Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire

Xavier Aurégan

▶ **To cite this version:**

Xavier Aurégan. Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : La puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine. Géographie. Université Paris 8; Institut français de géopolitique, 2014. Français. NNT : 2014PA083984 . tel-01190744

HAL Id: tel-01190744
https://theses.hal.science/tel-01190744

Submitted on 1 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

INSTITUT FRANÇAIS DE GÉOPOLITIQUE – UNIVERSITÉ PARIS VIII

École Doctorale Sciences sociales ED 401

Laboratoire : CRAG – Centre de Recherches et d'Analyses Géopolitiques EA 353

THÈSE présentée par :

Xavier AURÉGAN

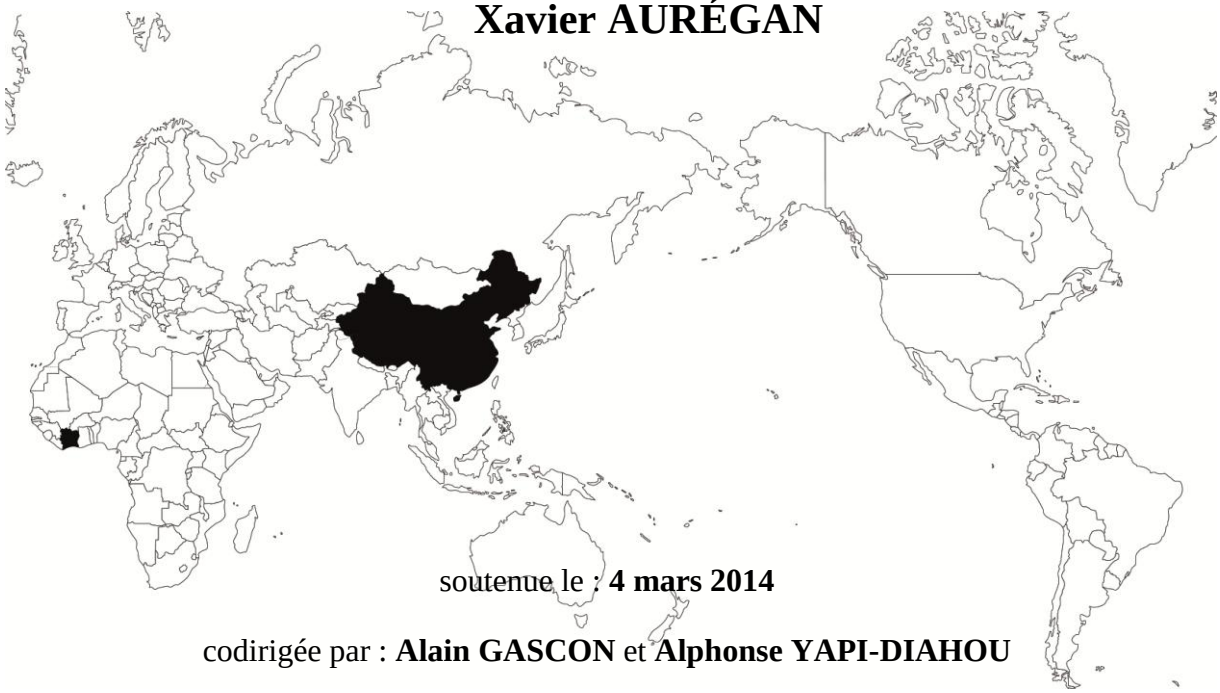

soutenue le : **4 mars 2014**

codirigée par : **Alain GASCON** et **Alphonse YAPI-DIAHOU**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université Paris VIII**

Discipline : **Géographie et Géopolitique**

Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire

La puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine

JURY : Céline BIKPO, Jean-Jacques GABAS, Alain GASCON, Thierry PAIRAULT, Jean-Fabien STECK et Alphonse YAPI-DIAHOU

Résumé :

Du commerçant, situé à Adjamé, en passant par l'Ambassade et jusqu'à l'aide publique octroyée par le gouvernement chinois, cette recherche multiscalaire analyse les relations sino-africaines par le prisme ivoirien, seule échelle permettant de mettre en exergue la pluralité des enjeux géopolitiques chinois et des acteurs intégrés à ce phénomène global Chine-Afrique. Au sein de cet État ivoirien, en crise latente puis manifeste depuis la reconnaissance bilatérale de 1983, ces facteurs sont les productions de savoirs et les coopérations décentralisées (*Think Tanks* et jumelages), l'aide institutionnelle et les projets de coopération, les échanges commerciaux et les investissements, les relations, les représentations, et finalement les jeux d'acteurs et de pouvoirs d'une puissance chinoise pragmatique, forgeant son expérience africaine à travers le cas ivoirien.

Geopolitics of China in Ivory Coast-Chinese power at the Ivorian and African school

Abstract :

From Adjamé trader, through the Embassy and finally to the public aid granted by the Chinese government, this thesis analyzes the Sino-African relations by the Ivory Coast's prism, only allowed scale to highlight the plurality of the Chinese geopolitical issues and the actors integrated into this global China-Africa phenomenon. In Ivory Coast, since the 1983 bilateral recognition and its latent or manifest crisis, these elements are the production of knowledge and the decentralized cooperation (Think Tanks and twinning), institutional support and cooperation projects, trade and investment, relationships, representations, and finally actors and their games of a pragmatic Chinese power who is forging its African experiment through the case of the Ivory Coast.

Mots clés :

Géopolitique, Géographie, Géoéconomie, Relations internationales, Chine, Afrique, Afrique de l'Ouest, Côte d'Ivoire, Pékin, Abidjan, Migrations internationales, Migrants chinois, Aide étrangère, Aide publique au développement

Keywords :

Geopolitics, Geography, Economic Geography, International Relations, China, Africa, West Africa, Ivory Coast, Beijing, Abidjan, International migration, Chinese migrants, Foreign aid, Official development assistance

Laboratoire :

CRAG – Centre de Recherches et d'Analyses Géopolitiques EA 353
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis

1. Remerciements

Aussi futiles qu'ils puissent parfois apparaître, les remerciements ci-dessous ont, ici, une légitimité certaine. En effet, sans un certain nombre de personnes, cette thèse n'aurait jamais vu le jour, et c'est peu de le dire. Je remercie sincèrement Mélanie Le Cerf, mes parents, Patricia et Bernard Aurégan, et ma famille proche pour leurs soutiens. Ces derniers sont malheureusement matériels et financiers, mais ont également une portée plus pratique et concernent directement les pages suivantes puisqu'ils ont chacun – et également – participé aux laborieuses corrections, relectures et annotations durant la phase de rédaction.

Fort heureusement, ils ne furent pas isolés dans cette faste et longue entreprise, et je remercie particulièrement Alain Gascon, Professeur émérite et Directeur de recherche durant le Doctorat (2008-2013) mais aussi lors de mon Master réalisé au sein de l'Institut français de géopolitique (2006-2008). Pour ses remarques et points de vue, je tiens à remercier mon co-Directeur de recherche, Alphonse Yapi-Diahou, Professeur au Département de Géographie de l'université Paris VIII.

En poursuivant sur le volet financier, je remercie à l'avenant l'École doctorale de Paris VIII pour ses soutiens et l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), qui valorisèrent mes recherches par deux fois, les années 2010 et 2011, dans le cadre du programme de soutien financier aux Doctorants. Ils ont largement contribué à plusieurs études de terrains, pour le moins indispensables.

J'en viens naturellement à la Directrice et Professeure de l'Institut de géographie tropicale (IGT) de l'université d'Abidjan (Cocody), M^{me} Céline Yolande Koffie-Bikpo, qui m'accueillit en février 2010 notamment. À Abidjan, toujours, je souhaite remercier les membres du cabinet PKD et son président, Pierre Koffie-Djémis.

Enfin, je remercie chaque personne qui, en corrigeant, en apportant des éléments contextuels ou de fond, a participé à cette aventure, à cette épreuve également. En Bretagne ou ailleurs, ces personnes se reconnaitront.

Xavier Aurégan, le 14 juin 2013

Table des matières

1. Remerciements 3
2. Abréviations, acronymes et siglaisons 12
3. Expressions et termes chinois 16
4. Introduction 17

PREMIÈRE PARTIE : Les présences chinoises en Côte d'Ivoire, un faisceau diversifié d'acteurs et d'activités ***37***

I. Abidjan, territoire(s) privilégié(s) de l'implantation chinoise en Côte d'Ivoire 37
A. Adjamé et Cocody, territoires stratégiques de l'implantation chinoise 39
i. Le Chinamarket ivoirien à Adjamé, carrefour commercial historique 39
ii. Les Deux-Plateaux à Cocody, territoire de prédilection de la communauté chinoise 53
B. Le Plateau abidjanais et Marcory, symboles des nouvelles activités chinoises 58
i. Sur Le Plateau abidjanais, Huawei et les autres 58
ii. « Un morceau de bois a beau séjourner dans l'eau, il ne deviendra jamais un caïman » 61

II. Les enjeux d'une présence aux multiples composantes, essentiellement économiques 68
A. Les représentations induites par les présences chinoises 69
i. Les représentations françaises de la Chine en Côte d'Ivoire 69
ii. Les représentations ivoiriennes de la Chine et des acteurs chinois 73
Les populations ivoiriennes directement liées aux migrants chinois *77*
iii. Les représentations chinoises de la Côte d'Ivoire 81
Perceptions médiatiques et politiques de la Côte d'Ivoire *81*
Une « communauté » hétéroclite, des représentations hétérogènes *86*
Les perceptions autocentrées des migrants chinois *88*
B. L'envers du décor des *huáqiáo* en RCI : conflits, scandales et rivalités 92
i. Les scandales suscités par la « Chine » et ses huáqiáo 92
ii. La Chine et ses entreprises, objets ou moyens de concussions et de conflits en RCI 98
C. « Intégration », dynamisme et diversité de la structure migratoire chinoise à Abidjan 102
i. Quelle « intégration » chinoise à Abidjan ? 103
L'État ivoirien, ses statistiques et la gestion de l'immigration *107*
ii. Wèijiā Fúwù ! Les dynamiques migratoires chinoises 110
Le rôle de l'État chinois ou l'inexistence de stratégie gouvernementale dans les migrations *110*
iii. De la Chine en Afrique, de Zhengzhou à Abidjan 114
D. Les acteurs directs et indirects – de la coopération chinoise – en Côte d'Ivoire et en Afrique 119
i. Savoirs et coopérations décentralisées : les instituts de recherche et Think Tanks 119
ii. Les provinces chinoises et les jumelages sino-ivoiriens : Abidjan et Tianjin 123

DEUXIÈME PARTIE : La Chine dans le jeu territorial et de la coopération de la Côte d'Ivoire ***128***

III. Évolution et analyse de la coopération sino-ivoirienne 131
A. Des techniciens agricoles aux ingénieurs : progression et diversification d'une coopération de plus en plus visible 131
i. L'agriculture, porte d'entrée de la Chine en Côte d'Ivoire : étude de cas à Guiguidou 132
La coopération agricole sino-ivoirienne : un secteur prioritaire bénéficiant de l'expertise chinoise *136*
ii. La santé : des « médecins aux pieds nus » aux cliniques privées 141
iii. Les infrastructures et l'éducation, domaines de prédilection chinois 147
Les infrastructures *147*

L'éducation _____ *159*
iv. Autres et nouveaux secteurs d'activités et de coopérations à visibilité chinoise _____ 161
Armer et former _____ *161*
Le sport et la culture _____ *164*
Le développement, les télécommunications et… la démocratie _____ *165*

IV. La coopération sino-ivoirienne mise en perspective _____ 171
L'APD chinoise en Côte d'Ivoire : une aide post-2002 orientée vers les infrastructures _____ *171*
A. La Chine, le CAD, la France et Taïwan : analyses des « solidarités » en Côte d'Ivoire _____ 175
i. La Chine et le CAD en Côte d'Ivoire : complémentarité ou concurrences ? _____ 175
ii. Taïwan ? Agriculture, anticommunisme et… tai-chi-chuan ! _____ 185
B. De l'utilité de déconstruire les schèmes de l'aide _____ 191
i. De Mao à Hu, historicité et structure de l'aide chinoise _____ 192
Les « Grands-messes » sino-africaines : les FOCAC _____ *195*
ii. La Chine, « passager clandestin » en Afrique _____ 198
iii. Parcours et organisation de l'aide chinoise _____ 202

TROISIÈME PARTIE : La Chine dans le(s) jeu(x)économique(s) et politique(s) africain(s) _____ 207

V. Chine-Afrique : géographie économique et enjeux géopolitiques de la longue histoire d'aujourd'hui _____ 207
A. L'économie au service du partenariat sino-africain et sino-ivoirien _____ 208
i. La Côte d'Ivoire en Chine-Afrique, la Chine-Afrique vue à travers la Côte d'Ivoire _____ 208
Climat des affaires, Code des investissements… la Côte d'Ivoire ou le parfait récipiendaire en Chine-Afrique _____ *220*
ii. La mise en perspective économique d'une relation sino-africaine à la volonté politique essentiellement chinoise _____ 226
Des évolutions économiques chinoises à la Look Africa Policy en passant par le FMI _____ *227*
Socles analytiques communs de la relation sino-africaine : les réformes chinoises _____ *233*
La Chine au chevet – économique – du continent ? _____ *236*
B. La (géo)politique, l'autre prisme analytique des relations sino-africaines _____ 240
Introduction thématique _____ *240*
i. De Zheng He à 2000 : victimisation, repli endogène, valorisation, struggle sino-taïwanais et emphase pour une histoire commune _____ 241
La Chine au centre des Afriques ? Reconnaissances africaines ante et post-1971 _____ *244*
ii. Quels enjeux créés par et pour une Chine, puissance africaine (re)trouvée ? _____ 251
Pour la Chine, des enjeux croissants aux principes à géométrie variable _____ *258*
iii. 中国在非洲的地缘政治: (éléments divers de la) géopolitique de la Chine en Afrique ____ 265
Une Afrique politiquement aux abois, divisée, mais utile et reconfigurée _____ *268*

QUATRIÈME PARTIE : La Chine dans le(s) jeu(x)économique(s) et politique(s) ivoirien(s) _____ 274

VI. Géographie économique des relations sino-ivoiriennes _____ 275
A. La « crise » ivoirienne, accélérateur du « bond » économique et commercial chinois en RCI _____ 276
i. Évolution des échanges sino-ivoiriens en comparaison des principaux partenaires : d'une marginalité à l'autre _____ 277
ii. La « crise » ivoirienne a-t-elle – économiquement – profité à la Chine ? _____ 282
B. Investissements, entreprises et pénétration chinoise en Côte d'Ivoire _____ 292
i. La Côte d'Ivoire et les investissements directs à l'étranger chinois _____ 292
ii. Les entreprises à capitaux chinois en Côte d'Ivoire, acteurs de la Chine-Afrique _____ 300

iii. État des lieux de la pénétration économique chinoise en Côte d'Ivoire 310
Les échecs de la coopération et de la relation sino-ivoirienne 310
Les cogestions sino-ivoiriennes 311
En Côte d'Ivoire, Chine et France riment avec concurrence… 314

VII. En Côte d'Ivoire, une Chine accueillie et recherchée 317

A. Géopolitique de la coopération sino-ivoirienne ou les enjeux territoriaux induits par la coopération bilatérale 319

i. Les enjeux politiques, territoriaux et socio-économiques de la coopération sino-ivoirienne 319
Le territoire ivoirien, un facteur « obligé » de l'analyse sino-ivoirienne 320
ii. L'Ambassade et son personnel, un acteur géopolitique à part entière 325
iii. Les leaders politiques ivoiriens, acteurs et témoins de la relation sino-ivoirienne 332

B. De Houphouët à Gbagbo, d'une relation pragmatique au partenariat « *win-win* » 339

i. Houphouët-Boigny, la reconnaissance de 1983 et la première phase des relations 339
La reconnaissance du 2 mars 1983 : facteurs et éléments d'appréciation 341
De la reconnaissance à l'enterrement « impérial » et à l'élection de 1995 345
ii. De 1994 à 1999 : l'entre-deux crise ivoirienne et la Chine 348
iii. La Chine, Gbagbo et la crise ivoirienne (2000-2005) 354
iv. RPC-RCI, Chine-Gbagbo : un partenariat gagnant-gagnant (2005-2010) 360

C. Gbagbo-Ouattara, ONU-Chine et discours : le « dernier » temps sino-ivoirien 364

i. Un dénouement révélateur qui contente – presque – tout le monde… 364
ii. Les discours de Pékin en Côte d'Ivoire 369
iii. Gbagbo évincé : Ouattara, la Chine et le pragmatique quatrième temps sino-ivoirien 378

5. Conclusion 382
6. Bibliographie 405
***7.* Annexes 425**

Table des illustrations (documents, figures et tableaux)

Document I : Adjamé la commerçante 40
Figure I : Les classes d'âge des commerçants chinois 42
Figure II : Les lieux de résidence de la communauté commerçante chinoise abidjanaise 46
Figure III : La migration est-elle motivée par un regroupement familial ? 46
Figure IV : Les principales motivations de la migration 46
Figure V : Les origines du capital d'investissement chinois 46
Figure VI : Le gouvernement chinois soutient-il ces commerçants ? 47
Figure VII : Les commerçants sont-ils en relation avec leur Ambassade ? 47
Figure VIII : Les commerçants et la volonté de retour en Chine 47
Figure IX : Le retour en Chine : à quelle date ? 47
Figure X : Les commerçants ont-ils souffert de la crise ivoirienne ? 48
Figure XI : Sujets inhérents à la recherche francophone « Chine and Côte d'Ivoire » 70
Figure XII: Sujets inhérents à la recherche anglophone « China and Ivory Coast » 70
Document II : Représentation d'une Chine impérialiste et copiant le modèle économique « Nord-Sud » 71
Figure XIII : Schéma des représentations sino-africaines 80
Figure XIV : Sujets inhérents à la recherche sinophone « China and Ivory Coast » 82
Tableau I : Les articles de Xinhua relatifs à la crise post-électorale ivoirienne (2010-2011) 83
Document III : Les représentations chinoises du continent africain 85
Figure XV : Importations ivoiriennes entre 1995 et 2010 de produits médicinaux et pharmaceutiques 94
Figure XVI : Exportations chinoises de différentes marchandises en Côte d'Ivoire entre 1995 et 2010 95
Tableau II : Scandales, affaires, conflits et faits divers liés à « la Chine » 101
Document IV : L'Hôtel des députés de Yamoussoukro et ses baraques de chantier chinoises 105
Document V : Journal de l'ARCCI du mois de février 2009 106
Figure XVII : Évolution de la croissance chinoise depuis trois décennies (en %) 112
Document VI : Couverture de l'ouvrage publié par l'Institut de l'Asie de l'Ouest et d'Afrique 120
Tableau III: Les Instituts et Centres de recherche chinois spécialisés sur l'Afrique 121
Tableau IV : La coopération sino-ivoirienne selon la nature de l'APD 168
Tableau V : Synthèse de la coopération sino-ivoirienne par domaines (1983-2013) 172
Figure XVIII : Répartition économique et par domaines de la coopération sino-ivoirienne 172
Figure XIX : Répartition de la coopération sino-ivoirienne selon la nature des projets (nombre et %) 174
Figure XX : Répartition de la nature de la coopération sino-ivoirienne selon le coût en pourcentage 174
Figure XXI : Évolution de la coopération sino-ivoirienne de 1983 à 2013 174
Figure XXII : Évolution de la coopération sino-ivoirienne hors 2009 174
Figure XXIII : Évolution de l'APD en Côte d'Ivoire entre 1993 et 2009 176
Figure XXIV : L'APD globale en Côte d'Ivoire entre 1993 et 2009 176
Figure XXV : Évolution de l'APD du CAD et de la Chine en Côte d'Ivoire (1986-2010) 176
Figure XXVI : L'APD globale du CAD et de la Chine en Côte d'Ivoire (1993-2010) 177
Figure XXVII : Évolution de l'APD de la France et de la Chine en Côte d'Ivoire (1993-2010) 177
Figure XXVIII : L'APD globale de la France et de la Chine en Côte d'Ivoire (1993-2010) 177
Figure XXIX : L'APD versée à la Chine et à la Côte d'Ivoire entre 1993 et 2010 178
Tableau VI : Répartition sectorielle des coopérations France-Afrique et sino-ivoirienne 179
Document VII : L'APD de l'Union européenne en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2007 183
Document VIII : Synthèse de la coopération UE-RCI 184
Tableau VII : Répartition sectorielle de l'APD du CAD, de la France et de la Chine en Côte d'Ivoire 184
Tableau VIII : Synthèse de l'APD en Côte d'Ivoire entre 1995 et 2010 184
Tableau IX : Les reconnaissances entre les anciens territoires de l'AOF et de l'AEF avec « les Chines » 189
Tableau X : Faits et dates clés dans la construction et l'évolution de l'APD chinoise 194
Tableau XI : Les plans d'action des Forums de coopération sino-africains 197
Figure XXX : Du CNP à l'Afrique : l'architecture de l'aide chinoise 202
Figure XXXI : Le commerce bilatéral sino-africain entre 1995 et 2010 210
Figure XXXII : Importations d'articles manufacturés chinois en Afrique de l'Ouest (1995-2010) 218
Figure XXXIII : Importations d'articles manufacturés chinois en Afrique de l'Ouest (2002-2010) 218

Figure XXXIV : PIB et participation ivoirienne dans les flux Chine-CEDEAO-UEMOA (1995-2010) _____ 219
Tableau XII : Les échanges commerciaux entre l'Afrique de l'Ouest et la Chine (1995-2010) _____ 219
Figure XXXV : Climat des affaires en RCI et en Afrique de l'Ouest en 2011 _____ 222
Figure XXXVI : Climat des affaires ivoirien et d'États africains échangeant symétriquement avec la RPC 223
Figure XXXVII : IDH et principaux partenaires de la Chine en Afrique _____ 224
Figure XXXVIII : Indice de Gini et principaux partenaires de la Chine en Afrique _____ 225
Figure XXXIX : Évolution des PIB entre l'an 1 et 2030 _____ 227
Figure XL : Origine des importations pétrolières chinoises en 2011 _____ 230
Figure XLI : Évolution du PIB par habitant de la Chine et de la Côte d'Ivoire (1950-2000) _____ 232
Figure XLII : Reconnaissances croisées sino-africaines et taïwano-africaines entre 1956 et 2012 _____ 246
Figure XLIII : Reconnaissances sino-africaines en 1971 et 1972 _____ 246
Figure XLIV : Le commerce sino-africain de 1950 à 2011 _____ 253
Figure XLV : Le commerce de la Chine avec le monde de 1950 à 2011 _____ 253
Figure XLVI : Structure des exportations africaines envers la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, et l'Inde (1995-2011) _____ 254
Figure XLVII : Évolution du rang africain dans le commerce international chinois _____ 256
Figure XLVIII : Le commerce chinois selon les aires géographiques _____ 257
Figure XLIX : Échanges entre la Chine, le Brésil et l'Inde avec l'Afrique (1995-2011) _____ 258
Figure L : Taux et croissances du commerce sino-africain et des PIB chinois et africains (1995-2010) _____ 271
Figure LI : Comparaison des échanges sino-africains et intra-africains entre 1995 et 2012 _____ 271
Tableau XIII : L'asymétrie Chine-Côte d'Ivoire dans les indicateurs économiques et sociaux _____ 275
Figure LII : La Chine et les échanges ivoiriens dans le monde et en Asie (pourcentage, 1995-2010) _____ 277
Figure LIII : Échanges entre la RCI et ses dix principaux partenaires (1995-2010, CNUCED) _____ 278
Figure LIV : Échanges cumulés entre la RCI et ses principaux partenaires (1995-2010, CNUCED) _____ 278
Figure LV : Échanges commerciaux entre la RCI et ses dix principaux partenaires (1995-2010, RCI) _____ 279
Figure LVI : Échanges cumulés entre la Côte d'Ivoire et ses principaux partenaires (1995-2010, RCI) _____ 279
Figures LVII et LVIII : Échanges cumulés entre la Côte d'Ivoire et ses dix principaux partenaires selon la CNUCED et la RCI _____ 280
Figure LIX : Commerce cumulé des dix principaux partenaires de la Côte d'Ivoire (1995-2010) _____ 281
Figure LX : Évolution des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Chine (1995 et 2010) _____ 284
Figure LXI : Échanges cumulés entre 1995 et 2010 entre la Côte d'Ivoire et la Chine _____ 284
Figure LXII : Échanges cumulés ivoiro-chinois entre 2002 et 2010 _____ 285
Figure LXIII : Les importations ivoiriennes de Chine entre 2002 et 2010 _____ 285
Figure LXIV : Évolution et synthèse des écarts annuels des échanges ivoiro-chinois (1995-2010) _____ 286
Figure LXV : Évolution et synthèse de l'augmentation des échanges ivoiro-chinois (1995-2010) _____ 286
Figure LXVI : Échanges ivoiro-chinois en poids (kg) entre 1996 et 2008 _____ 287
Figure LXVII : Échanges ivoiro-chinois en nombre de produits entre 1996 et 2008 _____ 287
Figure LXVIII : Principaux produits exportés par la Côte d'Ivoire en Chine (1995-2010) _____ 288
Figure LXIX : Principaux produits importés de Chine par la Côte d'Ivoire (1995-2010) _____ 289
Figure LXX : Chronologie croisée entre le commerce bilatéral et la « crise » ivoirienne (1995-2010) _____ 290
Figure LXXI : Échanges sino-ivoiriens selon l'OMC entre 2001 et 2011 _____ 291
Figure LXXII : Les investissements étrangers en Côte d'Ivoire entre 1996 et 2009 _____ 296
Figure LXXIII : Investissements cumulés entre 2005 et 2011 selon la nationalité _____ 297
Figure LXXIV : Les secteurs d'activités des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire _____ 300
Figure LXXV : Capital et statut des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire _____ 301
Figure LXXVI : Évolution des créations des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire _____ 301
Tableau XIV : Comparatif de 13 entreprises chinoises et ECC en Côte d'Ivoire (2010) _____ 302
Figure LXXVII : Nombre et montant des marchés publics d'entreprises chinoises et d'ECC en RCI _____ 303
Figure LXXVIII : Évolution du chiffre d'affaires des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire _____ 303
Figure LXXIX : Évolution des effectifs d'entreprises chinoises et d'ECC en Côte d'Ivoire (2004-2008) _____ 304
Figure LXXX : Évolution des investissements des entreprises chinoises et des ECC en RCI (2007-2008) 304
Tableau XV : Les échecs de la coopération sino-ivoirienne _____ 310
Tableau XVI : Les cogestions sino-ivoiriennes _____ 311
Figure LXXXI : Mise en perspective de la « percée chinoise » et de la « crise ivoirienne » _____ 318

Figure LXXXII : Chronologie croisée entre les déplacements chinois (Ambassade) et la « crise » ivoirienne (1985-2013) 329
Figure LXXXIII : Les ambassadeurs chinois en Côte d'Ivoire : déplacements et contribution économique 329
Figure LXXXIV : Déplacements du personnel de l'Ambassade et visites : corrélations et disparités 331
Tableau XVII : Les communes bénéficiant de la coopération chinoise entre 2008 et septembre 2010 337
Figure LXXXV : Évolution du PIB, du RNB et des IDE en Côte d'Ivoire (1970-2012) 343
Figure LXXXVI : Encours et catégories de la dette extérieure ivoirienne (1970-2010) 344
Figure LXXXVII : Mise en perspective du premier temps sino-ivoirien (1983-1993) 347
Figure LXXXVIII : Évolution de la croissance ivoirienne (1970-2011) 351
Figure LXXXIX : Production ivoirienne et prix des fèves de cacao sur le marché mondial (1971-2011) 352
Figure XC: Mise en perspective du deuxième temps sino-ivoirien (1995-1999) 353
Figure XCI : La Côte d'Ivoire à la recherche de nouveaux partenaires 357
Figure XCII : Mise en perspective du troisième temps sino-ivoirien (2000-2010) 358
Figure XCIII : Le troisième temps sino-ivoirien hors IDE et coopération 359
Figure XCIV : Visites, activités de l'Ambassade, commerce, IDE et coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire entre 2000 et 2010 362
Figure XCV : Mise en perspective du quatrième temps sino-ivoirien (mai 2011-juillet 2013) 367
Figure XCVI : Dons, prêts, investissements et montants octroyés par l'Ambassade chinoise selon les mandats présidentiels 376
Figure XCVII : Activités diplomatiques des leaders politiques ivoiriens avec la Chine 377

Table des photographies

Commerce chinois à Adjamé 50
Marchandises Made in China vendues par des Ivoiriennes à Adjamé 50
Villa 413, rue 2 du quartier Angré à Abidjan (Cocody) 54
Le Centre d'acuponcture du couple Wang, la CICA et le panneau publicitaire du Cabinet Suzana 56
Façade du CCPIC et publicité du produit commercialisé par la Dragon Land Company 63
Restaurants Feel at home et Le Beijing en Zone 4 (Marcory) 64
Le supermarché 3 Bon de Wan Fei 64
Quatre salons de massage de la Zone 4 (Marcory) 64
La Foire de Chine à Treichville : enseigne libanaise, chinoise pour la majorité des Abidjanais 74
Chalutier de l'entreprise FEFE 98
Drapeaux chinois, ivoirien et de Tasly Côte d'Ivoire sur le toit de l'entreprise Tasly 142
Publicité employée par les entreprises chinoises de compléments alimentaires 142
Clinique chinoise à Yopougon 146
Le Centre d'acuponcture de Chine en Côte d'Ivoire 146
Logements des techniciens chinois à proximité du Palais de la Culture, et le Palais 156
Le Palais de la Culture saccagé lors de la crise post-électorale de 2010-2011 156
Pose de la première pierre de l'hôpital de Gagnoa par Wei Wenhua et Laurent Gbagbo 157
Façade du chantier de l'hôpital de Gagnoa construit par la société GOVEC 157
Ouvriers chinois devant la salle de conférence internationale du MAE ivoirien 157
Panneaux commémoratifs de la salle de conférence internationale du MAE ivoirien 157
Le stade Félix Houphouët-Boigny sur Le Plateau 157
L'Hôtel des députés de Yamoussoukro 158
Travail dans les plantations rizicoles taïwanaises de Félix Houphouët-Boigny dans les années 1960 189
L'amiral Zheng He débarquant sur la côte orientale africaine au début du XV^{e} siècle 241
Panneau et plaquette publicitaires du concessionnaire Rimco Motors 313
Yang Shangkun et Alassane Ouattara, alors premier Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire 381
Hu Jintao invitant Ouattara à prendre le chemin de la quatrième phase des relations sino-ivoiriennes 381
Pin's représentant les drapeaux ivoirien et chinois 382
Alassane Ouattara et une centaine d'opérateurs économiques chinois 404

Table des cartes

Carte I : Carte administrative du territoire ivoirien (entre 2000 et 2011 et depuis 2011) 35
Carte II : Représentation spatiale des études de terrain entre 2007 et 2011 36
Carte III : L'agglomération abidjanaise et ses territoires étudiés 38
Carte IV : Les provinces d'origine des commerçants chinois d'Abidjan 43
Carte V : Représentation spatiale de l'implantation commerçante chinoise à Adjamé 44
Carte VI : Représentation spatiale de la présence libanaise en Afrique de l'Ouest 51
Carte VII : Représentation spatiale de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest 52
Carte VIII : Représentation spatiale de l'implantation chinoise aux Deux-Plateaux (Cocody) 55
Carte IX : Représentation spatiale des entreprises chinoises et d'ECC implantées sur le Plateau et à Treichville 60
Carte X : Représentation spatiale de l'implantation chinoise en Zone IV (Marcory) 65
Carte XI : Les jumelages entre la Chine et les États ouest-africains 125
Carte XII : La coopération sino-ivoirienne depuis 1983 (ancien découpage administratif) 129
Carte XIII : La coopération sino-ivoirienne depuis 1983 (nouveau découpage administratif) 130
Carte XIV : Plan de localisation du projet rizicole sino-ivoirien de Guiguidou 134
Carte XV : Les appels d'offres routiers remportés par les entreprises chinoises en Côte d'Ivoire 154
Carte XVI : Classification du réseau routier communautaire (UEMOA dont Côte d'Ivoire) 155
Carte XVII : Représentation spatiale de la coopération entre Taïwan et la Côte d'Ivoire (1960-1983) 190
Carte XVIII : Échanges commerciaux entre les États africains et la Chine (1995-2010) 211
Carte XIX : Échanges commerciaux entre les régions africaines et la Chine (1995-2010) 212
Carte XX : Échanges commerciaux entre la Chine et les États africains « francophones » (1995-2010) 213
Carte XXI : Échanges commerciaux entre les organisations africaines et la Chine 214
Carte XXII : Échanges commerciaux entre la CEDEAO, l'UEMOA et la Chine (1995-2010) 215
Carte XXIII : La Chine populaire et l'Afrique, une diplomatie active depuis les années 1950 247
Carte XXIV : L'attribution du siège permanent au Conseil de sécurité onusien en 1971 vue d'Afrique 248
Carte XXV : Le jeu diplomatique des deux Chines en Afrique 249
Carte XXVI : Commerce cumulé (1995-2010) entre Taïwan et l'Afrique 250
Carte XXVII : Les réseaux d'Ambassades françaises, chinoises, indiennes et brésiliennes en Afrique 261
Carte XXVIII : Les représentations du soft power allemand, chinois et français sur le continent africain 262
Carte XXIX : Les investissements chinois dans le monde, en Afrique et au sein de la CEDEAO 295
Carte XXX : Représentation spatiale des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire 306
Carte XXXI : Diffusion spatiale des entreprises chinoises et des ECC (décennies 1980 et 1990) 307
Carte XXXII : Diffusion spatiale des entreprises chinoises et des ECC (décennies 2000 et 2010) 308
Carte XXXIII : Capital social et nombre d'entreprises selon les communes abidjanaises 309
Carte XXXIV : Représentation spatiale de la coopération sino-ivoirienne et sa diffusion (1983-2013) 321
Carte XXXV : Répartition des projets sino-ivoiriens selon les montants et la population 322
Carte XXXVI : Représentation spatiale des contrats remportés par les entreprises de BTP chinoises 324
Carte XXXVII : Synthèse des déplacements du personnel de l'Ambassade chinoise en RCI 325
Carte XXXVIII : Déplacements des cinq premiers ambassadeurs chinois en RCI (mai 1988-juillet 2007) 328
Carte XXXIX : Déplacements de Wei Wenhua et Zhang Guoqing (novembre 2007-juillet 2013) 330
Carte XL : La coopération sino-ivoirienne et les acteurs de la vie politique endogène 335
Carte XLI : Les échéances électorales présidentielles et la coopération sino-ivoirienne 336
Carte XLII : Représentation de la coopération sino-ivoirienne selon les mairies récipiendaires 338

Table des encadrés

Encadré I : La concurrence sino-libanaise à Adjamé 49
Encadré II : Le CCPIC : poste avancé chinois en terre ivoirienne 63
Encadré III : Les associations de ressortissants chinois 107
Encadré IV : Historique du projet rizicole de Guiguidou 133
Encadré V : La FLEOCI ou l'enchevêtrement des acteurs publics/privés dans la coopération 138
Encadré VI : Soyez le bienvenu dans le monde merveilleux des compléments alimentaires chinois 141
Encadré VII : L'aide liée 204
Encadré VIII : Le port autonome d'Abidjan (PAA) 217
Encadré IX : La Chine dans l'économie mondiale, un « retour à la normale » 226
Encadré X : Le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire 294

Table des annexes

Annexe I : Questionnaire franco-chinois adressé aux ressortissants chinois à Abidjan 425
Annexe II : Les commerçants chinois à Adjamé 426
Annexe III : Les « autres » chinois d'Abidjan 429
Annexe IV : Liste des études de terrains et des entretiens effectués entre 2009 et 2011 432
Annexe V : L'aménagement urbain à Abidjan : une priorité gouvernementale 435
Annexe VI : Le Centre d'acuponcture de Chine en Côte d'Ivoire (Deux-Plateaux) 437
Annexe VII : Les articles publiés par l'agence Xinhua durant la crise post-électorale ivoirienne 438
Annexe VIII : Rapport du projet d'aménagement rizicole de Guiguidou 451
Annexe IX : Le CCPIC 454
Annexe X : La reconnaissance bilatérale du 2 mars 1983 456
Annexe XI : Communiqué sino-ivoirien établissant les relations bilatérales 458
Annexe XII : Synthèses de la coopération sino-ivoirienne par domaine 460
Annexe XIII : Chronologie de la coopération sino-ivoirienne 469
Annexe XIV : La politique agricole chinoise « à l'extérieur » 480
Annexe XV : Rapport sur la médecine traditionnelle 482
Annexe XVI : Les compléments alimentaires de Tasly 483
Annexe XVII : Le Centre Chine-Côte d'Ivoire de prévention et de traitement du paludisme 484
Annexe XVIII : Le Tanzam, premier succès politico-idéologique chinois à l'extérieur de ses frontières 486
Annexe XIX : Le barrage de Moulongo, exemple d'un projet sino-ivoirien résilié 487
Annexe XX : Les projets ivoiriens proposés aux bailleurs et aux investisseurs 488
Annexe XXI : L'hôpital général de Gagnoa 491
Annexe XXII: Le nouveau pôle urbain abidjanais 493
Annexe XXIII: L'offre de bourses d'études de la Chine populaire 494
Annexe XXIV: Les visites et rencontres officielles sino-ivoiriennes entre 1983 et 2013 496
Annexe XXV : Les concessions d'exploitation pétrolières en Côte d'Ivoire 503
Annexe XXVI : Déplacements, discours et entretiens réalisés par l'Ambassade chinoise (1989-2013) 504
Annexe XXVII : Les dates clés de la coopération taïwano-ivoirienne (1960-1983) 521
Annexe XXVIII : Le Burkina Faso, l'« exception » africaine entre les deux Chines 522
Annexe XXIX : Les instruments financiers de Beijing 533
Annexe XXX : Capital, statut, date de création et dénomination des entreprises chinoises en RCI 534
Annexe XXXI : Les cogestions sino-ivoiriennes 537
Annexe XXXII : Le Code des investissements ivoirien 539
Annexe XXXIII : Chronologie ivoirienne (1983-2011) 540

2. Abréviations, acronymes et siglaisons

AFECC *Anhui Foreign Economic Construction*

AFD Agence française de développement

AGEF Agence de gestion foncière

AID Association internationale de développement

AIP Agence ivoirienne de presse

AMAP Agence malienne de presse et de publicité

ANA (ONG ivoirienne) Aimons notre Afrique

ANADAMCI Association nationale des auxiliaires de la médecine chinoise en Côte d'Ivoire

ANADER Agence nationale d'appui au développement rural

ANC *African National Congress* (Afrique du Sud)

ANSEA Association des nations du Sud-Est asiatique

AOF Afrique occidentale française

APD Aide publique au développement

APEC Coopération économique pour l'Asie-Pacifique

APEX-CI Association pour la promotion des exportations en Côte d'Ivoire

APO Accords politiques de Ouagadougou

APS Agence de presse sénégalaise

AQMI *Al-Qaida* au Maghreb islamique

ARCC Autorité de régulation du café et du cacao (en Côte d'Ivoire)

ARCCI Association des ressortissants chinois en Côte d'Ivoire

ARCM Association des ressortissants chinois au Mali

ASCOSEN Association des consommateurs sénégalais

ASEAN Association des nations de l'Asie du Sud-Est

ASEPCI Association des entrepreneurs taïwanais en Côte d'Ivoire

AURA Agence d'urbanisme de la région d'Abidjan

BCC Bourse du café et du cacao (de Côte d'Ivoire)

BCEAO Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BECEI Bureau exécutif de la coopération économique internationale

BFSU *Beijing Foreign Studies University*

BNETD Bureau national d'études techniques et de développement

BNI Banque nationale d'investissement (Côte d'Ivoire)

BOAD Banque ouest-africaine de développement

BOT *Build-Operate-Transfer*

BOOT *Build-Own-Operate-Transfer*

BRICS Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

BTP Bâtiment et travaux publics

CABC *China Africa Business Council*

CAD Comité d'aide au développement de l'OCDE

CAD *China Architecture Design & Research Group*

CAD-Fund (ou CADF) Fonds de développement Chine-Afrique

CAISTAB Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles

CAITEC *Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation*

CAIFC *China Association for International Friendly Contact*

CAMEC *China Aerospace Machinery and Electronics Corporation*

CAPARAL Coopérative de développement pour l'aménagement rural

CASIC *China Aerospace Science and Industry Corporation*

CASS *Chinese Academy of Social Sciences*

CCIFR Chambre de commerce et d'industrie française (en Côte d'Ivoire)

CCPCC Conférence consultative politique du peuple chinois

CCPCI Conseil chinois de promotion du commerce international

CCPIC Centre chinois pour la promotion du commerce et de l'investissement (RCI)

CCTV *China Central Television*

CDMA *Code Division Multiple Access*

CDVR Commission dialogue, vérité et réconciliation

CeCOS Centre de commandement des opérations de sécurité

CEDEAO Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC Communauté économique des États de l'Afrique centrale

CEGECI Confédération générale des entreprises de Côte d`Ivoire

CEI Commission électorale indépendante

CEMAC Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CEN SAD Communauté des États sahélo-sahariens

CEPICI Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire

CES Conseil économique et social ivoirien

CETDC *China External Trade Development Council* (Taïwan)

CFAU *China Foreign Affairs University*

CGC *China Geo-Engineering Corporation*

CGFCC Comité de gestion de la filière café cacao

CGM *China Goldmines*/*China National Geological & Mining Corporation*

CHINCA *China International Contractors Association*

CIA *Central Intelligence Agency* (États-Unis)

CIAN Conseil Français des Investisseurs en Afrique

CICA Clinique ivoiro-chinoise d'Abidjan

CICIR Institut des relations internationales contemporaines de Chine

CIEET Centre international pour les échanges économiques et techniques

CIF *China International Fund Limited*

CIRAD Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CITCC *China Internati onal Telecommunication Construction Corporation*

CJCC *China Jiangsu Construction Group Corporation*

CMEC *China Machinery Engineering Corporation*

CML Compagnie minière du littoral

CNCTPC Compagnie nationale chinoise des travaux de ponts et chaussées

CNEEC *China National Electric Engineering Corporation*

CNKI *China National Knowledge Infrastructure* (*CNKI Scholar*)

CNOOC *Chinese National Off-Shore Oil Company*

CNP Congrès national du Peuple (RPC)

CNP *Comprehensive National Power*

CNPC *China National Petroleum Corporation*

CNSP Comité national de salut public (du général Gueï)

CNUCED Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

COFELAK Coopérative des femmes de Langui-Kouadiokro

COI Commission de l'Océan Indien

COMATEX Compagnie malienne des textiles

COMESA Marché commun de l'Afrique orientale et australe

COMHAFAT Conférence ministérielle sur la coopération halieutique

COMPLANT Compagnie d'importation et d'exportation des équipements complets de Chine

COOPAMA Coopérative des pêcheurs artisans maritimes d'Abidjan

COTIVO Cotonnière ivoirienne

COVEC Société d'ingénierie d'outre-mer de Chine

CREA Consortium pour la recherche économique en Afrique

CREC *China* Railway *Engineering Corporation Group*

CRM *China Railway Materials Company Limited*

CSNU Conseil de sécurité de l'ONU

CTIETCC *China Tianjin International Economic and Technical Cooperation Group Corporation*

DAA Département des Affaires africaines (du MAE chinois)

DFID *Department for International Development*

DPM Direction des pharmacies et médicaments

DRC *Development Research Center*

DTE *Datong Entreprise Groupe*

EAC Communauté d'Afrique de l'Est

EAU Émirats Arabes Unis

ECC Entreprise à capitaux chinois (en Côte d'Ivoire)

ETC Entreprise sous tutelle centrale (Chine)

ETL Entreprise sous tutelle locale (Chine)

ETDE Entreprise de Transport et de Distribution d'Électricité

EPSO *Eastern Siberia–Pacific Ocean oil pipeline* (Oléoduc Sibérie-Pacifique)

Exim Bank *The Export-Import Bank of China*

FANCI Forces armées nationales de Côte d'Ivoire

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Fasr Facilité d'ajustement structurel renforcé (en Côte d'Ivoire)

FCFA Franc de la Communauté financière d'Afrique

FENACCI Fédération nationale des commerçants de Côte d'Ivoire

FESCI Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire

FHB Félix Houphouët-Boigny

Firpac Force d'intervention rapide des para-commandos (du général Gueï)

FITT Fédération ivoirienne de tennis de table

FLEOCI Fabrique de liquide organique de Côte d'Ivoire

FMI Fonds monétaire international

FNCI Forces nouvelles de Côte d'Ivoire

FOCAC *Forum on China-Africa Cooperation*

FRCI Forces républicaines de Côte d'Ivoire

FRELIMO Front de libération du Mozambique

GENERTEC *China National Corporation for Overseas Economic Cooperation*

Gie Pvtr-CI Groupement d'intérêt économique des propriétaires de véhicules de transport routier de Côte d'Ivoire

GOVEC *Gansu Overseas Engineering Corporation*

GEC Groupes d'études communistes

GIO *Government Information Office* (Taïwan)

GRIP Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

GTI Groupe de travail international (sur la Côte d'Ivoire)

HRE Haut représentant pour les élections (ivoiriennes)

IAC *India Africa Cooperation*

IC Institut Confucius

ICBC *Industrial and Commercial Bank of China*

ICDF *International Cooperation and Development Fund* (Taïwan)

IDCAF Investissement chinois en Afrique (IDE)

IDE Investissement direct à l'étranger

IDH Indice de développement humain

IFG Institut français de géopolitique

IGAD Autorité intergou vernementale pour le développement

IGT Institut de géographie tropicale (université d'Abidjan)

IHEDN Institut des hautes études de défense nationale

INP-FHB Institut national po lytechnique Félix Houphouët-Boigny

INS Institut national de la statistique (Côte d'Ivoire)

INSP Institut national de la santé publique

IPE Indice de performance environnementale

IPH-1 Indicateur de pauvreté humaine

IRD Institut de recherche pour le développement

JSCE *Jiangsu Construction Engineering Co.*

KPC *Kunming Pharmaceutical Corp*

KOAFEC *Korea-Africa Economic Cooperation*

MAE Ministère des Affaires étrangères

MC Médecine conventionnelle

MCA *Millenium Challenge Account*

MINUCI Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (ex-ONUCI)

MJP Mouvement pour la Justice et la Paix

MNL Mouvements de libération nationale

MOF Ministère des Finances de la République populaire de Chine

MOFCOM Ministère du Commerce (RPC)

MOFTEC Ministère du Commerce extérieur et de la Coopération économique (RPC)

MPCI Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire

MPIGO Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest

MPLA Mouvement populaire de libération de l'Angola

MTC Médecine traditionnelle chinoise

MTPCU Ministère des travaux publics et des transports, de la construction de l'urbanisme

NDC *National Democratic Congress* (Ghana)

NTIC Nouvelles technologies de l'information et de la communication

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OIM Organisation internationale pour les migrations

OMD Objectifs du Millénaire pour le développement

OMOCI Office de la main-d'œuvre (en Côte d'Ivoire)

OMP Opérations de maintien de la paix (de l'ONU)

OMS Organisation mondiale de la santé

ONDH Organisation nationale des droits de l'homme (Sénégal)

ONG Organisation non gouvernementale

ONU Organisation des Nations unies

ONUCI Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (remplaçant la MINUCI)

OPAI Organisation africaine de protection de la Propriété intellectuelle

OPEP Organisation des pays exportateurs de pétrole

OUA Organisation de l'unité africaine

PAA Port autonome d'Abidjan

PAIGC Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert

PAS Programme d'ajustement structurel (du FMI)

PASA Programme d'ajustement structurel agricole (en Côte d'Ivoire)

PCC Parti communiste chinois

PCF Parti communiste français (ou PC)

PDCI-RDA Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain

P-DG Président-Directeur général

PDGRH Programme de gestion durable des ressources halieutiques

PETROCI Société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire

PIB Produit intérieur brut

PILT Prêt sans intérêts à long terme

PKD Pierre Koffi-Djémis (Cabinet et identité)

PMA Pays les moins avancés

PNPMT Programme national de promotion de la médecine traditionnelle

PNR Programme national riz

PNUD Programme des Nations unies pour le développement

PPBG Prêt préférentiel à bonification gouvernementale

PROMECCI Promoteur du médicament chinois en Côte d'Ivoire

PSP Pharmacie de la santé publique

PSTCY Programme spécial pour le transfert de la capitale à Yamoussoukro

PVD Pays en voie de développement

R&D Recherche et développement

RADDHO Rencontre africaine des droits de l'homme (Sénégal)

RCI République de Côte d'Ivoire

RCI Radio Chine internationale

RDC République démocratique du Congo

RDR Rassemblement des Républicains (Côte d'Ivoire)

REMED Réseau médicaments et développement

RFI Radio France internationale

RGPH Recensement général de la population et de l'habitation

RIM République Islamique de Mauritanie

RIMA Régiment d'infanterie de Marine (43e BIMA devenu Bataillon Licorne)

RIZZO Riz des rives du N'Zo

RPC République populaire de Chine

RSE Responsabilité sociale des entreprises

RTI Radio télévision ivoirienne

SA Société anonyme

SARL Société à responsabilité limitée

SASAC Commission des actifs de l'État (Chine)

SCAC Service de coopération et d'action culturelle

SEMA Société d'économie et de mathématiques appliquées

SETAP Société pour l'étude technique d'aménagements planifiés

SFIO Section française de l'Internationale ouvrière (ex-Parti socialiste)

SGBCI Société générale de banque de Côte d'Ivoire

SICOGI Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière

SICMI Société ivoiro-chinoise de matériels informatiques

SIDELAF Société ivoirienne d'électrification appartenant au Groupe

SIHCI Société immobilière d'habitation de Côte d'Ivoire

SIMED Société ivoirienne d'importations d'exportations diverses

SINOPEC *China Petroleum & Chemical Corporation*

SINOSURE *China Export & Credit Insurance Corporation*

SIR Société ivoirienne de raffinage

SIS *School of International Studies* (*Peking University*)

SIIS *Shanghai Institute for International Studies*

SLOC *Sea Lines of Communication*

SNRR Secrétariat national à la reconstruction et à la réinsertion

SODEFOR Société de développement des forêts

SODEMI Société de développement minier de Côte d'Ivoire

SOGEFIHA Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière

SOTRA Société des transports abidjanais

SUCCI Société d'urbanisme et de construction de Côte d'Ivoire

SYMAPECI Syndicat des marins pêcheurs de Côte d'Ivoire

TABA *Taïwan-Africa Business Association*

TICAD Conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique

TMEC *Tianjin Machinery Import & Export Corporation*

TUTE *Tianjin University of Technology and Education*

UCAPA Union des coopératives agropastorales d'Adzopé

UDFP-Sawaba *Union of Popular Forces for Democracy and Progress*-Sawaba

UEMOA Union économique et monétaire ouest-africaine

UGTCI Union générale des travailleurs de Côte d'Ivoire

UMA Union du Maghreb arabe

UMP Union pour un mouvement populaire (France)

UMPP Usine malienne de produits pharmaceutiques (Ségou, Mali)

UNACOIS Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal

UNAMID *United Nations-African Union Mission in Darfur*

UNCTAD United Nations Conference on Trade and Development

UNICEF Fonds des Nations unies pour l'enfance

UNITA Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola

UNJCI Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire

UNMIL *United Nations Mission in Liberia*

UNMIS *United Nations Mission in Sudan*

UNOCI *United Nations Operation in Côte d'Ivoire*

UPC Union des populations du Cameroun

URSS Union des républiques socialistes soviétiques

UTEXI Union des textiles ivoiriens

XTU *Xiangtan University*

ZANU *Zimbabwe African National Union*

ZAP Zone administrative et politique (Yamoussoukro)

ZAPU *Zimbabwe African People's Union*

ZES Zone économique spéciale

ZJNU *Zhejiang Normal University*

3. Expressions et termes chinois

Ā bǐ ràng 阿比让 : Abidjan

Bà 霸 : « Desposte » ou « Dominer »

Bī shàng liáng shān 逼上梁山 : La nécessité n'a pas de loi

Chéng yǔ 成語 : Proverbe

Chìjiǎo yīshēng 赤脚医生 : « Médecins aux pieds nus »

Duì niú tán qín 对牛弹琴 : Parler à un mur

Fēi hépíng fāngshì 非和平方式 : Moyens non pacifiques

Fùqiáng 富强 : « Pays prospère et puissant »

Fù zérèn de dàguó wàijiāo 负责任的大国外交 : Diplomatie/doctrine d'une grande puissance responsable

Gāo gē měng jìn 高歌猛进 : Avancer avec une grande volonté

Guānxì 关系 : Réseau personnel et/ou professionnel

Hǎiguī 海龟 : Élite chinoise diplômée à l'étranger et revenant en Chine

Hàn yǔ 汉语 : Mandarin (langue chinoise)

Héhé wénhuà 和合文化 : Promouvoir la culture de l'harmonie et de la coopération

Héxié shèhuì 和谐社会 : « Société harmonieuse »

Huáqiáo 华侨 : Chinois d'outre-mer

Huáqiáo zài ā bǐ ràng 华侨在阿比让 : Chinois d'outre-mer à Abidjan

Huáqiáo zài fēizhōu 华侨在非洲 : Chinois d'outre-mer en Afrique

Huíguó Fúwù 回国服务 : Rentrer et/pour servir le pays

Huǒbàn guānxì 伙伴关系 : Partenariat diplomatique

Kētèdíwǎ 科特迪瓦 : Côte d'Ivoire

Kēxué fāzhǎn 科学发展 : « Développement scientifique »

Kǔ lì 苦力 : Coolie

Mín běn 民本 : Doctrine homonyme

Ruǎn shílì 软实力 : *Soft power*

Shuāngyíng 双赢 : Gagnant-Gagnant

Wàishāng 外商 : Commerçants étrangers ; blessures

Wèiguó Fúwù 为国服务 : Servir le pays depuis l'étranger

Wèijiā Fúwù 为家服务 : Servir la maison depuis l'étranger

Xīyǎ fēizhōu 西亚非洲 : Asie occidentale et Afrique (revue)

Zhànlüè kōngjiān 战略空间 : Espace stratégique

Zhōngguó zài fēizhōu dì dìyuán zhèngzhì 中国在非洲的地缘政治 : Géopolitique de la Chine en Afrique

Zhōng Jiè 中介 : Agences (recrutant des candidats à l'émigration)

Zǒu chūqù 走出去: « Sortez »

4. Introduction

« La pratique est l'unique critère de vérification de la vérité » affirmait Deng Xiaoping en 1978, et c'est bien là l'essentiel à retenir. Résolument empirique, basée sur des études de terrain et sur les informations et données recueillies sur le territoire ivoirien et plus particulièrement abidjanais, cette recherche présente *de facto* des lacunes, des imperfections et des imprécisions. Du fait de l'auteur, de la situation politique, du manque de moyens (financiers et matériels[1]) ou du sujet lui-même, qui se veut exploratoire, ces défauts sont dans une certaine mesure explicables, légitimes et liés à tout travail de recherche. Les objets d'étude, qu'ils soient étatiques (Chine, Côte d'Ivoire et États africains), sociaux (les ressortissants et les « communautés chinoises » en Côte d'Ivoire, la population ivoirienne), économiques (aide publique au développement, échanges commerciaux, entreprises chinoises et sociétés de droit ivoirien, investissements) ou humains (acteurs chinois et ivoiriens) ont, dans la majorité des cas, été problématisés et analysés selon des méthodologies qualitatives.

Dans ce cadre, et alors qu'une neutralité axiologique est recherchée, pour ne pas dire souhaitable, une thèse se veut également un support par lequel sont émaillés des jugements de valeur, des prises de position, des arguments personnels. C'est ainsi que nous voyons cette étude exploratoire consacrée à deux États, la Chine et la Côte d'Ivoire, dans leurs environnements respectifs (Asie et Afrique), dans leur environnement commun (la relation sino-ivoirienne et la coopération afférente) et finalement dans le cadre prédéfini et impersonnel qu'est la thématique Chine-Afrique. Entre impressionnisme et logique, entre économie et géopolitique, la méthodologie de cette recherche est plurielle, et il convient avant tout de donner des informations sur le type d'enquêtes – ou études de terrain – réalisées.

Premièrement, si les méthodes (ou méthodologies) géopolitiques et géographiques sont respectées, de nombreux emprunts à différentes sciences sociales permettent une meilleure circonscription des sujets et leur examen, la première partie consacrée aux acteurs de la relation sino-ivoirienne étant le meilleur exemple de cette pluridisciplinarité partiellement recherchée.

De fait, l'observation – en tant que pratique sociale – est omniprésente. Effectuée tout au long du doctorat par la veille électronique et papier, cette démarche prend son véritable sens lors des recherches empiriques. L'expérience directe, induite par l'observation, permet effectivement d'interpréter et d'apprécier les contextes prévalant et entourant l'objet scientifique, l'objet de la recherche. Elle est indispensable au processus géographique et notamment cartographique (Chapitre I), mais également au plan personnel, car permettant l'élaboration de cartes mentales où sont mis en exergue les « marqueurs spatiaux » indissociables et connus des géographes.

Autre outil utilisé, l'analyse des discours (écrits et oraux, en amont, sur le terrain, en aval) est nécessaire compte tenu des limites induites par l'observation. Cette analyse contribue à pallier et complète les entretiens effectués durant les terrains ivoiriens. Ces derniers peuvent néanmoins poser certains problèmes, devant être contextualisés (en fonction de l'individu interrogé, du lieu, du contexte politique et social, de la langue…) et pouvant être détournés et manipulés. Ce fut parfois le cas, notamment au ministère des Affaires étrangères ivoirien lors des études de terrain de 2009 et 2010. Afin de ne pas répondre aux questions posées – qui, semble-t-il, dérangeaient l'interlocuteur –, de fortes suspicions et des attaques verbales furent tentées par un diplomate du Département Asie.

[1] Une étude de terrain en Chine et des déplacements plus nombreux en Côte d'Ivoire (dans le temps et dans l'espace) auraient été envisageables et nécessaires avec ces financements.

Son cas n'est pas isolé, mais ce fut le plus représentatif. Avec du recul, il apparaît évident qu'un certain nombre d'acteurs ait, par jeu, par indifférence, par désintérêt, par orgueil ou par ignorance, tenté d'altérer l'entretien, de se mettre en scène par divers procédés et/ou de mentir, tout simplement. Toutefois, la majorité des entretiens s'est convenablement déroulée, une majorité d'individus n'ayant aucune raison de fabuler ou d'enjoliver la réalité. S'il s'agit ici principalement d'Ivoiriennes et d'Ivoiriens, il peut également s'agir de ressortissants chinois. Enfin, plus le protagoniste interrogé se place ou est placé dans une posture, un statut supérieur (économistes, avocat, politiques ou diplomates) à l'Ivoirien « lambda », plus sa maîtrise de la communication orale est effective. À cet effet, dans un souci de simplification et de synthèse, une liste des entretiens est proposée en annexe (Annexe IV).

Dans la première partie, puisque la méthodologie choisie est essentiellement qualitative et monographique, les recherches portent sur l'identification de lieux, d'objets ou d'acteurs. C'est également le cas pour le troisième chapitre (Deuxième partie). De fait, la partie liminaire ne rend que peu compte des actions de la « Chine » – comprise ou vue comme l'État chinois et ses représentants, ses officiels. Elle est spécifiquement orientée vers ces Chinois présents en Côte d'Ivoire, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Le chapitre premier, relatif aux « présences » chinoises à Abidjan, sur plusieurs territoires (ou communes), porte effectivement sur des lieux identifiés comme étant « chinois », partiellement « sinisés », et plus vraisemblablement où l'implantation chinoise, d'acteurs chinois et donc de *Huáqiáo* (se reporter à Expressions et termes chinois) est visible, représentative et effective. Ces lieux et ces territoires sont porteurs de représentations qu'il convient d'intégrer à la suite de la description analytique des ancrages spatiaux chinois à Abidjan, territoire de prédilection de ces acteurs et des recherches, des études de terrain.

L'analyse des discours – limitée par l'individu interrogé ou par notre capacité à la compréhension – peut fort heureusement s'élargir à des supports non oraux, ou non écrits d'ailleurs. Il s'agit de l'image, de la photographie ou du dessin. Utiles dans la définition et la représentation d'éléments immobiliers et mobiliers (du bâtiment à la marchandise chinoise), ils se révèlent pertinents dans l'étude des représentations (Chapitre II). Selon notre regard, ces images collectives, impressives, ne sont pas limitées aux seuls Ivoiriens et Chinois, mais se développent *a fortiori* au sein des anciennes puissances coloniales, en France notamment, et entre les groupes ou les communautés d'acteurs subjectivement répertoriés et classés. Subjectivement n'est d'ailleurs pas le terme adéquat, puisque les dizaines de ressortissants chinois rencontrés et interrogés (Annexes II et III) se définissent volontairement et régulièrement comme faisant partie intégrante de tel groupe ou de telle communauté économique et sociale. La vocation du deuxième chapitre est de mettre en perspective la pluralité des représentations liée aux « derniers » migrants économiques en Côte d'Ivoire. Les enjeux, induits par leur(s) présence(s), ne peuvent être analysés selon une grille binaire où avantages et inconvénients se croisent. Ils le sont davantage *via* une description analytique dans laquelle l'« envers du décor », où s'enchevêtrent conflits, scandales et rivalités, est ainsi proposé dans un cadre plus global ayant trait à l'éventuelle intégration, et plus certainement au dynamisme et à la diversité de ces structures migratoires principalement limitées à la capitale économique, Abidjan.

Malgré les limites afférentes, ce panorama, le plus précis possible, aborde par ailleurs plusieurs perspectives corrélatives à la problématique de cette première partie, qui a donc trait aux présences chinoises en Côte d'Ivoire et à Abidjan, ce faisceau diversifié d'acteurs et d'activités. Ces prismes, multiscalaires, sont autant orientés vers les conditions d'émigration que d'accueil. Ils doivent permettre d'intégrer le « pourquoi », le « où » et le « comment », le « quand » étant déjà partiellement décrit à travers les réponses données dans les questionnaires sino-français proposés à plusieurs dizaines d'acteurs chinois (Annexe I). Ces présences ne sont pas uniquement liées au territoire ivoirien ou au sein des États africains,

mais sont également « indirectes ». Ainsi, ces présences chinoises indirectes font référence aux nouvelles institutions et aux organismes de pouvoir et scientifiques que constituent les *Think Tanks* et les instituts de recherche. D'autres acteurs subétatiques sont non seulement connexes à ces formes de présences, mais, surtout, aux relations sino-africaines et sino-ivoiriennes. Les provinces et les jumelages ont, par les réformes endogènes chinoises et les moyens accrus attribués par le gouvernement central, acquis des prérogatives substantielles, faisant évoluer leur statut de figurants à celui d'acteurs de premier plan. La relation Abidjan-Tianjin figure parmi les multiples exemples de ces coopérations – non étatiques – sino-africaines. Cette montée en puissance est notamment perceptible dans les nouvelles orientations données par le CNP (Congrès national du peuple) depuis 1994, année de la création de la banque d'import-export chinoise – l'*Exim Bank of China* – qui finance et qui est devenue le premier bailleur de nombreux États africains. La Côte d'Ivoire est, en cela, représentative de ce changement de paradigme dans l'aide publique au développement internationale, l'APD. C'est donc l'objet de la deuxième partie.

À ce stade, une question reste en suspens. Avant d'aborder cette coopération bilatérale sino-ivoirienne, pilier ou socle analytique général de la thèse, il semble nécessaire de poser et de répondre à cette formule interrogative, essentielle : pourquoi la Côte d'Ivoire ?

Objectivement et dans un premier temps, la République de Côte d'Ivoire (RCI, se reporter à Abréviations, acronymes et siglaisons) et par conséquent le territoire ivoirien, n'offrent pas l'ensemble des éléments et des facteurs répondant à l'intérêt d'une recherche sino-africaine. C'est un État francophone situé en Afrique de l'Ouest, or cette région ne figure pas parmi les aires géographiques africaines échangeant, commerçant et possédant les relations les plus importantes avec la Chine populaire. D'autre part, le faible nombre de migrants chinois, la récence des relations bilatérales (1983), la place congrue de cet État dans le « grand jeu » Chine-Afrique – et non pas chinafrique – en termes de flux commerciaux et d'investissements sont plusieurs facteurs limitant l'intérêt du choix porté envers cet « acteur ». Selon cette posture fréquemment adoptée par le corps journalistique, par des éventuels « spécialistes » de la Chine ou du continent, par des économistes, des chercheurs en relations internationales et en sciences politiques ayant publié sur le vaste sujet que représente la « Chine-Afrique », il aurait fallu opter pour l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Angola ou le Soudan du Nord, voire, pour une recherche globale à l'échelle régionale, celle de l'Afrique subsaharienne. S'il n'en est rien, les raisons sont nombreuses et ne peuvent, présentement, être toutes dévoilées et décrites dans le détail.

Nous retenons néanmoins cinq critères qui permettent de « légitimer » ce choix ivoirien. Le premier a trait à la place de la RCI au sein des organisations sous-régionales, l'UEMOA et la CEDEAO (Union économique et monétaire ouest-africaine ; Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). En 2012, la Côte d'Ivoire représente ainsi 31 % du PIB (Produit intérieur brut) de l'UEMOA et 5,89 % de la CEDEAO. Outre ce critère ou indicateur économique, il est envisageable d'évoquer la puissance démographique que constitue la Côte d'Ivoire dans son environnement géographique : 20,3 % de la population de l'UEMOA et 6,5 % de la CEDEAO est ivoirienne. En 2011, ce territoire a par ailleurs reçu environ 17 % et 2,14 % des flux d'IDE (Investissement direct à l'étranger) de l'UEMOA et de la CEDEAO et représente un peu moins de 10 % et de 6 % de la superficie des deux organisations ouest-africaines. Conjuguées aux infrastructures ivoiriennes, dont le port autonome d'Abidjan (PAA), premier *hub* régional avec environ 23 millions de tonnes annuelles (10 pour Dakar), ces données mettent en exergue le poids économique et par conséquent politique ivoirien au sein de la région ouest-africaine, où les « concurrents » nigérian ou ghanéen bénéficient d'autres avantages comparatifs : sa population – son marché intérieur – et ses exportations pétrolières pour l'un, sa stabilité économique pour l'autre. De fait, la Côte d'Ivoire est la puissance francophone ouest-africaine, et ce, malgré la « crise »

économique, sociale et politique débutée en 1993-1994 après le décès de Félix Houphouët-Boigny.

Le deuxième critère retenu et participant à promouvoir ce choix est autant lié à ce statut de puissance régionale qu'à l'enchevêtrement des facteurs historiques, politiques, économiques ou sociaux. Puissance émergente à l'horizon 2020 selon l'actuel président Ouattara, la RCI revient de loin et son histoire, récente puisqu'indépendante en 1960, est nécessaire à l'étude de cet État et de cette région. Cet élément n'entrant pas directement en compte dans notre analyse, il est nécessaire de préciser ici que les enjeux géopolitiques de la Chine en Côte d'Ivoire sont interdépendants des « champs géographiques et politiques » induits, soit la Chine et la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, les pages suivantes n'abordent que peu fréquemment les deux États susmentionnés, mais ceux-ci sont, en filigrane, omniprésents. Il ne s'agit donc pas de détailler la politique et la géopolitique internes de ces acteurs étatiques, mais bien de les confronter et de les analyser à travers le prisme de leurs relations bilatérales, et davantage.

État francophone possédant deux continuités territoriales avec des voisins anglophones (Liberia et Ghana, Carte I), la Côte d'Ivoire houphouëtiste n'a que tardivement reconnu la Chine populaire, contrairement à d'autres États déjà étudiés (Mali et Mauritanie notamment ; Aurégan, 2011/2). En excluant les territoires ouest-africains ayant joué le double jeu sino-taïwanais, soit des « deux Chines », la RCI est le partenaire le plus récent de Beijing. Le communiqué établissant ces relations étant conjointement signées en 1983, le 2 mars, ce fait intéresse directement notre processus de décision. Les deuxièmes et troisièmes critères, connexes et indissociables du premier ou du quatrième, sont donc relatifs aux enjeux géopolitiques internes et externes, et à cette reconnaissance tardive. En cela, la Côte d'Ivoire est un – autre – excellent sujet d'étude de cette relation sino-africaine dans laquelle le Mali, la Mauritanie, le Sénégal (Aurégan, 2011/1 et 2011/2) et le Burkina Faso (Carte II et Annexe XXVIII) furent abordés.

Partiellement introduits, ces éléments comparatifs entre ces États ouest-africains francophones et leurs relations à la Chine populaire peuvent contribuer à augmenter l'intérêt du « cas » ivoirien qui, signalons-le dès à présent, forme, par de nombreux aspects, une synthèse de la coopération et de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest francophone. En définitive, la Côte d'Ivoire constitue la poursuite de plusieurs années de recherche au sein de cette aire géographique. Le quatrième facteur ou critère permet un changement d'échelle, largement usité dans les quatre parties, et replace cette relation sino-ivoirienne vis-à-vis du contexte endogène ivoirien : en trois mots, la crise ivoirienne.

La géopolitique universitaire est définie comme l'étude des enjeux territoriaux et des rivalités de pouvoirs – sur du ou des territoires, il s'entend. Ainsi, au sein des territoires ivoirien, ouest-africain et finalement africain, l'analyse de ces enjeux, dans cette perspective Chine-Côte d'Ivoire, se fera autant *via* ce contexte ivoirien qu'à travers la coopération territorialisée bilatérale, et plus globalement, le changement de paradigme géopolitique et économique qu'impose la « présence » accrue et progressive de la Chine, de ses entreprises, de ses acteurs officiels comme diasporiques. Chacune des quatre parties détient ses spécificités analytiques et géographiques, car la première emprunte à la géographie humaine et sociale, la deuxième à la géographie économique, la troisième à de nombreuses sous-disciplines géographiques, voire, à l'histoire (Chapitre V), et la quatrième, à la géographie économique encore, mais surtout politique, ou géopolitique. Certes, il ne sera pas question d'analyser explicitement la « crise » ivoirienne, ses tenants, ses aboutissants, ses temps forts et le(s) jeu(x) d'acteurs impliqués dans ce conflit aux multiples corollaires et amplement analysé par ailleurs (Bouquet, 2008). En revanche, en s'appuyant sur la chronologie des évènements post-1983 (reconnaissance et PAS du FMI), post-1993 (décès de Houphouët-

Boigny) et post-2002 (tentative de coup d'État de septembre), il est nécessaire de « déconstruire » la relation sino-ivoirienne, la coopération afférente, les déplacements du personnel de la représentation diplomatique locale, l'hypothétique parti pris chinois et de ce fait, les discours de Beijing et de l'Ambassade de la RPC (République populaire de Chine) en Côte d'Ivoire.

Le cinquième et dernier critère synthétise – autant qu'il ouvre cette fenêtre analytique donnant sur ce terrain confrontationnel et lié à la coopération qu'est – la relation bilatérale sino-ivoirienne. Autrement dit, malgré la récence des rapports, de l'anticommunisme affiché et assumé des gouvernements houphouëtistes (1960-1993) et par conséquent de la présence de Taïwanais jusqu'en 1983, de la relative marginalité de l'Afrique de l'Ouest – hors Nigeria – dans cette thématique Chine-Afrique, du contexte prévalant jusqu'en avril 2011, de la prépondérance des intérêts français ou de la « communauté d'origine libanaise » dans l'économie ivoirienne, force est de constater la progression de la coopération, des investissements chinois, des échanges commerciaux, du nombre de visites officielles et « privées » et finalement, de l'importance paradoxale des centaines de ressortissants chinois installés à Abidjan, ces *Huáqiáo zài ā bǐ ràng*.

Cette thèse, *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*, est le résultat d'une profonde analyse des relations sino-ivoiriennes, au sens large, et effectuée lors des cinq années de Doctorat, mais également comme l'aboutissement d'une réflexion plus globale. Elle conclut ainsi sept années d'étude (Carte II) avec ces terrains effectués lors du Master Recherche à l'Institut français de géopolitique. Ces derniers permettent d'apporter plusieurs éléments de comparaison et un certain recul, bien que leurs objets (Sénégal, Mali et Mauritanie) ne soient pas directement inclus dans cette recherche. Il est parfois nécessaire de changer d'échelle pour mieux étudier, intégrer et exposer les spécificités de cette relation entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Par essence, par nature, une relation bilatérale – entre deux États il s'entend – se veut riche et diversifiée, complexe, mouvante et avant tout portée par des acteurs. Ces derniers, aussi pragmatiques soient-ils, peuvent contribuer ou être la cause de rivalités de pouvoirs, de conflits. Dans le cas présent, il s'agira essentiellement de divergences, d'antagonismes culturels, sociaux ou économiques. S'il existe, en Afrique subsaharienne, des rivalités de pouvoirs sino-africaines, elles se limitent principalement à des espaces géographiques et économiques (voire politiques) limités. De fait, les manifestations, les grèves, les images collectives, les incidents diplomatiques, les enlèvements et même l'assassinat de ressortissants chinois n'entachent que peu ou prou ces rapports. Toutefois, l'ensemble de ces faits permet des interrogations, mais surtout des réponses : c'est *in fine* l'intérêt majeur de cette recherche. Ces réponses et ces analyses exigent d'ailleurs un ensemble de données, d'informations et de documents. Et c'est ici que réside la principale difficulté.

Dans cette période 2009-2011, la Côte d'Ivoire reste un terrain difficile et exigeant, la géopolitique interne de cet État étant profondément liée à sa géopolitique externe, et vice-versa. Étudier dans un État en crise est donc un paramètre à prendre en compte : entretiens, déplacements et représentations sont ici de réels freins scientifiques. Des termes tels que méfiance, soupçons, amalgames, opacité et mensonges ont reflété certaines pensées après plusieurs entretiens. Il est d'ailleurs étonnant et symptomatique de n'avoir obtenu aucune information et rendez-vous auprès de l'Ambassade chinoise – seul un membre du Bureau économique et commercial a accepté de répondre aux requêtes. Ce terrain présente donc des obstacles. Certes, les études de terrain effectuées en Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Mali et Burkina Faso) ont également fait l'objet, à certains moments, de réticences et notamment dans les domaines du pétrole (Mali), de la Défense (Mauritanie) ou aux Affaires étrangères (Sénégal). Si la République de Côte d'Ivoire n'est ni le Nigeria, ni un État failli, les rétentions d'informations, le mutisme, la désinformation, des formes d'intimidations ou

l'affirmation de connivence avec le gouvernement français sont plusieurs faits et entraves observés lors des études de terrain effectuées sur le territoire ivoirien (Annexe IV).

Une autre difficulté, qui est autant une force qu'une faiblesse, réside dans l'absence de bibliographie spécifique à la relation sino-ivoirienne. Un unique document (Séka et Kouakou Kouadio, 2008) évoque effectivement ce rapport bilatéral, et seulement pour les années précédant sa publication par le Consortium pour la recherche économique en Afrique, soit avant 2008. En revanche, cette bibliographie quasi inexistante pour la thématique Chine-Côte d'Ivoire doit être mise en comparaison de l'abondante liste d'articles, d'articles scientifiques, d'ouvrages et de réactions ayant trait à la Chine-Afrique, au rapport global sino-africain. Lorsque c'est envisageable, cette recherche se positionne par rapport à l'existant, soit, les articles et les ouvrages considérés comme les plus pertinents, placés en bibliographie. On peut retrouver, dans cette dernière et pour partie, des éléments d'analyse correspondant (ou applicables) au cas ivoirien. Cela confirme tout l'intérêt porté envers les études de terrain, ces recherches empiriques d'où proviennent la majorité des informations et des données.

Avant de mentionner les principaux objectifs de cette recherche, il semble nécessaire de préciser certains points. De fait, un certain nombre de questions ne trouveront pas de réponses, un certain nombre de thématiques ne seront pas soulevées, ne seront pas analysées, et plusieurs termes ou expressions méritent, si ce n'est une définition, un éclairage particulier.

L'APD, l'aide publique au développement, est une expression parfois utilisée à tort dans cette recherche puisque la Chine, en tant que bailleur, ne définit pas son aide comme APD, mais préfère utiliser les termes « aide » ou « solidarité ». En revanche, selon le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (CAD de l'OCDE), l'APD possède une signification bien précise. Ce sont effectivement :

> « tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales, et qui répondent aux critères suivants : i. Émaner d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ; et ii. Sachant que chaque opération doit en outre : a) avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ; et b) être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 pour cent) »[2].

Pour plus de facilités et de compréhension, dans un souci de comparaison également, l'aide chinoise est donc très fréquemment nommée « APD ». De fait, sont compris ou intégrés dans l'aide chinoise les dons, les prêts sans intérêts et les prêts concessionnels. Ces derniers sont des prêts avec intérêts – s'étalant sur une période décrite dans l'accord de coopération. S'ils ne sont pas forcément les plus fréquents, les prêts concessionnels sont souvent les plus importants (montants) et les plus médiatisés puisqu'ils financent des infrastructures visibles et conséquentes. Ces trois composantes de l'APD forment ce qu'il est convenu de nommer le *package deal* chinois, soit un paquet d'éléments financiers ou socio-économiques caractérisant l'aide chinoise en Afrique. Dans ce même ordre d'idée, il convient de s'arrêter sur les termes « aide liée » et « coopération ».

Toujours selon l'OCDE, l'aide liée représente des « dons ou des prêts d'origine publique servant à financer des achats de biens et services dans le seul pays donneur ou dans un groupe de pays qui ne comprend pas la quasi-totalité des pays bénéficiaires ». Si les États

[2] *Aide publique au développement : définition et champ couvert*, OECD.org, http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm#Definition

membres du CAD et de l'Union européenne (UE) se sont engagés à faire disparaitre cette aide liée depuis 2002, soit délier l'aide communautaire et bilatérale, il subsiste bien une pratique de cette aide permettant à l'État ou à l'organisation donateur de faire des retours sur investissements conséquents. La Chine, qui n'est pas membre du CAD et qui n'est soumise à aucune politique en la matière, apprécie particulièrement cette aide liée qui lui permet d'imposer ses groupes et ses entreprises dans les accords de coopération bilatéraux. Pour la Chine (en Côte d'Ivoire), le retour est d'environ 70 % : les trois quarts du montant accordé reviennent sous diverses formes à l'État donateur, la partie chinoise.

Quant à la coopération sino-africaine et sino-ivoirienne, si la définition communément admise est bien de « coopérer, de collaborer à une action commune », celle employée dans les pages suivantes est quelque peu différente. La coopération, sino-ivoirienne en particulier, intègre l'APD, les investissements publics chinois, les activités de la représentation diplomatique chinoise, soit l'Ambassade qui peut octroyer des dons et des prêts, et finalement les cogestions – ou *joint venture* – qui sont des investissements publics, étatiques ou subétatiques.

Il semble également nécessaire de définir, brièvement, les investissements et les IDE. Les investissements directs à l'étranger émanent de firmes ou de groupes internationaux, soit des multinationales. Publics ou privés, ces derniers investissent généralement dans une filiale et sur un territoire étranger – au pays d'origine du groupe. Pour la Chine, la difficulté réside autant dans la définition de « public », que dans celle de « privé(e) », et ainsi de l'origine exacte de l'IDE. Par souci de simplification, les IDE seront l'ensemble des investissements réalisés par les entreprises et les groupes chinois, *a fortiori* lorsqu'ils sont semi-privés. Les cogestions sino-ivoiriennes sont donc partiellement intégrées, mais parfois dissociées puisque représentant des acteurs à part entière de la relation globale sino-ivoirienne. Parfois également, les investissements chinois sont mis entre guillemets, indiquant en filigrane la difficulté de compartimenter l'APD des IDE, et vice-versa.

D'autres acteurs et opérateurs économiques sont présents en Côte d'Ivoire, il s'agit de sociétés, d'entreprises sous tutelle centrale (ETC) ou locale (ETL), et finalement d'entreprises de droit ivoirien à capitaux chinois.

La centaine d'entreprises chinoises sous la tutelle directe du gouvernement – ou entreprises sous tutelle centrale pour plus de simplicité –, objet d'un article de Thierry Pairault (2013), « détiennent en moyenne 80 % du stock d'investissement direct chinois à l'étranger ». En reprenant la définition de la Commission européenne adaptée par Thierry Pairault, une ETC est donc :

> « toute entreprise sur laquelle les pouvoirs publics […] peuvent exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété, de la participation financière ou des règles qui la régissent ».

Quelle est, de ce fait, la différence avec les ETL ? Les entreprises sous tutelle locale, malgré le flou entourant leur définition, sont vues comme ces entreprises sous influence dominante d'une province ou d'une collectivité locale. De fait, nous privilégions l'échelon provincial, parfois intégré dans l'analyse puisque du Guangdong au Heilongjiang, les provinces, les municipalités et les régions administratives spéciales investissent toutes et de plus en plus sur le continent africain. Le Henan et Tianjin sont particulièrement bien représentés, possédant des relations privilégiées avec la Côte d'Ivoire, mais pour des raisons très différentes. Dans les deux cas, les ETC et les ETL, comme l'*Exim Bank of China* d'ailleurs, agissent selon nous comme les bras séculiers de l'État ou de provinces : de fait, elles agissent pour les intérêts de la « Chine ».

En outre, si les relations étatiques sont les plus fréquentes, les plus analysées, il existe bien des relations et des rapports à des échelles plus fines, soit entre communes ivoiriennes et villes-préfectures chinoises, ou entre Abidjan et Tianjin par exemple. Ces jumelages sont donc une autre forme de coopération décentralisée sino-africaine et sino-ivoirienne. Enfin, des acteurs ou des opérateurs économiques de nationalité chinoise investissement « directement » en Côte d'Ivoire et créent, à cet effet, des entreprises de droit ivoirien dont les capitaux sont majoritairement ou entièrement d'origine chinoise. En général, le terme « entreprise » est préféré à « société », qui limite le champ d'action de l'entrepreneur : ce dernier, s'il est individuel, n'est pas soumis à l'adoption d'un statut de société. Bien que les « établissements » chinois soient majoritaires et inscrits en tant que sociétés à responsabilité limitée (SARL) et anonymes (SA), ils seront – paradoxalement, mais toujours dans ce souci de simplification – nommés « entreprises ».

Les investissements réalisés par ces ETC, voire par les ETL et certaines personnes physiques, sont donc des IDE que l'on peut inclure dans l'APD…

Aussi vagues soient-elles, ces quelques définitions économiques ne doivent pas induire en erreur. La géopolitique et plus globalement la géographie sont bien les disciplines permettant l'analyse des données, des informations, des représentations et des discours, des éléments historiques et *in fine* économiques sélectionnés ou obtenus dans le cadre des études de terrain effectuées en Côte d'Ivoire ou en Afrique de l'Ouest. Bien que les concepts ne soient jamais explicitement introduits, la conflictualité, l'espace, la mondialité et l'impérialité, dans une certaine mesure, sont parmi les principales notions géopolitiques et les principaux supports théoriques dont nous nous servons tout au long des parties et des chapitres. C'est pour cette raison que de nombreux termes géographiques et géopolitiques parsèment l'analyse. Liés à la recherche proprement dite, ils peuvent être d'ordre territorial (espace, centre-périphérie, échelle, enclave, polarisation, transnational, multiscalaire, mondialité, mondialisation ou globalisation, Centre, répartition inégale, représentation spatiale, etc.), économique – d'où la géographie économique – (*package deals*, niche économique, *cluster*, volumes et flux, *dumping* éventuellement, marchandises et produits plus certainement, *free rider*, donateur et récipiendaire, etc.), et géopolitique – d'où également la géographie politique – (configuration, paradigme, stratégies, influences, représentations et contre-représentations, conflits, rivalités de pouvoirs, antagonismes, point d'achoppement, enjeux, hétérodoxe, glissement, pouvoir, enchevêtrement, asymétrie, etc.). Un terme est absent, celui de frontières.

Avant tout, « ces trois disciplines » et le vocable qui leur est affecté doivent rendre compte de la nature intrasèque de cette thèse orientée vers les relations sino-ivoiriennes : aux frontières de la géographie, de l'économie et de la géopolitique, l'ambition est d'analyser au mieux, qualitativement, ce maelstrom de facteurs et d'éléments inhérents aux rapports économiques, diplomatiques, politiques et géopolitiques entre deux États éloignés de 12 000 kilomètres. Ensuite, si les frontières en tant que telles ne sont pas introduites ou analysées d'un point de vue géopolitique, nous évoquons pourtant, en filigrane, les frontières de la Chine-Afrique et certaines frontières territoriales : celles de la géographie africaine, asiatique et chinoise, d'Abidjan (communes et quartiers), etc. Enfin, les représentations peuvent être interprétées comme des frontières virtuelles, communes ou individuelles, et il en sera particulièrement question dans la première partie, mais également dans la dernière, consacrée à l'analyse discursive, à la relation économique et géopolitique sino-ivoirienne. Pour ces dernières, le territoire ivoirien peut parfois être considéré comme fragmenté, divisé en plusieurs aires, dont le Nord (partie septentrionale) et le Sud (méridionale).

Bien qu'elles ne soient pas réellement indispensables et vues comme fondamentales, les théories des relations internationales méritent que l'on s'y arrête compendieusement.

Si plusieurs écoles de pensée existent, aucune n'est retenue *in extenso*. En revanche, des éléments divers peuvent être extraits, dont les agents ou acteurs du constructivisme, le système international *a priori* pacifique du fonctionnalisme et l'intégration régionale du néo-fonctionnalisme, la dépendance de la théorie homonyme, l'altermondialisme, le réalisme et l'importance de l'État, le pacifisme de l'idéalisme, et finalement, un certain nombre d'arguments dits marxistes (interdépendances, asymétries, rôle des classes dirigeantes, inégalité et exploitation, puissance, compétition et rivalités, etc.).

En revanche, nous ne voyons pas le libéralisme et l'institutionnalisme néolibéral apporter des réponses concrètes et sensées, encore que les acteurs non étatiques et les institutions jouent un rôle de plus en plus important, de plus en plus efficient dans les relations internationales. Pour conclure sur ce sujet, l'État est l'acteur principal et à privilégier, et la multipolarisation est vers quoi tendent ces relations internationales largement obscurcies par certains ouvrages dont il ne sera pas question de faire l'éloge (Huntington).

En poursuivant sur ces ouvrages sur lesquels nous ne nous appuyons pas, celui de Michel Beuret et de Serge Michel (2008) est éclairant. En imposant au regard du lecteur le terme « Chinafrique », il renvoie – notamment pour les francophones – à son pendant « Françafrique » et insinue un certain nombre d'éléments subjectifs bien connus et développés, particulièrement, par François-Xavier Vershave. Une citation valant parfois mieux que de longs développements, voici ce que dit Thierry Pairault à propos de cet ouvrage, qui :

> « renvoie *ipso facto* le lecteur à un référentiel franco-français [,] qui l'enferme dans une vision pré-calibrée des relations avec l'Afrique et le détourne d'une évaluation objective de la présence chinoise sur ce continent » (Pairault, 2013).

Frappant et éclairant, cet exemple n'est aucunement isolé. Là encore, les représentations jouent à plein et jouent finalement leur rôle. Induites par les présences chinoises (Chapitre II), elles sont essentielles et concernent autant les Ivoiriens, les acteurs exogènes (France notamment) que les acteurs chinois installés à Abidjan et en Côte d'Ivoire. Nous y reviendrons. Avant cela, il est nécessaire de reprendre un certain « recul » et d'indiquer quelques facteurs ou idées générales propres à l'analyse.

Tout d'abord, l'approche relative à la « géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire » ne peut se faire qu'à travers différents niveaux d'analyse spatiale, d'où son caractère multiscalaire. Ainsi, un déroulement ou un développement qui se veut « logique » a été tenté et est donc proposé. La première partie, partant de l'échelle abidjanaise, se conclut par une comparaison des coopérations décentralisées (jumelages) et par ces autres acteurs de la relation sino-ivoirienne et sino-africaine, parfois situés sur le continent africain, parfois en Chine (instituts de recherche et *Think Tanks*). La deuxième partie réitère partiellement ce jeu d'échelles puisque le chapitre III exprime la coopération bilatérale et sa composition sur le territoire ivoirien, ou plus précisément, dans les secteurs et domaines relatifs à cette coopération alors que le chapitre suivant aborde autant la comparaison Chine-Taïwan-CAD-France que la déconstruction des schèmes de l'APD chinoise en Afrique, *a fortiori* situés en Chine. En repartant de l'échelle ivoirienne jusqu'à l'africaine et en passant par la chinoise, la troisième partie explore les enjeux économiques, politiques et historiques engendrés par ce rapport précis puis global sino-ivoirien et sino-africain. C'est, en quelque sorte, une indispensable remise en contexte du sujet et une approche non inclusive de l'objet de la recherche. Enfin, la quatrième partie entreprend l'analyse multiscalaire, une fois de plus, des relations économiques et politiques sino-ivoiriennes, à travers les entreprises, les cogestions et les opérateurs économiques présents en Côte d'Ivoire, à travers les investissements et les échanges commerciaux, à travers la coopération bilatérale et ses acteurs, les leaders politiques

ivoiriens ou encore, d'un point de vue de l'historicité des relations – au « continuum disséqué ».

Dans ce « grand jeu » Chine-Afrique, la Côte d'Ivoire est un acteur passif et actif, et l'État y a un rôle central, bien que nous ne souhaitions pas réduire la politique ou la géopolitique à ce seul échelon, ce qui constituerait une erreur en soi. Ces relations bilatérales sont complémentaires et antithétiques, et il est nécessaire, pour ne pas dire obligatoire, d'avoir une vision dialectique du phénomène partiel (Côte d'Ivoire) et global (Afrique), à l'image de ce qu'Élisée Reclus avait du système colonial. Par ailleurs, deux aspects *sui generis* sont interdépendants : la Chine en Afrique, et la relation sino-ivoirienne au sein de ce « système » Chine-Afrique : la Côte d'Ivoire, une « marge » de la relation sino-africaine permettant de comprendre les mutations à l'œuvre sur le continent africain ?

Selon nous, depuis le « retour » de la Chine en Afrique au milieu des années 1990, le changement de paradigme économique et géopolitique est non seulement effectif, mais évident. Effectivement, outre les effets économiques qu'ils produisent (Deuxième partie et Chapitre V, A), c'est bien à un reclassement géopolitique africain que l'on assiste (Chapitre V, B). À cet égard, l'ouverture du continent, en général, s'oppose au repli hégélien et il s'agit d'évoquer cette nouvelle phase de globalisation africaine entrainée par le commerce, les investissements et les relations politiques entre Pékin et les capitales endogènes. Bien que le primat de l'économie sur le politique ne soit pas l'angle recherché, force est de constater son importance, son omniprésence, pour ne pas dire, en forçant le trait, son omnipotence. Pourtant, nous considérons également, et ce n'est pas contradictoire, que la « mondialisation » ne touche pas tout le monde de la même manière, voire ne touche pas tout le monde tout court :

> « La mondialisation est aussi une façon occidentale de se représenter le monde : les Européens et les Américains estiment que la mondialisation est d'ores et déjà effectivement mondiale. Or, à mon sens, cet ensemble de phénomènes, qui n'est pas seulement économique, mais aussi politique et culturel, n'englobe sans doute qu'une moitié de la population mondiale. En effet, ce que l'on peut appeler le monde chinois, le monde hindou et le monde musulman – le terme de « monde » implique l'idée du nombre, mais aussi celle de singularité culturelle – se trouvent chacun en position de résister à la diffusion de cette hégémonie culturelle occidentale qui est étroitement liée à la mondialisation » (Lacoste, 2003 : 4).

En utilisant un *soft power* adapté aux nouvelles conditions et aux nouveaux enjeux internationaux (Point B du Chapitre V), la Chine doit être vue comme une puissance réémergente très attachée à sa reconnaissance internationale, et comme un des « nouveaux » régulateurs des relations internationales qui utilise (très) pragmatiquement les nombreux outils mis à sa disposition (de la Banque mondiale à l'OMC – Organisation mondiale du commerce).

Afin d'analyser au mieux l'ensemble des questions relatives au partenariat sino-ivoirien et donc sino-africain, plusieurs supports sont privilégiés et administrés. La cartographie, la plus dynamique possible, doit représenter spatialement les territoires où sont situés les acteurs chinois à Abidjan comme leurs provinces d'origine, la coopération bilatérale et les projets afférents, les États africains et les régions commerçant substantiellement avec la Chine, les États ayant joué le double jeu sino-taïwanais, les réseaux d'Ambassades ou d'Instituts culturels en Afrique, les investissements chinois, les déplacements du personnel de l'Ambassade en Côte d'Ivoire, la coopération toujours, sous le prisme de l'origine des principaux acteurs politiques ivoiriens, selon la cartographie

électorale ivoirienne, etc. Les figures (tableaux, graphiques et documents) proposent, chacune à leur manière, un moyen analytique majoritairement économique. Les photographies (de l'auteur ou non) doivent exprimer, autrement, mais précisément, certaines réalisations chinoises en Côte d'Ivoire, certains lieux et territoires, ou des personnalités intrinsèquement liées à la problématique. Enfin, les encadrés doivent mettre en exergue, succinctement et différemment, des notions, des précisions, une chronologie, une entreprise, une infrastructure, etc. Sans omettre les annexes, répondant à une volonté de synthèse, de précision aussi, ce corpus de documents permet de supporter et d'approfondir les analyses et les arguments présentés.

Ayant pour ambition d'apporter les clés de compréhension, de déconstruire à différentes échelles et selon plusieurs thématiques formant cet enchevêtrement de facteurs économiques et géopolitiques propres à la problématique originelle, cette thèse propose ce qui est considéré comme le plus profond changement de paradigme depuis les indépendances africaines de la décennie 1960 – pour les francophones. « Inconnues » de la République populaire de Chine, les anciennes zones d'influence ont été réunies en une seule par Pékin, qui n'a ni difficulté de langage ni zone d'ombre historique sur le continent, du moins, en comparaison des autres principaux partenaires, dont la France. Pour cette dernière, son encore très récente « politique hors de la réalité » s'oppose au pragmatisme chinois, érigé en doctrine étatique. Ce déni des nouvelles réalités et cette posture de réaction, non pro-active, peu inspirée et anticipatrice, n'était-il pas le message caché et involontaire de Bernard Kouchner, lorsqu'il déclarait que :

> « Ce qui devrait fonder notre diplomatie : [c'est la] lutte contre l'entreprise chinoise d'achat de l'Afrique au mépris de toute considération morale et politique »[3].

À propos de la France, elle ne sera pas directement abordée. Lorsqu'elle l'est, c'est toujours *via* la relation sino-ivoirienne. La France, pour schématiser, peut donc être incluse dans les représentations (Chapitre II), dans l'APD en Côte d'Ivoire (Chapitre IV) ou de manière succincte, dans ce « jeu concurrentiel » avec la Chine, mais toujours par rapport à l'objet principal, la Côte d'Ivoire et sa relation à la Chine (Chapitre VI).

Nous en venons à ces questions et ces thématiques non soulevées et non analysées. De fait, et cela est primordial, la géopolitique de la Côte d'Ivoire n'est pas le sujet central de cette thèse, mais bien un élément contextuel dont nous nous servons pour analyser le rôle, les moyens et les effets de la « percée » chinoise en Côte d'Ivoire (Chapitres VI et VII). En d'autres termes, la Chine a-t-elle « profité », directement comme indirectement, des évènements politico-militaires survenus après la tentative de coup d'État de septembre 2002 ? Est-ce là l'unique temps de la crise ivoirienne ? Assurément non, et selon nous, cette crise débute au début des années 1980 lorsque les premiers PAS du FMI (Programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international) entrent en vigueur. Ceci est la première étape de la crise, mais est-elle celle de la fin du « miracle » ivoirien ? La réponse est encore non puisque la stagnation et la baisse de la croissance ivoirienne (récession) sont des contrecoups des chocs pétroliers de la décennie 1970 et de la chute des cours des matières premières. Débutée mi-1970, la crise économique perdure dans la décennie 1980 – avec l'essor d'une opposition qui n'hésite plus à manifester ses désaccords. En 1990 intervient ce changement de paradigme politique qui va ébranler la Côte d'Ivoire, le système houphouëtiste et au-delà : le multipartisme et par extension, la nomination du premier Premier ministre, Alassane Ouattara. Instauré avec dix années de retard, malgré l'omnipotent Félix Houphouët-Boigny et à l'insu de son plein gré pourrait-on dire, il va précipiter la Côte d'Ivoire et son système politique de parti unique vieillissant – à l'image du premier président

[3] *Le Monde*, 27 décembre 2007.

– jusqu'au décès du chef d'État qui aura, malgré tout, assuré l'avenir à court terme du système en nommant Henri Konan Bédié président de l'Assemblée nationale, et, de ce fait, président par intérim au détriment du Premier ministre Ouattara.

Les prochaines étapes politiques de la crise ivoirienne sont : l'élection présidentielle de 1995, la publication du manifeste de l'ivoirité par le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), le « renversement pacifique » du régime post-Houphouët, l'élection présidentielle de 2000 où les candidats se comptent une nouvelle fois sur les doigts d'une seule main, et où Alassane Ouattara n'est toujours pas représenté, le coup d'État « manqué » de 2002 et la sécession qui s'ensuit, une drôle de guerre entre 2005 et 2010, année de l'élection présidentielle et du conflit post-électoral afférent.

Bien que l'histoire récente de cet État ouest-africain n'est que très rarement abordée de front, force est de constater – à l'image de ce que l'aspect économique peut représenter – que ce contexte, prévalant quasiment jusqu'à la fin de la rédaction (automne 2013), est non seulement primordial dans cette recherche, mais également indispensable, car ayant de très fortes répercussions sur la problématique, et donc sur la Chine.

La Chine, en tant que « monde plurimillénaire », est, à l'avenant, peu analysée si ce n'est par le biais de son aide, d'acteurs institutionnels et d'organisations qui concernent immédiatement l'Afrique et la Côte d'Ivoire, et bien entendu, *via* les acteurs (ambassadeurs, présidents ou acteurs politiques, visites officielles chinoises en Côte d'Ivoire, etc.). Précisons également que certaines dates clés, certains évènements et faits propres à la Chine, à son histoire, sont naturellement et parcimonieusement introduits lorsque cela s'avère nécessaire. Il convient effectivement de mettre en parallèle les deux chronologies, l'ivoirienne de la chinoise, pour en dégager des éléments d'analyse.

En général, les questions ne trouvant pas de réponses adéquates sont celles que l'on aurait pu poser dans la première partie. De fait, nous n'abordons pas de manière spécifique les Ivoiriens et les Ivoiriennes formés, ayant travaillé ou étudié sur le territoire chinois. En raison de réelles difficultés (manque de temps et de moyens), la relation entre les communautés libanaise et chinoise n'est pas davantage analysée, bien que nous suggérions quelques idées à ce propos. Enfin, aux Deux-Plateaux, ce quartier de Cocody, comment la population migrante chinoise a-t-elle pu s'installer et installer, parfois, des « maisons-entreprôts » sur ce territoire où cohabitaient encore récemment les foyers à revenus modérés et les employés des organisations internationales ?

Enfin, les relations ou les thématiques France-Afrique, France-Côte d'Ivoire, UE-Afrique et UE-Côte d'ivoire ne seront pas analysées : il semble préférable de se limiter à ce que l'on considère comme un tournant dans les relations internationales, en particulier celles liées au continent africain. Une recomposition et un rôle de plus en plus prépondérant, soit la « Chine en Afrique », et *in fine,* la « Chine en Côte d'Ivoire », ce qui reste suffisant à nos yeux.

Si plusieurs questions sont peu ou nullement abordées, un certain nombre le sont. Elles peuvent être résumées, dans un premier temps, à cette méthode empirique CQQCOQP, soit Comment ? Qui fait quoi ? Combien ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Plus simplement, notre armature de questionnement se résume principalement à : Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Pourquoi ? Par quels biais ? Ces questions sont applicables à chaque chapitre et donc, à chacune des thématiques développées dans les quatre parties constitutives. De fait, que ce soit les acteurs chinois, indirects et institutionnels, la coopération, l'APD, les investissements et les instruments financiers, les relations économiques, historiques et politiques entre la Chine et l'Afrique, puis les relations économiques et les opérateurs afférents en Côte d'Ivoire, et finalement la géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire avec le

rôle de la coopération bilatérale, de l'Ambassade et de son personnel, des discours de Pékin et de sa représentation locale à Abidjan, des principaux acteurs politiques ivoiriens ou des différents temps ou périodes de la relation sino-ivoirienne, ces facteurs analytiques peuvent tous être interprétés au regard de ces questions bréviaires. Il semble néanmoins opportun de les développer, vis-à-vis du plan retenu et décrit ci-après.

Analysée et mise en exergue par l'ensemble des chercheurs[4] étudiant la présence chinoise au sein des États constituant les Afriques et sous le prisme de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie, voire des sciences politiques, l'hétérogénéité des acteurs chinois implantés sur ces territoires constitue une spécificité. Attenante au phénomène global qu'est la relation entre la Chine populaire et l'Afrique, cette singularité est corrélative à l'importance démographique de la diaspora chinoise[5] répartie au sein des États africains, et ce, en dépit des relations qu'entretiennent encore quatre gouvernements[6] avec la République de Chine, Taïwan. En Côte d'Ivoire, les ressortissants chinois seraient environ 2 500[7], soit, une présence décuplée en l'espace de trois décennies (Poston et Yu, 1990 : 491). À différentes échelles, la multiplicité des statuts, des activités, des origines géographiques et *in fine* des rôles joués dans les sociétés d'accueil renvoie à maintes interrogations, et par conséquent, à des enjeux pluriels.

Pourquoi favoriser Abidjan ? D'une part, parce que les ressortissants y sont et ont choisi la capitale économique lagunaire, et d'autre part, tout simplement parce que :

> « l'intensification des flux migratoires observée dans le monde depuis deux siècles n'a pas épargné l'Afrique. Et comme un peu partout, les principaux pôles d'attirance des étrangers dans ce continent sont les villes, c'est-à-dire les lieux où les investissements et le développement sont le plus manifestes » (Nkené, 2000).

Sur quels territoires ces migrants se sont-ils établis ? Ces rues, quartiers et communes sont-ils créés, aménagés ou réappropriés ? Certains espaces urbains sont-ils de nature à faciliter ces implantations, ou au contraire, à les limiter ? De fait, parmi les primo migrants, comment le choix s'est-il effectué d'utiliser ces espaces ? Ces présences et la transformation réelle ou perçue de ces territoires s'accompagnent-elles d'oppositions, de conflits et/ou de rivalités ? Quelles sont les images collectives créées et entretenues par l'arrivée récente, continue et progressive de migrants asiatiques ? À partir de quelles provinces chinoises s'effectue cette migration ? Quel est le rôle de l'État chinois ? Les pouvoirs publics régionaux ont-ils un rôle à jouer et si oui, quelles actions peuvent-ils mettre en place afin de limiter ces évolutions, ou, le cas échéant, accompagner cet aménagement ?

Par ailleurs, quels sont les « autres » acteurs participant directement et indirectement à cette relation sino-ivoirienne, et au-delà, sino-africaine ? Y a-t-il déficit de connaissances et si oui, qui, en Chine, est désormais en mesure de proposer les analyses requises et relatives au continent africain ?

Ce questionnement, dont l'objet n'est pas exhaustif, requiert autant une déconstruction descriptive qu'analytique. Graduée et multiscalaire, elle doit permettre une meilleure

[4] Sylvie Brédeloup, Brigitte Bertoncello, Françoise Bourdarias, Catherine Fournet-Guérin ou Antoine Kernen notamment.

[5] Par compilation de nombreuses sources, l'estimation des personnes d'origine chinoise en Afrique est d'un demi-million. L'Afrique du Sud en accueillerait jusqu'à 300 000, selon Yoon Jung Park et Anna Ying Chen (2009).

[6] La Gambie, le Burkina Faso, São Tomé-et-Principe et le Swaziland.

[7] Estimation moyenne selon de multiples sources (Bureau économique et Centre de promotion chinois, ministère des Affaires étrangères ivoirien, etc.). Les ressortissants sous contrat (ouvriers, techniciens, cadres) ne sont pas comptabilisés.

compréhension des présences chinoises en Côte d'Ivoire, à Abidjan et dans plusieurs États limitrophes ou présentant certaines caractéristiques communes, en particulier culturelles, linguistiques, économiques et sociales. Il s'agit du Mali, du Sénégal et subsidiairement, du Burkina Faso et de la Mauritanie qui ont déjà été analysés (Aurégan, 2011/1 et 2011/2). Cette migration chinoise en Côte d'Ivoire est donc l'objet du premier chapitre.

Le deuxième chapitre se veut en quelque sorte le prolongement du premier. Il présente en effet les enjeux des présences chinoises en Côte d'Ivoire. Représentations, conflits, rivalités, intégration, la nature même de cette migration dynamique et essentiellement entrepreneuriale constituent plusieurs termes et concepts à définir et composent l'ensemble des facteurs relatifs aux implantations chinoises, notamment à Abidjan. La capitale économique ivoirienne, de par son poids économique, démographique et politique, reste, de fait, le principal terrain d'observation de cette Chine plurielle. L'examen des stéréotypes, des idées reçues et des préjugés relatifs aux migrants chinois y sera intrinsèquement entrepris. Il y sera également question de « l'intégration » (à Abidjan) et du contexte de départ (en Chine), où les conditions économiques et sociales ont un rôle à jouer et impactent ces migrations, aux corollaires principalement économiques.

Le dernier point de ce chapitre est donc logiquement orienté vers la description des « autres » acteurs chinois. Visibles ou invisibles, actifs comme passifs, ils orientent la politique étrangère chinoise et participent au processus et aux mécanismes de la coopération du gouvernement asiatique envers l'Afrique et ce faisant, la Côte d'Ivoire. Par qui et depuis quand sont réalisées les productions de savoirs inhérentes au continent africain ? Quels sont les organismes ou les instituts spécialisés sur le continent et influençant le parti communiste chinois (PCC) ? Quels sont les acteurs publics chinois participant au nouveau paradigme de la géopolitique africaine et impliqués dans l'aide chinoise ? Cette « solidarité » n'est pas limitée au seul pouvoir central, et les provinces jouent, dans ce « grand jeu de l'APD chinoise », un rôle de plus en plus significatif. Cette section du deuxième chapitre aborde plusieurs questions essentielles et vise à introduire la deuxième partie, consacrée à la coopération sino-ivoirienne.

Relativement précise ou figée dans sa structure, cette deuxième partie comprend un certain nombre de données, d'informations et d'analyses reprises dans les suivantes, et notamment la quatrième. Elles sont très majoritairement de première main, obtenues *in situ* en Côte d'Ivoire, lors des études de terrain, et tendent à l'exhaustivité lorsque c'est envisageable. Le troisième chapitre est donc un état des lieux de la coopération sino-ivoirienne. L'APD y est cloisonnée selon les domaines d'interventions chinois, et l'agriculture, comme dans tous les États ouest-africains étudiés, est la porte d'entrée de la Chine en Côte d'Ivoire. De fait et comme un sous-titre l'indique, il s'agit de décomposer la coopération bilatérale, de l'agriculture des années 1980 aux ingénieurs de 2013, soit la progression et la diversification d'une coopération de plus en plus visible. Parmi ces secteurs et outre l'agriculture, la Côte d'Ivoire ne présente pas de spécificités : la santé, les infrastructures, les télécommunications, la défense et l'éducation figurent parmi les priorités de Pékin. Inversement, ce sont également des priorités pour les gouvernements récipiendaires, ce qui atteste de moyens et de besoins complémentaires. Le chapitre suivant propose une ébauche d'analyse de cette coopération décrite ci-avant. Où se situe-t-elle, à quelle période est-elle la plus importante et quels domaines prédominent ? Cette première synthèse servira de support aux prochains points, orientés vers une comparaison estimée comme la plus fiable – du point de vue des données – et la plus représentative, à savoir entre l'APD chinoise et celle du CAD de l'OCDE. Complémentaires ou « concurrentes », ces aides et particulièrement la chinoise, sont à opposer à celle de la République de Chine, ou Taïwan, qui entretint des relations diplomatiques avec Abidjan, entre 1960 et 1983.

Anticommuniste, Félix Houphouët-Boigny a effectivement milité contre les communistes « rouges » de Pékin durant plusieurs décennies avant d'opérer un changement de cap géopolitique au début des années 1980, soit, en 1983. L'aide et l'appui apportés par Taipeh, dont les projets sont partiellement repris par Pékin après la reconnaissance, sont également à comparer à ceux attribués au Burkina Faso (Annexe XXVIII), qui a joué ce double jeu sino-taïwanais. Là encore et de manière plus ostensible, les deux coopérations sont superposables.

En conclusion de la deuxième partie, il semble fondamental de rappeler la marginalité chinoise, du moins sa spécificité dans « l'ordre international de l'aide publique ». La Chine est ainsi vue comme un cavalier seul, un *free rider* (Chaponnière, 2008 : 20) chevauchant comme bon lui semble cette composante certes mineure de l'économie mondiale, mais substantielle pour un État comme la Côte d'Ivoire, et *a fortiori* le Burkina Faso[8]. Cette caractéristique propre à la « solidarité » chinoise exprimée, il est nécessaire de déconstruire les schèmes de l'aide d'un point de vue historique et organisationnel : hormis les institutions créées à cet effet, deux dates se détachent nettement de la chronologie et il s'agit de 1994, avec la création de l'*Exim Bank of China*, banque d'import-export montant les *package deals* pour le gouvernement chinois et finançant les « investissements étatiques », les prêts concessionnels donc ; et 2000, avec le premier FOCAC, Forum de coopération Chine-Afrique, copier-coller des Sommets entre la France et le continent, mais si différents dans leurs natures et leurs évolutions. La deuxième partie doit répondre à maintes questions, dont : comment est composée l'APD chinoise en Côte d'Ivoire ? Par quels biais est-elle attribuée, avec quels acteurs institutionnels et comment s'organise-t-elle ? Où est-elle située sur le territoire ivoirien ? De fait, qui bénéficie de cette coopération, ou plutôt quelles communes et quelles régions administratives ivoiriennes reçoivent une partie substantielle de cette APD ? Même partiellement, est-elle complémentaire de l'aide octroyée par les bailleurs et les partenaires traditionnels ? Puisqu'elles ne semblent pas indispensables à la compréhension du Chapitre III, les précisions données en fin de deuxième partie sont placées en tant que transition ou préambule de la partie suivante, consacrée à la Chine, toujours, mais cette fois dans le(s) jeu(x) économique(s) et politique(s) africain(s).

Comme précisées auparavant, les composantes de l'économie sont omniprésentes dans cette étude. L'aide publique au développement (APD) notamment, est agrégée de manière peu transparente aux « échanges » économiques globaux. Fort à propos, la troisième partie débute par le prisme économique, par cette géographie économique précédant les enjeux géopolitiques de la relation sino-africaine. Empruntée à Yves Lacoste, la « longue histoire d'aujourd'hui » est effectivement une expression appropriée à notre cas.

Ce troisième acte est le seul à ne pas être scindé en deux chapitres, et ceci est volontaire : l'économie et la géopolitique, facteurs permettant l'analyse des relations sino-africaines et/ou sino-ivoiriennes, sont interdépendants, « solidaires », et ne nécessitent pas cette division entreprise dans les autres parties. De l'échelle ivoirienne où le climat des affaires et le Code des investissements sont des outils au service de « l'entreprise chinoise » en Côte d'Ivoire, à l'échelle régionale, voire chinoise, le premier volet doit répondre à l'affirmation selon laquelle l'économie se trouve au service des partenariats globaux, soit sino-africains, et nominaux, soit sino-ivoiriens. Les principales interrogations découlant de ces premières pages sont relatives à : quels sont les États et les régions africaines accaparant le commerce sino-africain ? La même question peut d'ailleurs être posée pour l'environnement direct de la Côte d'Ivoire, soit à l'échelle ouest-africaine. La Chine populaire est fréquemment accusée d'entretenir et de privilégier des relations avec des États dits faibles,

[8] Une étude de terrain à été effectuée à Ouagadougou en mars 2009 et, rappelons-le ici, ce territoire était partiellement intégré à la – Basse – Côte d'Ivoire entre 1933 et 1947.

avec les mauvais élèves de la démocratie – ce terme passe-partout bien utile pour défendre les « valeurs » de Washington et de New York, où se trouvent les sièges de l'ONU, du FMI et de la Banque mondiale. Qu'en est-il réellement ? Il est ainsi envisageable d'observer ce commerce sino-africain à travers les lorgnettes de l'IDH (Indice de développement humain) ou de l'indice de Gini. Le second volet de cette troisième partie est consacré à l'historicité des relations Chine-Afrique et aux principaux enjeux induits. Plusieurs sous-thématiques, bien que ne concernant pas directement la Côte d'Ivoire, mais l'incluant tout de même, sont considérées comme nécessaires aux futures analyses de la dernière partie. De fait, les figures du point B représentent ce soubresaut international du 26 octobre 1971, lorsque la RPC est – « enfin » – admise au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). Une victoire qui fut longue à se dessiner et qui modifie les rapports de force au sein de l'organisation puisque, désormais, l'équilibre entre « Ouest et Est » est mieux réparti.

En parallèle du vote onusien et du nouveau statut chinois, les États africains ont choisi après leur indépendance de reconnaitre Taïwan ou la Chine de Mao Zedong. Ces reconnaissances croisées doivent être analysées au regard de l'accession de Beijing au CSNU, mais pas uniquement. Motivée et influencée depuis Washington ou Moscou, cette reconnaissance est également impactée par la situation interne chinoise des années 1950 et 1960. De fait, aux questions que nous résumons à CQQCOQP, les réponses sont régulièrement proposées sous forme cartographique ou selon les graphiques et figures attenantes. Une autre accusation portée envers la Chine tient dans l'éventuelle asymétrie des rapports et des échanges. En d'autres termes, la Chine exploite le continent africain, convoite essentiellement ses ressources naturelles et reproduit finalement l'organisation du travail international. Données en appui, il s'agira, une fois de plus, de répondre à l'une des principales invectives des amateurs du *China Bashing*. Puisque la Chine n'est pas l'unique pays (ré)émergent à commercer avec le continent, un nouveau graphique permettra d'apporter quelques éléments de réponse, en comparant les échanges sino-africains, de ceux entre le Brésil et l'Inde avec l'Afrique. Par cette montée en puissance chinoise, commerciale et financière essentiellement – mais politique également –, la Chine participe-t-elle à rendre au continent africain une place plus convenable, un rang plus approprié au sein du commerce international ? Et d'ailleurs, que représente cette aire géographique et politique dans le commerce chinois ? Est-elle marginale ou importante ? Y-a-t-il corrélation entre l'augmentation des flux commerciaux sino-africains et la croissance des PIB des États composant ce continent ?

Les deux derniers points de cette avant-dernière partie abordent, respectivement, les enjeux créés par cette « puissance africaine (re)trouvée » : la Chine. Quelle est l'utilité d'un tel partenariat et que peut en retirer chaque partie, impliquée dans ce jeu qui se doit, pour devenir avantageux, être à somme positive ?

Afin de revenir aux fondamentaux, la quatrième partie analyse, *stricto sensu*, les deux États que sont la Chine et la Côte d'Ivoire, à travers les deux « jeux » préférentiels : l'économie et la politique. Via ce cas ivoirien, le chapitre VI poursuit cette déconstruction des enjeux économiques sino-africains et doit donc mettre en exergue ces différentes facettes ou facteurs : les échanges commerciaux, les investissements, les entreprises et les cogestions. La « crise » ivoirienne a-t-elle profité à la Chine, a-t-elle favorisé l'augmentation des échanges et des investissements ? Où sont situées les filiales des ETC et des ETL, les entreprises à capitaux chinois sur le territoire ivoirien et abidjanais ? Depuis quand ou à partir de quelles années ces acteurs et ces opérateurs économiques se sont-ils implantés ? Dans quels secteurs d'activité sont-ils majoritairement représentés ? Quels sont les formes sociales, les montants et les capitaux sociaux investis ? Alors que depuis la deuxième partie, nous analysons les projets de coopération, les investissements et les entreprises ou opérateurs qui « ont réussi », qui sont effectifs et effectivement présents en Côte d'Ivoire, il convient

naturellement de s'arrêter sur les échecs de la coopération et de la relation sino-ivoirienne. Quels sont-ils et pourquoi ont-ils achoppé ? Ce prisme économique sino-ivoirien analysé, non pas en totalité mais selon des angles ou facteurs subjectifs, quelle est la position française quant à cette « pénétration » asiatique ? Que disent l'Ambassade et sa Mission économique ? Y a-t-il, à Abidjan, au sein des représentations officielles françaises, une crainte de la montée en puissance économique et technique des ETC chinoises en Côte d'Ivoire, et si oui, dans quels secteurs ? Prépondérant, le rôle économique français en Côte d'Ivoire est également politique et géopolitique. Par l'envoi de la force Licorne, le lobbying effectué au sein de l'enceinte onusienne, Paris est sans conteste le principal acteur exogène ayant influé sur la vie politique ivoirienne entre 2002 et 2011. C'est donc ce contexte qui est l'objet du dernier chapitre, ainsi consacré aux relations sino-ivoiriennes des trois décennies précédentes, soit entre 1983, année de la reconnaissance bilatérale, et juillet 2013, date où les recherches sont arrêtées.

En schématisant, deux principaux facteurs d'analyse sont proposés dans ce dernier chapitre. Le premier est relatif à la coopération sino-ivoirienne (Chapitre III) dorénavant examinée en mettant en exergue les enjeux territoriaux, politiques et socio-économiques qui lui sont liés. Le personnel de l'Ambassade, ses déplacements, ses activités et ses discours sont également intégrés à cette coopération où s'enchevêtrent donc investissements, APD, visites officielles et Ambassade. Parfois, le commerce est inclus, afin d'observer l'évolution des rapports sino-ivoiriens, pris dans leur globalité ou leur généralité.

Le second facteur est politique puisqu'il s'agit des principaux leaders ivoiriens en la matière. Les quatre présidents de la République de Côte d'Ivoire sont préférés et leurs mandats décomposés : quatre présidents pour quatre temps – ou périodes – de la relation sino-ivoirienne. De fait, le premier correspond à 1983-1994, années de la reconnaissance et de l'intérim assuré par Henri Konan Bédié après le décès de Félix Houphouët-Boigny. Une attention particulière est donnée au contexte de la reconnaissance du 2 mars 1983. La deuxième période, le deuxième temps, est ainsi celui d'Henri Konan Bédié (1994-1999), écourté par le coup d'État du général Robert Gueï. Ce dernier n'étant pas assimilé à un président et étant donné la brève période durant laquelle il occupe la présidence, le troisième temps est bien celui de Laurent Gbagbo (2000-2010). Long de deux « mandats », de deux « quinquennats officiels », ce temps est celui que l'on nomme communément la « crise ivoirienne ». Hormis la tentative de coup d'État de septembre 2002, de multiples évènements, faits et rebondissements sillonnent le mandat de L. Gbagbo (2000-2005) puis les années suivantes, celles de sa reconduction en tant que chef d'État sous perfusion onusienne. Les élections présidentielles furent organisées avec cinq années de retard et la crise politico-militaire qui en résulte est nommée conflit post-électoral : il a duré environ cinq mois (décembre 2010 à avril 2011). En mai 2011 commence alors le dernier temps étudié, le quatrième, où l'acteur principal est Alassane Ouattara. Il se terminera en 2015… ou en 2020.

Les brèves questions signalées plus haut prennent tout leur sens, car il s'agit bien de déterminer qui la Chine soutient éventuellement, pourquoi, comment, par quels biais, où et avec qui ? D'Abidjan (acteurs chinois du premier chapitre) à Abidjan (arrestation de Laurent Gbagbo et poursuite, sous Alassane Ouattara, de la coopération sino-ivoirienne dans le dernier chapitre), la boucle est ainsi bouclée. Cet ultime chapitre et ses ultimes sous-parties devront apporter les éléments d'analyse nécessaires afin de répondre à la problématique principale. À travers la Côte d'Ivoire, pouvons-nous dire que la Chine manque d'une certaine expérience dans les affaires africaines, en particulier lors de conflits endogènes ? En effet, la Côte d'Ivoire n'est pas le seul État africain à recevoir une assistance chinoise dans ces périodes de crises politiques, économiques et sociales. Les cas du Soudan, de l'Angola ou de la République démocratique du Congo révèlent également cet opportunisme politico-

économique. La Chine populaire, malgré l'établissement de relations avec plusieurs États africains dès la fin des années 1950, ne dispose pas encore de l'expérience acquise par plusieurs puissances historiques (France, Royaume-Uni, voire Portugal). En ce sens, l'image d'une Chine au banc de l'école africaine n'est pas une représentation erronée ou exagérée. Malgré tout, sait-elle être pragmatique lorsque les conditions l'exigent ?

Cette émergence géoéconomique et géopolitique de la puissance chinoise est-elle visible en Côte d'Ivoire ? Et si oui, comment s'organise-t-elle, comment se vérifie-t-elle ? Le plan d'exposition que nous retenons doit répondre, progressivement et de la manière qui nous semble la plus cohérente, aux diverses questions soulevées par la problématique.

Avant de proposer une synthèse des quatre questions soulevées par les parties respectives, il s'agit bien de se demander si, malgré la récence des relations sino-ivoiriennes, la Chine occupe une place substantielle, importante en Côte d'Ivoire et dans la coopération afférente – question qui aurait pu être posée pour l'ensemble de la région ouest-africaine. Malgré des relations économiques qui peuvent, de prime abord, paraître faibles par rapport à d'autres États africains, quel enjeu représente la RCI pour cette Chine, devenue l'une des principales puissances externes du continent en l'espace de dix années (2000-2010), soit, durant ses « dix glorieuses en Afrique » ? Enfin, compte tenu du contexte sociopolitique prévalant, la Chine a-t-elle appris de ses erreurs (Soudan notamment) ? Régulièrement vue comme une menace ou un modèle, particulièrement en Afrique, la Chine ne peut, en aucun cas, être représentée comme ce bloc monolithique. Notre recherche et notre volonté sont ainsi de proposer une étude – exploratoire – et une grille d'analyse, la plus complète.

En résumant donc, l'idée générale de la première partie est de présenter les différentes formes de la « présence chinoise » sur le territoire ivoirien et notamment à Abidjan. Une première partie explorant certains aspects de la géographie sociale, et se consacrant sur les acteurs – humains – et les représentations qui en découlent. Dans la deuxième partie, la coopération et ses composantes sont « déconstruites » pour offrir un panorama le plus complet possible de la situation, l'aspect diachronique inclus. La troisième partie tente, par un jeu d'échelles progressif, d'analyser le rôle de la Côte d'Ivoire au sein des relations globales Chine-Afrique, en Afrique de l'Ouest francophone, en Afrique de l'Ouest et à l'échelle continentale, le tout selon deux prismes : la géographie économique et la géopolitique. Enfin, la dernière partie met en avant, autour d'un « évènement », d'un contexte et d'une décennie de développement des échanges commerciaux et du développement *in situ* des entreprises, les relations bilatérales sino-ivoiriennes qui se développent progressivement et selon plusieurs critères déjà mentionnés (coopération donc, activités de l'Ambassade, visites officielles et rôle des leaders politiques).

Dans ce kaléidoscope relatif aux relations sino-africaines, la Côte d'Ivoire est un excellent exemple, et nous nous attacherons à le démontrer tout au long des pages suivantes. Finalement, cette thèse doit aller à l'encontre de la critique de Jean-Raphaël Chaponnière, qui déclare que :

> « La certitude des auteurs qui privilégient une approche géopolitique s'accompagne d'une forte incertitude à l'égard des données qu'ils utilisent et des informations disponibles – malheureusement trop souvent exprimée en note de bas de page des études. Les analystes naviguent dans le brouillard ».

Ce brouillard doit être dissipé *via* ces « sauts de puce » géographiques, de l'échelle abidjanaise à la chinoise, en passant par l'échelle africaine et finalement ivoirienne. Il convient donc de débuter par Abidjan, capitale économique de la République de Côte d'Ivoire, présentant un faisceau diversifié d'acteurs et d'activités chinoises.

Carte I : Carte administrative du territoire ivoirien (entre 2000 et 2011 et depuis 2011)

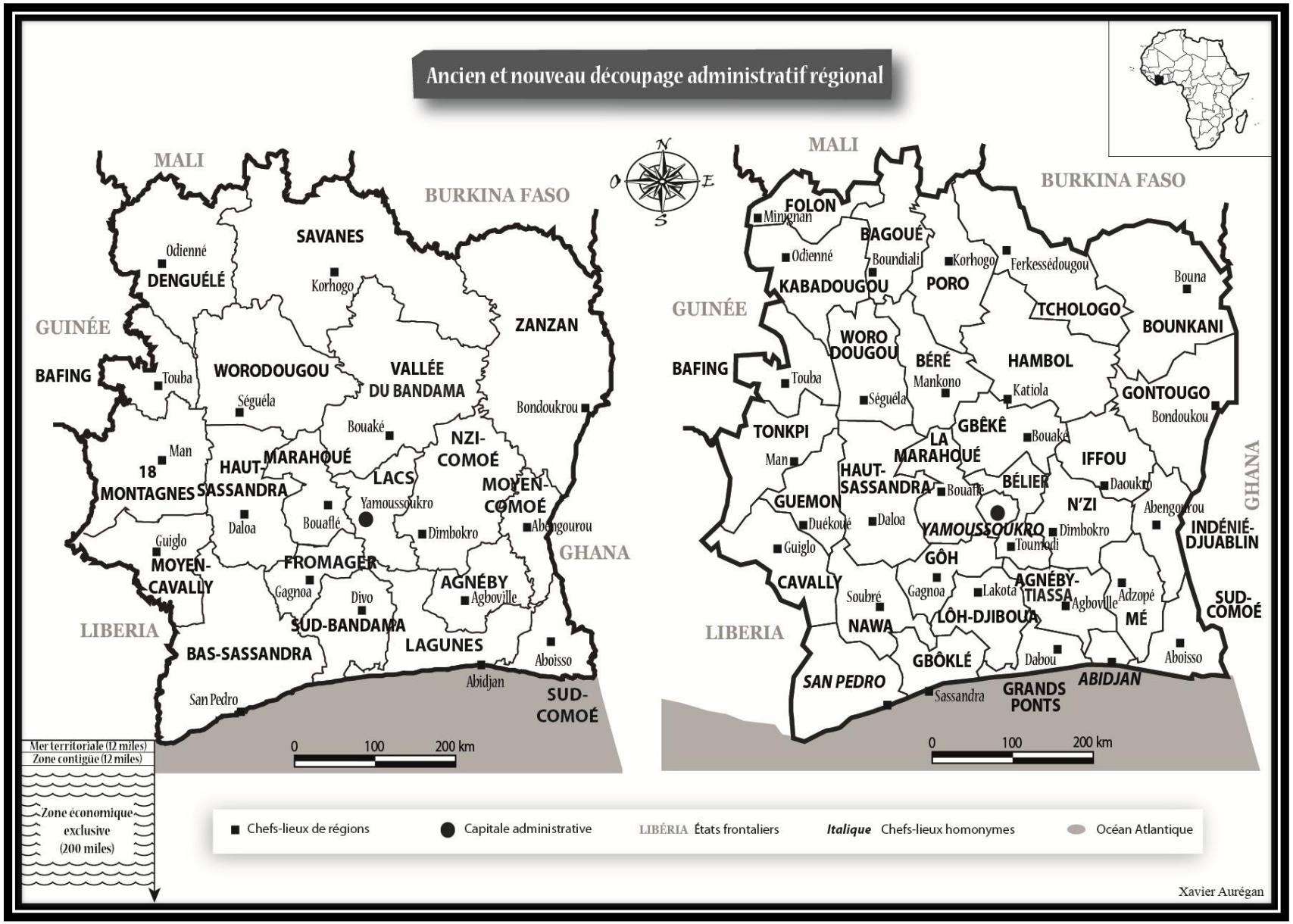

Carte II : Représentation spatiale des études de terrain entre 2007 et 2011

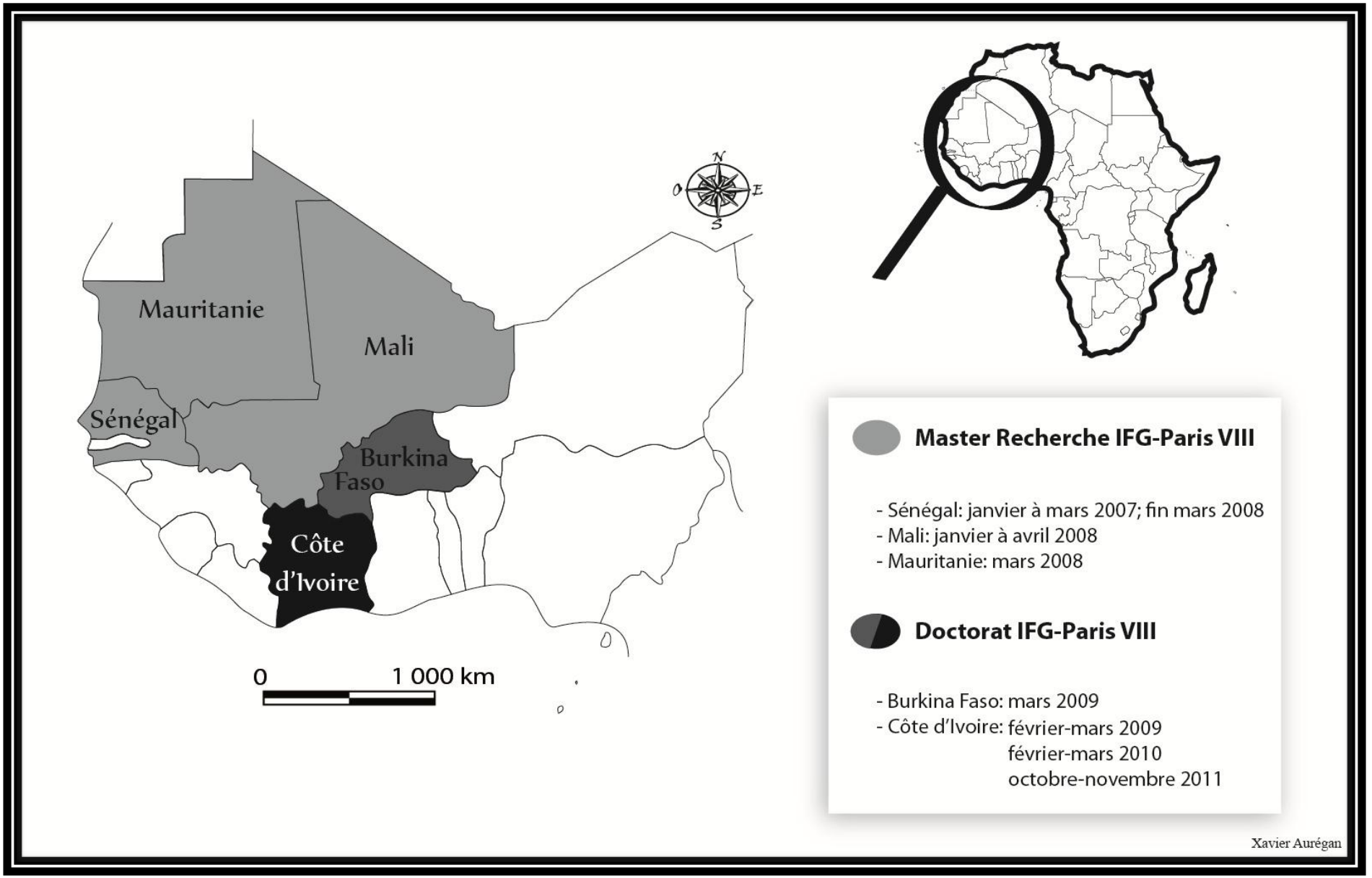

PREMIÈRE PARTIE : Les présences chinoises en Côte d'Ivoire, un faisceau diversifié d'acteurs et d'activités

Abidjan, capitale économique et ville densément peuplée[9], est située au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, dans la région administrative homonyme (Carte I). Ouverte sur le Golfe de Guinée et l'Océan Atlantique *via* le canal de Vridi (fonctionnel depuis 1951), elle s'étend sur une superficie approximative de 2 119 km^2, contre 550 et 105 km^2 pour Dakar et Paris. Carrefour économique et culturel régional – seule Lagos, au Nigeria, est plus peuplée –, Abidjan reste, malgré la « crise » ivoirienne, extrêmement attractive. Si la Côte d'Ivoire représente encore à la fin de la dernière décennie environ 33 % du PIB[10] (Produit intérieur brut) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et plus de 70 % des exportations agricoles envers l'Union européenne[11], elle le doit en partie au port autonome d'Abidjan (PAA) et à ses infrastructures ayant fait la renommée de la « Perle des Lagunes ».

I. Abidjan, territoire(s) privilégié(s) de l'implantation chinoise en Côte d'Ivoire

L'agglomération abidjanaise, sur laquelle nous ne revenons pas ici (Annexe V), est ainsi le territoire privilégié de l'implantation chinoise en Côte d'Ivoire. C'est également le territoire d'observation sur lequel nous nous concentrons, la population chinoise migrante étant très majoritairement installée au sein de cette capitale officieuse. Contrairement à Bamako, les ressortissants chinois n'y sont pas dispersés, mais concentrés et répartis dans plusieurs communes et quartiers distincts. Parmi ces dernières et derniers, nous retenons principalement Cocody au Nord-Est (Deux-Plateaux), Adjamé au Nord, Le Plateau au Centre, Marcory au Sud-Est (Zone IV), voire Treichville au Sud (Carte III). Ces territoires abidjanais ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat des études de terrain. Celles-ci démontrent et mettent en exergue plusieurs lieux et non-lieux, où sont présentes et installées les communautés socio-économiques chinoises. En simplifiant, à chaque commune/quartier son activité chinoise, et donc, sa population ou communauté chinoise. *In situ* comme dans les médias, l'activité chinoise la plus visible et la plus décriée étant le commerce, il convient de commencer par Adjamé, commune située au Nord du Plateau, le centre administratif, politique et économique ivoirien. C'est effectivement à proximité du Forum des marchés, au sein d'une surface réduite, que se concentre la très grande majorité des commerçant(e)s chinois(es). Par ailleurs, une partie de la commune de Cocody est plébiscitée par ces derniers et par l'ensemble des *huáqiáo* (华侨)[12] d'Abidjan : les Deux-Plateaux forment, avec Adjamé, deux territoires stratégiques de l'implantation chinoise à Abidjan.

[9] Selon l'estimation de l'INS (Institut national de la statistique), elle compte plus de 4 millions d'habitants en 2009 (et approximativement 6 millions pour l'agglomération, selon le site PopulationData.net), soit environ 20 % de la population totale (près de 22 millions d'habitants en 2010).
[10] Selon la CNUCED et le rapport « Perspectives économiques en Afrique 2008 » de l'OCDE.
[11] Selon un document publié par le CIRAD (http://www.hubrural.org/pdf/cirad_etude_complementarite_concurrence_agriculture_ue_acp_fiche_uemoa.pdf).
[12] Terme polysémique désignant les Chinois d'outre-mer (migrants temporaires ou non).

Carte III : L'agglomération abidjanaise et ses territoires étudiés

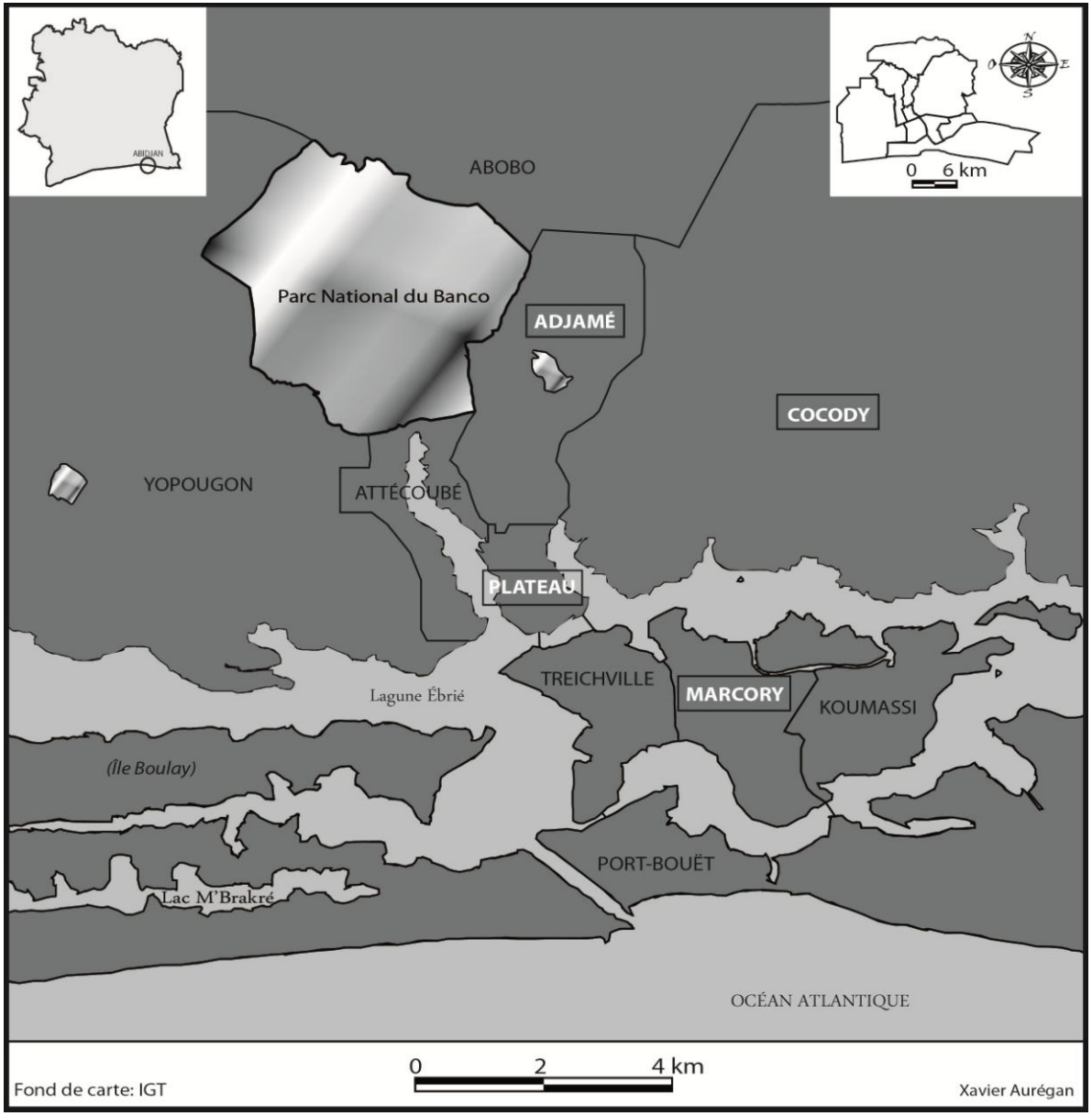

A. Adjamé et Cocody, territoires stratégiques de l'implantation chinoise

Progressivement devenu le « quartier riz chinois » puis le « quartier rouge », comme le nomment ses habitants, l'espace commercial chinois, au Sud d'Adjamé, est le premier territoire urbain abidjanais étudié. Enclavé, car séparé du Plateau par le camp militaire au Sud et le parc du Banco à l'Ouest, il est également situé au cœur de l'agglomération, à quelques encablures de la cité administrative abidjanaise. Adjamé se caractérise par près de 70 % de logements de type cour commune (ou habitat de cour[13]). C'est également à Adjamé que se situe la gare routière – la plus importante du pays – qui transporte quotidiennement des milliers de voyageurs en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, et, le Forum des marchés, véritable catalyseur commercial national. Entre un et deux millions de personnes fréquentent journellement ce carrefour économique et commercial abidjanais. Nonobstant l'insalubrité de ce territoire frondeur et criminogène au croisement des autoroutes du Nord (Yamoussoukro et Bouaké) et du Sud (Grand-Bassam et Ghana), c'est précisément l'espace choisi par des dizaines de commerçants chinois pour installer leurs échoppes, situées entre la Mairie et le Forum des marchés.

i. Le Chinamarket *ivoirien à Adjamé, carrefour commercial historique*

Dès les années 1930, la position stratégique de la commune d'Adjamé, alors intégrée à la cité abidjanaise[14], a provoqué un afflux massif de populations autochtones (Ébrié notamment) et allogènes (futurs Burkinabè). L'installation spontanée et illégale dans cette zone non assainie, du fait de déguerpissements massifs et de recherches de meilleures conditions économiques, a contribué à l'insalubrité et à la densification de l'habitat. De fait, à la fin de la décennie 1970, seule la moitié de la population[15], à Treichville et Adjamé, a accès à l'eau courante. Ces « villes indigènes » ou « africaines », par opposition au Plateau, « ville blanche » coloniale (Steck, 2005 : 215-226), ont certes connu depuis 1928 et notamment après 1960 des plans d'urbanisme et d'aménagements (Annexe V). Toutefois, pour Adjamé et malgré une volonté politique indéniable, le renouvellement des populations, l'essor du commerce et les crises économiques, sociales et politiques ont drastiquement limité l'influence des différentes mesures prises à l'encontre des occupations anarchiques, tant commerciales que résidentielles. Inauguré en 2000, le Forum des marchés, dans le secteur Mairie I, contribue à légitimer le rôle joué par cette commune. Sensé organiser les activités commerciales et limiter le débordement desdites activités sur les trottoirs de l'Avenue Nangui

[13] À forte densité (de 5 à 10 ménages sur une surface moyenne de 400 m²) et où l'origine ethnique, culturelle et géographique est très diversifiée. Si, entre 1960 et 1980, cette mixité sociale pouvait présenter certains avantages (solidarité, perpétuement en milieu urbain des « traditions » villageoises…), leurs transformations en cours communes à vocation individuelle sont à mettre en parallèle d'un certain individualisme généralisé, la xénophobie gouvernementale et socialisée du début du XXI^{e} siècle ou encore l'arrêt des constructions de logements économiques au milieu des années 1980.

[14] « En 1936, la population d'Abidjan atteint 17 500 habitants. Les frontières de la cité s'arrêtent à la périphérie de Treichville et d'Adjamé ». Le centre étant déjà, depuis 1934 et la promulgation d'Abidjan en tant que chef-lieu du territoire ivoirien, Le Plateau. Source : Bonnassieux, 1987 : 17.

[15] En 1979, Adjamé et Treichville représentent près de 40 % de la population totale abidjanaise.

Abrogoua – axe reliant Le Plateau et théâtre d'accidents routiers à répétitions[16] –, le Forum a, au contraire, attiré de nouvelles populations.

Historiquement tournés vers le commerce du textile et de l'habillement (Document I), Adjamé et notamment le secteur de la Mairie I ont progressivement accueilli de nouveaux marchands, libanais à partir des années 1960, puis chinois au début des années 2000. Le choix de cet emplacement n'est pas exactement explicité par ces derniers, mais le coût élevé et l'absence de surfaces disponibles au Plateau ont certainement contribué à cette implantation. À la fois proche du « centre-ville » abidjanais, lieu central et formant antérieurement à leur arrivée ce *cluster* économique[17] orienté vers le commerce, ce territoire augurait, de fait, d'un certain nombre d'avantages. Présentant de fortes singularité et répétitivité dans ses activités, Adjamé pourrait être considéré comme la contre-représentation partielle des « non-lieux » définis par Marc Augé (2008). Par ailleurs, « dans le contexte d'un affaiblissement intégrateur de l'État et de l'espace urbain, on assiste à des regroupements communautaires aussi bien en Occident que dans les pays non occidentaux. Ce phénomène universel de communautarisation n'est pas séparable de la dynamique de l'entre-soi et de la logique de séparation qui accompagne la mondialisation » (Mongin, 2007 : 57). Ici, Abidjan est peu intégratrice, mais organise la répartition spatiale des différentes « communautés » chinoises en fonction des activités respectives, soit en fonction de ces groupes socio-économiques.

Document I : Adjamé la commerçante

Source : DUCHEMIN A. (1979) *Atlas de Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, Abidjan, IGT, planche D3a. Carte Sphaera n° 15477 de (et avec l'accord) de l'IRD.

[16] *Étude sur le forum des marchés d'Adjamé*, Université de Cocody, 2009, http://www.memoireonline.com/10/09/2851/Etude-sur-le-forum-des-marches-dAdjame.html.

[17] Surface urbaine où les activités présentent une certaine homogénéité (exemple du quartier d'affaires de La Défense à l'Ouest de Paris).

Fin 2011, 32 commerces – contre 25 en 2009 – situés dans les avenues du Bandama et de l'Agnéby sont tenus par des ressortissants chinois, propriétaires et locataires confondus (Carte V). L'Annexe I reproduit le questionnaire franco-chinois adressé à l'ensemble des gérants, et plus largement à la population chinoise rencontrée et établie à Abidjan. L'annexe suivante (Annexe II) exprime les réponses accordées par les commerçants chinois. D'ailleurs, sur les 32 commerces chinois recensés dans ce périmètre d'étude, seuls deux ont refusé tout entretien, y compris la question relative à leur province d'origine. Les commerçants ayant accepté de répondre uniquement à cette question sont au nombre de 10. De fait, sur les 32 documents, 20 sont totalement ou en partie exploitables[18].

Moins nombreux qu'au Sénégal (163 commerces en 2007 : Aurégan, 2011/1 : 74) et au Togo (47 en 2012 : Steck, 2012 : 137), ces commerces chinois présents à Adjamé ne peuvent, en tout état de cause, représenter la totalité des marchands asiatiques installés à Abidjan et *a fortiori* en Côte d'Ivoire. Cette recherche non exhaustive et relative à cette « enclave » commerciale chinoise se veut avant tout qualitative. Il est également nécessaire de rappeler le caractère marginal de l'implantation commerçante chinoise. Estimée à 12 hectares, l'empreinte laissée par ces commerçants chinois dans l'espace marchand abidjanais est faible. Paradoxalement, leur présence est également et rapidement devenue indispensable, particulièrement par cette compétitivité rendue possible par les faibles prix et les salaires octroyés aux employés ivoiriens.

Le principal enseignement de cette étude, orientée vers les commerçants chinois installés à Adjamé, est peut-être lié au genre. En effet, plus de 60 % des 32 commerces chinois visités sont tenus par des femmes. Une féminisation de l'émigration chinoise également perceptible à Dakar (Aurégan, 2011/1), mais peu visible à Bamako, à Nouakchott ou à Ouagadougou. L'origine géographique de ces migrant(e)s (Cartes IV et V) révèle également cette analogie avec Dakar et son boulevard du Centenaire : ces commerçants sont pour moitié originaires du Henan, province rurale enclavée située au Centre-Est de la Chine. Une similitude est également perceptible chez les migrants originaires de provinces côtières de l'Est de la Chine : ils sont 33 % au Sénégal, 30 % en Côte d'Ivoire. Enfin, le nombre de provinces varie peu (7 à Dakar, 8 à Abidjan). À Adjamé comme dans l'ensemble des mégapoles africaines, les provinces de départ sont autant le fait des conditions de vie locales, rurales et précaires (notamment pour les provinces du Centre-Est), que de constitutions de réseaux migratoires, familiaux en grande partie (Chapitre II, C). C'est pour cette raison que les jeunes, de moins de 30 ans, représentent à eux seuls 55 % des individus interrogés (Figure I). La corrélation entre la jeunesse de l'émigration chinoise et les réseaux familiaux est en partie soutenue par la question suivante : votre famille est-elle en Côte d'Ivoire ? La réponse est majoritairement, oui à 90 % (Figure III).

Par ailleurs, le commerce, principale activité des ressortissants chinois à Abidjan (et à Dakar), est souvent géré par l'ensemble d'une même famille ou d'un groupe social se définissant volontairement ou subjectivement comme tel. C'est le cas de la famille Li, dont le commerce n° 19 (Carte V) est tenu par les deux enfants, Li Liling et Li Zhenyong, 22 et 25 ans. Durant trois années, de 2009 à 2012, ils prêtent main-forte à leurs parents qui peuvent ainsi développer d'autres activités dans le quartier des Deux-Plateaux, à Cocody. Ce roulement fut également observé dans plusieurs familles et groupes commerçants, les neveux et nièces, cousins et cousines remplaçant parfois les descendants directs. L'expérience acquise, ainsi qu'un salaire substantiel, permet la création d'activités ou la poursuite d'études au retour en Chine, lorsque la situation familiale le permet[19].

[18] Pour l'agglomération d'Abidjan, 18 questionnaires supplémentaires ont été remplis, portant le total de ressortissants chinois interrogés à 38. Ils sont analysés dans les prochains chapitres et sous-parties.

[19] Lors des entretiens, l'aide financière à la famille et notamment aux parents, voire aux grands-parents, fut fréquemment énoncée.

Comme l'affirme Michel Agier, repris par Sylvie Brédeloup (1991 : 482), « la prise en charge d'un parent correspond à un placement à long terme et constitue un investissement social », ce qui est le cas en – et depuis la – Chine, mais également à Abidjan…

Si, à Dakar, la majorité des commerçants exerçant sur le boulevard du Centenaire se logent à proximité immédiate de leur lieu de travail (notamment dans le quartier Gibraltar), à Abidjan, ce n'est le cas pour aucun marchand. La commune d'Adjamé accueille de nombreuses nationalités africaines, particulièrement sous-régionales, mais rares sont les commerçants « non africains » (d'origine libanaise ou européenne) à avoir affirmé y habiter. Quant aux ressortissants chinois (Figure II), leurs réponses sont unanimes, ou presque. Sur les 18 questionnaires, 16 déclarent résider au sein du quartier des Deux-Plateaux. Les deux familles restantes étant domiciliées à Marcory (Zone 4C) et à Riviera (Est de Cocody), ce qui, pour la première occurrence, reste énigmatique : pourquoi traverser chaque matin et chaque soir l'un des deux ponts abidjanais, trajets pour le moins risqués dans le contexte ivoirien de la décennie précédente ? Cette spécificité abidjanaise sera plus largement abordée par la suite.

À la lueur des informations recueillies par cette étude empirique, une question apparaît essentielle : quelles furent les principales motivations dans le choix de la Côte d'Ivoire (Figure IV) ? À cette requête ouverte, les réactions furent logiquement restreintes et convergentes. La première raison est économique, lorsque la seconde renvoie inévitablement au regroupement familial. La famille, *stricto sensu*, et ouverte sur le réseau, est également la réponse la plus fréquemment donnée par ces interlocuteurs, à la question relative à l'acquisition du capital (Figure V). De fait, 14 commerçants sur 18 affirment avoir obtenu les fonds nécessaires à la création de l'échoppe par un système de tontine, parfois élargie aux amis proches : une variante économique du célèbre *Guānxì* (关系).

Figure I : Les classes d'âge des commerçants chinois

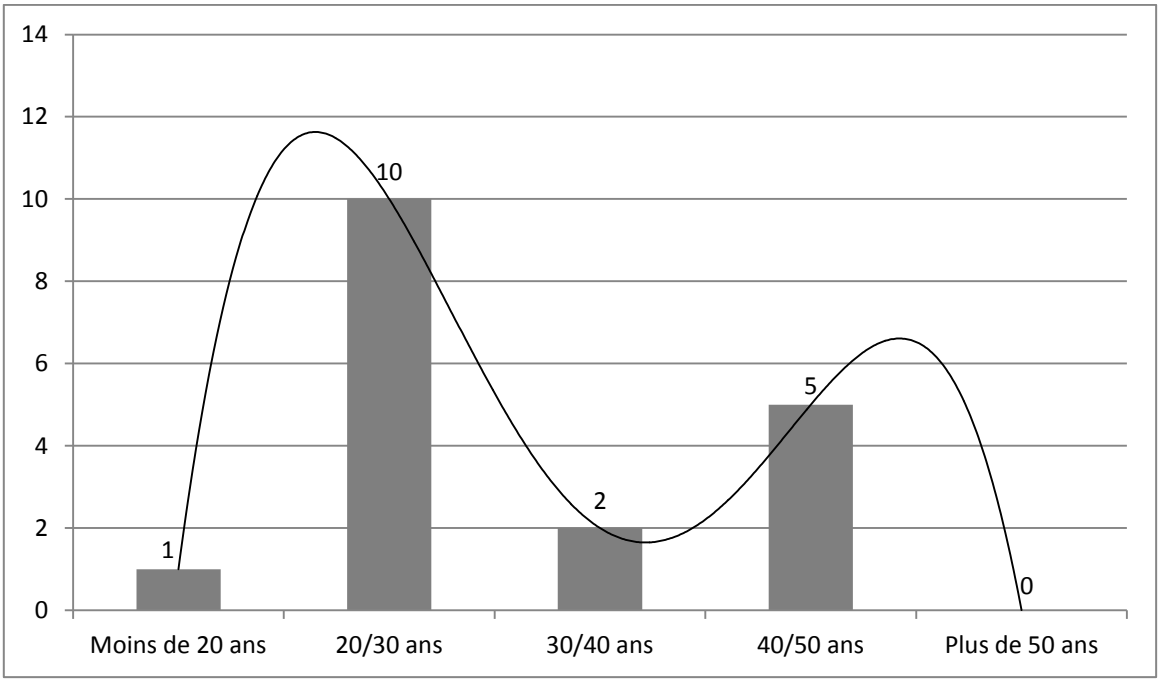

Carte IV : Les provinces d'origine des commerçants chinois d'Abidjan

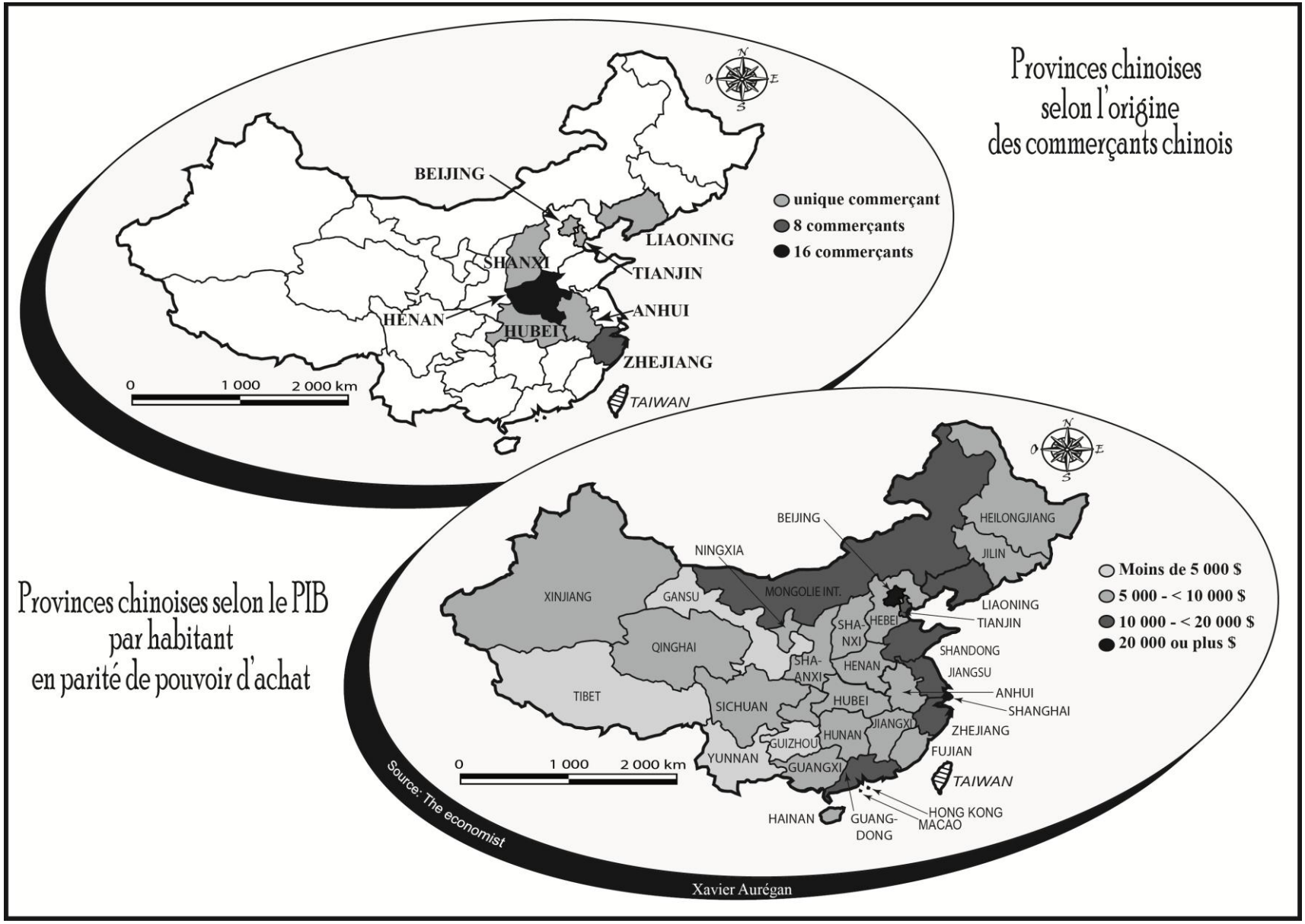

Carte V : Représentation spatiale de l'implantation commerçante chinoise à Adjamé

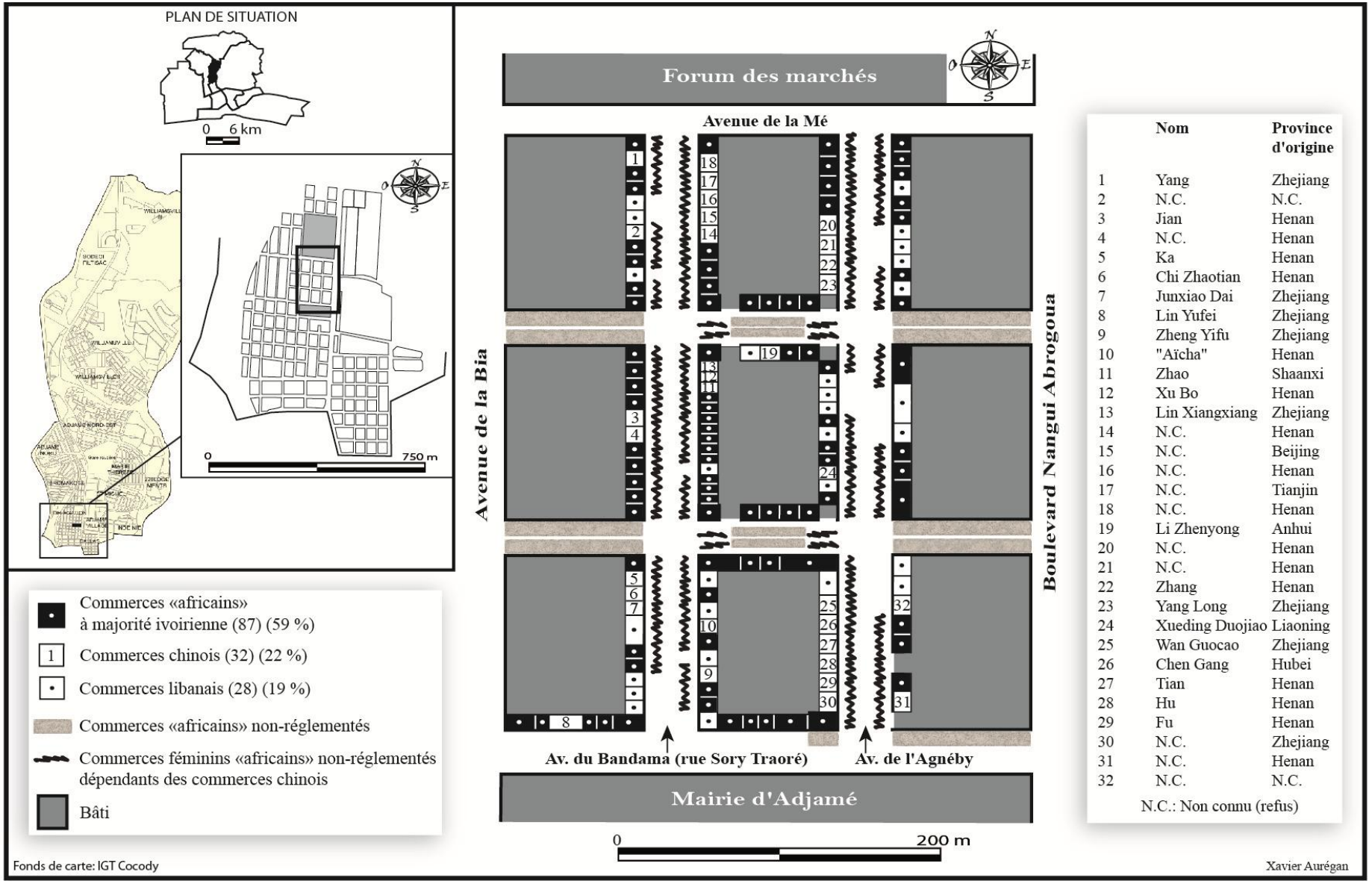

	Nom	Province d'origine
1	Yang	Zhejiang
2	N.C.	N.C.
3	Jian	Henan
4	N.C.	Henan
5	Ka	Henan
6	Chi Zhaotian	Henan
7	Junxiao Dai	Zhejiang
8	Lin Yufei	Zhejiang
9	Zheng Yifu	Zhejiang
10	"Aïcha"	Henan
11	Zhao	Shaanxi
12	Xu Bo	Henan
13	Lin Xiangxiang	Zhejiang
14	N.C.	Henan
15	N.C.	Beijing
16	N.C.	Henan
17	N.C.	Tianjin
18	N.C.	Henan
19	Li Zhenyong	Anhui
20	N.C.	Henan
21	N.C.	Henan
22	Zhang	Henan
23	Yang Long	Zhejiang
24	Xueding Duojiao	Liaoning
25	Wan Guocao	Zhejiang
26	Chen Gang	Hubei
27	Tian	Henan
28	Hu	Henan
29	Fu	Henan
30	N.C.	Zhejiang
31	N.C.	Henan
32	N.C.	N.C.

N.C.: Non connu (refus)

Par ailleurs, la présence chinoise, en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, véhicule de nombreuses images collectives, parfois exagérées, mais souvent pérennisées par la communauté chinoise et ses pratiques. De fait, les commerçants sont perçus, par leurs détracteurs notamment, tel un poste avancé du gouvernement chinois. Cette représentation semble ici aussi erronée. À Dakar, à Abidjan, à Bamako et *a fortiori* à Ouagadougou – qui ne reconnaît pas Beijing, mais Taipeh –, rares sont les commerçants affirmant avoir reçu une aide quelconque de leur gouvernement (Figure VI). Une erreur de compréhension n'est pas à exclure dans les deux cas positifs, M. Junxiao Dai répondant : « J'ai reçu l'aide d'un professeur [de français] ». Les réactions relatives à la question portant sur une éventuelle relation avec l'Ambassade chinoise sont plus mitigées (Figure VII). Onze commerçants contre sept affirment ainsi entretenir des liens avec leur représentation diplomatique. Lors de discussions informelles, ces ressortissants se tournent fréquemment vers leur gouvernement lors de troubles politiques et sociaux. Certains d'entre eux participent également à l'ARCCI, l'Association des ressortissants chinois en Côte d'Ivoire, détaillée dans le chapitre suivant (Encadré III).

Le système de rotation des commerçants, déjà évoqué, et la faible volonté d'intégration spécifique à cette catégorie socioprofessionnelle, corroborent les réponses apportées à la question n° 12 et liées à leur désir de retour en Chine (Figure VIII et Annexes II et III). La majorité d'entre eux souhaitent en effet quitter l'Afrique (seize contre quatre, dont deux ne sachant pas encore si un retour est prévu). En revanche, aucune date ne ressort véritablement du sondage (Figure IX), ce retour étant subordonné à des critères personnels, et notamment à la date d'arrivée en Côte d'Ivoire. La majorité d'entre eux repartent après cinq années passées en Côte d'Ivoire, trois et neuf années constituant les variables extrêmes. En supposant que, pour certaines familles, un roulement est effectué entre ses membres, les cycles de migrations, plus ou moins longs, renvoient surtout à des situations privées très hétérogènes. Leurs présences sont dépendantes de la situation du marché et de l'environnement économique – régulièrement évoqués. La possibilité de retours prématurés en Chine n'est pas exclue, ainsi qu'une installation dans des pays limitrophes et sous-régionaux. Un échec, dans cette expérience économique, serait toutefois vécu par certains comme une « honte », un « déshonneur », leur réussite socio-économique étant étroitement liée à l'amélioration des conditions de vie de parents restés en Chine. Plusieurs témoignages indiquent par ailleurs une forte aspiration à rejoindre l'Europe, considérée comme l'authentique « *Eldorado* ».

La dernière question retenue, inhérente à leur sentiment d'insécurité durant la crise ivoirienne[20] (Figure X), révèle un paradoxe construit par des expériences personnelles dissemblables. Si plusieurs commerçants affirment avoir été victimes de vols, beaucoup regrettent l'impact de la crise sur leurs activités. Fermetures de commerces, pressions sociales et pouvoirs d'achat en forte baisse sont autant de contraintes et d'arguments évoqués en filigrane.

En tout état de cause, ces commerçants-migrants, majoritairement installés depuis 2007-2008 en Côte d'Ivoire et à Adjamé, n'exigent qu'une seule contrepartie aux sacrifices familiaux, culturels et sociaux effectués par cette démarche migratoire, celle de l'argent, résumée par ce *chéng yǔ* (proverbe) adapté au contexte présentement décrit :

逼上梁山(*bī shàng liáng shān*)
La nécessité n'a pas de loi

[20] Est considérée comme « crise » la période comprise entre 2002 et 2011, puisque rares sont les commerçants installés ante 2002 ; la dernière étude de terrain étant effectuée en octobre-novembre 2011.

Figure II : Les lieux de résidence de la communauté commerçante chinoise abidjanaise

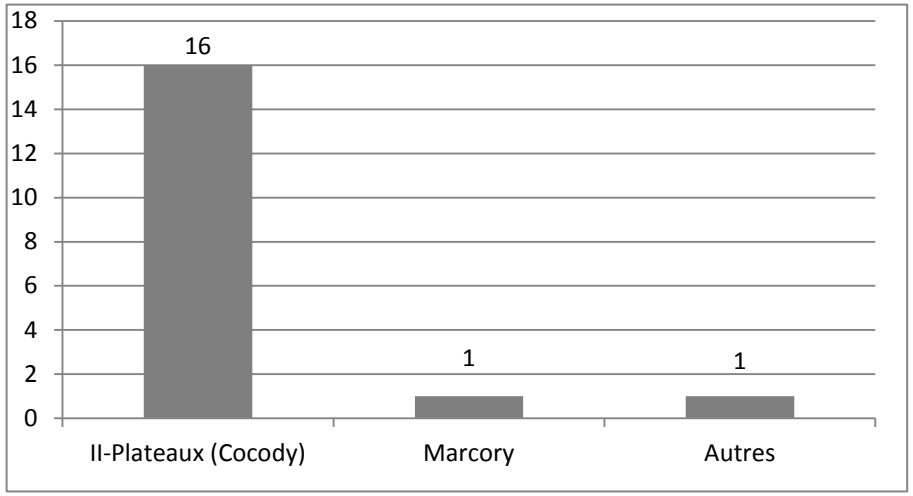

Figure III : La migration est-elle motivée par un regroupement familial ?

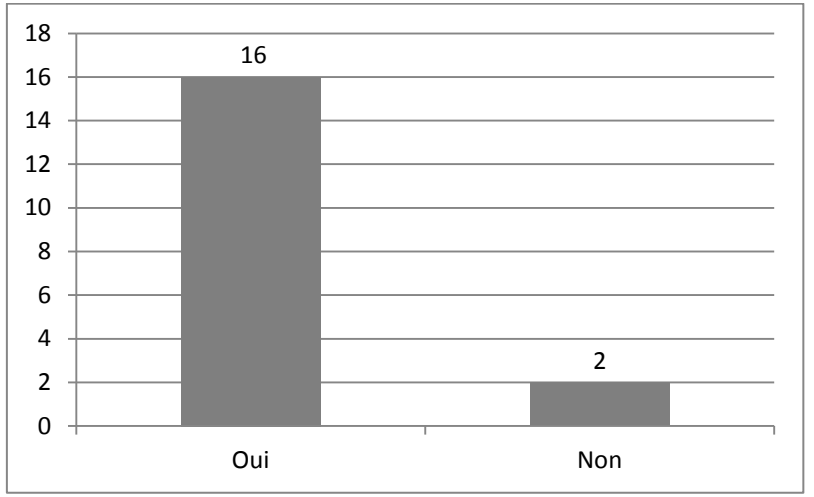

Figure IV : Les principales motivations de la migration

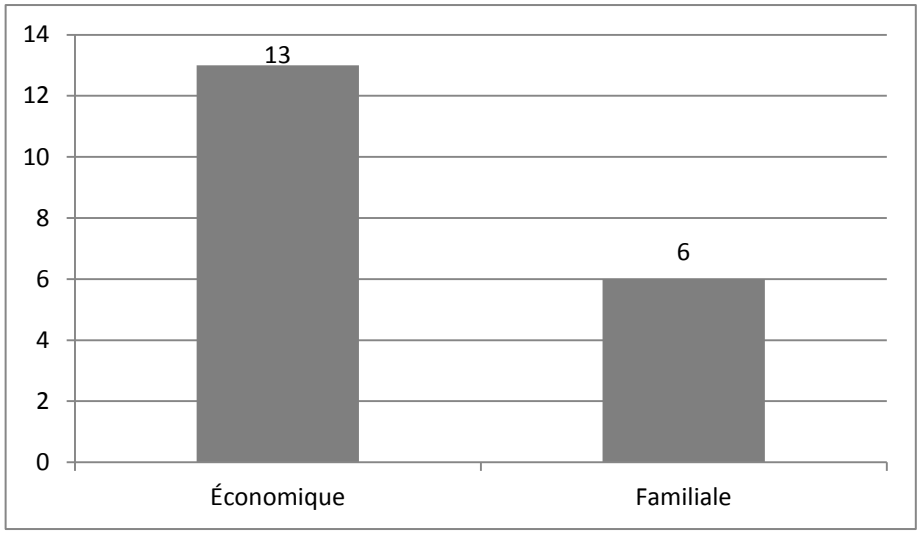

Figure V : Les origines du capital d'investissement chinois

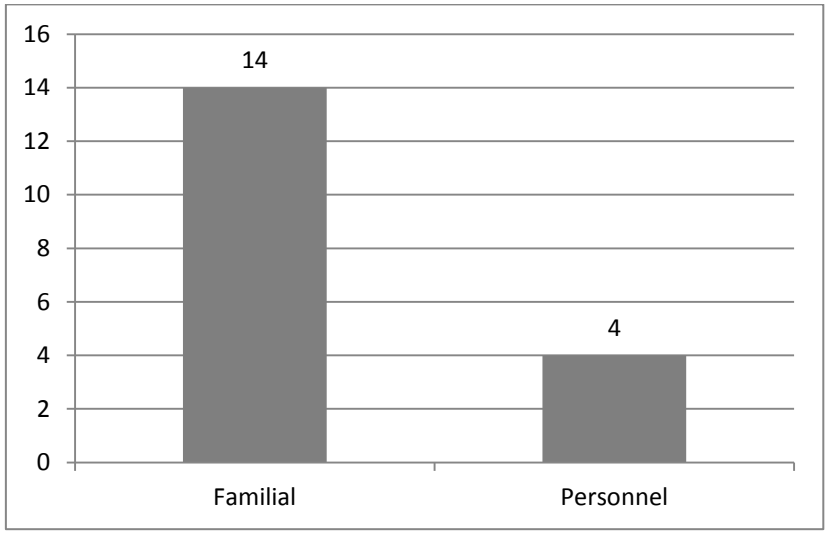

Figure VI : Le gouvernement chinois soutient-il ces commerçants ?

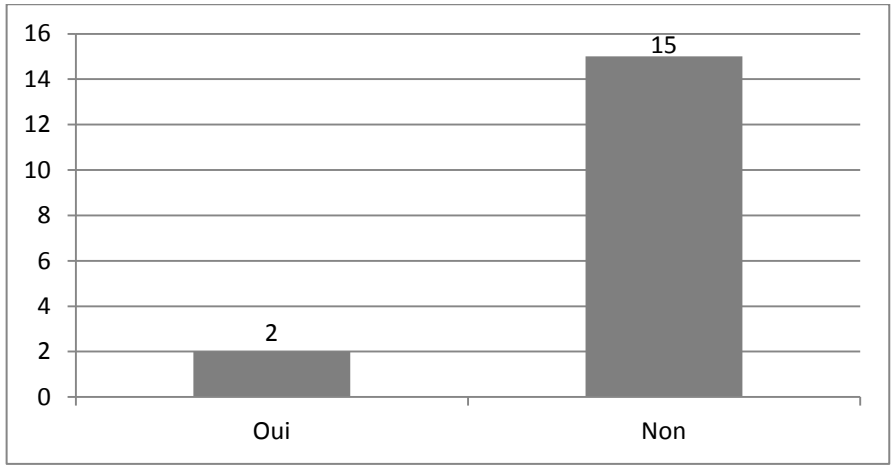

Figure VII : Les commerçants sont-ils en relation avec leur Ambassade ?

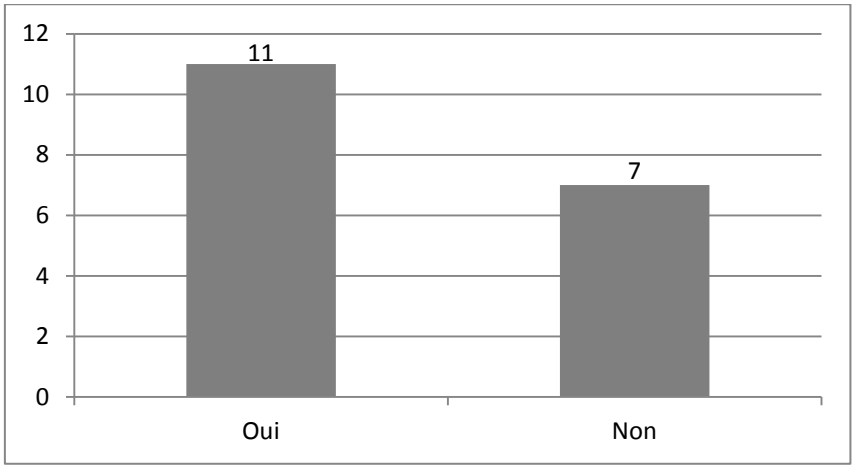

Figure VIII : Les commerçants et la volonté de retour en Chine

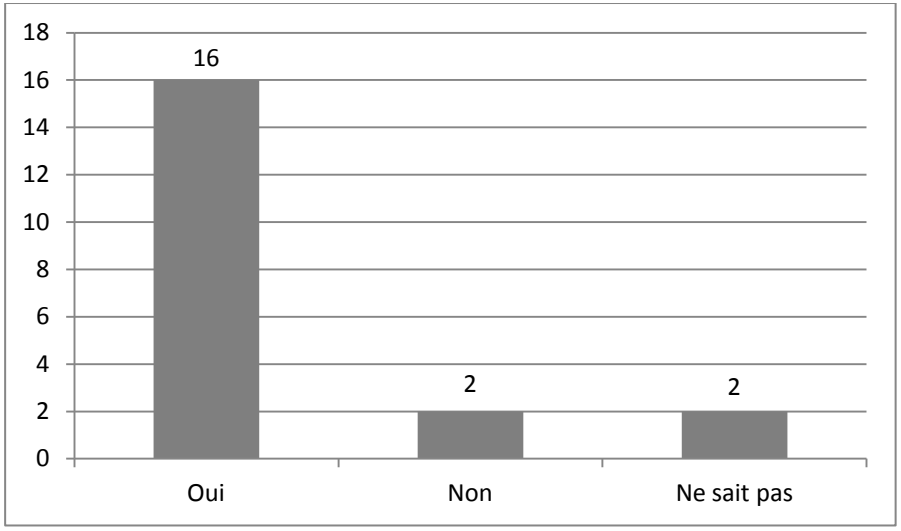

Figure IX : Le retour en Chine : à quelle date ?

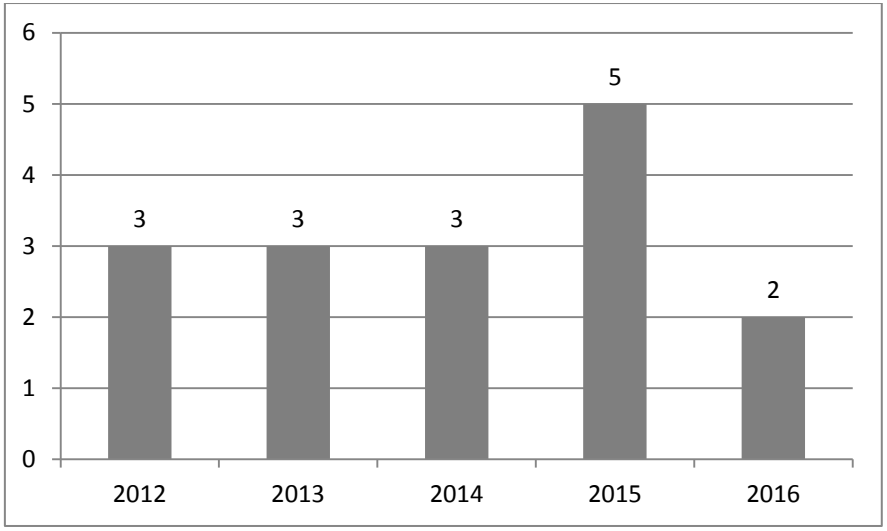

Figure X : Les commerçants ont-ils souffert de la crise ivoirienne ?

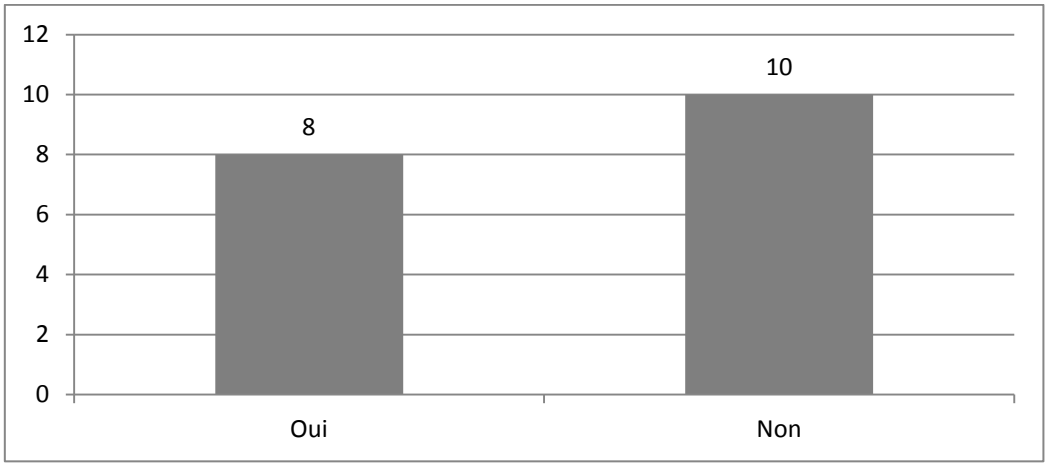

À Adjamé (Carte V), les Chinois ne sont pas seuls, et encore moins isolés. Les commerçants libanais (d'origine libano-syrienne plus précisément) occupent approximativement le même nombre de commerces (28). Les marchandises vendues sont, à de rares exceptions près, les mêmes que celles proposées par leurs concurrents asiatiques. Il s'agit principalement de chaussures et de textile.

Outre la concurrence libanaise, amenée à décroître (Encadré I) et que l'on peut mettre en comparaison des présences chinoises en Afrique de l'Ouest (Cartes VI et VII), une activité est directement tributaire des commerces chinois : celle de centaines de femmes ivoiriennes, burkinabè ou encore maliennes étalant les marchandises chinoises à même le sol des avenues du Bandama et de l'Agnéby – ces « commerces de *Made in China* par terre ». Une occupation illégale de la chaussée qui entrave par ailleurs les livraisons et les réapprovisionnements. Les statuts de ces Ivoirien(ne)s et *baraninyi* – « ceux qui cherchent du travail » (Brédeloup, 1991 : 476) – sont divers. Certaines sont directement employées par un commerçant chinois, vendant et négociant ses marchandises à l'unité et pour son compte. D'autres, après négociations et achats de chaussures en semi-gros, soit plusieurs dizaines de paies, s'installent dans les interstices des avenues, devant les portes d'entrée ou bien au centre des rues perpendiculaires menant au boulevard Nangui Abrogoua ou à l'avenue de la Bia. Ces marchandises sont également visibles sur les trottoirs encombrés du boulevard, jusqu'au commissariat opposé au Forum des marchés, où, à proximité du premier, un commerce chinois est également présent. Cette boutique se distingue partiellement des autres puisque le commerçant vend uniquement des étoffes (pagnes).

Si l'extrême agitation du territoire étudié contribue aux difficultés rencontrées lors des entretiens, un obstacle supplémentaire réside dans les horaires de travail des commerçants chinois d'Adjamé. Contrairement aux Libanais (cf. Encadré I), qui eux travaillent toute la journée, les ressortissants asiatiques quittent fréquemment leurs commerces après 14 heures. Des raisons de sécurité sont invoquées, mais ce rythme de travail permet la pratique d'une seconde activité pour certains, ou, tout simplement, la gestion des stocks de marchandises entreposées aux Deux-Plateaux, parfois dans leurs logements mêmes. Car l'insécurité liée à Adjamé ne permet pas encore à ces commerçants de vivre et de stocker leurs produits dans cette commune. Le quartier des Deux-Plateaux, au sein de la commune de Cocody, bénéficie quant à lui d'une meilleure réputation.

Encadré I : La concurrence sino-libanaise à Adjamé

En Afrique de l'Ouest (Carte VI), la présence des communautés libanaises est ancienne. Les principales vagues migratoires, à l'époque coloniale (entre 1850 et 1960, principalement des chrétiens maronites) et post-1975 (musulmans chiites fuyant la guerre civile), ont permis la création d'une véritable diaspora à l'échelle régionale. La première émigration fut surtout l'œuvre de la France, souhaitant imposer des intermédiaires commerciaux (comptoirs) entre les autochtones et les grands commerçants nantais ou bordelais par exemple. De marchands de produits vivriers à détaillants puis industriels après les années 1960, les Libanais s'intègrent et développent leurs activités sur l'ensemble des territoires (Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire principalement). Possédant d'excellentes relations avec le pouvoir français[21], les différentes communautés vont s'organiser en associations laïques ou religieuses.

En Côte d'Ivoire, l'Association islamique et culturelle libanaise est créée en 1976. Au Sénégal, c'est la Mission Notre Dame du Liban (Alliance) ou une association islamique représentée par le cheikh local – nommé grand marabout par les autorités sénégalaises. Ces associations témoignent par ailleurs d'un fort besoin de reconnaissance locale, mais surtout d'un repli identitaire perceptible par l'envoi des enfants dans les écoles privées. La population libanaise ou d'origine libanaise est de fait difficile à estimer, nombreux sont ceux ayant adopté la nationalité du pays d'accueil.

Au Sénégal, selon Samir Jarmache, vice-président de l'Alliance, ils seraient environ 10 000, un chiffre qui nous semble sous-estimé. En Côte d'Ivoire, ils étaient entre 60 000 et 120 000 dans les années 1980 et seraient désormais, selon le consulat, 100 000. En réalité, au dire de Marion Ezzedine, secrétaire générale permanente de la CCIFR (Chambre de commerce et d'industrie française) et mariée à un entrepreneur libanais, la communauté compterait entre 225 000 et 350 000 personnes, dont les deux tiers vivant à Abidjan.

Dans la capitale économique ivoirienne existe d'ailleurs un quartier nommé « Beyrouth », à Marcory Résidentiel (Sud-Est du Plateau) où sont intégrés les nouveaux migrants. Enfin, des Libanais ont toujours été proche du pouvoir et des présidents successifs, tels Fouad Omaïs et Roland Dagher, nommés par Laurent Gbagbo au Conseil économique et social (Aurégan, 2011/1 : 94-99 et Miran, 2006 : 70-71). Il convient par ailleurs d'intégrer la fratrie Bourgi, et notamment Robert, « pilier de la Françafrique » (*Le Figaro* du 13/9/2011) et acteur incontournable de cet « État franco-africain » décrit par Jean-Pierre Dozon (Dozon, 2002).

Si les Sénégalais et les Ivoiriens critiquent le manque d'intégration et de partage des richesses inhérents aux deux communautés, chinoises et libanaises, la comparaison s'arrête là. Leurs migrations n'ont effectivement aucun point commun. Seulement, les commerçants asiatiques, arrivés depuis les années 2000, ont opté pour le même territoire d'implantation à vocation commerciale : Adjamé.

Poumon économique plébéien, Adjamé voit année après année le recul et la désertion des commerçants libanais louant ou vendant leurs baux aux *huáqiáo*. « Sam » s'approvisionnait jusqu'en 2003 en Italie ou au Portugal. Il se fournit depuis dans la même rue, chez ses voisins et grossistes chinois. Adhérent de la FENACCI (Fédération nationale des commerçants de Côte d'Ivoire) où il cotise à hauteur de 5 000 FCFA par an (7,60 €), il estime « qu'on ne peut rien faire, ils ne paient pas d'impôts, [ils] ont beaucoup d'avantages » et regrette l'inaction de la Fédération qui, selon lui, « ne fait rien, ne nous protège pas ».

Ayant participé à la marche contestataire antichinoise en 2007 et organisée par cette organisation, il a fermé sa boutique pendant six journées, se justifiant ainsi : « je préfère la guerre aux Chinois [illusion au conflit ivoirien], car avec eux c'est la guerre économique [mais avoue que] si on fait la guerre contre eux, on va perdre tout notre argent ». « Avant 2007, je faisais encore du chiffre d'affaires, mais aujourd'hui même les Dioulas[1] ne font pas de *business* avec les Chinois ». Seule

[21] La France avait attribué aux seuls Libanais le contrôle et la gestion des registres du commerce. De grandes familles, telle Bourgi, entretenaient également des liens étroits avec la métropole et ses plus hauts représentants, économiques comme politiques.

solution pour ce rare commerçant libanais ayant accepté de répondre, « se reconvertir dans l'agriculture ou l'industrie, car dans cinq ans, ils auront tout investi ».

Concernant la concurrence déloyale nommée par cet interlocuteur qui avait toutefois « peur de répondre », il précise qu'il (et ils, les commerçants libanais) « négocient avec les importateurs chinois qui dédouanent car il n'y a plus de lois, ils obtiennent des prix plus bas en achetant en Chine et ils négocient avec le gouvernement ivoirien pour ne pas payer le dédouanement ».

Entretiens effectués en février 2007 (Dakar) et le 2 mars 2009 à Adjamé.

Source : AURÉGAN, Xavier, La communauté libanaise en Afrique de l'Ouest, Diploweb, 2011/4, <http://www.diploweb.com/Communaute-libanaise-en-Afrique-de.html>

Commerce chinois à Adjamé. Abidjan. Mars 2009.

Marchandises Made in China *vendues par des Ivoiriennes à Adjamé. Avenue de l'Agnéby. Abidjan. Mars 2009.*

Carte VI : Représentation spatiale de la présence libanaise en Afrique de l'Ouest

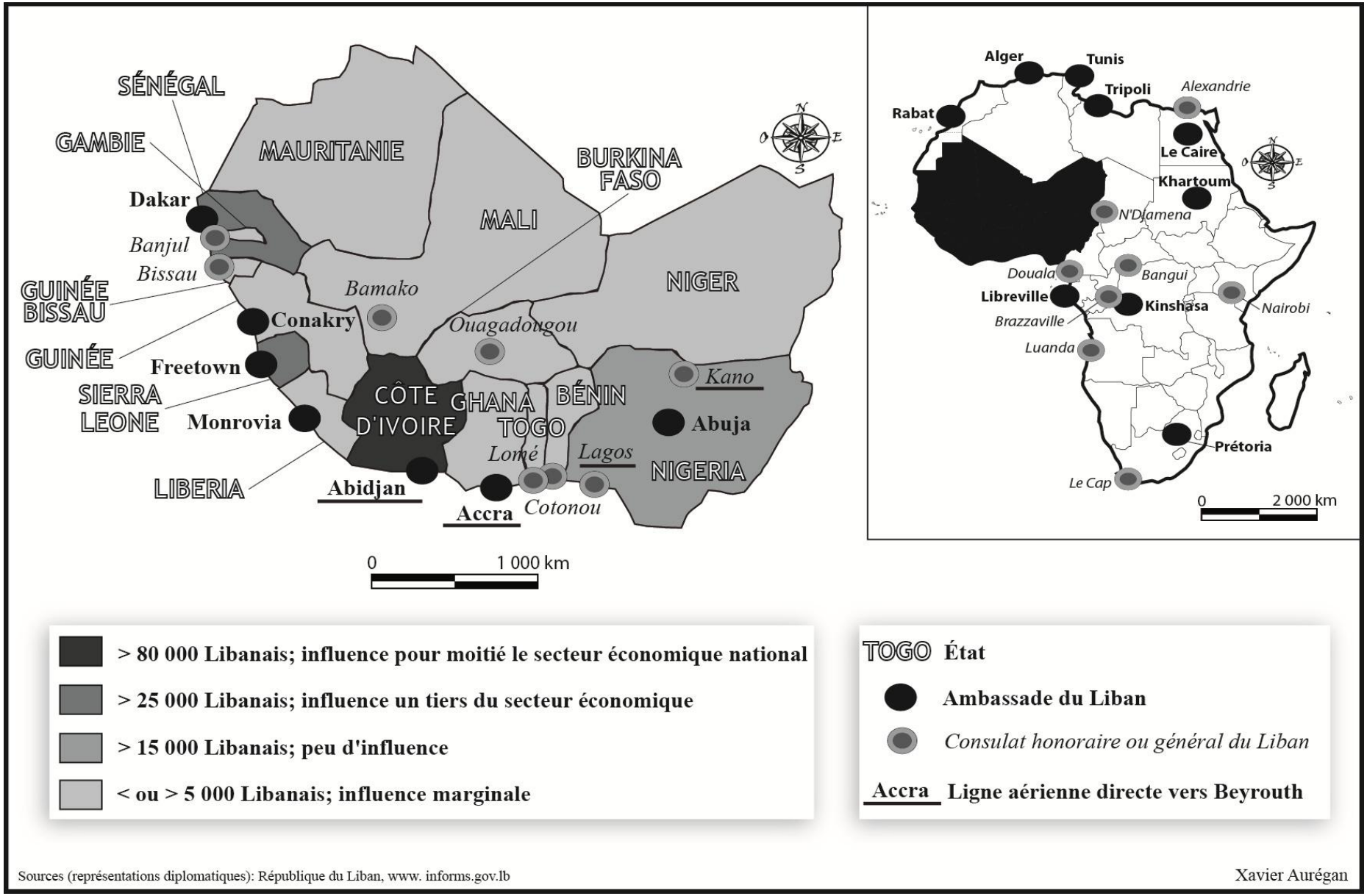

Sources (représentations diplomatiques): République du Liban, www. informs.gov.lb

Xavier Aurégan

Carte VII : Représentation spatiale de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest

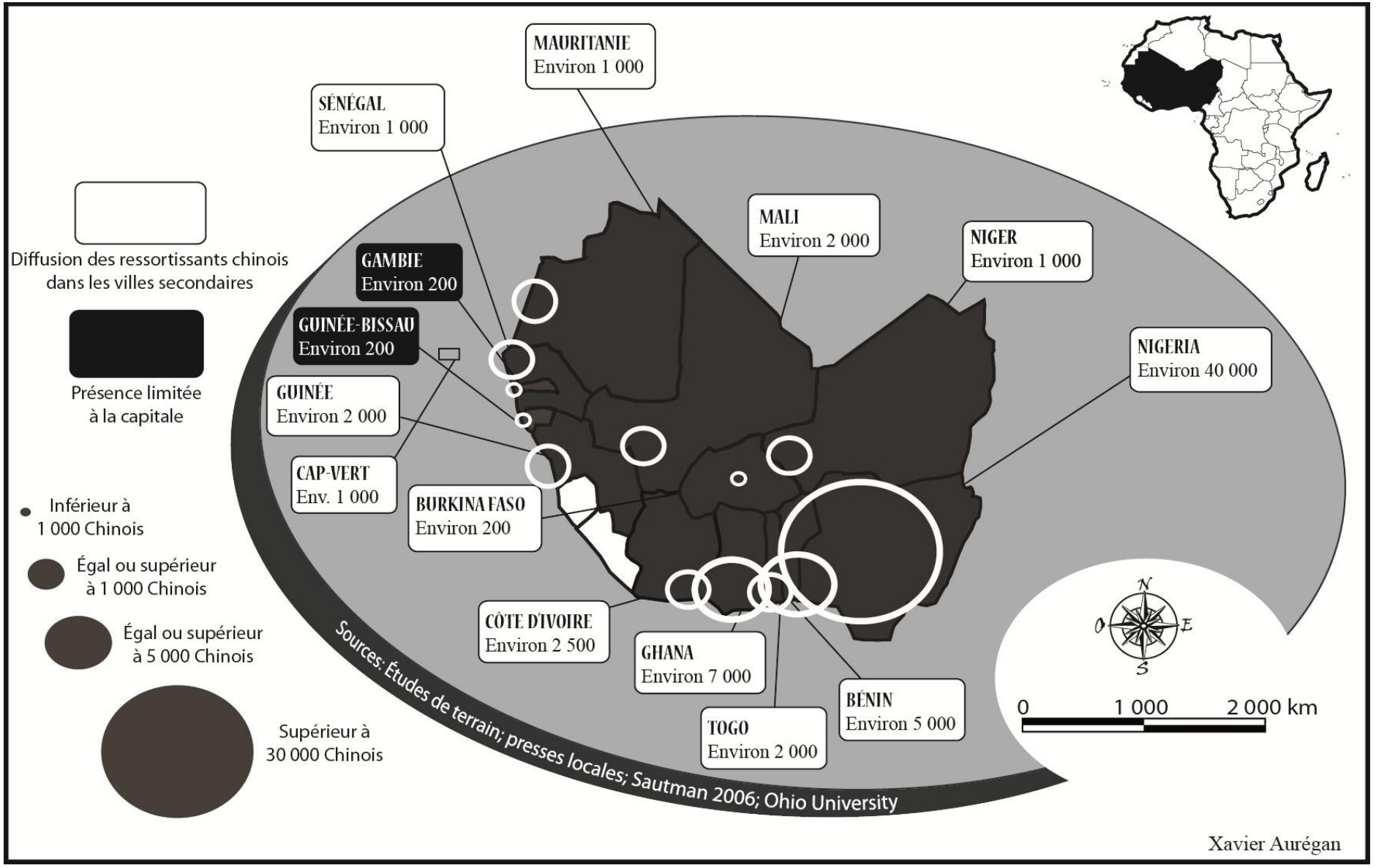

ii. Les Deux-Plateaux à Cocody, territoire de prédilection de la communauté chinoise

Solution idoine, le quartier des Deux-Plateaux (ou II-Plateaux), intégré à la vaste commune de Cocody, présente certains atouts indéniables. Sa proximité avec Adjamé, ses principaux axes routiers dégagés, goudronnés et généralement entretenus, ses rues résidentielles ou ses centres commerciaux de type européen, la présence de l'ancienne Ambassade chinoise (Sud-Ouest de Cocody, quartier des Ambassades) et de la nouvelle (ouverte fin août 2013 à M' Bandon, au Sud-Est de Cocody) ou du Bureau économique et commercial (Aghien, Nord des Deux-Plateaux) sont autant de facteurs positifs pour une population commerçante chinoise qui, contrairement aux premiers « explorateurs du XXI^{e} siècle » et à certaines idées reçues, ne dort plus à même le sol…

Ce territoire, les Deux-Plateaux, fruit des différents plans d'urbanisme successifs, contribue également à la stratification sociospatiale dont est victime Abidjan et sa population. Cette mégapole africano-occidentale a produit ce qu'il est convenu de nommer une ségrégation spatiale. Aux Deux-Plateaux, le « monopole foncier » (Dubresson et Yapi-Diahou, 1988 : 1085) dès 1963, puis les études de la SEMA (Société d'économie et de mathématiques appliquées) en 1966, le plan AURA (Agence d'urbanisme de la région d'Abidjan) en 1969 et jusqu'à l'ouverture des premiers centres commerciaux du quartier en 1989 (Nassa, 2009 : 8), ont respectivement participé à augmenter la valeur résidentielle et résiduelle de ce quartier. Les logements de standing, les villas, voire certaines rues sécurisées à proximité de la rue des Jardins et du Bureau économique chinois contrastent fortement avec l'habitat populaire et spontané d'Abobo et même avec celui de Yopougon, accueillant les classes médianes ou moyennes : les « en-haut des en-bas [et les] en-bas des en-haut » (Savina *et al.*, 1985 : 56).

> « Le secteur des Deux-Plateaux représente un exemple de zone où se sont développées, à partir des années [19]70, des opérations immobilières de bon et moyen standing suivant les normes élevées du modèle de l'habitat moderne abidjanais. Les résidents y sont aujourd'hui en majorité des propriétaires ou des locataires aux revenus stables qui ont choisi là un habitat répondant à certaines normes de confort et d'équipements de qualité » (Bayart, 1997 : 436).

L'intégration de ces nouveaux arrivants exotiques n'est donc pas chose aisée. Elle fera l'objet du chapitre II, point C. Avant cela, il convient de s'intéresser au choix de ce quartier et aux différentes activités recensées.

Les Deux-Plateaux (Carte VIII) disposent donc de l'ensemble des infrastructures susceptibles d'intéresser les Chinois implantés à Adjamé, et leurs compatriotes. Les commerçants exerçant plusieurs activités et après avoir quitté les avenues de l'Agnéby ou du Bandama peuvent, ainsi revenus à leurs domiciles en début d'après-midi, se diriger vers les nombreuses entreprises établies à Cocody et conséquemment, aux Deux-Plateaux. Un bar-salon de massages et des restaurants animent les soirées et le Bureau économique et commercial, dans le secteur d'Aghien, permet, si besoin, l'obtention de conseils, de sources de financements, de mises en réseaux et, éventuellement, d'une protection physique. Pour les « autres Chinois » du Burkina Faso, c'est une responsabilité qui est assurée par l'Ambassade taïwanaise de Ouagadougou[22].

[22] En septembre 2002, le ministère des Affaires étrangères taïwanais prend note de la tentative de coup d'État perpétrée à l'encontre de Laurent Gbagbo. L'Ambassade taïwanaise du Burkina Faso démarche les autorités françaises afin d'assurer la sécurité de ses ressortissants installés en Côte d'Ivoire (http://www.accessmylibrary.com/coms2/summary_0286-26071455_ITM). La démarche sera réitérée en

La cartographie des logements chinois situés dans le quartier des Deux-Plateaux reste approximative. Recenser et localiser ces résidences s'avère effectivement délicat, par la superficie du territoire d'une part, mais également par l'absence de symboles et de signes distinguant un habitat supposé accueillir cette population étrangère. Seule certitude, le recoupement des entretiens effectués auprès de cette dernière et des habitants fait ressortir trois secteurs : Aghien au Nord, le boulevard Latrille au Centre et la rue des Jardins à l'Ouest. Une villa de quatre pièces se louant au minimum 300 000 FCFA et un local commercial, à Adjamé, entre 100 000 et 300 000 FCFA, une famille de commerçants paierait environ 500 000 FCFA, soit plus de 760 € par mois. Un budget non négligeable auquel il faut également ajouter l'importation des marchandises, le dédouanement des conteneurs, l'achat ou la location d'un véhicule, etc.

La « colocation » Liang (photographie suivante) n'a pas choisi la villa n° 413, rue 2, par hasard. Situé à proximité immédiate du Bureau économique chinois, dans une voie fermée, une enclave résidentielle, ce logement présente les caractéristiques recherchées par les migrants chinois. Selon Fabrice, habitant du quartier, ces commerçants d'Adjamé, arrivés en 2009 (trois hommes et une femme), regagnent généralement leur résidence à 16 h. Ils logent par ailleurs à proximité de la CICA, la clinique ivoiro-chinoise d'Abidjan, l'une des cinq entreprises à vocation sanitaire des Deux-Plateaux.

Villa 413, rue 2 du quartier Angré à Abidjan (Cocody). Ce logement est loué par quatre commerçants chinois. Fabrice, riverain, les côtoie depuis 2009. Abidjan. Octobre 2011.

Cette clinique privée mixte, sino-ivoirienne, emploie un médecin et une infirmière chinoise originaires de Shanghai. Acuponcture, massages et chirurgie sont les principales disciplines dispensées dans cet établissement où exercent également des médecins ivoiriens. Ce bâtiment est au demeurant loué et subventionné par ces derniers. Les activités de la CICA sont semblables à celles pratiquées par Wang Jian Min et sa femme au sein du Centre d'acuponcture de Chine en Côte d'Ivoire (Annexe VI) ou à la clinique Suzanna. Le couple Wang, dont les enfants sont restés étudier et travailler en Chine, est installé sur le boulevard Latrille depuis 1999. Deux entreprises, le *Luoyang Sunsi Group C.I.* et le groupe *Tasly C.I.* opèrent quant à elles dans des registres plus commerciaux et seront donc abordés dans le sixième chapitre.

novembre 2004 avec le soutien de l'Ambassade étasunienne (http://taiwaninfo.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=36988&CtNode=458&htx_TRCategory=&mp=4).

Carte VIII : Représentation spatiale de l'implantation chinoise aux Deux-Plateaux (Cocody)

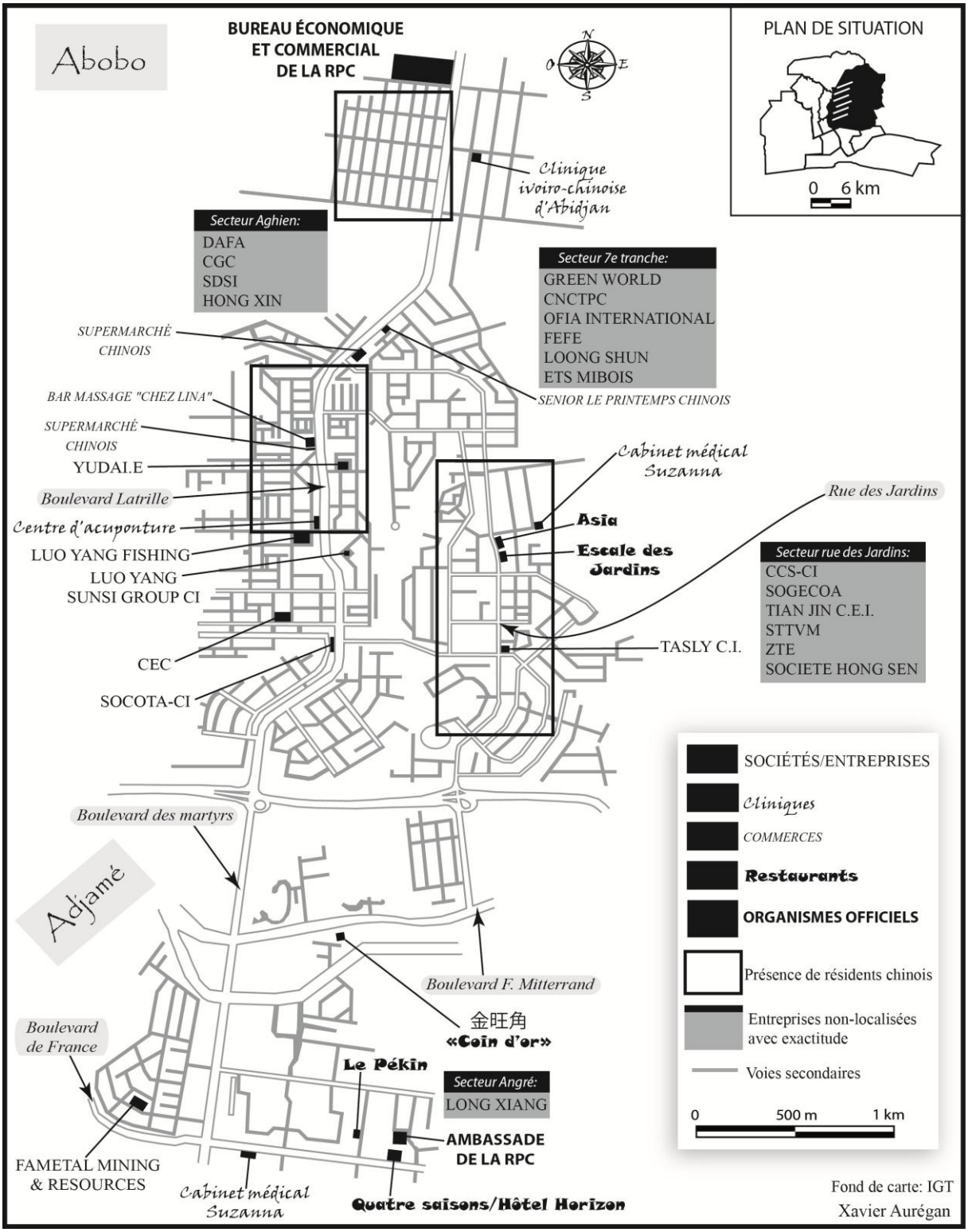

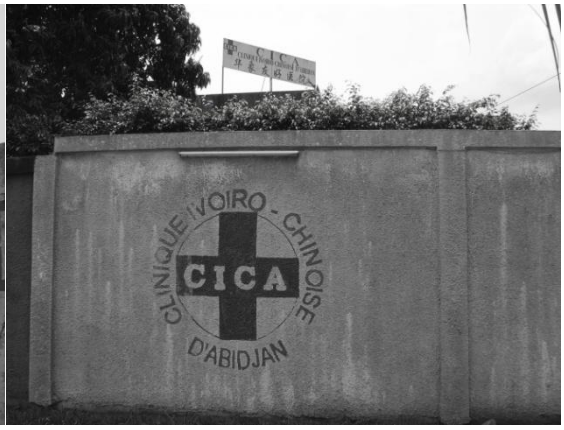

Le Centre d'acuponcture du couple Wang, la CICA et le panneau publicitaire du Cabinet Suzana (ou Suzanna) aux Deux-Plateaux. Abidjan (Cocody). Abidjan. Mars 2009.

Si le domaine de la santé est particulièrement représenté aux Deux-Plateaux, la restauration est également l'une des caractéristiques de la rue des Jardins. Restaurants vietnamiens, thaïlandais et japonais côtoient deux établissements chinois, l'*Asia* et l'*Escale des Jardins* (Annexe III). Les propriétaires du restaurant *Asia*, originaires de Shanghai, ont ouvert leur restaurant en 2006. Ils emploient une jeune femme, Li Na, 26 ans, shanghaïenne et vivant en Côte d'Ivoire depuis 2005. Cet emploi de serveuse lui permet de rentrer une fois l'an en Chine rendre visite à sa famille. Ce n'est pas le cas des deux jeunes femmes travaillant à l'*Escale des Jardins*. Wang Fei et Zhong Huaishuang, 22 et 20 ans, originaires du Xinjiang et du Henan, sont arrivées en 2010 et 2011 et sont rentrées en 2012 et 2013, une fois leur contrat achevé dans ce restaurant, ouvert en 2003. Deux restaurants supplémentaires sont situés dans le quartier Mermoz, au Sud des Deux-Plateaux. *Le Pékin*, dirigé par la famille Xin du Shandong[23], reçoit notamment les fonctionnaires de l'ancienne Ambassade, à quelques encablures de l'établissement. Le *Quatre saisons*, vaste complexe hôtelier également nommé *Hôtel Horizon*, dispose d'un restaurant de 80 places, de chambres et d'appartements ; il organise par ailleurs des mariages et le Nouvel An chinois[24].

[23] Se reporter également au point B de ce chapitre.

[24] L'Hôtel Horizon est référencé sur le site Internet www.hotels.ci (http://www.hotels.ci/hotels/?id=597).

Plusieurs commerces sont enfin établis dans ce quartier. D'après les recherches effectuées, ils seraient au nombre de quatre, dont un bar-salon de massage, ce dernier étant la propriété de M^me^ Huang Yin (ou « Lina »), secrétaire de l'ARCCI. Mitoyen du « bar climatisé chinois », un petit supermarché chinois appartenant à M. Huang Shaomin, 25 ans, propose divers articles aux clients s'arrêtant chez M^me^ Huang. Originaire du Fujian et installé en 2010, il compte rentrer en Chine en 2014. Il semble avoir remplacé Li Liang, vendeur de matelas entre 2008 et 2010. Celui-ci a rejoint sa femme – sans activité – et ses parents, également vendeurs de matelas chinois à Riviera (Est de Cocody et site de la nouvelle Ambassade chinoise). Produit recherché – car onéreux dans les centres commerciaux libanais –, le matelas est également la marchandise vendue par Xié Xiémai, installée à la limite d'Aghien au Nord des Deux-Plateaux. Gérante du commerce *Senior le printemps chinois* et âgée de 45 ans, accompagnée de ses enfants, elle a retrouvé son mari, propriétaire d'un commerce à Adjamé et installé en 2008. Elle souhaiterait néanmoins rejoindre Shanghai rapidement, en 2014 si possible. Dernier commerce du quartier des Deux-Plateaux, le magasin *Las Palmas*. Véritable vitrine d'une Chine manufacturière à bas prix, ce magasin ayant auparavant appartenu à un Directeur général de la BAD (Banque africaine de développement) est en partie endommagé par la crise post-électorale de novembre 2010 et par les intempéries. La responsable, dont le patronyme n'est pas ici précisé, possède une boutique à Adjamé et s'est installée à Abidjan en 2006, avec son fils.

Considérés en tant que groupe économique territorialisé et ayant développé leurs sociabilités par et autour des réseaux commerciaux et entrepreneuriaux, ces ressortissants chinois installés aux Deux-Plateaux ne peuvent être – totalement – comparés à leurs homologues implantés à Dakar et *a fortiori*, au sein du quartier Gibraltar. Les situations ne sont pas exactement les mêmes : à Dakar, ces migrants se sont approprié cet espace urbain (Gibraltar) tant est si bien que le terme *Chinatown* peut être apposé à ce territoire contigu du *Chinamarket* (boulevard de Gaulle). Aux Deux-Plateaux, l'installation est certes et a également pour origine un choix effectué par les premiers locataires chinois, mais elle s'est davantage effectuée selon un concours d'éléments favorables précédemment décrits ; le facteur principal restant la renommée d'Adjamé, commune considérée comme « dangereuse » par plusieurs commerçants interrogés. En revanche, le territoire dit du « Quartier rouge » ivoirien, condensé du boulevard du Centenaire dakarois, permet cette comparaison avec l'activité commerciale chinoise exercée au sein de la capitale sénégalaise. Une comparaison, mais non une similitude, car l'espace stratégique occupé par les marchands chinois dakarois présente une concentration d'activités peu transposables : la configuration de la presqu'île du Cap-Vert n'offre pas d'espaces assez vastes pour accueillir un *Chinamarket* élargi. Il serait dans l'obligation de se déplacer, en périphérie par exemple. Ce n'est pas le cas d'Abidjan, vaste métropole où la présence des commerçants chinois à Adjamé est davantage le fait de facteurs historiques et pratiques que née d'une réelle stratégie ou volonté.

En schématisant, et si les commerçants d'Adjamé sont, en paraphrasant Sylvie Brédeloup (1991), des « solitaires » qui s'inscrivent, de par leurs parcours migratoires et leurs activités dans la « solidarité », les « Fils du Ciel » qui exercent aux Deux-Plateaux une activité localement mieux acceptée et socialement plus élevée, sont ainsi des « solidaires » – puisque mieux intégrés et acceptés, tant par les Ivoiriens que dans le « groupe social » chinois. Ils peuvent néanmoins être perçus comme étant dans une relative « solitude », puisqu'ils ne pratiquent pas quotidiennement et autant leurs compatriotes installés dans les commerces d'Adjamé. Dans tous les cas en revanche, « l'universalisation culturelle suscite par contrecoup une tendance à la communautarisation qui oscille entre des mouvements d'ethnicisation et des mouvements d'agrégation des pairs » (Mongin, 2007 : 57-58).

Le quartier des Deux-Plateaux élargit le spectre de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest francophone. L'analogie avec Bamako, ses hôtels-restaurants et ses activités chinoises

variées (services) est évidente. Une diversification étonnante étant donné la récence des relations sino-ivoiriennes par rapport aux relations sino-maliennes. Mais le marché bamakois et malien ne pouvant être comparé à celui de la mégapole ivoirienne, il est aisé d'imaginer l'attractivité de cette dernière où le « monopole commercial » libanais s'est fissuré à l'aube de l'an 2000, à l'image de Dakar. Si plusieurs dizaines d'entrepreneurs chinois sont recensés à Bamako, la comparaison avec Abidjan s'arrête ici, car le nombre d'entreprises immatriculées au Plateau et à Marcory, en sus de Cocody, laisse présager d'investissements et d'une influence chinoise croissante et finalement proportionnelle aux opportunités du marché ivoirien, dont Le Plateau est la vitrine.

De fait, la présence d'acteurs économiques chinois, d'entreprises et de sièges sociaux, n'est pas une surprise au sein de ce lieu central que constitue Le Plateau. En revanche, les activités recensées en Zone IV, à Marcory, peuvent paraître plus surprenantes, eu égard à leurs natures notamment.

B. Le Plateau abidjanais et Marcory, symboles des nouvelles activités chinoises

Considérés comme des territoires secondaires de l'implantation humaine et économique chinoise à Abidjan, Le Plateau et la Zone IV, quartier de Marcory, n'en présentent pas moins plusieurs intérêts analytiques. Ils forment, avec Cocody, des zones résidentielles et d'activités privilégiées et privilégiant les foyers aisés. Le Plateau, centre commercial et financier, politique et administratif, requiert de ce fait une attention particulière, bien que les « présences » chinoises y soient limitées.

i. Sur Le Plateau abidjanais, Huawei *et les autres*

Le commerce de M^{me} Lu Tao (Annexe III), situé dans la rue Colomb (Carte IX), est la seule activité commerciale indépendante chinoise proprement dite au Plateau. Quinquagénaire, elle est originaire de la province du Hunan (Sud-Est). Installée entre le supermarché *Cash Center* et la Société générale de banque de Côte d'Ivoire (SGBCI), elle bénéficie de la clientèle des *wôrô-wôrô* (taxis communaux) stationnés sur cette voie. M^{me} Lu vend essentiellement des chaussures, des médicaments et de l'alimentaire (nouilles et nems). Logeant au Plateau – cas unique à notre connaissance – M^{me} Lu est arrivée en 1999 en Côte d'Ivoire en investissant dans les secteurs de la riziculture et de la pêche. Peu lucratifs, sources de conflits (point B du Chapitre II) ou concurrencés par l'État chinois lui-même (Chapitres III et IV), elle s'est donc tournée vers le commerce. Intégrée, bredouillant le français et quelques formules baoulés, elle est de fait la seule commerçante à avoir un accès direct aux classes moyennes supérieures du Plateau. Cette clientèle relativement aisée, travaillant majoritairement dans le secteur privé, lui procure des marges substantielles et supérieures à ses confrères d'Adjamé (environ 20 % pour une paire de chaussures).

Un commerce est également visible à proximité de la Cité administrative, au Nord du Plateau. Ce snack, vendant des sandwichs et des nems aux fonctionnaires ivoiriens « descendus » pour la pause déjeuner, était, en 2009 et 2010, loué par M^{me} Fāng, originaire de

Shanghai. Fermé fin 2011, il employait une jeune ivoirienne, Mathilde. Cette dernière gagnait 30 000 FCFA[25] (environ 45 €) par mois et œuvrait 45 heures hebdomadaires. Elle se rendait, en sus, le samedi chez la famille Fāng, aux Deux-Plateaux. Dans leur logement, elle s'occupait principalement du ménage et de la cuisine, fait étonnant et atypique étant donné l'aversion généralisée des ressortissants chinois envers la cuisine locale.

Sur Le Plateau et plus généralement en Afrique de l'Ouest, l'émigré asiatique est systématiquement décrit comme un « Chinois » – à l'image de Paris, 13e arrondissement. Or, les deux vendeurs de nems implantés dans cette commune – ainsi qu'un troisième en Zone 4C, à l'angle de la rue Clément Ader et du chevalier de Clieu – sont bien Vietnamiens. Une appréciation erronée participant aux représentations inhérentes aux présences chinoises en Afrique de l'Ouest. Ainsi, les restaurants thaïlandais, vietnamiens ou coréens de la rue des Jardins sont communément assimilés aux restaurants chinois. Les entreprises nationales chinoises et les ECC (entreprises à capitaux chinois) immatriculées sur Le Plateau ne souffrent, quant à elles et par conséquent, jamais de cette comparaison, de cet amalgame.

Des multinationales (*Huawei* et *ZTE*) aux petites entreprises (*Zhang Lotus Limited* ou *Sunshine Agricole*), treize entreprises sont ainsi enregistrées sur le registre du commerce ivoirien. Elles se sont majoritairement implantées en 2008 (quatre entreprises) et 2011 (trois entreprises). Il s'agit, pour plusieurs d'entre elles, d'un simple bureau de liaison (*ZTE*[26] et *Tasly*), voire, d'une boîte aux lettres (*Zhang Lotus Ltd*). D'autres disposent de véritables locaux modernes, à vocation sous-régionale, telle *Huawei*, qui a par ailleurs installé un *Data Center* à Grand-Bassam. La présence discrète et marginale de ces entreprises sur ce territoire abidjanais témoigne cependant d'une réelle diversification des activités et des investissements chinois en Côte d'Ivoire, et au-delà. Le commerce (import-export) reste le principal secteur d'investissement des entreprises implantées sur Le Plateau, il représente huit entreprises sur treize. Certaines varient cependant leurs activités, telle la *Jiangsu Provincial Construction Group Côte d'Ivoire SARL*[27] qui indique, dans son avis de constitution, un objet pour le moins hétérogène : « Import et Export de marchandises diverses, de Matériaux de construction, les travaux de construction et promotion immobilière, Assainissement, VRD, Électricité, les Études, Génie civil, Réhabilitation de route, Exploitation minière »[28]. Opérant notamment au Liberia, en Guinée (Conakry), au Congo (Kinshasa) et en Micronésie, ce groupe public, dont le siège social est basé à Nanjing, la capitale de la province homonyme, n'a pas encore réalisé d'opérations d'envergure en Côte d'Ivoire[29].

Parmi les dirigeants chinois ayant inscrit leurs entreprises sur Le Plateau abidjanais, deux personnes physiques possèdent plusieurs compagnies. M. Wang Bin, aux deux entreprises enregistrées en août 2008 (*CRAA International-Côte d'Ivoire* et *Fametal Mining and Resources-Côte d'Ivoire*), a créé plus récemment, en février 2012, la *Gold Dragon Resources Côte d'Ivoire*. Investisseur et philanthrope, M. Wang – résidant boulevard Haussmann à Paris – est co-président du projet « Espoir Chine-Afrique » et par ailleurs, président de l'Association de développement économique et culturel de Shanghai-France[30].

---

[25] Soit, un peu moins que le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) ivoirien en 2010 (établi à 36 000 FCFA en janvier 2012, 55 €).

[26] Ou *Zhongxing Telecom*, également présente au Mali, au Ghana, au Bénin et au Burkina Faso (État reconnaissant Taiwan). Source : http://wwwen.zte.com.cn/en/about/global_sales_offices/middle_east_africa/

[27] Société à responsabilité limitée. Statut de 11 entreprises domiciliées sur Le Plateau abidjanais (hors *ZTE* et *Huawei*).

[28] Annonces légales ivoiriennes (site Internet *Abidjan.net*).

[29] Selon la Chambre de commerce et d'industrie ivoirienne et les recherches effectuées.

[30] Ses investissements, dans une dizaine d'États africains, sont orientés vers l'extraction minière. La plate-forme « Espoir Chine-Afrique » finance la construction d'écoles en zones rurales et, chemin faisant, promeut la culture chinoise (http://www.focac.org/fra/zxxx/t865706.htm).

M[me] Xu Jianhui assure la direction de la *Nouvelle Entreprise Double Elephant SARL* (N.E.D.E.) et de la *Compagnie internationale de transport terrestre-Côte d'Ivoire* (C.I.T.T-C.I.), domiciliée à Bouaké au Centre de la Côte d'Ivoire. Enfin, le cas de Li Chaodong, gérant de la *Sunshine Agricole*, est légèrement différent. Il possède un bureau dans la résidence Atta, à proximité de l'Ambassade de France. Le siège social de sa société est, lui, inscrit à Koumassi, commune du Sud-Est d'Abidjan.

Carte IX : Représentation spatiale des entreprises chinoises et d'ECC implantées sur le Plateau et à Treichville

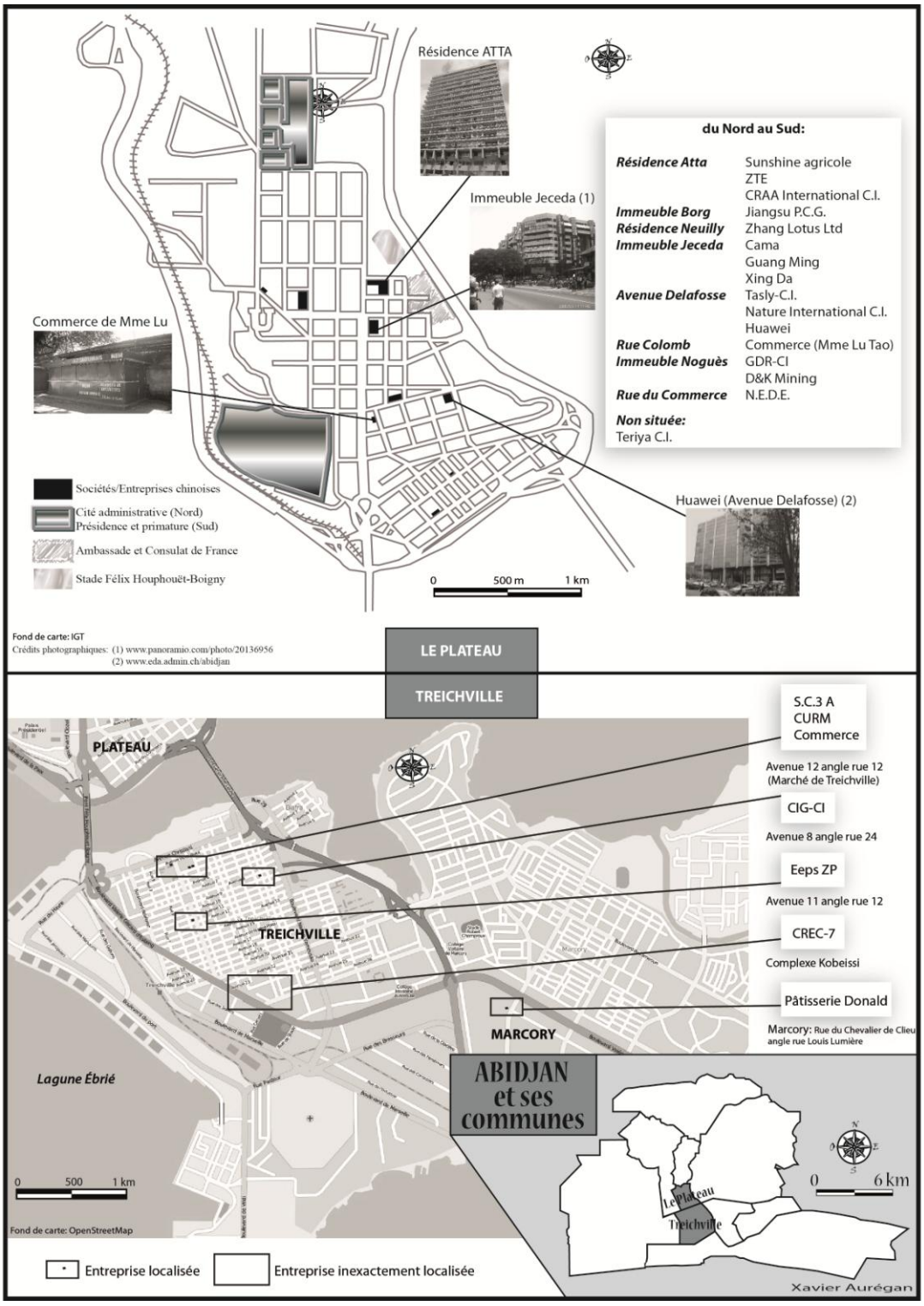

Il semble opportun de s'arrêter quelques instants sur la principale entreprise – privée à capital fermé – installée au Plateau. *Huawei Technologies*[31] emploierait, selon le réseau social professionnel *Viadeo*[32], environ 600 personnes à Abidjan. Avec les succursales de Lagos, d'Abuja et d'Accra, celle d'Abidjan présente l'avantage d'être la seule en Afrique de l'Ouest francophone. À l'origine installée aux Deux-Plateaux, en 2006, elle fut modifiée en octobre 2009. Dorénavant dénommée société anonyme unipersonnelle, au capital inchangé de 170 000 €, elle est dirigée par un actionnaire unique, Xie Guohui, administrateur général présenté comme le président de *Huawei* pour l'Afrique de l'Ouest. Cette multinationale, dont le siège social est situé dans la zone économique spéciale de Shenzen, est classée dans les dix premières sociétés du secteur des télécommunications, avec son concurrent national ZTE, qui est donc également présente à Abidjan. L'intérêt n'est pas dans son chiffre d'affaires ou son capital social, mais bien dans le choix de l'implantation, à savoir la capitale économique ivoirienne, de plus en plus vue, par les dirigeants et les économistes chinois, comme un centre régional – francophone *a minima* – qu'il convient d'intégrer dans les stratégies de développement. Si *Huawei* est le meilleur exemple pour le domaine technologique et commercial, la nouvelle Ambassade chinoise, en construction au Sud-Est de Cocody (M' Bandé Riviera IV) lors des études de terrain, est son pendant pour le domaine politique et diplomatique.

Analysées et détaillées dans la dernière partie (Chapitre VI), les entreprises chinoises enregistrées au Plateau restent peu nombreuses en comparaison de celles immatriculées aux Deux-Plateaux. Le prix du loyer reste certainement un frein substantiel. Domicilier sa société non loin de son logement présente également quelques avantages. Le « Manhattan ivoirien », symbole de l'exception ivoirienne et de la « perle des lagunes » est toutefois amené à voir de nouvelles entreprises asiatiques s'y implanter. La crise ivoirienne théoriquement close, Le Plateau ivoirien devrait en effet connaître une nouvelle attractivité lors de la décennie 2010-2020. La commune de Marcory, elle, a déjà entamé une petite révolution, et ce, depuis 2004. Les responsables ne sont pas les Chinois, mais la communauté libanaise. Les émigrés asiatiques, quant à eux, ont investi dans un secteur *a priori* porteur : la nuit et ses « composantes ».

ii. « Un morceau de bois a beau séjourner dans l'eau, il ne deviendra jamais un caïman »

Ce proverbe guinéen[33] dont l'interprétation pourrait être, on ne change pas la nature de l'homme, convient effectivement à la situation visible au sein de Marcory et plus précisément dans la Zone 4C (ou Zone IV, au Sud de la commune, Carte X). D'autre part, il exprime également l'importation de mœurs et d'un certain « style de vie » chinois à Abidjan. Rencontrés à Bamako, ces commerces aux multiples objets semblent acceptés en Côte d'Ivoire, ce qui n'est pas le cas au Mali et encore moins à Nouakchott. Les activités qui s'y déroulent sont en effet très mal perçues par la communauté musulmane de ces États. À Abidjan, la rue Princesse à Yopougon – dont les maquis ont été détruits le 5 août 2011 – témoignait d'un certain laxisme consentant des autorités.

[31] Site officiel de *Huawei* : http://www.huawei.com/en/about-huawei/contact-us/south-africa/
[32] Page *Viadeo* de *Huawei* Côte d'Ivoire : http://ci.viadeo.com/fr/search/rcl/ci/Huawei+Technologies/fr/
[33] ANDJOU, Joseph ; COURTEAU, Christophe. *Sagesse africaine*. p. 16.

Treize activités ont été recensées au sein de cette Zone 4C. Rue du Dr. Blanchard, le restaurant sans prétention nommé *Feel at home* accueille principalement des ouvriers et des marins chinois contrairement à celui de la rue Langevin, *Le Beijing* (photographies suivantes), vaste restaurant haut de gamme qui reçoit entre autres les fonctionnaires et les entrepreneurs chinois vivant à Abidjan[34]. Mitoyen, un petit supermarché, *3 Bon*, était jusqu'en 2011 tenu par Wan Fei, installé en 2008 et ayant rejoint son grand frère. En novembre 2011, le local était à louer, Wan Fei étant reparti en Chine durant la crise post-électorale de 2010-2011.

Près de l'hôtel *Ibis*, sur l'un des principaux axes routiers abidjanais, deux entreprises sont installées dans un même bâtiment, celui du Centre chinois pour la promotion de l'investissement et du commerce (CCPIC, Encadré II et Annexe IX). La *Yuelang International Electronic Commerce Winalite SARL*, fondée en juin 2010, est dirigée par M. Zhang Nie et est enregistrée comme entreprise commerciale. La *Dragon Land Company* est gérée par M. Wu Yonghua et commercialise l'*Eau nature*. Mais l'intérêt réside surtout en ce Centre chinois. Piloté par le Directeur général Wang Cheng[35], 47 ans et originaire de la municipalité autonome de Tianjin – qui est jumelée à Abidjan – ce Centre est placé sous l'égide du ministère chinois du Commerce[36].

Depuis 1951 et l'inauguration du PAA par François Mitterrand et Félix Houphouët-Boigny, la Zone IV représente un territoire où cohabitent les foyers aisés et moyens (Document 1 de l'Annexe V). Cet espace urbain résidentiel comprenant les habitats que Philippe Haeringer nomme de « moyen ou de bon confort », a en partie été développé par les expatriés français qui y voyaient l'avantage d'être situé à équidistance de l'aéroport (et du 43e RIMA) et du Plateau. Il comprend également une zone industrielle développée par la proximité du port. Par ailleurs, la présence de cliniques et de polycliniques, d'établissements scolaires prisés (notamment par les expatriés), de centres de recherche (dont l'Institut de recherche pour le développement, IRD), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de grands hôtels a contribué à attirer une population hétérogène, multiculturelle, mais surtout, privilégiée.

La Zone IV est ceinturée par deux axes majeurs : le boulevard de Marseille au Sud-Ouest, et le boulevard VGE au Nord et à l'Est, voie menant au pont Houphouët-Boigny[37] et de fait, au centre administratif et financier de l'État ivoirien.

À peine entamée par les nombreux maquis et discothèques, la quiétude de cette zone représente l'un des arguments avancés par les ressortissants chinois ayant investi à Marcory. Ce n'est pas le seul, les ports autonome et de pêche sont d'excellents « viviers » d'une clientèle aspirant à certaines activités nocturnes. L'existence des salons de massages, ou plus prosaïquement officines de prostitution, répond donc à cette demande. Ils sont au nombre de 9 (contre 8 en 2010). Leurs appellations comme la publicité affichée devant ces « commerces » sont ostentatoires et dissimulent à peine les activités qui y sont proposées (photographies suivantes).

[34] La propriétaire, « Lucy », est arrivée à Abidjan en 2008 avec sa sœur. Elles habitent au premier étage de l'immeuble. Quant au propriétaire du restaurant *Le Beijing*, en Côte d'Ivoire depuis 2006, il possède également *Le Pékin*, à Cocody.

[35] Son contrat, de quatre années, a débuté en 2009.

[36] Le CCPIC dispose d'un site Internet : http://www.ccpic2003.com/htm/FrDefault.htm

[37] Ce « pouls de la ville ». Le pont Charles de Gaulle est ouvert à circulation en juillet 1967 (Haeringer, 1969 : 234).

Encadré II : Le CCPIC : poste avancé chinois en terre ivoirienne

Fournissant des services aux personnes physiques et morales, il fut créé en juillet 1997. Public, il représente le ministère du commerce chinois. Il possède également un partenariat avec la société – publique – *Gansu Sino-Africa Economic and Trading Company Limited*. Organisme indépendant du Bureau économique et commercial chinois situé aux Deux-Plateaux, il représente l'enchevêtrement des enjeux publics-privés inhérents aux entreprises gouvernementales chinoises : selon Wang Cheng, cette structure serait en effet privée, ce que conteste le site Internet. De plus, il affirme proposer certains services absents de la description faite par ce site, notamment envers les commerçants d'Adjamé.

Officiellement soucieux de promouvoir le « développement de la Côte d'Ivoire », le Centre a, en réalité, des « objectifs économiques nationaux » que l'on pourrait classer dans le secteur de l'Intelligence économique. Pour les atteindre, il dispose d'une palette de services :

- Réalisations d'études de marché en Côte d'Ivoire ;
- Fourniture de « renseignements d'affaires et des opportunités commerciales » ;
- Fourniture de « conseils juridiques et comptables » ;
- Appui à la pénétration du marché ivoirien ;
- Liens avec les entreprises intermédiaires ;
- Fourniture d'installations de stockage et aide à la négociation bilatérale ;
- Promotion des foires commerciales chinoises (Shanghai, Yiwu) ;
- Fourniture de locaux, de logements, d'une « sécurité » et de l'accueil (nouveaux migrants) ;
- Dédouanement pour les entreprises publiques chinoises, inspection des marchandises (conteneurs) ;
- Aide à l'obtention de visas ;
- Traduction, location de véhicules…

Le CCPIC dispose par ailleurs d'un club de basketball, d'un magasin, d'un restaurant et de chambres. Onze Centres sont implantés en Afrique (au Kenya, au Ghana et en Égypte par exemple).

Façade du CCPIC et publicité du produit commercialisé par la Dragon Land Company, *boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE). Abidjan (Marcory). Octobre 2011.*

Restaurants Feel at home *et* Le Beijing *en Zone 4 (Marcory), Abidjan. Mars 2010.*

Le supermarché 3 Bon *de Wan Fei. Rue Paul Langevin, Abidjan (Marcory). Mars 2010.*

Quatre salons de massage de la Zone 4 (Marcory). Abidjan. Mars 2010.

Carte X : Représentation spatiale de l'implantation chinoise en Zone IV (Marcory)

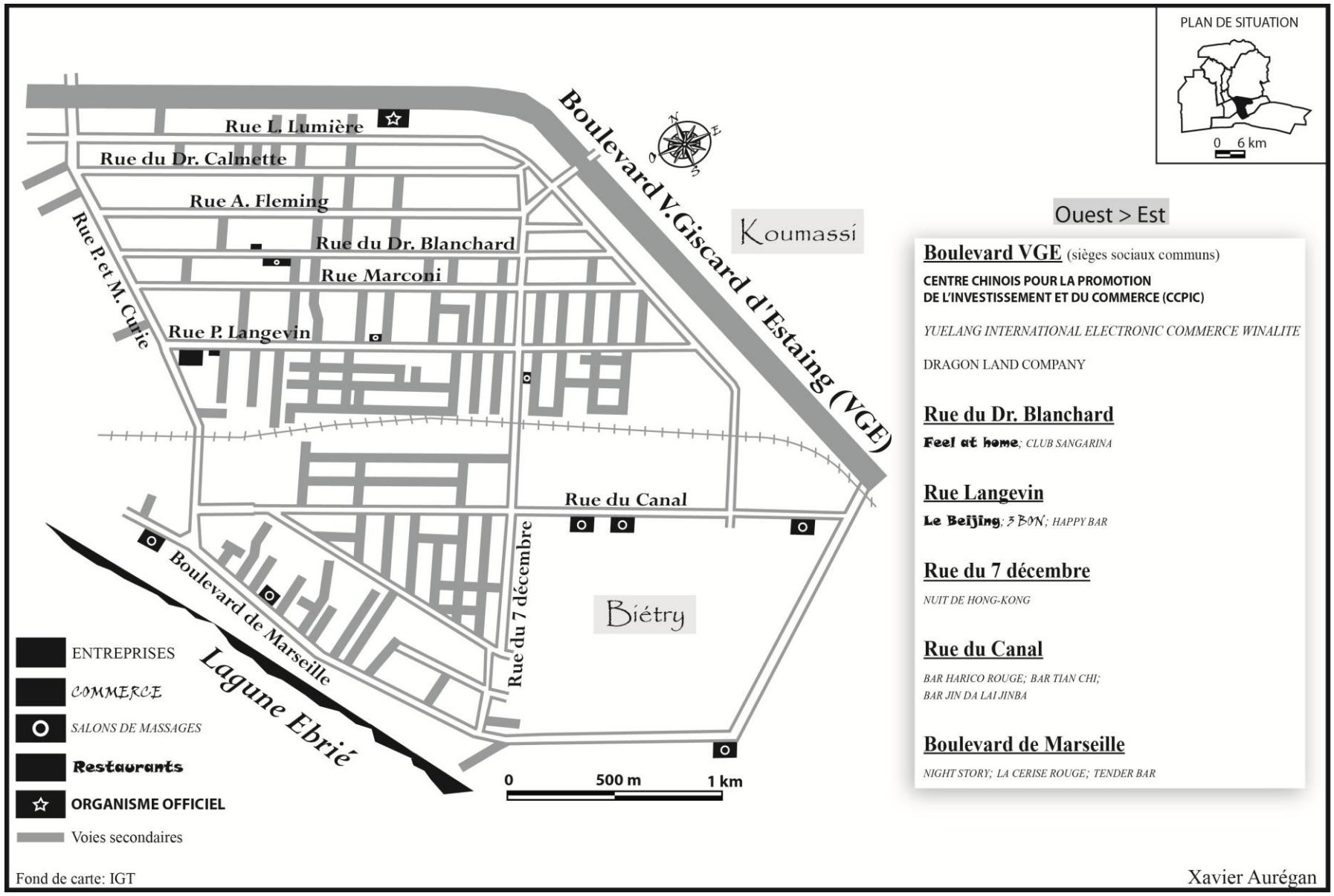

Lu Lian Hua est la gérante de *Night Story*. À 36 ans, elle est installée en Zone 4 avec sa famille et est originaire du Fujian. Plus loquace, Xu Fangdong, 23 ans, est propriétaire de deux établissements : *Nuit de Hong-Kong* et le *Club Sangarina*. Originaire du Zhejiang, vivant avec sa mère (installée en 1996) et son grand frère restaurateur, il réside à Abidjan depuis 2006. Rencontré en 2009 alors qu'il tenait le *Club Sangarina*, rue du Dr. Blanchard, M. Xu décrivait son parcours atypique. Envoyé en France à 14 ans, près de Toulouse, sa famille envisageait alors des études de commerce. Ne pouvant payer sa formation, il dut se résoudre à des petits emplois de serveur. Constatant l'échec du cadet, sa mère l'invita à la rejoindre en Côte d'Ivoire. Malheureusement, l'investissement réalisé à son arrivée dans une usine de savonnerie fut également un revers.

Suggérée ou non, l'idée de créer un salon de massage fut, semble-t-il, une excellente affaire. Nullement offusqué par certaines questions – gênantes pour d'autres gérants de salons –, il affirme travailler avec des masseuses diplômées à qui il défraie les billets d'avion et le visa. Le tout serait réglementé par un contrat d'une durée de six mois renouvelables. Avouant ce phénomène de prostitution, il se défend en présentant l'argument de la nationalité : en effet et contrairement à Bamako, les masseuses employées dans ces salons sont toutes d'origine chinoise. Savent-elles avec exactitude quel « emploi » seront-elles amenées à exercer ? S'agit-il, pour partie, de ces « jeunes femmes migrantes chinoises » décrites par Catherine Wihtol de Wenden (2002 : 50-51) ?

> « Parfois, c'est la politique de l'enfant unique, comme en Chine, qui met sur les routes de l'exil les jeunes filles qui vont travailler dans les ateliers de la diaspora en Europe ou ailleurs, pour mieux permettre à un second enfant (en général de sexe masculin) d'exister légalement en faisant disparaître la première des registres d'état civil. Chez les plus jeunes, cette migration a rarement été rêvée, surtout quand elle se termine dans la prostitution ou les ateliers clandestins, même si on leur a fait miroiter le paradis occidental ».

Un jeune ivoirien, Hughes B.[38], travaillant jusqu'en 2010 à *La Cerise rouge*, décrivait ainsi le coût des différentes activités dans cet établissement géré par un couple de Shenyang, la capitale du Liaoning : la « passe » d'une heure est facturée 40 000 FCFA ; la nuit, 120 000 FCFA et un mariage « blanc », environ 5 000 000 FCFA…[39]. Séraphin, agent de sécurité au *Bar Harico rouge*, évalue l'ouverture de ce salon à 2009. Les sept Chinoises posséderaient des contrats de un ou deux ans et représenteraient individuellement environ 4 millions de FCFA (transport et hébergement). Un « coût » largement amorti par les tarifs pratiqués dans ces salons. He ZhongMei (ou Anna), 40 ans, propriétaire du *Happy Bar*, est installée avec sa fille de 14 ans, son mari étant resté au Ghana[40]. Elle souhaite envoyer sa fille en France, après le baccalauréat, afin de parfaire son français. Originaire du Heilongjiang (Nord-Est), elle loge au sein même de l'établissement – avec ses 7 ou 8 masseuses. Ayant ouvert le salon en 2007, elle aspire à retrouver la Chine en 2018, après avoir « fait de l'argent rapide ». N'ayant aucun contact avec l'Ambassade ou même l'ARCCI, elle déplore certains problèmes avec la police ivoirienne et l'absence de « lois pour les hommes d'affaires étrangers ». Pragmatique, M^me^ He explique de quelle manière le client choisi sa « masseuse » : « on commande un menu et on a selon ce menu »…

Selon plusieurs sources anonymes, ces activités seraient l'un des principaux facteurs de blanchiment d'argent. Des techniques mafieuses – dénoncées par l'Ambassade de France

[38] Patronyme volontairement passé sous silence.

[39] Près de 61 €, 183 € et 7 622 €. Selon le recoupement de plusieurs entretiens, le chiffre d'affaires quotidien d'un salon est estimé entre 325 000 et 800 000 FCFA (de 500 à 1 220 €).

[40] Où elle a vécu entre 2000 et 2007.

au Ghana, qui ne peut être représentée comme une source neutre – seraient effectivement employées :

> « confiscation des passeports, pénalités de 50 à 1 500 dollars [étasuniens, de 35 à 1 064 € environ] si elles refusaient un client et maltraitances physiques de la part des proxénètes constituaient leur quotidien »[41].

Quoi qu'il en soit, les masseuses, disposant de *box* individuels[42], attirent une clientèle aisée et hétérogène : Libanais, Chinois et Français principalement. Pour la majorité des Ivoiriens, le coût d'une simple *Flag*, bière du Groupe français *Castel*, est inabordable (multiplié par dix environ) ; ceci permettant une sélection à l'entrée des établissements. D'ailleurs, les caméras, les portes closes et les enceintes infranchissables diffèrent des maquis et des cafés ivoiriens, très majoritairement ouverts sur la rue. Ce phénomène relativement récent en Côte d'Ivoire – post-2005 – témoigne de la diversité des « investissements » chinois en Afrique subsaharienne. Illégaux, voire mafieux, ces trafics sont dénoncés au Cameroun, en Angola ou au Mali[43]. À Abidjan, aucun média ne s'est encore intéressé à cette nouvelle donne : cette prostitution ne touchant pas – encore – le grand public, du moins n'étant pas généralisée et visible dans les rues de la capitale économique. Enfin, la nationalité des jeunes femmes n'incite pas encore à l'opprobre et au scandale : au Mali, très majoritairement musulman, des jeunes migrantes rurales, des Ivoiriennes ou des Sénégalaises sont employées dans les hôtels tenus par la communauté chinoise. Les enjeux socioreligieux y sont donc prégnants, y compris en Mauritanie où l'alcool est prohibé[44].

Les migrants chinois atterrissant à Dakar, à Bamako ou à Abidjan profitent donc de réseaux – ou du moins de contacts – pour faciliter leurs installations. À l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, un salarié du CCPIC prend en charge celles et ceux ayant souscrit aux services du Centre. De fait, la majorité des migrants démarre leurs activités dans les capitales ou les métropoles africaines, à l'image des migrants intracommunautaires africains. En Côte d'Ivoire cependant, plusieurs Chinois et Chinoises ont opté pour « l'intérieur », des villes de moindre importance où les études de marché du CCPIC ou réalisées par eux-mêmes semblent prometteuses. S'il s'agit le plus souvent de villes où la Chine possède des intérêts (projets de coopération, investissements), cette diffusion spatiale des émigrés chinois indique, en filigrane, une augmentation et une diversification continue de l'émigration en Afrique, en Afrique de l'Ouest et donc en Côte d'Ivoire. Au sein de ces territoires, les présences chinoises provoquent ici des rejets, là des bienveillances, partout des réactions. Ces dernières ne sont pas uniquement liées à leur visibilité, à leur existence même, mais également vis-à-vis des enjeux connexes. En cela, les représentations sont intimement interdépendantes des faits divers, des conflits, des rivalités ou des scandales suscités ou engendrés par ces communautés chinoises.

---

[41] Revue de presse (du 7 au 13 mars 2010) de l'Ambassade de France au Ghana. Devenue inaccessible.

[42] Visite effectuée avec Xu Fangdong au *Club Sangarina* en 2009. Ces pièces individuelles ne sont pas forcément la règle dans les salons de massage asiatiques, notamment en Thaïlande et en Chine.

[43] Pour le Cameroun et Douala :
ROLAND KONGOU Éric, « Prostitution : l'attrait croissant pour ces femmes venues d'ailleurs », 2011, (devenu inaccessible);
Pour le Mali et Bamako :
AURÉGAN, 2011/2 : 34-35 ;
« Des Chinois arrêtés », *Les Échos*, n° 3045 du 4 mars 2008
Pour l'Angola et Luanda :
PAMBRUN Stéphane, « Angola : des Chinoises battues et contraintes de se prostituer », *Jeune Afrique*, 9 décembre 2011, http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2656p062.xml0/

[44] CISSÉ Abou, « Procès mouvementé d'étrangers pour vente et consommation d'alcool », *L'Authentique*, 3 avril 2012, http://www.lauthentic.info/spip.php?article605

II. Les enjeux d'une présence aux multiples composantes, essentiellement économiques

La description analytique des différents territoires « sinisés » et des principaux groupes d'acteurs économiques chinois à Abidjan effectuée, il convient désormais de considérer le paysage, le contexte. Commerçants, restaurateurs, médecins, diplomates, contractuels et gérants d'établissements à vocation sexuelle ne sont d'ailleurs pas les seules formes de présences humaines visibles à Abidjan, et au-delà, en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest. Abstraction faite de ces « objets d'étude bruts », des cercles ou des groupes sociaux « intracommunautaires » s'organisent, se créent volontairement ou de manière subjective. Qui sait, demain, s'affronteront-ils ? D'ores et déjà, les multiples statuts sociaux, les vécus, les moyens, les objectifs et les comportements produisent – selon notre lecture et notre regard – certaines catégories en partie créées par les représentations des migrants chinois. Les perceptions occidentales vis-à-vis de l'implantation chinoise en Afrique et celles des autochtones envers cette dernière ne doivent, en effet, être dissociées des représentations engendrées par les migrants eux-mêmes. Relatives à leur environnement, à l'« Afrique » et ses habitants, elles s'articulent également envers leurs compatriotes, résidents ou non.

À la célèbre formule d'Yves Lacoste, « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre », il conviendrait ici d'affirmer que l'examen des représentations permet l'analyse des éventuels conflits et rivalités de pouvoirs, entre communautés et dans les communautés étudiées. D'où, les représentations, « ça sert d'abord à » comprendre les guerres. De fait, aucun conflit ouvert n'est à déplorer entre un État africain et la Chine, voire entre des minorités – ou des communautés – chinoises sur le territoire africain. Cela étant, certaines rivalités de pouvoirs aux connotations économiques sont perceptibles – car là réside bien le nerf de la « guerre ». Peu visibles en France du fait du jeu d'échelle, de l'internationalisation et du caractère historique des migrations chinoises, elles se révèlent avec prégnance en Afrique de l'Ouest. Marchés de faible taille, influence des réseaux officiels et officieux, liens étroits entre économies formelles et services étatiques sont plusieurs facteurs participant à la médiatisation des rivalités observées sur les terrains d'études. Le cas sénégalais et son *Chinamarket* restent le meilleur exemple. Une exception à la règle ? Oui et non. En tout état de cause, ces rivalités soulèvent la question de l'intégration. Est-elle effective ? Si non, pourquoi ? Des organismes ont-ils la charge d'appuyer ce phénomène sociologique, ou, au contraire, renferment-ils leurs adhérents dans une posture communautaire et communautariste ? Autant de questions auxquelles il convient d'apporter des éléments de réponse.

Par le spectre multiscalaire, cette étude inhérente aux acteurs physiques établis sur le sol ivoirien exige un bilan – *ipso facto* provisoire – des multiples stratégies chinoises en Côte d'Ivoire. L'hétérogénéité des « mondes sociaux » (Bourdarias, 2009 : 7-24), dans un contexte local caractérisé par la crise ivoirienne, et en amont, le contexte « de départ », singularisé par l'absence d'opportunités économiques et sociales, participe à l'intérêt de l'analyse globale des relations sino-ivoiriennes et sino-africaines. En délaissant le concept diasporique voire de communauté au profit de groupes aux particularités socio-économiques communes, la déconstruction des profils et des parcours migratoires, pluriels et pourtant si souvent vus comme uniformes, respecte la ou plutôt les réalités du terrain, en l'occurrence, celle(s) d'Abidjan. Ces données qualitatives, certes lacunaires, permettent donc d'illustrer les présences chinoises en Côte d'Ivoire. Composites, hétérogènes, contraires aux idées reçues, elles imposent ces contre-représentations indispensables à la lecture globale des « relations » sino-ivoiriennes.

A. Les représentations induites par les présences chinoises

Les pratiques des acteurs actifs et passifs – Chinois contre communautés chinoises – sont analysées selon diverses appréciations – à la charge du chercheur qui se trouve *de facto* intégré au processus d'analyse, mais dont l'objectif est bien son positionnement dans un contexte de neutralité axiologique. Ces « dynamiques du social » (Bertrand *et al.*, 2007 : 317), aux multiples interactions, sont ici étudiées de manière discursive, qu'ils soient oraux ou écrits. Les discours oraux comprennent les entretiens effectués, officiellement ou *en off*, objectifs et subjectifs, auprès de l'ensemble du spectre humain abordé. Un choix est inévitablement exercé, les catégorisations d'acteurs étant nécessaires à l'étude des représentations. Il convient de faire la distinction entre ces catégories, ici, socioéconomiques et liées aux activités exercées pour la catégorie « Chinois » ou selon la nationalité par exemple. Les discours écrits (presse, institutions, questionnaires) présentent l'avantage de la pertinence : il est effectivement moins aisé de détourner l'écrit de son contexte, bien qu'il soit possible de proposer d'hétérogènes interprétations et sens aux paroles imprimées et matérialisées.

> « Outil privilégié pour l'exploration de la dialectique, [le discours] donne accès, d'une part à des raisonnements, des éléments d'argumentation et d'explication et d'autre part à la manière dont les gens se situent les uns par rapport aux autres ainsi que dans leur environnement » (*Ibid* : 320).

Méthodologiquement qualitative, la recherche et l'analyse des représentations sur l'objet précédemment décrit permettent d'ores et déjà la distinction entre quatre champs, quatre axes : la représentation française de la « présence » chinoise en Côte d'Ivoire ; la représentation africaine – et donc ivoirienne – de la Chine et des acteurs chinois installés sur le territoire observé ; la représentation chinoise – dans ses différentes composantes – de la Côte d'Ivoire et de leur société d'accueil ; la représentation intracommunautaire, soit, la perception autocentrée que développent les migrants par rapport à leurs groupes socioéconomiques référents.

i. Les représentations françaises de la Chine en Côte d'Ivoire

Afin d'exprimer sommairement les choix rédactionnels de quotidiens français et anglophones, l'utilisation d'un agrégateur de contenu – la base de données *Factiva* – a permis de compiler les différents articles et d'en faire ressortir les sujets relatifs aux textes publiés.

Sur une décennie (du 1er janvier 2002 au 1er janvier 2012), *Libération* et *Le Figaro* ont abordé la thématique « Chine and Côte d'Ivoire » selon une multitude d'angles et *a fortiori*, sous celui des relations internationales, des opérations militaires, de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou encore de la politique intérieure.

Figure XI : Sujets inhérents à la recherche francophone « Chine and Côte d'Ivoire » (quotidiens Libération et Le Figaro)

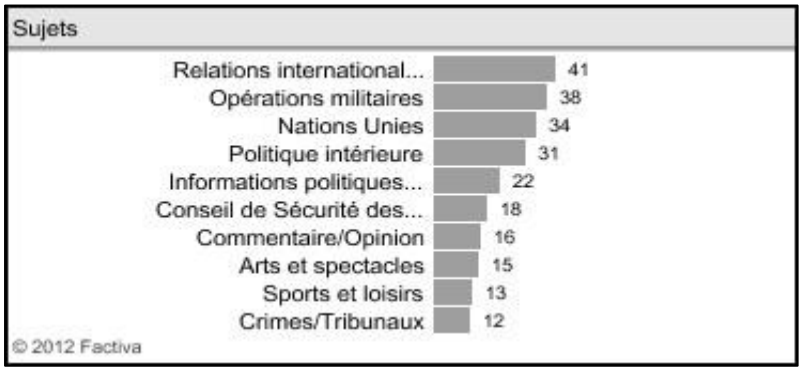

Pour la même période, *The Guardian*, *The Times*, *The New York Times* et *The Washington Post* ont envisagé ce thème sous les aspects essentiellement sportif et culturel. Les « informations politiques et générales » apparaissant en seconde position et les « relations internationales », seulement en huitième.

Figure XII: Sujets inhérents à la recherche anglophone « China and Ivory Coast » (quotidiens The Guardian, The Times, The New York Times et The Washington Post)

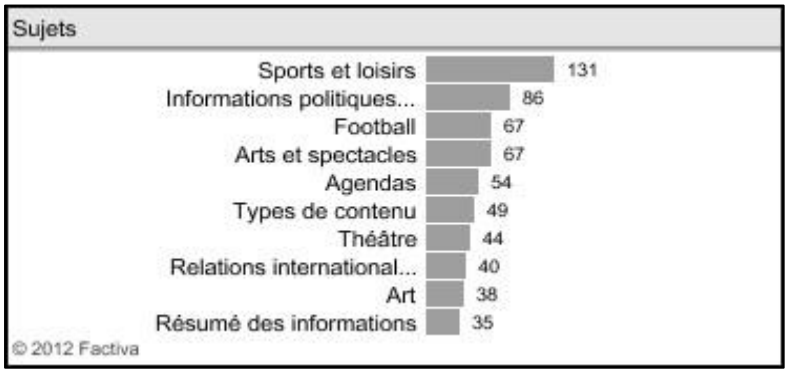

Les tendances observées ci-dessus, notamment celles concernant la presse française, corroborent les recherches effectuées depuis 2007[45]. Les médias français – dont *Le Monde*, qui n'est pas inclus pour cause de restriction dans *Factiva* – abordent généralement les relations sino-ivoiriennes (dans toutes ses composantes) par le prisme des relations internationales et/ou « bilatérales » (sous-entendu, à l'échelle Chine-Afrique). Critiques envers ce nouveau paradigme, les termes « invasion » et « colonisation » sont fréquemment usités. La dénonciation d'une éventuelle stratégie économique et politique chinoise, implicitement gérée et produite au plus haut niveau étatique, est mise en parallèle avec l'échec et la perte d'influence politique et économique française en Afrique.

De fait, peu de cas sont faits de l'hétérogène présence chinoise. La contextualisation du phénomène semblerait, à leurs yeux, peu pertinente, les auteurs préférant évoquer l'augmentation des échanges commerciaux, de l'aide ou des investissements en général.

[45] Et l'étude de terrain effectuée au Sénégal dans le cadre du mémoire de master I, dirigé par Alain Gascon et soutenu à l'Institut français de géopolitique-université Paris VIII.

Ces productions médiatiques rappellent également et de manière uniforme les préoccupations premières, supposées du moins, d'une Chine avide de matières premières et de sa sécurisation énergétique. Sont-elles en phase avec le lectorat ? Elles le sont au moins avec leurs actionnaires oligarchiques, les groupes *Bergé*, *Dassault*, *Lagardère* et *de Rothschild*.

Les titres sont, dans la plupart des cas, évocateurs. Ainsi, pour *Libération* : « La Chinafrique en expansion », « La France craint Pékin sur son pré carré africain », « La Chine fait son marché en Afrique », « Les Chinois à la manœuvre en Afrique » et « Il y a une formidable énergie chinoise pour l'Afrique ». Pour *Le Figaro* : « La Chinafrica : pas si simple ! », « Le rôle de la Chine en Afrique inquiète le FMI », « La Chine-Afrique a rendez-vous en Égypte », « Au début, la percée de la Chine en Afrique a été accueillie avec enthousiasme », « L'Afrique dans le viseur chinois », « Pékin profite des faiblesses françaises », « Les Chinois à l'assaut des matières premières africaines », « L'Afrique se rebiffe contre le néocolonialisme chinois » et « Grâce à ses facilités de financement, la Chine noyaute l'économie ivoirienne »[46].

Plus étonnant est l'article électronique, lui aussi explicite, produit par le site *Convergences révolutionnaires* du parti *Lutte ouvrière* : « La Chine en Afrique : une nouvelle colonisation ? »[47]. La presse satirique s'est également emparée du « *buzz* », preuve de l'intérêt généralisé porté à l'égard de ce sujet (Document II).

Document II : Représentation d'une Chine impérialiste et copiant le modèle économique « Nord-Sud »

Pier Gajewski in La Chine à l'assaut de l'Afrique, Bakchich.info, 2008
(http://www.bakchich.info/international/2008/04/03/la-chine-a-lassaut-de-lafrique-52178)

[46] *Libération* : 8 juillet 2008 ; 27 avril 2006 et 2 juin 2008.
Le Figaro : 26 août 2010, 6 août 2008, 30 novembre 2009, 15 octobre 2009, 6 janvier 2009, 10 février 2009, 7 février 2009, 15 octobre 2009 et 3 novembre 2006.
[47] *La Chine en Afrique : une nouvelle colonisation ?,* Convergences révolutionnaires, 23 septembre 2010, http://www.convergencesrevolutionnaires.org/spip.php?article2144

Des conquêtes mongoles aux lois ségrégationnistes étasuniennes jusqu'en 1924, sans omettre le Kaiser Guillaume II en 1895 ou la guerre russo-japonaise du début du XX^{e} siècle, le « péril jaune » – qu'il soit ou non propre à la Chine – n'a-t-il pas souvent représenté l'argument de conservateurs et de nationalistes chez lesquels, et de notre point de vue, l'ignorance et la xénophobie sont élevées en vertu ? Qu'elle soit militaire ou sociale (et sociétale), cette perception d'invasion est plus que jamais à l'ordre du jour, d'autant qu'aujourd'hui, elle peut être identifiée par un prisme économique.

Ce « péril » n'a-t-il pas d'ailleurs été organisé par les administrations coloniales européennes, « invitant » les milliers de travailleurs chinois à « ouvrir » le continent africain, notamment en Afrique du Sud ou à Madagascar entre 1840 et 1918 ? De manière générale et nonobstant cette contradiction révélatrice, les populations africaines sont rarement prises en compte. Leurs représentations, comme celles des dirigeants, sont peu abordées, ou à travers la promotion d'un ouvrage consacré aux relations sino-africaines[48]. Régulièrement utilisé dans la presse écrite et électronique, le « pour ou contre » est une vision binaire et quelque peu orthodoxe de la pénétration économique, politique et culturelle chinoise en Afrique. Certains organismes, aussi sérieux soient-ils, profitent par ailleurs de cette médiatisation[49]. D'innombrables *topics* (sujets de forums), articles, blogs ou réactions sont consacrés ou réagissent à ce phénomène, globalement présenté comme récent et à connotation impérialiste.

En France, le relatif désintérêt gouvernemental pour ce continent (hormis la réorganisation du déploiement militaire par exemple) n'est, en revanche, pas souhaité et souhaitable pour une partie du pouvoir économique. L'État délègue ainsi ses responsabilités au profit du secteur privé et d'organismes spécifiques telle l'Agence française de développement (AFD). Les acteurs privés sont régulièrement invités à prendre part aux réunions multilatérales[50] (Sommet France-Afrique) ou aux voyages officiels[51]. Entre les paroles et les actes, l'État français navigue à vue et revient sur ses promesses dès lors que ses intérêts ou ses amitiés rentrent en jeu (Libye, Mali et Côte d'Ivoire en particulier).

Il convient de noter le positionnement, en partie déviant, d'un homme politique membre du parti UMP, celui de Jean-Pierre Raffarin. Principal personnage public – dans le monde politique – à s'intéresser à cette thématique, il a par ailleurs consacré et organisé un colloque à Poitiers sur le sujet[52]. Entre une presse nationale publiant en partie les représentations produites par les acteurs majeurs de la vie économique et politique française et les innombrables articles, sujets et réactions électroniques, la synthèse est ardue. Une constante peut-être, la vision dualiste de la présence chinoise en Afrique – la contextualisation par États étant rare à ce niveau. Heureusement, les universitaires jouent leur rôle en complexifiant cette « relation » et en dépassant ce positionnement simple, binaire et réducteur du « pour ou contre ».

À Abidjan, les discours des expatriés français sont relativement analogues. On y dénonce la faible qualité générale des marchandises vendues par les commerçants chinois, le manque d'informations chez les consommateurs, et les « affaires » induites par ces produits. Certains protagonistes tentent d'apporter des éléments de réponses, des propositions, ou contribuent à plusieurs échelles au *Chinabashing*. Marion Ezzedine, secrétaire général

[48] *L'Afrique est ruinée ? La Chine est preneuse*, Le Monde, 19 mai 2008, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/05/19/l-afrique-est-ruinee-la-chine-est-preneuse_1046856_3212.html

[49] DELCOURT, Laurent, *Avantages ou inconvénients pour le développement ?*, Centre tricontinental (CETRI), avril 2008, http://www.cetri.be/spip.php?article927

[50] HAZGUI, Imen, *Le match France Chine se joue en Afrique*, 3 juin 2010, Easy Bourse, http://www.easybourse.com/bourse/international/article/16420/le-match-france-chine-se-joue-en-afrique.html

[51] FORITE, Nathalie, *La crise énergétique sudafricaine profite à la France*, 28 février 2008, Afrik.com, http://www.afrik.com/article13724.html

[52] La Chine vue de l'Afrique, le 27 août 2010.

permanent à la CCIFR (Chambre de Commerce et d'Industrie française en Côte d'Ivoire) souhaiterait par exemple une « émulation » par la création d'entreprises et d'industries françaises ou ivoiriennes, concurrençant les acteurs économiques chinois.

Au Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), installé dans les locaux de la Mission économique, Christian Oquet déplore la faible présence – chinoise – dans les réunions multilatérales sur le développement de la RCI, et son insuffisante implication générale dans l'ensemble des processus multilatéraux. De fait, « les Chinois fonctionnent en mode bilatéral pur ». Il estime également comme « très faible, la frontière entre coopération et économie », ajoutant : « leurs projets sont visibles, mais ce sont des coquilles à moitié vides avec des problèmes de maintenance et de matériel ». Le dualisme produit par les observateurs et les acteurs français n'est aucunement limité au seul territoire national et à ses « enclaves » extraterritoriales que sont les Ambassades. En Afrique de l'Ouest, prendre position est récurrent. Inéluctable ? Dans une certaine mesure, oui, la présence chinoise étant fréquemment assimilée et comparée aux relations passionnelles d'une partie du continent avec l'ancienne puissance coloniale, la France. Abidjan n'échappe pas aux représentations, bien au contraire.

ii. Les représentations ivoiriennes de la Chine et des acteurs chinois

« Ils sont partout ! ». L'image collective des Abidjanais est relativement simple. Les Chinois seraient très nombreux, omniprésents. Aisément compréhensible à Adjamé où les clients et les passants ivoiriens côtoient régulièrement ces commerçants chinois, cette perception est plus étonnante de la part des résidents du Plateau ou de Marcory. Elle n'est, du reste, pas isolée, les Dakarois ou les Bamakois estimant également comme très visible la présence des ressortissants chinois dans leurs capitales. Ne dit-on pas « aller chez le Chinois » (ou Sinoi) à La Réunion pour indiquer un commerçant, qu'il soit ou non d'origine asiatique ?

À l'avenant, la représentation bipartite est fréquemment usitée dans ces États, les « Chinois » étant nécessairement « bons » ou « mauvais ». En filigrane, ces deux avis sont à interpréter dans le cadre du développement économique national et sont repris par une partie des organismes interrogés. Résumer les représentations des populations ouest-africaines à « pour ou contre » serait néanmoins réducteur, et dans une certaine mesure, inexact.

Cette perception est en grande partie produite par les Ivoiriens anonymes rencontrés au hasard des enquêtes. Pour cette vague et vaste catégorie, les Chinois sont essentiellement commerçants, même lorsque l'enseigne se révèle libanaise (photographie suivante). En partie fondée, cette représentation est soutenue par l'extrême visibilité des marchandises originaires du « pays Han », du nom de l'ethnie majoritaire chinoise. Des pagnes – vendus 3 000 FCFA en moyenne contre le double pour ceux produits en Afrique ou aux Pays-Bas – aux chaussures en passant par les médicaments, les jouets et les automobiles, il est désormais possible, à Abidjan comme ailleurs, de « vivre » en *Made in China*. Nommés « Chin-tok » ou « Chinetoc », ces produits dont l'accessibilité est facilitée par leurs faibles coûts et leur disponibilité immédiate (des magasins aux vendeurs de rues), sont pour le moins prisés par l'ensemble des consommateurs ivoiriens. Ces marchandises bas de gamme aisément identifiables (couleurs vives et plastique omniprésent) constituent donc la première représentation d'une Chine manufacturière. En quelque sorte, une « colonisation » par l'objet et le commerce, qui engendre pour chaque citoyen et consommateur ivoiriens,

des représentations liées et parfois strictement liées à ces marchandises régulièrement critiquées pour leur défaut de durabilité, de qualité, voire leur dangerosité.

Ces griefs sont donc naturellement repris par les réfractaires critiquant et/ou dénonçant cette « présence » chinoise, qui, par ailleurs, provoque parfois la résurgence de diatribes endogènes. Si les termes « colonisation » ou « concurrence déloyale » sont régulièrement usités, une partie substantielle des Ivoiriens interrogés rend également la politique et ses acteurs responsables de la migration chinoise et de ses conséquences. De fait, le gouvernement ivoirien est couramment intégré dans les représentations locales et relatives à l'appréhension que possèdent les Abidjanais de la Chine et de ses citoyens. « Incapables », « responsables », « corrompus », « achetés », « de mèche »… Ces adjectifs apposés sur le comportement des autorités vis-à-vis de sa politique d'immigration expriment le désenchantement de la population dans le contexte de crise politique entre 2009 et 2011. Le sentiment d'abandon prédomine dans ces paroles. Les fonctions régaliennes, dont la protection des citoyens, ne seraient pas correctement remplies. En témoigne l'anonyme directeur d'une société de textile, rencontré dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie :

> « la Côte d'Ivoire [à travers son gouvernement] ne nous protège pas des investisseurs chinois ; pire, ils sont corrompus et pour quelques centaines de milliers de FCFA, offrent des agréments ou papiers aux patrons chinois. Ils ne pensent jamais aux conséquences néfastes que cela a sur notre économie ».

La véhémence est fort logiquement plus importante chez les opposants au régime de Laurent Gbagbo, regroupés dans l'opposition. En février 2010, lors d'une réunion du RDR (Rassemblement des Républicains) – à quelques jours de la dissolution de la CEI (Commission électorale indépendante) et du gouvernement –, plusieurs responsables affirmaient la volonté d'en « finir avec les Chinois ». Ce *Chinabashing*, visible chez d'autres oppositions politiques (Zambie), était ainsi la position défendue par ces trois protagonistes placés au cœur du système de communication du futur président ivoirien. Elle reflétait exactement les idées préconçues de certains responsables économiques locaux, dont la FENACCI est le fer de lance.

La Foire de Chine à Treichville : enseigne libanaise, chinoise pour la majorité des Abidjanais. Abidjan. 10 février 2009.

La FENACCI dénonce donc ouvertement la « concurrence déloyale » imposée par « les Chinois », à la fois importateurs et distributeurs des marchandises fabriquées en Chine (notamment à Yiwu, Centre du Zhejiang). Un des représentants de cette organisation créée le 20 octobre 1997 et affiliée au ministère du Commerce, affirme en sus que ces « Chinois sont partout », que « leurs produits ne sont pas garantis, qu'ils présentent des problèmes de qualité et de contrefaçon » et que « l'État doit créer une formule pour nous protéger ». Véhément à l'encontre de l'ensemble des « commerçants étrangers » (libanais et mauritaniens notamment), Monsieur B. exprime sa déception relative aux minces retombées de la marche effectuée en 2007 à l'encontre des commerçants chinois. Organisée par la responsable de l'import-export à la FENACCI, « M^me^ Léa », et suivie par les commerçants libanais et ivoiriens, cette « journée morte »[53] n'obtint aucune reconnaissance médiatique. Une démonstration de force peu productive pour la FENACCI et ses partisans, luttant contre un phénomène marginal – la présence d'une trentaine de commerçants – qui les dépasse largement – l'importation et la distribution de produits *Made in China*. Étant donné le faible coût des marchandises, la création d'emplois directs et indirects et le rôle des Ivoiriens dans l'import-export, une telle manifestation ne pouvait être qu'un échec. Enfin, le *lobbying* exercé par la FENACCI est de toute évidence très faible et sans commune mesure avec celui d'organisations sénégalaises (UNACOIS) ou camerounaises (Association des commerçants et détaillants du Cameroun).

À Dakar, les associations professionnelles partagent la même ligne de conduite, ce qui n'est pas le cas à Abidjan : la CEGECI (Confédération générale des entreprises de Côte d`Ivoire) – qui s'est rendue en Chine *via* l'invitation de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) – affirme n'avoir « aucun problème particulier » avec cette présence chinoise. Au contraire, elle serait vue comme un acteur « du développement du secteur privé ». Pour « Philippe », la concurrence doit en effet « jouer à fond ». Pragmatique, la CEGECI rejoint certaines vues du cabinet PKD (Pierre Koffi Djémis), du nom de son fondateur. Celui-ci est extrêmement favorable au développement des relations sino-africaines, et en premier lieu, sino-ivoiriennes. Et pour cause, son chiffre d'affaires est en partie tributaire de son bureau shanghaïen.

Français d'origine guadeloupéenne, titulaire d'un DESS en Droit international, PKD conseille les Ambassades françaises, belges ou italiennes dans le domaine de l'immigration. Promoteur ivoirien de la loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile[54], sa contribution à la création d'un « réel partenariat *win-win* » sino-ivoirien est manifeste. Orientant la politique ivoirienne, il organise les forums annuels de promotion des matières premières pour l'industrialisation de la Côte d'Ivoire, depuis 2008 et à Shanghai. Du 8 au 14 août 2010, il a par ailleurs mené une mission de prospection pour la promotion de l´urbanisme, de l´habitat et des grands projets NTICs (nouvelles technologies de l'information et de la communication) à Shanghai, à Shenzhen et à Hong-Kong. Les représentations proposées par PKD et ses collaborateurs, biaisées de par leurs activités, sont toutefois à l'image des nouvelles générations d'entrepreneurs subsahariens. Décomplexés, ayant été formés dans les meilleurs instituts et écoles européens ou étasuniens, ouverts sur le monde et ses opportunités, ils n'hésitent plus à dépasser les clivages historiques et politiques et sortir des sentiers battus pour promouvoir leurs activités résolument portées vers l'international. Un pragmatisme également adopté par les fonctionnaires et les diplomates ivoiriens, appuyés par leur nouvelle hiérarchie depuis avril 2011.

[53] Certains commerçants libanais ont fermé durant plusieurs jours, à l'image de « Sam » (Encadré I).
[54] Consultable sur le site legifrance.gouv.fr.

Au Département Asie-Moyen Orient du MAE ivoirien, fonctionnaires et diplomates donnent l'impression d'être libérés depuis l'éviction de Laurent Gbagbo en avril 2011. Du moins, leur parole l'est. La *Realpolitik* affichée de l'ancien président contraste en effet avec celle prônée par Alassane Ouattara. Les « cadeaux » faits envers la France et ses sociétés (troisième pont et port autonome d'Abidjan notamment) font aujourd'hui l'objet d'appels d'offres plus transparents. La Chine y tirera vraisemblablement des bénéfices et des marchés. Au ministère, Philippe André Gauze, sous-directeur du Département Asie, évalue « crescendo la coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire, coopération la plus dynamique et la plus concrète malgré les crises ». Le diplomate Lamine Ouattara exprime volontiers ce pragmatisme et l'ardeur du nouveau gouvernement. Ainsi, « nous avons besoin d'eux, pourquoi les rejeter ? » ; « lorsqu'on est demandeur, on ne peut pas être regardant sur toutes les conditions ». De l'avis général, il est « plus facile de discuter avec la Chine » qu'avec d'autres États. En filigrane, les conditionnalités imposées par les États de l'OCDE profitent à cette Chine peu regardante et extrêmement efficace. Sensée concurrencer politiquement la France jusqu'en 2010, la Chine est devenue un partenaire « comme les autres ». Mais pas tout à fait tout de même…

Non sans raison, Laurent Gbagbo déclarait le 4 avril 2009, lors de la pose de la première pierre de l'hôpital de Gagnoa :

> « Les Chinois sont ceux avec qui nous coopérons sans exigence politique, sans aucune conditionnalité. Ils ne cherchent pas à savoir le nombre de pensionnaires dans nos prisons et le nombre de nos hôpitaux. Ils ne nous demandent pas combien de ceci, combien de cela ». Ses diatribes à l'encontre de l'ingérence « occidentale » et donc *a priori* française condamnaient, à l'occasion, la « diplomatie de provocation, d'humiliation et de menace ».

Adversaire historique de Laurent Gbagbo depuis décembre 1993 et le décès de Félix Houphouët-Boigny, Alassane Dramane Ouattara exprime[55], quant à lui, sa bienveillance envers le partenaire chinois, tout en retenue et plus conforme aux discours étatiques : « Sur tous les points, nous avons quasiment une vision commune de ce que doit être le renforcement de notre coopération ». En saluant la contribution de la Chine au développement de la Côte d'Ivoire et son soutien dans la résolution de la crise, Alassane Ouattara prend au mot les officiels chinois qui, dans leurs allocutions, souhaitent s'impliquer dans le processus de reconstruction du pays. Le président ivoirien estime que « la Côte d'Ivoire est maintenant au travail et [que] nous comptons sur la Chine, sur son président Hu Jintao ». Une main tendue qui fut entendue à Beijing (Chapitre VII notamment).

À la Chambre de commerce et d'industrie, présidée par Jean-Louis Billon, futur ministre du Commerce ivoirien, il apparaît évident qu'« on ne peut pas éviter la présence chinoise, elle ne doit simplement pas être au détriment de notre croissance et de notre développement économique et industriel ». Si la concurrence « déloyale » est également évoquée, la Chine est vue comme l'un des partenaires économiques permettant cette diversification politico-économique essentielle aux États africains. Du reste, l'ensemble des hauts responsables, économiques comme politiques, s'accorde sur un point : avant avril 2011, la Chine fut surtout utilisée « politiquement » et diplomatiquement. Cette vision rejoint parfaitement l'analyse faite et développée durant les études de terrain de 2009, 2010 et 2011. Autant dire qu'elle était bien différente sous le régime Gbagbo, où les responsables du MAE, M. Djombo Raoul N'Dre en tête, intégraient la Chine dans un vaste raisonnement primitif xénophobe et particulièrement néfaste aux intérêts français. Cette rhétorique indigeste dénonçant celles et ceux qui « tirent les ficelles » à Paris et à Ouagadougou, associée à une

[55] Le 3 janvier 2012 lors de la réception par le ministre des Affaires étrangères, Yang Jiechi (2012, http://french.news.cn/afrique/2012-01/04/c_131340937.htm).

forte suspicion d'ordre personnel, fut par ailleurs la cause de plusieurs entretiens et correspondances électroniques inutiles[56].

« L'ingérence française », sous couvert des résolutions onusiennes[57] en grande partie pilotées par les acteurs français, est évidemment critiquable (Chapitre VII). Les rapports personnels entre les hauts responsables des deux parties ont également joué un rôle prépondérant dans le déroulement et la résolution du conflit militaro-politique. Quoi qu'il en soit et cette « partie de l'histoire » n'entrant pas directement en compte dans cette analyse, le « jeu chinois » (Aurégan, 2011/3), durant ce conflit, est paradoxalement vécu et commenté de manière très disparate ; les individus ayant analysé la politique chinoise de manière positive n'étant pas forcément ceux que l'on croit.

L'ensemble des économistes ou des acteurs politiques et économiques rencontrés déplore effectivement une prise de position faible, voire inopportune de la Chine. Ces positions concernent essentiellement sa neutralité affichée à l'ONU, voire, son opposition à parapher les résolutions sanctionnant par des dispositifs divers le gouvernement de Laurent Gbagbo. Au contraire, plusieurs représentants de ce dernier ont effectivement vu en la Chine – et cela reste fort logique – l'un des derniers remparts contre l'ingérence occidentale et le coup d'État orchestré depuis ses capitales. L'allégation sera reprise par la presse ou des individus proches du président sortant[58], en parallèle des politiques de plusieurs États africains (Afrique du Sud et Angola notamment). Elle sera nuancée par d'autres médias[59]. Enfin, au MAE, fin 2011, les réactions sont nettement moins virulentes. On y décrit une Chine quelque peu surprise par l'escalade de la violence et de cet engrenage politique et militaire. La Chine aurait également été surprise de l'influence française, tant sur le terrain (opération militaire et soutien aux FRCI) qu'au sein du Conseil de sécurité et dans l'enceinte onusienne. Cette dernière position ne nous semble absolument pas crédible. Beijing à en effet de nombreuses lacunes et méconnaissances quant au continent africain, mais peut-on réellement avancer la même idée pour les anciennes puissances coloniales ? Placer la Chine dans un tel schéma est donc irrecevable.

Les populations ivoiriennes directement liées aux migrants chinois

Il convient d'évoquer les représentations ivoiriennes et ouest-africaines des jeunes employé(e)s travaillant pour des ressortissants chinois, en particulier dans les commerces. Si les parcours, les responsabilités et les relations qu'entretiennent ces salariés avec leurs employeurs diffèrent, quelques éléments généraux et concordants peuvent être mis en évidence. Délaissant les articles peu susceptibles d'analyser ces cas particuliers, dont certains sont *de facto* orientés[60], il apparaît plus judicieux d'apprécier les différents discours recueillis.

---

[56] À plusieurs reprises, ce diplomate à en effet proférer ses soupçons quant à une éventuelle connivence entre le chercheur et l'État français. Son mutisme, sur de nombreux points et questions et finalement ses mensonges verbalement très appuyés – envers la reconnaissance de Taipeh par Félix Houphouët-Boigny par exemple –, devaient être signalés. Il reflète l'état d'esprit ambiant entre 2009 et 2011, où les entretiens furent parfois délicats, mensongers, voire stigmatisants.

[57] En particulier les résolutions 1962 du 20 décembre 2010 et 1975 du 30 mars 2011.

[58] NDONGO, Jean-Pierre, *Laurent Gbagbo reçoit le soutien de la Russie et de la Chine*, Afrique actu, 6 décembre 2010, http://afriqueactu.net/16163-laurent-gbagbo-recoit-le-soutien-de-la-russie-et-de-la-chine
LE BLOG DE WOHI, *La Chine reconnaît le régime de Laurent Gbagbo*, 2011, http://eburniaplus-wohi.blogspot.com/2011/03/la-chine-reconnait-le-regime-de-laurent.html

[59] DUHEM, Vincent, *Gbagbo - Ouattara : qui soutient qui ?*, 7 décembre 2010, Afrik.com, http://www.afrik.com/article21454.html

[60] *Travailler pour les entreprises chinoises en Afrique : "Nous nous sentons très bien"*, French.news.cn, 30 août 2011, http://french.news.cn/afrique/2011-08/30/c_131083932_4.htm

En Zone IV, Édouard Yao N' Goran gagne 70 000 FCFA (plus de 100 €) mensuellement contre 45 000 (environ 68 €) en 2004, année de son engagement au *Tender Bar*. Il est en quelque sorte privilégié au regard de son homologue Séraphin, vigile depuis septembre 2011 au *Bar Harico rouge*. Ce dernier perçoit 30 000 FCFA par mois (environ 45 €), soit un montant inférieur au tarif d'une heure passée avec l'une des jeunes femmes chinoises. Leurs avis, quant aux activités proposées, sont pour la plupart bienveillants. On peut les comprendre, ces jeunes hommes étant directement impliqués. Leurs salaires – mis à part Édouard – sont toutefois la cause de reproches adressés aux « patrons chinois qui ne paient pas bien [leurs employés ivoiriens] ». Hughes, ex-employé polyvalent à *La Cerise rouge*, désapprouve lui et par la même occasion ces « Chinois qui dévergondent » le paysage et les mœurs abidjanais. Il signale, en outre, les sommes faramineuses dégagées par cette activité, « acceptée par les policiers qui viennent toucher des cadeaux ». Cette corruption est d'ailleurs dénoncée par plusieurs gérant(e)s chinois(es). Quant à leurs emplois, ni « pire » ni meilleur qu'ailleurs – autrement dit chez d'autres étrangers –, un certain paradoxe apparaît entre celles et ceux préférant travailler pour des employeurs libanais et les autres, estimant correctes les conditions de travail chez les Chinois. Chez ces employés travaillant dans les commerces chinois à Adjamé, ce clivage est en particulier du ou suscité par l'environnement humain – les relations sociales – de l'employé : respect du personnel et de ses composantes (pratiques religieuses, différences culturelles et rythme de travail, horaires, frontière floue entre le cadre professionnel et social), et éléments plus personnels, partiaux, relatifs à la relation créée et entretenue entre les deux parties.

Les Ivoiriens (ou Maliens, ou Sénégalais) présents devant et derrière les comptoirs chinois bénéficient par ailleurs d'un certain statut, à ne pas négliger. Légitimant en partie l'activité commerciale, ils assurent pour la plupart le service après-vente, la relation chaland-vendeur, parfois la négociation, mais surtout, forment l'interface entre les « commerciaux » locaux (celles et ceux qui achètent en demi-gros afin de diffuser les *Made in China* sur l'ensemble du territoire) ou les simples clients et les grossistes asiatiques. De ce point de vue et formant à la fois un lien privilégié et incontournable, ils acquièrent une relative légitimité et reconnaissance auprès des leurs. Ces connexions sino-africaines participent pleinement à l'essor du commerce chinois, à sa propagation, à sa diffusion territoriale et aux représentations.

Pour des raisons de « sécurité », de protection des informations stratégiques, de disponibilité et d'accessibilité, les salariés des entreprises chinoises publiques ont rarement été en mesure d'apporter leurs témoignages. Extrêmement concurrencées et « stratégiques » donc, *Huawei*, *COVEC*, *CGC* et d'autres grandes entreprises n'auront permis d'apprécier les perceptions produites par leurs salariés ivoiriens, maliens ou sénégalais. Dans les petites et moyennes entreprises, les discours recueillis sont, analytiquement, peu pertinents. Certains étant supervisés au moment de l'entretien, d'autres ne se permettant aucune critique dans un contexte de crise économique. Leurs postes et salaires sont effectivement enviés. Dans une certaine mesure, ces employés apprécient leurs conditions de travail et les relations internes de l'établissement. C'est particulièrement manifeste à la *Datong Trading Enterprise Corporation LTD* (DTE) où travaille, depuis 1992, Sylla Abdouharamane, Directeur commercial adjoint, et dans les entreprises *Luo Yang Sunsi Group Côte d'Ivoire* et *Tasly Côte d'Ivoire*, fortement ancrées sur l'ensemble du territoire ivoirien et commercialisant des compléments alimentaires. Ayant investi dans des niches économiques ou proposant un rapport qualité-prix indéniablement intéressant pour la population ivoirienne, ces entreprises (dont la DTE, commerce de machines agricoles) participent également à la production et à la popularisation d'images collectives, de concepts abstraits ivoiriens et ouest-africains.

En Côte d'Ivoire, les nombreuses représentations précédemment décrites peuvent donc être mises en parallèle avec les multiples formes de présences chinoises sur le territoire

ivoirien. Mineure, la sinophobie reste l'apanage des représentants des commerçants ivoiriens et d'une partie d'un groupe politique qui n'aura jamais fait campagne sur ce thème (Guo Chatelard et Corben, 2012 ; Belligoli, 2011 : 241-255)[61]. S'il existe tout de même certaines productions à charge[62], les barrières linguistiques et culturelles conjuguées à une implantation socioéconomique limitée, ne provoquent que peu de réactions hostiles. Néanmoins, l'indifférence est rare. Le sujet interpelle et intéresse. Les articles traitant des « chinoiseries » ou du « chin-tok » sont en effet nombreux à émailler l'actualité ivoirienne[63].

Présentant avantages et limites, la présence de ces entrepreneurs met en exergue l'extraordinaire diversité des marchandises, aux prix adaptés au pouvoir d'achat et au contexte : elles répondent autant à certaines urgences, de première nécessité (se vêtir, faire la cuisine, communiquer et de plus en plus, se déplacer), qu'elles proposent et permettent une relative intégration au système économique international capitalistique, basé sur un phénomène non pérenne, la consommation. Une consommation généralisée et qui nous amène à cette simple idée : force est de constater la vulgarisation des produits, visibles dans les zones urbaines comme rurales (théières, bassines en plastique et assiettes notamment) et chez toutes les classes sociales.

Apprécié(e)s – les marchandises et les commerçants – par les populations les plus modestes, elles et ils sont parfois critiqués par la classe moyenne et supérieure. Considérant à raison ces produits comme peu durables et de qualité médiocre, ces dernières dénoncent le développement de l'économie informelle liée à la vente de ces *Made in China*. La concurrence envers l'activité industrielle, envers l'activité artisanale locale et envers ses représentants sont plusieurs critiques entendues. En effet, ayant des difficultés à obtenir des crédits, des financements, un accès à la formation et à l'information commerciale, les candidats à la création de petites et moyennes entreprises ne peuvent investir et concurrencer ces entrepreneurs chinois présentés comme déloyaux.

Les principaux reproches adressés aux « Chinois » sont de fait envers les commerçants et au-delà, à leurs marchandises. Ce sont eux qui, fréquentés quotidiennement – et dans un degré moindre, les salons de massages – constituent la visibilité chinoise à Abidjan. Les cliniques chinoises, en forte expansion dans les capitales africaines, pourraient également faire l'objet d'appréhensions : ces médicaments aux notices chinoises sont-ils néfastes ? Ont-ils dépassé la date de péremption ? Quoi qu'il en soit – des décès ou des hospitalisations n'ayant été observés directement – l'unique prescription, pour ces populations en quête de soins et de marchandises à bas prix, c'est la pauvreté.

Directement exposés et concurrencés, leurs « confrères » libanais, ivoiriens et ouest-africains sont en première ligne de cette composante chinoise, manufacture mondiale. Ces marchands asiatiques génèrent l'ensemble des caractéristiques négatives liées aux « Chinois d'Afrique », ce, malgré leur participation à une certaine forme de développement, associé à l'accès aux produits de consommation induit par une certaine ubiquité médiatique,

---

[61] Contrairement à Michael Sata, élu président zambien le 20 septembre 2011 et ayant fait du *China bashing* l'un des thèmes de sa campagne présidentielle. Au pouvoir, sa virulence disparut. La Chine y représente environ 30 % des investissements.

[62] DESPAS, Laurent, *Les clandestins chinois à l'assaut d'Abidjan*, Koaci.com, 16 septembre 2010, http://www.koaci.com/articles-6286

[63] KAHOFI, Suy, *Pour contrer la crise Abidjan se met en mode chintok !*; *Les produits chinois omniprésents à Abidjan*, *La Côte d'Ivoire au jour le jour !*, Eburnietoday.mondoblog.com, 2010 et 2011, http://eburnietoday.mondoblog.org/tag/chine/

BA, Nimatoulaye, *Comment la contrefaçon a tué l'industrie du textile*, Abidjanshow.com, 23 novembre 2009, http://www.abidjanshow.com/v2x/home/article/index?categorie=106&id=7002

BÉGANSSOU, Prince, Vous avez dit « Chine-toc » ?, Africavox.com, 23 mars 2011, http://www.africavox.com/billet.cfm/3682_vous-avez-dit-_chine-toc_-?.html

à la création d'emplois et *in fine*, à la croissance. Ces représentations seront difficiles à inverser. Les entreprises, les chantiers et les organismes officiels sont, eux, situés à une distance géographique, sociale et subjective qui limite la production d'images collectives. D'ailleurs, l'ensemble de la population – et singulièrement les classes populaires – ne peut intégrer et analyser les multiples formes d'implantation chinoise. Dans une certaine mesure, l'opacité vécue et alimentée ne le permettrait pas.

À l'échelle ouest-africaine, ces représentations furent vérifiées au Mali, au Sénégal et à une moindre échelle, à Ouagadougou. Elles sont par ailleurs démontrées par plusieurs universitaires et chercheurs[64]. Globalement, si les Chinois du secteur privé (commerçants, hôteliers, gérants de salons) sont décriés, parfois accusés de maux endogènes et dépassant ces acteurs, les Chinois du secteur public (entrepreneurs, fonctionnaires, techniciens et ingénieurs) représentent les stéréotypes d'une Chine (géo)politiquement au « Sud », anti-impérialiste, désintéressée et participant activement au développement économique, social et politique des États africains. De fait, classer les représentations selon les catégories socio-économiques, en rapport avec les activités exercées, en comparaison des acteurs et des activités chinoises, pourrait se schématiser de la manière suivante (Figure XIII). Une articulation des représentations selon la dichotomie public/privé (commerçant/diplomate ou fonctionnaire) à l'intérieur de laquelle on retrouvera les principales professions chinoises en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest.

Figure XIII : Schéma des représentations sino-africaines

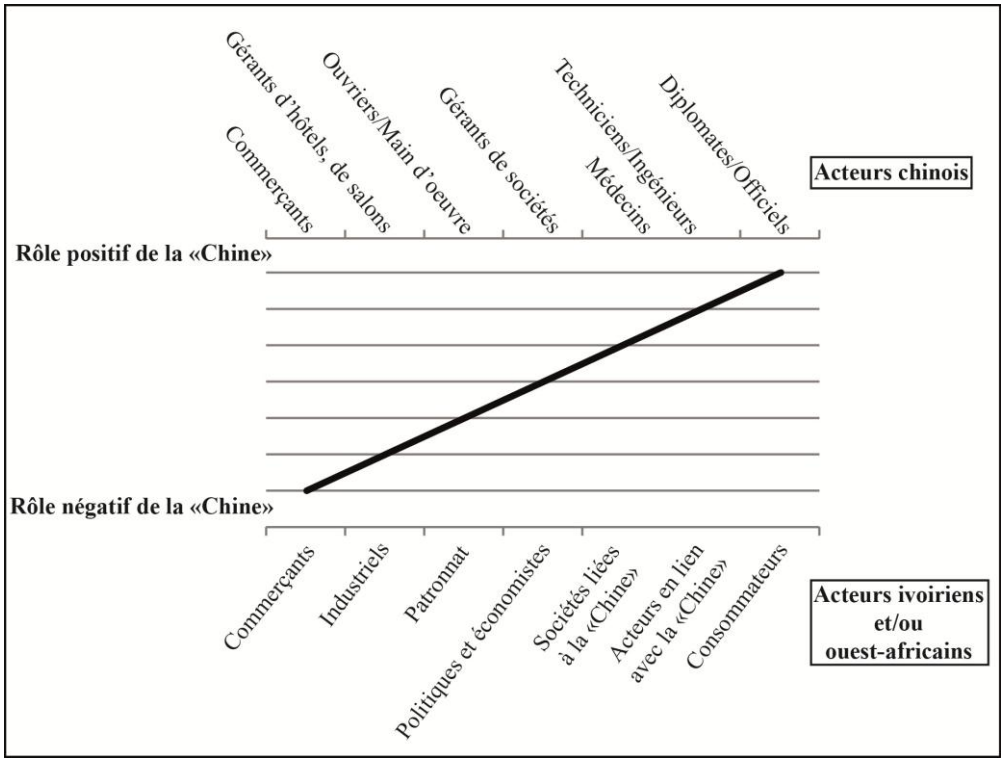

Globalement et dans l'imaginaire collectif ivoirien, le « Chinois » n'est plus uniquement cet étranger assis aux carrefours abidjanais et présentant aux passants ses médicaments, ses bassines en plastique ou ses nems – surtout vendus par des Vietnamiens d'ailleurs. Le « Chinois » de 2010 ou 2011 est toujours commerçant, mais dorénavant protégé

[64] Sylvie Brédeloup, Brigitte Bertoncello, Françoise Bourdarias, Antoine Kernen…

des aléas climatiques par son échoppe, sa baraque, son commerce. De vendeur de médicaments, il est devenu médecin. De vendeur de bassines et d'ustensiles de cuisine, il est devenu importateur et gérant d'un réseau de vendeurs informels où les femmes occupent la majorité des « postes ». Enfin, de l'agronome ou technicien spécialisé dans la riziculture, il est devenu investisseur industriel, dans le secteur pétrolifère ou des télécommunications. Une évolution des représentations parallèle à la diversification des activités chinoises qui est visible en Afrique, et particulièrement, en Côte d'Ivoire.

À l'échelle continentale, si de nombreuses disparités existent, la Chine bénéficie de facteurs favorisant cette perception selon laquelle le rôle de la puissance asiatique en Afrique est accueilli de manière bienveillante. De fait, les termes chinois « commerçants étrangers » et « blessures », si proches qu'ils se prononcent et s'écrivent de manière identique[65], ne pourraient être dupliqués et adaptés à la situation prévalant en Afrique subsaharienne. Selon une étude (Pew Research Center, 2007 : 133 p.), sur dix États, seule l'Afrique du Sud estime comme « défavorable » l'influence chinoise : 47 % des individus interrogés contre 44 %. En Afrique de l'Ouest, l'accueil serait on ne peut plus chaleureux : 92 % d'opinion favorable au Mali et en Côte d'Ivoire, 81 % au Sénégal. À la question « comment évaluez-vous la puissance chinoise ? », sous le prisme militaire et économique, 87 % et 96 % des Ivoiriens répondraient par la positive (25 et 52 % en Afrique du Sud). La Côte d'Ivoire se classerait d'ailleurs au rang 1 mondial des États se représentant favorablement la Chine, de peu derrière… la Chine elle-même.

Effectués entre le 12 et 16 avril 2007 et essentiellement à Abidjan, l'étude et son échantillon de 700 personnes représenteraient une marge d'erreur de 4 % ! Évidemment critiquable, car souhaitant avant tout proposer une offre quantitative et apparemment globale et mondiale, l'étude confirme néanmoins certaines idées reçues ou développées, tel le ressentiment sud-africain envers « la Chine », accusée d'avoir provoqué l'effondrement du secteur du textile local. Les chiffres proposés pour la Côte d'Ivoire sont en revanche fantaisistes, avec néanmoins une part de vérité (la Chine étant globalement bien perçue par la population locale et – pour notre part – essentiellement rencontrée dans la rue). Il aurait été pertinent d'effectuer l'inverse, soit, d'étudier les représentations des Chinois installés dans l'ensemble des États sondés. C'est par conséquent l'objet du prochain point.

iii. Les représentations chinoises de la Côte d'Ivoire

Plurielles, les présences chinoises sous-entendent une multitude de représentations. Elles sont le fait d'individus aux activités et aux parcours hétérogènes, ou d'acteurs étatiques et médiatiques.

Perceptions médiatiques et politiques de la Côte d'Ivoire

La présence à Abidjan d'un journaliste de l'agence de presse Chine Nouvelle (*Xinhua*) et le partenariat entre cette dernière et l'Agence ivoirienne de presse (AIP) ne sont pas étrangers à l'excellente couverture médiatique faite de l'actualité ivoirienne par le plus ancien organisme de presse chinois. Si le sport en général est très présent dans les articles et les dépêches chinoises, les « relations internationales » disposent également d'une excellente visibilité. Compilés sur dix années (1er janvier 2002 au 1er janvier 2012) et selon trois sources

[65] *Wàishāng* (外商).

(*China Daily*, *Le Quotidien du Peuple* et *Xinhua*), ces articles rendent compte, chronologiquement, des différentes crises politiques ivoiriennes. La diplomatie chinoise est régulièrement évoquée, *Xinhua* étant attachée au Premier ministre *via* le Conseil des affaires de l'État. L'effet « entonnoir » est ici particulièrement intéressant, les articles se spécialisant au fil des années. Par exemple, en septembre 2003, *Xinhua* évoque « *China urges favorable economic environment for developing countries* ». En décembre 2010, « *China backs talks to resolve Cote d'Ivoire's election disputes: spokeswoman* ».

Figure XIV : Sujets inhérents à la recherche sinophone « China and Ivory Coast » (sources China Daily, Le Quotidien du Peuple et Xinhua)

De même, la méthode de l'entonnoir – inversé cette fois – autorise l'analyse multiscalaire des représentations chinoises : du gouvernement chinois à l'Ambassade et aux agents actifs, ces derniers étant les acteurs présents sur le territoire ivoirien.

La Côte d'Ivoire ne fait pas quotidiennement la une des médias chinois. Cependant, une simple recherche sur le moteur de recherche *Baidu.com* déclenche pas moins de 4,7 millions de réponses environ. Plus fiable, une recherche avancée effectuée sur *Google* et sur les sites Internet de *Le Quotidien du Peuple* et de *Xinhua* apporte respectivement plus de 8 000 et 1 400 documents. L'information relative à cet État ouest-africain s'avère très accessible, riche et variée. Les nombreux « aperçus » de la Côte d'Ivoire sont en effet relativement bien détaillés et abordent un large spectre d'informations économiques, financières, politiques, sociales, en terme d'infrastructures… et jusqu'aux supermarchés[66]. D'innombrables articles décrivent les points d'achoppements de la crise ivoirienne, leurs points communs étant l'extrême neutralité dont font preuve les rédacteurs, lorsqu'ils sont nommés. De fait, l'intérêt de l'étude des représentations médiatiques chinoises, et donc officielles, est limité. L'homogénéité des discours et des réactions politiques ne permet aucune distinction, aucune prise de position antagonique, si ce n'est envers la communauté internationale et certaines capitales situées à l'Ouest et à l'Est de Beijing (Paris, Washington ou Londres). L'ensemble des articles de l'agence *Xinhua* et traitant de la crise post-électorale ivoirienne, entre le 1er octobre 2010 et le 1er juillet 2011, est rapporté en Annexe VII. Le tableau suivant (Tableau I) effectue une synthèse chronologique de ces derniers, selon les titres[67].

[66] 王金雪. *Aperçu de la Côte d'Ivoire*, 2004, http://www.people.com.cn/GB/29999/2973761.html

[67] Un article n'est pas la propriété de *Xinhua* mais bien de *Fraternité Matin* : « La Chine offre 1,5 milliard de FCFA ».

Tableau I : Les articles de **Xinhua** *relatifs à la crise post-électorale ivoirienne (2010-2011)*

Titre de l'article publié par l'Agence de presse *Xinhua*	**Date**
Présidentielle ivoirienne : la communauté internationale souhaite voir un succès du second tour	12 novembre 2010
La Chine souhaite une résolution des disputes de l'élection en Côte d'Ivoire	6 décembre 2010
La Chine appelle les Ivoiriens à désamorcer la crise par dialogue	7 décembre 2010
La Chine "respecte" la reconnaissance par la CEDEAO de la victoire d'Alassane Ouattara dans la présidentielle ivoirienne	9 décembre 2010
Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo favorable à un "comité d'évaluation" sur la crise	21 décembre 2010
La menace de la CEDEAO d'utiliser la force pour faire partir Laurent Gbagbo est irresponsable	30 décembre 2010
La Chine préoccupée par les tensions en Côte d'Ivoire	30 décembre 2010
La Chine appelle à résoudre la crise en Côte d'Ivoire par le dialogue	6 janvier 2011
La Chine s'engage à soutenir l'ONU	7 janvier 2011
La Chine soutient que l'ONUCI joue un rôle actif en Côte d'Ivoire	11 janvier 2011
Côte d'Ivoire : la grève illimitée se poursuit et s'étend à des quartiers pro-Gbagbo	19 janvier 2011
La Chine soutient les efforts africains pour une issue pacifique de la crise ivoirienne	29 janvier 2011
La Chine soutient les efforts de médiation de l'Union africaine sur la crise en Côte d'Ivoire	1er mars 2011
Le Conseil de sécurité de l'ONU préoccupé par le risque d'une guerre civile en Côte d'Ivoire	3 mars 2011
La Chine offre 1,5 milliard de FCFA de matériel agricole à la Côte d'Ivoire pour la relance de la Riziculture (Fraternité Matin)	9 mars 2011
La Chine appelle à la fin immédiate des violences et des conflits armés en Côte d'Ivoire	31 mars 2011
La Chine appelle les parties en Côte d'Ivoire à exécuter la résolution de l'ONU	1er avril 2011
Côte d'Ivoire : des pays s'engagent à protéger leurs ressortissants	4 avril 2011
La Chine appelle à une solution pacifique à la crise en Côte d'Ivoire	8 avril 2011
La Chine appelle à davantage d'assistance de l'ONU pour assurer la sécurité des Chinois en Côte d'Ivoire	10 avril 2011
La Chine souhaite une rapide restauration de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire	12 avril 2011

Côte d'Ivoire : la Chine disposée à assister la Côte d'Ivoire pour sa reconstruction	3 mai 2011
Côte d'Ivoire : l'heure de la reconstruction a sonné	8 mai 2011
Côte d'Ivoire : les ambassadeurs de Chine et d'Allemagne déplorent le pillage des symboles de leur coopération	8 juin 2011
La Chine disposée à prendre une part active dans la reconstruction de la Côte d'Ivoire	23 juin 2011
La Chine veut "renforcer" sa coopération avec la Côte d'Ivoire dans "tous les domaines"	24 juin 2011
Côte d'Ivoire : le vice-ministre chinois des AE reçu par le président Alassane Ouattara	24 juin 2011
Articles reportés en Annexe VII	

Officiellement, la Chine populaire soutient donc l'ONUCI, l'Union africaine, la CEDEAO[68] ou encore l'ONU dans leurs tentatives et médiations visant à résoudre la crise. La réalité est plus nuancée (se reporter à la quatrième partie). La visite du vice-ministre des Affaires étrangères, Zhai Jun, au lendemain de l'intronisation du quatrième président ivoirien (le 21 mai 2011), Alassane Dramane Ouattara, indiquait le pragmatisme que la Chine souhaitait maintenir dans les relations bilatérales :

> « C'est une occasion d'exprimer la volonté chinoise de développer davantage les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays […] Mon objectif principal a été d'exprimer le soutien de la Chine à la Côte d'Ivoire qui vient de sortir d'une crise post-électorale et qui amorce une nouvelle ère de reconstruction et de paix […] Le gouvernement chinois a décidé d'octroyer une nouvelle aide économique au gouvernement et au peuple ivoirien, mais également d'octroyer un don d'urgence en matériel »[69].

La récurrence des termes « paix » et « reconstruction » – cités 23 et 10 fois entre 2002 et 2012[70] – dans les discours des trois ambassadeurs successifs, démontre l'immuabilité de la ligne politique chinoise dans la crise ivoirienne. À l'échelle ivoirienne donc, les différents ambassadeurs chinois, quels que soient leurs parcours, leur influence et l'intérêt porté à leur mission, ne proposent guère de nuances de propos. Sur les 131 interventions recensées entre 1990 et juin 2012, à peine estime-t-on que la « crise a trop duré » et que les Ivoiriens doivent prendre « leurs responsabilités ». D'un point de vue autocentré et mercantile : « plusieurs entreprises chinoises ont vu leurs chiffres d'affaires diminuer pendant un certain temps. C'est pourquoi nous espérons sincèrement que la Côte d'Ivoire va sortir très rapidement de la crise ».

Une tribulation relativement insignifiante pour la partie chinoise, évoquant « une difficulté temporaire à laquelle la Côte d'Ivoire est confrontée sur son chemin de développement » ou encore des « turbulences politiques qui [ont] duré depuis une dizaine

[68] L'article du 30 décembre 2010 ne fait que reprendre l'avis de deux experts ghanéens. La position chinoise peut donc être interprétée en creux, en filigrane, mais pourrait également être démentie…

[69] *Côte d'Ivoire : le vice-ministre chinois des AE reçu par le président Alassane Ouattara*, FOCAC.org, 27 juin 2011, http://www.focac.org/fra/zxxx/t834155.htm

[70] Recherches arrêtées au 1er juin 2012.

d'années ». De fait, et contrairement aux États de l'OCDE, la Chine minimise cette crise. Une position en partie expliquée par une présumée différence culturelle :

> « de notre point de vue, les droits à l'existence et au développement constituent les droits les plus fondamentaux des êtres humains. Pour les pays en développement en particulier, il est essentiel de résoudre d'abord le problème de survie de la population avant de mieux garantir les autres droits [de l'homme] »[71].

Comment ne pas aborder cette vision de l'Afrique produite par le gouvernement chinois lors du Forum de coopération sino-africain (FOCAC) de 2006 ? Se déroulant à Beijing du 3 au 5 novembre, il est en effet permis de se demander par quels moyens la Chine analyse ou se représente le continent africain. Le déterminisme géographique (Document III) dont fait preuve l'organisation afin de vanter les atouts africains renvoie en effet l'observateur aux cartes géographiques européennes où figuraient les animaux emblématiques régionaux… D'autre part, le logo du Forum impose subtilement cette notion de puissance – chinoise. Le territoire chinois est à la fois proche du continent, et, vaste, car représentant approximativement la moitié de l'Afrique[72].

Document III : Les représentations chinoises du continent africain

Zèbres, éléphants, antilopes et baobabs sont l'image de marque de l'Afrique observée par un couple chinois dans une rue de Beijing entre le 3 et le 5 novembre 2006. Les girafes au soleil couchant seraient également vendeuses…

Sources : www.focac.org et http://en.youth.cn/picturechina/200612/t20061219_503565.shtml

Les représentations officielles chinoises, relayées sur le territoire ivoirien par l'Ambassade et son personnel, placeraient par ailleurs ces deux États sur le même plan, à savoir, celui de « pays en développement » astreints à une coopération « gagnant-gagnant ». L'objectif étant d'« établir un nouvel ordre politique et économique international, pour assurer une mondialisation équilibrée et harmonieuse qui profite équitablement à tous les pays »[73].

[71] Discours des ambassadeurs chinois en Côte d'Ivoire, le 1er septembre 2005, le 2 octobre 2006, le 12 mars 2008, le 18 septembre 2009 et le 28 septembre 2011.
[72] Ce qui n'est pas si éloigné de la réalité : environ 9,5 millions de km² pour la Chine populaire et 30,4 millions de km² pour le continent africain.
[73] Discours de l'ambassadeur, Mme Zhao Baozhen, le 30 août 2003.

Les discours officiels entendus, la réalité laisse toutefois place à des regards plus réalistes, plus pragmatiques et donc moins édulcorés. Ils appartiennent aux acteurs chinois directement confrontés au territoire africain, à ses défis, ses enjeux, ses avantages et inconvénients et surtout, aux populations. Variées, diverses, les perceptions chinoises suivent la même logique que leurs partenaires et voisins ivoiriens : l'hétérogénéité des agents chinois crée autant de représentations que leur nombre peut le laisser supposer. Comme précédemment effectuée pour les Ivoiriens, une simplification est également indispensable pour la « communauté » chinoise. Ce nivellement, en partie façonné et articulé pour l'occasion, reste contigu aux statuts et aux rôles socio-économiques. Les distinctions sont donc en grande partie cloisonnées selon les activités chinoises en Côte d'Ivoire, et au-delà, en Afrique de l'Ouest.

Une « communauté » hétéroclite, des représentations hétérogènes

D'une manière générale, l'Afrique – à travers ses territoires ivoirien, sénégalais ou malien par exemple – n'est jamais présentée comme l'*Eldorado* que l'on pourrait supposer. Au contraire, ce continent est perçu comme un moyen situé au bas d'une échelle dans laquelle Paris, Londres ou New York représenteraient le sommet de la réussite sociale et économique, et par extension, familiale (éducation du ou des enfants). D'autre part, leur situation (et leur migration) est souvent vécue comme une présence antagoniste où s'affronte le « là-bas », la Chine, et le « ici », ou l'inverse, « petit ici [en Côte d'Ivoire] et notable là-bas » (Missaoui, 1995 : 53). Cette confrontation n'est toutefois pas le simple fait des migrants chinois, ou des migrants en général : tout voyageur, même vacancier, y est soumis. Mais cette posture, en partie subjective, est claire dans le cas des Chinois d'outre-mer, ces *huáqiáo*. Plus de 70 % des individus interrogés souhaitent, en effet, rentrer en Chine à court et moyen terme (de une à six années). Leurs activités sont comparées ou justifiées par rapport aux enjeux internes chinois : chômage, difficultés d'obtenir un emploi correctement rémunéré, perspectives professionnelles faibles… Les moyens de communication, nécessaires aux commerçants et aux importateurs, réduisent cette distance vécue et subie avec le cercle familial et relationnel. Plus que d'autres « communautés migrantes », les Chinois reproduisent d'ailleurs dans une très grande majorité des repères « traditionnels » : dans leur logement, sur leur lieu de travail, et pour des raisons plus commerciales, dans les restaurants. Il peut s'agir d'objets (vases, décoration, lampes et lanternes, statuettes, calligraphie, éventails…), mais aussi d'éléments plus impressifs (reproduction de réseaux sociaux, lever, dîner et coucher…).

Dans ce cadre, les attentes et les objectifs de la « communauté » chinoise abidjanaise sont relativement simples : s'enrichir, mais s'enrichir de façon productive, autrement dit, percevoir les fruits du travail afin d'obtenir – une fois rentrée en Chine – un statut social équivalent à leur « labeur africain » et induisant, de faire évoluer ce statut : pour soi-même, sa famille et sa descendance. Ce constat est naturellement produit par, et relatif aux « individuels », ces ressortissants chinois qui, directement, ne sont pas tributaires du gouvernement ou des entreprises, publiques comme privées. Ce sont donc ces commerçants, ces restaurateurs, ces chefs de petites entreprises privées (généralement familiales) ou ces gérants d'officines de prostitution et de cliniques. Ils sont les plus nombreux et les plus accessibles. Il convient donc de commencer par eux.

Ces « aventuriers » (Kernet et Vulliet, 2008 : 74) de l'ouverture économique chinoise, en transit économique dans les sociétés africaines d'accueil, souhaitent donc avant tout et *in fine* progresser dans leur société d'origine : un village du Henan, un quartier de Shanghai, etc. Pour cela, « faire du business » ou « de l'argent » est nécessaire. Les « Africains » se déplaçant à Adjamé, sur le boulevard du général de Gaulle à Dakar, se soignant dans les cliniques asiatiques ou acquérant des marchandises spécifiques et professionnelles (tracteurs,

camions ou médicaments génériques par exemple) ne sont, en définitive et dans un cadre *stricto sensu* économique, qu'une clientèle toujours plus diversifiée et nombreuse. Cette dernière, comme dans tout pays, s'inscrit dans une aire de chalandise où l'on peut estimer que des études de marché ont été réalisées en amont, par le CCPIC par exemple. Dans un sens, cette population consommatrice se situe à un niveau inférieur, subalterne : des clients aux possédants et vendeurs, mais surtout, des employés aux employeurs, car les multiples échoppes chinoises en Afrique de l'Ouest sont en grande partie dépendantes des salariés – informels – africains. Sans ces traducteurs, comptables, agents de sécurité, hommes à tout faire, cuisinières parfois, femmes de ménage plus fréquemment, ces boutiques auraient de sérieuses difficultés à ouvrir et à fonctionner quotidiennement. Il n'est donc pas déplacé ni inexact de parler d'un réel sentiment de supériorité de la part – de la majorité – des commerçants chinois. Le refus de partager un logement, la nourriture, la langue ou son expérience peut, certes, être interprété comme la volonté de propagation des us et coutumes du pays d'origine, ou la manifestation d'une réserve, mais surtout comme la désapprobation, voire l'objection à une assimilation. Cette frontière socioculturelle est moins perceptible chez la communauté française ou libanaise. Xénophobe, la « diaspora » chinoise en Afrique ? Certainement pour une partie. L'ignorance, le manque de pratiques et de savoir-faire, de longévité – les commerçants étant majoritairement mobiles, du moins de passage et en opposition aux rares sédentaires – et finalement de volonté, caractérisent la plupart des *huáqiáo zài fēizhōu*[74].

En définitive, aux questions portant sur les relations de ces commerçants, au sens large, avec la population autochtone, les individus interrogés replaçaient généralement leurs « sujets » dans un cadre général étatique, impersonnel et caractérisé par « j'apprécie le pays » ou au mieux, par « je les apprécie ». La représentation du professionnel empiète sur celle de l'individu. C'est du moins, ce que l'on peut constater[75].

Les ressortissants ayant une fonction officielle (diplomates et fonctionnaires) ou représentant leurs compatriotes (associations) tiennent un double langage, standardisé et politiquement correct, et, plus direct, plus conforme à leurs ressentis et expériences. Une commerçante, Li Na, secrétaire de l'ARCCI, évoque ainsi le caractère supposé passif de ces Ivoiriens « paresseux », qui « ne travaillent pas vite et pas bien » et qui, en sus, stigmatisent les marchandises *Made in China* « alors que nous les aidons en produisant ces produits ».

Ouvriers (réhabilitant le MAE ivoirien), techniciens (chargés de la maintenance du Palais de la Culture) et salariés d'entreprises chinoises partagent approximativement des perceptions analogues. Une comparaison est également envisageable avec leurs compatriotes et homologues installés à Dakar et Bamako. À Nouakchott, le respect attribué à la communauté maure tient particulièrement aux capacités et aux facultés commerçantes de cette dernière.

Sur la vaste toile électronique, et notamment chinoise (*www.baidu.com*), les blogs relatifs à la Côte d'Ivoire et ses habitants expriment le plus fréquemment des opinions quant à l'équipe nationale de football et ses principaux joueurs. Plusieurs blogs consacrés au textile sont également recensés. Mais les articles les plus nombreux sont orientés sur le pays,

[74] Chinois d'outre-mer en Afrique (华侨在非洲).

[75] Informels (discussions) ou formels (questionnaires), les entretiens effectués modifient de fait les réactions. Dans les questionnaires, les réponses relativement courtes à la question « Que pensez-vous des Ivoiriens et du gouvernement ivoirien ? » étaient appuyées, à l'oral, de « C'est politique » ou simplement « politique ! ». Il n'est pas exclu qu'une partie des questionnés aient mal compris l'objet et la finalité du questionnaire, ne souhaitant pas s'épancher si ce dernier finissait entre les mains de fonctionnaires ivoiriens…

sa description générale[76], ses perspectives (industrie et agriculture) ou sa politique interne (Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara, crises). Plus importantes à nos yeux, les différentes « classes » sociales chinoises vivant au sein de cet État ouest-africain produisent des représentations internes à la communauté chinoise. Créées vis-à-vis d'autres ressortissants ou groupes de ressortissants, elles peuvent également s'établir dans des espaces intrasectoriels et notamment chez les commerçants.

Cette analyse « sinocentrée », comme les précédentes, fait apparaître une grille de lecture progressive de l'évolution des représentations. Elle pourrait d'ailleurs être appliquée à la majorité des groupes humains dans leur confrontation et opposition – à différents niveaux – à d'autres groupes :

- Les perceptions déterminant…
- Les attitudes, qui elles-mêmes déterminent…
- Les comportements.

Ces comportements induisent et provoquent de nouvelles représentations du groupe concerné, mais également des sujets extérieurs au groupe, qui en quelque sorte, façonnés ou imprégnés des comportements exogènes, produisent de nouvelles perceptions. Ce cercle vicieux est *a priori* applicable aux conflits (israélo-palestinien par exemple), mais ce n'est pas le seul.

Les perceptions autocentrées des migrants chinois

Compte tenu des descriptions précédentes, il apparaît que le territoire, à travers sa pratique et les relations sociales qui y sont développées, modifie le comportement et donc les représentations des et envers les migrants chinois. Plus subjective et moins apparente est la modification – ou pour partie, la diffusion – de comportements intracommunautaires. Autrement dit, selon son statut, son rôle social (et économique), un migrant chinois perpétue ses pratiques sociétales dans son pays d'accueil, ici, la Côte d'Ivoire. Ces dernières sont également altérées par le nouvel environnement fréquenté, ce « lieu postnational », pour reprendre une expression d'Arjun Appadurai, inclus dans un « macrosystème » globalisé (Dussouy, 2002). En schématisant, il est concevable de définir la « communauté » chinoise en tant qu'ensemble extérieur, étranger, et, plusieurs sous-groupes. Ces derniers, généralement invisibles pour la majorité de la population ivoirienne, n'en demeurent pas moins prégnants dans les représentations chinoises. À la fois « Chinois » et membres de tel groupe socio-économique chinois, ces migrants se trouvent *de facto* dans l'obligation de se représenter l'altérité. En même temps – et ici réside la principale difficulté –, leurs conceptions sont largement altérées, transformées par leur trajectoire personnelle et collective (la migration), et donc, par la pratique des territoires. Cette dernière implique la création ou l'obtention d'un nouveau statut, indirectement (par les représentations des autres acteurs chinois, voire, par des acteurs autochtones) et directement (par ses actes et démarches, notamment par le travail).

De nombreuses occasions sont proposées aux migrants afin d'affirmer leur appartenance au « monde chinois », mais également de se « sentir » Chinois, d'appartenir à un peuple[77], à une nation et à une société (chinoise). Quotidiennement, l'usage du mandarin (汉语), la fréquentation de migrant(e)s et de populations catégorisant l'individu en tant que « Chinois », les rapports avec le pays d'origine (télévisuels, téléphoniques, électroniques) sont

[76] Dont voici un des meilleurs exemples : *République de Côte d'Ivoire*, Fatthree.blog.163.com, 22 juin 2007, http://fatthree.blog.163.com/blog/static/308344412007522110275 20/

[77] « Ensemble d'êtres humains vivant en société, formant une communauté culturelle, et ayant en partie une origine commune ». *Le Robert*, 2002.

plusieurs facteurs entraînant et perpétuant ce sentiment d'appartenance. Régulièrement et ponctuellement, les déclarations du personnel de l'Ambassade, ses visites, ses déplacements médiatisés ou ses inaugurations, une visite dans un Institut Confucius[78], la participation à la « semaine chinoise »[79] ou à une réunion de l'ARCCI favorisent effectivement le ressenti de ces expatriés, de ces migrants économiques. À l'avenant, les visites d'État imposent également – et en sus – la notion d'appartenance et de « responsabilité » politique, du moins, font appel au sentiment d'appartenance étatique, en l'occurrence au PCC et donc au gouvernement chinois. Ce dernier n'hésite jamais à faire passer des messages, notamment aux diasporas installées dans le Sud-Est du continent asiatique.

Psychologiques ou factuels et combinés aux différentes expériences et à la pratique du territoire ivoirien, ces facteurs développent *a minima* certaines aptitudes à l'observation. Une observation inhérente à la société d'accueil, mais surtout à celle d'origine : la Chine, une province, une ville ou un village, voire, à un rang social. Cette société est indubitablement appréciée avec recul, qu'il soit positif ou négatif. Cette distance, cette confrontation est certes évaluée à l'aune de travailleurs, de concurrents ou de proches restés en Chine, mais plus certainement avec celles et ceux qu'ils côtoient indirectement et directement à Abidjan, dans un commerce, un restaurant, une réception. Les « Chinois » deviennent désormais un ensemble déstructuré d'individus intégrés dans plusieurs catégories socio-économiques (statuts), en partie malgré eux, mais essentiellement construites par eux. Une perception autocentrée, de l'autre, de soi.

Ce faisant, cette population migrante peut être hiérarchisée selon plusieurs catégories. Quantitativement, il apparaît justifié de nommer en premier lieu les entrepreneurs privés. Commerçants, restaurateurs, médecins et affiliés sont les acteurs les plus dynamiques de la migration chinoise en Afrique. Ils sont également celles et ceux qui modifient par le bas cette relation sino-africaine, en investissant des capitaux – certes inégaux – dans les micro-économies locales. Si les effets sur ces dernières et sur la croissance ou le développement des États africains sont marginaux, ils représentent néanmoins une partie substantielle de la « Chine » en Afrique. Du point de vue des représentations, ils occupent une place quelque peu disproportionnée, mais égale à leur forte visibilité territoriale. Ils représentent surtout l'évolution politique et économique chinoise, cette Chine laborieuse sortant de ses frontières administratives et culturelles. Acquis depuis plusieurs années ou plus récemment, l'indéniable esprit d'entreprise dont font preuve ces acteurs permet l'accumulation de bénéfices et de l'épargne nécessaires à leur ascension socio-économique, mais également et peut-être surtout à celle de leur famille restée en Chine. Concurrencé par leurs homologues chinois, ivoiriens ou libanais, l'ensemble des moyens mis à leur disposition (réseaux, investissements familiaux) est utilisé pour un seul et unique objectif : la réussite. Le cas échéant, le déshonneur causé par l'échec n'en sera que plus fort, d'autant qu'un retour en Chine pourrait s'avérer délicat : le prix d'un aller simple entre Abidjan et Beijing étant au minimum de 800 €.

Cette catégorie de migrants économiques que l'on retrouve dans maintes régions (Asie du Sud-Est, Méditerranée, Amérique du Nord, Proche Orient…) exprime cette notion de réussite et d'investissement familial : à Abidjan, sur 19 réactions (Annexes II et III), dix-sept commerçants – en incluant ceux d'Adjamé – affirment avoir obtenu le capital nécessaire par ce biais, deux personnes ayant apparemment et suffisamment capitalisé lors d'emplois antérieurs. Par ailleurs, à la question portant sur une éventuelle aide du gouvernement chinois, quinze individus répondent par la négative. Les quatre commerçants ayant bénéficié d'une

[78] Disposant d'un site Internet où ces Centres sont recensés. La Côte d'Ivoire n'en est pas pourvue.
[79] Entre le 12 et le 18 février 2007, à l'Hôtel du Golf, à Abidjan.
« ADI », *La gastronomie chinoise à l'honneur*, News.ahibo.com, 22 février 2007, http://news.ahibo.com/spip.php?article399

« aide » évoquent-ils le CCPIC ? Leurs réponses ne permettent pas de le savoir. En revanche, les réactions sont plus divisées à la question portant sur d'éventuels liens avec l'Ambassade chinoise ou son Bureau économique. Dix commerçants affirment ne pas avoir de relations, neuf notifiant le contraire.

Ces tendances sont identiques chez les restaurateurs et les gérants de « salons » de Cocody et Marcory. Généralement, ces entrepreneurs ne se sentent pas ou très peu concernés par l'État chinois *via* ses représentations locales (Ambassade, Bureau). Pis, certains interlocuteurs privés ne cachent pas leur hostilité envers les Chinois du secteur d'État, vus comme corrompus, prétentieux, orgueilleux, vaniteux et les excluant. Ces assertions furent en partie vérifiées à l'Ambassade chinoise de Nouakchott et lors de conversations informelles avec les représentants des associations de ressortissants chinois au Mali et en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, il n'est pas exclu que les commerçants, pour moitié originaires du Henan, soient à la fois victimes et instigateurs d'un certain repli communautaire lié à leur origine géographique, mais également aux mœurs, aux habitudes et aux réseaux. Cette « communauté » du Henan en terre ivoirienne – et sénégalaise – est un point d'ancrage. Au minimum et d'après nos connaissances, il se veut informel. Similairement, les migrants originaires du Zhejiang (environ un tiers des commerçants) pourraient s'organiser – le font-ils ? – afin de reproduire certaines pratiques : créer un système de tontine, assister et soutenir les nouveaux migrants ou ceux ayant des difficultés, regrouper les commandes, partager des conteneurs, se loger, effectuer des transferts monétaires, etc.

Intégrés dans cette classe privée, les entrepreneurs présentent des caractéristiques communes, mais se distinguent de différentes façons. L'investissement de départ, l'origine socio-économique du migrant, ses capacités d'adaptation, intellectuelles et de compréhension, de gestion de réseaux (tant en Chine qu'en Côte d'Ivoire et avec les Ivoiriens) ou la pratique de la langue officielle locale, le français, participent à une certaine hiérarchisation. Plusieurs, ayant correctement appréhendé le contexte et/ou investissant dans une niche commerciale, développeront de nouvelles activités bénéficiaires ; d'autres gèrent bon gré mal gré leur échoppe commerciale. Certains, tels M. Yin au Sénégal (Aurégan, 2011/1 : 69), M. Chen et M^{me} Yu au Mali (Aurégan, 2011/2 : 60) ou M. Ouyang Riping à Abidjan, sont ainsi devenus les référents des communautés chinoises ; ce, auprès des instances étatiques nationales (Mali, Côte d'Ivoire) comme chinoises. MM. Chen et Ouyang, respectivement présidents de l'ARCM et de l'ARCCI, ont acquis par des voies disparates une certaine reconnaissance de la part de leurs compatriotes expatriés. Le premier a en effet dirigé la cogestion UMPP avant de s'installer officiellement à Bamako et y investir dans plusieurs activités commerciales ; le second diversifie ses activités au Burkina Faso, au Sénégal (*Datong Transit*) et au Mali après avoir créé la société DTE (*Datong Entreprise*) dans la commune de Marcory. Leurs parcours suscitent l'admiration de tous, et l'on comprend dès lors que le magazine *China's Foreign Trade* titre en 2008 « *Ouyang Riping a hero besides entrepreneur* »[80].

Ces contre-exemples ne doivent, cependant, pas remettre en question la faible implication des acteurs chinois dans la vie sociale et économique des États susmentionnés. Contrairement aux Libanais – qui, eux, partagent un certain nombre de pratiques –, les entrepreneurs chinois ne se sentent pas encore attirés envers une participation, même faible, à la vie collective locale. Leur nouvel environnement correspondant davantage à un moyen, qu'à un besoin et une fin. C'est l'une des principales différences avec les deux autres catégories recensées : les personnels d'entreprises d'État et de cogestions, et, les techniciens et expatriés des ministères chinois œuvrant à la coopération bilatérale.

[80] *China's Foreign Trade*, Mall.cnki.net, 2008, http://mall.cnki.net/magazine/magadetail/ZDWY2008Z1.htm

Les employés des entreprises publiques et des cogestions s'en remettent toujours à l'État chinois ou à la société idoine, et non pas au terme abstrait et vague « Chine », comme le ferait un entrepreneur privé. Faisant expressément référence à la « coopération » entre les deux gouvernements, ils se placent de fait dans une posture d'assistance, d'aide, d'entraide, de solidarité. Leurs discours, calqués sur les déclarations officielles – de l'État chinois comme de l'État africain d'ailleurs et de leurs médias officiels – expriment cette volonté de « nous sommes là pour eux »[81]. Présents pour une durée limitée, voire pour quelques semaines dans le cas de techniciens, d'ingénieurs et de cadres du BTP, ils se voient comme le liant de l'amitié sino-africaine. Malgré le caractère imposé de leur présence, la plupart des individus interrogés[82] se trouverait donc dans une position de respectabilité vis-à-vis de la population ivoirienne ou malienne par exemple et assurément, à l'égard des officiels ; ceci étant essentiel pour les salariés et les dirigeants des entreprises à capitaux mixtes sino-africaines.

Sous-entendues, l'éthique ou la moralisation des « privés » seraient extrêmement faibles, l'esprit mercantile devançant leurs faits et démarches. « On ne les connaît pas », « on ne les fréquente pas » sont plusieurs réponses données par ces employés à l'encontre des entrepreneurs. L'inverse est également vrai, un gérant d'un salon de massage en Zone IV déclarant ne vouloir aucune relation avec l'administration chinoise, « corrompue », clientéliste et accusée de vouloir contrôler ces « nouveaux capitalistes » d'outre-mer. Cette catégorie comprend également les ouvriers. La bienveillance à leur égard est fluctuante selon les États et chantiers : d'après plusieurs fonctionnaires du BNETD à Abidjan et son antenne de Yamoussoukro, c'est effectivement l'État – africain – qui négocie le nombre de visas octroyés à la société chinoise réalisant l'infrastructure[83]. Il convient donc de s'inscrire en faux contre plusieurs idées reçues ou volontairement produites. Une « colonisation » par le biais des petites mains ouvrières ou par des prisonniers, des repris de justice, ne peut être établie, notamment dans les États visités. Les affirmations lues et allant dans ce sens ne sont d'ailleurs étayées d'aucune preuve concrète… La responsabilité incombant au gouvernement ivoirien, *via* les accords techniques relatifs aux projets de coopération, la perception d'une Chine imposant sa main d'œuvre à tout prix est infondée.

D'une manière générale, les employés du secteur public sont, dans leurs discours, proches des « coopérants ». Mandatés par leur ministère, ces derniers représentent d'une certaine manière le haut du panier de l'implantation humaine chinoise. Il peut s'agir de diplomates – souhaitant fortement encadrer les entrepreneurs privés –, de hauts fonctionnaires, de cadres, de techniciens (agronomes, ingénieurs), d'universitaires (du moins de professeurs) voire, de *hăigui*[84]. Leurs longs développements sur la coopération sino-africaine – et sa nécessité – ne diffèrent que rarement des déclarations officielles ou du Livre Blanc de la politique étrangère chinoise en Afrique. Leur intérêt, à ce stade de l'étude, est donc quasiment nul. Cependant, leurs représentations sont utiles : dénigrant généralement les « autres » Chinois implantés en Afrique, ils font valoir la suprématie de la coopération publique aux investissements privés et de fait, aux personnes physiques qui, selon M. He, conseiller du Bureau économique et commercial en Mauritanie, « doivent être éduqués ». Il faisait expressément référence aux gérants de salons et d'hôtels de passe.

[81] À Bamako, le 13 février 2008, entretien informel avec un employé de la société COVEC.

[82] Pour des raisons de « sécurité » et de confidentialité, ces entretiens furent généralement officieux et rapides, l'ensemble des demandes étant refusé. Un contournement des règles est toutefois possible, comme en témoignent les citations.

[83] Cas de l'Hôtel des députés de Yamoussoukro où 130 visas ont été accordés à la partie chinoise (sur 450 ouvriers).

[84] 海龟. Élite chinoise diplômée à l'étranger et revenant en Chine. De par leur expérience, ils peuvent être amenés à travailler à l'outre-mer pour une entreprise ou le gouvernement chinois.

Les employés des entreprises publiques et des cogestions, adoptant fréquemment les pratiques économiques des « privés », étant amenés à développer une relative indépendance avec leurs hiérarchies, mais ne subissant pas exactement les mêmes contraintes, se distinguent donc surtout par l'origine des investissements et par les objectifs qui leur sont assignés. Le facteur social, substantiel dans les cogestions, n'existe pas ou peu chez les privés. Ces éléments participent à l'opposition décrite entre ces deux groupes, et avec ces « officiels » chinois qui se trouveraient au-dessus de la mêlée. À connotation politique, leur présence limitée dans le temps, mais diffuse dans l'espace, s'inscrit dans la stratégie globale du ministère des Affaires étrangères chinois.

La population migrante chinoise, plus divisée qu'il n'y paraît, est traversée de clivages, de tensions et de conflits plus ou moins conséquents. Cette diversité de statuts migratoires met en exergue leurs stratégies et leurs attentes, elles-mêmes résultantes de la démarche initiale, l'émigration. Les représentations précédemment décrites, complexes et complexifiées par la pratique du territoire qui leur est dans une certaine mesure étranger, développent ce positionnement multiscalaire, envers les autres, envers les siens, envers leur pays d'origine, envers la Côte d'Ivoire. Elles se veulent par ailleurs la source ou le récepteur de rivalités et d'antagonismes à l'égard de populations ou d'organismes endogènes et exogènes.

B. L'envers du décor des *huáqiáo* en RCI : conflits, scandales et rivalités

La Chine, en qualité d'État et d'économie, et ses ressortissants installés à l'étranger et en l'occurrence en Côte d'Ivoire, suscite un certain nombre de différends et d'impacts sur le territoire étudié. Certains en deviennent des scandales, la médiatisation de pratiques contestables et à but strictement capitalistique entraînant de multiples prises de position. Autant dire que l'ensemble des conflits, des scandales et des rivalités décrites se révèle peu bienveillant à l'égard des principaux protagonistes impliqués. Toutefois, les productions médiatiques et les représentations dénoncent fréquemment un acteur aussi informe, confus et indéfini qu'est la « Chine », représentée comme le vecteur majeur de la contrefaçon, de marchandises néfastes pour la santé, qui ne respecte que rarement la législation locale, pillant les ressources halieutiques, voire, comme le fer-de-lance de pratiques mafieuses… Parfois, les diatribes recensées dans la presse locale s'orientent vers des personnes physiques ou morales, celles-ci n'échappant aucunement à l'insécurité de la capitale économique ivoirienne. Enfin, la « Chine » est, dans certains cas, victime de basses manœuvres ivoiro-ivoiriennes, notamment au niveau politique. En tout état de cause, l'ensemble de ces acteurs, chinois comme ivoiriens, ne peut être qualifié comme des parangons de probité.

i. Les scandales suscités par la « Chine » et ses huáqiáo

La Chine, atelier du monde et prestataire de services, s'employant à devenir l'atelier d'assemblage mondial en tête du « circuit intégré asiatique », actuelle seconde puissance économique insérée dans l'économie mondiale et y participant à hauteur d'un produit sur

dix[85], ne bénéficie pas toujours d'une excellente réputation sur le continent africain. Ses marchandises exportées contribuent ainsi au principal paradoxe de cette extraordinaire fabrique à bas prix. Les principaux reproches adressés à ce « partenaire » sont donc prioritairement d'ordre matériel où la qualité des produits et des ouvrages est fréquemment pointée du doigt. Ce fut le cas pour la première et symbolique réalisation chinoise en Côte d'Ivoire, le Palais de la Culture, surplombant la lagune Ébrié. L'Hôtel des députés de Yamoussoukro[86] n'échappe pas au phénomène, par ailleurs entendu et pris en considération dans plusieurs autres États subsahariens. Qu'il s'agisse de matériaux bruts ou travaillés, de machines ou d'objets de consommation, c'est bien l'ensemble du spectre productif et manufacturier chinois qui est (re)mis en cause.

Reflet de l'opinion, la presse ivoirienne fait largement état de ces cas de figure. S'il est avéré que de nombreux défauts ou manquements caractérisent ces *Made in China*, dont la qualité est pour le moins sommaire en Afrique de l'Ouest, l'engouement populaire lié à ce type de marchandises à faible coût – d'achat – est au moins proportionnel aux représentations développées et diffuses dont ces produits font l'objet. Si ces chaussures, ces assiettes ou ces bicyclettes contentent la majorité des Ivoiriens au faible pouvoir d'achat, le point d'achoppement se trouverait plutôt en amont, dans les chaines de productions, derrière ces dernières, dans les impacts disparates, mais substantiels causés à l'environnement et à l'égard des consommateurs.

Il peut en effet s'agir de produits de consommation courante et en particulier nutritionnels (cas du lait contaminé à la mélanine), de préparation pharmaceutique (toxicité de médicaments chinois) ou de textiles (présence de formaldéhyde sur les vêtements)[87] : l'Afrique subsaharienne, la destination privilégiée de marchandises chinoises nocives.

Si la médecine chinoise est désormais reconnue depuis 1999 et intégrée à une association (Association nationale des auxiliaires de la médecine chinoise en Côte d'Ivoire, ANADAMCI), cette démarche fut davantage imposée par l'urgence de la situation sanitaire que réfléchie et organisée. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), les contrefaçons de médicaments représentent 10 % du marché mondial, mais près de 25 % pour REMED (Réseau médicaments et développement)[88] dans « les pays en voie de développement ». De plus, environ 60 % seraient vendus dans ces « pharmacies par terre », ces étals ou nattes posées à même le sol où les revendeurs affichent sans complexes leurs marchandises assujetties aux aléas climatiques et sanitaires. Parmi ces marchandises, à Yamoussoukro, à Gagnoa et surtout à Adjamé – où se trouve le principal marché de médicaments – un nombre non négligeable a pour origine la Chine ou l'Inde. Ces deux États produiraient à eux seuls 70 % de la contrefaçon mondiale selon le *Pharmaceutical Security Institute*. C'est d'ailleurs ce que relatent un certain nombre d'articles[89]. Un avis corroboré et sans équivoque du président de l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire :

---

[85] Environ un produit sur dix exporté dans le monde est fabriqué sur le territoire chinois.

[86] LOUAMY Jack, « Chantiers de Yamoussoukro: Les "chinoiseries" se dégradent », *Rezoivoire.net*, 23 février 2007, http://www.rezoivoire.net/news/enquete-article/1629/chantiers-de-yamoussoukro-les-chinoiseries-se-degradent.html

[87] STANISLAS, Djama, « Côte d'Ivoire: Affaire "vêtements chinois empoisonnés" - La Côte d'Ivoire se met en alerte », *Allafrica.com,* 24 août 2007, http://fr.allafrica.com/stories/200708270136.html

[88] REMED, *Étude pilote menée sur le marché illicite des médicaments en Côte d'Ivoire*, http://www.remed.org/candice3.pdf

[89] LOUAMY Jack, « La médecine chinoise inonde le marché », *Rezoivoire.net*, 9 octobre 2006, http://www.rezoivoire.net/news/enquete-article/1258/la-medecine-chinoise-inonde-le-marche.html
KOUADIO, Théodore, *Santé publique: La médecine chinoise peut-elle aider les populations ?*, Fratmat.indo, 25 janvier 2012, http://www.fratmat.info/component/content/article/69-slide/14766-sante-publique-la-medecine-chinoise-peut-elle-aider-les-populations-.html

« Pour les médicaments chinois, ils sont illégaux. Les Chinois ne peuvent déverser ces produits contrefaits et trafiqués que dans nos pays pauvres, sans que les autorités de répression ne lèvent le petit doigt. Nous sommes contre ces médicaments et nous les dénonçons »[90].

Les cas d'hospitalisations liés à la prise de médicaments furent nombreux à avoir été entendus. Par voie de presse, un article aborde le cas d'un chef d'établissement ayant « frôlé la mort ». Diabétique, il aurait tenté d'économiser en se procurant de tels médicaments[91]. La généralisation de cette pratique se vérifie également à travers l'augmentation des importations en provenance des principaux producteurs (Figure XV). L'accroissement des exportations suisses, à partir de 2005, correspond certainement à une prise de conscience de la part des professionnels du secteur.

Figure XV : Importations ivoiriennes entre 1995 et 2010 de produits médicinaux et pharmaceutiques

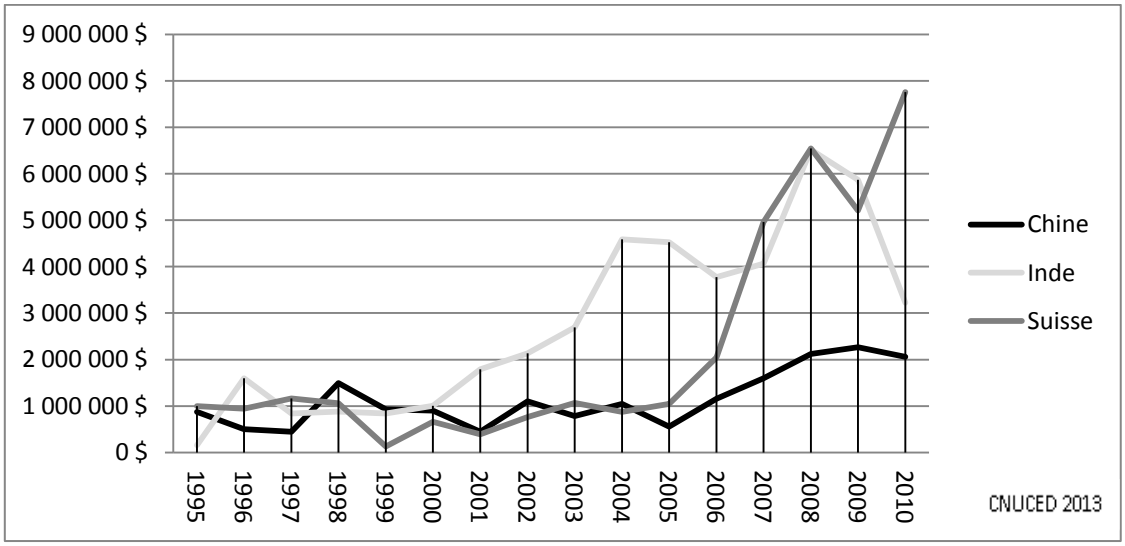

Dans son rapport de décembre 2008[92], l'ANADAMCI exprime « le manque de qualification ; la vente de produits chimiques aux effets méconnus dans les cars, les coins de rue ; l'utilisation d'aiguilles lors de certaines de leurs pratiques sans une stérilisation préalable ; l'utilisation de produits injectables ; la pause perfusions ; etc. ». Ces « reproches […] faits aux acteurs de cette médecine chinoise » s'appliquent à quelque 25 000 membres disséminés sur l'ensemble du territoire ivoirien, nationaux comme – pour une infime partie – Chinois. Le rapport préconise et instaure cinq formations visant à la formation de différents praticiens et de « conseillers en médicaments traditionnels chinois de base » qui, de fait, ne peuvent « être analphabètes ». Dans un État où le taux d'alphabétisation – à répartition

---

WANDJI, Calvin. *Roxy: Un marché de médicament en Côte d'Ivoire*, Kamerpharmaresearch.over-blog.com, 28 mars 2005, http://kamerpharmaresearch.over-blog.org/article-roxy-un-marche-de-medicament-en-cote-d-ivoire-47534579.html

[90] CIOPF, *Interview du Dr Kouassi Parfait sur le médicament de la rue*, 5 août 2009, http://www.ciopf.org/en_direct_de_nos_membres/interview_du_dr_kouassi_parfait_sur_le_medicament_de_la_rue

[91] Article désormais inaccessible (payant). AIP, 28/4/2010.

[92] KROA, Ehoulé, « Concertation sur l'exercice de la médecine traditionnelle chinoise en Côte d'Ivoire », *Programme national de promotion de la médecine traditionnelle*, 4 décembre 2008, 19 p.

inégale entre les zones urbaines et rurales – ne dépasse guère les 55 %[93], la « prescription » souvent interprétée de médicaments dont la posologie est illisible pour le commun des Ivoiriens, en devient un véritable enjeu de santé publique. C'est également le cas pour d'autres produits, dont le lait et le textile.

En septembre 2008, le scandale du lait contaminé à la mélanine intervient après le décès de plusieurs nourrissons chinois. Des milliers de nouveau-nés contaminés provoquent une psychose aux échelles chinoise et internationale, plusieurs États constatant la présence de marchandises incriminées sur leurs territoires. En Côte d'Ivoire, début octobre, plus d'un millier de sacs est saisi au sein d'une usine produisant des produits laitiers à Yopougon. Au total, 73 tonnes de lait importées de Chine furent consignées. La Côte d'Ivoire interdit par ailleurs, le 22 septembre, l'importation de produits laitiers et dérivés en provenance de ce pays. La presse fit état d'actes crapuleux de la part de commerçants ghanéens et ivoiriens, ces derniers modifiant les étiquettes – de cartons provenant de Chine – pour faire apparaître une origine non prohibée[94].

Un an auparavant, en août 2007, le textile (Figure XVI) fait l'objet de certaines préoccupations à Abidjan. Des vêtements produits en Chine sont en effet soupçonnés de contenir du formaldéhyde (ou méthanal), un gaz employé comme désinfectant. Il serait susceptible de provoquer des cancers, des irritations et des problèmes respiratoires.

Figure XVI : Exportations chinoises de différentes marchandises en Côte d'Ivoire entre 1995 et 2010

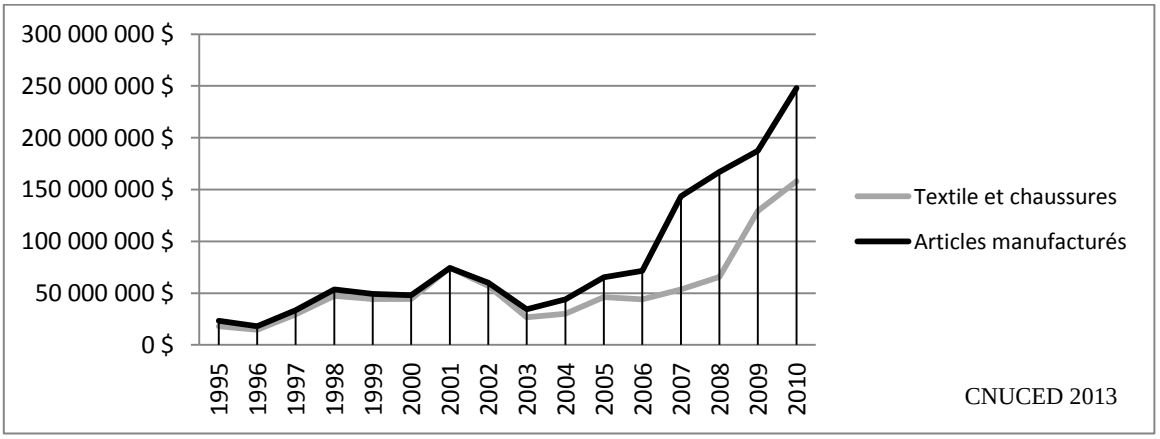

En remontant les années, en novembre 2006, c'est vers le port autonome abidjanais que les regards se tournent. Du « riz contaminé »[95] en provenance des ports de Dalian et de Nanjing est soupçonné de provoquer le décès d'un docker déchargeant un navire battant pavillon grec et mandaté par une *joint-venture* gréco-allemande. Après analyses de plusieurs laboratoires, la cargaison fut mise hors de cause, et les 27 000 tonnes de riz furent donc autorisées à irriguer la Côte d'Ivoire et son *hinterland*.

[93] Selon l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, http://www.unicef.org/french/infobycountry/cotedivoire_statistics.html).

[94] GNÉPROUST, Marcelline, « Côte d'Ivoire: Lait contaminé de Chine – Attention ! Des commerçants changent les étiquettes », *Allafrica.com*, 28 septembre 2008, http://fr.allafrica.com/stories/200809290890.html

[95] TRA BI, Charles, *Dossier : affaire "riz contaminé au port d'Abidjan"*, Clean-abidjan.blogspot.fr, 12 novembre 2006, http://clean-abidjan.blogspot.fr/2006/11/dossier-affaire-riz-contamine-au-port.html

Ces affaires et ces scandales, qui ne se veulent en aucun cas exhaustifs[96], révèlent de graves manquements internes chinois – non-respect des normes et utilisation de produits pernicieux dans un contexte où la productivité est une fin et non un moyen – et de fortes suspicions, en partie avérées, envers les marchandises chinoises. Une question fondamentale réside donc dans le mode de production chinois et ses effets collatéraux, à l'échelle internationale. Par ailleurs, les articles *Made in China* ne se valant pas tous, ceux destinés au continent africain – à faible qualité et montant – sont toutefois les marchandises les plus consommatrices (coût environnemental, humain et en matières premières). Concomitamment, elles interpellent de nombreux acteurs – voire de consommateurs – aptes à dénoncer la légalité même des produits exportés de Shanghai ou Ningbo. Ce, sur l'ensemble du spectre ou du catalogue, puisque « les avions de transport régional *MA 60* fournis par la CATIC à *Air Zimbabwe* connaissent de nombreuses avaries » (Lafargue, 2007 : 173).

La contrefaçon reste effectivement néfaste, et ce, à plusieurs échelles. Du douanier corrompu aux industries locales touchées par l'importation massive de produits chinois fortement concurrentiels, particulièrement dans le secteur du textile, la contrefaçon est fort logiquement la principale accusation portée à l'encontre de la « Chine ». L'imprégnation est si forte que la population abidjanaise décrit comme « chinetoc » toute marchandise contrefaite, qu'elle soit effectivement originaire des ateliers de Yiwu ou non. Du chômage technique aux licenciements, l'industrie textile ivoirienne est directement touchée par la production chinoise[97]. La Cotonnière ivoirienne (Cotivo), les établissements Roger Gonfréville, l'Union des textiles ivoiriens (Utexi) sont plusieurs exemples d'entreprises ayant, entre 2000 et 2011, réduit leurs productions. Certaines – 80 % selon les Douanes ivoiriennes – ont définitivement fermé, à l'image de Utexi, en faillite en 2002 et ayant licencié environ 1 500 travailleurs. Outre ces milliers d'employés rejoignant les rangs déjà fournis de chômeurs et l'impact induit dans l'économie formelle ivoirienne, la disparition de savoir-faire pluridécennaux s'ajoute à cette crise économique et sociale structurelle. Les pagnes en sont naturellement le meilleur exemple[98].

Hier conçus en Côte d'Ivoire, au Mali ou au Burkina Faso, ils sont désormais réalisés au Nigeria ou en Chine. Pour cette dernière, un véritable paradigme culturel ayant pour principale motivation, le prix… De 6 000 FCFA à 3 000 FCFA, la pièce de 12 yards (unité de longueur) se révèle autrement plus séduisante[99]. Ce phénomène touchant de multiples produits, du téléphone portable aux jouets en passant par le parfum et l'électroménager, il convient de mesurer les propos des organismes et des associations dénonçant la « concurrence déloyale » chinoise. Ces « chinoiseries » (produits à la qualité douteuse) s'en trouvent néanmoins omniprésentes en Afrique de l'Ouest, et en constante augmentation. Une géographie de la production bien éloignée de celle de la consommation…

Les États ouest-africains possédant une façade maritime – et donc un secteur de la pêche plus ou moins développé – connaissent les enjeux liés à la raréfaction des ressources halieutiques. Celles-ci sont majoritairement exploitées par des chalutiers européens et asiatiques. Parmi ces derniers, les navires chinois sont, au même titre que les japonais, régulièrement accusés de pillage (Koffie-Bikpo, 2010 : 321-346). Ainsi, la Mauritanie,

[96] D'autres cas, non corroborés par la presse, furent en effet entendus à Abidjan, dont celui d'une famille décédée dans un accident de la route entre Abidjan et San Pedro. La pneumatique – chinoise – fut mise en cause ; des sandales auraient également provoqué des brûlures, ces produits étant traités avec du diméthylfumarate, produit chimique allergisant utilisé comme anti-moisissure.

[97] BA, Nimatoulaye (*Op. cit*)

[98] Un partenariat a d'ailleurs été signé entre l'Administration des Douanes et la société Uniwax (http://www.douanes.ci/?page=Infos.Actualite.News&id=169&rub=actualite&typrub=srub).

[99] BAKAYOKO, Lanciné, *Habillement : Pourquoi les vêtements chinois sont prisés*, Abidjan.net, 17 juin 2009, http://news.ci/article/imprimer.asp?n=334202

le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire sont quelques États[100] ayant dénoncé ces pratiques autant obsolètes que destructrices. À Abidjan, la prise de conscience s'effectue semble-t-il en 2007. Mi-décembre, les pêcheurs ivoiriens s'insurgent contre le « pillage et l'exploitation abusive » des ressources par des bateaux chinois, pratiquant une pêche « dangereuse ». Selon leur représentant, M. Kouassi, secrétaire général du Syndicat des marins pêcheurs de Côte d'Ivoire (Symapeci), près de 4 000 emplois sont, à l'époque, menacés par « 40 navires chinois [qui] détiennent des agréments douteux [et] opèrent dans les eaux territoriales ivoiriennes »[101]. Utilisant la méthode dite du chalut bœuf (filets tirés par deux navires et raclant la surface), deux bateaux – chinois – sont arraisonnés fin décembre 2007. Dix mois plus tard, douze navires chinois « clandestins battant pavillon ghanéen » sont pistés par la police maritime ivoirienne. L'unique bâtiment interpellé, le *Global Tree*, embarque quinze marins ghanéens et huit chinois ; il appartient à l'entreprise chinoise *Global Marine*.

En avril 2009, les autorités ivoiriennes retirent les licences à dix armateurs chinois dans le cadre du Pdgrh (Programme de gestion durable des ressources halieutiques). Le même mois, six bateaux sont arraisonnés, les équipages sont encore une fois et en partie d'origine chinoise. En mai, M. Mamadou Bakayoko, de la Coopérative des pêcheurs artisans maritimes d'Abidjan (Coopama) exprime synthétiquement ce que l'ensemble de la profession ressasse :

> « La pêche souffre de certaines pratiques déloyales des Chinois. En général, ceux-ci n'ont aucun souci de pérennisation et de durabilité de ressources halieutiques (surpêche et pêche avec les produits toxiques, aucune éthique dans la pratique du métier). Souvent, les produits de nos eaux échappent à nos marchés (vente de poissons dans les pays voisins au détriment des Ivoiriens). On observe une concurrence déloyale des étrangers contre les nationaux »[102].

En janvier 2012, le dernier fait divers représentatif concerne seize Ghanéens et six Chinois formant l'équipage arraisonné et travaillant sur un navire battant pavillon ghanéen, mais à propriété chinoise. Un article accusera d'ailleurs l'équipage d'actes de piraterie[103]. Mi-pirates et/ou mi-pêcheurs illégaux, toujours est-il que l'activité rentable de la pêche industrielle attire de nombreux capitaux asiatiques, singulièrement en Mauritanie et en Côte d'Ivoire. Ces pêches illicites influent donc fortement sur les ressources, mais également sur la pêche artisanale, première victime économique de la surexploitation. Ainsi, le déficit en produits halieutiques est estimé à 150 000 tonnes par an. La pêche artisanale souffre, par ailleurs, et hormis le manque de matériel (flottille principalement restreinte aux pirogues), d'une carence de structures de conservation, entraînant gaspillages et pourrissements des prises. Concernant la pêche industrielle, avec 52 % de bateaux opérant sans aucune licence et sans enregistrement dans les administrations nationales, le ministre de la Production animale et des Ressources halieutiques de l'époque, Alphonse Douati, estime à 50 % le pillage par ces bâtiments hors la loi. Sur la période 2001-2005, les débarquements de pêche chalutière ont diminué de 14,5 % et de 30 % en valeur. Le préjudice est de la même façon visible pour la pêche industrielle nationale, en recul de 43 % pour cette période (de 24 700 à 12 600 tonnes)[104].

---

[100] Réunis avec 18 autres États au sein de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'Océan Atlantique (Comhafat).

[101] *Côte d'Ivoire : des bateaux de pêche chinois accusés de « pillage »*, AFP, 12 décembre 2007, http://chine.aujourdhuilemonde.com/cote-divoire-des-bateaux-de-peches-chinois-accuses-de-pillage

[102] N'DA, Jean.Yves, *L'invité du MARIN's club : Bakayoko dévoile son plan de sauvetage*, Abidjan.net, 20 mai 2009, http://news.ci/article/imprimer.asp?n=331518

[103] BOSCO, Dom, *Pirates chinois en Chinafrique*, Dombosco.fr, 22 janvier 2012, http://www.dombosco.fr/article-pirates-chinois-en-chinafrique-97625393.html

[104] Selon un article de Fraternité Matin et anciennement accessible par : http://www.abidjantv.net/?link=details_actu&id=1260

Nonobstant l'éviction de plusieurs armateurs chinois, la Côte d'Ivoire compte, en 2012 et *a minima*, huit entreprises spécialisées dans la pêche (sa pratique et son conditionnement). Une concomitance de faits atteste la thèse d'une implantation promptement décriée, ces entreprises ayant été créées en 2007 (deux entreprises, janvier puis février) ou en 2009 (deux entreprises). Elles se nomment *Daping Fishery*, *FEFE* ou encore *Entreprise de pêche des étoiles de Jade*…

Les entreprises chinoises sont également impliquées, directement ou par acteurs interposés, dans plusieurs conflits et affaires. Signe d'une présence de plus en plus visible et conventionnelle, cette implantation permet, de surcroît, de mieux comprendre les enjeux endogènes et relatifs aux financements chinois. Ces derniers, publics, sans conditionnalités et inadéquatement suivis, permettent les excès suivants.

Chalutier de l'entreprise FEFE ; au second plan, un bateau de Lulu Fishery. *Abidjan (Treichville). 2 novembre 2011*

ii. La Chine et ses entreprises, objets ou moyens de concussions et de conflits en RCI

Le 21 avril 2010, les ouvriers du chantier de l'hôpital général de Gagnoa décident d'un arrêt de travail pour une période indéterminée. Leurs revendications portent sur leurs conditions de travail et leurs salaires. De fait, ils exigent la signature d'un contrat de travail formel, l'arrêt des licenciements abusifs et une augmentation déjà obtenue, mais non appliquée en août 2009. Car neuf mois auparavant, ces mêmes ouvriers avaient déjà fait valoir leurs droits, contestant « les conditions inhumaines » et les « salaires de misère » imposés par la société chinoise GOVEC (*Gansu Overseas Engineering Corporation*). En 2009, le mouvement social avait permis une augmentation de 500 à 1 000 FCFA (pour un salaire journalier de 1 500 FCFA ; 0,76 €, 1,5 € et 2,30 €). Engagement non tenu de la part des responsables de la GOVEC qui ont vu, moins d'une année après, les travailleurs renouveler leur débrayage.

Antérieurement à 2009, les pêcheurs protestèrent, en décembre 2007 puis en juillet 2008[105], contre les abus précédemment décrits. En juillet 2004, à Yamoussoukro, intervint une crise sans précédent et représentative de certains décalages culturels. Dans un contexte de grave crise économique prévalant au sein de la société ivoirienne, l'annonce de la construction de la Maison (ou Hôtel) des députés de la capitale politique, par l'AFECC (*Anhui Foreign Economic Construction*), devait redynamiser un secteur du bâtiment

[105] B. JACOB, Kesy, *Côte d'Ivoire: Grève au port de pêche*, Allafrica.com, 23 juillet, 2008, http://fr.allafrica.com/stories/200807231235.html

fortement touché par les effets de la tentative de coup d'État de 2002 et ainsi résorber, pour partie, le chômage local.

Premier point d'achoppement pour les ouvriers et les manœuvres ivoiriens, la présence de quelque 150 employés chinois – négociés de gré à gré entre les deux gouvernements. À l'avenant, la question du salaire reste ici aussi la principale revendication. Le 9 juillet 2008, les ouvriers ivoiriens mettent en pratique leur menace et stoppent toute activité sur le principal chantier sino-ivoirien de l'ère Gbagbo. Exigeant des contrats de travail en bonne et due forme, avec à la clé des augmentations substantielles, ils appliquent les décisions prises la veille dans un contexte éminemment tendu. Le 8, en effet, une rixe générale avait éclaté entre les ouvriers chinois et ivoiriens, les premiers menaçant les seconds avec « des barres de fer [et] des pelles »[106]. Les travailleurs locaux avaient auparavant et partiellement empêché la direction de l'AFECC de réquisitionner des cuisiniers chinois ou des manœuvres étrangères au chantier au sein de Yamoussoukro – qu'il ne convient donc pas ici de nommer familièrement « jaunes » ; manœuvres qui érigeaient des barrages sur les voies d'accès au chantier, imposaient des altercations, etc.

L'affaire, prise au sérieux, sera débloquée par le gouverneur du district, Apollinaire Koffi N' Dri et le ministre des Relations avec les Institutions de la République, Alphonse Douati. Le 19 juillet 2008, le gouverneur annonce effectivement une revalorisation salariale pour l'ensemble des employés ivoiriens (de 41 000 à 61 000 FCFA pour les manœuvres et de 51 000 à 71 000 FCFA pour les ouvriers, soit, 62,5 à 93 € et 77 à 108 €). Sans omettre une déclaration populiste, déplacée et déconnectée, « Vous avez voulu saboter le travail du président Gbagbo, vous avez voulu saboter le chantier de la Maison des députés »[107], le ministre Douati aura finalement négocié avec l'ambassadeur chinois, celui-ci ayant *a priori* trouvé un terrain d'entente avec les responsables de la société originaire de la province de l'Anhui. Ces derniers refusaient les augmentations pourtant justifiées par la législation ivoirienne (416 FCFA de l'heure pour un ouvrier lorsque l'AFECC imposait 350 FCFA, ou 0,63 et 0,53 €).

Les conflits salariaux entre les entreprises chinoises et le personnel africain ne se limitent pas au seul territoire ivoirien. Des mines de cuivre zambiennes à la COMATEX malienne (Aurégan, 2011/2 : 62-63) – où après quatre années de grève, les employés obtinrent environ 4 % d'augmentation par le parti communiste lui-même –, les méthodes économiques endogènes chinoises trouvent leurs limites à l'international. Plus rares sont toutefois les litiges opposant ces entreprises à des locales, en l'occurrence, libanaises.

Présente dans l'industrie de fabrication de sandales nommées « Lêkê », la partie libanaise (*Sif Plast-Côte d'Ivoire*) dépose plainte et obtient auprès du Tribunal de Première instance de Yopougon une ordonnance stipulant la saisie des stocks de chaussures confectionnées par la société chinoise *Zenith Plastics-Côte d'Ivoire*. Dans son jugement rendu le 2 mars 2010, le Tribunal condamne en effet la partie asiatique à 698 millions de FCFA (environ 1 million €) au titre de préjudice financier et commercial, déclarant cette dernière « coupable de contrefaçon et de concurrence déloyale ». L'affaire se poursuivra d'ailleurs jusqu'à la Chambre de cassation de la Cour suprême. L'enjeu ? Un brevet déposé le 1er décembre 1997 auprès de l'Organisation africaine de protection de la Propriété intellectuelle (OPAI) et contesté par le dirigeant libanais[108], qui lui, éprouve quelques difficultés à présenter

[106] AKROU, Jean-Baptiste, *Côte d'Ivoire: Maison des députés : le chantier fermé pour une semaine*, Allafrica.com, 13 juillet 2004, http://fr.allafrica.com/stories/200407130292.html

[107] AKROU, Jean-Baptiste, *Côte d'Ivoire: Maison des députés : non au sabotage!,* Allafrica.com, 19 juillet 2004, http://fr.allafrica.com/stories/200407191160.html

[108] ÉTOU, César, *Conflit des ''Lêkê'' libanais et chinois : La Cour suprême va trancher*, Actu.atoo.ci, 2011, http://actu.atoo.ci/larticle.php?id_ar=10290

un brevet juridiquement recevable. Ces « Libanais et Chinois à couteaux tirés »[109] menaçaient malgré tout plus de 600 emplois. La presse ivoirienne ne se fait pas l'écho du jugement rendu par la Cour suprême.

Les financements chinois sont enfin impliqués dans une affaire ivoiro-ivoirienne – à forte connotation politique – ayant pour principal acteur l'ancien ministre des NTIC[110], Hamed Bakayoko. Du 16 au 22 mai 2010, l'*Exim Bank of China* (Banque d'import-export) est représentée à Abidjan par une mission d'évaluation. Les cinq experts composant la délégation tiennent des séances de travail avec plusieurs cabinets ministériels, dont le Premier ministre et le ministre des NTIC. La partie chinoise s'étonne en effet « qu'aucun début d'exécution » du projet nommé « e-gouvernement » ne soit acté par les responsables du ministère. Or, entre le déplacement des experts et le prêt – de plus de 15 milliards de FCFA (près de 23 millions €) – , deux années se sont écoulées. En partenariat avec la société *Huawei* qui n'aura de cesse d'interroger les responsables à ce sujet, le ministère et ses techniciens n'ont donc entamé aucune démarche, ni aucun comité de suivi d'ailleurs. Ce comité est habituellement créé « pour piloter un projet de cette importance ».

Le 3 octobre 2011, le nouveau ministre Bruno Koné officialise le « lancement du projet de gouvernance électronique ». Cinq mois après la promotion du ministre Hamed Bakayoko à l'Intérieur, trois ans après la signature du prêt concédé par l'*Exim Bank* à l'État ivoirien, le gouvernement se trouve ainsi interconnecté. Le ministre Bakayoko, « poulain » d'Alassane Ouattara et par ailleurs Directeur de sa campagne auprès de la jeunesse, n'est pas à un paradoxe près en déclarant lors du lancement du projet, en octobre 2011 : « la gouvernance électronique change tout en ce qu'elle induit beaucoup plus de transparence »[111]. L'ancien directeur de publication du journal *Le Patriote* (pro-Ouattara) et ancien PDG de *Nostalgie Afrique*[112] n'en serait pas à sa première frasque. Selon *Le Temps*[113], il serait l'instigateur d'une « véritable arnaque » lors d'une réflexion gouvernementale (sous Laurent Gbagbo), liée au projet de téléphonie rurale devant connecter environ 300 villages au réseau national. Manquant de lisibilité et de transparence, il fut abandonné, au grand dam de la société impliquée : *Huawei*. Accusé de « pillage systématique des deniers publics », Hamed Bakayoko aura, au minimum, substantiellement retardé la réalisation et l'échéancier du projet « e-gouvernement »…

Autres exemples de l'impunité et de l'affairisme prévalant sous les années Gbagbo, la surfacturation de près de 4 milliards de FCFA (environ 6 millions €) relative à l'achat – auprès d'une société chinoise – d'appareils et de machines pour le compte du Comité de gestion de la filière café cacao (Cgfcc)[114]. L'affaire de la Poste ivoirienne est médiatisée à la suite d'un don chinois de 1,8 milliard de FCFA (2,7 millions €) envers l'État ivoirien, réceptionné par Laurent Gbagbo et composé de 31 véhicules notamment[115]. Un ancien

[109] ÉTOU, César, *Côte d'Ivoire: Commerce et industrie. Libanais et Chinois à couteaux tirés*, *Allafrica.com, 16 juillet 2010,* http://fr.allafrica.com/stories/201007191414.html

[110] Ministre de l'Intérieur depuis le 13 mars 2012 lors du remaniement ministériel où Guillaume Soro obtient la présidence de l'Assemblée nationale (et garde la Défense) et est remplacé au poste de Premier ministre par Jeannot Kouadio-Ahoussou. Ce dernier conserve son portefeuille à la Justice.

[111] *Le ministre Bruno Koné lance le projet de gouvernance électronique*, AIP, 3 octobre 2011, http://news.abidjan.net/h/412457.html

[112] Comprenant *Radio Nostalgie Côte d'Ivoire* qui appartient à Dominique Ouattara, épouse du chef d'État.

[113] DE MAHI, Zéré, *Pillage systématique des deniers publics - Comment Hamed Bakayoko a pompé le Fonds national des télécommunications*, Abidjan.net, 24 mars 2010, http://news.abidjan.net/h/360189.html

[114] TIÉMOKO, Assalé, *Côte d'Ivoire: Affaire "Surfacturation dans l'achat d'engins lourds..." - Voici pourquoi un audit est nécessaire pour découvrir la vérité*, Allafrica.com, 12 mars 2010, http://fr.allafrica.com/stories/201003120141.html

[115] Revue de l'Union Postale Universelle. n° 3, 2005, http://news.upu.int/uploads/media/union_postale_2005-3_en-fr.pdf, p.8.

Directeur général de la Poste de Côte d'Ivoire, Sébastien Zéhi, et le président d'un bureau de transit, Évariste Méambly, sont accusés par le PDCI-RDA[116] d'avoir surfacturé le dédouanement desdits matériels offerts par Beijing. Plus de 100 millions de FCFA (environ 150 000 €) auraient donc été détournés par les deux protagonistes. M. Méambly ne se serait d'ailleurs pas arrêté à cette déprédation[117].

Tableau II : Scandales, affaires, conflits et faits divers liés à « la Chine »

Objet	Date
Grève des ouvriers à Yamoussoukro	Juillet 2004
Emplacement de la future Ambassade chinoise*	Avril 2005
Surfacturation du don chinois envers la poste ivoirienne	Eté 2005
Médicaments chinois	2006- ?
Riz contaminé au port autonome d'Abidjan (PAA)	Novembre 2006
Conflits dans le secteur de la pêche	2007- ?
Textile « empoisonné »	Août 2007
Lait contenant de la mélanine	Septembre 2008
Projet « e-gouvernement »	2008-2010
Faux billets écoulés en Belgique*	Octobre 2008
Attaque à main armée de la résidence de l'ambassadeur*	Novembre 2008
Contrefaçon (textile notamment)	2009- ?
Grève des ouvriers à Gagnoa	Août 2009
Surfacturation à la Cgfcc	Mars 2010
Procès *Zenith Plastic*/*Sif Plast*	Décembre 2010
Un enfant décède à Bouaké après avoir absorbé des médicaments chinois (administrés par un « docteur » ambulant chinois	Mai 2013

* En 2005, la Chine prospecte des terrains sur lesquels la future Ambassade en Côte d'Ivoire sera implantée. Le choix porte sur plus de 35 000 m² à Riviera Golf (Cocody). Ces superficies, inscrites dans la succession de Félix Houphouët-Boigny et qui, au passage, « est loin d'être réglée » selon un article, sont estimées à 60 000 FCFA (91 €) du mètre carré. La Chine en propose alors 30 000[118]. La future Ambassade se trouve également et fort à propos, être située à proximité du futur troisième pont abidjanais, pour lequel la Chine – *via* ses entreprises – fut un moment pressentie. Objet de spéculations et d'aménagements substantiels, la zone Riviera Golf est donc amenée à se développer ces prochaines années, par la présence même du troisième pont.
* En octobre 2008, la presse belge puis abidjanaise divulgue l'information selon laquelle une organisation criminelle ivoirienne écoule des faux billets sur le territoire du royaume. « Imprimées à Abidjan par des Chinois », ces coupures de 50 € représenteraient au total 100 000 €[119].
* Le 9 novembre 2008, la résidence de l'ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire, Wei Wenhua, est la cible d'une dizaine d'« individus munis d'armes d'assaut »[120]. L'acte crapuleux sera finalement repoussé par une patrouille du CeCOS (Centre de commandement des opérations de sécurité, chargé de lutter contre le grand banditisme et la criminalité urbaine).

[116] Dans un article présent sur son site Internet et devenu indisponible. Il était sobrement intitulé « *Voici comment Zéhi et Méambly se sont sucrés sur le dos de l'État de Côte d'Ivoire* » et publié par le quotidien *Le Rebond.*

[117] KOUYO, Augustin, *Arrêté pour une affaire de détournement de fonds: Méambly brandit ses preuves*, Ivoire.telediaspora.net, 20 février 2012, http://ivoire.telediaspora.net/fr/texte.asp?idinfo=63390

[118] *Les Chinois chez feu Houphouët ?*, *La lettre du continent* n° 469, 21 avril 2005, http://www.africaintelligence.fr/LC-/pouvoirs-et-reseaux/politique/2005/04/21/les-chinois-chez-feu-houphouet,13565833-ART

[119] *Abidjan et "son" usine de faux Euro*, Leblogdeyoro.ivoire-blog.com, 16 octobre 2008, http://leblogdeyoro.ivoire-blog.com/archive/2008/10/16/abidjan-et-son-usine-de-faux-euro.html

[120] *Insécurité à Abidjan : La résidence de l'ambassadeur de Chine attaquée*, Rewmi.com, 13 novembre 2008, http://www.rewmi.com/Insecurite-a-Abidjan-La-residence-de-lAmbassadeur-de-Chine-attaquee_a13654.html

Si plusieurs faits divers incluent la population, des entreprises ou l'État chinois à Abidjan (Tableau II), il ne convient pas ici d'en donner les détails. Les conflictualités économiques, juridiques ou sociales décrites ci-dessus sont volontairement survolées, décrites en diagonale. Ce, pour plusieurs raisons tenant à la fois au peu d'informations obtenues et considérées comme fondées, et à l'intérêt même des cas énumérés. Une constante tout de même, ces « affaires » sont rarement médiatisées : elles sont seulement décrites dans les journaux à la ligne politique définie (pro-Gbagbo et pro-Ouattara pour l'essentiel). Fait plus surprenant, les journalistes ivoiriens n'attachent, à l'évidence, que peu d'importance aux dénouements, préférant en analyser les objets. L'ensemble de ces faits – avérés ou non certifiés pour d'autres, telle la livraison d'armes (Braud, 2005 : 4) – pourrait être enrichi, à l'échelle africaine, de conflits et d'admonitions relatifs à la déforestation (RDC et Gabon), au *land grabbing*[121] (RDC principalement) et au milieu naturel (Mali, Zambie, Angola…).

À l'échelle ivoirienne, ces contentieux, ces controverses et ces « affaires », limités dans le temps et dans l'espace, ne présentent qu'une relative et disparate utilité. En filigrane et directement liés aux représentations, ces derniers suggèrent une intégration et une adaptation – des ressortissants chinois – peu aisée, astreignante. Malgré la diversité des migrations et des migrants, leur dynamisme et les dynamiques créées, ces « Chinois » pollueurs, producteurs de riz et de lait contaminés, spécialistes de la contrefaçon, voire, faussaires, auraient effectivement la plus grande peine au monde à s'intégrer. Dans un contexte xénophobe (Ivoirité), de tensions permanentes, de suspicions et de crise latente ou manifeste, la – et leur – réalité est malgré tout à nuancer.

C. « Intégration », dynamisme et diversité de la structure migratoire chinoise à Abidjan

La structure migratoire précédemment décrite et ses représentations doivent être considérées ou reconsidérées à différentes échelles analytiques. Tout d'abord, les multiples groupes socio-économiques décrits parmi la population migrante chinoise excluent toute notion de « diaspora ». S'il fallait l'appliquer, ce terme pourrait représenter grossièrement la « communauté » chinoise installée et vivant en Côte d'Ivoire, sans tenir compte des tensions, des clivages et des rivalités traversant cette population. Il négligerait d'ailleurs la nature même de cette dernière, composite et hétérogène. Rappelant également la sinité effective de cette migration, comprenant autant d'éléments rassembleurs que dissociant la population, il convient d'énumérer plusieurs évidences, ou semblant l'être. La complexité affirmée de l'analyse migratoire, de ses acteurs et de ses effets induits rend toute généralisation peu crédible. Pourtant, évoquer l'intégration de la « communauté » chinoise requiert, en partie, une simplification favorisant la lecture et la compréhension du réseau migratoire, son implantation et *in fine*, son adaptation. En revanche, il ne sera que rarement fait cas d'une éventuelle acculturation, celle-ci étant strictement limitée à quelques protagonistes. Une population fragmentée, relativement peu nombreuse en comparaison d'autres « communautés » présentes sur le territoire ivoirien et provoquant paradoxalement ce sentiment d'omniprésence déjà abordé. Compte tenu de ces éléments, quelle est donc la place de ces ressortissants chinois, de ces « Fils du Ciel », au sein de la Côte d'Ivoire, au sein d'Abidjan ?

[121] Acquisition ou location de terres agricoles dans les pays en voie de développement (PVD).

i. Quelle « intégration » chinoise à Abidjan ?

Reformulé, ce sous-titre en deviendrait interrogatif : comment les migrants chinois ont-ils fait leur, le facteur « une place est à prendre » ? Certes, la véritable place « à prendre » est depuis le milieu des années 2000 en possession de la communauté libanaise. Détenant environ 80 % des parts de marché de la grande distribution, présents dans l'agroalimentaire, le bâtiment et la (re)construction post-crise, la brasserie, l'industrie, les services… les acteurs économiques d'origine syro-libanaise ont subtilement négocié le départ des sociétés françaises et occidentales en 2002, 2003 et 2004 notamment. En y ajoutant ces acteurs français, européens, étasuniens et sous-régionaux, quelle « place » reste-t-il donc à ces Chinois ? Peu évidemment, assez semble-t-il ! Les interstices économiques trouvés par ces *huáqiáo* configurent d'une certaine manière leurs capacités d'adaptation, leurs capacités à analyser les « marchés » et ses opportunités, leurs capacités à construire et viabiliser leurs environnements (économiques) et investissements dans une relative hostilité sociale, économique, financière et politique. Une intégration effective ? Rien n'est moins sûr.

Les groupes socio-économiques chinois se structurant en réseaux plus ou moins solidaires, les connexions qui s'y développent créent ce facteur dépendance inhérent à chaque organisation ou filière migratoire. Organisés, hiérarchisés dans certains cas, ces réseaux sont donc fermés. Du moins, la conjugaison de barrières – culturelles, linguistiques, sociales – et de pratiques intramigratoires laisse peu de place aux « autres ». En considérant ces « autres » comme Ivoiriens, l'intégration se limite aux relations indispensables à la bonne tenue des activités économiques, soit, une intégration « de façade », balisée et mesurée. Dans le cas des commerçants originaires du Henan et pratiquant Adjamé, l'intégration est cloisonnée, compartimentée : sociale avec les voisins d'une rue des Deux-Plateaux où la cohabitation n'est pas sans heurts et décalages culturels, ou, avec les personnes rencontrées quotidiennement et chroniquement (marchands, bailleur, administration…) ; économique avec la clientèle, les employés, les livreurs, le propriétaire du commerce, l'administration toujours et le personnel de bureaux de transit par exemple. Étant entendu que des interactions existent entre ces compartiments (social, économique), il est nécessaire de faire la distinction entre ces catégories d'acteurs chinois.

Plus diversifiée, possédant un minimum de bagages scolaires et de moyens financiers, la clientèle des restaurants chinois, des salons de massage et de commerces spécialisés enrichira d'autant les connaissances et l'expérience de ces propriétaires chinois non assimilables aux « petits » commerçants d'Adjamé. De par leur activité, mieux perçue et « plus honorable », ils sont amenés à rencontrer certaines personnalités ivoiriennes, chinoises ou étrangères (Français, Libanais, personnels des Ambassades ou d'ONG…). Leurs statuts et ces échanges permettent, selon toute vraisemblance, la constitution d'un réseau autrement plus substantiel que leurs compatriotes, marchands de chaussures ou de produits aphrodisiaques. À l'image de M. Yin au Sénégal, ce sont probablement eux, ces restaurateurs, qui disposent de l'ensemble des moyens favorisant – et *in fine*, caractérisant – l'intégration.

Si le différentiel d'investissement est certainement supérieur pour un commerçant à Adjamé, la vendeuse de matelas – Xie Xiemai, gérante du magasin *Senior le printemps chinois* située aux Deux-Plateaux – démontre, par son activité, son rang social plus élevé (spécialisée, car vendant un seul et unique produit). Seulement, son intégration se limite essentiellement à sa calculatrice, n'employant aucun Ivoirien et ne parlant que le chinois. Autre exemple, Lu Tao, propriétaire de l'échoppe située sur le Plateau : à 49 ans, cette « aventurière » passée par la riziculture et la pêche et s'étant reconvertie – après les conflits de 2007 notamment – dans le commerce de chaussures, parle un français approximatif, mais nécessairement supérieur aux commerçants d'Adjamé. Eux, voyant défiler

des centaines de clients quotidiennement, ne peuvent se permettre de discuter avec ces Ivoiriennes et Ivoiriens de passage. Le temps (comme les moyens) favorisant l'échange et la curiosité, une échelle d'intégration peut correspondre aux différents éléments caractérisant l'acteur qu'est le migrant chinois, pris en tant qu'individualité.

Par ailleurs, si M^me^ Lu présente un certain nombre d'éléments caractérisant l'intégration (ancienneté, usage de la langue officielle, situation professionnelle et personnelle, son mari étant en Chine, elle vit *a priori* seule), elle sera toujours et malgré tout représentée comme une « Chinoise ». L'intégration, prise au sens premier, ne correspond donc pas et majoritairement à la réalité abidjanaise. Rares sont les ressortissants chinois à vouloir s'inscrire dans la durée, à réellement souhaiter une « intégration » à l'image des immigrants en France. Il s'agit donc davantage de relations développées, d'ancrage, d'adaptation, d'admission.

Certains groupes ne peuvent être incorporés dans cette analyse relative à l'intégration chinoise. C'est le cas des fonctionnaires de l'Ambassade et du Bureau économique, des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs et des expatriés ayant une présence limitée sur le territoire ivoirien. Pour les premiers, la méconnaissance de leurs activités quotidiennes et les entraves matérielles (financières, diplomatiques et opacité) constituent un réel frein à l'appréhension de leurs comportements, leurs relations et modes de vie. Des éléments subjectifs de réponses peuvent en revanche être apportés : il est aisé d'imaginer de nombreux rapports et interactions avec la population ivoirienne prise dans son ensemble. Ces acteurs diplômés, aux riches parcours universitaires et administratifs, possèdent certainement davantage de clés de compréhension de l'environnement qui les entoure. Une formation spécifique à cet égard – notamment dans le contexte ivoirien – serait cohérente. Une intégration oui, mais seulement virtuelle : leurs statuts et obligations entravent toute immersion « réaliste ». Il ne semble pas farfelu de penser que ces acteurs soient, en quelque sorte, coupés de la réalité, vivant en vase clos et fréquentant essentiellement leurs pairs. Les fonctionnaires du Bureau économique sont certainement plus proches du terrain et de ses réalités, étant amenés à se déplacer régulièrement sur l'ensemble du territoire, avec tout ce qu'il comporte de disparités. Une meilleure compréhension du terrain, mais une intégration limitée par leurs fonctions officielles.

Pour les seconds, les employés du secteur public chinois, les *clusters* qui leur sont imposés (habitat, temps du séjour et du contrat, règles de sécurité interdisant certaines démarches personnelles) jalonnent étroitement leurs rapports aux populations locales. Pour ce vaste groupe professionnel, l'approche se révèle également ardue – voire davantage. Cantonnés à leurs baraquements à proximité ou au sein même du chantier pour les ingénieurs, les techniciens et les ouvriers (à l'image du chantier à Yamoussoukro, Document IV), seules des démarches itératives permettent d'obtenir les informations adéquates. Se Li et Zhu Xuebao sont ingénieurs et employés de la *Jiangsu Construction Engineering Co.* (JSCE). Leurs contrats relatifs à la réhabilitation du bloc ministériel du ministère des Affaires étrangères (Plateau) se sont respectivement achevés en 2012 et 2013. Ils sont logés et nourris dans plusieurs préfabriqués installés dans l'enceinte du ministère. Arrivés quelques jours auparavant l'entretien, peu d'informations seront extraites des conversations. Ce fut également le cas avec trois techniciens chargés de la maintenance du Palais de la Culture, logés dans des baraquements à une dizaine de mètres de l'infrastructure. Cette fois, le peu de renseignements acquis eut pour cause leur mutisme. La principale information dans leurs cas est cette expatriation coupée des réalités locales. De leur alimentation, à la musique et aux dortoirs, tout est importé de Chine. Seuls les rapports professionnels – si tant est qu'il y en ait – permettront à ces acteurs de découvrir une infime partie des « réalités africaines »… Une vision optimiste, car le traducteur, indispensable à la compréhension mutuelle, interfère dans ces relations.

Considérant que la majorité des ressortissants chinois ne soit pas réellement intégrée, socialement notamment, quels seraient les facteurs et les éléments de réponse expliquant cette exclusion, cette marginalisation ? À leur égard, la discrimination ne peut avoir pour origine leur appartenance religieuse. Elle serait plutôt le fait du caractère migratoire, étant la dernière « communauté migrante » en Côte d'Ivoire. Il est en effet moins aisé d'obtenir l'assentiment et une perception favorable d'une population lorsque ces derniers migrants – par rapport aux précédentes communautés – sont plus facilement décriés, accusés de maux hétérogènes et ce, dans le contexte prévalant en Côte d'Ivoire. « Bruyants, sales, crachant par terre, peu éduqués » sont plusieurs réflexions entendues à leur encontre. Ces descriptions – que d'autres attribueraient volontiers aux populations africaines – restent finalement l'apanage de représentations faites par rapport aux autres. Ces autres sont ici considérés comme les derniers migrants et migrants, simplement, vus tels des acteurs ou groupes inférieurs, car ayant migré, ayant eu le besoin de migrer. Ces « étrangers » sont donc facilement assimilables aux différents maux sociaux et économiques que pourrait connaître un État subsaharien au début des années 2010, dont ils en seraient la cause.

Mais ces représentations sont-elles le principal facteur explicatif ? Si l'« intégration » chinoise est effectivement problématique, voire conflictuelle, il est nécessaire de chercher les éléments de réponse dans l'organisation de cette « communauté ». Ces réseaux et « marchés ethniques » (Ma-Mung et Guillon, 1992 : 175) confinent leurs activités, leurs déplacements et leurs modes de vie *in situ*, dans un espace affectif, géographique et mental sino-chinois. Autant victime des représentations ivoiriennes que chinoises et de leurs manières de pratiquer le territoire, de pratiquer « l'autre » et leurs activités, l'intégration des *huáqiáo* se révèle de fait superficielle, sommaire et symbolique. C'est, en substance, ce que démontrent plusieurs recherches au Pérou, à Madagascar ou au Canada (Lausent-Herrera, 2009 : 71-96 ; Fournet-Guérin, 2009 : 543-565 ; Cao et al., 2006 : 11-22). La présence est motivée par le statut « de transit » inhérent à la plupart des ressortissants chinois. Pourquoi s'intégrer et en faire l'effort lorsque l'objectif est l'enrichissement à très court terme et le retour le plus rapide en Chine ?

Document IV : L'Hôtel des députés de Yamoussoukro et ses baraques de chantier chinoises

L'infrastructure construite par la société AFECC (au Nord) et ses baraques chinoises (au Sud).
Image satellite *Google Earth*

科华之声

总第44期

2009年2月8日 星期日

农历己丑年正月十四

主办：科特迪瓦华人联合总会　马里华侨华人联合总会

本报投稿热线：00225-07145658　E-mail: ci-cn@hotmail.com　编辑日期：每月3日

科特迪瓦华人联合总会09年牛年大吉春节联欢会

经典瞬间

驻科特迪瓦使馆春节招待会

本期重要导读

科特迪瓦华人联合总会

1版 科特迪瓦华人联合总会09年牛年大吉春节联欢会

驻科特迪瓦使馆春节招待会

2版 西亚中国和谐号开到第二届理事会

7版 马里华人举办09年迎新春联欢会

La volonté d'organisation, elle, est manifeste (Encadré III). L'ARCCI et son journal (Document V) démontrent cette aspiration à encadrer et à réunir les hétérogènes ressortissants chinois présents en Côte d'Ivoire – par des manifestations telles qu'imprimées à la une du mois de février 2009. Dans ce numéro où mariages, séances de karaoké et réceptions à l'Ambassade se succèdent, les petites annonces et encarts publicitaires démontrent l'aptitude de la « diaspora » entrepreneuriale à s'acclimater aux exigences ivoiriennes. Une vie en parallèle en sorte…

Cette structure collective permettant de relâcher la pression chez ces Chinois en situation d'expatriation forcée ou choisie, perpétue les habitudes culturelles et sociales (dont l'alimentation est un vecteur majeur). Elle révèle le caractère permanent et soutenu des relations Chine-pays d'accueil et exprime le rôle et la nécessité des médias dans « l'intégration » des migrants. Les photographies du magazine diasporique, certes triées avant tirage, manifestent exactement ce besoin de se réunir « entre nous », « entre soi »… et de le partager.

Au sein des moyennes et des grandes entreprises chinoises implantées en Côte d'Ivoire ou en Afrique de l'Ouest, l'intégration des salariés peut par ailleurs être restreinte par le facteur collectif et entrepreneurial : l'organisation du travail et des ressources humaines, et la stratégie de communication sont en effet importées de Beijing, Shanghai ou Chongqing. De fait et malgré les interactions avec le monde économique local, l'interculturalité n'est ni effective, ni souhaitée par la direction, cette dernière estimant comme appropriée la pratique d'un « management à la chinoise » déconnecté des réalités ivoiriennes ou béninoises par exemple. Cette posture analytique, critiquable et en partie erronée – *Huawei* disposant à Abidjan de ressources humaines internationalisées, d'ingénieurs d'origine libanaise comme européenne – est dans une certaine mesure généralisée, les sociétés françaises ou étasuniennes pratiquant également cette organisation. En revanche, ces salariés, que l'on peut considérer comme cadres ou du moins détenant un statut appréciable et des rétributions correspondantes

à celui-ci, ne fréquenteront essentiellement que les classes sociales équivalentes. Ils participent indirectement ou volontairement à cette ségrégation socio-économique et territoriale, habitant dans les quartiers aisés de la capitale économique ivoirienne. Ils ne militeront donc pas pour le développement d'une société interculturelle, mais pour la perpétuation d'une société multiculturelle, communautariste où leurs « cultures » sont vues comme la référence et dominant celles des autochtones, singulièrement celles des classes sociales inférieures.

En quelque sorte et en généralisant, « le projet diasporique d'assimilation ne les concerne pas, celui de l'errance ne les concerne plus, ils se tiennent à distance des valeurs des sociétés d'accueil » (Tarrius, 2001 : 46). Des sociétés d'accueil qui ne contrôlent pas – ou si peu – l'immigration internationale. Par ailleurs, les coûts sociaux sont, dans le cas présent, plus faibles que les distorsions visibles sur le marché européen, les migrants chinois pouvant – et à la différence des « déracinés » d'Afrique subsaharienne installés en Europe de l'Ouest – être en grande partie remplacés par des acteurs économiques locaux (cas de la Mauritanie par exemple).

Encadré III : Les associations de ressortissants chinois

Les associations de commerçants (Dakar) ou de ressortissants chinois (Bamako, Abidjan) sont autonomes et de fait « indépendantes » des Ambassades respectives. Créées pour représenter le maximum de commerçants et/ou de *huáqiáo*, pour négocier ou communiquer directement avec les autorités locales, elles substituent l'Ambassade et organisent les différents mouvements et actions. Proposant certaines aides techniques, logistiques et entraides aux ressortissants chinois, elles organisent également des soirées –en lien ou non avec le personnel de l'Ambassade – afin « d'intégrer » au mieux les nouveaux migrants. Leurs journaux (Document V) exposent autant les réunions d'intégration propres aux associations que les conférences officielles effectuées dans les locaux des Ambassades ou des Bureaux économiques et commerciaux. Les déplacements et les inaugurations du personnel de l'Ambassade y sont photographiés et commentés. De nombreux encarts publicitaires font la promotion des restaurants, de supermarchés et de salons de massage chinois implantés au sein des capitales respectives. Parfois, des publicités françaises (*Air France*, *Bolloré*) sont également visibles. Ces organismes permettent, par ailleurs, une meilleure représentation au niveau local. Les principales personnalités politiques, sociales et économiques y sont invitées. Surtout, moins « rigides et politiques » que les représentations officielles, elles peuvent être amenées à régler les éventuels conflits d'intérêts sino-africains, et précisément dans le domaine commercial. Elles peuvent ainsi « contrôler » les populations chinoises que les autorités délaissent, dénigrent ou ne peuvent encadrer.

Sources : Étude de terrain 2008, 2009 et 2011

L'État ivoirien, ses statistiques et la gestion de l'immigration

L'obtention des statistiques se révélant extrêmement difficile, tant en Chine qu'en Afrique, il apparaît peu pertinent d'évaluer le nombre de ressortissants chinois visitant annuellement la Côte d'Ivoire. Les rares matériels disponibles et compilés auprès de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) révèlent toutefois ces quelques chiffres : entre 1996 et 2000, environ 3 % des « touristes » et des « visiteurs » ayant atterri à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny (Abidjan) ont pour origine l'« Asie ». Ces données correspondent, pour cette période, à environ 8 000 entrées annuelles en moyenne. Ce continent, l'Asie, est la destination d'un peu plus de 3 % des demandeurs d'asile ivoiriens entre 2000 et 2007. Concernant cette catégorie, l'évolution est significative et exprime un réel changement, autant dans les représentations que dans les habitudes. De fait, entre 2000 et

2007, le nombre de demandeurs d'asile vers l'Asie a été multiplié par 267 (de 3 à 801), lorsque les demandes vers l'U.E. ont « seulement » été multipliées par 1,90. L'U.E. représente 44 % des demandes d'asile durant cette période. Il convient enfin de noter l'augmentation générale des demandes entre 2002 et 2003, lesquelles ont été multipliées par 3,5 et correspondent à la tentative de coup d'État de septembre 2002.

Les statistiques, données et informations lacunaires participent de surcroît à la complexe et laborieuse analyse de la politique migratoire ivoirienne. Selon le rapport de l'OIM, « la Côte d'Ivoire n'a pas de politique migratoire explicitement formulée et s'inscrivant dans un cadre global ». Si l'immigration et le statut des migrants ont effectivement joué un rôle prépondérant dans la politique interne ivoirienne et dans les conflits entre 1999 et 2010, il s'agissait principalement des ressortissants de la CEDEAO (Libériens, Burkinabè et Maliens notamment). Le concept d'« ivoirité » ne s'appliquait et ne concernait aucunement les migrants « internationaux », et d'autant plus les migrants asiatiques. Les conflits fonciers mettant en exergue les non-dits, les rivalités « dormantes » et autres antagonismes sociopolitiques, furent par ailleurs cristallisés au niveau gouvernemental et national par le statut d'Alassane Ouattara. Plusieurs textes concernent tout de même les migrants asiatiques : le premier depuis l'indépendance organisant « l'entrée et le séjour des étrangers » par la loi n° 90-437 du 29 mai 1990 et introduisant la carte de séjour pour « tout étranger âgé de plus de seize ans » ; la loi n° 2002-03 du 3 janvier 2002 instituant un titre de séjour pour l'obtention d'un emploi – par les étrangers hors CEDEAO ; et l'ordonnance n° 2007-604 du 8 novembre 2007 « portant suppression de la carte de séjour », mais créant la carte de résident pour tout séjour supérieur à trois mois et concernant exclusivement les ressortissants non membres de la CEDEAO[122].

À l'échelle sous-régionale, les rapports de l'OIM proposent plusieurs statistiques estimées comme intéressantes et concernant parfois explicitement les ressortissants chinois. Ces derniers représentent en moyenne 3 600 arrivées et départs annuels au Ghana, entre 2000 et 2007. Les « touristes » maliens ont opté à 9 % pour la Chine en 2006, premier État non africain – la France n'apparaissant pas dans le tableau. Toujours au Mali, les Chinois, sur la période 2004-2008, se seraient vus délivrer 4 240 visas, se classant en tant que population étrangère à la troisième place derrière la France (19 908) et les États-Unis (5 722). Un classement où ne figurent ni le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, pourtant principaux « touristes » au Mali. Au Nigeria, 177 000 personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique ont atterri en 2006. Elles sont plus nombreuses que les ressortissants du continent américain. Au Bénin, la Chine apparaît à 23,6 % comme la destination privilégiée des Béninois en Asie, derrière Dubaï (les Émirats arabes unis, 46 %) et de peu devant le Qatar (23,1 %). Des touristes extrêmement portés vers le commerce et l'import-export donc. Plus globalement, le rapport consacré à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale estime, pour l'année 2000, à 183 402 et 1 091 le nombre de migrants asiatiques en République démocratique du Congo et au Cameroun. Ces migrants représenteraient, toujours en 2000, 24,8 et 0,7 % du total des migrants. Pour le Congo-Brazzaville, ces « Asiatiques » seraient supérieurs en nombre aux migrants européens (144 988) et aux ressortissants de la CEDEAO (en comprenant la Mauritanie, 112 955)[123].

[122] YAO KONAN, Sylvère, *Migration en Côte d'Ivoire - Profil national 2009*, OIM, 2009, pp. 49-73.

[123] Ghana : QUARTEY, Peter, *Migration in Ghana - A country profile*, OIM, 2009, pp. 111-112.
Mali: BALLO, Moïse, *Migration au Mali - Profil national*, OIM, 2009, pp. 54-120.
Nigeria: AFOLAYAN, Adejumoke, *Migration in Nigeria - A country profile*, OIM, 2009, p. 118.
Bénin: TODÉGNON, Toussaint ; DEVILLARD, Alexandre, *Migration au Bénin - Profil national*, OIM, 2011, p. 18.
Afrique de l'Ouest et centrale : YAO KONAN, Sylvère et al. *Migration en Afrique de l'Ouest et Centrale - Aperçu régional*, OIM, 2011, p. 36.

À la lecture de ces faibles et disparates statistiques, deux principales réflexions peuvent être apportées : premièrement, ces chiffres, et notamment ivoiriens, combinés aux hétérogènes estimations du nombre de ressortissants chinois, ne peuvent établir avec autorité le nombre de *huáqiáo* installés en Côte d'Ivoire, et encore moins le nombre de Chinois atterrissant et décollant de l'aéroport abidjanais. Secondement, les rares lois encadrant les migrations sont davantage et prioritairement destinées aux ressortissants des États constituant la CEDEAO. Représentant entre 30 et 40 % des « étrangers » sur le territoire ivoirien, ces Burkinabè, Maliens et Libériens confisquent bien malgré eux les éventuels débats et législations inhérentes au contrôle de l'immigration et des frontières… Dans un État où l'immigration n'eut pas le droit de cité jusqu'aux dernières années du « pouvoir houphouëtiste » – une erreur qui se paiera au prix fort après sa mort –, la légalité statutaire des migrants « internationaux » ne peut, en tout état de cause, apparaître comme une priorité.

En caricaturant, la migration à majorité entrepreneuriale chinoise se place dans un entre-deux économique selon lequel elle ne peut être classée ni comme une migration d'attaché-case – parcourant l'international financier – ni comme cette migration économico-humanitaire à laquelle l'Europe est regrettablement habituée. Cette migration chinoise, en Afrique, à sa propre logique et cet entre-deux ne permet pas encore cette intégration. D'autant qu'en Afrique de l'Ouest, les réseaux sont encore faibles, comparativement à l'Afrique australe et aux autres continents où la diaspora chinoise est autrement plus présente. En choisissant l'Afrique subsaharienne, ces migrants renouvellent ce « capitalisme marchand internationalisé », mais se retrouvent surtout dans un entre-deux politique, où la migration est peu, voire aucunement encadrée dans le pays d'accueil. Elle est également de moins en moins maîtrisée par le pays d'origine.

Il serait, du reste, fondamental d'inclure dans cette perspective les politiques migratoires européennes (notamment) et eurocentrées vis-à-vis du continent africain. Ces politiques xénophobes ici, sous couvert de préférences nationales là-bas et largement présentées comme conséquences de la crise financière et économique internationale, ne font donc pas recette dans ces Afriques ayant, il est vrai, d'autres préoccupations. Si plusieurs États sont directement concernés (Sénégal, Tunisie, Libye…), d'autres appliquent ou tentent d'appliquer avec plus ou moins de zèle les accords migratoires africano-européens (Libye kadhafiste ou Mali par exemple). Les coûts sociaux, politiques et diplomatiques sont essentiellement portés par ces États subsahariens, en sus des coûts économiques assumés avec déférence par leurs « partenaires » situés au Nord de la Méditerranée. Dans ces derniers, les procédures –à l'encontre des migrants du « Sud » – sont telles que, comme l'énonce fort à propos Jean-Raphaël Bayart, « la mondialisation néolibérale n'est le temps ni de la flexibilité ni de la fluidité dont ses thuriféraires se réclament » (Bayart, 2007 : 199).

Les Afriques vont-elles accepter ces « derniers » migrants ? Il faut l'espérer, ceux-ci et malgré les inconvénients économiques qu'ils produisent ou auxquels ils contribuent (concurrence commerciale, déficit de la balance commerciale et jusqu'aux enjeux environnementaux chinois), imposent d'ores et déjà des remises en question salutaires, un nécessaire développement de stratégies économiques, une ouverture internationale et finalement, permettent de se poser cette question fondamentale et simplifiée : si les Chinois l'ont fait, pourquoi pas nous ? D'une manière plus impressive, les populations africaines ont déjà adopté certaines références ou éléments des « modes de vie » asiatiques : l'alimentation et le sport avec les arts martiaux notamment.

En définitive, le facteur temps joue en faveur de l'intégration des migrants (exemple de Lu Tao[124]), mais il n'est pas isolé. Irrémédiablement, le métissage sino-africain débloquera et engendrera de nouvelles représentations, et ce faisant, favorisera l'intégration. De plus, une diversification des investissements dans l'industrie, une plus large diffusion spatiale (tant à Abidjan, en Côte d'Ivoire qu'à l'échelle ouest-africaine) et l'apprentissage de la langue française permettraient, par exemple, la création de nouvelles perceptions, moins défavorables et préjudiciables.

Dévastatrices, les tentatives de nationalismes africains (Côte d'Ivoire, Zaïre) ne peuvent, en revanche, être imputées à cette faible intégration chinoise. Paradoxalement, il est également possible d'interpréter les rapports professionnels sino-ivoiriens comme une relative socialisation par le travail. Ces ressortissants chinois, partis sans quitter et ayant quitté sans partir, pour reprendre l'expression de Fariba Adelkhah[125], se communautarisent selon des logiques essentiellement endogènes – et par cette gestion communautaire et communautariste des activités. Si leurs compatriotes installés à Bamako s'avèrent moins sujets à ce phénomène perceptible à d'autres échelles, à d'autres territoires, il faut peut-être également y voir une certaine oppression sociale induite par les « tribulations » de la vie politique ivoirienne. Gageons que la réconciliation ivoirienne permettra, à terme, l'intégration des migrants historiques et récents, ces Chinois déterritorialisés, autant ici que là-bas. Peu aisée, cette transformation prendra nécessairement et également part en Chine, lieu où s'amorcent les dynamiques migratoires et ces jeux d'acteurs de plus en plus complexes.

ii. Wèijiā Fúwù *![126] Les dynamiques migratoires chinoises*

En Chine, les conséquences de la migration et son rapport au développement sont ambivalents. Dans un contexte où l'acteur étatique n'est plus prédominant, et ce, à l'échelle internationale, il convient d'évaluer la migration chinoise et son dynamisme sur plusieurs terrains. À l'échelle étatique ou nationale tout d'abord, car c'est effectivement à ce niveau que sont créées les conditions de départs et d'arrivées du migrant (avantages, inconvénients, causes, effets) ; à une échelle chinoise plus fine ensuite où l'on doit s'interroger sur les moyens dont disposent les candidats à l'émigration et leur nature même ; à l'échelle ivoirienne enfin – où certains éléments de réponse ont déjà été proposés. Ce focus tend à rendre compte des multiples trajectoires migratoires chinoises.

Le rôle de l'État chinois ou l'inexistence de stratégie gouvernementale dans les migrations

Que ce soit dans le pays d'origine (Chine) ou dans celui d'accueil (Côte d'Ivoire), l'acteur étatique est soumis à un rôle subalterne. S'il remplit avec plus ou moins de réussite son rôle relatif aux frontières, aux échanges et au développement, il est rarement la cause directe de migrations (hormis pour les contractuels du secteur public ou les diplomates). Un candidat à l'émigration ne s'installera donc pas prioritairement et à première vue en Côte d'Ivoire pour sa stabilité étatique, sa « grandeur », son rôle régional politique, etc.

[124] Ou les cas de Yu Hong Wei à Ségou (Mali) ou encore celui de Vietnamiens, à Abidjan, s'étant mariés avec des Ivoiriennes.
[125] Citée par : BAYART, Jean-François (2007), p 201.
[126] Servir la maison depuis l'étranger (为家服务) en référence au célèbre slogan *Wèiguó Fúwù* (为国服务) signifiant « servir le pays depuis l'étranger ».

Ceci concerne strictement cette étude, des migrants chinois recherchant l'asile politique en France, aux États-Unis, etc. Les migrants échappent ainsi en grande partie au contrôle de l'État chinois. Ce dernier, *via* ses représentations diplomatiques, n'est jamais en mesure de proposer précisément le nombre de ses ressortissants installés au Mali, en Côte d'Ivoire ou en Mauritanie. Fait étrange et « volontaire » lorsqu'on sait avec quelle exactitude l'Ambassade de France (par exemple) connaît ces statistiques !

Fondée en partie, entretenue pour diverses raisons, cette ignorance dessert autant l'État asiatique qu'elle ne le sert. Si les chiffres avancés peuvent minimiser la présence chinoise, ils peuvent également entretenir l'opacité régnant autour des Ambassades. Fort opportunément, les diplomates et les fonctionnaires précisent toujours la difficulté de tels recensements. Ils indiquent en effet comptabiliser – ou non, c'est selon – les migrants temporaires possédant un contrat à durée déterminée et travaillant essentiellement sur les infrastructures financées par Beijing. Toutefois, en ôtant ou en additionnant ces derniers, la fourchette reste large ! De 2 000 à 4 000 en Côte d'Ivoire, de 2 000 à 5 000 au Mali, de 1 000 à 3 000 en Mauritanie… Les écarts sont pour le moins importants. Parfois accusée de (re)coloniser l'Afrique, d'organiser un peuplement, la Chine, par ces incohérences quantitatives, contribue à la création de représentations en partie mystifiées par l'ignorance liée à cette société et par l'opacité qu'aime à entretenir l'État chinois. Si l'on ajoute les profils pluriels et variés des migrants et les déclarations de ces derniers, la réalité peut aisément être détournée. Pour autant, les arguments présentant le « dragon chinois » comme déversoir, et l'Afrique comme réceptacle, ne sont pas satisfaisants.

Si l'hétérogénéité des migrants et de leurs stratégies personnelles constitue la singularité de la présence chinoise en Afrique subsaharienne, il serait certainement intéressant de se questionner sur l'étendue des conflits et des enjeux liés au développement économique chinois, sur l'ensemble du territoire comme sur l'absoluité du spectre socio-économique. Selon nous, les facteurs de la migration sont essentiellement endogènes.

Malgré la croissance économique à deux chiffres enregistrée en Chine dès 1983, mais plus régulièrement depuis 1992 (Figure XVII), l'augmentation du PIB par habitant ne peut, à elle seule, définir la situation économique. Également, il ne peut suffire à éradiquer la pauvreté et ses nombreuses trappes. Le chômage, la surpopulation – notamment vis-à-vis des réelles capacités économiques – et l'affaiblissement de l'État providence chinois répondent aux réformes, aux politiques d'ouverture et aux politiques générales lancées à partir de 1978 par Deng Xiaoping. Parmi les facteurs favorisant la migration interne et internationale chinoise, certains enjeux et certaines conséquences de l'essor économique revêtent une certaine importance. C'est le cas de l'accroissement des inégalités sociales[127] (et économiques) dues, pour partie, à cette croissance elle-même créée par les investissements (près de 50 % du PIB chinois) dont la soutenabilité est remise en cause. Ces investissements, nationaux comme étrangers, sont d'ailleurs dépendants des États-Unis vers qui 15 % des exportations chinoises sont orientées : une crise économique étasunienne sera *de facto* perceptible en Chine, et vice-versa. La croissance, tirée vers le haut par les exportations à 70 % concentrées sur des marchandises bas de gamme (Inde : 56 %) et dégradant les termes de l'échange, n'accroît pas significativement la consommation interne ; cette dernière n'étant pas majoritairement orientée vers ces marchandises produites et spécifiquement destinées à l'exportation.

Le système bancaire, malgré les réformes entreprises, peine à se départir des créances douteuses ou peu performantes adressées à des entreprises considérées comme peu solvables. Ces créances, estimées à plus de 50 % des fonds propres du secteur chinois ont par ailleurs engendré le « *Shadow Banking* » ou, banques fantômes. Ces dernières, comme les banques

[127] L'expansion de la classe « moyenne » chinoise étant la plus rapide dans l'histoire contemporaine.

« officielles » contrôlées par le PCC, ont financé avec une vue à court terme le développement de l'immobilier, créant, de fait, une bulle immobilière et rendant inaccessible l'accès à la propriété pour des millions de citoyens intégrés dans une éventuelle « classe moyenne ». Les inégalités entre les mondes ruraux et urbains – ces derniers voyant des flux importants de travailleurs migrants – et outre les conflits sociaux qu'elles génèrent, accroissent le fossé entre citadins et terriens. La classe paysanne et issue des provinces non côtières ne peut plus compter sur le soutien industriel étatique, encore extrêmement recherché hier pour son « bol de riz de fer » et garantissant la retraite, l'alimentation et le logement, l'éducation… Ce secteur public n'assure plus qu'environ 30 % de la production nationale, alors qu'il représentait encore 65 % en 1985 (Lambert, 2009). Mais la population chinoise peut désormais compter sur le système du « bol de riz doré », celui de la fonction publique qui emploierait un actif sur deux et qui octroie surtout de nombreux avantages rarement pris en charge dans le privé (crédit, logement, transport, pension de retraite). La restructuration des entreprises d'État a donc et pour partie provoqué ces appels migratoires vers l'Afrique. L'émigration, comme ailleurs, devient donc un moyen plausible et réaliste pour ces millions de citoyens-travailleurs chinois de s'enrichir, d'obtenir un statut et une condition supérieure, ou le cas échéant, de s'en sortir.

Figure XVII : Évolution de la croissance chinoise depuis trois décennies (en %)

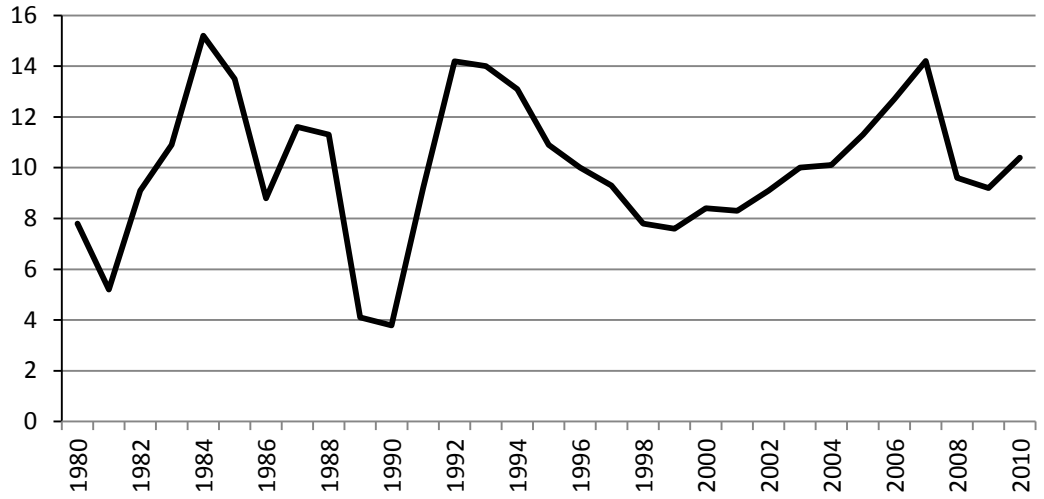

Source : CNUCED 2013

Une mutation s'amorce, et les slogans étatiques sont parfois les meilleures métaphores pour éclairer l'évolution politico-économique chinoise. De fait, après « *Huíguó Fúwù* » (回国服务), Beijing adopte la formule « *WèiguóFúwù* »[128]. Les Chinois d'outre-mer sont donc invités à rester à l'étranger afin d'y « servir » la Chine, selon les compétences respectives. Ce glissement, intervenu en 2001, est corroboré par Claire Lebarz (Lebarz, 2010 : 106-107). Non seulement l'État chinois incite ses ressortissants à rester à l'étranger, mais également à les y envoyer :

> « Exemple de mesure pro-migratoire, en septembre 2007, Chonqging fait ainsi la une de plusieurs journaux chinois, car son maire, Zhou Mubing, encourage les paysans de sa localité à émigrer en Afrique. La construction du barrage des Trois Gorges laisse en effet planer le risque d'un exode rural massif et d'une

[128] Rentrer et/pour servir le pays ; servir le pays depuis l'étranger.

envolée du chômage pour les paysans, une hausse que la ville ne pourrait pas absorber. Zhou Mubing est soutenu par Li Ruogu, alors à la tête de la banque d'import-export chinoise *China Exim Bank*, qui promet l'appui et le soutien financier de la banque aux futurs migrants ».

Parfois présentée comme un État falot, notamment en Afrique subsaharienne, la Chine, puissance émergente aux disparités extraordinaires, présente une croissance cachant d'innombrables inégalités (Bergère, 2013). La privatisation amorcée et déjà largement répandue dans ses provinces « internationalisées » devrait accroître le poids politico-économique de ces dernières, et, par extension, accroître les déséquilibres régionaux. L'État à l'économie de marché semi-capitaliste et à vocation totalitaire s'aligne d'ailleurs sur les normes en vigueur en Europe et aux États-Unis : en 1993 et 1994 sont apparues les sociétés à responsabilité limitée et par actions. Une relative et hétérogène standardisation des comportements économiques et sociaux en quelque sorte. Ces facteurs endogènes sont à intégrer dans une lecture plus globale, intégrant les pays d'accueil et le contexte international. Le durcissement des politiques migratoires lié au développement de politiques populistes et stigmatisant l'étranger (France et Europe de l'Ouest en général, États-Unis), la crise économique et financière, l'augmentation du chômage dans les États membres de l'OCDE sont, eux, des facteurs exogènes limitant et encadrant les migrations internationales. Vues de manière globale et politique comme néfastes ou négatives, ces migrations sont d'ordre essentiellement entrepreneurial, économique ou privé pour les flux Asie-Afrique. L'inverse étant également vrai[129]. Finalement, au regard des conditions de départ et du contexte économique chinois, envisager un prétendu rôle objectif et de premier ordre du gouvernement dans ces migrations ne serait que pure fantaisie.

Toutefois, les politiques menées dans les États (de départ et d'arrivée) sont effectivement des contraintes, et vues comme telles par les migrants ; l'influence de ces acteurs étatiques augmente proportionnellement avec les moyens dont ils disposent et mis à leur contribution : surveillance des frontières et formation des agents de douanes et de police notamment. En cela, cette influence, dans un État subsaharien et *a fortiori* la Côte d'Ivoire, est donc faible. N'organisant aucunement l'orientation de ces flux migratoires[130], l'État chinois en accepte aisément ses avantages : formation autodidacte de ressortissants chinois, acquisition de savoir-faire et de technologies, réduction (même minime) de travailleurs en âge de travailler et étant au chômage ou en recherche d'emploi, augmentation de la production et des exportations (et effets bénéfiques sur la balance commerciale), création de devises et de transferts financiers. Les inconvénients sont connus, mais restent encore faibles comparativement aux bénéfices retirés. Il peut s'agir de conflits écornant l'image de l'État et de ses ressortissants, d'acquisition de pratiques démocratiques peu enclines à appuyer les démarches et les politiques gouvernementales, de concurrents nationaux privés remportant certains appels d'offres, voire, à terme, la création de partis politiques structurés ayant comme ambition le renversement, depuis l'étranger, du régime politique installé à Beijing…

En synthétisant, et s'il n'existe pas *a priori* de réelle politique pro-migratoire, pro-diaspora – pour la Côte d'Ivoire comme pour le continent africain –, des mesures liées au commerce et visant à promouvoir l'interaction diaspora/développement économique sont en revanche mises en œuvre. Celles-ci visent d'une manière générale la diaspora chinoise en Asie, où cette dernière joue un rôle autrement plus palpable sur l'économie « continentale », et donc, sur la stabilité politique. À l'échelle nationale, locale (chinoise) et de l'individu, la migration vers l'Afrique, *stricto sensu*, est permise et facilitée par plusieurs objets, moteurs et leviers. Réunis, ils forment une lance de rampement vers le continent « noir ».

[129] Voir à ce sujet : Onana, 2011 : 413-418 ; Prin, 2011 : 419-430 ; Le Bail, 2009 ; Bertoncello, 2007 : 2-16.

[130] Ce qui ne serait pas tout à fait le cas pour le Tibet, le Xinjiang, Taïwan ou Hong-Kong. Mais ne sont-elles pas considérées comme des migrations internes, et non internationales ?

iii. De la Chine en Afrique, de Zhengzhou à Abidjan

Si les principaux foyers migratoires vers l'Europe sont nommés « Wenzhou » (Cattelain et al., 2005 : 2), ceux envers l'Afrique de l'Ouest francophone devraient donc être baptisés « Zhengzhou », du nom de la capitale du Henan. Généralement, et ceci concerne autant l'Europe, les États-Unis ou l'Asie du Sud, les provinces méridionales (Zhejiang, Fujian et Guangdong) sont les principales régions d'émigration chinoises. Historiques, elles ne sont désormais plus les seuls foyers de départ, les mégalopoles de Beijing, de Tianjin et de Shanghai constituant de nouveaux centres. Ces derniers ne pouvant être limités au seul facteur « hub » ou lieu central, où les aéroports (ou ports) jouent un rôle prépondérant, les migrants rencontrés à Abidjan et en Afrique de l'Ouest et originaires du Heilongjiang ou du Liaoning attestent d'une certaine généralisation territoriale – ou déterritorialisation – des mouvements migratoires. Ces provinces en partie désindustrialisées et victimes de profondes transformations socio-économiques participent malgré elles à cette spécificité présente dans les relations sino-africaines. Mais la province du Henan contribue d'une tout autre manière aux migrations envers les États francophones africains.

Retrouve-t-on – dans cette province du Henan – ces « têtes de serpent » appuyant illégalement les candidats à l'émigration ? Peut-être, mais plus certainement, la présence de sociétés intermédiaires, les *Zhōng Jiè* (中介)[131]. Ces agences de voyages sont des « sociétés d'émigration qui se chargent [des] formalités de départ, leur fournissant contre rémunération des visas européens de court terme » (Cattelain *et al.*, 2005 : 5). Certaines emploient des slogans explicites : « Travaillez à l'étranger, réalisez vos rêves » (Beuret, 2008 : 58). Elles pourraient aisément projeter des vidéos, distribuer une documentation et conseiller ses clients et les futurs migrants sur leur prochaine destination : à coup sûr, un voyage dépaysant. Si certains ont épargné durant des années dans l'optique d'ouvrir un « comptoir » commercial en Afrique ou tirent parti de leurs indemnités de licenciement, d'autres, confrontés précipitamment au chômage, au déclassement, à un besoin financier, se trouvent dans l'obligation d'emprunter. Ce faisant, plusieurs solutions s'offrent à eux : profiter de son *guānxì* (关系)[132], de sa famille et de ses amis, ou d'usuriers. Il s'avère toutefois logique que les investisseurs chinois de Shanghai ou de Tianjin, possédant un *guānxì* et détenant *a priori* des moyens autrement plus conséquents, s'affranchiront de telles précautions et préparations. Si l'étendue du sujet ne permet pas l'étude de l'ensemble des catégories et des acteurs chinois migrants, analyser plus particulièrement les « solitaires dans la solidarité », les migrants entrepreneuriaux, se révèle plus judicieux compte tenu de l'aspect numérique ou quantitatif.

Issus de la relative libéralisation économique et de l'accroissement – relatif lui aussi – des libertés individuelles, ces entrepreneurs décident pour une raison ou une autre, mais supposément financière, de « tenter l'aventure » en Afrique. Cette migration principalement commerçante – et d'origine commerçante – a pour finalité de recouvrer ou d'obtenir un niveau de vie supérieur. Si plusieurs cas de « prolétaires » ou d'analphabètes devenus commerçants ont été remarqués à Dakar et à Abidjan, la majorité des entrepreneurs a déjà exercé l'activité en Chine, d'où la connaissance des procédés, des modes opératoires et de réseaux. Ne possédant pas le même capital de départ (social, monétaire, éducation et expérience), leurs aspirations et leurs ambitions sont en revanche homogènes. La majorité préférant exercer et ouvrir un commerce dans leur région d'origine, la migration en Afrique se vit couramment comme un choix par dépit, et ce, malgré la latitude donnée à la sélection du

[131] Les agences (*business service*) sont nombreuses sur Internet. Elles proposent des vols Guangzhou ou Beijing-Abidjan (avec escales) et autres services liés aux voyages.
Exemple : http://youa.baidu.com/item/866e901f53cc563138e3fb35

[132] Réseau personnel et/ou professionnel, indispensable en Chine.

territoire, qui lui, n'est soumis à aucune intervention du gouvernement ou d'une société. Opter pour Abidjan fait donc partie d'une réflexion globale où le facteur humain joue un rôle prépondérant : c'est généralement pour rejoindre un ami, un frère, une sœur, un parent voire, un « business ».

Ce désir d'autonomie, d'individualisme, est également à prendre en compte chez ces jeunes migrants où conduites collectives et individuelles s'entrecroisent. Si leur avenir « chinois » reste en partie déterminé par leur origine sociale, leurs diplômes, leur emploi et leur mariage, le pouvoir d'attraction du réseau migratoire et sa composante économique n'en ont que plus d'effets. Le cas du Henan, en tant qu'espace géographique de mobilité, est particulièrement éclairant : sur 47 Chinois ayant au moins partiellement répondu au questionnaire, près de 40 % sont originaires de cette région (Annexes II et III). Leur moyenne d'âge est de 34 ans et 94 % exercent une activité commerciale (17 sur 18) ; la moitié des commerçants à Adjamé étant du Henan. Cette « diaspora d'entrepreneurs » que l'on retrouve à Dakar – en 2007, 22 commerçants interrogés sur 39 étaient originaires du Henan – peut être considérée comme une spécificité de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest francophone.

Cette migration, autant féminine que masculine, issue du « capitalisme familial chinois » (Bayart, 2007 : 207), a créé par la réussite globale de ses acteurs un appel d'air envers des populations que l'on suppose de prime abord peu sujettes à l'émigration, du moins, peu préparées. Pour cette raison, plusieurs cas d'analphabètes furent identifiés. Cela pose un certain nombre de questions, et permet plusieurs affirmations dont l'existence obligatoire, pour ces occurrences, de réseaux encadrant la migration, et donc, d'accompagnement *in situ*, à Abidjan (CCPIC). Parallèlement aux jeunes Sénégalais embarquant à bord de pirogues et espérant atteindre l'*Eldorado*, dans ce cas les îles Canaries, il est probable que l'environnement d'accueil souhaité ou rêvé (enrichissement, accès au logement et aux biens de consommation, à une certaine liberté démocratique, à une culture plus « occidentale ») conduit à une « mode de l'émigration ». Une mode entretenue par la création et la pérennité de réseaux. Plus certainement, cette migration ne peut être qualifiée « de masse ». Elle est pour partie sélective, conditionnée par certains facteurs et aptitudes. Elle ne s'adresse pas non plus aux classes chinoises les plus paupérisées, mais à une population située dans la moyenne basse de l'économie chinoise : en 2010, le Henan est classé 22^{e} province sur 33 en termes de PIB par habitant[133]. Elle pourrait être comparée à l'État salvadorien (96^{e} sur 180, la Côte d'Ivoire étant au 148^{e} rang mondial)[134].

Province centrale chinoise au même titre que le Hunan, le Jiangxi, le Hubei, l'Anhui et celle du Shanxi, elle est particulièrement riche en charbon. Ces entités administratives sont les « traditionnels greniers céréaliers de la Chine [et] considérées comme les bases arrières du développement côtier, lui fournissant les ressources minières et alimentaires » (Boquet, 2009 : 393). Le secteur primaire y occupe environ 55 % de la population active, soit, davantage qu'à l'échelle nationale (45 %). Eu égard à son PIB, le Henan apparaît comme une province relativement « riche », située à la cinquième place. Son PIB s'apparente cette fois à celui de la Thaïlande (28^{e} rang mondial, Côte d'Ivoire : 86^{e}). L'indice à prendre en compte est donc la population. Avec 93 millions d'habitants en 2010, le Henan est la troisième province la plus peuplée après le Guangdong et le Shandong (98 et 94 millions d'habitants). Elle serait l'équivalent du Viêt Nam ou de l'Éthiopie. Une réserve de main d'œuvre nationale aujourd'hui contrainte à l'émigration.

[133] Site Internet de *The Economist*. Hong-Kong, Macao et Taïwan ne sont pas inclus. Shanghai semble par ailleurs sous-estimée (http://www.economist.com/content/all_parities_china).
[134] Selon la Banque Mondiale et toujours pour 2010 (http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD/countries).

Ni *kǔ lì* (苦力[135]), ni envoyés par le gouvernement, ni aisés ni pauvres (selon les critères chinois), les migrants du Henan – ne reflétant encore une fois qu'une partie des Chinois présents à Abidjan – bénéficient des transformations de la société en s'inscrivant dans la mobilité internationale. De fait, ils contournent les clivages sociétaux endogènes en désadaptant l'individu à son milieu social et économique. Une acrobatie dialectique factuelle qui n'est pas sans rappeler les transformations engendrées par les migrations subsahariennes (sur l'extraversion des rapports familiaux notamment). En cela, puisque « les groupes migrent, se rassemblent dans des lieux nouveaux, reconstruisent leur histoire et reconfigurent leur projet ethnique » (Appadurai, 2001), ces individus, que l'on espère métamorphosés par l'expérience migratoire, modifieraient le champ des représentations (chinoises envers l'Afrique et envers l'étranger) et des conceptions (internes à la société chinoise). Malheureusement, leur intégration et leur implication restant superficielle dans les États d'accueil, cette évolution, limitée car individualiste, ne permettra pas d'ajustements substantiels ou d'infléchissements à court terme.

La « multipolarisation » (Ma-Mung, 2009 : 99) de la migration du Henan pourrait par ailleurs faire l'objet d'une étude approfondie et exclusive. Cette présence – au Sénégal, en Côte d'Ivoire – est-elle simplement aléatoire, conjecturale ? Est-elle au contraire encadrée, définie ? Ou, à mi-chemin, dépend-elle de stratégies individuelles et collectives ? Si des éléments de réponse peuvent être apportés – et seulement des éléments –, il est nécessaire de replacer l'analyse à l'échelle ouest-africaine, ivoirienne et donc abidjanaise. Seul ce degré peut rendre compte et finalement conclure sur ces présences humaines chinoises. Un faisceau diversifié d'acteurs et d'activités donc, déconstruisant toute notion de diaspora et de communauté chinoise homogène.

Les premiers commerçants, à la fin des années 1990, ont profité de l'inexistence de réseaux pour ouvrir les centres de gros et de distribution où s'approvisionneront les futurs détaillants chinois – ces « emporiums » (*Ibid* : 107). Contrairement aux marchands « africains » contraints, à l'époque, de passer par Dubaï et/ou par des intermédiaires chinois, ils importent directement leurs marchandises. Les coûts sont d'autant réduits et le consommateur final se voit en conséquence proposer des prix défiant toute concurrence, en l'occurrence, locale et régionale. Le processus est connu (*Ibid* : 107) et vérifié à Accra (Ghana), Yaoundé ou Douala (Cameroun). À Abidjan, plusieurs grossistes sont installés à Adjamé où différents distributeurs affirment vendre jusqu'à 2 000 paires de chaussures en une matinée. Dans certains cas, la création et l'implantation de ces réseaux commerciaux et d'import-export ont précédé les migrations chinoises. Les États ayant reconnu dès leur indépendance la Chine populaire (Mali, Mauritanie, Guinée Conakry…) ont toutefois côtoyé des ressortissants chinois antérieurement au développement des migrations Asie-Afrique – apparu à la fin des années 1990. Dans un sens, c'est également vrai pour la Côte d'Ivoire, à un détail près : la dimension bilatérale était moins dense, en comparaison des États précédemment cités.

En s'appuyant sur les réseaux existants, les « nouveaux » arrivants ont diversifié les activités pour investir dans de nouvelles niches économiques (santé notamment). D'autres, possédant un capital moindre, se sont orientés vers le commerce de détail (migrants du Henan) et l'informel. Les cadres et les techniciens ayant fondé une société à la suite de contrats publics, dans les années 1990, ont donc été avantagés en choisissant les investissements les plus rentables. C'est le cas de M. Oyang, installé depuis 1992 à Abidjan et dirigeant la DTE (machines agricoles) ou de M. Yin à Dakar, propriétaire d'un restaurant depuis 2002. Premiers arrivés, premiers servis. Ils ont bénéficié de plusieurs facteurs

[135] Ou coolie, prolétaire dont les tâches sont particulièrement difficiles. Le terme exprime par ailleurs ces travailleurs agricoles asiatiques ou envoyés dans les mines d'Afrique du Sud au XIX^{e} siècle.

politiques et économiques (en Chine) et de l'expérience acquise durant leur séjour : réseaux sociaux, politiques et économiques, compétences diverses, connaissance du marché et de l'environnement…

Libérés de contraintes contractuelles, ils ont effectué un véritable choix de vie, à savoir, celui de rester en Afrique de l'Ouest. À la fois autonomes et « Chinois », à la fois tournés vers l'intérieur et l'extérieur (la Chine), ils vont simultanément, et parallèlement avec l'État chinois, impulser l'essor des échanges et des relations économiques sino-africaines. Reconnus par l'administration et par les immigrés asiatiques, ils prendront souvent l'initiative des associations de ressortissants – à moins que ce ne soit sur ordre de l'Ambassade ? Ainsi, M. Oyang (Côte d'Ivoire), M. Chen (Mali) et M. Yin au Sénégal : dans un entretien effectué en 2007 à Dakar, cet ancien gérant de la *joint-venture* Sénégal Pêche et ayant travaillé dans le domaine rizicole au Mali, estimait comme « trop individualistes » les nouveaux migrants chinois. Il déclinait ainsi une demande officielle selon laquelle il était invité à créer une association représentative au Sénégal. Ces hommes d'affaires avisés, parfois formés en France (cas de M. Yin : Aurégan, 2011/1), rendent compte de la diversité des protagonistes, du migrant économique au migrant « historique ». Les clivages observés dans la « communauté » chinoise ouest-africaine ne sont que le résultat des fortes disparités et hétérogénéités, transposées sur le terrain d'étude.

Le développement de l'immigration est également rendu possible par la création de nombreuses entreprises chinoises, exigeant une main-d'œuvre qualifiée et sinophone. La demande croissante ne pouvant être satisfaite par l'offre locale, la migration et l'appel vers la migration s'en trouvent amplifiés. Aux origines diverses au Mali et en Mauritanie où ce sont les entreprises publiques qui créent la migration – et qui recrutent sur l'ensemble du territoire chinois –, la migration chinoise, en Côte d'Ivoire, est substantiellement celle du Henan et du Zhejiang. Ces migrations sont par ailleurs influencées par les différents champs économiques, politiques, géopolitiques et sociaux nationaux.

En filigrane, une question fondamentale réside dans le rôle économique du migrant, dans le rôle de cette migration entrepreneuriale efficiente, de cette communauté citoyenne créée à partir d'une appartenance nationale commune. En réitérant ces idées d'antagonisme – entre altruisme et égocentrisme – et de coprésence en Chine et en Côte d'Ivoire – terme si éloigné de la géographie « générale » –, le montant des transferts de fonds chinois comme leur répartition sociale et géographique est l'un des thèmes non abordés. Digne d'intérêt, il accompagne une interrogation plus vague et relative à l'« utilité » de cette migration, ou plutôt de ces migrations. En substance, certains éléments de réponse ont été apportés, où avantages et inconvénients s'entrecroisent dans un enchevêtrement intégrant de nombreuses perspectives. En Chine, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, et plus généralement l'évolution qualitative du niveau de vie dans les régions d'émigration semble logique. Les stratifications sociales et économiques seraient donc fracturées verticalement, pour reprendre une phrase de Tarrius (Tarrius, 2001 : 49). Autre conséquence, la Chine est l'un des principaux pays récipiendaires de transferts de fonds. En 2002, selon l'OCDE, elle se classerait derrière l'Inde avec 14 milliards de dollars. Toutefois, et contrairement à son voisin asiatique, elle recevrait peu en comparaison de sa « migration nette », estimée à environ 380 000 personnes par an et entre 1995 et 2000[136].

Non dénuées de risques, les migrations – transitoires par défaut (l'Europe et le retour en Chine étant préférés) – réinterrogent les représentations inhérentes au continent africain, envers son attractivité notamment. De manière certaine, elles ont bouleversé plusieurs secteurs économiques et créent en cela de nouvelles normes, puisque ces « Fils du Ciel » sont

[136] *Objectif développement – Migrations, transferts de fonds et développement*, Éditions OCDE, 2005, pp. 37 et 43 (http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?CID=&LANG=EN&SF1=DI&ST1=5LGMRBBR0P6F).

présents et actifs dans toutes – ou presque – les strates de l'activité économique, et notamment commerciale. Dès lors, peut-on affirmer que ce type de migration économique puisse, même en partie, résorber les inégalités socio-économiques que l'État ivoirien ne parvient pas à prévenir ? Vont-elles avoir un effet d'entraînement ? Un certain nombre de gouvernements africains ne se tournent-ils pas vers le secteur privé pour répondre partiellement aux fonctions régaliennes non assurées ? C'est précisément ce que Beijing tente de démontrer. Non pas par ses ressortissants – privés et donc non étatiques –, mais par sa coopération. Principale « arme diplomatique » chinoise dans les décennies 1950 et 1960, elle permit au gouvernement chinois « non aligné », à Mao Zedong et à ses successeurs la propagation d'une politique « tiers-mondiste » opposée aux deux blocs américain et soviétique. La coopération – plus unilatérale que bilatérale, les États africains étant principalement récipiendaires – permit, en sus et dès les années 1960, d'aguerrir les entreprises chinoises aux contraintes internationales. Mais officiellement, les accords de coopération sont dénués de toute arrière-pensée lucrative, du moins, de postures strictement mercantilistes.

L'État chinois employant les termes conceptuels « coopération » et « solidarité » plutôt qu'« aide », jugée trop occidentalisée, dispose d'une architecture et de schèmes particuliers dans l'octroi de ces dons, de ces prestations et de ces subsides. Plus que les aides octroyées par le CAD, le Comité d'aide au développement, la connotation politique des interventions chinoises envers l'Afrique est particulièrement explicite de par la nature et le montage de ces dernières. Verticales, décidées, contrôlées et en partie suivies dans et par les plus hautes instances gouvernementales, l'étude de ces contributions au développement requiert des éclaircissements indispensables, mais pas forcément préalables à l'intervention chinoise en Côte d'Ivoire – et ses multiples implications socio-économiques et politiques.

Avant cela, il est également nécessaire de décrire les différents acteurs non présentés qui participent directement ou indirectement aux relations globales sino-africaines que l'on retrouve par conséquent au niveau sino-ivoirien. Ces acteurs, ce sont les provinces et les organismes scientifiques : les *Think Thanks* et à plus forte raison, les instituts de recherche au sein des Universités chinoises. De prime abord, l'association des migrations et de l'aide publique au développement peut paraître surprenante. Pourtant, du point de vue « occidental », des décideurs politiques et des acteurs du développement, le second élément est fréquemment utilisé et détourné afin de pallier les effets du premier. Forcément négatives, les conséquences de l'immigration – et de l'émigration – devraient être atténuées par le contrôle en amont et en aval des multiples causes inhérentes aux mobiles de la migration, généralement regroupé(e)s sous le vocable « pauvreté ». Celle-ci n'étant jamais éloignée d'un troisième élément devenu incontournable dans l'économie du développement et de la politique étrangère : l'aspect sécuritaire. Nous parvient désormais des thématiques creuses, sans grands fondements, mais avec fortes illusions, celle du co-développement par exemple.

Appelé à résorber les migrations – économiques – internationales par l'APD, le co-développement met volontairement de côté plusieurs notions essentielles, dont la responsabilité des bailleurs traditionnels (le CAD) dans ces migrations, et de surcroît, la responsabilité des organisations internationales qui promeuvent la libéralisation de l'économie, le néo-libéralisme et le rôle de plus en plus marginal de l'État. Les prérogatives étatiques sont, de notre point de vue, non seulement à renforcer, mais à redéfinir et à prolonger. Fort heureusement, dans le contexte ou dans le cadre de la Chine-Afrique, l'État, qu'il soit chinois ou africain, est au cœur de la coopération, limitant à l'occasion les débordements, les contrecoups pernicieux et de fait, la corruption, la « mauvaise gouvernance » ou encore la multiplication des intermédiaires. Toutefois, l'omniprésence de l'État chinois ne limite pas réellement la présence et l'arrivée, dans ce jeu sino-africain, d'acteurs pluriels abordés précédemment que sont les migrants et les investisseurs privés, mais également d'acteurs et d'institutions partiellement contrôlés par celui-ci :

les Universités, les *Think Thanks* ou les administrations décentralisées, les provinces. Ces trois derniers sont effectivement regroupés dans le prochain point et sont désignés par les acteurs directs et indirects de la coopération chinoise en Afrique.

D. Les acteurs directs et indirects – de la coopération chinoise – en Côte d'Ivoire et en Afrique

Étatiques ou privés, les acteurs chinois influençant et participant directement et/ou indirectement à la coopération Chine-Afrique – et sino-ivoirienne – sont de plus en plus nombreux et de moins en moins contrôlés. L'époque où seul le parti communiste encadrait et dirigeait la politique extérieure – notamment envers l'Afrique – est en partie révolue. Le gouvernement chinois doit désormais compter avec un agglomérat d'acteurs. Ces derniers, aux ambitions hétérogènes, participent à différentes échelles aux multiples stratégies coordonnées par l'État, mais pas seulement. Le continent africain bénéficie donc d'une certaine décentralisation des pouvoirs et d'une réelle « soif de connaissances ». La multiplication de ces producteurs de savoirs témoigne de cette évolution culturelle, politique et scientifique chinoise.

i. Savoirs et coopérations décentralisées : les instituts de recherche et Think Tanks

Pour celles et ceux souhaitant évaluer les Universités et les Centres de recherche – et ils (elles) sont de plus en plus nombreux(ses) –, le classement de Shanghai fait désormais référence. Si aucune Université chinoise ne figure parmi les 100 premiers établissements au sein de la classification de l'année 2011[137], la recherche chinoise progresse significativement. Cette dernière, dirigée vers l'Afrique, a connu diverses orientations et périodes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici. Plus remarquable est l'augmentation des centres de recherche et des instituts de plus en plus spécialisés. Le tableau suivant en offre une synthèse chronologique.

Une vingtaine de centres spécialisés sont désormais actifs en Chine. La chronologie est d'ailleurs étroitement liée à l'histoire contemporaine chinoise et à son influence en Afrique : la politique étrangère est effectivement active durant la décennie 1960 avant de marquer le pas durant vingt années environ, entre 1970 et 1990. Ces années correspondent donc à la Révolution culturelle, à la fin de l'ère maoïste (1966 à 1976) et jusqu'aux réorientations politico-économiques, notamment concernant l'aide chinoise (1994, Tableau III). Dix organismes sur quinze, dont la date est certifiée, sont ainsi créés après 1994.

Le développement des relations sino-africaines, caractérisé par l'organisation du premier Forum de coopération sino-africain en 2000 à Beijing, a incité de nombreuses Universités et Instituts chinois à créer ou développer des centres de recherches spécifiquement orientés vers la recherche africaine et vers le continent. Relativement peu accessibles, les sites Internet des Universités ne permettent pas de recherches exhaustives. Certains chercheurs s'y sont attelés (Zheng, 2012 : 93-102) ; (Harneit-Sievers *et al.*, 2010 : 12-13) et (Bassan, 2011 : 397-408) sans pour autant dénombrer avec exactitude les organismes scientifiques chargés d'analyser ces relations. Des associations civiles ont également été créées dans le but de

[137] *Academic ranking of World universities* (http://www.shanghairanking.com/ARWU2011.html).

mieux comprendre, de mieux analyser et de promouvoir les relations bi et multilatérales. À notre connaissance, elles sont au nombre de trois : l'Association chinoise de recherches africaines créée en 1979, l'Association de recherches historiques africaines en 1980 et l'Association d'amitié des peuples sino-africains fondée dès 1960[138]. À noter également, la revue Asie occidentale et Afrique (*Xīyǎ fēizhōu*, 西亚非洲) éditée par le principal institut chinois relatif à ces relations, intégré à l'Académie des sciences sociales, et sa série nommée « Lie Guo Zhi ». Les ouvrages publiés sont exclusivement consacrés à un État africain. La Côte d'Ivoire fut l'objet d'une publication en 1991[139] (Document VI).

La recherche chinoise spécialisée sur l'Afrique peut être représentée par deux acteurs majeurs que sont M[me] He Wenping et M. Li Anshan[140]. Ces deux personnalités ne doivent, en revanche, occulter « l'exception scientifique » que représentait l'Afrique jusqu'au début des années 2000. De plus, cette portion congrue de la recherche sino-africaine et représentée par ces deux chercheurs chinois est, dans une certaine mesure, corroborée par la revue *Asie occidentale et Afrique* et *via* Rita Pearl Hurity (Pearl Hurity, 2011 : 393-396). Les recherches y seraient, à dire vrai, « assez catastrophiques ». En effet, elles furent longtemps limitées aux aspects géographiques et historiques, où les analyses politiques et donc géopolitiques n'étaient pas privilégiées avant la fin de la « Révolution culturelle » et la « chute de la Bande des Quatre en 1977 » (Zheng, 2012). En voie de résorption depuis le début du XXI[e] siècle, ce déficit scientifique relatif au continent noir est désormais et en partie comblé par de nombreux acteurs. Stimulés par le pouvoir central (Conseil d'État) et ses subdivisions (ministères du Commerce et des Affaires étrangères), ces organismes sont majoritairement dépendants du ministère de l'Éducation, et de ce fait, de l'État.

Une brève recherche confirme ce présupposé : les *abstracts* présentés par l'*Institute of African Studies* de l'université du Zhejiang (ZJNU) suivent la ligne politique officielle, avec plus ou moins de constance. L'aspect positif des relations et de la coopération chinoise est mis en avant. Les investissements chinois en Zambie seraient essentiellement constructifs: « *Chinese companies active in Zambia are beginning to play a more positive role in the country's overall development*»[141]. Le développement est d'ailleurs un terme revenant fréquemment dans les articles publiés. Ainsi, ce titre simplifié : « *China's Development, Africa's Opportunity* »[142].

Document VI : Couverture de l'ouvrage publié par l'Institut de l'Asie de l'Ouest et d'Afrique de l'Académie des sciences sociales, série Lie Guo Zhi

[138] C'est elle qui aurait organisé la visite de Zhou Enlai (http://www.capfa.org.cn/en/about.asp?id=260).

[139] Zhang Lin *et al.*, Lie Guo Zhi: Côte d'Ivoire, 1991, http://www.amazon.com/Lie-Guo-ZHANG-PING-WANG/dp/7801499336/ref=sr_1_1?s=books&ie=UTF8&qid=1334417517&sr=1-1

[140] Directrice de l'Institut à l'Académie des sciences sociales et Directeur du Centre de recherches africaines à l'université de Beijing.

[141] LI, Pengtao, *The Myth and Reality of Chinese Investors: A Case Study of Chinese Investment in Zambia's Copper Industry* (http://ias.zjnu.cn/en/show.php?id=908).

[142] LIU, Hongwu, China's Development, Africa's Opportunity, Institute of African Studies Zhejiang Normal University, 16 septembre 2009, http://ias.zjnu.cn/en/show.php?id=657

Tableau III: Les Instituts et Centres de recherche chinois spécialisés sur l'Afrique

Dénomination et organisme	**Institution de rattachement/tutelle[143] et *ville/province***	**Année de création**
Institut de l'Asie de l'Ouest et d'Afrique	Chinese Academy of Social Sciences (CASS) ; *Beijing*	1961
School of Asian and African Studies	Beijing Foreign Studies University (BFSU) ; *Beijing*	1961
Institute of Afro-Asian Studies	School of International Studies (SIS) University of Beijing	1964
Institute of African Studies and Regional Development	Nanjing University ; *Nanjing (Jiangsu)*	1964
African Law and Society Research Center	Law School of Xiangtan University (XTU) ; *Xiangtan (Hunan)*	1978
Asia-Africa Development Research Institute	Development Research Center (DRC), Conseil d'État, Premier ministre ; *Beijing*	1994
Centre for African Studies (Caspu)	University of Beijing	1998
Center of African Studies	Yunnan University ; *Kunming (Yunnan)*	1998
Center of African Studies	Shanghai Normal University (SHNU) ; *Shanghai*	1999
Center for African Vocational Education Studies	Tianjin University of Technology and Education (TUTE) ; *Tianjin*	2005
Center for African Educational Studies	Zhejiang Normal University (ZJNU) ; *Jinhua (Zhejiang)*	2006
Institute of African Studies	Zhejiang Normal University (ZJNU) ; *Jinhua (Zhejiang)*	2007
Centre de recherche sur l'agriculture africaine	Nanjing Agricultural University (Nau) ; *Nanjing (Jiangsu)*	2007
China-Africa Research Center	Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation (CAITEC), MOFCOM ; *Beijing*	2010
Asia-Africa Development Research Institute	CAITEC, MOFCOM ; *Beijing*	2010
West Asian and African Studies Research Unit	Shanghai Institute for International Studies (SIIS) ; *Shanghai*	
Centre d'études chinoises	China Foreign Affairs University (CFAU), MAE ; *Beijing*	
Centre d'enseignement de la langue chinoise en Afrique	Zhejiang University ; *Hangzhou (Zhejiang)*	
Centre d'études africaines	Xuzhou Normal University ; *Xuzhou (Jiangsu)*	
Centre d'études africaines	Nanchang University ; *Nanchang (Jiangxi)*	
Centre d'études africaines	Suzhou University ; *Suzhou (Jiangsu)*	

[143] MOFCOM (ministère du Commerce) ; MAE (ministère des Affaires étrangères).

L'influence et l'attractivité grandissante des centres de recherche et des *Think Tanks* se vérifient par ailleurs sur le continent africain par le nombre croissant d'étudiants et de fonctionnaires souhaitant se former à Beijing, à Shanghai ou à Guangdong. Le « top 10 » de ces laboratoires d'idées inclut trois institutions possédant un Centre ou un Institut consacré à l'Afrique : la CASS, le DRC et le SIIS, respectivement classés à la première, seconde et dixième position[144]. La Chine est classée second État en terme de *Think Tanks*. L'université de Pennsylvanie[145] en recense effectivement 425 en 2010, loin derrière les États-Unis (1 816), mais se plaçant devant plusieurs États européens dont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France (278, 191 et 173).

Matérialisé lors du XVII[e] Congrès du PCC, en 2007 par Hu Jintao, le « développement scientifique » (科学发展, *kēxué fāzhǎn*) est l'un des éléments permettant d'affirmer le retour au tout premier plan de cette Chine (re)placée au centre de la recherche et des innovations. C'est également le signe d'une indéniable volonté de contrôle endogène des productions de savoirs, mais, dans le cas présent, portée vers l'extérieur. Le ministère des Affaires étrangères dispose en effet d'un *Think Tank* nommé « Département de planification politique » et de l'Institut des relations internationales contemporaines de Chine (CICIR), ayant une composante « Études sur l'Asie occidentale et l'Afrique » (Kellner et Bondiguel, 2010). Il est enfin doté d'une section « Afrique » depuis 1963, le Département des Affaires africaines (DAA). Si ces organismes liés au gouvernement défendent – ou orientent – les politiques internationales menées par l'État chinois, que dire des multiples instituts et centres de recherches, universitaires comme privés, qui se développent et augmentent chaque année ? Relative à la valeur qualitative et à l'indépendance des organismes, la « sensibilité » des thématiques étudiées ne peut en tout état de cause se faire sans l'aval plus ou moins direct du PCC. Un parti pour qui l'image donnée à l'extérieur est davantage qu'un principe, elle est ancrée dans chaque intervention, dans chaque déclaration : les représentations ou la quintessence de la politique étrangère chinoise.

En Côte d'Ivoire et selon les informations recueillies, l'unique relation scientifique est à mettre au crédit de l'université de Cocody (Abidjan), renommée en 2012 université Félix Houphouët-Boigny. Elle bénéficie d'un accord de coopération interuniversitaire paraphé en décembre 1992 avec son homologue du Jiangsu, l'université de Nanjing. L'intérêt porté par la Chine et ses chercheurs envers la Côte d'Ivoire passe pour extrêmement limité. Aucun article scientifique traitant spécifiquement de cet État et sous les angles politique ou géopolitique n'est répertorié dans la base de données scientifique CNKI Scholar (*China National Knowledge Infrastructure*). La recherche « Abidjan » (Ā bǐ ràng, 阿比让) renvoie à 94 réponses, dont l'article « *The impacts of Human resource management practices on the performance of enterprises in Abidjan* » publié par le Journal de l'université de Donghua en janvier 2009[146]. Deux autres articles méritent d'être cités : « Abidjan, le petit Paris d'Afrique de l'Ouest » publié par le SIIS en 1987 (deux pages) et « Abidjan : nommée en raison d'une incompréhension »[147] (Institut de l'Asie de l'Ouest et d'Afrique de la CASS, une page) en 1982. Les nombreuses limites inhérentes à la langue, à la connaissance de bases de données scientifiques chinoises et à la mise en ligne des articles, restreignent certainement les résultats. Quoi qu'il en soit, en Côte d'Ivoire, l'influence universitaire chinoise ne peut être

[144] LIN, Liyao, Top 10 think tanks in China, China.org.cn, 26 septembre 2011, http://www.china.org.cn/top10/2011-09/26/content_23491278.htm

[145] McGANN, James, *Global « go to think tanks" report 2010*, University of Pennsylvania, 25 janvier 2011, p. 22 (page consultée le 14 mai 2012) <http://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1004&context=think_tanks>

[146] *The Impacts of Human Resource Management Practices on the Performance of Enterprises in Abidjan (Côte d'Ivoire)*, Cnki.com, janvier 2009, http://www.cnki.com.cn/Article/CJFDTOTAL-DHDY200901020.htm

[147] Deux articles présents sur la base de données *CNKI.net* (Abidjan, le petit Paris d'Afrique de l'Ouest ; Abidjan : nommée en raison d'une incompréhension).

qualifiée d'évidente, et encore moins d'effective. L'inverse est aussi vrai. En comparaison, une recherche « Côte d'Ivoire » effectuée sur le site Cairn.info renvoie à 3 580 résultats, celle sur le site anglophone Jstor.org proposant 8 068 articles. En considérant la situation d'un autre point de vue, le nombre de bourses octroyées par le gouvernement chinois et à travers l'Ambassade, y est l'un des plus faibles en Afrique de l'Ouest (Chapitre III). Il se situe annuellement entre cinq et dix. Fort heureusement, d'autres acteurs participent au rehaussement des relations bilatérales. Qu'ils soient chinois ou « sino-ivoiriens », ces organismes administratifs et/ou politiques suppléent et concurrencent en partie les États chinois ou ivoirien. Une coopération « par le milieu », entre cette coopération « par le bas » effectuée par les acteurs humains et celle « par le haut », objet du prochain chapitre.

ii. Les provinces chinoises et les jumelages sino-ivoiriens : Abidjan et Tianjin

La Chine est organisée en trente-trois entités administratives en incluant les vingt-deux provinces effectives, les cinq régions autonomes (Tibet, Xinjiang, Ningxia, Mongolie intérieure et Guangxi), les quatre municipalités autonomes (Chongqing, Shanghai, Tianjin et Beijing) et les deux administrations spéciales que sont Hong Kong et Macao. Ces territoires – nommés provinces dans un souci de simplification – disposent de réelles compétences comme l'atteste le statut des gouverneurs de provinces et des secrétaires de partis provinciaux, égal à celui d'un ministre du gouvernement central. Depuis 1982, ces provinces sont chargées de la gestion de nombreuses responsabilités, de la santé à l'urbanisme. Ces prérogatives, ou charges c'est selon, s'accompagnent de pouvoirs, et notamment envers l'international.

Afin d'attirer les investissements étrangers et de promouvoir les exportations, les provinces disposent d'un large spectre législatif et financier permettant d'encourager les entreprises locales – les entreprises publiques provinciales ou entreprises sous tutelle locale, c'est-à-dire provinciale (ETL) – à investir et capter les flux commerciaux à l'échelle internationale. Si les provinces côtières et méridionales chinoises ont été les premières à s'ouvrir à l'étranger, celles du Centre entrent progressivement dans ce grand jeu concurrentiel. Un jeu où les premières, soit le Guangdong, le Fujian, le Zhejiang, Shanghai, le Jiangsu et le Shandong, représentent, en cumulé, le PIB de la France, soit 2 600 milliards de dollars en 2010. À la fois dépendantes (politique extérieure) et indépendantes (économie) du pouvoir central, les provinces chinoises jouent un rôle progressif et déjà substantiel dans la relation globale sino-africaine. Soutenues depuis 1994 par le modèle « *strong localities and strong center* » (Chen, 2009 : 4), ces provinces s'appuient essentiellement sur les Bureaux des Affaires étrangères et la Commission du commerce et de la coopération économique. Autant acteurs « indépendants » que partenaires politiques et économiques du gouvernement chinois, les provinces sont intéressées à de nombreux aspects de la politique étrangère gouvernementale et « intragouvernementale ». Il s'agit du commerce, de la construction, d'investissements, de la coopération (aide au développement) et de la culture notamment. Limités par le protectionnisme européen et étasunien, les gouvernements provinciaux se sont naturellement tournés vers le « Sud », et l'Afrique en particulier où le contrôle étatique est plus leste. L'autonomie dont ces gouvernements décentralisés disposent, permet des interventions croissantes dans ces États africains, que ce soit à la demande de Beijing ou non. Par exemple, une délégation du Guangdong a visité l'Égypte, l'Algérie et l'Afrique du Sud en octobre 2004 où elle signa pour plus de deux milliards de dollars d'accords[148]. Plus modestes, les relations entre les provinces chinoises et la Côte d'Ivoire se développent progressivement.

[148] Source Juice, 4 juin 2007, http://www.sourcejuice.com/1044640/2007/06/04/Guangdong-ann%C3%A9e-derni%C3%A8re-64-milliards-dollars-am%C3%A9ricains-non-exportation/fr/

Les entreprises publiques de construction dépendant du niveau provincial remportent par ailleurs un nombre croissant de marchés dans le cadre d'appels d'offres fermés, et donc nationaux. Déployant leurs propres stratégies, ces groupes publics concurrencent en partie leurs homologues nationaux, mais surtout leurs concurrents internationaux, déjà à la peine avec les puissants groupes chinois dans le secteur du bâtiment notamment. Cette montée en puissance est particulièrement perceptible en Afrique et donc en Côte d'Ivoire. Si la société nationale COVEC (*China Overseas Engineering Group Company*), filiale du géant ferroviaire CREC (*China Railway Engineering Corporation Group*), remporte un certain nombre de contrats – ainsi qu'au Mali et au Sénégal –, l'Hôtel des députés de Yamoussoukro fut réalisé par l'AFECC (*Anhui Foreign Economic Construction Company*), le Palais de la Culture d'Abidjan et l'hôpital de Gagnoa par la GOVEC (*Gansu Overseas Engineering Corporation*), et la réhabilitation du bloc ministériel par la CJCC (*China Jiangsu Construction Corporation*). Enfin, le groupe *Tianjin Machinery Import & Export Corporation* (TMEC) fut désigné partenaire technique pour la construction de la centrale thermique de Vridi, au Sud d'Abidjan (se reporter également au Chapitre III, A, iii).

Les entrepreneurs privés profitent également de l'attractivité chinoise et du déploiement des provinces à l'international. En avril 2007, une délégation de la société *Sichuan Huansen* fut reçue au ministère de l'Agriculture par le ministre Amadou Gon. Elle préparait un investissement dans un projet rizicole de 4 000 ha, dénommé « Riz des rives du N'Zo » (RIZZO) dans l'Est de la Côte d'Ivoire, à proximité de Guiglo. En adoptant une dénomination aisément identifiable, les investisseurs privés brouillent les cartes et bénéficient de la réputation d'une province, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'agriculture et de riziculture où l'expérience et le savoir-faire asiatique ne sont plus à démontrer. La coopération n'est pas en reste. En 2007, au village d'Andé (environ 100 km au Nord d'Abidjan), trois experts piscicoles originaires de la province de l'Anhui furent envoyés durant une année dans le cadre du renforcement de la coopération piscicole bilatérale[149]. Fréquemment, les provinces chinoises, mandatées par le gouvernement et l'un de ses ministères techniques, se spécialisent dans un secteur/pays. En effet, les médecins présents à la Mission médicale de Markala, au Mali, sont tous originaires de Shanghai, comme ceux exerçant au Maroc.

La majorité des jumelages effectués entre les villes, les départements et les régions, côté Afrique de l'Ouest, et les villes, les municipalités autonomes et les provinces chinoises a été réalisée dans les années 1990. C'est particulièrement le cas pour la « province » chinoise qu'est Taïwan : quatre des six jumelages répertoriés se sont concrétisés en 1997 et 1998. Ces « coopérations intermunicipalités » interviennent alors dans un contexte particulier. Au Sénégal, État africain ayant reconnu Taïwan entre 1996 et 2005, au Liberia (1997-2003) et au Bénin (1966-1972), ces accords prolongent et renforcent les reconnaissances étatiques bilatérales établies dans l'année ou un an auparavant (Carte XI). Les années 1990 sont effectivement une des deux périodes durant lesquelles la Chine populaire et la République de Chine s'affrontèrent sur le continent, à travers la recherche de partenaires diplomatiques (Troisième partie, B.). Une seconde (et dernière ?) guerre diplomatico-politico-économique dans laquelle la RPC sortira vainqueur, à l'image de la première (années 1960 et 1970) qui vit l'accession au Conseil de sécurité onusien de Beijing, écartant par la même occasion Taipeh. Dès lors, ces jumelages apparaissent étranges et anachroniques, le Sénégal, le Bénin et le Liberia ayant, depuis, reconnu la Chine continentale. Cette dernière ne doit certainement pas procéder à un *lobbying* très intense, perpétuant le paradoxe selon lequel Taïwan est autant une partie intégrante du territoire chinois qu'une entité étrangère sur laquelle est orientée la majorité des missiles et des bases militaires.

[149] ACHI, Patrick, *La Chine fait don de matériaux piscicoles à la Côte d'Ivoire*, *patrick-achi.over-blog.org*, 16 novembre 2008, http://patrick-achi.over-blog.org/article-24802763.html

Carte XI : Les jumelages entre la Chine et les États ouest-africains

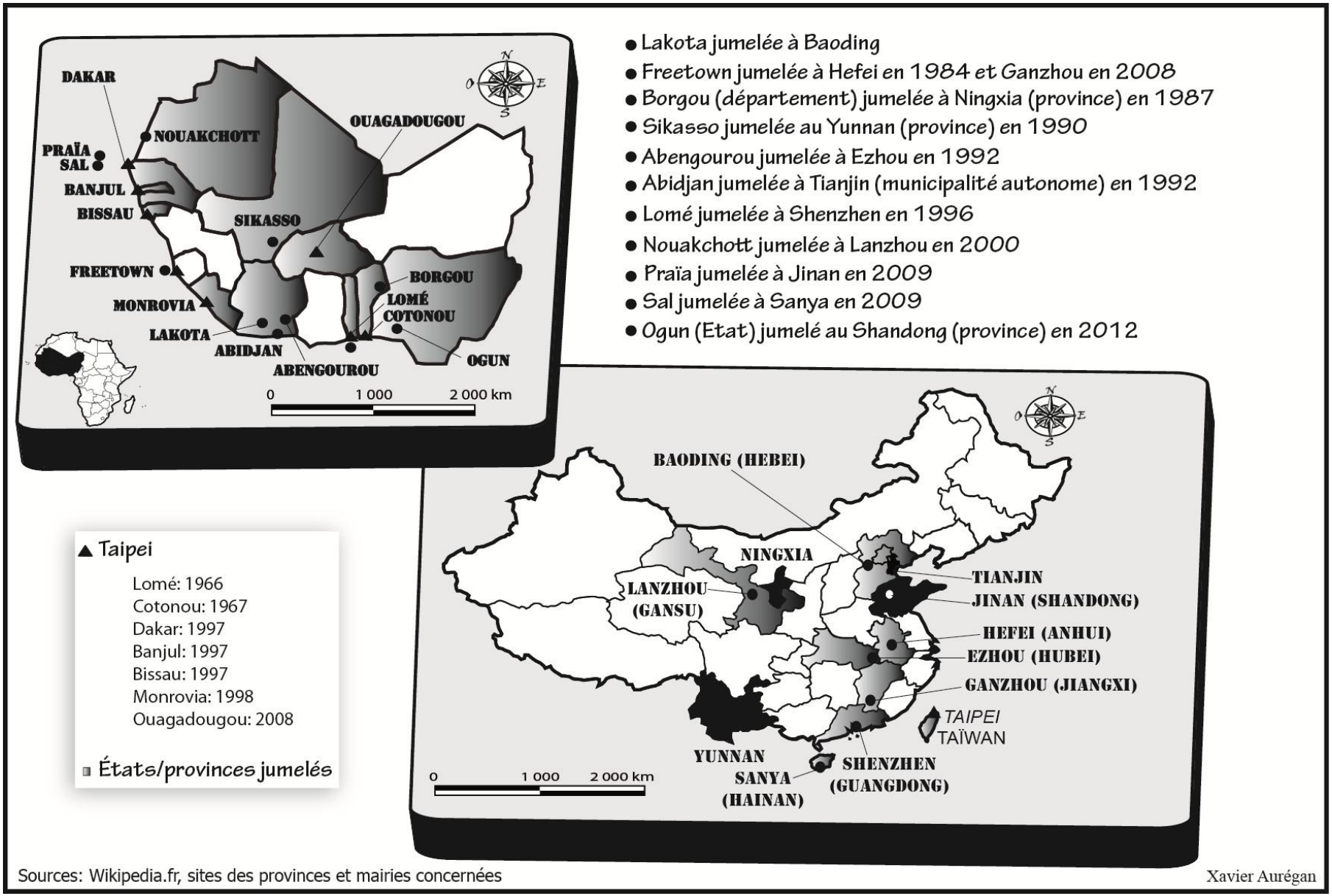

L'Afrique de l'Ouest, avec douze jumelages (plus sept avec Taipeh), représente à peine 10 % de l'ensemble des coopérations décentralisées sino-africaines. L'Afrique du Sud se place, en quelque sorte, hors catégorie : 27 jumelages seraient effectifs, selon la liste non exhaustive présentée par l'Association d'amitié des peuples sino-africains[150]. Le rôle de ces jumelages est difficile à déterminer. La coopération Sikasso-Yunnan n'a pas réellement d'impact (étude de terrain en 2008). La relation entretenue entre Lakota et Baoding a, en revanche, permis l'envoi d'étudiants au Hebei, une coopération agricole ou encore la réhabilitation de l'axe Sassandra-Oumé. À Abengourou, Ezhou ne semble pas être autrement présent que sur la liste des communes jumelées. Quant à Dakar et Taipeh, aucune coopération ne fut observée lors de l'étude de terrain en 2007, soit, deux années après le retour de Beijing au Sénégal.

En France, nous connaissons les avantages des coopérations intercités, des associations de deux villes. Quelle est, alors, la nature de la relation Tianjin-Abidjan ? Dans un premier temps, cette association semble inexistante, le site Internet du district abidjanais ne mentionnant jamais la municipalité autonome chinoise. Il convient d'effectuer cette recherche en langue chinoise, précisément sur le site officiel gouvernemental chinois[151]. Le mot-clé « Abidjan » renvoie à plusieurs articles et on y apprend notamment l'histoire de ce jumelage, ponctué de plusieurs visites officielles. Une association homologuée le 26 septembre 1992, à la veille de celle entre Tianjin et Oulan-Bator, qui, selon le site chinois, est l'aboutissement d'étroites relations depuis 1985. Hormis plusieurs visites et la participation d'Abidjan aux festivals d'arts et aux rencontres culturelles organisées par la municipalité chinoise, les rapports semblent essentiellement économiques, avec « sept entreprises et institutions » présentes en Côte d'Ivoire. Il est ainsi possible de citer l'entreprise nommée *Tian Jin Century East International*, créée en 2007, et ayant pour activité la vente de produits diététiques, ou le groupe *Tianjin Machinery Import & Export Corporation* (TMEC) chargé de la construction de la centrale de Vridi.

Les délégations d'hommes d'affaires chinois semblent d'ailleurs être à l'origine de ce jumelage, comme l'atteste un article – le plus complet – du site officiel[152]. L'accord entre le *China Tianjin International Economic And Technical Cooperation Group Corporation* (CTIETCC) et le Club des hommes d'affaires du Centre de commerce international d'Abidjan, en décembre 1988 (Annexe XII), aurait notamment contribué à créer le centre d'acuponcture chinois situé aux Deux-Plateaux (Carte VIII). Abidjan est donc l'une des 23 villes jumelées à Tianjin et le manque d'informations relatives aux associations sino-ivoiriennes, avec Abengourou et Lakota, ne doit aucunement minimiser l'attractivité du territoire ivoirien pour ces formes de coopérations décentralisées.

L'intérêt ne résidant pas exactement dans ces dernières, leur simple existence pique en revanche la curiosité. Ces jumelages, davantage situés dans les États francophones, font ressortir plusieurs États : la Côte d'Ivoire et le Bénin (francophones), le Cap-Vert (lusophone) et la Sierra Leone (anglophone). Freetown est jumelée avec deux entités chinoises à l'image du Cap-Vert et du Bénin. La Côte d'Ivoire, elle et à travers Lakota, Abengourou et Abidjan, a développé ses échanges culturels en 1992 pour les deux dernières villes nommées. C'est l'année de l'accord de coopération entre les universités de Cocody et Nanjing et surtout, de la visite du président chinois, Yang Shangkun à Abidjan en juillet. Doit-on y voir les dernières gesticulations diplomatiques et politiques d'Houphouët-Boigny, dix-huit mois avant son décès, ou celles de son Premier ministre, Alassane Ouattara ? Une volonté globale de densifier les relations sino-ivoiriennes, dans le contexte de la visite chinoise ou celle d'Ernest N' Koumo Mobio, maire central depuis 1985 ? Intégrer les enjeux relatifs aux jumelages

[150] *Sister Cities*, CAPFA, 2 juin 2010, http://www.capfa.org.cn/en/city_js.asp?id=354&fatherid=297
[151] *Tianjin Municipal People's Government*: http://www.tj.gov.cn/
[152] http://www.tj.gov.cn/zjtj/yhcs/yhcs/200708/t20070830_2858.htm

impliquerait d'obtenir les échanges économiques des provinces chinoises avec les États africains. Or, lorsqu'ils sont disponibles, les flux ne concernent que deux à trois États (Égypte notamment) et divergent fortement par de nombreux facteurs (années de publications, monnaie, gratuité ou non). De plus, leur accessibilité est faible, et cette dernière est, dans la plupart des cas, en langue chinoise. Ces sites Internet étant gérés par les provinces (exemple du Jiangsu *Foreign Affairs Office*), leurs architectures sont différentes d'une province à l'autre et n'offrent aucune visibilité générale. Les recherches entreprises sur le site Internet du ministère du Commerce n'ont pas apporté de résultats tangibles. Comme en Afrique subsaharienne, l'accès aux données et aux statistiques se révèle laborieux et ne permet pas de comparaisons pourtant utiles, voire indispensables.

Engageant progressivement leurs propres ressources financières et humaines, les provinces chinoises – appuyées par la stratégie de « *Going out*[153] » – contribuent à l'approfondissement et à la densification des relations sino-africaines. Elles participent également à l'expansion économique et à l'influence chinoise, prise dans sa globalité. Acteurs et prestataires de l'aide et de l'investissement en Afrique, les provinces développent à leur niveau les échanges culturels caractérisés par ces jumelages. Moins contrôlées et contrôlables que leurs pendantes nationales, les entreprises publiques de niveau provincial (ETL) produisent parfois des effets indésirables et contraires aux volontés étatiques : elles seront graduellement exposées et provoqueront obligatoirement certains conflits *in situ*. Leur autonomie, relative, participe à la création de représentations desservant le gouvernement chinois. Ces dernières sont liées aux conditions de travail, aux pratiques commerciales, à la qualité des ouvrages, à l'éthique, à la sécurité, à l'environnement, etc. Les employés de ces entreprises sont, dans une certaine mesure, moins « malléables » et ont d'ores et déjà provoqué des grèves et des manifestations sur le continent. Certains mouvements sociaux ont provoqué la mort de salariés chinois, en Guinée Équatoriale par exemple[154]. Manifestement, dans ce cas, la position de l'Ambassade chinoise, à Malabo, fut ambigüe : la représentation diplomatique était effectivement redevable devant les États chinois et équato-guinéen, les travailleurs, les responsables de la société incriminée et l'opinion nationale et internationale…

L'évocation du rôle joué dans la coopération sino-africaine par les différentes entités administratives et spécifiquement par les provinces, doit désormais être réévaluée dans les schèmes généraux de l'« aide » chinoise apportée au continent africain. Singulière, unique et dans un sens typiquement chinoise, cette coopération se veut essentiellement verticale. La multitude d'acteurs présents ou participant au phénomène global qu'est la relation Chine-Afrique a partiellement permis cette « déconstruction » des « présences » chinoises en Côte d'Ivoire. Une déconstruction qui a, ici, l'avantage de poser les bases de la coopération entre les deux parties, entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Agrégés, les migrants, les chercheurs et les organismes de recherche, les provinces et les institutions financières chinoises possédant un rôle significatif dans l'aide, récusent l'omnipotence et le monopole étatique. Les relations sino-africaines et sino-ivoiriennes ne sont donc pas limitées aux seuls rapports bilatéraux, gouvernementaux. Les États – chinois comme africains – ne sont pas les uniques acteurs à construire la relation, malgré les marges de manœuvre dont ils disposent, particulièrement en Chine. Ces marges sont l'objet du Chapitre IV qui intègre les mécanismes de cette « aide » ; aide qu'il convient, avant tout, de placer à l'échelle ivoirienne.

---

[153] Ou « *Going global* », stratégie impulsée par le gouvernement chinois et Jiang Zemin en 1999 afin d'inciter les entreprises chinoises à « sortir » à l'étranger, soit, inciter ces dernières à investir à l'international. Cette politique a pour objectif la sécurisation de l'accès aux matières premières, la promotion de l'exportation de biens, de services et des grandes entreprises publiques chinoises.
Stratégie de Going Out : mieux la mettre en œuvre, Government of China, 15 mars 2006, http://www.gov.cn/node_11140/2006-03/15/content_227686.htm

[154] *Two Chinese strikers die in Equatorial Guinea Clash*, China Daily, 31 mars 2008, http://www.chinadaily.com.cn/china/2008-03/31/content_6576567.htm

DEUXIÈME PARTIE : La Chine dans le jeu territorial et de la coopération de la Côte d'Ivoire

Bien qu'il présente inévitablement des informations lacunaires, ce troisième chapitre, intrinsèquement exploratoire et présentant, point par point, des informations et des données exclusives, doit, par son objet même, être considéré comme le résultat d'analyses et de recherches entreprises dans un souci d'exhaustivité. L'éventuel effet « catalogue », relatif à l'architecture retenue, ne doit occulter la volonté première, celle d'intégrer les multiples investigations qualitatives afin de déstructurer cette coopération polymorphe. Il ne doit, par ailleurs, par éclipser la volonté de mettre en perspective ces secteurs d'intervention, d'investissements et de coopération chinois eu égard aux stratégies et aux politiques de développement menées par l'État ivoirien, notamment sous Houphouët-Boigny. Ces dernières, bien qu'elles ne puissent être directement analysées, doivent tout de même être rappelées – voire évacuées – ici.

Nommer les diverses sous-parties de cette coopération bilatérale « sino-ivoiriennes » peut par ailleurs prêter à confusion. La Côte d'Ivoire a effectivement fréquenté « deux Chines », celle du *Kuomintang* taïwanais, et celle du PCC continental. Ce développement ne pouvait manifestement pas escamoter ces décennies de la vie politique et diplomatique ivoirienne. À ce stade, une précision s'impose : les termes et leur articulation sont révélateurs de certaines représentations. Ainsi, et si les frontières de la « Chine-Afrique » sont abordées ultérieurement (Troisième partie), apposer « sino » ou « Chine », avant « ivoiriennes » ou « Côte d'Ivoire » peut témoigner d'un certain parti pris, d'une volonté d'accroître le rôle et la puissance du premier nommé, telles la « Françafrique » ou plus certainement, les relations afférentes et l'État « franco-africain » (Dozon, 2012).

D'ailleurs, à Abidjan, nombreux sont les diplomates à nommer « ivoiro-chinoises », les relations bilatérales. L'appellation « sino-ivoiriennes » sera ici préférée, l'analyse portant sur l'implantation et les enjeux des projets de coopération chinois en Côte d'Ivoire – et non l'inverse. Soumettre des éléments de réponse et d'analyse liés aux enjeux que soulève cette coopération, et proposer ces développements quantitatifs et qualitatifs, supposent, en amont, de décrire les secteurs d'intervention de la Chine populaire en Côte d'Ivoire, des experts agricoles aux ingénieurs : ces acteurs et ces témoins de la densification et de la diversification des domaines de la coopération chinoise en Côte d'Ivoire.

Ce chapitre, obligatoirement descriptif, est suivi d'une analyse plus approfondie ayant trait aux enjeux territoriaux subordonnés à cette coopération bilatérale (Chapitre IV). Cette dernière sera replacée, dans la troisième partie, dans le contexte et à l'échelle régionale, soit africaine. Elle est généralement dénommée « Chine-Afrique », expression simplifiant les relations plurielles et hétérogènes entre les États africains et Pékin. Alors que nous délaissons certains aspects peu tangibles (réseaux d'influence et politique, soit « Chinafrique »), il convient bien, pour analyser la coopération chinoise à l'échelle la plus représentative et la plus « fine », de commencer par le prisme, le territoire ivoirien.

Carte XII : La coopération sino-ivoirienne depuis 1983 (ancien découpage administratif)

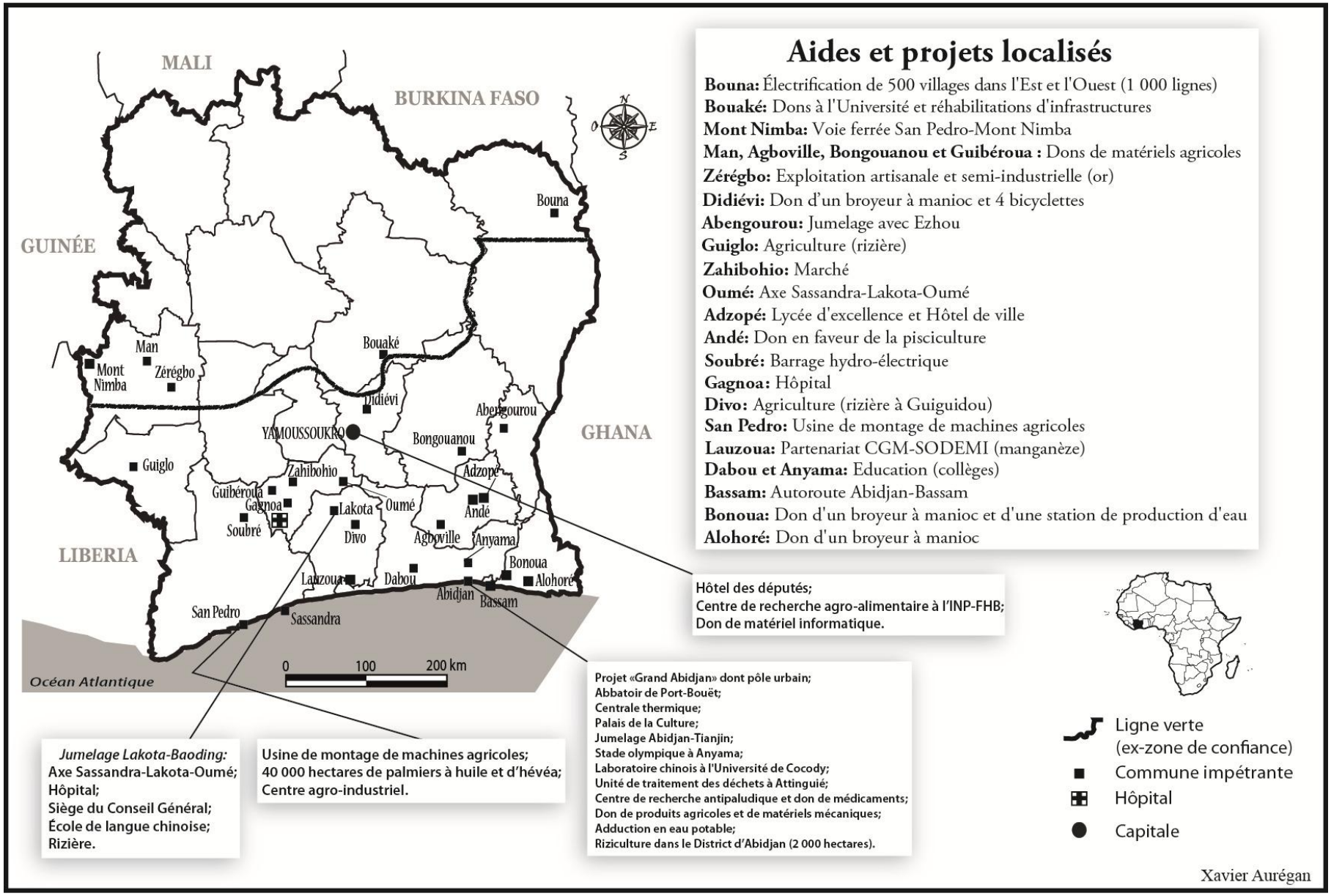

Carte XIII : La coopération sino-ivoirienne depuis 1983 (nouveau découpage administratif)

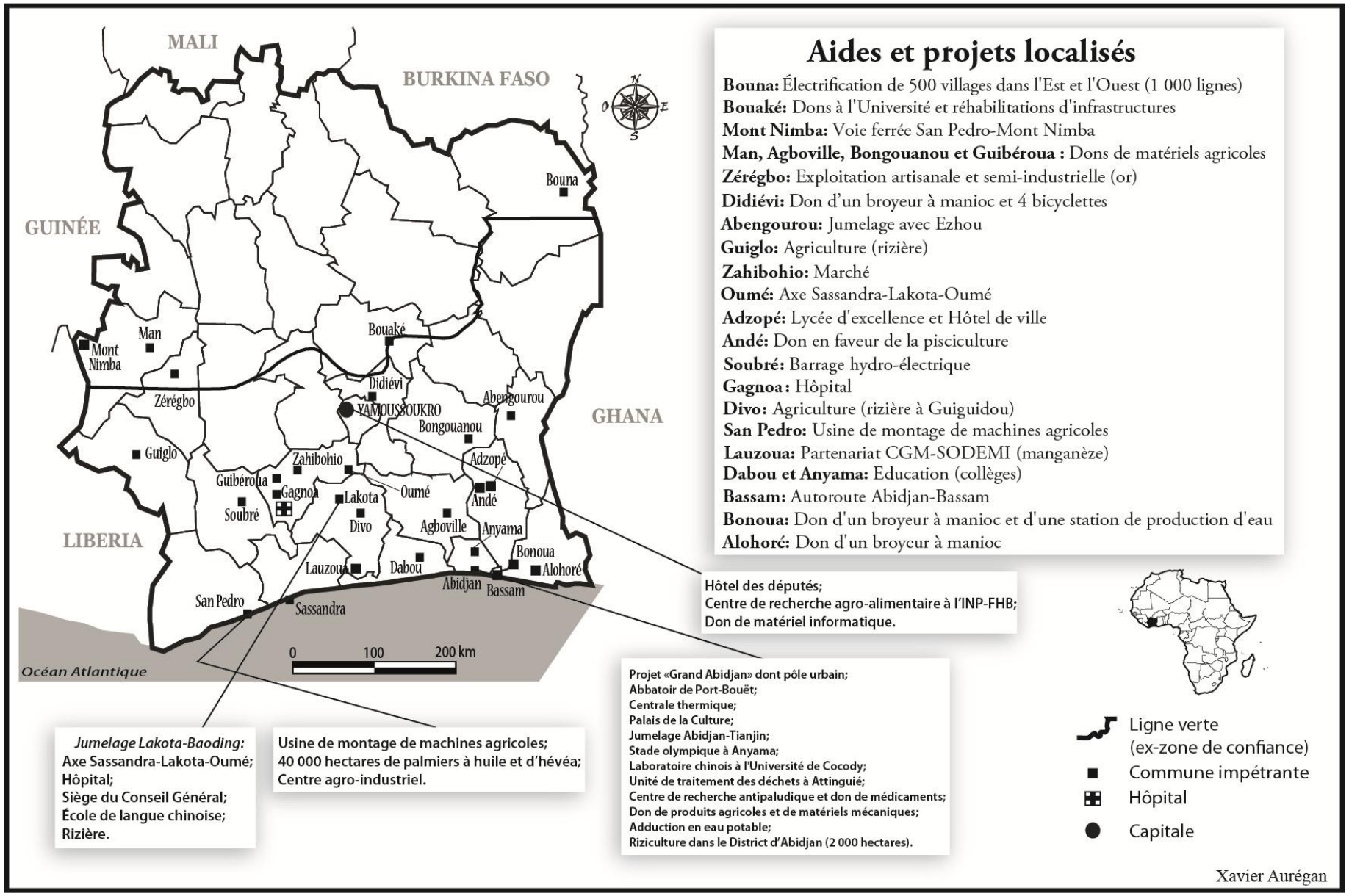

III. Évolution et analyse de la coopération sino-ivoirienne

Le terme polysémique « coopération » est volontairement employé dans ce chapitre en raison de son caractère non restrictif. Effectivement, la « coopération » entre les États africains et la Chine ne se limite aucunement à la seule APD, mais englobe un certain nombre de facteurs, d'éléments, dont les investissements en premier lieu. Puisque la Chine n'est pas tenue de respecter les accords, les normes ou les engagements non contraignants – ou coutumes en droit international – imposés par l'Union européenne ou l'Amérique du Nord en matière de « développement » et d'aide afférente, l'acteur étatique asiatique entend profiter de sa position de « *free rider* » (Chaponnière, 2008 : 20). Ceci étant dit et malgré la spécificité chinoise, cette coopération globale sino-africaine (et plus exclusive sino-ivoirienne) emprunte tout de même un certain nombre d'attributs à l'« aide occidentale ». À travers ce cas ivoirien, qui représente incontestablement l'évolution et les différentes étapes de la coopération chinoise en Afrique de l'Ouest, il sera également nécessaire d'évaluer l'éventuelle complémentarité des aides bilatérales et multilatérales, en rappelant dès à présent que les enjeux, de la Chine populaire en Côte d'Ivoire, ne sont pas limités à cette seule APD. Une coopération polymorphe donc, où s'imbriquent dans le temps et dans l'espace retenus, plusieurs moyens, plusieurs acteurs et plusieurs stratégies plus ou moins assumées, plus ou moins efficientes.

A. Des techniciens agricoles aux ingénieurs : progression et diversification d'une coopération de plus en plus visible

Officialisées le mercredi 2 mars 1983 (Annexe X), les relations sino-ivoiriennes s'appuient sur de multiples accords-cadres (Annexes XII et XIII), dont certains seront modifiés au cours de la décennie 1990 et 2000, et sur le « Communiqué conjoint concernant l'établissement des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et la République de Côte d'Ivoire », présenté en Annexe XI.

Plus que ces accords et ces contacts officiels, ce sont les réalisations, les édifications et les projets chinois sur le territoire ivoirien qui révèlent l'étendue et la nature des relations bilatérales. Les cartes précédentes (XII et XIII) tentent de représenter spatialement ces projets ; l'Annexe XIII en offre une chronologie.

Dans la majorité des cas, à savoir des relations entre la RPC et les États ouest-africains, c'est dans le domaine de l'agriculture que la Chine a posé les jalons de ses coopérations. De fait, ce dernier est bien la porte d'entrée historique de la Chine en Afrique[155].

[155] La Défense et notamment le soutien militaro-politique aux États africains et aux mouvements de libération nationale, luttant pour l'indépendance, peut être considérée comme l'un des premiers « domaines » d'intervention sur le continent (MPLA, UNITA, FRELIMO, PAIGC, UPC…). Mais cette composante ne concerne pas la Côte d'Ivoire, du moins pas directement.

Au Sénégal par exemple, le prêt accordé par la Chine en 1973[156], permit le développement rural, dont la riziculture et divers aménagements agricoles (sylviculture). Plus au Nord, en Mauritanie, les premiers experts agricoles sont arrivés en 1968 ; au Mali, le Traité d'Amitié signé en janvier 1964 par Modibo Keïta et Zhou Enlaï accorde une place non négligeable au développement agricole. En Côte d'Ivoire, le projet rizicole de Guiguidou de la décennie 1990 – joyau de la coopération agricole – a posé les bases d'une collaboration exclusivement orientée vers la riziculture, ce qui n'est aucunement dû au hasard. Une spécialisation également visible plus au Nord (au Burkina Faso, au Mali) ou à l'Ouest (Sénégal et Mauritanie notamment), mais qui contraste avec les capacités du territoire ivoirien et son « économie agro-exportatrice » (Hugon, 2009 : 158).

i. L'agriculture, porte d'entrée de la Chine en Côte d'Ivoire : étude de cas à Guiguidou

Le deuxième accord de coopération signé entre la RPC et la Côte d'Ivoire, le 14 décembre 1984, porte sur le développement agricole (Annexe XII et XIII). Signée à Abidjan, la convention intègre deux volets dont un ne sera jamais réalisé, le projet « *Qingke* » : une usine de chocolaterie ivoiro-chinoise qui aurait fait l'objet d'un détournement de la part d'un partenaire technique français[157]. Le premier, quant à lui, a effectivement été réalisé : il s'agit du projet d'aménagement hydro-agricole et rizicole de Guiguidou[158].

Situé à une quarantaine de kilomètres au Sud-Est de Divo (Sud de la Côte d'Ivoire, région de Lôh-Djiboua ou ancien Sud-Bandama), l'aménagement relève de la plaine alluviale de la rivière Gô (96 km) avec un bassin versant d'environ 1 150 km². Ce dernier s'étend sur environ 10 km de longueur pour 500 à 600 mètres de largeur (Carte XIV et Annexe VIII). Trois villages sont directement concernés par le projet : Guiguidou, Kétasso et Chiépo. À ces villages sont par ailleurs rattachés environ 370 campements. En 1998, la population de la zone d'aménagement était estimée à 12 500 habitants, composée à 27 % d'allogènes ivoiriens, à 61 % d'étrangers et à 12 % d'autochtones, Maliens et Burkinabè se partageant pour moitié la catégorie « étrangers ».

Les travaux ont démarré le 22 septembre 1994 (Encadré IV) et ont pris fin le 1er août 1999, la cérémonie de remise officielle ayant eu lieu le 14 février 2000. La partie chinoise a aménagé 442 hectares en collaboration avec les « gestionnaires commis à l'exécution » ivoiriens. Parmi eux, la Direction de la planification, des programmes et de la décentralisation assurant la maîtrise d'ouvrage, le BNETD, chargé du contrôle technique, financier et de la coordination entre les différents intervenants, et l'ANADER[159] encadrant et formant les bénéficiaires. L'entreprise chinoise *Complant* (Compagnie d'importation et d'exportation des équipements complets de Chine) fut commissionnée pour la conception, l'étude technique, l'aménagement, l'assistance technique et la construction de la piste desservant le périmètre. L'historique suivant (Encadré IV) corrobore les différentes étapes décrites précédemment et généralisables à l'APD chinoise en Afrique.

[156] Prêt de 50 millions de dollars, remboursable sur 25 années (Aurégan, 2011/1).

[157] Côte d'Ivoire : des crimes économiques oubliés, *Regards Croisés : Le blog de Fernand Dindé*, 20 décembre 2012, http://regardscroises.ivoire-blog.com/tag/scandale+financier+de+la+logemad

[158] Les informations, données et documents annexés proviennent de multiples entretiens effectués auprès du PNR (Programme national riz) renommé ONDR (Office national du développement du riz), de l'ANADER (cf. note suivante) et de deux rapports du BNETD :
Projet d'aménagement hydro-agricole de Guiguidou, rapport de fin de chantier, BNETD, août 2000, 18 p.
Rapport intermédiaire de Guiguidou, BNETD, 1998, nombre de pages inconnu.

[159] Bureau national d'études techniques et de développement et Agence nationale d'appui au développement rural.

Outre l'aménagement du périmètre de 442 hectares, la réhabilitation de la piste d'accès (21 km), la réalisation d'infrastructures (logement des experts chinois, atelier de décorticage, aires de séchage et magasins de stockage), l'électrification des villages de Guiguidou et d'Ahouati (propriétaires terriens) et la construction de deux barrages-écluses ont été réalisés. L'indemnisation de plus de 150 agriculteurs et d'autres travaux nécessaires à la viabilisation du site ont finalement porté le coût global à 10,298 milliards de FCFA (environ 15 millions €), supporté aux deux tiers par la Chine. Ce financement fut l'objet de plusieurs prêts et dons répartis comme suit :

- Prêt initial du 3 juin 1986 : 50 millions de yuan (3,259 milliards FCFA) ;
- Prêt complémentaire du 5 juin 1998 : 20 millions de yuan (1,304 milliard FCFA) ;
- Dons du 5 juin 1998 : 35 millions de yuan (2,281 milliards de FCFA) ;
- « Prise en charge par la Chine » : 5,15 millions de yuan (336 millions FCFA).

Au total, la société chinoise *Complant* a réalisé un chiffre d'affaires de 7,180 milliards de FCFA (près de 11 millions €), soit, environ 70 % du budget total. La partie ivoirienne a assuré le financement des taxes liées à la construction de l'aménagement ainsi que les coûts de fonctionnement. La société SIDELAF[160], représentant la partie privée ivoirienne, a obtenu 1,418 milliard de FCFA (2,1 millions €, 13,7 % du total).

Encadré IV : Historique du projet rizicole de Guiguidou

14 décembre 1984 : Signature du Protocole d'accord

3 juin 1986 : Signature de l'accord de prêt (sans intérêts) d'un montant de 50 millions de yuan Renminbi.

Juin 1989 : Élaboration par la partie chinoise du premier dossier de conception.

Octobre 1989 : Transmission d'une note de synthèse des observations par la partie ivoirienne.

Novembre 1989 : Mission technique chinoise.

12 février 1990 : La partie chinoise fournit un avant-projet détaillé.

19 mars 1990 au 14 octobre 1992 : Multiples échanges modifiant les études réalisées par la partie chinoise. Arrivée d'une nouvelle mission chinoise devant finaliser le projet.

23 octobre 1992 : Signature du contrat-cadre entre les deux parties.

5 novembre au 15 décembre 1992 : Suspension et reprise des négociations inhérentes à l'évaluation du coût du projet.

4 mars 1993 : Signature du marché de conception et d'exécution.

25 août 1993 : Une délégation chinoise prépare l'installation de l'entreprise chinoise.

8 septembre 1994 : Émission de l'ordre de service pour le démarrage des travaux.

22 septembre 1994 : Démarrage effectif du projet.

[160] Société ivoirienne d'électrification appartenant au Groupe ETDE (Entreprise de transport et de distribution d'électricité), lui-même filiale à 100 % du Groupe français Bouygues (http://www.etde.fr/histoire). Un projet dans lequel *Shell* et *ELF* ont également participé.

Carte XIV : Plan de localisation du projet rizicole sino-ivoirien de Guiguidou

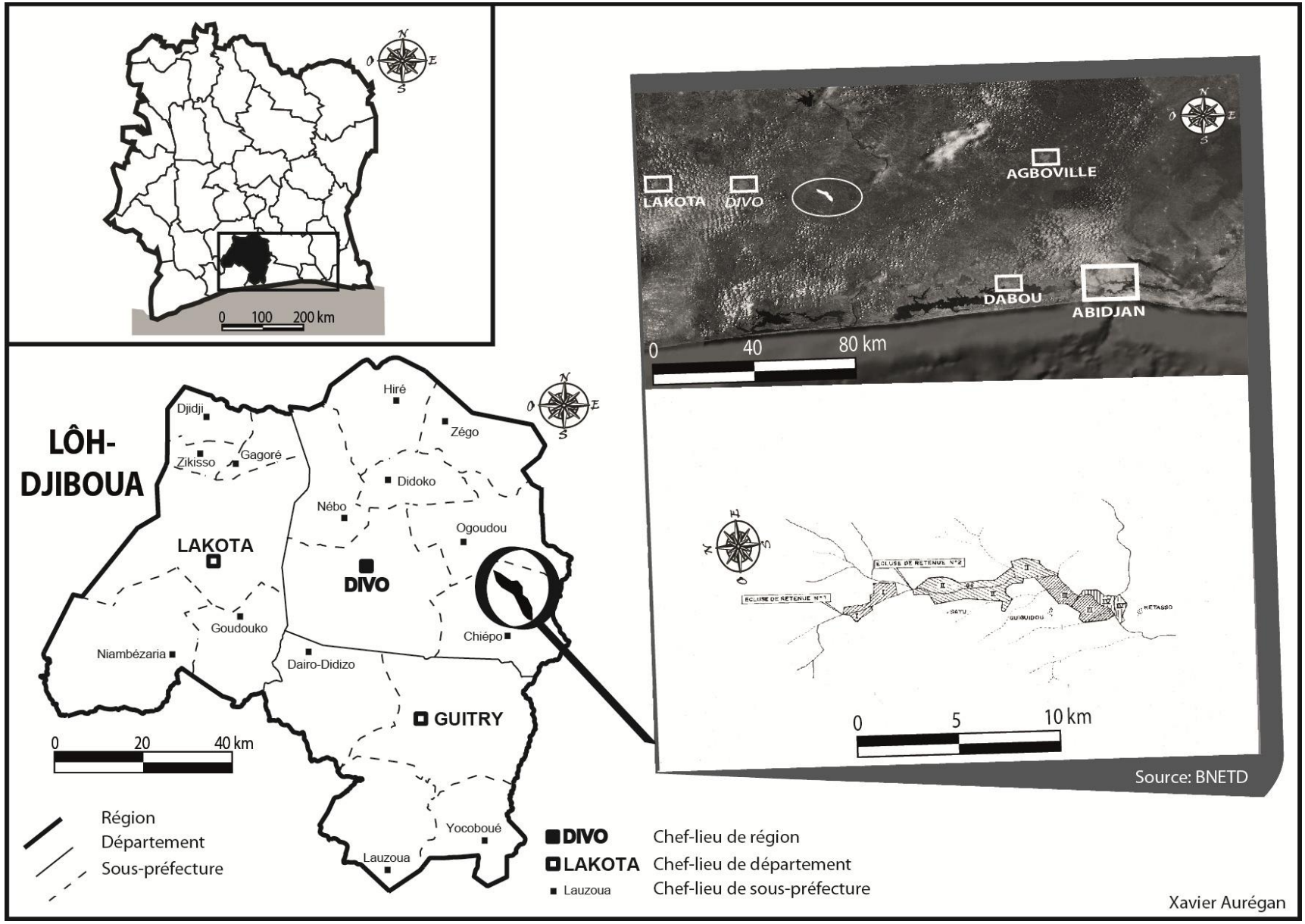

Globalement réussi, en voie de transformation en Centre de formation agricole chinois en 2013, ce projet rencontra de nombreuses difficultés lors de sa réalisation et mit dix années à véritablement débuter. Initialement prévu pour trois années, ce projet dura environ six ans. Parmi les « difficultés rencontrées » relevées sur le rapport final du chantier du projet de coopération, le « nombre insuffisant d'interprètes chinois », la « méconnaissance du terrain et des conditions de travail en Côte d'Ivoire », « l'insuffisance de matériels de terrassements » mis à disposition par la société chinoise, « l'insuffisance de personnel qualifié au sein de l'équipe chinoise », la « mauvaise organisation du chantier » ou encore la « réticence des experts chinois à suivre les conseils et recommandations ».

Les approximations et les erreurs réalisées en amont par les missions techniques chinoises ont retardé le début du programme et augmenté son coût. Le rapport pointe la mauvaise échelle du document technique chinois, conduisant à une « sous-estimation des quantités de travaux ». Sa réévaluation a doublé le montant alloué au terrassement du site. Un second fichier relève les nombreuses erreurs topographiques effectuées par la Chine. Bandama est ainsi noté « Pendama », Gagnoa est sinisé et est écrit « Quagna », une vanne est notée « écluse », ce qui peut effectivement porter à confusion…

Inquiétant est le manque de rigueur chinoise dans l'étude principale : la Chine, souhaitant certainement économiser, s'est servie des données hydrologiques de Danané (Ouest de la Côte d'Ivoire, à proximité de Man) pour l'aire de Guiguidou, singulière de par le régime pluviométrique, le relief, la végétation ou le bassin versant. Les experts ivoiriens estiment donc que l'étude « pédologique fut menée très sommairement ». Des désaccords portant sur les devis ou sur la conception des ouvrages sont également détaillés. Finalement, plusieurs conflits socio-économiques ont accompagné la réalisation de l'un « des plus beaux et grands aménagements hydro-agricoles de Côte d'Ivoire ».

Enfin, et selon Silué Tayourou, directeur du PNR (ou ONDR) jusqu'en 2011, le bilan est en partie insatisfaisant : les seuils n'ont pas été atteints (de trois à quatre Tonnes par hectare contre sept à huit dans la région de Yamoussoukro) et ce résultat est, notamment, la conséquence de carences imputables au gouvernement ivoirien. Il pointait ainsi le manque d'infrastructures et de politiques d'intrants.

Ayant pour objectif de « professionnaliser le monde agricole »[161], le programme Guiguidou est dorénavant encadré par quatre agronomes chinois – effectuant des roulements aléatoires de cinq années. Ils disposent, pour leur consommation personnelle et afin de tester de nouvelles variétés, de 30 hectares au sein du périmètre. Parmi eux, Liu Lanjin, qui, en juillet 2011, se prêta au jeu d'un photoreportage du média *Chine Informations*[162]. Cette coopération doit par ailleurs permettre de transformer la céréale (usinage) et de former les agriculteurs à la culture de ce produit relativement peu cultivé – et pourtant si consommé – en Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, seul un tiers de la consommation est produit sur le territoire ivoirien.

Particulièrement pertinent et représentatif de la coopération chinoise en Afrique et *a fortiori* en Côte d'Ivoire, le projet Guiguidou n'est, dans le domaine agricole, ni le seul ni le plus vaste ou onéreux. Il pourrait par exemple être comparé aux aménagements hydro-agricoles et rizicoles de M' Pourié en Mauritanie – près de Rosso – et de son équivalent, sur l'autre rive du fleuve Sénégal, à Podor. Il est surtout représentatif d'une époque, celle où les prêts concessionnels n'avaient pas encore fait leur entrée dans le « paquet » d'aides

[161] Selon Frédéric Yaha, coordinateur technique régional de la région Sud de l'ANADER.

[162] XING, Yaofeng, *Photos : Coopération agricole entre la Chine et la Côte d'Ivoire*, chine-informations.com, 8 juillet 2011, http://www.chine-informations.com/actualite/photos-cooperation-agricole-entre-la-chine-et-la-cote-ivoire_32043.html

chinoises. Désormais, les médecins et les agronomes ont en partie été évincés par les architectes, les maîtres d'œuvre, les ingénieurs et autres techniciens. Guiguidou exprime, enfin, le relatif mais néanmoins réel décalage culturel et le laxisme dont font preuve les acteurs publics chinois. Les désaccords, les fautes professionnelles et les incompréhensions liés au projet Guiguidou ont été relevés dans d'autres États, d'autres projets et d'autres contextes (Burkina Faso, Mali, Sénégal…). La Chine apprend à connaître l'Afrique, non sans difficultés. Deux *chéng yǔ* résument donc efficacement cette situation :

对牛弹琴 (*Duì niú tán qín*)
(Parler à un mur)

高歌猛进(*Gāo gē měng jìn*)
(Avancer avec une grande volonté)

Effectivement, si de part et d'autre la communication et l'apprentissage sont parfois conflictuels, la Chine n'est pas avare dans l'énergie déployée sur le continent africain…

Pour la période 1983-2013[163], les recherches effectuées, que l'on peut estimer proches de la réalité, évaluent le nombre d'investissements, de dons et de prêts chinois à 174 – 112 projets sino-ivoiriens étant certifiés économiquement. Le coût total, pour la partie chinoise, s'élève à plus de 11,9 milliards € dont la majorité représente les accords des six dernières années (2008-2013). C'est donc leur histoire et les enjeux qu'ils représentent qu'il convient d'aborder, toujours à travers ce domaine agricole dans un premier temps.

La coopération agricole sino-ivoirienne : un secteur prioritaire bénéficiant de l'expertise chinoise

Hormis les fonctionnaires exerçant à l'Ambassade, ce furent effectivement les experts agricoles – chargés des études de faisabilité – qui découvrirent les potentialités du climat ivoirien et de son sol. Ce climat équatorial, dans la partie Sud du pays, permet la culture des nombreux produits d'exportation que sont le cacao, l'anarcade, le café, la banane… mais également du riz : 65 kilogrammes de cette céréale sont consommés par habitant et par an. Le projet rizicole de Guiguidou n'est toutefois pas l'unique programme bilatéral.

D'autres projets, intégrés dans la politique agricole ivoirienne ayant pour objectif principal, en matière de riziculture, de « bénéficier de l'expertise chinoise »[164], sont en cours de réalisation. Ainsi, le jumelage entre Lakota (Sud-Bandama, à l'Ouest de Divo) et Baoding (Hebei), où, selon la presse[165] et depuis 2003, des parcelles sont mises en valeur (un millier d'hectares de riz et de maïs notamment).

La stratégie nationale du développement de la riziculture 2012/2020 a par ailleurs autorisé le lancement de deux programmes, dont un bilatéral : la création d'un centre de formation à la riziculture, en faveur des étudiants agronomes et des producteurs

[163] Les recherches ont été arrêtées au 1er juillet 2013.
[164] Selon Silué Tayourou.
[165] DALLET, Christian, « Côte d'Ivoire: Lakota : la Chine va bitumer les axes routiers Sassandra-Lakota-Oumé », *Allafrica.com*, 5 mai 2003, http://fr.allafrica.com/stories/200305050813.html; DALLET, Christian, « Côte d'Ivoire: Lakota : des opérateurs économiques chinois en prospection dans la commune », *Allafrica.com*, 22 mai 2003, http://fr.allafrica.com/stories/200305220274.html

yamoussoukrois. Cette stratégie a également pour ambition d'inciter des partenaires privés saoudiens, japonais et chinois à investir dans cette culture.

Un investissement public-privé ayant évolué en prêt concessionnel, nommé RIZZO (Riz des rives du N'Zo), a été réalisé par une société chinoise dénommée *Sichuan Huansen*[166] ou *Hua Seng*[167]. Il est situé à proximité de Guiglo, dans la nouvelle région administrative Cavally, à l'extrême Ouest du territoire ivoirien. Ce projet – périmètre rizicole de 4 000 ha – fut toutefois encadré par plusieurs organismes publics (BNETD, PNR), qui certifièrent, à la demande du ministère de l'Agriculture ivoirien et des investisseurs asiatiques, la faisabilité de cette démarche cofinancée par une entreprise ivoirienne sobrement nommée *Chinafric*. Supervisé par Laurent Gbagbo lui-même, et annoncé à la suite du FOCAC de 2006, l'investissement est estimé à 30 millions de dollars (22 202 280 €) et comprend la construction d'une dizaine de barrages, l'aménagement de plaines, la réalisation d'infrastructures sociales, d'un centre de recherche et d'équipements divers.

Premier secteur d'intervention chinois en Côte d'Ivoire, l'agriculture est très sollicitée par les deux parties depuis l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara. Outre l'investissement de *Sinochem International* détaillé ci-après, l'État chinois s'est engagé dans la campagne nationale de reboisement, à exploiter le bois de vène et finalement, à investir dans 2 000 hectares dans le District d'Abidjan (riziculture). Les coopérations sino-ivoiriennes ne peuvent, en aucun cas et présentement, être qualifiées de démarches visant à l'accaparement de terres (*land grabbing*), visibles au Congo (Kinshasa) par exemple. Alors que la pression foncière suscite déjà « en interne » des conflits récurrents, une société étrangère ne peut pas, *a priori*, se porter acquéreur de terres puisque seuls les baux emphytéotiques sont autorisés.

D'autre part, le foncier aurait été mis à mal par la « sécurisation des terres » et par « l'introduction du principe de propriété privée » (Bouquet, 2006 : 340-341), modèle opportunément voulu, décidé et institué par la Banque Mondiale durant les années 1990. Ce dernier, copier-coller sur le droit occidental européen selon lequel le droit du premier occupant prime, fut transposé en 1998 sur le territoire ivoirien par une loi foncière donnant accès à la propriété aux seuls Ivoiriens (collectivités publiques et personnes physiques). Cette évolution juridique, coutumière, sociale et politique, est l'un des corollaires du « canevas conflictuel » ayant débouché sur la « crise » ivoirienne, expression prise au sens le plus large (Chapitre VII). Cette loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au Domaine du foncier rural, et modifiée par la loi n° 2004-412 du 14 août 2004, a été, selon Christian Bouquet :

> « particulièrement déstabilisante pour des sociétés qui, depuis des siècles, fonctionnaient correctement avec d'autres dispositions. Pour avoir voulu l'appliquer à la lettre et non pas dans l'esprit, les autorités ivoiriennes ont pris le risque d'une conflictualisation dont l'histoire aura du mal à démontrer qu'elle était culturellement inéluctable » (*Ibid*).

Toutefois, si le droit coutumier africain présente l'originalité selon laquelle la terre appartient à celui qui la cultive, le cas ivoirien, notamment, présente certains dangers à être analyser à la lettre *via* ce principe et les affirmations précédentes. Il convient donc, très

---

[166] *Des Chinois veulent investir dans la riziculture en Côte d'Ivoire,* Panapress.com, 25 avril 2007, http://www.panapress.com/Des-Chinois-veulent-investir-dans-la-riziculture-en-Cote-d-ivoire--12-646501-4-lang2-index.html

[167] DOUDOU, Jean-Antoine, *Projet de développement rizicole à l'Ouest de la Côte d'Ivoire - L'appui d' Amadou Gon aux investisseurs chinois*, Koffi.net, 25 avril 2007, http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.koffi.net/koffi/actualite/4793-Projet-de-developpement-rizicole-a-l%27Ouest-de-la-Cote-d%27Ivoire-L%27appui-d%27-Amadou-Gon-aux-investisseurs-chinois.htm

simplement et eu égard à la complexité et à l'instrumentalisation généralisée de la question foncière, de reprendre Jean-Philippe Colin :

> « « Est-ce bien un marché ? » ne peut recevoir qu'une réponse négative si l'on retient une perspective économique standard. On peut certes considérer qu'il s'agit là d'un constat banal dans une situation de transition foncière, mais le problème est ici que cette transition dure depuis l'époque coloniale et que l'on ne voit guère d'indices d'une évolution en la matière. Le cas ivoirien souligne, en définitive, le risque qu'il y aurait à interpréter en termes marchands « purs » des pratiques économiques fortement enchâssées socialement et politiquement [avec des] relations de tutorat et de néo-tutorat » (Colin, 2005 : 192).

Nonobstant ces « trappes à conflictualités » induites par la vente ou la location étatique du domaine foncier, le nouveau gouvernement ivoirien semble remettre à plat la politique foncière ivoirienne. Le 11 octobre 2012, en contrepartie de la création d'un centre agro-industriel devant créer 10 000 emplois dans la région de San Pedro, l'État ivoirien octroyait environ 40 000 hectares à une entreprise chinoise nommée *Sinochem International*, cette dernière souhaitant investir dans les palmiers à huile et l'hévéa, nouvelles cultures prisées en Côte d'Ivoire. Inédit en Côte d'Ivoire, l'investissement porte sur 305 millions € et devient à cette occasion le plus important projet agricole chinois sur le territoire ivoirien : il représente effectivement 87 % du montant global de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine de l'agriculture entre 1983 et 2013 (Annexe XII présentant, par secteurs, la coopération sino-ivoirienne). Les parties, publiques, soit les gouvernements chinois et ivoiriens, ne devraient pas faire intervenir de sociétés privées dans ce vaste projet dont il est bien difficile de dire si les produits seront exportés ou à vocation sous-régionale, voire nationale. En revanche, l'enchevêtrement des acteurs publics-privés dans ce domaine n'est pas rare, à l'image de la FLEOCI, la Fabrique de liquide organique de Côte d'Ivoire (Encadré V).

Encadré V : La FLEOCI ou l'enchevêtrement des acteurs publics/privés dans la coopération

S'il est ici exclusivement question de la coopération étatique – en sus de l'investissement privé RIZZO –, l'enchevêtrement des relations et des acteurs publics/privés dans et à travers l'aide chinoise rend ardue toute analyse globale – ou qui souhaite le devenir – relative aux secteurs et aux domaines des relations bilatérales. Plusieurs sociétés chinoises et entreprises à capitaux chinois gravitent effectivement autour des projets et des structures nationales. L'ANADER (Agence nationale d'appui au développement rural, devenue société privée en 1998) possède ainsi un partenariat avec l'ancienne cogestion FLEOCI, dont son slogan « Dépensez moins, récoltez plus ! », se retrouve notamment sur les calendriers de l'organisme ivoirien. Désormais intégrée – selon son site Internet – dans un « groupe à capitaux 100% Ivoirien depuis le mois de juillet 2010 »[168], la Fabrique de liquide engrais organique Chine-Côte d'Ivoire semble toutefois intrinsèquement liée au *King Quenson Group*, ce dernier étant présenté comme exerçant un « coaching » auprès de la société FLEOCI Côte d'Ivoire. Le gouvernement chinois y a d'ailleurs investi à hauteur de 113 000 € en 2006 (Annexe XII). L'historique des activités de cette entreprise révèle certains éléments considérés comme intéressants : à partir de 1999, M. Chen Gui Lin – représenté comme Directeur général de la FLEOCI jusqu'en 2006 – effectue des recherches à l'Académie des sciences agronomiques de Shanghai sur un engrais organique (biologique) spécifiquement adapté au sol ivoirien. Cet engrais, nommé *Dragon I* et expérimenté dans plusieurs communes ivoiriennes, reçut l'agrément par le ministère de l'Agriculture.

[168] Selon son site Internet officiel : http://www.fleoci.com/index.php?page=iu

De fait, après avoir créé cette société le 6 avril 2006, le gérant et associé Chen Gui Lin (capital social de 1 million de FCFA ou 1 524 €, divisé en 100 parts de 10 000 FCFA), cède, le 1er juillet 2010, ses 50 parts au profit de M. Sekongo Katié Tiékoura, qui devient, de fait, le nouveau gérant en se voyant octroyer 25 nouvelles parts que détenaient Mme Wang Gui Bao (10 parts) et M. Chen Yi Fan (15). Le nouveau gérant ivoirien crée, le 21 juillet 2010, une nouvelle société à responsabilité limitée (SARL) dénommée FLEOCI Division CI, en augmentant à l'occasion le capital à 5 millions de FCFA (7 622 €)[169]. M. Chen s'est-il effacé devant des pressions, des jeux d'acteurs sino-ivoiriens ? A-t-il simplement souhaité se décharger de responsabilités au profit de M. Sekongo[170], en investissant éventuellement dans la seconde société ? Finalement, l'investissement et le savoir-faire chinois entraient-ils dans le cadre d'une convention de concession à l'issue duquel, la Côte d'Ivoire, *via* des opérateurs locaux, récupérait la société au profit du secteur privé – en BOOT (*Build-Own-Transfer*) ?

L'agriculture, à travers ces coopérations, n'est pas le secteur le plus rentable et le plus significatif pour la partie chinoise puisqu'il représente 2,90 % (ou 2,72 % sans le projet RIZZO) du montant total de l'aide. Cependant, ces collaborations permettent une retombée médiatique substantielle, ce à quoi le PCC reste intimement, voire maladivement attaché. Les dons forment les meilleures structures, car légitimant le caractère « désintéressé » de l'aide chinoise. Exception faite des prêts (sans intérêts), la majorité des « aides » chinoises sont ainsi constituées de dons : 8 des 21 « évènements » relatifs à la coopération agricole bilatérale sont effectivement des soutiens non lucratifs, non mercantiles (Annexe XII).

Lorsque les prêts et les investissements financent des programmes ambitieux ayant pour objectif, d'une part, d'amener l'État à l'autosuffisance alimentaire et notamment céréalière (riz), et d'autre part, de développer un secteur primaire peu mécanisé (la riziculture par les financements privés), les dons participent directement au développement rural.

Les enjeux socio-économiques induits, dans une économie rurale touchée par les crises successives, caractérisés par ces interventions *a priori* désintéressées, sont fortement médiatisés par la presse ivoirienne. Cette dernière y voit le signe d'une profonde amitié sino-ivoirienne, comme l'indique Mme Agnès Tanoh, au cabinet de la Première dame Simone Ehivet Gbagbo jusqu'en avril 2011 : « Il y a plusieurs représentations diplomatiques en Côte d'Ivoire. Certain[e]s font leur travail de fonctionnaires et d'autres agissent comme de véritables amis. C'est le cas de l'Ambassade de Chine »[171]. Elle recevait, le 21 février 2009, Mme Jia Guling, première conseillère de l'Ambassade chinoise. Cette dernière mettait à la disposition des femmes du village d'Alohoré et du campement Caimpex (sous-préfecture de Bonoua, environ 50 km à l'Est d'Abidjan, région du Sud-Comoé), deux broyeurs à manioc qui facilitent la fabrication de l'*attiéké*, accompagnement prisé correspondant au couscous de blé.

L'ensemble des dons, généralement octroyés pour lutter « contre la pauvreté en milieu rural »[172], fait écho, sur le territoire ivoirien, aux maisons de la femme et de l'enfant, et au centre de formation en broderie chinoise au Mali, ou aux centres polyvalents de formation et aux maisons à outils sénégalais. Ces microstructures et dons chinois s'inscrivent dans ce développement local – et rural – principalement orienté vers les femmes et les enfants, et remplacent *de facto* l'État ivoirien, sa responsabilité s'opposant avec ses moyens ou volontés.

[169] Chronologiquement : annonces légales n° 2678, 18418 et 18201.

[170] Ce dernier a par ailleurs créé deux entreprises à la même période (juin 2010) : AGRICOM et SADI (Société africaine de développement et d'investissement), toutes deux spécialisées dans l'agriculture.

[171] D.TAOYORO, Paul, *Côte d'Ivoire: Adiaké - La Chine offre deux broyeuses de manioc aux femmes*, Allafrica.com, 4 mars 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200903050487.html

[172] DALLET, Christian, *Côte d'Ivoire: Didiévi - La Chine offre un broyeur aux femmes de Langui-Kouadiokro*, Allafrica.com, 16 janvier 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200901190813.html

De manière plus spécifique, ils interviennent dans un cadre précis, celui de la politique chinoise « à l'extérieur » (Annexe XIV) et particulièrement dans son volet coopération, globalement défini lors des FOCAC.

Toutefois, il est un don qui fit polémique, et pour cause. Intervenu au plus fort de la crise post-électorale de 2010-2011, soit, le 8 mars 2011, ce geste – qui aurait, du reste, été salué par l'ensemble des acteurs politiques et économiques ivoiriens dans un autre contexte – est effectivement sujet à diverses interprétations. Une simple erreur de calendrier de la part du personnel de l'Ambassade chinoise ? Une incompréhension générale et totale de la crise ivoirienne, qui malgré les procès d'intention engagés envers Beijing, reste – selon notre analyse et point de vue – encore aux bancs d'une école africaine qu'elle connait relativement peu ? Doit-on voir dans cette assistance – qui représente tout de même, en 2011, 17 ou 6 % de l'ensemble de la coopération agricole à cette époque, en excluant ou non le projet RIZZO – des dissensions internes chinoises quant à la « politique » à mener dans ce contexte ivoirien ? Ou finalement et simplement, un véritable soutien politique à Laurent Gbagbo, quelques semaines avant son arrestation appuyée – pour ne pas dire orchestrée – par la France ? Si la seconde hypothèse est retenue, il s'agit également d'un enchevêtrement de facteurs sur lesquels il conviendra de s'attarder (Chapitre VII).

Historique, l'agriculture développée par la Chine en Afrique et en Côte d'Ivoire reste un volet substantiel des flux de l'APD, des déclarations et des actes chinois. Sur un continent encore largement dépendant du secteur primaire et sur un territoire ivoirien qui ne fait pas exception, nombreux sont les politiques et les enjeux dont peuvent bénéficier les parties et les acteurs locaux. À Abidjan, le 5 janvier 2013, l'ambassadeur Zhang Guoqing ne s'y trompait pas en annonçant, au ministre des Eaux et forêts ivoirien, Mathieu Babaud Darret, la volonté – de son gouvernement – à appuyer l'État ouest-africain dans sa nouvelle politique de reboisement ou pour favoriser l'exportation de grumes recherchés et prisés, tels le teck ou l'ébène par exemple. Une manière, également, de faire taire les multiples critiques locales accusant « les Chinois » d'exploiter le bois de vène durant la crise post-électorale de 2010-2011…[173]. Ces « Chinois », regroupés au sein de l'Association sino-africaine des exploitants et exportateurs de bois de vène, ont d'ailleurs signé une convention quelques mois plus tard – le 19 avril 2013 –, selon laquelle le gouvernement ivoirien, représenté par le ministère des Eaux et forêts, alloue 305 millions de FCFA (environ 460 000 €) à l'« Association » afin de reboiser 500 hectares dans une forêt classée du Nord (Foumbou), dans la région de Korhogo.

Si le secteur primaire fut donc, en Afrique de l'Ouest et *a fortiori* en Côte d'Ivoire, le premier domaine effectif de la coopération, celui de la santé constituait fréquemment l'autre pan de la « solidarité » chinoise envers ces États récemment devenus indépendants (Mali, Guinée et Mauritanie), ou ayant fermé la page taïwanaise (Côte d'Ivoire et Liberia, Cameroun et Gabon en Afrique centrale). Relativement peu coûteuses, ces deux coopérations présentaient l'avantage de concourir directement au développement des États africains, au bien-être des populations, à l'offre de formations et d'emplois formels, en milieu rural particulièrement. De fait, ces deux volets contribuaient et contribuent à entretenir l'image de Beijing, tant sur les territoires nationaux, que dans les milieux politiques, économiques africains et internationaux.

[173] A. Didier, *Coopération sino-ivoirienne : L'Ambassadeur de Chine chez le ministre Babaud Darret*, Le Patriote et Abidjan.net, 4 janvier 2013, http://news.abidjan.net/h/448071.html

ii. La santé : des « médecins aux pieds nus » *aux cliniques privées*

Des panneaux indiquant « clinique chinoise » (cf. photographies suivantes) apparaissent dans toutes les capitales africaines. À Abidjan, une dizaine de structures proposeraient officiellement leurs services : acuponcture, phytothérapie, moxibustion, pratique du *qi gong*, massage, diététique. Le rapport du PNPMT (Programme national de promotion de la médecine traditionnelle, Annexe XV) du Docteur Éhoulé Kroa, Directeur-coordonnateur du Programme, apporte ainsi quelques précisions sur l'exercice de cette activité en Côte d'Ivoire. Outre les définitions plurielles des statuts du personnel qualifié, le rapport stipule que :

> « la pratique de la médecine traditionnelle chinoise, à l'instar de la médecine traditionnelle africaine, dont ivoirienne, ne peut se réaliser en dehors d'un cadre réglementaire et formalisé. De nombreux reproches justifiés sont faits aux acteurs de cette médecine chinoise notamment : le manque de qualification ; la vente de produits chimiques aux effets méconnus dans les cars, les coins de rue ; l'utilisation d'aiguilles lors de certaines pratiques sans une stérilisation préalable ; l'utilisation de produits injectables ; la pause de perfusion ; etc. En somme, un ensemble de pratiques que le Code de la santé publique ivoirien n'autorise qu'aux seuls acteurs de la médecine conventionnelle ».

Il y est mentionné – malgré le manque de recensement officiel – le nombre de membres de la Fédération nationale des « tradipraticiens » de Côte d'Ivoire, estimé à 25 000. Parmi eux, l'ANADAMCI, l'Association nationale des auxiliaires de la médecine chinoise en Côte d'Ivoire. Il existe également le PROMECCI (Promoteur du médicament chinois en Côte d'Ivoire), et six « associations » recensées : l'ANADAMCI donc, l'ONG USSA, les groupes *Tianshi*, *Green Valley*, *Green World*[174] et *Tasling*. Il s'agit en réalité, concernant les quatre derniers, d'entreprises privées à capitaux chinois.

Si la CICA (Clinique ivoiro-chinoise d'Abidjan) et le Centre d'acuponcture ne diffèrent en rien des cliniques visibles « à l'intérieur » et dans la sous-région, soit, à Gagnoa, à Korhogo, ou à Bamako, les entreprises *Luo Yang Sunsi* et *Tasly Côte d'Ivoire* ont investi dans une activité porteuse, lucrative, peu engageante[175], et parfois présentée comme une « arnaque »[176] : les compléments alimentaires (Encadré VI).

Encadré VI : Soyez le bienvenu dans le monde merveilleux des compléments alimentaires chinois et du MLM

En Côte d'Ivoire, deux entreprises chinoises se partagent le marché des compléments alimentaires : *Luo Yang Sunsi Group* et *Tasly*. Implantées dans la commune de Cocody (Deux-Plateaux), elles attirent le chaland par un bilan de santé général à 5 000 FCFA (environ 7 €, photographie suivante), qui se décompose en 18 analyses (plus une analyse – sanguine ? – censée

[174] *Tianshi health industries et entreprises Côte d'Ivoire* (produits diététiques) ; *Green Valley Jron International* (idem) ; *Green World* (ONG de protection de l'environnement…) et *Tasly* (voir le *blog de Yoro*, un détracteur) : *À la découverte de la "TASLY tendance"*, Leblogdeyoro.ivoire-blog.com, 26 juillet 2008, http://leblogdeyoro.ivoire-blog.com/archive/2008/07/26/a-la-decouverte-de-la-tasly-tendance.html

[175] Leur capital correspond à 1 million de Francs CFA, soit 1 500 € environ.

[176] KONIN, Adélaïde, *Arnaque ou bilan de santé ? : 20 examens médicaux en 10 minutes !*, Koffi.net, 4 février 2012, http://www.koffi.net/koffi/actualite/145988-Arnaque-ou-bilan-de-sante-20-examens-medicaux-en-10-minutes.htm

dépister un cancer de la prostate chez l'homme). Le slogan : « Soyez le bienvenu dans le monde merveilleux des compléments alimentaires chinois et du MLM », employé par *Luo Yang Sunsi* exprime autant, pour un client/adhérent chevronné, la possibilité de s'enrichir à court terme, que le réseau de vente utilisé par ces entreprises : le *Multi Level Marketing* (MLM) ou vente multi niveau. Chez *Tasly*, une armée de « commerciaux » propose aux nouveaux clients/adhérents un abonnement, une carte d'adhésion, et un *kit* informatif pour 11 000 FCFA (environ 16 €). Cet adhérent, « médicaments » en poches, doit désormais démarcher de nouveaux clients/adhérents afin d'améliorer son statut « étoile » par lequel il bénéficiera de réductions substantielles et progressives sur une vaste gamme de produits (de 825 à 330 000 FCFA, 1,25 à 500 €, Annexe XVI), allant du savon au miel jusqu'au siège de massage adapté aux automobiles, en passant par les serviettes hygiéniques et comme de juste, le *ginseng*. Ce système pyramidal, fonctionnant sur des relations parrain-filleul, s'est développé si rapidement que le groupe *Tasly*, par exemple, possède une trentaine de filiales en Côte d'Ivoire, des représentations au Bénin, au Cameroun et à Brazzaville. *Tasly* fut fondée en mai 1994 dans la municipalité autonome de Tianjin – jumelée à Abidjan – et s'est installée en 2007 dans la capitale économique ivoirienne ; cette entreprise regrouperait 5 000 distributeurs selon son Directeur général, Xu Tom.

Son concurrent, le Groupe *Luo Yang Sunsi*, a également ouvert début 2007, en février (et mars pour *Tasly*). M. Hithmou, responsable dont le poste ne fut pas précisément défini, estime à plusieurs milliers le nombre d'adhérents – qui sont donc des démarcheurs ou des distributeurs, à l'image des parrains de la célèbre société *Tupperware*. *Luo Yang Sunsi* emploie plus de douze personnes dont, selon M. Hithmou, des médecins initialement formés pour travailler dans les Centres hospitaliers et ayant suivi l'apprentissage de la médecine traditionnelle chinoise. Les « démarcheurs » suivent une formation et perçoivent une commission de 2 000 FCFA, et une remise de 25 % sur les achats effectués par les clients/patients.

Le capital social (Annexe XXX), dérisoire, pourrait induire en erreur, mais le chiffre d'affaires supposé élevé de ces entreprises peut s'appuyer sur le faible coût des charges (recrutement, formation, sociales…).

Drapeaux chinois, ivoirien et de Tasly Côte d'Ivoire *sur le toit de l'entreprise* Tasly. *Abidjan (Deux-Plateaux). 27 octobre 2011.*

Publicité employée par les entreprises chinoises de compléments alimentaires (format A4). Abidjan (Deux-Plateaux). 18 octobre 2011.

En matière de santé (0,01 % de la coopération), la coopération sino-ivoirienne ne peut donc prendre en compte ces personnes physiques et morales établies à Abidjan. Ces cliniques sont créées et gérées par des médecins ou des diplômés n'ayant aucun lien direct avec l'Ambassade chinoise et ses représentants. La coopération sino-ivoirienne se limite donc aux centres de santé – nommés missions médicales au Mali et en Mauritanie et équipes médicales

(au sein des hôpitaux régionaux) au Sénégal. Néanmoins, de par leur existence même, leur forte visibilité et leur réputation (c'est l'une des premières réponses données par les Abidjanais, relative à la localisation des Chinois), les privés et les cliniques privées participent pleinement aux représentations ayant trait à la présence chinoise en Côte d'Ivoire.

La CICA (cf. photographies suivantes) est située à la limite des quartiers Aghien et Deux-Plateaux, à quelques dizaines de mètres du Bureau économique et commercial chinois (Carte VIII). Selon Angèle, aide soignante ivoirienne, trois médecins dont deux Chinois (originaires de Shanghai) pratiquent aussi bien la médecine occidentale que chinoise, sur des patients ivoiriens et chinois, mais également français ou d'origine libanaise. Acuponcture, massothérapie et chirurgie sont les principales activités de cette clinique louée et subventionnée par des privés ivoiriens depuis 2003 ou 2004.

Le couple Wang pratique quant à lui et principalement l'acuponcture depuis plus d'une décennie au sein de ce Centre homonyme, qui fut conjointement créé en 1989 par l'Ambassade de Chine et le CCPIC (cf. photographies et Annexe VI). M. Wang, bien intégré dans ce quartier des Deux-Plateaux, membre de l'ARCCI et trilingue (anglophone, francophone et donc sinophone), reçoit uniquement des patients ivoiriens se plaignant de maux de tête, de maux de dos, etc. Une troisième clinique localisée au sein d'Abidjan se trouve à Yopougon, sur la voie Abidjan-Yamoussoukro. Elle est indiquée par une pancarte et ne fut pas visitée.

Ces établissements sont de plus en plus nombreux. Par la réputation des praticiens chinois, les tarifs et la discrétion pratiquée, ces structures attirent les anciens patients qui, autrefois, se dirigeaient vers les établissements publics nationaux, ou le cas échéant, chez les médecins traditionnels. Facteur premier de cette attractivité, le coût, car les hôpitaux imposent généralement un « ticket d'entrée » équivalent à 600 ou 700 FCFA (0, 76 €) et obligent les patients à régler la totalité des médicaments prescrits sur l'ordonnance (Aurégan, 2011/2 : 60). Autre motif lié à cet engouement, la discrétion : si elle est limitée dans les hôpitaux publics, elle est en revanche absolue dans les cliniques chinoises, où la plupart des médecins s'expriment difficilement en français. Enfin, la surcharge des patients étant égale au manque de personnel au sein des hôpitaux publics, l'accès facilité aux cliniques chinoises pourrait constituer un dernier facteur participant à la réussite de ces dernières.

Distinctes, mais complémentaires sont les cogestions (*joint ventures*) sino-africaines opérant dans les secteurs de coopération, dont les usines de produits pharmaceutiques. À Abidjan, une manufacture nommée Lic-Pharma[177], située dans la zone industrielle de Yopougon (Nord-Ouest d'Abidjan), émane d'un crédit préférentiel du 13 mars 2003. Financée par le Groupe COVEC[178] (comme indiqué sur son site Internet), elle est dirigée par M. Shao Junhao (Directeur) et Ivan Kouakou Coulibaly (Directeur adjoint). Cinq employés chinois travaillent dans cette société (quatre à la production et un au laboratoire, contre trois employés ivoiriens) et produisent des génériques et leurs conditionnements, des antipaludiques et des antibiotiques en particulier. Selon le Dr. Évelyne Medeba[179], COVEC s'emploierait à s'implanter dans les États de la sous-région.

La santé, et à travers elle les produits pharmaceutiques ne peuvent être abordés sans évoquer ces multiples revendeurs ambulants et sédentaires – les « pharmacies par terre ». Ces marchands ivoiriens, maliens ou encore burkinabè, tant à Abidjan que dans les villes

[177] Équivalent de l'UMPP malienne (Usine malienne de produits pharmaceutiques, créée en 1983 par *Complant*, don chinois).
[178] Société d'ingénierie d'outre-mer de Chine.
[179] Sous-direction de la promotion de l'industrie pharmaceutique à la Direction des pharmacies et médicaments (DPM).

secondaires, se procurent généralement leurs marchandises chez les grossistes chinois d'Adjamé. Leurs notices sont majoritairement rédigées dans la seule langue chinoise, rendant leur interprétation ardue. Antibiotiques, remèdes contre les fièvres et autres maux, mais également aphrodisiaques, ces « médicaments », parfois périmés, sont stockés sur des chariots dans des conditions inadaptées : soleil, pluies, chutes… Cependant, on retrouve déjà dans les pharmacies ivoiriennes officielles le nouvel antipaludéen produit par *Kunming Pharmaceutical Corp* (KPC), l'ARCO comprimé. Il ne nécessite qu'une prise unique (huit comprimés en une seule journée), rendant son prix et le traitement « abordables ». Il est d'ailleurs présenté par de larges panneaux publicitaires dans les pharmacies yamoussoukroises. Cette nouvelle génération d'antipaludéen à base d'artémisine[180] fut surtout l'objet d'un don, le 1er janvier 2006 (Annexe XII), de la part de l'Ambassade chinoise et de son chargé d'affaires, M. Ma Fulin. La société KPC a également offert au gouvernement ivoirien des doses d'ARTEM injectable (autre antipaludique) pour un montant global de 42 millions de FCFA (64 000 €). Intervenu le 24 octobre 2007, ce don précédait un souhait partagé et d'envergure nationale, voire régionale, celui de créer un centre de recherche antipaludique.

Le Centre Chine-Côte d'Ivoire de prévention et de traitement du paludisme (CRLP) fut inauguré le 4 avril 2009 par l'ambassadeur Wei Wenhua et le ministre ivoirien de la Santé et de l'Hygiène publique, Rémy Allah Kouadio. Servant de « plate-forme d'échanges dans le domaine médical entre les deux pays »[181], il bénéficie d'un don chinois estimé à 190 000 €. Installé à l'INSP (Institut national de la santé publique, créé en 1970), le CRLP fut pillé en avril 2011 lors de la crise post-électorale (Annexe XVII). Laboratoire financé et équipé par la Chine populaire, il emploie une dizaine de chercheurs – dont deux suivent des formations annuelles dispensées en Chine – et devait, fin 2011, être réhabilité, rééquipé, voire, déplacé dans des locaux plus vastes.

Ce Centre représente la première étape effective d'une politique gouvernementale spécifique et annoncée par le ministre de la Santé, M. Kouadio. Le montant affecté au CRLP est équivalent à son pendant camerounais, inauguré le 24 mars 2009, et installé au sein de l'hôpital gynéco-obstétrique de Yaoundé[182]. Ces deux équipements résultent du FOCAC 2006. En Côte d'Ivoire, la Chine a par ailleurs offert des matériels de bureau et des équipements médicaux. Enfin, du 14 mars au 26 avril 2009, « le CRLP, en collaboration avec une équipe de quatre experts chinois, a organisé trois ateliers de formation en matière de lutte antipaludique ». Le Professeur Yavo William, dirigeant le Centre, peut effectivement adresser ses « remerciements à la République populaire de Chine [car] en dehors de l'appui de la Chine pour la mise en place de ce Centre, la plupart des travaux de recherche menés au sein du CRLP le sont sur fonds propres (étudiants et chercheurs) »[183].

Cette semaine d'avril 2009 fut par ailleurs une journée marathon pour l'ambassadeur chinois de Côte d'Ivoire, Wei Wenhua. Le diplomate était également convié par le chef d'État ivoirien, Laurent Gbagbo, à la pose de la première pierre de l'hôpital de Gagnoa (point suivant, Les infrastructures).

---

[180] Pour plus d'informations sur ce médicament, consulter le site Internet officiel d'*ARCO*, http://www.ngcplc.com/arco/index.html
Il faut également noter que des études sont effectuées depuis 2005 au Nigeria, en Ouganda, au Bénin, au Soudan, au Liberia et en Côte d'Ivoire (pour le continent africain). En Côte d'Ivoire, il est distribué par le représentant local : *Simed*.

[181] OUATTARA, Grâce, *Côte d'Ivoire: Paludisme - La Chine installe un centre de recherche à Abidja*n, Allafrica.com, 7 avril 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200904080460.html

[182] Comme il existe par ailleurs un centre à Sikasso, dans le Sud-Est du Mali.

[183] Rapport du Pr Yavo William daté du 14 octobre 2011 et intitulé « Point des activités du Centre de recherche et de lutte contre le paludisme ».

Les « médecins aux pieds nus » (*chìjiǎo yīshēng*, 赤脚医生) ne sont donc pas particulièrement présents en Côte d'Ivoire. Cette expression, qui désignait durant la Révolution Culturelle (1965-1969 ou 1966-1976) les médecins travaillant en zone rurale dans des conditions précaires, pourrait également être adaptée à ces premiers médecins chinois venus offrir, sur le continent africain et par le biais de conventions, leur savoir-faire dans les centres de santés ou les Missions médicales. En Côte d'Ivoire, étant donné l'aspect tardif de la reconnaissance bilatérale, cette formule ne peut être appliquée. Au Mali en revanche, les Missions médicales existent depuis 1968. On peut aisément imaginer l'étonnement des habitants de Markala ou de Sikasso lorsqu'ils virent pour la première fois ces Asiatiques, en blouse blanche, s'installer dans leurs baraquements construits par le gouvernement malien ! Les « médecins aux pieds nus contemporains » sont en réalité bien différents : ils sont généralement autonomes et indépendants – non encadrés et non envoyés par Beijing – et ouvrent leurs cliniques selon leur bon gré. Second cas, ils sont mandatés par le pouvoir central ou provincial (et rétribués de la même façon) par un contrat de deux années. Un prolongement est envisageable et leur seule obligation tient dans l'apprentissage d'une langue : le français ou le bambara au Mali par exemple. Certes, les médias locaux, comme occidentaux, préfèrent – pour des raisons distinctes – mettre l'accent sur ces grands projets issus de la coopération, tels les hôpitaux ou les centres de recherche. Néanmoins, les Missions médicales et les centres de santés sont devenus indispensables dans ces territoires ruraux éloignés des capitales. C'est le cas à Korhogo et à Markala donc, mais également à Kiffa ou à Sélibabi en Mauritanie.

En matière de santé, la coopération sino-ivoirienne pourrait, à ces différentes échelles présentées ci-dessus, être qualifiée de coopération à somme sociale positive. En ce sens, la coopération globale, relative aux domaines des infrastructures et de l'éducation, n'est aucunement dissemblable.

Le BTP (Bâtiment et travaux publics, ou infrastructures) est effectivement, en Côte d'Ivoire comme dans la majorité des États africains, le principal – et privilégié – secteur de coopération. En Afrique, depuis l'historique Tanzam (Annexe XVIII), la RPC a érigé des milliers de kilomètres de voies, d'autoroutes ou de simples « goudrons », des dizaines de stades, des résidences gouvernementales et des palais présidentiels, des stations de pompage ou des puits, des ports et des raffineries, etc. Le savoir-faire chinois est aujourd'hui reconnu. Certes, de nombreuses critiques peuvent être avancées, en particulier sur l'emploi d'ouvriers chinois, la sélection « en interne » d'entreprises chinoises « remportant » les appels d'offres fermés ou le respect des normes environnementales (RSE[184]) – qui ne sont, objectivement, ni la priorité de la partie chinoise, ni celles des gouvernements africains en général. La stricte observation des codes du travail et de leurs barèmes (en payant les ouvriers autochtones à un tarif devenu obsolète et dérisoire avec le temps) a entraîné plusieurs grèves, plus ou moins dures, notamment au Mali ou en Côte d'Ivoire. Mais ces animadversions temporairement délaissées, les avantages de la coopération sino-africaine et sino-ivoirienne, dans le domaine des infrastructures et de l'éducation *stricto sensu*, apparaissent avec prégnance.

[184] Les normes RSE internationales, pour Responsabilité sociale des entreprises, définissent la responsabilité des entreprises, tant socialement, économiquement, qu'en matière d'environnement. Elles furent notamment à l'ordre du jour lors du sommet de la Terre, à Johannesburg en 2002.

Clinique chinoise à Yopougon (route de Yamoussoukro). Abidjan. 11 mars 2009.

La CICA entre les quartiers Aghien et Deux-Plateaux. Abidjan. 3 mars 2009.

Le Centre d'acuponcture de Chine en Côte d'Ivoire (Boulevard Latrille aux Deux-Plateaux, Cocody). Abidjan. 3 mars 2009.

iii. Les infrastructures et l'éducation, domaines de prédilection chinois

En aucun cas historique en Côte d'Ivoire, contrairement à Nouakchott ou Bamako, le domaine des infrastructures est devenu, entre 1997 et 2013, le principal élément et volet de la coopération de cette « diplomatie » sino-ivoirienne. En cela, c'est un domaine privilégié, notamment en termes économiques (Annexe XII).

Les infrastructures

Entre mai 1997 et juillet 2013, 28 « évènements » caractérisent ce secteur. Parmi eux, plusieurs infrastructures sont devenues les symboles de la coopération sino-ivoirienne. Il convient notamment de citer l'hôpital de Gagnoa, le centre de recherche antipaludique abidjanais, les collèges de Dabou et Anyama (département des Lagunes), l'Hôtel des députés de Yamoussoukro, l'immobilier et le pôle urbain abidjanais… sans omettre le majestueux Palais de la Culture surplombant la rive Sud de la lagune Ébrié. L'ensemble des dons, des prêts et des crédits concessionnels représente 85 % du total de l'aide chinoise (Annexe XII). À ce montant pourrait également s'ajouter les appels d'offres (Annexe XII) remportés par les entreprises chinoises, et les entreprises de droit ivoirien dont les capitaux sont à majorité ou en totalité chinois. De fait et dans tous les cas, la division « Infrastructures » de la coopération dépasse les 10 milliards € (10 308 764 639 € et 10 345 722 982 € avec les appels d'offres équivalent à 36 millions €).

Afin d'exprimer au mieux cette coopération spécialisée dans la réalisation d'infrastructures, une sélection de plusieurs études de cas est préférable, voire indispensable étant donné cette densité que l'on retrouve au sein des deux tableaux annexés (Annexe XII) : cinq sujets représentent ainsi la diversité des natures (don, prêt et crédit concessionnel) et des formes (bâtiments, routes, logements) de cette coopération. Il s'agit, chronologiquement, du Palais de la Culture, de l'Hôtel des députés, de l'hôpital de Gagnoa, du pôle urbain abidjanais et de l'autoroute Abidjan-Bassam (cf. photographies suivantes).

La description analytique de ces infrastructures représente fort logiquement la concrétisation d'accords et de négociations sino-ivoiriennes. *A contrario*, il serait possible de faire l'inventaire des projets ayant connu des échecs, de ceux n'ayant jamais passé la phase ultime, celle de la construction. Un exemple est donné en Annexe XIX. L'arrêté n° 91 du 1er mars 2012 stipule effectivement la résiliation pour nécessité de service du marché n° 2009-02-9036. Ce dernier faisait l'objet de 1,5 milliard de FCFA (2,3 millions €) pour la construction d'un barrage à Moulongo, à proximité de Ferkessédougou dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Il aurait été réalisé par la société CGC-CI, sur demande de l'ONDR. La Chine aurait doublement bénéficié de ce projet, par l'édification du barrage, et par la réalisation de nouvelles infrastructures permettant les cultures rizicoles prévues et permises par l'irrigation. La *China Geo-Engineering Corporation* a toutefois connu plus de réussite lors des 13 contrats remportés entre 1998 et 2008 (Annexe XII).

Le Palais de la Culture, situé à Treichville, est donc le premier projet d'envergure nationale remporté par la République populaire de Chine en Côte d'Ivoire – après le prêt concessionnel de l'*Exim Bank of China* de mai 1997, dirigé vers la radiographie du sous-sol (enregistrement sismique par la CNPC et encadré par la PETROCI[185]).

[185] *China National Petroleum Corporation*. Informations obtenues auprès de Marcelle Gaully, Directeur de l'exploitation à la PETROCI.

Principale infrastructure culturelle et souvent citée en exemple de la coopération sino-ivoirienne, le Palais de la Culture fut construit entre 1996 et 1999 sur le site de Lagbo (12 900 m²), par la *Gansu Overseas Engineering Corporation*[186] (GOVEC). Il a fait l'objet de trois prêts sans intérêts pour un montant total équivalent à 39 millions €. Il accueille les artistes ouest-africains les plus célèbres, notamment au sein de son théâtre à ciel ouvert. En 2010, quelques ouvriers chinois logeaient dans deux baraquements à proximité du Palais. M. Zhang était l'un des trois techniciens chinois affectés à l'entretien des machines – chinoises. S'exprimant en anglais ou en français, il développa un discours peu persuasif selon lequel ces expatriés n'étaient payés qu'au retour en Chine, que leurs contrats n'étaient passés que sous forme orale… Ils ne répondront pas aux questions élémentaires découlant de leurs affirmations : comment font-ils pour se nourrir et pour vivre s'ils ne touchent pas leurs paies en Côte d'Ivoire ? M. Zhang affirme par ailleurs négocier directement avec la GOVEC pour faire venir sa famille – sa femme essentiellement – et pour renouveler (ou non) son contrat.

L'infrastructure culturelle de Treichville[187] reste donc la construction chinoise la plus représentative – la plus symbolique – d'Abidjan, la capitale économique. Ce « joyau [ou] enfant de la coopération sino-ivoirienne», selon son Directeur, Dodo Koné, ou Silvère Appata Boka, ingénieur et Directeur technique, a, en outre, été à l'origine d'un nouveau prêt et de plusieurs missions techniques chinoises (la première entre le 21 et le 29 septembre 2011). Ces derniers ont été effectués dans le cadre de la réhabilitation de l'infrastructure culturelle puisqu'à l'image du Centre antipaludique, ce Palais a également été saccagé et pillé lors de la crise post-électorale de 2010-2011. La Chine, par son ambassadeur Zhang Guoqing, a donc été persuadée d'assurer un service après-vente non désirable, le montant dépassant 22 millions €. Le personnel, du Directeur aux agents de sécurité, abattus par l'entreprise de démolition entreprise par des jeunes en arme pro-Gbagbo, attendait avec impatience, fin 2011, le début de la rénovation acté en mai 2013. Le dossier fit l'objet d'un appel d'offres restreint en Chine et suivi, en Côte d'Ivoire, par un comité spécial chargé d'encadrer le processus et de faire respecter les normes internationales imposées par l'État ivoirien.

Le second édifice, l'Hôtel des députés, dont la remise des clés à Laurent Gbagbo a été effectuée le 29 mai 2006, fut financé, selon le BNETD (Bureau national d'études techniques et de développement), par un prêt préférentiel chinois à hauteur de 16 milliards de FCFA (sur 18 au total, soit, 24 et 27,4 millions €). L'AFECC[188], par une consultation interne chinoise – et non par un appel d'offres – fut la société désignée pour réaliser ce chantier et effectuer des travaux d'équipement en octobre 2007. Durant 26 mois, 300 ouvriers, dont 130 chinois, s'appliqueront à édifier cet imposant palace trois étoiles possédant deux piscines, 500 chambres, deux salles de conférences… À l'image de l'ensemble des « projets dont les financements sont à rechercher », il fut consigné dans le dossier publié par le BNETD. L'exemple proposé en Annexe XX, soit, la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba, est une infrastructure attribuée à la société chinoise *China Railway Materials Company Limited* (CRM)[189].

S'il est inutile de revenir ici sur le conflit ayant débouché sur une grève des ouvriers ivoiriens (point ii, B du chapitre II), ce bâtiment, au cœur de la zone administrative et politique (ZAP) de la capitale politique Yamoussoukro, est certainement l'exemple le plus abouti, en Côte d'Ivoire – mais également l'un des plus inutiles...

---

[186] Gansu, telle la province du Nord-Ouest de la Chine (capitale Lanzhou). Cette société est présente dans de nombreux États subsahariens : Togo, Ghana, Guinée, Gabon, Nigeria, Malawi, Zimbabwe, Afrique du Sud…

[187] Telle la Maison de la Culture de Nouakchott (don ayant pris fin en 1972), financée et bâtie par la RPC.

[188] Elle a effectué une quinzaine de travaux en Afrique, dont le palais présidentiel de Nouakchott, Mauritanie. Site Internet officiel de l'AFECC : http://www.afecc.com/fr/default.asp

[189] *Le BNETD sollicité !*, BNTED.ci, http://www.bnetd.ci/bnetd/actualites.do;jsessionid=C40AE39A92CA46DACDC515736F9AEBAC?m=e&id=67

Ce projet, qui a fait l'objet d'une « cour assidue envers le partenaire chinois, pas réellement indispensable et que l'on a sûrement payé le double de sa valeur », selon Yao Prosper,[190] s'inscrit dans le Programme spécial pour le transfert de la capitale à Yamoussoukro (PSTCY). Devenue capitale administrative et politique en 1983[191], elle se pare, depuis les années 1970, de merveilles architecturales : la maison du PDCI-RDA[192], devenue Institut d'études politiques du PDCI-RDA et bâtie à partir de 1972, l'actuel Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-FHB), construit entre 1975 et 1989 où la Chine a d'ailleurs offert un centre de recherche agroalimentaire, l'hôtel Président (1973 et sa tour en 1980), puis la Basilique Notre-Dame de la Paix entre 1985 et 1989, et enfin, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix en 1987.

La ZAP, de 6 000 hectares, est le premier grand aménagement permettant à Yamoussoukro de devenir la capitale effective de l'État ivoirien : construction de la nouvelle Assemblée nationale, du Palais présidentiel, de la primature, des chancelleries, des ministères, de quartiers résidentiels, du complexe olympique, de l'hôpital et ses services de cancérologie et de radiologie devant à terme devenir les références ouest-africaines… Si la crise (politique, mais également économique), entre 1999 et 2011, a ralenti les multiples investissements induits par cette délocalisation administrative et politique, le symbole Yamoussoukro est resté, notamment durant le « mandat » de Laurent Gbagbo (2000-2010). Fort à propos, ce dernier considérait cette capitale en devenir comme un « objet (géo)politique ». Les populations de la nouvelle région Yamoussoukro et anciennement Lacs, votent effectivement en majorité pour le parti historiquement ancré : le PDCI d'Houphouët-Boigny, d'Henri Konan Bédié, voire, le RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix).

Contrairement au Palais de la Culture, strictement encadré par le BNETD, ce bâtiment présente « l'avantage d'avoir été préparé, conçu et inauguré en moins de cinq années, lorsqu'avec la France, la seule constitution du dossier prend autant de temps »[193]. Il représente finalement l'ensemble des caractéristiques de la coopération chinoise en termes d'infrastructures, avec ses avantages et ses inconvénients : rapidité d'exécution, simplifications administratives, techniques et financières ; contre conflits culturels et salariaux, imposition par le constructeur nommé unilatéralement de matériaux défectueux et non transposables aux normes locales, difficultés d'entretien…

Selon Brahima Traoré, ingénieur en génie civil et Directeur de cabinet adjoint du ministère des Infrastructures économiques, ce « projet clé en main, livré par l'*Exim Bank of China* [a été] payé en nature », soit, en manganèse[194]. En quelque sorte, une adaptation ivoirienne du modèle angolais[195] : avec le soutien de l'*Exim Bank*, une entreprise publique chinoise est mandatée (ou remporte un appel d'offres restreint) par son gouvernement pour remplir les obligations de la partie asiatique contenues dans l'accord de coopération bilatéral. En échange de ce prêt concessionnel et des réalisations afférentes, cette entreprise, ou une seconde se voient accorder l'extraction de ressources naturelles, souvent à travers

[190] Direction régionale de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat (Yamoussoukro).

[191] Succédant ainsi à Grand-Bassam (1893-1900), à Bingerville (1900-1933) et à Abidjan (1933-1983). Plusieurs facteurs rentrent alors en compte dans la décision d'Houphouët-Boigny, élu chef de village en 1939 et fondateur du PDCI-RDA (Parti démocratique de Côte d'Ivoire, membre du RDA). La situation géographique, décentralisant les pouvoirs au Centre du territoire et devant permettre à Abidjan, confinée par les lagunes, de stabiliser et assainir son développement anarchique ; et politiquement, de rompre avec la colonisation qui avait précédemment opté pour ces trois capitales. Elle fut délaissée par Henri Konan Bédié, préférant investir dans son village natal, soit Daoukro (N'Zi-Comoé).

[192] Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain.

[193] Sources anonymes du BNETD et corroborées par Yao Prosper.

[194] Confirmé par *La Lettre du Continent* du 1/12/2005.

[195] Ou système du *barter* (troc, commerce de compensation).

l'acquisition de parts (de l'actionnariat à la cogestion). Le *package deal*, déresponsabilisant puisque limitant le transfert de savoir-faire et octroyant à la Chine l'ensemble du processus, est fréquemment assorti de plusieurs dons, de la construction d'infrastructures socio-économiques, aux stades et palais, le tout, selon le montant du « paquet ». Finalement, nonobstant le contournement du « risque pays », la Chine se voit rembourser avec intérêts le montant du crédit, fournit des contrats à ses firmes multinationales, de l'emploi à ses cadres et ingénieurs, augmente et diversifie son assiette de devises, et plus certainement, sa réserve. Ceci contribue à renforcer les acteurs économiques chinois, qui, par un jeu d'échelle, acquièrent une expérience indispensable à la compétition internationale et orientée, à terme, vers les marchés européens et étasuniens.

Cette parenthèse fermée et en tout état de cause, la « part du gâteau » accordée à la Chine ne représente qu'une portion congrue, les Groupes *Vinci* et PFO-Côte d'Ivoire (Pierre Fakhoury[196]) étant chargés du Palais présidentiel et de l'Assemblée nationale notamment (environ 300 millions €)[197]. Selon le Directeur d'*Alget Consulting*, cabinet international basé à Abidjan, la part chinoise dans la réalisation d'infrastructures en Afrique subsaharienne, entre 2001 et 2010, s'élève pourtant à 31 %, loin devant Paris (14 %), New Delhi (5 %) ou Washington (3 %). Ce constat (Magassa, 2011 : 34) appelle donc au prochain projet retenu.

Ayant fait l'objet d'un don de 5 milliards de FCFA[198] (7 620 000 € environ), le troisième exemple examiné fut également bâti par la GOVEC (en français, Société générale des travaux d'outre-mer de Gansu) sur un site de trois hectares offert par la SIR (Société ivoirienne de raffinage). Il accueille dix services spécialisés, dont la chirurgie, la gynécologie, la pédiatrie, un cabinet dentaire, un service d'imagerie médicale… L'hôpital de Gagnoa possède une capacité d'accueil évaluée à 104 lits. Selon un document obtenu auprès du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (Annexe XXI), l'Institut de conception architecturale de Wuhan (*Wuhan Architectural Design Institute*) fut sélectionné à la suite d'un appel d'offres restreint du gouvernement chinois. La « phase de conception » fut suivie de la « phase de construction », dont l'appel d'offres fut, par conséquent, remporté par la GOVEC.

Les obligations « de chaque partie pour la réalisation du projet », détaillées en annexe, stipulent, par exemple et pour la partie chinoise, l'envoi des :

> « personnels nécessaires pour l'exécution des travaux et le montage ainsi que le réglage et l'essai des équipements médicaux fournis en Côte d'Ivoire. Elle doit assumer leur assurance corporelle ». La partie ivoirienne, consent, quant à elle, « à exonérer des droits de douane et les taxes des équipements, des matériaux destinés aux travaux, ainsi que tout impôt et taxe des produits de subsistance des techniciens chinois désignés pour l'exécution de ce projet durant leur séjour en Côte d'Ivoire [et est] chargée de désigner les représentants du chantier qui assisteront GANSU [la GOVEC] dans l'organisation de l'exécution des travaux. Ceux-ci aideront à résoudre les problèmes techniques ponctuels qui se poseront au cours de l'exécution des travaux. Ils aideront la partie chinoise à embaucher ou à licencier la main-d'œuvre locale. Enfin, ils aideront la partie chinoise en cas d'accident ou de décès ».

À l'occasion de l'inauguration du chantier, le président Gbagbo ne se priva aucunement de certaines déclarations pour le moins orientées :

[196] Architecte libano-ivoirien ayant déjà conçu la basilique Notre-Dame de la Paix et le mémorial Félix Houphouët-Boigny (Yamoussoukro).
[197] *Ibid* (La Lettre du Continent).
[198] Plus l'octroi de matériel médico-technique d'une valeur de 125 millions de FCFA (190 000 €).

> « Les Chinois sont ceux avec qui nous coopérons sans exigence politique, sans aucune conditionnalité. Ils ne cherchent pas à savoir le nombre de pensionnaires dans nos prisons et le nombre de nos hôpitaux. Ils ne nous demandent pas combien de ceci, combien de cela […] Je suis fier que ce bâtiment se construise ici. Parce qu'ici dans cette région, Gagnoa est un centre important pour les malades. Les gens viennent de Soubré. Quand ils sont malades à Saioua, ils ne vont pas à Daloa. Ils viennent ici. Les gens viennent de Sinfra. C'est un carrefour. Il est donc important que nous ayons un centre de santé performant ici. Je suis fier que ce bâtiment se construise […] Il est donc important que nous ayons un centre de santé performant ici. Je suis heureux qu'au niveau de la topographie, cet hôpital se situe à Babré. C'est parce que je suis né ici que j'ai désigné mon cousin, Laurent Ottro, pour chercher le terrain. Et comme c'est la terre de chez nous, je lui ai dit d'aller voir les parents. Ce n'est pas pour autre chose ! Habitantes et habitants de Gagnoa, voici votre hôpital. Je reviendrai souvent pour jeter un coup d'œil sur l'avancement des travaux. Il faut aider ceux qui vont travailler. Si vous voulez du travail, vous allez en trouver avec les Chinois ».

Ces paroles, adressées en partie à l'encontre des bailleurs multilatéraux et *a fortiori* de la France, intervenaient, il est vrai, dans un « contexte » pré-électoral – les élections étant repoussées depuis octobre 2005 – relativement houleux et conflictuel, en particulier avec son Premier ministre, Guillaume Soro. Le 4 mars 2013, lors de l'inauguration, Alassane Ouattara, sur les terres de son opposant en instance de jugement à La Haye, ne cita jamais le nom de l'initiateur du projet. Les nombreux programmes sino-ivoiriens lancés durant la « décennie Gbagbo » sont effectivement à mettre au crédit de ce dernier et les fruits récoltés par son successeur, depuis 2011, sont donc partiellement faussés : qu'ils soient vus sous le prisme des représentations, en termes économiques ou sociaux, les projets bilatéraux des premières années du mandat Ouattara sont majoritairement l'œuvre de négociations débutées ou entérinées sous la présidence de Laurent Gbagbo, tel le programme immobilier et d'aménagement territorial suivant.

Avant-dernier projet sélectionné, le vaste et ambitieux pôle urbain abidjanais dont le coût est estimé à plus de 7 milliards € (74 % du total des infrastructures et 64 % de la coopération globale). Ce chantier hors-norme est l'une des composantes majeures du Grand Abidjan dessiné sous Laurent Gbagbo et souhaité par Félix Houphouët-Boigny. Le pôle urbain – s'intégrant naturellement dans la stratégie pour la réduction de la pauvreté[199] – doit s'étendre, en définitive, sur 12 000 hectares répartis entre les communes de Yopougon, d'Anyama et d'Abobo au Nord-Ouest d'Abidjan (Annexe XXII). Le programme s'appuie sur différents acteurs publics/privés et prévoit la construction de 350 000 logements dont 200 000 par la société ivoirienne *Sophia Immobilier*.

> « À l'origine privé, ce projet est devenu prioritaire pour l'État qui s'est engagé auprès de *Sophia* pour le réaliser [cette dernière souhaitant que] l'État s'approprie ce projet d'intérêt national à deux composantes: une partie portant sur l'aménagement foncier qui relève des prérogatives de l'État et l'autre, sur le projet immobilier de *Sophia* qui concerne 50 000 logements à vocation sociale »[200].

---

[199] FMI, *Côte d'Ivoire: Stratégie de Réduction de la Pauvreté-Rapport d'Étape au titre de l'année 2009*, juillet 2009, 199 p., (page consultée le 3 juillet 2012) <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2009/cr09156f.pdf>

[200] *Cote d'Ivoire: Pôle urbain - La nationalisation aux portes du projet*, Allafrica.com, 17 juin 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200906170350.html

Dans ce contexte, quel est le rôle de la Chine ? Comme l'affirme Antoine Koffi Kouassi, Directeur général de la société privée, « la Chine ne prête que d'État à État ». De fait, afin d'obtenir l'aval de Pékin, *via* l'*Exim Bank of China* et du *Beijing University Founder Group*, maître d'œuvre et chargé de rechercher les fonds nécessaires, *Sophia Immobilier* n'avait d'autre choix que d'inclure et de faire participer l'État ivoirien au projet – pourtant désengagé des programmes immobiliers depuis la décennie 1980. Ce dernier a donc mandaté le BNETD, le CEPICI (Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire) et l'AGEF (Agence de gestion foncière). L'agence, dirigeant un comité de pilotage, supervise ce dossier technique ouvert en mai 2009 à Beijing. Dans ce cadre, une délégation emmenée par Jean-Louis Coffi Moïse Moulot (conseiller principal du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat) fut reçue par Yang Lu, Directeur général du Groupe *Beijing University*. En mission à Abidjan en juin de la même année, ce dernier déclarait sobrement par l'intermédiaire de son PDG Zhang Zhaodong : « La Côte d'Ivoire est le pays ouest-africain où *Founder group* compte s'installer et faire de bonnes choses pour le peuple »[201].

Ce groupe chinois a par ailleurs nommé deux entreprises respectivement chargées d'établir le plan d'urbanisme (*China Architecture Design&Research Group*, CAD) et de concevoir le projet (COVEC). La COVEC a, du reste, un autre chantier, nommé « Concorde » et supervisé par la SICOGI à Abobo (Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière, contrôlée à 79 % par l'État ivoirien). Elle y est chargée de bâtir 2 190 logements financés par un prêt concessionnel à 2 % de l'*Exim Bank of China*. Le montant de l'opération est d'environ 41 millions €, soit, environ la moitié du dernier projet retenu.

L'autoroute Abidjan-Bassam (tronçon de l'axe Abidjan-Accra et corridor Abidjan-Lagos) est l'une des dernières réalisations chinoises en Côte d'Ivoire, avec la réhabilitation du bloc ministériel (cf. photographies), ou la voie ferrée qui relie le port de San Pedro à la région Ouest du territoire ivoirien.

Cet axe routier était à l'origine un projet BOT (*Build Operate Transfert*) financé par plusieurs bailleurs de fonds et attribué à la filiale du Groupe Bouygues, COLAS. Ce projet rentable – de 11 000 à 13 000 véhicules l'empruntent chaque jour et le péage offert pour la durée de la concession devait rembourser l'investissement initial – fut réexaminé lors d'une visite, en octobre 2009 et en Chine, du Premier ministre Guillaume Soro. Intéressé par le projet, le gouvernement chinois propose alors un taux préférentiel, sous-entendu inférieur à celui proposé par les bailleurs de fonds. Selon M. Kouassi, du Département des infrastructures et du transport au BNETD, le montant du projet fut toutefois revu à la hausse après d'âpres négociations sino-ivoiriennes concernant la qualité des matériaux employés – un enjeu resucé dans la coopération…

Les relations entreprises publiques chinoises-État ivoirien souffrent donc d'incompréhensions, qu'elles soient culturelles, sociales, économiques ou techniques : la CMEC (*China Machinery Engineering Corporation*), chargée des travaux de l'autoroute, aurait ainsi été « surprise par les volontés ivoiriennes ». Selon Nano Coulibaly, Directeur de l'entretien routier à l'AGEROUTE (Agence nationale de gestion des routes), le fait « que les politiques aient signé ne veut pas dire que nous acceptons ces modèles de normes [et les modalités] ». Il estime « que l'on n'a pas donné assez d'autorité [au superviseur ivoirien] ou que la structure de contrôle n'ait pas été faite correctement ».

L'autoroute fit l'objet d'un prêt concessionnel paraphé à Abidjan, le 3 octobre 2011, selon lequel les 80 millions € nécessaires à sa réalisation sont remboursables sur deux décennies, avec un différé de sept années et assorti d'un taux de 2 %. Cette infrastructure n'est pas isolée. En Côte d'Ivoire, les entreprises COVEC, CNCTPC ou CMEC ont réalisé ou

[201] *Ibid*.

réhabilité une dizaine de routes et de revêtements, en sus des voiries communales (Carte XV). Certains et certaines s'inscrivent désormais dans le Plan 2011-2015 du programme présidentiel développé par le président Ouattara. Cet échéancier est composé de l'entretien courant des routes, du renforcement d'un millier de kilomètres d'axes dégradés, de la création de 200 km par an et du développement des voies Est-Ouest avec interconnexions régionales. Bouaké et son marché de gros sont amenés à devenir le centre d'un réseau pensé, conçu, et entretenu pour développer les échanges régionaux (UEMOA et CEDEAO, Carte XVI).

Si la diversité et la diversification des infrastructures construites directement et indirectement par la Chine populaire témoignent de capacités économiques, technologiques et de savoir-faire accrus, de nombreux projets sino-ivoiriens révèlent également les antagonismes et les rivalités de pouvoirs entre acteurs chinois et ivoiriens, et infra-ivoiriens. L'Hôtel des députés aurait ainsi – selon deux ingénieurs du BNTED – été la source d'un conflit entre techniciens et élus ivoiriens, ces derniers déclarant en filigrane aux premiers, en désaccord sur les méthodes et matériaux employés par les Chinois : « laissez-les faire ! ».

Ce domaine de la coopération exprime l'essor d'une Chine, qui, par des arguments économiques et financiers infaillibles et concurrentiels, s'impose de manière hégémonique dans plusieurs secteurs d'activités, dont le BTP est la représentation la plus flagrante. Dans ce contexte, « les sociétés françaises ne se donnent même plus la peine de répondre à certains appels d'offres », selon un cadre d'un groupe français spécialisé dans le bâtiment et la téléphonie. La RPC, par ses entreprises publiques étatiques, progresse lentement mais sûrement et voit son portefeuille s'emplir de nouveaux contrats glanés autant à la marge (bâtiments politiques) qu'au cœur du marché des infrastructures économiques (autoroute et logements).

À Abidjan, l'immobilier est une activité en plein essor, puisqu'en mai 2013, une délégation du groupe chinois *Henan Guoji*[202] signait avec le gouvernement ivoirien un nouvel investissement de plus de 700 millions € afin de construire 10 000 logements sociaux et un millier de logements « hauts de gamme pour aider le gouvernement à se préparer au retour de la BAD [Banque africaine de développement] »[203].

Intrinsèquement liés, les domaines de la coopération sino-africaine voient depuis plusieurs années celui de l'éducation prendre une place substantielle, souvent devant les secteurs historiques que sont l'agriculture et la santé. Les besoins structurels sont conséquents. La continuité entre ces domaines est prégnante, puisque des seules bourses offertes dans les années 1960 et 1970 (Mali, Mauritanie, Sénégal…), la Chine érige aujourd'hui des centaines d'écoles, de collèges, de lycées, voire, dans certains pays, des Universités. L'appui chinois à la « reconstruction » de la RCI n'est jamais une formule diplomatique creuse. Ainsi, la diplomatie sert autant les relations économiques bilatérales que celles-ci servent les intérêts diplomatiques et politiques chinois en Côte d'Ivoire.

[202] À Abidjan, la majorité des commerçants chinois est d'ailleurs originaire de cette province enclavée du Centre-Est.

[203] Xibaaru.com, *Côte d'Ivoire : Des Chinois réalisent une promesse de campagne de Ouattara*, 16 mai 2013, http://xibaaru.com/cote-divoire-des-chinois-realisent-une-promesse-de-campagne-de-ouattara/

Carte XV : Les appels d'offres routiers remportés par les entreprises chinoises en Côte d'Ivoire

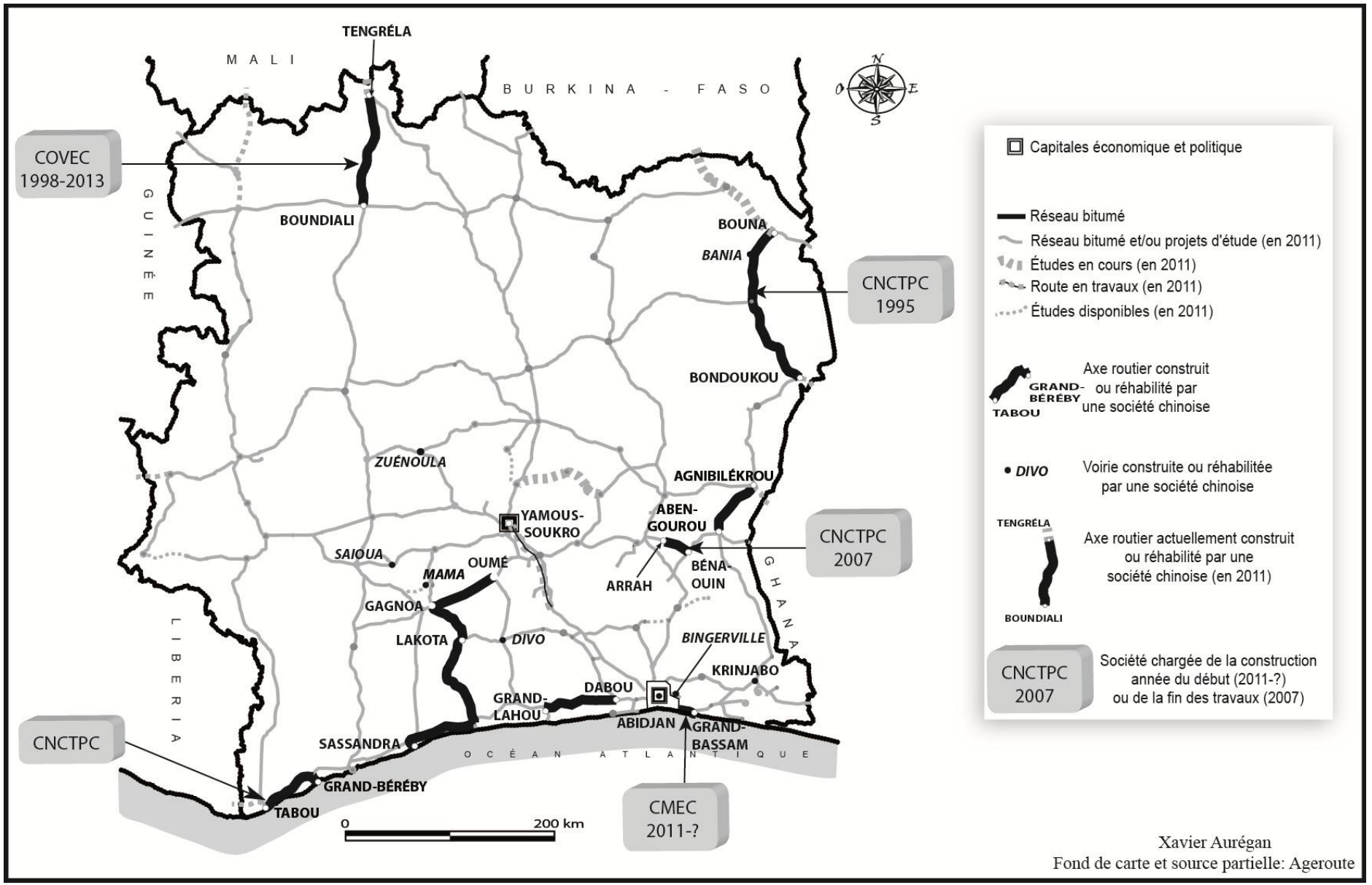

Carte XVI : Classification du réseau routier communautaire (UEMOA dont Côte d'Ivoire)

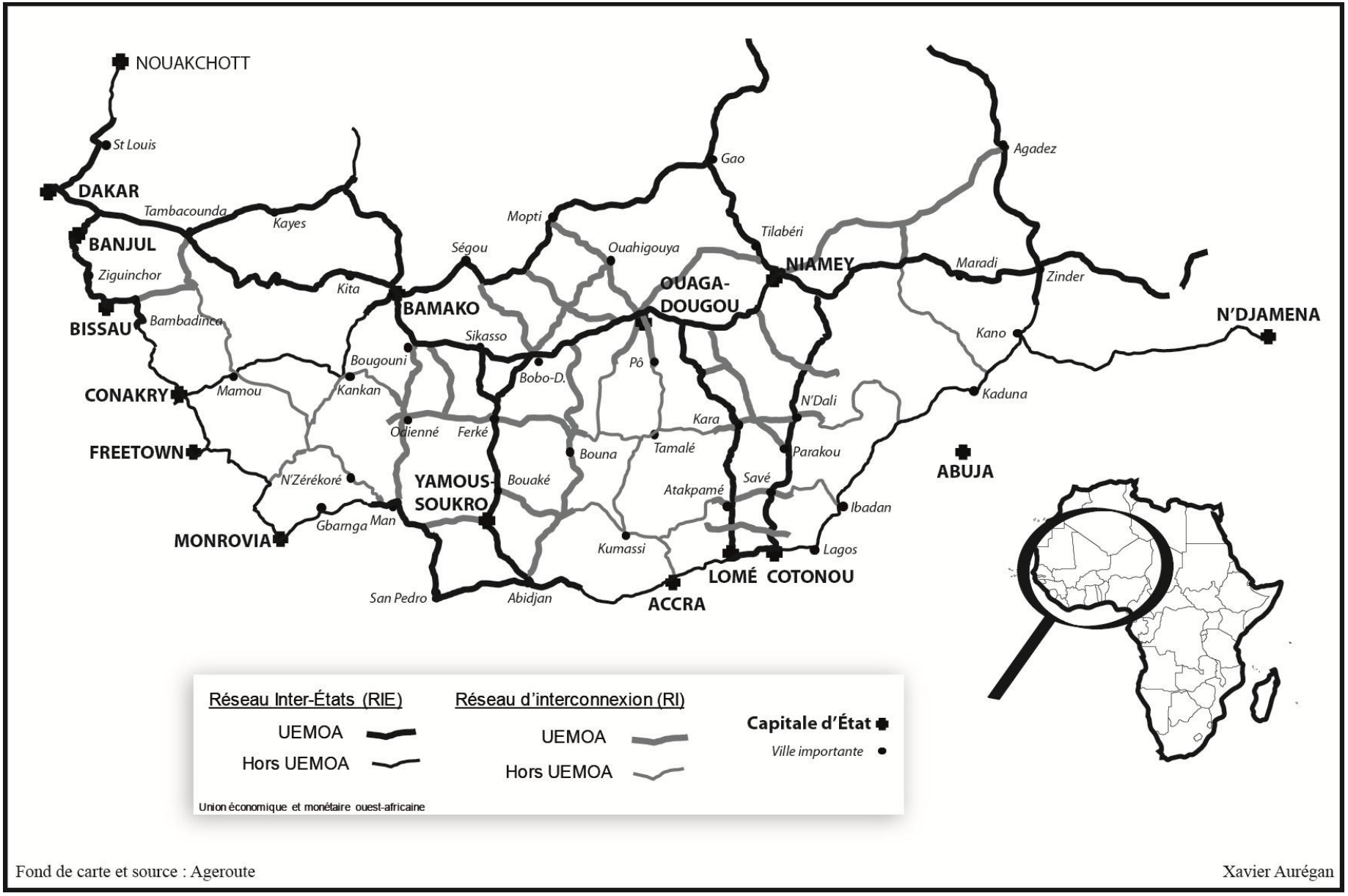

Logements des techniciens chinois à proximité du Palais de la Culture, et le Palais : vue de la Lagune (théâtre à ciel ouvert) et de Treichville. Abidjan. 12 février 2009.

Le Palais de la Culture saccagé lors de la crise post-électorale de 2010-2011. Abidjan. 2 novembre 2011.

Pose de la première pierre de l'hôpital de Gagnoa par Wei Wenhua et Laurent Gbagbo, le 6 avril 2009. http://www.french.xinhuanet.com/french/2009-04/07/content_853250.htm

Façade du chantier de l'hôpital de Gagnoa construit par la société GOVEC. Gagnoa. 21 février 2010.

Ouvriers chinois devant la salle de conférence internationale du MAE ivoirien. Abidjan (Le Plateau). 13 mars 2009.

Panneaux commémoratifs de la salle de conférence internationale du MAE ivoirien. 23 octobre 2011.

Le stade Félix Houphouët-Boigny sur Le Plateau. Abidjan. 22 octobre 2011.

L'Hôtel des députés de Yamoussoukro. 16 février 2009.

L'éducation

Avec un taux de scolarisation de 55 %[204] et d'alphabétisation de 53 %[205], la Côte d'Ivoire reste, à l'échelle subsaharienne, malgré la crise et ses conséquences directes sur les systèmes de santé et d'éducation, un pays relativement favorisé. De fortes disparités existent – et se creusent – cependant entre hommes et femmes, et entre les aires géographiques. Ainsi, dans la partie septentrionale du territoire (encore récemment sous contrôle des forces nouvelles, les FNCI, et de ses commandants de zones), l'accès aux soins et à l'enseignement public se révèle difficile depuis 2002. En comparaison, le taux d'alphabétisation malien serait de 23,3 % en 2007 (et de 29 % selon l'UNICEF) ; au Sénégal de 42,6 % (51,5 % selon l'UNICEF), au Burkina Faso de 28,7 % (et 40 %) et en Mauritanie de 51,2 % en 2000 (66,7 % en 2007, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance). À Abidjan, certains parlent d'ailleurs de « génération sacrifiée » : chômage, précarité et insalubrité sont les conséquences les plus visibles du contexte sociopolitique post-2002. Le hasard, en politique, étant combattu et volontairement congru, rien d'étonnant à ce que le nouveau président ivoirien, élu en 2011, octroie des moyens conséquents au nettoyage de la voirie abidjanaise, geste fort et directement perceptible par la population de la capitale économique.

La République populaire de Chine, comme d'autres bailleurs, tente cependant de remédier à cette situation préoccupante. Elle propose les modalités mises à l'œuvre au sein des États africains : bourses et formations, dons et prêts pour la construction d'écoles ou de lycées. Ces deux volets sont encadrés par les six accords et protocoles ayant ponctué l'historicité des relations bilatérales, en matière d'éducation et de recherche (Annexe XII). Par exemple, l'accord de coopération de 1992 établit une collaboration entre les universités de Nanjing et d'Abidjan. Dans cette dernière (université de Cocody), un professeur de chinois et un technicien travaillent au sein du laboratoire de langue chinoise, installé à l'UFR Langues et civilisations – l'État ivoirien les logeant et les nourrissant en contrepartie. La Chine a par ailleurs offert l'usine de transformation et de conservation de fruits à l'INP-FHB de Yamoussoukro. Un technicien chinois est également logé et nourrit par le gouvernement ouest-africain.

Parmi les États étudiés (Sénégal, Mali et Mauritanie notamment) bénéficiant de bourses chinoises, la Côte d'Ivoire est le moins pourvu en la matière, la dotation annuelle étant inférieure à dix. En comparaison, le Mali en reçoit plus de 30, la Mauritanie une vingtaine et le Sénégal de 60 à 70. M^me^ Kamaté ou M. Rassidy, du service Coopération internationale au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, étaient, fin 2011, en négociations avec leurs homologues chinois pour augmenter ce quota. La formation professionnelle entre également dans le cadre de la coopération. Plusieurs membres du ministère ont par conséquent été invités à des séminaires en Chine.

Concernant les bourses, *stricto sensu*, elles sont adressées aux étudiants inscrits en Master. La Chine, par le biais de son Ambassade (Annexe XXIII), détermine et impose les disciplines proposées dans l'appel à candidature lancé entre décembre et janvier. Les bourses sont généralement attribuées à des postulants inscrits en sciences économiques ou en sciences « dures » (physique notamment). Pour trente dossiers, seules trois bourses en 2008 et cinq bourses en 2009 ont été octroyées à l'État ivoirien. Selon M. Rassidy Oyeniran, les candidats étaient rares jusqu'en 2004-2005, l'intérêt pour la Chine s'étant fortement accru ces dernières années du fait des restrictions imposées par les États européens, en premier lieu, par la

[204] Taux moyen net de scolarisation dans le primaire entre garçons et filles en 2007. UNICEF.
[205] Il était de 48,7 % en 2000, selon le site www.populationdata.net.

circulaire dite Guéant du 31 mai 2011, abrogée par le gouvernement Ayrault 365 jours après sa promulgation[206].

Les bourses couvrent les frais de scolarité, une assurance, une allocation logement-alimentation et sont attribuées aux étudiants ivoiriens âgés de moins de 28 ans possédant une certification en langue anglaise. Les postulants doivent présenter deux lettres de motivation (en français et en anglais ou chinois), rédiger un projet d'étude de plus de 800 mots et délivrer les relevés de notes afférents. Après une présélection des dossiers envoyés à l'Ambassade, ces derniers sont retournés par les ministères de l'Éducation et des Affaires étrangères chinois environ deux mois après le dépôt, soit, en février-mars. La « normalisation » de la vie politique, économique et sociale ivoirienne devrait permettre, à court terme, d'augmenter le nombre de bourses chinoises, d'autant que Beijing s'engage régulièrement à la hausse (FOCAC de 2003, 2006, 2009, 2012).

Financièrement, à l'image du domaine de la Santé, ce sont les infrastructures qui accaparent la majorité de cette coopération : l'hôpital de Gagnoa et le centre de recherche antipaludique d'un côté, les écoles, les collèges et les lycées de l'autre. Si l'Éducation retient 2,54 % du montant global de la coopération Abidjan-Beijing, 99,99 % de ce secteur est orienté vers la réhabilitation ou la construction d'équipements scolaires. Le 4 juin 2008, la Chine a effectivement offert deux collèges aux communes de Dabou et Anyama (ancienne région des Lagunes à proximité d'Abidjan). Ils augmenteront l'offre éducative de 16 classes, soit 600 élèves, et disposeront de surcroît d'équipements modernes et d'outils informatiques.

Quelques mois plus tard, le 21 novembre 2008, la délégation reçue par Laurent Gbagbo a, elle, été largement relayée dans la presse. Cette équipe de douze personnes représentait le groupe public CAMEC (*China Aerospace Machinery and Electronics Corporation*) désormais renommé CASIC (*China Aerospace Science and Industry Corporation*) et spécialisé, comme son nom peut le laisser entendre, dans la production de missiles, de satellites et du génie civil. Cette visite faisait suite à celle du ministre de l'Éducation nationale, Gilbert Bleu-Lainé, à Beijing, le 11 octobre 2008, où il paraphait une lettre de coopération relative à la construction de 19 établissements scolaires. Ces derniers sont présentés comme des lycées « d'excellence » et seront répartis dans les 19 régions (ancien découpage administratif). Mais l'accord de financement, évalué à 200 milliards de FCFA (près de 305 millions €), englobe également 173 collèges et 23 autres lycées ! En somme, une totale recomposition territoriale de l'Éducation ! Selon l'annuaire ivoirien, il existe actuellement 185 établissements scolaires (plusieurs structures et lycées privés sont inclus). Ainsi, le projet sino-ivoirien doublerait simplement la capacité d'accueil…

C'est en partie dans ce cadre que le groupe *Haeir* offrait la première des neuf salles multimédias au lycée moderne de Treichville en décembre 2012. Un don non dépourvu d'arrières-pensées mercantiles, ce groupe étant amené à remporter des appels d'offres ivoiriens dans son domaine de prédilection, soit la télévision numérique. C'est également le cas de la CNEEC (*China National Electric Engineering*), qui, ayant signé un contrat de 625 millions € – afin de construire un millier de lignes électriques dans l'Est et l'Ouest –, offre neuf ordinateurs et 50 ballons de football à la Direction régionale de l'Éducation nationale de Guémon, localité située entre Duékoué et Soubré… où la Chine, *via* Sinohydro, est en charge du barrage hydro-électrique…

Dans cette coopération sino-ivoirienne, les jeux d'acteurs sont indéniables même s'ils restent difficiles à mettre en exergue. Ainsi, la commune d'Adzopé (région d'Agnéby) est la première ville retenue dans le cadre de la construction des lycées d'excellence. Un cas fortuit ? Son maire, Léon Emmanuel Monnet, né à Adzopé et membre du FPI, fut ministre des

[206] Circulaire « Guéant-Bertrand » : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/06/cir_33321.pdf

Mines et de l'Énergie durant la décennie 2000-2010… Rendue publique en mars 2009 par le désormais ex-ministre, l'annonce évalue le coût de ce lycée d'excellence à 2,5 milliards de FCFA (environ 3,8 millions €). Il est implanté sur un site de 12 hectares, dans le quartier Adjikoi, site initialement réservé à la construction d'un lycée agricole financé par l'État ivoirien.

Moins ostentatoire est le don de matériel informatique et de fournitures de bureau au gouverneur du district de Yamoussoukro, Apollinaire Koffi N' Dri, pour les collèges de Kossou, de Molonou-Blé et d'Attiégouakro. D'une valeur de 10 millions de FCFA, soit 15 000 €, le matériel fut offert le 13 mars 2009 dans la somptueuse Fondation Félix Houphouët-Boigny par le dynamique ambassadeur Wei Wenhua. C'est également le cas pour d'autres dons effectués par des entreprises chinoises (Annexe XII).

La République populaire de Chine intervient par conséquent dans plusieurs domaines ou secteurs de coopération clés. Les portes d'entrée ivoiriennes – agriculture et santé, puis BTP et éducation – sont identiques à celles observées au Mali, au Sénégal, en Mauritanie, ou dans de nombreux États africains anglophones, lusophones ou francophones. Abstraction faite des relations particulières entre ces États et la Chine, ces secteurs furent historiquement le champ de coopérations plus ou moins développées. Ce ne sont pas les seuls.

Les formes de coopération, au sens économique, se sont effectivement élargies durant le XX^{e} siècle et en ce début de XXI^{e} siècle. S'il n'est pas toujours aisé de distinguer coopération et investissement public, de financement privé, certains secteurs d'activité requièrent une attention particulière : ce sont ces autres domaines et coopérations à visibilité chinoise. La Défense par exemple, chronologiquement placée en sixième position (1994), pourrait être considérée à Conakry, au Caire ou à Alger, comme la première et donc la plus symbolique démonstration diplomatique chinoise.

iv. Autres et nouveaux secteurs d'activités et de coopérations à visibilité chinoise

Subjectivement classés et évoqués dans ces « autres » secteurs de coopération, les domaines suivants sont nommés selon leurs dates d'entrée dans ce jeu diplomatique et institutionnel sino-ivoirien. Chronologiquement, seule la Défense, particulièrement sensible et nécessaire dans le contexte prévalant – ou ayant prévalu – en Côte d'Ivoire, est « déclassée », et de fait, proposée en préambule.

Armer et former

Si le coût de cette coopération est marginal (0,22 %), les dates présentent en revanche un intérêt substantiel, singulièrement si l'on tient compte de faits tels que les visites et les déplacements officiels sino-ivoiriens (Annexe XXIV). En effet, le prêt de 1994 intervient subséquemment à deux visites de hauts responsables chinois sur le territoire ivoirien : celles de Qian Qishen, ministre des Affaires étrangères, et du président Yang en 1992 (Annexe XII). Ce soutien militaire se situe à seulement quatre mois (mai 1994) du déplacement du ministre de la Défense ivoirien, Léon Konan Koffi. Si l'accord relatif à la construction de l'atelier de réparations de la Marine ivoirienne émane de la visite de six membres du gouvernement chinois – dont le général Zong Hong – , il peut également être rehaussé par les deux voyages,

en juillet 1996, de Daniel Kablan Duncan et du capitaine de vaisseau Diomandé Mégnan, respectivement Premier ministre et commandant de la Marine nationale.

Financièrement important, l'atelier naval a accueilli trois ingénieurs chinois restés quatre années à Abidjan afin de former le personnel afférant. Toutefois, selon un lieutenant ayant souhaité rester anonyme et ayant travaillé au sein de cette structure, ce chantier naval construit autant des bateaux civils, que militaires. Par ailleurs, leurs contrats terminés, plusieurs ressortissants chinois se sont installés à Abidjan afin d'ouvrir des chantiers navals à Yopougon. Ils construisent désormais des bateaux de pêche, secteur de prédilection pour plusieurs dizaines de migrants économiques chinois (Chapitre II, B. i.). Selon l'interlocuteur ivoirien, deux principaux volets expriment cette coopération militaire : le chantier naval, intégré dans la fourniture d'équipements militaires, et d'autre part, la formation du personnel en Chine (sous-officiers et officiers au sein des écoles militaires).

Contrairement aux suivants, ces deux premiers éléments se déroulent dans un contexte relativement apaisé, nonobstant la révision du Code électoral de décembre 1994, le concept de « l'ivoirité » prôné par le gouvernement Bédié (août 1995), ou la « nomination » de ce dernier à l'élection présidentielle de 1995. Le don du 11 septembre 2001, date qui ne peut qu'être le fruit du hasard, est effectué par une forte délégation militaro-politique chinoise comprenant le général Chi Haotian (membre du Conseil d'État et ministre de la Défense), le lieutenant-général Wen Zongren (commissaire politique de l'Académie des sciences militaires), le lieutenant-général Liu Fengiun (commandant adjoint de la « région militaire » de Beijing et commandant de la garnison pékinoise), le major Ding Yiping (commandant adjoint de la « région militaire » de Jinan et commandant de la Marine pour la « région Nord » de la Chine), le lieutenant-général Lu Denghua (commandant adjoint de l'armée de l'air pour la « région militaire » de Guangzhou) et le major-général Li Donghui (Directeur adjoint des Affaires étrangères au ministère de la Défense).

Ce don est encadré, d'une part, par la visite du général Jiang Pumin, Directeur des Affaires étrangères au Département de la formation (université de la Défense nationale), accompagné d'une dizaine d'officiers de l'armée chinoise venus « prendre contact » et concernés par la coopération et l'assistance technique en avril 2001, et, d'autre part, par la visite du ministre de la Défense ivoirien, Moïse Lida Kouassi, en février 2002. Lors de son déplacement, le ministre fera plusieurs achats pour le compte de l'État ivoirien, composés de plus de 200 lance-roquettes de type RPG-7 et RPG-28. En prolongeant cette réflexion, il serait possible d'intégrer la visite, le 16 février 2001, du vice-ministre des Affaires étrangères, Ji Peiding, et de Laurent Gbagbo en Chine, entre le 23 et 29 avril 2002, quelques mois avant la partition de la RCI.

Faut-il voir, dans ces dates charnières de la coopération militaire sino-ivoirienne, des interdépendances avec le calendrier électoral et (géo)politique ivoirien ? Les élections municipales de mars 2001, où le RDR d'Alassane Ouattara en ressort conforté, sont effectivement entourées par les visites du 16 février, d'avril et de septembre, voire, d'avril 2002 (Annexe XII). Voyant la percée du RDR au Sud et au Centre, en sus des bastions historiques du PDCI, renseigné sur l'équipement et la préparation des futures FNCI (Forces nouvelles de Côte d'Ivoire) – ces forces hétérogènes ayant simultanément tenté un coup d'État dans plusieurs localités ivoiriennes stratégiques le 19 septembre 2002 –, Laurent Gbagbo a-t-il favorisé et accéléré cette coopération militaire ? L'achat de lance-roquettes et la visite du président pour partie démocratiquement élu prennent, selon cette supposition, une consistance particulière.

Le cinquième fait rapporté dans la synthèse (Annexe XII), relatif à 130 bourses de stages de formation, concerne également les fonctionnaires ivoiriens. Rédigé le 9 mai 2012,

l'article du portail gouvernemental[207] intervient plusieurs mois après la rencontre entre Alassane Ouattara et Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères. En cela, la coopération serait donc active en comparaison des 455 bourses offertes entre 1986 et 2010, selon un article de l'agence officielle chinoise, *Le Quotidien du Peuple*[208].

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'économiste Ouattara, deux visites ont été effectuées : en Chine, par le général Doué, ayant pris contact avec les dirigeants de l'entreprise GENERTEC (*China National Corporation for Overseas Economic Cooperation*), chargée de construire plusieurs bâtiments pour le ministère de la Défense ivoirien – accord conclu en août 2012, environ trois mois après l'intronisation du nouveau président ivoirien – ; et en Côte d'Ivoire avec la réception du colonel supérieur Hua Bo, Directeur de la Division Afrique-Asie de l'Ouest, mandaté pour « apporter son expertise en matière de sécurisation et de formation aux FRCI ».

La Chine populaire, accusée d'entretenir les conflits sur le continent africain[209], vend incontestablement des armes à plusieurs États, dont la Côte d'Ivoire. Selon le colonel Lamoussa, la Chine a vendu des AK-47 et quelques véhicules de transport. Il y aurait eu, pour ces deux derniers achats, des appels d'offres émis par l'État ivoirien, mais les responsables militaires et politiques auraient assisté à « des problèmes de traçabilité des cargaisons d'armes, notamment pour les FAFN ». Selon ce haut gradé, les ventes d'armes se font généralement par oral, en conciliabule et entre ministres concernés : « de gré à gré ». En revanche, la Chine ne peut être accusée d'inonder ces territoires en matériel militaire, les États-Unis, la Russie et les ex-États soviétiques, Israël ou la France étant parmi les principaux exportateurs mondiaux. En partie fondé, ce postulat devrait être remis dans son contexte, et préciser que – malheureusement – les armes exportées sont majoritairement des calibres qualifiés d'accessibles : de type *kalachnikov* (*Norinco* MAK-90 ou 56S).

Peu développée, la coopération militaire sino-ivoirienne s'appuie sur des bases fragiles. Elle est peu susceptible de voir, à court terme notamment, un essor substantiel du soutien chinois aux différents corps d'armée ivoiriens. En sus de la crise, de ses temps forts et des parti(e)s prenant(e)s, l'armée officielle – ou gouvernementale, voire loyaliste pour certains – a toujours été restreinte, tant en hommes qu'en matériel. Houphouët-Boigny redoutait à raison l'influence d'un État dans l'État, visible dans de nombreux gouvernements subsahariens et d'Afrique septentrionale (Algérie et Égypte). Ses trois « successeurs », le général de brigade Robert Gueï inclus, mais Ouattara exclu, ont tous tenté, avec peu de succès, de réorganiser et de réarmer les principales composantes (terre, mer et air).

Moins sujette à caution, la coopération sportive et plus précisément dans le domaine du Sport et des loisirs, fait, dès 1990, l'objet d'un don, modeste certes, mais qui témoigne d'une certaine volonté de la part du MAE chinois. Son image est donc encore et toujours au cœur de ses actions. Deux années plus tard, la Culture, par ailleurs chère à tout État souhaitant « exporter » ses valeurs, était l'objet d'un accord de coopération. Le *soft power* chinois en Côte d'Ivoire était né.

---

[207] *Coopération avec la Chine: Kablan Duncan reçoit un important don de matériel pour l'administration publique*, Gouv.ci, 9 mai 2012, http://www.gouv.ci/actualite_1.php?recordID=2357

[208] *27 accords de prêts et de dons signés entre la Côte d'Ivoire et la Chine depuis 1985*, Xinhua.net, 19 novembre 2011, http://french.people.com.cn/96852/7599407.html

[209] Par exemple : VAN STEIJN, Belinda, « La Chine achète l'Afrique avec ses armes », *RNW.nl*, 19 mars 2012, http://www.rnw.nl/afrique/article/la-chine-ach%C3%A8te-lafrique-avec-ses-armes

Le sport et la culture

Pressentie, à court terme, pour réaliser plusieurs édifices sportifs, la Chine devrait également bâtir un lycée sport-études. Ces projets, dont l'envergure éclipsera ceux déjà réalisés, sont tenus de faire rattraper le retard pris par l'État ivoirien vis-à-vis de ses voisins maliens ou ghanéens. Au Mali, Beijing a effectivement bâti une dizaine de stades (Aurégan, 2011/2 : 47), et l'on retrouve même ces infrastructures ô combien symboliques et appréciées par les populations locales au Burkina Faso, principal soutien diplomatique africain de Taïwan. À Abidjan, pour l'heure et excepté le stade d'Anyama, le bilan est anecdotique : une centaine de ballons de volley-ball offerte à la Fédération homonyme ivoirienne, une salle de jeu en faveur de la Fédération ivoirienne de tennis de table (FITT), plusieurs salles sportives à partir d'octobre 2008, et la rencontre diplomatico-économique entre l'ambassadeur Wei Wenhua et le ministre de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs, Philippe Legré, le 7 juillet 2011. Ce dernier confiait au diplomate le dossier du lycée sport-études, premier pied à l'étrier d'une Chine amenée à investir et à intensifier sa coopération dans ce domaine.

Depuis le 10 mai 2013, c'est désormais chose faite avec l'annonce de la construction du premier stade olympique, à Anyama, pour un montant de 18 millions € (Annexe XII). Le stade doit devenir la pierre angulaire d'une cité olympique située à environ 10 km de la capitale économique. Faibles également, les relations culturelles sino-ivoiriennes ont l'avantage de s'être densifiées et diversifiées depuis 1992.

Ce domaine de la « Culture » (0,03 %) englobe, de fait, un certain nombre d'évènements plus ou moins en rapport avec le ministère technique ivoirien, qui intègre également la prérogative « francophonie » – ce qui n'est pas dû au hasard dans cette ancienne colonie. Les jumelages (cf. Chapitre II) ou le partenariat CES-Parlement chinois (Conseil économique et social) présentent effectivement des aspects plus économiques que culturels, malgré l'indéniable facteur susnommé. En dépit de l'accord de coopération de 1992, cette dernière « ne se fait pas dans un cadre formalisé, pas officiel » selon René Gnaléga, Directeur de la francophonie et de la coopération culturelle au ministère. La « Culture » englobe toutefois plusieurs partenariats et échanges journalistiques : avec l'UNJCI (Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire), avec la radiotélévision ivoirienne (RTI) et avec l'AIP (Agence ivoirienne de presse), ces deux derniers étant des Établissements publics à caractère administratif, respectivement créés en 1962 et 1961.

« L'AFP n'ayant jamais voulu accorder de formations aux journalistes de l'AIP », selon Pascal Kouablan Kouao, sous-directeur de l'information, l'Agence ivoirienne s'est tournée vers l'Asie et son homologue *Xinhua*. Cette collaboration, non datée avec précision, fut renouvelée en 1992 et modifiée en 2004 sur insistance des dirigeants de l'AIP, souhaitant ne plus rétribuer les dépêches dont le coût oscillait entre 50 000 et 100 000 FCFA avant 2004 (76 à 152 €). L'agence fut par ailleurs invitée, en mai 2007, avec des journalistes de *Fraternité Matin* et de la RTI, à un voyage de formation de deux semaines en Chine (Annexe XII). Les trois journalistes respectifs visitèrent Beijing et Xi'an (Shaanxi) où ils découvrirent la CCTV et la radio locale de la province du Shaanxi. Selon la Directrice, M^{me} Valentine Claudine Oumou Barry, la bureaucratie ivoirienne limite drastiquement toute tentative de coopération, prise sous l'angle général. Un séjour en Chine, avec ordre de mission, doit être validé par les ministères des Affaires étrangères, de la Communication, de l'Économie et des Finances, et finalement, par le Secrétariat général du gouvernement.

Plus politiques sont les déplacements des membres du Conseil économique et social ivoirien. À Jakarta, en avril 2005, un accord renforce les liens entre le Parlement asiatique et le Conseil ivoirien. Son président, Laurent Dona-Fologo, est reçu à Beijing en novembre 2006 par Jia Qinglin, président du Comité national de la Conférence consultative du Peuple chinois, où ces deux acteurs signèrent un mémorandum sur la reconnaissance ivoirienne du statut

d'économie de marché de la Chine. Ce document est contresigné quelques mois plus tard par les ministres des Affaires étrangères, Yang Jiechi et Youssouf Bakayoko, et le Premier ministre chinois Wen Jiabao, preuve de l'importance donnée au « nouveau » statut chinois. Entre le 9 et le 14 mai 2007, Beijing profite de l'occasion pour octroyer une remise de la dette bilatérale (40 %, 18 millions €), un prêt sans intérêts et un don (1 million et 2 000 €). Depuis mai 2012 toutefois, le *soft power* chinois se développe *via* trois expositions au Palais de la Culture. En juillet et septembre 2012, et en avril 2013, se sont effectivement tenues trois expositions de photographies de l'agence de presse *Xinhua*, soucieuse de retracer la coopération sino-africaine, le voyage de Ouattara en Chine (FOCAC de 2012), la coopération sino-ivoirienne ou la « grande marche en avant » de la Chine.

Trois derniers domaines sont décrits ci-après. Ils présentent des intérêts différents, mais néanmoins complémentaires. Les micro-projets et les télécommunications pourraient être qualifiés de coopérations touchant directement les populations (notamment pour le premier). Le soutien chinois au processus électoral, et quelque part, démocratique, conclut ce bilan.

Le développement, les télécommunications et… la démocratie

Particulièrement actifs dans la formation à la broderie, les acteurs de la coopération chinoise témoignent, avec les dons précédents (Sport et Culture), d'une réelle volonté de participer au développement socio-économique des États africains. Les dons accordés aux coopératives agricoles, de médicaments, de machines à coudre, etc., pourraient d'ailleurs être inscrits dans ce tableau (Annexe XII). La Chine n'est certes jamais désintéressée (points suivants), mais qu'elle soit représentée à travers sa coopération au Mali, au Sénégal ou en Mauritanie (Aurégan 2011/1 : 17 et Aurégan 2011/2 : 34), les « gestes » envers les populations défavorisées, enclavées et rurales témoignent d'une solidarité qui n'est pas toujours perceptible sous le vocable politique et diplomatique. Peu coûteux (0,01 % du total), ces projets sont, du reste, les seuls à ne pouvoir être sujets à des critiques exogènes comme endogènes. Encore que ces derniers bénéficient indirectement à l'État asiatique (représentations), aux communes et aux acteurs impétrants. Il n'est pas envisageable, ici, de dire si, oui ou non, des connivences ou des *guanxi* ivoiriens ont participé à attribuer à tel village ou à tel acteur politique ou social, ces dons qui, à leur échelle, ne sont pas totalement modiques et inutiles.

Il semble inutile de revenir ici sur l'« affaire Bakayoko » (La Chine et ses entreprises, objets ou moyens de concussions et de conflits en RCI) relative au projet de téléphonie rurale de septembre 2007, ni même sur le portail Internet, dénommé « e-gouvernement ». Il convient toutefois de préciser le développement des télécommunications en Chine, où *Huawei* et ZTE, en situation monopolistique, sont des sociétés privée et par actions. *Huawei* est extrêmement bien implantée en Afrique (dans 39 pays) depuis 1998[210]. En Côte d'Ivoire, elle possède un partenariat avec *MTN Côte d'Ivoire*, une société majoritairement contrôlée par *MTN International*, multinationale sud-africaine implantée dans une vingtaine d'États africains. Sa concurrente, ZTE, est présente dans 26 pays, dont la Côte d'Ivoire, où, selon les recherches effectuées, elle n'a pas encore décroché de contrat public. Domaine représentant tout de même 6 % du montant global de la coopération, les NTIC se développent progressivement et l'expérience chinoise semble intéresser le nouveau gouvernement : réseau haut débit de fibre optique, électrification rurale (région de Bouna), implantation d'un *Data Center* par *Huawei*…

[210] Site Internet officiel de *Huawei* : http://www.huawei.com/fr/catalog.do?id=58

Dernier domaine présenté, les élections ivoiriennes. Financièrement, il est supérieur à la santé, au sport ou la culture, mais inférieur à l'éducation et à la défense. Ceci exprime autant la relative facilité d'obtention des informations concernant ce domaine que les moyens mis en œuvre par la Chine. Les dates sont certainement plus importantes que le montant des soutiens ou leurs objets, car elles illustrent l'histoire politique et électorale ivoirienne. Le premier don intervient ainsi quelques mois avant l'élection présidentielle d'octobre 2000, et des législatives de décembre et janvier 2000-2001. Celui de 16 millions € du 1er septembre 2005 est effectué au lendemain de la remise du rapport du président sud-africain Thabo Mbeki et de l'accord de désarmement du mois de mai. Les cinq dons suivants entrent, eux, dans le cadre de l'élection présidentielle reportée à maintes reprises et qui sera finalement effective le 31 octobre 2010 (Annexe XII). Le matériel informatique offert début décembre 2011 correspond au premier tour de l'élection législative, boycottée par le parti de Laurent Gbagbo, le FPI, tandis que le don du mois d'avril 2012 se différencie des précédents, étant dirigé vers la CDVR (Commission dialogue, vérité et réconciliation). Enfin, le dernier don de 76 225 € intervient trois jours avant les élections municipales et régionales du 21 avril 2013, boycotté par une grande partie des membres du FPI. La veille du don, le 17 avril, l'ambassadeur Zhang Guoqing déclarait que « les candidats font pleinement leur campagne et dans l'ensemble je crois que cela se déroule normalement. Et je vais faire de mon mieux pour soutenir ces élections locales ».

La Commission « dialogue, vérité et réconciliation », présidée par Charles Konan Banny, Premier ministre consensuel entre décembre 2005 et mars 2007, a la responsabilité de « conduire les Ivoiriens vers la réconciliation dans le seul intérêt de la Nation entière et de créer les conditions d'une paix permanente en proposant des outils de veille et de prévention qui mettent [la Côte d'Ivoire] à l'abri de nouvelles secousses ». Pour ce faire, la CDVR doit :

> « procéder à une recension précise des faits qui gangrènent la société ivoirienne depuis [de] nombreuses années (les actes contestés du gouvernement, des partis politiques, des associations ou groupes ethniques, etc.) ; œuvrer à faire éclater la vérité nécessaire à l'amélioration des pratiques en matière de respect des droits humains ; s'atteler à promouvoir l'entente et la réconciliation nationale véritable [et enfin] encourager, par son action, l'avènement d'une société démocratique, dans laquelle la violence et l'impunité sont exclues »[211].

Zhang Guoqing, ambassadeur fraichement nommé depuis février 2012, déclarait à cette occasion : « la garantie la plus fondamentale pour la réussite d'une nation, c'est l'unité de la nation elle-même et des différentes ethnies qui la compose. La Chine en a fait l'expérience amère. C'est pourquoi, je viens à mon tour et au nom du peuple chinois, contribuer à notre façon au processus de réconciliation en Côte d'Ivoire ».

Afin de conclure, citons ce secteur également inclus dans la liste déjà substantielle des domaines de coopération sino-ivoirienne : les mines et énergies. La Côte d'Ivoire dispose de réserves prouvées d'or, de tantalite, de nickel, de cuivre/nickel, de diamant, d'aluminium (bauxite), de fer et de manganèse. Un « important potentiel géologique » comme l'affirme la SODEMI (Société de développement minier). Il existe actuellement deux sites d'exploration/exploitation de manganèse. Le premier au Nord-Ouest, à Ziémougoula (région du Kabadougou), et surtout celui du Sud. Le site de Lauzoua, dans le Lôh-Djiboua, possèderait une réserve estimée entre 2 et 2,5 millions de tonnes. Situé à mi-chemin entre les ports de San Pedro et Abidjan, il requiert un historique et une attention particulière.

[211] Site Internet officiel de La Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, http://www.cdvr.ci/comprendre-la-cdvr/cdvr-en-bref.html

La mine de Lauzoua était initialement exploitée par une société dénommée « *Moktar* » dans les années 1960/1970. En mars 2005, la SODEMI confie à une société israélienne (*Lev CI*[212]), une exploitation estimée à 100 000 tonnes. Entre ces deux dates, la mine fut inexploitée ou presque, l'accès au site étant rendu complexe par la densité forestière. *Lev CI*, par un investissement de la BNI (Banque nationale d'investissement) de 600 millions de FCFA (914 694 €), procède à la réhabilitation de la structure et de ses accès. Il en résulte une production de 110 000 tonnes de juillet 2005 à janvier 2007. De fait, la SODEMI renouvelle sa confiance et lui confie une nouvelle campagne – post-juin 2007 et de 100 000 T. Selon Jean Likane, Directeur général de la SODEMI, le manganèse extrait est exporté vers l'Ukraine et la Chine. La BNI fut pourtant l'objet d'une polémique suivant laquelle la Banque, par les revenus relatifs à l'exploitation, se serait portée acquéreuse de « matériels de guerre » en faveur de l'État ivoirien ; ce que son PDG, M. Nembelessini, au cœur d'un scandale financier[213] et actionnaire à 25 % de *Lev CI*, dément curieusement :

> « la BNI n'a jamais acheté de matériels de guerre pour la Côte d'Ivoire. Mais plutôt du matériel agricole appartenant à l'armée israélienne »[214].

L'opacité entourant la mine de Lauzoua rend l'étude ardue lorsqu'on découvre, le 26 juin 2003, suite au Conseil des ministres, que 5 milliards de FCFA (7 622 000 €) ont été injectés dans le cadre du financement de la mine, par une coopération sino-ivoirienne : « la quote-part de la Sodemi est de 2,6 milliards soit 51 % du capital ». La RPC aurait donc financé les 49 % restant, soit environ 2,4 milliards. Une société chinoise, la *China Goldmines* (CGM) a signé un partenariat à la mi-2009 selon lequel la production devrait atteindre les 400 000 Tonnes. CGM est la société mandatée par le gouvernement chinois (et ivoirien ?) pour rembourser l'édification de l'Hôtel des députés de Yamoussoukro, la Chine se payant *in fine* en manganèse – extrait jusqu'en décembre 2009 par la société *Lev*, liquidée à cette date.

Par ailleurs, comment ne pas aborder le principal secteur d'investissement chinois en Afrique que constitue le pétrole ? En Côte d'Ivoire, exportateur pétrolier marginal (environ 60 000 barils annuels), une société chinoise, la SINOPEC, a investi en décembre 2004 dans le champ CI-112 au large de San Pedro (Annexe XXV). Jusqu'à fin 2010, sa prise de participation s'élevait à 27 % (27 % également pour *Vanco*, 21,15 et 10,35 % pour les sociétés indiennes *ONGC Videsh* et *India Oil Ltd*). La PETROCI, représentant le gouvernement ivoirien, détenait alors une participation estimée à 14,5 %. La SINOPEC aurait finalement délaissé ce bloc pour investir au Nigeria, l'Américaine *Vanco* en profitant pour passer à 76,5 %.

Balbutiant, le secteur pétrolier ivoirien va inévitablement accroître sa production dans les prochaines décennies, et ainsi augmenter les recettes. En définitive, une seconde société chinoise, CGC, est intervenue dans ce secteur. Elle procéda à l'analyse en trois dimensions du bloc CI-206, sur une zone d'environ 1 100 km². Dans le cadre des ressources naturelles toujours, un enjeu à la fois politique, économique et social a déjà fait couler beaucoup d'encre durant le mandat de Laurent Gbagbo : la production de cacao. Cette rente qui, par ses 800 000 planteurs, ses imbrications au plus haut niveau et son rôle – l'économie ivoirienne y étant dépendante –, a créé et génère encore des rivalités de pouvoirs intenses entre les différents

---

[212] *Lev Leviev's Daumonty Financing Company*, membre d'un consortium de plusieurs groupes miniers (*Alrosa*, Russie, et *Odebrecht Mining Services*, Brésil). La société *Lev* est également présente en Angola, où, en 2011, elle aurait cédé 18 % de ses parts à la *China Sonangol* (*Lev Leviev outwitted Alrosa*, 19 mars 2011, Rusmafiozi-eng.blogspot.fr, http://rusmafiozi-eng.blogspot.fr/2011/05/lev-leviev-outwitted-alrosa.html).

[213] KOUADJO, Colbert, *BNI : Les dessous honteux de la liquidation de LEV- CI*, Amanien.info, 16 mars 2010, http://www.amanien.info/actualite-100-bni-les-dessous-honteux-de-la-liquidation-de-lev-ci.html

[214] ADINGRA, Jean Éric, *Grand Lahou - Mine de Lauzoua - La BNI finance l'exploitation de 100 000 tonnes de manganèse*, Koffi.net, 12 juin 2007, http://www.koffi.net/koffi/actualite/10041-Grand-Lahou-Mine-de-Lauzoua-La-BNI-finance-l%27exploitation-de-100-000-tonnes-de-manganese.htm

acteurs et parties concernées. La corruption induite et généralisée par cette rente agricole est l'une des caractéristiques d'un pays en situation de fragilité, ou moins consensuellement, d'un État fragile, qualificatif sur lequel il conviendra de revenir ultérieurement (Quatrième partie).

Au regard des informations, des données et des statistiques présentées ci-dessus, Beijing apparaît d'ores et déjà comme l'État, un partenaire et un bailleur avec lequel et lesquels le gouvernement ivoirien doit dorénavant composer. Si leur coopération multiscalaire – des broyeurs à manioc aux infrastructures – se révèle parfois embryonnaire et exclusivement bilatérale, les enjeux sont, eux, déjà significatifs, compte tenu des montants et du contexte sociopolitique ivoirien. Davantage que ces chiffres, ce sont bien les effets et les moyens de cette coopération *in situ* qui importent.

La géopolitique et la géographie s'appuient sur des notions, des raisonnements, des techniques et des démarches convergeant vers l'analyse territoriale et des acteurs présents sur ces territoires. Il convient, à cet effet, d'intégrer (Chapitre VII) ces deux éléments à la coopération sino-ivoirienne et, dans le cas présent, de mettre cette dernière en perspective, en rappelant qu'un dernier domaine n'a pas encore été détaillé (Commerce-économie) et que l'index suivant (Tableau IV) offre une synthèse de la coopération chinoise en Côte d'Ivoire.

Tableau IV : La coopération sino-ivoirienne selon la nature de l'APD

Prêts				
Nombre	Date	Objet	Montant en €	Montant en %
1	1986	Guiguidou	4 968 313	2,37
2	1993	Broderie	388 745	0,19
3	1997	Marine nationale	22 867 353	10,93
4	1998	Guiguidou	1 987 935	0,95
5	1998	Guiguidou	521 228	0,25
6	1999	Accord	560 000	0,27
7	1999	Palais de la Culture	39 636 744	18,94
8	2001	Accord	544 000	0,26
9	2002	Guiguidou	266 785	0,13
10	2003	Jumelage Lakota	4 573 470	2,19
11	2003	Prêt	9 231 600	4,41
12	2004	Accords et prêts	3 179 750	1,52
13	2005	Prêt	1 524 490	0,73
14	2005	Prêt	3 050 000	1,46
15	2006	Hôtel des députés	24 391 842	11,66
16	2006	Accord	4 268 572	2,04
17	2007	Prêt	1 000 000	0,48
18	2008	Prêt	2 006 577	0,96
19	2008	Salles de jeu	54 881	0,03
20	2008	Accord	3 201 429	1,53
21	2009	Marché	25 916	0,01
22	2009	Hôpital de Gagnoa	7 652 940	3,66
23	2009	Centre de conférences	2 411 743	1,15
24	2009	Route	26 831 027	12,82
25	2009	Accord	3 201 429	1,53
26	2010	Prêt	2 134 286	1,02
27	2011	Prêt	2 225 755	1,06
28	2011	Prêt	2 591 633	1,24
29	2012	Accord	14 482 656	6,92
30	2013	Prêt	19 000 000	9,08
31	2013	Reboisement	464 970	0,22
31			**209 246 069**	**100,00**

Dons				
Nombre	Date	Objet	Montant	Montant en %
1	1995	Broderie	356 731	0,31
2	1996	Commutateur	356 731	0,31
3	1998	Guiguidou	3 477 362	3,00
4	1998	Commission mixte	304 898	0,26
5	1998	MAE	237 820	0,21
6	1999	FLEOCI	297 275	0,26
7	2000	Élections	198 183	0,17
8	2000	Don	1 524 490	1,32
9	2001	Don	571 683	0,49
10	2001	Don min. Défense	900 000	0,78
11	2002	Don	701 265	0,61
12	2002	Union postale	2 744 082	2,37
13	2002	MAE	274 408	0,24
14	2002	Don min. Solidarité	152 449	0,13
15	2003	Poste	2 226 517	1,92
16	2003	Complexe de Koumassi	8 150	0,01
17	2003	Université de Bouaké	1 524	0,00
18	2003	Don	1 014 548	0,88
19	2004	Pharmacie publique	15 244	0,01
20	2004	Don	2 134 286	1,84
21	2005	Élections	16 769 391	14,47
22	2006	Zahibohio	3 048	0,00
23	2006	Véhicules de police	74 500	0,06
24	2007	Don	2 000	0,00
25	2007	Pisciculture	27 200	0,02
26	2007	Kunming	640 285	0,55
27	2008	Grippe aviaire	198 183	0,17
28	2008	Don	40 158 195	34,66
29	2008	Centre antipaludique	200 770	0,17
30	2008	RTI	8 003	0,01
31	2008	MAE	15 244	0,01
32	2008	Processus de paix	3 268 000	2,82
33	2009	Yamoussoukro	15 244	0,01
34	2009	Don	15 244	0,01
35	2009	Matériel informatique	15 000	0,01
36	2009	Centre antipaludique	190 000	0,16
37	2009	Broyeurs	6 100	0,01
38	2010	Élections	11 433	0,01
39	2010	Élections	266 785	0,23
40	2011	Agriculture	2 286 735	1,97
41	2011	Reconstruction	8 903 022	7,68
42	2011	Matériels urgents	1 661 694	1,43
43	2011	Élections	609 796	0,53
44	2013	Élections	76 225	0,07
45	2013	Palais de la Culture	22 867 353	19,74
46	2013	Élections	76 224	0,07
46			**115 863 320**	**100,00**

Prêts concessionnels				
Nombre	Date	Objet	Montant	Montant en %
1	1994	Achat d'armes	3 048 980	0,03
2	1997	Études antisismiques	3 048 980	0,03
3	2000	Or à Zéregbo	1 219 592	0,01
4	2002	Hôtel des députés	9 146 941	0,08
5	2007	Bouaké	8 232 246	0,07
6	2007	RIZZO	22 202 280	0,20
7	2008	Marché	36 587 764	0,33
8	2008	e-gouvernement	22 167 611	0,20
9	2008	Établissements scolaires	304 898 034	2,72
10	2009	Pôle urbain	7 622 450 861	67,96
11	2010	Concorde	41 359 418	0,37
12	2011	Autoroute	80 319 289	0,72
13	2012	Parc automobile	45 734 705	0,41
14	2012	Eau Abidjan	76 000 000	0,68
15	2012	Électrification Bouna	625 000 000	5,57
16	2012	Hôtel de Ville Adzopé	970 000	0,01
17	2013	Barrage Soubré	430 000 000	3,83
18	2013	Stade Anyama	18 000 000	0,16
19	2013	Immobilier Abidjan	765 386 883	6,82
20	2013	Voie ferrée	1 100 000 000	9,81
20			**11 215 773 584**	**100,00**

Investissements				
Nombre	Date	Objet	Montant	Montant en %
1	1997	W-Trabois	580 831	0,14
2	1997	Yitwo	4 088 683	0,97
3	1997	Hua-Ke	4 268 572	1,01
4	2001	Zhundi	1 021 134	0,24
5	2002	SIT	9 676 843	2,29
6	2003	Lic-Pharma	2 210 510	0,52
7	2005	Lulu Fishery	720 671	0,17
8	2006	FLEOCI	113 720	0,03
9	2009	Lauzoua	5 945 511	1,41
10	2012	Fibre optique	58 000 000	13,74
11	2012	Hévéa et palmiers à huile	305 000 000	72,23
12	2012	Data Center	23 000 000	5,45
13	2013	Riziculture	7 622 451	1,81
13			**422 248 926**	**100,00**

Dettes				
Nombre	Date	Objet	Montant	Montant en %
1	2007	Annulation	18 000 000	68,31
2	2011	Annulation	8 352 159	31,69
2			**26 352 159**	**100,00**

IV. La coopération sino-ivoirienne mise en perspective

Dès à présent, il convient d'aborder l'un des derniers « secteurs », nommé « Commerce-économie » (Annexe XII) et regroupant l'ensemble des « autres » évènements, entre 1983 et juillet 2013. Il s'agit de dons, de prêts « solidaires » et de prêts concessionnels, d'accords et d'investissements publics chinois, de partenariats ou de conventions. Ces différents éléments de la coopération – dont la frontière entre public et privé est toujours aussi floue et peu distinguable – totalisent 246 millions €, soit 2,05 % du total. Certains « objets », inclassables dans les domaines précédemment étudiés, sont placés présentement, tel le don en faveur de la Poste ivoirienne, en octobre 2003, ou les véhicules de police offerts le 10 juin 2006. Cette partie, consacrée à l'analyse quantitative, doit également permettre de répondre à plusieurs questions relatives à cette coopération. Il s'agit, en particulier, d'interrogations portant sur le facteur temps (dates et évolution de la coopération) ou sur la nature (dons, prêts…) de cette aide chinoise.

L'APD chinoise en Côte d'Ivoire : une aide post-2002 orientée vers les infrastructures

Cette structure de la coopération, détaillée dans les documents ci-après, soit, la synthèse de la coopération bilatérale par domaines (Tableau V et Figure XVIII), exprime fort naturellement l'accaparement des infrastructures (86 %). Elle se classe derrière la catégorie « Commerce-Économie » en termes de nombre de projets « financés » (20 et 42). Cette catégorie regroupe les accords de coopération généraux qui permettent les futurs partenariats déclinés en domaines ou secteurs. Au total, les 11 classes recensées de manière très subjective donnent lieu à 174 projets. Comme précisés plus bas, sur ces 174 éléments, 112 sont représentés financièrement. En d'autres termes, 112 ont fait l'objet de recherches ayant débouché sur un montant certifié, corroboré par plusieurs sources ou articles de presse, soit 64 % du total. L'ensemble de la coopération est par ailleurs plus de deux fois supérieur aux échanges économiques bilatéraux entre 1995 et 2010[215] (8,3 contre 3,82 milliards €, Chapitre VI).

Ces 112 projets sont à présent décomposés selon leur nature, soit, en dons, en prêts, en prêts concessionnels, en dettes et en investissements publics/privés (Figures XIX et XX). Les 46 dons forment 41 % des opérations réalisées par la Chine. La dichotomie entre nature et coût est marquée, puisque ces derniers génèrent, financièrement, seulement 0,96 % du total. Les 31 prêts constituent 1,74 %, ce qui reste peu compte tenu du caractère désintéressé affiché par la Chine. Les deux dettes annulées par cette dernière (0,21 %) figurent en deçà de la moyenne régionale, avec environ 26 millions €, contre plus de 100 au Mali ou plus de 50 millions € en Mauritanie. C'est par ailleurs une somme dérisoire au regard des dettes annulées par les membres du CAD de l'OCDE (cf. point suivant). Hors nouvelles créances, ces deux annulations représenteraient près de 60 % de la dette ivoirienne envers Beijing. Par ailleurs, 3,5 % du coût total de la coopération bilatérale est composé d'investissements (dont les cogestions, au nombre de neuf, Annexe XXXI). Enfin, la corrélation entre infrastructures économiques et prêts concessionnels est explicite, ces deux éléments formant respectivement 86 et 93,5 % des domaines et du coût total.

[215] Période privilégiée tout au long de l'analyse. Pour le commerce, la source de référence est la CNUCED.

Tableau V : Synthèse de la coopération sino-ivoirienne par domaines (1983-2013)

Domaine	Pourcentage de la coopération	Coût en euros	Nombre d'évènements/financés
Sport	0,0005	63 031	5 / 2
Développement	0,007	897 925	5/3
Santé	0,01	1 246 006	7 / 6
Culture	0,03	4 581 473	17 / 2
Processus électoral	0,15	18 008 037	10 / 7
Télécommunications	6,07	728 524 342	6 / 5
Défense	0,22	26 816 333	6 / 3
Agriculture	2,90	348 831 358	21 / 12
Commerce-Économie	2,05	246 834 587	55 / 48
Éducation	2,54	304 916 326	14 / 4
Infrastructures	85,98	7 895 540 403	28 / 20
11 domaines	**TOTAL : 11 989 484 056 €**		**174 / 112**

Figure XVIII : Répartition économique et par domaines de la coopération sino-ivoirienne

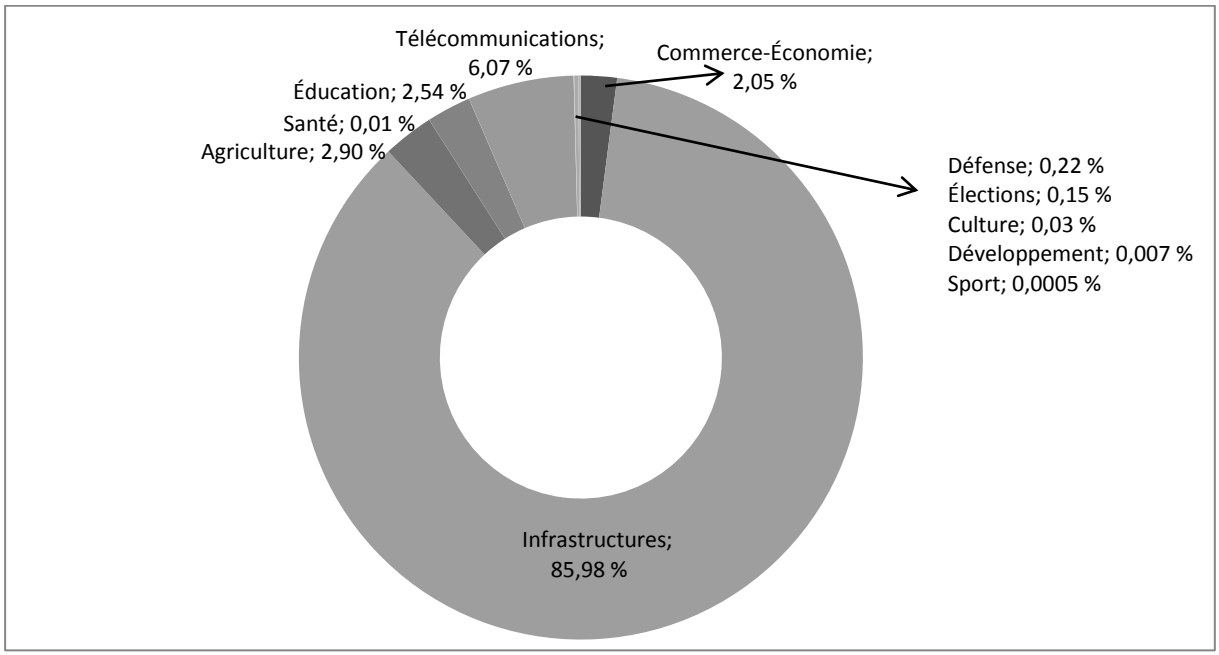

En ôtant le pôle urbain de 2009, l'équilibre n'est pas mieux respecté, car les dons passent à 2,65 % du total, les prêts à 4,8, les prêts concessionnels sont « minorés » à 82, le poids des dettes augmente (0,6 %) et les investissements sont amplifiés à 9,6 %.

Sur le temps « long », soit de 1983, année de la reconnaissance bilatérale[216], à juillet 2013, le prêt concessionnel relatif à l'aménagement urbain abidjanais écrase pour ainsi dire la concurrence (Figure XXI). En radiant l'année 2009 (Figure XXII), le second graphique exprime un développement de la coopération à partir de 2002, nonobstant 1997 (atelier de la Marine) et 1999 (Palais de la Culture) par exemple. L'année 2008 et le prêt concernant les établissements scolaires, relevés dans la figure XXI, déstabilisent à l'avenant la figure XXII avec un montant quatre fois supérieur à l'année 2011 (412 à 106 millions €). La croissance – vertigineuse – post-2011 correspond à plusieurs facteurs détaillés au chapitre VII. De fait, après la crise post-électorale, la Chine et sa coopération reviennent d'autant plus que bon nombre de contrats, de programmes et de projets furent négociés, signés et engagés sous l'ère Gbagbo.

En conclusion, huit projets (sur 112 budgétisés) retiennent 79 % du montant global de l'APD chinoise : il s'agit du Palais de la Culture et de logements à Abidjan, de l'Hôtel des députés et du marché de Yamoussoukro, d'établissements scolaires, de l'autoroute Abidjan-Bassam, de la culture de palmiers à huile et d'hévéa, et finalement de la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba. Choisis de manière subjective, ils forment une bonne idée générale de la « solidarité » chinoise en Afrique et en Côte d'Ivoire, dans le temps comme dans sa répartition sectorielle ou par domaines. Orientée vers les infrastructures, vers l'agriculture et certains besoins endogènes spécifiques (établissements scolaires, marchés, etc.), la coopération chinoise a fortement évolué entre 1994 et 2013, et *a fortiori* entre les années 1960 et aujourd'hui.

Les pages suivantes doivent permettre d'identifier et de mettre en perspective de nouveaux enjeux relatifs à cette coopération, notamment à travers plusieurs acteurs exogènes. Riche, diversifiée, progressive, cette coopération sino-ivoirienne ou cette APD chinoise en Côte d'Ivoire doit, manifestement et afin d'obtenir des éléments de comparaison, être confrontée à celle des États membres du CAD de l'OCDE (Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques), dont les données sont plus accessibles, et qui représentent finalement les principaux contributeurs à l'aide internationale. Une comparaison avec ses « homologues » du CAD semble effectivement être l'unique procédé afin de mettre en balance la Chine et les États occidentaux. Ces États, majoritairement européens, devraient, autant par des facteurs historiques, financiers, économiques, sociaux ou institutionnels, davantage contribuer au développement de cet État ouest-africain.

[216] Bien que le premier projet date de 1986 (Guiguidou).

Figure XIX : Répartition de la coopération sino-ivoirienne selon la nature des projets (nombre et %)

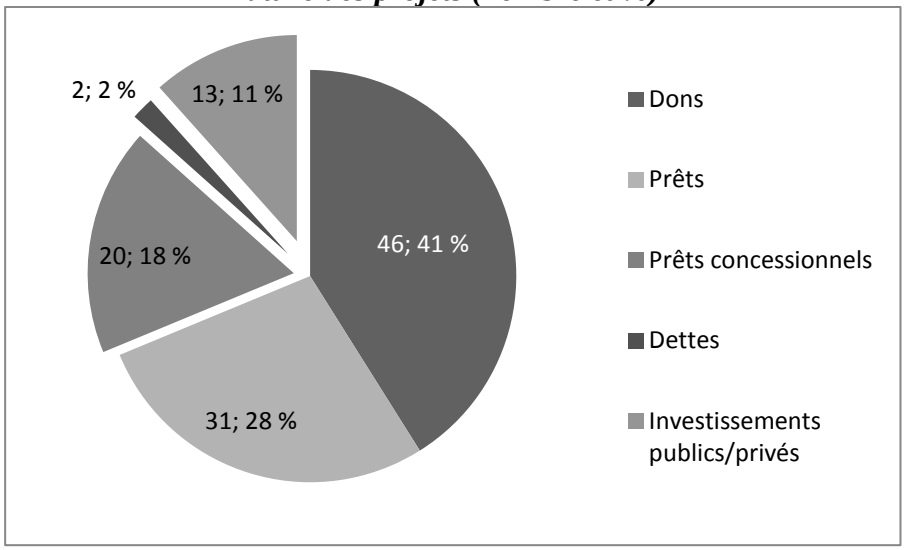

Figure XX : Répartition de la nature de la coopération sino-ivoirienne selon le coût en pourcentage

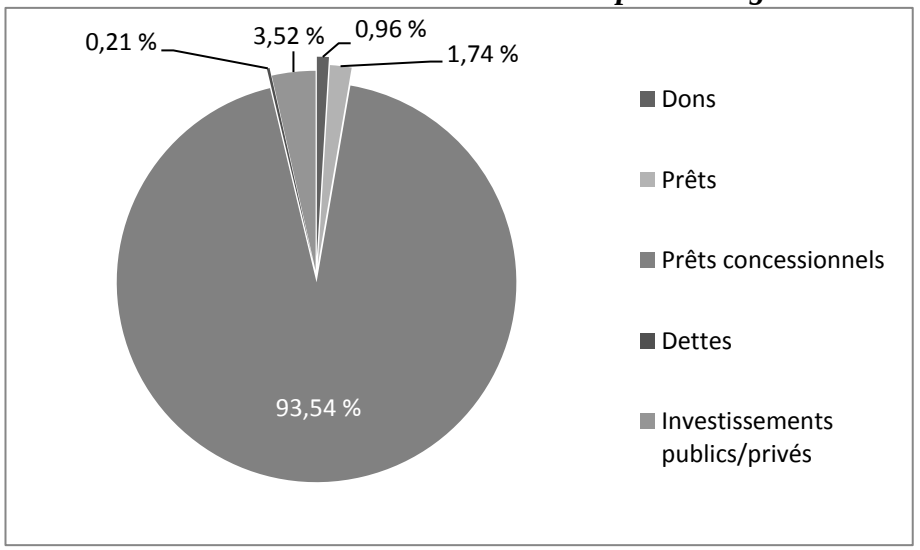

Figure XXI : Évolution de la coopération sino-ivoirienne de 1983 à 2013

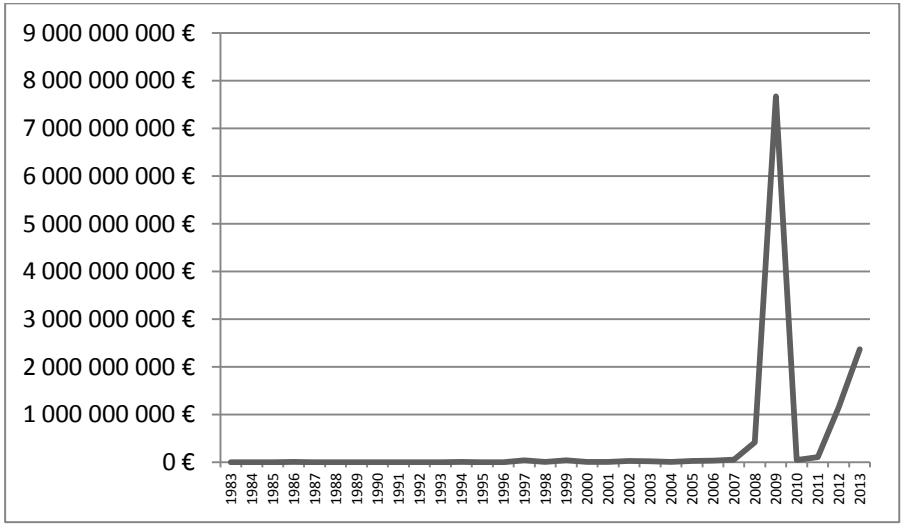

Figure XXII : Évolution de la coopération sino-ivoirienne hors 2009

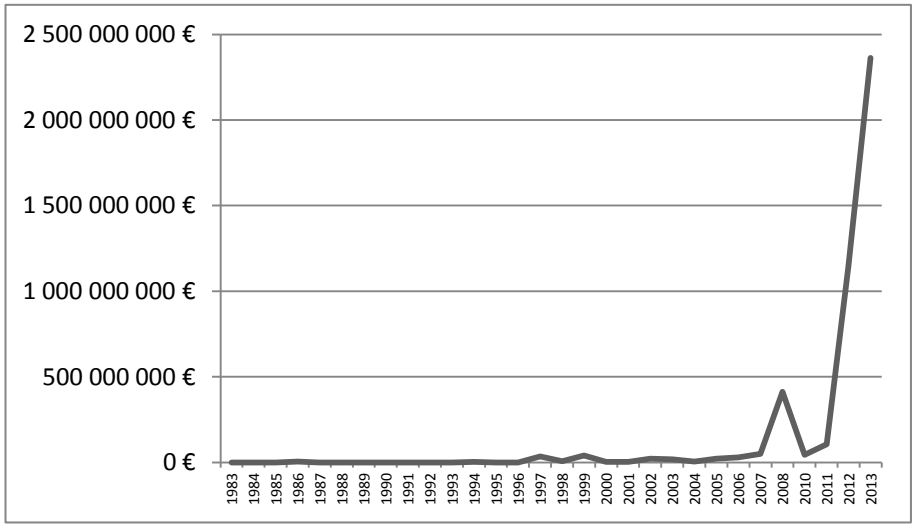

A. La Chine, le CAD, la France et Taïwan : analyses des « solidarités » en Côte d'Ivoire

Les éléments analytiques précédents, autant qualitatifs que quantitatifs et mettant en exergue cette coopération bilatérale sino-ivoirienne essentiellement post-2002, ne sont utiles qu'à travers une comparaison. Cette dernière, nécessaire à la mise en perspective de l'APD chinoise en Côte d'Ivoire, pourrait être effectuée avec les États-Unis, la France ou le Royaume-Uni. En Asie, le Japon, et dans une moindre mesure l'Inde et la Corée du Sud pourraient représenter des alternatives crédibles, quoiqu'inégales, étant donné l'énergie déployée par Beijing sur le continent africain en comparaison des puissances économiques asiatiques. Objectivement, l'unique confrontation digne d'intérêt est bien celle entre la Chine et la France, ancienne puissance coloniale. Celle-ci faisant partie d'un groupe d'États composé de 24 membres, le CAD de l'OCDE, isoler et comparer la Chine de la France et du CAD va permettre une triple confrontation placée sous l'objet d'étude de cette deuxième partie et que constitue la « coopération ». Puisque la Côte d'Ivoire a dans un premier temps reconnu le régime taïwanais, Taipeh forme le quatrième acteur de cette analyse, subjective et relative aux « solidarités » étrangères et donc internationales en Côte d'Ivoire. Bilatérales ou multilatérales, elles permettent de placer l'APD chinoise face à ses limites. Au contraire, ces confrontations peuvent également permettre d'évaluer les avantages et les bénéfices qu'un État africain peut et doit retirer d'un tel changement de paradigme, particulièrement visible à travers l'opposition de l'APD Chine-CAD en Côte d'Ivoire.

i. La Chine et le CAD en Côte d'Ivoire : complémentarité ou concurrences ?

Si une information devait ressortir de cette analyse de l'aide chinoise opposée à l'APD des États membres du CAD, le fait que l'État asiatique soit à lui seul le principal partenaire de la Côte d'Ivoire retiendrait certainement l'attention. En effet, sur les périodes 1993-2009 (données de la CNUCED) et 1993-2010 (CAD) – amplitudes imposées par les statistiques disponibles –, la Chine devance l'ensemble des 24 membres[217] de près de 1,5 milliard € (Figures XXIII et XXIV). Cet écart est en partie corroboré par les statistiques de la CNUCED (Figures XXV et XXVI) et par l'enquête de l'OCDE de 2008[218] stipulant que « quatre donneurs sont à l'origine de 38 % de l'APD octroyée » à la Côte d'Ivoire. En ôtant 38 % (les quatre principaux donneurs) et 52 % (la Chine), 10 % de l'aide est ventilée à de multiples et marginaux donateurs. Les quatre premiers graphiques démontrent une certaine cohérence, notamment avec les recherches effectuées sur l'APD chinoise, qui, encore une fois, est surreprésentée par le projet du pôle urbain de 2009.

[217] Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Union européenne.

[218] OCDE, *Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010*, 14 p. (page consultée le 11 juillet 2012) <http://www.oecd.org/dataoecd/53/48/42543826.pdf>

Figure XXIII : Évolution de l'APD en Côte d'Ivoire entre 1993 et 2009

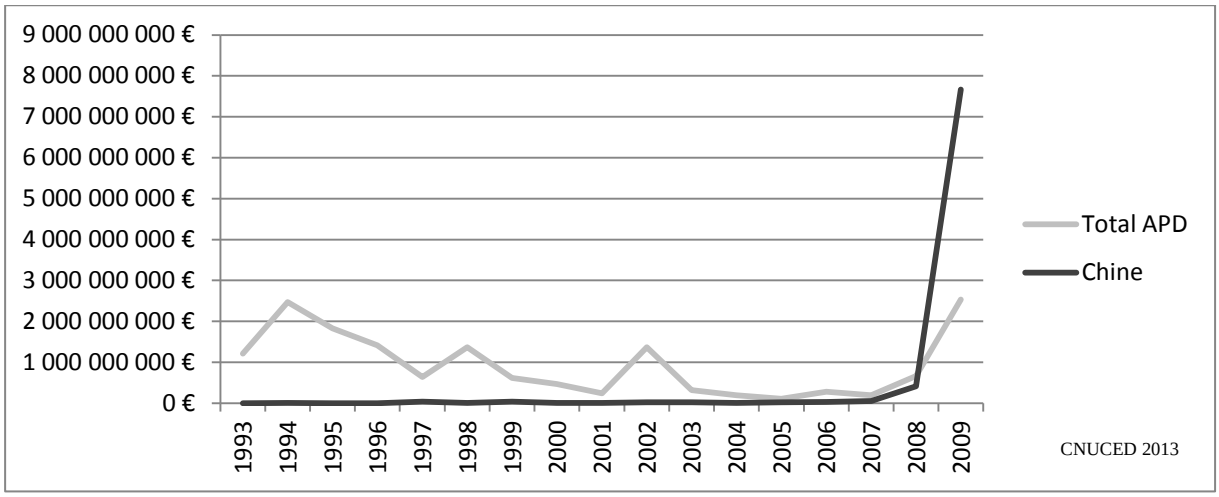

Figure XXIV : L'APD globale en Côte d'Ivoire entre 1993 et 2009

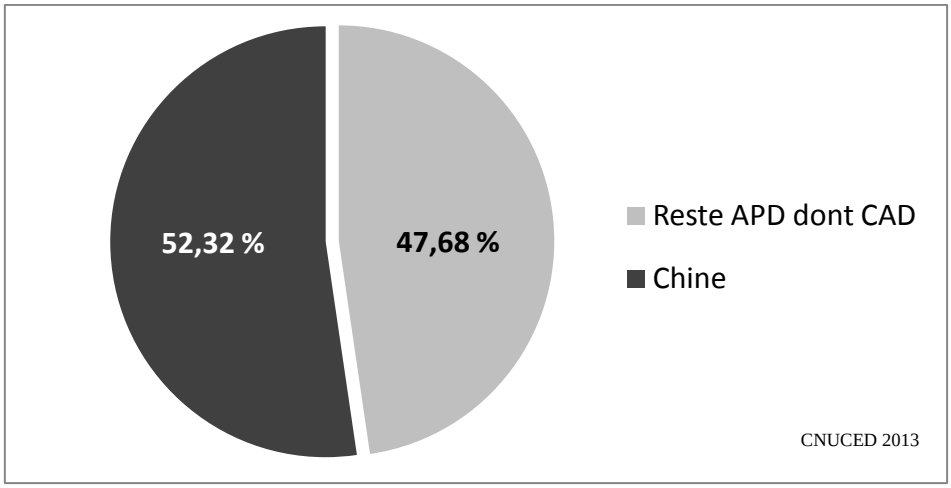

Figure XXV : Évolution de l'APD du CAD et de la Chine en Côte d'Ivoire (1986-2010)

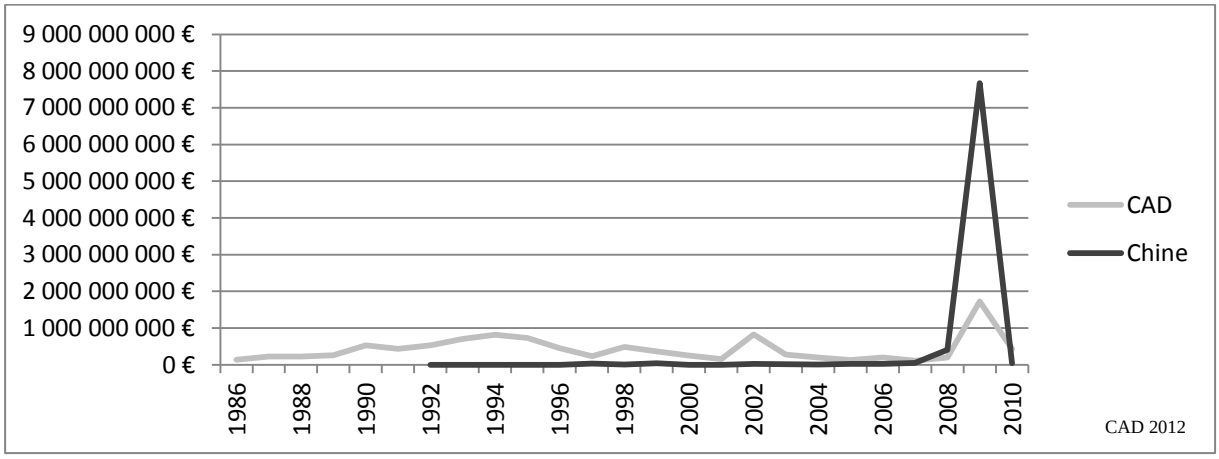

Figure XXVI : L'APD globale du CAD et de la Chine en Côte d'Ivoire (1993-2010)

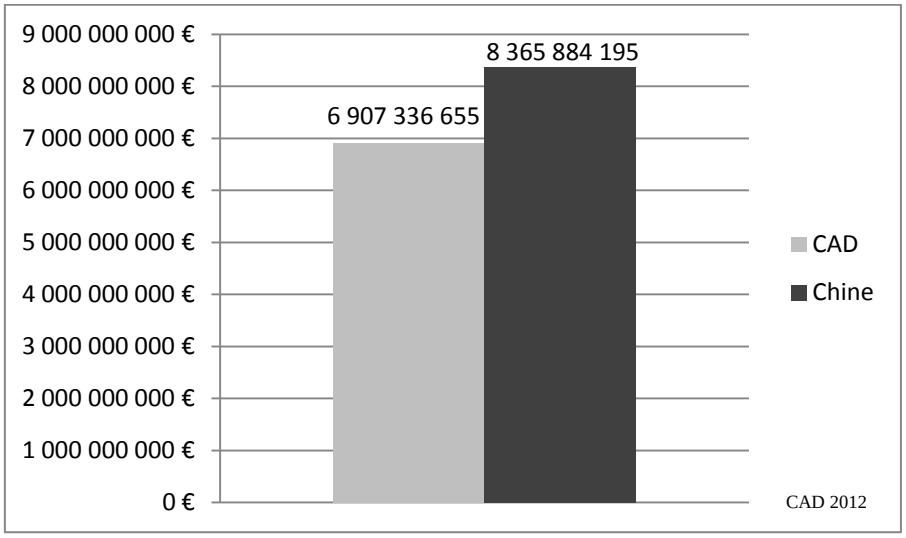

Figure XXVII : Évolution de l'APD de la France et de la Chine en Côte d'Ivoire (1993-2010)

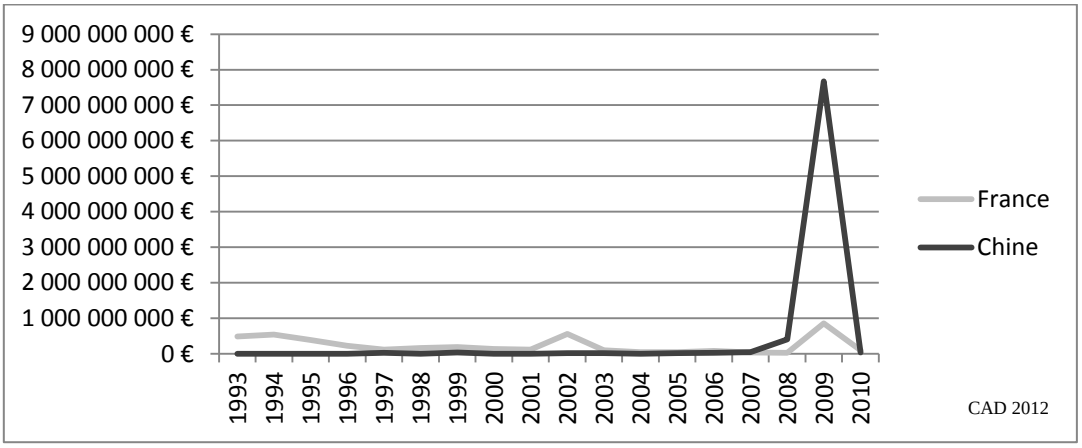

Figure XXVIII : L'APD globale de la France et de la Chine en Côte d'Ivoire (1993-2010)

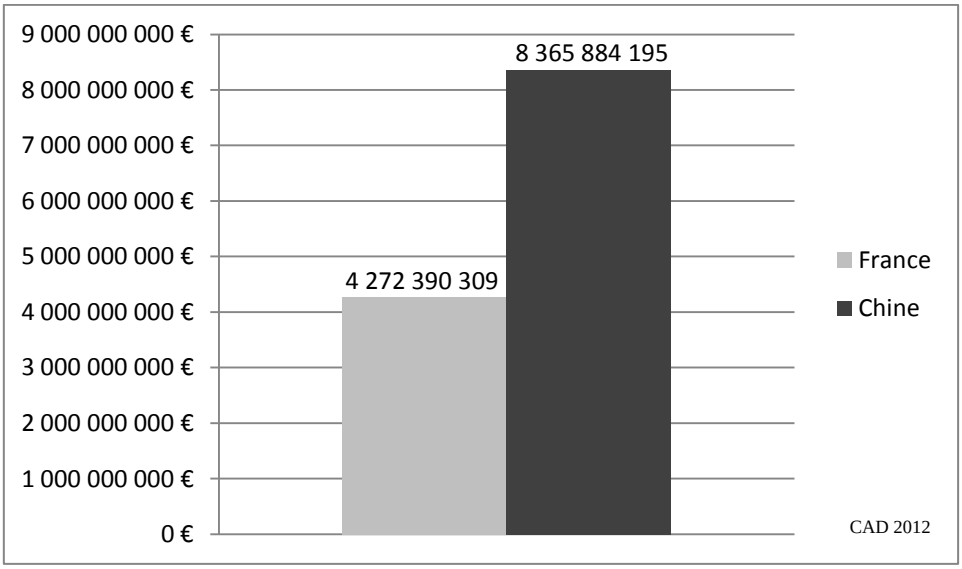

Le graphique XXVII représentant l'évolution des aides au développement des deux partenaires n'exposerait qu'une partie de la réalité. En l'occurrence, elle serait extrêmement favorable à la RPC, puisque dépassant de 1 458 547 540 €, entre 1993 et 2010, le total des aides accordées par les États membres du CAD de l'OCDE. En le superposant avec le suivant (Figure XXVIII), la nuance est permise, car 91 % du montant chinois est octroyé en 2009, année du prêt de l'*Exim Bank of China* pour le pôle urbain de 12 000 hectares à Abidjan. Sans ce dernier, l'APD chinoise n'atteint pas le milliard d'euros (743 433 334 €) et serait par conséquent, neuf fois plus faible que celle du CAD. Au sein de ce dernier, la France représente près de 62 % du total de l'aide adressée entre 1993 et 2010 par les 24 membres[219]. Le prêt concessionnel de la banque d'import-export chinoise devant être incorporé dans l'analyse globale, les graphiques précédents mettent fort logiquement en exergue le pic chinois de 2009 qui accapare la majorité de la coopération et cette dernière, sur la figure XXVIIII, reste à 8 365 884 195 €, dépassant de moitié celle de la France.

La Côte d'Ivoire, en tant que pays récipiendaire de l'APD du CAD, représente 2,55 % et 3 % de l'aide destinée au continent africain et à l'Afrique subsaharienne. C'est 22 % et 10,5 % de l'aide apportée à l'UEMOA et à la CEDEAO. Quant à la Chine populaire, « acteur donateur » tendant à devenir l'un des référents en Afrique, elle reste, en 2013, l'un des principaux États impétrants à l'échelle internationale. De fait, l'APD reçue de l'OCDE entre 1993 et 2010 est largement supérieure à celle transmise en Côte d'Ivoire (Figure XXIX). Mettant en évidence les contradictions et les disparités internes chinoises, la variation représente environ 16 milliards $, ou deux fois le montant de l'aide chinoise en Côte d'Ivoire pour la période 1993-2010.

Figure XXIX : L'APD versée à la Chine et à la Côte d'Ivoire entre 1993 et 2010

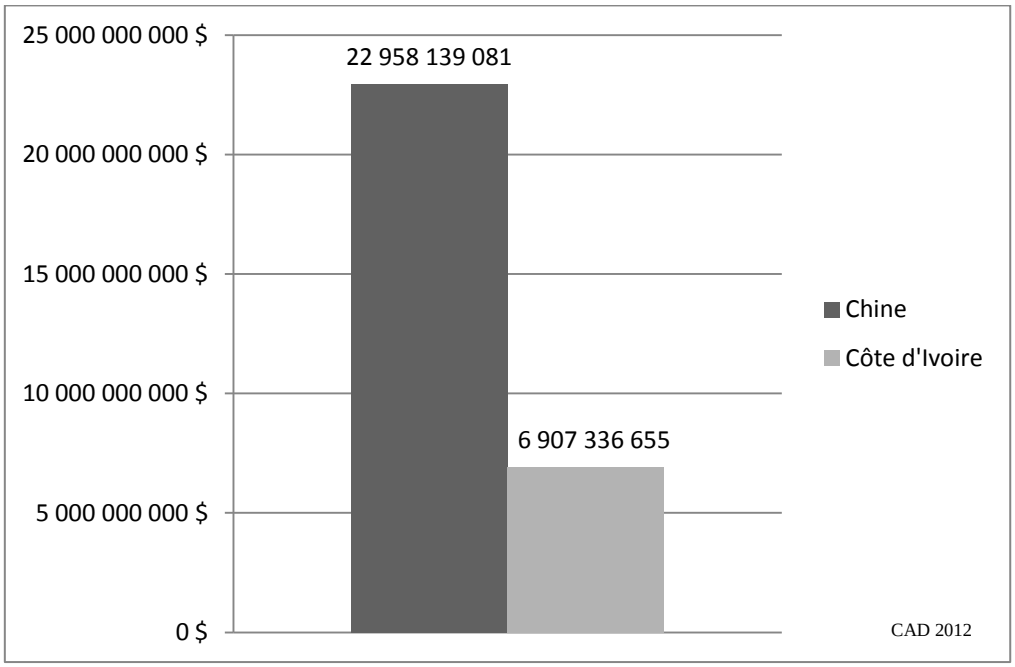

[219] Pour la période 1995-2010, plusieurs États membres du CAD représentent respectivement 9,21 % de l'APD (du CAD) octroyée à la Côte d'Ivoire (États-Unis), 6,33 % (Allemagne), 4,94 % (Canada), 4,30 % (Japon) et 3,76 % (Espagne).

Il serait par ailleurs certainement intéressant de situer la RCI en comparaison de quelques États africains récipiendaires des prêts de l'*Exim Bank of China*. Malheureusement, ces données n'étant que trop rarement disponibles, seuls des communiqués de presse ou des articles spécialisés rapportent les informations souhaitées et représentatives. Ainsi, avec le prêt faisant référence au pôle urbain (7,6 milliards €), la Côte d'Ivoire se place devant trois États que sont le Ghana (7,4 milliards de dollars), le Nigeria et le Cameroun (679 et 561 millions de dollars)[220]. Ce rôle accru et dorénavant prépondérant de la banque chinoise se vérifie à l'échelle africaine. Avec un total de 67,2 milliards de dollars injectés entre 2001 et 2010, l'institution financière se classe, par exemple, devant la Banque mondiale (55 milliards).

Cette courte parenthèse fermée, il s'agit désormais de savoir si les aides internationales, ces « drogues » mettant sous perfusion historique le continent, sont complémentaires ou concurrentielles – donc inefficaces, car se chevauchant et soutenant le développement des mêmes secteurs. L'exemple proposé ici est *a fortiori* celui de la Chine et de la France. Les données pour la partie chinoise sont dorénavant connues (tableaux et graphiques précédents ou Annexe XII). Concernant la France, le premier enseignement tient dans la place occupée par la Côte d'Ivoire : entre 2007 et 2009 en moyenne, la RCI est au rang 1 des « principaux pays bénéficiaires de l'APD bilatérale nette française » avec 309 millions €[221]. Elle devance l'Irak (260 millions) et le Cameroun (193). En revanche, la répartition sectorielle, dans ce document, n'est pas affinée selon les pays bénéficiaires. De fait, elle est limitée au continent africain (Tableau VI) et s'effectue comme suit : 17 % de l'APD française est consacrée à l'éducation ; 10 % à la santé ; 9 % au développement durable ; 7 % à l'agriculture et à la sécurité alimentaire ; 13 % au soutien de la croissance. En 2008, ces « cinq secteurs prioritaires » représentaient 59 % de l'aide bilatérale française en Afrique, 43 % de l'aide européenne et 65 % de l'aide multilatérale, « soit 56 % de l'APD totale nette française ».

Un document distinct[222], relatif aux autorisations de 2011, propose une répartition différente de l'aide, cette fois en Afrique subsaharienne et pour l'Agence française de développement. Les infrastructures accaparent 34 % de l'activité du groupe AFD, devant l'eau et l'assainissement, et le secteur productif (22 et 21 %). L'agriculture est égale ou presque au document précédent avec 8 %, tandis que l'éducation chute à 4 %, la santé à 3 %, et l'environnement à 1 %.

Tableau VI : Répartition sectorielle des coopérations France-Afrique et sino-ivoirienne

Domaine	France-Afrique (2007-2009)[223]	Chine-Côte d'Ivoire (1983-2013)
Agriculture	7 %	2,9 %
Développement durable/Environnement	9 %	
Santé	10 %	0,01 %
Éducation	17 %	2,54 %
Infrastructures	34 %	86 %
Total des domaines	**77 %**	**91,45 %**

[220] *Jeune Afrique* n° 2692-2693, p. 123.
[221] AFD, *Coopération au développement : une vision française*, Afd.fr, 74 p. (page consultée le 12 juillet 2012) <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/Colonne-droite/Cooperation-francaise-VF.pdf>
[222] AFD, *Rapport annuel 2011*, Afd.fr, 63 p. (page consultée le 12 juillet 2012) <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/ELEMENTS_COMMUNS/pdf/Rapport-annuel-AFD2011.pdf>
[223] Moyenne entre 2007 et 2009 hormis pour les infrastructures de la France.

Peu représentatif, ce tableau comparant la coopération sino-ivoirienne et celle entre la France et un continent, sur des périodes différentes, permet *a minima* de dégager plusieurs pistes de réflexion que des chercheurs et économistes spécialisés pourraient approfondir (Brautigam, Chaponnière, Pairault, Gabas…). Premièrement, la France répartit visiblement mieux ses crédits dirigés à montants – ou pourcentages – équivalents pour les trois ou quatre premiers domaines. L'écart chinois entre les infrastructures et les autres secteurs n'en devient que plus fort et manifeste. Ce domaine reste *a priori* le plus usité et le plus « intéressant » financièrement pour les bailleurs de fonds. C'est celui qui permet des retours sur investissements substantiels, qui se place parmi les plus « visibles » et qui offre – à un certain nombre d'acteurs – des contrats à court, moyen ou long terme. Le poids écrasant des infrastructures pour la Chine ne déroge pas à la règle. Y-a-t-il concurrence entre la Chine populaire et les bailleurs de fonds, bilatéraux (France) comme multilatéraux (FMI, Banque mondiale…) ? Dans un premier temps, il en résulte que les sociétés françaises sont en concurrence directe avec leurs homologues du Royaume-Uni, d'Allemagne, des États-Unis et donc chinoises, pour répondre aux appels d'offres lancés par la BAD, la BOAD ou le FMI et la Banque mondiale[224]. Certaines routes ivoiriennes, construites par la COVEC, ont ainsi été financées par la BAD. Les groupes *Bouygues*, *Vinci*, mais également *Hochtief* (Allemagne) ou *KBR* (États-Unis) auraient été – et l'ont-ils fait ? – en mesure de postuler à ces appels. En ce qui concerne les contrats de « gré à gré », la question ne se pose pas.

Si perdants il y a, ceux-ci se trouvent donc essentiellement dans ces multinationales. *A contrario*, l'AFD et son agence *Proparco*[225] ne s'inscrivent pas – encore ? – dans une concurrence acharnée, voire « déloyale ». L'agence française peut d'ailleurs s'appuyer sur une implantation historique, ses réseaux, une diversification géographique et sectorielle de ses investissements, et finalement, sur son expertise. L'organisme français semble avoir intégré l'enjeu que représente désormais l'*Exim Bank of China*, qui n'est pas le concurrent que la COVEC ou la CGC peuvent signifier pour *Bouygues*. Pour preuve, la partie française a proposé à son homologue chinois un « dialogue technique entre experts chinois et français sur la mise en œuvre des politiques de développement en Afrique »[226]. À l'échelle du CAD, un groupe d'étude Chine fut créé en janvier 2009. C'est une plateforme partageant les différentes stratégies sur la réduction de la pauvreté, premier des objectifs du millénaire. Toutefois, la participation chinoise se limite à une dimension universitaire/recherche, où le politique, décisionnel et décisionnaire en Chine, n'a pas encore sa place. Par ailleurs, les habitudes ont la vie dure au sein des institutions occidentales, comme en témoigne l'échec des initiatives européennes entamées en 2008 et visant une coopération trilatérale : faute de concertation avec les principaux intéressés (Afrique et Chine), aucun projet n'a pu voir le jour… Enfin, et si des projets/programmes spécifiques, limités dans le temps et trilatéraux sont envisageables, voire recommandés, la Chine, lorsqu'elle est impliquée dans un cadre multilatéral, préfère – et de loin – dialoguer avec les Nations unies et ses composantes, seule institution représentative à ses yeux, intègre, ne présentant pas réellement de concurrence directe, et « aisément » malléable.

[224] Exemple du troisième pont abidjanais où Bouygues s'est entouré de plusieurs investisseurs : la BAD, la BOAD, la BIDC (Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO), l'AFC (Société financière africaine), le FMO (Banque néerlandaise d'investissement), la BMCE (Banque marocaine du commerce extérieur), le PAIDF (Fonds panafricain de développement des infrastructures) et la MIGA (Agence multilatérale de garantie de l'investissement, Banque mondiale). Source : RANTRUA, Sylvie, *Bouygues lève les financements du troisième pont à Abidjan*, Mtm-news.com, 3 juillet 2012, http://www.mtm-news.com/article/4540/bouygues-leve-les-financements-troisieme-pont-abidjan

[225] L'AFD est actionnaire à 57 % de l'institution financière de développement qu'est *Proparco*.

[226] AFD, *L'Aide Publique au Développement en Afrique*, Afd.fr, http://www.afd.fr/home/pays/asie/geo-asie/chine/production-intellectuelle-cn/apd-en-afrique

Pour partie, les aides sont donc complémentaires, la France, la puissance la « plus africaine », investissant ou finançant dans les secteurs (éducation, santé, développement durable) que la Chine néglige plus ou moins ostensiblement. Exemple flagrant de cette « complémentarité », les conventions signées fin juin 2012 au Cameroun, où quatre bailleurs financent des projets représentatifs : la Chine et l'autoroute, la Banque mondiale et le secteur minier, l'U.E. et le désenclavement, et finalement l'AFD, finançant « des aménagements environnementaux et l'éducation des ruraux »[227] – expression que l'on peut considérer comme malheureuse, car laissant entendre que les bailleurs doivent éduquer l'Afrique rurale… Complémentaires, ces APD le sont également en volume, puisque les différents acteurs occidentaux (France, Union européenne, etc.) ne peuvent, en tout état de cause, consacrer les moyens et les sommes nécessaires ; alors que la Chine oui, en partie du moins. Ces complémentarités dissociables sont les bienvenues, puisqu'un mimétisme apporterait les mêmes conséquences relatives à l'APD française, entre autres, soit, un surendettement, un appauvrissement et, théoriquement, une reconfiguration de la division internationale du travail, ce en quoi l'APD doit justement remédier. Pour cette dernière, la DIT, une responsabilité qui incombe bien aux États européens en premier lieu, ces anciennes puissances coloniales.

Puisqu'il s'agit certainement plus de parler d'APD européenne, que nationale, une cartographie des projets de coopération de l'Union européenne[228] (Document VII) confirme cette complémentarité géographique – ce document ayant pour principal intérêt de situer, même grossièrement, les projets de l'UE. Lorsque la Chine se limite au territoire Abidjan-Gagnoa-Yamoussoukro, l'UE déploie *a contrario* sa coopération au Nord (région de Korhogo, d'Odienné et Ferkessédougou), au Centre (Bouaké) et à l'Ouest (Man, Guiglo et Toulepleu). Entre 2003 et 2007, l'UE a réalisé 323 projets pour un montant de 408 millions €. C'est près de 300 et trois fois plus que la Chine sur cette période (26 projets pour 125 millions €). *In fine*, un document (Tableau VII) devrait permettre d'affiner les informations et les suppositions précédemment énoncées. La Côte d'Ivoire y figure comme un État extrêmement peu représentatif de la « coopération » franco-africaine (Tableau VIII). Les domaines sont, à une exception près, anémiés par le poids d'un secteur volontairement non inscrit ici : la dette. À elles seules, les remises de dette constituent 61 % de l'APD française entre 1995 et 2010 (et 4,56 % pour le CAD). Ces remises et annulations ivoiriennes représentent, en pourcentage, le double de celles accordées à l'échelle continentale (35,99 %). De fait, si la Chine investit principalement dans les infrastructures économiques, la France « gonfle » son APD envers la Côte d'Ivoire par cet endettement. La différence dans ce « secteur » est manifeste, car les deux annulations chinoises de 2007 et 2011 (40 % du total) ne forment en tout et pour tout que 0,22 % de l'APD globale chinoise (environ 26 millions €).

Par ailleurs, le secteur prioritaire (hors dette) français – et du CAD – s'avère être le développement durable et l'environnement, qui représente près de 19 % de l'APD française (15 % pour le CAD). La complémentarité des bailleurs saute aux yeux[229], la Chine n'investissant pas – encore – dans ce dernier. Enfin, la France (comme les autres membres du CAD de l'OCDE) s'est progressivement éloignée des financements relatifs aux infrastructures, considérés comme non essentiels et ayant été largement décriés (éléphants blancs). Le développement ivoirien, sous-régional et régional passe pourtant par

[227] KETCHATENG, Jean-Baptiste, « 241 milliards pour l'autoroute Yaoundé-Douala », *Africatime.com*, 29 juin 2012, http://www.africatime.com/cameroun/nouvelle.asp?no_nouvelle=679625&no_categorie

[228] Une « Europe » dont la première et réelle réunion politique consensuelle fut celle de 1884, soit la Conférence de Berlin.

[229] Ce que confirme dans son rapport, au niveau international, une des parties directement concernées, l'OCDE. OCDE, *Perspectives économiques en Afrique : l'Afrique et ses partenaires émergents (2011)*, Keepeek.com, 319 p. (pages consultées le 14 juillet 2012) <http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/perspectives-economiques-en-afrique-2011_aeo-2011-fr>

l'amélioration des voies de communication, des infrastructures internationales (ports et aéroports) comme nationales (axes routiers, dessertes aériennes, réseaux d'assainissement…).

Dans ces conditions, le rôle de la Chine est non seulement substantiel, mais dans une conjoncture défavorable aux investissements étrangers et à l'APD, il en devient indispensable. À plus forte raison lorsque les principaux contributeurs du CAD justifient l'aide versée à la Côte d'Ivoire par l'annulation des dettes : environ 32 % pour les États-Unis et le Japon, 43 et 45 % pour la Norvège et l'Allemagne, près de 80 % pour les Pays-Bas et le Canada, et jusqu'à 93 % pour l'Italie ! Toutefois, en toute objectivité, les montants diffèrent quelque peu de ceux annulés par la République populaire de Chine : 4,7 ou 5,7 milliards € pour la France ou l'Italie… Par ailleurs et compte tenu des données recueillies, présentées et analysées, le pôle moteur de l'APD en Côte d'Ivoire est passé d'« Ouest » en « Est », puisque l'initiative est chinoise, et non européenne. En cela, le décrochage historique français, mais plus globalement de l'OCDE et des États occidentaux, est couplé à la relative fin d'un – relatif également – monopole des représentations liées à l'aide internationale. De fait, en termes de représentations, mais pas uniquement, cette dernière n'est plus limitée à l'Europe et aux anciennes puissances coloniales.

Si les États-Unis ne figurent pas dans cette liste et dans cette analyse, il suffit – peut-être et simplement – de lire le président de l'*U.S. Export-Import Bank*, M. Hochberg qui, dans un article sud-africain[230], déclarait en substance que le gouvernement étasunien, en tirant les enseignements de la percée chinoise en Afrique, devrait certainement s'aligner sur les conditions préférentielles octroyées par son « homologue » chinois (*Exim Bank of China*). Un nivellement par le bas ? Oui et non, « l'Amérique » n'étant pas encore prête à délaisser ses concepts et ses fondamentaux : le libéralisme, la « démocratie » et le respect des droits individuels. *A contrario*, la Chine, de tradition confucéenne :

> « prône un gouvernement tuteur inspiré de la doctrine du *minben* [Mín běn, 民本] dans la mesure où les gouvernants doivent se préoccuper du bien-être du peuple qui fonde leur assise et leur pouvoir. Mais semblable conception paternaliste s'adapte mal aux États-Unis où l'individu est supposé prendre plus de responsabilités » (Shinn, 2011 : 280).

La Chine populaire peut finalement être considérée comme un acteur à la fois majeur et secondaire de l'aide publique au développement en Côte d'Ivoire. Effectivement, sans le prêt accordé en 2009 et en ôtant les « investissements » – les prêts concessionnels –, l'ensemble de sa « solidarité » équivaut à l'aide consentie par les États-Unis et l'Allemagne réunis, troisième partenaire bilatéral derrière Paris et Pékin. En incluant le pôle urbain, la Chine se détache nettement du peloton occidentalo-asiatique constitué d'États membres du CAD (Tableau VIII). Sur le territoire ivoirien, l'aide au développement « chinoise » n'a toutefois pas débuté en 1983, année de la reconnaissance entre la Chine populaire et la Côte d'Ivoire. Avant cela, soit de l'indépendance ivoirienne (1960) à 1983, « d'autres Chinois » étaient présents : ils étaient originaires de la 23e province, Taïwan. Les « premiers Chinois » à avoir foulé le sol ivoirien ne sont donc pas originaires du continent, mais bien de l'île située à l'Ouest du détroit homonyme…

[230] LANGENI, Loyiso, *US wakes up to Chinese expansion in Africa*, Business Day, 17 novembre 2010, http://www.accessmylibrary.com/article-1G1-242374811/us-wakes-up-chinese.html

Document VII : L'APD de l'Union européenne en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2007

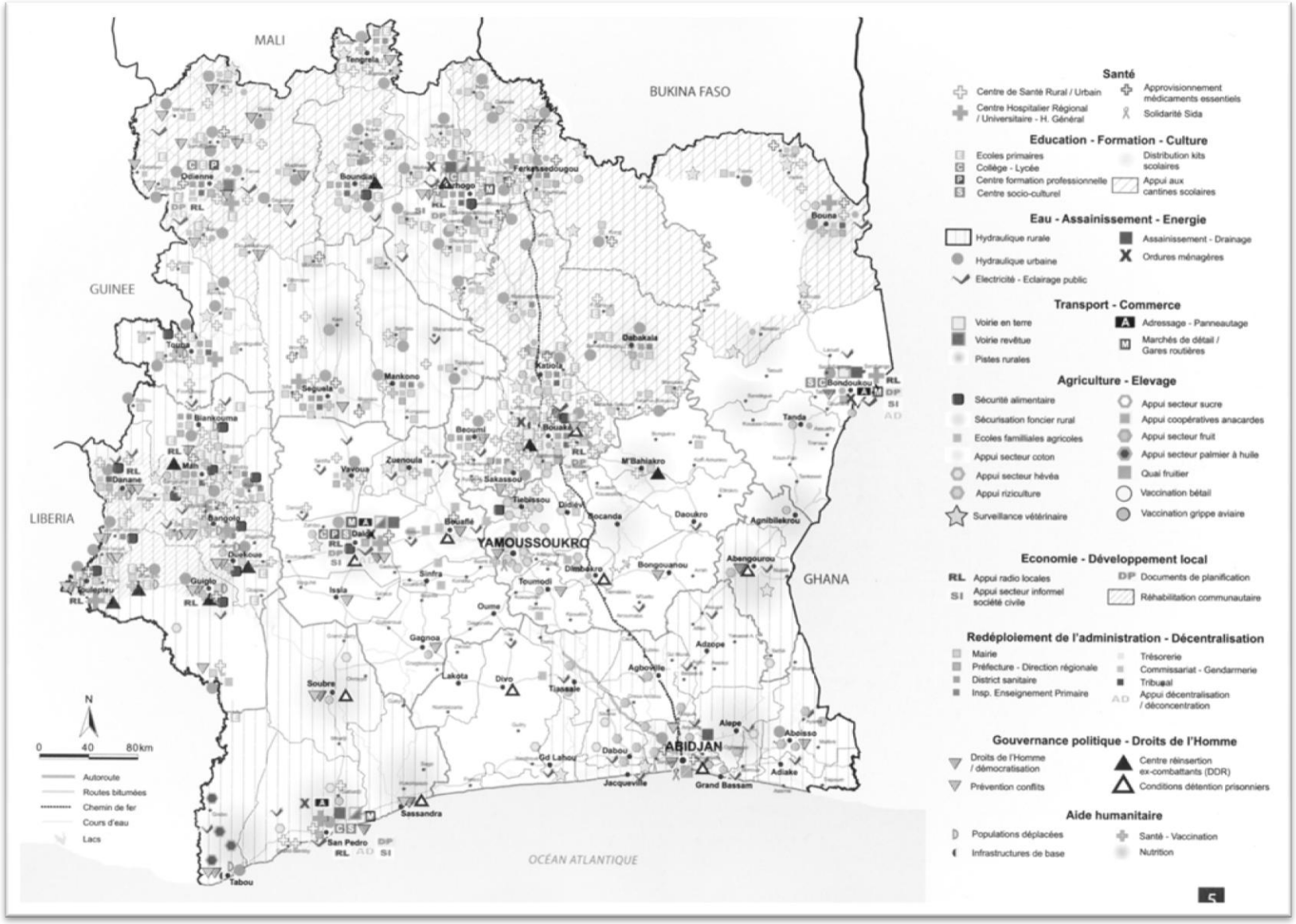

Source : UNION EUROPÉENNE, *Côte d'Ivoire-Commission européenne 2003-2007 – 5 ans de coopération pour la sortie de crise*, novembre 2007, p. 5.

Document VIII : Synthèse de la coopération UE-RCI

Secteurs	Nombre de projets	% de projets	Montant en €	% de financement
Santé	16	5	13 929 141	3,4
Éducation, formation et culture	21	6,5	34 158 076	8,4
Eau, assainissement et énergie	53	16,4	99 767 182	24,5
Transport et commerce	24	7,4	34 358 573	8,4
Agriculture et élevage	36	11,1	119 782 964	29,4
Économie et développement local	14	4,3	18 470 833	4,5
Redéploiement de l'administration	34	10,5	18 510 426	4,5
Gouvernance et droits de l'homme	63	19,5	39 793 694	9,8
Humanitaire	62	19,2	29 359 130	7,2
Total	**323**		**408 130 019**	

Source : UNION EUROPÉENNE, *Côte d'Ivoire-Commission européenne – 5 ans de coopération pour la sortie de crise*, novembre 2007, 42 p.

Tableau VII : Répartition sectorielle de l'APD du CAD, de la France et de la Chine en Côte d'Ivoire

Domaine	CAD-Côte d'Ivoire (1995-2010)	France-Côte d'Ivoire (1995-2010)	Chine-Côte d'Ivoire (1983-2013)
Agriculture	1,52 %	0,90 %	2,9 %
Développement durable/Environnement	14,95 %	18,83 %	
Santé	2,55 %	1,20 %	0,01 %
Éducation	6,51 %	7,38 %	2,54 %
Infrastructures	3,43 %	4,01 %	86 %
Source : CAD 2012	**28,96 %**	**32,32 %**	**91,45 %**

Tableau VIII : Synthèse de l'APD en Côte d'Ivoire entre 1995 et 2010

État	APD (en %)	APD (en euros)
Chine	54,68	8 362 446 470
France	27,6	4 221 905 315
États-Unis	4,17	638 693 192
Allemagne	2,87	439 242 700
Canada	2,24	342 868 644
Japon	1,95	298 332 011
Espagne	1,7	261 203 877
Belgique	1,36	209 411 825
Italie	1,08	166 529 071
Autres États du CAD (hors UE)	2,29	351 183 349
24 États	**Environ 100 %**	**15 291 816 454**

ii. Taïwan ? Agriculture, anticommunisme et… tai-chi-chuan *!*

Effectivement, Taïwan fut l'un des premiers États à être reconnu par Abidjan (alors capitale), le 11 août 1960, soit quatre jours après l'indépendance. Plus politique qu'économique, cette relation a tout de même engendré une coopération essentiellement tournée vers l'agriculture et le savoir-faire asiatique inhérent à la riziculture. La Côte d'Ivoire fut l'un des principaux relais politiques taïwanais sur le continent et accueillit, dans les années 1970, la majorité des techniciens agricoles : environ 300 au plus fort de la coopération. Une décennie marquée par l'essoufflement de l'économie ivoirienne, et surtout, par l'accession de la Chine au Conseil de sécurité de l'ONU. Environ 8 500 hectares ont été aménagés et viabilisés en Côte d'Ivoire par les agronomes taïwanais, représentant quelques 400 « fermes tests ». De Korhogo, au Nord, aux zones Agboville/Tiassalé/Songon-Agban et Grand-Bassam/Assinie au Sud, en passant par Yamoussoukro et les plantations personnelles de Félix Houphouët-Boigny, plus d'une trentaine de sites furent retenus et firent l'objet de cette coopération essentiellement marquée par l'implantation de techniques et de variétés rizicoles (Carte XVII). L'ananas et la pastèque furent deux autres produits agricoles cultivés par les ingénieurs « chinois », localement encadrés par le Bureau du ministère des Affaires économiques et des missions commerciales, alors situé dans le *World Trade Building*, bâtiment faisant face à la Cité administrative sur Le Plateau.

Un tableau (Annexe XXVII) répertorie les dates-clés de cette coopération dont il ne reste aucun signe dans les archives de la primature abidjanaise, et encore moins au MAE. De fait, ces informations proviennent des archives de médias taïwanais, en l'occurrence, *Taïwan Aujourd'hui* et *Taïwan Info*, partiellement francophones et seuls sites à répondre adéquatement aux nombreuses recherches effectuées[231].

Fragmentaire, incomplète, cette synthèse (Annexe XXVII) met en exergue le domaine de coopération de prédilection du partenaire taïwanais en Afrique, l'agriculture. Au cœur de la relation entre Ouagadougou et Taipeh (Annexe XXVIII), ce secteur primaire, principale source d'emplois et de richesse de l'Afrique subsaharienne, configure l'aide au développement par excellence. Celle-ci, apportée à travers les centaines de fermes pilotes – dont plusieurs sur les terres d'Houphouët-Boigny (photographie suivante), preuve d'un intérêt majeur et particulier – témoigne d'un besoin local substantiel[232] et d'excellentes relations politiques et techniques. En somme, un poids diplomatique appréciable et apprécié par les dirigeants taïwanais. Jusqu'en 1983, ces derniers voyaient la Côte d'Ivoire et notamment son premier et historique représentant comme le principal rempart idéologique sur le continent, qui s'inscrira pourtant progressivement dans le sillage de la RPC.

Non dénué d'opportunisme, de paradoxes et mu par une vision de l'État pour le moins personnelle et personnalisée, Houphouët-Boigny mena, dans le contexte de la guerre froide, une politique *a priori* claire et sans ambigüités, celle d'un anticommuniste en phase avec le bloc occidentalo-étasunien et par de nombreux aspects, primaire. Dans la décennie 1960, ses déclarations sont explicites, et ne souffrent, dans ce cas précis, d'aucune langue de bois. Chronologiquement, ces citations sont comprises entre janvier 1965 et 1967, année de la reconnaissance de… l'État soviétique, qui correspondra avec Abidjan jusqu'en 1969, puis, à partir de 1986, trois années après la victoire diplomatique remportée par Beijing.

---

[231] Sur le site *Taïwan Info*, 830 réponses ont été obtenues par les recherches relatives aux termes « Abidjan », « Côte d'Ivoire » et « Ivory Coast ». Sur le site *Taïwan Aujourd'hui*, 1 491 documents ont été parcourus.

[232] Dans le domaine agricole, la Côte d'Ivoire aurait été autosuffisante comme le relate un article de *Taïwan Aujourd'hui* : *La coopération avec le Tiers Monde*, Taiwanauj.nat.gov.tw, 1er mars 1997, http://taiwanauj.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=72179&CtNode=1586

De la même façon, en janvier 1965, Félix Houphouët-Boigny déclare sobrement que « l'unité nationale est indispensable pour nous renforcer contre la convoitise de la Chine rouge ». Quatre mois plus tard, le message est plus virulent, le président ivoirien estimant que la tentative d'assassinat à l'encontre de son homologue nigérien, Hamani Diori, est une entreprise d'endoctrinement par la force du monde entier, « y compris les peuples africains ». Les communistes chinois, en persévérant sur cette voie, en « poursuivant leurs actes de barbarie [, ils seront punis par] Dieu [qui] les enverra en enfer ».

En mai, le regard du « vieux » sur l'assassinat de Pierre Ngendandumwe, éphémère Premier ministre burundais, est également très orienté et ne se soucie guère du résultat de l'enquête en « soulignant que le régime communiste chinois a voulu remplacer les dirigeants africains avec des hommes serviles qui ouvrent les portes de l'Afrique pour la Chine rouge ». Une manière de dédouaner les États-Unis…[233] ?

Le 1er septembre, il décrit « les communistes chinois comme intransigeants et inhumains, avec un mépris absolu de la dignité individuelle et humaine », mots qu'auraient pu prononcer ses opposants politiques. En octobre, il conclut une année 1965 chargée et résolument sinophobe en déclarant que le régime chinois (populaire) « prétend respecter les gouvernements africains, mais en même temps, il engage des actions belliqueuses, belligérantes et subversives, paie des tueurs et tente de réaliser, par des assassinats, des changements au sein des gouvernements qu'il n'approuve pas ».

En mai 1966, il pointe désormais la Chine continentale et populaire comme « le plus grave danger à long terme pour l'Afrique ». Le 1er août, précédant de plusieurs décennies les apôtres de la théorie néo-colonisatrice chinoise, il voit en la « faim de la Chine communiste pour ce continent vide », un grave danger, et reprend ce *leitmotiv*, non dénué d'élégance, quelques mois avant de reconnaître Moscou : « les Chinois sont pressés par leur expansion démographique. Ils sont à la recherche de l'espace. C'est pourquoi ils sont attirés par le vide de l'Afrique »[234].

En Côte d'Ivoire, suivre la virulente ligne politique défendue par le chef d'État était la mission de Camille Alliali, premier ambassadeur ivoirien en France et ayant occupé plusieurs portefeuilles, dont celui des Affaires étrangères. Le ministre Alliali fut donc un des acteurs privilégiés de la rivalité américano-soviétique et sino-taïwanaise, notamment à New York lors des assemblées onusiennes. Le 12 octobre 1965, ce dernier, paraphrasant son président, « accuse le régime de Beijing de mener une campagne de subversion et d'assassinat [d'acteurs politiques] par des tueurs à gages dans les pays africains ».

Le 16 novembre, son futur successeur, Arsène Usher Assouan, alors délégué permanent de la RCI à l'ONU, réexprime la position ivoirienne et ses diatribes à l'encontre de la Chine populaire, lors d'une nouvelle demande chinoise d'accession à l'Organisation internationale :

> « Beijing s'est installée dans certains jeunes pays africains qui ont besoin de la paix pour se construire […] ils [les Chinois] ne se soucient pas si la division de l'Afrique est le résultat [de leur entreprise d'implantation]. Ils ne se soucient pas s'ils opposent des frères entrent eux. [Le giron de la Chine populaire est un] refuge des mécontents […] dont la seule ambition est de s'emparer du pouvoir par l'assassinat et ainsi briser la philosophie africaine. L'amitié, dans la

[233] Le meurtre de Pierre Ngendandumwe est attribué à un employé de l'Ambassade des États-Unis, également hutu, mais issu d'un groupe social en rivalité avec les Bahutu du Premier ministre.

[234] Citations issues de divers articles du site Internet de *Taïwan Aujourd'hui* ou *Taïwan Info*, dont l'objectivité et la neutralité restent pour le moins critiquables…

mesure où Beijing est concernée, est simplement un moyen d'atteindre son objectif. La tolérance, la coexistence, le compromis – ce sont juste des mots pour eux. Seule l'installation du communisme compte pour eux et tous les moyens peuvent être utilisés pour atteindre cet objectif ».

Finalement, l'article et Usher concluent en affirmant que :

« l'ensemble est divisé en deux blocs – ceux pour la République populaire de Chine et ceux des contres. Mais soyons honnêtes, parmi ceux qui votent pour la République populaire de Chine, il y en a beaucoup qui espèrent secrètement que les votes des contres seront suffisants pour maintenir la République populaire de Chine en dehors de l'Organisation des Nations Unies. La Côte d'Ivoire entend contribuer à cet objectif »[235].

Ce qu'elle fit effectivement (Chapitre V).

L'ensemble des déclarations précédentes n'est pas à rejeter en bloc. La Chine a effectivement soutenu certains régimes ou opposants politiques pour servir ses propres intérêts, diplomatiques notamment. D'ailleurs, la domination occidentale et ses doctrines ne s'appuient-elles pas sur l'utilisation du prolétariat des pays dits « avancés » et des peuples des États dits du « Tiers-Monde » ? À l'inverse, la politique chinoise ne soutient-elle pas ledit prolétariat et les forces anti-impérialistes ? Dans ce cadre, Beijing formait – et continue de le faire, mais pour des objectifs différents – un « grand nombre de jeunes africains […] en tactiques de guérilla et de sabotage dans les centres de formation secrets à Harbin en Mandchourie, Nankin [Nanjing] sur le fleuve Yangsté [Yangzi Jiang] et un endroit non identifié dans le Shantung [Shandong], province côtière du Nord de la Chine »[236].

En Chine, ces années marquées par des conflits endogènes et dont l'apothéose fut la Révolution culturelle (septembre 1965-avril 1969 *a minima*), sont celles des contributions chinoises aux mouvements de libération nationale (MLN) : le MPLA, l'UNITA, le FRELIMO, le PAIGC, l'UPC, l'UDFP-Sawaba, les Lumumbistes du Congo belge… Contrairement aux présences étasuniennes et soviétiques, celle de la Chine populaire s'effectue essentiellement par ses armes et ses services de renseignement, dont le Département des Affaires spéciales (*Tewu*, anciennement *Theng Wu*). Ses agents étaient fréquemment sous couverture journalistique, notamment via *Xinhua*. C'est pour cette raison qu'un correspondant de *Xinhua* fut expulsé de Nairobi le 29 juillet 1965[237]. De fait, la Chine n'a jamais directement mené d'opérations « subversives » sur le continent. Une politique ancrée et diligentée au plus haut niveau, de Mao au maréchal Lin Piao. Effectivement, si la Chine ne mène que les batailles qu'elle est certaine de gagner, pour reprendre une expression commune et coutumière, elle n'avait, dans les années 1960, quasiment aucune réelle capacité de projection de forces, par ailleurs amoindries et sous-équipées du fait de la rupture des relations diplomatiques – et militaires – avec le voisin soviétique, en 1960. *A contrario*, la RPC envoyait des instructeurs, présents en Tanzanie par exemple. Plusieurs chefs nationalistes furent également formés en Chine, dont Jonas Savimbi, le fondateur de l'UNITA, parti à Nanjing entre 1962 et 1964.

Taïwan, quant à elle, n'a jamais eu les moyens pour former et agir militairement en Afrique. Son action résidait – et réside encore dans quatre États africains – à utiliser la célèbre

[235] *Ivory Coast: Peiping Regime Bent On Domination Of A-A World*, Taiwanreview.nat.gov.tw, 21 novembre 1965, http://taiwanreview.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=168944&CtNode=103

[236] *Peiping Trains Africans at 3 Secret Mainland Centers*, Taiwanauj.nat.gov.tw, 7 mai 1964, http://taiwanauj.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=170890&CtNode=103

[237] *Kenya's Labor Leader Urges Closure Of Mao's "Embassy"*, Taiwantoday.tw, 8 août 1965, http://taiwantoday.tw/ct.asp?xItem=168375&CtNode=103

politique du chéquier. À travers elle, l'agriculture reste le principal levier diplomatico-politique, comme en témoigne le cas ivoirien. La Chine populaire, reconnue en mars 1983, propose à travers sa coopération avec la Côte d'Ivoire, une courte histoire spécifique mettant en exergue de multiples enjeux, sur de multiples échelles temporelles et territoriales. La présence taïwanaise en Afrique de l'Ouest est certes majoritairement limitée au territoire burkinabé, qui représente l'un des meilleurs exemples de double jeu sino-taïwanais (Annexe XXVIII). Mais l'ASEPCI (Association des entrepreneurs taïwanais en Côte d'Ivoire) est toujours en activité à Abidjan. Elle est présidée par M. Lee, rencontré par hasard lors de l'étude de terrain 2010 devant un bar-massage chinois de la Zone IV de Marcory. M. Lee est professeur de chinois et fut coopérant au ministère du Tourisme. Arrivé en Côte d'Ivoire dans les années 1970, il créa par la suite l'entreprise *King Steel*, spécialisée dans l'importation de plastique et à vocation sous-régionale. Vivant à Abidjan avec sa femme, il a persuadé ses enfants d'aller étudier au Ghana pour l'une, et d'effectuer un stage dans les télécommunications pour l'autre.

Avant de conclure et s'il devait avoir une anecdote inhérente aux relations entre la « 23e province chinoise » et la Côte d'Ivoire, elle concernerait assurément l'invitation, en décembre 1968, du « boxeur » Kuang Yung-chen à l'égard d'Houphouët-Boigny. Ce dernier fut convié par M. Kuang à découvrir Taïwan et ses spécialités – dont le *tai-chi-chuan* – après une demande du chef d'État ivoirien pour enseigner cet art martial à l'université d'Abidjan. Tête de pont du réseau franco-africain, le président ivoirien s'impliqua par divers moyens dans cette relation aujourd'hui anachronique, et ce, malgré la relation franco-chinoise, officialisée dès le 27 janvier 1964 par le général de Gaulle.

À cet égard, la Côte d'Ivoire est le dernier État sous influence française à avoir reconnu la Chine populaire (Tableau IX), États ayant joué le « jeu des deux Chines » exceptés (Chapitre V, B). Ces territoires francophones, intégrés dans l'AOF et l'AEF jusqu'en 1958, ont effectivement officialisé leurs relations diplomatiques avec le régime populaire à la suite du général de Gaulle, hormis la Guinée Conakry et le Mali (1959 et 1960). C'est précisément le cas de l'actuelle République centrafricaine, de la République du Congo ou du Bénin, reconnaissant Beijing en 1964 ou de la Mauritanie en 1965. À l'inverse, le mauvais élève burkinabé prenait le contre-pied de Paris cette même année en accueillant Taipeh[238], avant de reconnaitre la RPC en 1973 et de rétablir des relations diplomatiques avec Taïwan en 1994 (Annexe XXVIII). Ces exemples corroborent finalement la position d'Houphouët-Boigny, anticommuniste durant le « miracle » ivoirien, plus pragmatique après la récession économique et lors de la reconnaissance de 1983, sur laquelle nous reviendrons (Chapitre VII).

La Chine populaire, qui a donc partiellement repris les coopérations taïwanaises en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso, ne publie pas de données relatives à son aide, notamment par pays puisqu'elle n'y est pas tenue, n'étant pas membre du CAD de l'OCDE. Peu quantifiable, si ce n'est par une étude approfondie à l'image de cette deuxième partie, peu connue et intégrant une multitude d'instruments et d'institutions, l'aide publique au développement chinoise envers le continent africain, et à plus forte raison envers la Côte d'Ivoire, ne peut, de manière exacte et « scientifique » être délimitée, circonscrite. Fort heureusement, de nombreux éléments peuvent être apportés pour mieux comprendre et analyser cette aide. Pour cela, pour « déconstruire » l'aide chinoise envers l'Afrique, un bref rappel historique est nécessaire. Il permet par ailleurs de nommer les nombreux acteurs participant au processus de coopération, de ce *free rider* chinois en Afrique.

[238] L'actuel Burkina Faso était alors dirigé par Maurice Yaméogo, proche du progressiste Ghanéen Kwame Nkrumah avec qui il créa une Union douanière entre 1961 et 1962.

Tableau IX : Les reconnaissances entre les anciens territoires de l'AOF et de l'AEF avec « les Chines »

État (actuel)	Reconnaissances diplomatiques						
	Taïwan	**RPC**	**France (1964)**	**Taïwan**	**RPC**	**Taïwan**	**RPC**
Guinée		1959					
Mali		1960					
Gabon	1960				1974		
Côte d'Ivoire	*1960*				***1983***		
Rép. centr.	1962	1964		1968	1976	1991	1998
Tchad	1962				1972	1997	2008
Niger	1963				1974	1992	1996
Burkina F.	1964				1973	1994	
Bénin		1964		1966	1972		
Congo		1964					
Mauritanie		1965					
Sénégal	1969				1971	1996	2005

Travail dans les plantations rizicoles taïwanaises de Félix Houphouët-Boigny dans les années 1960.
(Source : http://taiwaninfo.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=159877&CtNode=124&htx_TRCategory=&mp=4)

Carte XVII : Représentation spatiale de la coopération entre Taïwan et la Côte d'Ivoire (1960-1983)

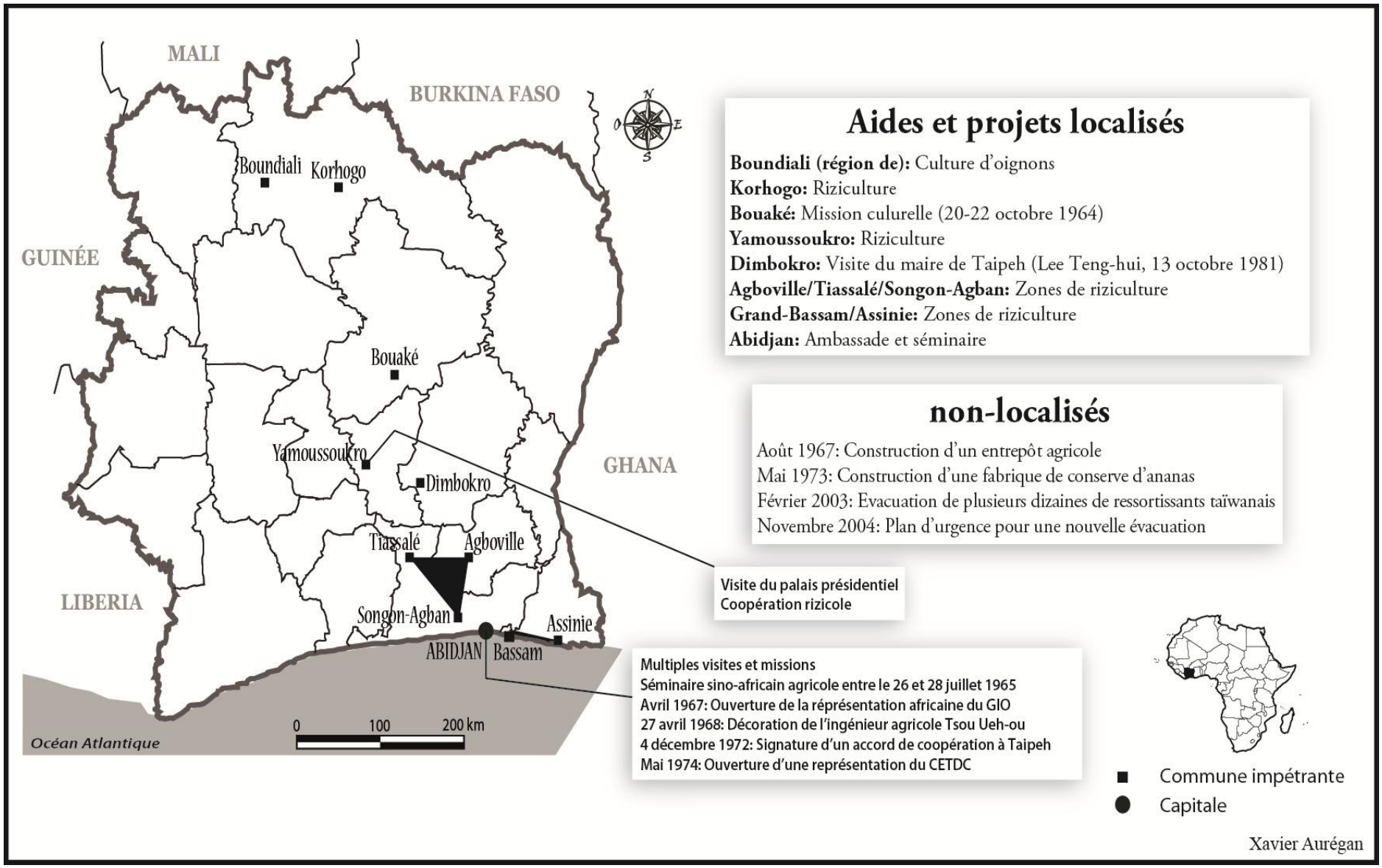

B. De l'utilité de déconstruire les schèmes de l'aide

Apporter certains éléments de réponses inhérents aux enjeux de la coopération sino-ivoirienne suppose, au préalable, une mise en perspective régionale. En effet, la coopération bilatérale, abordée dans le cas présent, ne peut être isolée de son environnement, soit, l'échelle africaine ou ouest-africaine. Cette coopération configure pour partie l'aide chinoise à l'ensemble des Afriques, des États africains, dont certains postulats et évidences – ou qui semblent l'être – doivent être rappelés.

Alors que pour le CAD, l'aide publique au développement « est constituée par tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires » répondant à plusieurs critères (émaner d'organismes publics, avoir pour objectif le développement et l'amélioration du niveau de vie, être assortie de conditions favorables avec un élément de libéralité au moins égal à 25 %), il n'en va pas de même pour la Chine, ce « *free rider* », ou passager clandestin (Chaponnière, 2008 : 20). En effet, Beijing – qui ne s'appuie pas sur une définition précise de l'aide qu'elle considère avant tout comme de la « solidarité » – estime et pose comme principe celui du « *win-win* » (*Shuāngyíng*, 双赢), ou gagnant-gagnant, maxime de son APD à l'outre-mer. Délaissant les concepts économiques, institutionnels et techniques, la Chine préfère employer plusieurs schèmes abstraits dont la doctrine dite de diplomatie d'une grande puissance responsable (*Fù zérèn de dàguó wàijiāo*, 负责任的大国外交), ou de *Héhé wénhuà* (promouvoir la culture de l'harmonie et de la coopération, 和合文化).

Particulièrement pertinente et représentative des coopérations sino-africaines, la première doctrine donne une grande importance à l'initiative – du gouvernement chinois – en terme de coopération. Ce « modèle » est préféré par la majorité des États émergents – ou réémergents – regroupés, pour plus de simplicité, dans le groupe hétérogène et si peu représentatif nommé BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), ou BRIC, acronyme que l'on doit à l'économiste Jim O'Neil, de la *Goldman Sachs*, ce qui est, du reste, quelque peu surprenant étant donné l'incongruité de ce rapprochement si peu viable économiquement. Ces États adoptent généralement l'approche holistique selon laquelle le commerce, l'investissement et l'APD forment les trois composantes principales de leur développement économique, vu sous le prisme de la coopération.

Ceci étant dit et puisqu'il est question de « déconstruire les schèmes » de l'APD chinoise, trois angles peuvent analyser au mieux et de manière concise cette « solidarité » chinoise en Afrique, et *a fortiori* en RCI. Le facteur historique doit permettre de replacer l'APD dans les différents contextes chinois, à travers les représentations que le gouvernement chinois a pu avoir de « son aide à l'extérieur ». Puis, en remontant brièvement cette chronologie, jusqu'aux Forums de coopération Chine-Afrique, il sera nécessaire d'aborder la spécificité chinoise. N'étant pas membre du CAD de l'OCDE et développant une coopération « unique », sans cadre ou législation internationale, la Chine peut être présentée comme un solitaire ou un « clandestin » dans ce grand jeu politique et économique ayant trait à l'APD. Enfin, fort de ces deux premiers angles et éléments, il est possible de proposer le parcours et l'organisation de l'aide chinoise en Afrique.

i. De Mao à Hu, historicité et structure de l'aide chinoise

En 1964 à Accra au Ghana, le Premier ministre Zhou Enlai assure le service après-vente de la Conférence de Bandoeng de 1955, qui réunit les États « non-alignés », anti-impérialistes et considérés, alors, comme Pays en voie de développement (PVD) ou pays du Tiers-monde. Sur la côte ouest-africaine, M. Zhou formule les huit principes dictant le soutien financier et politique chinois, inscrits dans la politique maoïste et internationaliste chinoise de ce contexte prévalant alors dans les relations internationales, la Guerre froide.

Le gouvernement chinois octroie ainsi ses « aides » selon le premier principe d'« égalité entre tous les partenaires », contrairement aux puissances impérialistes qui imposeraient une coopération unilatérale. Dans les faits, et hormis le volet concertation, la Chine est bien un bailleur unilatéral. Dans la continuité, les « bénéfices mutuels » sont privilégiés, mais là encore, ce sont surtout les États récipiendaires qui accaparent les effets de la coopération. La Chine, *via* plusieurs entreprises et l'envoi de main-d'œuvre, voit ses retours sur investissements être limités, marginaux. Le troisième principe est celui du « respect de la souveraineté ». Ce dernier possède plusieurs interprétations : en n'exigeant aucun privilège et en respectant la souveraineté des États bénéficiaires, le gouvernement asiatique impose un postulat qui constituera l'essence même des reconnaissances bilatérales et de la coopération Chine-Afrique durant les trente prochaines années (1964-1994), soit, la reconnaissance d'une Chine souveraine et ce faisant, l'isolement de Taïwan.

Par l'« utilisation de dons et/ou de prêts sans intérêts », quatrième principe, la Chine souhaite limiter la dépendance des États africains et dans une certaine mesure, le coût du développement lié aux remboursements. Ces prêts et ces dons ne sont soumis à aucune conditionnalité, abstraction faite des principes. Le cinquième principe est celui du « renforcement de la capacité de l'État récipiendaire » impliquant le développement endogène africain sans avoir à compter sur des moyens, des forces et des soutiens exogènes. Sixième principe, l'« efficacité » des projets chinois et sous-entendu, en comparaison des projets soutenus par les anciennes puissances coloniales, doit permettre un moindre investissement de la partie africaine, accumulant ainsi les fonds nécessaires à son développement. L'avant-dernier principe est celui du « transfert de savoir-faire et/ou de techniques ».

Les États impétrants doivent, sur le papier, acquérir l'ensemble de la maîtrise relative aux projets effectués. En réalité, ce transfert est toujours l'un des principaux points d'achoppement. Enfin, par le « refus d'un statut d'exception pour les ressortissants chinois expatriés », ces experts, ces ingénieurs et ces acteurs de la coopération ne doivent pas jouir de conditions particulières. À ces principes s'ajoutent les postulats entérinés à Bandoeng et dans les années suivantes : coexistence pacifique, non-ingérence et reconnaissance d'une Chine « unique » et souveraine sur l'ensemble du territoire, Taïwan compris.

Orientée par les indépendances africaines, mais surtout par l'évolution politique, économique et sociale endogène, la politique étrangère chinoise connaît une première évolution du milieu des années 1970 à 1982. Les « Quatre modernisations » – agriculture, industrie, défense et science – introduites par Zhou lors de l'Assemblée nationale populaire de 1975 et reprises après son décès par Deng Xiaoping, en 1978, vont considérablement modifier les représentations chinoises relatives à l'« aide » apportée à ses partenaires, dans ce contexte du « développement de ce capitalisme extraordinaire à direction communiste » (Lacoste, 2007 : 6). De l'idéologie maoïste au pragmatisme de Deng, les grands principes sont ainsi divisés par deux.

Entre décembre 1982 et janvier 1983, lors d'un voyage à travers onze États africains (Cabestan, 1983 : 107), Zhao Ziyang, pose les bases de la nouvelle et actuelle politique de

coopération entre les États africains et la Chine populaire. À Dar es-Salaam en Tanzanie et faisant suite au XII[e] Congrès du PCC de septembre, M. Zhao énonce les quatre principes régissant dorénavant la coopération sino-africaine : égalité et bénéfices mutuels (ou *win-win*), résultats pratiques, diversification dans les formes (de l'aide) et progrès commun (Brautigam, 2009 : 53). En mettant l'accent sur ces « résultats pratiques », la Chine exprime d'une manière plutôt honnête la faisabilité des projets. Les « éléphants blancs » – ces réalisations entrant dans le cadre de l'aide apportée à l'Afrique, à son développement – ne doivent ni ternir l'image de la coopération sino-africaine, ni devenir une norme, car engageant substantiellement et financièrement la Chine dans la réalisation d'infrastructures inutiles et à juste titre, décriées.

Ce facteur « faisabilité » entre également dans le contexte plus général d'une réorientation de l'aide : priorité est donnée au développement national *via* la modernisation économique chinoise, les États récipiendaires sont désormais astreints à participer (avantages mutuels). Au Mali par exemple, les médecins sont payés par le gouvernement – malien donc – et ce dernier doit porter attention à l'environnement des acteurs de la coopération (construction d'infrastructures, participation des ministères techniques à la formation).

Dix-huit années plus tard, Jiang Zemin, alors chef d'État et présidant le premier Forum de coopération Chine-Afrique de Beijing (FOCAC de 2000), expose la vision d'une Chine revenue au premier plan des relations internationales :

> « La Chine est le plus grand pays en développement du monde tandis que le continent africain regroupe, pour sa part, le plus grand nombre de pays en développement. Arrivée aujourd'hui à la charnière de deux siècles, de deux millénaires, l'Histoire apporte à la Chine, comme à l'Afrique, les chances d'un progrès plus significatif et place toutes les deux devant des défis jamais vus. Qu'en cet important moment historique, elles étudient à fond les moyens de renforcer leur coopération en vue d'un développement commun, cela exercera sûrement une grande influence, aussi profonde que durable, sur le développement des relations sino-africaines, l'impulsion de la coopération Sud-Sud et la promotion de l'avènement d'un nouvel ordre politique et économique international qui soit juste et rationnel »[239].

La première phrase sera d'ailleurs reprise par son successeur, Hu Jintao, lors du FOCAC de 2006[240]. Ce dernier donne une nouvelle impulsion à la coopération sino-africaine en publiant, cette même année, en janvier, le Livre blanc sur la politique africaine[241], en 2010[242], le Livre blanc sur les relations économiques et commerciales avec l'Afrique, et surtout, en avril 2011, un Livre blanc consacré à l'aide à l'étranger[243]. Pour la première fois depuis 1949 et la création de la RPC, le gouvernement chinois reconnaît de facto sa « solidarité » et sa « coopération » avec l'Afrique en tant qu'« aide ». Ce terme était auparavant réservé à l'aspect humanitaire (et dépendant uniquement du ministère des Finances). Derrière les discours politiques – et ces textes qui répondent pour partie aux

---

[239] JIANG, Zemin, *Allocution du président chinois Jiang Zemin à la cérémonie d'ouverture de la 1ère Conférence ministérielle*, FOCAC 2000, 10 octobre 2000, http://www.fmprc.gov.cn/zflt/fra/wjjh/zyjh/t168996.htm

[240] HU, Jintao, *Discours de Monsieur Hu Jintao, président de la République populaire de Chine, à la cérémonie d´ouverture du sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine*, 4 novembre 2006, http://www.politica-china.org/imxd/noticias/doc/1223293844DiscoursdeMonsieurHuJintao.pdf

[241] *China's African Policy*, 12 janvier 2006, http://english.peopledaily.com.cn/200601/12/eng20060112_234894.html

[242] *China-Africa Economic and Trade Cooperation*, décembre 2010, http://english.gov.cn/official/2010-12/23/content_1771603.htm

[243] *China's Foreign Aid*, avril 2011, http://english.gov.cn/official/2011-04/21/content_1849913.htm ; *China's Foreign Trade*, décembre 2011, http://www.gov.cn/english/official/2011-12/07/content_2014019.htm

critiques occidentales –, différents temps forts caractérisent l'évolution de la politique de coopération chinoise. Ils correspondent, de fait, aux Forums de coopération de 2000, 2003, 2006 et 2009, mais également à plusieurs faits structurels, ces socles ou assises sur lesquels et autour desquels s'organise la coopération, notamment au milieu des années 1990 avec la création de l'*Exim Bank of China* (Annexe XXIX et Tableau X).

Tableau X : Faits et dates clés dans la construction et l'évolution de l'APD chinoise

Fait	Année
Création de l'*Agricultural Development Bank of China*	1951
Sommet de Bandoeng en Indonésie	1955
Périple de Zhou Enlai et annonce des 8 principes	1964
Lancement de la politique de réforme	1978
Deng Xiaoping lance le mot d'ordre « un pays, deux systèmes »	1980
Deng Xiaoping lance la « construction du socialisme à la chinoise »[244]	1982
Voyage de Zhao Ziyang et annonce des 4 principes ; fusion entre le ministère des Relations économiques extérieures et le MOFCOM	1982/1983
Le concept d'« économie de marché socialiste » est adopté	1992
Création de la *China Development Bank* et de *l'Exim Bank of China*	**1994**
Politique de Jiang Zemin (走出去) ; les prêts concessionnels sont inclus dans l'APD chinoise	1995
Création d'un Fonds pour les entreprises investissant outre-mer	1996
Premier Forum de coopération sino-africain (Beijing)	2000
La Chine entre dans l'OMC (Organisation mondiale du commerce)	2001
Fusion entre le MOFCOM et le MOFTEC ; deuxième FOCAC (Addis-Abeba) ; politique de Hu Jintao (负责任的大国外交).	2003
Création du *China-Africa Business Council* (CABC)	2005
Troisième FOCAC (Beijing) ; le Conseil d'État chinois adopte 9 principes visant à standardiser le comportement des entreprises chinoises opérant à l'étranger ; Livre blanc sur la politique africaine	2006
Création du *China-Africa Development Fund* (CADF)	2007
Quatrième FOCAC (Sharm el-Sheikh)	2009
Livre blanc sur les relations économiques et commerciales avec l'Afrique	2010
Livre blanc sur l'aide étrangère	2011
Cinquième FOCAC (Beijing)	2012

La date charnière, relative à l'évolution politique de l'aide chinoise envers le continent africain, est donc 1994. Cette année, le président Jiang Zemin lance la célèbre phrase « sortez » (走出去) – et la Côte d'Ivoire obtient son premier prêt concessionnel, pour l'achat d'armes. Avec la création de la *China Development Bank*, de l'*Exim Bank of China*, la banque d'import-export, et l'introduction des prêts concessionnels dans le « paquet » (*package*) d'aide, la Chine libéralise et réorganise l'ensemble de sa politique d'APD. Ce fléchissement est corroboré l'année suivante par la création du Fonds de soutien aux entreprises souhaitant investir à l'étranger. En deux années, le gouvernement central s'est doté d'institutions et de moyens orientés, « à but lucratif », qui vont impulser et être l'une des principales causes de l'augmentation des échanges commerciaux sino-africains et des investissements chinois. Cette structure – ou composante – économique de l'APD va bientôt bénéficier d'un soutien politique : le FOCAC.

[244] Fouzanet, 2006 : 493-498

Les « Grands-messes » sino-africaines : les FOCAC

La Chine dispose, en 2012, du meilleur cadre politique pour mener à bien son « entreprise africaine » : le Forum de coopération Chine-Afrique. Le FOCAC, également nommé FCSA, est une plateforme favorisant ce jeu à somme positive entre les multiples partenaires inhérents et participant. Le(s) FOCAC sont des :

> « conférence[s] qui [ont] pour buts de mener des consultations sur un pied d'égalité, d'approfondir la connaissance mutuelle, d'élargir les terrains d'entente, de renforcer l'amitié et de promouvoir la coopération ».

Ces sommets, ou Conférences, réunissent :

> « les représentants de la Chine et des pays africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine. Depuis, le FCSA s'est institutionnalisé progressivement pour devenir aujourd'hui une plateforme importante de dialogue collectif et un mécanisme efficace de coopération pragmatique entre la Chine et les pays africains amis et donner un bon exemple de la coopération Sud-Sud »[245].

En filigrane, ces rassemblements ostentatoires, ces « Grands-messes » pérennes et particulièrement marquées par un prisme économique bilatéral, quoique présenté comme multilatéral, mettent en exergue l'indiscutable désidéologisation de l'État chinois, si pragmatique qu'il n'a, du reste, plus rien à envier aux néolibéraux étasuniens… Par ce révisionnisme chinois, les reliques du marxisme-léninisme et du maoïsme, tout en étant honorées, respectées et saluées, sont bel et bien des conceptions métaphysiques vidées de leurs sens : le pragmatisme plutôt que le dogme…

D'octobre 2000 à juillet 2012 (Tableau XI), cinq sommets se sont alternativement déroulés en Chine et en Afrique. Organisés tous les trois ans, ils réunissent désormais la grande majorité des États africains, qui étaient d'ailleurs et déjà 44 à visiter Beijing lors du premier, du 10 au 12 octobre 2000. Ces rencontres sont, faut-il le préciser, des copier-coller des Sommets franco-africains et, plus récemment, de ceux entre le Japon et l'Afrique, le premier TICAD s'étant déroulé sept années plus tôt, soit en 1993. Durant ces deux journées, en octobre 2000, plus de 80 ministres – de 44 États africains donc – et 17 représentants d'organisations internationales et d'organisations régionales africaines, dont Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, acclamèrent le président chinois Jiang Zemin lors des discours d'ouverture et de clôture. Ce premier Forum voit la création d'un Conseil économique conjoint Chine-Afrique et d'un Fonds de mise en valeur des ressources humaines en Afrique. Soucieuses de mieux encadrer l'ensemble de l'aide et sa répartition, les autorités chinoises entreprennent une refonte globale du système en fusionnant, en 2003, le ministère du Commerce extérieur et de la Coopération économique (MOFTEC) avec le ministère du Commerce (MOFCOM). Aux compétences élargies, ce dernier centralise, de fait, l'ensemble du processus en s'appuyant sur les institutions financières (*Exim Bank* notamment) et administratives ou techniques : les autres ministères – techniques – ayant un rôle consultatif et assistant la mise en œuvre des projets du MOFCOM, en particulier par leurs Départements d'aide au développement.

Trois années plus tard, à Addis-Abeba[246] en Éthiopie – où se situe le siège de l'Union africaine agrandi par la Chine –, 70 ministres de 44 États et 6 chefs d'États africains

[245] Site Internet (http://www.focac.org/fra/ltda/ltjj/t933524.htm).

[246] L'Éthiopie accueille effectivement le siège de l'Union africaine (UA, ou ancienne OUA). Cette infrastructure, le siège de la Commission de l'UA, a été réalisée par la Chine pour un montant de 200 millions de dollars. Financé et construit par la Chine, il renvoie à la question essentielle : quel est le rôle et la place de l'Afrique

acceptèrent avec bienveillance les gestes de « solidarité » gracieusement offerts par Wen Jiabao, Premier ministre chinois. Étaient également présents, les 15 et 16 décembre 2003, Alpha Oumar Konaré, président de l'UA, et un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU. Cette même année est celle du lancement, par le président Hu Jintao, de la « doctrine d'une grande puissance responsable » (負責任的大国外交).

En 2006, les 4 et 5 novembre, de retour à Beijing, le sommet voit pour la première fois la Côte d'Ivoire entrer dans le large cercle des « amis africains » de la Chine populaire. Cette fois, 48 États sont représentés. Ne reste donc plus que les cinq entretenant encore des relations avec Taïwan, dont le Malawi qui a reconnu, en 2007, le gouvernement mené par Wen Jiabao et Hu Jintao, désormais président. Nonobstant leurs liens avec Taïwan, les États africains reconnaissant Taipeh sont invités en tant qu'observateurs, subtile procédure permettant aux uns d'évaluer la puissance chinoise, aux autres de faire passer des messages… La Côte d'Ivoire entre à point nommé dans ce grand rassemblement puisque c'est également l'année de la publication du Livre blanc – *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique* – et l'année de l'Afrique en Chine.

Lors de ce troisième Forum et hormis l'annulation de dettes (pour 31 États et pour un montant de plus de 10 milliards de yuan), la Chine augmente le nombre de produits exemptés de taxes douanières, ces marchandises exportées des Pays les moins avancés (PMA) vers la Chine : de 190, ils passent à 440. En plus du *China Africa Business Council* (CABC) créé en 2005, les autorités se dotent d'un nouvel instrument financier et à vocation internationale, le *China-Africa Dévelopment Fund* (CADF, cf. Annexe XXIX). Ce dernier sera officiellement fonctionnel le 26 juin 2007[247].

En 2009, pour la quatrième Conférence sino-africaine, du 8 au 9 novembre, Charm el-Cheikh en Égypte est désignée pour accueillir 49 représentants africains. C'est un État de moins qu'en 2012, les 19 et 20 juillet, à Beijing. En Égypte, les États africains voient la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique intégrer le vaste éventail de domaines de coopération sino-africain. La Chine y déclare également soutenir ses partenaires dans le cadre des OMD (Objectifs du millénaire pour le développement). La sixième Conférence se tiendra en 2015 en Afrique du Sud : les 54 États africains y seront-ils officiellement représentés ?

Entre les Sommets de 2006 et 2012, trois Livres blancs spécifiques ou intégrant le continent africain ont donc été publiés sous la présidence de Hu Jintao. La Chine, à travers le Livre blanc du 12 janvier 2006, exprime par exemple :

> « Renforcer sa solidarité et sa coopération avec les pays africains, c'est de tout temps l'une des pièces maîtresses de la politique extérieure d'indépendance et de paix de la Chine. Fermement attachée au maintien et à l'épanouissement de l'amitié traditionnelle sino-africaine, et prenant en considération les intérêts fondamentaux des peuples chinois et africains, la Chine veille à établir et à développer un nouveau type de partenariat stratégique avec l'Afrique, caractérisé par l'égalité et la confiance réciproque sur le plan politique, la coopération conduite dans l'esprit gagnant-gagnant sur le plan économique et le renforcement des échanges sur le plan culturel ».

---

dans cette coopération globale sino-africaine ? En effet, le système de traduction simultanée fait apparaître le mandarin sur le canal n° 1… Une « sinisation » qui n'est pas forcément du goût de l'ensemble des acteurs politiques africains…

[247] Introduction du Fonds de développement Chine-Afrique, Cad-Fund, http://www.cadfund.com/fr/Article_List.aspx?columnID=99

Tableau XI : Les plans d'action des Forums de coopération sino-africains

FOCAC	Principales conclusions et effets d'annonce
2000 à Beijing	Échanges et volontés multilatérales de coopération dans les domaines politique, économique, commercial, culturel, éducatif, sanitaire, touristique, financier, du développement des ressources humaines, des échanges entre les jeunes, de la protection de l'environnement, de l'énergie, etc. Annulation de dettes envers 32 PPTE et PMA (1,2 milliard de dollars)
2003 à Addis-Abeba	Exemption de droits de douane sur 190 produits ; Formation de 10 000 professionnels ; Festival international « Rendez-vous à Beijing » Festival des « jeunesses chinoises et africaines » ; Tournée de la « culture chinoise en Afrique » ; Essor du tourisme Programme de jeunes volontaires chinois en Afrique ; Intensification de la coopération dans de multiples domaines
2006 à Beijing	Doublement de l'assistance ; 5 milliards de dollars de crédits préférentiels ; Annulation massive de dettes Fonds de développement sino-africain (5 milliards également) ; Exemption de droits de douane sur 440 produits Création de zones de libre-échange en Afrique ; Formation de 15 000 professionnels ; Doublement des bourses universitaires Envoi de 100 agronomes et ouverture de 10 centres pilotes ; Construction de 100 hôpitaux (*dont un à Gagnoa*) Don de 30 millions de dollars pour la lutte contre le paludisme ; Construction de 300 écoles ; Envoi de 300 jeunes volontaires
2009 à Charm el-Cheikh	Partenariat de lutte contre le changement climatique ; Construction de 100 projets d'énergie renouvelable 10 milliards de crédits préférentiels (*Exim Bank*) ; 1 milliard d'aides aux PME Suppression des droits de douane à 95 % pour les PMA Ouverture de 10 nouveaux centres pilotes (20 dont *2 en Côte d'Ivoire*) ; Envoi de 50 missions agricoles Former 2 000 techniciens agricoles ; Former 3 000 infirmiers et médecins Construire 50 écoles (*2 collèges à Dabou et Anyama*) ; Former 1 500 directeurs d'école et enseignants ; Atteindre 5 500 bourses universitaires ; Bourses envers 100 post-doctorants ; 100 projets pilotes de recherche scientifique
2012 à Beijing	20 milliards de crédits préférentiels (*Exim Bank*) Adhésion de l'Union africaine au FOCAC Coopération judiciaire et politique (partis) ; Coopération en matière de paix et de sécurité Suppression des droits de douane à 97 % pour les PMA ; Ligne de crédit supplémentaire de 20 milliards de dollars Programme « Talents africains » pour former 30 000 Africains ; Atteindre 18 000 bourses ; Envoi de 1 500 médecins Intensification de la coopération culturelle (Instituts Confucius) et entre médias ; Intensification de la coopération « intellectuelle » et entre *Think Tanks*

Source : http://www.focac.org/fra

L'aide étrangère chinoise (Livre blanc de 2011) se décompose aujourd'hui pour moitié en interventions désintéressées (dons et prêts) et à 50 % environ en prêts concessionnels, ce qui n'est donc pas le cas en RCI. Ces derniers ne se distinguent guère des prêts octroyés par les bailleurs de fonds internationaux. Ils sont à 70 % orientés vers les infrastructures (61 % selon la Chine[248]). Entre 1949 et 2009, la Chine a par ailleurs annulé 312 dettes sur le continent africain – pour un montant de 190 milliards de yuan. Toujours selon le document chinois, l'Afrique représenterait 82 % des dettes annulées à travers le monde et 35 États africains auraient bénéficié de la solidarité de Beijing. Le continent fait enfin figure de grand privilégié, accaparant, en 2009, plus de 45 % du total des aides apportées à l'échelle internationale (Asie 32,8 %, Amérique latine et Caraïbes 12 et 7 %).

Les différents travaux tentant de quantifier l'aide globale chinoise au continent africain se heurtent à de nombreuses difficultés. Les chercheurs et les analystes n'intègrent pas de manière homogène les multiples composantes de l'aide (prêts, dons, prêts concessionnels, remises de dettes, investissements publics…). De fait, les estimations divergent et ne proposent que rarement une cohésion, une convergence. Selon Chaponnière :

> « L'aide chinoise pourrait représenter 10 % de l'aide totale à l'Afrique, si l'on ne tient pas compte des annulations de dette qui représentent la moitié de l'aide européenne » (Chaponnière, 2008 : 16).

Globalement et depuis la création de la RPC, la Chine a financé 884 projets, envoyé environ 17 000 assistants médicaux et médecins, plus de 300 volontaires et accueilli plus de 25 000 Africains venus se former sur le territoire chinois. En parcourant ces sommets, entre 2000 et 2012 (tableau précédent) et en remontant l'histoire sino-africaine récente, force est de constater une montée en puissance des programmes partiellement inscrits ci-dessous. Le FOCAC de 2006, le plus commenté en France et aux États-Unis, fut également celui qui chiffra un nombre substantiel d'actions à venir, soit, jusqu'en 2009. Si ces chiffres sont moins présents par la suite, il ne faut pas y voir une baisse d'activité chinoise, mais une relative stabilisation des échanges, déjà fortement soutenus et mis en œuvre avant l'année 2006. De 2000 à 2012, des annulations de dettes à la coopération environnementale et à l'échange de savoir-faire relatif aux *Think Tanks*, l'évolution des Conférences et des rapports sino-africains traduit l'ajustement de la Chine aux contraintes internationales, mondiales et mondialisées. Pour autant, elle est constamment décrite comme un « empêcheur de tourner en rond », soit un acteur ne respectant pas les règles internationales : un *free rider* de l'APD…

ii. La Chine, « passager clandestin » en Afrique

Les formules journalistiques, tel le « consensus de Beijing »[249] de Joshua Cooper Ramos formant des coquilles vides et n'étant pas retenues, il est nécessaire de comprendre pourquoi, tant en Afrique qu'en Chine, l'APD chinoise est devenue si importante et si géographiquement et sectoriellement éclatée. Premièrement, ce « modèle » (aide chinoise) a « toujours » existé et est dorénavant recherché par tous – ou presque – les États africains, et c'est bien une condition *sine qua non* à sa diffusion. Certains gouvernements africains ont compris, dès leur indépendance, l'intérêt de diversifier les sources de financement,

[248] Livre blanc de 2011 : http://english.gov.cn/official/2011-04/21/content_1849913_4.htm

[249] Formule opposant la priorité à la stabilité et au développement souhaitée par la Chine (Consensus de Beijing) aux réformes – démocratiques et libérales, voire ultralibérales – imposées par les États-Unis (Consensus de Washington).

d'investissement et de « solidarités » (Afrique du Nord, Mali, Guinée et Soudan). D'autres ont su profiter des rivalités sino-taïwanaises pour faire monter les enchères et ainsi bénéficier de la « politique du chéquier » proposée par Formose. Enfin, une majorité d'États n'ont jamais failli aux sirènes financières de Taipeh en reconnaissant depuis leurs indépendances une seule et unique Chine, la Chine populaire. C'est le cas du Zimbabwe et de son actuel dirigeant élu depuis 1987, Robert Mugabe, vieil ami de Pékin[250], qui déclare lors des festivités du 25e anniversaire de l'indépendance de l'ex-Rhodésie du Sud : « il faut regarder à l'Est, où se lève le soleil et tourner son dos à l'Ouest où il se couche » (Chaponnière, 2008 : 44). En quelque sorte, une version africanisée, adaptée et réorientée du discours de la Baule de François Mitterrand, en juin 1990, et commenté par son ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas : « Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud »[251].

En second lieu, l'impact médiatico-politique suscité par le « Consensus de Beijing » – et dont il n'est pas question de faire la promotion – s'assied sur le simple fait qu'il s'oppose à son homologue étasunien, sur la politique controversée du gouvernement occidental durant les deux mandats de la seconde ère texane, celle de George W. Bush. Celui-ci, fort des attentats new-yorkais et des enjeux géopolitiques et politiques internes qu'ils engendrent, énonce le 22 mars 2002, à Monterrey, un « nouveau plan Marshall » qui concerne substantiellement l'Afrique subsaharienne. Le MCA (*Millenium Challenge Account*) « est destiné à financer des projets dans les pays qui gouvernent avec justice, qui investissent dans le domaine social, et qui encouragent la liberté dans le domaine économique » (Bouquet, 2007 : 197). Ses composantes néocoloniales et sécuritaires mettent paradoxalement en exergue la politique menée à l'Est, par l'État réémergent asiatique, la Chine. Elle devient aux yeux « occidentaux » et africains, le *peer competitor* à l'échelle internationale, ce qu'elle est effectivement, et à une échelle moindre, le principal *competitor* de la France en Afrique de l'Ouest et en RCI – en isolant le domaine sécuritaire où les États-Unis et la France prédominent[252].

Puisque les représentations ne sont jamais éloignées de la politique chinoise, ce gouvernement souhaite effectivement « conserver une image distincte de celle des bailleurs traditionnels de l'OCDE, assimilés au club des riches » (Guérin, 2008 : 114). Pour ce faire, elle utilise un corpus d'institutions (politiques et économiques, Chapitre IV) favorisé et soutenu par un potentiel financier (réserve de change) et un dynamisme exploité autant par le gouvernement central, les provinces, que les entreprises d'État à qui elle a donné les moyens nécessaires à cette projection africaine.

Si les moyens sont extraordinaires[253] et peuvent être comparés à ceux des États-Unis au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Chine tire et sait tirer profit du système international et de ses failles. En exploitant ces dernières, la Chine est parvenue à intégrer ce système (OMC notamment) sans pour autant faire de concessions extravagantes et nuisibles à sa politique interne : c'est donc le passager clandestin décrit par Jean-Raphaël Chaponnière. Par ailleurs, et concernant plus strictement l'aide, Beijing a su bouleverser l'équilibre géopolitique constitué de rivalités et d'alliances entre États francophones, lusophones ou

[250] Dès 1980, Mugabe, représentant du ZANU (Zimbabwe African National Union), se rend en Chine qui l'a soutenu, alors que Joshua Nkomo bénéficie de l'aide soviétique et dirige l'autre groupe de l'opposition noire scindée en 1963, le ZAPU (Zimbabwe African People's Union).

[251] DE ROHAN, Josselin, *La politique africaine de la France*, Rapport d'information n° 324, Présidence du Sénat, 28 février 2011, 40 p. (page consultée le 19 juillet 2012) <http://www.senat.fr/rap/r10-324/r10-3240.html>

[252] Après la diplomatie et la défense, l'aide au développement est effectivement le troisième pilier de la politique étrangère étasunienne.

[253] Il convient d'y ajouter les annonces effectuées lors des FOCAC dont celui de 2009 où la Chine s'est engagée à fournir 10 milliards de dollars de prêts concessionnels sur la période 2009-2012.

anglophones. Les zones et les territoires administratifs d'influence historique des puissances occidentales, ayant participé à la Conférence de Berlin de 1884-1885, que l'on pourrait supposer comme un frein à l'expansion chinoise, ou un désavantage linguistique et culturel, se sont révélé un fait structurant la « politique africaine » de la Chine. N'ayant aucune histoire commune – en dépit des tentatives gouvernementales chinoises pour construire cette relation et une historicité sino-africaine –, mais possédant un socle collectif et consensuel anti-impérialiste et anticolonial, la « Chine-Afrique » ne pouvait se limiter à des frontières nationales et sous-régionales, et encore moins linguistiques. En d'autres termes, sans langue commune, sans grande expérience (en dehors des États d'obédience marxiste-léniniste et socialiste) et sans enjeux substantiels (en dehors des États ayant accueilli une migration chinoise dont Madagascar et l'Afrique du Sud), la Chine a développé une double politique bilatérale et multilatérale. Pour preuve, la Chine offre à l'ensemble des États marginalisés sur la scène africaine et/ou internationale, des partenariats qui permettent à la première une visibilité certaine – mais non dénuée de paradoxes dont le Soudan d'Omar el-Béchir fut le paroxysme – et aux États mieux « intégrés », une source de financements stratégiques, le tout sous le haut patronage des FOCAC et de l'*Exim Bank of China*.

Plus généralement, l'aide chinoise est vue comme concurrentielle et permettant – enfin – une capacité de négociation nécessaire aux marges de manœuvre des États. Le « jeu des alliances » (Hugon, 2008 : 223) permet, *a minima*, de sortir de cet « européocentrisme » (Hugon, 1991 : 358), de cet axe Europe-Afrique, « Nord-Sud », et de ses relations paternalistes, teintées de sentimentalisme hypocrite. En posant comme unique condition sa reconnaissance, la Chine se démarque également des réformes imposées par les institutions internationales (FMI et Banque mondiale) et de ses coreligionnaires étatiques. Sans pour autant enjoliver cet acteur africain qu'est la Chine, il faut lui reconnaitre, comme l'affirme Césarine do Rosario, qu'elle « contribue à diversifier les partenariats et les relations commerciales et [qu'] elle a un impact sur l'économie et également sur l'amélioration de la qualité de vie des populations » (Gabas *et al.*, 2012 : 113). Elle participe donc à la modernisation des économies africaines. Ce faisant, elle participe à leur insertion dans l'économie mondiale et finalement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui sont, rappelons-le, au nombre de huit[254].

À la marge de la coopération internationale, des bailleurs « traditionnels » et historiques (avant 1949 et l'indépendance de la RPC), Beijing a entrepris depuis 1994 (*Exim Bank*) et plus encore depuis 2000, une réforme idéologico-économique où sa position de créancier, de « prêteur », se rapproche de plus en plus des normes en vigueur en Europe ou en Amérique du Nord. Pour bon nombre d'États africains ayant des relations privilégiées ou ne possédant pas de ressources naturelles exploitées par les entreprises d'État chinoises – et donc où la Chine ne fournit pas de prêts substantiels –, leurs dettes étaient considérées par la partie asiatique comme « dormantes ». Identifiées, les obligations n'étaient pas remboursées, entraînant une réelle difficulté dans la comptabilité et la *soutenabilité*. Ces dernières années, ces dettes, en partie annulées (Côte d'Ivoire), sont dorénavant remboursées, plaçant la Chine au même niveau que les partenaires français, belges ou étasuniens. Fin 2007, son adhésion à l'Association internationale de développement (AID) et ses collaborations avec le PNUD, la Banque mondiale ou le DFID (*Department for International Development*) britannique, témoignent de ce changement de paradigme corroborant, une fois de plus, l'ancrage de

[254] Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre les maladies ; assurer un environnement humain durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement (ONU, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, un.org, http://www.un.org/fr/millenniumgoals/).

Beijing dans une posture plus financière que « solidaire »[255]. Ces associations, limitées, chroniques ou plus intenses, ont déjà permis une remise en question également suscitée par certaines opérations risquées ou inappropriées de la banque d'import-export chinoise. L'*Exim Bank of China* a ainsi créé un bureau de suivi et de contrôle interne, le *Monitoring ex post* (Guérin, 2008 : 111).

Volontairement non abordé, le montant de l'APD chinoise (en Afrique) est difficilement estimable du fait des multiples moyens et acteurs enchevêtrés dans cette dernière. Le commerce, les investissements et l'aide proprement dite – ou définie par le CAD – sont effectivement intrinsèquement liés et participent à l'opacité volontairement entretenue. Plusieurs chercheurs et spécialistes (Marie-Hélène Pozzar, Jean-Jacques Gabas, Jean-Raphaël Chaponnière notamment[256]) ont pourtant tenté d'évaluer cette aide comprise annuellement entre un et quatre milliards de dollars. Dans ces analyses, la dispersion ne tenant pas compte des spécificités nationales, seules des études fines et qualitatives permettent *in fine* de proposer des données « acceptables » et représentatives. C'est pour cette raison que cette parenthèse est rapidement refermée et peu explorée. L'analyse de l'aide chinoise en Côte d'Ivoire présente donc un intérêt certain, malgré son aspect exploratoire et étant, comme nous l'avons précisé et par la force des choses, non exhaustif.

Si certaines convergences sont possibles entre la Chine et les bailleurs traditionnels, l'aide multimodale apportée par la première devrait rester non seulement à la marge, mais indépendante du système imposé par les seconds. L'intérêt de la Chine réside plutôt à ce *statu quo*, à moins qu'une pression sociale et économique interne ne l'oblige à clarifier et rendre plus transparente cette coopération, ce qui n'est objectivement pas le cas depuis le premier Forum sino-africain de 2000.

Finalement, l'évolution de l'APD chinoise pourrait venir d'une tierce partie, ou plutôt des acteurs directement concernés, les États récipiendaires. À l'échelle africaine et notamment ivoirienne, les enjeux sont nombreux et les critiques se font moins mesurées. Plus explicites sont en effet les exigences locales, les gouvernements pouvant dorénavant comparer les aides, les partenaires et les concurrents. Le temps de l'expectative et du soutien inconditionnel est bel et bien fini et les premiers enseignements de cette coopération sino-africaine ont été tirés. Dans un État ivoirien en crise permanente entre 1999 et 2011, les jeux d'acteurs, la répartition géographique et les projets de coopération eux-mêmes ne peuvent qu'être analysés sous ces prismes géographiques et géopolitiques (Chapitre VII).

Cette évolution de l'APD chinoise, de cette « solidarité », est perceptible dans l'organisation même de l'aide, dans son parcours sinueux, mais néanmoins fléché entre les différents acteurs et institutions chinoises. C'est donc l'objet des prochaines lignes.

[255] Pour la période 2008-2013, Beijing a adhéré en tant que donateur à l'AID ; le PNUD soutient les investissements privés chinois à travers la Chambre de commerce sino-africaine (*China Africa Business Council*) ; la Banque mondiale a signé un protocole d'accord avec l'*Exim Bank of China* en mai 2007 ; la DFID britannique opère avec l'*Exim* chinoise ou indienne ; la Commission européenne mène conjointement un dialogue politique de haut niveau sur les questions africaines…

[256] Auteurs d'origine chinoise, anglophones, francophones et institutions internationales se heurtent aux chiffres publiés par le gouvernement chinois, n'inscrivant que des données parcellaires dans le budget étatique.

iii. Parcours et organisation de l'aide chinoise

Du Congrès national du Peuple (CNP) – principal organe de pouvoir adoptant les grandes lignes politiques, les lois et le budget – à l'État récipiendaire africain, l'organisation de cette aide et son parcours mettent en exergue la difficulté, pour un observateur, d'analyser les multiples cheminements d'un projet de coopération, même en schématisant et en synthétisant cette architecture (Figure XXX). Depuis le milieu des années 1990, la Chine participe et collabore aux programmes multilatéraux. Il peut s'agir de la FAO, du PNUD, de l'UA ou encore de la BAD[257]. Mais l'essentiel de son aide est « sino-chinoise » et bilatérale, de gré à gré et par définition, liée (Encadré VII). Ce sont en effet les entreprises publiques et pour une part marginale, privées, qui bénéficient à plus de 50 % des financements chinois en Afrique. C'est du reste, une condition *sine qua non* à l'octroi et à l'obtention de l'aide, dont voici les principales étapes.

Figure XXX : Du CNP à l'Afrique : l'architecture de l'aide chinoise

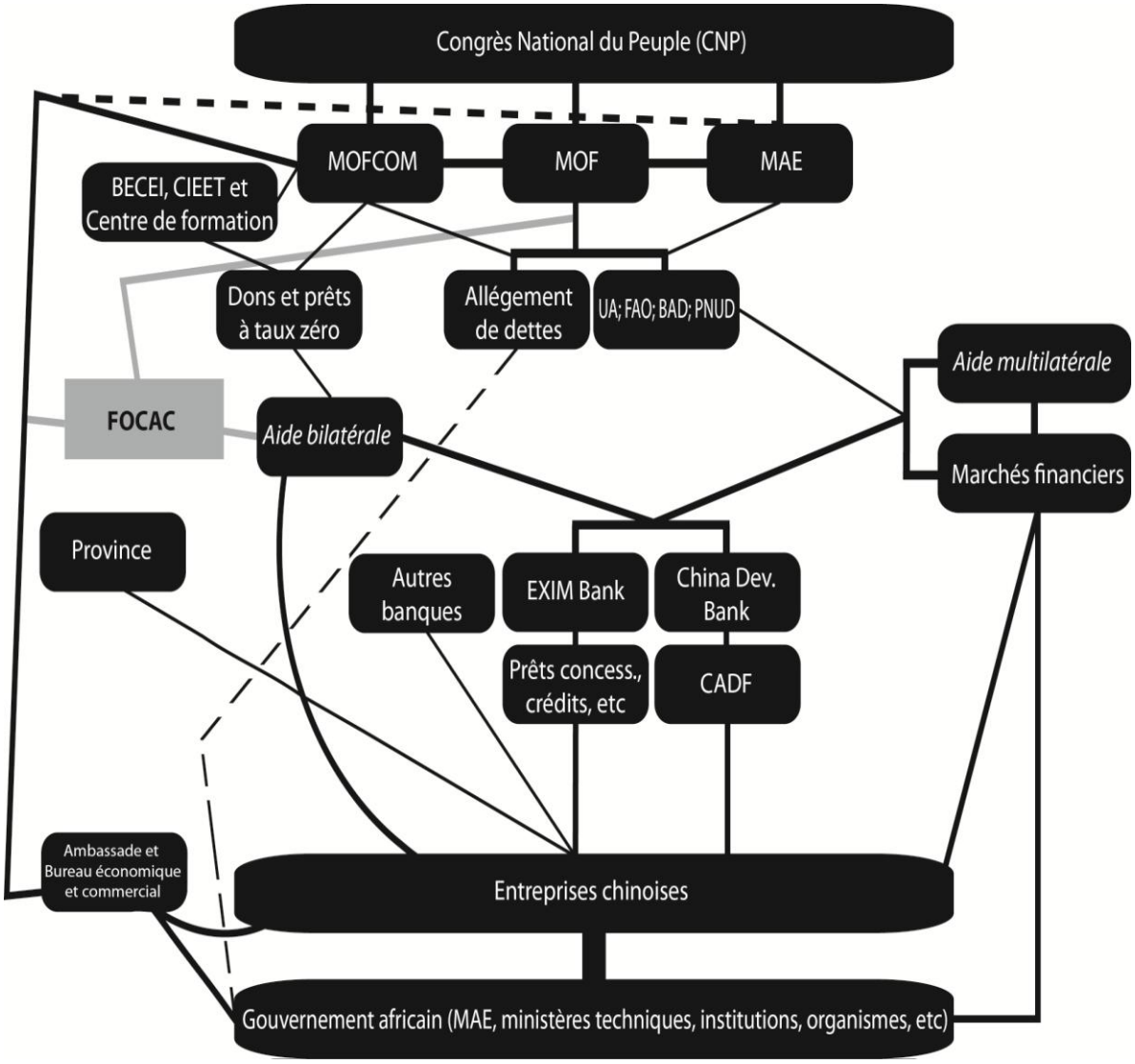

[257] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme des Nations unies pour le développement, Union africaine et Banque africaine de Développement.

Le gouvernement ivoirien, par exemple, soumet une liste de projets (Annexe XX) requérant un financement (dons, prêts sans intérêts et/ou concessionnels) à l'Ambassade chinoise (au Bureau économique et commercial) et au gouvernement, voire, de plus en plus, à *l'Exim Bank* directement. Le gouvernement chinois (le CNP) et selon le budget annuel attribué lors des Comités du CNP, accepte ou décline la requête. Acceptée, cette dernière est dirigée vers le MOFCOM qui, selon les orientations du ministère des Affaires étrangères (MAE) et le consentement du ministère des Finances (MOF), va mandater ses Départements (BECEI, CIEET et Centre de formation[258]). Le ministère du Commerce dépêche une équipe technique chargée d'étudier la faisabilité du projet et élabore avec l'Ambassade, le Bureau économique et les ministères techniques chinois et ivoiriens, le budget nécessaire à la réalisation du programme. Si le projet sollicité engage substantiellement et financièrement la Chine, celui-ci se verra apposer l'étiquette « prêt concessionnel ».

Cette décision est prise au plus haut niveau (CNP) après remise du rapport de l'équipe technique. Le Congrès (ou le MAE) mandate alors le MOF (financement). Dans le cas d'un prêt concessionnel, il passe alors obligatoirement par les institutions financières (*Exim Bank* ou *China Development Bank* notamment). Le cas échéant, le don et/ou le prêt sans intérêts fait directement l'objet, si besoin est, d'un appel d'offres national organisé par le MOFCOM et ses composantes. Dans tous les cas, un accord-cadre est signé entre les deux gouvernements. Généralement, les entreprises chinoises fonctionnent en binôme, l'une étant chargée de la réalisation (construction), la seconde supervisant et contrôlant l'avancée, la qualité et la conformité du programme.

Le décaissement de l'aide s'effectue par la présentation des factures à l'institution financière, qu'elles soient issues d'une entreprise chinoise ou africaine. Réalisée, l'infrastructure est remboursée à l'*Exim Bank* selon les termes de l'accord, avec ou sans intérêts, en « nature » ou en yuan. Selon Jean-Raphael Chaponnière : « ces modalités de financement limitent les problèmes de corruption » (2008 : 14-15), ce qui n'empêche aucunement d'éventuelles commissions et rétrocommissions.

L'administration chinoise reste, dans le cas présent du moins et concernant l'architecture de l'aide, essentiellement verticale. Paradoxalement efficace, car passant par de multiples administrations, l'APD inclut une pluralité d'acteurs parfois antagoniques et aux objectifs différents de par la nature même des institutions. Le MAE est particulièrement attaché à l'image renvoyée par la Chine en Afrique, au bon déroulement des projets et au renforcement des relations bilatérales. Le rehaussement de la coopération n'inclut pas forcément l'aspect financier lié aux accords de coopération. C'est l'inverse pour le MOF et pour le MOFCOM, soucieux de contrôler les dépenses et d'accroître les échanges commerciaux. Selon l'auteur précédemment cité, « l'organisation de l'APD pourrait donc évoluer : le gouvernement envisage une réforme susceptible d'amener à l'établissement d'une agence nationale d'aide au développement ». L'inexistence de rapports détaillés serait en partie volontaire et conditionnée, entre autres, par une volonté gouvernementale de ne pas susciter de revendications internes et externes. Pour reprendre et paraphraser une célèbre expression de Raymond Cartier, « pourquoi aider le Mali plutôt que la province de l'Anhui » et révéler « des inégalités de traitement » au sein des États récipiendaires ?

Généralement, les prêts concessionnels sont enchâssés de dons et de prêts sans intérêts. Lors de l'annonce du *package* d'aide par les autorités chinoises, lors de Sommets ou par l'Ambassade, les soutiens à finalité non lucrative sont mis en avant afin d'insister sur le caractère « solidaire » de l'aide chinoise. À Abidjan, le 24 juin 2011, le don de 5,8 milliards de FCFA (8,9 millions €) est ainsi attribué « au titre de la reconstruction post-crise »

[258] Le Bureau exécutif de la coopération économique internationale, le Centre international pour les échanges économiques et techniques et le Centre de formation sont trois organes dépendant du MOFCOM.

électorale. Le « paquet » contient également un second don de « matériels urgents » estimés à plus d'un milliard de FCFA (1,6 million €), un prêt de 1,4 milliard de FCFA (2,2 millions €), remboursable sur 10 ans, à compter de 2026, et finalement une annulation partielle de la dette – ou remise – chiffrée à plus de 5,4 milliards de FCFA (8,3 millions €).

Cette profusion de concours politiques, humanitaires et sociaux sera suivie le 3 octobre du principal accord, lucratif cette fois et relatif à la construction de l'autoroute Abidjan-Bassam. Plus de 52 milliards de FCFA (80 millions €) sont avancés par l'*Exim Bank* pour une période de vingt ans, avec un différé de sept (soit, le début du remboursement en 2018) et assorti d'un taux à 2 %. À cette date, fin 2011, l'*Exim Bank* a investi 153 millions € en Côte d'Ivoire (100,7 milliards de FCFA), sans compter le projet pharaonique de logements abidjanais. Exception faite des dons et des prêts « à vocation politique », des prêts avec intérêts effectués depuis 1995 et pour lesquels la différence entre le taux du marché et le taux du prêt est financée par le MOFCOM, où 50 % des équipements et/ou services doivent être d'origine chinoise, la Chine fournit en sus des crédits acheteurs, toujours par l'*Exim Bank* – aux taux plus faibles que ceux du marché –, des crédits mixtes combinant ces crédits acheteurs, des crédits vendeurs[259] et des prêts concessionnels. Enfin, le « *free rider* » chinois octroie des prêts garantis par des ressources naturelles (pétrole et minerais spécifiquement).

L'intégralité de ces financements est effectuée en monnaie chinoise, le yuan renminbi, et les conditions sont généralement et unilatéralement déterminées par le gouvernement chinois. L'État asiatique assure et gère toutes les étapes du projet, de l'étude de faisabilité, effectuée par le MOFCOM et ses Départements, jusqu'à la remise des clés lorsqu'il s'agit d'une infrastructure. La Chine forme les cadres, les techniciens et tout personnel amené à prendre la relève après le départ des expatriés chinois. Elle construit l'ouvrage, importe les équipements et les matériaux nécessaires et va jusqu'à assurer le service après-vente. Au sein des États francophones, mais plus globalement en Afrique, peu nombreux sont en effet les ingénieurs et les techniciens compétents pour entretenir et pérenniser les infrastructures réalisées par Beijing. Les normes – différentes des États européens et des États africains – et les machines, matériaux et notices, sont effectivement chinois et en langue chinoise…

Encadré VII : L'aide liée

« L'aide liée désigne les dons ou prêts du secteur public pour lesquels les marchés sont limités à des entreprises du pays donneur ou d'un petit groupe de pays. L'aide liée empêche donc souvent les pays bénéficiaires d'utiliser de façon optimale les fonds alloués pour l'achat de services, de biens ou de travaux ».

En contrepartie de prêts octroyés par les États donateurs, le pays récipiendaire est tenu d'utiliser les marchandises, les services et/ou les entreprises du bailleur. Selon l'OCDE, entre 1995 et 1999, 90 % des financements consentis par la Suisse comportaient cette obligation dénommée « aide liée » par les économistes. Selon l'article posté par RFI, le Portugal, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne ou encore les Pays-Bas liaient entre 50 et 90 % de leur assistance financière lorsque la France ou le Canada se situaient entre 25 et 50 %. De fait, si l'Allemagne consentait à créer une station de radiodiffusion au Mali, l'équipement, le matériel électronique et autres consommables étaient *de facto* des marchandises *Made in Germany* et ce, sur le temps long (durée de la coopération au minimum). C'est une assurance, pour l'État donateur, d'obtenir des d'avantages comparatifs (emplois, devises, faible risque d'évasion des capitaux…). Une plainte devant l'Union européenne – menée par *Action Aid* et *Oxfam* notamment – dénonçant l'absence de concurrence relança le débat pourtant entamé depuis 1969. Désormais et depuis 2002, les États bénéficiaires peuvent choisir leur

[259] Un crédit acheteur est accordé (à un acheteur) par une banque (le fournisseur). Un crédit mixte propose un taux d'intérêt fixe et variable (révisable). Le crédit vendeur est un partenariat selon lequel la partie « vendeur » consent un crédit à l'acquéreur, sur une partie ou sur la totalité du montant de l'« achat ».

fournisseur par le jeu de la concurrence et particulièrement par les appels d'offres (le déliement de l'aide). Le surcoût estimé de ces aides étant de 30 %, la phrase de Richard Nixon, n'en prend que plus de sens : « Rappelons-nous que le but de la coopération au développement n'est pas d'aider des pays tiers, mais de nous aider nous-mêmes ».

La Chine, qui n'est aucunement astreinte aux conditions imposées par le CAD de l'OCDE, bénéficie donc toujours de ses financements (entre 60 et 90 % du montant). La condition la plus avantageuse, pour cette dernière et dans le cadre d'accords de coopération ou de prêts, étant d'imposer une société chinoise comme maitre d'œuvre.

Sources :

• BRUNHES, Jacques, *Assemblée parlementaire de la Francophonie, XXXII^e session à Rabat, document n° 34, 2006, 18 p.* http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2006_commcoop_apd.pdf

• MUNZELE MUNZIMI, Jean-Macaire, *L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique ?*, Collection Les classiques de sciences sociales, 2004, 17 p. http://classiques.uqac.ca/contemporains/munzele_jean_macaire/aide_devel_afrique/aide_devel_therapie_Afrique.pdf

• S. KOUAMÉ, Yolande, *Coopération : vers la fin de l'aide liée*, RFI, 8 novembre 2002 : http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/EconomieDeveloppement/710.asp

En conclusion et en sus des FOCAC, ces outils – exceptionnels – encadrant la trialectique des dimensions politique, culturelle et économique, la présence chinoise en Afrique peut être vue comme une accommodante stratégie aux ruptures et aux permanences reflétant la politique interne de cet État. De fait, en institutionnalisant sa coopération, sa relation à l'Afrique, la Chine de Yang, de Jiang, de Hu et dorénavant de Xi développe patiemment mais certainement sa *Grand Strategy* dont les métaphores utilisées, piliers rhétoriques, n'en décrivent pas moins une politique pro-active pragmatique : améliorer l'image de la Chine, exercer sur le monde un attrait *a minima* culturel, progresser dans la compétitivité économique, et comme de juste, continuer à être actif politiquement. Sa politique de courtoisie envers l'Afrique contient, en définitive, de nombreuses faces plus ou moins cachées, selon la volonté de l'analyste étudiant ce partenariat. En soutenant l'ensemble des régimes africains, démocratiques et transparents (Maurice) comme totalitaires et pratiquant, à l'échelle nationale, la concussion (Zimbabwe), Beijing exige en retour un « bouclier diplomatique » au sein de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU[260], dans les tractations japonaises et indiennes en vue d'un siège au Conseil onusien, ou encore dans la problématique des ZEE asiatiques. C'est en outre le cas à l'OMC et, afin de complexifier son image, par moment attaquée, la Chine n'hésite plus à investir massivement dans les opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU pour confirmer, sur le terrain et dans les enceintes multinationales, la voie pacifique et responsable suivie par ses dirigeants « éclairés ».

Par son double statut – de pays en voie de développement et de « puissance imaginée » (Barr, 2010 : 517) –, elle dégage et entretient de vastes marchés commerciaux pour ses produits à bas prix, tant en Afrique qu'en Amérique du Sud ou en Asie, mais également pour son industrie de l'armement, parfois rudimentaire, mais toujours accessible. Puisqu'elle accroît le nombre de ses « alliés » africains, notamment, en remportant leurs marchés afférents, la RPC affaiblit et contourne géopolitiquement son principal rival, les États-Unis.

[260] En avril 1996 par exemple, ce sont les votes « asiatiques et africains » qui permirent à Beijing de ne pas être sanctionnée par ladite Commission (http://www.liberation.fr/monde/0101177120-violations-des-libertes-la-chine-esquive-une-resolution-a-l-onu).

Ces derniers sont d'ailleurs de plus en plus préoccupés par le continent depuis l'« arrivée de la Chine en Afrique » en 2000…

Avec comme principale – mais non pas unique – motivation la sécurisation de son accès aux matières premières importées depuis Khartoum, Luanda ou Brazzaville, le gouvernement chinois déploie un large éventail aux trois dimensions – politique, économique et culturelle – où se croisent investissements, flux commerciaux, APD, et finalement, ressortissants. Si ces derniers ne sont pas ceux par lesquels les représentations africaines de la Chine se forgeront positivement, Beijing possède de nombreuses cartes à jouer dans cette constellation de puissances et de forces exogènes, subitement intéressées par ce continent. Puisque la Chine populaire se présente comme l'un des principaux partenaires du continent africain – le premier en terme d'échanges commerciaux – et dans une certaine mesure, de la Côte d'Ivoire, il faut voir dans ce rapport global de fortes disparités à l'origine de l'hétérogénéité, de la spécificité et en partie de l'originalité de cette « relation » Chine-Afrique. La prochaine partie invite à déconstruire, à décomposer, et *in fine* à analyser ce « nouveau » paradigme.

Le continent africain est, en cela, un cas d'étude qui offre, à l'échelle « imposée », soit africaine et parfois ivoirienne, un exemple concret et représentatif de ce changement de paradigme international, économique et (géo)politique. De fait, la Chine s'intègre et s'insère bel et bien dans les jeux économiques et politiques africains, exemples choisis et porteurs de cette récente « mondialité chinoise ». D'ailleurs, au sein des Afriques, si l'APD chinoise est devenue l'une des plus importantes, le commerce l'est déjà depuis 2008. De fait, la Chine est le premier partenaire commercial du continent, et cette nouvelle donne ne se limite pas uniquement aux seuls Angola, Nigeria ou Afrique du Sud. Les États francophones, encore dépendants des investissements et du marché européen il y a une décennie, ont vu la Chine rattraper un retard que l'on aurait pu penser définitivement acté au sortir des derniers PAS des années 1990. Il n'en est rien. Une fois de plus, la Côte d'Ivoire ne déroge pas à la règle, et c'est donc l'objet de la dernière partie.

Entre géographie politique et géographie économique, il semble illusoire de choisir. De ce fait et en limitant généralement l'analyse à l'échelle africaine, sino-africaine, la troisième partie alterne entre les enjeux politiques – géopolitiques – et économiques induits par cette percée chinoise sur le continent : c'est « la longue histoire d'aujourd'hui », pour paraphraser Yves Lacoste (2009).

TROISIÈME PARTIE : La Chine dans le(s) jeu(x)économique(s) et politique(s) africain(s)

Contextualiser un sujet d'étude et notamment une problématique est exactement l'effet recherché par les pages de cette troisième partie. Aborder les relations entre la Côte d'Ivoire et la Chine sans évoquer le continent africain, « l'ensemble Chine-Afrique » serait vain, comme nous le rappelions déjà en introduction. Selon deux prismes et à l'image des satellites, il convient d'embrasser les enjeux économiques et géopolitiques entre l'Afrique et la Chine, pour définir, progressivement, les latitudes et longitudes sélectionnées que l'on souhaite analyser et observer, ces dernières étant celles de la Côte d'Ivoire. Pourquoi ne retenir que ces deux facteurs, soit l'économie et le politique ? Étudié depuis 2006 (Aurégan, 2011/1 et /2), le rapport sino-africain se caractérise en premier lieu par la volonté chinoise de développer les relations bilatérales et multilatérales (FOCAC) : c'est donc « du » politique, car les décisions sont majoritairement prises au plus haut niveau étatique. Lorsque ces dernières ont des conséquences ou des effets sur des territoires circonscrits, où des acteurs endogènes sont impliqués à divers degrés, la géographie politique devient géopolitique. En second lieu, puisque la relation sino-africaine – vue dans sa globalité – est également économique, l'imbrication de ce facteur semble naturelle. Finalement, puisque la géopolitique et la géographie économique forment deux méthodes analytiques cohérentes, la superposition et l'enchevêtrement des deux « territoires » (Afrique et Côte d'Ivoire) et « disciplines » (géopolitique et géographie économique) sont nécessaires.

V. Chine-Afrique : géographie économique et enjeux géopolitiques de la longue histoire d'aujourd'hui

Faisant suite à la mise en perspective de la coopération et précédant, *stricto sensu*, la géographie économique et politique des relations sino-ivoiriennes, ce chapitre doit permettre, en s'appuyant sur les informations, les données et les éléments des précédents, d'analyser les relations bilatérales et multilatérales sino-africaines sous les prismes géographiques, économiques et (géo)politiques. Il permet, comme le suivant, de mettre en exergue les jeux et les facteurs de séduction entre les trois parties, la Chine, l'Afrique et la Côte d'Ivoire. Puisque ce rapport global sino-africain est, depuis l'an 2000, essentiellement représenté sous l'angle économique, il convient de débuter par cette perspective qui se trouve effectivement au service du et des partenariat(s).

A. L'économie au service du partenariat sino-africain et sino-ivoirien

Cette analyse consacrée à la Chine-Afrique devant être multiscalaire, les premières pages de ce chapitre abordent dans la continuité le rôle ou la place de la Côte d'Ivoire dans le vaste et hétérogène partenariat économique sino-africain. En outre, certains détours sont nécessaires. Puisque la « Chine » commerce et investit avec ou en Côte d'Ivoire, il convient naturellement de dégager plusieurs points relatifs au climat économique local avant d'élargir le spectre et de changer d'échelle, celle du continent puis celle de la Chine, où sont impulsées les dynamiques qui font désormais de cette dernière un acteur à part entière et principal de l'Afrique subsaharienne. Toutes relatives, ces digressions permettront, *in fine*, de s'intéresser au second facteur, interdépendant de l'économique : le facteur politique ou géopolitique. Ce dernier apportera les éléments contextuels apparaissant indispensables à l'analyse spécifique d'une étude de cas ivoirienne, imprégnée de son environnement géographique, économique et donc politique : l'Afrique.

i. La Côte d'Ivoire en Chine-Afrique, la Chine-Afrique vue à travers la Côte d'Ivoire

Certains éléments de réponse ayant déjà été donnés, il convient d'éclaircir le rang de la Côte d'Ivoire dans le contexte multiscalaire des échanges sino-africains. En commençant par le début, soit l'échelle africaine (Figure XXXI), la Côte d'Ivoire se situe dans « l'espace vide » économique multilatéral : l'Afrique de l'Ouest (Carte XVIII). Effectivement, sans le Nigeria qui absorbe près de 7 % du total des échanges, importations et exportations cumulées entre 1995 et 2010, l'Afrique occidentale apparaîtrait comme une vaste aire géographique inane, délaissée des échanges commerciaux, voire, singulière. Une seconde région représentant une bande australe où les échanges présentent une marginalité confortée par le poids des puissances économiques (Afrique du Sud et Angola) s'exprime entre les villes d'Oranjemund, à l'extrême Sud-Ouest de la Namibie, et Palma, au Nord-Est de l'État mozambicain. De fait, et pour reprendre des représentations géographiques partiellement inusitées, deux modèles (Carte XVIII) pourraient schématiser la géographie des relations commerciales sino-africaines : d'une part, une courbe partant d'Afrique de l'Ouest et se terminant en Namibie, en passant par les angles morts que sont la République centrafricaine, l'Ouganda et Madagascar – formant un bec de canard. Celui-ci inclut par ailleurs la majorité des États africains s'étant opposé à la résolution 2758 de 1971, amenant la Chine populaire à obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité onusien. D'autre part, les principaux partenaires commerciaux de la Chine se situent du Nord au Sud et sont parmi les puissances économiques et énergétiques du continent : Algérie, Libye et Égypte, Soudan du Nord[261] et Nigeria, Congo-Brazzaville et Kinshasa, Zambie, Angola et Afrique du Sud. Grossièrement, la figure née et produite par l'association de ces États peut faire penser à un hameçon. Plus certainement, la carte des échanges commerciaux se superpose à celle des ressources naturelles, mais la Chine n'est pas la seule dans ce cas…

L'Angola, l'Afrique du Sud et le Nigeria forment 44,66 % du total des échanges entre le continent africain et le pays-continent qu'est la Chine populaire, mais dépassent les 50 % en tenant compte uniquement des États subsahariens (54,81 %). En Afrique subsaharienne

[261] La CNUCED n'intègre pas encore le Sud-Soudan, ou Soudan du Sud.

d'ailleurs, les seuls Afrique du Sud (19,12 %) ou Angola (18,78 %) sont supérieurs aux cinq États de l'Afrique septentrionale, formant 18,51 %. Il pourrait donc sembler étrange de voir ces États méditerranéens devant ceux formant la région Afrique australe (Carte XIX). La classification proposée par la CNUCED inclut le Soudan du Nord, augmentant le poids de cette aire géographique et économique.

À l'opposé, une géographie considérée comme plus rationnelle et plus représentative des spécificités, excluant le Soudan de l'Afrique du Nord et l'intégrant à l'Afrique de l'Est, à l'image de l'Angola pour l'Afrique australe, amplifie la prédominance de cette région avec 42 % des échanges globaux. L'Afrique du Nord ne compte plus que pour 18,5 %, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est gagnant respectivement 0,1 et 4,4 %. Une aire, l'Afrique centrale, se trouve ainsi ôtée de 19 % : c'est le pourcentage approximatif de l'Angola. Quoi qu'il en soit, les États de l'Afrique de l'Ouest – ou occidentale – ne compteraient qu'environ 10 % sans la puissance économique et démographique nigériane. La Côte d'Ivoire, avec 0,78 %, représente quant à elle une part marginale des échanges globaux. En Afrique de l'Ouest, les 4,48 % dont elle pourrait s'enorgueillir augmenteraient à 7,30 % sans le Nigeria.

En partie aléatoires et plus certainement obligatoires, les divisions géographiques effectuées (malgré la difficulté de séparer l'Angola de l'Afrique centrale ou australe, ou du Soudan du Nord de ses deux aires géopolitiques stratégiques, Nord et Est)[262] peuvent être interprétées d'une manière plus consensuelle, soit, par la géographie linguistique. L'Afrique francophone (Carte XX) et ses 26 États[263] représentent environ un tiers des échanges commerciaux sino-africains (26,7 %), contre 21,6 % pour les locuteurs lusophones, et 44 % pour les anglophones. La Côte d'Ivoire atteint près de 3 % de cette Afrique culturellement et historiquement liée à la France, où l'Algérie (16 %), la République du Congo (14 %) et le Maroc (11 %) accaparent les premières places. Chez les locuteurs portugais, l'Angola devance nettement les autres avec 87 % (Guinée Équatoriale 10,7 %). En Afrique anglophone, l'Afrique du Sud (45 %), le Soudan arabophone (du Nord, 17 %) et le Nigeria (15 %) se placent, une fois encore, comme les partenaires privilégiés d'une Chine qui ne tient, en réalité, pas compte de ces différences culturelles et linguistiques dans son approche commerciale. Plus de 40 % des échanges sino-africains étant réalisés par des États anglophones, ces flux commerciaux (sans parler d'investissements) augurent-ils d'une certaine pesanteur culturelle et historique ?

Une autre possibilité d'envisager les échanges sino-africains réside dans la représentation des organisations politiques et économiques régionales (Carte XXI). Sans surprise, la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) se taille la part du lion avec 28 % des échanges entre la Chine et les dix organisations exprimées. La CEEAC et le COMESA (Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; Marché commun de l'Afrique orientale et australe) incarnent respectivement 18,5 et 16 %, devant la CEDEAO (10,6 %, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), l'UMA (8,40 %, Union du Maghreb arabe), l'IGAD avec 6,8 %, la CEMAC 5,6 %, l'UEMOA 3,6 %, et l'EAC représentant 1,8 % (Autorité intergouvernementale pour le développement ; Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; Union économique et monétaire ouest-africaine ; Communauté d'Afrique de l'Est). La COI (0,6 %, Commission de l'Océan Indien) fermant la marche, il conviendrait d'ajouter la CEN SAD (Communauté des États sahélo-sahariens) qui, avec ses 28 membres, compterait pour 20,85 % des échanges.

Ceci amène directement à s'intéresser aux organisations dont la Côte d'Ivoire est membre (Carte XXII). Il s'agit de la CEDEAO et de l'UEMOA, respectivement composées

[262] C'est le cas pour de nombreux États : Mauritanie, Malawi et Zambie, Comores…

[263] États où le français est la langue officielle, dont les locuteurs représentent une part significative ou en tant que seconde langue.

de quinze et de huit États, depuis 1975 et 1994. Pesant chacune 10 et 3 % des échanges globaux sino-africains, le rang ivoirien y est faible au regard de l'autorité politique, économique et sociale de cet État. Formant 7,68 % des échanges entre la Chine et la CEDEAO, la RCI est sensiblement au-dessus de sa participation au PIB de la Communauté (5,89 ou 11 % en moyenne). En revanche, sa contribution au PIB de l'UEMOA (31 et 38 % en moyenne) est sensiblement supérieure à sa participation aux échanges Chine-UEMOA (20,1%).

Figure XXXI : Le commerce bilatéral sino-africain entre 1995 et 2010

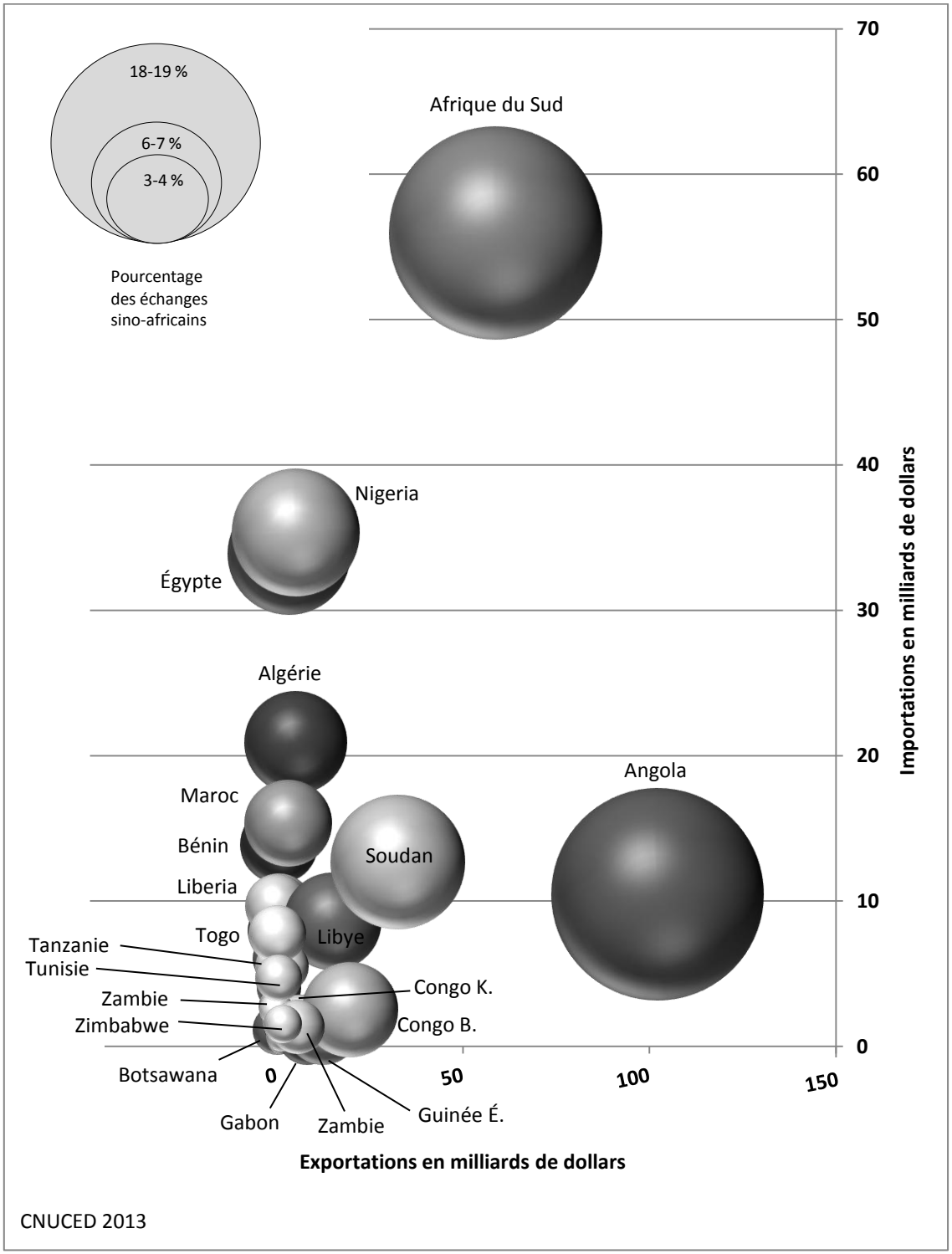

Carte XVIII : Échanges commerciaux entre les États africains et la Chine (1995-2010)

État	Dollars	%
Afrique du Sud	114 838 765 487	19,12
Algérie	26 162 688 493	4,36
Angola	112 791 256 508	18,78
Bénin	14 736 103 933	2,45
Botswana	1 455 196 684	0,24
Burkina Faso	1 238 280 001	0,21
Burundi	153 339 493	0,03
Cameroun	5 040 140 960	0,84
Cap-Vert	137 551 122	0,02
Comores	71 861 384	0,01
Côte d'Ivoire	4 704 691 229	0,78
Djibouti	1 822 210 526	0,30
Égypte	37 377 776 137	6,22
Érythrée	220 512 415	0,04
Éthiopie	6 917 990 221	1,15
Gabon	9 094 292 296	1,51
Gambie	1 748 276 004	0,29
Ghana	10 393 208 424	1,73
Guinée	2 366 483 682	0,39
Guinée Bissau	108 576 927	0,02
Guinée Équatoriale	13 842 553 900	2,30
Kenya	8 154 696 271	1,36
Lesotho	556 287 767	0,09
Liberia	9 867 687 212	1,64
Libye	23 760 641 286	3,96
Madagascar	3 062 543 431	0,51
Malawi	437 171 674	0,07
Mali	1 723 514 371	0,29
Maroc	18 545 517 869	3,09
Maurice	2 556 334 790	0,43
Mauritanie	5 274 243 163	0,88
Mozambique	2 679 554 531	0,45
Namibie	2 962 761 418	0,49
Niger	965 493 006	0,16
Nigeria	40 601 827 158	6,76
Ouganda	1 525 128 804	0,25
République centrafricaine	178 803 574	0,03
République démocratique du Congo	7 933 938 337	1,32
République du Congo	22 403 204 692	3,73
Rwanda	449 383 860	0,07
São Tomé-et-Principe	13 749 279	0,00
Sénégal	2 641 800 103	0,44
Seychelles	82 668 077	0,01
Sierra Leone	499 990 965	0,08
Somalie	299 154 943	0,05
Soudan du Nord	45 211 305 871	7,53
Soudan du Sud	-	-
Swaziland	296 968 429	0,05
Tanzanie	6 902 856 930	1,15
Tchad	2 019 753 775	0,34
Togo	7 981 632 286	1,33
Tunisie	5 383 923 661	0,90
Zambie	7 051 633 223	1,17
Zimbabwe	3 417 796 640	0,57
TOTAL	600 663 723 222	

Source: CNUCED 2013
Calcul: Pourcentage des échanges cumulés entre 1995 et 2010

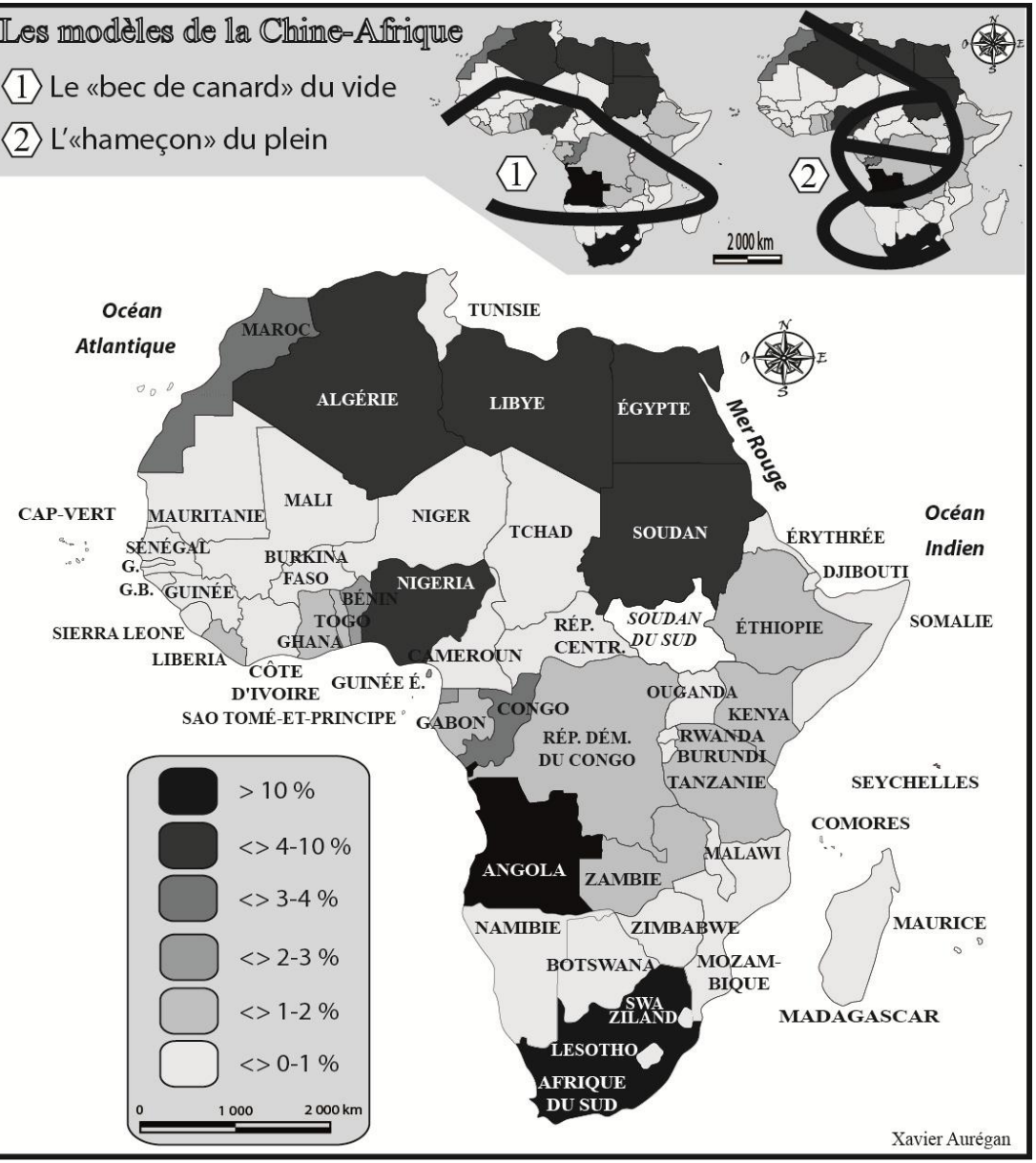

Carte XIX : Échanges commerciaux entre les régions africaines et la Chine (1995-2010)

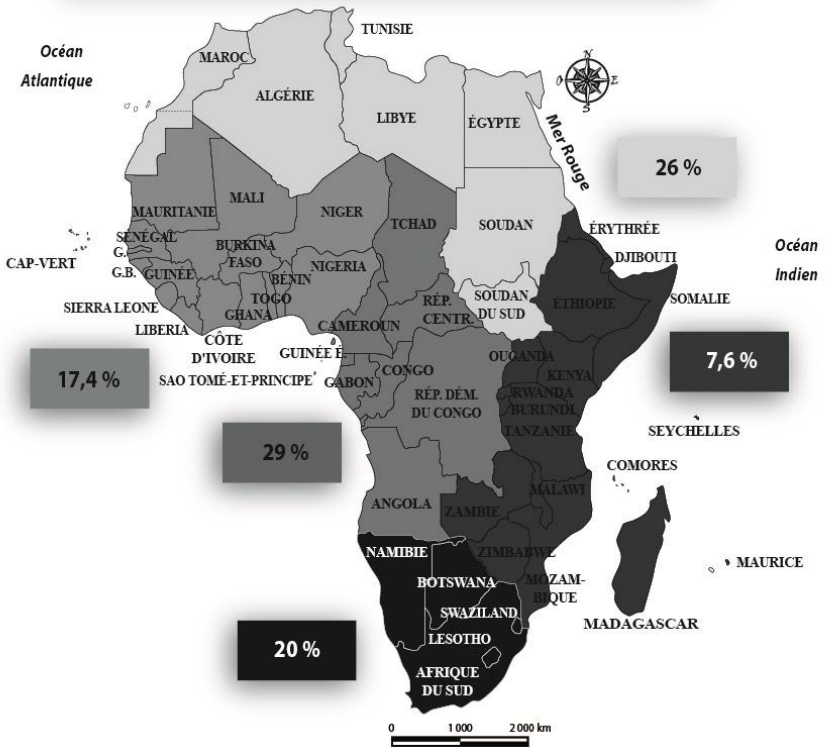

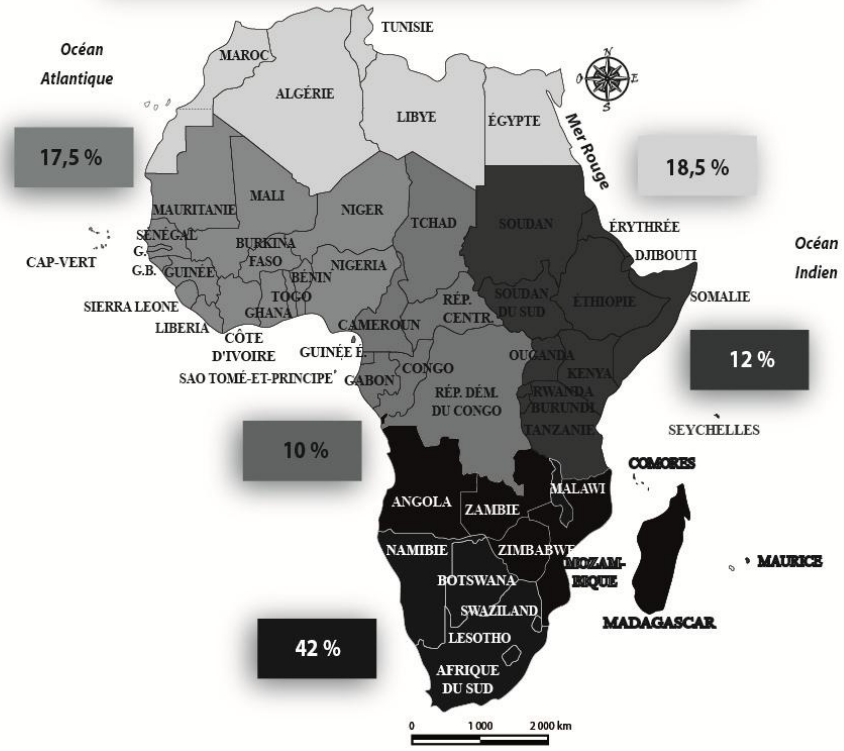

Echanges cumulés entre 1995 et 2010 en Dollars

Régions selon la CNUCED	Echanges cumulés	Pourcentage
Afrique septentrionale	156 441 853 317	26
Afrique occidentale	104 989 359 586	17,4
Afrique centrale	173 317 693 321	29
Afrique orientale	45 804 837 213	7,6
Afrique australe	120 109 979 785	20

Echanges cumulés entre 1995 et 2010 en Dollars

Régions	Echanges cumulés	Pourcentage
Afrique du Nord	111 230 547 446	18,5
Afrique de l'Ouest	104 989 359 586	17,5
Afrique centrale	60 526 436 813	10
Afrique de l'Est	71 739 247 411	12
Afrique australe	252 178 131 966	42

Source: CNUCED 2013

Xavier Aurégan

Carte XX : Échanges commerciaux entre la Chine et les États africains « francophones » (1995-2010)

États	Dollars	%
Algérie	26 162 688 493	16,3
Bénin	14 736 103 933	9,2
Burkina Faso	1 238 280 001	0,8
Burundi	153 339 493	0,1
Cameroun	5 040 140 960	3,1
Comores	71 861 384	0,0
Côte d'Ivoire	4 704 691 229	2,9
Djibouti	1 822 210 526	1,1
Gabon	9 094 292 296	5,7
Guinée	2 366 483 682	1,5
Guinée Équatoriale	13 842 553 900	8,6
Madagascar	3 062 543 431	1,9
Mali	1 723 514 371	1,1
Maroc	18 545 517 869	11,6
Maurice	2 556 334 790	1,6
Mauritanie	5 274 243 163	3,3
Niger	965 493 006	0,6
République centrafricaine	178 803 574	0,1
République démocratique du Congo	7 933 938 337	4,9
République du Congo	22 403 204 692	14,0
Rwanda	449 383 860	0,3
Sénégal	2 641 800 103	1,6
Seychelles	82 668 077	0,1
Tchad	2 019 753 775	1,3
Togo	7 981 632 286	5,0
Tunisie	5 383 923 661	3,4
TOTAL	160 435 400 892	

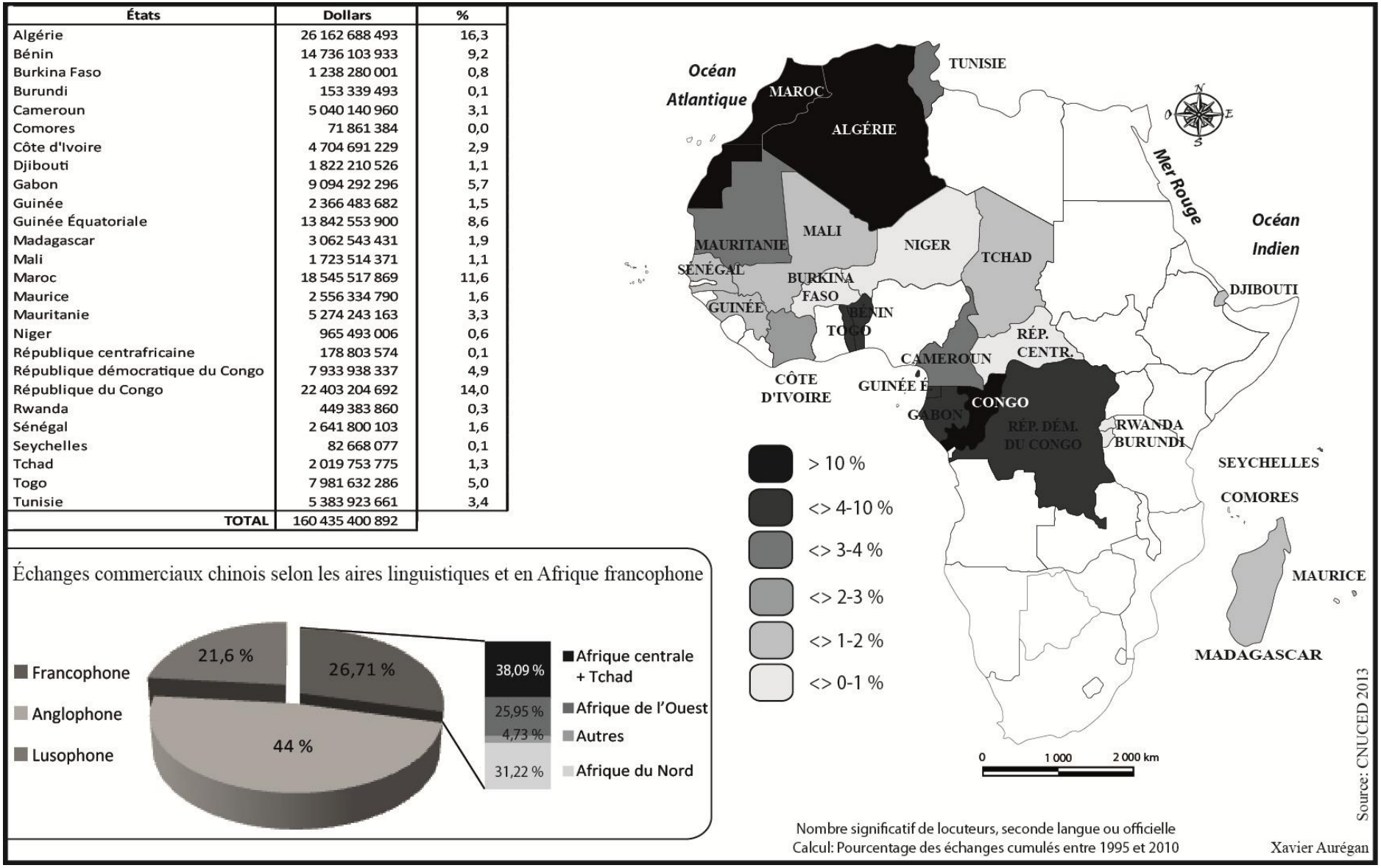

Carte XXI : Échanges commerciaux entre les organisations africaines et la Chine

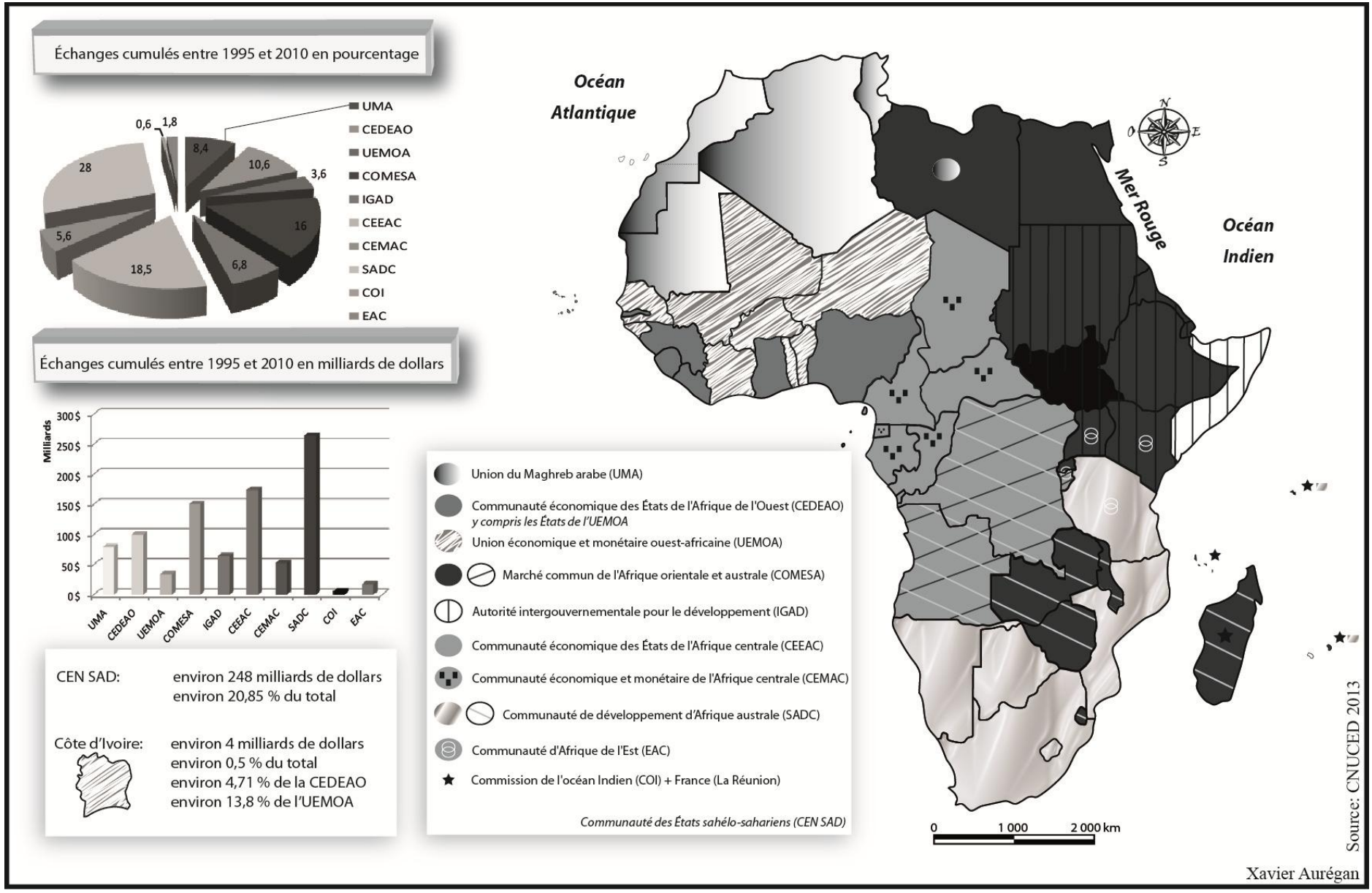

Carte XXII : Échanges commerciaux entre la CEDEAO, l'UEMOA et la Chine (1995-2010)

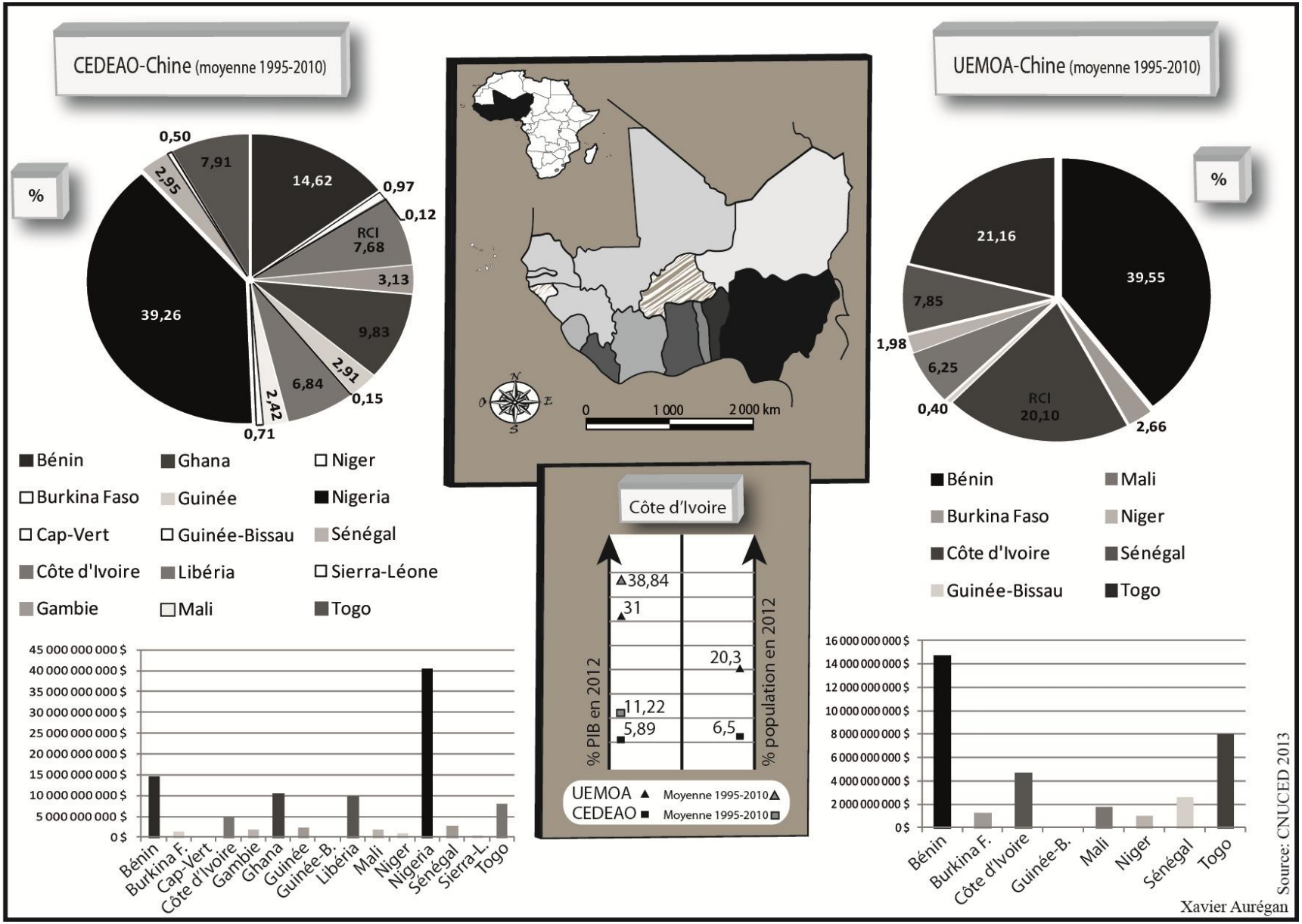

La question est donc de savoir si le partenaire qu'est la Côte d'Ivoire au sein de la CEDEAO, elle-même échangeant indirectement avec la Chine, est affaibli durant la crise économique – et *a fortiori* politique de 2002-2011. Afin d'apporter les éléments de réponse nécessaires, trois documents vont permettre de clarifier la situation ivoirienne, à travers l'évolution du PIB ivoirien dans la CEDEAO et l'UEMOA, au regard des échanges entre ces institutions et la Chine, et via l'importation de produits manufacturés *Made in China*. Ces graphiques (Figures XXXII, XXXIII et XXXIV) pourraient être enrichis par d'autres données et informations, dont le très observé *Doing business*. Ce classement, qui incorpore plusieurs facteurs[264] pour ordonner et noter les États selon l'environnement économique, propose des « rangs » pour les seules années 2001 et 2012, ce qui est insuffisant dans le cas présent. En tenant compte des statistiques disponibles et par le prisme de la crise ivoirienne, il est toutefois envisageable de connaître les perdants et les gagnants de la relation économique entre la Chine populaire et ses partenaires ouest-africains.

Les trois documents suivants évaluent donc les répercussions de la crise ivoirienne sur le rang de la Côte d'Ivoire dans son environnement politique, et surtout économique. Si les courbes représentant en pourcentage son PIB au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA sont moins marquées que celles caractérisant – en pourcentage également – l'évolution de ses échanges avec la Chine à travers les deux organisations, il s'avère explicite que le coup d'État de 1999 et les affrontements de septembre 2002 ont fortement et durablement impacté ses relations avec l'extérieur, et son économie même. La Côte d'Ivoire, qui participait à hauteur de 15 % des échanges entre la Chine et l'UEMOA, ou 7 % entre l'État asiatique et l'Union, n'a pas rattrapé le retard accumulé. Sans la crise et ses multiples rebondissements, il est probable que ces courbes aient été plus stables et rectilignes.

La corrélation entre les quatre courbes est explicite et les croissances, entre 1995 et 1999, sont uniquement dues à la relative stabilité politique, économique et sociale endogène. Le contrecoup de la crise ivoirienne sur ses échanges commerciaux et sa contribution régionale est donc évident. Les deux prochaines figures confirment cette évolution peu appréciable, la courbe ivoirienne stagnant lorsque toutes tendent vers l'augmentation (hormis le Sénégal). Fruit du hasard ou non, la saisissante croissance nigériane s'effectue à partir de 2000 et 2001, à l'image du soubresaut béninois. L'intérêt de la figure XXXII tient notamment dans la prospective proposée : en prenant comme base la moyenne des augmentations des autres États, la courbe ivoirienne serait (en 2010) parallèle à celle du Bénin. C'est également sans compter les investissements retardés ou limités relatifs au port autonome d'Abidjan (Encadré VIII), principale infrastructure ouest-africaine de l'UEMOA et à plus forte raison francophone.

Les échanges commerciaux, comme les importations d'articles manufacturés entre la Chine et les États d'Afrique de l'Ouest, font apparaître le retard pris par Abidjan et le territoire ivoirien. Dans ce cadre sous-régional, il conviendrait par ailleurs d'ajouter l'État islamique mauritanien (Tableau XII), exportant son fer et son pétrole vers la Chine, et de fait, se présentant comme le sixième partenaire de cette région avec environ 5 % des échanges (Aurégan, 2011/2).

Le Mali et la Guinée Conakry (Aurégan, 2011/2), partenaires historiques de Pékin, ne dépassent pas les 2 et 2,5 milliards cumulés entre 1995 et 2010, soit 1,6 et 2,2 %. Quant au Sénégal (Aurégan, 2011/1), il pèse à peine 2,5 % des échanges globaux. Pour un soutien de la République de Chine, Ouagadougou et ses flux commerciaux avec la Chine populaire ne sont pas insignifiants, l'économie prenant ici le pas sur le politique… Les échanges entre le Faso et

[264] Procédure, coût ou délai pour la création d'entreprises, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, obtention de prêts, etc. (http://francais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/c%C3%B4te-d%27ivoire#starting-a-business).

la Chine populaire forment ainsi 1,2 % du total ouest-africain, de peu derrière le Mali. Trois catégories peuvent être dessinées : le Nigeria est le seul État à dépasser les 40 milliards de dollars, loin devant le « peloton » constitué du Bénin, du Ghana, du Liberia et du Togo – dans lequel devrait figurer la RCI. Entre ces derniers et le Cap-Vert ou la Guinée-Bissau, les retardataires sont plus ou moins excusés et présentent une grande hétérogénéité. On y retrouve notamment deux intercalés, dont un exportant majoritairement des ressources naturelles (fer, pétrole et ressources halieutiques pour la Mauritanie) et l'autre ayant un retard à rattraper (la Côte d'Ivoire).

Les moyens mis en place ou dont dispose cet État ivoirien sont pourtant appréciables. Non dépourvue de savoir-faire, de ressources humaines et d'infrastructures indispensables aux investissements – chinois –, la Côte d'Ivoire devrait effectivement et prochainement s'échapper pour reprendre une place plus conforme à son statut de puissance régionale. L'attractivité, dont elle sait faire preuve, se traduit selon nous – et également par – le climat des affaires et le Code des investissements.

Encadré VIII : Le port autonome d'Abidjan (PAA)

Également nommé le port en lagune, le port autonome d'Abidjan fut aménagé entre 1950 et 1955. Financé par la France (environ 6 millions de FCFA), c'est un port artificiel puisque situé dans la lagune Ébrié. À travers le cordon littoral faisant la jonction entre la lagune et l'océan Atlantique, son implantation est due au percement du canal de Vridi. De simple wharf avant les années 1950, bien plus modeste que ceux de Port-Bouët ou de Grand-Bassam, il devient le plus grand port de l'*hinterland* où routes du café et du cacao se rejoignent. Par le canal – d'une longueur de 2 700 mètres pour 200 à 300 de largeur et environ 16 mètres de tirant d'eau –, le PAA génère 90 % des recettes douanières de l'État ivoirien. Excellemment situé entre Dakar et Matadi (RDC), son rôle est double puisqu'il peut autant servir comme port de transit que comme centre de transbordement. Il est régulièrement cité comme infrastructure ayant la meilleure capacité d'accueil des aires Afrique de l'Ouest et centrale.

De fait, 140 000 m² de hangars et magasins, 700 hectares de zones industrielles, 380 000 m² de terre-pleins, 18 postes de mouillage, 12 postes sur coffres, 34 postes de travail ou 6 km de quais permettent l'accueil d'une soixantaine de navires en simultané et font de lui le premier port d'Afrique de l'Ouest (marchandises et hydrocarbures). Entré dans la course à la conteneurisation, il s'est doté d'un troisième portique afin de concurrencer les autres infrastructures régionales (Bénin, Nigeria, Liberia et Ghana). Possédant par ailleurs des terminaux fruitiers, à bois et pour la pêche, Abidjan souhaite (re)devenir un acteur incontournable des États enclavés (Mali, Burkina Faso et Niger), qui se sont tournés, pour partie, vers le Bénin, le Togo ou le Ghana durant la crise ivoirienne. Afin de fidéliser ses principaux clients, Abidjan met à disposition de Ouagadougou un espace de plus de 16 000 m² depuis 1970, année de l'arrivée de la première boîte – ou unité de charge, conteneur – en Afrique de l'Ouest, ou de 22 000 m² en zone hors douane pour Bamako.

Comme de nombreux ports, le PAA est géré selon le modèle *landlord*, où public et privé se répartissent les activités. Les principales perspectives (ou principaux enjeux) sont les opérations de *feedering* (transporter les conteneurs du PAA aux ports secondaires), d'abaissement des coûts de transport pour ses partenaires enclavés – représentant entre 15 et 25 % de la valeur des marchandises – et la reconquête économique et « psychologique » de ses clients détournés vers le Bénin, principal importateur régional d'automobiles, ou le Togo, dont 60 % du trafic s'effectue avec l'Asie par exemple.

Sources : NDJAMBOU, Léandre Edgard, « Échanges maritimes et enclavement en Afrique de l'Ouest : le cas des ports d'Abidjan et Cotonou », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 226-227, 2004, pp. 233-258.

Site Internet officiel du PAA (http://www.paa-ci.org/).

Figure XXXII : Importations d'articles manufacturés chinois en Afrique de l'Ouest (1995-2010)

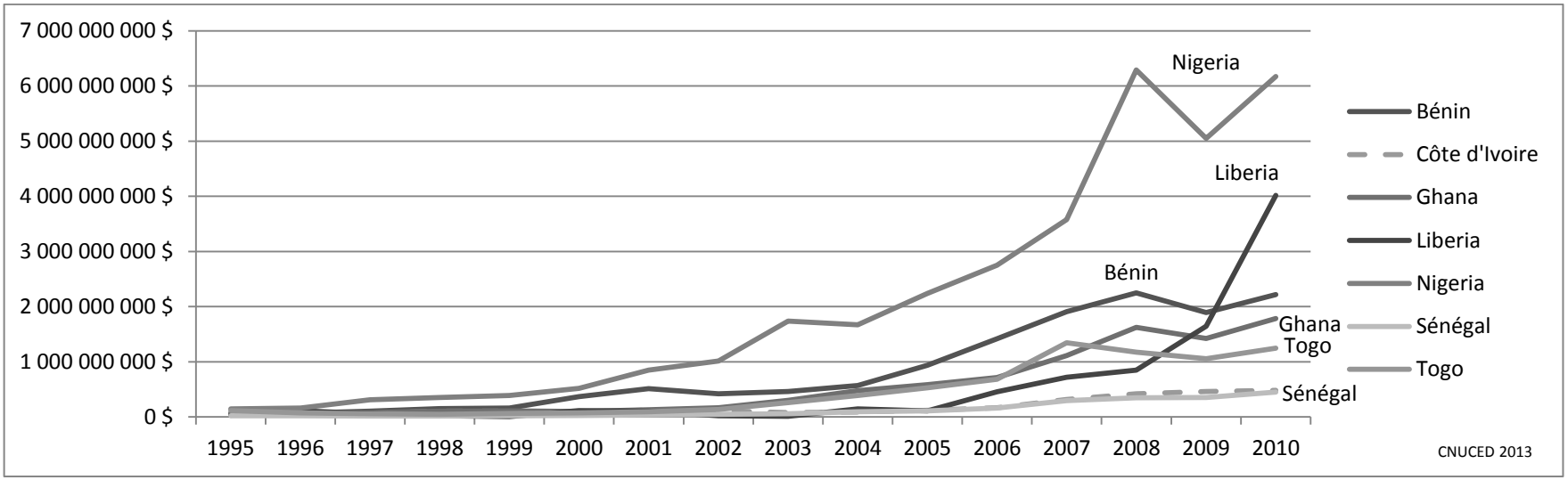

Figure XXXIII : Importations d'articles manufacturés chinois en Afrique de l'Ouest (2002-2010)

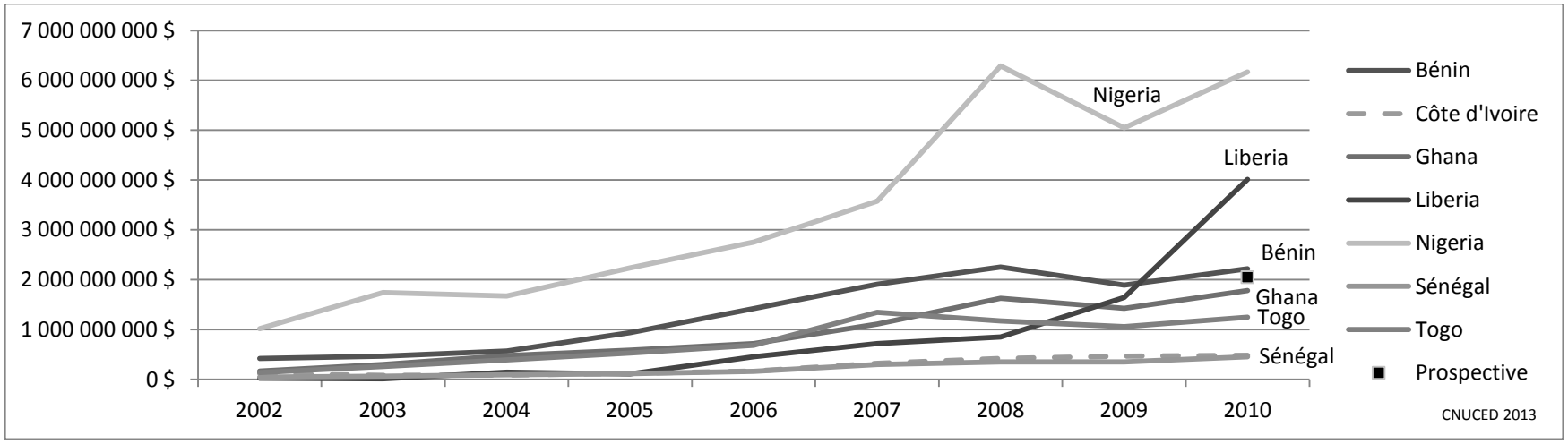

CNUCED : Articles manufacturés (CTCI 5 à 8 moins 667 et 68)

Figure XXXIV : PIB et participation ivoirienne dans les flux Chine-CEDEAO-UEMOA (1995-2010)

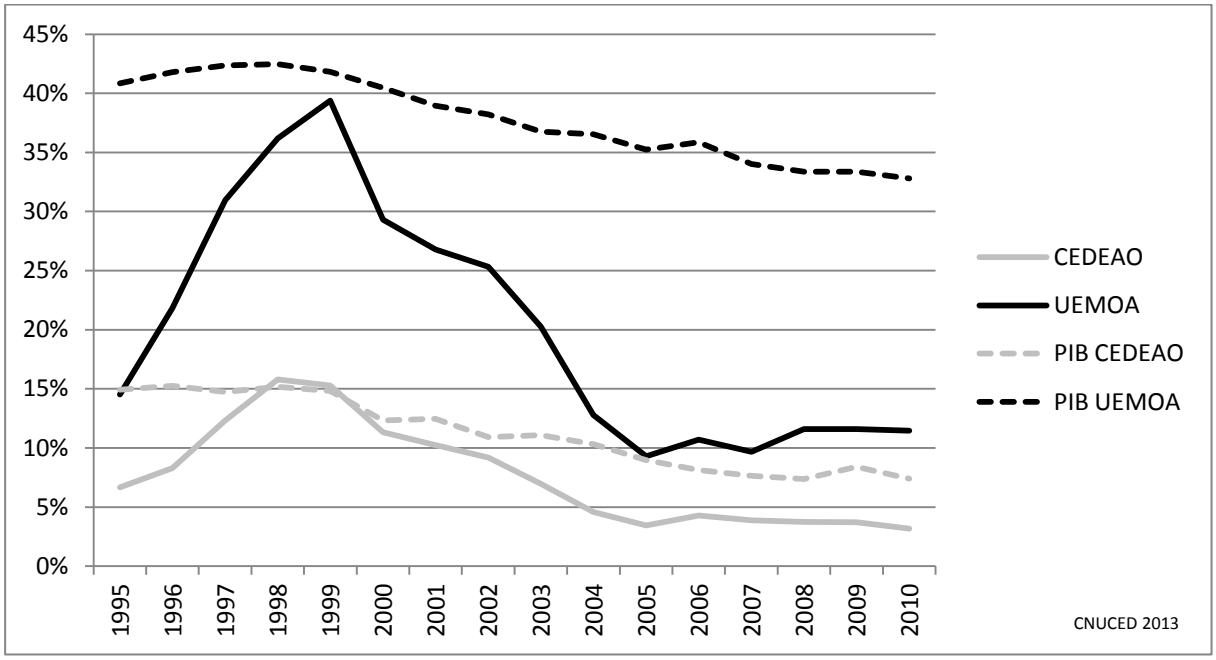

Tableau XII : Les échanges commerciaux entre l'Afrique de l'Ouest et la Chine (1995-2010)

État	Échanges en dollars	% des échanges
Bénin	14 736 103 933	14,04
Burkina Faso	1 238 280 001	1,18
Cap-Vert	137 551 122	0,13
Côte d'Ivoire	**4 704 691 229**	**4,48**
Gambie	1 748 276 004	1,67
Ghana	10 393 208 424	9,9
Guinée (Conakry)	2 366 483 682	2,25
Guinée-Bissau	108 576 927	0,10
Liberia	9 867 687 212	9,40
Mali	1 723 514 371	1,64
Mauritanie	5 274 243 163	5,02
Niger	965 493 006	0,92
Nigeria	40 601 827 158	38,67
Sénégal	2 641 800 103	2,52
Sierra Leone	499 990 965	0,48
Togo	7 981 632 286	7,6
TOTAL	**104 989 359 586 $**	

Climat des affaires, Code des investissements… la Côte d'Ivoire ou le parfait récipiendaire en Chine-Afrique

Pour celles et ceux ayant connu « l'âge d'or » de l'économie ivoirienne (1960-1975), nul doute que l'attractivité de cet État ouest-africain permit des investissements variés, substantiels, et qui participèrent à créer ce « miracle » maintes fois nommé et envié. Les dépressions et crises politiques passées, que reste-t-il de ses environnements législatif et incitatif ? Le premier élément de réponse réside en l'obsolescence des lois et des codes encadrant les dispositifs. Datant majoritairement de 1995, année de l'arrivée au pouvoir du « dauphin » Bédié, ils devraient néanmoins être revisités par le gouvernement Kouadio-Ahoussou, ou le suivant. Présentement, soit mi-2013, le Code du travail – respecté à la lettre par les entrepreneurs et les investisseurs chinois – et le Code des investissements sont respectivement tombés en désuétude : au 12 janvier 1995 pour le premier[265], les 3 août[266] et 13 septembre 1995 pour le second[267].

Que nous apprend ce Code annexé (Annexe XXXII) ? Deux zones sont instituées afin de circonscrire les « avantages » fiscaux. Abidjan et son département (Zone A) proposent l'exonération totale pour les trois premières années, de 50 % pour la quatrième et de 25 % pour la cinquième année. Cette exemption est plus intéressante dans l'« intérieur du pays » puisque l'exonération est étalée sur huit années, dont une totale pour les six premières. Il est donc avantageux, pour des ressortissants chinois, de créer leur entreprise *in situ* afin de profiter de la législation ivoirienne. Plus conséquents en milieu rural, du moins à l'extérieur d'Abidjan, ces encouragements se heurtent en revanche à la situation politique et au contexte sécuritaire ivoirien dans la décennie 2000-2010. Par ailleurs, les poursuites judiciaires et administratives seraient plus difficiles à mettre en place envers un entrepreneur asiatique rentré dans sa province natale. L'investisseur étranger, comme ivoirien pour une part, bénéficie par ailleurs de garanties dont le :

> « traitement égalitaire entre investisseurs étrangers et nationaux ; la libre transférabilité, hors Côte d'Ivoire, des revenus de toute nature générés par l'investissement, y compris le cas échéant les bonis de liquidation ; le recours judiciaire, arbitral ou administratif que l'investisseur jugera bon de mettre en œuvre ; le recours administratif porté directement devant une commission spécialement créée à cet effet ».

Plus que le détail de ces codes, l'intérêt demeure plutôt dans la comparaison, régionale et sous-régionale notamment (Figure XXXV). Selon ce document[268], la Côte d'Ivoire ne peut paradoxalement pas être décrite comme un État offrant un environnement – ou climat – satisfaisant, attractif. Si le « raccordement à l'électricité » et le « solutionnement de l'insolvabilité[269] » sont parmi les mieux notés en Afrique subsaharienne (rangs 6 et 5), l'ensemble des facteurs ou indices est moins performant que la moyenne ouest-africaine. Concernant la « création d'entreprise(s) », ou l'« octroi de permis de construire », le bilan est exécrable. La RCI se place effectivement devant les Comores (rang 40), la Guinée Équatoriale (43), ou l'Érythrée (45) pour la première, et devance de peu l'État bordant la mer Rouge pour les permis de construire (46^{e} place), ce qui ne présage pas réellement de compétences incitant

---

[265] *Loi n° 95-12 du 12 janvier 1995 portant code du travail*, CEPICI Côte d'Ivoire, 81 p. (pages consultées le 19 août 2012) <http://www.cepici.gouv.ci/userfiles/file/CODE_DU_TRAVAIL.pdf>

[266] *Loi n° 95-620 du 3 août 1995 portant code des investissements*, CEPICI Côte d'Ivoire, 10 p. (pages consultées le 19 août 2012) <http://www.cepici.gouv.ci/userfiles/file/CODE_INVEST_LOI.pdf>

[267] *Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire du 22 mai 1997*, p. 20 (page consultée le 19 août 2012) <http://www.cepici.gouv.ci/userfiles/file/DECRET-97-230.pdf>

[268] « Classement des économies », *Doing Business*, http://francais.doingbusiness.org/rankings

[269] Fermeture d'entreprises (faillites).

à l'investissement. Globalement, Abidjan se place au rang 34, coincé entre São Tomé et le Burundi, le Zimbabwe et l'Angola… Sans surprise, Maurice, l'Afrique du Sud et le Rwanda accaparent les premières places, corroborant les articles spécialisés (du magazine *Jeune Afrique* notamment) décrivant ces trois États comme les « bons élèves » du continent.

À l'échelle internationale, la Côte d'Ivoire se classe à la 167e position, loin derrière la Chine populaire (hors Hong-Kong, 91e rang), entre l'Ouzbékistan et le Timor-Leste ou Timor-Oriental. En prenant en considération les dix États les plus proches de la Côte d'Ivoire en termes d'échanges commerciaux avec la Chine (Figure XXXVI), ou plus exactement les cinq États approchant le pourcentage ivoirien (0,78 %) et le dépassant, le résultat est apodictique : seul le territoire dirigé par Mugabe est moins bien classé. Que les flux commerciaux avec la Chine soient supérieurs (Cameroun, Mauritanie, Tunisie, Éthiopie et Tanzanie) ou inférieurs (Sénégal, Mozambique, Namibie, Madagascar et Zimbabwe), tous les États – sauf le Zimbabwe donc – possèdent un environnement où il serait plus aisé de faire « des affaires ».

Les données suivantes, représentées graphiquement, pourraient par ailleurs être rehaussées ou complétées par l'indice de perception de la corruption proposé par *Transparency International* ou par l'indice de confiance de la *Coface*, à travers le risque-pays. Concernant le premier, la Côte d'Ivoire est une mauvaise élève, puisque passée de 3,1 sur 10 en 1998 – première année où elle apparaît dans l'indice – à 2,9 (ou 29 sur 100) en 2012[270]. Pour la *Coface*, société dépendant de *Natixis* et spécialiste des risques commerciaux, la Côte d'Ivoire possède certes des points forts, mais surtout des points faibles, dont le « contexte politique et sécuritaire fragile », les « comptes extérieurs dépendants du cacao et du pétrole », ou une trop faible capacité à attirer l'investissement étranger. Pour ces raisons, l'État ivoirien est sanctionné de lettres « D » (rang du pays) et « C » (environnement des affaires)[271].

La Chine, à travers les articles de presse, étant fréquemment interpellée pour ses engagements envers des États dits faibles ou faillis, il semble nécessaire de vérifier ces tautologies. Un nouveau document (Figure XXXVII) évoque les principaux partenaires africains selon leur IDH (Indice de développement humain établi par le PNUD). Cette itération concerne effectivement plusieurs États (Angola, Soudan, Nigeria, Bénin et Côte d'Ivoire[272]), mais en exclut la grande majorité, dont l'Algérie, le Congo Brazzaville ou l'Afrique du Sud. En prenant comme base 0,5 (considéré comme indice faible), six États sur les dix partenaires majeurs sont jugés comme présentant un indice de développement humain moyen. En Afrique subsaharienne, le bilan est moins flatteur, les trois États méditerranéens à l'indice moyen étant évincés. Autre possibilité et indice, le coefficient de Corrado Gini (Figure XXXVIII), qui mesure le degré d'inégalité de distribution des revenus. Ici, à l'image des données de la Banque Mondiale[273], c'est l'indice entre 0 et 100 qui est retenu. Si aucun des dix États et principaux partenaires africains de la Chine n'est noté en dessous des 30 (ou 0,3), moyenne approximative des États membres de l'OCDE, il convient de noter les bons résultats égyptiens, algériens, soudanais et béninois (30,8 ; 35,3 et 38,6).

En revanche, les deux États sud-africain et angolais, pesant pour près de 40 % des échanges globaux sino-africains, disposent respectivement d'un indice fort, 63,1 et 58,6, preuve s'il en est du caractère inégalitaire de leurs sociétés. L'*apartheid* pour l'un et l'inégale répartition de la rente pétrolière, pour le second, expliquent grossièrement ce résultat. Le terme *apartheid* ne veut-il pas dire « à part » ou « séparation » ? Notons par ailleurs l'un

[270] Corruption Perceptions Index 2012, *Transparency International*, http://www.transparency.org/research/cpi/
[271] *Risque pays et études économiques (Côte d'Ivoire)*, Coface, http://www.coface.fr/CofacePortal/FR_fr_FR/pages/home/os/risks_home/risques_pays/fiche/C%C3%B4te%20d%27Ivoire?extraUid=571836
[272] La RCI est présente à titre indicatif. Elle ne fait pas partie des principaux partenaires de la Chine.
[273] *Indice GINI*, Banque Mondiale, http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI

des seuls traits communs entre les deux États étudiés : à 42,5 et 41,5, l'indice représente en filigrane des situations pour le moins disparates et incomparables. En partie fondée, la « préférence chinoise » pour les gouvernements peu redistributifs doit avant tout être appuyée et remise dans son contexte, géographique et géopolitique notamment. Le Darfour souvent cité en exemple – et donc le Soudan –, il convient de ne pas s'attarder sur un développement inutile ici, l'Angola et ses ressources pétrolières n'étant pas strictement convoités par Beijing…

Fort à propos, il est nécessaire d'évoquer cette Chine où s'établissent et où sont mises en œuvre les politiques économiques, notamment, qui ont véritablement porté la relation sino-africaine depuis 1994. Par conséquent, si les moyens sont essentiellement chinois, la volonté également, et cette dernière n'est pas limitée aux seuls intérêts économiques, dont l'exploitation de ressources naturelles et leurs sécurisations.

Figure XXXV : Climat des affaires en RCI et en Afrique de l'Ouest en 2011

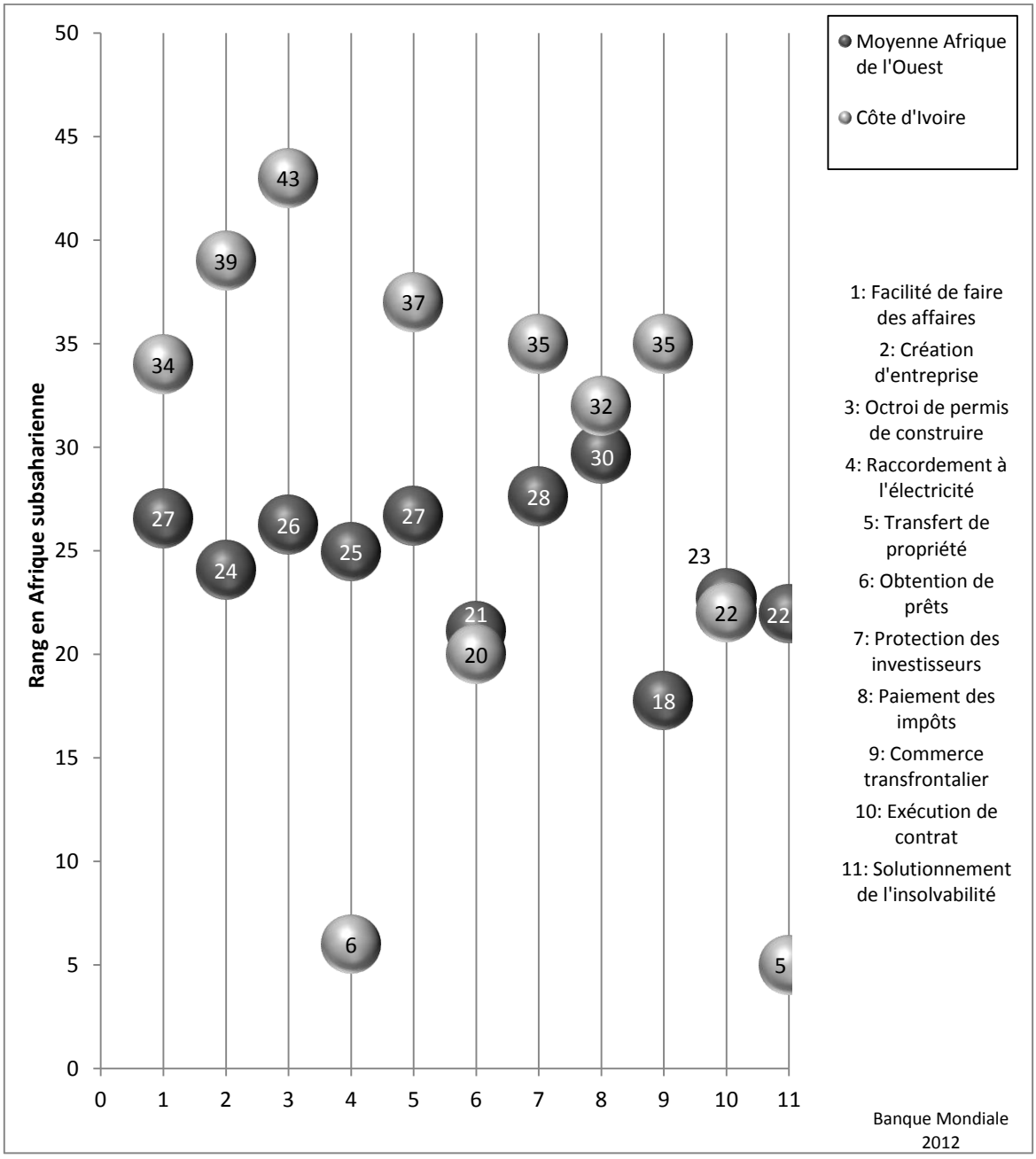

Figure XXXVI : Climat des affaires ivoirien et d'États africains échangeant symétriquement avec la RPC

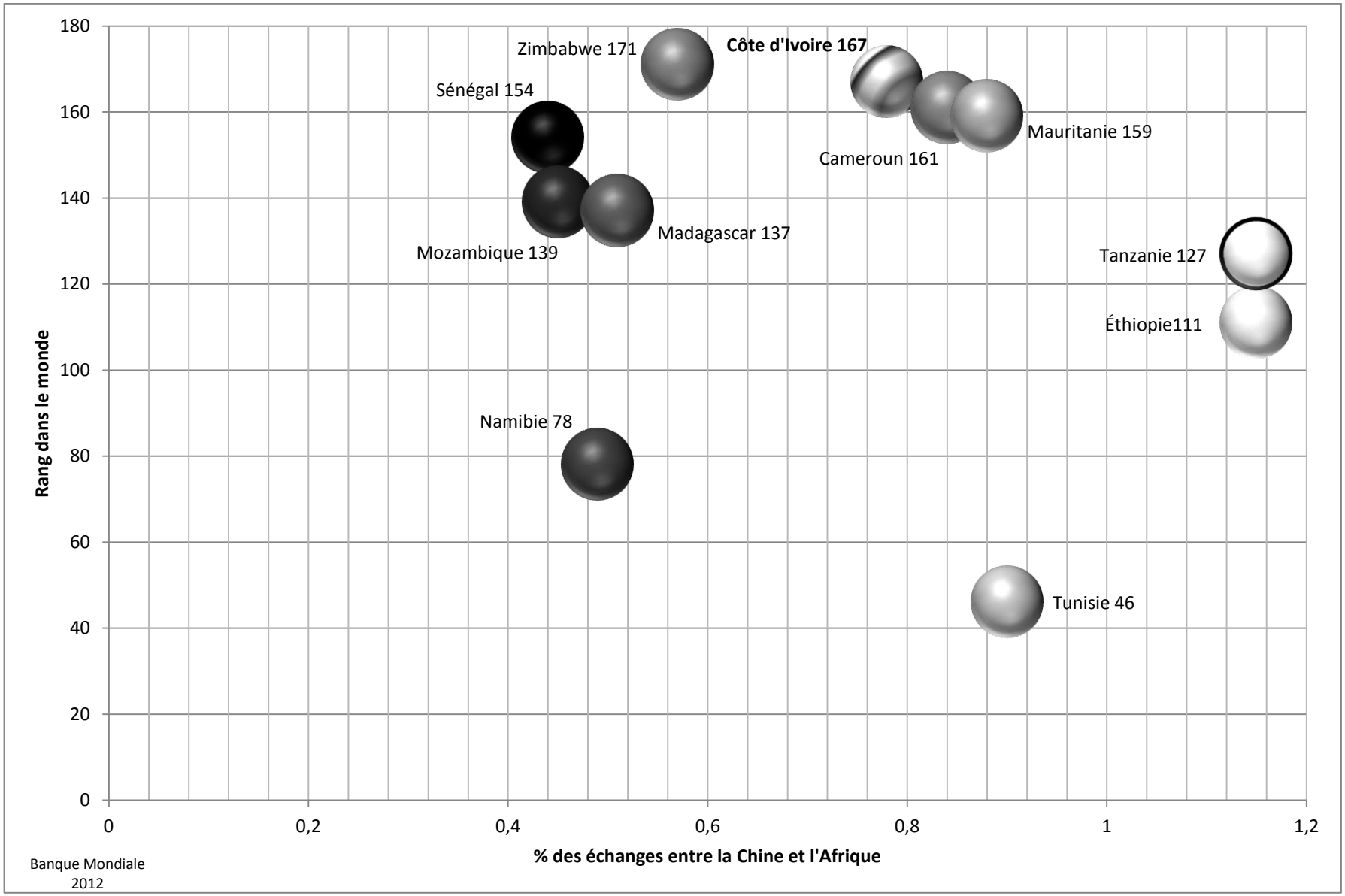

Figure XXXVII : IDH et principaux partenaires de la Chine en Afrique

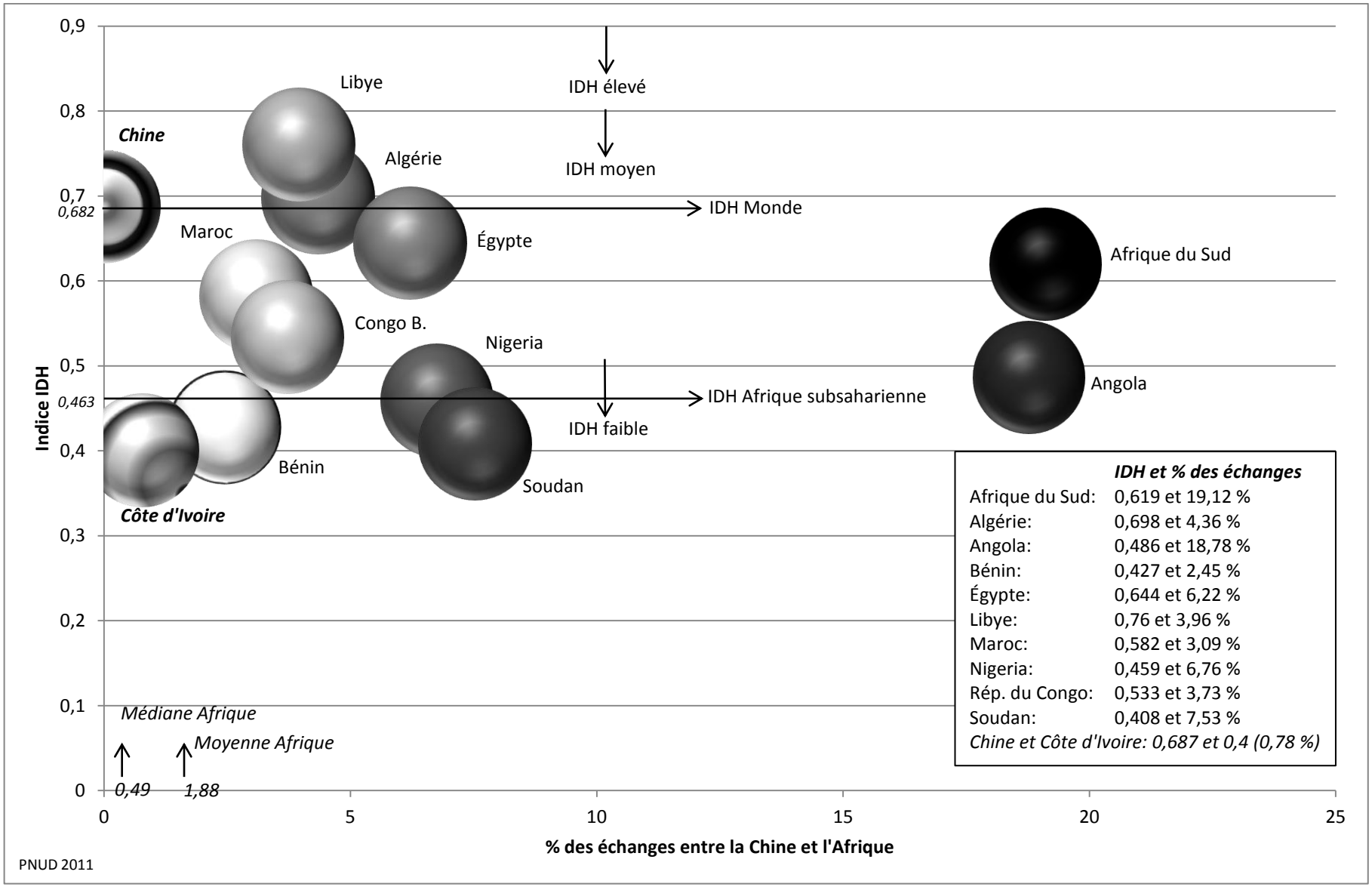

Figure XXXVIII : Indice de Gini et principaux partenaires de la Chine en Afrique

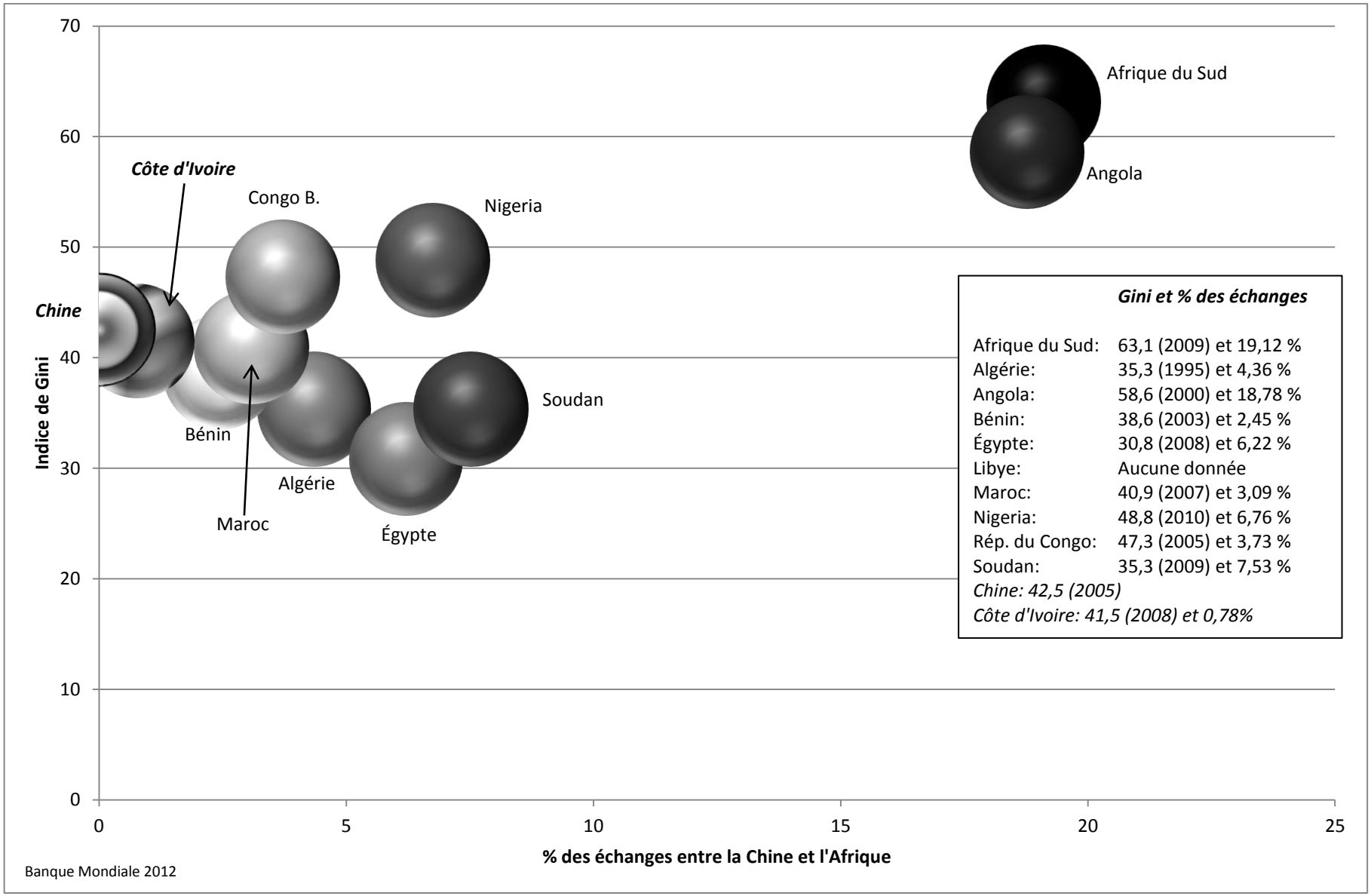

ii. La mise en perspective économique d'une relation sino-africaine à la volonté politique essentiellement chinoise

À celles et ceux estimant anachroniques ou surannées la puissance économique chinoise et sa place de plus en plus prépondérante dans le commerce international – et ce faisant sur la scène politique internationale –, un enchevêtrement de courbes (Figure XXXIX et Encadré IX) pourrait répondre à maintes questions. D'après ce graphique, la Chine (populaire) reprendrait effectivement une place plus appropriée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et sa proclamation (1949). Les contrecoups des faits historiques sont souvent révélateurs, et dans le cas « chinois », s'imposent avec force.

Notre défi est toutefois différent : il s'agit de décrypter cette géoéconomie sino-ivoirienne et sino-africaine à travers plusieurs facteurs et éléments d'analyses, autant géographiques (échelles) que théoriques. De l'évolution endogène chinoise, dont le point de départ proposé est l'année 1993, à sa position dans le contexte économique et politique international, aux effets, aux moyens et aux perspectives appliquées et visibles sur le(s) territoire(s) du ou des partenaire(s) concerné(s), à savoir la Côte d'Ivoire et l'Afrique, trois espaces géoéconomiques sont ainsi développés dans les points suivants. Des développements liant intrinsèquement l'économie à la géopolitique, support théorique choisi pour conclure cette analyse multimodale sino-ivoirienne (Chapitre VI, B et Chapitre VII).

Encadré IX : La Chine dans l'économie mondiale, un « retour à la normale »

En 1300, l'économie chinoise était supérieure, en termes de PNB par habitant, à celles de l'Europe occidentale, de l'Inde ou du Japon (600 contre 593, 500 ou 475). Selon Maddison (2006 : 103), c'est l'état d'esprit de l'empereur Qianlong (quatrième de la dynastie Qing) et d'une Chine repliée sur elle-même qui empêcha cette dernière « d'imiter le développement protocapitaliste » occidental, caractérisé, en diplomatie, par l'ouverture des premières Ambassades en 1877 – seulement. Ayant suivi de loin et péjorativement la révolution industrielle britannique, de nombreux facteurs et événements vont amener la Chine à passer du tiers, à moins de 5 % du PNB mondial : la guerre de l'opium (1840) et l'affaiblissement de la dynastie Qing avec l'« ouverture » au commerce mondial – britannique[274] – divisant par deux son poids dans le PIB mondial entre 1820 et 1870 (de 32,9 à 17,1 %), la rébellion des Taiping (1850-1864), les inondations du fleuve Jaune en 1855, les rébellions musulmanes dans le Nord-Ouest (décennies 1860 et 1870), ou la guerre civile entre les forces du Guomindang de Tchang Kaï-chek et les communistes de Mao Zedong (1927-1949).

Malgré deux embargos étasuniens (1952-1971) et soviétiques (à partir de 1960), la croissance de son PIB, sans discontinuité entre 1950 et 2012, va permettre, à l'orée 2030 et à cette « Chine plurimillénaire », de revenir au rang qui fut le sien en 1850. Un siècle (1850-1950) aura donc suffi pour affaiblir considérablement le poids chinois et sa participation au PIB mondial. Ce graphique établi d'après l'OCDE[275] est favorable à cet État asiatique dont la courbe devrait croiser celle des États-Unis vers 2015. Il conviendrait plutôt d'étirer ces deux dernières de 5 à 10 années, afin de voir cette intersection s'effectuer vers 2020-2025[276]. Si les courbes du PIB en PPA seraient plus adéquates, nul doute que le début du troisième millénaire sera celui de l'Asie, et conséquemment celui de la Chine et de l'Inde.

[274] Prise de Hong Kong en 1842.

[275] OCDE, *L'économie mondiale – Statistiques historiques*, 2003, p. 275 (page consultée le 19 août 2012) <http://www.oecd.org/fr/asiepacifique/etudesducentrededeveloppementleconomiemondialestatistiqueshistoriques.htm>

[276] Avec 21 000 milliards de dollars (selon les prix et le pouvoir d'achat de 1990) contre 16 000 milliards pour les États-Unis, selon A. Maddison.

Figure XXXIX : Évolution des PIB entre l'an 1 et 2030

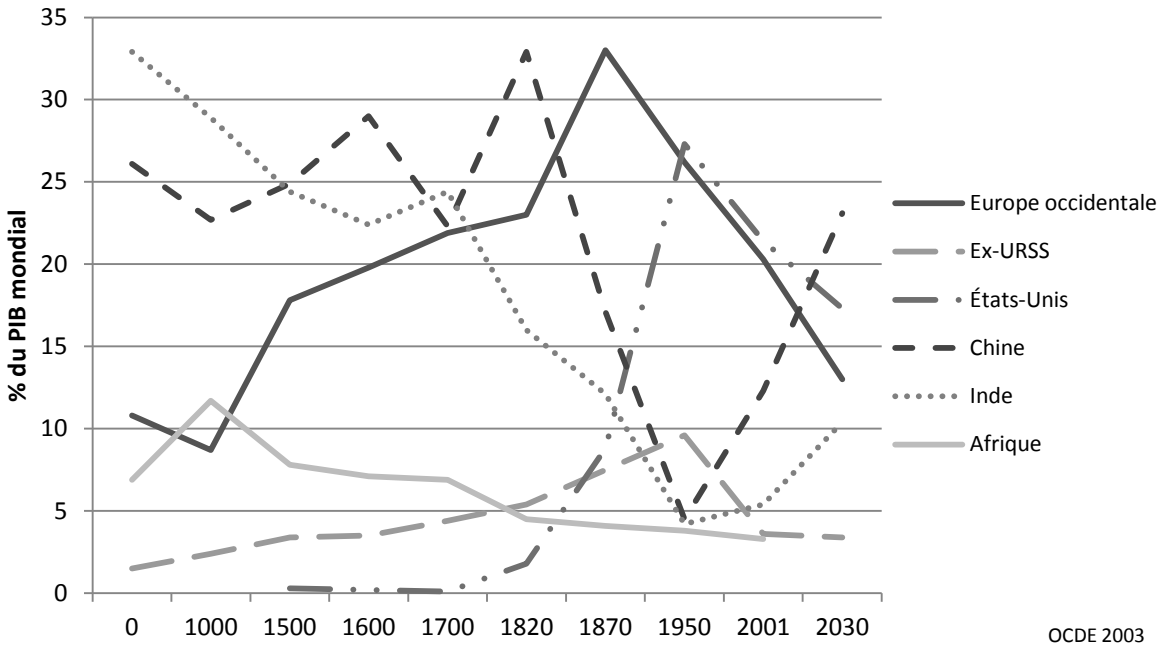

Des évolutions économiques chinoises à la* Look Africa Policy *en passant par le FMI

En choisissant subjectivement l'année glissante 1993-1994 – suivant 1992 et le lancement de la politique de *going out* (*Zǒu chū qù*) –, celle où la Chine n'est plus autosuffisante sur le plan pétrolier, les contrecoups de ce choix doivent être expliqués et intégrés. Beijing doit donc, en ce milieu de décennie 1990, se doter d'institutions fortes et compétentes permettant l'investissement étatique et local – provincial –, notamment à travers ses firmes désormais reconnues à l'international : CNOOC, SINOPEC et CNPC[277]. L'*Exim Bank of China*, la *Development Bank* et la Sinosure en sont certainement les preuves les plus représentatives ; ce sont elles, avec l'accord des institutions concernées, qui autorisent les investissements supérieurs à 30 millions de dollars. Si les premiers datent de 1980 et sont dirigés vers Hong Kong, alors britannique, ceux de cette fin de décennie 1990 vont augmenter et, géographiquement, être éclatés. Ces « *resource-seeking investment* » ou investissements à la recherche de ressources (Gelb, 2005 : 202) indispensables à la croissance chinoise et à son industrie hétérogène en pleine expansion, dès à présent orientés vers l'Iran et l'Afrique – et plus certainement après le 11 septembre 2001 –, marquent un tournant dans la politique chinoise. Cette stratégie de sécurisation des matières premières et *de facto* pétrolière, cette *Look Africa Policy* en quelque sorte, permise par la déjà substantielle réserve de change (plus de 3 400 milliards de dollars en juin 2013) et le mode d'accumulation chinois sur lequel nous reviendrons, provoque la multinationalisation des firmes locales.

> Elle « résulte à la fois d'une maturation rapide de [l'] économie intérieure (rythme de croissance, marché domestique, développement technologique, accumulation de ressources financières par les firmes), mais également de la globalisation de l'économie mondiale qui les oblige à investir à l'étranger pour

[277] *Chinese National Off-Shore Oil Company*; *China Petroleum & Chemical Corporation*; *China National Petroleum Corporation*. Ces firmes étatiques, sous contrôle gouvernemental, possèdent pourtant des filiales privatisées où les majors occidentales (*BP, ExxonMobil, Shell*) détiennent des minorités. L'influence de ces dernières est marginale, n'étant pas autorisées à siéger aux conseils d'administration. Une seule compagnie privée pétrolière est active en Chine, la *Great Wall United Petroleum Co.* (création en juillet 2005).

continuer leur processus de rattrapage des multinationales des pays industrialisés » (Huchet et Ruet, 2008 : 209).

Si le *mix* énergétique de la RPC est encore dominé par le charbon (entre 60 et 70 % de l'énergie primaire consommée), dont elle contribue à plus de 30 % à la production et à la consommation mondiale, le pétrole représente un enjeu majeur pour la croissance chinoise – et dans le *mix*, environ 25 %. La RPC dispose d'ailleurs d'importantes réserves prouvées (10 % avec plus de 110 milliards de tonnes), dont son champ de Daqing, exploité dès les années 1960, qui permit à Beijing d'être autosuffisante et de ne pas être touchée par les crises pétrolières de la décennie 1970. Seulement, en 1993, l'État chinois devient importateur net de produits pétroliers puis, en 1996, de pétrole brut. Les autres composantes du *mix* énergétique chinois sont marginales (gaz naturel 3 %, énergie hydraulique 2,5 %, nucléaire moins de 1 %, biomasse dont les données sont peu publiées, énergies renouvelables encore peu développées). Néanmoins, par les infrastructures et les investissements réalisés, elles devraient croître à court et moyen terme. De fait, et accaparant plus de 11 % de la consommation globale de pétrole en 2011[278] contre 20,5 % pour les États-Unis, la Chine populaire a progressivement diversifié ses sources d'approvisionnement (Figure XL) et ainsi sécurisé son accès aux ressources pétrolières durant la décennie précédente, et à la suite du 11 septembre 2001. Dès lors, le continent africain apparaît comme le principal moyen de contourner la dépendance moyenne et proche-orientale. L'Afrique participe à hauteur de 16 % des importations pétrolières chinoises en 2011 (42 millions de tonnes), devant l'Amérique du Sud (27 millions) et de peu derrière la Russie (48 millions de tonnes). Le continent africain et ses producteurs, Angola, Soudan, Nigeria et Congo-Brazzaville en tête, ne concurrencent pas encore le Moyen-Orient et ses 137 millions de tonnes vendues en 2011 (53 %). Ce constat est le fait d'un investissement tardif, à la marge des compagnies pétrolières occidentales, qui contrôlent encore 63 % du marché africain (États-Unis 34,5 %, Europe 29 %). La Chine, quant à elle, importe pour 21 % du pétrole extrait sur ce continent, devant l'Inde (15 %)[279]. Sans évoquer une éventuelle politique d'endiguement énergétique étasunien vis-à-vis de la Chine et contrairement aux concurrentes, les firmes chinoises restent majoritairement publiques, du moins contrôlées par l'État chinois, hormis la *Great Wall United Petroleum Co*. La CNOOC quant à elle, créée en juillet 2005, est également sujette à de nombreux investisseurs étrangers, la rendant plus « indépendante » que ses pendantes, la Sinopec et la CNPC, dont les filiales privatisées restent largement dans l'orbite du pouvoir (de 70 à 80 % de leur capital est propriété de la société mère étatique).

Dans ce contexte, la stratégie prévaut sur l'intéressement et le profit, les ministères techniques et le Conseil d'État s'intéressant à l'ensemble du spectre, de l'exploration – par l'appui de la Sinosure ou de l'*Exim Bank* – au transport, d'où, une volonté politique de créer ou de renforcer le parapluie diplomatique pétrolier de Beijing. Effectivement, qu'ils soient en Angola, en Iran, en Russie, au Kazakhstan ou aux Émirats arabes unis, les investissements, dans ce secteur si particulier, ne peuvent être apolitiques, même s'ils occupent parfois des niches (Nigeria notamment). À cet effet, la Chine peut compter sur ses leviers diplomatiques, culturels, idéologiques et politiques (Iran), mais *a fortiori* économiques, dont la monnaie reste l'un des éléments prépondérants. Par un yuan dévalué et par les réformes entreprises dans les années 1980, confortées par le pragmatisme étatique – dont les encouragements envers les firmes nationales opérant outre-mer –, un ensemble de facteurs concourt à la sortie de capitaux et à l'investissement étranger. Effectivement, en 1995, les principales compagnies

[278] *Consommation de pétrole dans le monde en 2011*, Insee.fr, (page consultée le 29 août 2012) <http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF11336>
Oil product consumption, Bp.com, (page consultée le 29 août 2012) <http://www.bp.com/sectiongenericarticle800.do?categoryId=9037171&contentId=7068611>
[279] *Oil Trade Movements*, Bp.com, (page consultée le 29 août 2012) <http://www.bp.com/extendedsectiongenericarticle.do?categoryId=9041230&contentId=7075081>

pétrolières reçoivent l'autorisation du gouvernement pour explorer et exploiter les champs soudanais. Une présence économique, financière, matérielle et humaine qui ne sera pas sans conséquence sur le conflit du Darfour[280], sur l'image de la Chine et de ses opérateurs, et finalement sur « l'expérience » africaine dont Beijing en sortira de nombreux éléments de réponse et d'analyse. Le fléchissement chinois au Soudan n'est-il pas la contre-représentation d'une Chine ne souhaitant pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'États « amis » africains (Morin-Allory ; Wu ; Meidan ou Kellner), nuisant à l'image cultivée de cette puissance responsable » (*Fù zérèn de dàguó wàijiāo*) ? Pour partie abordées, les représentations de cette Chine « néo-colonisatrice », dont la stratégie africaine est unilatéralement décidée et portée par un cabinet au sein de la ville dotée de la Cité impériale, sont favorisées par ce « cas » soudanais et par plusieurs autres faits et mésaventures asiatiques sur le continent (Zambie, Éthiopie, Nigeria, Afrique du Sud, Zimbabwe…). L'ensemble des actions chinoises, de l'« entreprise » chinoise en Afrique, voire, de l'« entreprise Chine », est de ce point de vue discrédité : de l'aide (*rogue creditor* ou créditeur voyou), où Beijing souhaite « échapper au *diktat* de la bonne gouvernance et de la transparence » (Vircoulon, 2007 : 460), aux échanges commerciaux accusés d'imposer un certain impérialisme indirect, jusqu'aux investissements des 1 600 entreprises chinoises implantées en Afrique. Ces derniers correspondraient à environ un dixième des investissements réalisés par les entreprises chinoises dans le monde.

Pourtant, cette ouverture politique et économique prônée par le parti communiste n'implique pas une totale « mondialisation » des entreprises ou des firmes d'État chinoises. Acquérir des capitaux, des parts et des facteurs de production à l'étranger – et *a fortiori* en Afrique – n'indique pas forcément que les enjeux et les perspectives de ces dernières se trouvent majoritairement à l'international. C'est bien sur le territoire chinois que se trouve ou s'exprime le mieux l'évolution économique et financière imparfaitement contrôlée – comment pourrait-elle l'être ? – du système chinois et de ses acteurs. Dans les frontières encore incomplètement définies et tracées de cet État asiatique, se trouve effectivement le taux d'investissement le plus fort au monde (au moins 40 %), où les entreprises d'État et contrôlées par les administrations décentralisées jouent de nombreux rôles socioéconomiques : redistribution fiscale (correspondant aux deux tiers des recettes étatiques), investissements locaux, productivité limitée, non-rentabilité et sureffectifs limitant les crises économiques et sociales, et donc, les conflits. Si la Chine est bien le premier manufacturier mondial, la dette chinoise, le paradoxal et faible marché intérieur et le mode d'accumulation sont des facteurs économiques peu pris en compte. Dans ce contexte de surproduction, de suremploi, il faut aller chercher les consommateurs là où ils sont, il faut trouver des débouchés pour les milliards de produits *Made in China* que la « Chine » ne peut écouler sur son propre sol, d'où l'Afrique.

Dépendant d'une économie et/ou d'une technologie exigeant une forte intensité de main d'œuvre, la Chine a l'ambition de remonter la chaîne de valeur ajoutée pour court-circuiter le profit réalisé par les sociétés « occidentales ». Ceci ne se faisant pas sans d'importantes restructurations et modernisations de l'appareil productif, de R&D, et *in fine* par une réorganisation de l'économie avec ses profondes incidences sur l'emploi et la société chinoise, cette orientation, conjuguée à une lente appréciation du yuan, pourrait, par ricochet, favoriser l'industrie africaine. Enchéri, plus proche du dollar et de l'euro, le yuan renminbi fort ne profiterait, *a priori* et dans un premier temps, qu'à une poignée d'États africains dont la balance commerciale est excédentaire (Angola, Nigeria et Soudan principalement).

[280] Dont la politique chinoise a subtilement été modifiée fin juillet 2007 avec l'aval chinois donné à l'envoi d'une force de maintien de la paix onusienne et africaine (MINUAD), à la suite d'une lettre du consultant artistique Steven Spielberg pour les Jeux olympiques de Beijing (été 2008) et des multiples critiques internationales.

Figure XL : Origine des importations pétrolières chinoises en 2011

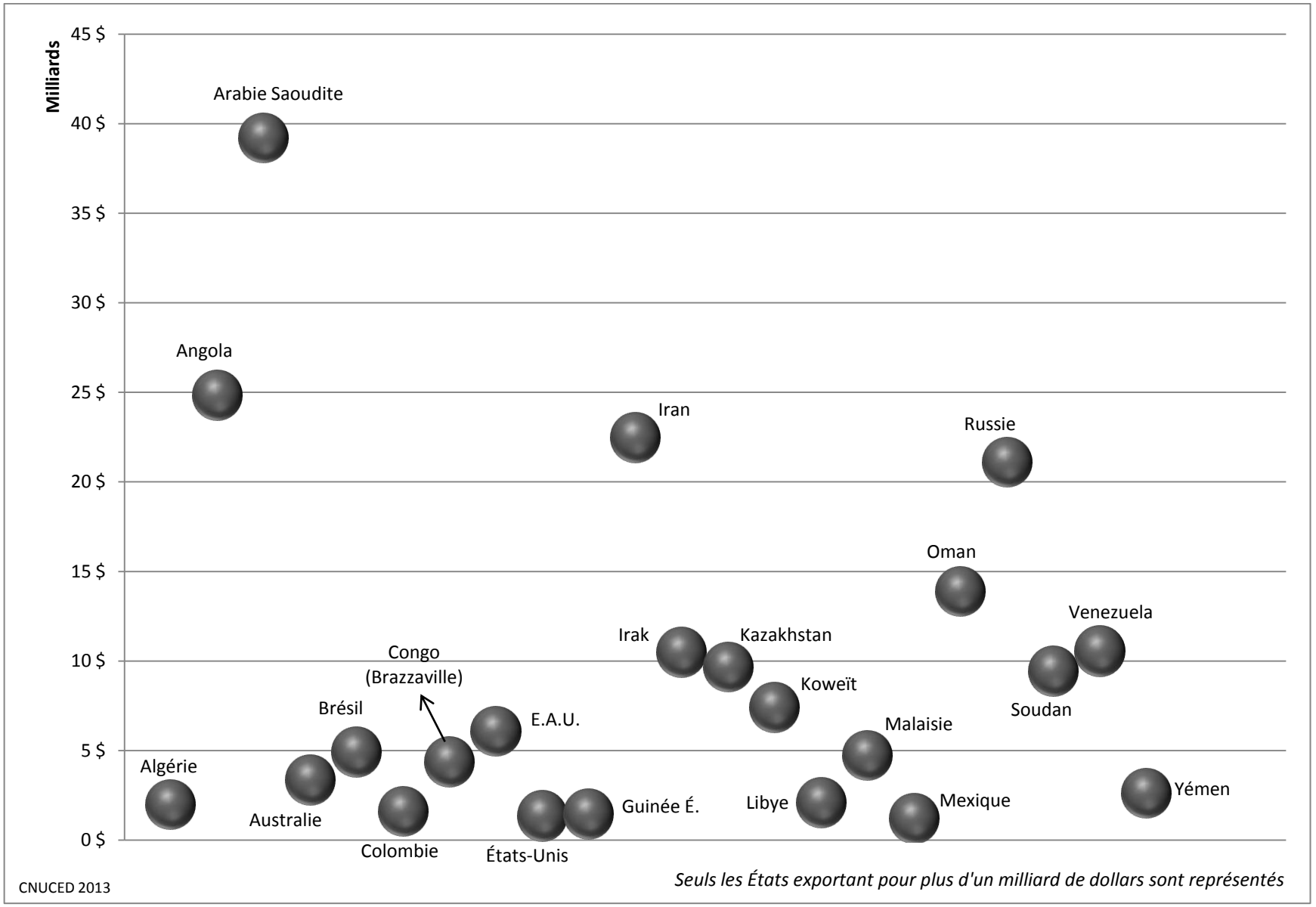

Pour les autres, l'achat de marchandises *Made in China* devrait être reconsidéré, puisque plus chères qu'en 2013 et plus proches des produits étasuniens et européens – dont une partie est produite en Chine. Dans cet État toutefois, les conséquences d'une appréciation, aussi progressive qu'elle soit, auraient divers contrecoups : avec l'absence d'instruments couvrant les risques, les banques chinoises seraient nombreuses à se déclarer en faillite ; les réserves seraient minorées de fait ; les placements des entreprises et des ménages à l'étranger accuseraient de lourdes pertes ; enfin, le secteur primaire subirait directement les effets d'une augmentation des taux de change. Consentis en monnaie chinoise, les crédits octroyés au continent et à la Côte d'Ivoire font l'objet de critiques puisque cette dette bilatérale ne peut être couverte (fluctuations du yuan), nonobstant les régulières annulations et remises. Seule « solution » pour ces États africains, exportateurs de pétrole ou non, l'alignement de leurs portefeuilles de dettes sur les différentes monnaies et selon leurs revenus d'exportations. L'expérience du voisin japonais, désormais si lié à l'économie chinoise[281] et dont l'appréciation du yen de 1985 a drastiquement limité l'exportation et la croissance, est l'exemple à ne pas suivre.

Les flux et les relations Chine-Afrique étant par conséquent disparates, hétérogènes et impliquant une multitude d'acteurs, une certitude peut d'ores et déjà être avancée : cette relation ne peut être asymétrique et simplement observée par l'angle pétrolier ou celui plus général des matières premières. Les conséquences de la « percée » chinoise en Afrique – pour reprendre le titre du mémoire relatif aux relations sino-sénégalaises (Aurégan, 2011/1) – sont donc moins simplistes qu'il n'y parait. Ambivalentes, positives et négatives, kleptocrates et multidimensionnelles, variées selon les États et les territoires étudiés, elles provoquent par exemple différents types de commerce, « ouvert » entre partenaires étatiques, « fermé » ou « de valise »[282], par l'implication croissante d'acteurs privés, dont une partie substantielle appartient aux classes défavorisées, pauvres, de cette Chine à plusieurs vitesses. Cet essor ou percée ne put s'effectuer sans une pluralité de causes et de faits ayant favorisé ce « besoin » chinois de l'Afrique. Si l'inverse est moins vrai, le continent se repose toutefois et de plus en plus sur les financements (APD et investissements) et l'appui chinois (à l'ONU, dans les organisations internationales), qui devient mois après mois, année après année et sommets sino-africains après sommets, un acteur entendu, observé, respecté, envié parfois, incontournable dans bien des cas et situations. Paradoxalement, et n'en déplaise aux amateurs du *China bashing*, ce sont les institutions et les tentatives d'intégration au système économique capitalistique international occidental qui ont encouragé et soutenu indirectement le phénomène Chine-Afrique.

À l'origine, les PAS du FMI et autres recommandations, incitations et ingérences de la Banque mondiale, avaient pour objectif bien pensant – libéral – d'insérer l'économie africaine dans celle internationalisée, par ces réformes créant les conditions d'un ancrage du modèle théorique et pratique de l'économie de marché en Afrique. Ce langage plus ou moins explicite, dont la doctrine Balladur[283], a institué et officialisé l'extraversion des économies locales, dont la Côte d'Ivoire et la Caistab. Cette caisse de stabilisation, enterrée en 1999 sur ordonnance du FMI, a directement profité aux multinationales spécialisées dans le cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur. Parmi elles, *Cargill*, acteur direct et indirect de la crise alimentaire, qui, attendant la liquidation de la Caistab, a surpayé ses fèves afin d'éliminer la grande majorité des concurrents locaux, dont de multiples petites entreprises ivoiriennes.

[281] Depuis le 1er juin 2012, les échanges se font sans la monnaie internationale étasunienne, le dollar.

[282] Ces commerçants transitant par le Moyen-Orient (Dubaï) et se procurant des marchandises qu'ils transportent par voie aérienne, puis par conteneurs lorsque leurs moyens leurs permettent.

[283] Mettant l'accent sur l'efficacité de l'aide, sa bonne gestion et sa multilatéralisation.

Inadaptés, simplistes, mus par une vision à court terme, favorisant le délitement de l'État et de ses prérogatives, accroissant la pauvreté rurale comme urbaine, et globalement, son « exsanguination » aux corollaires libérales, les trois PAS du FMI (1981-1983, 1984-1985 et1986-1988) ont, socialement, économiquement et politiquement acculé Abidjan dans le début des années 1980. Ce « temps du FMI » en Côte d'Ivoire, précédant pour partie le « temps de la Chine populaire », débuté en 1983, intervient dans ce contexte de choc infla/déflationniste de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Les privatisations ont effectivement été réalisées :

> « avec peu de transparence et avec une efficience limitée face aux coûts sociaux » (Hugon, 2003 : 108). [Elles ont] renforcé « l'informalisation de l'économie » et « des comportements sécuritaires de repli sur des réseaux communautaires et des unités domestiques » (Hugon, 1993 : 29).

Ces privatisations, toujours, et le processus afférent[284], ont été accompagnés par un État ivoirien et ses composantes sous l'influence durable, historique et partiellement inefficace d'institutions et de firmes étrangères. Non compétitif, délégitimé, amputé de ses propres marges de manœuvre, clientéliste, libéralisé mais rigide, l'État ivoirien a favorisé l'entrée en scène d'un « partenaire » encore honni, conspué et stigmatisé quelques années auparavant, mais pouvant apporter ces financements, ces investissements et ces aides indispensables : la Chine populaire. L'impact plus global de la crise économique ivoirienne, portée par la chute des cours mondiaux et représentée par la fin du « miracle » ivoirien, de la « Suisse ouest-africaine », s'observe aisément par l'évolution des PIB par habitant des deux États entre 1950 et 2000 (Figure XLI).

Figure XLI : Évolution du PIB par habitant de la Chine et de la Côte d'Ivoire (1950-2000)

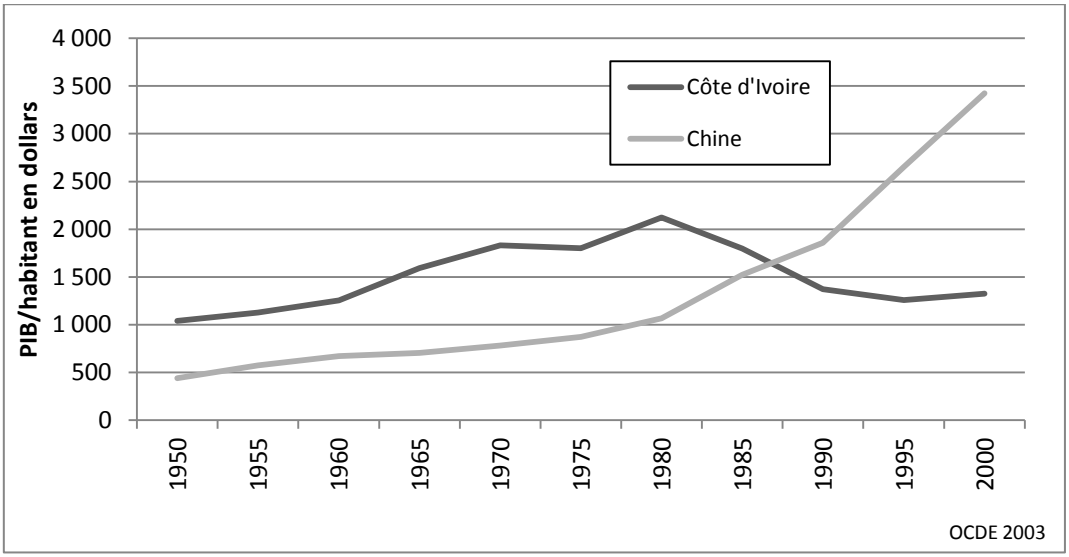

Supérieur de moitié à celui de la Chine en 1950 (1 041 contre 439 dollars internationaux Geary-Khamis de 1990), le PIB ivoirien suit une progression parallèle à celui de l'État asiatique jusqu'en 1980, avant d'entamer un fléchissement jusqu'en 1995, année de l'élection de Henry Konan Bédié. *A contrario*, la Chine progresse lentement de 1950 à 1980, avant ce « bond en avant » économique spectaculaire où elle gagne environ 50 % tous les cinq ans, période où les zones économiques spéciales (ZES) jouèrent un rôle prépondérant dans

[284] Privatisation, libéralisation du marché des capitaux, tarification des marchés et *in fine*, le libre échange.

l'ouverture chinoise au – si diversifié – capitalisme international. Il convient néanmoins de préciser le « rôle positif » des restructurations néolibérales dans l'attractivité des États africains (investissements), dont la Chine populaire a directement profité, ainsi que plusieurs États dits émergents (Inde, Brésil ou Afrique du Sud). Les réformes exogènes, comme endogènes, ont ainsi joué un rôle primordial, notamment en Chine.

En partie abordées précédemment, les réformes économiques chinoises sont – plus que celles orchestrées par le FMI – les véritables moteurs ou facteurs explicatifs de la « percée » économique et politique chinoise en Afrique. Elles peuvent également être analysées dans un cadre plus global et théorique, d'où les théories. La Côte d'Ivoire, entrée dans le jeu sino-africain en 1983, inscrit sa politique extérieure dans les profonds bouleversements chinois post-1978. Obnubilé par son « voisin » taïwanais dont l'économie décolle durant les années 1970, meurtri par les contrecoups dévastateurs du Grand Bond en avant et de la Révolution culturelle, le gouvernement de la Chine populaire décide, après le décès de son charismatique leader Mao, de s'engager vers ces réformes économiques structurelles qui doivent permettre de rattraper le retard pris par Beijing entre 1960 et 1978. Il s'agit effectivement plus d'un rattrapage ou de remises à niveaux (agricole, industriel, scientifique et de la Défense) qu'un réel développement économique.

Socles analytiques communs de la relation sino-africaine : les réformes chinoises

Les Quatre Modernisations insufflées par Deng Xiaoping sont caractérisées par une certaine détente des contraintes collectives et étatiques : c'est l'ouverture sur l'étranger, le retour du profit plus ou moins encadré et *in fine*, l'évolution vers le célèbre système d'économie de marché au parapluie communiste – ou ce nouveau capitalisme d'État (Bergère, 2013). Ces années, cruciales et extrêmement observées, tant par les principales puissances que par la diaspora, sont celles d'un pragmatisme obligé et unilatéral d'un dirigeant âgé de 88 ans en 1992. Sans alternative, sans concurrence, la politique menée par Deng peut être représentée comme un coup d'État socio-économique et politique, puisque l'économie socialiste de marché, inscrite dans et par le Parti, va propulser des enclaves chinoises au cœur du système économique international (les ZES). Par la même occasion, le capitalisme et le libéralisme vont affaiblir les champs d'intervention du pouvoir pékinois. Décentralisation des politiques économiques et des moyens au profit des provinces, perte d'influence du gouvernement central, propagation endémique de la corruption suite au slogan « Enrichissez-vous ! », évidement moral et idéologique des élus, des nommés et des dirigeants, migrations d'intellectuels et de scientifiques… sont plusieurs contrecoups aux réformes menées par la « révolution » denguiste. Les scissions et les disparités intra-sociétales observables en Chine sont donc le fruit de ces années d'ouverture relative, dont aucune réelle « bourgeoisie démocratisante » (Domenach, 2001 : 86) ne sortira vraiment avant les années 2000.

À la mort de Deng, en 1997, Jiang Zemin est alors président depuis 1993 et le sera jusqu'en 2003. Les rivalités entre ce dernier et le futur président Hu n'entachent pas significativement la poursuite des réformes jusqu'à l'accession de Hu Jintao en 2003. Ce dernier, malgré les efforts – notables – pour donner une vision claire et prospective, ne sera jamais parvenu à impulser une véritable politique de « ce que la société chinoise doit être, de la manière dont on doit pouvoir vivre dans la Chine de demain » (*Ibid* : 88). Cet immobilisme, pourtant représenté et teinté d'évolutions économiques spectaculaires, est favorisé par plusieurs facteurs, dont, en premier lieu, la corruption généralisée. Présente et ancrée dans l'ensemble de la société chinoise, notamment à travers les dirigeants locaux qui promeuvent la poursuite de la forte croissance qui leur profite directement, elle est l'œuvre, pour partie, du fameux « Groupe de Shanghai » ou des « Princes rouges » menés par Jiang Zemin.

Le successeur du président Hu, Xi Jinping, se place effectivement dans la lignée et la ligne politique de Jiang Zemin et de sa « clique » (autre dénomination du Groupe). La politique économique chinoise devrait s'en trouver modifiée, et en cela moins réaliste que celle menée par Hu Jintao. Plus globalement, trois autres facteurs contribuent à minimiser le rang ou la place de la Chine sur l'échiquier politico-économique international : la Chine ne dispose pas de puissance financière, aucune avance militaire et scientifique, encore moins de puissance normative et, de fait, subit les avancées technologiques étasuniennes et européennes (R&D). Important également est le *processing trade* ou processus de production du commerce extérieur chinois : en 2006, ce mécanisme assurait plus de la moitié des exportations et 41 % des importations (Artus *et al.*, 2011).

En conséquence, la Chine est extrêmement dépendante puisque d'une part, elle a un besoin croissant de produits finis, demi-produits ou composants étrangers – et notamment asiatiques –, et d'autre part, environ un tiers des exportations chinoises est en réalité effectué ou réalisé par des filiales étrangères. Le surnom ou l'expression « Chine, atelier du monde » n'est donc pas totalement galvaudé. De ce point de vue, la consommation chinoise de pétrole, d'acier, de minéraux et de matières premières est en partie imputable aux investisseurs occidentaux, mais également africains ! En définitive, un investisseur ivoirien « montant » ses produits finis en Chine et exportant ces *Made in China* en Côte d'Ivoire, croît le déficit commercial de son pays d'origine… Plus globalement, depuis plusieurs décennies, les IDE sont des investissements stratégiques, notamment lorsqu'ils ont pour origine une firme d'État chinoise : majoritairement contrôlés par l'État *via* la SASAC (Commission des actifs de l'État), du ressort du Conseil d'État chapeauté par le Premier ministre, les IDE de ces entreprises transnationales font donc l'objet d'une stratégie gouvernementale. De plus, les *Red chips*, ces firmes implantées à Hong Kong dont l'actionnariat est partiellement lié à Beijing, peuvent être inclues dans ce *struggle* bigarré et complexe d'acteurs économiques chinois investissant stratégiquement – géopolitiquement ? – à l'outre-mer.

Élitaire, cette Chine hétérogène est donc difficilement assimilable à tel ou tel groupe d'États, émergents, industrialisés ou en voie de développement. C'est pourtant l'objet des lignes suivantes qui doivent replacer le contexte économique chinois et asiatique.

De fait, l'année 1997 ne fut pas seulement celle du décès d'un des dirigeants chinois les plus sollicités, admirés et respectés. Ce fut surtout l'année de la crise économique asiatique qui mit en exergue la montée en puissance de la Chine, et au-delà, des modèles hétérodoxes. État appliquant des politiques macro-économiques (pro)actives, la RPC est l'un des pays s'étant le mieux adaptés aux nouvelles réalités de la mondialisation et aux crises qui s'ensuivirent. Pour certains États de l'Asie de l'Est, les économistes parlèrent d'ailleurs de « miracle ». En réalité, point d'intervention divine, mais plusieurs ajustements structurels : développement d'industries – manufacturières notamment – à forte densité de main d'œuvre avec une évolution capitalistique plus dense (augmentations de capital et pour certaines, cotations boursières), industries à main-d'œuvre qualifiée et productions de produits technologiquement avancés. Le principal bémol de ce modèle d'import-substitution fut l'endettement – à très court terme – qui, devant financer et investir à long terme, fut pénalisé par les nombreuses et prohibitives échéances. Le capitalisme d'État asiatique rencontrait ainsi, en 1997, son premier obstacle. Quoi qu'il en soit, malgré les adaptations dues à cette crise, dont la très appréciée dépréciation du yuan, ce « miracle » prend à revers les recommandations du FMI en instituant – si ce n'était déjà le cas – des États forts impulsant des stratégies économiques (macro notamment) sur le temps long, du moins, celui représenté en économie. Par un processus complexe et formé de multiples composantes (protectionnisme, promotion des exportations, sous-évaluation de la monnaie, distribution de prêts encadrés et en direction des secteurs ou des activités privilégiés et stratégiques, réformes

agraires, etc.), la remontée de la filière opérée par certains États dès les années 1970 s'est, *de facto*, mutée selon la théorie d'Akamatsu[285], celle du vol d'oie sauvage.

Le système international est caractérisé par un libéralisme asymétrique où les centres (États-Unis et Canada, Union européenne, Japon et Corée du Sud) captent et polarisent une partie substantielle des capitaux, des compétences et du savoir-faire. Ces centres imposent leurs valeurs (*soft power*), leurs normes et leurs pratiques coercitives, en particulier au sein des institutions et des organisations internationales. Les processus de globalisation – et non mondialisation – qui résultent de l'hétérogénéité des États intégrant à différentes échelles ce système économique international, imposent une géométrie variante très éloignée des représentations. Si Shanghai, Guangdong, Bangkok, Taipeh, Bombay et New Delhi sont effectivement parties prenantes, que dire de la ruralité de l'Ouest chinois, du Nord indien ou du Nord-Est thaïlandais ? Les deux géants asiatiques, Chine et Inde, malgré leurs extraordinaires disparités, ne sont donc-ils pas plutôt et davantage des États à économies intermédiaires, qu'émergents ? Extraverties, les provinces côtières chinoises sont internationalement intégrées, mais ne reflètent qu'une partie de l'iceberg économique – et social – chinois.

Si la théorie développée par Akamatsu reflète globalement la stratégie chinoise et celle des États qualifiés de CIBAS (Chine, Inde, Brésil et Afrique du Sud), de nombreux courants, pris comme bases théoriques, permettent d'analyser la situation des deux parties étudiées, la Chine et la Côte d'Ivoire. En prenant comme postulat que l'industrialisation est intimement liée au développement, comme l'affirme la grande majorité des théories, le courant « dépendantiste » caractérise en partie la Chine, puisque l'État met en place plusieurs « écrans » vis-à-vis du « capital étranger » et du « marché mondial » (Hugon, 2010: 54). L'industrie « industrialisante » doit permettre à court terme la production de marchandises manufacturées. La Chine empreinte également au courant dit « structuraliste », où l'import-substitution permet « la base de l'accumulation ». Libérale, cette stratégie envisage la remontée de filières du vol d'oies sauvages. En sus, Beijing a parfaitement intégré le modèle de développement selon lequel la croissance est globalement produite par les exportations, la réserve de change chinoise confirmant l'emploi de ce modèle « excluant et énergivore » (Hugon, 2009 : 181).

L'ensemble des modèles économiques décrits – ne faudrait-il pas inventer un modèle propre à la Chine ? – et dont s'inspirent approximativement les dirigeants asiatiques, présente de nombreuses limites. Puisque les exportations forment l'élément principal de la croissance – chinoise –, de multiples interdépendances naissent et se propagent à l'échelle internationale, d'où la « mondialisation », la « globalisation ». Soutenant les déficits mondiaux, et en premier lieu celui des États-Unis, ces exportations impactent les pays producteurs-exportateurs de matières premières, au Sud du Sahara notamment. Eux-mêmes tirés par la croissance et la boulimique consommation chinoise – et internationale –, ils sont directement et profondément marqués, touchés par la baisse des cours mondiaux et des investissements. Cela s'est déjà vu, et ceci ramène aux échecs patents du « Consensus de Washington » et du FMI, n'ayant effectué qu'une « chirurgie esthétique » lorsque la majorité des États subsahariens nécessitaient des réformes en profondeur, structurelles, dont les éléments principaux consistent en une diversification des exportations (et des productions), et en la mise en place de politiques et d'interventionnismes étatiques. Ces réformes doivent être endogènes – et non exogènes – et posséder une portée régionale (intégration). Ce dernier facteur étant, pour des États présentant une telle hétérogénéité, la seule possibilité de créer des marchés compétitifs.

[285] Économiste japonais, Kaname Akamatsu a théorisé dans les années 1930 les étapes successives devant amener un pays importateur de biens de consommation à exportateur des biens d'investissement (Japon, Chine…).

Ces réflexions sommaires rejoignent plusieurs affirmations selon lesquelles le contexte économique asymétrique ne peut et ne veut, en l'état, permettre l'adhésion au système international de la majorité des États constituant les Afriques, exportations de matières premières exclues. Toutefois, les anciennes puissances coloniales et hégémoniques ne sont pas les seules à entraver, directement comme indirectement, volontairement ou non, l'essor des industrialisations africaines. Le rôle des États « émergents » est substantiel et non-symbolique : si l'exclusion des partenaires africains peut paraître plus faible dans les relations commerciales Chine-Afrique ou Inde-Afrique, ces « interdépendances asymétriques » (Hugon, 2009 : 151) n'en sont pas moins présentes puisque les États asiatiques reproduisent pour partie l'inégale structure des échanges que l'on pourrait qualifier de traditionnels (matières premières non transformées contre produits finis). En utilisant autant les modèles libéraux, néolibéraux et la coopération (aide spécifique chinoise), sous couvert de relations « gagnant-gagnant », Pékin reproduit donc partiellement un prototype économique qu'elle aurait aisément décrié quelques décennies auparavant.

Face au concept wébérien du capitalisme – rationalité de l'histoire ? – la transgression est-elle un « modèle économique alternatif » pour le continent, ainsi que nomme son article Christian Bouquet[286], par opposition au « catéchisme économique » mentionné par Béatrice Hibou ? Le sous-développement dont serait – ou est – victime la majorité des 55 États[287] africains, est-il un retard, un produit, ou un écart du développement (Hugon, 1991) ? N'est-il pas plutôt un terme abstrait exprimant la difficile expérience africaine de l'intégration économique internationale, dans le contexte prévalant sur ces territoires récemment formés et institutionnalisés ? Est-ce la victoire des chiffres, de l'économétrie, des classements, et des indicateurs, ayant pour principale ambition de cloisonner, de séparer, de diviser et de soumettre des États contre d'autres, et au-delà, des populations contre d'autres, des systèmes contre d'autres ? Vision socialisante certes, mais assumée, puisque la « boîte à solutions » préformatée et expédiée vers l'ensemble de la communauté internationale ne règle aucun des principaux enjeux contemporains (environnement, « développement », répartition des richesses, contrôle des populations et démographique, criminalité de l'économie, etc.). Si cette présente étude n'a pas pour objet de répondre directement à ces interrogations – le pourrait-elle ? –, elle doit, en revanche, reconsidérer cet enjeu global dans les frontières proposées, celles de la relation sino-africaine et notamment sino-ivoirienne.

La Chine au chevet – économique – du continent ?

Favorisant l'extraversion des États africains, matériellement, économiquement et dans un degré moindre, culturellement, la Chine – ainsi que l'ensemble des puissances mondialisatrices « émergentes » – favorise-t-elle l'émergence économique des États subsahariens ? En reprenant les sous-parties précédentes, la Chine se situe bien dans une posture de rattrapage, c'est donc « pour une part fonder la légitimité du système économique mondial » (Fouquin, 2010, 119). Est-ce le « temps de la vénalité universelle » dont parlait Karl Marx, dans sa *Misère de la philosophie* ? Quoi qu'il en soit, l'Afrique et ses ressources – humaines, matérielles, immatérielles – sont l'une des principales directions de la projection mondiale chinoise. Pour rappel, si l'illusion d'un désengagement occidental n'est que le pendant d'un partenaire chinois qui n'a pas privatisé ses instruments et ses organes de pression, stratégiques comme politiques et au contraire de Paris, de Londres ou de Washington qui agissent subrepticement par le biais d'opérateurs privés et non gouvernementaux, les États rhizomes africains bénéficient bel et bien de la fin du processus

[286] BOUQUET, Christian, « La transgression, modèle économique alternatif pour les pays pauvres », *Café Géopolitique*, 2006, (consulté le 1er septembre 2012) <http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=872>
[287] En incluant le Somaliland.

de marginalisation induit par la « percée » chinoise. Ainsi, comme l'exprime Philippe Hugon (2008: 229) :

> Beijing créée de « nombreux espaces de liberté et des ressources pour les États africains diversifiant leurs partenaires ». Plus globalement, « les relations Asie-Afrique [Boillot et Dembinski, 2013] jouent immédiatement un rôle important dans la résilience africaine vis-à-vis de la crise financière (2008-2009), d'effet contra-cyclique et de relais face à la récession des pays de l'OCDE » (Hugon, 2012).

Le principal enjeu, pour les États pétroliers, est donc de passer de cette économie de rente en économies concurrentielles diversifiées et productives. En cela, la Chine, l'Inde, ou le Brésil, sont quelques « nouveaux » partenaires sur lesquels s'appuyer. Les récentes zones[288] défiscalisées sino-africaines (Bräutigam et Xiaoyang, 2011) sont un exemple parmi d'autres de cette coopération orientée vers des pôles de compétitivité régionaux, interrégionaux et internationaux, partiellement financés par le Fonds de développement Chine-Afrique. Pour les autres États, non exportateurs de matières premières, ou du moins, où les échanges ne sont pas accaparés par ces ressources, ils doivent négocier l'équitabilité des relations et des accords bilatéraux (sino-ivoiriens) et multilatéraux (FOCAC) en gérant, pourquoi pas, une partie du capital généré par les investissements chinois dans les organisations existantes (UA, NEPAD, communautés régionales). Le continent doit surtout imposer et fixer ses conditions, tracer et suivre son propre agenda, et le faire respecter, tout en limitant l'« ouverture dissymétrique » et « résignée » (Lévy, 2007 : 26) dont il est l'un des meilleurs représentants à l'échelle internationale. Si la stratégie chinoise a finalement et parcimonieusement changé, entre les années 1950-1970, où elle aurait été « désintéressée », et les années 1990, 2000, et 2010 où elle serait désormais « intéressée » – poursuivant « avec constance une stratégie d'influence dont les modalités évoluent avec le temps » (Chaponnière, 2008: 46) – son expérience, son expertise, sa réactivité et ses moyens disproportionnés doivent être assimilés et utilisés dans la mesure des possibilités offertes, tant par les caciques du régime, que par les milliers d'acteurs intégrés dans la relation Chine-Afrique.

Concernant strictement l'APD, celle circulant entre ces deux régions ou partenaires bi et multilatéraux, les chapitres de la deuxième partie ont souhaité démontrer que, malgré la perfectibilité de l'expérience chinoise en Afrique et à la condition d'une gouvernance économique effective, l'aide de Beijing contribue au développement, à la croissance économique du continent et notamment à sa relance. Les États africains pétroliers et exportateurs de matières premières récipiendaires profitent ainsi de la forte et graduelle demande chinoise. Celle-ci n'est pas sans risques, puisque du point de vue de l'environnement (en aval, mais aussi en amont), l'extraction et finalement la consommation de ces ressources pétrolières, des produits miniers ou des grumes participent à l'érosion des sols, à certaines modifications irréversibles du sous-sol, à la désertification et à la déforestation. Les contrecoups et les conséquences politico-économiques sont réels, et il ne convient en aucun cas de les masquer : rentes et spécialisations, accentuation de phénomènes socio-économiques peu enviables, assises d'acteurs peu respectables pratiquant la concussion, la corruption et participant au développement d'économies criminelles, affaiblissement ou endiguement de sociétés civiles et de contre-pouvoirs, etc. En revanche, constatons que la simple présence de l'APD chinoise permet, toute proportion gardée, un développement social, économique et diplomatique : pour les deux premiers, les impacts micro et macro-économiques peuvent être évalués et opérer sur le moyen terme, voire, le temps long. Ce sera

[288] C'est le cas au Congo Brazzaville où la *China Friendship Developement International Engineering Design & Consulting Corporation* prospecte pour les sociétés chinoises.

spécifiquement le cas sur le capital humain, mais également physique, d'où une relative mais néanmoins réelle complémentarité entre les modèles de croissance exogène et endogène. En fonction des situations locales, ce modèle de croissance chinois s'applique mieux ou du moins, est perçu comme tel : c'est pourquoi les effets de la pénétration hétéroclite chinoise sont souvent bien acceptés, voire recherchés.

Le développement social, intimement lié au développement économique, se caractérise par le financement et la construction de biens publics locaux, nationaux et régionaux, tels les forages et les systèmes hydrauliques (accès à l'eau potable), les établissements scolaires (éducation et formation avec les bourses), les axes et les infrastructures de communication (routes, télécommunications), les infrastructures contribuant, à terme, à l'autosuffisance énergétique (centrales hydrauliques, hydroélectriques, raffineries), les hôpitaux, les cases de santé et les centres de recherche antipaludiques, etc. Plus sensible est « l'assistance » dans le domaine de la sécurité nationale (armée et formation) et dans la participation chinoise aux opérations de maintien de la paix, dont l'ONUCI pour la Côte d'Ivoire : ces deux volets de la coopération ne sont jamais éloignés des enjeux géopolitiques chinois et de sa politique de « puissance responsable », mais force est de constater les besoins en la matière et l'énergie déployée par Beijing, premier contributeur en troupes sur le continent parmi les cinq États membres permanents du Conseil de sécurité onusien. Au sein de l'ONU justement, le poids diplomatique exercé par ces États africains est renforcé par les soutiens chinois et russe. Il peut également l'être par la « place » de l'Afrique dans les institutions internationales, dans l'échiquier (géo)politique international. La Chine a donc permis, non pas à elle seule, mais d'une manière substantielle, de donner aux principales puissances africaines un rang plus conforme à la situation prévalant depuis la fin de la guerre froide, de la montée en puissance chinoise et des États « émergents », soit, celle d'un monde multipolaire, « régionalisé », où le continent et plus exactement l'Afrique subsaharienne, son hétérogénéité écartée, doit participer à un nivellement horizontal et par le bas des rapports de forces. C'est plus exactement au sein de la seule véritable institution politique internationale, l'ONU, que cette évolution doit être perçue, effectuée et entérinée. Les représentations jouant ici un rôle majeur, la redistribution des cartes africaines, en faveur de l'Asie, Inde comprise, est à notre sens l'un des principaux changements de paradigmes géopolitiques de ce XXI^{e} siècle. La partie suivante tentera d'éclaircir ce propos, à travers la crise ivoirienne et sa résolution en avril 2011, qui pourrait, avec le Mali et la République centrafricaine, finalement représenter l'un des derniers soubresauts d'une géopolitique africaine déliée de ses anciennes puissances coloniales.

En Côte d'Ivoire justement, *price maker*, la filière cacao-café qui se distinguait mi-2013 par l'absence d'investissements chinois formerait la première et principale réponse aux échanges bilatéraux asymétriques et disproportionnés qui pénalisent la balance commerciale. En effet, si le marché intérieur n'offre pas les mêmes perspectives qu'au Nigeria par exemple, les réformes entreprises et l'assainissement des secteurs économiques comme de la vie politique en général, permettront ces prochaines années l'investissement étranger, la création d'emplois industriels, agricoles et tertiaires. L'accès aux produits et aux marchandises s'en trouvera facilité. Néanmoins, les potentialités du sol et du sous-sol ivoirien offrent les meilleures perspectives de développement, étant donné ce qu'il est convenu de nommer, une faiblesse généralisée de la capacité d'assimilation, ainsi que la nomme Dzaka (2008 : 18).

Au demeurant, la création de *clusters* – telle VITIB à Grand Bassam, ébauche de l'avenir souhaitable à court terme – contribuera aux impacts de *spillover* nécessaires. Les « dynamiques intraverties ou mixtes (croissance et diffusion de la productivité, remontée en gamme de produits exportés, différenciation du système productif, composantes technologiques des exportations avec effets d'entraînements, fortes valeurs ajoutées et élasticité de la demande mondiale) » (Hugon, 2009 : 157) sont effectivement l'objectif d'un

État ivoirien qui peut compter, toute proportion gardée, sur son partenaire de l'Est pour replacer la Côte d'Ivoire au cœur de l'économie ouest-africaine, à l'image de ce qu'elle fut jusqu'à la fin des années 1970. Les investissements chinois dans le secteur industriel du textile au Bénin, au Ghana ou au Cameroun, laissent présager d'opportunités locales, dont les États anglophones retireront toutefois et plus aisément les bénéfices. Leurs monnaies, non convertibles, proposent effectivement un pouvoir d'attraction plus important que les États francophones à monnaie arrimée à l'Euro, et dont les coûts de production et de distribution sont inévitablement plus élevés. Pour ces derniers, l'UEMOA est la réponse la plus simple et la plus efficace, avec un marché de près de 100 millions d'habitants et un rang approximatif de 60^{e} puissance mondiale. De nombreuses variables constituent et participent à ce « plan d'émergence », mais il suffira de nommer deux éléments indispensables : la réforme agraire et l'industrialisation, malgré la vulnérabilité relative au développement du second, en particulier dans le cadre de l'import-substitution. Est-il besoin de rappeler le potentiel de ce vaste territoire, qu'il soit hydrique (fleuve Niger et affluents), ou en termes de productivité globale des facteurs (ensoleillement et éolien par exemple)?

Toujours est-il qu'un *leitmotiv* gouverne ces pages, celui de l'indispensable responsabilité et présence de l'État, seul acteur à même d'imposer des politiques proactives à moyen et à long terme, de garantir la liberté – au sens hétérogène du terme – et d'encadrer les velléités privées et publiques de partenaires historiques, comme plus récents d'ailleurs. Limitant les risques sociaux, environnementaux, sécuritaires, économiques et financiers, l'État et ses manifestations de souveraineté pourraient toutefois trouver leurs limites dans ces zones franches, essentielles, ou dans les migrations de travail. Ils sont – les États africains – finalement les seuls à pouvoir rendre une place plus convenable dans la division internationale du travail et au-delà, avec le concours de la Chine notamment, à pouvoir replacer au cœur de la géopolitique mondiale ce continent aux paradigmes renouvelés depuis l'envolée spectaculaire des échanges entre celui-ci et la Chine, 83^{e} partenaire en 1996, 1er depuis 2008.

B. La (géo)politique, l'autre prisme analytique des relations sino-africaines

Introduction thématique

La Chine, « pays-continent » plurimillénaire, objet de cette analyse, est le « nouvel » et l'un des principaux acteurs géopolitiques de ce « Siècle du Pacifique » – faisant suite à celui de l'Atlantique et précédant certainement celui de l'Océan Indien – qui devrait annoncer cette « résurgence de l'asiatisme » (Vandermeersch, 2003 : 58), soit, l'émergence d'une géopolitique mondialisée, *Made in China* et asiatique. Ce changement configurationnel de la mondialisation, empli de ruptures, de nouveaux paradigmes, de bouleversements et du déplacement du centre de gravité international, est caractérisé par – et allant vers – un monde multipolaire, mené par les actuelles puissances émergentes et/ou réémergentes. S'il est bien un territoire, un continent où cette résurgence est palpable et effective, c'est d'une manière paradoxale l'Afrique, et notamment l'Afrique subsaharienne. Le subjectivisme de la présente analyse ne doit pas, en revanche, occulter le poids de l'État chinois et de son *leadership* en Asie : en quelque sorte, son « espace stratégique » (*Zhànlüè kōngjiān*). Collier de perles, enjeux géopolitiques, économiques et énergétiques, *hard* et *soft power* sont effectivement localisés et localisables dans la « périphérie » chinoise, du Sud-Est asiatique aux États de l'Asie centrale. D'un point de vue européen – eurocentrisme ? – c'est pourtant par cette pénétration économique, politique et diplomatique au sein des Afriques que la montée en puissance chinoise se fait jour, nonobstant son inéluctable ascension parmi les indicateurs économiques, particulièrement dans le trop observé classement des États selon les PIB respectifs.

Par une approche multiscalaire, cette seconde partie du Chapitre V souhaite présenter les enjeux (géo)politiques induits par la puissance chinoise et progressivement situés en Afrique puis en Côte d'Ivoire. Effectivement, quels sont les enjeux pour la Côte d'Ivoire, recherchant et accueillant Beijing, dans le contexte général et généralisé des relations sino-africaines et de la marche en avant politique et économique de la Chine à l'échelle internationale ? Afin de répondre à ces interrogations et d'appréhender ces thématiques, plurielles, l'architecture proposée souhaite dérouler un plan logique progressif, à travers ce jeu d'échelles inusité dans les parties précédentes : la première est, par voie de conséquence, celle du continent africain ; la seconde renvoyant à l'échelle ivoirienne. Une Chine accueillie et recherchée, car désormais « au centre du monde » et « au centre de l'Afrique », vue également dans le contexte géographique environnemental de la Côte d'Ivoire (l'Afrique de l'Ouest) et accueillie, à Abidjan notamment, dans la conjoncture généralement dénommée « crise ivoirienne ». Ces multiples entrées ou perspectives géographiques ne sont que le reflet des relations elles-mêmes, avec ces trois principales notions intrinsèquement liées, car interdépendantes : humaine, économique et politique.

La géopolitique désignant « tout ce qui concerne les rivalités de pouvoirs ou d'influence sur des territoires et les populations qui y vivent » (Lacoste, 2009 : 8), c'est exactement, sous différentes échelles et latitudes, par la pluralité d'acteurs caractérisant cette analyse, ce dont il doit être question. Pour ce faire, une fois n'est pas coutume, il est nécessaire de définir cette relation sino-africaine et de revenir, plus particulièrement, aux fondements de ce partenariat renouvelé après 1994 et 2000.

i. De Zheng He à 2000 : victimisation, repli endogène, valorisation, struggle sino-taïwanais et emphase pour une histoire commune

L'amiral Zheng He débarquant sur la côte orientale africaine au début du XV^e^ siècle (auteur inconnu, photographie récupérée par François Bart, 2011 : 286).

Selon Pékin, les relations sino-africaines ont comme point de départ les deux missions de Zheng He, entre 1417 et 1422, au large de la Corne de l'Afrique (photographie précédente). Zheng He (1371-1434) « entreprit sur l'ordre de l'empereur Yongle [troisième de la dynastie Ming], sept voyages d'exploration et commerciaux (1405-1433) » (Korinman, 2011 : 9). Ils eurent certainement pour origine la périphérie de Nanjing, l'ancienne capitale chinoise (229-1409) en amont du Yangzi Jiang. S'il est aisé, pour les officiels, d'avoir recours à ces expéditions pour historiser les rapports sino-africains, l'absence – totale ? – de relations durant plusieurs siècles, de ces voyages à la victoire de Mao en 1949, ne favorise-t-elle pas l'idée d'une « renaissance » ou d'un « renouveau » chinois à partir de cette date ? Effectivement, l'intronisation de la RPC sur la place Tian'anmen, le 1^er^ octobre 1949, va partiellement mettre fin au repli endogène chinois qui fut caractérisé par la guerre civile entre les belligérants, le Kuomintang et le PCC.

Souhaitant rattraper un retard pris volontairement (sous la dynastie Ming) et involontairement (Traités inégaux, ouverture forcée, colonialisme européen…), la Chine de Mao va déjà s'affirmer comme une puissance politique à l'aura internationale lors de la Conférence indonésienne de Bandoeng de 1955. Après l'avènement de la RPC, cette Conférence peut être représentée comme le lancement de la politique chinoise – au Sud du Sahara. L'officialisation, chère aux dirigeants chinois, sera effectuée lors du VIII^e^ Congrès du Comité central du Parti en 1956. Avant et après cette date, plusieurs responsables politiques et chefs d'État africains visiteront cette « nouvelle » puissance démographique, dont Félix Moumié, militant reconnu de l'UPC pour le Cameroun (1953), Ahmed Sékou Touré pour la Guinée (1960) ou, en 1961, le panafricain Kwame Nkrumah pour le Ghana. Si la première Conférence tricontinentale se déroule *a posteriori* en 1966, à Cuba, cinq réunions afro-asiatiques sont organisées entre 1957 et 1965 (au Caire, à Conakry, à Mogadiscio et au Ghana, à Winneba et Accra). La commémoration de cette Conférence historique se fit lors du Sommet Asie-Afrique, fin avril 2005 à Jakarta.

Prémices d'une « coopétition » asiatique, les rivalités sino-indiennes en vue du *leadership* régional et international des États « non-alignés » sont représentées par les deux hommes forts respectifs, Zhou Enlai et Nehru. À l'issue de la rencontre, les principales recommandations indiennes sont inscrites dans la résolution finale. Ainsi, le neutralisme et la

coexistence pacifique[289] sont érigés en principes, mais la ligne commune, engageant États africains et asiatiques, reste floue et non-actée. Du moins, ces acteurs « non-alignés », dont le terme est officiellement entériné à Belgrade six ans plus tard, se posent comme l'alternative aux deux blocs soviético-étasuniens, hégémoniques dans ces premières décennies de l'après-guerre. Avant cette date, soit 1955, aucun État africain ne reconnaît la Chine populaire, puisque le premier d'entre eux, l'Égypte, n'officialise sa relation qu'en 1956 au terme du Conseil de commandement révolutionnaire mené par le colonel Gamal Abder Nasser. Cet État est, du reste, le premier à être visité par Chen Yi et Zhou Enlai, en 1963 et 1964[290]. Isolée par l'Europe de l'Ouest pour avoir unilatéralement nationalisé son canal de Suez, l'Égypte est le premier exemple africain du pragmatisme réactif (géo)politique chinois, puisque durant sa tournée africaine, Zhou exprime la solidarité chinoise en parcourant deux réfractaires à la Communauté des États africains gaulliste, le Mali de Modibo Keïta et la Guinée d'Ahmed Sékou Touré…

Les dizaines de relations étatiques sino-africaines ne pouvant être analysées, ou même survolées, cette mise en perspective, dans le contexte de ce rapport global et général sino-africain, doit simplement permettre de (re)centrer l'analyse au cœur d'une aire géographique, l'Afrique. L'évolution de ce partenariat repose sur plusieurs temps forts, essentiellement propres à Beijing, et qui se révèlent être au nombre de neuf. En abordant ces étapes clés, dans lesquelles la Côte d'Ivoire est peu présente (reconnaissance en 1983), ce sont près de huit siècles qui pourraient, d'une certaine manière, caractériser la « Chine-Afrique ». Le fait historique Zheng He intégré, ces relations se sont très majoritairement développées à la suite de la proclamation de la République populaire de Chine en 1949, second temps de l'historicité sino-africaine. Après la Conférence de Bandoeng en 1955, le quatrième a pour origine le Grand Bond en avant initié par le « dernier empereur » chinois en 1958, précédant d'une petite décennie le début de la Révolution Culturelle, cinquième fait structurant, qui lui-même, devance l'accession chinoise au Conseil de sécurité des Nations unies (1971).

Ces décennies sont marquées par la « théorie des trois mondes », chère à Mao Zedong. Selon lui et ses « apôtres », le monde politique est ordonné en plusieurs couches périphériques qui sont plus ou moins éloignées d'un pôle représentant la civilisation internationale socialiste qu'il convient – convenait – d'atteindre. Fort logiquement et opportunément, la Chine ainsi que les pays dits du Tiers monde se retrouvent au centre, autour duquel gravitent les États du deuxième monde, ces États développés et ciblés par les propagandes marxiste-léniniste et maoïste (Europe occidentale, Canada ou Australie). Ces derniers sont contigus au premier monde, où sont placées les deux superpuissances hégémoniques, impérialistes et déclinantes, l'URSS et les États-Unis.

Cette posture chinoise, bien que formant présentement une parenthèse, est nécessaire à la compréhension des représentations auxquelles la Chine, ses dirigeants et ses représentants, officiels comme diasporiques, sont « soumis », notamment dans leurs relations avec le continent africain sous domination ou post-domination impérialiste. Cette théorie permet enfin aux leaders chinois, Mao en tête, de délimiter unilatéralement et pour leurs besoins, un « carrosse mondial » à quatre roues : URSS, Chine, États-Unis et Europe occidentale.

Les trois derniers temps forts correspondent, et ce n'est pas une coïncidence, à l'essor limité puis spectaculaire des échanges commerciaux « bilatéraux » sino-africains.

[289] Cette politique de coexistence pacifique est fondée sur les cinq principes de l'accord sino-indien du 29 avril 1954, dit de Panchsheel et relatif aux relations entre le Tibet chinois et l'Inde. Toutefois, ces principes repris à Bandoeng par Nehru et Zhou Enlai auraient pour origine Vladimir Ilitch Oulianov (Lénine), lors de la constitution de la Nouvelle politique économique mise en œuvre par ce dernier en 1921.

[290] Une « tournée » africaine l'ayant amené en Égypte donc, au Maroc, en Algérie, au Soudan, en Guinée, au Ghana, au Mali, en Éthiopie, en Somalie et en Tunisie.

Les réformes denguistes (à partir de 1978), la création de l'*Exim Bank of China* (1994), conjuguée à la recherche de matières premières, et le premier Forum de coopération sino-africain de 2000 concluent cet historique politique et économique. Le principal prisme systématisant la politique étrangère chinoise, la Chine et les relations internationales se situe dans l'obtention d'un siège permanent onusien. Ainsi, les reconnaissances africaines devront donc être analysées sous cet angle. La Chine ne fut pas la seule (Taïwan) à obtenir de ces partenaires africains une reconnaissance explicite comme implicite, officielle comme officieuse, dans des environnements politiques et donc géopolitiques singuliers, tant à l'échelle internationale (guerre froide principalement, puis chute du mur berlinois et des régimes communistes), qu'aux échelles nationales (en Chine, indépendances africaines…).

La Chine comptant principalement « sur ses propres forces », selon la doctrine maoïste, les conséquences de la mondialisation, de la globalisation, de l'internationalisation de l'économie, de la politique, de l'information, etc., l'ont effectivement obligé à devoir compter sur des partenaires plus ou moins éloignés géographiquement et culturellement. En cela, « l'Afrique », dont les relations sont *a minima* et en apparence non confrontationnelles et dénuées de rivalités, représente un partenariat diplomatique (*Huǒbàn guānxì*, 伙伴关系) de premier ordre. Non pas qu'il soit nouveau, comme les lignes précédentes et suivantes s'attachent à le faire comprendre, mais les enjeux internationaux, économiques, sécuritaires et (géo)politiques bouleversent ces rapports. Des relations certes déjà mondialisées, empruntes de *soft power* (*Ruǎn shílì*, 软实力) – opposé au *hard* inexistant – et dans lesquelles Beijing, visant non seulement le *leadership* asiatique, mais également celui à l'échelle mondiale, ne peut, en tout état de cause, affronter directement son meilleur ennemi, dans une lutte représentée à tort comme bipolaire : les États-Unis d'Amérique. Selon le pouvoir chinois, ces derniers ne seraient que de très récents partenaires de l'ensemble des Afriques, puisque la Chine impériale aurait découvert ce continent dès le XV^{e} siècle. Fondée au demeurant, cette découverte chinoise de l'Afrique est utilisée à des fins politiques, où les représentations dominent et configurent ainsi des relations historiques entre le « continent originel » et la plus vieille « civilisation ».

En valorisant à l'extrême ces rapports, furtifs, limités dans le temps et dans l'espace, la Chine souhaite effectivement s'appuyer sur un fait historique pour mystifier, enjoliver, et idéaliser la relation sino-africaine. Plus important encore, ce retour incessant aux référents doit légitimer l'action, l'entreprise chinoise en Afrique. Ce repère historique n'est, du reste, pas le seul élément sur lequel la Chine se repose, et les discours de ses principaux représentants sont, en cela, explicites. Pour Jiang Zemin, lors de la cérémonie d'ouverture du premier FOCAC, le 10 octobre 2000 :

> « La Chine et l'Afrique sont deux berceaux de civilisations antiques du genre humain ; leurs histoires et leurs cultures respectives très anciennes constituent des composantes importantes de la civilisation mondiale ».

Pour Hu Jintao, lors de la cérémonie d'ouverture du FOCAC de 2006 : « Malgré l'éloignement géographique, l'amitié sino-africaine plonge ses racines dans la profondeur des âges et ne cesse de s'approfondir au fil des ans. La Chine et l'Afrique, berceaux de la civilisation humaine et terres d'espoir, sont liées étroitement par une communauté de destin et par des objectifs communs ».

Après l'Égypte en 1956, la « Chine-Afrique » se développe *via* deux autres États maghrébins, le Maroc en novembre 1958 et l'Algérie un mois plus tard. En Afrique subsaharienne, le Soudan (février 1959), la Guinée (Conakry, octobre), le Mali (octobre 1960) et la Somalie (décembre) accordent *de facto* un statut international au territoire continental chinois en publiant successivement les communiqués diplomatiques bilatéraux (Carte XXIII). Après la carte « victimisation », induite par le siècle de l'ingérence étrangère (1840-1949), celle du « repli » n'est certes pas totalement volontaire puisque le Grand Bond en avant, et de manière plus évidente, la Révolution culturelle à partir de 1966, n'offrent que peu d'alternatives et de latitudes au régime dont les priorités sont essentiellement nationales, politiques et socio-économiques. Est-ce un hasard si, à partir de 1966, les reconnaissances entre la Chine et les Afriques se font au détriment de Beijing, et par voie de conséquence, en faveur de Taipeh (Figure XLII) ? Est-ce également un cas fortuit de l'histoire si, courbe en soutien, la reconnaissance par le général de Gaulle, le 27 janvier 1964, est suivie par le Congo Brazzaville et la Tunisie, eux-mêmes suivis de la Mauritanie en 1965 ? Dans le même ordre d'idée, la disparition de Taïwan, sur la figure XLII, est certes et principalement le fait de la victoire onusienne, mais n'est-elle pas également induite par le réchauffement des rapports sino-étasuniens, à partir de 1969 ? Serait-ce, alors, une triple ou quadruple coïncidence lorsque les démarches diplomatiques taïwanaises se développent en 1958, année du lancement du Grand Bond, et se terminent en 1998, tandis que la puissance sud-africaine se détourne définitivement de l'île, en direction du « continent » ?

En regroupant ces reconnaissances sino-africaines par décennies, la troisième (1970) arrive amplement en tête, avec 21 « officialisations ». Les années 1960 succèdent, avec 9 reconnaissances, suivies de près par les années 1990 (7), les décennies 1950 (5), 2000 (4), et finalement 2010, avec le Soudan du Sud (en 2011). Mis à part les années 1970 donc, une certaine homogénéité est visible. Les dates sont révélatrices, puisque la Chine remporte des « victoires diplomatico-politiques » de façon régulière de 1956 à 1965, avec 14 États (sept précédemment cités, plus l'Ouganda, le Kenya, la Tunisie, le Congo-Brazzaville, la Zambie, la Tanzanie et la Mauritanie). Le lancement, par Mao, de la Révolution Culturelle en 1966, coïncide avec l'absence de nouveaux partenaires jusqu'en 1970 (Guinée Équatoriale et Nigeria), année à partir de laquelle une vingtaine d'États entreprendront ou accepteront la démarche diplomatique chinoise (Figure XLII). Fort opportunément, ces derniers se tourneront d'autant plus facilement vers Beijing après son accession comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, le 26 octobre 1971 (Figure XLIII).

La « 23^{e} province » chinoise a ainsi proposé/imposé un « double jeu » au continent dans les années 1960 et 1990. La reconnaissance de Taïwan par divers États africains (Cartes XXV et XXVI) s'effectue donc majoritairement avant l'admission de la Chine populaire au sein de l'enceinte plurilatérale. Lors de la résolution 2758 d'octobre 1971, un pic apparaît (Figure XLII) en même temps que se termine la première session de reconnaissances taïwanaises. La seconde intervient après le lancement des réformes denguistes alors que la Chine populaire est davantage concentrée sur l'évolution économique et politique endogène, et surtout après 1989 (Tian'anmen, guérilla du Xinjiang et chute du Mur). Entre 1956 et 1970, la compétition sino-taïwanaise est âpre, puisque 16 et 18 États africains hésitent respectivement entre Beijing et Taipeh. Par ailleurs, sur 27 « alliés », seuls 10 seront reconnus par Taïwan après 1971.

La Côte d'Ivoire (et l'Angola) quant à elle, inscrit Beijing dans son agenda diplomatique entre ces deux périodes, et de fait, ne joue pas réellement un « jeu » diplomatique. Douze années auparavant, Abidjan refusait d'ailleurs l'entrée du « pays de Mao » dans l'organisation new-yorkaise, en votant « non » à cette résolution. Sur le continent africain, souvent représenté comme principal artisan ayant favorisé cette accession chinoise,

la réalité cartographique peut, de prime abord, paraître surprenante puisqu'un certain nombre d'États, quinze tout de même, se sont opposés en 1971 à la Chine populaire (Carte XXIV). Dans leur grande majorité, ces États sont francophones, situés en Afrique de l'Ouest et centrale, *de facto* liés à Paris – qui reconnut pourtant Beijing dès 1964 – et forment, schématiquement et de manière surprenante, le même « bec de canard du vide » observé sur la carte XVIII. Un seul des quatorze retenus n'a jamais reconnu la Chine populaire : il s'agit du Swaziland. D'autres, tels la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Malawi, la Gambie, la Libye et l'Afrique du Sud n'ont jamais tenté et/ou succombé au jeu sino-taïwanais, contrairement à la République centrafricaine, au Liberia ou au Tchad par exemple, spécialistes des retournements diplomatiques (Carte XXV). En cela, les premiers États cités n'ont reconnu qu'une seule fois Taïwan, puis la Chine.

Le cas de Madagascar est quelque peu différent, ayant « accordé » une représentation à Taipeh jusqu'en 2000, et fermé cette dernière sous pression chinoise après la visite de Hu Jintao en 1999 (Pellerin, 2011 : 11). Une certaine symétrie est observable entre ces deux fichiers (Cartes XXIV et XXV), puisque les États opposés à Beijing, en 1971, sont les mêmes qui jouèrent ou qui joueront, après cette date, ce double jeu diplomatique, à l'exception notable du Swaziland donc, et plus critiquable de Madagascar.

Une corrélation peut être effectuée entre les documents exprimant la diplomatie taïwano-chinoise en Afrique (Carte XXV) et le commerce taïwano-africain (Carte XXVI). Sur ce dernier, les échanges commerciaux cumulés entre 1995 et 2010 mettent en exergue l'Afrique du Sud et l'Angola, États ayant effectivement reconnu Taipeh, mais également le Congo-Brazzaville, le Nigeria, l'Égypte, ou le Maroc. Ceux-ci n'ont jamais reconnu Taïwan. Ses actuels partenaires (Burkina Faso, Swaziland, Gambie, et São Tomé-et-Principe), se révèlent marginaux. En définitive, en écartant le facteur diplomatique, les commerces sino-africains et taïwano-africains présentent de grandes similitudes (Afrique du Sud, Angola, Congo, Nigeria, et Afrique du Nord). Le Malawi, dernier État à avoir rompu avec Taïwan en 2007, n'a par exemple pas commercé pour plus de 200 millions de dollars en quinze années, et l'on comprend mieux ce virage en observant ses rapports économiques avec la Chine populaire, où environ 437 millions de dollars furent échangés sur la même période (Carte XVIII). Cet écart est, du reste, très inférieur à celui enregistré entre le principal relai politique taïwanais, à savoir Ouagadougou, où il convient de multiplier par six le rapport (de 197 millions avec Taïwan à 1,2 milliard avec la Chine).

Compte tenu de ces données économiques, pourquoi favoriser, envers et contre tous, de manière anachronique, ce partenariat que l'on pourrait aisément considérer comme inutile ? Le cas burkinabé (Annexe XXVIII) offre certains éléments de réponse exploitables à l'échelle régionale, soit, pour l'ensemble des États africains entrés dans ce ballet diplomatique sino-taïwanais. À la suite de cette brève description de l'historicité croisée Chine-Taïwan-Afrique, et puisque la Chine a « retrouvé » l'Afrique, une question reste en suspens. De fait, quels sont les principaux enjeux induits par ce partenariat renouvelé, ou plutôt métamorphosé depuis les réformes endogènes chinoises du milieu des années 1990 ?

Figure XLII : Reconnaissances croisées sino-africaines et taïwano-africaines entre 1956 et 2012

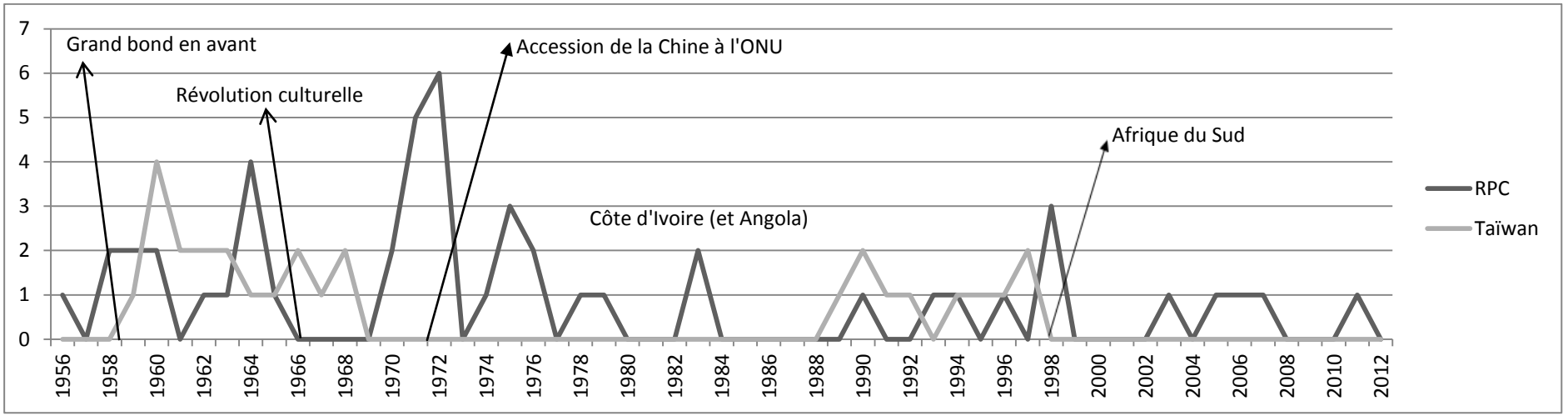

Figure XLIII : Reconnaissances sino-africaines en 1971 et 1972

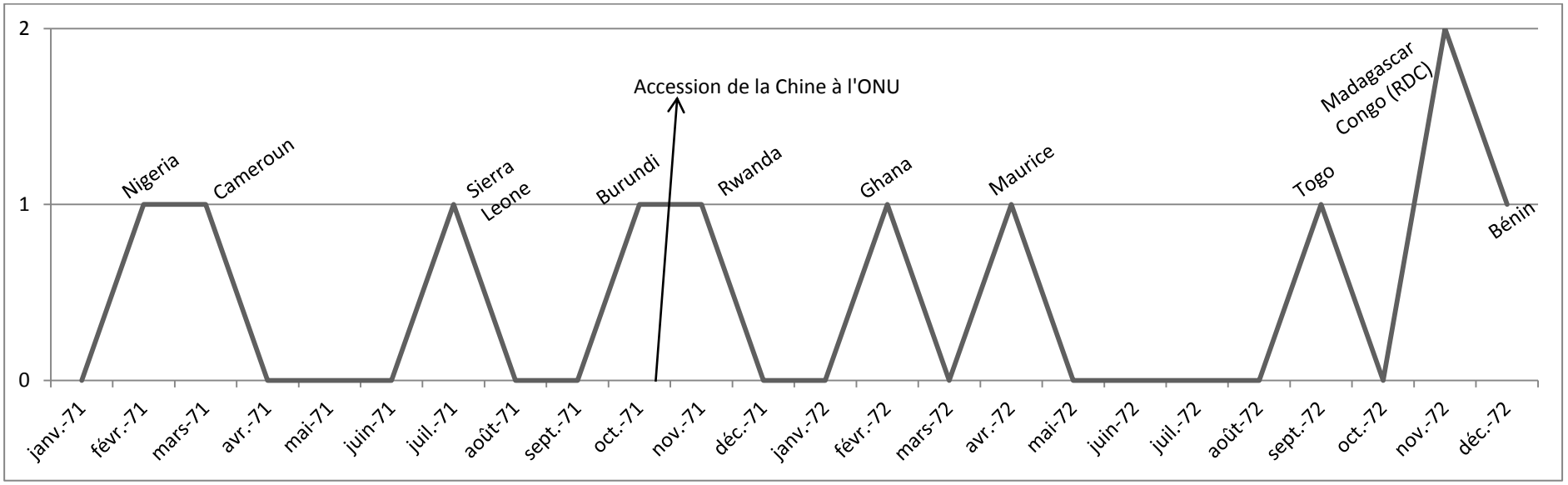

Carte XXIII : La Chine populaire et l'Afrique, une diplomatie active depuis les années 1950

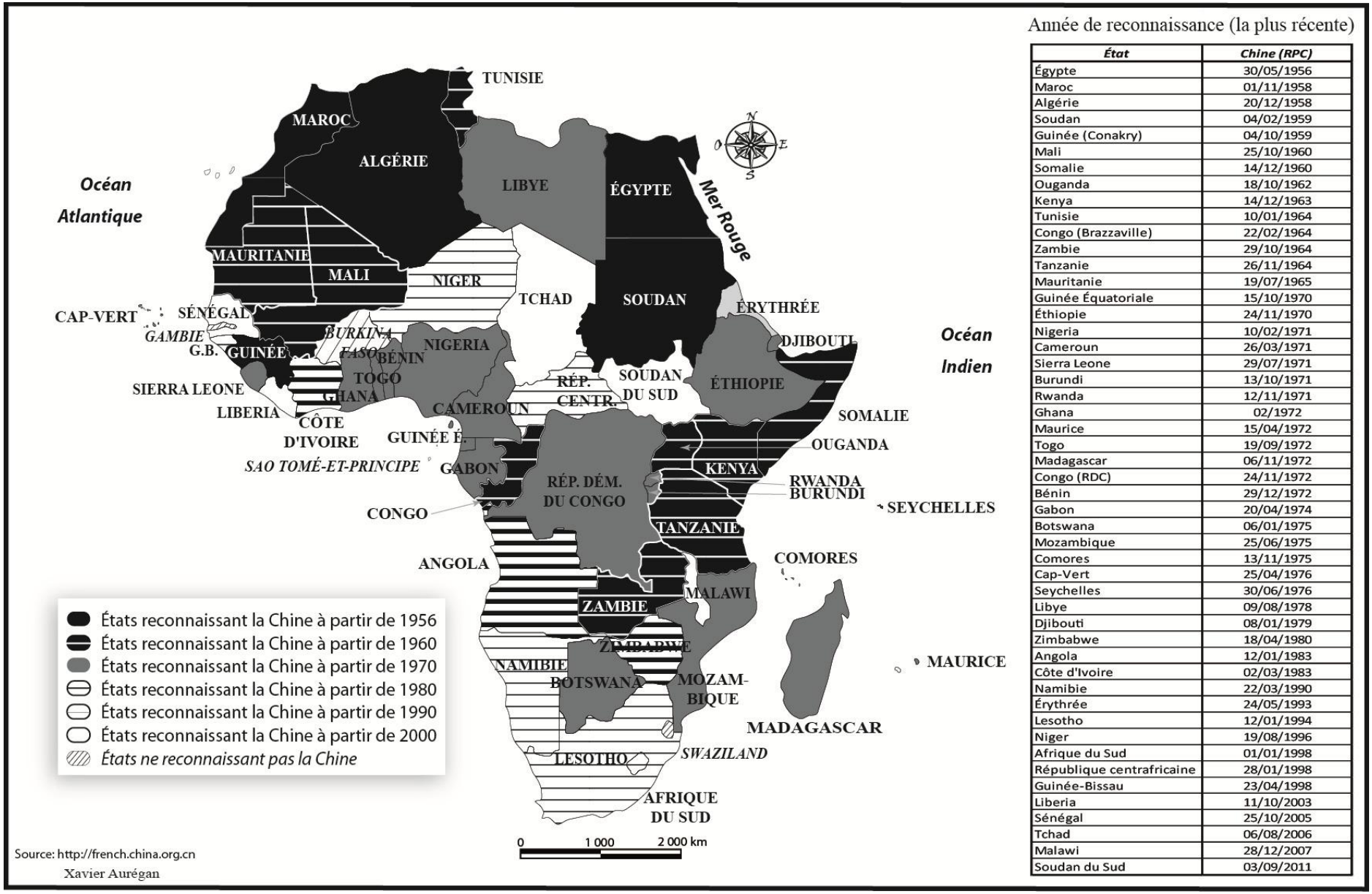

Année de reconnaissance (la plus récente)

État	*Chine (RPC)*
Égypte	30/05/1956
Maroc	01/11/1958
Algérie	20/12/1958
Soudan	04/02/1959
Guinée (Conakry)	04/10/1959
Mali	25/10/1960
Somalie	14/12/1960
Ouganda	18/10/1962
Kenya	14/12/1963
Tunisie	10/01/1964
Congo (Brazzaville)	22/02/1964
Zambie	29/10/1964
Tanzanie	26/11/1964
Mauritanie	19/07/1965
Guinée Équatoriale	15/10/1970
Éthiopie	24/11/1970
Nigeria	10/02/1971
Cameroun	26/03/1971
Sierra Leone	29/07/1971
Burundi	13/10/1971
Rwanda	12/11/1971
Ghana	02/1972
Maurice	15/04/1972
Togo	19/09/1972
Madagascar	06/11/1972
Congo (RDC)	24/11/1972
Bénin	29/12/1972
Gabon	20/04/1974
Botswana	06/01/1975
Mozambique	25/06/1975
Comores	13/11/1975
Cap-Vert	25/04/1976
Seychelles	30/06/1976
Libye	09/08/1978
Djibouti	08/01/1979
Zimbabwe	18/04/1980
Angola	12/01/1983
Côte d'Ivoire	02/03/1983
Namibie	22/03/1990
Érythrée	24/05/1993
Lesotho	12/01/1994
Niger	19/08/1996
Afrique du Sud	01/01/1998
République centrafricaine	28/01/1998
Guinée-Bissau	23/04/1998
Liberia	11/10/2003
Sénégal	25/10/2005
Tchad	06/08/2006
Malawi	28/12/2007
Soudan du Sud	03/09/2011

Carte XXIV : L'attribution du siège permanent au Conseil de sécurité onusien en 1971 vue d'Afrique

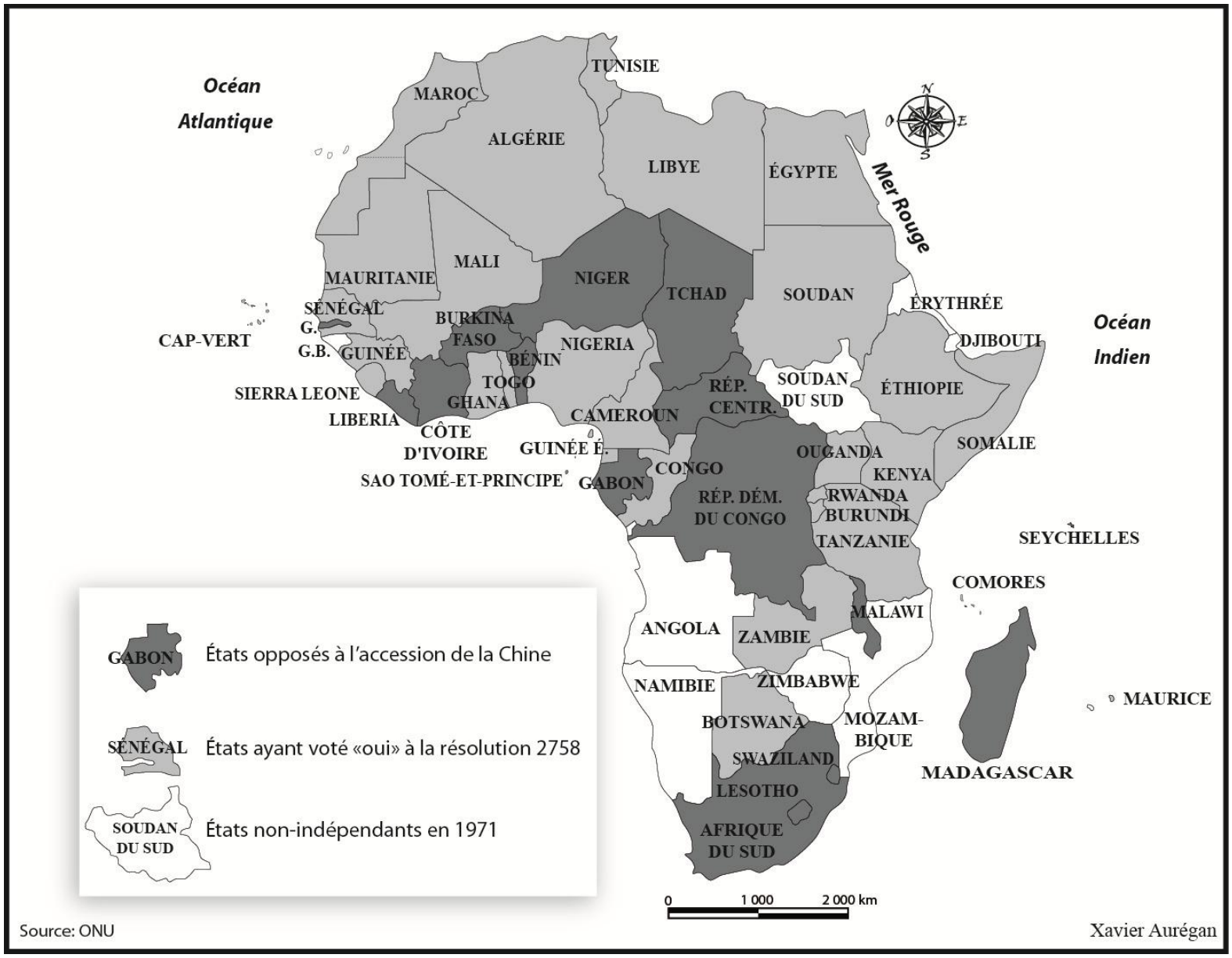

Carte XXV : Le jeu diplomatique des deux Chines en Afrique

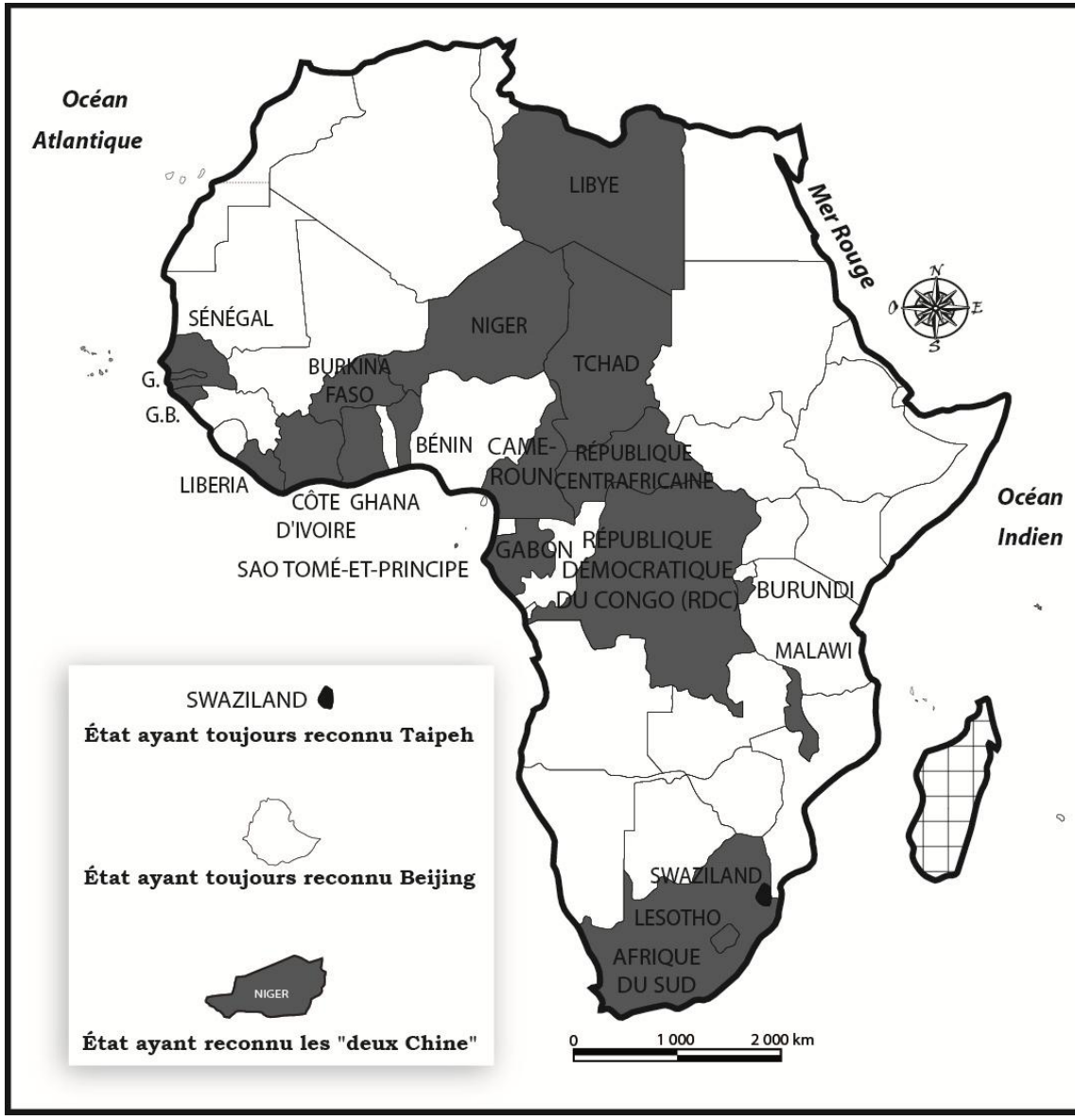

Années de reconnaissance

État	Taïwan	Chine	T.	C.	T.	C.
Libye	1959	1978				
Sénégal		1971	1996	2005		
Gambie (G.)		1974	1995			
Guinée Bissau (G.B.)		1974	1990	1998		
Côte d'Ivoire	1960	1983				
Liberia	1961	1977	1989	1993	1997	2003
Burkina Faso	1964	1973	1994			
Ghana		1960	1966	1972		
Bénin		1964	1966	1972		
Sao Tomé-et-Principe		1975	1997			
Niger	1963	1974	1992	1996		
Tchad	1962	1972	1997	2006		
Cameroun	1960	1971				
R. centrafricaine	1962	1964	1968	1976	1991	1998
Gabon	1960	1974				
Burundi		1963	1965	1971		
RDC	1960	1961	1961	1972		
Malawi	1967	2007				
Lesotho		1983	1990	1994		
Afrique du Sud	1960	1998				
Swaziland	1968					

Madagascar a fermé sa représentation taïwanaise en 2000, après la visite du président Hu Jintao.

Xavier Aurégan

Carte XXVI : Commerce cumulé (1995-2010) entre Taïwan et l'Afrique

État	Rang mondial	Total 1995-2010
Afrique du Sud	26	26 204 817 068
Angola	33	15 074 104 612
Congo (Brazzaville)	41	10 170 069 225
Nigeria	47	7 543 017 696
Égypte	49	6 554 542 783
Guinée Équatoriale	52	5 897 758 034
Maroc	79	1 534 845 891
Cameroun	80	1 280 943 307
Zambie	81	1 257 427 304
Liberia	83	1 159 506 158
Algérie	91	950 649 823
Côte d'Ivoire	98	732 450 145
Lesotho	99	721 231 388
Kenya	101	703 865 111
Tunisie	102	682 948 228
Maurice	103	666 118 493
Soudan (du Nord)	108	511 821 286
Ghana	112	440 122 788
Zimbabwe	114	427 365 212
Togo	115	412 300 159
Libye	116	407 211 957
Namibie	122	323 214 873
Tanzanie	124	301 483 696
Tchad	126	286 955 444
Madagascar	129	269 560 051
Mali	130	260 858 833
Gabon	132	254 136 329
Swaziland	133	239 253 914
Bénin	134	237 897 354
Burkina Faso	136	197 010 620
Malawi	138	190 714 577
Djibouti	142	177 133 523
Sénégal	145	140 636 202
Mozambique	146	138 319 077
Congo (RDC)	148	130 743 892
Guinée (Conakry)	149	113 114 027
Ouganda	159	79 543 607
Éthiopie	162	75 759 814
Botswana	165	68 783 348
République centrafricaine	172	50 208 392
Sierra Leone	175	39 906 096
Seychelles	176	35 221 329
Gambie	177	34 928 671
Niger	192	19 828 686
Mauritanie	197	14 960 696
Érythrée	202	7 886 654
Somalie	204	7 316 347
Rwanda	211	4 033 202
Guinée-Bissau	215	3 207 778
Cap-Vert	216	3 167 992
Burundi	221	2 252 661
Sao Tomé-et-Principe	222	2 072 348
Comores	240	335 596

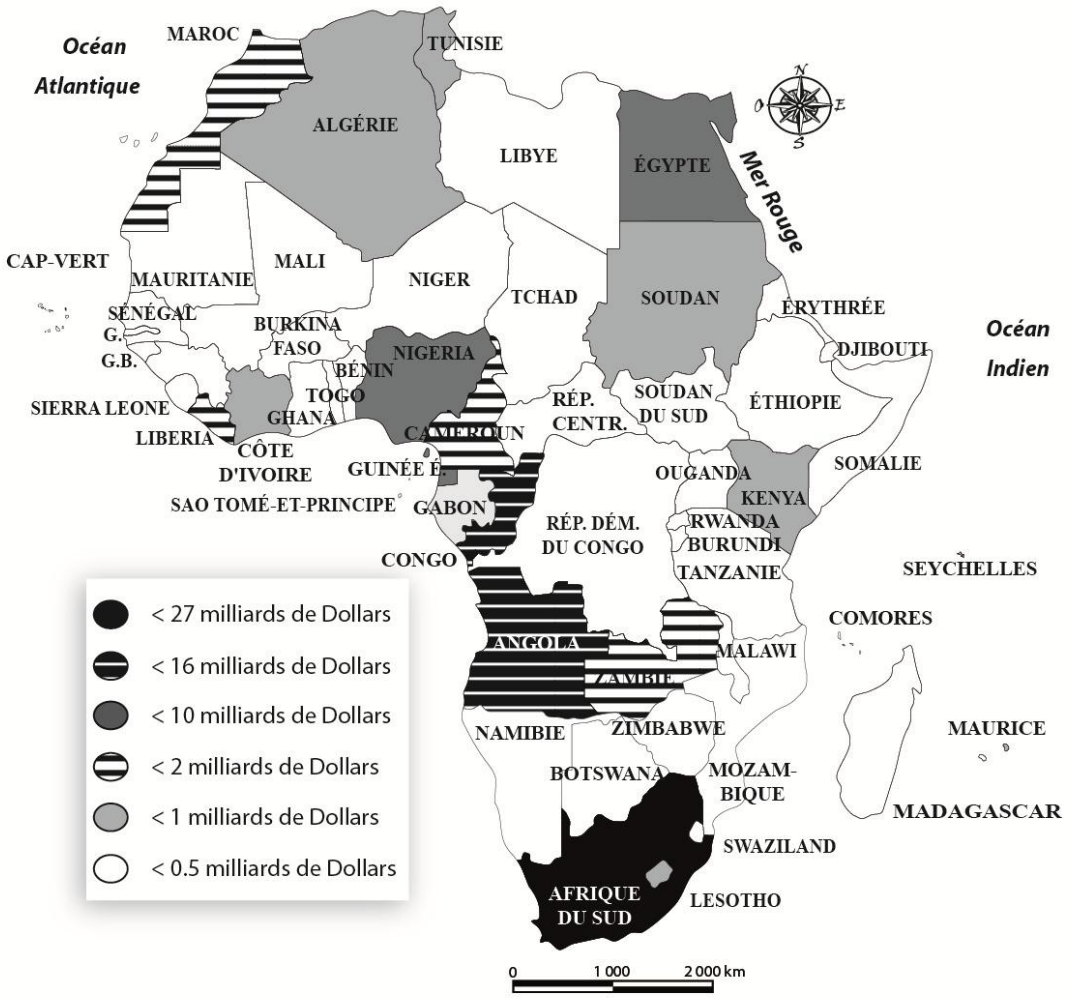

Source: Bureau of Foreeign Trade-Taïwan

Xavier Aurégan

ii. Quels enjeux créés par et pour une Chine, puissance africaine (re)trouvée ?

Certains de ces enjeux, notamment sociaux et économiques, ont été abordés dans les pages et chapitres précédents. Toutefois, en (re)trouvant un statut international digne de son poids démographique – mais non pas égal –, l'État chinois reconfigure les relations internationales, et donc ses enjeux. Dans cette cacophonie des nations, plus que de concert, les représentations et les actes chinois créés ou induits par Beijing sont des « retors géopolitiques » qui sont partiellement abordés sous l'angle des relations sino-africaines et sino-ivoiriennes.

Par son statut désormais accepté par tous ou presque, la RPC est effectivement et parallèlement entrée dans la mondialisation et dans le « jeu » africain, où figurent et se développent des enjeux bilatéraux croissants, malgré une certaine apathie des États constituant cette région. L'Afrique apparaît comme un moyen pour de nombreux États et de puissances (ré)émergentes de se doter d'un appareil diplomatique d'envergure mondiale, et par-delà, d'un statut international. Comme souvent, c'est par les angles historique et économique que se révèlent une partie importante des enjeux : en premier lieu, le commerce.

En rappelant que les échanges commerciaux sino-africains, pour le moins limités dans les années 1950, sont globalement en faveur de l'Afrique à cette époque, qui exporte deux fois plus que son exotique partenaire[291], la Chine s'affirme déjà, ainsi que le rappelle Roland Marchal, comme un « *primus inter pares* au sein du Tiers Monde » (Marchal, 2008 : 236). Pays pauvre aidant des pays pauvres, altruiste et empathique, elle ne peut que comprendre ses « amis » africains puisque tous – ou presque – ont été colonisés, tous sont sous-développés, et tous sont non seulement partiellement exclus du jeu économique et politique international, mais sont également sous domination directe et indirecte des hégémoniques et anciennes puissances coloniales, étasunienne et/ou soviétique. Le camouflage phraséologique chinois, pourtant et en partie véridique, doit tout de même être remis dans son contexte et donc dépossédé de ses affirmations simplistes. Ce rideau tiers-mondiste est en effet quelque peu décalé des réalités africaines, les luttes indépendantistes de ce continent ne pouvant être comparées, n'en déplaise aux rédacteurs de *Xinhua* et du MAE chinois, aux différentes crises chinoises, dont les guerres civiles et guerres sino-japonaises, ou encore à l'« inégale » ingérence européenne.

Puisque la Chine populaire a remporté la course aux soutiens diplomatiques en 1971, et obtenu une reconnaissance internationale en accédant à l'ONU cette même année, le rehaussement des relations avec les États ayant adopté le principe fondamental d'une Chine unique et souveraine ne devrait qu'être anecdotique et légitimé par l'ensemble des démarches (géo)politiques, elles-mêmes couronnées de succès. Or, c'est bien l'inverse qui se produit à l'échelle africaine. Trois principales causes sont retenues : la fin – selon la version chinoise – de la Révolution Culturelle, la fin de l'ère maoïste et sa tumultueuse succession, et, point focal de la relation sino-africaine de l'époque, le lancement du pharaonique Tanzam (Annexe XVIII).

Par les excès et le zèle de la Révolution Culturelle, les différends sino-soviétiques qui se font jour, le *soft power* pro-actif étasunien – accusant la Chine d'entretenir, de contribuer, voire, de créer un cartel de dictatures africaines où règnent l'impunité – et l'activisme politico-militaire chinois, l'image du pouvoir asiatique perd de son éclat sur les territoires africains. Dans certains, en Afrique australe en particulier, le soutien chinois aux régimes de l'*Apartheid* sud-africain, du Zaïrois Mobutu et de l'Angolais Savimbi se révèle être plusieurs

[291] Par ailleurs, « l'Afrique absorbe 6 % des exportations chinoises dans les années 1960, soit deux fois plus qu'en 2005 » (Chaponnière, 2008 : 36).

expériences contre-productives. La Chine s'oppose ainsi aux « légitimes » entreprises soviétiques – car suivant la ligne politique internationalement défendue – et ce faisant, à ses « alliés naturels », l'URSS et Cuba qui eux favorisent le MPLA d'Agostinho Neto. Imposant une modestie, ces errements sont toutefois et très partiellement réhabilités par l'appui chinois aux oppositions nigériennes (Biafra) ou kenyanes, et par ses efforts en vue de développer les secteurs agricoles où la Chine possède une expertise reconnue de tous. En général, les principes développés et largement mis en valeur par les fonctionnaires chinois semblent déjà représenter, pour certains chefs d'États africains, une douce mélodie mêlant anti-impérialisme et bienveillance politique, aisément compréhensible pour des régimes autoritaires et parfois autoproclamés.

Plus économiques qu'idéologiques, ces soutiens étaient, selon Jean-Raphaël Chaponnière (2008 : 36), essentiellement le fait des « besoins en cuivre de la Chine », ceux-ci ayant encouragé les relations de l'État asiatique avec le Zaïre, avec l'UNITA, et avec le Chili d'Allende et de Pinochet. Les interstices géopolitiques recherchés et obtenus par la Chine populaire, « laissés vacants » par l'URSS et les États-Unis durant la guerre froide, se sont donc évasés jusqu'à atteindre l'ensemble du continent, y compris les États soutenant Taïwan. C'est paradoxalement le début du recul idéologique et d'un changement paradigmatique consistant en le primat de l'économie sur le politique et sur l'idéologie : plus de sélection(s), tous sont – et doivent être – concernés.

Le relatif, mais néanmoins réel « prolapsus » sino-africain, de la projection chinoise sur le continent, contre-représenté par le décaissement de 400 millions de dollars à l'égard de la voie ferrée interconnectée au réseau zambien et reliant Dar es Salam en Tanzanie, est donc l'étape intermédiaire entre une partie des années 1950 et 1960, une décennie diplomatiquement riche aux nombreux succès (1970) et les années 1980. Si ces dernières sont celles du décollage économique chinois et par extension des échanges commerciaux avec des partenaires plus ou moins éloignés, dont l'Afrique (Figure XLIV), elles concluent et participent par ailleurs à cette période de déclin géopolitique. À la suite des Quatre modernisations menées dans ce « pays prospère et puissant » (*Fùqiáng*, 富强) qui deviendra une « société harmonieuse » en 2004 (*Héxié shèhuì*, 和谐社会) – un temps normalisateur pour la Chine –, l'intérêt africain se réduit d'autant que de l'autre côté de la péninsule indochinoise et de l'Océan Indien, les programmes libéraux des institutions internationales inscrivent le continent dans une « décennie perdue » qui se caractérise, selon le prisme sino-africain, par une baisse quantitative et qualitative de la coopération. En tout état de cause, cette dernière fut plutôt faible : de 1960 à 1980, la Chine octroie annuellement environ 100 millions de dollars, contre 250 millions pour le Royaume-Uni, 800 pour les États-Unis – alors en conflit interposé – ou plus d'un milliard pour la France.

Cette « APD » et les relations attenantes ne seront véritablement renouvelées, régénérées, qu'à partir de 1989 et 1990. Le mouvement estudiantin de la place Tian'anmen isole et montre du doigt un régime répressif qui sera amplement dénoncé à l'échelle internationale. Paradoxalement, cette répression est accueillie d'une manière plutôt bienveillante en Afrique, où nombre de gouvernements doivent également composer avec des « élans démocratiques » orchestrés ou souhaités par les bailleurs « du Nord », mais portant atteinte à la légitimité extrêmement relative de certaines élites prévaricatrices et kleptocrates africaines. De leurs points de vue, personnalités politiques chinoises comme africaines comprennent et suggèrent, en filigrane, que si la démocratie est dépendante de la politique, l'inverse n'est pas nécessaire. En prolongeant, le « modèle de coopération chinois » considère que développement et démocratie ne sont pas interdépendants, comme la croissance chinoise et les échanges commerciaux sino-africains l'expriment efficacement.

Figure XLIV : Le commerce sino-africain de 1950 à 2011

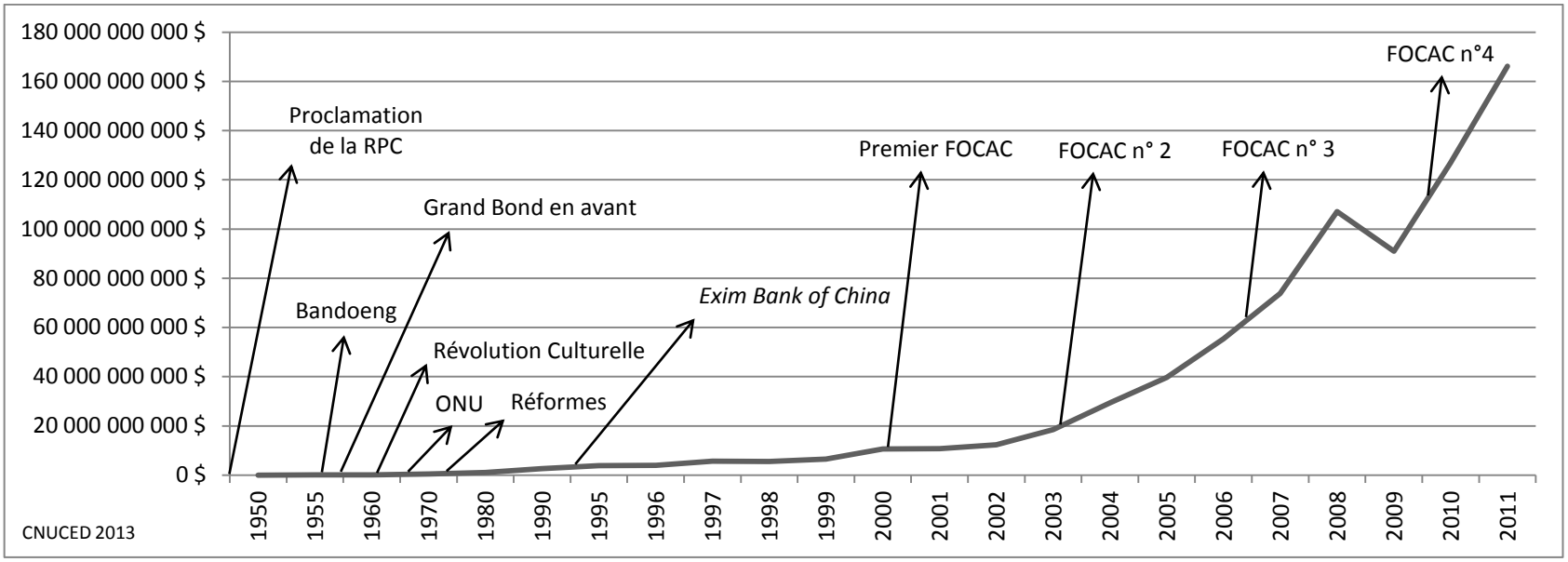

Figure XLV : Le commerce de la Chine avec le monde de 1950 à 2011

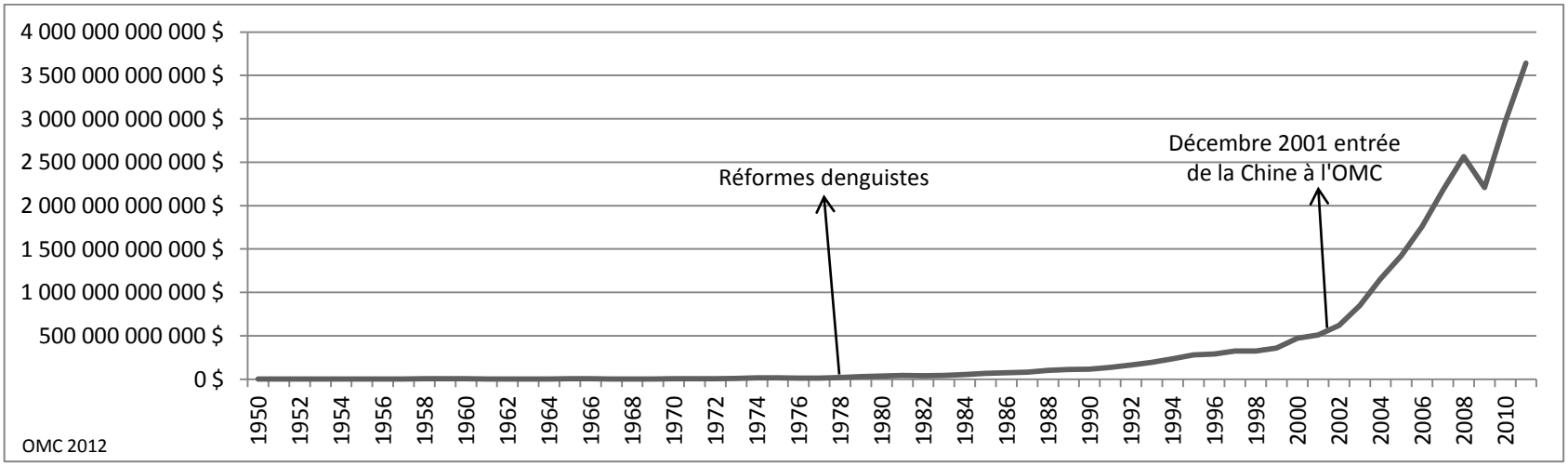

Figure XLVI : Structure des exportations africaines envers la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, et l'Inde (1995-2011)

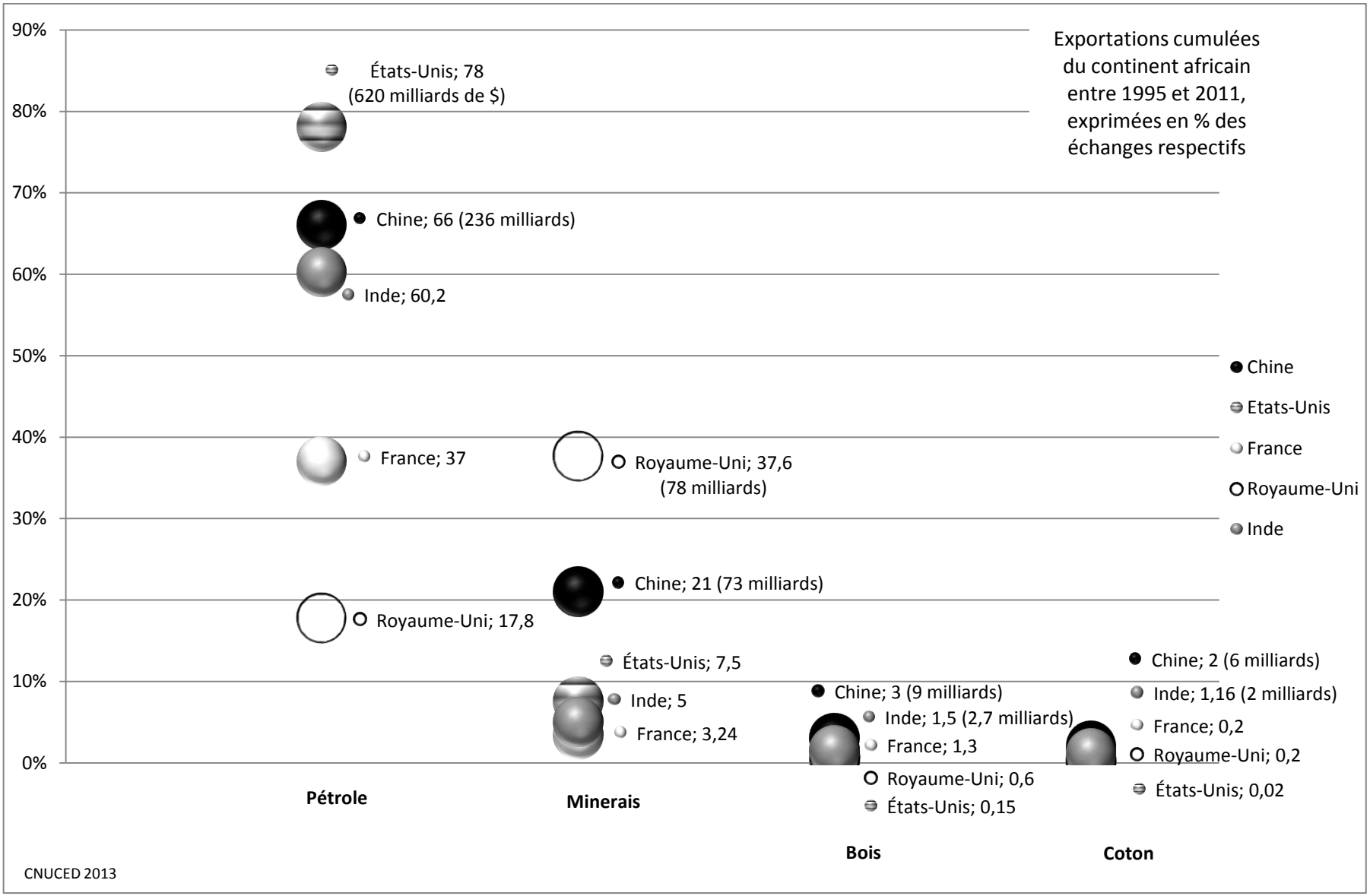

Sur la première courbe (Figure XLIV), cette amorce est effectivement perceptible à la suite des réformes denguistes, puis autour de la création de la banque chinoise finançant la coopération internationale, et enfin, de manière ostentatoire, après les années 2000. Si 2002 pourrait plus exactement être celle où l'augmentation progressive des échanges est la plus forte, année marquée – sans lien de causalité – par la tentative de coup d'État en Côte d'Ivoire, force est de constater cette extraordinaire et fulgurante envolée durant la décennie 2000, seulement contrariée par la crise économique et financière de 2008.

Ce graphique présente – évidemment, plus qu'étrangement – une certaine analogie avec le deuxième, exposant l'évolution du commerce entre la Chine et le monde (Figure XLV). Cette double représentation graphique permet d'affirmer, sans tenir compte de particularités, que les échanges sino-africains sont le pendant ou parallèles aux échanges commerciaux globaux de la Chine populaire, quelle que soit la période dont nous pourrions tenir compte. La croissance chinoise, s'appuyant substantiellement sur les exportations africaines (Figure XLVI), tire le prix des matières premières vers le haut – et ainsi les recettes et la croissance « africaine ». Simplement, et si les critiques dénonçant la reproduction, par la Chine, de l'organisation du travail international et son intérêt pour ces matières peu ou non transformées sont fondées, le pétrole africain importé par les puissants groupes pétroliers chinois ne représente qu'un tiers de celui acheté par les États-Unis.

Sur environ quinze années, la structure des exportations de matières premières extraites des Afriques se révèle légèrement plus équilibrée que celles des États-Unis, du Royaume-Uni, voire, de l'Inde. En termes d'importations de pétrole, de minerais, de bois et de coton, c'est certainement la France qui « propose » le partenariat le moins orienté vers ces ressources naturelles. Les données sont importantes puisqu'avec 78 milliards de dollars, les minerais (du cobalt à l'uranium en passant par le cuivre, le fer, ou le nickel) importés par le Royaume-Uni forment plus d'un tiers des exportations africaines ; avec 73 milliards, les importations chinoises sont limitées à 21 %, manifestation de flux autrement plus conséquents. Également, et au risque de se répéter, une part non négligeable des importations chinoises de matières premières sont destinées à des sociétés étrangères, transformant et/ou utilisant ces ressources pour produire des produits finis exportés dans le monde entier, et donc, en Afrique.

A contrario, les importations africaines – comme ivoiriennes – sont généralement limitées à un unique groupe, les produits manufacturés, qui présentent certes une incroyable diversité, mais accaparent tout de même 95,6 % des exportations chinoises envers le continent. Sur l'étendue 1995-2011, les produits alimentaires, en seconde position, ne forment que 3,23 %. Aux sens propre et figuré, ces déséquilibres confirment donc une certaine exploitation des territoires africains qui possédaient une part significative dans le commerce mondial de marchandises en 1950 (7,15 % des exportations et 7,06 % des importations). Celle-ci a chuté jusqu'à représenter une contribution marginale, infime, congrue : en 2011, leurs parts ont été divisées par deux, avec 3,23 % pour les exportations et 3,08 % pour les importations. Quant à la Chine, passant d'une moyenne de 0,9 % en 1950 (exportations, 0,889 % ; importations, 0,905 %), son positionnement est symétrique à sa croissance, atteignant, en 2011, environ 10 % des flux internationaux de marchandises (exportations, 10,42 % ; importations, 9,48 %).

Que peut donc réellement représenter le continent africain pour l'État chinois ? En synthétisant les exportations et les importations chinoises entre 1995 et 2011, vers et envers les principales aires géographiques (Figure XLVIII), il est forcément nécessaire de relativiser le poids ou l'influence des Afriques dans le commerce international de ce pays asiatique. Avec 3,16 % et 4,19 %, soit, une moyenne de 3,7 %, ce continent dépasse seulement les groupes Océanie, Asie méridionale et CEI. Il succède donc à l'Amérique

hispanophone et au Proche et Moyen-Orient, mais surtout au seul État japonais, aux États-Unis et au Canada, et finalement à l'Union Européenne. Par ailleurs, une « aire »[292] comptant 17 États, Taïwan, Hong-Kong et Macao inclus, échange près de 10 fois plus que l'Afrique, avec approximativement 33 % des échanges chinois dans le monde… Certes, deux voire trois d'entre eux faussent ces données puisqu'étant chinois. Ils représentent à eux trois environ 50 % des échanges (chinois) avec l'Asie du Sud et orientale… Sans les deux régions administratives spéciales et Taïwan, cette aire reste tout de même en première position, mais de peu devant l'UE, avec 17,85 %. Certes également, les autres pourcentages s'en trouveraient modifiés et augmentés, mais fondamentalement, le rang africain ne changerait pas pour autant. Enfin, signalons l'évolution positive de ce rang exprimé en taux de croissance, celui-ci passant de 1,4 % en 1995 à 4,7 % en 2011 (Figure XLVII).

Figure XLVII : Évolution du rang africain dans le commerce international chinois

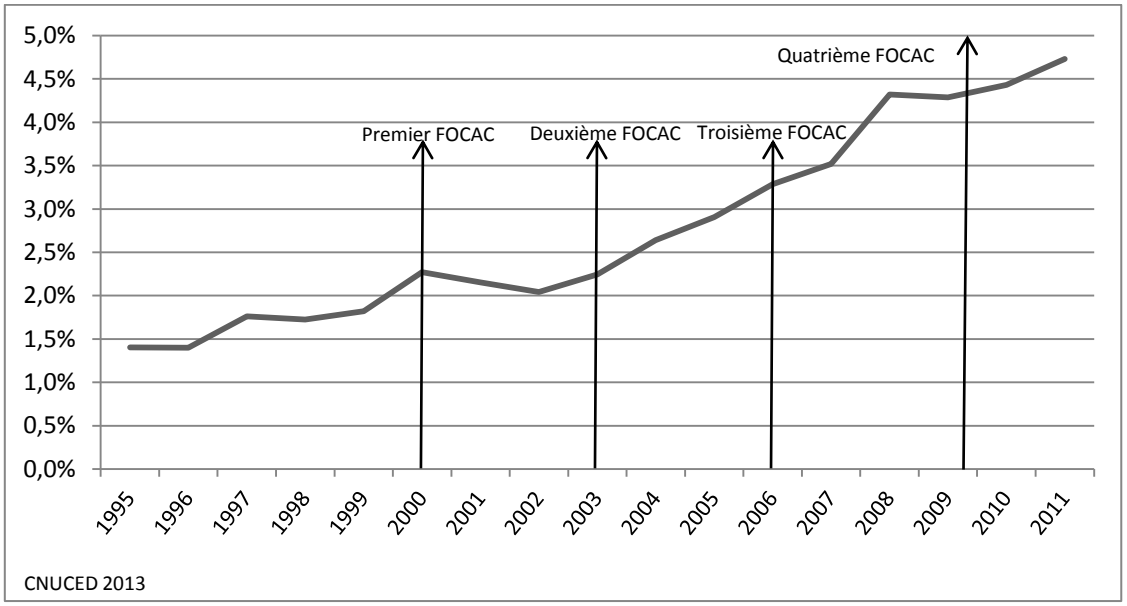

La « mondialité chinoise », confirmée par son entrée à l'OMC en novembre 2001 et dont le contrecoup géoéconomique est l'augmentation de ses échanges dans cette coalescence de divers espaces, est également soutenue par cette géohistoire sino-africaine. Puissance africaine (re)trouvée, la Chine populaire peut donc observer avec assurance l'avenir des relations Asie-Afrique. Elles ne devraient que très partiellement échapper à son « emprise », à son autorité. Avec l'Inde, et aux deuxièmes et troisièmes rangs, le Japon et quelques États du Sud-Est (Corée du Sud notamment), l'« Empire Céleste » a conçu, essentiellement depuis 1994 et davantage à partir de 2000, un cadre pratique favorisant non seulement les relations sino-africaines plurielles et multilatérales, mais également l'éviction et le confinement de sa « 23e province ». En situation de précarité diplomatique, Taïwan est victime de ces enjeux géopolitiques induits et relatifs à cette puissance internationale qu'est la Chine. Ces derniers sont donc, avant l'échelle ivoirienne, ceux qu'il convient d'aborder ci-après. Ils seront limités aux deux acteurs, la Chine et l'Afrique. En d'autres termes, l'Afrique représente un certain nombre de défis, de paris, de risques et d'enjeux pour cet État chinois qui utilise à merveille – il faut le reconnaître – ses instruments politico-économiques, dont le FOCAC, pierre angulaire de la coopération sino-africaine.

[292] Les régions de la figure XLVIII sont empruntées à la CNUCED et cette classification est visible sur leur site Internet.

Figure XLVIII : Le commerce chinois selon les aires géographiques

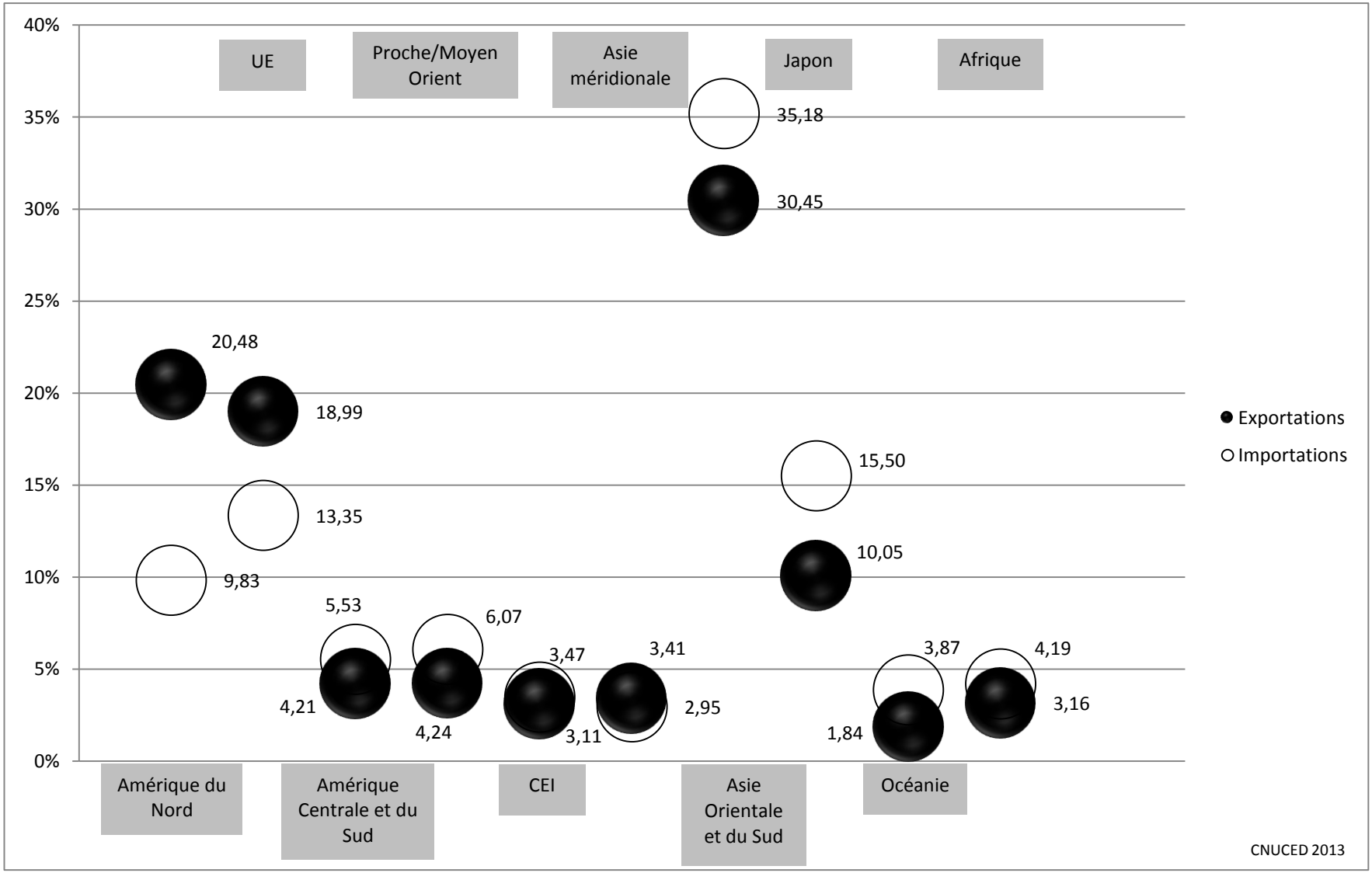

Pour la Chine, des enjeux croissants aux principes à géométrie variable

Profondément transformée depuis les années 1990, la Chine populaire a entrepris une mutation aux conséquences multiscalaires, aux objets pluriels (économie, politique, relations internationales, etc.) et aux finalités encore peu transparentes : que compte faire l'État chinois de ce *leadership* recherché et proactivement encadré ? Entre continuité(s) et rupture(s), la Chine, dans sa relation avec l'Afrique, peut au moins se targuer de plusieurs avantages, vus en comparaison des partenaires « traditionnels ». Effectivement, ni Traite des esclaves, ni colonialisme, ni impérialisme, ni visées à court terme, ni soutien aux PAS du FMI et autres politiques libérales menées par les institutions occidentales : ces cinq « ni », si lourds de conséquences *in situ*, si créateurs d'hostiles représentations desservant particulièrement les anciennes puissances coloniales, permettent et favorisent donc *a contrario* les nouveaux acteurs. Ceux-ci sont « menés » par la RPC, mais également par l'Inde, le Brésil, et dans une moindre mesure, l'Afrique du Sud, certains États asiatiques (Corée du Sud et Japon), du continent américain (Mexique et Canada), voire, d'Afrique (Éthiopie ou Nigeria). L'ensemble de ce corpus, partiellement et grossièrement membre du G20, s'autoproclame défenseur ou porte-parole des États du « Sud », bien que leurs indicateurs socio-économiques soient parfois aux antipodes de leurs « chers amis » sous-développés…

Figure XLIX : Échanges entre la Chine, le Brésil et l'Inde avec l'Afrique (1995-2011)

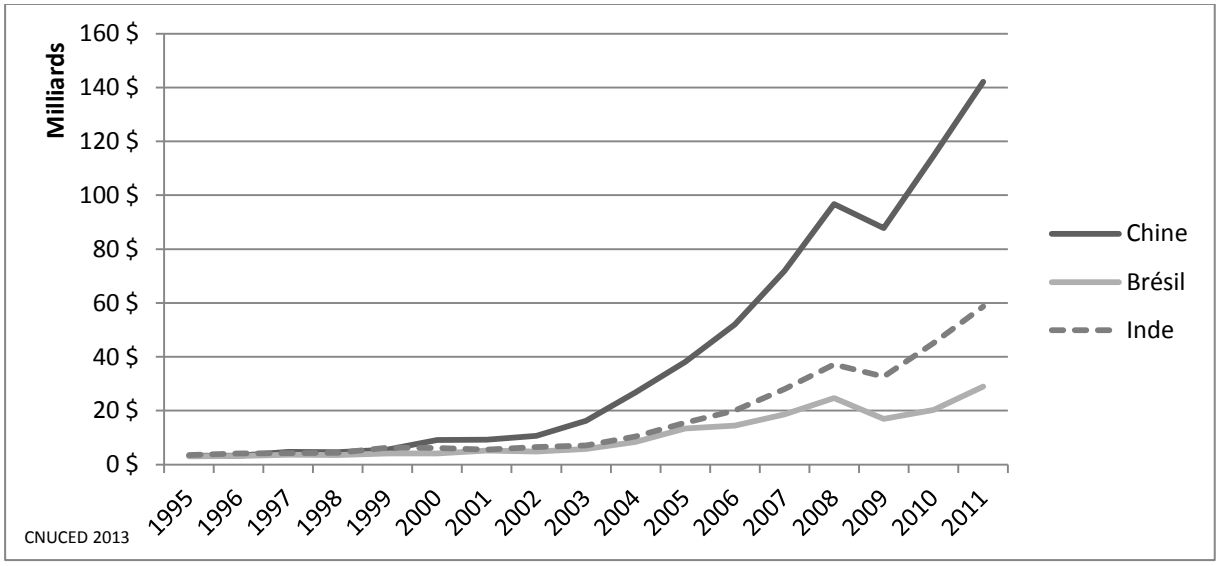

Quel serait donc le rapport entre ces puissances ré-émergentes (Inde et Chine), émergentes (Brésil, Afrique du Sud) et ces jeux diplomatiques internationaux ? Un des éléments de réponse tient dans la phase obligatoire de leur ambition internationale – internationalisée –, soit, la séduction envers l'Afrique. Le rehaussement des relations indo-africaines et brésilo-africaines, faisant l'objet de publications de plus en plus nombreuses (Lafargue, 2006 et 2008), parentes de celles relatives à la Chine-Afrique, n'en mettent pas moins en exergue les retards pris par ces deux États en comparaison de leur « rival » chinois, ne serait-ce que par le prisme commercial (Figure XLIX). Si 2000 et 2003 semblent être les années des différents décollages, et alors que les échanges sont comparables (de 4 à 9 milliards en 2000, de 5 à 16 milliards en 2003), c'est bien la courbe chinoise qui impressionne, atteignant 140 milliards de dollars pour 2011, soit près de deux fois plus que l'Inde et le Brésil réunis… Un Brésil dont le premier partenaire commercial n'est plus,

depuis 2008, les États-Unis, mais la Chine populaire, membre de la Banque interaméricaine de développement – homologue de la BAD africaine où Pékin dispose également d'un siège.

Cette « course à l'Afrique » peut être représentée à travers deux facteurs que sont le réseau diplomatique, d'Ambassades (Carte XXVII), et le réseau culturel, d'Instituts et de Centres (Carte XXVIII). Effectivement, « les Africains » ne regardent pas seulement vers « l'« Empire Céleste », mais également vers le TICAD et le Japon, le KOAFEC et la Corée, ou le IAC et l'Inde[293], voire, vers le déploiement tous azimuts de la diplomatie brésilienne sous Lula. Lors de ses deux mandats, le président brésilien Lula da Silva (2003-2011) a lancé une véritable offensive diplomatique sur le continent – celle de l'*alter ego* énoncée par François Lafargue (2008 : 147) –, où 35 Ambassades sont désormais fonctionnelles (dont deux en l'Afrique du Sud et au Nigeria). La représentation spatiale de sa présence diplomatique peut faire penser à une pénétration digne des conquêtes européennes : le cœur de l'Afrique lui échappe encore. Pour l'Inde, avec 43 représentations sur le continent, le temps de l'incompréhension mutuelle est dépassé. Finies les années 1960 et 1970 où New Delhi refusait par principe de livrer du matériel militaire aux mouvements révolutionnaires et armés africains. Si son rapprochement avec l'Union soviétique fut également mal perçu dans certains États, le partenariat indo-africain ressemble comme une goutte d'eau à celui engendré par la Chine, ce qui est également le cas de la Corée du Sud. Pourquoi changer ce qui fonctionne ? La Chine donc, surclasse ses concurrents avec 49 Ambassades (Carte XXVII), mais a encore quelques efforts à faire – et quelques États à convaincre – avant d'égaler le meilleur élève, la France, et son quadrillage pour ainsi dire « parfait ».

Ces intérêts se côtoient et se concurrencent, mais la Chine devance les derniers arrivés, en attendant de dépasser les « anciens » ou les traditionnels, dont la France. Les Instituts Confucius sont, dans cette perspective, un exemple flagrant de la redéfinition chinoise du *soft power*. Sur la trentaine d'Instituts Confucius (IC) implantés sur le continent africain en 2013, plus du tiers sont limités à seulement quatre États : l'Afrique du Sud qui en compte cinq, le Kenya (trois), le Nigeria et l'Égypte (deux). La position géographique de ces derniers couvre donc les quatre « régions » africaines. En intégrant la totalité des États accueillant au moins un Institut, la bande de l'Afrique de l'Est, de l'Égypte à l'Afrique du Sud, est excellemment représentée (Carte XXVIII). Toutefois, l'installation de ces infrastructures, guidée par l'ancienneté des relations bilatérales (Mali, Soudan ou Égypte) et par la densité de la diaspora (Afrique du Sud, Madagascar), ne suit pas une logique à toute épreuve puisque l'Angola, l'Algérie et le Congo Brazzaville en sont dépourvus. Le Sénégal, le Rwanda ou le Burundi au contraire, États relativement marginaux d'un point de vue économique et culturel, possèdent paradoxalement un IC. En cela, Beijing utilise-t-elle le CNP (*Comprehensive National Power*[294]) pour attribuer à un territoire, plutôt qu'à un autre, ces enclaves culturalo-politiques ?

Le nombre des IC augmente rapidement à travers le monde et notamment en Afrique[295], où, en l'espace de deux années (2010-2012), neuf centres ont ouvert leurs portes. Chapeautés par le *Hanban* (Office national de l'enseignement de la langue chinoise), lui-même affilié au ministère de l'Éducation, ces Instituts forment des consultants,

[293] *Tokyo International Conference on African Development*; *Korea-Africa Economic Cooperation*; *India Africa Cooperation*. Il conviendrait d'ajouter les sommets taïwano-africains, dont le premier s'est déroulé à Taipeh le 9 octobre 2007.

[294] Mesure permettant de calculer la puissance d'un État-nation. Avec 100 « points », les États-Unis arrivent en tête, suivis de l'Union européenne (85), de la RPC (60), du Royaume-Uni (40), de l'Allemagne (40), du Japon, de la France et de la Russie (30). http://europeangeostrategy.ideasoneurope.eu/2011/12/29/worlds-fifteen-most-powerful-countries-in-2012/

[295] Fin 2010, 322 IC sont déjà implantés à travers le monde, alors que le premier d'entre eux, celui de Séoul, fut ouvert en novembre 2004. En Afrique, le premier, à Nairobi au Kenya, a été inauguré en décembre 2005.

des enseignants, proposent l'apprentissage de la langue chinoise et sont toujours liés aux Universités locales. Ils ne sont pas seulement les vitrines de la Chine et de sa culture plurimillénaire, mais également du gouvernement populaire, utilisant ces institutions afin de promouvoir sa politique internationale. De fait, les IC enseignent seulement les caractères simplifiés utilisés sur le territoire chinois, et non les caractères classiques employés à Taïwan… Mais combien d'élèves et de stagiaires font le rapprochement ?

Une certaine logique est visible dans ce document (Carte XXVIII), les États où se situent ces Instituts chinois étant principalement ceux qui échangent le plus avec Beijing (hors Angola et Congos). Surtout, la cartographie des *Goethe Institut* et des IC est remarquablement symétrique, la « bande » Est – et dans une moindre mesure l'Ouest, pour l'Allemagne – étant bien représentées, au détriment du Centre. Quant à la France, les Centres culturels et Instituts (les Alliances ne sont pas cartographiées) recouvrent la partie « Nord » de l'Afrique, du Maroc au Cameroun, et quelques États au « Sud », dont l'Afrique du Sud et plus naturellement, les deux Congos, le Gabon, Madagascar et Maurice.

Par ailleurs, le fonctionnement des Instituts chinois est largement inspiré de leurs homologues français, des pendants étasuniens, ou des *Goethe Institut*. Si la RPC ne possède pas encore les armes d'imprégnation internationales, telles que *Coca-Cola*, *Apple*, *McDonald's*, *Audi*, *BMW*, *Chanel* ou encore *Airbus*, l'offre d'enseignement du mandarin doit, à terme, combler l'écart historique et linguistique induit par la pratique du français, de l'anglais et du portugais dans les États africains, mais pas seulement. Les sinophones, de plus en plus nombreux, doivent devenir, en partie malgré eux, des « élites relais » de la Chine puisque possédant une base de connaissances culturelle et « politique ». Pour l'heure, ces représentations matérielles du *soft power*, voire, du *low soft power*, peuvent sensibiliser les visiteurs aux intérêts pékinois, en alliant plusieurs sources tantôt élevées (offre de formations envers les élites et fonctionnaires), tantôt moyennes et basses (IC et médias pour un plus large public).

Cette toile ou réseau informatif forme donc une partie du *smart power* chinois décrit par Michael Barr (2010 : 505). En Chine, les différentes définitions du *soft power* renvoient d'ailleurs à la difficile interprétation internationale de ce concept, puisqu'il peut être communément nommé *Ruǎn shílì* (force douce), mais aussi *Ruǎn quánlì* (pouvoir de faire) et *Ruǎn lìliàng* (force, puissance). Les innombrables invitations, formations et bourses destinées aux – futures – élites africaines ne sont-elles pas une forme de *hugh soft power*, permettant, à court terme, à la Chine d'obtenir les moyens de sa puissance ? Conjugués aux IC et au déploiement médiatique, ces piliers de la projection culturelle chinoise ne représentent-ils pas le bras non armé de l'offensive pékinoise visant à faire accepter cet État à l'échelle internationale, et ainsi promouvoir ses concepts, ses représentations et ses schèmes, dont la « société harmonieuse » et la « voie pacifique et responsable » prônées aux plus hauts sommets ?

Carte XXVII : Les réseaux d'Ambassades françaises, chinoises, indiennes et brésiliennes en Afrique

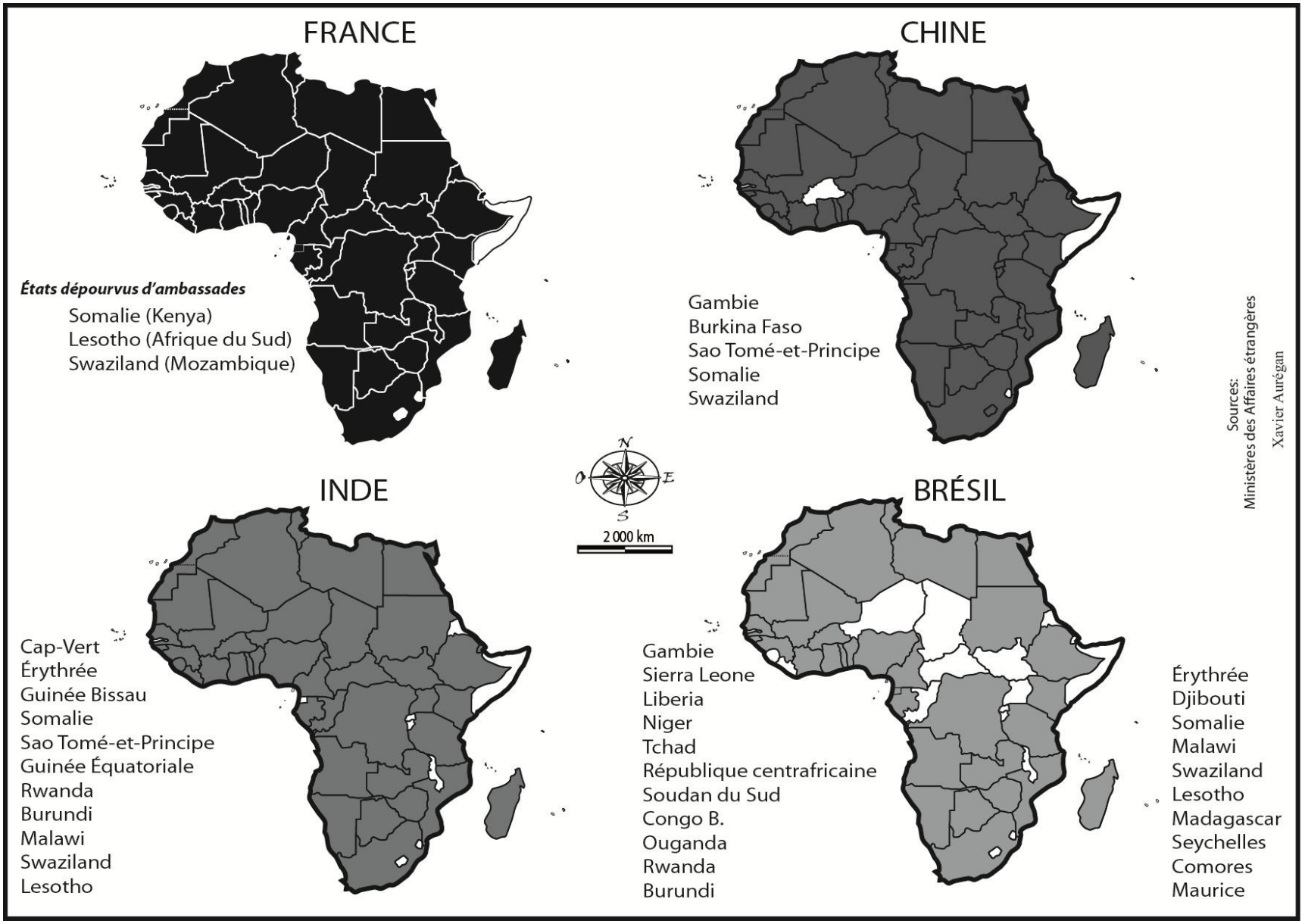

Carte XXVIII : Les représentations du soft power *allemand, chinois et français sur le continent africain*

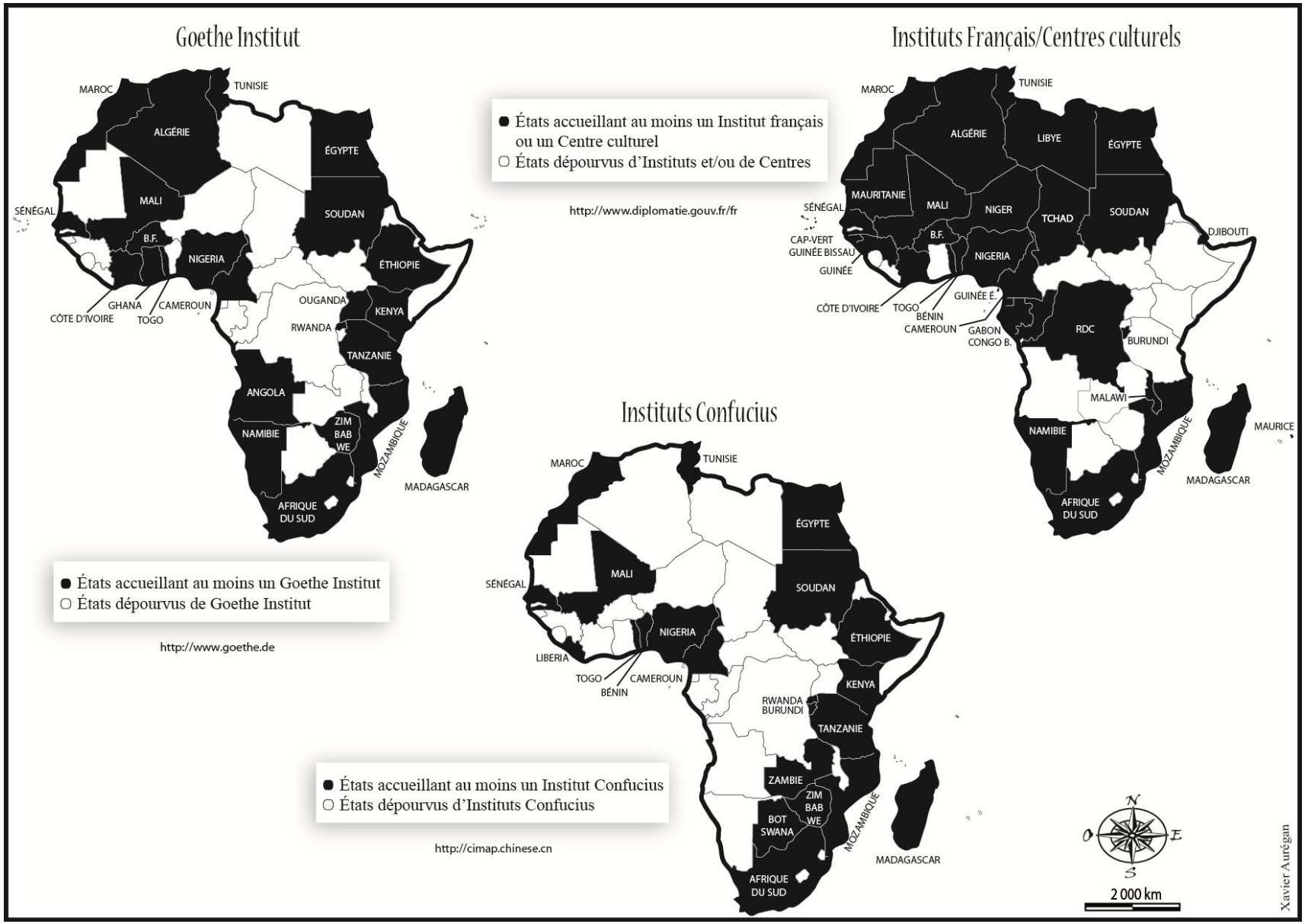

Sans pour autant inscrire cet État chinois, sa population et *de facto* la représentation de ses composantes dans un « pouvoir imaginé », où la Chine posséderait une « forme de puissance imaginée dans l'esprit des autres » qu'aborde M. Barr, inspiration qui n'est pas dénuée d'intérêt, il est certain et inéluctable qu'après l'omniprésence d'une culture « occidentale » géographiquement ancrée, induite par les colonisations et les expressions de néo-colonialisme français et anglophones (Commonwealth), une place est à prendre sur le continent africain, géopolitiquement reconfiguré par les effets ambivalents, mais néanmoins réels du renouveau chinois en Afrique. Depuis 1949, la Chine et son tropisme possèdent une attractivité certaine, qui d'idéologique, est dorénavant et presque exclusivement économique. En observant cette « reviviscence » chinoise sur le continent, à travers la lorgnette pékinoise, plusieurs thématiques pourraient compléter ce *soft power* : le cinéma, le tourisme et son industrie, l'organisation d'évènements culturels locaux (tournée de la culture chinoise en Afrique par exemple) et internationaux (Jeux olympiques, Exposition universelle), la construction d'Ambassades « à taille chinoise », et, les infrastructures telles que les Palais de la Culture, le Grand théâtre et le Musée des civilisations noires de Dakar, mais également, les jumelages, la coopération juridique, et, l'appareil médiatique.

Officiellement introduite lors du FOCAC de 2006, la coopération médiatique a permis la diffusion des programmes radio-télévisés chinois dans l'ensemble des Afriques. En Côte d'Ivoire, le bureau local de l'agence de presse *Xinhua* a déjà été abordé. Si télécommunications et coopérations s'entremêlent, parallèlement à l'ensemble des secteurs de l'APD chinoise, nombreux sont les États africains à posséder un centre émetteur, à avoir numérisé leurs outils, à avoir confié à une entreprise asiatique l'installation de réseaux de fibre optique, voire, à réduire au silence des médias indépendants et peu enclins à glorifier les politiques gouvernementales par l'achat de systèmes de brouillage (Morin-Allory, 2011 : 52). En sus, plusieurs bureaux régionaux de la RCI (Radio Chine internationale) et de la CCTV (*China Central Television*) sont implantés en Égypte, au Nigeria, au Kenya – « centre du réseau médiatique chinois sur le continent » (*Ibid* : 54) – et en Zambie. À travers ses journaux anglophones (*China Daily* ou *People's Daily*), ses modestes publications (*Chinafrica*), mais surtout *Xinhua*, qui a inauguré, en 2008, son *China African News Service*, la « Chine » contrôle et dispose en partie d'un large spectre médiatique, de qualité et florissant, en vue de concurrencer ses *challengers* historiquement ancrés dans les paysages audiovisuels africains. C'est également le cas pour Star Times, une entreprise privée présente au Sénégal, en Guinée et au Nigeria pour Afrique de l'Ouest et intéressée à la numérisation de l'audiovisuel ivoirien. Les versions francophones de *Xinhua*, de la CCTV ou du *Quotidien du Peuple* participent directement à cette architecture, où les leviers actionnés à de multiples niveaux permettent de diffuser une image très orientée de cette « Chine », sensée être proche des masses comme des élites africaines.

Cette implication protéiforme et croissante n'est donc pas « gratuite » puisque la Chine est de plus en plus présente en Afrique, donc de plus en plus influente. Par voie de conséquence, elle a davantage de responsabilités, et doit donc, afin de maintenir à un niveau élevé ses échanges commerciaux et politiques, être plus consensuelle (Soudan, RCI). Au final, les relations sont d'ores et déjà plus « normales », normalisées, et moins hétérodoxes que l'on pourrait le penser de prime abord. Cette normalisation n'est-elle pas matérialisée par l'attitude de l'ambassadeur Li Baodong lors de l'élection présidentielle zambienne de 2006, lorsque ce diplomate menaçait de retirer les capitaux et les investissements chinois si Michael Sata – très critique envers Beijing et surfant sur les conséquences de l'accident de la mine de Chambishi qui fit 51 morts – remportait le scrutin ? Une controverse qui laissa place, très rapidement en 2011, à un pragmatisme bilatéral, les enjeux économiques prenant le pas sur des représentations politiciennes et électoralistes…

Cet exemple éclaire le processus de rationalisation des rapports sino-africains. La position chinoise est mise à l'épreuve de la réalité africaine, par cette complexité des situations locales et des liens tissés entre ces États et leur partenaire asiatique. Dans ce *scramble for Africa*, la Chine apprend, à l'école africaine, les dures réalités des relations internationales et les concessions inhérentes et nécessaires aux multiples et polymorphes situations géopolitiques. C'est le cas en Côte d'Ivoire (Chapitre VII).

L'ambivalence et l'inexpérience chinoise, rehaussées par une réelle opacité, elle-même renforcée par l'objet, soit les relations de la Chine avec près d'une cinquantaine d'États, offrent un boulevard aux simplificateurs et aux démagogues, dont Uwe Ldiegel, président d'un groupe de sociétés effectuant des recherches cardiovasculaires. Dans un article aussi inutile que superficiel, il affirme que la « Chine pratique la colonisation et l'Afrique subit tout sans possibilité actuelle de se libérer de ce joug inique ». Selon lui :

> « la colonisation est aujourd'hui plutôt un processus de domination économique et politique pratiquée par certains États sur d'autres États ou peuples alors obligés d'être dans une relation de dépendance. La Chine pratique une politique de colonisation économique en offrant à l'Afrique des prêts non remboursables et des aides au développement sans demander de retour sur investissement » (Ldiegel, 2011 : 169-170).

Nous conseillerons donc à cet « auteur » de revenir aux fondamentaux, et particulièrement à la définition de « colonisation », bien que et pour atténuer légèrement notre condamnation, « la notion générique de colonisation subsume une très grande variété de situations historiques » (Bayart, 1999 : 100). Une lecture approfondie des articles scientifiques non orientés lui permettra également de comprendre les facettes de la coopération sino-africaine, qui est bien éloignée d'une « colonisation économique », formule facile qui n'est, de notre point de vue, qu'un simple reflet de la méconnaissance de ce partenariat. Qu'il se rassure, il n'est ni le premier et encore moins le dernier à enfoncer des portes ouvertes. Henri Verdier ou Keet, repris par Jean-Raphaël Chaponnière, s'expriment avec malice pour le premier ou avec de nombreux arguments pour le second, en se demandant si « l'Afrique [est] la dernière province de l'Empire du Milieu », ou si la Chine n'impose pas un « nouveau pacte colonial à l'Afrique » (Chaponnière, 2008 : 22). Si, pour la Chine, l'Afrique, y compris celle du Nord, présente donc et en définitive de nombreux et de substantiels enjeux économiques (accès aux matières premières, partenariats commerciaux, marchés, terrains d'entraînement pour les entreprises, diversifications et accroissements de sa réserve de devises…), politiques (soutiens à l'ONU et dans les organisations internationales notamment) et sociaux (détente de crispations socio-économiques par la migration), la Chine est également l'objet de multiples conséquences, possibilités, contrecoups et effets pour cette Afrique plurielle, si utile à Beijing.

Avant d'en venir justement à ces enjeux, côté africain puis ivoirien cette fois, trois parenthèses semblent utiles. Elles concernent respectivement un dernier facteur ou élément propre au *soft power,* puis les échanges commerciaux et finalement ces références géopolitiques propres au pays-continent qu'est la Chine populaire. En abordant ces territoires « mondialisés » que sont la Chine, l'Afrique subsaharienne principalement et la Côte d'Ivoire, certaines définitions, références et analyses méthodologiques doivent dès à présent être rappelées et éclaircies. Puisque les « relations » entre la Chine et le Monde et entre la Chine et la Côte d'Ivoire comprennent le terme « Chine », il doit bien être question de la géopolitique chinoise, d'où, qu'est-ce que la géopolitique chinoise en Afrique (*Zhōngguó zài fēizhōu dì dìyuán zhèngzhì,* 中国在非洲的地缘政治) ? Ce bref, mais néanmoins incontournable rappel géopolitique permettra ainsi d'aborder plus sereinement, plus objectivement et sans détour, les deux espaces géographiques et politiques subséquents : l'Afrique puis la Côte d'Ivoire.

iii. 中国在非洲的地缘政治: (éléments divers de la) géopolitique de la Chine en Afrique

La cinquième génération de dirigeants chinois, faisant officiellement son apparition lors du XVIII[e] Congrès du Parti communiste chinois en novembre 2012, devrait partiellement redéfinir la politique gouvernementale interne et externe. En se concentrant *de facto* sur les quatre premiers cycles, il est ainsi acquis que l'exercice du pouvoir, nonobstant les différences, les rivalités et les antagonismes propres à chaque génération et « ères » politiques chinoises, a permis à l'ensemble des acteurs d'obtenir une certaine maturité, comme l'estime à juste titre Jean-Pierre Cabestan (Cabestan, 2007 : 14). Dans le cas présent, seule la quatrième génération, celle de Hu Jintao, de Wen Jiabao, de Zeng Qinhong et de Cao Gangchaun nous intéresse *a priori*. Non plus placée sous « la direction d'une personnalité charismatique, "un empereur" : d'abord Mao, puis Deng » (Vandermeersch, 2003 : 60-61), la Chine et son système politique exceptionnel – en cela qu'il est unique au monde – ont subi des évolutions importantes, progressives, et qui seront donc succinctement abordées dans le cadre subjectif présenté ci-dessous.

État invariant empli de variables, à direction collégiale, la Chine est un pays à deux systèmes et quatre sociétés, selon Hu Angang et repris par Léon Vandermeersch. De ce fait, la pluralité de la Chine est incontestable, appuyée par les fractures sociales, économiques, et géographiques amplifiées depuis les réformes de Deng Xiaoping. Ce pouvoir est caractérisé par cette volte-face politique où l'armée populaire de libération, terme officiel, tout en gardant cette place intermédiaire, centrale et médiane, a perdu une partie de ses prérogatives pour s'investir, sous contrôle étatique et du parti – les deux autres piliers chinois –, dans l'économie endogène et exogène chinoise. Les diverses évolutions sont donc à mettre à l'actif de « l'État », supplantant désormais le Parti communiste, et principale figure de proue du réformisme économique et politique. Ce renversement dialectique et factuel n'a pas fini de surprendre les observateurs peu rompus aux analyses « culturelles » chinoises, et c'est bien lui qui est à l'œuvre dans les rivalités internes, notamment entre ces deux dernières générations d'hommes politiques chinois.

Puisqu'il n'est ni souhaitable et ni cohérent d'embrasser les enjeux de la sociologie politique chinoise, il apparaît plus logique de fixer les frontières analytiques aux échelles qui prévalent et qui importent, celles de l'international. En premier lieu, ce sont les facteurs de cette puissance chinoise qu'il est nécessaire d'évoquer puisque ces derniers déterminent le socle ou l'assise sur laquelle le pouvoir chinois est légitimé. Celui-ci dispose donc d'un territoire, en partie et incomplètement circonscrit, où des ressources naturelles et une population sont présentes. À l'avenant, il dispose d'une économie, *de facto* spécifique, créée par un dernier facteur, la population. Elle produit et participe *in extenso* à l'administration, aux services publics, à la recherche (sciences, technologies, éducation), aux affaires militaro-industrielles et donc à l'industrie, à la « culture », non dénuée de nationalisme, lui-même alimenté par le cercle dirigeant, du pouvoir. Cet agrégat de facteurs participe directement et indirectement à l'« ensemble chinois », voire, à la « civilisation chinoise « (Bruneau, 2010). À ce propos, le confucianisme, qui connait un net regain d'intérêt, tant en Chine, en Asie, que dans le monde en général et chez les migrants chinois installés en Côte d'Ivoire en particulier, serait-il opposé et opposable à la philosophie matérialiste marxiste-maoïste en vogue dans cet État et dans la culture populaire chinoise depuis les années 1920 ? Par les doctrines, les métaphores, les paraboles et les messages explicites propagés par la seconde et la troisième génération d'hommes politiques, Confucius n'est-il pas devenu supérieur à Marx, décrivant et amorçant en filigrane un réel et profond changement de paradigme ?

En extrapolant, la Déclaration universelle des droits de l'homme ne serait-elle pas opposée au triptyque économico-social et politique formé de concepts employés, notamment

en Afrique subsaharienne, par les politiques asiatiques et formés par « non-ingérence », par « développement » et par « *win-win* » ? Liés, ces trois principes sont plus certainement interdépendants pour la Chine. Son développement passe incontestablement par une paix, efficiente à l'intérieur comme à l'extérieur, et, par extension, par un subtil jeu diplomatique. Dans ce dernier, la neutralité, plus que le neutralisme, est le gage représentatif dont les pendants sont les doctrines de « puissance responsable » et de « société harmonieuse ». Infondé au demeurant, bien qu'il soit clairement et ostensiblement affiché, ce qui n'est pas contradictoire, ce positionnement « neutre » dans les affaires internationales s'est révélé avec prégnance dans le cas ivoirien.

Inféodée géopolitiquement – mais partiellement tributaire, dépendante économiquement et culturellement, notamment dans ses territoires ouverts et maritimes –, la Chine use peu fréquemment de moyens militaires et/ou incitatifs, persuasifs, soit, « non-pacifiques » (*Fēi hépíng fāngshì*, 非和平方式), pour répondre aux enjeux internationaux. En se défendant d'être « irresponsable » à l'échelle internationale, il serait aisé d'apporter ce qualificatif à l'échelle territoriale, nationale. Environnement, démocratie, asservissement, purges politiques et peines de mort, ces thématiques peuvent-elles être limitées au seul élément géographique, territorial, énoncé par Friedrich Hayek, qui estime que les droits individuels sont à l'opposé de l'étendue d'un État ? Assurément non, puisque les États-Unis, second ou troisième plus vaste territoire étatique mondial, devant ou derrière la Chine c'est selon, offre quantité de droits (et de devoirs) à ses citoyens… Quoi qu'il en soit, en paraphrasant Jean-François Bayart (Bayart, 2004 : 17), « l'appui des Chinois d'outre-mer à la réforme républicaine de l'État en Chine » fut, est, et sera l'un des éléments fondamentaux de l'évolution de la société chinoise, et par conséquent, un point d'achoppement important pour le pouvoir.

Les représentations sinocentriques et/ou sinocentrées de ce dernier ne peuvent être délaissées, puisque ce sont elles qui dominent l'ensemble des générations ayant été et étant encore les fers de lance des politiques extérieures. Leur aspiration à devenir – redevenir plutôt – une superpuissance (hégémonique ?), dont plusieurs éléments contextuels sont proposés, pourrait être résumée par un terme chinois : *bà* (W.Mosher, 2006 : 74-75). Récurrence de la langue chinoise, ce caractère (霸) peut autant signifier « despote » que « dominer ». C'est donc cette seconde proposition que Steven W. Mosher décrit dans un article d'*Outre-Terre*. Est-ce à dire que la doctrine de « puissance responsable » est un leurre vidé de son sens pour « masquer le caractère belliciste de son action en direction des voisins » ? Faut-il conclure, de manière aussi grossière et peu mesurée, en édictant de relatifs lieux communs réutilisés à des fins que l'on peut supposer partisanes, que la Chine possède bel et bien un agenda caché ? De notre point de vue, assurément non, mais c'est pourtant ce qui ressort, en tout état de cause, de la conclusion de ce même auteur :

> « En somme : la RPC a les griefs historiques de Weimar, le nationalisme paranoïaque d'un État islamique révolutionnaire et les ambitions hégémoniques de l'URSS à l'apogée de sa puissance ».

En partie nouvelle, mondialisée et globalisée, cette dynamique chinoise qui ressort de ce paragraphe (re)place donc l'État au cœur ou au centre de la (géo)politique mondiale. Il nous semble par ailleurs infondé d'extrapoler et de généraliser sur une éventuelle intention, chinoise, de « dominer pour dominer », pour contrôler l'ensemble de l'espace international, politique comme géographique, notamment à travers la première partie de cette analyse inhérente aux relations sino-ivoiriennes. Si domination il y a, elle se révèle en grande partie sous le prisme économique, la Chine apparaissant ainsi « comme un modèle d'insertion réussie dans la globalisation » (Chaponnière, 2008/4 : 44). En prolongeant ce postulat,

> « la globalisation fournit à l'économie de la Chine l'opportunité d'une croissance dans la paix et aussi, dans le cours de cette globalisation, les moyens d'obtenir la part des ressources internationales dont son programme de modernisation a besoin […] La Chine n'a pas l'intention de défier l'ordre international existant, moins encore de le briser ou le subvertir par des moyens violents. Quant aux nombreuses anomalies qui existent dans l'ordre international actuel, la Chine propose de les réformer au cours de la construction d'un nouvel ordre international, politique et économique » (Gentelle, 2007 : 15).

En participant substantiellement aux échanges transnationaux, aux flux matériels et immatériels débordant les frontières des États-nations, la Chine est indéniablement au cœur de la mondialisation. Mais elle est également et sans conteste bien ancrée dans la mondialisation puisque participant aux migrations, à l'agriculture, à l'économie ou aux enjeux environnementaux à l'échelle la plus petite qui soit, celle des dynamiques sociales, politiques et spatiales internationales. Faisant partie intégrante du système international, mondialisé, de ce « village planétaire », la Chine est, par ailleurs, partie prenante et acteur de la planétarisation, terme renvoyant à l'unité de la planète, à cette entité physique alternée par les changements climatiques et par l'exploitation des ressources. Plus simplement, la Chine prend part à l'ensemble des processus regroupés, par nécessité, dans ces trois termes (globalisation, mondialisation, planétarisation), dont leurs effets sur les espaces et les temporalités n'ont pas fini d'être examinés.

Cette analyse n'est-elle pas, d'ailleurs, une étude limitée de la mondialisation à travers deux ou trois espaces « fermés », circonscrits, que sont les territoires chinois, africains et ivoiriens ? En cela, les connexités, les acteurs et les lieux, redessinés par cette mondialisation à l'échelle coalescente qui valorise/dévalorise ces derniers – ces deux familles de métriques, les lieux et les réseaux –, sont plusieurs facteurs pouvant être agrégés dans cette « double validité, synchronique et diachronique ».

> « La mondialisation n'efface donc pas le rôle décisif de la localisation », et bien au contraire, elle renforce, d'une manière générale, ces lieux qui sont dorénavant intégrés dans une tendance lourde, le système « glocal ». Afin de conclure sur ce sujet, « la mondialisation n'est pas un état, mais un processus : conçu, désiré ou craint, rêvé, mythifié, discuté, bref représenté, au moment même où il se réalise ». « [Elle] n'est pas seulement un contexte (ce qu'elle est aussi, bien évidemment), mais aussi un « paradigme », une « épistêmê », un *référentiel*, construit en même temps qu'il est utilisé, dans différents registres et par différents types d'opérateurs » (Lévy, 2007), dont la Chine et sa projection réaliste en Afrique…

De fait, si la *realpolitik* chinoise ne peut pas – toujours – être menée à bon escient, créant à cet égard des dommages collatéraux, aux niveaux macro, méso, et micro-économiques et donc humains, il ne peut être question de colonialisme, de néo-colonialisme, ou d'impérialisme en Afrique (Paone, 2007). Certes, des composantes de l'économie, du politique ou des instruments financiers chinois peuvent représenter, parfois, les ingrédients du néo-colonialisme ou de l'impérialisme, notamment sous le prisme économique. Toutefois, ne pourrait-on pas avancer l'idée ou l'hypothèse de mêmes procédés usités par les acteurs français, russes ou étasuniens en Afrique, ces derniers étant par ailleurs accusés d'effectuer un second *containment* de la Chine, après celui réalisé contre l'URSS dès 1947 par Harry Truman ?

À une échelle plus fine, quoique vaste et volontairement étendue, la Chine doit également être nommée pour ce qu'elle est et fait, soit, un État aux visées impérialistes en

Asie. Si ce terme ne peut être accolé à l'État chinois en Afrique, il convient de le faire dans l'environnement géographique et politique chinois, ne serait-ce qu'à travers un des éléments fondamentaux de la souveraineté étatique, la ZEE, Zone économique exclusive. Par ses revendications territoriales et maritimes, la Chine, dans l'éventualité où elle remporterait cette « compétition » pour asseoir sa place en mer de Chine méridionale et outre les conséquences (géo)politiques internes et externes que cette victoire engendrerait, s'imposerait davantage comme un État au Centre et au centre de l'Asie, une aire géographique difficilement jalonnable. Puisque ce n'est pas l'objet des lignes suivantes, déplaçons une dernière fois le curseur sur la Chine, en particulier sur un pan qui nous semble participer directement à cette vaste référence du *soft power* chinois, les opérations de maintien de la paix (OMP). Un prisme subjectif qui aura le mérite de revenir à l'échelle africaine et aux enjeux que représente finalement la Chine pour ce continent.

De fait, le *soft power* ne peut-il pas posséder un volet sécuritaire, lié à la propension d'un État à participer activement aux grands défis géopolitiques, humanitaires et donc sécuritaires ? Pour la raison suivante, la Chine est obligatoirement un « grand » État, un pays sur lequel compter puisqu'elle contribue aux OMP : d'ailleurs, ce concours a augmenté de 170 % entre 2000 et 2008. Selon le GRIP, début 2011, 2 038 Chinois participaient aux missions des Nations unies dans le monde, dont 1 639 en Afrique. Le gros du contingent était alors affecté au Liberia (584 à UNMIL) et au Soudan (804 à l'UNAMID et à UNMIS), mais plusieurs d'entre eux étaient utilisés en Côte d'Ivoire (6 par l'UNOCI[296]). Ces contributions furent et sont encore largement supérieures à celles des autres membres permanents de l'institution internationale, la France, second pourvoyeur, ayant affecté à cette date 1 537 personnes, dont seulement 47 pour le continent et 19 en Côte d'Ivoire, où elle était certes autrement impliquée (GRIP, 2011 : 13). Ce double jeu franco-chinois peut, d'une certaine manière, être révélateur d'une compétition africaine, liée à l'influence étatique et donc au *soft power*. Si la Côte d'Ivoire est partiellement représentative (Chapitre VII), que dire du Mali ? Alors que la France s'est impliquée, en l'espace d'une dizaine d'années, dans deux conflits majeurs au Sud du Sahara et en Afrique de l'Ouest (RCI et Mali), la « coopétition » politico-militaire semble bien lancée entre ces deux membres permanents onusiens : la Chine affirmant et proposant, le 22 mai 2013, l'envoi d'un demi-millier de soldats et d'ingénieurs dans le cadre de la mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Accrue sur le continent africain, la présence chinoise impose certains enjeux pour ces États, bien en peine de trouver et d'afficher une « politique chinoise », une politique pro-active envers la Chine, qui reste finalement à l'image de celles envers les anciennes puissances coloniales.

Une Afrique politiquement aux abois, divisée, mais utile et reconfigurée

Malgré plusieurs aspects négatifs sur lesquels nous reviendrons ci-dessous, deux postulats sont énoncés dans le titre précédent, à savoir que la Chine a permis et permet une certaine reconfiguration des enjeux géopolitiques internationaux, replaçant l'Afrique comme une aire géographique utile, digne d'intérêt, et dont se préoccupent les aires de la Triade, Amérique du Nord et États-Unis en tête ; mais également l'utilité de ce continent pour les États émergents souhaitant améliorer leur visibilité internationale. Dans ce cadre, Brésil,

[296] Basé à Bruxelles, le GRIP est le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité. Les différents acronymes désignent des missions onusiennes au Liberia (*United Nations Mission in Liberia), au Soudan (United Nations Mission in Sudan* ; *United Nations-African Union Mission in Darfur*) ou en Côte d'Ivoire (*United Nations Operation in Côte d'Ivoire).*

Inde et Chine peuvent s'appuyer sur les interstices politiques et diplomatiques laissés vacants par les anciennes puissances coloniales, obsédées par l'économie, la crise financière et les enjeux internes, dont le chômage, la précarité, la récession et/ou la montée de nationalismes à forte teneur xénophobe.

Utile économiquement (ressources, marché(s), récepteur d'investissements…), l'Afrique l'est aussi géopolitiquement, puisque cette « géopolitique d'archipel » que constitue cette grappe de 54-55 États, est *de facto* à prendre en compte dans toute négociation internationale. En partie « post-européen », encore dans cette phase transitoire, entre celles post-1945 et de la « pluripolarité » en voie d'instauration, mais déséquilibrée « du fait de la déconnexion entre la géopolitique et la géoéconomie » (Milani, 2011 : 54), le monde de 2013 compte de plus en plus sur ce continent à l'hétérogénéité évidente, aux défis considérables et aux enjeux liés et induits par les « vingt glorieuses » chinoises en Afrique (1994-2014). Des défis concernant les acteurs étatiques – africains –, mais également les extracontinentaux, dont la Chine. L'Afrique, une « terre » de concurrences renouvelées et fortement altérées par la chute du Mur et par la multipolarisation des relations géopolitiques, et qui permet de poser cette question : dans cette reconfiguration, dans cette « modification des pouvoirs structurels » (Hugon, 2009 : 178), que peut-elle en tirer ?

Si la mise en concurrence des « anciens » et des « nouveaux » partenaires est actée, les premiers n'étant plus, depuis les indépendances, en situation de monopole – approximatif – où les diplomaties contribuaient et soutenaient largement ce postulat (l'État franco-africain), restreignant ainsi les immixtions exogènes, il est nécessaire, à ce stade, de définir le bénéfice indirect offert par cette concurrence. Selon nous, elle permet et accompagne ce phénomène d'entrainement plurilatéral où les partenariats sont redéfinis, réadaptés aux nouvelles « réalités africaines », et en premier lieu, induits par la présence de la Chine qui modifie en profondeur les comportements internes comme externes. Les surenchères découlant de cette capacité relativement nouvelle de négociation, pour les États africains qui peuvent ou souhaitent le faire, sont un jeu à somme positive dont les effets sont encore mal connus et appréciables – encore moins quantifiables. La déconstruction de l'APD chinoise en RCI constitue ainsi une exception à la règle.

En profitant de l'économie chinoise et de son dynamisme, de ce relai résilient, encore faut-il que ces dirigeants maliens, sénégalais, ivoiriens, zambiens ou éthiopiens tirent profit, acceptent ou aient la possibilité de jouer ce jeu concurrentiel afin de faire fructifier et d'épargner les dividendes de la relation sino-africaine. L'enjeu, à moyen terme, étant donc et pour rappel, de structurer et de diversifier les économies. C'est, d'une manière paradoxale, le principal inconvénient des actuelles relations commerciales « bilatérales », la Chine favorisant, et on peut la comprendre, son propre commerce extérieur et la sécurisation de ses accès aux matières premières aux dépens de ses fournisseurs.

De notre point de vue, le prix à payer étant relativement peu important, du moins dans l'immédiat, les États africains, en particulier ceux possédant une balance positive, doivent donc se diriger à grandes enjambées vers ce partenaire qui restera encore pendant plusieurs années prodigue en APD et en investissements. Ayant à elle seule produite une crise du paradigme du développement, la Chine n'en a pas pour autant fini de l'apprentissage inhérent, et c'est là un des leviers dont les gouvernements doivent se saisir pour accompagner, de manière pro-active, comme l'écrirait éventuellement Philippe Hugon, cette coopération qui peut tant apporter aux territoires afférents. À cet égard, sa composante principale, soit, les infrastructures, ne reviennent-elles pas au premier plan dans les représentations, dans les discours et les activités des institutions internationales « occidentales », dont l'OCDE ? N'est-ce pas également le cas avec le monde rural, inscrit au sein du rapport annuel de la Banque mondiale en 2007, une année après le retentissant sommet sino-africain ?

La Chine est-elle une alternative aux règles préconçues et déjà ficelées de la « communauté internationale », ostensiblement menée par un G8 sensé être omnipotent, et qui, victoire chinoise notamment, est passé à 20 membres (G-20) ? Assurément non, mais qu'elle-est-elle alors ? Une entité disjonctive ? Un paradoxe rarement vu à l'échelle du globe selon lequel un État aux caractéristiques propres (plutôt centralisé par un « autoritarisme éclairé ») peut autant réussir en interne (économie principalement) et en externe (une des premières puissances) ? S'agit-il d'un modèle hétérodoxe, authentique et pourtant représenté par certains telle une incompréhensible chimère trop éloignée de nos valeurs pour être tangible ? Une bénédiction ou un « sino-colonialisme », ou colonialisme à la chinoise du XXI^{e} siècle, manipulant à sa guise et sous divers principes-prétextes les parents pauvres de l'économie internationale ?

Objectivement, la Chine a davantage de bénéfices à retirer à court terme. Il est donc impensable de désigner ce partenariat comme gagnant-gagnant. Mais, à moyen et long terme, certains États africains devraient accumuler les résultantes, positives et tant sous les prismes économiques, politiques que géopolitiques. Proposons alors la « Chine en Afrique » comme la disjonction momentanée d'un monde politique en voie de réajustement ou de reconfiguration. Ce cadre analytique doit par ailleurs intégrer le Brésil, l'Inde, et tout État dont l'implication africaine est croissante et substantielle : peut-on imaginer que, d'une part, le régionalisme historico-économico-politique puisse engendrer un groupe composé d'« anciens » partenaires prolongeant – tout en modifiant fortement – leurs relations au continent, et que d'autre part, un assortiment bigarré de « nouvelles » et de (ré)émergentes puissances constitue une seconde association, intrasèquement opposées, mais également distincte des premiers, dans leur « approche africaine ?

Aussi vague et simpliste que cela puisse paraître, et si une seule information devait ressortir de cette partie du cinquième chapitre, elle serait liée au fait que la RPC, comme les autres, différencie effectivement ses interlocuteurs, ses partenaires, et qu'elle contribue à accroître les inégalités entre les États composant les Afriques. Dans cette reconfiguration géopolitique majeure, induite par ce phénomène Chine-Afrique, deux généralités sont nécessaires : la première consiste en la difficile analyse et mise en exergue de la causalité croissance-présence chinoise en Afrique. Quant à la seconde, elle est relative à un fait, incontestable, selon lequel le commerce intra-africain est devenu, en 2011, plus faible que les échanges sino-africains, ce qui n'est pas rien…

Effectivement, tenter de pondérer le poids chinois à travers la croissance africaine semble tenir de l'exploit au regard du graphique suivant (Figure L). Pourtant, il est logique que les investissements chinois en Afrique et que les opportunités d'investissements en Chine favorisent la croissance de ces États, puisque la Chine y construit concomitamment les infrastructures nécessaires auxdits investissements, et donc au développement d'économies structurées et formelles – comme informelles d'ailleurs (Première partie). Mais, selon ce document, la croissance africaine (exprimée en taux hormis pour la croissance chinoise en %), n'épouse ni la courbe de la croissance chinoise, ni celle du taux de croissance des échanges commerciaux. Une courbe des IDE chinois en Afrique s'avèrerait ici utile.

Il serait enfin possible, selon un certain regard, de voir la chute de la croissance africaine perturbée par son homologue, soit, la croissance chinoise en PIB, qui connait elle aussi, mais une année avant le continent africain (2008 contre 2009), une baisse notable : la croissance de l'Afrique perturbée, à retardement, par la croissance chinoise, elle-même perturbée par la crise internationale financière de 2008 ? Le second fichier (Figure LI) est plus simple à la lecture, les échanges entre États africains devenant moins importants, exportations et importations cumulées, en 2011, que leurs pendants sino-africains. Les deux courbes formant la figure LI sont grossièrement parallèles, spécifiquement entre 2000 et 2010,

la première année étant celle du premier Forum entre les deux parties. Du reste, ce FOCAC n'a pas de cause à effet sur les échanges inter-africains, du moins en théorie.

Figure L : Taux et croissances du commerce sino-africain et des PIB chinois et africains (1995-2010)

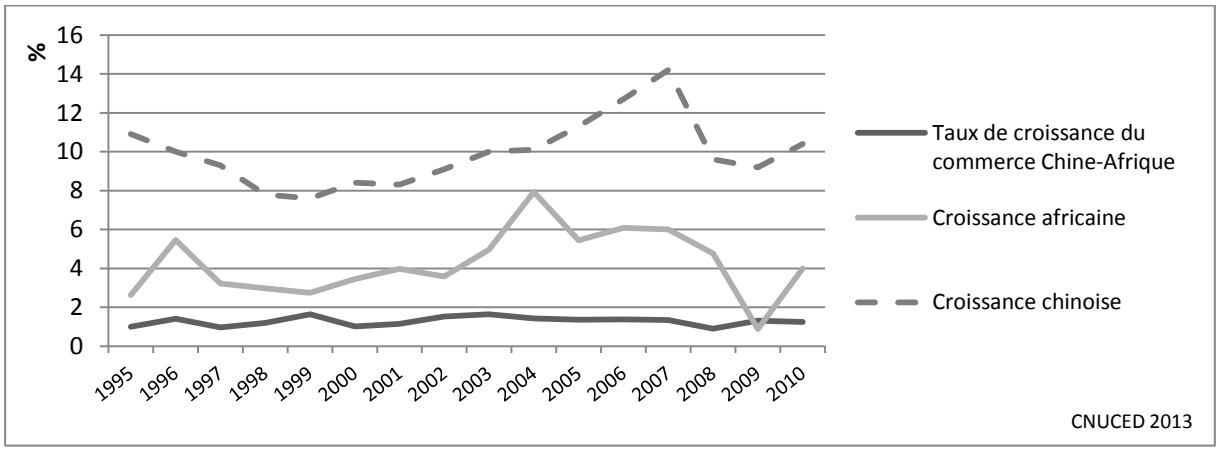

Figure LI : Comparaison des échanges sino-africains et intra-africains entre 1995 et 2012

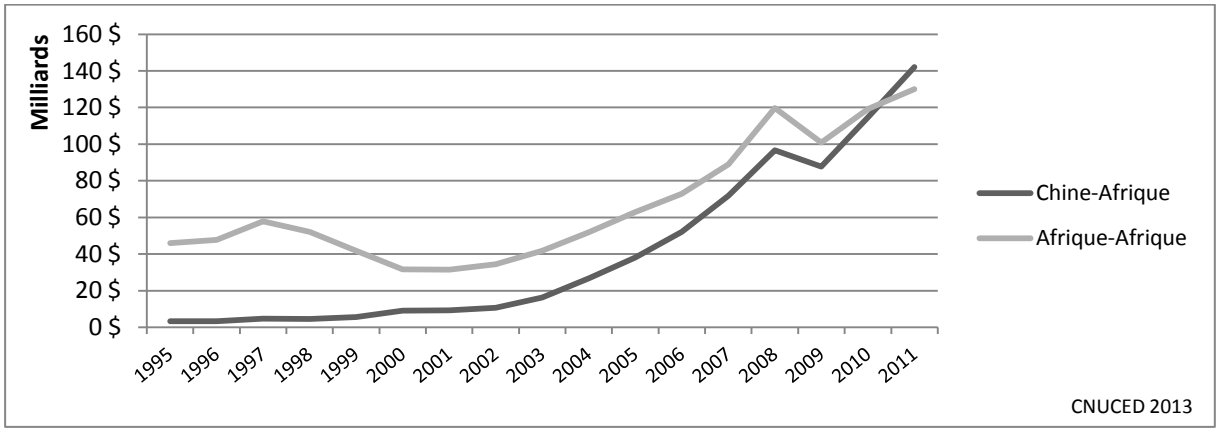

Les impacts positifs ou apportant un caractère favorable à cette présence chinoise, dorénavant recherchée par tous ou presque – de l'Afrique du Sud à la Grèce pourrait-on dire – et de ce fait, accueillie avec bienveillance, sont principalement d'ordre financier et économique. Augmentation des exportations (malgré les disparités africaines), amélioration des termes de l'échange, conséquences plus ou moins avérées et tangibles sur les croissances, apport de biens d'équipements accessibles – car bon marché –, partenariats entre entreprises locales et asiatiques et transferts limités mais réels de savoir-faire sont ainsi les principaux avantages que peuvent retirer ces États africains et ces acteurs privés de l'implication progressive et visible de la Chine, attirée par ce marché de deux milliards d'individus en 2050. D'autres impacts ont été abordés dans la partie précédente, notamment ceux relatifs à l'APD chinoise, à une « prochaine » interopérabilité de l'aide internationale multilatérale, et ses effets sur le développement du continent.

A contrario, les impacts négatifs sont globalement les suivants : perpétuation d'une économie de rente, soit, spécialisée et peu diversifiée ; caractère très (trop ?) capitalistique de l'investissement hétérogène chinois ; modalités critiquables de l'interventionnisme du public

et du privé chinois ; augmentation indirecte du chômage et constriction dommageable sur les salaires ; non-intégration des entreprises chinoises ; répercussions environnementales et sociales de certains projets peu et/ou mal encadrés, etc. Des impacts nécessairement à rogner, à l'image du différentiel d'ingénieurs par million d'habitants, symbole statistique de puissance et de ressources éducatives, intellectuelles et humaines : ce constat est sans appel, la Chine comptant 750 ingénieurs pour un million d'habitants, l'OCDE un millier, et le continent africain, « à peine 83 » (Dzaka, 2008 : 12). Les enjeux géopolitiques sont, quant à eux, plus délicats à problématiser et à dégager, puisqu'ils sont, d'une part, extrêmement différents d'un territoire à un autre, et ne peuvent, d'autre part, être totalement « blancs » ou « noirs ». De fait, et cela concerne également les impacts économiques et sociaux, les conséquences des « dix glorieuses » (2000-2010) voire des vingt (1994-2014) de la Chine en Afrique, sont généralement ambivalentes, ou plus simplement, présentent des impacts considérés comme ambivalents ou doubles, ni totalement positifs, ni totalement négatifs.

Par exemple, les prises d'otages en Ogaden (Sud-Est de l'Éthiopie), au Kordofan (Sud de l'actuel Soudan du Nord), au Soudan plus globalement ou au Sinaï (péninsule égyptienne), sont des contrecoups (négatifs) aux investissements pétrolifères. Ces derniers (plutôt positifs) favorisent les exportations et le commerce extérieur des États visés et récipiendaires, nonobstant une cruelle faiblesse stratégique des gouvernants, n'imposant pas assez de valeur ajoutée aux *package deals* distribués par Pékin. Ici réside le « piège d'un système centripète où l'acteur dominant attire ses partenaires dans son orbite » (GRIP, 2011 : 15). Autre exemple illustrant cette amphibologie, les sentiments antichinois (facteur négatif) qui se développent proportionnellement aux migrations, qui elles, peuvent prétendre à donner des « avantages » en termes micro-économiques. Enfin, le *grand-labbing*, aussi utile qu'il puisse être pour la Chine ou pour ses partenaires, peut occasionner des défis sociaux et environnementaux importants pour les territoires « assujettis ». Ne serait-ce qu'à travers le projet d'arachide au Tanganyika (ex-Tanzanie), où les Britanniques échouèrent lamentablement à partir de 1946, la Chine, comme l'Arabie Saoudite ou la Corée du Sud, devraient avoir cet échec en mémoire.

La corruption n'étant pas l'apanage des anciennes puissances européennes, plusieurs scandales ont deffrayé la chronique dans divers pays subsahariens, en Namibie[297] ou en Ouganda[298], mais le principal enjeu, en relation avec ces détournements, se situe dans l'élitisme, l'autoritarisme et le clientélisme propres aux relations bilatérales, mais également à la Chine elle-même : n'exporte-t-on pas les maux internes à l'étranger ? La survie de nombreux régimes africains étant due à ces pratiques, pratiques assurant l'omnipotence du PCC (provinces et État), il n'est donc pas extraordinaire de voir le traitement bilatéral préféré au multilatéral, le traitement individuel plutôt que collectif. En cela, Pékin possède et développe une :

> « diplomatie courtisane » (GRIP, 2010 : 8) qui « a actuellement plus à gagner à traiter [et à] négocier des contrats sur une base bilatérale [qui] lui confère un avantage comparatif certain, étant donné la distorsion entre sa puissance économique et celles des États africains considérés séparément » (GRIP, 2001 : 7).

Le partenariat « harmonieux » sino-africain n'est donc pas pour demain, malgré d'innombrables éléments opportuns et propices au développement de l'Afrique. En élargissant le « champ des possibles » (Chaponnière, 2008 : 43), la Chine élargit par ailleurs l'assiette des impacts nuisibles : armes et *weapons-for-access* ou *weapons-for-cash*

[297] TABOU, Céline, *Namibie : Une entreprise chinoise impliquée dans une affaire de corruption présumée*, afriquechos.ch, 4 août 2009, http://www.afriquechos.ch/spip.php?article4180

[298] *News Digest: Board members jailed for swindle involving Sichuan vice-governor*, Thechina.biz, 1er janvier 2011, http://thechina.biz/china-economy/board-members-jailed-for-swindle-involving-sichuan-vice-governor/

(GRIP, 2011 : 8), clientèles d'obligés (Afrique Contemporaine, 2008 : 6), création ou entretien d'un aréopage d'États complaisants, probable création à moyen terme d'un « État sino-africain », *aggiornamento* si pragmatique et réaliste qu'il pourrait affaiblir les instruments démocratiques « imposés » par les bailleurs occidentaux, eux-mêmes trop empêtrés dans leurs propres agendas pré-imprimés…

À l'inverse, la progressive montée en gamme chinoise devra permettre une réduction de la « pauvreté africaine », par les investissements internationaux dans les secteurs à main d'œuvre intensive ou les activités de service. Au-delà des conjonctures de mauvais augure, éludées ci-dessus, la « Chine-Afrique » doit nécessairement évoluer horizontalement, puisque la RPC est déjà présente à de nombreuses échelles institutionnelles (UA, UEMOA et BAD notamment). En capitalisant sur les points forts endogènes et relatifs à l'« offre chinoise », les États africains sont, en réalité et malgré les apparences trompeuses, les principaux acteurs des tenants et aboutissants de cette reconfiguration géopolitique. L'Afrique a permis à la France de retrouver, pour partie certes, sa puissance et son indépendance. L'Afrique permet « aujourd'hui » à la Chine de (re)devenir une puissance internationale. Puisque l'Afrique serait la « dernière frontière de la mondialisation » (Schaumasse, 2011 : 333), gageons, ainsi que l'exprime différemment Claude Meyer, que les « dix glorieuses » de la Chine en Afrique, ne soient que la première étape d'une renaissance pleinement justifiée par la taille du continent, ses ressources naturelles et son capital humain (Meyer, 2010 : 440).

Par cet éclairage *top-down*, les enjeux géopolitiques respectifs de la Chine, puissance africaine, et du continent, ne sont pas limités aux seuls « pouvoirs de nuisance plus que de puissance » (Hugon, 2009 : 179) que posséderaient les États africains et l'Afrique en général. Cette perspective serait partiellement réductrice du rôle des Afriques, et de leurs moyens de résilience. En « accueillant » cette puissance chinoise, les Afriques modifient en profondeur le champ géopolitique de leurs relations avec l'international. La Chine étant présente en Afrique depuis les années 1950, les rappels historiques permettent d'apprécier le rôle, les moyens et *de facto* la présence de Beijing sur le continent durant ses premières décennies. Par le cas ivoirien et plus général du continent, en ayant en tête les analyses proposées durant les deux premières parties, l'évolution politique interne comme externe chinoise est évidente, et c'est certainement l'un des États ayant le mieux assimilé les changements de paradigmes géopolitiques internationaux, mais non pas locaux. L'État réformiste chinois, au processus de sélection unique et pour le moins élitiste[299], parfois inique, est en revanche moins consensuel et « diplomate » dans son environnement naturel qu'il connait si bien, soit régional et asiatique. Cette évidence méritant d'être rappelée, l'environnement géopolitique chinois se situant bien en Asie, il convient d'évoquer cet acteur géopolitique, toujours, mais cette fois dans ce cadre limité de la relation bilatérale sino-ivoirienne, qui exige, dans un premier temps, de répondre à cette simple question : de qui parle-t-on ? De la Chine populaire effectivement, et non de Taïwan, province ou État, c'est selon, qui fut pourtant au cœur de la politique étrangère abidjanaise durant les premières décennies de l'indépendance ivoirienne, période marquée par l'empreinte historique et ubiquiste de Félix Houphouët-Boigny. Beijing, puisque c'est elle dont il est question, est extrêmement recherchée, par une kyrielle d'acteurs privés et subétatiques économiques et politiques, mais par des États également, dont la Côte d'Ivoire en premier lieu. Pour quelles raisons ?

[299] Le système chinois sélectionne effectivement les meilleurs étudiants, sans cesse évalués et passant des tests psychologiques, puis les meilleurs élus gestionnaires (d'un village, d'un canton, d'une province), et finalement, les meilleurs cooptés du Bureau politique du PCC. Le président de la République lui-même, désigné après deux années comme président du Comité central militaire, est toujours soumis à cette collégialité et ne possède en aucun cas un pouvoir – pourtant souvent représenté comme – absolu.

QUATRIÈME PARTIE : La Chine dans le(s) jeu(x)économique(s) et politique(s) ivoirien(s)

La géopolitique et l'analyse géopolitique sont intimement liées au(x) territoire(s). De fait, elles ne peuvent éconduire ou se départir de cette notion – autonome – géographique. Selon ce postulat, les interactions entre les éléments du territoire doivent être intégrées dans l'analyse spatiale, et toujours à travers un prisme d'étude qui constitue ici la problématique, là un objet spécifique. Dans notre cas, puisque l'objet d'étude est la Chine populaire, la problématique proposée étant définie par les enjeux géopolitiques créés par cet objet sur un territoire, mais plus largement, dans un cadre multiscalaire, un État devait *a fortiori* être proposé à l'étude et à l'analyse. Afin de renforcer les amateurs de l'afro-pessimisme, de celles et ceux se représentant l'Afrique comme un « territoire » aux champs de bataille ethniques, sanitaires, où tout reste à faire et notamment l'apprentissage d'une démocratie aux corollaires capitalistiques, autant opter pour un État « sortant » – en est-il vraiment sorti ? – d'une crise qui se veut plurielle. Bien entendu, la Côte d'Ivoire mérite un développement approprié, et c'est l'ambition de cette dernière partie.

Il serait aisé de réduire l'analyse de la « percée » de la Chine, cette puissance africaine, à un seul mot, celui de « crise ». Un canevas conflictuel par lequel – et dans lequel – la Chine est accueillie et recherchée. Malgré les nombreuses passerelles existant entre ces deux allégories, la Chine a joué un rôle qu'il convient d'éclaircir, d'éclairer, et finalement de déconstruire. Cette partie n'étant pas destinée à analyser en profondeur la géopolitique ivoirienne et ses multiples sinuosités et rebondissements, son architecture chronologique doit permettre de mieux comprendre le contexte de la reconnaissance de 1983 et l'essor des relations jusqu'en juillet 2013.

Puisque l'éclairage *Top Down*, soit, à partir de l'échelle africaine, ne peut représenter qu'une infime partie des enjeux géopolitiques respectifs de la Chine, du continent, et donc des enjeux relatifs à cette thématique Chine-Afrique, il semble nécessaire, afin d'illustrer ces derniers et davantage, d'inclure une approche *Bottom Up*. Les Afriques, ou les États africains, cherchant à devenir l'interlocuteur privilégié de cette Chine parfois fantasmée, rêvée, subsument *de facto* une large variété de situations, en l'occurrence, de rapports à la Chine. Si, comme nous l'avons rappelé, la Chine a un besoin croissant de l'Afrique, par les aspects quantitatifs et qualitatifs, qu'elle possède des visions stratégiques individualisées – et non collective, à l'ensemble du continent –, qu'elle a imposé celui-ci comme un sujet de géopolitique, notamment *via* ce partenariat Chine-Afrique en modifiant en profondeur ce *statu quo* international et toujours intrinsèque à cette aire géographique africaine, quelle serait la meilleure façon d'étudier et d'analyser ces enjeux sino-africains, si ce n'est par une vision et une démarche qualitative ?

La réponse, aussi simple et limitée soit-elle, réside dans un choix, en une décision, celle d'opter pour un État qui, bien qu'il ne puisse représenter à lui seul l'ensemble des enjeux induits, représente l'unique échelle par laquelle l'analyse qualitative domine la quantitative. Afin de respecter cette dernière, il est nécessaire de débuter par l'économie, soit, la percée économique de la Chine en Côte d'Ivoire.

VI. Géographie économique des relations sino-ivoiriennes

Tableau XIII : L'asymétrie Chine-Côte d'Ivoire dans les indicateurs économiques et sociaux

Critère/Indicateur	Côte d'Ivoire	Chine
Population	20 316 (milliers, 2013)	1 385 567 (2013)
Population de moins de 15 ans	39 % (2012)	17,4 % (2012)
Âge médian	19,8 ans (2012)	35,9 ans (2012)
Population urbaine	51 % (2010)	47,8 % (2011)
Superficie	322 462 km²	9 574 479 km²
Densité	68 h/km²	141 h/km²
PIB (millions de dollars)	23 994 (2012)	8 094 362 (2012)
PIB (nominal et réel par habitant)	1 165 dollars (2012)	5 980 dollars (2012)
Croissance du PIB	7,01 (2012)	7,80 (2012)
Croissance du PIB/habitant	4,71 (2012)	7,32 (2012)
RNB (millions de dollars)	23 183	7 329 849
RNB (par habitant)	1 150	5 439
Taux d'inflation	5,2 % (2011)	5,4 % (2011)
Participation aux exportations	0,07 % (2006)	8,02 % (2006)
IDH (2011)	0,4 (rang : 169/186)	0,7 (rang : 102/186)
Ratio de la population pauvre	42,7 % (2008)	4,6 % (1998)
Population avec 2 USD/jour	46,8 % (2009)	36,3 % (2009)
Indice de Gini	41,5 (2008)	42,1 (2009)
Indice de la pauvreté humaine (IPH-1) 2009	37,4 % (rang : 119)	7,7 % (rang : 36)
Population sous-alimentée	13 % (2004)	12 % (2004)
IPE (2010)	54 (rang : 103/164)	49 (rang : 122/164)
Indice de corruption	2,2 (2011)	3,6 (2011)
Espérance de vie (2009)	52 ans	73 ans
Taux de natalité	36,7 % (2009)	12,1 % (2012)
Indice de fécondité (2009)	4,9 enfants par femme	1,8 enfant par femme
Taux de mortalité	13,3 % (2009)	7,15 % (2012)
Taux de mortalité infantile (2009)	96,7 %	20,25 %
Taux d'alphabétisation	54,6 % (2008)	93,3 % (2007)

IDH : Indice de développement humain
IPH-1 : Indicateur de pauvreté (pour les pays en développement)
IPE : Indice de performance environnementale

Sources : CNUCED, Banque mondiale, PNUD et populationdata.net

Par un jeu d'échelles, ce premier volet réitère cette analyse déjà entreprise dans la partie précédente, mais cette fois en Côte d'Ivoire *stricto sensu*. Il y est donc question de commerce, d'investissements et des présences des entreprises chinoises ou à capitaux chinois implantées sur le territoire ivoirien et notamment à Abidjan, capitale économique. Si les enjeux géographiques, sur « du » territoire et en l'occurrence ivoirien sont abordés par les angles de la coopération et ceux plus globaux de l'APD, au cœur de la subdivision centrale (Deuxième partie), ils doivent *in fine* permettre d'élargir, à l'échelle africaine (Troisième partie) puis ivoirienne, les conséquences pratiques et théoriques induites par cette nouvelle puissance économique « africaine » qu'est devenue la Chine populaire. Les deux sous-parties de ce Chapitre VI suivent ainsi une logique propre à l'ensemble de l'analyse des enjeux « géoéconomiques » chinois en Côte d'Ivoire : trois ou quatre facteurs sont pris en compte et intégrés à cette volonté de décomposer ce nouveau rapport ou état économique, géoéconomique et quelque part, géopolitique. Le commerce, les investissements, les entreprises – acteurs économiques – et la place de la Côte d'Ivoire dans cet environnement économique sino-africain sont effectivement privilégiés avant de revenir, fort de ces données

et de ces éléments analytiques, sur ce postulat énoncé en filigrane durant les chapitres précédents : en Côte d'Ivoire, la Chine est autant accueillie que recherchée (Chapitre VII).

Les échanges économiques et commerciaux n'ont pas toujours été privilégiés dans les relations entre Beijing et ses partenaires africains. Ce changement de paradigme intervenu après une période que l'on qualifiera de reconfiguration et de reconstruction dans les années 1980 – et dont les effets sont visibles dès la fin du siècle dernier –, a permis aux gouvernants chinois de reconsidérer cette pratique de l'Afrique, hier essentiellement idéologique et politique. Comme toujours, c'est par les réformes et les évolutions sociétales dirigées par le PCC que les « remises en question » et les évolutions structurelles sont encadrées et mises en œuvre. La Côte d'Ivoire n'a donc pu apprécier directement l'ensemble de ce changement, soit, la rénovation de la politique extérieure chinoise. En reconnaissant la Chine populaire en 1983, l'isolement et le rejet implicite de Taïwan ne sont toutefois pas dus au hasard, et il sera essentiel de reprendre cette temporalité, qui conduisit Pékin à asseoir sa suprématie diplomatique et politique.

A. La « crise » ivoirienne, accélérateur du « bond » économique et commercial chinois en RCI

Ce titre indique, en substance, l'évolution positive des échanges commerciaux sino-ivoiriens. Parallèlement aux échanges sino-africains, ils ont effectivement augmenté dans un contexte local marqué par la tentative de coup d'État de septembre 2002[300]. Il convient néanmoins et avant tout de situer le partenaire commercial chinois dans les échanges commerciaux globaux de la Côte d'Ivoire, et particulièrement, avec ses principaux fournisseurs et clients à l'échelle internationale. La Chine représente ainsi 3,73 % des échanges globaux et cumulés sur la période 1995-2010. Beijing apparaît ainsi comme un partenaire marginal, nonobstant un indispensable affinage des différentes et pour partie disparates données et statistiques recueillies. Effectivement, plusieurs sources sont utilisées dans ce chapitre : elles proviennent, d'une part, des autorités ivoiriennes prospectées (ministère de l'Économie, Douanes et CEPICI), et d'autre part, d'une base de données « consensuelle » (CNUCED), pour laquelle aucune ambigüité ne sera permise, tout internaute ayant accès à cette dernière. Cette comparaison est essentielle, car les sources ivoiriennes, critiquables étant donné leur indisponibilité au grand public et particulièrement aux lecteurs de cette analyse géoéconomique, permettent également de mettre en exergue les éventuels écarts induits par l'utilisation des deux sources, ivoiriennes et onusiennes. Ces dernières sont donc indiquées au sein des multiples figures suivantes. Puisque cela n'a pas été fait, il convient dès à présent de situer les parties en présence. Évoquer la Chine et la Côte d'Ivoire rend compte, dans un premier temps, d'une asymétrie indiscutable (Tableau XIII) : sur le plan démographique, géographique, économique, politique, social, historique, etc.

Ces critères et ces indicateurs doivent par ailleurs permettre cette précision élémentaire, mais au combien fondée selon laquelle la Chine populaire, malgré les effets positifs – semble-t-il – des réformes post-1978, ne peut être considérée comme un État

[300] De notre point de vue, la « crise » ivoirienne, malgré des facteurs et des éléments précurseurs durant le dernier mandat du président Houphouët (1990-1993), et durant celui de Konan Bédié (1995-1999), se situe entre 1999 et 2011 (se reporter au Chapitre VII).

développé et faisant partie de ce club très limité des pays dits « riches ». L'IDH ou le pourcentage de la population vivant avec moins de deux dollars par jour clarifiant en quelque sorte la situation contrastée de ce pays-continent, soit : la Chine est bien sur la voie de l'émergence et du développement – capitaliste –, mais cette voie n'est pas empruntée par l'ensemble des provinces et quand bien même, de fortes disparités existent et se creuseront ces prochaines années. C'est pourtant bien de cette « Chine », vue comme « indivisible » et « une » qu'il s'agit lorsque nous souhaitons analyser les rapports économiques et commerciaux qu'elle entretient avec l'Afrique et *a fortiori* avec la Côte d'Ivoire.

i. Évolution des échanges sino-ivoiriens en comparaison des principaux partenaires : d'une marginalité à l'autre

3, 73 % est donc, en moyenne, le pourcentage exprimé par le partenaire commercial chinois entre 1995 et 2010. L'intérêt et la légitimité d'une analyse économique sino-ivoirienne seraient extrêmement limités sans indiquer et décomposer ce chiffre, qui traduit, en premier lieu, une balance commerciale fort déficitaire pour l'État africain : lorsque 6,75 % des échanges bilatéraux globaux sont constitués d'exportations chinoises, 0,71 % sont les marchandises importées de Côte d'Ivoire par Beijing, à travers ses principales infrastructures portuaires que sont Shanghai, Ningbo (province du Zhejiang) ou Tianjin (Figure LII). En affinant ces pourcentages et en les recentrant sur le continent asiatique, la Chine se situe comme l'un des principaux clients et fournisseurs, avec respectivement 58,64 et 12,2 % des flux, pour une moyenne de 35 %. La Chine représente donc environ un tiers des échanges entre la Côte d'Ivoire et l'Asie. Mais ce rang doit surtout être relativisé et mis en perspective avec les acteurs étatiques majeurs que sont les États européens et américains, dont la France, l'Allemagne et les États-Unis (Figure LIII).

Figure LII : La Chine et les échanges ivoiriens dans le monde et en Asie (pourcentage, 1995-2010)

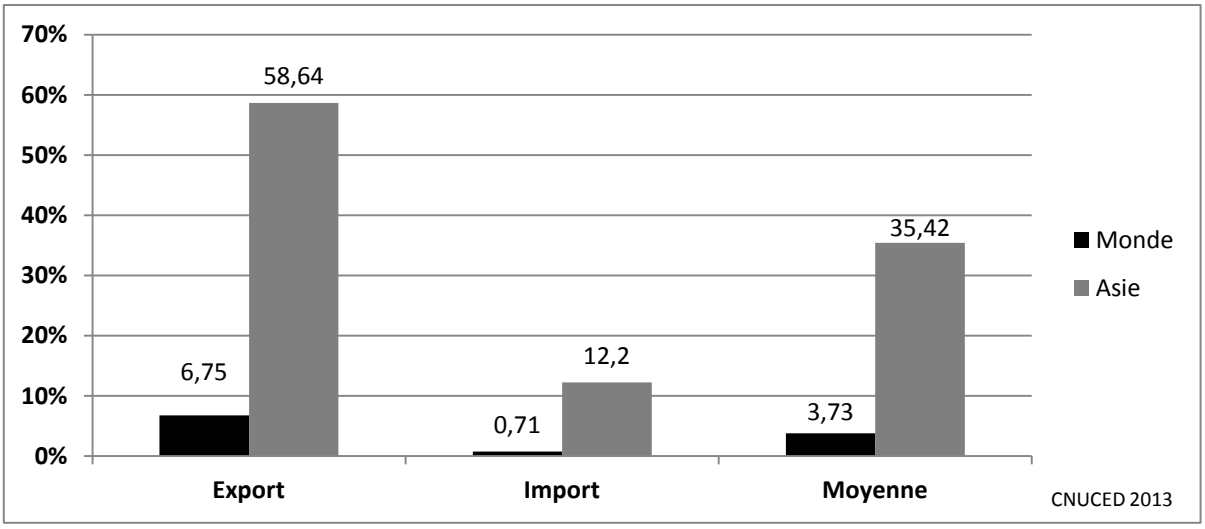

Figure LIII : Échanges entre la RCI et ses dix principaux partenaires (1995-2010, CNUCED)

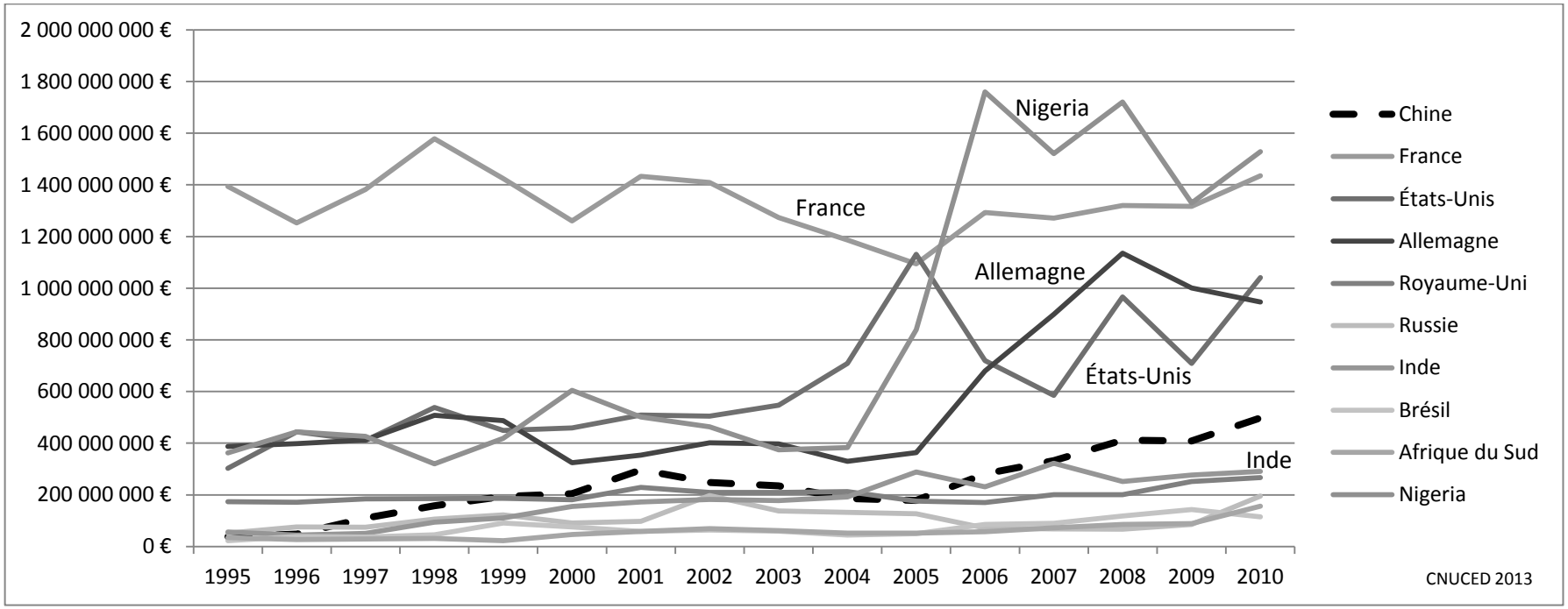

Figure LIV : Échanges cumulés entre la RCI et ses principaux partenaires (1995-2010, CNUCED)

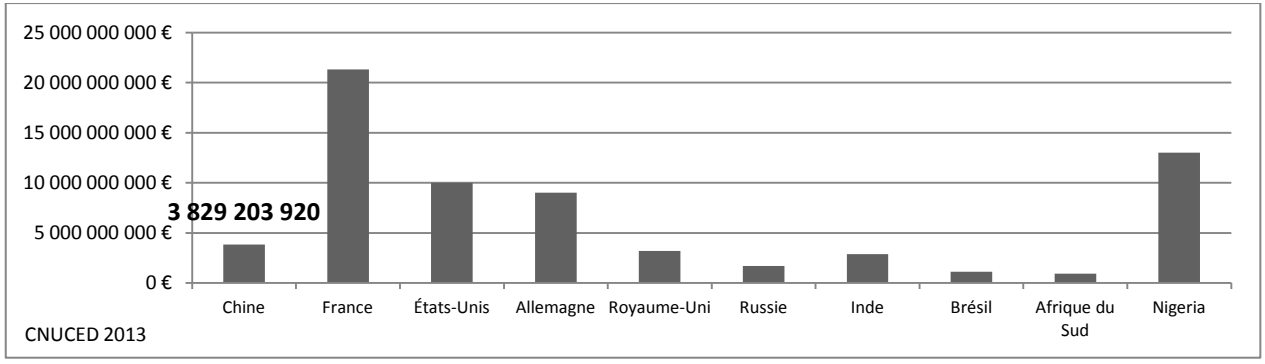

Figure LV : Échanges commerciaux entre la RCI et ses dix principaux partenaires (1995-2010, RCI)

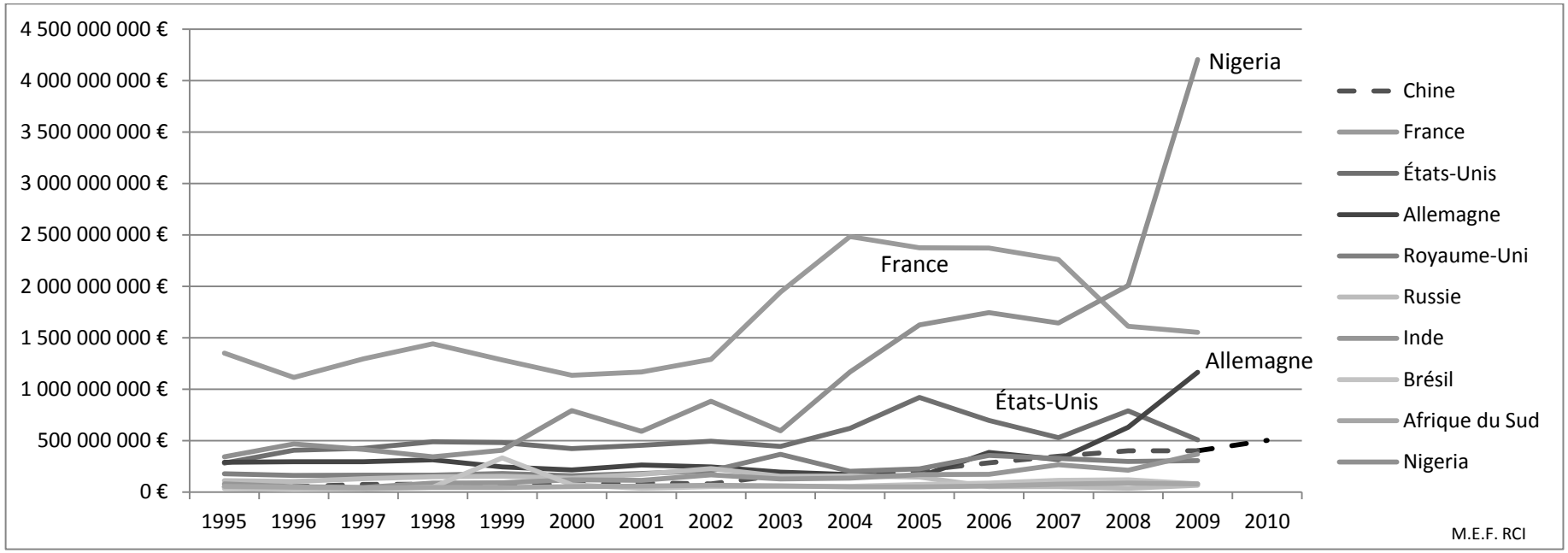

Figure LVI : Échanges cumulés entre la Côte d'Ivoire et ses principaux partenaires (1995-2010, RCI)

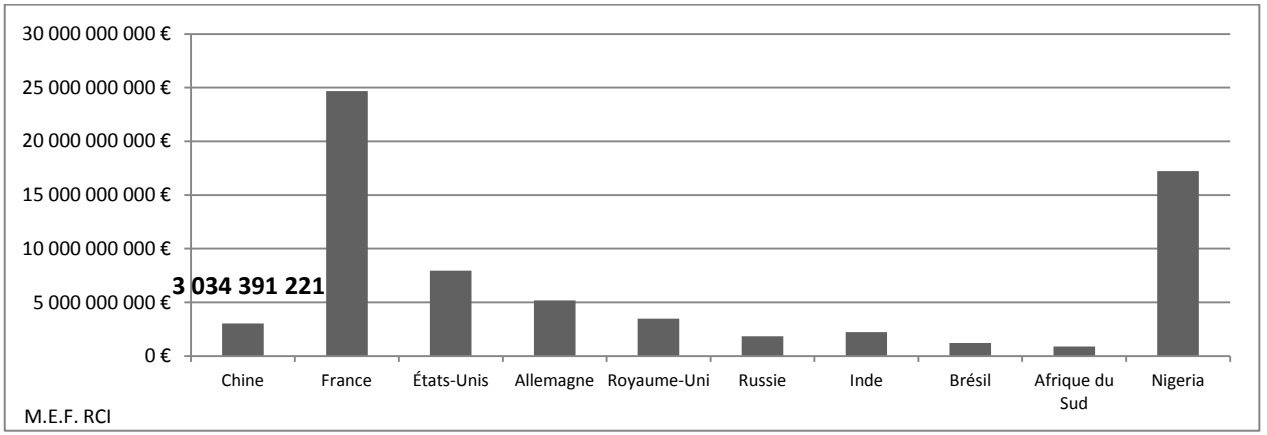

Sur la période imposée par le site Internet onusien et reproduite pour plus d'intelligibilité avec les données ivoiriennes, l'évolution des échanges présente certaines disparités et une information considérée comme substantielle : en 2010, le premier partenaire ivoirien n'est pas la France, mais le Nigeria. Si les courbes diffèrent (Figures LIV et LV), le résultat est identique. Dans le premier graphique, l'essor de la puissance ouest-africaine se situe en 2004, et en 2003 pour le second. En échanges cumulés toutefois (importations et exportations), la France cumule plus de 20 milliards € sur les 16 années, lorsque le cas nigérian présente un écart pour le moins important : environ 13 milliards selon la CNUCED, 17 pour la Côte d'Ivoire (Figures LIV et LVI). L'État qui nous intéresse ici, la Chine, fait apparaître des données analogues dans les deux documents. Elle cumule 3,82 milliards € pour la CNUCED et 3,03 pour le ministère ivoirien. L'évolution de ses échanges est approximativement parallèle et Beijing est, dans les deux graphiques, le cinquième partenaire en 2010, derrière le Nigeria, la France, l'Allemagne et les États-Unis. En revanche, en cumulé, la CNUCED place la Chine en cinquième position, tandis qu'elle se situe au sixième rang avec la source ivoirienne. Ceci rend compte de la différence observée entre les deux totaux cumulés (3,82 et 3,03 milliards) : le Royaume-Uni s'intercale effectivement avec environ 3,5 milliards.

Les deux prochains fichiers (Figures LVII et LVIII) permettent une certaine synthèse des données précédentes. Comparativement aux neuf autres principaux partenaires de la Côte d'Ivoire et selon la CNUCED, la RPC exprime 6 % des échanges cumulés entre 1995 et 2010. C'est deux points de moins pour le ministère ivoirien. Elle est alternativement devant son concurrent asiatique, l'Inde, mais dans l'ombre de la Russie selon les données recueillies en Côte d'Ivoire. Dans tous les cas, la France, le Nigeria, les États-Unis et l'Allemagne lui sont supérieurs, les trois États européens – avec le Royaume-Uni – accaparant 53 et 49 % des échanges.

Figures LVII et LVIII : Échanges cumulés entre la Côte d'Ivoire et ses dix principaux partenaires selon la CNUCED et la RCI (%, 1995-2010)

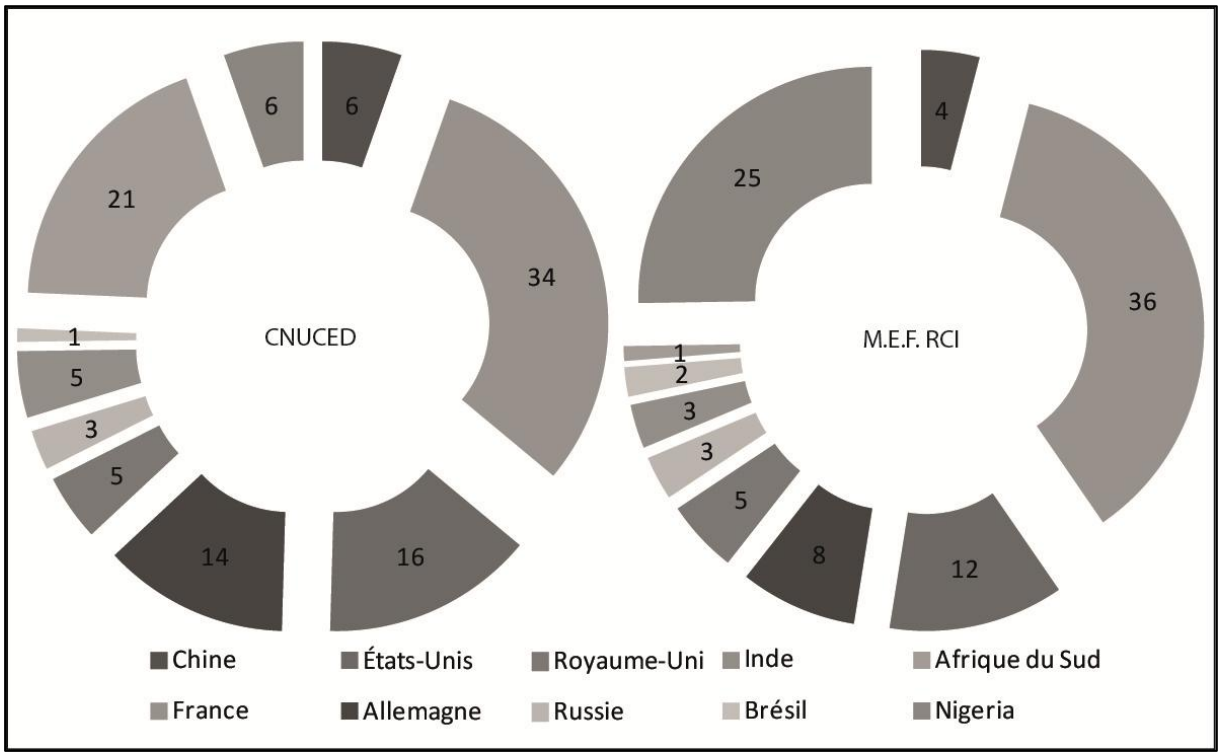

Figure LIX : Commerce cumulé des dix principaux partenaires de la Côte d'Ivoire (1995-2010)

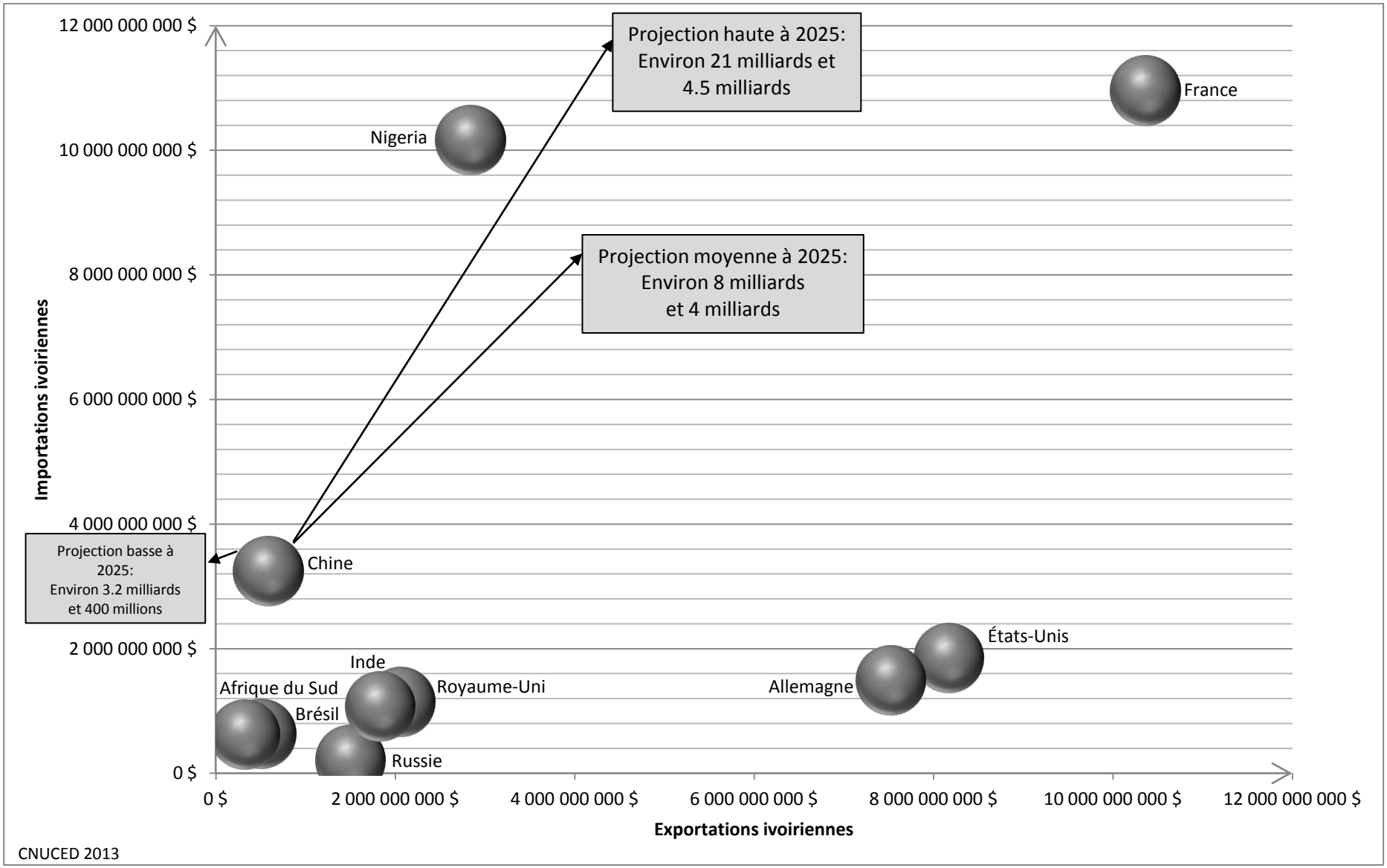

Le graphique LIX représente finalement une relative homogénéité des partenaires de la Côte d'Ivoire, puisque seuls le Nigeria et la France, l'Allemagne et les États-Unis se retrouvent après les 4 milliards € (exportations) lorsque les deux premiers sont les principaux fournisseurs (au-dessus des 4 milliards également). Plusieurs catégories se distinguent ainsi et les « bons » partenaires (France, États-Unis et Allemagne) s'opposent aux États accroissant le déficit commercial ivoirien, dont le Nigeria et la Chine. La courbe prospective de cette dernière sera certainement similaire à celle du Nigeria qui exporte trois fois plus qu'il n'importe de Côte d'Ivoire. Elle le sera assurément davantage que celle de la France, dont les échanges sont équilibrés.

De fait, si la Chine populaire reproduit entre 2010 et 2025 le même « bond » qu'entre 1995 et 2010, elle atteindrait effectivement 21 et 4,5 milliards $ d'échanges commerciaux avec Abidjan, respectivement pour les importations et les exportations ivoiriennes. Si cela passe pour peu plausible, une augmentation des échanges selon la moyenne des écarts entre 1995 et 2010 donnerait des exportations (ivoiriennes) approchant les 4 milliards en 2025, et des importations à plus de 8 milliards. Enfin, une projection avec les plus faibles écarts indiquerait, pour l'année 2025, des exportations à environ 400 millions € et des importations à 3,2 milliards. Ces échanges seraient multipliés par 4,75 et 8,4, et la place de la Chine serait inchangée sur ce graphique. La projection moyenne semble donc réaliste, avec toutefois des exportations ivoiriennes plus limitées, entre 2 et 3 milliards. Il est dès à présent nécessaire d'analyser ces échanges sino-ivoiriens, autant dans leurs aspects quantitatifs que qualitatifs, eux seuls étant à même d'indiquer la structure des relations économiques bilatérales.

ii. La « crise » ivoirienne a-t-elle – économiquement – profité à la Chine ?

Si les échanges commerciaux chinois sont plus faibles que ses principaux concurrents à l'échelle africaine et internationale, ils devraient ainsi et toutefois prendre une place majeure dans les relations économiques et l'économie de la Côte d'Ivoire. Combinés à la coopération, au statut de cet État asiatique, à ses moyens disproportionnés et à l'essor naturel de ses activités, les flux contribueront ces prochaines années à la prépondérance chinoise en Afrique, et *a fortiori* à Abidjan. Cette prospective établie et proposée, il convient de mieux comprendre l'évolution des échanges bilatéraux. Aucune donnée n'ayant été obtenue entre 1983, année des reconnaissances, et 1994, les statistiques suivantes et principalement représentées sous forme graphique détaillent cette relation économique et commerciale pour la période 1995-2010, soit 16 années, qui permettent tout de même d'observer cette tendance où figurent, en filigrane, les temps forts et les enjeux de la vie politique interne ivoirienne.

Les deux premières figures (LX et LXI) présentent l'évolution des échanges symétriques et cumulés pour la période susmentionnée. La commensurabilité des données et notamment des courbes et secteurs démontre plusieurs dissemblances entre les données ivoiriennes et celles de la CNUCED. Elles sont particulièrement perceptibles dans les deux fichiers synthétisant ces échanges cumulés entre 1995 et 2010. Les importations ivoiriennes indiquent un écart de 0,7 milliard € et les exportations, de plus de 78 millions €. La divergence est flagrante pour les courbes des importations entre 1996 et 2004. Nonobstant ces dissimilitudes, deux remarques peuvent être formulées : les exportations ivoiriennes sont très faibles au regard des importations et la figure LX exprime un postulat corroboré par les deux sources : les années 2002, 2003 et 2004 sont décisives et influencées par les enjeux endogènes ivoiriens. Les informations inductives sont donc les suivantes : la balance commerciale est extrêmement favorable à l'État asiatique, tendance de fond sur le continent favorisant sa marginalisation dans l'économie-monde, et la crise ivoirienne n'est pas sans conséquence sur

les échanges commerciaux, ce qui est également le cas pour bon nombre de partenaires (Figure LV).

Selon les données de la Côte d'Ivoire et les informations traduites dans deux nouveaux documents (Figures LXII et LXIII), la crise ivoirienne de septembre 2002 n'a pas impacté les flux commerciaux sino-ivoiriens. En revanche, celles de la CNUCED traduisent un contrecoup substantiel de l'ordre de 13 millions € entre 2002 et 2003, de 61 millions entre 2002 et 2004, et finalement, de 69 millions € entre 2002 et 2005. Le total s'élevant à environ 144 millions entre 2002 et 2005, les effets de la tentative de coup d'État à l'encontre de Laurent Gbagbo sont difficilement interprétables au regard des chiffres fournis par le ministère de l'Économie et des Finances ivoirien, ce dernier indiquant une progression de 130 millions € entre 2002 et 2005. Quelle source choisir ? Les multiples entretiens, recherches et analyses favoriseraient sans aucun doute le matériel ivoirien, d'autant que celui fourni par la CNUCED pâtit, éventuellement, de carences induites par les informations lacunaires ou incomplètes mises à disposition par l'État ivoirien. Les quatre courbes de ces deux graphiques présentent une certaine uniformité. Cette dernière atteste une fois de plus du caractère marginal des exportations ivoiriennes, et, *a contrario*, de la prépondérance des importations ivoiriennes dans les échanges commerciaux bilatéraux. Un autre fait est à prendre en compte, et ceci est intimement lié à la conjoncture ivoirienne. Année après année, la relative irrégularité des échanges que l'on retrouve à l'avenant dans les flux français, étasuniens, allemands ou nigérians (Figure LV principalement), traduit les soubresauts économiques endogènes ivoiriens, induits par la latence du conflit post-2002 et ses crises ponctuelles.

Deux fichiers permettent d'apprécier cette évolution et les effets des évènements politiques ivoiriens (Figures LXIV et LXV). Selon eux, les disparités annuelles sont extrêmement fortes pour les exportations ivoiriennes (RCI et CNUCED), traduisant l'instabilité du fournisseur ivoirien envers le client chinois, et vice-versa. Ces documents évoquent, par conséquent, des écarts annuels importants et annihilés par les faibles montants des flux, et à l'inverse, de fortes importations (envers la Chine) mais de faibles intervalles ou distinctions annuelles. Selon le ministère ivoirien, les importations ont été multipliées par onze entre 1995 et 2010, et les exportations, par un ; 2010 étant une année insipide pour la Côte d'Ivoire. En moyenne et annuellement, les exportations ont été multipliées par 1,5 et les importations par 1,21. Selon la CNUCED – l'année 1995 étant négligée, car faussant les données des années suivantes, les exportations étant divisées par 23 entre 1955 et 1996 –, les deux classes des échanges ont été multipliées par 10 entre 1996 et 2010. En moyenne, l'amplitude est similaire, car les importations ont été multipliées par 1,25 et les exportations par 1,46. On y retrouve, par ailleurs, la baisse observée dans les figures LXII ou LXIII.

Les pourcentages d'augmentation (Figure LXV) confirment, une fois de plus, les disparités créées par les deux bases de données. Si les décroissances sont minoritaires, plusieurs pics et baisses révèlent une augmentation substantielle des échanges entre 1995 et 1997, entre 2000 et 2001, et surtout, entre 2002 et 2003, pour les statistiques fournies par la Côte d'Ivoire. À l'inverse, celles de la CNUCED proposent une faible déplétion entre 2001 et 2003, avant une stagnation partielle. Au total, selon le gouvernement ivoirien, les échanges ont augmenté de près de 300 %, à 20 % en moyenne, et l'écart entre 1995 et 2010 est de 904 %. Pour la CNUCED, le total s'élève à 343 %, pour une moyenne annuelle approximative de 23 %, et une amplitude 1995-2010 correspondant à 1 190 % ! C'est donc peu de dire que les échanges sino-ivoiriens se sont, d'une manière générale, fortement intensifiés entre les élections présidentielles de 1995 et 2010.

Figure LX : Évolution des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Chine (1995 et 2010)

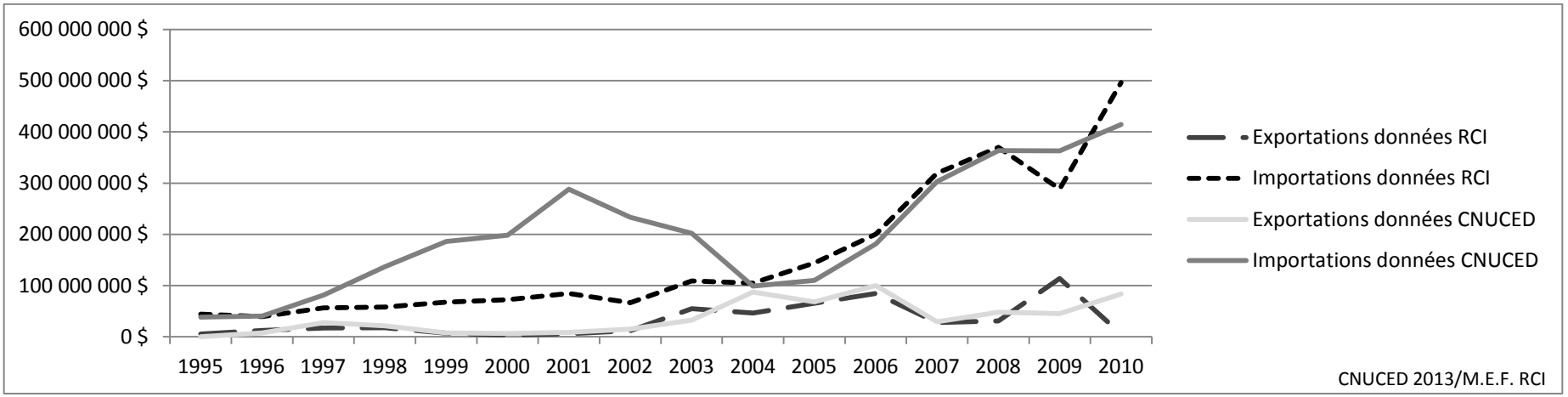

Figure LXI : Échanges cumulés entre 1995 et 2010 entre la Côte d'Ivoire et la Chine

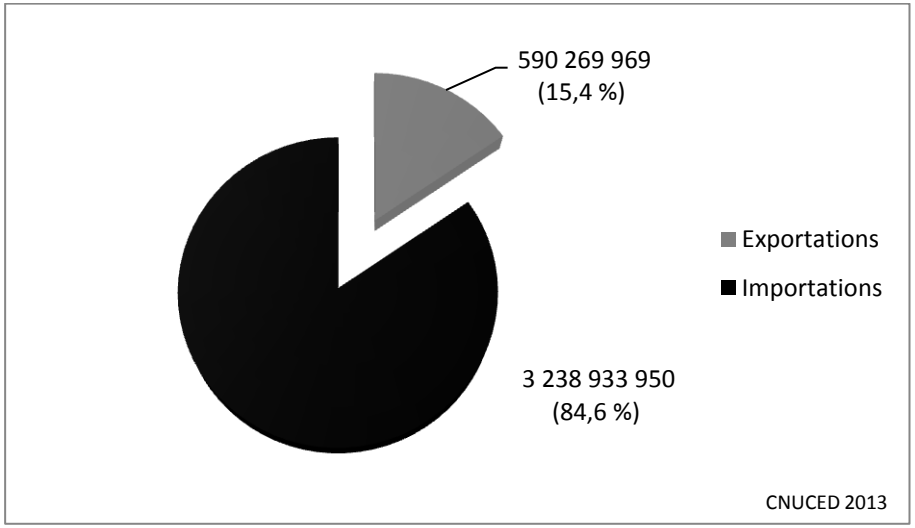

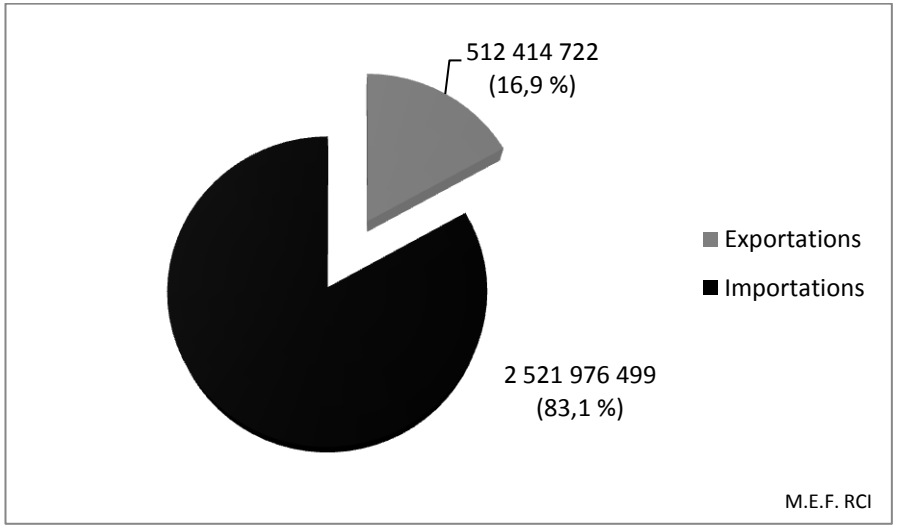

Figure LXII : Échanges cumulés ivoiro-chinois entre 2002 et 2010

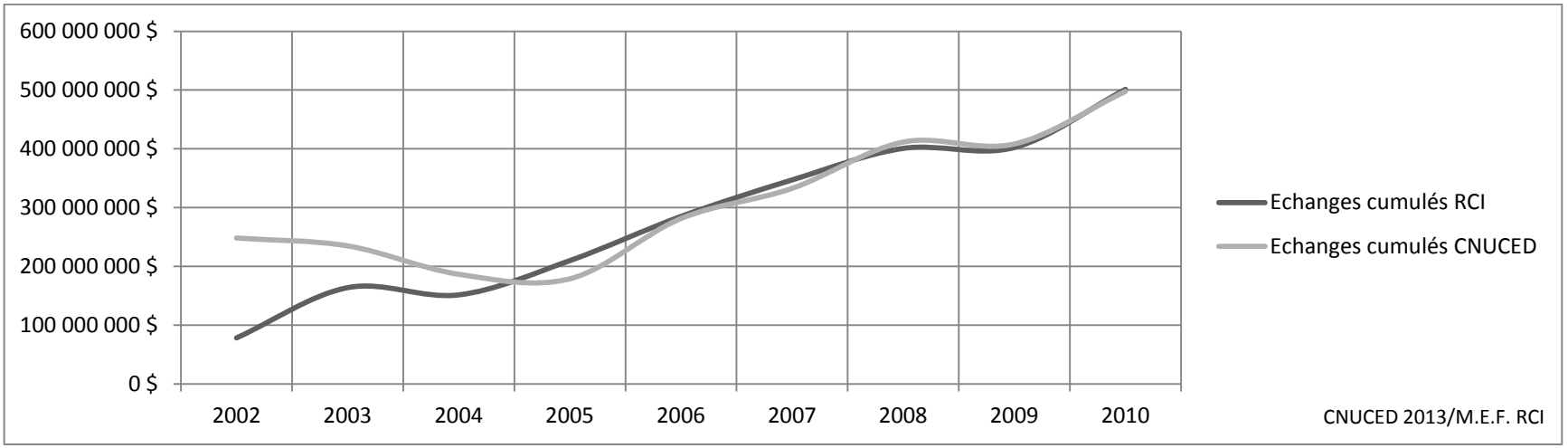

Figure LXIII : Les importations ivoiriennes de Chine entre 2002 et 2010

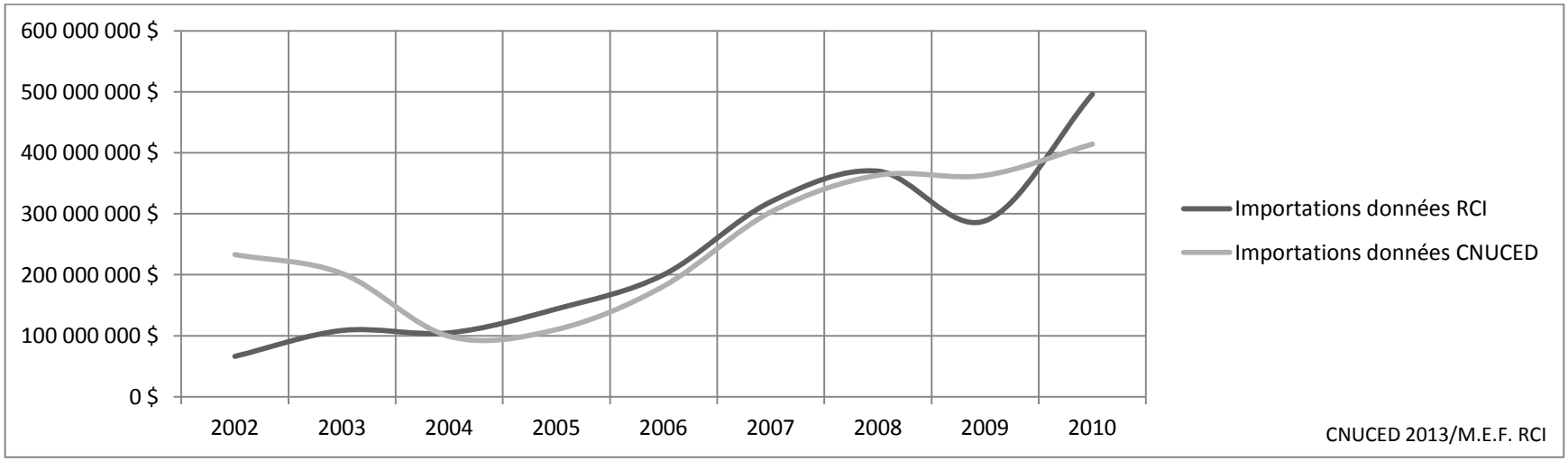

Figure LXIV : Évolution et synthèse des écarts annuels des échanges ivoiro-chinois (1995-2010)

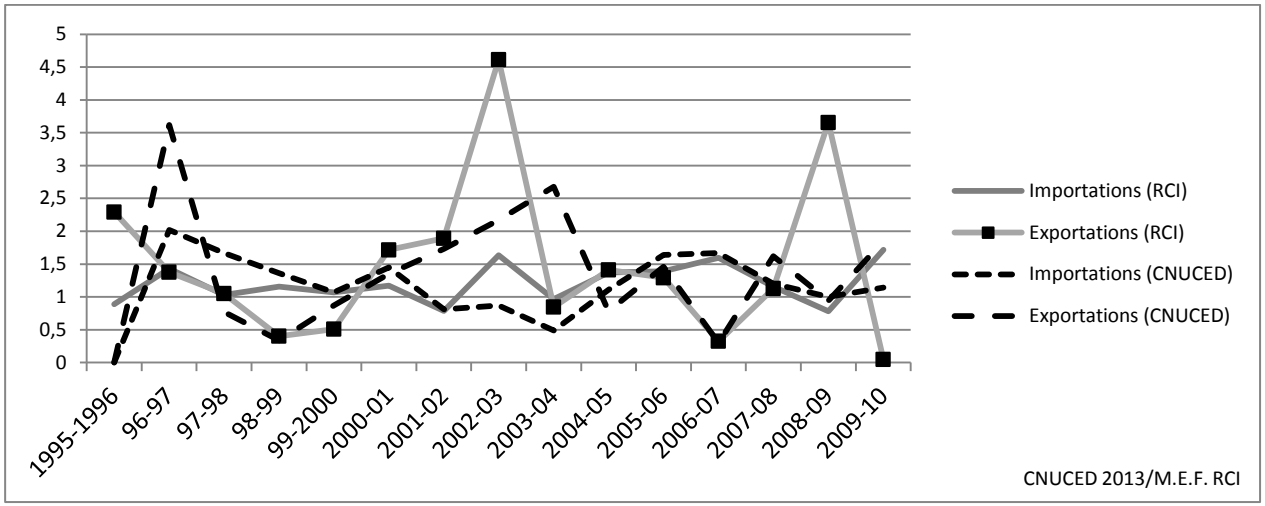

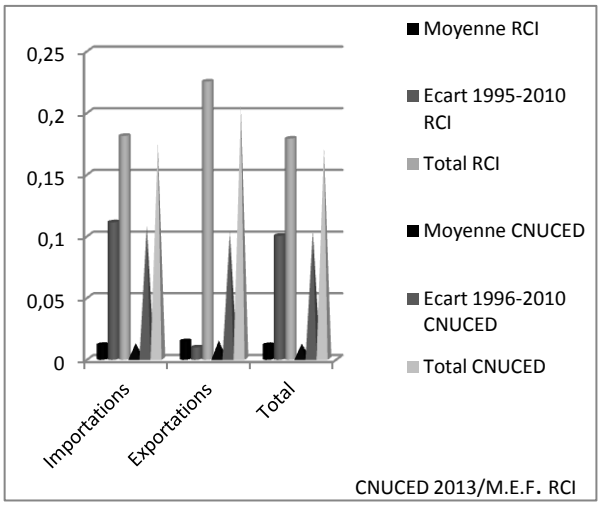

Figure LXV : Évolution et synthèse de l'augmentation des échanges ivoiro-chinois (1995-2010)

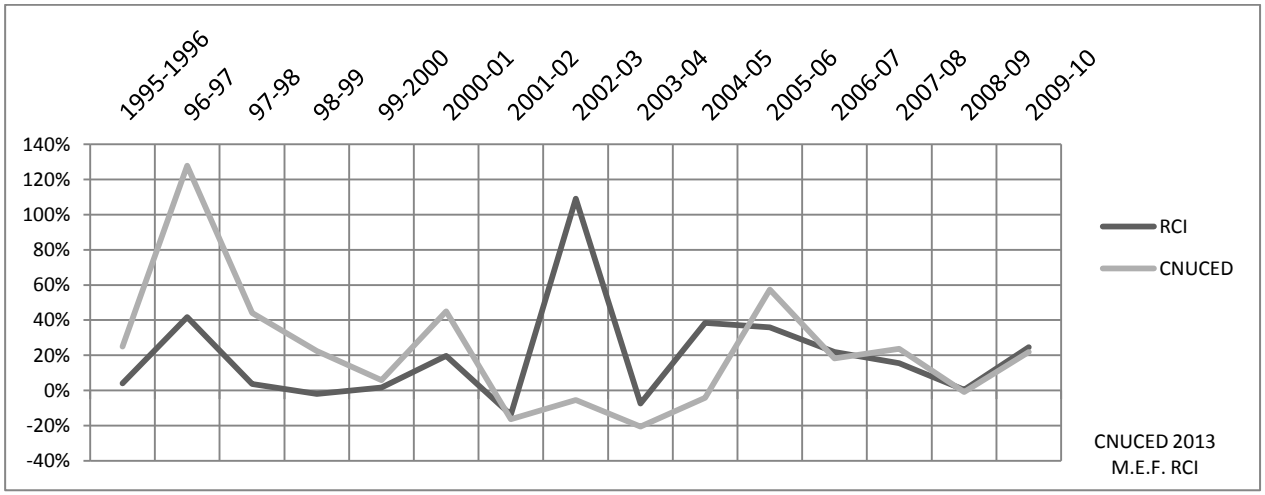

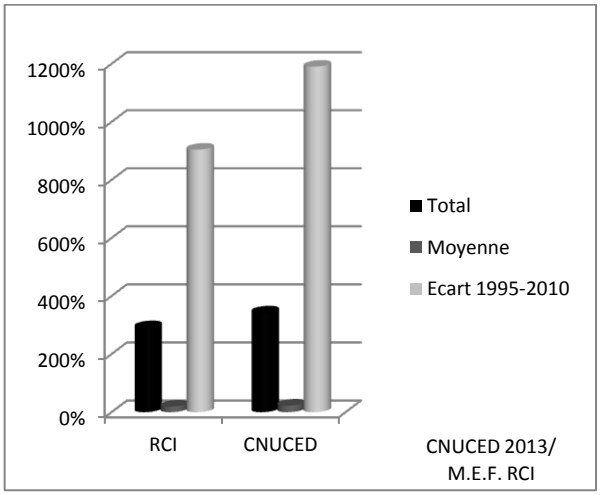

Une nouvelle et troisième source apporte des informations inédites qui, d'ores et déjà, confirment les principales tendances observées. Acquises auprès des Douanes ivoiriennes, ces statistiques expriment les échanges bilatéraux sous les prismes du poids et du nombre de produits exportés/importés par la Côte d'Ivoire (Figures LXVI et LXVII). Les premiers (Figure LXVI) sont logiquement supérieurs aux seconds (Figure LXVII) et font la jonction entre les chapitres liminaires et celui-ci. Effectivement, une part non négligeable de ces marchandises est importée par les grossistes et les marchands chinois, en partie installés à Adjamé, qui diffusent ces *Made in China* sur le territoire ivoirien et au-delà, *via* les gares routières, les ports secs maliens, burkinabés ou nigériens, et par les transports privés. Étrangement, la principale baisse, en kilogrammes, s'effectue durant l'année 2001 et réaugmente en 2002. *A contrario*, le nombre de produits importés fléchit en 2000 et 2002. Pour cette dernière, l'amplitude n'étant pas significative (136), il apparaît plus fondamental de s'intéresser à la structure des échanges.

Figure LXVI : Échanges ivoiro-chinois en poids (kg) entre 1996 et 2008

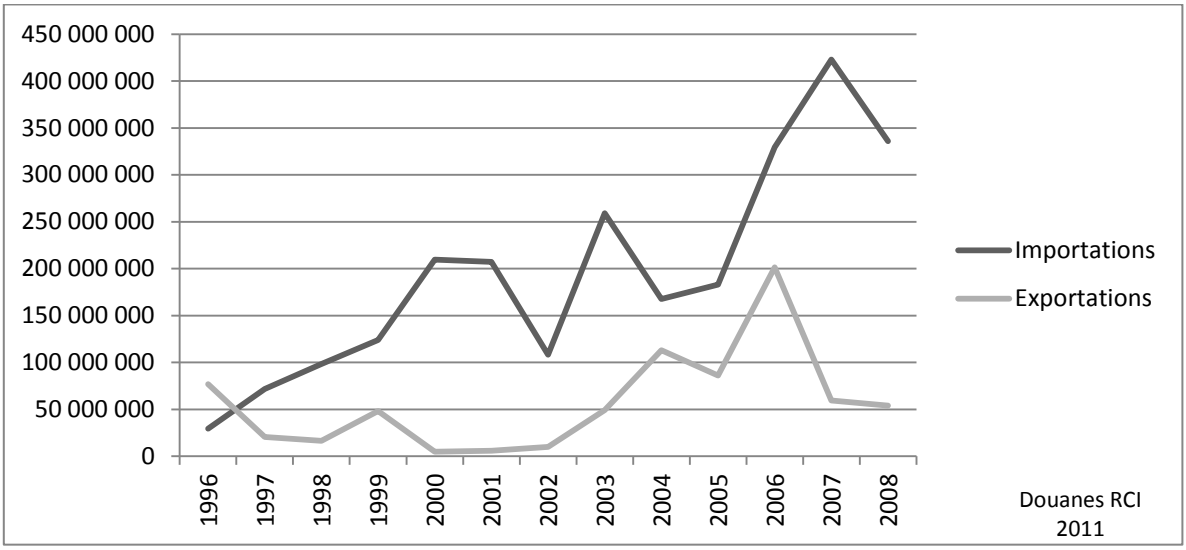

Figure LXVII : Échanges ivoiro-chinois en nombre de produits entre 1996 et 2008

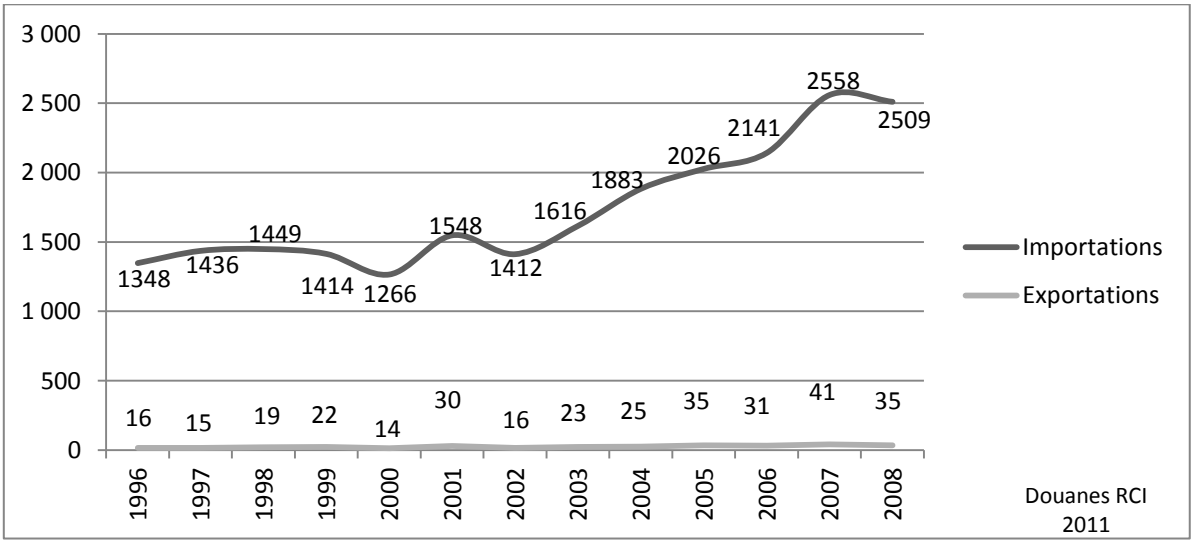

Portion congrue de ces derniers, les exportations ivoiriennes sont majoritairement constituées de quatre uniques produits, ou marchandises. Il s'agit du cacao, du caoutchouc, du coton et de minerais métallifères (Figure LXVIII). Ces quatre composantes représentent 88 % des exportations ivoiriennes entre 1995 et 2010, et sont approximativement réparties comme suit : le cacao à 25 %[301], le caoutchouc à 7 %, le coton à 54 % et les minerais à 13 %. En ce qui concerne cette dernière catégorie, ce sont les minerais de manganèse extraits de la mine de Lauzoua (détenue à 49 % par la société chinoise CGM). Aléatoires d'une année sur l'autre, les exportations convergent à partir de 2007-2008 et en 2010 vers une homogénéité plus rationnelle. L'amplitude des années 2000 et 2001, entre le cacao et le coton, amorce une évolution des besoins chinois, lesquels sont, avant ces dates, fortement empreints de cacao puis de coton après 2001.

Les importations en provenance de Chine sont, quant à elles, strictement limitées à deux catégories de produits que sont le riz et les articles manufacturés, ceux-ci étant divisés en plusieurs sous-catégories, dont, les chaussures et le textile, principaux articles vendus par les commerçants chinois (Figures LXIX). Ici encore, les courbes du riz et des marchandises manufacturées interpellent, le parallélisme étant éloquent. Si l'importation de céréales contribue à 24 % du montant global, les articles manufacturés sont constitués pour moitié de chaussures et de textile. On peut ainsi estimer que 48 % est – approximativement – le pourcentage équivalent ou représentant les marchands et grossistes asiatiques dans les importations ivoiriennes.

Figure LXVIII : Principaux produits exportés par la Côte d'Ivoire en Chine (1995-2010)

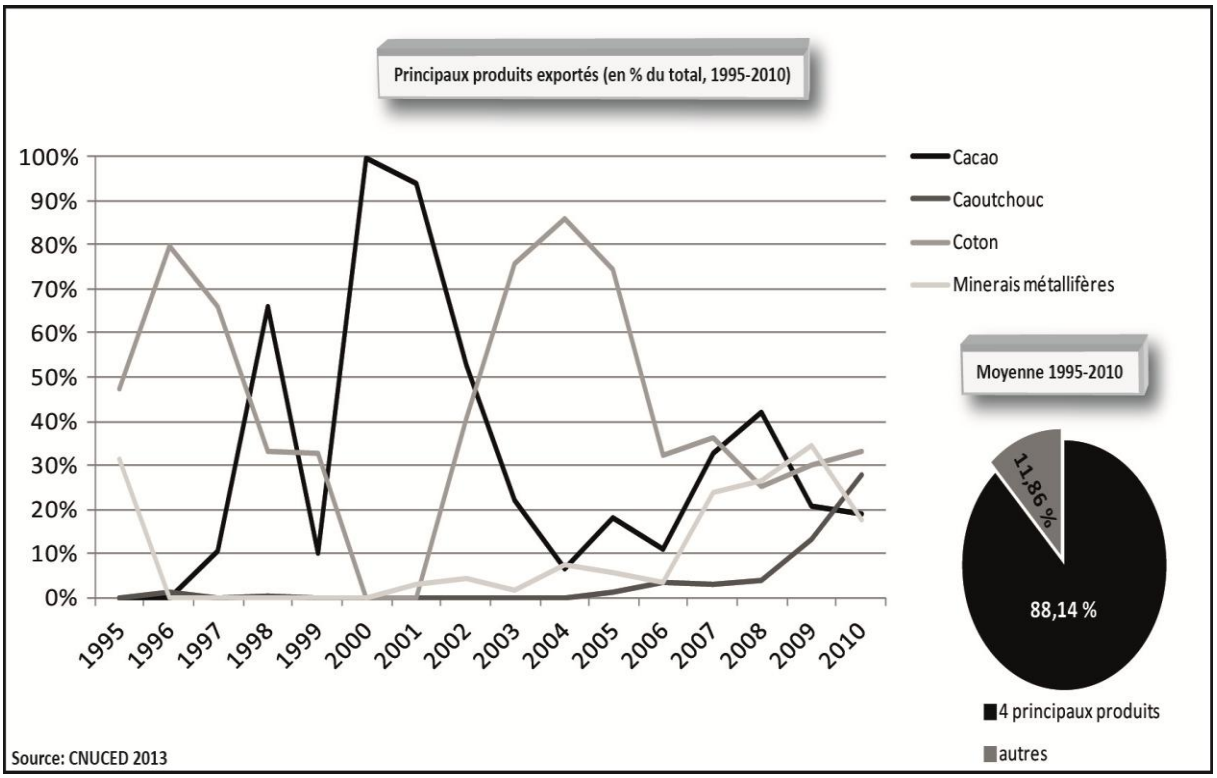

[301] Le cacao ivoirien représente en moyenne 36 % des exportations cacaoyères de l'Afrique subsaharienne envers la Chine sur la période 1995-2011. En revanche, ce cacao vendu à la Chine n'exprime que 0,5 % du cacao ivoirien vendu sur le marché mondial.

Figure LXIX : Principaux produits importés de Chine par la Côte d'Ivoire (1995-2010)

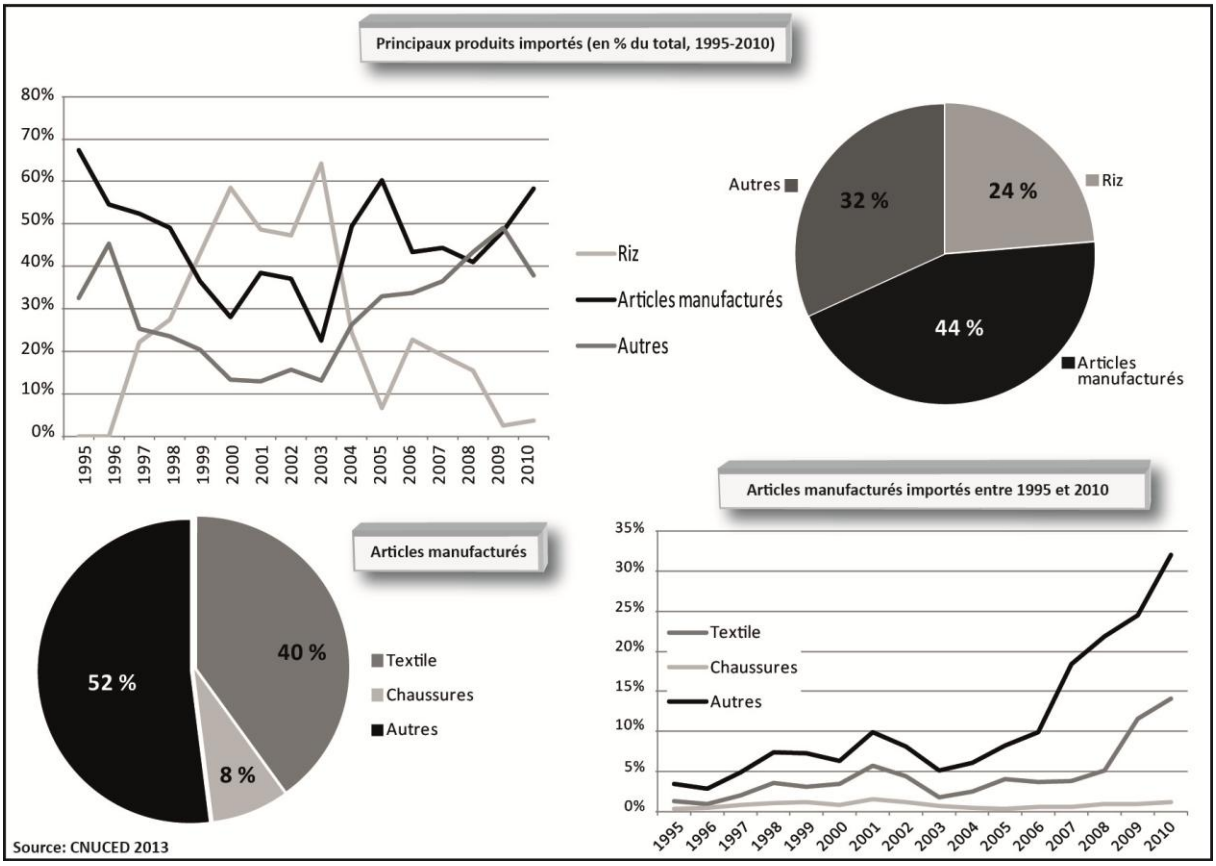

Une nouvelle mise en perspective s'impose ici. Sur la période 1995-2010 et pour l'ensemble des partenaires de la RCI, la Chine exporte à 83 % les produits de la catégorie précédemment signalée comme « articles manufacturés ». C'est davantage que ses concurrents allemand (79 %), étasunien (78 %) et français (76 %). En revanche, la Chine constitue seulement 15 % du total des articles manufacturés exportés par ces quatre États, et 7 % à l'échelle mondiale. La grande majorité des articles est ainsi exportée par la France (65 %), l'Allemagne et les États-Unis représentant environ 10 % respectivement. Alors que ces articles augmentent le déficit commercial ivoirien, le poids de Beijing est amené à croître.

Afin de résumer cette première sous-partie du Chapitre VI, un document croise les échanges économiques sino-ivoiriens avec les principales dates de la crise ivoirienne (Figure LXX). Qu'apporte-t-il ? Le développement des flux correspond aux années suivant l'intronisation d'Henri Konan Bédié comme second président ivoirien. C'est, du reste, cet acteur qui a véritablement impulsé et posé les bases de cette coopération. Si l'essor des échanges est moins flagrant avec la base de données de la RCI, la courbe « CNUCED » corrobore l'ensemble des informations proposées auparavant, notamment en ce qui concerne la refonte du système APD chinois (création de l'*Exim Bank* par exemple). En suivant ce tracé, le coup d'État, fin décembre 1999, et la prise de pouvoir effective du 23 juillet 2000, par Robert Gueï, correspondent à la consolidation des échanges, et même à une substantielle augmentation entre 2000 et 2001 ; une année 2000 marquée par la victoire de Laurent Gbagbo en octobre. Toujours selon la CNUCED, les flux vont désormais et inexorablement baisser entre 2001 et 2005, où les importations et exportations cumulées sont comparables à l'année 1999. *A contrario*, entre 2005 et 2010, l'accroissement de ces dernières, dans une période d'expectative politique, va progressivement amener les échanges au niveau qui est le sien et estimé en 2012, et ce, malgré la stagnation visible entre 2008 et 2009 sur les deux courbes.

Figure LXX : Chronologie croisée entre le commerce bilatéral et la « crise » ivoirienne (1995-2010)

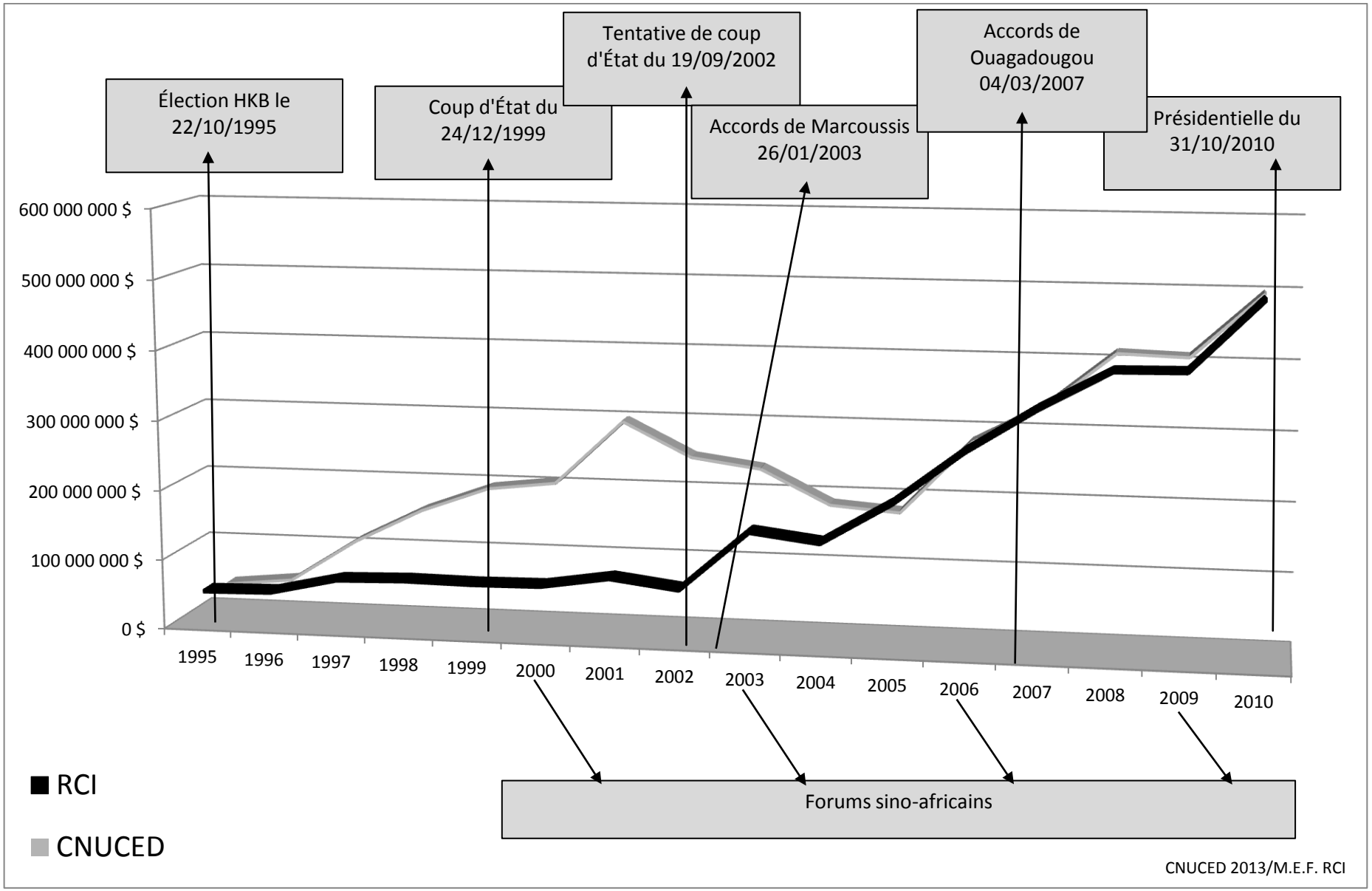

Les données ivoiriennes, justement, indiquent un essor des échanges bilatéraux après la tentative de coup d'État de septembre 2002, et non après celui réalisé par le général Gueï. Affirmer sans précaution aucune que la crise ivoirienne a favorisé les échanges commerciaux entre ces deux États serait finalement plutôt correct. Afin de départager les deux sources en partie antagonistes, une nouvelle base de données onusienne, reprise par l'OMC[302], offre une combinaison des deux générateurs de statistiques susdits (Figure LXXI).

Si l'année 2002 est absente, il est néanmoins certain qu'un second décollage intervient en 2004, après une légère augmentation en 2002, en tenant compte des positions des trois curseurs de l'année 2001. Ce graphique propose, en sus, les données de l'année post-électorale 2011. Du fait de la crise jusqu'en avril et plus globalement par les effets induits jusqu'en août-septembre, la Côte d'Ivoire vécut au ralenti. Il est donc conforme que les échanges entre l'État ouest-africain et son environnement international économique aient été freinés et décroissants, d'autant que le port autonome abidjanais fut victime d'un embargo international. Afin d'explorer l'ensemble des composantes inhérentes à cette géoéconomie sino-ivoirienne, deux nouveaux éléments analytiques peuvent être pris en compte et ce faisant, être intégrés. Ce sont les investissements chinois et internationaux – ou IDE – en Côte d'Ivoire, et les acteurs de cette relation économique bilatérale, les entreprises chinoises et les entreprises de droit ivoirien (ou fondées en Côte d'Ivoire), possédant un capital d'origine chinoise. Cette dernière classe intègre également les *joint ventures* sino-ivoiriennes, ou cogestions.

Figure LXXI : Échanges sino-ivoiriens selon l'OMC entre 2001 et 2011

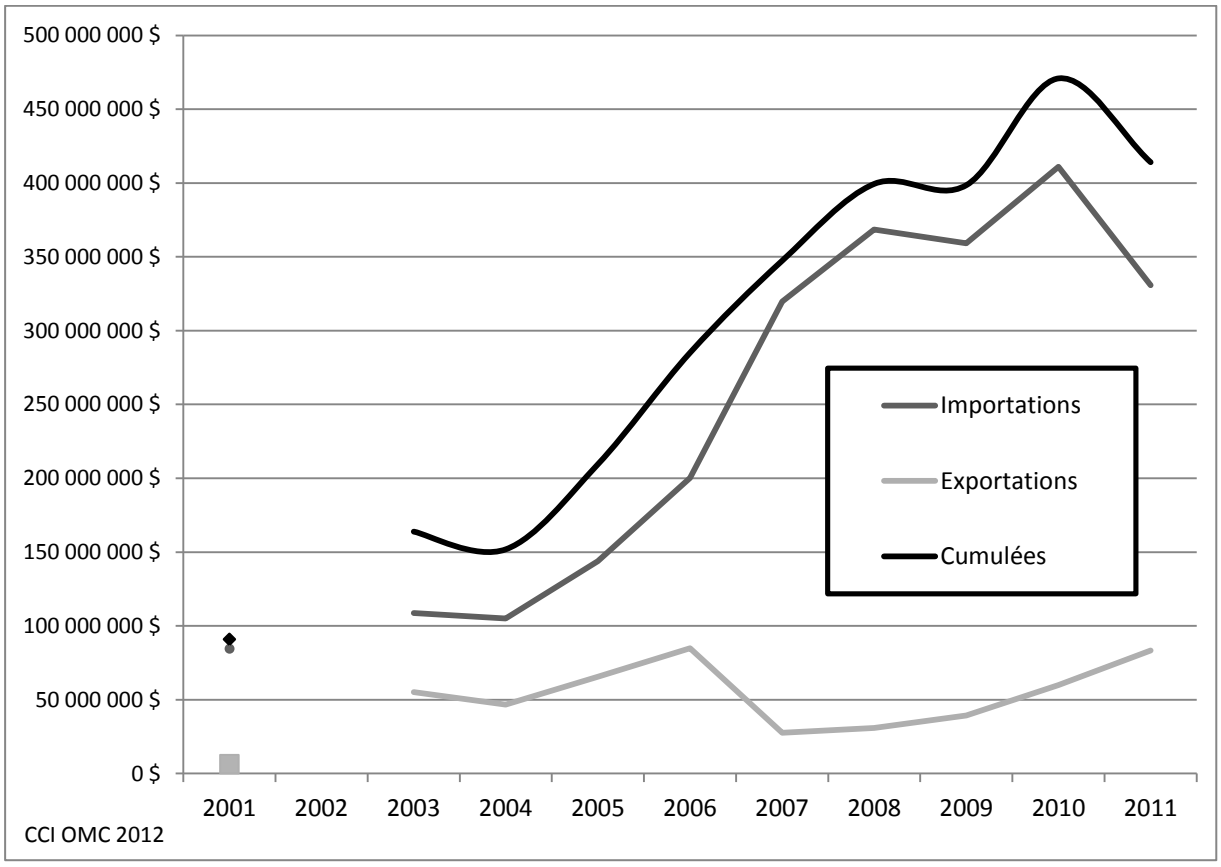

[302] *International Trade Centre* ou Centre du commerce international de l'OMC (http://www.trademap.org/).

B. Investissements, entreprises et pénétration chinoise en Côte d'Ivoire

Les investissements étrangers – ou investissements directs à l'étranger (IDE) – sont parmi les statistiques économiques les plus difficiles à obtenir, à quantifier et à représenter. Lorsqu'il s'agit de chiffres relatifs à la Chine ou aux États subsahariens, les difficultés tendent à s'accroître. Dès lors, en matière de statistiques inhérentes aux investissements chinois en Afrique, les sources sont extrêmement limitées et souvent farfelues. Il existe fort heureusement plusieurs chercheurs s'intéressant à ces données. Parmi eux, Thierry Pairault, qui s'est attelé à un laborieux travail d'extraction de multiples matériaux « disponibles » et mis à disposition par le MOFCOM chinois[303]. Une seconde source, aux interprétations limitées, réside dans l'organisme ivoirien chargé d'analyser les IDE étrangers en Côte d'Ivoire, le CEPICI.

Concernant les sociétés et les entreprises à capitaux chinois implantées en Côte d'Ivoire, la grande majorité des informations fut collectée lors des études de terrain et sur le site Internet *Abidjan.net*, qui publie les annonces légales économiques[304]. En revanche, les entreprises mixtes sino-ivoiriennes sont rarement inscrites au tribunal de commerce. Leurs examens proviennent essentiellement de recherches personnelles ou de multiples articles de presse (se reporter à l'Annexe XXXI).

i. La Côte d'Ivoire et les investissements directs à l'étranger chinois

À l'image des sources utilisées pour les échanges sino-ivoiriens, les investissements chinois en Côte d'Ivoire souffrent également de données disparates, divergentes et contradictoires. Selon Thierry Pairault, la Côte d'Ivoire n'accueillerait au mieux que 0,1 % des flux d'IDE chinois, en moyenne sur la période 2003-2010[305]. Ce pourcentage correspondrait à 4,41 millions de dollars en cumulé, soit, environ 550 000 dollars annuellement. Des chiffres qui placeraient cet État ouest-africain dans une position extrêmement marginale sur le continent africain, qui représente 4,1 % des IDE chinois dans le monde (Carte XXIX).

De fait, Abidjan ne constituerait qu'une portion congrue des IDE chinois au sein de l'UEMOA, et *a fortiori*, de la CEDEAO. Une communauté économique où le Nigeria accaparerait près de 60 % des flux, mais loin derrière le principal récipiendaire qu'est l'Afrique du Sud à l'échelle continentale (9,2 contre 48,9 %). Si la cartographie – ou représentation spatiale – de l'IDE chinois se superpose globalement à celle des échanges commerciaux, il est dès à présent nécessaire d'intégrer une seconde source avant de prolonger ces affirmations.

Selon le CEPICI (Encadré X), ces données seraient effectivement à relativiser et à revoir à la baisse. Si les monnaies comme les amplitudes diffèrent – le CEPICI fournissant ses

[303] PAIRAULT, Thierry, *Sur l'investissement chinois en Afrique*, Pairault.fr, 3 mai 2012, (page consultée le 2 août 2012) <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/linvestissement-chinois-en-afrique>
[304] *Annonces légales ivoiriennes*, Abidjan.net, http://business.abidjan.net/AL/
[305] Sur 95 % des flux : PAIRAULT, Thierry, *Flux d'investissement direct chinois en Afrique (2003-2010)*, Pairault.fr, 20 septembre 2011, (page consultée le 2 août 2012) <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/linvestissement-chinois-en-afrique/269>

statistiques en francs CFA et pour 1996-2009 –, le total des investissements chinois entre 2003 et 2009, période la plus représentative, est de 2,27 millions €. Les écarts ne sont donc pas considérables, mais ne peuvent être interprétés à l'identique. Que les dollars soient constants, courants ou même convertis en euros ne changerait rien à cette analyse, l'année 2010 manquant au CEPICI (Figure LXXII). Malgré cela, l'administration ivoirienne propose une synthèse des investissements par nationalité, pour la période cumulée 2005-2011 (Figure LXXIII).

D'après ces trois fichiers, Carte XXIX comprise, la Côte d'Ivoire n'est pas à proprement parler la principale destination des investissements chinois, et la Chine n'est pas le plus important investisseur en Côte d'Ivoire. Sur les cinq États représentés (Chine, États-Unis, France, Liban et Burkina Faso, Figure LXXII), Beijing ne forme que 3,34 % des IDE en moyenne et entre 1996 et 2009. Les autres partenaires inclus dans ce document sont également loin derrière la France, qui, à elle seule, accapare près de 80 % des IDE. Le Liban, dont la diaspora en Côte d'Ivoire fut historiquement active et numériquement substantielle (Aurégan, 2012), atteint environ 9 % des IDE, malgré la faiblesse économique de cet État pansant les plaies de la guerre civile débutée en 1975. Globalement, en Côte d'Ivoire, les IDE ont été impactés par la tentative de coup d'État de 2002 et par le conflit qui s'ensuivit. La figure LXXIII offre un panorama plus vaste : si la France reste parmi les principaux investisseurs, le Togo, le Royaume-Uni, le Liban et surtout l'Inde apparaissent comme des investisseurs de premier rang. La Chine et ses IDE se placent en dessous de la moyenne (25 et 34 millions €), et cela confirme la place de l'État asiatique, formant environ 3,06 % des investissements globaux.

La relative stabilité et régularité des IDE chinois, apparente dans le document ayant pour source M. Pairault, contraste avec l'évolution visible chez le CEPICI. Beijing a effectivement et principalement investi en 2001 (77 % du total) ou en 1997 et 2007 (7 % respectivement). Ces dates correspondent, bon an, mal an, aux investissements dans les cogestions *W-Trabois*, *Yitwo Agro-industrial*, et *Hua-Ke* pour 1997[306] ; à la cogestion *Zhundi* en 2001 et à laquelle il serait envisageable d'inclure la *SIT* de 2002 (1 et 9,6 millions €), et le projet rizicole RIZZO, dont le montant est largement supérieur à celui du CEPICI (plus de 22 contre 1,9 million €).

De fait, les IDE chinois relevés par l'organisme officiel ivoirien ne corroborent pas exactement les informations détaillées et annexées (Annexes XII, XIII et XXXI). Marginaux les IDE chinois en Côte d'Ivoire ? Oui, selon les deux sources précédemment citées et notamment celle du MOFCOM, synthétisée par Thierry Pairault ; non, selon les données recueillies à travers les cinq années de recherche. Ces dernières indiqueraient, pour les seuls *joint ventures* recensés et au nombre de 9, un montant total de 28 millions €, soit 2 millions en sus des chiffres proposés par le CEPICI.

En prenant en exemple le partenariat entre la SODEMI et la CGM pour le gisement de Lauzoua (Annexe XIII ou Le développement, les télécommunications et… la démocratie), il serait nécessaire de distinguer les IDE chinois en Côte d'Ivoire des IDCAF, ces investissements chinois en Afrique émanant d'entreprises sous tutelle centrale (ETC) et d'entreprises sous tutelle locale (les provinces, ETL). Ces dernières, en moyenne entre 2003 et 2009, représentent 17 % des IDE chinois, lorsque les premières – les ETC – ont investi en Afrique à hauteur de 27 %, selon le nombre de projets. Dès lors, un tiers des projets des entreprises sous tutelle centrale est effectué sur le continent[307].

[306] *Hua-Ke* formant pourtant à lui seul plus de 4 millions €, contre 2 selon le CEPICI.

[307] PAIRAULT, Thierry, *L'investissement chinois direct à l'étranger*, Pairault.fr, 9 novembre 2010, 17 p. (pages consultées le 2 août 2012) <http://www.pairault.fr/ehess/doc/thp20101109.pdf>

D'une manière générale, les entreprises chinoises investissent à 8,2 % et 10,8 % en Afrique, en tenant compte ou non des paradis fiscaux. Ces paradis, ou « juridictions non transparentes et non coopératives » (Hugon, 2009 : 180), Hong Kong en tête, absorbent 82,5 % des IDE chinois, dont 63 % pour la région administrative spéciale rétrocédée en 1997.

Affiner davantage les IDE chinois en Côte d'Ivoire semble extrêmement difficile, à moins d'être employé au MAE ivoirien ou au MOFCOM chinois. Les informations dispensées par ce dernier sont parcellaires, incomplètes et peu aisées à synthétiser. Une simple recherche sur le site Internet « Investir en Chine » (http://www.fdi.gov.cn/) par le mot clé Côte d'Ivoire (*科特迪瓦*) affiche une centaine de résultats dont un certain nombre ne correspond pas réellement aux besoins de l'étude.

Le contexte et l'environnement économique ivoirien y sont souvent présentés en parallèle des opportunités d'investissement[308]. En revanche, certaines pages corroborent les données annexées, tel l'accord de coopération sur la promotion et la protection des investissements (Annexe XIII), publié par le MOFCOM[309] et signé le 30 juin 2002 en Côte d'Ivoire (Décret n° 2004-575 du 28 octobre 2004).

En outre, la répartition sectorielle des IDE chinois en Côte d'Ivoire ne peut être précisément établie. Il conviendrait, effectivement, de tenir compte des secteurs d'activité des cogestions sino-ivoiriennes. À l'échelle régionale, africaine, les IDCAF sont majoritairement déployés vers les infrastructures et l'extraction de matières premières (pétrole). Ils sont toutefois de plus en plus dirigés vers le secteur industriel, dont le continent, et malgré un potentiel significatif, manque cruellement.

Encadré X : Le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire

Le CEPICI, créé par le décret n° 93 774 du 29 septembre 1993 et l'arrêté n° 23 du 12 décembre 1994, portant organisation et fonctionnement du Centre, est, comme son nom l'indique, une institution ivoirienne chargée de favoriser le développement et la promotion des investissements en Côte d'Ivoire. Sous l'autorité et la tutelle du Premier ministre, il est chargé :

- D'accueillir et d'informer les investisseurs ;
- De collecter, de traiter, de produire et de diffuser auprès des investisseurs toute la documentation économique tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger ;
- De centraliser et de faciliter l'accomplissement des formalités administratives relatives à la création, à l'exploitation ou à l'extension des entreprises.

Selon le document diffusé, il a assisté 697 entreprises entre janvier 1996 et fin novembre 2004, dont les capitaux furent en partie chinois.

Sources :CEPICI, dix ans déjà ! (non daté, 18 p.)
Le CEPICI au service du secteur privé en Côte d'Ivoire (non daté, 6 p.)

Un remerciement spécial à M[lle] Sylviane Patricia AOLIO, Chef de service Documentation.

[308] Pages Internet du site du ministère du Commerce chinois : http://www.fdi.gov.cn/pub/FDI/dwtz/ggtzzc/fz/ketediwa/t20090807_109443.htm; http://www.fdi.gov.cn/pub/FDI/dwtz/ggtzzc/fz/ketediwa/t20060514_36012.htm; http://www.fdi.gov.cn/pub/FDI/dwtz/ggtzzc/fz/ketediwa/t20090807_109445.htm ou http://www.fdi.gov.cn/pub/FDI/dwtz/ggtzzc/fz/ketediwa/t20090807_109448.htm

[309] *Ibid*, http://www.fdi.gov.cn/pub/FDI/zcfg/gjty/P020060619699968755202.pdf

Carte XXIX : Les investissements chinois dans le monde, en Afrique et au sein de la CEDEAO

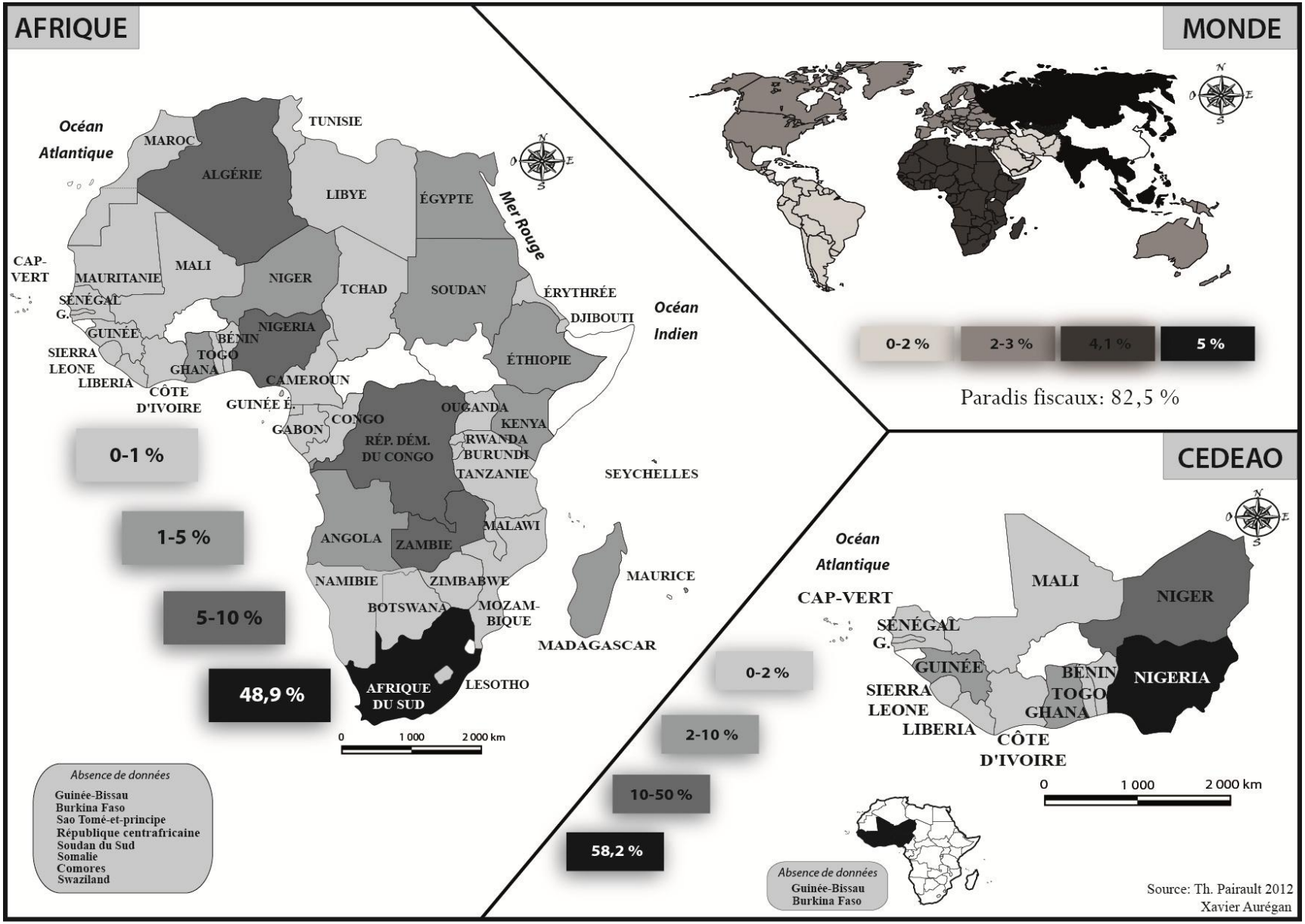

Figure LXXII : Les investissements étrangers en Côte d'Ivoire entre 1996 et 2009

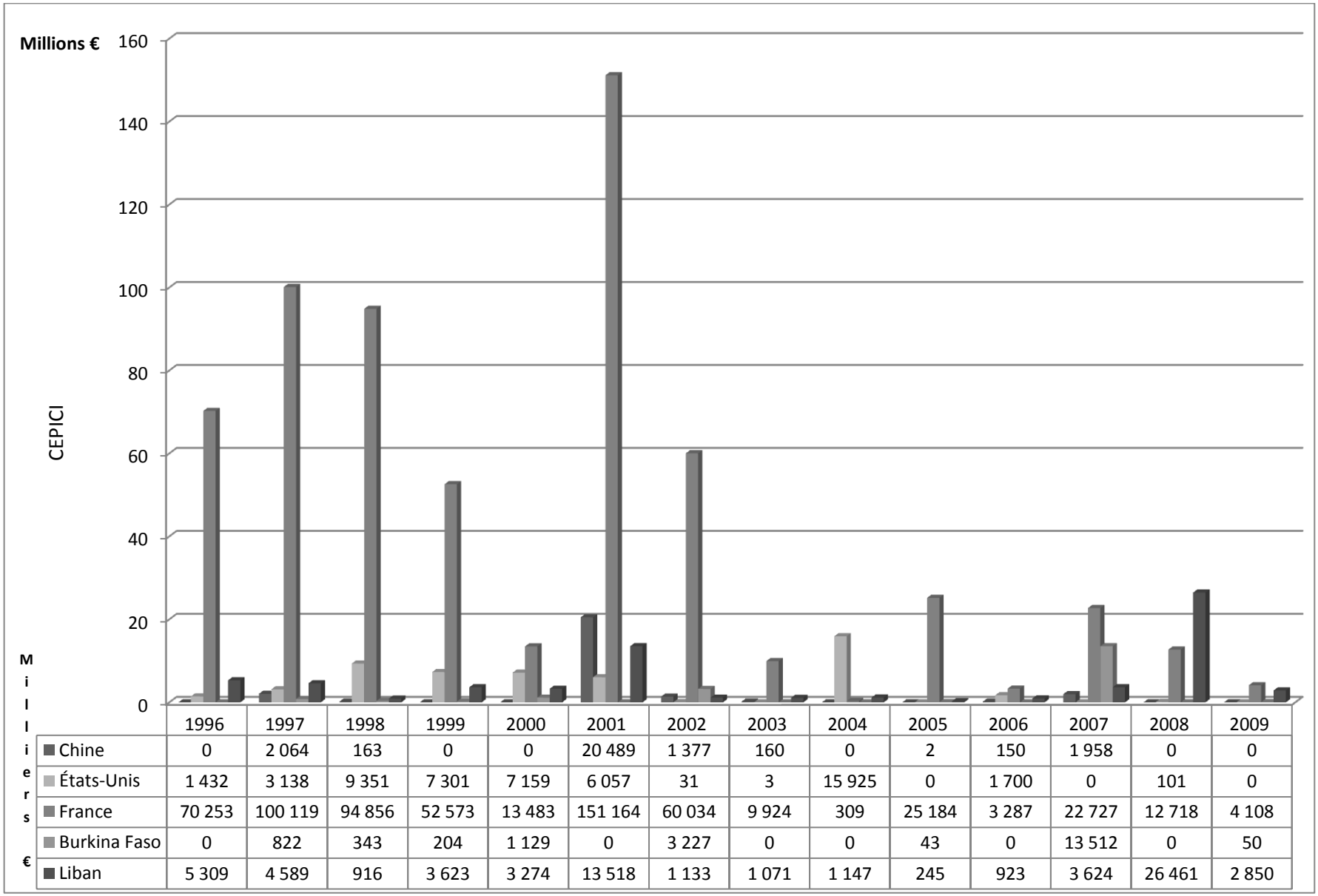

Millions €

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Chine	0	2 064	163	0	0	20 489	1 377	160	0	2	150	1 958	0	0
États-Unis	1 432	3 138	9 351	7 301	7 159	6 057	31	3	15 925	0	1 700	0	101	0
France	70 253	100 119	94 856	52 573	13 483	151 164	60 034	9 924	309	25 184	3 287	22 727	12 718	4 108
Burkina Faso	0	822	343	204	1 129	0	3 227	0	0	43	0	13 512	0	50
Liban	5 309	4 589	916	3 623	3 274	13 518	1 133	1 071	1 147	245	923	3 624	26 461	2 850

Figure LXXIII : Investissements cumulés entre 2005 et 2011 selon la nationalité

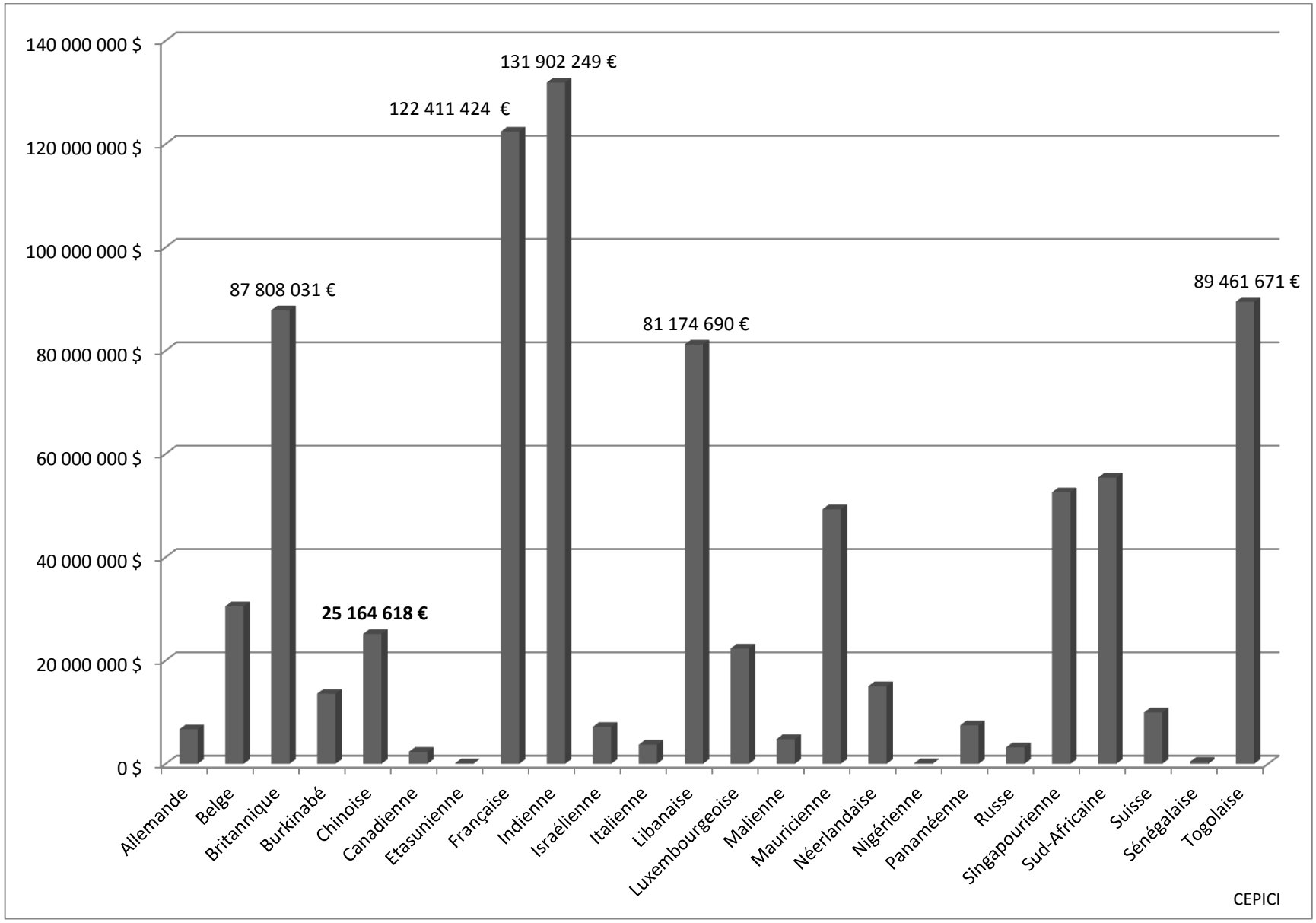

S'il n'est pas toujours aisé d'effectuer la distinction entre ces *joint-venture*s ou co-entreprises (*equity joint-ventures*) des contrats ou accords de coopération (*non-equity joint ventures*), il apparaît plus aisé d'énumérer les principaux bénéfices retirés par les États récipiendaires. De fait, ces cogestions doivent ou peuvent, en général, permettre un transfert de technologie et de savoir-faire entre les partenaires locaux – africains – et étrangers – chinois. Qu'ils soient publics, semi-publics ou privés, les premiers devraient, dans l'absolu, posséder et exercer un droit de contrôle sur l'investisseur, qui, en effectuant cette démarche, l'investissement, peut améliorer un certain nombre de facteurs socio-économiques. L'emploi, la fiscalité, les indicateurs – dont le célèbre *doing business* – sont autant de critères favorisés par les IDE. Les échanges induits par l'interculturalité présente dans la cogestion sont par exemple rarement pris en compte par les économistes. Ici pourtant, dans le contexte global ou généralisé des relations sino-ivoiriennes, ils prennent une place conséquente.

Ce dernier point est d'ailleurs transposable à l'échelle chinoise puisque des années 1980 jusqu'au début des années 2000, la législation chinoise imposait aux investisseurs étrangers – occidentaux notamment – la constitution de *joint ventures* pour établir leurs activités en Chine, dans les zones économiques spéciales en particulier. De nombreux secteurs ont été développés par ce biais, dont certains sont désormais le fer de lance de l'économie chinoise d'outre-mer : automobile, aéronautique, industries extractives et télécommunications. L'expérience accumulée est ainsi plurielle, et touche, outre le savoir-faire technologique, ces notions immatérielles : les représentations que possèdent et développent les hommes d'affaires chinois en contact avec les investisseurs « du soleil couchant » vont, par addition, conduire à des pratiques hétérogènes, mais certainement « mondialisées » (d'où le capitalisme d'État chinois déjà mentionné). Par extension, la présence d'investisseurs asiatiques en Afrique subsaharienne modifiera, à court et à moyen terme, les perceptions des entrepreneurs locaux, associés et pour partie imprégnés par leurs confrères chinois. Une interprétation personnelle qui n'est en aucun cas la priorité des acteurs étudiés, puisque selon John Harry Dunning, ces IDE servent avant tout à la recherche de ressources naturelles (*natural resource-seeking*), de marchés (*market-seeking*), d'actifs stratégiques (*strategic asset-seeking*) et de l'efficience, ou *efficiency-seeking* (Dunning, 1993 : 70-74). Les objectifs des IDE encadrés par le gouvernement chinois sont donc multiples (approvisionnement et sécurisation en matières premières, conquête de marchés extérieurs), à l'image des moyens mis en œuvre et souvent représentés comme « déloyaux » (*dumping* social ou de change). Ces deux pendants de l'IDE convergent néanmoins vers un but premier, pluriel et primordial, celui de garantir, de stabiliser et de pérenniser le régime… et d'utiliser la réserve de devises !

D'une manière globale, qu'ils aient pour origine des FMN (firmes multinationales) ou des entreprises provinciales ou privées, les IDE chinois en Côte d'Ivoire bénéficient majoritairement d'un soutien – multimodal – étatique. C'est particulièrement le cas lorsque Beijing brouille les pistes par ses *package deals* (gisement de Lauzoua) où ses investissements, sa coopération et ses aides forment un « paquet » disparate, mais cohérent, en vue d'assurer l'exploitation de ressources – par une entreprise chinoise qui bénéficie indirectement d'un prêt ivoirien. Ce système serait « la clé de voute de la stabilité et de la durabilité des IDE chinois », selon Théophile Dzaka-Kikouta (Dzaka, 2012 : 18). En extrapolant, la croissance ivoirienne est donc en partie due aux prêts réalisés auprès du gouvernement chinois – de l'*Exim Bank* – qui, non seulement se voit rembourser ce crédit avec intérêts, mais « place » ses entreprises, tant en amont qu'en aval, de la construction à l'exploitation du projet… sans omettre les éventuelles ressources naturelles extraites. Théophile Dzaka-Kikouta, spécialiste de cette question, propose en guise de conclusion de nombreux éléments considérés comme extrêmement intéressants, et s'adaptant parfaitement à la région étudiée, l'Afrique de l'Ouest ; il convient donc d'entendre son point de vue.

> « Ces IDE chinois constituent […] une opportunité de diversification des sources de mobilisation extérieure de capitaux stables et indispensables au financement de leur développement [des États africains], surtout pour la modernisation de leurs infrastructures ainsi que la diversification de leurs appareils productifs et, partant, s'offre à eux la possibilité de rendre plus attractif leur territoire vis-à-vis d'autres investisseurs. Le financement des infrastructures par ces IDE chinois est un moyen particulièrement efficace d'améliorer la compétitivité des pays [africains], ce qui tendrait à stimuler l'activité économique et de surcroît à favoriser l'intégration régionale […]. Pour rendre compatible ce mouvement d'IDE avec les perspectives de développement durable des pays d'accueil, ces derniers devraient adopter une stratégie globale claire vis-à-vis de leur partenariat avec la Chine, conformément à l'objectif ultime de leur développement qui cible l'émergence économique. À cette fin, s'impose à eux, une meilleure gouvernance économique et politique, pour réaliser une mutation institutionnelle du comportement de l'État rentier vers celui d'un État développeur ayant une vision stratégique du développement, d'où en particulier la promotion de leur potentiel scientifique technique, *via* spécialement le renforcement du capital humain, pour qu'ils soient capables de négocier un transfert effectif de technologies et de savoir-faire vis-à-vis des partenaires chinois (État, FMN, PME, etc.) et d'autres partenaires de pays émergents et/ou les partenaires traditionnels du Nord ».

En définitive, analyser les IDE chinois vers l'Afrique, et plus précisément envers un unique État, révèle de nombreuses limites liées aux sources statistiques. Un sujet riche en spécificités et en facteurs, car évoquer les investissements chinois exprime la diversité des acteurs impliqués : entreprises privées, collectives, d'État, à capitaux étrangers, sociétés de capitaux… L'ambition de ce chapitre n'étant justement pas de proposer des éléments analytiques généraux dont la fiabilité peut être remise en cause, il convient, plutôt, de délaisser ces IDE pour attacher une plus grande importance aux entreprises présentes sur le territoire ivoirien, les acteurs directs de la pénétration économique chinoise en Côte d'Ivoire.

Avant cela, et compte tenu des informations proposées auparavant et de cette difficulté à définir les IDE chinois en RCI, il est envisageable de comparer les investissements des échanges commerciaux et de l'APD. En signifiant que, selon les recherches personnelles, ces IDE chinois forment au total 405 millions € entre 2000 et 2012, que les échanges commerciaux atteignent environ 4 milliards € sur la même période, et que l'APD constitue quant à elle 9,5 milliards €, le total est équivalent à 13,9 milliards € et les IDE chinois représentent seulement 2,9 % de ce montant global relatif au « triptyque économique » chinois en Côte d'Ivoire. Mais les investissements réalisés par l'*Exim Bank of China*, intégrés à l'APD, ne font-ils pas partie des IDE chinois ? Ainsi, en intégrant ces prêts concessionnels aux IDE chinois, le total n'est plus de 405 millions €, mais bien de 9,3 milliards ! C'est, approximativement, 67 % du montant global (commerce, IDE et APD) entre 2000 et 2013…

De la même manière, les investissements privés effectués par les *huáqiáo* et les entreprises chinoises (ETC, ETL, entreprises de droit ivoirien à capitaux chinois) devraient également être calculés et incorporés dans ce faible total, relatif aux IDE chinois dénombrés par le CEPICI.

Une analyse qui se heurte une fois de plus aux limites statistiques et qu'il convient d'écarter afin de se concentrer sur les multiples acteurs économiques implantés en Côte d'Ivoire, les entreprises à capitaux chinois.

ii. Les entreprises à capitaux chinois en Côte d'Ivoire, acteurs de la Chine-Afrique

Plus que de sociétés, terme communément utilisé pour désigner les firmes dont les adjectifs spécifient leurs statuts (à responsabilité limitée, anonyme…), il est effectivement plus approprié de parler d'entreprises, qui expriment autant le droit chinois que la forme dont ces établissements sont constitués en Côte d'Ivoire. Il est donc question d'entreprises à capitaux chinois (ECC) qui sont, d'après les recherches effectuées, environ 90. Elles sont – paradoxalement – des sociétés à responsabilité limitée (SARL) à plus de 80 % et des sociétés anonymes (SA) à environ 15 % (Figure LXXV). Leur capital social est globalement faible, 44 % des dirigeants n'ayant injecté que 1 500 € lors de la constitution. Environ 85 % ne disposent pas d'un capital dépassant les 15 000 €.

Les secteurs d'activités (Figure LXXIV) de ces entreprises sont, fort logiquement, le commerce et l'import-export (pour 28 d'entre elles)[310], le BTP ou l'industrie (11), la pêche et l'exploitation (8 et 7), ou la santé (2). Cette section, bien que présentant un caractère exploratoire, propose néanmoins de nombreux états de fait, dont l'évolution temporelle des créations d'entreprises entre 1983 et 2012 (Figure LXXVI). Ce graphique démontre la récence de l'implantation économique privée chinoise en Côte d'Ivoire, notamment à partir de 2006 et plus certainement postérieurement à 2007.

Figure LXXIV : Les secteurs d'activités des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire

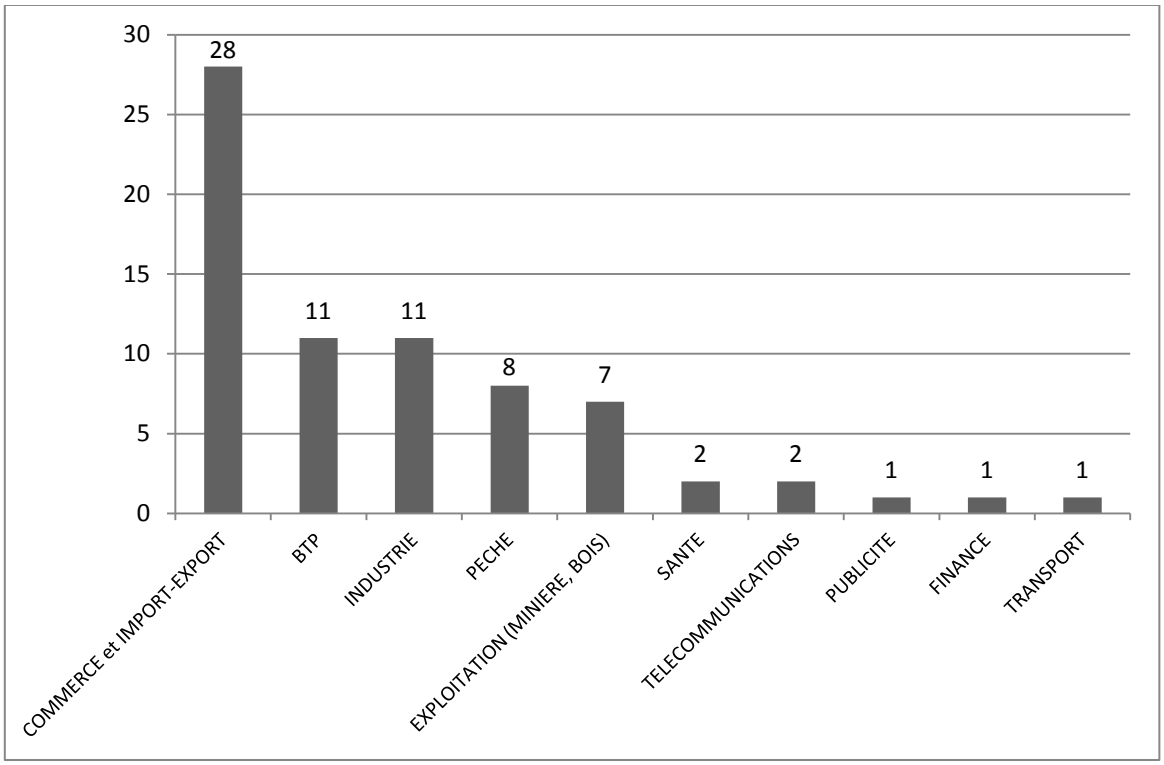

[310] Les commerçants exerçant à Adjamé ne sont pas comptabilisés, n'ayant pas créé d'entreprises officielles et déclarées auprès du Tribunal de commerce ivoirien.

Figure LXXV : Capital et statut des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire

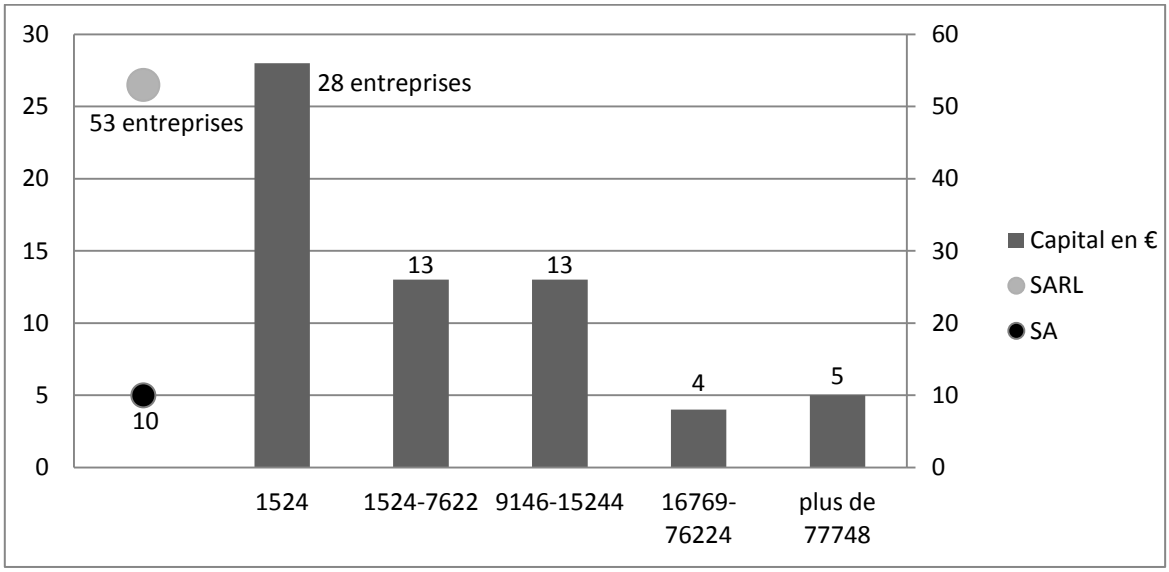

Figure LXXVI : Évolution des créations des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire

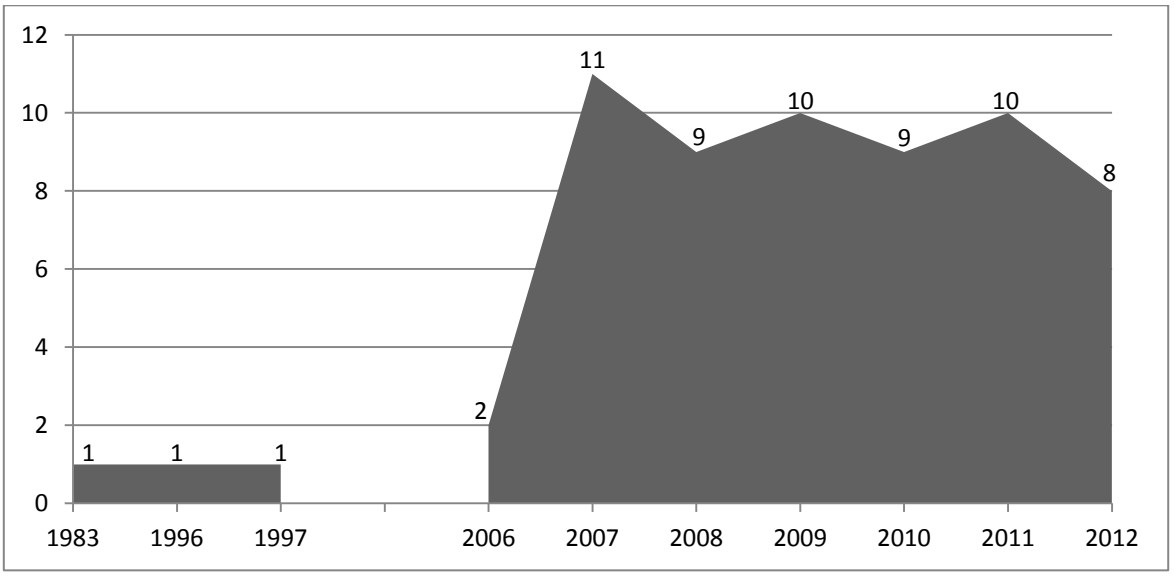

Majoritairement créées à partir de 2007, année de l'implantation commerciale à Adjamé (Annexes II et III), ces entreprises chinoises ne forment aucunement une homogénéité entrepreneuriale. D'ailleurs, la plupart des structures sont l'œuvre de ressortissants chinois installés en Côte d'Ivoire et ayant investi plus ou moins substantiellement dans des SARL, dont la moyenne est de 19 millions €, contre 44 pour les dix S.A. Parmi ces dernières (Annexe XXX), on retrouve la filiale du groupe privé chinois *Huawei*. Par ailleurs, plusieurs données, extraites de documents obtenus auprès du ministère de l'Économie et des finances ivoirien, permettent d'affiner les activités d'un nombre très limité d'acteurs économiques, en grande partie créées sur le territoire chinois : la CNTPC (ou CNCTPC), la DTE, l'AFECC, la COVEC, *Yitwo Agro-Industrial* et la CGC. Les seules statistiques disponibles et concernant les « sociétés » chinoises en Côte d'Ivoire, font apparaître le nombre et le montant des marchés publics remportés par ces entreprises (Figure LXXVII), l'évolution de leurs chiffres d'affaires (Figure LXXVIII), de leurs effectifs

(Figure LXXIX) ou encore l'évolution de leurs investissements (Figure LXXX). En termes de marchés, la COVEC, excellemment implantée en Afrique de l'Ouest francophone (Aurégan, 2011/1 et 2011/2), se dissocie logiquement de ses consœurs avec seize contrats entre 1997 et 2010. Le montant de ces derniers s'élève à 15,5 millions €. Il conviendrait également de dissocier *Yitwo* qui a bénéficié de deux lettres de commande valant marché – COVEC a remporté quatorze appels d'offres ouverts et deux restreints. Le chiffre d'affaires fait, quant à lui, ressortir la SIT, Société ivoirienne de textile, seule entreprise à posséder un chiffre constant et progressif entre 2004 et 2008. Toutefois, la majeure partie des acteurs représentés dans la figure LXXVIII bénéficie, semble-t-il, d'un climat favorable, leurs chiffres d'affaires augmentant à mesure que l'année 2008 se rapproche. Mis à part *Huawei*, ces entreprises ne comptent que des effectifs marginaux, et la SIT se détache également dans ce cas précis, le nombre de salariés augmentant de plus de 600 entre 2004 et 2008. *Huawei*, créée en novembre 2006, voit conséquemment son effectif à 0 avant 2007. La CGC-CI, filiale locale, a paradoxalement 8, 24, puis 27 employés en 2005, 2006, 2007 et 2008, alors qu'officiellement, cette entreprise est enregistrée en juillet 2011. La dernière figure (LXXX), présentant les investissements respectifs de 2007 et 2008 et selon le ministère de l'Économie ivoirien, propose un total de 1,45 million € pour la seconde année. Une contradiction apparaît alors avec les données fournies par le CEPICI (Figure LXXIII). Les informations dispensées par les deux sources divergent également pour l'année 2007, où l'investissement chinois est estimé à 1,95 million € par le CEPICI, à près de 625 000 € pour le ministère.

De fortes disparités sont donc observables entre ces sources et ces six exemples d'entreprises chinoises ou ECC. La grande majorité des entreprises à capitaux chinois implantées en Côte d'Ivoire ne figure pas directement dans les fichiers du ministère de l'Économie : elles opèrent en partie dans des niches économiques (santé, import-export), et principalement sur des marchés privés n'ayant aucune relation avec les appels d'offres publics ivoiriens, voire chinois. Un document, daté de 2010, permet d'observer l'hétérogénéité de ces entreprises chinoises (Tableau XIV). Il propose un comparatif selon le capital social, le chiffre d'affaires et l'effectif des treize entreprises représentées et majoritairement implantées à Abidjan, la capitale et centre économique ivoirien qui attire inévitablement les investissements chinois et internationaux.

Tableau XIV : Comparatif de 13 entreprises chinoises et ECC en Côte d'Ivoire (2010)

Dénomination	Capital	Chiffre d'affaires	Effectif
PÂTISSERIE DONALD	38 112	42 425	10
SANLI CI	1 524	113 482	6
TIANSHI	1 524	129 832	16
LULU FISHERY	4 573	1 266 259	146
FLEOCI	1 524	278 222	10
HUAWEI TECHNOLOGIES CI	167 694	**13 319 304**	222
LI CHAODONG (SUNSHINE AGRICOLE)	7 622	19 090	7
POLOPLAST SARL	15 245	480 235	12
CGC-CI		3 867 835	27
HUA-KE	762 245	39 309	10
COVEC -CI	152 449	6 460	6
ZPCI	**1 219 592**	5 791 595	**225**
TASLY	1 524	986 345	12
Source : MEF Côte d'Ivoire **TOTAL**	**2 373 631**	**26 340 393**	**709**

Figure LXXVII : Nombre et montant des marchés publics d'entreprises chinoises et d'ECC en RCI

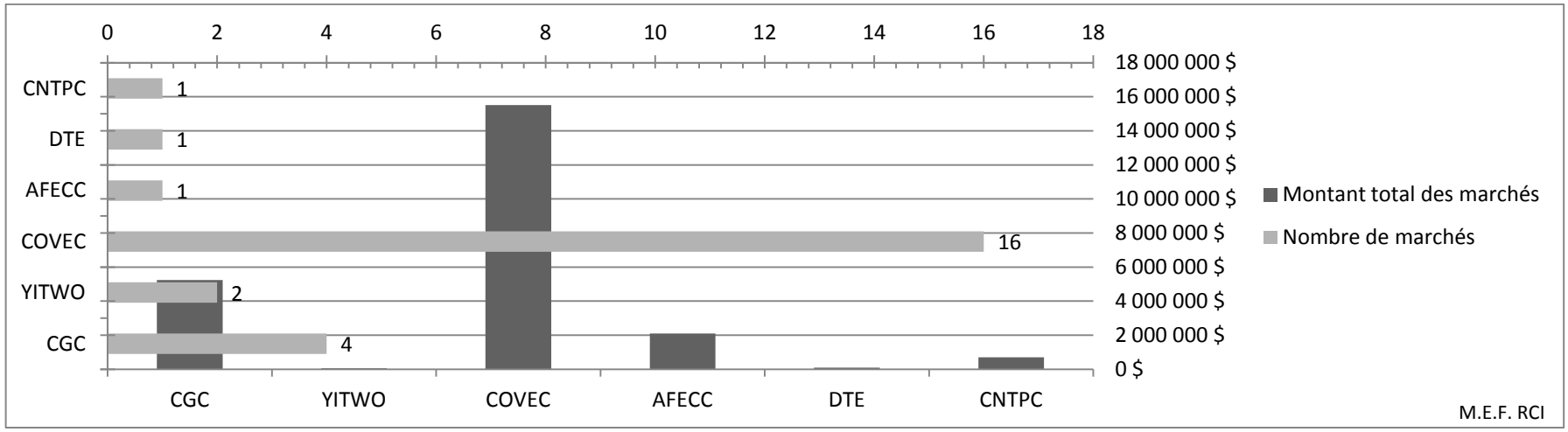

Figure LXXVIII : Évolution du chiffre d'affaires des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire

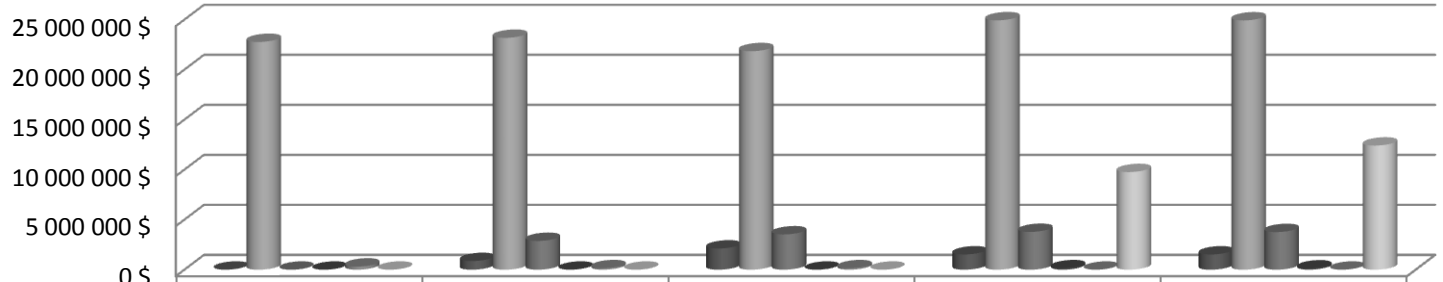

	2004	2 005	2006	2007	2008
LULU FISHERY	0	863 446	2 117 294	1 522 238	1 521 633
SIT	22 767 856	23 181 820	21 846 490	24 932 671	24 923 070
CGC-CI	0	2 874 912	3 527 851	3 775 443	3 760 891
FLEOCI	0	0	0	141 279	120 969
COVEC-CI	311 867	143 486	143 460	0	0
HUAWEI TECHNOLOGIE-CI	0	0	0	9 760 186	12 408 272

M.E.F. RCI

Figure LXXIX : Évolution des effectifs d'entreprises chinoises et d'ECC en Côte d'Ivoire (2004-2008)

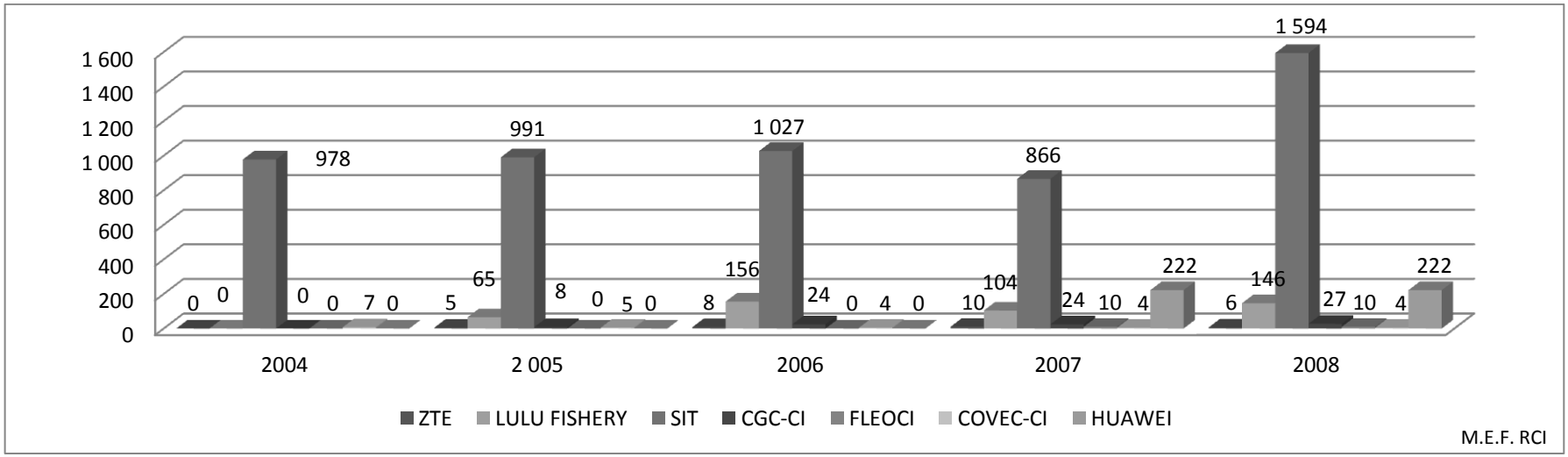

Figure LXXX : Évolution des investissements des entreprises chinoises et des ECC en RCI (2007-2008)

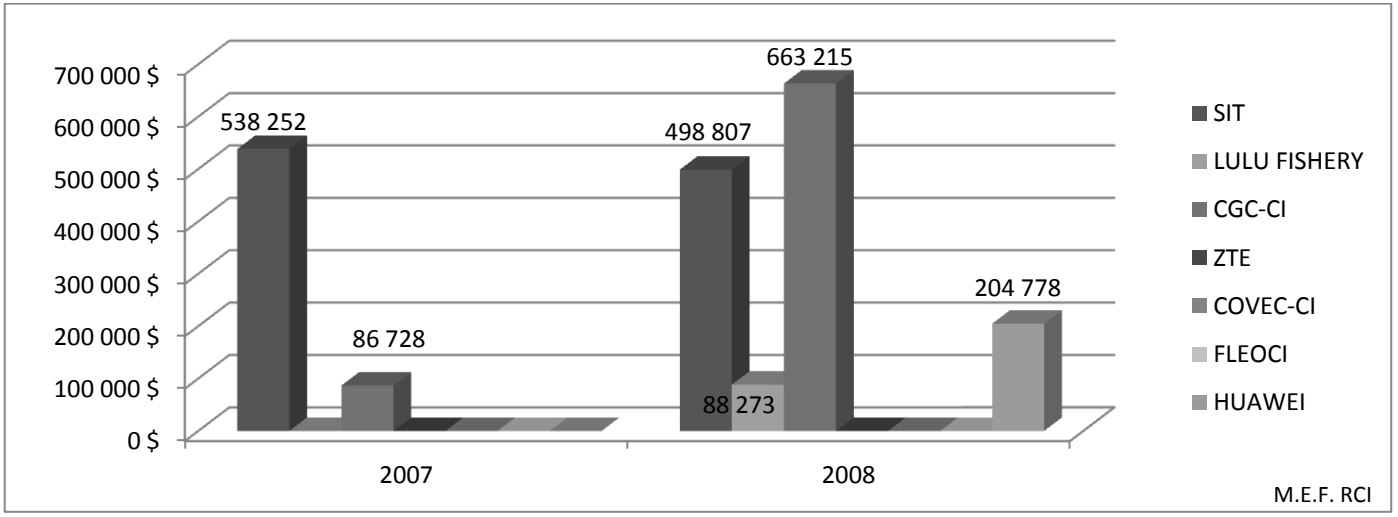

Quatre nouveaux documents cartographiques vont confirmer la prépondérance géoéconomique du pôle abidjanais en Côte d'Ivoire (Cartes XXX à XXXIII), démontrée lors des chapitres antérieurs. Hormis cinq entreprises situées à Korhogo, à Bouaké, à Daloa, à Guiglo, à Gagnoa et à Soubré, et deux non localisées avec exactitude[311], plus de 9/10^{e} des entreprises sont situées dans les sept des dix communes que compte l'agglomération abidjanaise. Un certain nombre d'entre elles ont déjà été représentées sur les cartes V, VIII, IX et X de la première partie. Concentrées à Abidjan (Carte XXX), ces entreprises sont autant établies dans les zones industrielles (Yopougon et Koumassi), qu'au sein des territoires résidentiels (Cocody, Marcory). Toutefois, celles opérant dans les secteurs industriels et manufacturiers se trouvent généralement dans ces espaces urbains destinés aux industries (exemple des *Zenith* au Nord de Yopougon ou de METAL-CI à Koumassi). Néanmoins, c'est le secteur du commerce (import-export) qui se détache nettement (Carte XXXIII), apparaissant en tête dans six des sept communes représentées. Dans ce cadre, Abobo ne possède – ou n'accueille – qu'une seule entreprise chinoise, la FLEOCI, déjà abordée (Encadré V). Cocody, avec 25 entreprises localisées et dont le capital social est obtenu, participe à hauteur de près de 40 % du montant total des investissements réalisés à Abidjan. Elle est suivie de Marcory (29,5 %), qui ne recense pourtant que cinq entreprises, et du Plateau (13 pour 22,3 %).

Les cartes XXXI et XXXII décomposent dans le temps et dans l'espace la création des entreprises à capitaux chinois implantées à Abidjan. De fait, les deux décennies 1980 et 1990 sont relativement vierges, à l'image d'Abidjan, qui n'accueille que *Zenith Plastics*, DTE et *Yitwo*. En revanche, les années 2000 voient 30 entreprises s'installer et les seules années 2010, 2011 et 2012, en comptent 24. Si, dans les années 1990, Marcory est préférée par les dirigeants économiques chinois, le quartier des Deux-Plateaux, et plus largement la commune de Cocody sont privilégiés dans les années 2000. Avec le Plateau, ce sont des territoires également usités à partir de 2010.

S'il conviendrait d'ajouter les 32 activités commerciales d'Adjamé, ces cartes indiquent une relative répartition et diffusion géographique, dont les communes de Port-Bouët et d'Attécoubé en sont exclues. Les représentations dont bénéficient le Plateau et à plus forte raison Cocody incitent les ressortissants et les investisseurs chinois à domicilier leurs entreprises dans ces communes. Pour cette dernière, la proximité et l'interaction entre emploi et domicile sont prégnantes, ce qui n'est pas le cas pour le centre administratif, économique et politique abidjanais (Le Plateau). Selon plusieurs sources, les *huáqiáo* étaient plus nombreux avant 2002 et la crise ivoirienne, information qui ne peut être totalement appuyée et confirmée, d'autant que les données fournies par le site *Abidjan.net* infirment cette supposition (Cartes XXXI et XXXII).

L'activité commerciale développée par ces migrants-investisseurs est donc l'une des principales armes de pénétration économique chinoise en Côte d'Ivoire. La fragilité de l'économie ivoirienne a en partie favorisé l'essor des entreprises, dont certaines peuvent être représentées comme des *emporiums* ou comptoirs commerciaux. Ces derniers sont ainsi et à l'échelle ivoirienne, de multiples « temples » de la consommation qui ne concurrencent aucunement les grandes surfaces et supermarchés majoritairement tenus par la diaspora libanaise et qui ne s'adressent pas aux mêmes couches sociales. L'implantation économique chinoise reste encore majoritairement ancrée dans des niches, nonobstant les filiales d'entreprises spécialisées (télécommunications, BTP ou finance). Le secteur industriel se développe également progressivement, symbole du changement de paradigme selon lequel le continent africain devrait devenir, entre 2020 et 2050, l'une des principales régions de la

[311] Seule une entreprise est comptabilisée à Gagnoa. Pourtant, deux cliniques chinoises et gérées par des ressortissants chinois ont été observées, ceci répondant à la volonté de ne pas encombrer les cartographies.

production manufacturière mondiale. Toutefois, en 2013, la géographie de la production (Asie du Sud-Est) est encore bien éloignée de celle de la consommation (Europe, Amérique du Nord ou Afrique). Une installation et une pénétration en douceur, sans heurts majeurs, multisectorielle et internationale.

Carte XXX : Représentation spatiale des entreprises chinoises et des ECC en Côte d'Ivoire

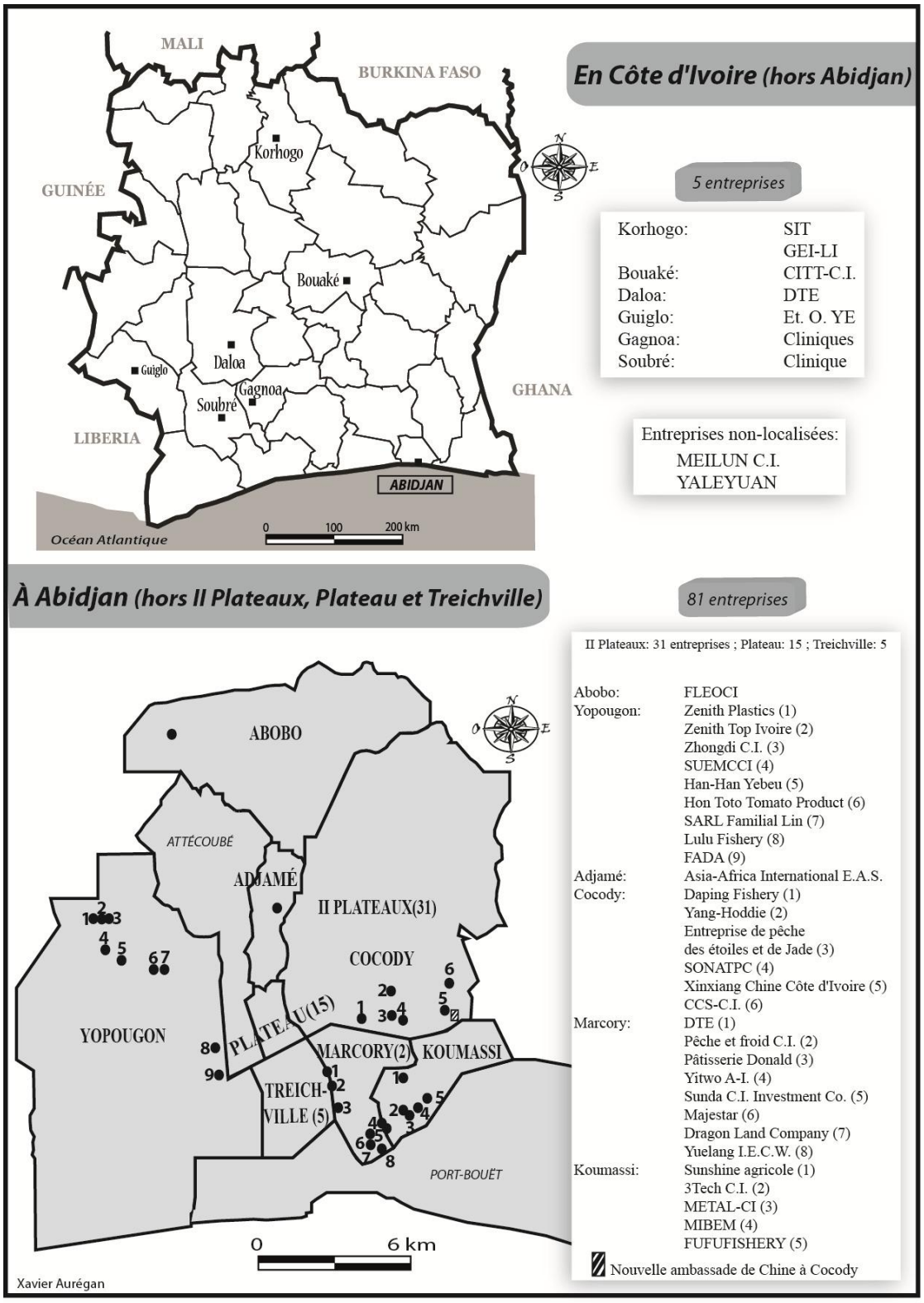

Carte XXXI : Diffusion spatiale des entreprises chinoises et des ECC (décennies 1980 et 1990)

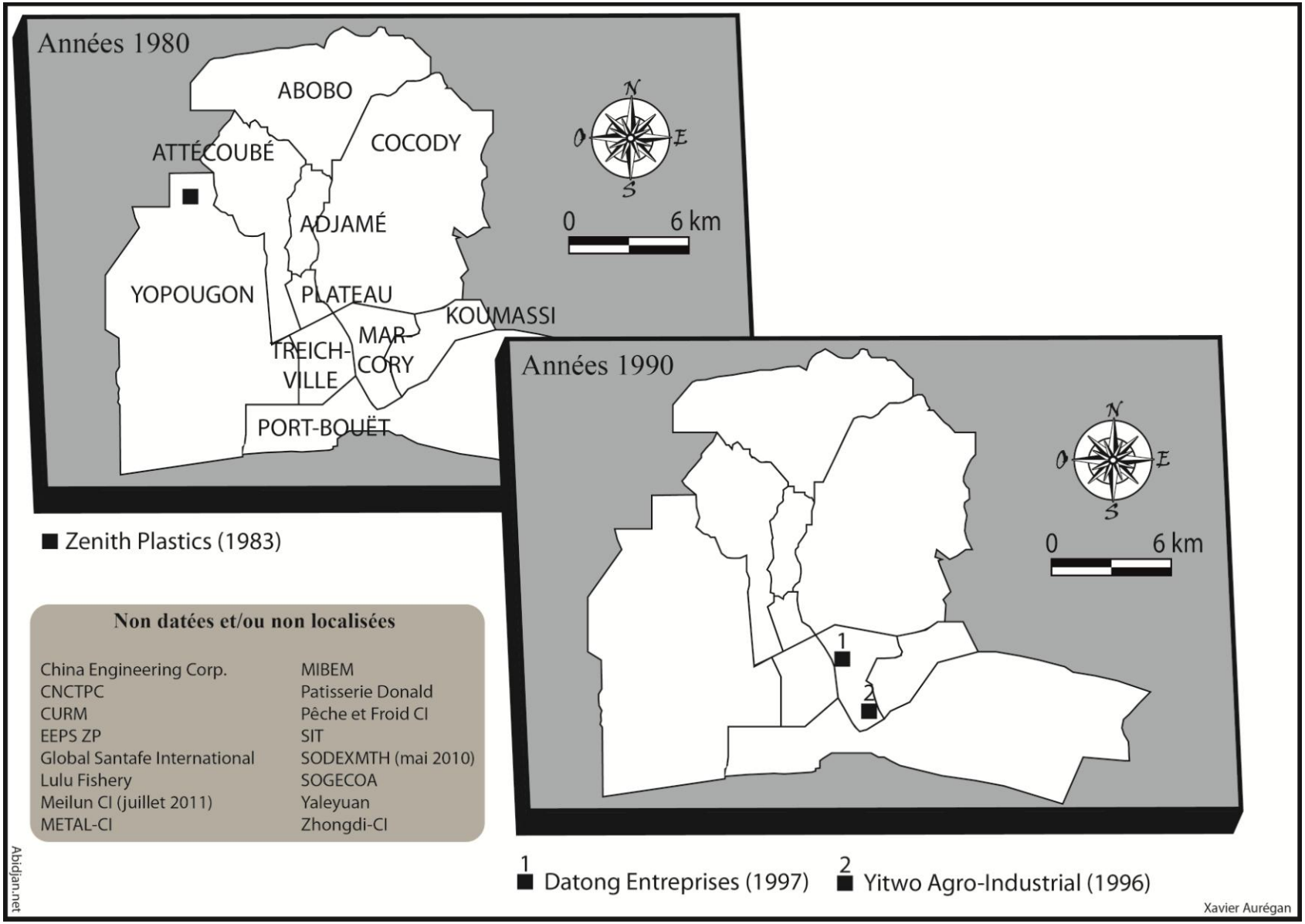

Carte XXXII : Diffusion spatiale des entreprises chinoises et des ECC (décennies 2000 et 2010)

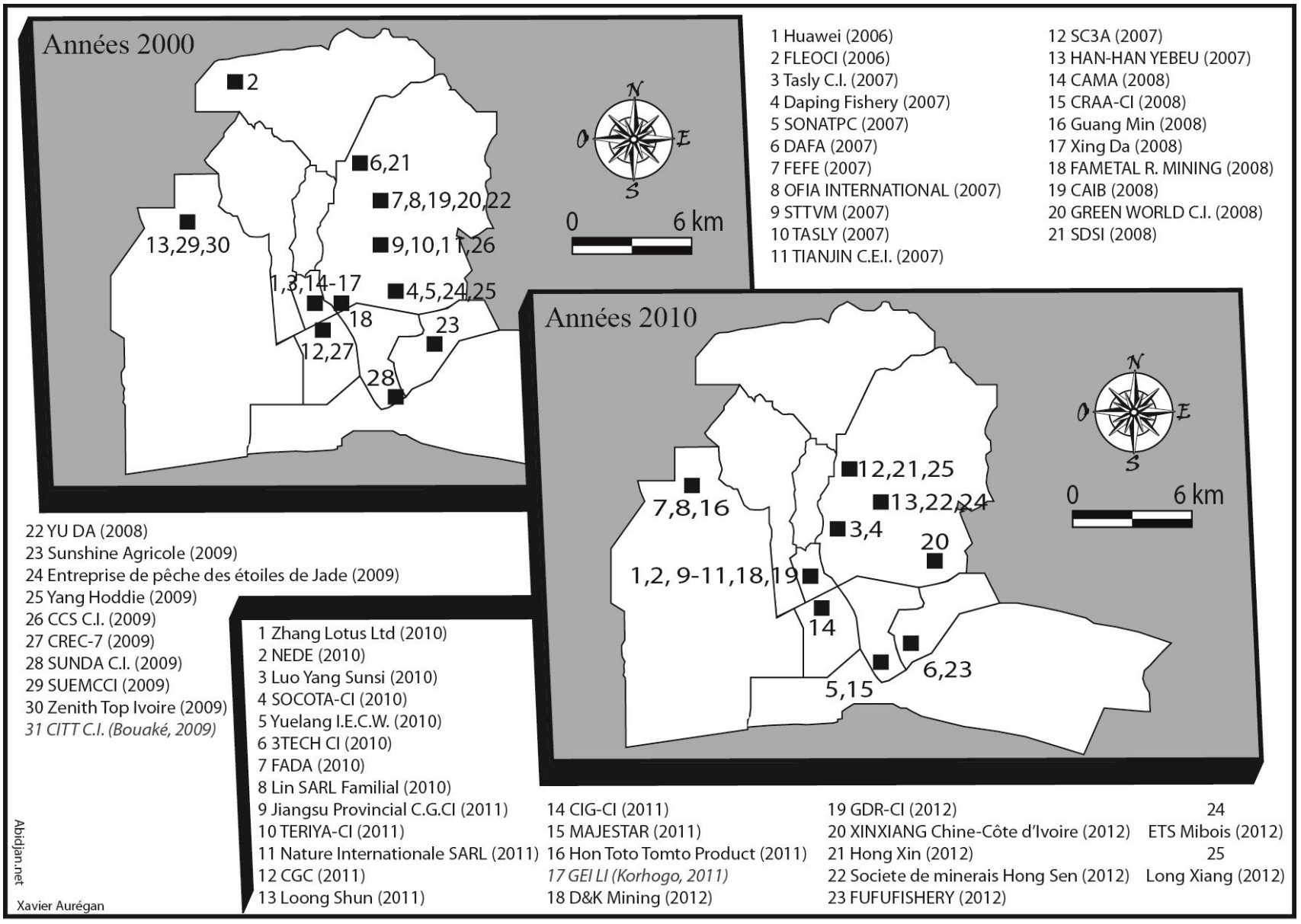

Carte XXXIII : Capital social et nombre d'entreprises selon les communes abidjanaises

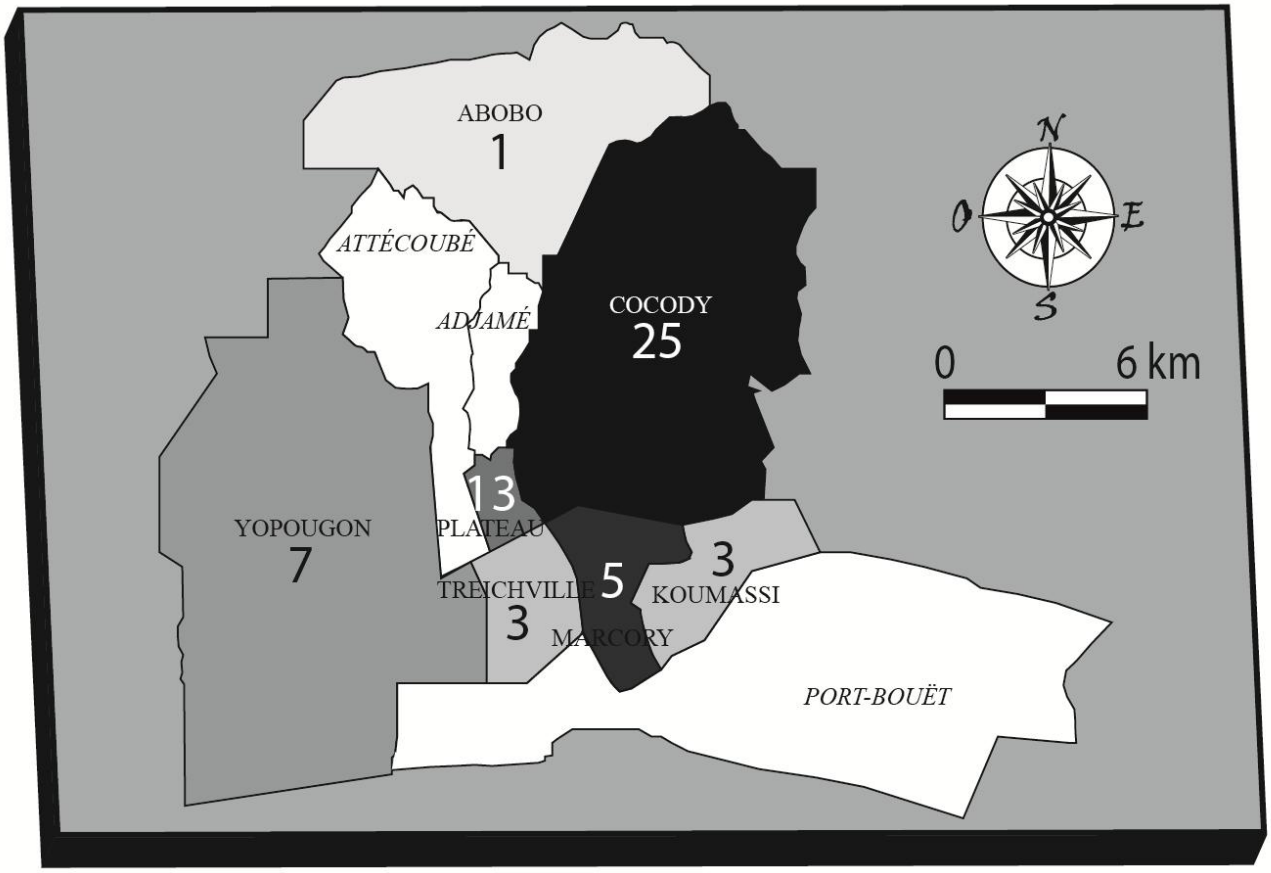

Cocody :
Commerce
BTP
Exploitation
Pêche

Plateau :
Commerce
Exploitation

Yopougon :
Commerce
Industrie

Marcory :
Commerce
Industrie

Treichville :
Commerce
BTP
Industrie

Koumassi :
Commerce
Pêche

Abobo :
Industrie

Cocody: 415 423 €
Marcory: 309 471 €
Plateau: 233 247 €
Yopougon: 57 930 €
Treichville et Koumassi: 18 293 et 10 671 €
Abobo: 1 524 €

7 Nombre d'entreprises

Abidjan.net

Xavier Aurégan

iii. État des lieux de la pénétration économique chinoise en Côte d'Ivoire

Faible – eu égard à d'autres investisseurs –, hétérogène et réussi sont trois adjectifs qualifiant l'investissement chinois en Côte d'Ivoire. Il existe par ailleurs plusieurs projets avortés relatifs à ces IDE chinois et à la coopération bilatérale. Ils sont au nombre de huit et sont majoritairement situés sur le territoire ivoirien. D'autres ont été couronnés de succès, ce sont les cogestions sino-ivoiriennes. Enfin, la Chine, *via* ses ressortissants et ses acteurs économiques, investit dans de nombreux secteurs qu'il n'est pas nécessaire de détailler. Seuls quelques exemples représentatifs seront proposés dans cette dernière sous-partie.

Les échecs de la coopération et de la relation sino-ivoirienne

Les investissements chinois non aboutis sont donc au nombre de huit (Tableau XV). Il s'agit autant de conflits politico-économiques que d'antagonismes culturels. Si, fréquemment, les intérêts sino-ivoiriens convergent, l'exemple de l'usine de montage de véhicule démontre cette double vision, inhérente aux deux systèmes politiques et économiques en vigueur. Ici, les droits de douane ivoiriens étaient tout simplement supérieurs (concernant les pièces détachées) au prix global d'un véhicule monté en Chine. Par ailleurs et pour les autres projets, l'organisation du travail est différente. Les velléités individuelles ont par exemple empêché la création de la chocolaterie ivoirienne sur le territoire chinois. Infructueux, ces échecs sont toutefois minoritaires en comparaison des nombreuses réalisations et investissements réalisés en Côte d'Ivoire.

Tableau XV : Les échecs de la coopération sino-ivoirienne

Projet	*Cause*
Usine de chocolaterie en Chine[312]	Conflit entre actionnaires
Papeterie (en Côte d'Ivoire)	Non réalisé
Exploitation de manganèse à Grand Lahou	Non réalisé
Exploitation de l'or avec la Sodemi	Problème de sécurité
Entreprise agro-industrielle à Yamoussoukro	Pas de partenaire ivoirien
Usine de textile (en RCI)	*S'agit-il de la SIT qui fonctionne parfaitement ?*
Usine de montage de véhicules à Yopougon	Conflit foncier avec la Sotra
Usine de montage d'ordinateurs (en RCI)	Non viable économiquement

Sodemi : Société pour le développement minier de Côte d'Ivoire ; Sotra : Société des transports abidjanais
Source : SÉKA et KOUAKOU KOUADIO, Relations économiques entre la Chine et l'Afrique : Le cas de la Côte d'Ivoire, CREA, 2008, 27 p.

Ces informations proviennent de la seule étude[313] directement liée aux relations sino-ivoiriennes, réalisée par deux professeurs de l'université de Cocody en mars 2008 : Pierre-Roche Séka et Clément Kouadio Kouakou, pour le compte du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) qui a réalisé de nombreux documents synthétisant les relations entre la Chine et les États africains. Unique source et par conséquent intéressante, cette étude comprend toutefois quelques erreurs ou approximations. Ainsi, la SIT, seule usine

[312] *CKG Holding*, une PME ivoirienne s'est rendue en 2011 en Chine afin de relancer ce projet.
[313] SÉKA et KOUAKOU KOUADIO, *op. cit.* (http://www.aercafrica.org/documents/asian_drivers_working_papers/Chine-CotedIvoire.pdf)

de textile sino-ivoirienne, aurait été « non réalisée » selon les deux enseignants ivoiriens, ce que conteste le ministère de l'Économie et les graphiques précédents notamment. Leur source étant le BNETD, un manque de coordination ou d'échanges entre les deux organismes pourrait également expliquer le caractère « non viable économiquement » de l'usine de montage d'ordinateurs. Selon les informations perçues, cette usine aurait bien reçu l'aval des gouvernements, avec un prêt de 914 694 € à l'appui (Annexe XIII). Les autres « causes » semblent fondées, notamment le « problème de sécurité » inscrit pour l'exploitation de l'or. Il n'est pas possible de préciser si la CGM, déjà actionnaire à Lauzoua (manganèse), s'était positionnée pour l'exploitation de l'or à Grand Lahou (Sud-Est de Lauzoua sur la façade atlantique).

Les cogestions sino-ivoiriennes

Huit cogestions – sociétés mixtes ou *joint ventures* – sont en activité en 2013 en Côte d'Ivoire (Tableau XVI). Au Mali, elles sont sept (Aurégan, 2011/2) et exercent approximativement dans les mêmes secteurs. *Lic-Pharma*, en Côte d'Ivoire, peut être comparée à l'UMPP malienne, toutes deux spécialisées dans la fabrication de produits pharmaceutiques. En revanche, pas de fabrique d'allumettes, de répulsifs antimoustiques ou de tannerie à Abidjan, les spécificités et les besoins locaux influant sur les investissements chinois. On retrouve donc en Côte d'Ivoire plusieurs cogestions dans l'industrie du papier, du textile ou de l'agroalimentaire. Si trois d'entre elles ont été créées en 1997, les dates supposent une évolution stable tous les deux ou trois ans. La description et l'historique de ces entreprises à capitaux mixtes sont reportés en appendice (Annexe XXX).

Tableau XVI : Les cogestions sino-ivoiriennes

Dénomination	Secteur	Montant en €	Date
W-Trabois	Industrie (papier)	580 831	1997
Yitwo Agro-Industrial	Industrie (mécanique)	4 088 683	1997
Hua-Ke (fermée en 2007)	Concessionnaire	4 268 572	1997
Zhundi	Industrie (papier)	1 021 134	2001
SIT	Industrie (textile)	9 676 843	2002
Lic-Pharma	Industrie (pharmaceutique)	2 210 510	2003
Lulu Fishery	Pêche	720 671	2005
FLEOCI	Industrie (agroalimentaire)	113 720	2006
Gisement de Lauzoua	Exploitation (manganèse)	5 945 511	2009
TOTAL		**28 626 475 €**	

Si les cogestions sont, par définition, des sociétés et des entreprises pour moitié financées par les deux parties, certaines entreprises ivoiriennes bénéficient d'investissements chinois. C'est le cas pour au moins trois d'entre elles : *Sanli CI*, la SARL *Poloplast* et VITIB.

- *Poloplast* est située dans la zone industrielle de Yopougon et son secteur d'activité est le caoutchouc, avec lequel elle fabrique des sachets en plastique. La partie chinoise détiendrait, selon un document du ministère de l'Économie, 55 % du capital estimé à plus de 8 000 €.
- *Sanli CI*[314] (*Sanli Afrique Développement*) est implantée à Treichville et son commerce consiste en la vente de motocyclettes et de pièces détachées.

[314] *Sanli Afrique Developpement*, Abidjanboussole.com, http://abidjanboussole.com/emplacements/sanli-c-sanli-afrique-developpement

- VITIB[315] (Village des technologies de l'information et de la biotechnologie) est une S.A. au capital de 3 milliards de FCFA (4,5 millions €), installée sur l'île de Vitré à Grand Bassam[316]. Située dans la zone franche de la biotechnologie et des technologies de l'information et de la communication, VITIB se spécialise fort logiquement dans les télécommunications (et le BTP). De nombreux administrateurs composent cette société, dont plusieurs sociétés indiennes, ivoiriennes, l'État ivoirien également, et pour la partie chinoise, la CMEC et *King Resources of Beijing*. L'investissement chinois cumulé serait de 2 % (60 millions de FCFA, 91 000 €).

Les marchandises *Made in China* ayant déjà été abordées (Aurégan, 2011/1 et 2011/2 ; point B du Chapitre II), il ne nous apparaît pas nécessaire de revenir sur les enjeux liés à la forte visibilité de ces produits. Il serait également possible de s'éparpiller en décrivant les multiples secteurs et marchés où la pénétration économique chinoise est significative. Entre autres, il est envisageable de citer l'agriculture et son environnement (machines, intrants et agroalimentaire), la santé (produits pharmaceutiques, cabinets et cliniques), le transit (CAMA, CIG-CI, *Ofia International*, etc.), la publicité (*Guang Ming*), la finance (*Zhang Lotus Limited*), la pêche, l'industrie et ses composantes, le BTP, l'exploitation de ressources, les télécommunications, la restauration… et le transport privé.

Effectivement, si Abidjan est parfois représentée à travers ses taxis orange de marque japonaise *Toyota* (modèle Corolla), la communauté libanaise n'est plus la seule avec les gérants ivoiriens à investir dans cette activité, rendue indispensable et rentable en raison du déficit en transports collectifs. Plusieurs investisseurs chinois sont, depuis 2007 environ, sur ce marché en partie informel. Décriés pour les conditions de travail imposées, ces « patrons chinois » imposent une recette plus élevée à leurs « employés » et *in fine*, un revenu inférieur. Par exemple, avec un gérant libanais, si l'essence coûte 8 000 FCFA quotidiennement (12 €), le chauffeur doit gagner au minimum 30 000 FCFA pour recevoir, sa tournée achevée, environ 5 500 FCFA (45 et 8 €). L'entretien du véhicule, qui appartient au gérant, est à la charge de ce dernier. Avec les gérants chinois, selon de multiples échanges convergents, le gain journalier tombe à 5 000 FCFA lorsque le chiffre d'affaires doit atteindre 33 000 FCFA (7,6 et 50 €). Les entrepreneurs asiatiques proposent également une seconde modalité, le chauffeur devant verser quotidiennement 15 000 FCFA (23 €) durant trois années avant de devenir propriétaire du véhicule. Cette procédure fut fréquemment contestée, puisqu'après plusieurs années de conduite sur les routes en partie asphaltées d'Abidjan, l'état du véhicule exige le changement de nombreuses pièces, d'autant que l'entretien, durant ces trois années, est à la charge du chauffeur.

Un secteur d'activité relativement récent, où la Chine et ses entreprises publiques et privées possèdent une marge de progression importante, est la construction et la vente de véhicules. Ses capacités de production, comme l'éventail de produits proposé devront faire des constructeurs chinois les leaders du marché automobile et du deux-roues ces prochaines années – sur le continent africain il s'entend. Les « Djakartas », scooters *KTM* version chinoise, sont déjà omniprésents à Bamako (Aurégan, 2011/2) et apparaissent maintenant à Abidjan. Mais plus étonnants sont les automobiles et les camions d'origine chinoise circulant dans les principales agglomérations ouest-africaines. De marque *Hankook*, *Great Wall*, *Chana* ou *Yuejin*, ils sont importés et vendus par le concessionnaire *Hua-Ke* ou son concurrent libanais *Rimco Motors* (cf. photographies suivantes), situé sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing, en Zone 3 à Marcory. Et l'État ivoirien montre ainsi l'exemple : 300 poids lourds, deux cars ainsi que dix autres camions affectés à la Commission électorale indépendante

[315] Site Internet officiel de VITIB, http://www.vitib.ci/

[316] *Village des technologies de l'information et de la biotechnologie "VITIB"*, Abidjan.net, http://business.abidjan.net/AL/a/4802.asp

(CEI) ont été commandés à *Hua-Ke*. Cette entreprise financée par l'*Exim Bank*, était, lors de sa création en 1997[317], une usine de montage de camions (transports et marchandises). L'objectif principal de cette coopération étant la fabrication de moteurs *Made in Ivory Coast*. Ces derniers, posés sur les camions effectuant les ramassages de produits agricoles, devaient permettre l'ouverture de filiales régionales et ainsi développer, à moindre coût, ces véhicules nécessaires aux zones rurales – dans un environnement particulier, la forêt tropicale, où la durée de vie des camions importés est faible. Seulement, le coup d'État de 1999 a amené l'entreprise à « changer de stratégie »[318] : licenciements (de 50 salariés à 10) et dorénavant, la cogestion *Hua-Ke*, implantée à Yopougon, n'importe que les produits finis, autrement dit, les véhicules montés en Chine. Un lourd préjudice humain et financier, car le prêt accordé par l'*Exim Bank* ne sera soldé qu'en 2016. *Hua-Ke* prévoyait également de créer à terme quelque 500 emplois. Son site, de 1,5 hectare, ressemble aujourd'hui à un vaste parking, une aire de stockage, où se côtoient 4x4 et poids lourds en attente de potentiels acquéreurs. La cogestion a officiellement fermé en 2007, à peine dix années après sa création.

La vente et la construction de véhicules neufs, marchés traditionnels de sociétés européennes et françaises, sont désormais concurrencées par des entreprises asiatiques. Pour preuve, la vente de 300 véhicules *Great Wall Motor* par *Rimco*, lors des neuf premiers mois de l'année 2009 (Kablan N'Guessan Hassy, 2010 : 365-390). Le groupe français CFAO suit ainsi la tendance en signant des accords avec ses homologues chinois et en distribuant des camions et des automobiles *Dongfeng*[319] ou *Great Wall Motors*[320]. Avec un certain retard sur d'autres concessionnaires (*Espace Auto*[321] à Dakar ou *Rimco* à Abidjan), CFAO suit à la lettre les recommandations du Service économique de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire.

Panneau et plaquette publicitaires du concessionnaire Rimco Motors. *Boulevard Valéry Giscard d'Estaing. Abidjan (Marcory). 14 mars 2009.*

[317] Prêt de l'*Exim Bank of China* du 16 septembre 1996, d'une durée de 20 ans et différé de 9. Son taux est de 2 %. Au 1er janvier 2007, 4 583 771 €.

[318] Selon Alphonse Édi, agent commercial :
« ADI », *Automobiles : Les marques chinoises bousculent le marché*, News.ahibo.com, 14 décembre 2008, http://news.ahibo.com/spip.php?article1240

[319] LE BEC, Christophe, *Automobile-Marc Ferreol : « CFAO doit garder une longueur d'avance »*, Jeuneafrique.com, 23 mai 2012, http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2679p078.xml0/france-distribution-concurrence-interviewautomobile-marc-ferreol-cfao-doit-garder-une-longueur-d-avance.html

[320] BOUMNADE, Ilham, *Automobile: CFAO ose le made in China*, Leconomiste.com, Édition n° 3723 du 20 février 2012, http://www.leconomiste.com/article/891402-automobile-cfao-ose-le-made-china

[321] Aurégan, 2011/1 : 31 ; *Une Success Story Sénégalaise*, 7adakar.com, http://7adakar.com/galerie-marchande/automobile/espace-auto.html

En Côte d'Ivoire, Chine et France riment avec concurrence…

Afin de connaître la position officielle française face à la pénétration économique chinoise en Côte d'Ivoire, la meilleure méthode consiste encore à relever les documents rédigés par l'Ambassade locale, notamment à travers son service économique – ou Mission économique. Le premier, daté de mars 2009 et intitulé « Relations économiques entre la Chine et la Côte d'Ivoire », aborde les incontournables marchandises *Made in China* :

> « La paupérisation croissante de la population et la situation de crise, avec en corollaire l'affaiblissement de l'État de droit, fournissent un environnement favorable à la pénétration des produits chinois, aux prix plus bas que ceux pratiqués par la concurrence établie en raison de leur compétitivité intrinsèque, de leur positionnement de gamme inférieure et de pratiques déloyales (introduction en contrebande et contrefaçons) ».

Le second document du 17 novembre 2009[322] estime quant à lui que :

> « le secteur textile ivoirien est lourdement affecté par la présence de produits chinois contrefaits ou introduits en contrebande : près de 6 000 licenciements, cinq fermetures de sociétés ces dernières années, 20 % de fibre de coton transformé localement en 1999, contre moins de 5 % en 2008 ».

Les circuits de distribution, dans lesquels sont globalement intégrées les contrefaçons chinoises, seraient :

> « entièrement informels [et] contrôlés par des proches du pouvoir [de Laurent Gbagbo] ».

Néanmoins, pour le service économique, la :

> présence [française dans les secteurs de] l'« agro-industrie, [du] transport (aérien, ferroviaire, maritime), [de la] construction aéronavale et [du] secteur bancaire n'est pas, à court terme, menacée par la concurrence chinoise, peu agressive sur ces activités ».

Toutefois, afin de préserver les acteurs économiques français, il y a des :

> « erreurs à ne pas commettre pour ne pas perdre un marché face aux Chinois » et il convient d'apporter « les mesures de précaution à prendre pour protéger ses produits ».

En cela :

> « le prix est évidemment un élément de première importance en Afrique, où les exigences de qualité, de durabilité, de respect environnemental et social ne sont pas prioritaires et ne permettent souvent pas de justifier un différentiel. Nos entreprises doivent en être conscientes et ne pas se battre si la cause est d'avance perdue (produits de grande consommation, certains marchés BTP, par exemple). On observera que certaines entreprises françaises de négoce l'ont bien compris, en profitant de l'avantage dont nous continuons à disposer dans la maitrise des circuits, pour proposer des produits originaires de Chine et transitant par la France. À noter que certains groupes ivoiriens disposent de

[322] Commandé par l'Ambassade française à l'établissement public UBIFRANCE (Agence française pour le développement international des entreprises).

centrales d'achat basées en France, recourant de plus en plus à des produits originaires d'Asie, notamment de Chine ».

Il est également nécessaire de :

« recommander aux entreprises françaises de se rapprocher des structures d'appui locales : Service économique, Chambre de commerce et d'industrie française, CCEF, Chambre de commerce européenne de création toute récente, etc. Celles-ci sont en mesure en particulier d'actionner immédiatement un réseau plus large, proche de nous et qui nous reste favorable : patronat, chambre de commerce ivoirienne, syndicats professionnels, consultants marketing, juridiques ou financiers ».

Par conséquent, les entreprises françaises doivent :

« renforcer leurs positions dans les pays africains pour tirer profit des grands travaux d'infrastructure financés par la Chine, qui facilitent l'activité économique ».

En tout état de cause donc, ce caractère « positif » de la pénétration économique chinoise ne s'oppose pas toujours aux stratégies économiques françaises… En filigrane également, la puissante implantation française, avec plusieurs centaines d'entreprises[323], doit renforcer sa position sur le marché – ivoirien – sous peine de voir ses acteurs concurrencés par les entreprises chinoises. Dans un dernier document (9 mai 2011), le service estime que les échanges commerciaux sino-ivoiriens, encore faibles, « seraient cependant à majorer du fait d'un flux croissant d'importations frauduleuses ».

Dans le domaine des télécommunications, l'avancée chinoise inquiète. Par ses équipementiers ZTE et *Huawei*, elle « mène une concurrence rude avec le français *Alcatel-Lucent* » et si *Orange* « demeure en tête, [ses] positions sont rognées par une vive concurrence ». Enfin, dans l'automobile, « la filiale du groupe *Pinault-Pintemps-Redoute* (CFAO-Technologie) subit cette rude concurrence [chinoise dont les véhicules sont distribués par *Rimco*] », d'où le changement de stratégie opéré par ce groupe.

Loin de concurrencer, d'une manière globale, les entreprises françaises, la Chine ronge en revanche les parts de marché dans plusieurs secteurs économiques : le BTP, les télécommunications et l'import-export particulièrement. De fait, les stratégies économiques françaises consistent en des réorganisations structurelles et sur l'appui d'organisations et d'institutions « qui restent favorables » aux entreprises françaises. L'essor de la Chine en Afrique est pris au sérieux, et pour cause. Si la Côte d'Ivoire est « relativement épargnée », les États anglophones, de plus en plus considérés par le quai d'Orsay, sont d'une certaine manière plus vulnérables aux investissements chinois. Ces derniers présentent effectivement une forte disparité géographique.

Dans ce contexte où la Chine populaire est un acteur politique majeur et est devenue, en 2008, le principal partenaire commercial du continent, la place de la Côte d'Ivoire, comme nous l'avons vu précédemment, est autant marginale (commerce) qu'importante (investissements et coopération). Sur le territoire ivoirien, dans les représentations étatiques ou gouvernementales, chez les acteurs politiques majeurs et finalement durant les trois décennies précédentes, la Chine est, sans nul doute, un « acteur » accueilli, mais également recherché.

[323] Une centaine d'entreprises a disparu après 2004, entrainant la perte de 50 000 emplois directs et indirects. À l'avenant, la communauté française (binationaux compris) était estimée à 18 000 en 2002, 8 000 en 2005, 9 800 en 2006 et 11 500 en 2008.

En ayant pour support les trois premières parties, les annexes et certains éléments contenus dans les pages antécédentes, le dernier chapitre, tout en possédant une thématique unique, bénéficie d'une analyse à trois niveaux qui sera fort utile pour définir les enjeux géopolitiques de la Chine en Côte d'Ivoire. Davantage que ces derniers, il s'agit d'ailleurs de dégager les coups et contrecoups des actes étatiques – officiels – chinois en parallèle des évènements ayant ponctué la vie politique, économique et sociale ivoirienne durant les trois décennies retenues.

Si, ce qu'il est communément convenu de nommer la « crise ivoirienne » ne se superpose pas exactement avec l'historicité bilatérale (1983-2013), les retours et détours incessants entre les prismes historiques, soit la chronologie ivoirienne (Annexe XXXIII) et sino-ivoirienne, contribuent à créer ce troisième axe analytique proposé ci-dessous. Ainsi que la Côte d'Ivoire et la Chine forment un partenariat, leurs actes ou leurs évènements respectifs cumulés créent un troisième facteur. En développant ce propos, si la Chine est accueillie et recherchée, elle est également un acteur à part entière.

VII. En Côte d'Ivoire, une Chine accueillie et recherchée

En guise d'introduction à ce septième et dernier chapitre et en mettant en perspective, entre 1995 et 2010, le taux de croissance ivoirien, les échanges cumulés sino-ivoiriens, les déplacements des membres de l'Ambassade chinoise et les visites bilatérales (Figure LXXXI), une certaine corrélation est visible à travers ces facteurs. Certes, les courbes ne « filent pas le parfait amour », mais force est de constater de fortes similitudes dans leurs hauts et bas : le timide développement des « relations » sino-ivoiriennes (1995-2002) précède son essor (2001-2002-2003), avant une stagnation due à la tentative de coup d'État de septembre 2002 (2003-2004). Entre 2004 et 2010, l'ensemble des courbes augmente visiblement et certaines vont se stabiliser, voire régresser à l'approche de la crise post-électorale (2010-2011). Si les quatre premiers facteurs (ou courbes) font figure de synthèses des précédents chapitres, le dernier (Situation politique en RCI) est totalement artificiel et subjectif : il exprime les sinuosités de la vie politique ivoirienne, faite de périodes relativement stables et d'autres très instables. Pour représenter ces évènements majeurs de la « crise ivoirienne », une échelle est proposée. Cette courbe permet simplement, bien que la rigueur et l'exactitude ne soient pas l'effet recherché, de comparer la « percée » chinoise en RCI avec, d'une part, les principaux troubles politico-militaires de la période 1995-2010 et d'autre part, les principaux facteurs de la relation bilatérale développés antérieurement. Malheureusement, il est impossible de remonter au début de cette relation, soit à l'année de la reconnaissance, 1983.

Compte tenu de ce graphique sur lequel nous revenons plus en détail par la suite, cette Chine accueillie et recherchée est analysée à travers plusieurs périodes, respectant partiellement les enjeux endogènes ivoiriens : 1983-1993 ; 1994-1999 ; 2000-2010 et 2011-2013. La première, sous la présidence Houphouët-Boigny, est celle du début de la relation, précédant son véritable lancement durant le mandat avorté de Konan Bédié. Suivant le coup d'État de 1999, l'ère Gbagbo (2000-2010) est la période de stabilisation, de pérennisation et d'augmentation des échanges sino-ivoiriens, qu'ils soient commerciaux, diplomatiques ou économiques. Enfin, la quatrième phase du partenariat correspond autant à la crise post-électorale de 2010-2011 qu'aux premiers mois et aux premières années du mandat d'Alassane Ouattara. Forcément, une limite est ici inévitable, le temps. De fait, et comme pour la coopération (Deuxième partie), cette dernière période s'achève début juillet 2013 ; courte, elle permet tout de même de mettre en évidence plusieurs éléments. En respectant ce schéma, fondamentales sont la reconnaissance de mars 1983 et les deux dernières phases ou temps de la relation sino-ivoirienne. Il conviendra de les examiner.

Avant d'entreprendre cette chronologie, les enjeux géopolitiques bilatéraux sont, selon nous, majoritairement liés à la coopération et donc à l'APD chinoise en Côte d'Ivoire. Plus que l'APD d'ailleurs, c'est la coopération dans son ensemble qui doit être revisitée *via* plusieurs analyses ou facteurs d'analyse, et c'est l'objet des pages suivantes.

Figure LXXXI : Mise en perspective de la « percée chinoise » et de la « crise ivoirienne »

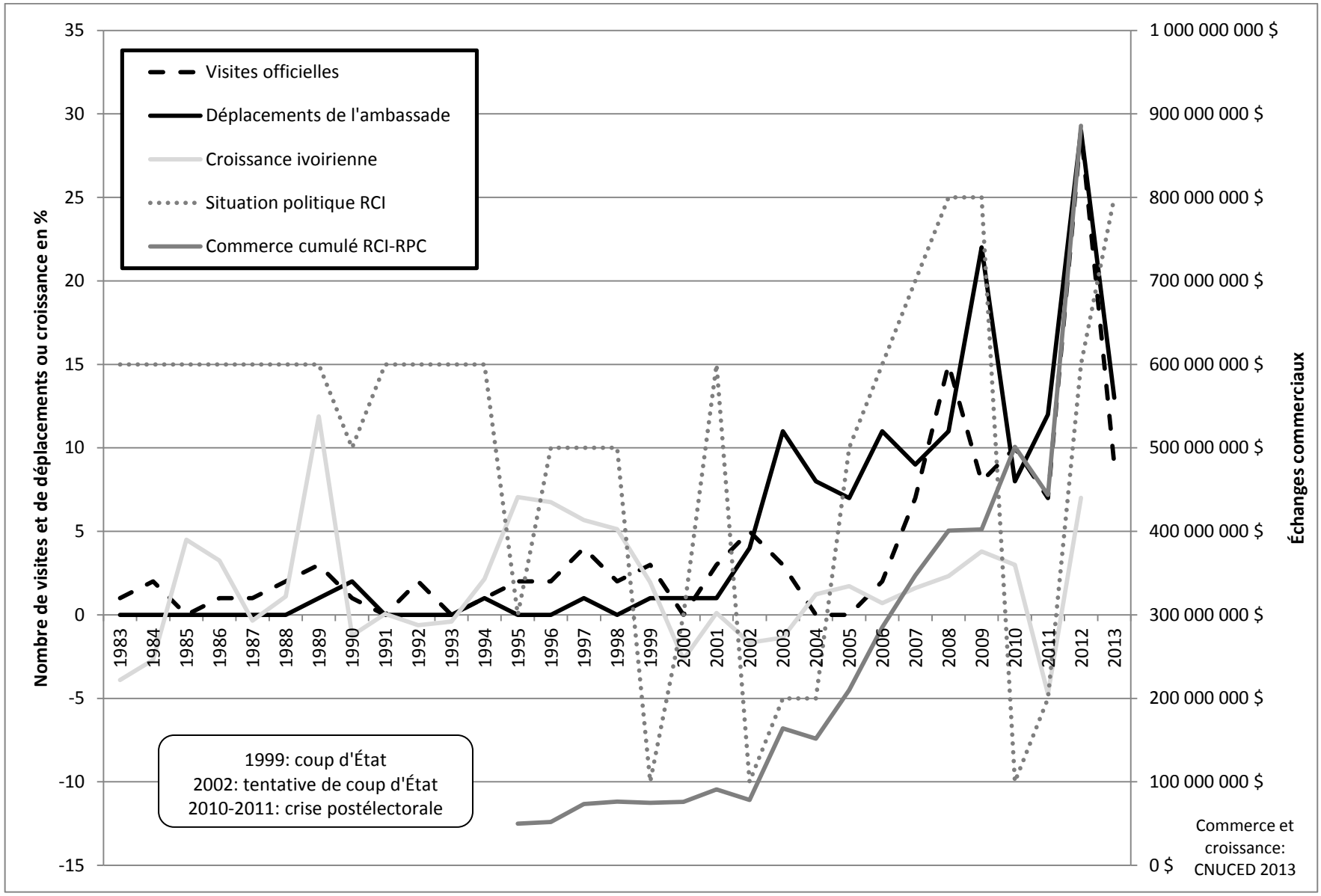

A. Géopolitique de la coopération sino-ivoirienne ou les enjeux territoriaux induits par la coopération bilatérale

Cette coopération, chinoise et en Côte d'Ivoire dans notre cas, provoque des effets, des conséquences et des contrecoups économiques, sociaux, politiques et *in fine*, géopolitiques. Il s'agit donc bien d'analyser cette coopération à travers le territoire ou à travers les acteurs ivoiriens. Effectivement, présenter un état des lieux de la coopération sino-ivoirienne ou de l'APD chinoise en RCI paraît inopportun si ce dernier n'est pas relié, interprété *via* le contexte économique et politique local. Davantage que la « simple crise » ivoirienne d'ailleurs, ce sont bien ces « jeux » d'acteurs, territoriaux et sur « du » territoire qu'il convient d'analyser, d'apprécier par ce prisme de la coopération chinoise en Côte d'Ivoire.

Plusieurs questions apparaissent alors. À quelle date cette coopération débute-t-elle ? À partir de quand devient-elle réellement importante, effective ou signifiante ? Quels sont les acteurs et les territoires ivoiriens impliqués, privilégiés ? Cette coopération se situe-t-elle davantage au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest de la RCI ? Quels sont les rôles, les activités, les implications et les discours chinois du personnel de l'Ambassade vis-à-vis des multiples évènements endogènes et caractérisant la « crise » ivoirienne ? Parmi les quatre présidents ivoiriens (Robert Gueï exclu), lequel a véritablement impulsé – ou participé à le faire – la coopération bilatérale ? Certains en profitent-ils ? Les projets de coopération sont-ils situés dans les régions d'origine de ces acteurs politiques ? La Chine a-t-elle joué le jeu d'un des deux candidats à l'élection présidentielle de 2010, ayant débouché sur la crise post-électorale ?

Cet ensemble de questions va trouver ses réponses dans les différentes sous-parties de ce chapitre VII. Puisque l'analyse géopolitique porte avant tout sur des territoires, il convient de débuter cette analyse par celui-ci : le territoire ivoirien, un facteur obligé de l'analyse sino-ivoirienne.

i. Les enjeux politiques, territoriaux et socio-économiques de la coopération sino-ivoirienne

Compte tenu de la géographie mauritanienne ou malienne par exemple, la coopération chinoise ne peut être équitablement répartie et diffuse sur ces territoires. Malgré sa spécificité (géographique), la Côte d'Ivoire et ses climats de savane au Nord, tropical de savane humide au Centre, et équatorial ou subéquatorial au Sud, présente des disparités qui ne devraient toutefois pas provoquer une polarisation méridionale, contrairement à son voisin malien. Ce serait toutefois sans compter les facteurs historiques, politiques et économiques qui ont, depuis plusieurs siècles, façonné une géographie économique, administrative et donc politique du territoire ivoirien. À ces derniers s'ajoute un élément capital, géopolitique, qui a aggravé les contrastes entre deux portions territoriales historiquement inexistantes, mais présentant de profonds déséquilibres : le Nord et le Sud. Mais sans délimitation onusienne fixe et durable, aurait-on délimité ces deux entités ?

Quoi qu'il en soit, la ligne verte, ou ex-zone de confiance permet cette division plus ancrée dans les représentations, psychologiquement, que dans les faits. Selon les cartes XII et XIII du chapitre III, la coopération sino-ivoirienne se situe donc majoritairement au Sud de cette démarcation. Cette supposition est d'ailleurs confirmée par le document suivant (Carte XXXIV) qui propose, sous forme cartographique, la représentation spatiale du nombre de projets recensés. Le lieu central qu'est Abidjan se répercute sur la coopération bilatérale, avec une polarisation et captation centrée sur la capitale économique. La région Lagunes, selon l'ancien découpage administratif en vigueur durant une partie de la période étudiée, accapare 73 % du montant total et 28 % (32 sur 115) du nombre des projets localisés – comme économiquement certifiés. D'autant que de multiples dons, entretiens, signatures et interviews augmenteraient la prépondérance de la capitale économique[324].

Sur ces (anciennes) régions administratives, un mot est nécessaire. Le Sud-Bandama, où fut exécuté le premier projet (riziculture à Guiguidou), se positionne comme troisième région en termes de montant et deuxième en « réalisations » chinoises (sept), devant la région Bas-Sassandra (16 % du montant avec cinq projets), de Yamoussoukro (Lacs, 0,5 % pour cinq également) et la région natale de Laurent Gbagbo, le Fromager et sa capitale administrative, Gagnoa (0,06 % avec quatre projets). Deux régions excentrées ont par ailleurs reçu un soutien chinois : 18 Montagnes à l'Ouest, comptabilise deux projets (trois avec la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba) ; Zanzan, avec un seul projet, représente 5,2 % du montant global avec le projet d'électrification rural.

Le principal enseignement des deux documents (avec la Carte XXXV) réside, *a priori*, en l'absence de présence chinoise au Nord (deux projets pour Savanes, 0,3 %). Si la Vallée du Bandama dément dans un premier temps cette affirmation, il suffit d'observer une carte administrative de la Côte d'Ivoire pour s'apercevoir que Bouaké, où se situe le projet, se trouve au Sud de cette région. Au Nord de la seconde agglomération ivoirienne en termes de population, la Chine n'est donc pas ou très peu présente. En interprétant, le Centre, incarné par Abidjan, possèderait une semi-périphérie (Sud de la Côte d'Ivoire jusqu'à Yamoussoukro incluse) et une périphérie, localisée au Nord, aux parties septentrionale et Ouest du territoire ivoirien.

Le second document (Carte XXXV) confirme fort logiquement cette tendance. Selon celui-ci, les « espaces vides » de la coopération sont plus évidents et géographiquement plus marqués. Plusieurs régions se détachent nettement : les Lagunes avec Abidjan, les Lacs avec Yamoussoukro ou le Bas-Sassandra avec San Pedro. En observant la répartition économique, la polarisation abidjanaise est visible et indiscutable. La « Perle des lagunes » focalise environ 73 % des montants lorsque San Pedro, en seconde position, n'en attire que 16 %. Le poids des six régions où la coopération sino-ivoirienne est estimée inférieure à 30 millions € est anecdotique : elles atteignent 39,8 millions. En cumulant l'ensemble des régions contre Abidjan, ce groupe atteint péniblement 22 % de la coopération (contre 73 pour les Lagunes). Faut-il y voir une version africanisée de la célèbre formule de Jean-François Gravier, « Abidjan et le désert ivoirien ? »

[324] Les prêts, dons et autres éléments de la coopération relevant des ministères ivoiriens (ne pouvant être localisés) sont équivalents à 534 millions € entre 1983 et 2013, soit 4,45 % du montant et 45 % du nombre (52 sur 115).

Carte XXXIV : Représentation spatiale de la coopération sino-ivoirienne et sa diffusion (1983-2013)

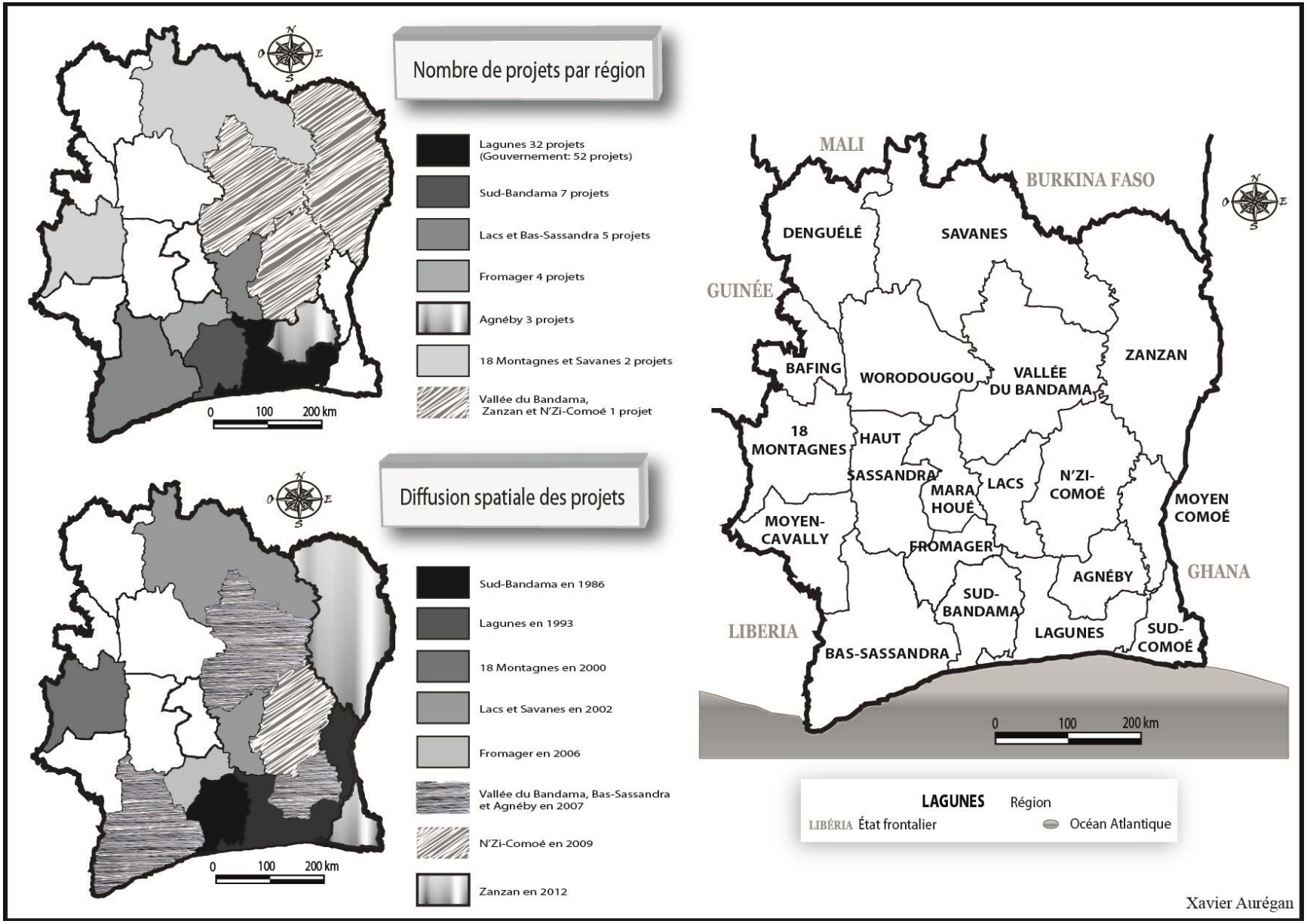

Carte XXXV : Répartition des projets sino-ivoiriens selon les montants et la population

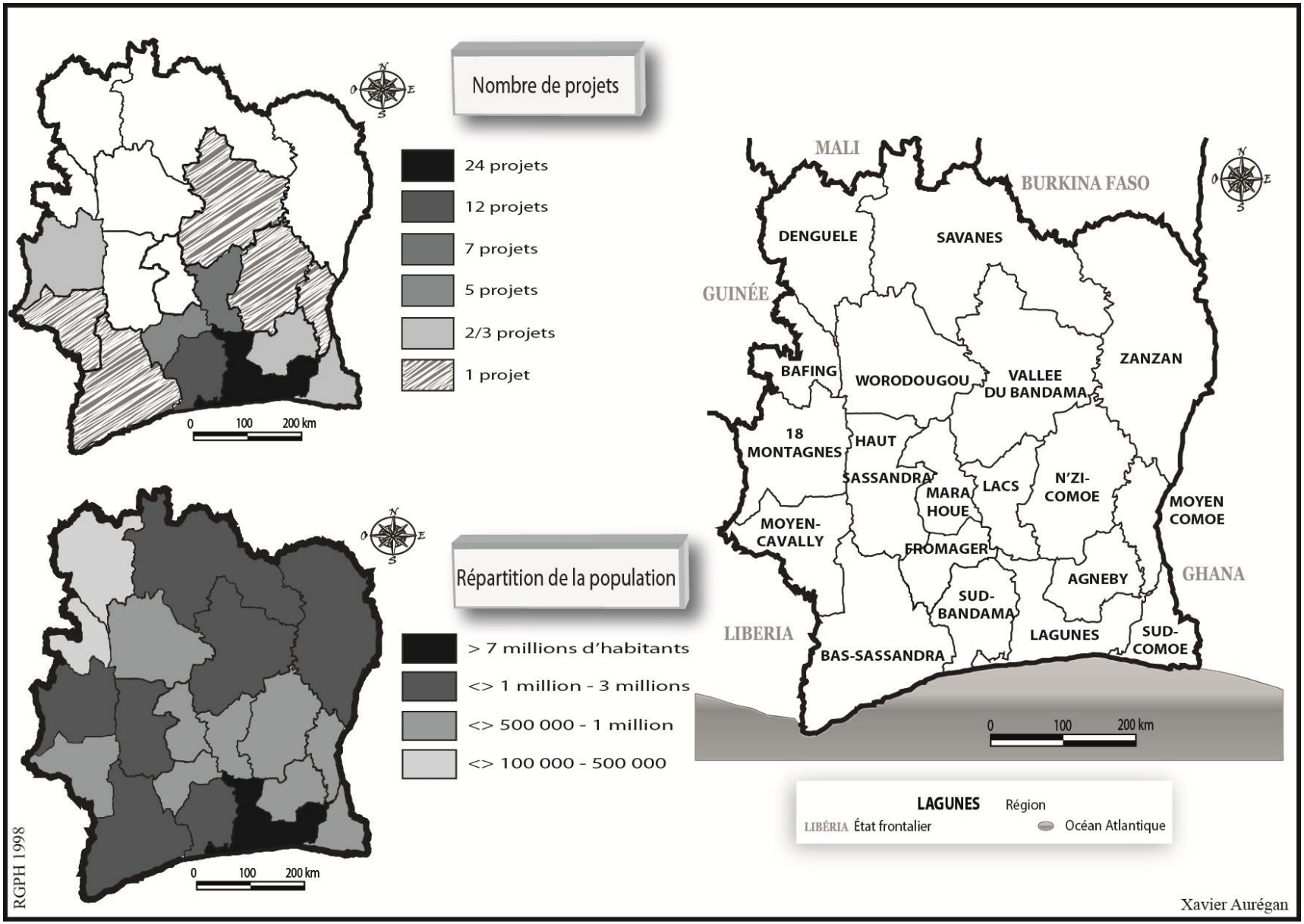

Certainement, d'autant que ne sont pas comptabilisés les projets dirigés vers les ministères et le gouvernement en général, tous situés à Abidjan, qui représentent 52 des 115 projets – économiquement – recensés[325] et 4,45 % du montant global. Dans un sens (non retenu ici), Abidjan et les Lagunes accaparent 77,5 % de la coopération (73+4,45).

Ce postulat est en partie renforcé par l'observation de la densité de population, toujours selon l'ancien découpage. Abidjan dénombre 6 ou 7 millions d'habitants sur 22 au total, soit un Ivoirien sur trois pour un taux d'urbanisation estimé à 50 %[326]. Seulement, si le cas abidjanais ne souffre d'aucune contestation, les régions du Nord, brillant par cette relative absence de coopération, ne sont pas les moins peuplées en Côte d'Ivoire. Dans une certaine mesure, les projets chinois sont simplement localisés dans les régions et les territoires urbains périphériques d'Abidjan, déjà développés (infrastructures routières notamment), déjà usités, tant par la Chine que les autres partenaires, et surtout, accessibles. Il convient de rappeler que les négociations, en particulier celles concernant la localisation des projets et à quelques exceptions, s'effectuent conjointement entre les parties et non unilatéralement. De plus, outre la faible accessibilité de la partie septentrionale entre 2002 et 2008, l'économie ivoirienne se fait essentiellement au Sud, voire au Centre (zones cacaoyères et agricoles en général, villes portuaires et aéroports internationaux).

Si la première incertitude s'appuie sur la densité de population, un second facteur sème le trouble dans cette analyse censée être clarifiée par l'omniprésence et le monopole de la capitale économique lagunaire. Il est dépeint à travers le troisième document (Carte XXXVI). Certes, la majorité des contrats remportés par les entreprises chinoises dans le secteur du BTP se trouve au Sud de la ligne de confiance, mais plusieurs villes situées au Nord ont bénéficié d'infrastructures (routes principalement) : Tengréla et Boundiali, Korhogo, Ferkéssédougou, Bouna, Bania (et Bouaké). Ces implantations se trouvent à proximité des frontières ghanéenne et malienne où, dans le Sud du Mali, la Chine a réhabilité de nombreux axes routiers, notamment par la COVEC, qui est présente sur l'axe Tengréla-Boundiali (Carte XV et Annexe XII).

En sus d'entreprises chinoises implantées dans le Nord (CGC, CNCTPC, CNEEC, COVEC), deux nouvelles informations émaillent la coopération territorialisée précédemment décrite et concentrée sur Abidjan. D'une part, une région administrative et un vaste territoire sont absents de cette nouvelle cartographie, les 18 Montagnes et l'Ouest, et d'autre part, deux territoires sont particulièrement représentés, dont un situé au Nord. Davantage orientée vers le Sud, le Centre et le Sud-Ouest, la coopération se distingue de la localisation des contrats remportés, tendant, elle, plus à l'Est avec le Moyen Comoé (ou Indiéné-Djuablin), et surtout, le Zanzan (ou Bounkani et Gontougo). De fait, la géographie de l'aide chinoise diffère partiellement de la géographie économique.

Alors que la coopération ou l'APD est principalement située dans la moitié Sud du territoire, au Sud de cette ligne dite de sécession, ligne verte ou ex-zone de confiance créée en juin 2003, voire, plus spécifiquement à Abidjan et dans les régions limitrophes (Sud-Bandama, Lacs, Agnéby ou Sud-Comoé), l'insécurité qui a régné au Nord dans la dernière décennie a certainement un impact sur le faible nombre de projets dans ces régions septentrionales. Les contrats de BTP remportés par les entreprises publiques chinoises sont effectivement diffus sur le territoire ivoirien, à l'exception notable de l'Ouest du pays. De fait, on assiste à un paradoxe selon lequel la coopération « politique », située au Sud de la Côte

[325] Si nous retenons 115 ici, le nombre de projets généralement admis est 112, puisque nous ajoutons parfois les dons agricoles effectués en 2009 dans les localités de Man, d'Agboville, de Bongouanou et de Guibéroua. De fait, en représentant spatialement ces villes ou villages, le nombre passe de 112 à 115.

[326] République de Côte d'Ivoire, Populationdata.net, http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=51&nom=cote_d_ivoire

d'Ivoire, se différencie partiellement des contrats remportés par les entreprises de construction. Ces derniers, les contrats, sont représentés à environ 15 % dans la partie Nord du territoire et doivent être appréciés en tenant compte du réseau routier – favorisant les échanges et les déplacements – et de la carte XV. Précisons dès à présent que les déplacements du personnel de l'Ambassade chinoise confirment cette géographie de la coopération sino-ivoirienne, puisque majoritairement limités à la capitale politique, Yamoussoukro, et surtout économique, Abidjan. Une coopération « Sud-Sud » globalement localisée et restreinte au Sud de la Côte d'Ivoire, qui doit dorénavant être mise en perspective *via* ce facteur complémentaire qu'est la représentation diplomatique et officielle locale, l'Ambassade.

Carte XXXVI : Représentation spatiale des contrats remportés par les entreprises de BTP chinoises

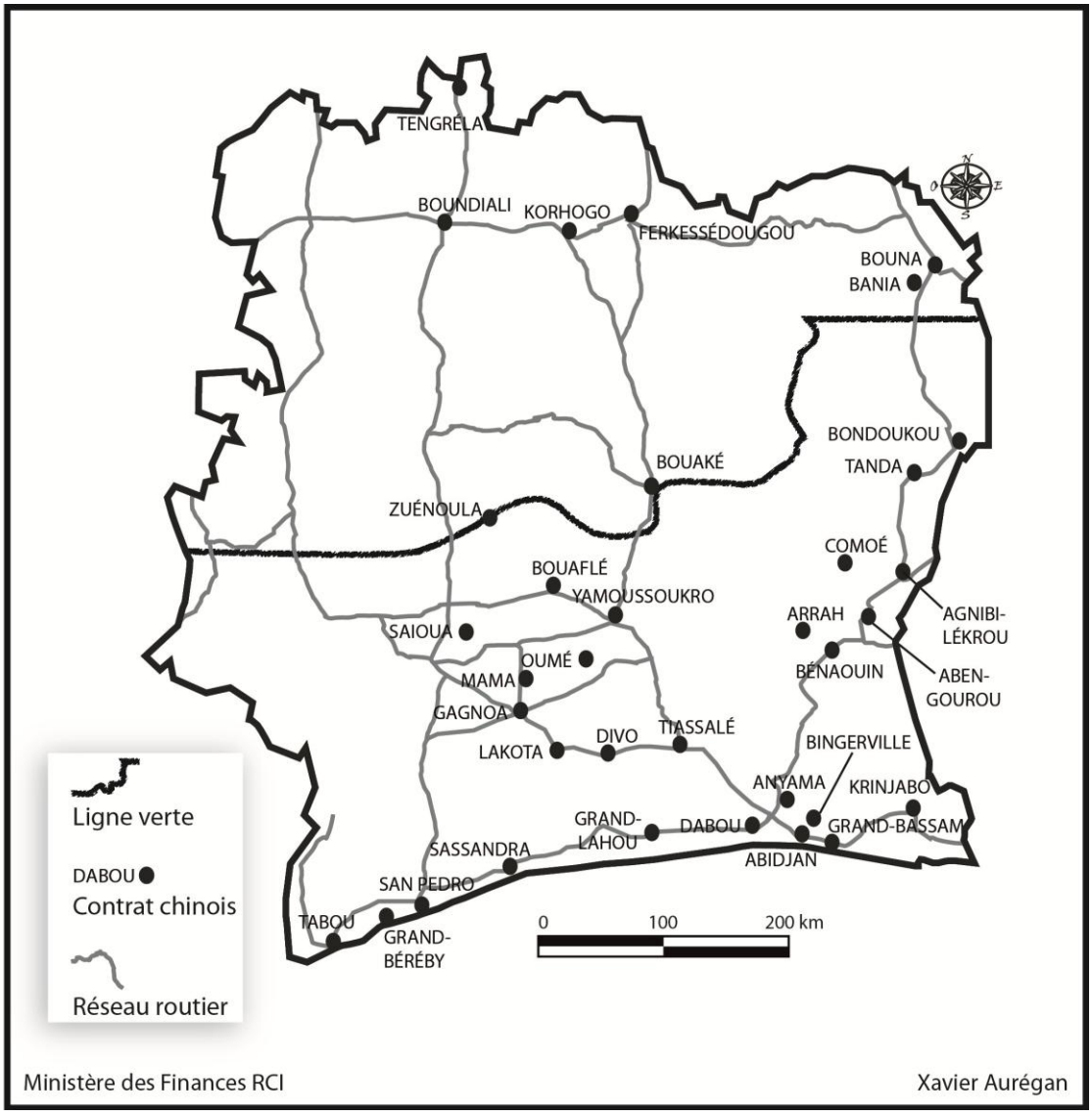

ii. L'Ambassade et son personnel, un acteur géopolitique à part entière

Effectivement, lorsque la coopération se singularisait par un effet catalyseur (Abidjan), la géographie des déplacements officiels du personnel de l'Ambassade chinoise en Côte d'Ivoire, et notamment de son premier représentant, l'ambassadeur, restreint toujours plus le périmètre usité, limité à deux ou trois régions (Lagunes, Lacs et Fromager). Parmi elles, les deux capitales (administrativo-économique et politique) sont principalement et particulièrement appréciées par l'ensemble des ambassadeurs entre 1988 et 2013 (Carte XXXVII). Deux informations complémentaires méritent certainement d'être apportées. Premièrement, les données recueillies à travers la presse locale, régionale et internationale font état d'une augmentation – des déplacements – parallèlement à l'évolution temporelle, traduisant le rehaussement et la densification des relations sino-ivoiriennes. En second lieu, Abidjan et son environnement (région des Lagunes) devraient se détacher significativement en ajoutant les 94 déplacements non inclus : il s'agit de visites officielles des ambassadeurs ou de leurs subrogés au sein des ministères techniques ivoiriens, de la Commission électorale indépendante (CEI), chez des syndicats, lors de signatures de prêts, de conventions, d'accords de coopération, etc. L'ensemble de ces faits et données concerne le territoire ivoirien en général, et ne peut être inscrit géographiquement dans cette synthèse, à l'image des projets de coopération (Carte XXXV).

Deux exemples permettent de justifier ce choix : le 23 novembre 2004, l'ambassadeur Ma Zhixue effectue, avec Mamadou Bamba, ministre des Affaires étrangères, un échange de notes portant sur un don de 1,4 milliard de francs CFA (2 134 286 €) ; le 22 mai 2009, Wei Wenhua se rend à la CEI et offre des motocycles, des triporteurs et des téléphones à l'institution ivoirienne chargée d'encadrer les élections présidentielles de 2010-2011. Ces deux déplacements, situés à Abidjan, concernent pourtant l'ensemble du territoire. Ils ne sont pas localisés – *stricto sensu* – à la capitale lagunaire.

Carte XXXVII : Synthèse des déplacements du personnel de l'Ambassade chinoise en RCI

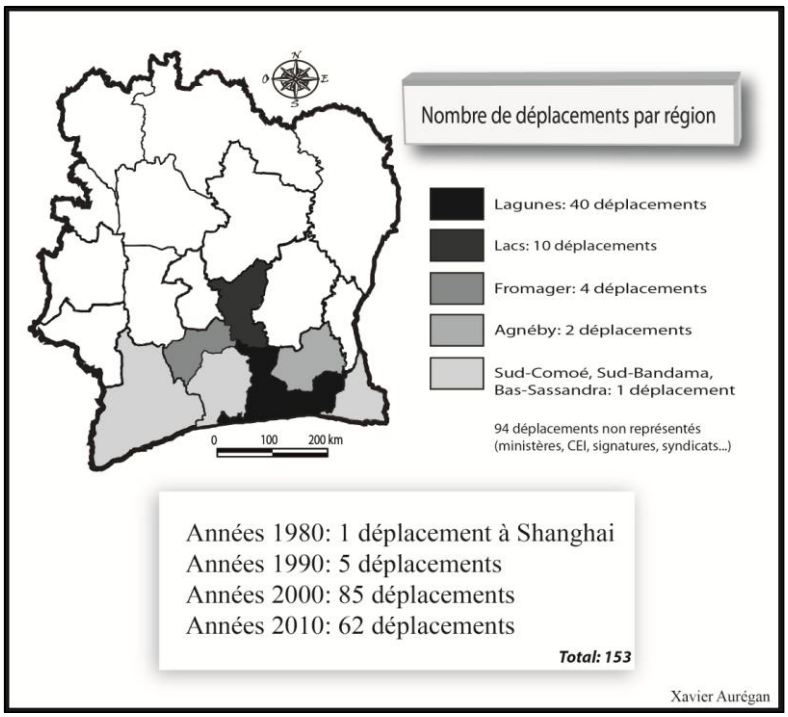

En affinant ces déplacements selon les mandats des cinq premiers ambassadeurs chinois[327] en Côte d'Ivoire (Carte XXXVIII), et malgré des informations lacunaires, la diffusion spatiale est principalement circonscrite à Abidjan (Cai Zaidu et Zhao Baozhen) et à Yamoussoukro (Zhao Baozhen). Chronologiquement, le second diplomate en poste en Côte d'Ivoire, Cai Zaidu, s'est même déplacé à Shanghai dans le cadre d'une exposition consacrée aux exportations ivoiriennes relevant de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles (CSSPPA ou CAISTAB). Ma Zhixue serait le premier à avoir réellement pratiqué le territoire ivoirien, ayant, entre 2003 et 2007, au plus fort de la crise ivoirienne, visité les villes et villages d'Adzopé, de Bohia (non localisé), de Zahibohio et d'Andé.

Ces communes sont toutes situées dans la moitié Sud, et l'emploi du temps de M. Ma ne présente pas de périodes creuses, hormis entre deux évènements majeurs : le 6 novembre 2004 avec le bombardement, par l'aviation ivoirienne, de la base française de Bouaké, et les accords de Ouagadougou du 4 mars 2007. Effectivement, entre le 23 novembre 2004 et le 11 avril 2005 (Annexes XXVI et XXXIII), aucune activité n'a été recensée du côté de l'Ambassade de la RPC. Cette « césure diplomatique » est également visible pour Zhao Baozhen entre le 29 août et le 23 décembre 2002, mois marqués par la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002, par la répression, l'assassinat de plusieurs centaines d'opposants politiques et les exactions commises par les groupes « rebelles » du MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) et du MJP (Mouvement pour la Justice et la Paix) dans leurs tentatives de prises de contrôle de Man et de Danané à l'Ouest.

L'insuffisance de données limite cette analyse qui aurait pu être effectuée avec Liu Lide et plus certainement avec M^{me} Zhao durant le coup d'État de décembre 1999, année de la prise de pouvoir du général Gueï. Elle devrait également être considérée pour l'année suivante, celle des affrontements entre les partisans de Laurent Gbagbo et d'Alassane Ouattara (juillet à octobre 2000). Le déficit d'information est-il réellement le fait des recherches effectuées ou d'une expectative diplomatique ? Zhao Baozhen, nommée ambassadrice en mars 1999, ne ferait qu'une unique sortie médiatisée en octobre (Palais de la Culture), soit, deux mois avant le coup d'État, et ne reprendrait ses activités qu'en septembre 2000. Ce 28 septembre, elle est d'ailleurs reçue par le ministre des Relations extérieures, Charles Gomis, environ un mois avant l'élection présidentielle.

En remontant la chronologie de la crise ivoirienne et en revenant à Ma Zhixue, plusieurs dates méritent une parenthèse. Le 22 avril 2004, M. Ma évoque, avec le président ivoirien, certains dossiers inhérents à la coopération, mais également au retour de la paix en RCI. Cet entretien intervient quelques semaines après la formation de l'ONUCI, la marche contestataire et pacifique réprimée par les forces gouvernementales et les Jeunes patriotes, et finalement, la disparition du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer (Annexes XXVI et XXXIII). L'activité de l'ambassadeur serait suspendue jusqu'au 7 juin, date à laquelle il renouvèle une audience auprès du président, et où des membres des Forces nouvelles attaquent simultanément les forces françaises et « loyalistes » ivoiriennes à Gohitafla, dans le Centre-Ouest. Décidément tumultueux, le mandat de M. Ma est une fois de plus au cœur du conflit ivoirien entre le 2 novembre 2004, où il signe un accord de coopération avec le ministre des Affaires étrangères, Mamadou Bamba, et le 23, où il présente un échange de notes avec le même interlocuteur. Entre ces deux dates, les FANCI bombardent les positions des FN dont les élus et les nommés affiliés ont provisoirement quitté le gouvernement ou l'Assemblée. Ces journées sont notamment marquées par la reprise effective de la guerre, par les manifestations anti-françaises et les réactions des militaires de

[327] Aucune information n'a été obtenue pour le premier ambassadeur Zhu Chengcai (1984-1988). Se reporter à l'Annexe XXVI.

l'opération Licorne devant l'hôtel Ivoire. Le 23, l'armée française démilitarise en partie Abidjan en retirant les barrages – *check points* – quadrillant la capitale économique. Après ce mois de novembre meurtrier et traumatisant pour l'ensemble de la population ivoirienne indirectement impliquée dans la crise, l'Ambassade chinoise semble prendre le pouls, attendant le 11 avril 2005 pour féliciter le Premier ministre Seydou Diarra pour l'accord de Pretoria (entre MM. Bédié, Gbagbo, Mbéki, médiateur sud-africain, Ouattara, Soro et donc Diarra).

Le dernier « angle ou temps mort » concernant les activités de la représentation diplomatique chinoise se trouve dans la dernière période conflictuelle, et non des moindres, celle de l'élection présidentielle d'octobre 2010. Le 4 septembre, l'ambassadeur Wei Wenhua donne une « bouffée d'oxygène à la CEI »[328] en offrant un important lot de matériels électoraux, constitué de 200 tricycles, de 150 motocycles, de 1 000 lampes et de 4 téléphones mobiles. Le conflit post-électoral éloignera l'Ambassade, médiatiquement du moins, qui ne reviendra qu'en mars 2011 au plus fort de la crise. Le don, déjà évoqué et à vocation agricole, fut largement commenté et contesté par les futurs responsables de la Côte d'Ivoire. La chronologie ivoiro-chinoise (Figure LXXXII), par le prisme croisé des déplacements de l'Ambassade asiatique et des principaux évènements de la crise, révèle donc quelques éléments profondément géopolitiques. Il sera nécessaire d'y revenir. Ce que l'on peut d'ores et déjà constater réside dans l'essor quantitatif des déplacements après l'élection de Laurent Gbagbo (octobre 2000), une stabilisation durant la crise proprement dite post-2002 et jusqu'aux accords de Ouagadougou (mars 2007), une augmentation prononcée des missions dès la nomination de l'ambassadeur Wei Wenhua (novembre 2007), une chute spectaculaire durant l'année 2009 et une reprise des déplacements à partir de 2010 et 2011, sous Laurent Gbagbo puis Alassane Ouattara[329].

Financièrement comme numériquement, le dynamisme de l'actif Wei Wenhua se répercute autant sur le montant de la coopération que sur la représentation spatiale. Il cumule plus de 69 % du total de la coopération bilatérale (Figure LXXXIII) et 38 % des mouvements intraterritoriaux (déplacements, Carte XXXIX). La géographie dynamique relative à M. Wei l'a amené dans diverses communes qui se limitent aux régions Lacs et Lagunes. Toujours situés dans la moitié Sud du territoire ivoirien, ses déplacements confirment et se superposent aux documents cartographiques XXXVII et XXXVIII. Son successeur, Zhang Guoqing, qui le remplaça à Bamako en avril 2007, présente une « géographie » analogue, bien que les informations ne tiennent compte que de quelques mois (février 2012 à juillet 2013, Carte XXXIX). Comparables à Ma Zhixue, ses déplacements sont amenés à dépasser Wei. En revanche, il est encore loin, économiquement, du montant de son prédécesseur (Figure LXXXIII). Ces déplacements peuvent être comparés aux visites officielles (Figure LXXXIV). Si, globalement, l'évolution des deux facteurs est similaire, il faut tout de même signaler certaines disparités, notamment pour les années post-2002 et post-tentative de coup d'État. Sur le territoire ivoirien, ces visites officielles et ces déplacements du personnel de l'Ambassade se font dans des régions et des localités où élus et membres des gouvernements sont implantés, électoralement parlant, mais pas uniquement. De fait, les leaders politiques ivoiriens sont originaires de certaines régions ou villes plus ou moins favorisées par la coopération sino-ivoirienne. En d'autres termes, chez qui se déplacent les officiels chinois et à qui profite la coopération ?

---

[328] SIDIBÉ, Moussa, *Organisation de la présidentielle : La Chine remet du matériel roulant et de communication à la CEI*, Notrevoie.com, http://www.notrevoie.com/develop.asp?id=35883

[329] Ces recherches ont fait l'objet d'innombrables consultations électroniques, se comptant par milliers. Elles furent réalisées selon plusieurs méthodes : alertes par mots-clés, recherches par mots clés, utilisation de bases de données (*Factiva*), etc.

Carte XXXVIII : Déplacements des cinq premiers ambassadeurs chinois en RCI (mai 1988-juillet 2007)

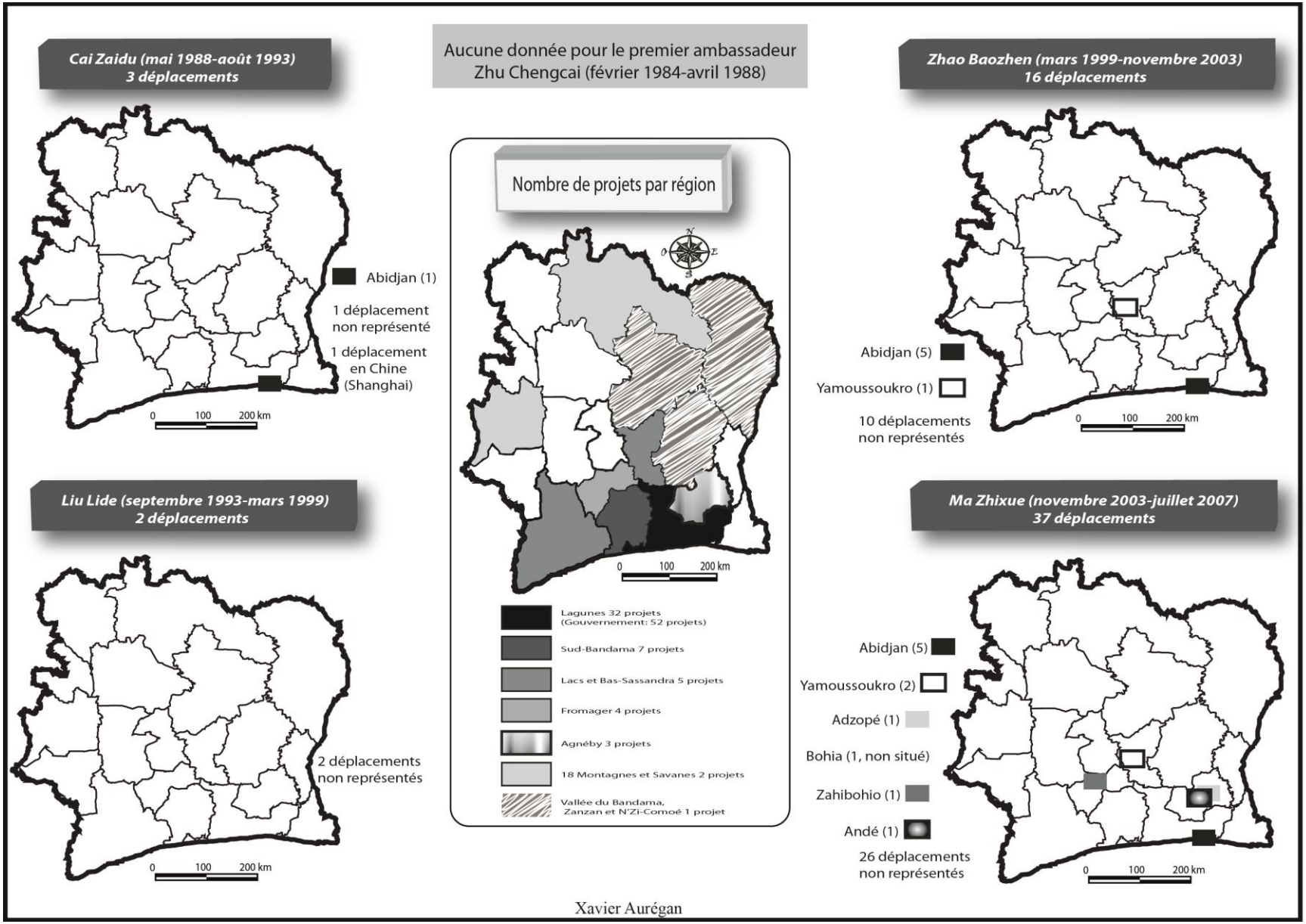

Xavier Aurégan

Figure LXXXII : Chronologie croisée entre les déplacements chinois (Ambassade) et la « crise » ivoirienne (1985-2013)

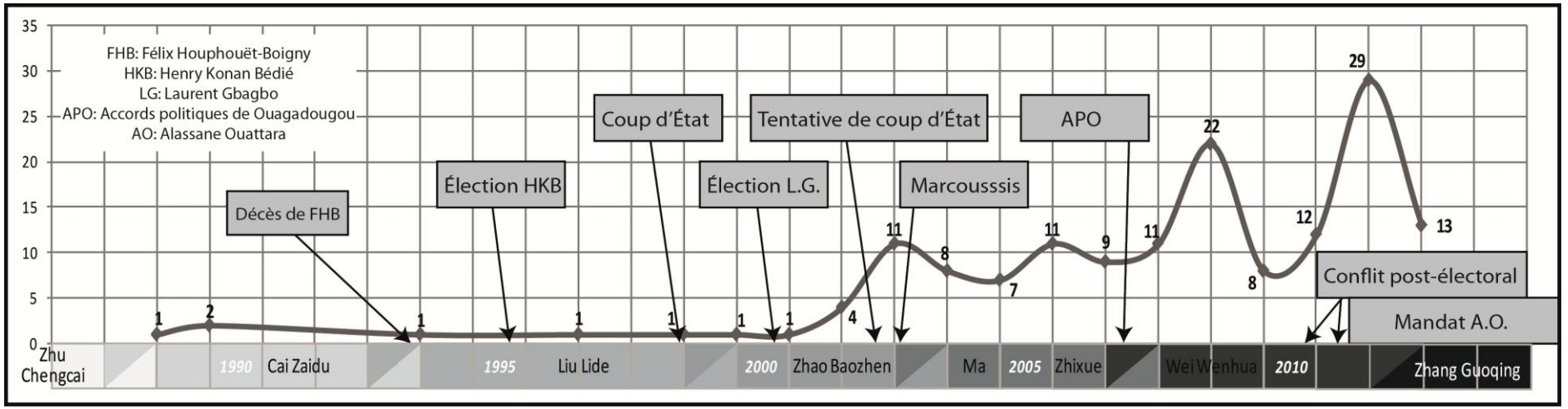

Figure LXXXIII : Les ambassadeurs chinois en Côte d'Ivoire : déplacements et contribution économique

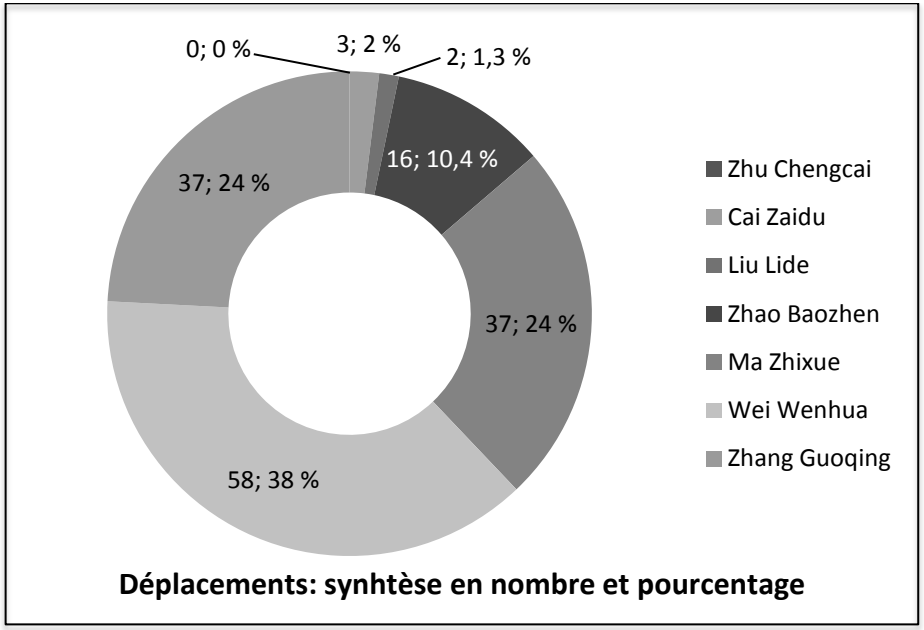

Déplacements: synhtèse en nombre et pourcentage

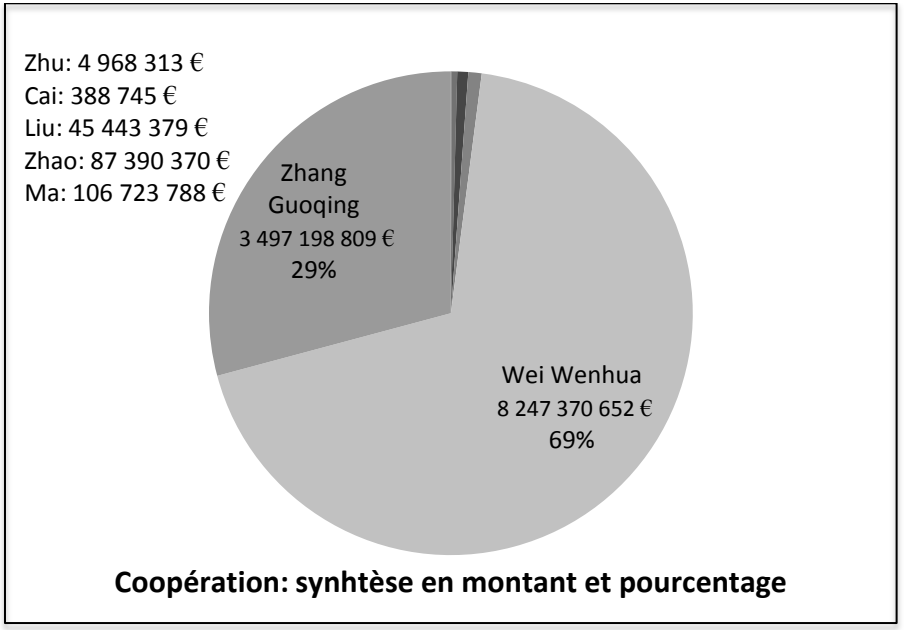

Coopération: synhtèse en montant et pourcentage

Carte XXXIX : Déplacements de Wei Wenhua et Zhang Guoqing (novembre 2007-juillet 2013)

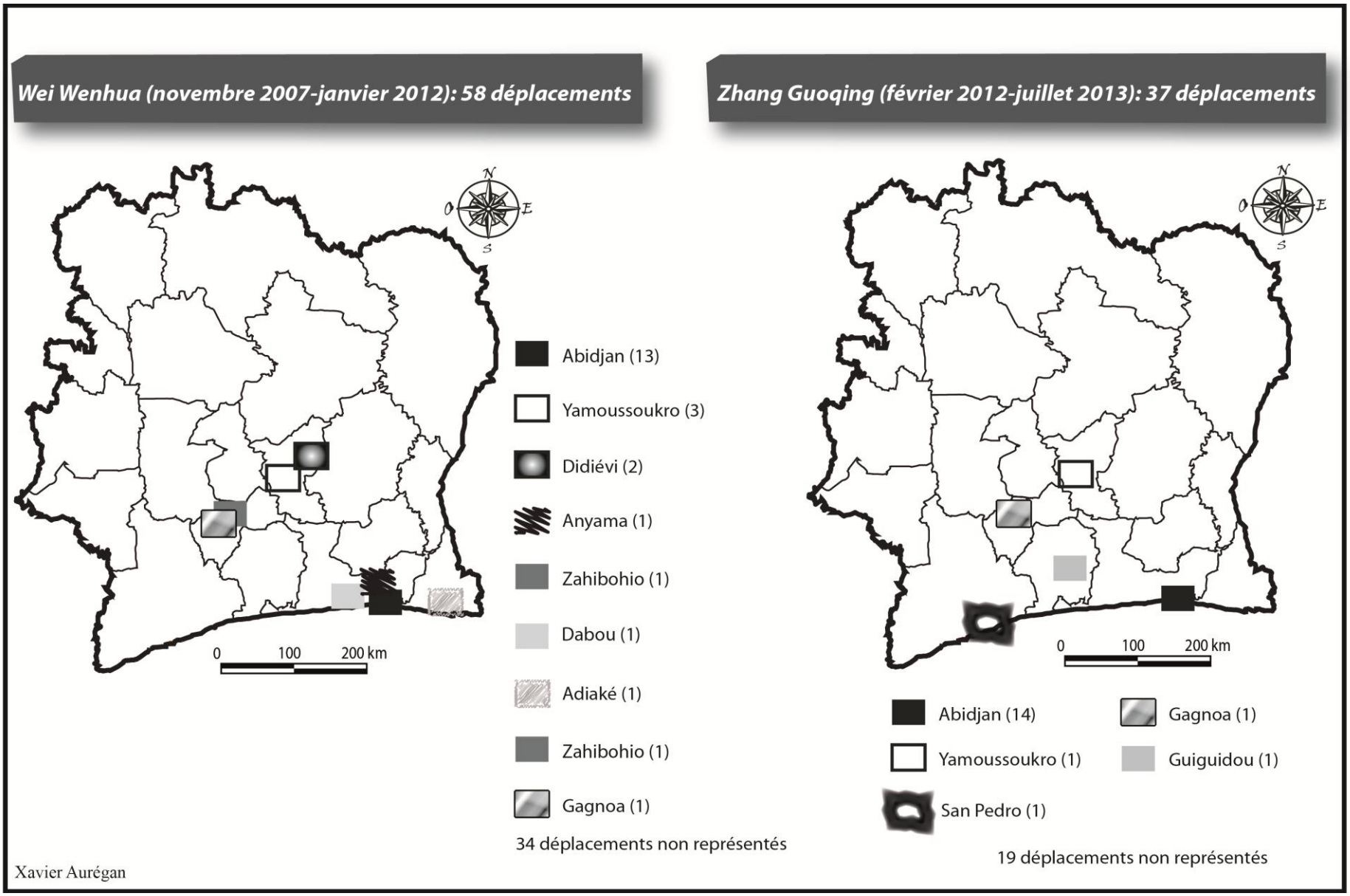

Figure LXXXIV : Déplacements du personnel de l'Ambassade et visites : corrélations et disparités

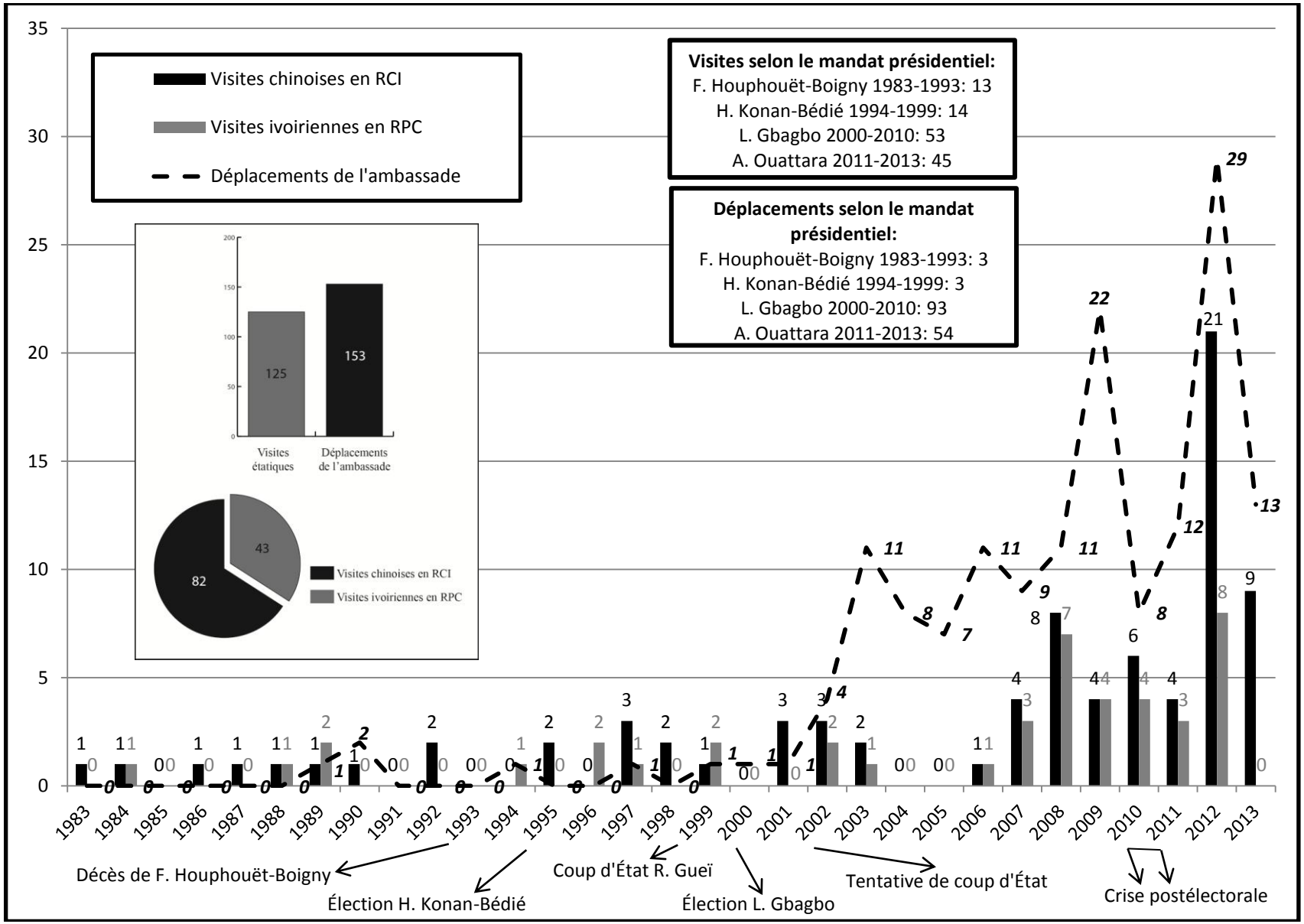

iii. Les leaders politiques ivoiriens, acteurs et témoins de la relation sino-ivoirienne

Cette coopération bilatérale multiscalaire a des répercussions sur les territoires récipiendaires, mais également sur des acteurs ancrés dans le paysage politique, national comme local. Des présidents de la République ivoirienne aux maires des communes impétrantes, nombreux sont ceux qui bénéficient directement et indirectement de la « solidarité » asiatique. La Côte d'Ivoire propose un paysage politique façonné par une histoire contemporaine, des facteurs religieux, ethniques, linguistiques, voire économiques – avec la politique d'immigration prônée par Houphouët-Boigny. L'effet numérique ou quantitatif joue à plein car la région de Gagnoa (Gôh ou Fromager), historiquement Bété, catholique et pro-Gbagbo (FPI), possède un maire représentant le parti antagoniste RDR, pro-Ouattara. Les Gagnolais et plus largement les citoyens de cette région expriment incontestablement cette diversité et ces rivalités sociopolitiques. Les conflits sont par ailleurs récurrents, notamment en février 2010 à la suite des dissolutions du gouvernement et de la CEI par Laurent Gbagbo, intervenues le 12. Présent ce jour-ci (le 20 février), l'auteur peut ainsi témoigner des invectives, des débordements puis des affrontements entre opposants et partisans du président Gbagbo, et, finalement de la répression par gaz lacrymogènes puis à balles réelles sur les populations qui voteront massivement pour le RHDP en octobre et en novembre 2010. Limités juridiquement, l'ONUCI et ses blindés sécurisaient alors l'accès à l'Hôpital central – et non celui bâti par la Chine, alors en construction – censé être investi par les forces de l'opposition. Le bilan fut estimé à cinq morts et une dizaine de blessés.

Cette digression achevée, un nouveau document (Carte XL) confirme non seulement l'origine géographique du quatrième président ivoirien Ouattara, mais également de ses prédécesseurs et des chefs de gouvernements, et ce, toujours sous le prisme de la coopération. Trois des onze personnalités ayant marqué la vie politique ivoirienne sont originaires de l'ancienne région N'Zi-Comoé, territoire peu visité par les diplomates chinois et par la coopération. La plupart de ces acteurs est originaire d'un périmètre relativement restreint, limité à Gagnoa, Bouaké, Abengourou et Divo. Selon ce document, les quatre présidents n'auraient que peu « profité » ou fait profiter leur région natale des financements chinois, hormis Laurent Gbagbo. Sous son « mandat » (2000-2010), l'essor de la coopération bilatérale a vu plusieurs projets se réaliser dans les communes périphériques à Gagnoa, et notamment à Zahibohio et à Mama, sa ville natale, où la CNCTPC a réhabilité l'axe de 8 km entre Mama et Karahi. L'une des principales infrastructures réalisées par Beijing est par ailleurs l'hôpital de Gagnoa, bâti par la GOVEC. S'il apparaît inopportun d'apposer le terme « clientélisme », les relations sino-ivoiriennes sont toutefois très personnalisées et se développent essentiellement selon un cadre bilatéral, où l'humain y tient une place prépondérante. Il n'est donc pas exclu que certains éléments de la coopération soient provoqués par une collaboration et une association liées aux *desiderata* d'acteurs impliqués, en l'occurrence, Wei Wenhua et Laurent Gbagbo. Ploutocrate les coopérations sino-africaine et sino-ivoirienne ?

Une certitude réside en revanche en l'absence de causalité directe entre le mandat du « dauphin »[330] de Félix Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié (1993-1999) et l'activité chinoise, la région natale de ce dernier n'ayant bénéficié que d'un seul broyeur en mai 2009. Le N'zi-Comoé a également produit son unique Premier ministre, Daniel Kablan Duncan (1993-1999), et l'actuel président ivoirien, Alassane Ouattara. À ce stade de l'étude, la coopération sino-ivoirienne semble être le fait de l'évolution visible sous d'autres latitudes, de Pretoria à Alger. L'augmentation quantitative des visites, des projets ou des déplacements

[330] Terme de KONÉ, Amadou, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Karthala, Paris, 2003, p. 140.

des différents personnels de l'Ambassade s'expliquerait donc par les politiques et les réformes endogènes chinoises, en partie par l'instauration de sommets sino-africains – auxquels la Côte d'Ivoire ne participe, pour la première fois, qu'à la troisième édition de 2006. Ceci peut également s'expliquer par la stabilisation du conflit larvé et les multiples médiations et accords ayant abouti à l'organisation de l'élection présidentielle de 2010.

Que peut-on retirer de cette cartographie superposant coopération et origine des leaders politiques ivoiriens ? Si Charles Konan Banny est bien né à Divo, il ne semble pas qu'il ait usé de son influence pour orienter le premier projet sino-ivoirien de Guiguidou : il était alors directeur national de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest). A-t-il été à l'origine du jumelage Lakota-Baoding ? *A priori* non, puisque son mandat, à la BCEAO, s'achève en 2005 lorsqu'il est nommé Premier ministre. C'est, à l'avenant, la même situation pour l'exploitation du manganèse à Lauzoua (2003). Étant donné la courte période où il fut au pouvoir, Robert Gueï (décembre 1999-octobre 2000) ne devrait pas entrer dans cette catégorie d'acteurs politiques ayant profité du partenariat sino-ivoirien. Pourtant, et bien que les projets dans « sa » région soient peu nombreux, 18 Montagnes accueille son premier investissement asiatique en mars 2000. Une coïncidence pour le moins troublante, d'autant que le prêt concessionnel chinois n'est pas anodin : 1,3 million €, au taux de 3 % sur 15 années. Il est par ailleurs assorti d'infrastructures routières, d'usines, etc.

Si Houphouët-Boigny avait largement orienté et profité de la coopération taïwanaise (Chapitre IV, A, ii), ses successeurs ne semblent pas, outre mesure, et hormis L. Gbagbo et R. Gueï, avoir fait pression sur les diplomates et les techniciens chinois. Les besoins et les moyens, très localisés à l'image de la mine de Lauzoua, sont deux variables à prendre en compte et certainement dominantes dans le choix bipartite de créer, ici ou là, le projet de coopération. En revanche, lorsque besoin(s) et moyen(s) vont de pair, l'influence devient un levier déterminant. L'un des meilleurs exemples reste Robert Beugré Mambé, ex-président de la CEI et gouverneur du district d'Abidjan depuis 2011. Bien qu'il ne soit en rien agronome, et de ce fait spécialiste de la riziculture, c'est pourtant lui qui a supervisé l'investissement d'*AfricaInvest.net* dans deux milliers d'hectares dans la banlieue d'Abidjan à la mi-juin 2013. Dernier exemple probant de ces relations politiques qui auraient infléchi certaines positions ou décisions, Lakota. Du 12 au 16 avril 2003 – un mois après l'instauration de la zone de confiance –, alors que le voyage officiel du Conseil général de Lakota a pour finalité le jumelage et la signature de plusieurs accords, le maire est Francis Gaza Gazo, du FPI, comme plusieurs personnalités régionales : Émile Boga Doudou – assassiné la nuit du 18 septembre 2002 – et Lida Moïse Kouassi. Ils furent députés et respectivement ministres de l'Intérieur et de la Défense (janvier 2001-août 2002). Ils ont, chacun à leur manière, pu peser sur le futur partenariat Lakota-Baoding. Il en serait de même pour le jumelage Abengourou-Ezhou (1992), le maire étant membre du PDCI-RDA, alors au pouvoir.

En réduisant le spectre analytique, un document cartographique (Carte XLI) comparant les projets de la coopération localisés et les résultats des deux dernières élections présidentielles de 2000 et 2010, signifierait une activité diplomatique chinoise essentiellement tournée et inscrite dans les régions ayant voté en faveur du candidat FPI (ou LMP, La majorité présidentielle). Sur les principaux territoires administratifs, six se sont déclarés pour Laurent Gbagbo, nonobstant le basculement cohérent et justifié à l'Ouest en 2000 (18 Montagnes, région natale de Robert Gueï) par rapport à 2010, et inversement avec la région Lacs, historiquement liée au PDCI-RDA d'Houphouët-Boigny et de son successeur, Henri Konan Bédié[331].

[331] Ayant rejoint le RHDP et soutenu Alassane Ouattara au second tour.

Par ailleurs, onze des quatorze communes bénéficiaires durant les deux dernières années de la présidence Gbagbo sont situées dans des régions ayant soutenu le président sortant. Seules trois communes (Yamoussoukro et son district, Bongouanou et Didiévi) représentent Henri Konan Bédié ou Alassane Ouattara (Tableau XVII) lors de l'élection présidentielle de 2010. À noter également les deux exceptions notables que constituent Bongounaou, ayant voté pour Laurent Gbagbo dans une région pourtant favorable au PDCI-RDA et au RHDP, et, Lauzoua, soutenant H.K.Bédié au premier tour et L. Gbagbo au second.

Sur l'ensemble de la période analysée (Carte XLII), le parti du président sortant est également majoritaire en termes de communes impétrantes. En filigrane, le territoire politique ivoirien, relativement homogène entre les trois grands partis politiques et le Nord, le Centre et le Sud, indiqueraient une coopération sino-ivoirienne essentiellement tournée vers les régions pro-Gbagbo (au Sud). Des élections de 2000 à celles de 2010, seules quatre régions ont principalement bénéficié de la coopération. Il s'agit de la région Lagunes avec Abidjan, de celle des Lacs avec Yamoussoukro, du Sud-Bandama avec Lakota et Divo (Guiguidou) et du Fromager avec Gagnoa (ancien découpage administratif). Mais, en affinant l'échelle et en représentant les communes bénéficiant des aides chinoises, on se rend compte que les deux partis d'opposition (le RDR[332] d'Alassane Ouattara et le PDCI-RDA d'Henri Konan Bédié) seraient paradoxalement les « gagnants » de la coopération, si l'on en croit la répartition des projets selon l'obédience politique des mairies concernées. À eux deux, ces partis, regroupés depuis mai 2005 dans le RHDP[333], représentent dix communes contre huit en faveur du FPI, le Front populaire ivoirien. Alors que le meilleur exemple d'éventuelles collisions entre les acteurs politiques ivoiriens au pouvoir et la Chine reste Gagnoa et son hôpital, comme nous le verrons plus loin, il est essentiel de poser la question suivante : la Chine est-elle actrice du jeu politique et territorial ivoirien ?

Afin d'y répondre, il est nécessaire de revenir aux fondamentaux de la relation sino-ivoirienne, soit, la reconnaissance de 1983. Ce point de départ permettra de remonter la chronologie et l'historicité bilatérale afin de dégager les principaux enjeux géopolitiques de ce partenariat.

[332] Rassemblement des Républicains de Côte d'Ivoire/Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain.

[333] Regroupés lors de l'élection de 2010 derrière le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix, créé en mai 2005.

Carte XL : La coopération sino-ivoirienne et les acteurs de la vie politique endogène

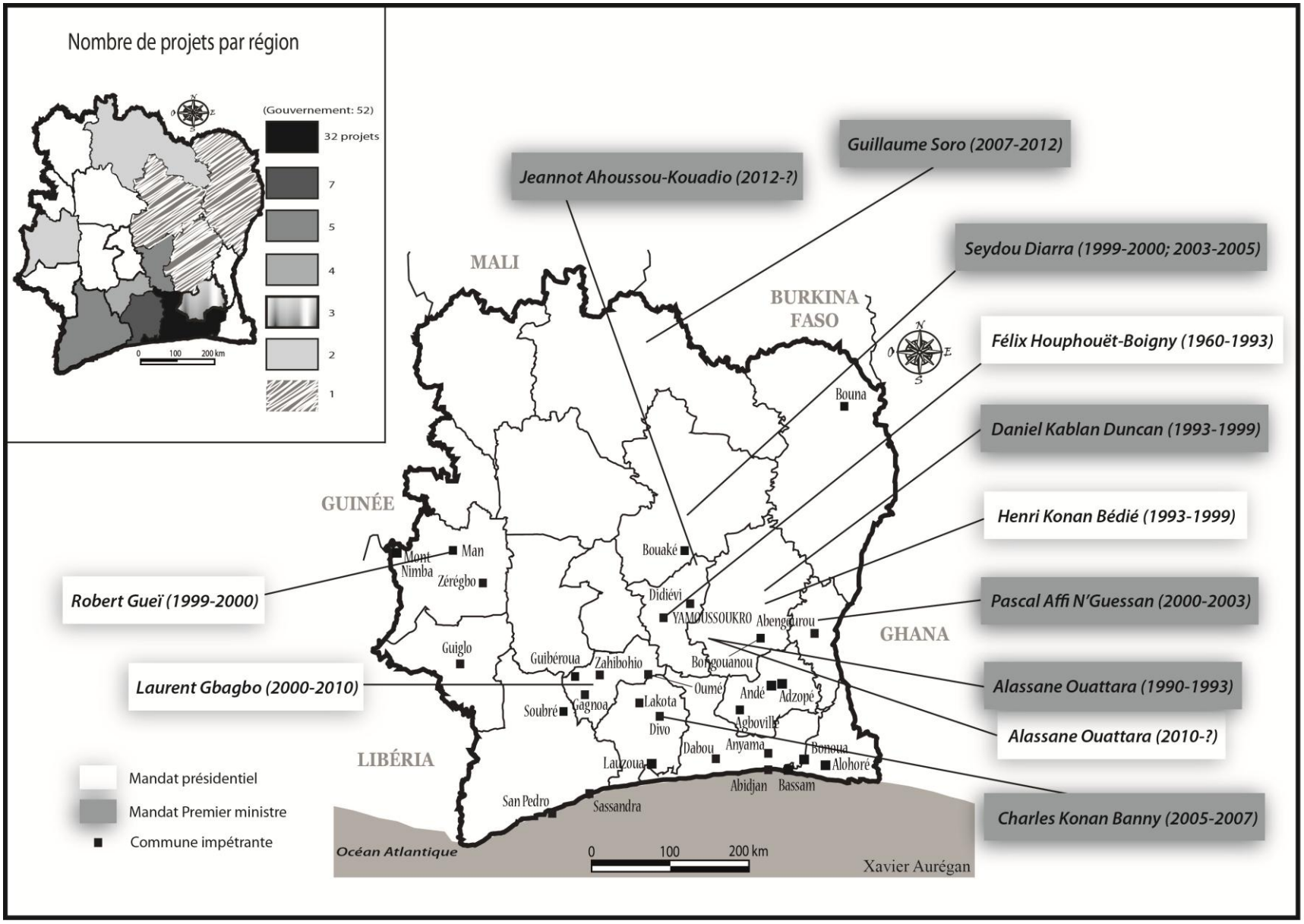

Carte XLI : Les échéances électorales présidentielles et la coopération sino-ivoirienne

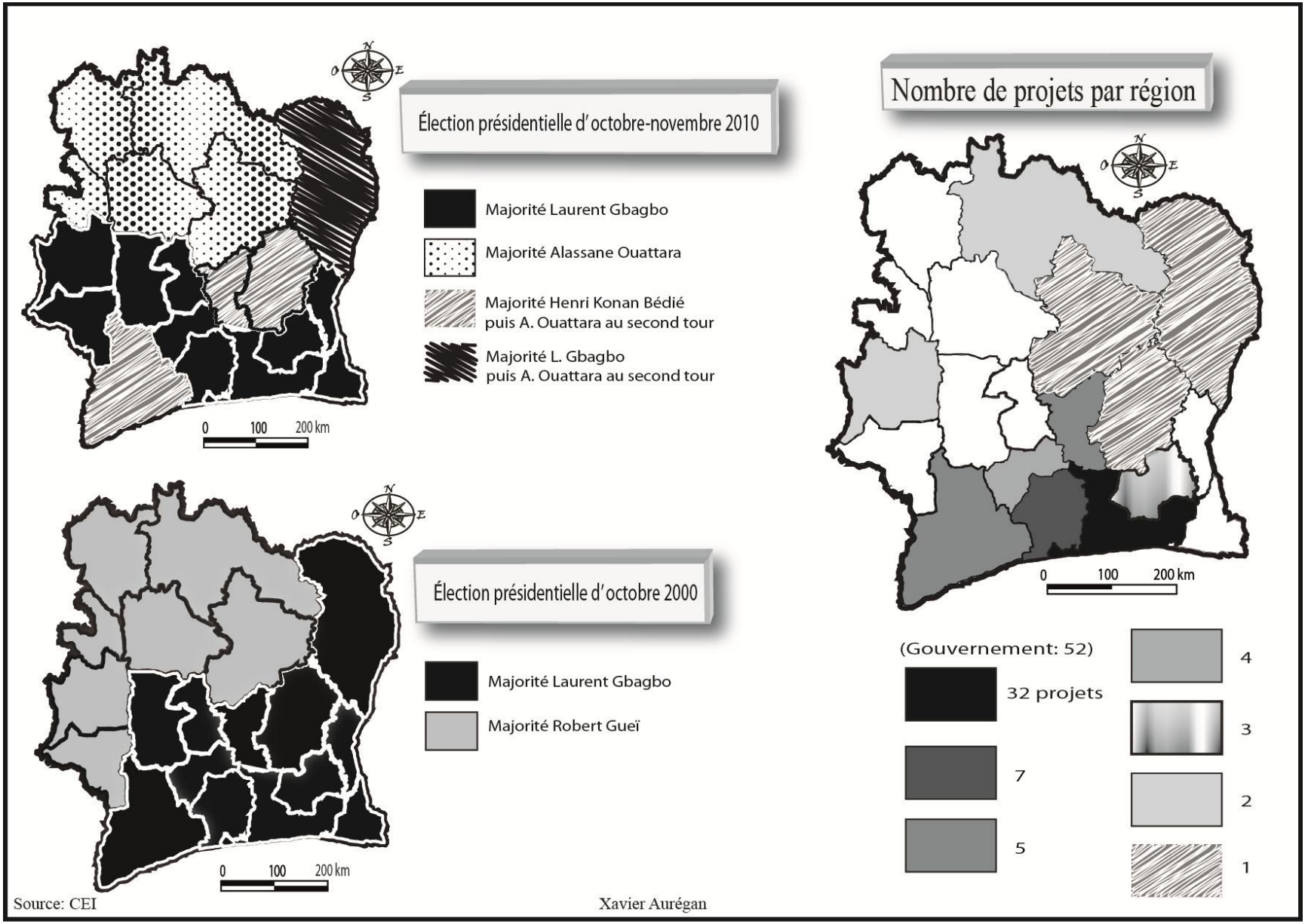

Tableau XVII : Les communes bénéficiant de la coopération chinoise entre 2008 et septembre 2010

	Ville, Département ou District	Premier tour (%)	Second tour (%)	Région (deux tours en %)
Abidjan	*Lagunes (District d'Abidjan)*	Gbagbo (45,04)	Gbagbo (51,9)	Gbagbo (45,04 puis 51,9)
Agboville	*Agboville*	Gbagbo (70,08)	Gbagbo (79,27)	Gbagbo (74,89 puis 84,05)
Alohoré	*Adiaké*	Gbagbo (53,72)	Gbagbo (59,16)	Gbagbo (55,06 puis 63,38)
Anyama	*Lagunes (District d'Abidjan)*	Gbagbo (48,07)	Gbagbo (53,84)	Gbagbo (45,04 puis 51,9)
Bongouanou	Bongouanou	Gbagbo (46,31)	Gbagbo (67,14)	Bédié-Ouattara (65,53 puis 63,4)
Bonoua	*Grand-Bassam*	Gbagbo (60,25)	Gbagbo (67,18)	Gbagbo (55,06 puis 63,38)
Dabou	*Dabou (Lagunes hors Abidjan)*	Gbagbo (65,07)	Gbagbo (73,2)	Gbagbo (59,14 puis 70,52)
Didiévi	Didiévi	Bédié (85,96)	Ouattara (86,66)	Bédié-Ouattara (69,03 puis 80,35)
Gagnoa	*Gagnoa*	Gbagbo (58,89)	Gbagbo (73,54)	Gbagbo (53,25 puis 67,16)
Guibéroua	*Gagnoa*	Gbagbo (58,89)	Gbagbo (73,54)	Gbagbo (53,25 puis 67,16)
Lauzoua	*Guitry puis Sud-Bandama (région)*	Bédié (48,02)	Gbagbo (61,72)	Gbagbo (47,48 puis 61,72)
Man	*Man*	Gbagbo (45,91)	Gbagbo (56,43)	Gbagbo (40,15 puis 51,18)
Yamoussoukro	Yamoussoukro	Bédié (59)	Ouattara (78,28)	Bédié-Ouattara (69,03 puis 80,35)
Zahibohio	*Gagnoa*	Gbagbo (58,89)	Gbagbo (73,54)	Gbagbo (53,25 puis 67,16)

Carte XLII : Représentation de la coopération sino-ivoirienne selon les mairies récipiendaires

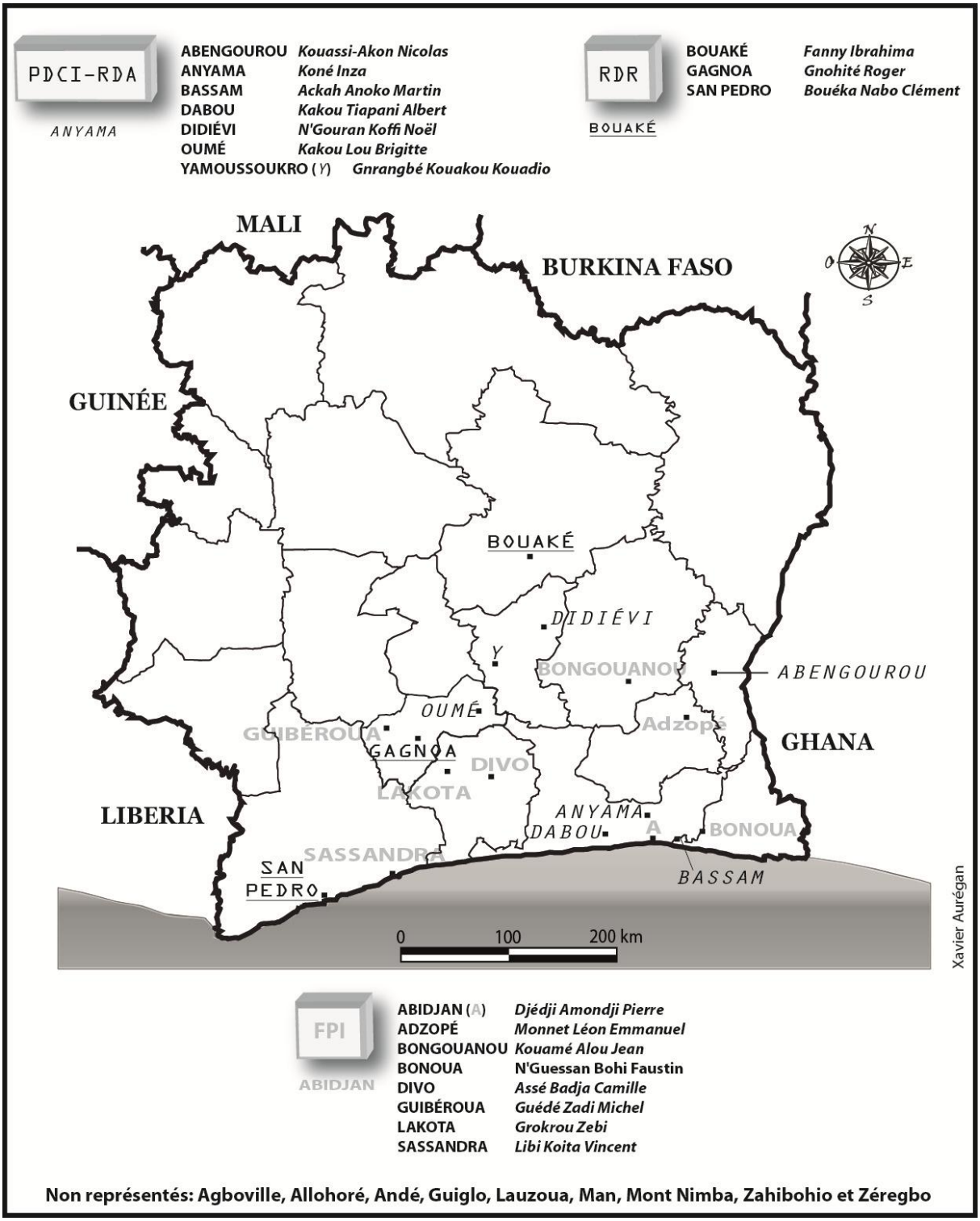

B. De Houphouët à Gbagbo, d'une relation pragmatique au partenariat « *win-win* »

Cette année 1983 est donc, comme nous l'avons déjà souligné, celle de l'officialisation des relations sino-ivoiriennes. En signifiant cela, de nombreuses questions peuvent émerger, dont celles ayant été abordées sous les prismes économiques et de la coopération, de l'aide au développement. Elles furent partiellement résolues et nous ne reviendrons que d'une manière parcellaire dessus. L'objectif, ou plutôt les objectifs de cette section sont autres et se limitent dans ce premier temps à analyser cette relation dont la récence n'exprime en rien la densité et la richesse des rapports bilatéraux, ces derniers s'étant surtout développés dans la troisième des quatre phases. Du 2 mars 1983, date de la reconnaissance bilatérale, au 30 mars 2011, lorsque la Chine vote les sanctions ciblées à l'encontre de Laurent Gbagbo et de quatre autres personnalités ivoiriennes – à travers la résolution 1975 –, près de trois décennies se sont écoulées. De fait, et ceci est un hasard favorable, il est possible d'analyser les trois décennies du rapport sino-ivoirien, dont l'anniversaire fut fêté en mars 2013. Les évolutions majeures, en Chine, pourraient être mises en opposition avec les régressions ivoiriennes, politiques et démocratiques notamment. Les relations interétatiques étant, par voie de conséquence, des rapports humains, entre acteurs, ne faut-il pas remonter la chronologie ivoirienne afin d'obtenir certains éléments de réponse inhérents à cette reconnaissance ? Ainsi, puisque le temps de Taïwan s'achève (point ii, A du Chapitre IV), vient, au début des années 1980, celui du FMI et de la Chine populaire, amenant l'autocrate Houphouët-Boigny d'un anticommunisme directif à un pragmatisme plus ou moins assumé, mais néanmoins efficient. Peu efficace dans ses premières années, le rapport sino-ivoirien, en voie de gestation, ne s'accompagne pas d'échanges diplomatiques intensifs (Figures LXXXII et LXXXIV, Annexe XXIV) : seulement huit durant la première décennie (1980-1990).

Malgré tout, les bases de la coopération et de cette relation sont posées. En tenant compte des informations proposées dans la figure LXXXII par exemple, en tentant au mieux de recourir à des indicateurs objectifs et en délaissant, au mieux également, l'événementiel et lorsque c'est envisageable, le subjectif, la question adjacente – et non centrale – reste effectivement la suivante : pourquoi la Côte d'Ivoire et son dirigeant omnipotent ont-ils reconnu la République populaire de Chine en 1983 ? Et puisque l'acteur prépondérant du côté ivoirien ou supposé comme tel se nomme Houphouët-Boigny (FHB), que peuvent apporter, avec ce recul afférent, les analyses parcellaires et orientées relatives à ce personnage ? La chronologie géopolitique ivoirienne dans laquelle s'insère la Chine – ou l'enchainement chronologique à travers l'approche thématique ivoirienne – doit permettre, en filigrane, avec l'apport qualitatif de la partie chinoise, de mieux comprendre cette relation qui a toujours eu pour environnement local des « crises » : crises économiques entre 1983 et 1995, et politiques depuis 1999, *a minima*.

i. Houphouët-Boigny, la reconnaissance de 1983 et la première phase des relations

Tête de pont du réseau franco-africain, de l'« État franco-africain » (Dozon, 2002 et 2003), meilleure représentation africaine du pré carré français, relai de Paris en Afrique de

l'Ouest, Félix Houphouët-Boigny fut, à Paris, député dès 1945 et ministre à partir de 1956[334]. S'opposant avec véhémence à toute avancée progressiste et communiste sur le continent, prenant en quelque sorte et à contre-pieds la politique étrangère parisienne qui reconnaît Beijing dès 1964, le premier président ivoirien (1960-1993) ne fut jamais un adepte de la « Chine rouge », celle de Mao Zedong à Ye Jianying (1949 à 1983). Ainsi stigmatisée et honnie (Aurégan, 2013), la Chine est pourtant recherchée au début de la décennie 1980. L'année 1983 apparaît effectivement comme le « temps de la rédemption », d'un virage (géo)politique à 180 degrés. Anachronique ou dans le « sens de l'histoire », toujours est-il que cette reconnaissance diplomatique s'accompagne d'un profond désaveu, d'une trahison : Taïwan disparaît officiellement de la scène diplomatique abidjanaise. S'ensuit une période diplomatiquement creuse, vide, jusqu'au décès du monopartisme, et celui, trois ans plus tard, en 1993, du fondateur-président de l'ancien parti unique, Houphouët-Boigny.

Les paradoxes sont nombreux chez ce chef d'État, vénéré pour son intransigeance envers la « *pax ivoirienna* », accusé de despotisme et d'autocratisme, mais également adulé et craint, à la fois respecté et méprisé par ses homologues africains. Le fondateur du RDA (Rassemblement démocratique africain) et de son pendant territorial ivoirien, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), ne fut-il pas appuyé et familier des communistes siégeant à l'Assemblée nationale française, ou encore des Groupes d'études communistes abidjanais lors de la création du PDCI ? Ne fut-il pas élégamment qualifié de « stalinien » par l'administration coloniale ? En tout état de cause, le « vieux père » de la nation ivoirienne, « anticolonialiste », représentant élu d'une Afrique de l'Ouest émancipatrice, en partie autonomiste, ne peut être qualifié de « communiste », cette alliance – impie – étant simplement le fruit de circonstances, de jeux de pouvoirs et de rivalités franco-françaises. Le PCF, seule organisation de portée (inter)nationale à défendre la position d'Africains entrés dans l'histoire de la quatrième puis de la cinquième République, était effectivement l'unique possibilité, l'unique porte-voix pour défendre les réformes structurelles post-AOF[335].

En devenant un héros africain, « le Noir qui avait réussi à faire plier les tenants du régime colonial » (Koné, 2003 : 27) et par conséquent un *leader* à cette échelle géographique, en faisant voter la loi 45-645 de 1946 abolissant le travail forcé, FHB bénéficie de circonstances l'entrainant à créer le PDCI (26 avril 1946) et à présider la Conférence de Bamako de 1957. Pourtant absent du territoire ivoirien entre 1946 et 1950, le futur président est représenté comme un homme providentiel luttant contre l'oppresseur colonial, et ses discours empreintent effectivement les mêmes recettes que les communistes de l'époque : invectives, anticolonialisme, voire, anticapitalisme. Cette posture, reprise à Bamako lorsque les principaux leaders et dirigeants ouest-africains, alors et encore politiquement homogènes, exigent l'émancipation et la création d'un exécutif fédéral, sera mise à mal dès 1950, le 22 mars, lorsque FHB est contraint de fuir Abidjan à la suite des évènements de Bouaflé.

Entre le décès de Victor Biaka Boda, « seul obstacle à la politique collaborationniste » (Biaka, 1993 : 37) d'Houphouët-Boigny, la rupture avec le PCF en octobre 1950, les « faux » complots de 1963-1964, la terreur de mi-1964, la première réunion de réconciliation se déroulant le 9 mai 1971 à Yamoussoukro, puis les la crise économique des années 1970, ces atermoiements politiques et stratégiques n'ont pas empêché Félix Houphouët-Boigny d'être nommé ministre de gouvernements français antagonistes jusqu'en 1961.

[334] Il sera plus tard l'« acteur pivot ivoirien » car étant ministre des Affaires étrangères entre 1961 et 1963, dirigeant quatre ministères entre 1963 et 1966, puis celui de l'Agriculture – stratégique s'il en est – entre 1966 et 1968.

[335] L'AOF, l'Afrique-Occidentale française (1895-1958), regroupa huit colonies en Afrique de l'Ouest : les actuels Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Bénin.

Par ailleurs pourfendeur de la communauté franco-africaine, il voit dans cette resucée néo-colonialiste gaulliste, partagée par la majorité des partis politiques classés à droite, avec la SFIO, la possibilité d'étendre et de prolonger les relations franco-africaines, et, par la même occasion, de conforter son *leadership* intérieur (Côte d'Ivoire) comme extérieur (Afrique de l'Ouest et Afrique francophone).

Ces éléments introductifs posés, deux périodes devraient être mises en exergue afin d'évaluer les conditions politiques et économiques ayant favorisé l'entrée en scène de la RPC à Abidjan. Ces deux « temps » pourraient ainsi être nommés « 1950-1981 : miracle et mirages ivoiriens », et « 1981-1993 : début de la fin du règne politique et retour à la réalité économique ». Au cœur d'une analyse historique aux fortes connotations géopolitiques, ces derniers ne sont pas essentiels à notre problématique. Concentrons-nous alors sur la reconnaissance de 1983.

La reconnaissance du 2 mars 1983 : facteurs et éléments d'appréciation

D'un point de vue économique, l'année 1983 correspond au premier Plan d'ajustement structurel (PAS de 1981-1983) censé redresser une économie ivoirienne au bord de la rupture et devant permettre la reprise de la croissance (Figure LXXXVIII). La dette ivoirienne (Figure LXXXVI) est au cœur de la réforme et doit être assainie par une forte baisse du déficit du secteur public – assurant alors plus de la moitié du PIB – et par un contrôle tout aussi drastique des dépenses publiques, *de facto* à la baisse. Comme toujours, l'austérité provoque les mêmes effets « boule de neige » puisque le budget de l'État est amputé de moitié – les salaires de ses obligés étant gelés –, le revenu des ménages s'effondre, la faible épargne chute de plus de 70 % en une année (1982 à 1983) et le taux de change s'en trouve surévalué. C'est donc toute l'économie ivoirienne qui se trouve au bord de la banqueroute avec plus de 700 milliards de Francs CFA de pertes entre 1980 et 1982. Cette situation pour le moins préoccupante est représentée par le PIB et le RNB par habitant, divisés par deux, et les IDE, également en régression (Figure LXXXV). Il faudra vingt années pour retrouver les PIB et RNB de 1979.

Depuis 1981, la Côte d'Ivoire effectue une transition démographique après deux décennies de forte fécondité où l'indice synthétique connexe était supérieur à sept. Comme dans bon nombre d'États africains, cette phase transitoire est notamment marquée par la baisse du taux de fécondité chez les adolescentes. Mais le principal impact « social » est certainement lié à la catastrophe environnementale des années 1983 et 1984 (Annexe XXXIII), marquées par une sécheresse qui détruisit environ 400 000 hectares de la couverture forestière, et impact économique rural s'il en est, par la destruction de plus de 200 000 hectares de cacao et de café. Concernant le volet politique, il semblerait qu'un certain nombre de faits et de tendances aient directement comme indirectement profité à la reconnaissance chinoise.

L'année 1983 correspond, en premier lieu, à l'intronisation de Yamoussoukro comme capitale politique. Quelques jours seulement après l'annonce officielle sino-ivoirienne, dix-neuf précisément, la fastueuse et onéreuse Yamoussoukro doit redorer l'image d'un président devant relancer l'économie, directement impliqué dans les scandales de la Logemad, des baux administratifs et de l'affaire Dioulo[336], et peut-être, faire oublier les manifestations du 9

[336] L'affaire Logemad-Sogefia (et des baux administratifs) est une escroquerie collective visant à détourner les rentes des locations de logements attribués aux agents de l'État, notamment à Yamoussoukro. Le scandale vise plus précisément la première dame ivoirienne – et par conséquent son mari –, Marie-Thérèse Brou. L'affaire dite « Dioulo », du nom du maire d'Abidjan Emmanuel Dioulo (1980-1985), incrimine le chef d'État qui aurait, ayant la volonté d'écarter un opposant populaire, aisé et principal représentant de la bourgeoisie nationale,

février 1982. Celles-ci ont vu l'émergence d'un leader politique et populaire s'opposant au tout puissant chef d'État : Laurent Gbagbo. Ce dernier profite de cette « soudaine » médiatisation pour créer le FPI. Quant à Yamoussoukro, capitale depuis le 21 mars, l'un des premiers bâtiments entérinant son statut politique, sera construit par… la Chine elle-même. Houphouët-Boigny signe par ailleurs, vingt-et-un mois plus tard, ses premiers accords de coopération économique et agricole (12 et 14 décembre 1984 ; point i, A du Chapitre III et Annexe XII).

En revenant quelques années en arrière, alors qu'une concurrence se fait jour entre différents groupes luttant en interne pour les postes et les fonctions gouvernementales, les observateurs étrangers assistant à « l'effritement de ce qu'il est convenu d'appeler le modèle ivoirien » (Beauchemin, 2005 : 19). La Côte d'Ivoire, à l'État démantelé, s'inscrit – ou inscrit – sa politique extérieure dans la mouvance des profonds bouleversements endogènes chinois post-1978. L'année 1983 est d'ailleurs celle de la création, effective, des comités de villageois instituant des élections libres et directes, ces « structures de l'autogestion dans les régions rurales » chinoises[337]. Obnubilé par son « voisin » taïwanais dont l'économie décolle durant les années 1970, le gouvernement de la Chine populaire, meurtri par les contrecoups dévastateurs du Grand Bond en avant et de la Révolution culturelle, décide, après le décès de son charismatique leader Mao, de s'engager vers ces quatre réformes économiques structurelles devant permettre de rattraper le retard pris par Beijing entre 1960 et 1978. Les Quatre Modernisations proposées par Deng Xiaoping sont caractérisées par une certaine détente des contraintes collectives et étatiques : c'est l'ouverture sur l'étranger avec la création des ZES en 1979, le retour du profit plus ou moins encadré et en définitive, l'évolution vers le célèbre système d'économie de marché au parapluie politique et législatif « communiste ».

Un facteur supplémentaire ayant entraîné la reconnaissance ou infléchi la position houphouëtiste, réside éventuellement dans la tournée africaine du ministre des Affaires étrangères Zhao Ziyang : en visitant dix États, dont le Gabon, la Guinée et les deux Congos, FHB voit-il dans cette démonstration diplomatique l'inextricable montée en puissance pékinoise ? Conjuguée aux réformes chinoises, dont l'adoption de sa constitution le 4 décembre 1982, l'invention de la doctrine « un pays, deux systèmes », les trois « non » taïwanais répondant aux « trois liens »[338] (postal, transports et commercial) proposés par Beijing, la RPC, engagée sur une voie davantage consensuelle ne peut plus, en tout état de cause, être refusée par l'homme politique ivoirien. Le 2 mars 1983, reconnue conjointement à Pékin par Siméon Aké et Wu Xueqian, ministres des Affaires étrangères (Annexes X et XI), la Chine populaire, « seul et légitime gouvernement représentant le peuple entier de Chine », devient la seule interlocutrice possible puisque « Taïwan fait partie intégrante du territoire de la République populaire de Chine »[339]. En analysant au mieux la courte déclaration commune, le terme ou le concept de « souveraineté » revient à plusieurs reprises, ce qui n'est pas pour déplaire au président ivoirien, voyant son territoire partiellement subjugué par les institutions internationales. En souhaitant « développer l'économie » ivoirienne, la Chine populaire arrive à point nommé…

---

mis indirectement en examen le dirigeant du Parti social-démocrate pour abus de biens sociaux. E. Dioulo fut limogé en mars 1985…

[337] *La démocratie à la base*, Chinadaily.com, 24 août 2010, http://www.chinadaily.com.cn/fr/editorial/2010-08/24/content_11196603.htm

[338] Il faudrait y ajouter les « quatre échanges » (culturel, sportif, universitaire et économique) inclus dans la déclaration en neuf points de Ye Jianying, président de 1978 à 1983.

[339] Communiqué conjoint de l'établissement des relations sino-ivoiriennes (http://www.fmprc.gov.cn/eng/wjb/zzjg/fzs/gjlb/2964/2965/t16492.htm).

Figure LXXXV : Évolution du PIB, du RNB et des IDE en Côte d'Ivoire (1970-2012)

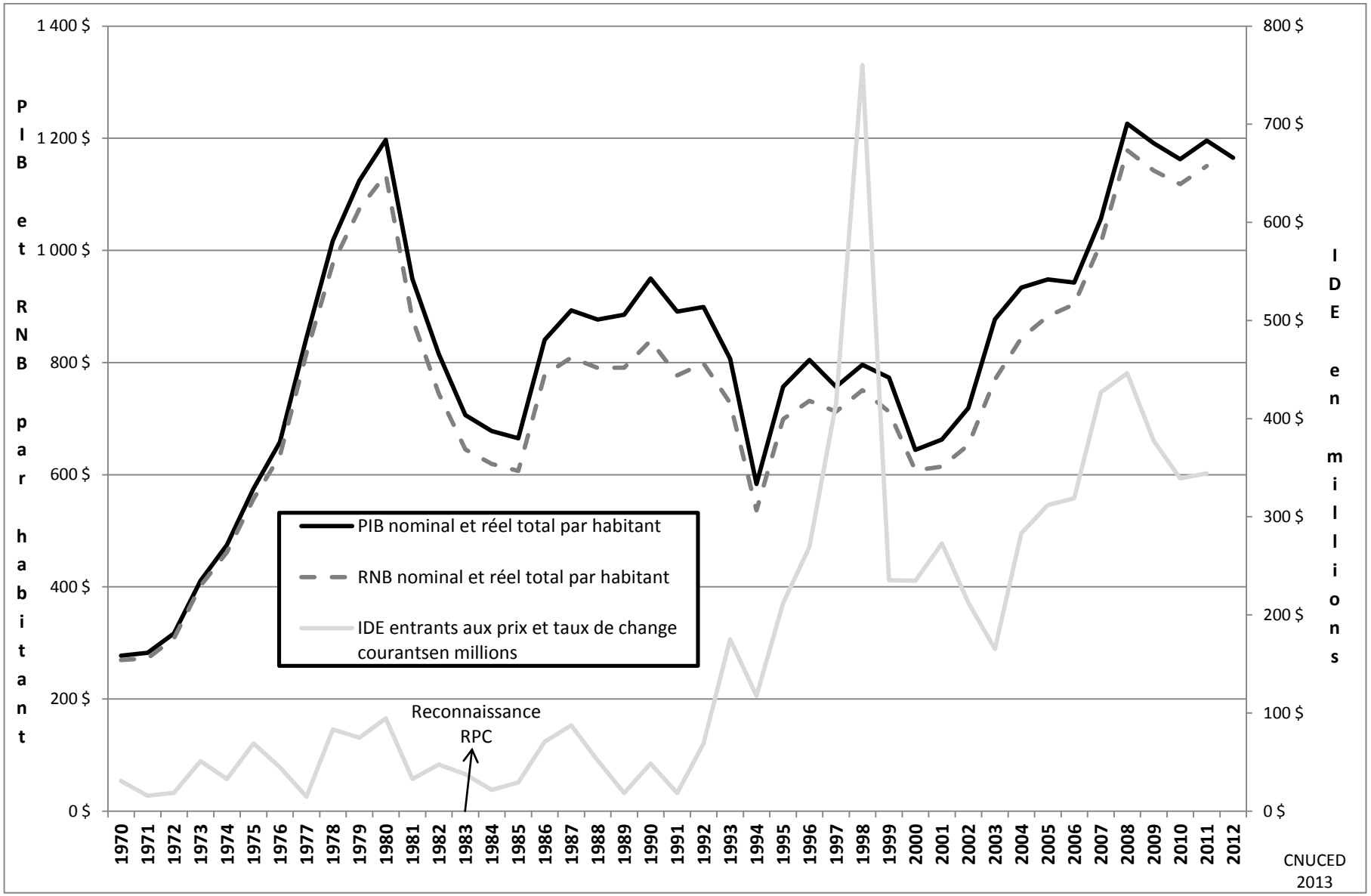

Figure LXXXVI : Encours et catégories de la dette extérieure ivoirienne (1970-2010)

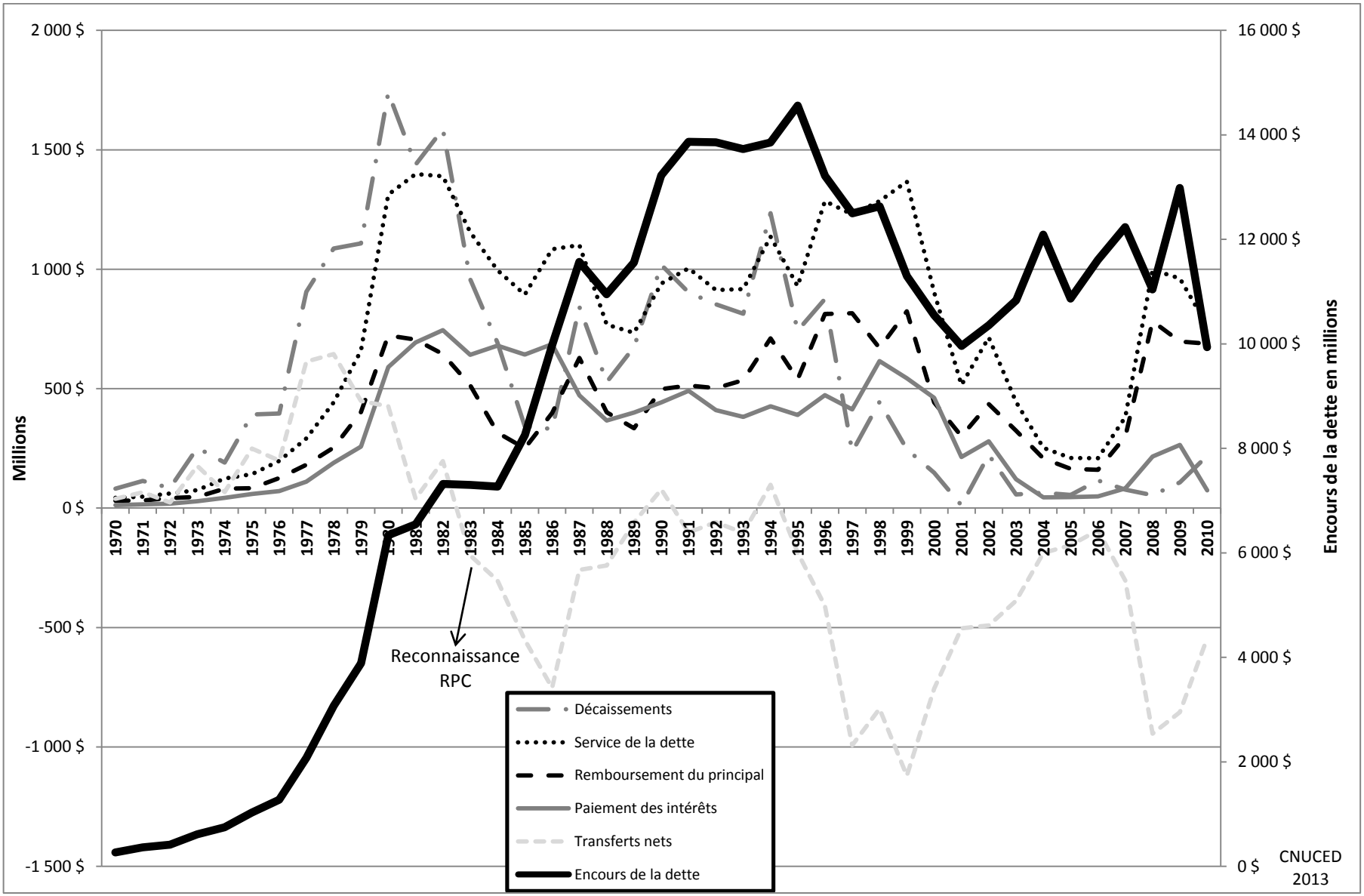

La coopération, ou « solidarité » comme les officiels chinois aiment à la nommer, est définitivement, et enfin pourrait-on dire, lancée – ainsi que les visites bilatérales afférentes (Figure LXXXIV). La relation montera en puissance à l'image du partenaire créditeur, mais à l'inverse du récipiendaire, jusqu'à dépasser, en termes financiers, celle de l'Union européenne. Cette recherche ivoirienne d'une Chine généreuse, impliquée et observatrice, s'est donc effectuée dans un contexte politique, économique et social délétère, un contexte où l'État et son principal représentant et organe ne maitrisait plus totalement les nombreux rouages de sa souveraineté, et dans lequel, économiquement comme politiquement, le soutien à Taïwan devenait de plus en plus superflu, politiquement couteux, et donc inutile.

Certains faits méritent également d'être signalés et forment, selon notre regard, des arguments en faveur de la reconnaissance de la Chine « communiste ». Économiquement, Houphouët-Boigny recherche certainement un contrepoids aux institutions occidentales qui vont signer le « PAS 2 » en août de cette année 1983. Quelques jours avant l'officialisation diplomatique, le Conseil des ministres entérine une série de mesures afin de moderniser le commerce du vivrier. Avec la création des premiers marchés d'intérêt régional, ce sont 1 600 km de routes qui doivent être créées ou améliorées. Bien que nos recherches n'indiquent pas une telle participation chinoise, il n'est pas exclu que l'État asiatique n'ait pas octroyé une aide à cet effet, ni d'ailleurs qu'il n'ait pas offert un chèque afin d'évincer Taïwan, à l'image de ce dernier au Burkina Faso (Annexe XXVIII). D'autres évènements historiques rentrent plus ou moins en considération, avec la fin du procès de « la Bande des quatre », fin janvier 1981, la publication, le 17 août 1982, du communiqué sino-étasunien affaiblissant la position taïwanaise – les États-Unis s'engageant à réduire puis à arrêter leur vente d'armes –, le début, la même année, des négociations sino-britanniques en vue de restituer Hong-Kong, et finalement, la préparation, début 1983, du voyage du président Mitterrand en Chine.

Si la reconnaissance est certainement le fait de l'agrégation de l'ensemble de ces facteurs, en sus d'une décision personnelle, il est indéniable que l'arrivée au pouvoir de Mikhail Gorbatchev, en mars 1985, a facilité le rapprochement ivoiro-soviétique de février 1986. Houphouët-Boigny n'est plus, en ce début de décennie et jusqu'en 1986, l'anticommuniste qu'il fut durant les années 1960 et 1970.

De la reconnaissance à l'enterrement « impérial » et à l'élection de 1995

Visionnaire sur le tard ou plus pragmatique alors que sa santé décline, FHB ne va vraisemblablement pas profiter outre mesure de la « solidarité » chinoise dans la décennie 1980. Avec 13 visites en Chine et en Côte d'Ivoire, une coopération estimée à 5 millions €, mais plusieurs accords tout de même (Annexes XII, XIII et XXIV et Figure LXXXVII), la principale négociation à mettre en exergue est le projet de Guiguidou, ce qui n'est pas un hasard pour un ancien planteur et pour la Chine, débutant toujours ses coopérations africaines avec une aide agricole. Alors que cette coopération n'est effective qu'en 1994, après le décès de Félix Houphouët-Boigny, un évènement marquant, du côté chinois cette fois, va mettre un coup d'arrêt aux relations. Plus précisément, le contrecoup des manifestations place Tian'anmen intervient les années suivantes (1990 et 1991).

En pleine crise « démocratique », la Chine accueille effectivement une délégation commerciale ivoirienne fin avril 1989, et envoie le vice-président de l'Assemblée nationale populaire, Wang Hanbin, en septembre. En mars 1990, une nouvelle visite chinoise est recensée à Abidjan, dans le domaine de l'énergie et des mines. En 1992 maintenant, deux déplacements majeurs sont enregistrés : celui du ministre des Affaires étrangères, Qian Qishen en janvier, et du président Yang Shangkun en juillet. De fait, après Tian'anmen,

quatre visites sont dénombrées entre 1989 et mai 1994[340], ce qui est à la fois peu, compte tenu des années précédentes, mais beaucoup en tenant cette fois compte des personnalités ayant visité Abidjan.

Alors que l'on peut estimer les échanges commerciaux comme très faibles, de l'ordre de 30 à 50 millions € (contre 1,3 milliard avec la France), ces premières années de la décennie 1990 n'incitent pas à définir la relation sino-ivoirienne comme « vitale » ou même « importante » aux yeux du gouvernement ivoirien, comme chinois d'ailleurs. L'échec du projet de l'usine de broyage de cacao en Chine, la très difficile mise en œuvre du périmètre rizicole à Guiguidou et la vacance du pouvoir sont des arguments défavorables au partenariat. La faible activité diplomatique du début des années 1990 peut par ailleurs s'expliquer par la politique de réformes chinoises dirigées par Deng Xiaoping, conforté et ayant officiellement annoncé le ralliement à l'« économie socialiste de marché » en 1992. Cette notion quelque peu abstraite est entérinée l'année suivante par le Comité central et Jiang Zemin, président en mars. Suivant une décennie 1980 peu fructueuse en termes de coopération et d'échanges, ces années sont finalement celles de l'expectative. Pour confirmer ceci, la représentation des différents matériaux mis en exergue dans les parties précédentes est proposée ci-dessous (Figure LXXXVII). Contrairement aux autres périodes, il y manque le commerce, aucune donnée n'ayant été obtenue, et les IDE chinois en Côte d'Ivoire, estimés comme nuls pour l'ensemble de la période 1983-1993. Ce graphique sera à mettre en perspective des prochains (Figures XC, XCII, XCIII, XCV et XCVIII).

Après 1960, une des dates clés de la chronologie ivoirienne est sans nul doute l'année 1993, celle où disparaît l'autocrate et omnipotent Houphouët-Boigny. Ce décès entraine la Côte d'Ivoire dans cet « entre-crise », dans un repli obligé alors que dans le même temps, la Chine s'ouvre *via* cette « antinomique économie capitaliste dans un État communiste ». Sans être précisément la cause fondamentale de la « crise » ivoirienne, la disparition d'Houphouët perturbe néanmoins profondément la société ivoirienne, ouest-africaine et jusqu'à Paris qui compta de multiples représentants à son enterrement « impérial » le 7 février 1994 : deux présidents de la République (Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterand), le Premier ministre en exercice (Édouard Balladur), les présidents du Parlement (Philippe Séguin et René Monory), un leader politique (Jacques Chirac), et de nombreux ministres, anciens ministres ou intimes (Raymond Barre, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard ou encore Édith Cresson).

Le premier « temps » sino-ivoirien achevé, une nouvelle ère débute au milieu des années 1990. Marquées par ces changements de paradigme géopolitique historique (la chute du Mur de Berlin en 1989 et la dissolution de l'URSS le 26 décembre 1991), par les conflits estudiantins ou le multipartisme en Côte d'Ivoire, elles le sont également par la consolidation des relations bilatérales. Ces dernières sont effectivement impulsées par Henri Konan Bédié, successeur « obligé » d'Houphouët-Boigny. Effectuée au détriment du « légitime » Ouattara, faute du soutien de l'armée – ce « parent pauvre du système (Bouquet, 2008 : 12) » – et notamment du général Gueï chez lequel subsistera toujours le spectre d'Houphouët-Boigny, cette succession est ainsi le dernier acte politique du président historique. Ces années sont surtout celles de la Côte d'Ivoire sans celui-ci, étape majeure et pour le moins délicate. Ce deuxième chapitre d'un ouvrage qui n'en compte que quatre – et dont le dernier reste à écrire, ou plutôt, serait en voie de rédaction – est intitulé « l'entre-deux crise ». Il mérite, à cet égard, une attention particulière. En filigrane de la coopération ascendante, cette petite décennie est extrêmement riche en éléments historiques, économiques et politiques, tant sur le territoire ivoirien que chinois.

[340] Si la période retenue est bien 1983-1993, le décès et l'enterrement de Félix Houphouët-Boigny se chevauchent sur les années 1993-1994.

Figure LXXXVII : Mise en perspective du premier temps sino-ivoirien (1983-1993)

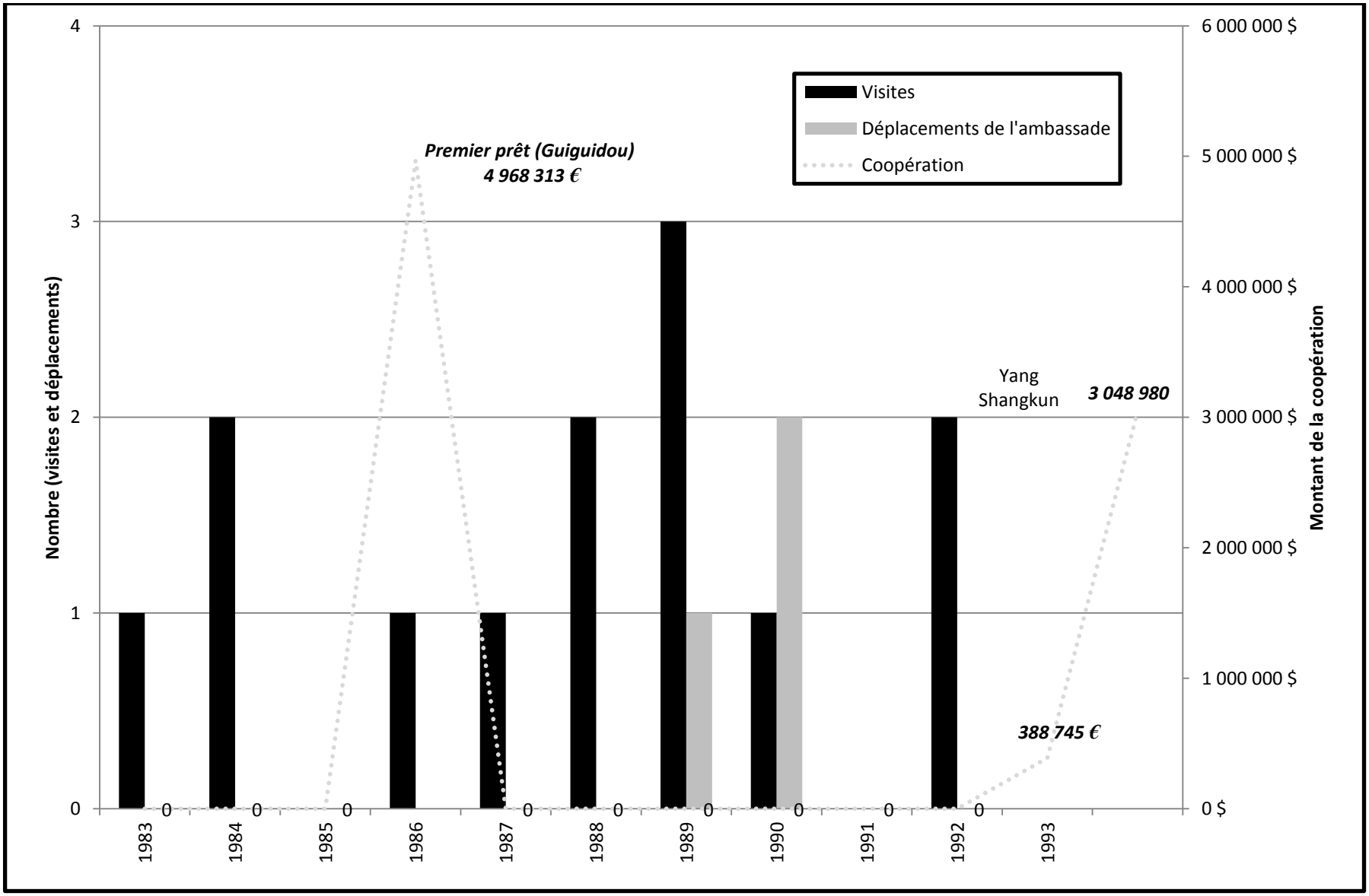

ii. De 1994 à 1999 : l'entre-deux crise ivoirienne et la Chine

Dorénavant, le partenariat sino-ivoirien entre dans sa phase ascendante. Cette dernière s'effectue dans un contexte de « rétraction identitaire ivoirienne » (Bayart, 2004 : 10) débutée et lancée par le nouveau président ivoirien en 1995. En Côte d'Ivoire, les représentations sont désormais très proches de l'État « mono-ethnique » décrit par Catherine Coquery-Vidrovitch (1995 : 131), où l'étincelle de l'« ivoirité »[341] va mettre le feu à la « poudrière identitaire » (Brédeloup, 2003 : 14) et engager l'ensemble des « entrepreneurs politiques » (Roubaud, 2003: 82) dans une surenchère dont nous connaissons les conséquences. Fort à propos, ce deuxième temps des relations est essentiellement porté par des échanges militaires : pas moins de cinq visites officielles dans ce domaine entre 1994 et 1998.

En juillet 1995, le général Liu Jingsong, commandant de la zone militaire de Lanzhou, se rend à Abidjan et, douze mois plus tard, le commandant de la Marine ivoirienne, le capitaine Mégnan, poursuit l'échange en se déplaçant à Beijing. Entre ces deux mois de juillet 1995 et 1996, le vice-Premier ministre chinois visite la Côte d'Ivoire après l'élection de Konan Bédié (novembre 1995) et le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, précède de quelques jours le représentant de la Marine en 1996.

Cette relation militaire se poursuit en 1997 et 1998 avec la délégation chinoise du 22 au 25 janvier 1997, menée par le général Zong Hong, et en novembre 1998, avec la visite du lieutenant-général et commandant de la zone de Shenyang, Liang Guanglie. Côté ivoirien, le président Bédié est accueilli à Beijing en mai 1997 et le président de l'Assemblée ivoirienne, Émile Atta Brou, comme – de nouveau – le Premier ministre, se rendent en Asie en mai et en septembre 1999. En cette année enfin, notons la visite du futur président chinois, alors second dans le protocole, Hu Jintao, qui atterrit à Abidjan en janvier. La prochaine visite, ivoirienne comme chinoise, devra attendre le 16 février 2001, lorsque le vice-ministre des Affaires étrangères, Ji Peiding, s'entretient avec le troisième président ivoirien, Laurent Gbagbo.

De fait, les années 1995-1999 ne sont pas tant celles d'une augmentation substantielle des échanges commerciaux ou du nombre de visites officielles, mais plus certainement celles d'un « rehaussement qualitatif » des rapports diplomatiques.

Outre ces déplacements de premier rang (président ivoirien et vice-président chinois, double visite du Premier ministre Kablan Duncan ou réception, à Abidjan, du ministre des Affaires étrangères Tang Jiaxuan), le partenariat économique est, à l'avenant, au cœur des nouvelles orientations de la coopération bilatérale. Trois cogestions sont ainsi créées pour la seule année 1997 – *W-Trabois*, *Yitwo Agro-Industrial* et *Hua-Ke* (Annexe XXXI) – pour un montant d'environ 9 millions €. Les présidences croisées Konan Bédié-Zemin sont aussi celles – et peut-être surtout celles – de l'entrée en fonction du CCPIC (1996), du *China Investment and Development Center for Trade Promotion* à Abidjan (1997), de plusieurs accords de coopération (agricole, commercial, enseignement supérieur et recherche), de l'inauguration du Palais de la Culture (octobre 1999) et finalement, de la Commission mixte sino-ivoirienne à la mi-juin 1998.

Officiellement dénommée « Commission mixte de coopération économique et technique », elle a pour principal objectif de rassembler, sur deux ou trois journées, les diplomates et fonctionnaires respectifs en charge des dossiers de coopération présents et

[341] Terme faisant référence à « L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social » (Bossard, 2003 : 152), manifeste publié par la Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées du président Konan Bédié en 1996.

envisagés. La deuxième Commission fut réalisée sous le mandat de Laurent Gbagbo en décembre 2001, avant d'être réactivée par Alassane Ouattara début mai 2013.

La deuxième phase sino-ivoirienne profite indirectement d'un climat économique plus clément après une récession ou une stagnation, entre 1990 et 1993 (Figures LXXXV, LXXXVI et LXXXVII). La croissance repart effectivement à la hausse et même à 2 puis 7 % pour les années 1994 et 1995-1996. En partie visible dans les figures (avec la Figure LXXVIII), cette accalmie salvatrice est principalement due à la progression temporaire des cours du café et du cacao, conjuguée à l'accroissement – opportun – de la production ivoirienne, dépassant le million de tonnes à partir de 1994-1995. D'autres facteurs rentrent en compte, tels le nouveau Code des investissements de 1995 et sa fiscalité avantageuse, et le nouveau Code du travail, également adopté cette année, qui flexibilisent les conditions de travail et la législation afférente. Mais la réelle « rupture » économique et macro-économique se situe, sans nul doute possible, dans la dévaluation du Franc CFA. Instaurée le 12 janvier, à 100 % – ce qui peut rendre pessimiste une partie de la population à court terme –, elle va permettre à l'État ivoirien, fortement endetté à hauteur de 14 milliards de dollars à l'époque (le quatrième PAS de 1990-1992 n'ayant pu aller à son terme et n'ayant donc rien changé à la situation), de promouvoir les exportations contre les importations, soit, les cultures locales contre les produits du marché international. La dévaluation va être soutenue par plusieurs réformes structurelles, dont le Fasr (Facilité d'ajustement structurel renforcé). Malgré une croissance au beau fixe durant deux années, le redressement est pour le moins limité, et les efforts de la Banque mondiale, du FMI et de la France, derrière la dévaluation et le *lobbying* international, ne permettent de réguler l'irrégulable : la mauvaise gouvernance.

Non seulement le gouvernement Bédié-Duncan n'a pas su mettre à profit ces marges de manœuvre pour réformer le système houphouëtiste hérité, mais il profite des milliards apportés par l'Union européenne et les institutions financières pour s'enrichir illégalement[342]. Car la dette et ses arriérés sont encore présents, et plus que jamais. À cette situation économique et financière que l'on peut qualifier de délibérément entretenue, viennent s'ajouter dans les mois et les années suivants ces « faits de crise » qui vont entrainer la Côte d'Ivoire dans une dépression aggravée, et *in fine*, la crise généralisée. Ces évènements sont donc la loi foncière de décembre 1998, le coup d'État militaire du général Gueï une année plus tard, et, l'élection présidentielle de 2000 accompagnée de son lourd bagage, le conflit sécessionniste politico-militaire de 2002.

En arrivant au terme du mandat avorté de Konan Bédié, il convient de signaler la criminalisation de l'économie ivoirienne, gangrénée par la corruption dans les plus hautes sphères. Les « douze travaux de l'éléphant d'Afrique » lancés en 1996 ne sont que des mirages, certes affaiblis par la nouvelle baisse des cours agricoles, mais surtout objets de népotisme, de clientélisme et de mauvaise gestion. Ajoutées aux échecs des réformes exogènes, la concurrence, le droit et la bonne gouvernance étant les principales mesures des institutions internationales, l'inefficacité des trois gouvernements Kablan Duncan et la vague d'« ivoirité autochtoniste » vont délégitimer le pouvoir en place et les politiques en général.

Malgré cela, le bilan international ou diplomatique du pouvoir Bédié n'est ni anodin, et encore moins déplorable. Fort du retour de la Chine populaire sur la scène africaine, après un repli politico-économique chinois, le régime ivoirien impulse une authentique politique bilatérale de coopération et voit, année après année, une progression des échanges commerciaux et des investissements chinois en Côte d'Ivoire – induite par ces mauvaises relations ivoiro-européennes. Le temps de la vindicte est effectivement passé de mode depuis environ deux décennies et les gouvernements Kablan Duncan voient en Beijing un partenaire

[342] Outre le détournement de 18 milliards de FCFA de l'U.E., il faut retenir les chantiers de sa ville natale Daoukro et de Kokorandoumi (village de son épouse) ou l'affaire Roger Nasra.

utile et permettant de diversifier les sources de financement. L'essor et la densification des relations sino-ivoiriennes connaissent, toutefois et de fait, une période de transition forcée entre 1999 et 2000, entre le coup d'État et l'élection « calamiteuse » de Gbagbo à la présidence de la République. De ce fait, le réel essor ou décollage des relations sino-ivoiriennes pourrait être acté en 1994. C'est, parallèlement et un hasard, une période de rebond de la croissance économique ivoirienne. Toute proportion gardée, une certaine corrélation est visible entre les visites bilatérales (Figures LXXXIV ou LXXXVII), la croissance endogène (Figure LXXXVIII), et moins explicitement avec les échanges commerciaux (Figure LXXXI par exemple). De plus, cette année 1994 est celle de l'intérim effectué par l'ex-président de l'Assemblée nationale et des réformes chinoises, avec la création de l'*Exim Bank*, amplement abordée.

Relatif en comparaison du mandat de Laurent Gbagbo, mais néanmoins effectif, ce décollage des relations (Figure XC) est par ailleurs à mettre au crédit du représentant local de la Chine populaire, Liu Lide, qui fut ambassadeur au Mali avant 1993. Sa présence, en Côte d'Ivoire, est à quelques mois près parallèle au « mandat » Bédié, soit entre 1993 et 1999. Bien que les recherches ne mettent en évidence que deux « activités » durant sa mission ivoirienne (Annexe XXVI), ces dernières ne peuvent aucunement être qualifiées d'exhaustives et de représentatives, à l'image de l'Annexe XIII pour cette période. Malheureusement, aucune déclaration issue de l'Ambassade chinoise à Abidjan n'est disponible avant le 1er octobre 2003. Certes, Cai Zaidu, le 28 septembre 1990, salue bien l'amitié entre les travailleurs des deux États, et Zhao Baozhen déclare, le 1er octobre 1999, que « *The Palace of Culture, symbol of Sino-Ivorian friendship and cooperation, will strengthen this friendship and cooperation* », lors de la remise officielle des clés de l'infrastructure, mais ces phrases ne concernent en rien la politique intérieure. Étant donné que l'activité de l'Ambassade chinoise, entre 1995 et 1999, ne semble pas participer au rehaussement de la relation, il s'agirait davantage de l'énergie déployée par le gouvernement Bédié, à l'origine de l'augmentation des échanges et des visites bilatérales : ce dernier ayant, en quelque sorte, donné de sa personne en se déplaçant en Chine et en envoyant par deux fois le Premier ministre.

Selon le graphique suivant (Figure XC), la principale augmentation est celle du commerce et il convient de s'arrêter sur sa nature. Bien que déjà abordées (Chapitre VI), il semble utile de revenir sur les principales marchandises importées et exportées : à quoi sont dues les augmentations à partir de 1996 ? Premièrement, elles ne sont pas liées aux exportations ivoiriennes, qui stagnent voire régressent (matières premières dont minerais). Elles sont donc relatives aux importations, composées de produits alimentaires (+ 1 200 % entre 1995 et 1999), de pétrole et ses produits dérivés (+ 668 %) et de machines et de matériel de transport (+ 16 %). En revanche, le *Made in China* ne s'exporte pas encore, régressant de 35 % entre 1995 et 1999. Le riz est donc le produit le plus importé durant ces années, représentant 27 % du total des importations en 1999 (contre 0,02 % en 1995).

En conclusion, il est possible d'affirmer que le développement du partenariat global sino-ivoirien est le fait de relations au plus haut niveau des deux États, ce qui, du reste, est commun en Afrique subsaharienne. Après Konan-Bédié et hormis ce prisme commercial, les échanges sont freinés par le coup d'État de Noël 1999. Il provoque une forte expectative, visible dans les déplacements de l'Ambassade, et ne favorise aucunement et en tout état de cause les visites internationales. Puisque ce matériel analytique est présentement inexistant ou trop faible, l'« entre-deux crise(s) » étant en basculement vers le prélude à la crise politique et militaire ivoirienne post-2002, et la Chine étant également dans un « entre-deux », entre les réformes ou la refonte du système de la coopération et le premier FOCAC de 2000, il convient de se concentrer sur cette troisième phase « historique », qui est, fort à propos, la troisième étape des relations sino-ivoiriennes, après celles de 1983-1993 et de 1994-1999.

Figure LXXXVIII : Évolution de la croissance ivoirienne (1970-2011)

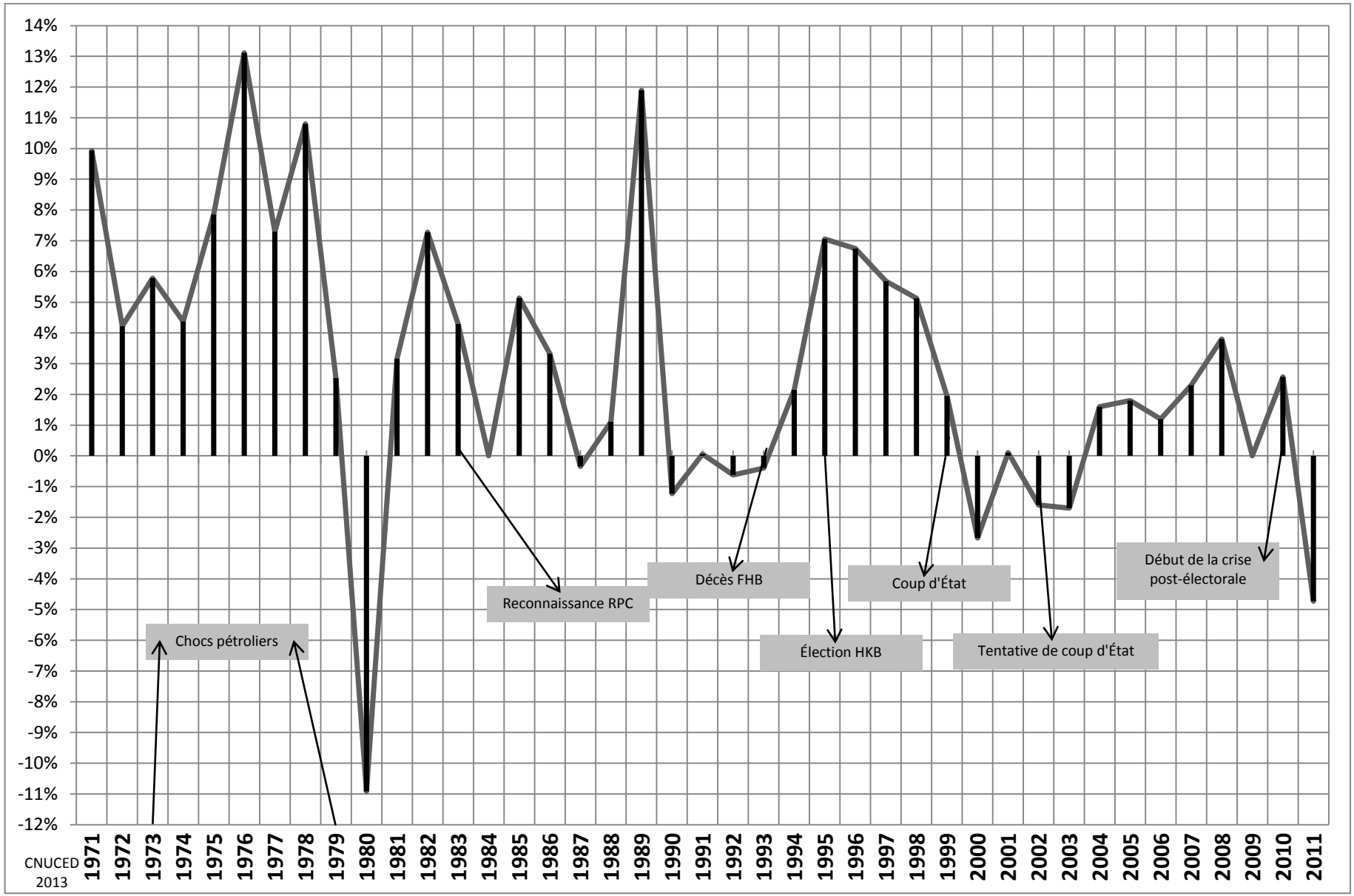

Figure LXXXIX : Production ivoirienne et prix des fèves de cacao sur le marché mondial (1971-2011)

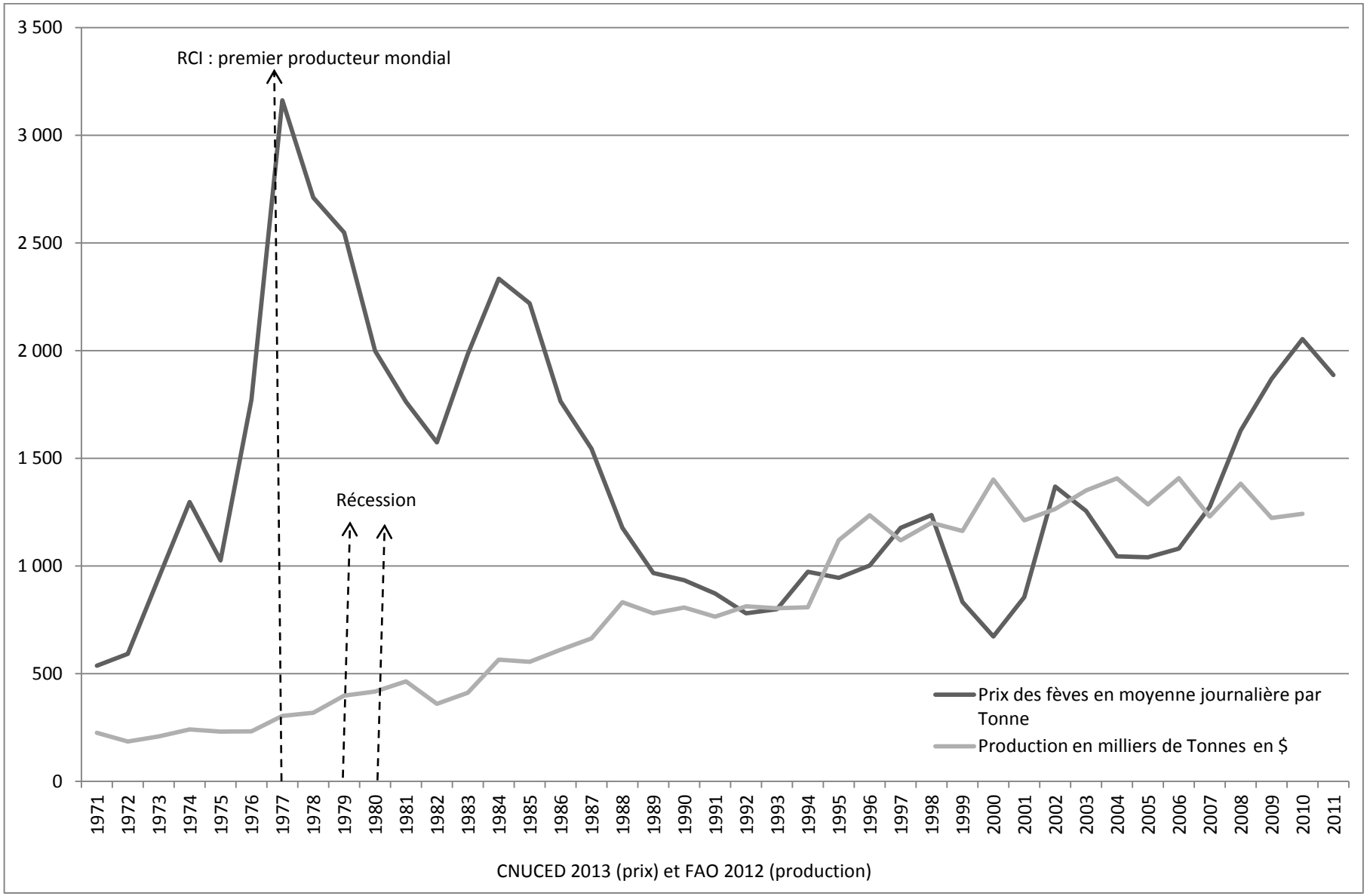

Figure XC: Mise en perspective du deuxième temps sino-ivoirien (1995-1999)

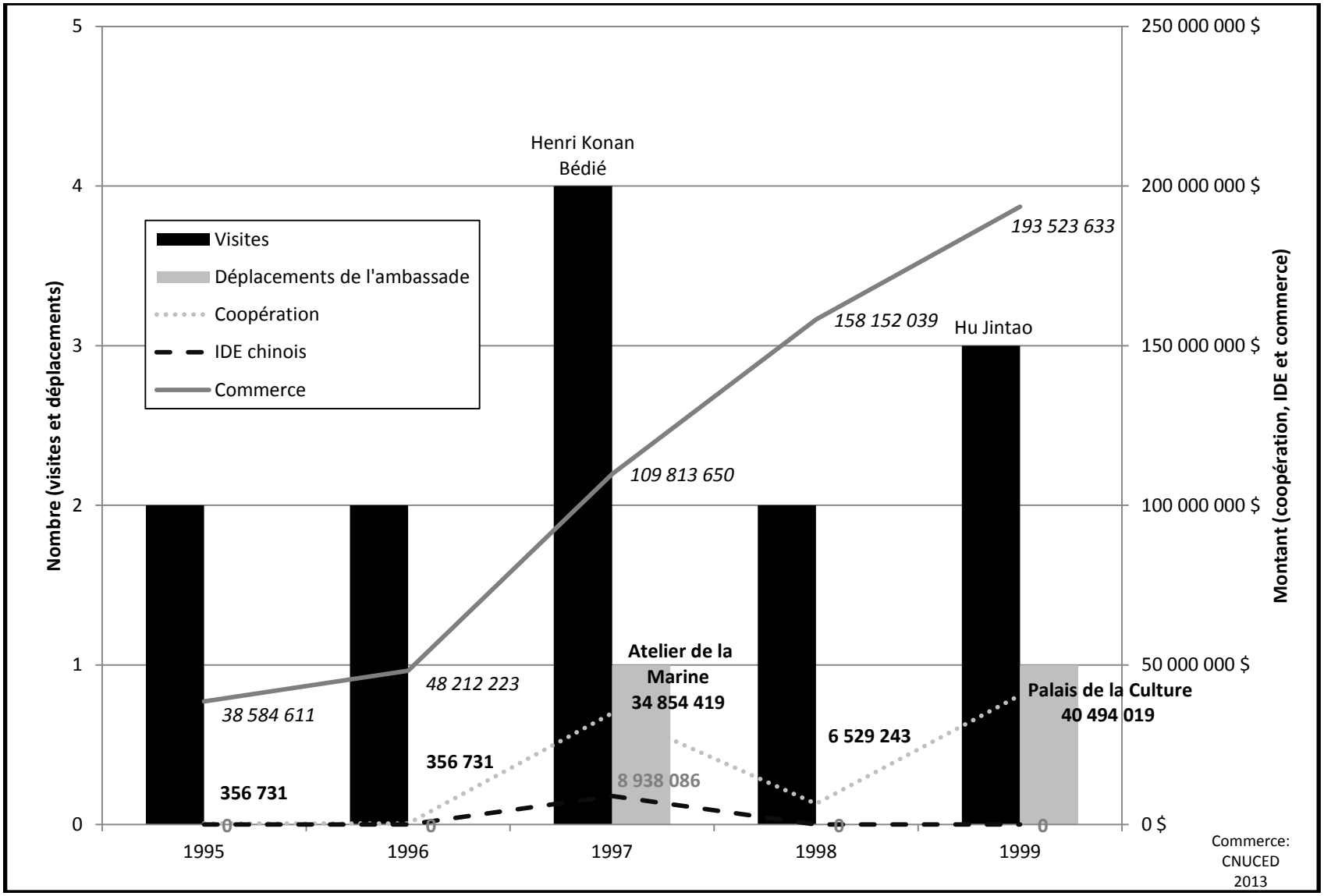

iii. La Chine, Gbagbo et la crise ivoirienne (2000-2005)

Si le troisième temps de cette relation, le « mandat » de Laurent Gbagbo entre 2000 et fin 2010, est bien celui de la véritable assise diplomatique, économique et sociale de la Chine populaire en Côte d'Ivoire, les discontinuités mettent une fois de plus en exergue les faits marquants de perturbations ivoiriennes désormais essentiellement politiques. D'un État honni, recherché et accueilli, à incontournable, la Chine continentale est donc passée par plusieurs phases nécessitant cette déconstruction.

En premier lieu, que dit la Chine à propos de l'élection de Laurent Gbagbo, des conflits suivant son intronisation et de la tentative de coup d'État de 2002 ? Selon les recherches effectuées, rien ou presque : il faut attendre le 1er octobre 2003 pour voir Mme Zhao, ambassadrice depuis mars 1999, préciser à sa cérémonie de départ, ce qui n'est certainement pas fortuit :

« La Chine s'oppose à l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État ».

En ce début du mois d'octobre 2003, nous sommes encore dans l'année des accords de Marcoussis (24 janvier), des manifestations anti-françaises (4 février) et de la fin de la guerre proprement dite (4 juillet). Un dernier « fait », certainement visé par la représentante chinoise, est relatif à l'adoption, par l'ONU, de la résolution 1479 créant la Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (MINUCI).

En considérant la situation politique interne ivoirienne et ses multiples évènements reportés (Annexe XXXIII) comme un miroir réfléchissant les « activités » chinoises en Côte d'Ivoire, il convient d'analyser, selon plusieurs angles de vue, la position de la « Chine » par rapport à la crise ivoirienne post-1999. En ayant en mémoire les informations proposées dans les chapitres antérieurs, cinq prismes sont disponibles et vont permettre de décomposer les différentes implications chinoises dans ce cadre restrictif historique, économique et politique ivoirien. Ils sont liés au commerce, aux investissements, à la coopération, aux visites officielles et aux déplacements de l'Ambassade. Il existe néanmoins un dernier facteur, considéré comme primordial et qui sera abordé ultérieurement : les représentations induites par les discours. En remontant la chronologie ivoirienne *via* ces leviers analytiques, il faut dès à présent préciser le délicat et difficile cloisonnement de ces leviers ou facteurs, imbriqués et interdépendants dans une certaine mesure.

Premièrement (Figure XCII), il ne semble pas aisé de définir avec exactitude l'année où la Chine a véritablement mis les moyens nécessaires à la montée en puissance de ce partenariat. En termes de visites et de déplacements de l'Ambassade locale, il semble que c'est 2001 et 2002, ce que conteste la courbe du commerce bilatéral cumulé, et d'autant plus celles des IDE et de la coopération, à la visibilité disproportionnée eu égard aux prêts concessionnels (2009 notamment). En y regardant de plus près, ou autrement en ôtant ces IDE et la coopération (Figure XCIII), si les visites et les déplacements restent inchangés, les deux courbes commerciales proposent deux informations contradictoires. Celle issue des données du ministère de l'Économie ivoirien est explicite et indique l'augmentation des échanges commerciaux dès 2002 : soit, très peu d'effets relatifs à la tentative de coup d'État de septembre. Celle créée à partir des données de la CNUCED indique, en revanche, une forte baisse de ces mêmes échanges à partir de l'élection de Laurent Gbagbo, la courbe ne reprenant son ascension qu'en 2005 lorsque les efforts de la communauté internationale portent leurs fruits – à moins que ce ne soit plutôt ceux des principaux acteurs politiques ivoiriens…

Entre les deux sources, le choix est cornélien. La figure LXXI où étaient représentées les statistiques de l'OMC n'apportent pas de réelle information supplémentaire, mais permet toutefois de relativiser l'écart CNUCED-RCI et de proposer ceci : après une augmentation substantielle entre 1999 et 2002, l'« évènement » de septembre 2002 a impacté ces échanges bilatéraux jusqu'en 2004-2005 où ils s'accentuent jusqu'à dépasser le demi-milliard d'euros en 2010.

Ces appréciations isolées, faut-il d'ailleurs plutôt observer le premier ou le second graphique (Figures XCII et XCIII) ? Les deux certainement, le premier privilégiant le facteur coopération et le second, le commerce. Ce déficit statistique délaissé, partiellement du moins, il convient de s'intéresser à ces échanges commerciaux et à la nature de cette relation, à son aspect qualitatif.

Entre 2000 et 2005, au niveau commercial, les exportations ivoiriennes connaissent une croissance substantielle et même inédite. Durant cette période, les produits exportés vers la Chine sont ainsi multipliés par 25 et parmi eux, le cacao, le café et les fibres textiles. À l'inverse, la Côte d'Ivoire importe dorénavant des articles manufacturés, des machines et des matériels divers, toujours, et des produits chimiques. Là aussi, l'augmentation est importante entre 2000 et 2005 : environ 170 % (soit des échanges multipliés par 2,7). Dans les deux cas, l'année charnière est 2002-2003, comme en politique intérieure ivoirienne donc. Durant cette année, les exportations doublent et les importations sont multipliées par six. Cette brusque accélération des flux commerciaux ne se répercute pourtant pas de la même manière sur les visites officielles, et encore moins sur les déplacements du personnel de l'Ambassade chinoise.

Alors qu'aucune visite n'est enregistrée en 2000, ce qui n'est aucunement anecdotique, Laurent Gbagbo reçoit dès février 2001 le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Ji Peiding, puis deux dirigeants liés à la Défense : Jiang Pumin en avril et Chi Haotian en septembre. La délégation de septembre est d'ailleurs formée d'au moins cinq hauts gradés, en sus du ministre de la Défense (Annexe XXIV). Un début de mandat placé sous le signe militaire puisque son ministre de la Défense, Moïse Lida Kouassi, achète vraisemblablement du matériel en février 2002 (types RPG) avant son voyage officiel du mois d'avril. Dans un premier temps, la tentative de coup d'État elle-même ne semble pas freiner cette nouvelle collaboration, un accord étant signé le 30 septembre 2002. L'année suivante est également marquée par des visites, trois dont deux accords (Lauzoua et jumelage Baoding-Lakota).

Le partenariat « gagnant-gagnant » sino-africain, vanté par Beijing depuis le premier FOCAC de 2000, semble séduire Laurent Gbagbo à la recherche de nouveaux partenaires (Figure XCI). Pour preuve, l'activité des représentants de l'Ambassade chinoise augmente année après année en ce début de mandat. Après un unique déplacement en 2000 et 2001, Zhao Baozhen et son personnel se déplacent quatre fois en 2002, onze fois en 2003, huit en 2004 et sept en 2005. Si aucun politique chinois ne se rend à Abidjan en 2004 et 2005, l'inverse étant également vrai, l'Ambassade semble ainsi prendre le relai.

Qu'expriment exactement ces premières années du troisième temps sino-ivoirien ? Entre 2000 et 2002, soit trois années plus ou moins pleines, la coopération sino-ivoirienne sous Gbagbo équivaut à 35 % du montant de celle réalisée sous Konan Bédié ; 8 visites ont déjà été réalisées contre 13 entre 1995 et 1999 ; 6 déplacements de l'Ambassade contre 2 ; les IDE chinois y sont supérieurs, soit 10,7 millions € entre 2000-2002 pour 8,9 pour la période précédente. Enfin, au niveau commercial, les échanges augmentent de 200 millions € pour le mi-mandat de Gbagbo. Compte tenu du climat ou du contexte post-Gueï, la relation Chine-Gbagbo se porte bien et débute, comme pour Konan Bédié, par le domaine de la Défense. Dans le détail, la Chine a investi dans l'exploitation aurifère de Zeregbo

(sous R. Gueï), a effectué des dons pour soutenir le processus électoral ou le gouvernement, à investit dans deux cogestions, a signé divers accords et a financé le futur Hôtel des députés de Yamoussoukro.

Outre la préparation de la célébration du 20e anniversaire des relations sino-ivoiriennes, l'activité du premier représentant de l'Ambassade chinoise, Zhao Baozhen, est relativement riche et variée. Dons, discours et finalement remise des clés du Palais de la Culture le 23 décembre 2002 sont à relever, alors que Mme Zhao est « absente » en 2000 et 2001, où elle reçoit simplement un ministre (septembre 2000) et s'entretient avec le Premier d'entre eux en décembre 2001, soit, avec Pascal Affi N' Guessan qui est également président du FPI depuis juillet 2001. Il faut par ailleurs et également noter le double don octroyé au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Solidarité, de la sécurité sociale et des handicapés, quelques semaines après la tentative de coup d'État de septembre 2002. Lors de l'entretien Zhao-Affi N' Guessan, la première déclare que :

> « le gouvernement et le peuple chinois appliquent et appliqueront la politique de développement des relations de coopération d'amitié avec la Côte d'Ivoire, souhaitant que les entreprises chinoises puissent apporter leur contribution au développement de la Côte d'Ivoire ».

Après septembre 2002, l'enchainement des « faits et des évènements » va directement et drastiquement limiter les marges de manœuvre du gouvernement Affi N' Guessan-Gbagbo. Il en est de même pour le ministère des Affaires étrangères, alors dirigé par Aboudramane Sangaré (secrétaire général du FPI), et des relations extérieures de la Côte d'Ivoire en général. Comme les autres partenaires, la Chine est dans l'expectative. L'opération *Licorne,* lancée le 22 septembre 2002, la prise de position de la CEDEAO (29 septembre), la découverte d'un nouveau charnier (5 décembre), le déploiement de la Mission de la CEDEAO (3 janvier 2003) et les accords de Marcoussis, fin janvier, obligent effectivement à la retenue (Annexe XXXIII). La Côte d'Ivoire entre dans cette « drôle de crise », faite d'avancées et de reculs, et la coopération sino-ivoirienne entre, quant à elle, dans un vide diplomatique – hors déplacements de l'Ambassade – qui va durer environ deux années. L'inanité de décrire ces années 2003-2005 nous amène à considérer « le second mandat de Laurent Gbagbo », le premier se finissant officiellement le 16 décembre 2005, mais étant artificiellement prolongé par la résolution 1633 du 31 octobre. Le dorénavant « chef d'État » – et non plus président –, le sera de nouveau les 31 octobre 2006, 2007, 2008 et 2009 (résolutions 1633, 1721, 1782, 1842 et 1893).

Figure XCI : La Côte d'Ivoire à la recherche de nouveaux partenaires

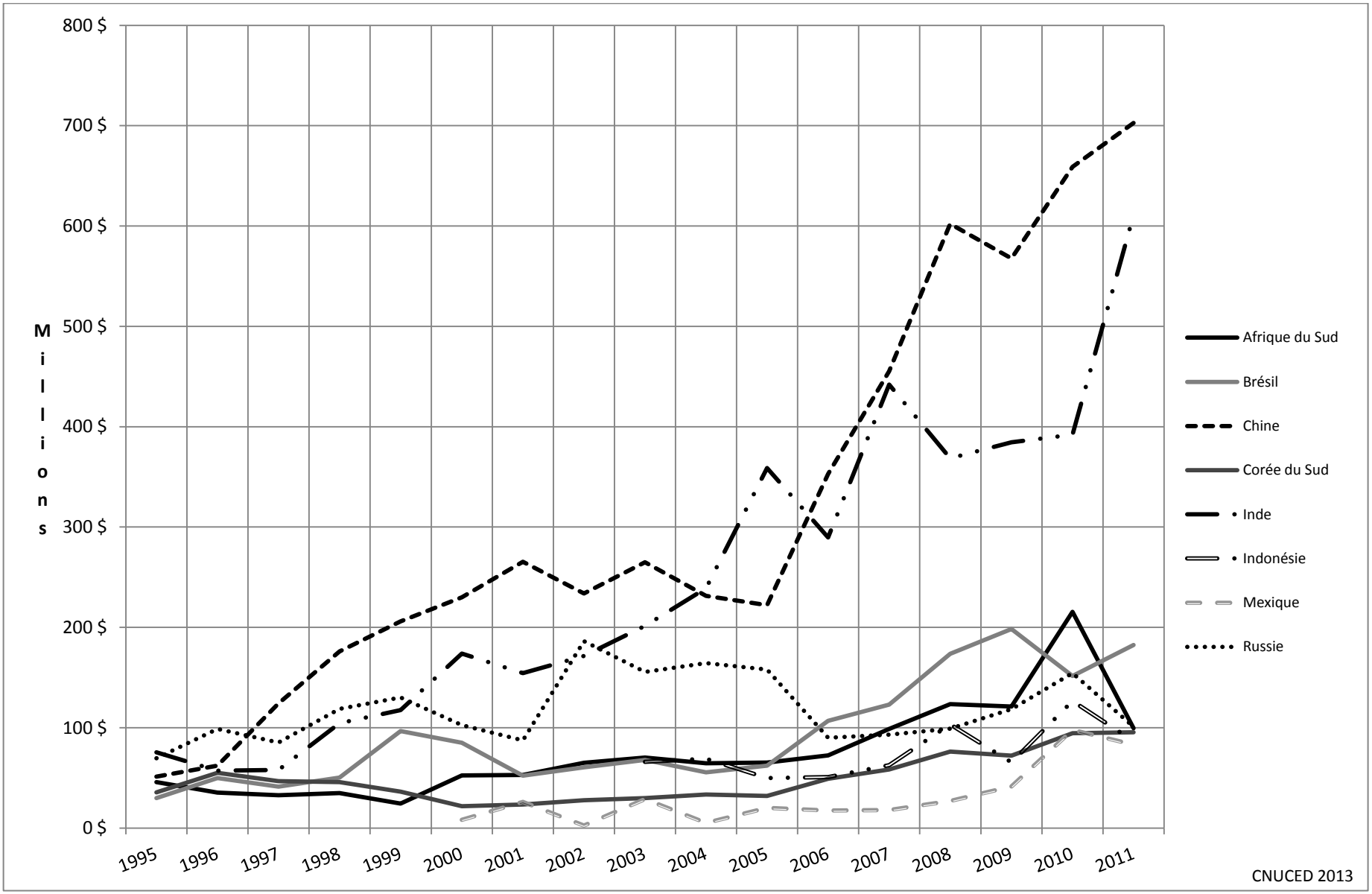

Figure XCII : Mise en perspective du troisième temps sino-ivoirien (2000-2010)

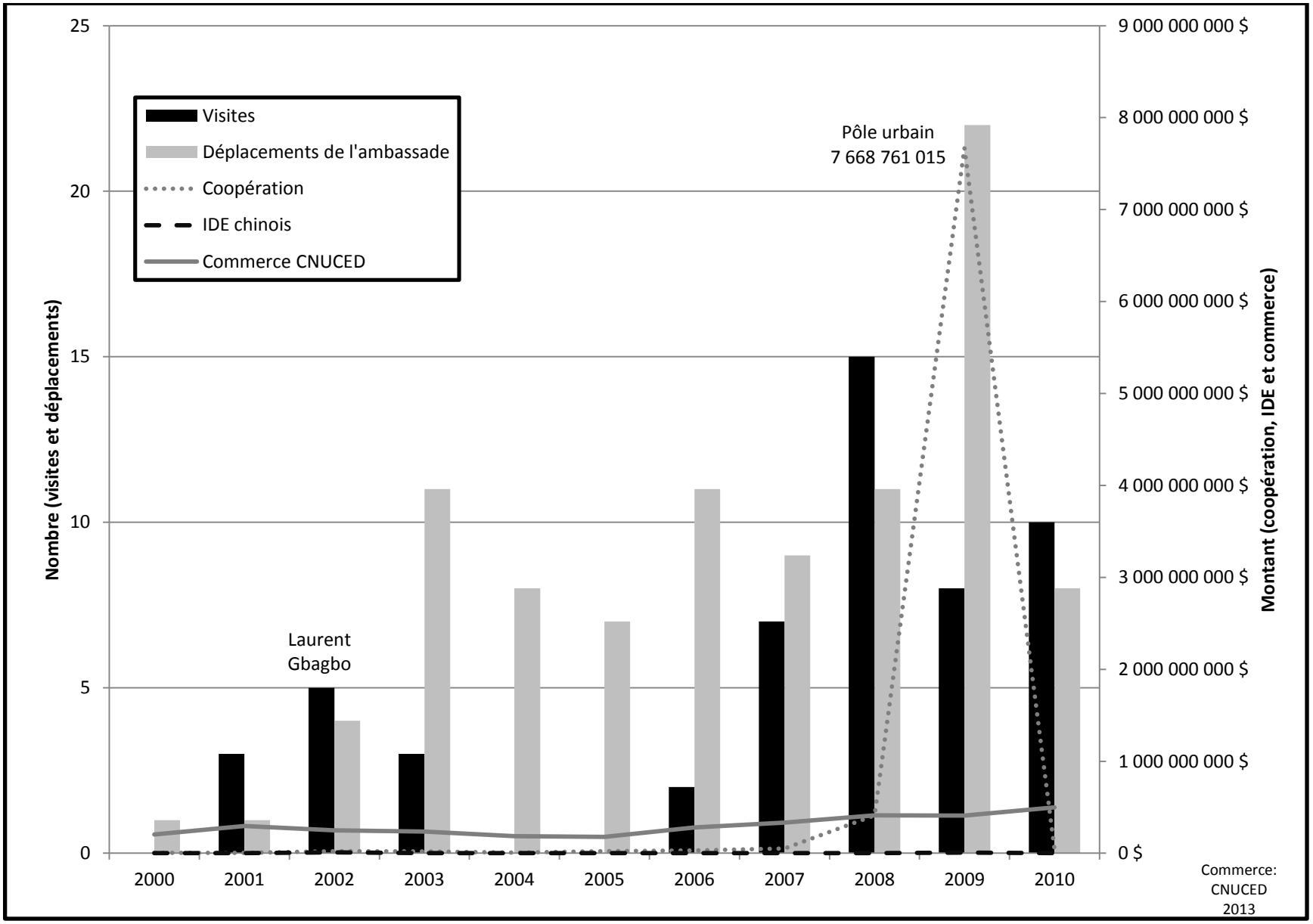

Figure XCIII : Le troisième temps sino-ivoirien hors IDE et coopération

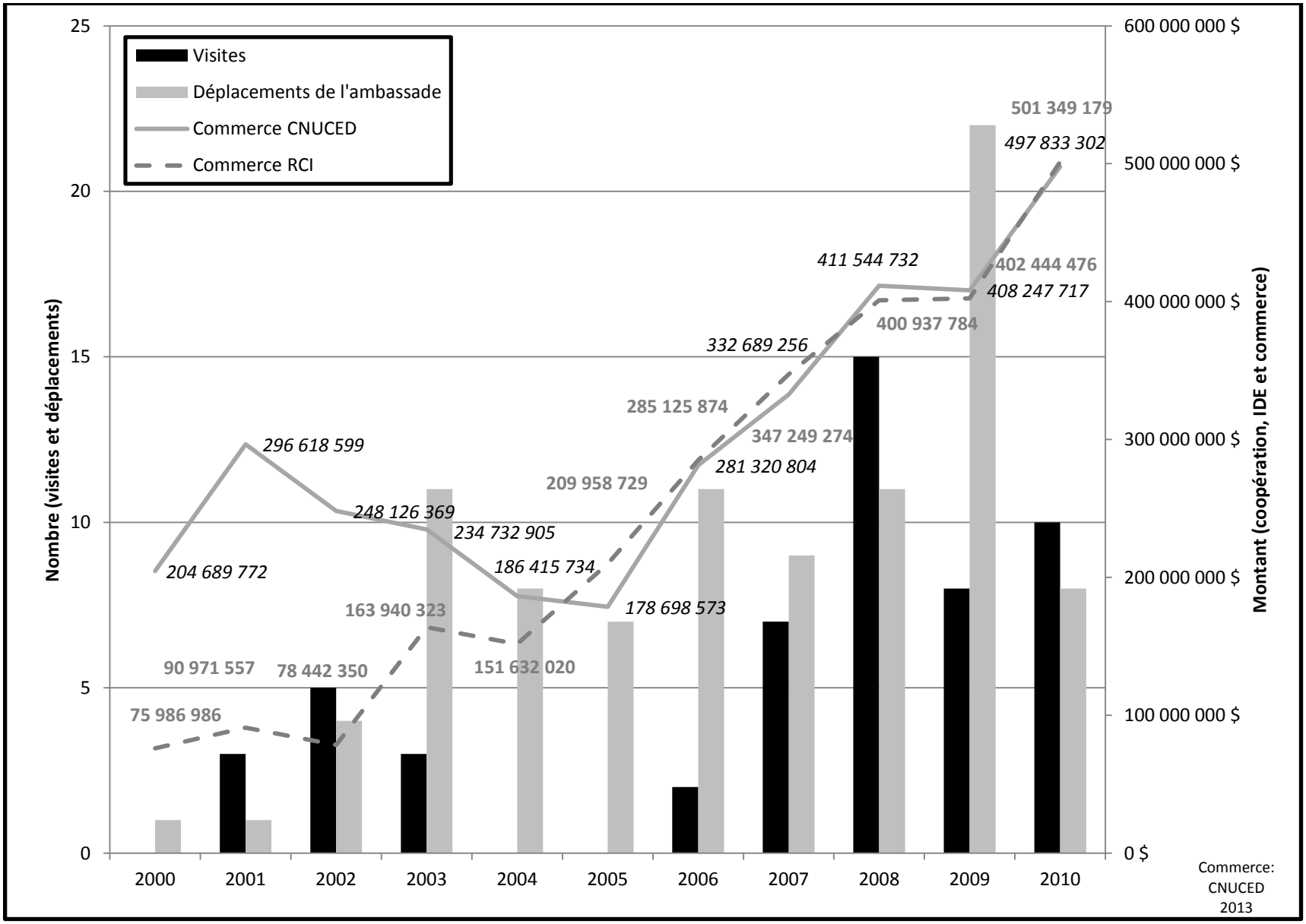

iv. RPC-RCI, Chine-Gbagbo : un partenariat gagnant-gagnant (2005-2010)

Entre 2003 et 2010, les avancées et reculs diplomatiques, politiques et militaires ont entrainé les acteurs politiques ivoiriens dans des postures et démarches actives, mais finalement très figées et statiques. En campant sur leurs positions, les trois principaux interlocuteurs que sont Gbagbo, Ouattara et Soro vont limiter l'action politique internationale devant reconfigurer cette « nouvelle » Côte d'Ivoire divisée.

Le pouvoir « légitime », élu et gouvernant – mais partageant avec les Forces nouvelles, membres du gouvernement – est, d'une manière qui pourrait apparaître paradoxale, le plus sanctionné par les 49 résolutions du CSNU (Tableau 2 de l'Annexe XXXIII). Ce serait faire fi des répressions, des exactions, des actes et des paroles exercés ou effectués par ses représentants, dont l'ignorance et la néantise furent facilitées par le fameux *gbô*[343], et représentées par Eugène Djué, président de l'Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire, et Charles Blé Goudé, porte-haine du régime Gbagbo. En 2002, celui-ci créait l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national, ou Jeunes patriotes. Pourtant, bon nombre d'exactions sont à mettre à l'actif des mouvements – plus ou moins organisés et hiérarchisés – regroupés dans les Forces nouvelles de Soro. C'est particulièrement le cas dans l'Ouest du territoire ivoirien, ce « *Wild West* » exsangue, où Libériens et « Ivoiriens » pratiquent les mêmes oppressions que durant les tristement célèbres conflits libériens entre 1989 et 2003 (coupeurs de routes, viols et mariages forcés, enlèvements, assassinats, corruption, trafics, brimades, emploi d'enfants-soldats, etc.).

Le chronogramme onusien relatif au « cas » ivoirien est riche, à l'image de ces années d'un nouvel « entre-deux » crises. De fait, entre septembre 2002 (Accra I) et l'accord de Ouagadougou du 4 mars 2007, pas moins de neuf médiations ont tenté de raisonner les belligérants et de leur trouver un terrain d'entente acceptable pour l'ensemble de la classe politique ivoirienne. Les six principaux accords (Tableau 3 de l'Annexe XXXIII), organisés au Ghana, en France, en Afrique du Sud et au Burkina Faso, témoignent d'une forte implication africaine, régionale et donc, de l'UA et de la CEDEAO. Cette liste d'accords confirme la lente évolution des négociations et l'implication disparate d'acteurs politiques et étatiques africains, dont les motivations sont tout autant hétérogènes. Nous y reviendrons.

La Chine ayant voté l'ensemble des résolutions onusiennes, il semble nécessaire de s'attarder sur leurs conséquences. Dans un premier temps, force est de constater l'ingérence dont a fait preuve l'organisation internationale dans le conflit ivoirien, s'étant invitée dans le jeu politique ivoirien. Dès lors, faut-il incriminer l'ONU ou les acteurs la composant, et notamment les cinq membres permanents ? De toute évidence, la seconde proposition, puisque c'est bien la France – appuyée par les États-Unis et les Britanniques – qui « instruisit l'affaire ivoirienne ». Bien entendu, qui d'autre que Paris connaît mieux la Côte d'Ivoire ? Mais est-ce là toute la légitimité française ? L'ingérence onusienne ne peut être totalement critiquée – combien de morts supplémentaires sans cela ? –, mais à travers le GTI[344] et le HRE (Groupe de travail international et Haut représentant pour les élections), n'est-ce pas l'agenda français qui fut suivi ? La résolution 1633 du 21 octobre 2005 est particulièrement explicite à ce sujet et peut faire croire à un choix, celui de Ouattara aux dépens de Gbagbo : imposition de Konan Banny comme Premier ministre qui aura des moyens renforcés avec la résolution 1721 du 1er novembre 2006, fonctionnement de l'Assemblée et de la primature encadrées par le GTI…

[343] L'une des significations est relative à l'argent donné aux manifestants, aidant ainsi à de plus denses et énergiques cortèges…

[344] Aux 16 membres : Afrique du Sud, Bénin, États-Unis, France, Ghana, Guinée, Niger, Nigeria, Royaume-Uni et aux sept organisations (UA, CEDEAO, ONU, Banque mondiale, FMI, UE et OIF).

La résolution 1721 ne cache plus la mise sous tutelle du pouvoir, puisque par exemple, le HRE est la « seule autorité habilitée à rendre les arbitrages nécessaires ». D'octobre 2005 à janvier 2007, l'État ivoirien est donc soumis à l'autorité de l'Union africaine[345] puis onusienne, avec ses représentations locales. Mais en cette fin d'année 2007, devant l'éclaircie ouagalaise – accords politiques de Ouagadougou ou APO de mars –, l'ONU souhaite se désengager de ce terrain miné. Par les résolutions 1739 à 1795, les exigences du clan présidentiel sont en partie retenues (le HRE et le GTI deviennent caducs), et le dossier, brûlant, est transmis à Compaoré. Par ailleurs, ces résolutions évitent d'aborder tout élément problématique et délicat.

Les résolutions intrusives de l'ONU (1633 et 1721 notamment) ont participé à discréditer l'ensemble des acteurs politiques et diplomatiques, locaux comme internationaux. La « mission multidimensionnelle à la structure semi-intégrée » (GRIP, 2008 : 18) n'a donc-t-elle pas gelé les positions de Gbagbo, de Soro et des observateurs plus ou moins parties prenantes ? N'ont-elles pas fait perdre une année, d'octobre 2005 à novembre 2006 ? En s'immisçant aussi nettement et officiellement dans le conflit ivoirien, l'ONU n'a-t-elle pas « entamé son image d'impartialité » ? Les faits donnent raison à cette thèse, puisque l'ONUCI, son bras armé, s'est vu amputé de marges de manœuvres nécessaires à son fonctionnement et à ses activités. Mais politiquement, le désaveu vient directement des acteurs ivoiriens eux-mêmes, puisque ce sont bien eux qui ont désamorcé la crise en préparant les APO. Par souci de synthèse, les évènements s'étant déroulés entre 2004 et 2010 sont également regroupés en annexe (Annexe XXXIII)[346]. Bien entendu, les analyses relatives à cette « crise » sont nécessairement absentes de ce chapitre, et nous en laissons le soin à d'autres (Dozon, Bouquet ou Zeebroek par exemple).

Durant ces années, reculs et avancées s'entrecroisent donc, avec, par exemple, la nomination de Soro et l'attentat dont il est victime trois mois plus tard ; une relative détente du côté de la présidence, mais l'arrestation et l'inculpation de dix personnes le 16 janvier 2007 ; la signature, fin avril 2007, d'un « code de bonne conduite » ou l'arbre cachant la forêt d'exactions commises sur le territoire ; le début officiel du désarmement des troupes menées par Soro début mai 2007, mais la publication, par l'ONU, d'un rapport s'alarmant du réarmement de ces mêmes paramilitaires ; ou finalement, la représentation d'avancées politiques concrètes opposée au report *ad vitam æternam* des élections. Cet enchevêtrement sera présent jusqu'en octobre 2010, date effective des élections présidentielles, puisque dès février – de cette année 2010 –, le chef d'État maintenu par l'UA et l'ONU dissout la CEI et le gouvernement, et s'ensuivent des manifestations et des conflits pro-Gbagbo contre pro-RHDP, à Gagnoa et dans le Centre particulièrement.

Ce « dernier » épisode post-2002 et ante-élection sera, en définitive, l'une des clés de compréhension de la défaite du FPI à ce si attendu rendez-vous démocratique. La CEI, reconfigurée et plutôt favorable à l'opposition, validera ainsi les résultats, bien que cette activité ne soit pas dans ses attributions… En soutien des documents déjà présentés, une nouvelle série de diagrammes à secteurs vont confirmer l'impression donnée par les figures XCII et XCIII. Ces derniers (Figure XCIV) mettent en exergue la prépondérance de la coopération 2005-2010 par rapport à 2000-2005. Autrement dit, la seconde partie du « mandat » de Laurent Gbagbo est éminemment plus prolifique que la première. Près de 82 % des visites sont effectuées entre 2006 et 2010, comme 65 % de l'activité de l'Ambassade, 59 % du commerce, 99 % de la coopération – mais seulement 30 % des investissements.

[345] C'est bien elle qui, par son CPS (Conseil de paix et de sécurité) lors de la 40e réunion, le 6 octobre 2005 à Addis-Abeba, place la Côte d'Ivoire sous autorité internationale, prorogeant Gbagbo, mais le menottant également : la conséquence des rivalités de pouvoirs africaines.

[346] Les citations se trouvant en annexe ne seront pas reproduites dans le texte suivant, comme celles insérées dans le texte et qui ne figurent pas en Annexe XXIII.

Figure XCIV : Visites, activités de l'Ambassade, commerce, IDE et coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire entre 2000 et 2010

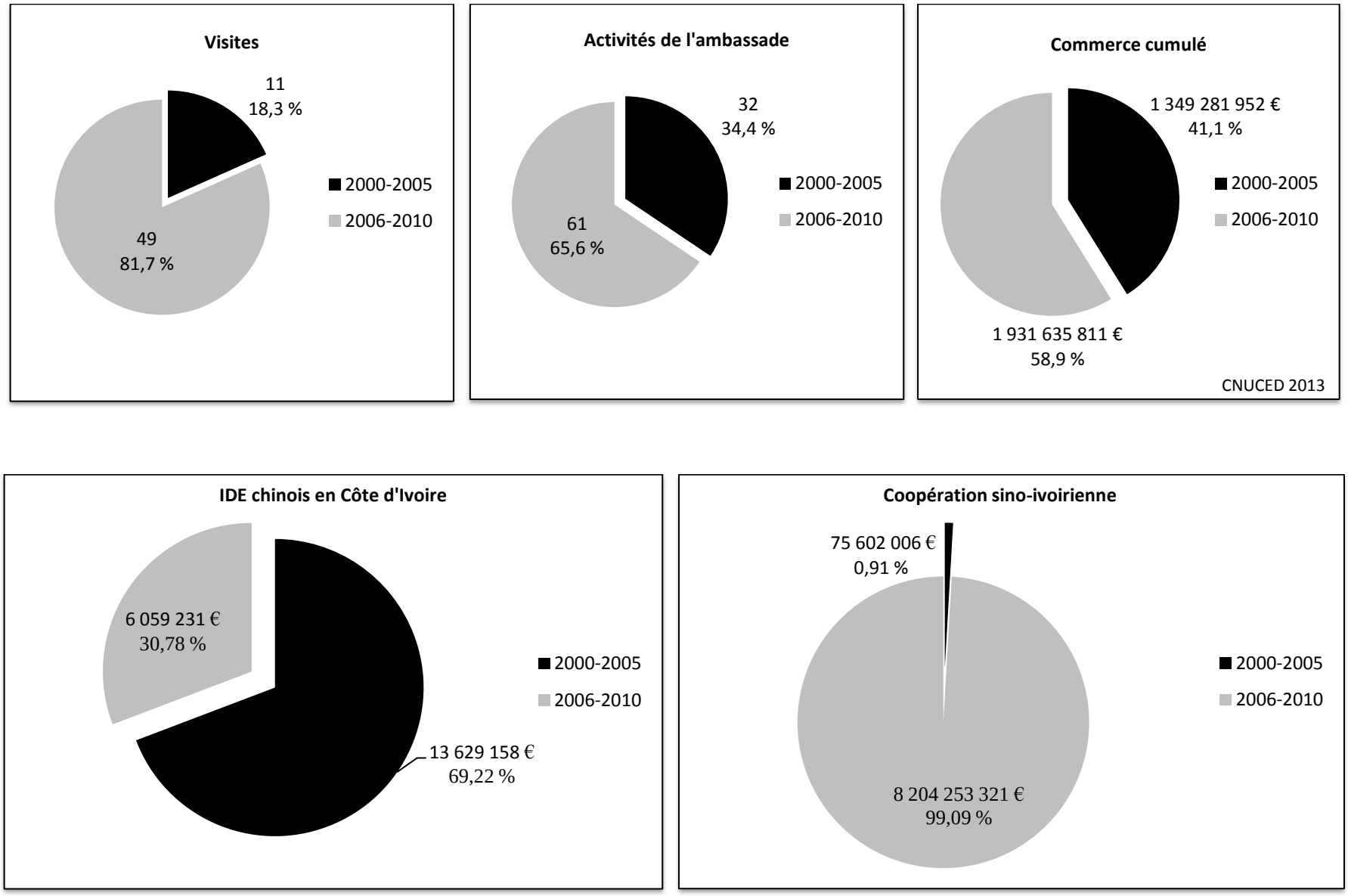

Bien entendu, ces données globales et générales présentent l'intérêt de comparer les deux périodes étudiées, mais elles ne rendent pas compte, qualitativement, de l'évolution pérenne et conséquente de cette coopération sino-ivoirienne. Un exemple va confirmer cette thèse : en comparant les montants de la coopération entre 1983-2005 et 2006-2010, l'écart est révélateur. La coopération, pour les seules années 2006-2010, atteint 8,2 milliards € contre 170 millions pour la période 1983-2005 (ou 75 millions pour 2000-2005). En pourcentage, cet écart est tout aussi significatif, la coopération, sur plus de vingt années (1983-2005), ne dépassant que de peu les 2 %. La relation gagnante-gagnante entre Laurent Gbagbo et la Chine, après 2005 il s'entend, se vérifie d'autant plus en analysant au plus près ce partenariat.

Dans l'ensemble des domaines de coopération déjà privilégiés par la Chine, cette dernière a considérablement accéléré ses prêts, ses dons et augmenté leurs montants : investissement dans le projet RIZZO (2007), quatre dons entre 2004 et 2008 et financement du Centre de recherche antipaludique avant l'hôpital général de Gagnoa pour le domaine de la santé ; Hôtel des députés et marché communal de Yamoussoukro, marché de Zahibohio, centre de conférences international, pôle urbain et immobilier en général, routes et voiries, forages, etc. La Chine s'est par ailleurs investie dans l'éducation, les télécommunications, le sport et les loisirs, la culture et le tourisme, a soutenu le processus électoral et s'est finalement impliquée dans le vaste secteur commercial-économique : annulations de dettes, accords, délégations d'hommes d'affaires, partenariats, poursuites des cogestions, etc.

Qualitativement comme quantitativement, ce sont des projets qui représentent une partie substantielle – pour ne pas dire écrasante – du montant de la coopération. Jusqu'aux micro-projets, la « solidarité » chinoise se développe ainsi tous azimuts.

Les objectifs économiques délaissés, plusieurs facteurs concourent à cette augmentation : la « drôle » de guerre ivoirienne n'entrave plus les investissements et les affaires, L. Gbagbo recherche et trouve de nouveaux partenaires prêts à financer et à investir là où l'U.E. ne souhaite plus le faire et dans un contexte plus favorable (croissance de 1,5 à 4 %, prix et production du cacao à la hausse), la Chine prépare ou a déjà organisé son troisième FOCAC de 2006 – l'un des plus importants en termes de moyens –, les sondages comme les analyses diplomatiques estiment que le régime Gbagbo a toutes les chances de remporter la future élection présidentielle, et la Chine développe, en définitive, un double volet de son *soft power*, en offrant ou en finançant des projets directement dirigés vers le rural et le développement socio-économique. Par conséquent, elle concurrence directement le principal partenaire en la matière, la France (ONG incluses).

Cette diplomatie renouvelée se traduit également par l'activité de l'Ambassade. Alors que les premiers déplacements de Ma Zhixue à l'intérieur de la Côte d'Ivoire – soit ceux situés ailleurs qu'à Abidjan – sont effectués à partir de septembre 2005 (Adzopé, Bobia, Zahibohio, Yamoussoukro et finalement Andé en juin 2007), son dynamique successeur, Wei Wenhua, a poursuivi l'entreprise de charme chinoise envers les populations rurales. Ma avait effectué six déplacements, Wei en fera onze. Surtout, leurs étapes respectives sont relativement analogues, puisqu'ils se rendent majoritairement au Centre du territoire ivoirien : entre Yamoussoukro, Gagnoa et Abidjan. Ces régions sont fort opportunément celles des principaux leaders et des partis politiques (FPI et PDCI). L'évolution de l'activité de l'Ambassade suit parfaitement celle de la coopération, du commerce et des investissements : Zhao Baozhen (1999-2003) a effectué 16 déplacements, Ma Zhixue (2003-2007) 37, Wei Wenhua (2007-2012) 58 (Cartes XXXVIII et XXXIX).

Si les quatre premiers facteurs se développent, soit les activités de l'Ambassade, les visites, la coopération et les investissements, le commerce n'est pas en reste. Du moins les importations, puisque les exportations ivoiriennes connaissent un certain recul : limité entre 2005 et 2010 (-3 %), il est plus notable entre 2006 et 2007 (-181 %). Lorsque le

binôme cacao-café (16 %) et les fibres textiles (78 %) accaparaient une grande partie des exportations, entre 2005 et 2010, le caoutchouc vient s'ajouter et représente 15 % du total, contre 30 % pour les fibres textiles et 22 % pour le cacao-café.

Pour les importations, qui forment finalement l'essentiel du commerce bilatéral (environ 80 %), elles ont augmenté de 204 % entre 2005 et 2010, avec un léger recul en 2009 – de l'ordre de 40 millions €. Si les machines et les articles manufacturés étaient majoritaires entre 2000 et 2005, les importations se diversifient sur la période 2005-2010 avec l'apparition des produits chimiques, et surtout, des *Made in China* détaillés dans la première partie et vendus par les commerçants : soit, les vêtements et les chaussures notamment.

Ceci étant dit, les relations entre la Chine et le régime Gbagbo étant l'un des moteurs du développement de la coopération ou du rapport bilatéral, au moins deux questions se posent : la Chine est-elle pro-Gbagbo dans ces années 2000-2010, notamment lors de l'élection présidentielle et durant le conflit qui s'ensuivit, et quelles sont ses positions ? Pour y répondre, il convient toutefois d'évacuer cette troisième phase des relations pour s'attarder sur la « dernière », le quatrième temps sino-ivoirien où l'acteur politique prépondérant, côté ivoirien, va devenir Alassane Ouattara.

C. Gbagbo-Ouattara, ONU-Chine et discours : le « dernier » temps sino-ivoirien

Soutenues par la Chine populaire (cinq dons entre 2005 et 2010), les élections présidentielles ivoiriennes forment l'ultime conflit qu'il est envisageable d'intégrer à l'analyse, bien que la crise post-électorale (fin novembre 2010 à avril 2011) ne soit pas directement détaillée ici (Annexe XXXIII). De fait, un certain nombre d'États à soutenu Laurent Gbagbo contre Alassane Dramane Ouattara, lui-même soutenu pas des États, des personnalités et l'ensemble des institutions-organisations internationales. Il s'agit donc de savoir où se situe la Chine, ce qu'elle fait dans cette période conflictuelle et *in fine*, qui soutient-elle ?

i. Un dénouement révélateur qui contente – presque – tout le monde…

Lors de la crise post-électorale de 2010-2011, deux groupes d'États se sont affrontés par acteurs politiques ivoiriens interposés : un groupe pro-Gbagbo constitué de la Chine, de la Russie, de l'Angola, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, du Zimbabwe, du Liban et de deux États voisins, le Ghana et le Liberia ; le second groupe étant constitué de l'ancienne puissance coloniale, la France (U.E.), des États-Unis, du Nigeria (CEDEAO) et du Sénégal.

En schématisant les postures, il serait aisé de proposer un *triumvirat* non consensuel formé des trois membres permanents onusiens occidentaux, de la CEDEAO – tous deux

soutenants Ouattara – et de la SADC, soutenant Gbagbo. En Afrique subsaharienne, et cela n'a rien d'étonnant, le conflit oppose principalement le Nigeria et l'Afrique du Sud, dirigée par l'*African National Congress*, de tradition anti-impérialiste et préoccupée par les questions de souveraineté. Quant au Nigeria, autre prétendant africain à un siège au CSNU, peu panafricain, il préfère développer son leadership au sein de la CEDEAO et ainsi court-circuiter l'UA. Quelques éléments conjoncturels semblent nécessaires à rappeler, le Nigeria « légitimiste » étant à la veille de l'élection présidentielle du 16 avril 2011 : Goodluck Jonathan, président par intérim depuis le 9 février 2010 à la suite de l'hospitalisation d'Umaru Yar'Adua, doit compter dans cette campagne sur le vote et le soutien des populations du Nord musulman. La crise post-électorale ivoirienne, une carte à jouer pour Jonathan, président de la CEDEAO entre les mois de février 2010 et 2012 et médiateur du conflit Gbagbo-Ouattara ? Par la même occasion, celui-ci entend contribuer à l'hégémonique situation de son pays au sein de la Communauté ouest-africaine. Si Thabo Mbeki, président sud-africain entre 1999 et 2008, avait dans un premier temps demandé l'annulation et la réorganisation de l'élection ivoirienne de 2000, pressentant le manque de légitimité d'un tel président élu dans ces circonstances, cet observateur chevronné de la Côte d'Ivoire fut, par la suite, relativement proche du pouvoir ivoirien, comme son successeur, Jacob Zuma.

Quelles sont les raisons étayant les deux positions ? Pour Abuja, la Côte d'Ivoire représente un fort risque de déstabilisation régionale, alors que cet État est également un pôle moteur, économiquement comme politiquement. Sa position lui permet par ailleurs de présenter à qui veut l'espérer que le Nigeria est pro-démocrati(qu)e, malgré son propre déficit en la matière. Son approche lui permet également de se positionner comme un interlocuteur obligé sur la scène africaine, de l'UA et de la CEDEAO. Pour l'Afrique du Sud, son positionnement est plus délicat puisqu'il faut attendre la visite d'État de l'Angolais José Eduardo dos Santos, entre le 13 et le 15 décembre 2010, pour voir la véritable puissance africaine remettre en question la validité des résultats électoraux, estimant, par Jacob Zuma le 21 janvier 2011, qu'il est « prématuré de désigner un vainqueur » (Darracq, 2011 : 366).

Avant cette date, Pretoria avait pris note du blocage politique et demandait le départ de Gbagbo comme stipulé par le CPS africain (4 et 8 décembre 2010). En définitive, le point de rupture sud-africain se situe entre le 13 et le 17 décembre, date à laquelle Nicolas Sarkozy impose un ultimatum à Laurent Gbagbo. Étant donné que la posture de ce dernier tient davantage de la survie que de politiques pro-actives, les rhétoriques sont anti-impérialistes (anti-françaises) et souverainistes, ce qui à l'avantage de plaire à l'ANC sud-africaine ou au NDC ghanéen (*National Democratic Congress* de John Atta-Mills), et *a fortiori*, aux deux membres du CNSU que sont la Chine et la Russie. Afin de conclure sur les deux États africains antagonistes, alors que le Nigeria ne réussit pas à faire accepter les positions de « sa » CEDEAO à l'ONU, pour le moins intrusives et coercitives envers Gbagbo, l'Afrique du Sud change de cap le 15 mars 2011. Après le fiasco de l'épisode du SAS Drakensberg[347], voyant sa proposition de partage de pouvoirs – ce « *power sharing* » (*Ibid* : 369) – rejeté, le rapport du 10 mars 2011 fait l'effet d'une gifle diplomatico-politique, l'État sud-africain étant minoritaire. Ajoutés à la visite du panel en Côte d'Ivoire (21-22 février) et à celle de Pretoria à Paris (2 et 3 mars), ces éléments infléchissent l'attitude de la première puissance économique régionale qui désavoue *in extremis* Gbagbo à la mi-mars. Il était temps.

Pour la Chine, le constat est différent et contrasté. Elle a voté l'ensemble des 49 résolutions de l'ONU, instance où elle s'inquiétait par ailleurs, en avril 2011, de la sécurité de ses ressortissants :

[347] « L'Afrique du Sud entendait vraisemblablement utiliser ce bateau comme plateforme de négociation *offshore* pour accueillir des discussions entre les parties ivoiriennes dans un cadre neutre et pacifié, à l'image de ce qu'elle avait fait en RDC » (Darracq, 2001 : 370).

> « Étant donné la gravité de la situation sécuritaire et humanitaire sur le terrain actuellement, la Chine demande aux Nations Unies de prendre de nouvelles mesures pour assurer la sécurité des citoyens chinois en Côte d'Ivoire »[348].

Elle a toujours soutenu la médiation africaine, et notamment celle de la CEDEAO, du moins dans le texte (articles de *Xinhua* sur la crise post-électorale de l'Annexe VII). Beijing soutiendrait donc l'élection de Ouattara, au détriment de Gbagbo ? Ce n'est en réalité pas si simple, puisqu'elle a multiplié les contresens. Ces facteurs sont au nombre de quatre, dont le premier est aisément et dès à présent évacué : celui du *lobbying* effectué au CSNU afin de limiter la portée des sanctions envers Gbagbo. Si Pékin n'a pas opposé son *veto* aux cinq résolutions onusiennes entre novembre 2010 et mars 2011, la Russie, comme la Chine, dénonca néanmoins la partialité de la France et des États-Unis, initiateurs de ces résolutions.

L'éventuelle fourniture de « matériel de communication » chinoise aux Forces nouvelles (GRIP, 2012 : 10), tout comme la composition du don d'un million € en 2001 à l'égard des FANCI, n'étant pas vérifiables, le deuxième facteur consiste en la visite, du 18 février au 5 mars 2011, d'une délégation du port autonome abidjanais – acquis à Gbagbo – en Chine. Emmenée par Pierre Mambé, Directeur général technique, cette mission de prospection à notamment rencontré les deux premiers armateurs chinois, *Cosco Container Lines* et *China Shipping Container Lines*, celui de Singapour (*Pacific International Lines*), les entreprises *Shanghai Construction Group*, *CPM Corporation Ltd* ou *Jiangsu Sunhoo Shipbulding* (POET), le tout dans une volonté et une politique de diversification de partenaires quelque peu forcées du fait de l'embargo européen établi depuis le 11 février. Cette stratégie orientée par le « président bis » Gbagbo, était soutenue par Marcel Gossio, DG du PAA, et le gouvernement N'gbo Aké, dont le ministre de l'Équipement et de l'Assainissement, Ahoua Don Mello. Ce qui faisait dire au Directeur du port abidjanais, l'« Asie s'ouvre à nous, elle nous attend ». Et par conséquent, Abidjan, qui regroupe environ 80 % de l'appareil de production ivoirien, attendait également avec impatience cette diversification partenariale.

Le troisième élément rendant ardu l'analyse de cette double production de discours, est celui effectué par *Noble Group*, société hongkongaise spécialisée dans les ressources naturelles et leurs gestions. Ce dernier règle les impôts exigés par Gbagbo et concernant 400 000 tonnes de fèves de cacao stockées (et donc écoulées par le groupe). La somme rendit un substantiel service en permettant de payer une partie des salaires du secteur public et de ses affiliés, derniers soutiens de la société civile et « anonyme » ivoirienne. Le dernier facteur est également lié au secteur primaire, puisque le 8 mars 2011, Wei Wenhua remet au ministre de l'Agriculture Coulibaly, un don estimé à 2,3 millions €. Composé de faucheuses, de batteuses, de décortiqueuses, de dizaines de tonnes d'engrais ou de motoculteurs, ce geste est évidemment perçu comme la reconnaissance tacite du régime Gbagbo. Le ministre de l'Agriculture déclarait d'ailleurs :

> « À ce moment précis où notre pays traverse l'une des plus grandes crises de son histoire, ce don de produits agricoles et de matériels mécaniques pour la relance de la riziculture est un signe fort qui témoigne du soutien indéfectible de la Chine, grand producteur de riz au peuple souverain de Côte d'Ivoire ».

[348] Li Baodong, Représentant spécial auprès de l'ONU (http://french.china.org.cn/news/txt/2011-04/10/content_22325214.htm).

Figure XCV : Mise en perspective du quatrième temps sino-ivoirien (mai 2011-juillet 2013)

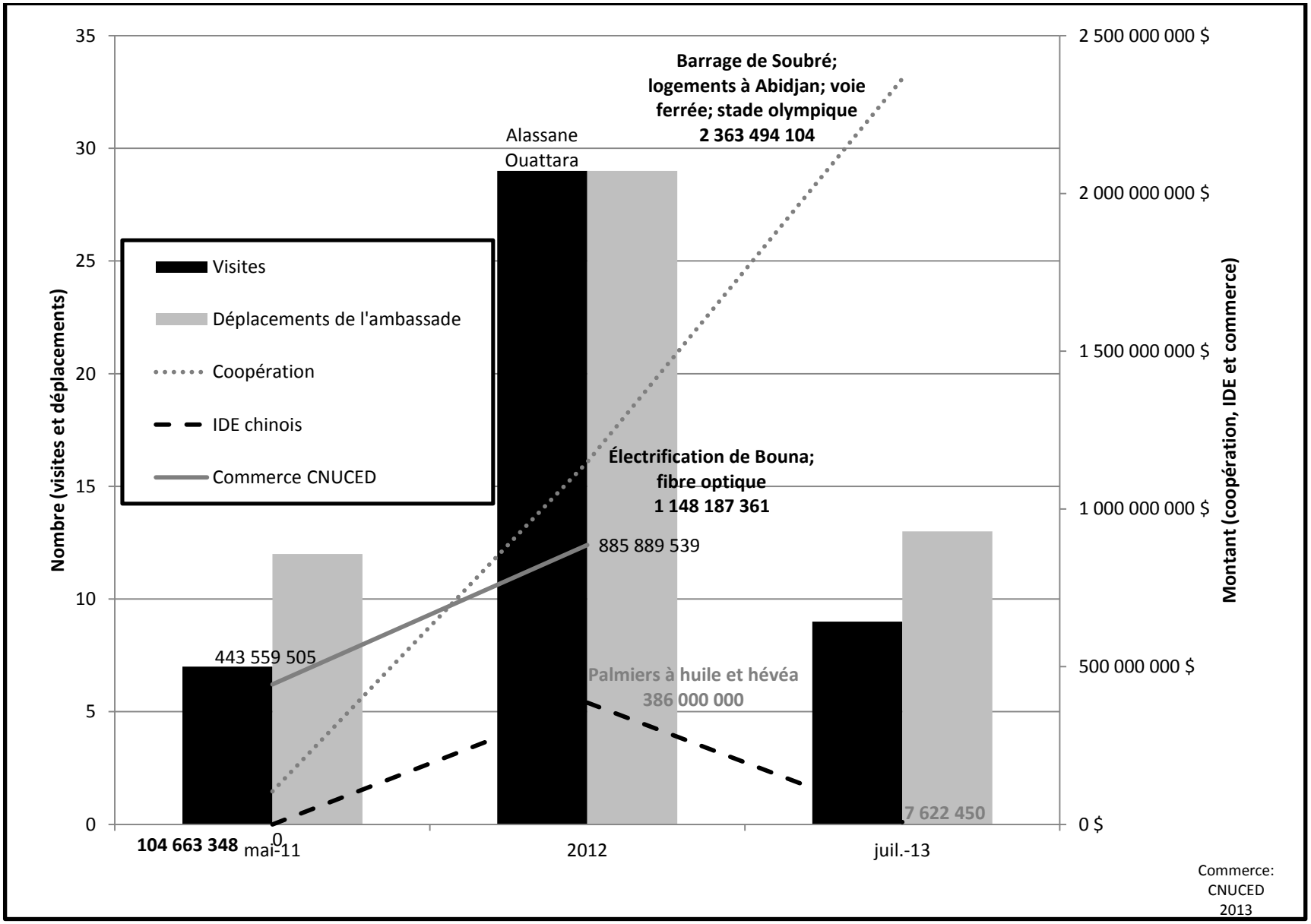

Malgré ou plutôt par ces actes, la Chine s'est efforcée de donner le change aux deux parties. D'une neutralité à géométrie variable, l'État chinois est un élève appliqué à l'école africaine, car après le « désordre » soudanais relatif à l'appui apporté par Beijing à Khartoum, il souhaite avant tout limiter ses responsabilités dans l'enchevêtrement (géo)politique africain, et refuse par conséquent toute nouvelle opposition frontale, ostentatoire. Si la Chine préfère l'ordre établi, quel qu'il soit (Mugabe, dos Santos, el Béchir, Gbagbo), elle n'avait certainement pas oublié le revirement de l'État ivoirien dans l'octroi du contrat du troisième pont abidjanais. Refusant et faisant rarement les mêmes erreurs (Soudan), le pouvoir pékinois a certainement compris que l'implication française dans ce dossier ne valait pas la peine d'être combattue, d'autant que les récents contrats remportés par des groupes chinois en Côte d'Ivoire laissaient présager d'une vision – économique – à plus long terme. Un ultime fait mérite d'être signalé : la Commission mixte de coopération sino-ivoirienne, organe décisif s'il en est, fut désactivée dès 2001, preuve d'une réelle expectative de la part des diplomates et des économistes asiatiques.

Il est aisé de penser que Beijing n'a pas très bien vécu l'intervention française en Côte d'Ivoire, ne souhaitant ni s'impliquer outre mesure, ni totalement laisser faire les trois autres membres permanents partageant le Conseil de sécurité. À son propos, il semble essentiel de préciser que ni la Chine, ni la Russie ne citèrent expressément le nom de « Laurent Gbagbo », spécifiquement lors de la 6 508e séance du 30 mars 2011, où Li Baodong, tout en réitérant le principe de neutralité, ne nomme à aucun moment l'ancien chef d'État. C'est, avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Colombie et l'Inde, le seul État à le faire. Une résurgence des étroits liens unissant le FPI et le Parti communiste chinois (PCC), qui s'étaient rencontré au moins deux fois, en juin 2002 et le 23 avril 2009 ?

En outre, de nombreux faits pourraient accréditer ce soutien, dont le montant de la coopération pour la seule année 2009, précédant l'élection de 2010, la double visite très politique de l'ambassadeur en mai 2007 – se terminant au FPI –, le soutien implicite et vu comme tel apporté par le nouvel ambassadeur Wei en mars 2008, la densité de la coopération durant les années Gbagbo, les quatre éléments précédemment décrits et…, l'hôpital de Gagnoa.

Prévu dans un premier temps à Yamoussoukro puis à Abidjan, il a finalement été construit dans la région natale de Laurent Gbagbo. Inauguré par Alassane Ouattara en mars 2013, ce dernier se garda bien de citer l'initiateur du projet, s'appropriant les bénéfices politiques retirés de ce prêt chinois de 7,6 millions €. À propos de la région Fromager (ou Gôh) et de sa capitale régionale Gagnoa, l'aide chinoise y est strictement limitée à la période 2000-2011, lorsque le chef d'État n'était autre que Laurent Gbagbo.

Si les médias locaux ont, à tort semble-t-il, éventé une éventuelle présence de l'ambassadeur chinois – aux côtés du Libanais, de l'Angolais, du Russe ou du Brésilien – lors de l'intronisation du président « illégitime » Gbagbo, les seules données irréfutables de ce soutien politique et diplomatique résident dans d'éventuelles fournitures d'armes, d'appuis sonnant et trébuchant, et donc, de financements illicites. Ces informations, si elles existent, n'ont pas été obtenues. Celles proposées ci-avant doivent permettre à quiconque de se forger sa propre opinion.

Une opinion et une analyse de la situation politique ivoirienne que les officiels chinois s'étaient déjà forgées dès février 2008, comme le laisse entendre un câble diplomatique publié par *Wikileaks*[349] sur lequel il conviendra de revenir.

[349] Wikileaks, *Chinese views on Cote d'Ivoire*, 08ABIDJAN133_a, https://www.wikileaks.org/plusd/cables/08ABIDJAN133_a.html

Enfin, à l'image des personnalités représentées et présentes en 1994 lors de l'enterrement de Félix Houphouët-Boigny, celles qui se sont déplacées pour l'investiture du président Ouattara à Yamoussoukro, le 21 mai 2011, éclairent également ce jeu et cet enjeu géopolitique interne-externe. Alors que Sarkozy était accompagné de Vincent Bolloré et de Martin Bouygues (groupes homonymes) ou d'Alexandre Vilgrain (CIAN), il suffit d'observer les hôtes présents pour comprendre quels ont été les fidèles à ADO. De fait, Hilary Clinton était bien présente, Ban Ki-moon, pour l'ONU et certainement venu « certifier » l'investiture, les présidents Teodoro Obiang Nguema pour la Guinée Équatoriale, Idriss Déby Itno pour le Tchad, Abdoulaye Wade pour le Sénégal, Blaise Compaoré pour le Burkina Faso, le Premier ministre kenyan Raila Odinga, etc. À notre connaissance, aucun officiel chinois ne s'est déplacé ce 21 mai. En tenant compte des informations présentées ci-dessus, il semble que les représentations chinoises aient toujours été univoques, bien que la diplomatie, chinoise en particulier, ne le soit pas. Il est donc primordial d'analyser les discours officiels, qui, s'ils sont toujours emprunts de « neutralité » et suivent toujours la même ligne officielle, peuvent tout de même apporter quelques éléments, à condition de lire entre leurs lignes.

ii. Les discours de Pékin en Côte d'Ivoire

En préambule, la Chine étant fréquemment accusée de sympathiser avec des régimes et des États dits « faibles » voire « faillis », il est nécessaire de répondre à la question suivante : en Côte d'Ivoire, sommes-nous en présence et donc confrontés à un État faible, à un *Weak State* ? Ces États sont généralement définis comme ceux n'ayant pas la capacité d'assurer la sécurité physique des populations vivant sur le territoire dudit État. La définition englobe souvent l'instabilité économique, une déficience des institutions publiques, voire, une crise de légitimité politique. Selon ces arguments, la Côte d'Ivoire fut apparemment un *Weak State*, notamment entre octobre 2002 et l'intronisation de Ouattara à la mi-2011. L'Association internationale de développement de la Banque mondiale classe d'ailleurs la Côte d'Ivoire dans un groupe d'États fragiles[350] pour l'année 2007. Pour l'année 2012[351], le *Fund For Peace* ne fait pas mieux en la classant à la onzième place, entre la Guinée et la République centrafricaine – alors qu'elle était en pôle position en 2005. Cette organisation définit la Côte d'Ivoire et d'autres, comme des États faillis ou en déliquescence. Entre « failli », « faible », « en déliquescence », « fragile », nous jouons sur les mots, mais pas seulement, nous jouons également sur les critères, et c'est ici que le bât blesse…

Il serait certes possible d'aller voir du côté de la CIA, de l'OCDE, de la DFID et d'autres organismes s'étant attelés à cette tâche aussi laborieuse qu'inutile. La grille de lecture des fragilités d'un État du MAE français serait également la bienvenue[352]. En la parcourant, la Côte d'Ivoire se trouve dans un « environnement défavorable », bien que le terrorisme ou la vulnérabilité naturelle soient inadaptés au contexte. Est-ce une « société fragilisée » ? La société civile n'est pas absente ou réduite à néant, mais certaines populations sont marginalisées, le taux d'éducation chute, les tensions ethniques et sociales sont évidemment fortes, et par conséquent, la Côte d'Ivoire assiste à une fuite des cerveaux – mais pas seulement ! Est-ce maintenant une économie défaillante ? Il suffit d'observer les critères :

[350] *Liste des États fragiles 2007*, Banque Mondiale, http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTABTUSFRENCH/EXTIDAFRENCH/0,,contentMDK:21558431~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:1264512,00.html

[351] *Failed States Index 2012*, The Fund For Peace, http://www.fundforpeace.org/global/?q=fsi2012

[352] *Position de la France sur les États fragiles et les situations de fragilité*, diplomatie.gouv.fr, 27 décembre 2007, http://www.diplomatie.gouv.fr/en/IMG/pdf/EtatsFragiles-2.pdf

pauvreté forte et durable, oui ; chômage, oui ; inflation, oui, encore que contrôlée *via* le FCFA et l'Euro ; poids de la dette, oui, etc. Il serait donc envisageable de remonter la filière des critères/catégories pour arriver à l'État illégitime ou non représentatif, à l'État impuissant et finalement, aux défaillances de l'État de droit. L'intérêt est pauvre et cette définition aussi vaste que conceptuelle ne sera donc pas approfondie. Résumer à un unique mot plus de trente années de « défaillances » économiques, politiques et donc sociales, sociétales et culturelles, ne rentre pas dans l'objectif global de ce chapitre. En revanche, permettre d'observer la crise ivoirienne entre 2002 et 2010 par le biais des déclarations et des déplacements de l'Ambassade chinoise en Côte d'Ivoire est plus approprié.

Les articles officiels publiés par *Xinhua* et par d'autres médias chinois apporteraient des informations intéressantes et intéressant la Côte d'Ivoire. Toutefois, il semble plus judicieux, dans cette masse de documents, de dégager les interventions des ambassadeurs chinois présents en Côte d'Ivoire depuis 2002, et même 2003 puisque le premier discours orienté et spécifiquement tourné vers la crise ivoirienne n'apparaît qu'en octobre 2003 (Annexe XXVI). De fait, seuls trois ou quatre ambassadeurs sont susceptibles d'être mentionnés. Il s'agit de M^{me} Zhao Baozhen (1999 à 2003), de Ma Zhixue (2003-2007), de Wei Wenhua (2007-2011) et de Zhang Guoqing (à partir de février 2012). Dans ce cadre, la seule phrase digne d'intérêt de M^{me} Zhao étant citée précédemment, constatons la rapide adaptation du nouvel ambassadeur Ma dès son arrivée en novembre 2003, lors des exactions anti-françaises :

> « Le peuple ivoirien, plein de sagesse, sera certainement à même de surmonter les difficultés temporaires et de réaliser au plus tôt une paix et une stabilité globales et durables pour s'engager de nouveau dans la voie d'un développement soutenu ».

En présentant sa lettre de créance au président ivoirien, Ma précise la vision chinoise quant à la « crise » ivoirienne : celle-ci n'est donc qu'une difficulté temporaire devant être rapidement résolue afin de reprendre le commerce et ainsi développer de manière soutenue la Côte d'Ivoire. Il semble évident que pour un dirigeant chinois – ou un diplomate –, formé à « l'école plurimillénaire », ce petit accroc passager ne représente qu'un léger retard à l'allumage. Ce dernier limite surtout le bon fonctionnement économique. D'ailleurs, rien de très grave, car « le nuage qui couvre la Côte d'Ivoire se disperse » dès le 3 janvier 2004, bien qu'une tentative ayant pour ambition l'appropriation par les armes de la RTI ait échoué quelques semaines auparavant (11 et 12 décembre 2003). En avril 2004, à la suite des manifestations réprimées du 25 mars, le représentant chinois souhaite tout de même un « retour rapide à la paix », avant d'être plus prolixe en juin :

> « À ce moment assez difficile pour la Côte d'Ivoire, nous souhaitons ensemble que la coopération entre les deux pays se renforce davantage pour que la Côte d'Ivoire puisse trouver rapidement une issue heureuse à sa crise […] la Chine a beaucoup travaillé au niveau du Conseil de sécurité [CNSU] pour que l'ensemble de la communauté internationale apporte une aide efficace à la Côte d'Ivoire […] C'est dans la nature des choses. Il faut toujours espérer, car l'espoir fait vivre et l'espoir fait surmonter des difficultés ».

Cet espoir doit par ailleurs se traduire en chiffres, par le facteur productif, puisque « c'est en travaillant qu'on construit le pays ». De fait, selon Ma Zhixue, la coopération est un argument et un pilier devant apporter « une issue heureuse à la crise ». Un mois et demi plus tard, le 22 juillet 2004, il déplore les « moments difficiles que traverse ce pays » et apporte sa pierre à l'édifice ivoirien décentralisateur en offrant une automobile – d'un groupe français – au comité de pilotage du PSTCY, soit, un « acte de confiance pour son pays dans le devenir » ivoirien. En Côte d'Ivoire, la « confiance » est pourtant loin d'être générale, un charnier de 99

corps étant découvert à Korhogo quelques jours après le don symbolique de l'Ambassade chinoise (Annexe XXVI).

En avril 2005, à quelques mois de la rupture de la fin octobre 2005, Ma, venu féliciter le Premier ministre Diarra pour l'accord de Pretoria, déclare espérer que ce dernier « sera suivi d'actions concrètes », affichant ostensiblement sa perplexité quand au fondé et ledit accord. Fin août désormais, après l'alliance contre nature Ouattara-Bédié et malgré de nouvelles violences interethniques dans l'Ouest, la Chine affiche clairement son soutien à l'État ivoirien. La Côte d'Ivoire peut ainsi compter sur l'aide du gouvernement chinois dans sa recherche de sortie de crise, mais précise-t-il, il faut, en conséquence, une « ferme volonté des Ivoiriens pour ramener la paix ». Cet entretien avec le président Gbagbo et conclu par un prêt d'un milliard de FCFA (1,5 million €) est rapidement suivi, le 1er septembre, d'une nouvelle entrevue. Onze milliards de FCFA sont prêtés (plus de 16 millions €), et le diplomate Ma, alors que les positions sont plus que jamais figées, affiche un discours moins policé :

> « Avec le président Laurent Gbagbo, nous avons des sujets de coopération à discuter et surtout l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire. Nous souhaitons sincèrement que la population ivoirienne ait une volonté ferme d'aller à la paix. Nous souhaitons aussi que les élections aient lieu pour aider la Côte d'Ivoire à sortir de cette crise qui a trop duré ».

Par conséquent, le diplomate exprime l'incompatibilité entre la coopération et « l'évolution de la situation », du moins, la difficulté de « coopérer » dans de telles circonstances. Pourtant, les dons et les prêts s'accumulent[353]. La prochaine phrase relevée ne sera prononcée qu'en avril 2006, le 25. Reprenant le *leitmotiv* international lors d'une invitation officielle donnée au président ivoirien pour le troisième FOCAC de 2006, celui des élections, il réaffirme que « c'est par les élections que prendra fin la crise ivoirienne ». Après l'historique réunion du 28 février entre les principaux leaders politiques à Yamoussoukro, il persiste et reprend quasiment mot pour mot ses paroles de l'année passée :

> « Il y a des avancées encourageantes dans le processus de retour à la paix : de tous les côtés, on a fait des efforts pour trouver, enfin, des solutions à la sortie de crise. Nous souhaitons que tous les Ivoiriens travaillent ensemble, dans la même direction, c'est-à-dire les élections. À travers l'organisation des élections, on peut résoudre cette crise ivoirienne qui n'a que trop duré ».

Alors que les audiences foraines sont sur le point d'être organisées en juillet, que l'ONUCI est redéployée (mars-avril) puis renforcée (début juin), intervient un discours-fleuve lors de l'inauguration de l'Hôtel des députés de Yamoussoukro, réalisation chinoise, le 27 mai 2006. Il semble nécessaire de saluer ici l'apprentissage de la géopolitique ivoirienne par le gouvernement chinois : ce dernier intervient effectivement à de nombreuses reprises dans cette ville, une capitale politique – ou qui devrait l'être –, symbole d'une Côte d'Ivoire riche, puissante, et surtout « neutre ». Lors de cette réjouissance, dont Gbagbo ne peut sortir que grandit, M. Ma exprime la magnificence des deux États et de leurs relations, mais pas seulement. Par ce discours ou tout et rien n'est dit, l'Ambassade chinoise apporte tout de même un élément important, inhérent au travail « de concert avec » l'ONU. Le 19 et le 20 juin, après avoir offert des véhicules de police, Ma Zhixue reprend la parole dans une double interview accordée au quotidien *L'inter*, journal se voulant – et étant d'ailleurs – indépendant, dont un journaliste-pigiste fut enlevé durant un mois et demi à Bouaké par les FN (août-septembre 2004). Il s'exprime notamment sur le phénomène Chine-Afrique, mais c'est l'interview du 2 octobre qui sera en partie retenue (Annexe XXVI).

[353] Les 30 août, 1er et 19 septembre 2005, puis le 7 janvier, le 27 mai, le 10 juin et le 28 décembre 2006.

Ma Zhixue prononcera d'autres discours de la même teneur le 13 octobre (entretien avec Gbagbo) ou le 27 novembre (audience avec Gbagbo également qui ne put se déplacer en Chine pour le troisième FOCAC). En revanche, en cette fin novembre 2006, l'ambassadeur fait une précision supplémentaire en affirmant que « tous les Ivoiriens [doivent travailler] pour concrétiser la résolution 1 721 ». Cette résolution onusienne stipule, en particulier, qu'étant donné « l'impossibilité d'organiser les élections » du 31 octobre 2006, celles-ci sont reportées à l'année suivante, prorogeant ainsi les mandats du président Gbagbo et du Premier ministre Soro.

Le 28 décembre 2006, en signalant par ailleurs le généreux présent offert au président ivoirien le 12 novembre, constitué d'un stylo en or massif, M. Ma indique lors d'un nouveau don et prêt sans intérêts que ce dernier, de 4,2 millions €, fera « l'objet de concertations ultérieures ». Est-ce un soutien implicite au pouvoir Gbagbo ? L'année suivante, le 24 avril 2007, il s'estime « heureux que la crise ivoirienne [prenne] fin » et précise, si besoin était, que la Chine « est prête à l'assister dans la voie du développement économique, de la réconciliation nationale et de la reconstruction ». Quelques semaines avant son départ, le mois de mai 2007 est l'objet d'acrobaties diplomatiques, visitant le 15 mai le Premier ministre Guillaume Soro, et le 18 mai, Pascal Affi N' Guessan, le président du FPI… et ancien Premier ministre.

Si la première rencontre est une attention particulière de l'homologue chinois Wen Jiabao, un mois avant l'attentat contre l'avion de Soro à proximité de Bouaké, celle voyant l'ambassadeur se déplacer à la résidence personnelle du « patron » du FPI pourrait être perçue autrement. D'autant que c'est tout l'état-major du parti présidentiel qui se retrouve à cette occasion : Abou Drahamane Sangaré, vice-président et Sylvain Miaka Oureto, secrétaire général. Le diplomate chinois aurait ainsi exprimé :

> « sa joie de voir la crise ivoirienne s'engager dans une voie de résolution définitive grâce à l'initiative du président Gbagbo et la bonne volonté de tous les Ivoiriens ». Il souhaita par ailleurs « que les bonnes relations qui ont toujours prévalu entre Abidjan et Pékin se poursuivent. Il était important que je vienne dire adieu au Premier ministre Affi N' Guessan »[354].

Ce mois de mai 2007 est aussi une période faste pour les relations sino-ivoiriennes, Youssouf Bakayoko, ministre des Affaires étrangères, se rendant en Chine afin d'annuler 40 % de la dette ivoirienne – détenue par la Chine – et pour signer un nouvel accord de coopération assorti de deux dons. Le montant total induit par ce voyage effectué entre le 9 et le 14 mai 2007 est estimé à 19 millions. Dans l'ensemble des déclarations, le nom du président ivoirien revient fréquemment. Le 3 juillet 2007, au départ de l'ambassadeur Ma, celui-ci réaffirme que :

> « le président Laurent Gbagbo et moi-même nous nous félicitons du développement heureux et efficace des relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Ce sont des relations de qualité ».

Il ne quittera pas le territoire ivoirien avant d'effectuer, semble-t-il, un clin d'œil à l'histoire en visitant le futur président Ouattara, qu'il nomme d'ailleurs – et déjà – « président ». Ce fut le 11 juin, et quinze jours plus tard, il s'entretint avec un autre politique, Konan Bédié, finissant ainsi une tournée d'adieu dans laquelle Soro n'obtint de nouveau rendez-vous. Mais le prochain ambassadeur, Wei Wenhua, remédia à cette erreur en rencontrant, en février 2008, le Premier ministre. Il évoque à cette occasion le processus de

[354] Pourtant, Ma Zhixue et Pascal Affi N' Guessan n'ont jamais eu de relations directes, le premier étant nommé en novembre 2003, le second n'étant plus en fonction depuis février 2003.

paix, les élections, le développement du pays ou l'assistance chinoise afférente. Son affectation commence d'ailleurs de la meilleure des manières puisqu'elle correspond, à quelques mois près, au vingt-cinquième anniversaire des relations bilatérales (mars 2008).

Avant d'en venir justement à Wei Wenhua, une parenthèse s'impose. Daté de février 2008, le câble obtenu et diffusé par *Wikileaks* apporte un certain nombre d'informations. Intitulé « *Chinese views on Cote d'Ivoire* », il publie les commentaires du premier conseiller de l'Ambassade chinoise, Ma Fulin, en poste dès juin 2006 (Annexe XXVI)[355]. Selon ce conseiller, Laurent Gbagbo possède une « réelle chance » de gagner les élections présidentielles, transparentes, en raison des perceptions des citoyens ivoiriens, de son accès (privilégié) aux ressources économiques et de la crainte généralisée d'une nouvelle instabilité induite par le changement. Par ailleurs, la situation en Côte d'Ivoire est « étrange » et il précise que ce n'est pas réellement une crise, corroborant l'ambassadeur Ma Zhixue. L'actuelle crise ivoirienne n'est que le résultat des trente-trois années de la présidence Houphouët et s'est déclarée par l'absence d'un « exécutif fort ». Trop optimiste, il affirme que les élections peuvent se tenir entre les mois d'août et octobre 2008. Toujours sur la situation interne, il ajoute que Laurent Gbagbo achète une partie de l'électorat et élargit sa base électorale, en possédant – ou contrôlant – les « ressources économiques gouvernementales », en faisant de « grosses promesses » lors de ses déplacements à travers le pays, en offrant des postes aux anciens ministres (de l'opposition) ou aux personnes ayant les moyens d'influer les votes. Candidat de la « paix », Gbagbo doit, selon Ma Fulin, se hâter d'aller aux urnes, le temps jouant en sa défaveur. Enfin, pragmatique, il aborde la relation sino-ivoirienne, et cela nous concerne directement.

« Faible » par rapport à d'autres pays africains, l'engagement chinois en Côte d'Ivoire à été ralenti du fait de la crise qui coïncide avec la période où la Chine « a renforcé sa coopération avec l'Afrique ». Selon le diplomate, la stratégie chinoise est la suivante : « construire un grand projet [à cette date, le Palais de la Culture et l'Hôtel des députés] et une série de plus petits ». Si la coopération bilatérale en matière de Défense est peu développée, c'est principalement le fait de « l'embargo sur les armes » onusien – Ma étant également en charge de ce domaine en l'absence d'attaché militaire. En revanche et pour conclure sur ce câble, Ma confirme que c'est bien « le gouvernement de Côte d'Ivoire qui a choisi Gagnoa comme emplacement » de l'hôpital général financé et construit par l'AFECC, et donc la Chine. En définitive, le soutien chinois au régime Gbagbo est partiellement – et une nouvelle fois – confirmé *via* un autre câble diplomatique[356], évoquant, entre autres, les relations sino-sud-africaines. L'échange entre Thabo Mbeki et Ma Xiaolin, diplomate au Département Afrique du ministère des Affaires étrangères chinois, porte sur les différents rôles de l'Afrique du Sud et de la Chine en Afrique et au CSNU :

> « *Mbeki said he wants to ensure South Africa's views are heard. South Africa appreciates PRC support on Cote d'Ivoire, Mbeki added. President Hu said China supports anything that contributes to African stability and prosperity, Ma said* ».

Cette parenthèse fermée, Wei Wenhua présente ses lettres de créance en novembre 2007. Sa première sortie s'effectue dans les locaux du média officiel Fraternité matin. L'interview accordée ne peut, en conséquence, être totalement analysée. Toutefois, le très actif et impliqué diplomate précise que la sécurité des ressortissants chinois (comme des entreprises) « n'a jamais été menacée », malgré une jeune femme qui sera blessée par balle, mais en 2011. Il y rappelle les symboles de « l'amitié » sino-ivoirienne, déjà abordés

[355] La date de son départ est en revanche imprécise et n'est, par conséquent, pas proposée.
[356] Wikileaks, *PRC/South Africa : Mbeki in China*, 06BEIJING24316_a, http://www.wikileaks.org/plusd/cables/06BEIJING24316_a.html

(Palais de la Culture, Guiguidou, Hôtel des députés). Selon lui, l'entente cordiale entre les deux parties, notamment durant la crise politique ivoirienne, et alors que les accords de Ouagadougou fêtent leur premier anniversaire, est principalement due au :

> « respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre [contrairement à Paris ?], le traitement d'égal à égal et les bénéfices réciproques ».

Pour la Chine, la RCI était ainsi confrontée à une simple « difficulté temporaire » sur le long chemin de la construction d'une nation, rappelant en filigrane que la guerre permet de faire l'État. Si, bien entendu, ces maximes sont les principes développés par Zhou Enlai, il est tout de même possible d'y voir une critique détournée de l'ONU, de la force *Licorne*, voire, des organisations et des groupes politiques ayant déclenché la tentative de coup d'État de septembre 2002… et par conséquent les principaux acteurs du déploiement militaire de 2011.

À partir des mois de la mi-2008, la Chine entend désormais apporter son soutien à la « reconstruction » ivoirienne (4 juin 2008, 3 mai 2011), thématique récurrente qui s'associe au redressement économique (13 août, 29 décembre, 27 février 2009, 31 mars, 4 avril, 20 mai, 18 septembre, etc.), ce dernier étant prépondérant dans les discours de Wei Wenhua. Alors que la coopération s'intensifie nettement et entre dans cette phase « extraordinaire » de 2008-2010 (68 % du total 1983-2013), le seul « écart » diplomatique relevé intervient après l'arrestation du désormais ex-président Gbagbo, le 4 juin 2011, alors qu'il visite le Palais de la Culture saccagé.

> L'infrastructure, « encore occupé[e] comme un camp militaire par des militaires » irrite au plus haut point l'ambassadeur : « ça suffit, on ne va plus continuer. C'est la même chose partout ! ».

Fin septembre, le calme revenu à Abidjan, la Chine est depuis plusieurs semaines déjà en négociations avec le nouveau gouvernement Soro. Elle compte à cet effet devenir un interlocuteur privilégié du président Ouattara, et octroie près de 3 millions € en « don d'urgence », puis consent un prêt de 80 millions € en octobre pour l'autoroute Abidjan-Bassam, négociée sous Laurent Gbagbo. Avant d'effectuer sa tournée d'adieux, il effectua un dernier don à la CEI et inaugura, début décembre 2011, le Bloc ministériel des Affaires étrangères financé par la Chine.

Son successeur, dont l'analyse porte sur moins de dix-huit mois, ne dévie pas de la ligne officielle, constituée d'un appui à la « réconciliation nationale, de reconstruction et de relance économique » (9 février 2012). La crise post-électorale terminée (encore que de nombreux conflits surviennent sporadiquement sur le territoire), Zhang Guoqing peut enfin contribuer à « ouvrir une nouvelle page historique [ivoirienne et sino-ivoirienne] ». L'État africain devrait ainsi « réussir sa noble cause de redevenir le pays phare de l'Afrique de l'Ouest » (9 mai 2012).

Le 3 août 2012, lors du lancement officiel des travaux de l'autoroute Abidjan-Bassam, M. Zhang « ne ménagera aucun effort » pour construire « cette autoroute [qui] augure d'excellentes relations entre les deux pays ». À la fin du mois, en compagnie du nouveau président de l'Assemblée Guillaume Soro, il estime que la Côte d'Ivoire, comme la Chine, sont des :

> « pays en voie de développement donc nous devons nous inspirer des expériences de l'un et de l'autre pour avoir un développement en adéquation avec notre propre culture et au bénéfice de nos peuples ». Il ajoute également que les deux parties ont « les mêmes destins d'être opprimés par les autres et donc nous avons la même tache d'accélérer nos mouvements pour que nos

peuples aient un développement plus aisé. Nous avons ensemble beaucoup de points communs. Je suis sûr que nos relations vont se renforcer davantage ».

Après avoir fait l'éloge de l'éducation et de l'enseignement lors de la remise de 15 bourses, en septembre 2012 – étant lui-même un enseignant dit-il –, l'ambassadeur souligne désormais, le 27 septembre :

> « les excellentes relations d'amitié et de coopération [qui] connaissent un nouvel essor [depuis l'arrivée de Ouattara à la présidence] », ajoutant que « la Chine souhaite avec détermination être un des partenaires privilégiés de la Côte d'Ivoire tout comme la Côte d'Ivoire soutient fermement la Chine dans son développement ».

Poursuivant sur les mêmes thématiques que ses prédécesseurs et la ligne officielle du parti, Zhang déclare, en mars 2013 maintenant, que « la non-ingérence dans les affaires intérieures des États [est] notre principe [qui] est de respecter la souveraineté de chacun ». À l'occasion d'une nouvelle visite à Guillaume Soro à l'Assemblée nationale ivoirienne, le 17 avril 2013, et outre le renforcement des échanges en la matière, Zhang invite les candidats aux élections municipales d'avril 2013 « à faire preuve de sérénité et de démocratie ». Le 22 mai, à Guiguidou, l'ambassadeur révèle les difficultés augurées par la crise :

> « La crise a duré trop longtemps et a retardé le développement de la Côte d'Ivoire, mais c'est le moment du redressement […] C'est à nous de travailler main dans la main pour le redressement et faire davantage pour développer la culture du riz en Côte d'Ivoire ».

Enfin, le 4 juin, alors que les recherches sont arrêtées au 1er juillet, le diplomate chinois est certain :

> « qu'avec son excellence M. le président de la République, la Côte d'Ivoire connaîtra un redressement pacifique et glorieux dans tous les domaines. Nous voulons montrer que nous sommes toujours aux côtés du peuple ivoirien pour que cette tâche de réconciliation soit réalisée le plus tôt possible ».

En synthétisant les déplacements de l'Ambassade chez les principaux acteurs politiques ou les partis politiques respectifs, le FPI de/et Laurent Gbagbo seraient amplement privilégiés, avec une et huit visites. Si le PDCI est le seul autre parti politique ayant reçu un ambassadeur chinois, ces visites sont rarement personnelles et interviennent dans le cadre de la coopération sino-ivoirienne. Précisons une nouvelle fois le caractère non exhaustif de ces données, les recherches effectuées étant dépendantes d'une revue de presse certes riche, mais obligatoirement incomplète.

En synthétisant maintenant la coopération (Figure XCVI), si le mandat de Laurent Gbagbo (2000-2010) présente une dense activité, avec 33 dons, 28 prêts dont 9 concessionnels, et 6 investissements, il s'avère que ces dix années ne constituent « que » 69 % du montant total octroyé par le ministère des Affaires étrangères chinois *via* sa représentation diplomatique. Entre avril 2011 et juillet 2013, la présidence Ouattara, avec « seulement » 7 dons, 14 prêts (dont 9 concessionnels) et 4 investissements, accapare 30 % de la coopération, ici limitée à juin 2001-juillet 2013. Les périodes 1983-1993 (Houphouët-Boigny) et 1994-1999 (Konan Bédié) apparaissent marginales avec seulement 6 dons, 9 prêts et 3 investissements au total.

Enfin, rares sont les visites d'État ivoiriennes en Chine. Toutefois, Konan Bédié en 1997, Gbagbo en 2002 et Ouattara en 2012 se sont tous personnellement rendus en Asie. Ils le firent d'ailleurs une à deux années après leurs investitures respectives. Selon Ma Zhixue

(déclaration du 11 juin 2007), le quatrième président ivoirien aurait d'ailleurs largement contribué au rehaussement des relations bilatérales lors de son mandat à la primature abidjanaise, à partir de 1990. Les Chinois apparaissent-ils comme les collaborateurs privilégiés d'un homme ayant passé cinq années au FMI, entre les mois de juillet 1994 et 1999 ? Plus nombreuses et peut-être plus révélatrices sont les données correspondantes aux visites, tant en Chine qu'en Côte d'Ivoire, des ministres ou des représentants des quatre présidents (FHB, Konan Bédié, Gbagbo et Ouattara, Figure XCVII). Là encore, le « double mandat » de Gbagbo surclasse ses concurrents, avec 54 déplacements. La principale surprise vient d'Houphouët-Boigny, qui compte, *via* ses ministres ou affiliés, 13 visites officielles, de peu derrière Konan Bédié (15), mais déjà très éloigné de Ouattara (46). S'il est vrai que les amplitudes diffèrent, l'activité diplomatique est néanmoins très forte depuis 2011. Quant au Premier ministre Soro (avril 2007 à mars 2012), il reçut à sept reprises des officiels chinois mais dans le cadre étatique, de ses fonctions. Il était d'ailleurs parfois « accompagné » du président, comme le 7 novembre 2007. Lorsque les visites chinoises, en Côte d'Ivoire, sont toujours plus nombreuses, il faut voir dans les six visites ivoiriennes de 1994-1999 un réel effort du pouvoir Konan Bédié envers Beijing. C'est d'autant plus vrai en considérant les voyageurs, soit le président et le Premier ministre, qui par deux fois s'est rendu en Chine. Finalement, ces documents sont nécessairement à mettre en parallèle avec plusieurs autres graphiques ou cartographies des deuxième et quatrième parties.

Figure XCVI : Dons, prêts, investissements et montants octroyés par l'Ambassade chinoise selon les mandats présidentiels

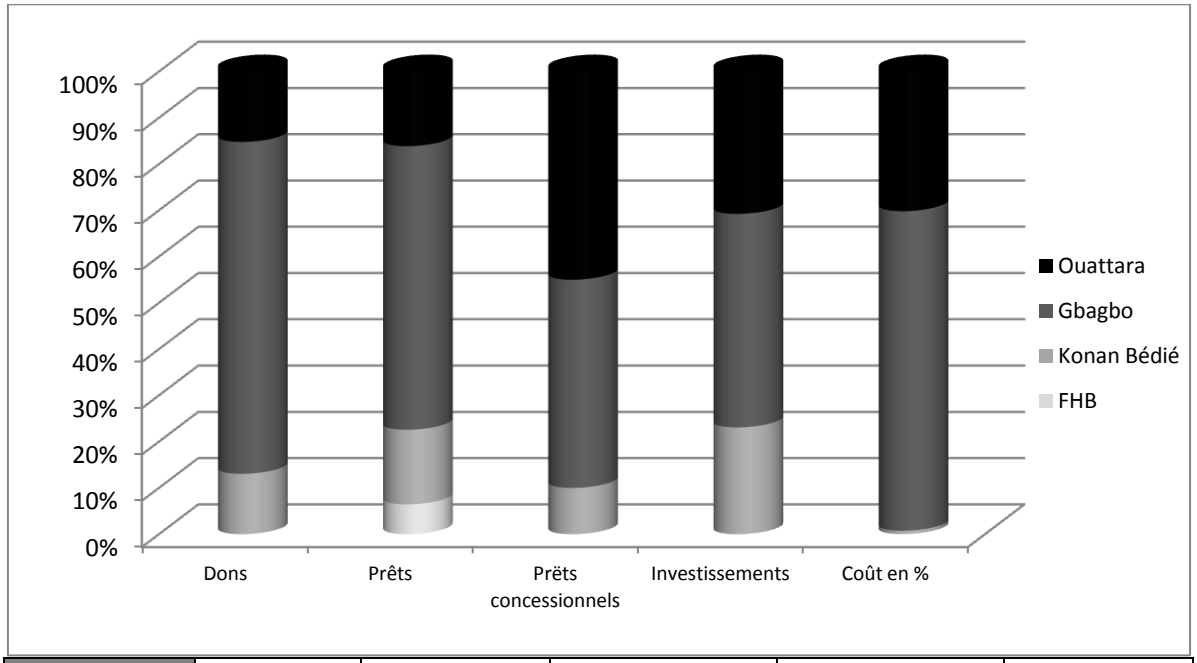

	Dons	Prêts	Prêts conc.	Investissements	Coût en %
Ouattara	7	5	9	4	30,18
Gbagbo	33	19	9	6	69,06
Konan Bédié	6	5	2	3	0,71
FHB	0	2	0	0	0,04

Avant de conclure sur le quatrième temps sino-ivoirien, celui d'Alassane Ouattara, une question doit obtenir certaines réponses ou éléments afférents, celle d'un éventuel jeu pro-Gbagbo exercé par la Chine sur le territoire ivoirien entre 2002 et 2010. Il serait aisé de répondre par l'affirmative compte tenu des représentations graphiques suivantes. Le prisme de

la coopération ne viendrait pas infirmer cette hypothèse, malgré la polarisation abidjanaise, rendant ardue toute « décomposition géopolitique » de cette APD chinoise. Un premier élément pourrait en revanche mettre à mal cette hypothèse, celui des 49 votes onusiens relatifs aux résolutions, toutes « votées favorablement » par Beijing, ce qui ne fut pas le cas en Libye par exemple (résolution 1973 du 17/3/2011). Si la Chine exerça néanmoins de fortes pressions sur l'angle répressif et coercitif adopté par la France, avec d'autres États, le célèbre véto n'a jamais été brandi par l'acteur international chinois, pas plus que chez le russe.

Autre élément contradictoire, la montée en puissance de la coopération sino-africaine (Troisième partie) et donc sino-ivoirienne depuis les années 2000, affaiblissant la théorie selon laquelle le seul « acteur » Gbagbo aurait intéressé la Chine populaire. L'intérêt chinois pour la crise ivoirienne n'était-il pas, contrairement aux dires des ambassadeurs, assez limité ? Les médias chinois accordant une place substantielle aux États-Unis, une plus grande implication de ces derniers n'aurait-elle pas « braqué » davantage les dirigeants chinois, qui, en tout état de cause, font amplement la différence entre la « petite » ingérence française en RCI et la « grande » étasunienne en Irak, voire en Libye…

Figure XCVII : Activités diplomatiques des leaders politiques ivoiriens avec la Chine

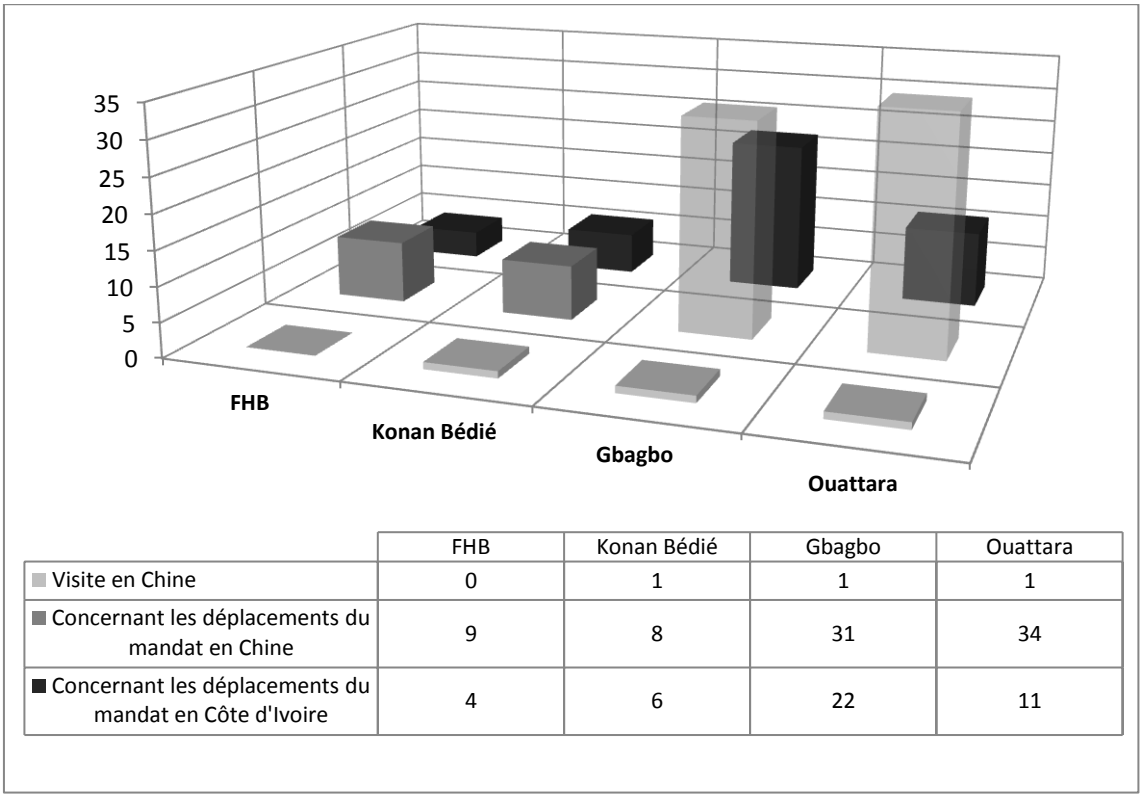

	FHB	Konan Bédié	Gbagbo	Ouattara
Visite en Chine	0	1	1	1
Concernant les déplacements du mandat en Chine	9	8	31	34
Concernant les déplacements du mandat en Côte d'Ivoire	4	6	22	11

En tenant compte de ces éléments, mais surtout des précédents, il est envisageable de dire que la Chine a bien soutenu le régime Gbagbo, jusqu'à certaines limites diplomatiques et politiques, au nombre desquelles, le véto onusien. Il est également raisonnable de penser que les multiples « investissements » chinois en Côte d'Ivoire (prêt, prêt concessionnel, projets en cours, etc.) aient représenté un poids non négligeable dans la balance Gbagbo-Ouattara. La Chine, soucieuse du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, ne pouvait que soutenir le chef d'État « légitime » entre 2002 et 2010, au détriment de « rebelles » ou d'acteurs exogènes ayant bel et bien pris position contre Gbagbo. Par ailleurs, le groupe constitué d'États soutenant ou possédant des représentations plutôt bienveillantes à l'égard de

Laurent Gbagbo est essentiellement constitué de ces pays (ré)émergents, parmi lesquels la Russie, le Brésil, l'Afrique du Sud ou la Chine. Quelle fut la position de l'Inde ? Pour New Delhi, l'ingérence est également l'une des problématiques du conflit ivoirien, et elle se rapproche donc des représentations chinoises. Lors de la séance 6508 du 30 mars 2011, « le Brésil, l'Inde et la Chine ont souligné l'importance que l'ONUCI exécute de manière impartiale son mandat de protection des civils et se garde de devenir partie au conflit ». Le représentant indien déclare effectivement que :

> « Les soldats de maintien de la paix ne devaient en aucun cas être utilisés pour devenir l'instrument d'un changement de régime en Côte d'Ivoire ». Pour la Chine, « les forces de maintien de la paix des Nations Unies doivent appliquer le principe de neutralité ».

Cette neutralité affichée au CSNU par la Chine et la Russie, membres permanents, a donc profité à Laurent Gbagbo. Mais, en Chine, neutralité rime avec pragmatisme, et c'est bien ce pragmatisme politique et économique qui est à l'ordre du jour à partir de juin 2011.

iii. Gbagbo évincé : Ouattara, la Chine et le pragmatique quatrième temps sino-ivoirien

La coopération sino-ivoirienne et les relations politiques bilatérales (visites, déplacements du personnel de l'Ambassade, etc.) n'ont pas attendu le déferrement de Laurent Gbagbo à La Haye, le 29 novembre 2011, pour reprendre les échanges. Dès le 24 juin, soit moins d'un mois après l'intronisation à Yamoussoukro, la Chine octroie deux dons, un prêt sans intérêts et une remise de dette au nouveau gouvernement Ouattara-Soro. Avant ce premier geste fort, Wei Wenhua avait déjà rencontré Alassane Ouattara, le 3 mai, et avait proposé la réhabilitation du Palais de la Culture saccagé, le 4 juin – une visite d'experts chinois sera effectuée le 14 juin à cet effet. Le 24 juin, alors que le vice-ministre des Affaires étrangères, Zhai Jun, adresse ces dons et le prêt, Wei rencontre le Premier ministre Soro… L'ensemble de ces faits corrobore une « nouvelle » et intense relation sino-ivoirienne démarrant promptement après l'arrestation de L. Gbagbo début avril. Après juin, l'année 2011 se termine effectivement avec quatre nouvelles visites, huit déplacements de l'Ambassade locale et 83 millions € d'accords, de prêts ou de dons (autoroute Abidjan-Bassam notamment).

La coopération Chine-Ouattara va considérablement s'intensifier en 2012 et durant les six premiers mois de 2013 (Figure XCV). Les 18 évènements recensés rapportent 3,5 milliards €, 38 visites et 42 déplacements de l'Ambassade. Le commerce augmente également, doublant presque entre 2012 et 2013. Que ce soit à l'exportation ou à l'importation, les produits sont toujours les mêmes : la Côte d'Ivoire vend du caoutchouc et des fibres textiles ; elle achète des machines et matériels, des articles à forte intensité de main d'œuvre ou des produits chimiques. Ce sont donc uniquement les valeurs qui changent. La Côte d'Ivoire, à la sortie de la crise post-électorale, a manifestement besoin d'articles manufacturés. Entre les deux années de référence, soit 2010 et 2012, le commerce cumulé sino-ivoirien a ainsi augmenté de 84 %.

En analysant au mieux cette coopération post-2011, il semble que les solides bases posées par le pouvoir Gbagbo aient directement servi le président Ouattara. Négociés par Gbagbo et réalisés – ou en voie de réalisation – sous Ouattara, l'autoroute, l'Hôtel de Ville

d'Adzopé, le stade olympique d'Anyama, le pôle urbain, les logements et l'immobilier en général, la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba, l'adduction en eau d'Abidjan, l'électrification de la région de Bouna et le barrage de Soubré sont des projets à mettre au crédit du premier : ils constituent, en juillet 2013, tout de même 86 % de la coopération 2011-2013.

En revanche, il convient de mettre au crédit du second un certain nombre de faits et de politiques pro-actives dirigées vers l'Asie et la Chine en particulier. Par exemple, en termes de visites, celle de Bruno Koné, ministre de la Poste et des NTIC, fin mai 2012, va préparer le prêt concessionnel de l'*Exim Bank* de juillet (fibre optique) et l'investissement de *Huawei* dans un *Data Center* en novembre de la même année. Outre le déplacement personnel d'Alassane Ouattara pour le cinquième FOCAC de juillet 2012, le nom des visiteurs chinois révèle également l'importance donnée par la partie asiatique à cette coopération renouvelée : Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères, Ji Peiding, ancien vice-ministre du même ministère et président de l'Association des anciens diplomates, ou Li Jinzao, vice-ministre du Commerce. En poursuivant, le changement de paradigme économique sino-ivoirien se situe dans les délégations chinoises, se rendant à Abidjan en novembre et décembre 2011, en janvier, mars, avril, juin, août, octobre, novembre et décembre 2012, et finalement en mars et en mai 2013. Organisées par l'État chinois ou les provinces (Henan, Hubei, par deux fois), ces délégations comptent parfois plusieurs centaines d'opérateurs économiques (août et octobre 2012, mars 2013).

Une nouvelle fois, la Défense est l'un des premiers domaines développé par le président fraichement nommé, qu'il se nomme Konan-Bédié, Gbagbo ou Ouattara. Pour preuve, les visites du général Doué, le 5 décembre 2012 ou celle du colonel supérieur Hua Bo, le 17 décembre suivant, venu « apporter son expertise en matière de sécurisation et de formation ». De fait, Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères, ne se trompe pas en déclarant que :

> « la Chine souhaite conjuguer ses efforts avec la Côte d'Ivoire pour stimuler les échanges de haut niveau et la confiance politique, élargir la coopération pragmatique dans les domaines de l'économie, du commerce et dans d'autres secteurs, enrichir les échanges entre peuples et renforcer la coordination dans les affaires internationales et régionales pour promouvoir des relations de coopération amicale à un très haut niveau »[357].

La quatrième phase des relations bilatérales, encadrée par le quatrième président ivoirien, ne devrait pas donc modifier radicalement cette coopération, si ce n'est positivement. La Chine s'y emploie activement, en apportant une substantielle pierre à l'édifice de la « reconstruction physique » ivoirienne, soit, par les infrastructures de base comme plus techniques.

Sans revenir sur les données et les graphiques précédents, il convient néanmoins de synthétiser, en affirmant que, d'une part, Henri Konan Bédié à véritablement instauré ou posé les bases de la relation et de la coopération sino-ivoirienne. D'autre part, les gouvernements, chinois comme ivoirien, après l'élection de 2000, se sont entendus sur un certain nombre de points consensuels, le second étant à la recherche de financements, d'aides économiques et techniques qu'il ne souhaitait plus ou ne pouvait plus trouver du côté de son partenaire historique français.

Progressivement, après la tentative de coup d'État de septembre 2002, L. Gbagbo s'est retrouvé à la recherche d'appuis diplomatiques et politiques onusiens, internationaux donc.

[357] *Cote d'Ivoire president meets Chinese FM on bilateral ties*, Xinhua, 4 janvier 2012, http://news.xinhuanet.com/english/china/2012-01/04/c_131341961.htm

En soutenant habilement Laurent Gbagbo – contrairement à l'Afrique du Sud –, en croyant à sa victoire électorale, en voyant en la Côte d'Ivoire un partenaire incontournable dans cette région ouest-africaine, la Chine a « placé ses pions » économiques, plus que politiques, et s'est rapidement installée dans le paysage politique, financier et social ivoirien.

Devenue le premier créditeur devant la France, bien que les normes et les définitions diffèrent entre les deux parties, elle ne cache plus ses « ambitions ivoiriennes » en ayant choisi, avant la crise post-électorale, le futur terrain de sa nouvelle Ambassade aux dimensions concurrençant celle des États-Unis. Surtout, cette nouvelle représentation diplomatique a vocation à gérer une partie de l'Afrique de l'Ouest, et notamment francophone. En considérant les phases ou temps chinois en Côte d'Ivoire précédents, il apparaît que la Côte d'Ivoire reste, malgré un rapport à la Chine populaire disparate selon les années, un excellent territoire d'observation.

Dit autrement, la Côte d'Ivoire est, selon notre regard et en s'appuyant sur les recherches précédentes (Mali et Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso), un territoire privilégié d'observation d'une Chine, « puissance africaine » qui s'imprègne de cette géopolitique si particulière et si riche. Le cas soudanais est finalement très éloigné de l'ivoirien, bien que les enjeux soient différents. Parce que les dates ne correspondent pas, parce que la position chinoise, en Côte d'Ivoire, fut plus nuancée et pragmatique, il est envisageable d'affirmer que la Chine a appris de ses erreurs politiques, diplomatiques et *in fine* géopolitiques au Soudan d'Omar el-Béchir, et que le « test ivoirien » fut réussi par l'élève chinois au banc de l'école africaine.

Puisque les deux pouvoirs ivoiriens (Gbagbo et Ouattara) et chinois (Jiang et Xi) s'harmonisent en termes de dates, soit 2000 et 2012, l'évolution des principes met en exergue l'ambiguïté du rapport sino-africain et par-delà, sino-ivoirien. Le premier, Jiang Zemin, a proposé cinq principes en 2000 : amitié sincère, égalité, solidarité et coopération, développement commun, et, regard tourné vers l'avenir. Le second, lors de la cérémonie d'ouverture du second Forum du Peuple Chine-Afrique en juillet 2012, a évoqué cinq propositions devant régir ces relations. L'amitié sincère est remplacée par de « bonnes relations pour sauvegarder les intérêts communs ». La solidarité et la coopération se muent en « coopération pragmatique et en bénéfices mutuels » et dans le « renforcement de la solidarité et la construction d'un monde harmonieux ». Le regard porté ou tourné vers l'avenir devient une « coopération en faveur d'un développement tous azimuts » et finalement, le développement commun reste le « développement commun ». Un adjectif à donc été ôté de la politique africaine : c'est l'égalité.

S'agit-il d'un pragmatisme objectif ou d'un tournant majeur, subjectif et politique ? Ce qui est certain, dans cette nouvelle approche post-2012, c'est la fin officielle de l'idéologie chinoise, précisément dans ses relations avec le continent. Les reliques du marxisme-léninisme et du maoïsme, tout en étant honorées, respectées et saluées, sont bel et bien des concepts vidés de leurs sens : le pragmatisme plutôt que le dogme, l'économie plutôt que la politique.

De fait, l'ensemble des statistiques, des informations, des données et des analyses confirme cette montée en puissance diplomatique et induite par la coopération durant la seconde partie de la décennie 2000-2010, ce que ne contredit pas le commerce bilatéral. Les faibles ruptures sino-ivoiriennes forment finalement une parenthèse dans la très pragmatique continuité des rapports entre les dirigeants chinois et ivoiriens, qu'ils se nomment Alassane Ouattara ou Laurent Gbagbo, lequel déclarait, le 4 avril 2009, à l'occasion de la pose de la première pierre de « son » hôpital, à Gagnoa :

> « Les Chinois sont ceux avec qui nous coopérons sans exigence politique, sans aucune conditionnalité. Ils ne cherchent pas à savoir le nombre de pensionnaires dans nos prisons et le nombre de nos hôpitaux. Ils ne nous demandent pas combien de ceci, combien de cela […] Si on nous humilie, nous allons aller vers ceux qui ne nous humilient pas ».

Ce pragmatisme est partagé par le nouveau président ivoirien et s'est vérifié en juillet 2012, après son déplacement pour le cinquième Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC). Alassane Ouattara (photographies suivantes) annonçait alors l'ouverture d'une ligne de crédit chinoise équivalente à 5 milliards de dollars. Une manne financière susceptible de pourvoir à la réalisation de son programme « Vivre ensemble » et ainsi, contribuer à sa réélection en 2015.

Yang Shangkun et Alassane Ouattara, alors premier Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire. Abidjan, juillet 1992.

Hu Jintao invitant Ouattara à prendre le chemin de la quatrième phase des relations sino-ivoiriennes. FOCAC de 2012 en Chine (Beijing).

Sources : http://features.rr.com/photo/01abeCN8lk2Qp;
http://news.xinhuanet.com/english/photo/2012-07/20/c_131727907_2.htm

5. Conclusion

Les enjeux géopolitiques de la Chine en Côte d'Ivoire sont multiples, complexes, multiscalaires et par conséquent, mouvants et évolutifs. Le titre de cette thèse met d'ailleurs en exergue plusieurs éléments fondamentaux et ayant trait à cette recherche. En décomposant celui-ci en trois parties, les « enjeux géopolitiques » sont volontairement pluriels – et non au singulier. Ils sont également « géopolitiques » puisque se situant sur un territoire « disputé », la Côte d'Ivoire principalement, avec la diversité qui caractérise cet État pivot ouest-africain francophone. Concernant la Chine, plus que de diversité, il convient plutôt d'évoquer et d'employer le terme « disparités », au pluriel toujours. Effectivement, la très grande majorité des représentations chinoises, du commerçant individuel à l'Ambassade en passant par les grands projets de coopération, se retrouve et est implantée ou localisée à Abidjan, capitale économique de cette puissance régionale. Comme nous aurons l'occasion de le rappeler, ce n'est pas l'unique disparité ayant trait à cette relation sino-ivoirienne.

Outre cette polarisation abidjanaise, les enjeux sont bien situés « en Côte d'Ivoire », sur le territoire donc, mais également selon les prismes qui peuvent caractériser un État. De ce fait, les enjeux peuvent être interprétés au sein de cette Côte d'Ivoire politique (acteurs et leaders politiques), économique (activités chinoises, IDE, APD, coopération, échanges commerciaux, etc.), sociale (coopération et APD touchant les populations rurales), socio-économique (emplois directs et indirects, facteurs économiques induits par les présences chinoises), historique (historicité des relations, crises économiques et politiques) et dans cet environnement international. De l'échelle régionale à la dimension « globale », ces enjeux concernent autant la place de la RCI dans cet ensemble Chine-Afrique et Chine-Afrique de l'Ouest, que la situation géostratégique de cet État ouest-africain ou celle de la Chine à l'échelle internationale.

En cela, le terme « Chine » est pour le moins bigarré, polysémique. Il désigne à la fois ces individus, ces migrants économiques analysés dans la première partie ; l'État chinois et ses représentations locales (Ambassade et Bureau économique et commercial), nationales et provinciales ; ses institutions (ministères et *Exim Bank of China* notamment) ; ses acteurs, de Mao à Xi et de Liu à Zhang pour les ambassadeurs, les investisseurs, les créateurs d'entreprises à Abidjan, etc.

Cet ensemble de sous-thématiques propres aux enjeux géopolitiques de la Chine en Côte d'Ivoire doit être réinterprété, réinterrogé et *in fine* analysé selon cette logique, soit celle d'une pyramide où ces sous-thématiques forment conjointement la base de cette recherche et où le sommet est restreint à ces deux noms propres : Chine-Côte d'Ivoire.

Pin's représentant les drapeaux ivoirien et chinois. Récupéré du site Internet http://www.crossed-flag-pins.com

En choisissant et en respectant au mieux l'échelle retenue, celle de la Côte d'Ivoire, rappelons une fois encore l'impossible problématisation de cette analyse sans inclure les environnements respectifs. De ce fait, en débutant par la Chine, il semble nécessaire de préciser l'importance relative puis faible des objets géographiques, territoriaux, économiques et politiques que nous évoquons tout au long de ces pages. En effet, les principaux enjeux géopolitiques chinois concernent en premier lieu et avant tout ce « supercomplexe asiatique » (Buzan et Despréaux, 2012). Une Asie, au sens le plus large possible, qui comprendrait les quatorze États limitrophes, l'Asie centrale post-soviétique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est, y compris l'Asie maritime ou Asie du Sud-Est insulaire (sans la Nouvelle-Guinée, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande). Ce vaste territoire peut se nommer l'espace stratégique chinois[358]. En schématisant, plusieurs « cercles géopolitiques » peuvent être tracés et représenter ces différents espaces géohistoriques et géostratégiques chinois : le premier concernerait l'Asie, le Moyen-Orient et les États-Unis ; le deuxième l'Afrique, le Proche-Orient et l'Europe ; et le troisième, l'Amérique centrale et du Sud. En pratique, ces cercles théoriques seraient une échelle représentative des enjeux internationaux pour Beijing. Reformulée, cette affirmation pourrait être présentée sous forme interrogative : quels sont les acteurs les plus importants aux yeux du PCC ? La « théorie des grands cercles » n'est-elle pas d'ailleurs utilisée par le voisin indien, dans le livre VI de l'*Arthashastra* (Dussouy, 2002 : 59) ?

Composé de régimes, d'économies, d'États et de populations disparates, cet ensemble – le voisinage asiatique – peut être caractérisé par plusieurs groupes en fonction des liens les unissant à la Chine (nature des relations et des échanges commerciaux) ou par l'intérêt qu'ils suscitent. Le premier groupe est celui des États stratégiques en termes d'exportations de matières premières, de pétrole et de gaz en premier lieu. Ainsi, le Moyen-Orient avec l'Arabie Saoudite, l'Iran, Oman, l'Irak et le Koweït totalisent plus de 40 % des importations pétrolières chinoises. La Russie (6 %) et le Kazakhstan (4 %) complètent ce « corps pétrolier asiatique ». En Afrique, les principaux fournisseurs sont l'Angola (16 %), le Soudan (5 %), le Nigeria ou la Guinée Équatoriale. La dépendance énergétique chinoise ne se limitant pas aux seuls barils de pétrole, le gaz apparaît également comme une ressource stratégique : Astana, Moscou et Téhéran figurent parmi les principaux exportateurs, d'où différentes politiques et projets de gazoducs sino-asiatiques ou sino-russes. Les infrastructures chinoises sont également jumelées avec des oléoducs, dont ceux de Sittwe-Kunming, équipement sino-birman entre le port en eau profonde et la capitale du Yunnan.

D'autre part, l'espace stratégique de Beijing est constitué d'États avec lesquels la Chine eut ou a encore des conflits frontaliers. C'est précisément le cas avec les deux autres puissances régionales, l'Inde et le Japon, mais également avec le Viêt Nam et la Corée du Nord, ou, en mer de Chine méridionale et ses nombreux conflits territoriaux entre les différents États riverains. Afin d'évaluer et d'évoquer brièvement les principaux enjeux que représente cette multitude d'États, trois catégories sont proposées : celle des États exportateurs de ressources stratégiques ; celle des États territorialement et politiquement stratégiques ou d'États tampons situés dans le « prolongement naturel » chinois ; et de puissances hétérogènes ayant un rapport particulier à la Chine. Pour le deuxième groupe, intercalé entre les principaux contributeurs énergétiques à la consommation graduelle chinoise et les puissances régionales et internationales, il se compose d'une multitude d'États hétérogènes ayant – de fait – des relations diversifiées, voire divergentes, avec la Chine populaire. Progressant d'Est en Ouest, il apparaît logique de nommer prioritairement la Mongolie, puis ces États « tampons » qui s'inscrivent dans le prolongement territorial de la Chine occidentale, ces acteurs post-soviétiques où la Russie « fait encore partie du familier »

[358] (战略空间, Zhànlüè kōngjiān), plus conforme et consensuel qu'un « espace vital » (Shēnghuó kōngjiān), aux connotations marquées…

(Laruelle et Peyrouse, 2011 : 86) : le Kazakhstan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, voire, l'Afghanistan et le Pakistan, dont son port en eau profonde de Gwadar, composant une des perles du fameux collier. Pour la dernière catégorie, il s'agit de ces États situés entre le 15e et le 45e parallèle Nord et conjuguant en partie ou l'ensemble des caractéristiques et des enjeux présentés ci-devant : la Russie, l'Inde, l'Iran, le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis.

Pourtant largement différenciée du « continent » en raison des liens unissant Taïwan à l'Afrique, l'île située à quelques 200 km de la côte chinoise n'est que rarement nommée et « analysée ». Ceci est dû au nécessaire développement qu'il conviendrait d'effectuer à son propos, mais surtout par son statut[359]. Objectivement, les enjeux géopolitiques chinois se trouvent bien de part et d'autre de l'océan Pacifique, soit, en Asie et en Amérique du Nord ; le *leadership* chinois s'exerçant, quant à lui, principalement au sein de cette vaste aire géographique Asie–Moyen-Orient, et plus précisément, en mer de Chine méridionale. Selon cette représentation, cette vision, la Chine est incontestablement au cœur – ou au centre – de l'Asie, mais l'est-elle également à l'échelle internationale ?

De facto, la Chine a « toujours » été au « centre du monde » puisque le concept d'« Empire du Milieu » serait l'œuvre d'un jésuite italien, Matteo Ricci, vivant en Chine sous la dynastie Ming au XVIe siècle (1582). *Zhōng guó*, littéralement « pays du milieu » ou « pays du centre », exprime diverses notions, diverses représentations, devenues et communément admises au fil des siècles par la compréhension occidentale de cet État. Non sans malice et une certaine idée de grandeur, de supériorité et de magnificence, la Chine n'était-elle pas nommée « Empire Céleste »[360] *via* ses « Fils du Ciel » ? Si la Chine, avec l'Inde, fut la première puissance mondiale jusqu'en 1800, il semble cohérent que l'Asie ait été le centre d'un monde indéfini, non circonscrit, relativement inconnu et plus certainement – en dépit de la Route de la Soie par exemple – non mondialisé. Les théories avancées au début du XXe siècle par Halford John Mackinder n'étant plus d'actualité, la centralité chinoise ne peut correspondre à une éventuelle réinterprétation du *Heartland* et de la *World-Island*. Il s'agirait donc davantage d'une vision subjectivo-théorique d'une Chine reprenant, depuis les réformes économiques et politiques de Deng, une place ou un rang international(e) plus conforme à son poids démographique, géographique, historique et dorénavant, économique.

S'il est bien un prisme par lequel la Chine est représentée, l'économie semble remporter la majorité des suffrages, ici composés d'articles et d'analyses. Lorsqu'économie et politique sont associées, la Chine peut être définie comme victime et responsable de politiques d'endiguement énergétique, d'un certain hégémonisme (étasunien, mais également chinois en Asie), et d'une volonté, de la part de l'axe stratégique Washington-Moscou-New Delhi, de « canaliser [son expansion] et de fixer sa position dans le système mondial » (Dussouy, 2002 : 58). Cette Chine, en partie schizophrène et bipolaire, se doit de jouer un jeu d'équilibriste, aux multiples alliances et à géométrie relativement variable au sein de cette aire géographique reconfigurée, de cet espace stratégique chinois (*Zhōngguó de zhànlüè kōngjiān*, 战略空间). C'est effectivement cette « multipolarisation » (*Duō jí huà*, 多极化), opposée à l'unilatéralisme supposé des États-Unis, qui dirige ou qui gouverne les dessins géopolitiques chinois. Ne pas froisser, ne pas choquer, ne pas donner l'impression d'une omnipotence et d'une omniprésence, tout en restant maître de son destin, acteur et non-spectateur des différentes échelles (géo)politiques. Telles sont les prérogatives et les ambitions partiellement paradoxales du pouvoir chinois, préoccupé par son environnement direct, soit l'Asie de l'Est

[359] Taïwan est officiellement une province chinoise depuis 1885, bien que le Traité sino-japonais Shimonoseki de 1895, puis la défaite des nationalistes, en 1949, aient effectivement modifié l'histoire et les rapports de cette île avec l'actuelle Chine populaire.

[360] Au sens littéral, « sous le ciel » puisque *Tiānxià* (天下) exprime le ciel (*tiān*) et sous (*xià*). « Empire céleste » serait plutôt traduisible par *Shénzhōu* (神州), terme également donné aux missions spatiales.

et du Sud-Est, par les revendications et les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale, par le *soft* et *hard power* étasunien, mais également par l'Afrique, cette supposée « périphérie ».

À ce propos, l'Afrique, angle mort de la politique extérieure étasunienne pendant la décennie 1990, dont la « politique » peut être résumée en deux mots énoncés par Frédéric Leriche, soit *Shaping* et *Civilianization* (Leriche, 2003 : 18-19), est bien un « territoire » révélateur des transformations internationales, de ces changements de paradigmes et peut-être, un des plus importants points d'achoppement de l'impossible et inenvisageable G2 ou « directoire bilatéral » sino-étasunien. De manière certaine, le continent africain est un terrain d'observation privilégié de la montée en puissance économique et politique de la Chine populaire, et nous en venons donc logiquement à la seconde partie de ce binôme sino-africain. Les principaux enjeux économiques et géopolitiques ayant été tirés à grands traits dans la troisième partie, il suffit, *a priori*, de relever l'hétérogénéité de ce continent et par conséquent, la diversité voire la multiplicité des relations sino-africaines – comme les échanges commerciaux, les rapports diplomatiques et politiques, les investissements asiatiques, etc. L'étude de cas, indispensable dans et pour cette thématique, permet non seulement d'isoler un État africain partenaire de la Chine populaire, mais également d'affiner et d'analyser, à plusieurs échelles et selon plusieurs angles, ces relations sino-africaines qui ne sont donc pas inclusives. Autrement dit, le commerce, les investissements, la « pénétration » et la présence de la Chine en Afrique ne sont pas équitablement répartis, ne sont pas inclusifs à l'ensemble du continent. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire est un exemple jugé pertinent, et il convient de s'y plonger afin de mettre en évidence ces nombreux enjeux géopolitiques déjà détaillés dans les quatre parties constituant cette thèse.

Importants et présents dans chaque partie, les enjeux économiques sont le liant des relations sino-africaines et sino-ivoiriennes. Entre économie, géographie (politique et économique) et géopolitique, le fossé est très étroit et les passerelles nombreuses, ce qui nous fait dire que cette vaste sous-thématique économique, vue sous le prisme des relations bilatérales Chine-Côte d'Ivoire, est le principal pilier analytique de cette recherche. Dans ce cadre, la première partie liée aux acteurs chinois installés à Abidjan et au sein de ses communes pourrait être quelque peu anachronique, annexe ou encore éloignée, dissemblable des trois parties suivantes. Pourtant, les « communautés » chinoises en Côte d'Ivoire s'inscrivent bien dans un cadre aux perspectives forcément plurielles, mais qu'il semble nécessaire de rappeler. De fait, à cette échelle, les quatre catégories de « migrants » et d'acteurs économiques chinois peuvent représenter l'intégralité de l'« entreprise » Chine en Côte d'Ivoire : les commerçants du Henan implantés à Adjamé formant ce pendant économique et commercial sino-africain et sino-ivoirien ; les chefs d'entreprises chinois ou à capitaux chinois formant l'autre excroissance de cette branche où figurent les investissements chinois à l'étranger ; les diplomates et fonctionnaires de l'Ambassade et du Bureau économique et commercial composent, quant à eux, l'une des « faces » les plus visibles de la Chine-Afrique et de cette Chine-Côte d'Ivoire, soit la diplomatie, les relations officielles, les relations étatiques et subétatiques ; enfin, un sous-groupe ou une communauté reste à développer, quasiment à créer, et c'est celle des touristes. Ces derniers représenteront ces prochaines années cette Chine définitivement ancrée dans la « mondialisation », globalisée et qui sortira pour partie de l'émergence.

Si la spécificité géographique de la « Perle des Lagunes » possède un rôle certain dans cette diffusion géographique des communautés chinoises, elle fait partie d'un corpus d'éléments favorisant cet ancrage territorial chinois à Abidjan. De fait, les autres éléments sont liés aux caractéristiques économiques, sociales et historiques des communes abidjanaises, à l'organisation de la population migrante *in situ*, mais également là-bas, en Chine, où s'amorcent effectivement et fort logiquement les dynamiques migratoires.

Pour moitié originaires du Henan, ces commerçants ne sont pas présents, à Abidjan, par le pur fruit du hasard. De plus amples investigations, à Zhengzhou particulièrement, seraient les bienvenues et permettraient d'analyser les trajectoires de ces candidats à l'émigration qui, supposons-le, ne connaissent rien ou presque de Dakar, de Douala, d'Accra ou de la lagune Ébrié.

D'une manière plus générale, ces acteurs économiques ont profité d'une conjoncture favorable et de créneaux commerciaux dans les quartiers de la capitale économique abidjanaise. Ainsi, outre la demande ivoirienne en matière de marchandises accessibles économiquement comme physiquement, dans ce contexte où le pouvoir d'achat est *a minima* stable, mais plutôt en baisse pour la majorité des Abidjanais, il faut également voir l'arrivée de commerçants chinois, à partir de 2006-2007, comme le résultat d'opportunités. En Chine et au Henan tout d'abord, avec l'éventuelle organisation de filières migratoires vers l'Afrique de l'Ouest (Dakar puis Abidjan), mais surtout en Côte d'Ivoire : selon les discours informels recueillis, la communauté d'origine libanaise diversifie de plus en plus ses activités et se « libère » du secteur commercial, jugé de moins en moins attractif. Les comptoirs d'Adjamé, pour moitié tenus par des Libanais, sont un à un achetés ou loués par ces commerçants asiatiques qui sont dorénavant plus nombreux (22 % contre 19 %). Si ces derniers ne rivalisent pas encore avec les locaux (59 %), leur(s) présence(s) sont indubitablement et intimement liée(s) à la géopolitique ivoirienne de cette décennie 2000-2010. À cet égard, les retours au pays de centaines de milliers de personnes d'origine burkinabè, mais surtout mauritanienne (Maures) et malienne, partiellement spécialisées dans le commerce, ont libéré quelques espaces physiques comme économiques. Ces derniers peuvent aussi et par ailleurs être le fait de menaces et de déguerpissements. En revanche, certains éléments ne peuvent être analysés et démontrés précisément, tels que les liens entre Libanais et Chinois à Adjamé : les premiers tirent-ils les rênes dans l'ombre, ont-ils été avisés en diversifiant leurs activités à partir du début des années 2000, n'ont-ils pas vu l'évolution dans ce secteur et minimisé l'expérience et les moyens chinois en la matière, ont-ils été purement et simplement invités à céder leurs baux à des commerçants « nationaux » voire chinois, collaborent-ils intimement avec la population commerçante chinoise… ? Si les deuxièmes et troisièmes réponses sont celles qui sont retenues ici (diversification et concurrence chinoise), les entretiens effectués auprès de ces populations et ces acteurs ne peuvent, en aucun cas, être suffisants.

Autre question sans réponse définitive, quels ont été les moyens – éventuellement mis à disposition – des résidents chinois à Cocody et plus précisément dans le quartier des Deux-Plateaux pour pouvoir remplacer les nombreux fonctionnaires d'organisations internationales ayant fui le conflit ivoirien à partir de 2003 ? Compte tenu des loyers, de la valeur résiduelle et dans les représentations abidjanaises de ce quartier, ont-ils bénéficié de concours politiques ? Ou, tout simplement, ont-ils convergé sur le territoire où sont situés les sièges sociaux des entreprises chinoises, pour les raisons déjà évoquées (quiétude, rues sécurisées, proximité des deux représentations officielles, proximité d'axes stratégiques pour se rendre à Marcory, sur Le Plateau, à Adjamé, etc.) ?

Les commerçants, les gérants de cliniques et *a fortiori* les investisseurs répondent chacun à leur manière aux manques récurrents induits par les différentes crises et évènements de ces dernières années. En revanche, il en est autrement pour les restaurants et les officines de prostitution, résultats d'une population chinoise expatriée de plus en plus nombreuse, et qui ne sont donc pas directement concernés. Les commerçants proposent des marchandises à des prix abordables et, l'informalité étant favorisée par la relative absence de l'administration et d'emplois formels, de nouvelles activités marchandes se développent chez ces hommes et femmes qui participent directement au développement et à l'essor des échanges commerciaux sino-ivoiriens, au déficit ivoirien en la matière, et finalement, à cette représentation d'une Chine atelier du monde. Si incorporer dans ce panier commerçants

chinois, clients ivoiriens, marchands informels de « *Made in China* par terre », stratégie d'import-substitution et économie globalisée n'est pas la finalité souhaitée, il convient tout de même de noter ces imbrications multiscalaires, de l'infiniment petit au grand. Par là même, l'espace marginal « sinisé » d'Adjamé met en exergue ces multiples strates territoriales, économiques, politiques et sociales de la « mondialisation », et ses réseaux afférents. Des transformations sont bien à l'œuvre à travers ces migrants et ces migrantes. Les opérateurs économiques et les circulations qui en découlent peuvent être analysés en conséquence, mais surtout définis, dans notre cas, par cette « mondialisation par le bas », opposée à celle « par le haut » et plus ou moins organisée et jugulée par les acteurs étatiques. Celle-ci se caractérise d'ailleurs par les relations renouvelées entre la Chine et l'Afrique à partir de 1994, puis à partir de 2000. Tout de même, force est de constater une certaine incohérence dans cette simplification puisque, selon nous, les migrants comme les discours officiels ou les visites bilatérales forment un ensemble inextricable et nommé en toute simplicité, Chine-Côte d'Ivoire.

La corrélation entre la « crise » ivoirienne et l'arrivée progressive des migrants chinois est en revanche établie, et cette corrélation peut être effectuée avec la crise, toujours, et le développement de la relation sino-ivoirienne en général. En persévérant toutefois dans cette dichotomie aux visages pluriels (haut-bas, migrant-relation sino-ivoirienne), il est possible de voir deux dynamiques ayant favorisé la percée chinoise sur le continent africain : premièrement, cette dynamique est institutionnelle et étatique, elle consiste en la réorganisation de l'architecture de l'APD chinoise et de nombreux changements de paradigmes économiques et politiques post-1978 et post-2000 (FOCAC) ; en second lieu, il y a bien une dynamique sociale, sociétale et socio-économique succinctement représentée par ce développement – suggéré, mais obligé – de l'épargne familiale et locale, dans ces régions ou ces territoires de départ (Henan, Fujian, etc.). En parallèle de la création, de la densification et de la multiplication des réseaux de distribution, constatons l'essor des réseaux d'épargne et de financement chinois, entre le là-bas et le ici, entre la Chine et la Côte d'Ivoire, et inversement. Ceci réinterroge les mobilités et les circulations. En filigrane et compte tenu des analyses présentées, cela remet en question les diverses réalités économiques, les représentations, les rapports de force, les stratégies et les séductions, les permanences et les ruptures, et finalement, l'action, qu'elle soit économique ou politique.

De fait, la dispersion des communautés migrantes et des activités chinoises sur les territoires abidjanais impose ce postulat selon lequel la concentration sectorielle (restaurants, commerces, salons et sociétés dans une moindre mesure) est à l'image même de la configuration géographique de la « perle des lagunes ». Cette configuration décline plusieurs catégories de communautés chinoises (commerçante, entrepreneuriale, gouvernementale) où le rôle substantiel des représentations externes (ivoiriennes), internes (chinoises) et des activités contribue au processus de morcellement des populations migrantes, en supposant qu'il y ait eu unité auparavant et notamment dans les activités exercées. De fait, le cas abidjanais réinterroge les représentations inhérentes au continent africain et envers son attractivité notamment. « La Chine au secours de l'Afrique ? ». Il convient en effet de replacer cette « nouvelle donne » humaine, économique et sociale dans le « jeu » géopolitique sino-africain, trop souvent accaparé par les échanges commerciaux et ceux, en particulier, qui sont liés aux ressources naturelles. Un jeu qui permet *a minima* de penser ce paradigme (géo)politique et donc, de (re)considérer l'Afrique subsaharienne comme faisant partie intégrante des mobilités, des réseaux, des transformations, des circulations et de ce fait, des relations internationales.

Une parenthèse s'impose. Alors que nous datons le « retour chinois » à l'année 2005, voire 2006 pour les visites officielles, une autre période doit être mise en exergue : celle de l'embargo imposé par l'UE durant la crise post-électorale, soit fin 2010-début 2011. Selon

toute vraisemblance, celui-ci a profité aux entreprises chinoises et impacté leurs concurrentes françaises, italiennes ou espagnoles. Corroborée par les médias ivoiriens favorables au président sortant, cette supposition ne se vérifie pas dans l'évolution du commerce bilatéral, passant, selon la CNUCED, de 497 à 443 et 885 millions € entre 2010 et 2012. Si la baisse de 2010-2011 est consécutive à la crise, on pourrait estimer l'augmentation de 2011-2012 comme la conséquence de l'embargo européen. Pourtant, le commerce entre l'UE et la Côte d'Ivoire faiblit également entre 2010 et 2011, puis augmente de 30 % entre 2011 et 2012. Enfin, celui entre la Côte d'Ivoire et l'ancienne puissance coloniale est similaire à celui de la Chine et de l'UE (baisse puis augmentation), à l'image du commerce global entre la RCI et le monde. Le « bénéfice chinois » retiré de l'embargo se situe-t-il chez les commerçants d'Adjamé ? Malheureusement, l'étude de terrain d'octobre-novembre 2011 n'a pu infirmer comme confirmer cette hypothèse, la majorité des commerçants interrogés étant arrivés en 2007-2008, lorsque l'APD chinoise prend une dimension supplémentaire avec le prêt concessionnel contribuant à dessiner le futur « Grand Abidjan ».

S'ils ne sont pas spécifiquement abordés, les Ivoiriens et Ivoiriennes formés, ayant travaillé ou étudié sur le territoire chinois forment également une des composantes de la relation sino-ivoirienne. *Via* cette imprégnation spécifique, vont-ils participer à modifier les rapports, les relations et, à long terme, les systèmes publics et privés ivoiriens comme africains ? En d'autres termes, vont-ils appliquer le « système chinois » à leur retour ou du moins, appliquer certaines recettes économiques, d'administration et d'organisation qui ont fait leurs preuves en Asie, en Chine ? Ce nouveau phénomène et cette nouvelle « migration grise » n'ayant pas été considérés comme une priorité, et étant donné la relative récence de ces nouvelles trajectoires professionnelles et estudiantines, il semble plus aisé de s'interroger sur les autres enjeux économiques induits par ce rapport sino-ivoirien, et notamment la coopération.

Comme précisé à plusieurs reprises, la coopération est entendue comme cet ensemble de relations entre deux États où se croisent investissements publics (IDE), APD et échanges diplomatiques (visites officielles et activités de l'Ambassade). Premier donateur sur la période 1995-2010, la Chine peut et ne peut être comparée aux autres partenaires de la Côte d'Ivoire qui octroient également des aides au développement. Les nombreuses difficultés pour cataloguer ce *free rider* de l'aide internationale ont été évoquées. Dès lors, pour comparer, analyser, proposer les contradictions afférentes et finalement classer, il convient d'intégrer la Chine parmi ses « semblables ». En cela, la Chine populaire est bien le premier pourvoyeur d'aides en Côte d'Ivoire, ce qui n'est pas secondaire ou insignifiant sur un territoire encore soumis à la puissance coloniale française en 1960. La France justement, reste et de loin le premier « partenaire global » de la RCI, en termes d'échanges commerciaux, mais également en termes d'investissements et d'intérêts économiques. Malgré tout, s'il est bien un domaine où la percée chinoise se fait jour, c'est effectivement par cette coopération qui annonce autant un changement de paradigme localisé – à la Côte d'Ivoire et à l'Afrique francophone – que généralisé – à l'Afrique.

Portée par sa réserve de devises, ses ambitions, ses besoins également, sa soif d'expérience et de mise en pratique, les nécessités et les exigences locales, la Chine a amorcé ce virage à 90 degrés depuis le milieu des années 1990. En créant l'*Exim Bank of China*, la *China Development Bank* et d'autres instruments financiers au service des ministères du Commerce et des Affaires étrangères, Beijing s'est doté des moyens nécessaires à la projection internationale de sa coopération. Si les premiers effets sont généralement limités à l'Asie du Sud-Est, l'Afrique subsaharienne est une région profitant directement et substantiellement de la « solidarité chinoise ». Depuis les années 2000, année du premier Forum de coopération Chine-Afrique, et plus précisément 2006, lorsque les volontés sont désormais chiffrées et affinées, la Chine, vue en tant que donateur, n'a eu de cesse d'élargir

l'offre envers le continent. Si les gigantesques projets pétrolifères soudanais, angolais et nigérians, les vastes « investissements » agricoles congolais et gabonais accaparent l'attention des médias locaux comme occidentaux, rares sont les regards portés vers cette multitude de micro-projets, de coopérations limitées ou qui semblent l'être. L'intérêt de cette recherche et des précédentes réside justement en cette décomposition de l'aide chinoise limitée ou localisée à un territoire, soit, le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, le Burkina Faso et donc la Côte d'Ivoire. Dans ce domaine également, les interactions sont nombreuses et variées. Les acteurs de la coopération pouvant alternativement comme simultanément être des ingénieurs et des techniciens chinois et/ou ivoiriens, des responsables économiques et politiques, des institutions ou des administrations, etc. Ces enchevêtrements ne concernent pas uniquement les acteurs, mais également les objets d'étude ou d'analyse, à savoir les États et leurs représentations (du Ministère à l'Ambassade) et les territoires, de la Chine en Côte d'Ivoire, du national au rural ou local, et… du Nord au Sud.

Alors que la coopération réunit les disciplines, les angles et les facteurs d'analyses représentant en quelque sorte la souche à partir de laquelle la recherche se développe en parties, en chapitres et finalement en paragraphes, l'opposition Nord-Sud est l'une des composantes majeures et fondamentales de la problématique. On peut y voir l'analyse géopolitique proprement dite, orientée vers la crise politico-militaire ivoirienne post-2002 qui n'est donc pas directement réalisée ici, et surtout cette ostensible préférence chinoise pour la partie méridionale du territoire. Favorisée par le contexte prévalant jusqu'en 2011, cette préférence est à l'avenant doublement incitée par deux paramètres. D'une part, il faut voir dans cette coopération tournée vers le Sud du territoire ivoirien la conséquence de l'origine des principaux leaders politiques ivoiriens. C'est particulièrement le cas des chefs d'État et des Premiers ministres, mais aussi des membres des gouvernements ou des dirigeants des partis politiques entre 2000 et 2010, et parmi eux, le FPI de Laurent Gbagbo. D'autre part, bien que l'ensemble soit lié, le gouvernement chinois et sa représentation diplomatique locale, l'Ambassade et son personnel, ont véritablement joué la « carte Gbagbo », la carte du pouvoir en place, « légitime » pour partie, de l'ordre établi donc. Par ses porte-paroles et ses discours, Laurent Gbagbo n'était-il pas, par ailleurs, celui dont la position politique se rapprochait le plus du PCC, le FPI étant membre de l'internationale socialiste à l'image de l'ANC sud-africaine, du MPLA angolais, du PDT brésilien ou du NDC ghanéen ? Ces partis politiques sont tous au pouvoir et ont tous soutenu Gbagbo lors de la crise post-électorale de 2010-2011.

Dans la mesure du possible et selon les moyens, les recherches ont tenté de définir les liens de causalité entre influences politiques et projets de coopération chinois. Les exemples proposés confirment ce postulat puisque, qu'ils soient situés à Lakota, à Gagnoa ou dans le District d'Abidjan, la localisation des « investissements » gouvernementaux chinois ne semble pas toujours faire l'objet de recherches poussées de la part du BNETD ou des organismes ivoiriens en charge. Pire, dans le cas de l'hôpital de Gagnoa, c'est assurément depuis la présidence que le choix de la capitale de l'ancienne région Fromager ou de la nouvelle Gôh s'est effectué. Partiellement kleptocrate et ploutocrate, la relation sino-africaine peut, comme les autres relations asymétriques, engendrer ou contribuer au népotisme et à la prévarication. Si les termes sont forts et trop vagues dans le cas ivoirien, il suffit de se pencher sur ceux de l'Angola ou du Soudan (du Nord) pour y voir l'influence néfaste des « coopé-yuan », de la réserve chinoise destinée à financer la coopération, de l'APD et des innombrables projets en Afrique.

De fait, la Chine s'est trompée en pressentant Laurent Gbagbo futur vainqueur de la présidentielle. Tout de même, l'erreur de jugement n'a pas eu les mêmes conséquences qu'un soutien infaillible à Omar el-Béchir. La Chine, vue en tant qu'État porté par le PCC et ses élites, ne peut et ne pouvait se permettre de refaire la même erreur soudanaise, celle de la préférence économico-politique au détriment du consensus international, mais surtout

occidental, il faut bien le dire… Il s'agit donc, véritablement, dans notre cas ivoirien, d'un mauvais jugement de la part du personnel de l'Ambassade chinoise à Abidjan. Si Ma Fulin est impliqué et concerné, son supérieur hiérarchique, Wei Wenhua, avait-il la même position ? La riche activité diplomatique, le nombre et le montant des investissements et des aides chinoises sous son mandat n'indiquent pas le contraire. La croissance de l'ensemble des courbes, qu'elles représentent le commerce, la coopération, les investissements, les visites ou les déplacements du personnel diplomatique chinois, est donc corrélative à plusieurs facteurs endogènes comme exogènes. À partir de 2005-2006, cette augmentation généralisée ou ce rehaussement diplomatico-économique de la relation sino-ivoirienne est donc à mettre en perspective de l'accalmie politique ivoirienne, des effets des APO et des efforts consentis par les leaders politiques ivoiriens comme de la communauté internationale, des retombées économiques du troisième FOCAC de 2006, et finalement de l'arrivée de Wei Wenhua en novembre 2007. En quelque sorte, entre 2006 et 2007, outre le fait que la Chine semble désormais observer la Côte d'Ivoire d'un autre œil en ayant laissé passer l'orage (2004-2005), tout concourt à faire de la Côte d'Ivoire un partenaire à part entière, dont le rôle social, économique et politique en Afrique de l'Ouest (UEMOA voire CEDEAO) est reconnu de tous, et de Pékin en premier lieu. Après l'expectative pour Ma Zhixue (2003-2007), est ainsi venu le temps de l'action pour Wei (2007-2012). Le premier, avec neuf déplacements et activités en moyenne par an, est surclassé par son successeur, avec douze déplacements annuels.

Hormis Cai Zaidu (1988-1993), il convient par ailleurs de noter la grande similarité des parcours des premiers représentants de l'Ambassade chinoise à Abidjan. Effectivement, ils ont tous été en poste en Afrique subsaharienne, dont les Comores et Madagascar (Zhu Chengcai, Zhao Baozhen, Ma Zhixue) et surtout au Mali. Il semblerait d'ailleurs que ce dernier soit une passerelle vers la Côte d'Ivoire puisque Liu Lide, Ma Zhixue, Wei Wenhua et Zhang Guoqing furent ambassadeurs à Bamako avant de rejoindre Abidjan.

Ceci pourrait paraître anecdotique. Pourtant, en superposant cette recherche avec la précédente (Aurégan, 2011/2), force est de constater une continuité dans les actes de Wei Wenhua. Au Mali, si ses déplacements ne furent pas répertoriés à l'époque, il est incontestable qu'il fut particulièrement attiré et actif dans le monde rural et dans le domaine du développement social. Le projet à la plus forte « valeur ajoutée sociale » fut les maisons de la femme et de l'enfant réparties dans chaque région du territoire malien (6 millions €). En Côte d'Ivoire, cet intérêt rural ne se dément pas, Wei s'étant déplacé à travers la partie méridionale de la Côte d'Ivoire pour offrir ici des broyeurs à manioc, là un don dans le domaine piscicole ou des médicaments antipaludéens, ailleurs des bicyclettes et finalement des engrais, des motoculteurs ou des faucheuses au plus fort de la crise post-électorale (mars 2011). En revanche, il fut beaucoup moins prolixe dans les domaines culturel et sportif, secteurs de prédilection de son successeur Zhang Guoqing, à Bamako comme à Abidjan.

Alors que la coopération et l'activité de l'Ambassade dépendent pour partie des centres d'intérêt des premiers concernés, les diplomates, et qu'il n'est pas nécessaire de s'attarder sur leur formation ou leur sélection, il semble plus efficient de revenir sur les deux principales parties et acteurs que constituent la Côte d'Ivoire et son partenaire asiatique, la République populaire de Chine. D'emblée, en accolant Chine et Côte d'Ivoire, plusieurs interrogations peuvent survenir. La première, à savoir le pourquoi d'un tel assemblage, a été l'objet de réponses dans l'introduction et dans les chapitres suivants. Bien que des éléments soient proposés dans ces mêmes chapitres, il semble nécessaire de revenir ou d'éclaircir certaines questions générales ou annexes à cette recherche, dont l'autre pourquoi : pourquoi la Chine est-elle – présente – en Côte d'Ivoire ?

En considérant la Côte d'Ivoire comme un État marginal dans le commerce sino-africain, on peut effectivement se demander pourquoi la Chine est-elle présente – et de plus en plus – dans ces « petits » pays, notamment en Afrique de l'Ouest où ses intérêts sont peu importants. Ils seraient peu importants en termes d'accès aux matières premières, aux ressources énergétiques et leurs sécurisations, mais pas uniquement : l'Afrique du Sud ou le Nigeria, pour restreindre l'échelle, représentent des partenaires économiques et politiques avec lesquels la Chine a non seulement besoin, mais également intérêt à entretenir de bonnes relations. Pourquoi la Côte d'Ivoire ? Premièrement, et cela ne répond pas à la question, la Chine est présente ou possède des intérêts dans l'ensemble des États africains, qu'ils la reconnaissent ou non. À cet égard, l'exemple du Burkina Faso est flagrant, et il n'est pas isolé. La Chine aurait-elle alors une visée et une « politique africaine » globale, générale, s'appuyant sur une stratégie « d'occupation », de visibilité ? S'il est aisé de répondre par l'affirmative, il n'en est rien. La Chine populaire a bien entendu des stratégies économiques et politiques relatives à la géopolitique mondiale et africaine, et donc, aux relations internationales. Toutefois, ces stratégies ne sont pas les composantes structurelles d'une « *Africana Grand Strategy* » décidée et appliquée depuis une salle des cartes chinoise où l'Afrique est mise en valeur. La Chine, avec ses multiples acteurs implantés en Afrique, dont les ETC et ETL, a donc plusieurs stratégies d'étapes que l'on peut décliner selon les facteurs économiques, politiques, de *soft power* et internationaux. En limitant la réponse à l'échelle ivoirienne, la Chine, qui est autant recherchée qu'accueillie, a donc des moyens se conjuguant à ses besoins, somme toute relatifs pour ce cas précis. Par exemple, si les groupes publics chinois, nationaux comme provinciaux, investissent autant dans l'« entreprise ivoirienne », il ne faut pas y voir une volonté farouche et première d'évincer à très court terme la France… et ses intérêts. Il faut plutôt y voir la volonté de diversifier ses investissements, de gagner des contrats – plus ou moins ouverts à la concurrence, même nationale – et de les exécuter. Entre expériences, investissements capitalistiques, moyens disproportionnés et fortement concurrentiels (coûts de la main-d'œuvre, du matériel et des machines, possibilité d'investir à perte ou sans rendements substantiels, *Dumping*), la réponse tient en partie dans ces trois éléments qui ne concernent, en définitive, qu'une facette de l'économie.

Il serait possible d'énumérer toute une série d'éléments de réponse, dont l'extrême concurrence sur le territoire chinois (infrastructures particulièrement), la nécessaire confrontation aux normes étrangères et l'expérience afférente, le clientélisme politique et sa corruption – attribuant à tel groupe un contrat financé par l'*Exim Bank* et où 70 à 80 % du montant revient à ladite entreprise –, la nécessité de trouver ailleurs, outre-mer, une partie du chiffre d'affaires, etc. Dans un second temps, les ETC et les ETL n'étant pas seules, il est envisageable de répondre à cette question à travers les *Huáqiáo*. Pour ceux-ci, le choix de la Côte d'Ivoire est essentiellement familial, relationnel et par dépit. Autrement dit, y a-t-il un seul des commerçants chinois d'Adjamé et originaires du Henan à avoir réalisé une étude de marché avant d'investir les économies d'une vie à Abidjan ? Certainement pas, et le choix ivoirien est partiellement porté par d'autres, par celles et ceux se trouvant déjà *in situ*, et ayant recommandé ou « invité » leur famille, leurs amis, à venir travailler sur ce marché *a priori* prometteur. Verrons-nous ces prochaines années un système plus sophistiqué de rotation des commerçants chinois, venus respecter leur contrat signé dans une *Zhōng Ji*è de Zhengzhou ? Est-ce déjà le cas ? Les présomptions ne faisant référence, il semble plus honnête de rester sur la forme interrogative.

Alors que l'économie et la politique divergent parfois, ces deux angles sont connexes si l'on tient compte du facteur historique. Dès lors, à la question portant sur la reconnaissance sino-ivoirienne de 1983, ces deux premiers facteurs sont encore et toujours présents. Mais l'officialisation du 2 mars 1983 est aussi subordonnée au contexte économique ivoirien. Dès lors, alors que la première coopération est liée au secteur agricole, comme la majorité des projets ivoiro-taïwanais, il faut lier Guiguidou aux politiques de développement agricole et au

choix de l'autosuffisance alimentaire prônée par Félix Houphouët-Boigny dès 1975, ou au « retour à la terre des jeunes », élément de la lutte contre le chômage des jeunes ivoiriens. D'autre part, les délicates relations qu'entretiennent le régime ivoirien et les instituions occidentales à partir des années 1980 (PAS du FMI-Banque mondiale) ont très probablement contribué à ce que l'on pourrait nommer un contresens politico-idéologique, soit, la Chine populaire, une alternative économique et financière – et pour une infime partie politique – qu'Houphouët-Boigny a saisi, à l'image d'Henri Konan Bédié en 1995 et de Laurent Gbagbo à partir de 2000.

Que ce soit à travers cette historicité des relations bilatérales, à travers la coopération voire du commerce, l'omniprésence des trois prismes est indéniable et permet ces analyses multidisciplinaires, ou qui s'en rapprochent. Alors que les nombreuses réponses proposées dans la quatrième partie, relatives à la reconnaissance bilatérale, ne seront pas reproduites présentement, il s'agit de répondre à une autre question, dépendante de la précédente : puisque la Chine est présente en Côte d'Ivoire, que fait-elle ? Assurément et objectivement, la Chine populaire, en tant qu'État puis agent ou acteur économique, est encore loin de rivaliser avec l'influence française et libanaise. À son échelle, marginale entre 1980 et 2000, mais en plein essor après 2005, la Chine fait, en Côte d'Ivoire, ce que tous les autres États font : du commerce et des investissements naturellement, de la coopération forcément, de la politique et *in fine* de la géopolitique également. Nul besoin de revenir sur les premiers éléments et nous nous contenterons donc de répondre au dernier, de la (géo)politique. En soutenant Laurent Gbagbo, en fermant les yeux sur certains choix ou sur certaines décisions profondément géopolitiques ayant trait à la coopération sino-ivoirienne, Pékin ne peut être considéré comme un acteur neutre. Or, le principe de non-ingérence est l'une des priorités diplomatiques affichées par le MAE chinois. De fait, en brandissant ce principe, la Chine gagne sur tous les fronts : elle se protège, elle propose une alternative aux bailleurs et aux acteurs internationaux – émergents mais occidentaux également, qui ne sont pas réputés, en Afrique notamment, pour leur passivité et leur « neutralité » –, et finalement, elle se positionne subrepticement puisque quoi qu'elle fasse, elle ne peut s'ingérer étant donné ce sacré saint principe de non-ingérence affiché et répété. De fait, elle s'ingère. Abordé à plusieurs reprises, le cas soudanais n'est plus isolé, nonobstant les précautions à prendre avant de comparer le Soudan d'el-Béchir et la Côte d'Ivoire de L. Gbagbo, soutenus par Pékin.

Politiques sont également les déplacements de Ma Zhixue avant son départ de Côte d'Ivoire entre mai et juillet 2007. Dans sa tournée d'adieux, il rencontre pour la première et dernière fois Guillaume Soro, effectue une « visite d'amitié » chez les dirigeants du FPI, échange avec Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié, et finalement Laurent Gbagbo. Outre le fait qu'il rencontre les principaux dirigeants politiques ivoiriens, trois visites sortent du cadre : celles avec l'opposition (Ouattara et Bédié) et celle avec le parti politique au pouvoir, le FPI. Certes, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ont été désignés candidats du RDR et du PDCI. Certes également, d'autres partenaires étrangers sont en contacts plus ou moins étroits avec l'opposition. Il n'empêche qu'il peut paraître étrange de voir un ambassadeur se rendre officiellement et alternativement chez les protagonistes de la crise ivoirienne post-tentative de coup d'État à quelques mois de son départ, d'autant que plus de trois mois séparent justement la dernière entrevue, avec le président Gbagbo, et son ultime don fin octobre 2007.

L'État asiatique fait donc de la politique et se positionne en Côte d'Ivoire. Ce postulat est également valable à l'échelle africaine, et bien que certains éléments aient été donnés précédemment, il convient, dorénavant, de savoir avec qui.

De toute évidence, les relations et les échanges se font généralement entre deux gouvernements, chinois et ivoirien pour les gouvernements africains. Ces derniers sont majoritairement issus d'un parti politique ayant remporté l'élection, *via* son candidat devenu

président, et la Chine communique donc uniquement avec les partis politiques au pouvoir. De fait, le temps où Beijing soutenait officiellement un parti ou une organisation de l'opposition est très majoritairement révolu. Disparates, les relations entre la Chine et les pouvoirs légitimes sont soumises à différents critères, eux-mêmes dépendants des facteurs historiques (ancienneté de la relation), politiques (appui chinois au mouvement de libération, post-indépendance, influence de l'État africain aux échelles sous-régionale, régionale et internationale, etc.) et économiques (commerce bilatéral, investissements, marché intérieur, etc.). Parmi les critères retenus, il semble qu'au premier abord la nature du régime politique et l'influence du parti politique au pouvoir soient deux éléments fondamentaux, le MPLA angolais exerçant, dans les faits, à lui seul le pouvoir. Compte tenu du rôle de l'ANC en Afrique du Sud et de sa portée régionale comme internationale, en sus du poids politico-économique de cet État, le parti de Jacob Zuma pourrait être l'un des plus favorisés par le PCC et la Chine populaire. Or, l'ANC (et l'Afrique du Sud) est certainement le partenaire africain le plus vindicatif à l'égard de la Chine, dénonçant à plusieurs reprises l'inégalité du partenariat global sino-africain, la concurrence déloyale imposée par l'industrie du textile asiatique, voire, la vente d'armes.

Cet exemple nous permet d'énoncer plusieurs critères favorisant ou limitant dans une certaine mesure la relation Chine/État africain. De fait, un certain nombre d'aspects positifs vont contribuer à améliorer la relation lorsque d'autres, négatifs, vont certainement empêcher son essor, son développement. Pour les positifs, signalons un pouvoir fort, quasi-autocrate, où les différents pouvoirs sont aisément identifiés. Si le territoire possède des ressources naturelles, si le parti politique fut soutenu par le régime chinois, si le pays est suffisamment ouvert aux entreprises étrangères ou contrôle étroitement un réseau d'entreprises publiques, alors les relations ne peuvent qu'être bonifiées par des rapports personnels et personnifiés. Au contraire, si la société civile est développée, si le parti démocratiquement élu et démocrate se revendique plus proche de « l'Ouest » que de l'« Est » et du « Sud », si l'État impose continuellement un rapport de forces et exige la transparence, alors les ETC et les ETL chinoises auront davantage de difficultés à remporter les marchés, et le gouvernement chinois à proposer sa paradigmatique vision des relations internationales.

Dans tous les cas, la Chine est présente où les besoins locaux semblent suffisants et où les conditions sont réunies pour investir, extraire et exporter, commercer ou jouer un rôle plus ou moins efficient. Ses financements, peu conditionnés, sont parfois de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards de dollars (RDC, Angola ou Zimbabwe) et deviennent un avantage structurel dans un contexte où, crise économique oblige, il est nécessaire de frapper à toutes les portes pour subventionner une raffinerie, un pont, une voie ferrée ou des milliers d'hectares. En changeant d'échelle, les acteurs économiques et politiques disposant de l'influence et de relais adéquats ont, sans nul doute, les moyens d'orienter tel projet de coopération, voire, les « besoins » gouvernementaux. Dans le cas ivoirien, qui sait si les projets dont les financements sont à rechercher ne sont parfois pas orientés vers cet objectif, celui d'obtenir de la Chine ou d'autres bailleurs les fonds nécessaires au développement de tel village, de telle ville, de tels axes routiers, et ainsi de suite ? Cette supposition ne pouvant être étayée, il est préférable de ne pas entrer dans des détails qui seraient, de toute manière, superficiels.

Même indirectement, l'État asiatique s'ingère donc dans la vie politique ivoirienne ou africaine – n'a-t-il pas accueilli ou participé en tant qu'invité à des sommets de l'UA ou de la CEDEAO ? –, mais dans quel but et pour quels objectifs ?

S'il n'est pas aisé de répondre de but en blanc à ces questions, nous tenterons de proposer certains éléments devant éclairer cette « stratégie de Pékin à Abidjan ». Avant cela et en reformulant cette question principale, il est légitime de dépasser les frontières ivoiriennes

pour se demander si la Chine, en Côte d'Ivoire, y a les mêmes « activités » qu'en Afrique de l'Ouest, voire en Afrique ? Pour trois États (Sénégal, Mali, Mauritanie), la réponse est oui et davantage. Effectivement, même le partenaire historique malien ne peut s'enorgueillir de tels « investissements » chinois, de fait, de tels prêts concessionnels assurés par l'*Exim Bank*. Si la Mauritanie est certainement l'État ouest-africain le plus ressemblant en matière de coopération, avec sa voie ferrée, ses bâtiments ou son port – qui peut être comparé à l'immobilier abidjanais –, rares sont les aides agricoles et minime est le nombre de *Huáqiáo* à Nouakchott ou à Nouadhibou. Le Sénégal et Dakar concurrencent effectivement et largement le *Chinamarket* d'Adjamé, mais quels rapports et quelles similitudes entre le montant de l'APD chinoise dans ces deux pays ? En définitive et d'après l'ensemble des recherches effectuées, la Côte d'Ivoire est l'exemple le plus représentatif des relations entre la Chine et plusieurs États ouest-africains, avec ses communautés migrantes dont les commerçants exerçant sur un territoire limité et dédié à cette activité – mais non pas transformé comme à Dakar –, un ensemble pluriel et varié de projets de coopération, des flux commerciaux conséquents, des investissements spécialisés et une dense activité diplomatique (de l'Ambassade comme des ministères techniques chinois, visites officielles comprises).

À l'échelle ouest-africaine comme régionale, la responsabilité chinoise est bien à l'ordre du jour, de ces dernières années. Après le Soudan ou la Côte d'Ivoire, l'heure est à la coopération internationale et à la prudence, en atteste le traitement fait par les médias chinois de l'intervention internationale – mais surtout française – au Mali. Proposant d'envoyer un demi-millier de soldats sur le territoire malien, Beijing souhaite prendre sa part de responsabilité dans la géopolitique africaine, et le faire savoir. Alors que sa première opération ne date que de 2003, elle s'est depuis engagée dans plusieurs conflits, Côte d'Ivoire incluse. En mettant en pratique sa doctrine de « puissance responsable », elle souhaite allier discours et actes et ainsi forger l'image de la Chine de la décennie 2010-2020, non plus uniquement définie par le facteur économique, mais également politique. Pour y parvenir, il faudra être irréprochable, tant sur le terrain (policiers et militaires) que dans les instances internationales. Cela n'est ni acquis ni aisé pour un État encore placé au banc de l'école africaine, malgré les leçons ivoiriennes, soudanaises, angolaises ou ayant trait à l'enlèvement de plusieurs dizaines de ressortissants chinois entre 2000 et 2013 – sans omettre les manifestations et les représentations hostiles aux communautés chinoises de Dakar, de Douala, de Lusaka, et au Ghana où la ruée vers l'or est de plus en plus réprouvée.

Le premier objectif supposé est atteint, à savoir celui de prendre une place et se positionner en tant qu'acteur à part entière en Afrique. Ce postulat semble confirmé par les nombreuses déclarations, les nouvelles stratégies et plans d'action opérés par les autres partenaires du continent : France, Royaume-Uni et États-Unis, mais Inde, Brésil et Russie également. En Côte d'Ivoire, ces objectifs chinois peuvent être analysés selon les deux derniers temps de la relation, soit entre les temps de Laurent Gbagbo puis d'Alassane Ouattara. D'une manière générale, les objectifs sont intimement liés aux enjeux économiques, qui sont eux essentiellement portés par la partie chinoise. Soit, les investissements qu'il faut pérenniser (et se faire rembourser accessoirement), qu'il convient d'augmenter en nombre et en montant, de diversifier et de valoriser. Alors que le facteur commercial est marginal dans l'occurrence ivoirienne, les étroites relations entre les centres de promotion économiques respectifs augurent des volontés partagées de développer les liens, les échanges et les investissements bilatéraux. Toutefois, si l'expertise asiatique est reconnue et prise en compte dans plusieurs projets (voie ferrée, autoroute, hôpital, palais et stade, lutte contre le paludisme et riziculture), la compétitivité des groupes publics chinois étant un argument de poids, notamment lors de la remise de l'appel d'offres, force est de constater les faibles transferts de savoir-faire et technologiques dans le domaine des infrastructures et du BTP. Plus évident dans les domaines agricole et sanitaire, ce transfert reste soumis à des contraintes culturelles, de normes, de moyens endogènes – malgré le BNETD par exemple –, et à un manque de

volonté chinois en la matière. L'objectif global « acquisition d'expérience-opérativité des groupes chinois-recherche de contrats » se heurte à une limite économique imposée par la Chine elle-même : le retour sur investissement. C'est, bien entendu, une intention délibérée et de ce fait, un objectif économique consistant à ne pas investir sans cueillir les fruits de l'aide liée. Mais, n'est-ce pas voué à l'échec à moyen et long terme ? Les capacités de négociation et de leadership de la partie ivoirienne, accrues depuis la fin de la crise post-électorale, devraient ainsi rééquilibrer ces rapports de forces pour le moins défavorables aux récipiendaires ivoiriens – comme africains.

En filigrane des données, des informations et des analyses proposées tout au long des quatre parties, la Chine souhaite *de facto* faire de la République de Côte d'Ivoire une vitrine à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. L'imposante Ambassade en construction durant la dernière étude de terrain, le coût des prêts concessionnels, le pragmatisme post-Gbagbo et pro-Ouattara ou les déclarations de Zhang Guoqing forment cet enchevêtrement de matériaux concourant à cette supposition. Au sein d'une Afrique de l'Ouest représentant 17 % des échanges sino-africains, où le Nigeria accapare 58 % des IDCAF, la Côte d'Ivoire et ses nouvelles perspectives pourraient représenter une alternative crédible à la principale puissance régionale nigériane, d'autant qu'Abidjan est bordée de deux autres États anglophones (Liberia et Ghana) et qu'elle joue un rôle essentiel dans l'UEMOA, pour les territoires francophones enclavés (Niger, Burkina Faso et Mali), voire, à l'échelle africaine (représentations officielles dont la BAD).

En réduisant le spectre analytique, il est nécessaire de séparer les troisième et quatrième temps de la relation sino-ivoirienne, ceux de Laurent Gbagbo (2000-2010) et d'Alassane Ouattara (avril 2011-juillet 2013). Effectivement, les objectifs chinois divergent partiellement selon les périodes étudiées. Lorsque la Chine, ses représentants économiques et diplomatiques jouèrent l'acteur et le régime Gbagbo, ce choix était fondé sur la prévisible victoire du candidat FPI aux élections sans cesse repoussées. Est-ce à dire que, de Beijing à l'Ambassade, la Chine espérait cette victoire de la continuité ? Il n'y aurait qu'un pas à franchir en tenant compte de la coopération durant les dernières années où Laurent Gbagbo n'était plus président, mais chef d'État « sous perfusion onusienne ». Au risque de répétitions inutiles, cette coopération s'est manifestement développée durant la présence de Wei Wenhua à Abidjan, et donc, à partir des accords de Pretoria I et II (avril et juin 2005) et de l'organisation de l'opposition sous les patronages Bédié-Ouattara. En synthétisant, en ce milieu de décennie 2000, l'objectif chinois est d'intensifier la relation sino-ivoirienne. Plusieurs facteurs permettent ce virage diplomatique, économique et politique : les annonces et les moyens donnés par le troisième FOCAC de 2006 ; la réceptivité de Laurent Gbagbo, qui, de ce point de vue, n'est pas contredit par « son » Premier ministre Soro et par les membres plus ou moins consensuels du gouvernement ; les efforts endogènes, réels ou de position afin de préparer les élections dans un climat social et politique adéquat ; la reprise de l'activité économique et le retour des investisseurs comme des bailleurs ; et finalement, la très relative vacance diplomatico-politique étrangère en Côte d'Ivoire, qui offre néanmoins des interstices économiques à la Chine dans cette perspective de « reconstruction ».

Après avoir brièvement résumé certaines réponses aux questions fondamentales de cette thèse, soit, que fait la Chine en Côte d'Ivoire, avec qui et pour quels objectifs, il s'agit d'embrasser quatre derniers éléments, le premier ayant déjà été largement abordé (quand ?). Les trois suivants sont fort logiquement, où ?, dans quels domaines ou secteurs ?, et, compte tenu des prochaines lignes, va-t-elle rester ?

À la question, à quelles périodes la Chine augmente ou diminue ostensiblement sa coopération ou sa relation avec Abidjan, les quatre temps sino-ivoiriens répondent grossièrement à cette interrogation principale et aux secondaires. En simplifiant, le premier

temps est celui de l'expectative partagée, avec quelques accords de coopération et le projet rizicole de Guiguidou, achevé après le décès d'Houphouët-Boigny. Le deuxième, où Henri Konan Bédié assure l'intérim puis est élu président en 1995, voit les accords, les visites et finalement les relations prendre une toute autre tournure caractérisée par la signature et l'application des premiers prêts concessionnels ou le financement du premier grand projet représentatif et visible (Palais de la Culture). Écourté, ce deuxième temps laisse place au troisième, qui va durer deux mandats présidentiels officiels, soit dix années. Alors que la croissance des différentes courbes représentant la relation sino-ivoirienne part sur les mêmes bases que le prédécesseur de L. Gbagbo (visites, activités de l'Ambassade, commerce, investissements et APD), la tentative de coup d'État de septembre 2002 freine considérablement certains pans de la coopération, dont les visites officielles en premier lieu. Il faut désormais attendre le retour au calme pour voir la Chine revenir substantiellement « aux affaires » et investir tous azimuts. Censé remporter les élections, Laurent Gbagbo campe sur sa position après le second tour des présidentielles de 2010. Soutenu puis « lâché », par l'Afrique du Sud notamment, il est arrêté le 11 avril 2011. Le quatrième temps sino-ivoirien est ouvert, et Alassane Ouattara devient le nouvel interlocuteur de Wei Wenhua et de la Chine.

La relation sino-ivoirienne se porte-t-elle mieux lorsque la situation locale, ivoirienne, est stable, ou au contraire, la Chine a-t-elle profité de la crise ivoirienne ? En réalité, le curseur doit être placé entre ces deux propositions. Lorsque le commerce évolue favorablement après septembre 2002, les visites, elles, se raréfient en 2003, 2004 et 2005. Durant l'autre période d'instabilités économiques, politiques et sociales, entre décembre 2010 et avril 2011, constatons cette fois une régularité des courbes, voire une augmentation – hors courbe des déplacements du personnel de l'Ambassade. Pour ce dernier, dont Wei Wenhua, l'activité semble inexistante, si ce n'est le don pour le moins polémique du mois de mars 2011, légitimant de facto le régime-bis présidentiel de Laurent Gbagbo. De fait, la Chine a partiellement profité de la crise ivoirienne – en tant que telle et limitée aux mois et années suivant 2002 –, mais surtout d'éléments ou de facteurs endogènes comme exogènes, partiellement induits par la crise. Qu'en est-il après l'intronisation d'Alassane Ouattara ? Si la relation bilatérale semble effectivement (re)partie sur des bases stables et solides, il faut y voir l'ombre de Laurent Gbagbo planer au-dessus des accords, des projets paraphés et en cours. L'autoroute Abidjan-Bassam, le barrage de Soubré, la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba et les prêts concessionnels dans le secteur immobilier sont autant de négociations débutées sous le troisième temps sino-ivoirien. Le pragmatisme aidant et les intérêts économiques prédominant, la Chine poursuit son entreprise – de séduction – en Côte d'Ivoire. Avec son nouveau président, cette dernière ne pouvait se permettre d'annuler lesdits accords et prêts. Ambitieuse, la République de Côte d'Ivoire souhaite même aller plus loin, et c'est, en substance, ce que déclare, fin juin 2013, la ministre de l'Économie et des Finances, M^{me} Nialé Kaba :

> « Je crois que les prêts de l'*Exim Bank* sont des prêts qui peuvent financer certains secteurs de manière pertinente, et c'est une bonne occasion pour la Côte d'Ivoire de réaliser les investissements structurels nécessaires pour une croissance durable […] Les taux sont bas, l'échéancier est long et nous disposons de délais de grâce de sept à neuf ans. Ce qui permet de faire les investissements et d'attendre un peu que cet investissement porte ses fruits avant de commencer à rembourser »[361].

[361] *La Côte d'Ivoire fait des avances à la Chine*, 28 juin 2013, http://www.afriquinfos.com/articles/2013/6/28/cote-divoire-fait-avances-chine-224766.asp

À la question, où la Chine est-elle présente en Côte d'Ivoire, une synthèse est également nécessaire puisqu'il ne s'agit pas de nommer tous les villages, toutes les communes ou tous les territoires dans et où la Chine a investi, a effectué un don, s'est rendue par le biais de sa représentation locale, etc. Abidjan polarise donc l'APD, les visites, les déplacements de l'Ambassade et les investissements chinois. Mais pas uniquement : les ressortissants chinois sont également très majoritairement installés dans les communes abidjanaises, dont le quartier des Deux-Plateaux pour les résidences, Adjamé pour le commerce, Cocody pour les restaurants et les cliniques, et donc Marcory pour les officines de prostitution. Cela dit, si la Chine est bien présente à Abidjan, ne serait-ce que par l'Ambassade, le Bureau économique et commercial et le Centre de promotion des investissements (Marcory), elle est également visible dans l'ancienne région Fromager (Gagnoa), des Lacs (Yamoussoukro) et du Sud-Bandama (Guiguidou). De fait, une présence qui est presque exclusivement limitée à la Côte d'Ivoire méridionale, au Sud de l'ex-zone de confiance onusienne. Alors que les contrats de BTP remportés par les entreprises chinoises sont également exécutés au Nord de cette zone, force est de constater cette concentration dans un périmètre restreint, de Gagnoa à l'Ouest à Agboville à l'Est, pour Yamoussoukro au Nord et Abidjan au Sud. « Territoire » d'origine des principaux leaders politiques, de la puissance économique ivoirienne, c'est aussi celui qui est, depuis 2002, particulièrement bien desservi par les axes de communication, les routes asphaltées et les plus sécurisées. La présence chinoise se situe finalement au sein et autour des capitales (économiques et politiques) et dans les aires urbaines jouant, économiquement, un rôle important. Du reste, la diffusion spatiale de la coopération chinoise est encore plus limitée au Sénégal. À l'échelle ouest-africaine, cette diffusion ivoirienne peut être comparée au Mali, et dans une moindre mesure à la Mauritanie, en tenant compte de leurs spécificités.

Sans s'étendre inutilement, il convient en revanche de poser cette simple question : entre juillet 2013 et octobre 2015, date de la prochaine élection présidentielle, cette présence et cette coopération chinoise seront-elles également visibles au Nord, au Nord de Bouaké notamment ? La future carte de la coopération chinoise en Côte d'Ivoire sera-t-elle plus équilibrée ? Une autre question, découlant partiellement de la précédente, devrait également être formulée dans cette perspective du quatrième temps sino-ivoirien : verra-t-on cette diffusion de la coopération chinoise, et surtout, couvrira-t-elle plus de domaines et de secteurs d'intervention ?

En effet, si Abidjan capte 73 % de l'APD chinoise, le domaine des infrastructures est son pendant en répartition sectorielle, avec 86 %. Pourquoi ce domaine est-il si prépondérant et si privilégié par la Chine ? Le premier élément de réponse réside dans « l'offre ivoirienne », soit ses recherches de financements : une grande partie si ce n'est la majorité des projets proposés par le BNTED sont des infrastructures, dont le manque est flagrant en Afrique subsaharienne. Le deuxième élément rejoint le premier, et est lié au retrait des bailleurs internationaux, occidentaux et donc du CAD de l'OCDE après les « éléphants blancs » de la décennie 1990. Argument fallacieux ou réel et fondé, ce retrait est par ailleurs une excellente occasion de ne pas s'investir dans ces projets coûteux, ces infrastructures étant généralement les projets les plus onéreux, les plus longs, les plus techniques et les plus difficiles à réaliser… Pas pour la Chine *a priori*, qui en a fait sa spécialité, aidée en ce sens par ce décrochage français, allemand ou étasunien. Troisième élément, les retombées économiques offertes par ces bâtiments, ces axes routiers, ces voies ferrées et ces barrages : avec un retour sur investissement de 70 % minimum, l'aide liée chinoise a encore de beaux jours devant elle. Outre les besoins locaux en la matière, le dernier élément de réponse proposé a trait à la forte visibilité offerte par ces « investissements » : le Palais de la Culture à Abidjan, l'Hôtel des députés de Yamoussoukro, l'autoroute Abidjan-Bassam, les logements – à vocation sociale ou non – à Abidjan toujours, la voie ferrée à l'extrême Ouest du territoire… Que ce soit à Abidjan (salle de conférences internationale du ministère des Affaires étrangères), à Nouakchott (port de l'amitié sino-mauritanienne), à Bamako (mémorial Modibo Keïta) ou à

Dakar (théâtre), la Chine n'omet jamais d'apposer une planche commémorative signalant son implication dans l'édification. Ces édifices sont, en définitive, les meilleurs arguments de « l'entreprise Chine », de Beijing en Afrique.

Cette dernière réponse effectue une transition vers l'ultime question relative à la partie chinoise, et dénommée : va-t-elle rester ? Assurément oui, et en simplifiant, ce n'est que le début d'un partenariat global sino-africain amené à refonder les relations de ce continent avec le monde, et plus précisément avec les anciennes puissances coloniales ou les plus récentes puissances économiques, soit l'Union européenne et les États-Unis. En cela, le changement de paradigme géopolitique est important et est d'ores et déjà suivi par les principales puissances émergentes d'Amérique du Sud et d'Asie. Plusieurs aspects et perspectives corroborent ce postulat. Ils sont au nombre de cinq. Ces « cinq oui » au maintien et à la progression de la présence chinoise tiennent dans l'émergence lente mais continue du continent africain, dans les intérêts qu'y possède déjà la Chine, ceux programmés et les futurs, dans la position stratégique et géostratégique de l'Afrique, dans les impératifs endogènes chinois et dans le rôle qu'entend exercer la Chine populaire à l'échelle internationale.

Premièrement, le continent, mais plus spécifiquement l'Afrique subsaharienne, est effectivement sur la voie de l'émergence. Certes, les disparités sont légions, et si l'Afrique du Sud peut espérer atteindre cet objectif dans quelques années, entre 2015 et 2020, étant déjà introduite dans le cercle plus politique qu'économique des BRICS, que dire et que penser du Zimbabwe, de la Somalie et du Somaliland, de la Sierra Leone et du Rwanda ? Seront-ils « émergents » en 2050, en 2075 ? À condition de mieux encadrer le déficit budgétaire, de réformer les secteurs sociaux et de généraliser les facteurs ou éléments démocratiques, d'appliquer une gouvernance plus transparente (et effective), de devenir résilient face aux crises, de mieux gérer les conflits et de préparer l'après-pétrole ici, l'après-cacao là et l'après-extraction de minerais ailleurs, cette région a effectivement toutes ses chances pour parvenir à cette fin – en est-elle vraiment une ? D'autre part, la Chine ne peut que rester en Afrique et au sein d'une majorité d'États pour défendre ses intérêts, déjà nombreux, les accroître et les développer. Impressionnants et progressifs, les efforts déployés en Afrique par le PCC pour « gagner sa place » parmi les « grands », sont, dans une certaine mesure, respectables, mais mettent surtout en évidence les nouvelles facultés chinoises, ses moyens et ses besoins. De fait, le continent possède une situation géographique et un intérêt géologique indéniables et reconnus.

Il possède environ 10 % des réserves mondiales de pétrole brut, un tiers des réserves de gaz, des réserves substantielles de phosphore, d'aluminium, d'uranium, d'or, de platine, de chrome, 15 % de la couverture forestière, des ressources halieutiques, des ressources énergétiques renouvelables, environ 50 % des terres arables disponibles, etc. Cette géopolitique ô combien complexe de l'Afrique ne doit pas être uniquement perçue sous cet angle des ressources naturelles, mais également *via* son rôle politique de plus en plus efficient au sein du « système-monde », des organisations et des institutions financières. Un continent de plus de cinquante États compte[362]. Bien que les votes onusiens soient trop souvent représentés ou mis en valeur par les cinq États membres, ils ne peuvent occulter le poids africain qui est, *a fortiori*, aussi démographique. Avec 20 % de la surface terrestre et son milliard d'habitants (15 % de la population mondiale), le continent a l'avenir et des défis devant lui. Avec plus 20 % de sa population en âge de travailler en 2050, avec environ 2,5 milliards d'habitants (22 % de la population mondiale), beaucoup reste à faire : les infrastructures, toujours, pourvoir en emplois les millions de futurs demandeurs, développer l'ensemble des secteurs, du primaire au tertiaire, ou encore, consommer ! Si la Chine ne sera plus, *a priori*, cet « atelier du monde » que l'on nous présente, l'Afrique

[362] Qu'une réforme onusienne soit effectuée ou non, ou via ces États africains non-permanents élus au CSNU.

subsaharienne aura, selon toute vraisemblance, pris le relais, ne serait-ce qu'à travers les prismes de l'évolution démographique et de la main-d'œuvre en âge de travailler. Néanmoins, ces marchés intérieurs, de plus en plus « intéressants » et intéressés, ne pourront se satisfaire de la production locale, africaine.

Si, pour les économistes et les investisseurs, le marché entre 1990 et 2020 était et demeure chinois, puis indien, celui de 2050 sera assurément africain, continent éventuellement unifié dans une communauté économique, voire politique. Immenses, presque incommensurables, les moyens et les besoins de celui-ci concourent tous à un ancrage de plus en plus efficient de la Chine en Afrique. Pour la première, un dernier argument joue en la faveur d'un partenariat de plus en plus dense, enrichi, pluriel et multisectoriel : la Chine, à travers ses FOCAC et son « offensive » depuis 1994-2000, est-elle la première à avoir comprise l'importance de cette grappe d'États situés au Sud du Sahara ? Effectivement, courtiser les États africains sert plus qu'il ne dessert, et la Chine, prochaine première puissance mondiale, se doit d'élargir son influence et ses partenaires. Les leaders politiques ne disent pas le contraire, en appelant à une (grande) Chine responsable, prospère et harmonieuse, en promouvant la culture de l'harmonie et de la coopération avec ses partenaires économiques et politiques, leur proposant en définitive une relation gagnant-gagnant.

Si la Chine poursuit son ambitieuse politique économique et politique en Côte d'Ivoire, comme en Afrique, que peut-elle faire ou apporter ? Globalement, la Chine peut pourvoir à atteindre les dix objectifs du millénaire en participant à augmenter la croissance des États africains, en investissant ou en finançant des secteurs clés du développement (santé, agriculture et éducation). Théoriquement, elle pourrait par ailleurs être le moteur d'un « cartel des bailleurs émergents en Afrique », ce qui, dans la pratique, est peu envisageable : le Brésil, l'Inde et la Chine, pour ne citer que ces trois puissances régionales, agissent principalement en solitaires, ayant un retard plus ou moins conséquent à rattraper par rapport aux puissances européennes, japonaise et étasunienne. Malgré l'ambiguïté de ce terme, la Chine peut apporter une certaine « culture » de la réussite, cette exigence de résultats prônée et appliquée aux plus hauts sommets de l'État chinois, dans le drastique processus de sélection des dirigeants par exemple. Dans ce même ordre d'idée, la Chine ne doit pas exporter l'opacité et ce système de corruption généralisé à l'ensemble de la société, la majorité des gouvernements africains n'étant pas à proprement parler des parangons de la transparence.

Par ses capacités de médiation et de consensus, son leadership, ses pouvoirs sans cesse renouvelés et élargis dans toutes les strates de l'économie internationale (institutions financières) et des relations internationales (organisations politiques et de coopération, régionales comme internationales), la Chine est un « allié » de poids et un porte-voix efficace. Il suffit d'observer l'évolution des reconnaissances croisées Taïwan-Chine-Afrique pour s'en convaincre. Simplement, avec cet « aréopage » d'États étudiant et respectant avec minutie ses positions, la RPC peut contribuer à équilibrer les rapports de forces internationaux, notamment sur des sujets précis tels que l'APD, l'ingérence des deux principales institutions respectivement dirigées par des Européens et des Étasuniens, soit le FMI et la Banque mondiale, ou l'endettement. Hier en situation monopolistique, les multinationales occidentales vont progressivement être confrontées à la concurrence chinoise, à l'image d'Areva au Niger. Avec l'offre de ce *free rider* et de cet « investisseur » chinois, les États africains bénéficieront de nouvelles conditionnalités et de nouvelles capacités de négociation, permettant cette mise en concurrence internationale vue comme un jeu à somme positive pour les récipiendaires. Ce changement de paradigme est déjà à l'œuvre (cas du troisième pont abidjanais) et il est amené à s'amplifier ces prochaines années. Pour l'ensemble de ces raisons, ce scénario l'emporte, mais il doit tout de même être relativisé.

Deux « non » sont donc également proposés et ont parfois été évoqués dans les chapitres précédents. Le premier se place à une échelle limitée, celle d'un État africain qui, pour une raison ou une autre, reconsidérerait sa relation avec la Chine populaire et déciderait d'évincer Pékin au profit de Taipeh. Le contexte, économique comme politique, ne s'y prête guère, et nombre d'élus, de dirigeants et de responsables, à Ouagadougou, sont sceptiques quant à la longévité et à l'intérêt même de la relation Taïwan-Burkina Faso. L'autre argument en faveur d'un « retrait » chinois de l'Afrique, d'une baisse des investissements et des prêts, des dons, des annulations de dettes, de l'éventuelle fermeture d'Ambassades et, incidemment, du retour de milliers de ressortissants, tiendrait dans une grave et profonde crise politique interne. Elle aurait pour conséquences une réorientation des budgets alloués à l'outre-mer et au ministère des Affaires étrangères, le gel – provisoire ou non – des accords de coopération et des projets afférents, un appel aux *Huáqiáo* à venir participer à la reconstruction de la Chine, etc.

Puisque, de notre point de vue, cette perspective est relativement peu probable à court et moyen terme, malgré les conflits endogènes, il convient d'envisager l'hypothèse selon laquelle la Chine pérennise et approfondit son partenariat avec l'Afrique et ses États. L'évolution des FOCAC et de leurs contenus est là pour asseoir ou légitimer cette projection. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, elle ne peut échapper à cette règle, bien au contraire. Forte du troisième temps sino-ivoirien, la relation bilatérale est amenée à prendre une dimension supplémentaire ces prochaines années, et ainsi, accompagner le président Ouattara dans son ambitieux programme « Vivre ensemble » jusqu'en 2015, où il pourra débuter avec sérénité, aux côtés de la Chine et d'autres, son second mandat.

Après avoir survolé les principales questions inhérentes au partenaire asiatique, deux facteurs sont dorénavant retenus pour le partenaire africain, la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'analyser, même brièvement, le point de vue de la population et des quatre principaux acteurs ivoiriens des trente dernières années – toujours avec la Chine en arrière-plan –, et finalement de ce que doit faire la Côte d'Ivoire afin de développer un partenariat réellement gagnant-gagnant, à somme positive pour les deux parties. Par les investissements réalisés par les ETC et les ETL chinoises, des milliers d'emplois sont créés par la Chine sur le territoire ivoirien. Ils sont directs dans les cogestions, les rizicultures et les investissements agricoles (RIZZO, palmiers à huile et hévéa), dans le secteur du bâtiment, dans les entreprises de droit ivoirien dont le capital social est totalement ou majoritairement d'origine chinoise, dans l'import-export, dans les industries et les activités dont les marchandises sont exportées en Chine, mais également indirects dans le secteur commercial (restaurants, cliniques, commerces d'Adjamé), au PAA abidjanais, chez les Douanes, pour les manœuvres, les techniciens et les ingénieurs… ou finalement informels.

Peu quantifiable, cette population voit *a priori* la « Chine » et ses multiples représentations locales d'un bon œil, soit d'une manière positive puisque participant au développement de la Côte d'Ivoire, à la création d'emplois plus ou moins qualifiés, stables et rémunérés. Si les marchandises exportées de Shanghai et des ports chinois – voire de Dubaï et de Lagos – sont le principal prisme d'observation et de représentation, leur accessibilité compense la faible qualité de ces objets de la vie courante. En 2013 et mis à part ces *Made in China*, deux principaux bâtiments retiennent l'attention des Ivoiriens et des Ivoiriennes interrogées de manière totalement informelle, mais également formelle (diplomates, fonctionnaires, économistes…) : le Palais de la Culture au Nord de Treichville puis l'Hôtel des députés de Yamoussoukro. Ils sont, à eux deux, la face visible de la Chine en Côte d'Ivoire – et ce « grand projet » décrit par Ma Fulin dans le câble diplomatique. Il s'agit effectivement ici et pour partie de la « stratégie de Pékin en Côte d'Ivoire ». Dans quelques années, la représentation ne sera-t-elle pas faussée par l'édification du stade olympique

d'Anyama, à l'image du troisième pont bamakois, primant sur le mémorial du premier président malien ?

En toute objectivité, les conflits, les scandales et les rivalités de pouvoirs induits par les diverses formes des présences chinoises sont peu nombreux et faibles eu égard aux manifestations et grèves zambiennes, sud-africaines et sénégalaises. Même lorsque les entreprises ou l'État chinois sont directement visés, lorsqu'ils sont l'objet ou un vecteur de concussion, de corruption ou de conflit, ils n'attentent pas durablement à l'image de la « Chine ». S'ils demeurent encore sporadiques, leur augmentation, en nombre et en fréquence, pourrait inverser les représentations locales. Dans ce cadre, les informations apportées ne doivent pas induire en erreur : sans pour autant minimiser les hospitalisations et le décès induits par la prise de médicaments chinois (2006 et 2013), les affaires du riz « contaminé » et du textile « empoisonné » (2006 et 2007), ou finalement, la découverte de la mélanine dans les produits laitiers (2008), ces cas, voire ces faits divers ne sont jamais des affaires d'État, ni des foires d'empoigne d'ailleurs. En revanche, il est aisé d'imaginer que certains conflits firent l'objet d'une attention particulière de la part des gouvernements respectifs. C'est probable, semble-t-il, pour les grèves, tant à Yamoussoukro qu'à Gagnoa (2004 et 2009), pour l'emplacement de la future Ambassade (2005), les surfacturations d'un don et du Comité de gestion de la filière café cacao (2005 et 2010), les conflits dans le secteur de la pêche à partir de 2007, pour le projet e-gouvernement (2008-2010) et l'attaque à main armée de la résidence de l'ambassadeur en novembre 2008. En définitive, il convient de signaler qu'aucun conflit, fait divers ou procès n'ait été répertorié avant juillet 2004, date correspondant approximativement au début du « retour » chinois en Côte d'Ivoire – acté en 2007 –, après l'expectative provoquée par la tentative de renversement de Laurent Gbagbo en septembre 2002.

Pour les acteurs politiques ivoiriens, et notamment les quatre présidents, la Chine – cette fois vue en tant qu'État – ne peut être perçue et être représentée de la même manière, chaque personnalité ayant sa propre vision du partenaire, de ce qu'il doit en faire. Ainsi, pour Félix Houphouët-Boigny, la décision de reconnaitre la Chine populaire au détriment de la République de Chine se fait selon des critères pragmatiques, déjà, et économiques notamment. Si la voie prise par Deng depuis 1978, la double reconnaissance des « autorités de Taipei » et des « autorités communistes chinoises » ou la fin de non-recevoir taiwanaise relative aux « trois liens » et aux « quatre échanges » du début de la décennie contribuent à infléchir la position houphouëtiste, il ne faut pas écarter un éventuel conflit taïwano-ivoirien, une « aide financière » chinoise prompte à faire réfléchir le président historique de la Côte d'Ivoire, ou plus simplement, une clairvoyance et un pragmatisme (géo)politique qui arrivent certes un peu tard dans une Afrique de l'Ouest largement acquise à Pékin. Dans tous les cas, la capitale asiatique est reconnue trois années avant La Havane et Moscou, ce qui ne tient pas de l'anecdote pour un chef d'État aussi proche de Paris et de Washington, et pourtant acculé par les PAS du FMI. À sa mort, Houphouët-Boigny et ses ministres des Affaires étrangères n'ont pas réussi ou souhaité développer des relations importantes avec Pékin. Parfois, le matériel exprime bien mieux une idée : à voir le bâtiment officiel consacré à la coopération avec l'Asie et le Moyen-Orient, anodin, exigu et vétuste malgré les travaux de ravalement entrepris en 2011 et par ailleurs situé à l'extérieur du MAE ivoirien, la question se pose de savoir si la Chine, comme le « monde asiatique », faisaient et font partie des préoccupations ou des priorités ivoiriennes. Compte tenu du passé anticommuniste d'Houphouët-Boigny et puisque la réponse est fort logiquement non, le successeur hiérarchique puis officiel du « plus français des Ivoiriens » fera de la Chine, non pas une priorité, mais un des éléments ou des partenaires essentiels des relations internationales ivoiriennes.

À l'arrivée au pouvoir d'Henri Konan Bédié, après octobre 2005, la coopération bilatérale est léthargique. Commerce et activités de l'Ambassade exceptés, la relation sino-

ivoirienne sera d'ailleurs au même niveau de 1995 à 2004 environ. De fait, à l'irrégularité des visites, des déplacements du personnel diplomatique chinois et des relations économiques de l'ère Houphouët-Boigny, succède un deuxième temps sino-ivoirien plus régulier, où l'ensemble des courbes représentant la coopération se stabilise, voire s'accroit sensiblement. Il s'agit, pour le deuxième président, de consolider, de réorganiser et de développer les acquis de l'ère Houphouët-Ouattara, ce dernier étant cité, par l'Ambassade chinoise, comme un acteur essentiel de l'essor des relations sino-ivoiriennes. Or, il fut Premier ministre de 1990 à 1993, et c'est lui qui s'entretint avec le président Yang en juillet 1992 lors de la visite de ce dernier en Côte d'Ivoire. De fait, entre la visite du président chinois en Côte d'Ivoire, en 1992, et la visite du président ivoirien en Chine en 2012, quelque part, l'acteur ivoirien reste inchangé, et c'est donc Alassane Dramane Ouattara…

Pour revenir à Konan Bédié, qui, lui, ne choisit pas Ouattara, mais Daniel Kablan Duncan comme Premier ministre, il fut incontestablement le premier, avec ADO certainement, à voir en la Chine un partenaire susceptible de mener à bien cette diversification diplomatique tant recherchée durant les décennies 1980-1990. Une diversification qui entraina quelques « abus », comme au Sénégal et au Burkina Faso où Abdou Diouf et Blaise Compaoré, par trop attirés par la politique du chéquier taiwanaise, se sépareront momentanément ou plus durablement de Pékin. Si ce jeu des « deux Chines » est fréquent dans une Afrique de l'Ouest (Sénégal et Burkina Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Liberia, Niger) élargie (São Tomé-et-Principe et République centrafricaine), l'homme du troisième temps sino-ivoirien n'en fera rien, bien au contraire. Pour Laurent Koudou Gbagbo, il n'a jamais été question d'évincer Pékin en faveur de Taipeh. Le peu d'atomes crochus entre Paris (Chirac) et Abidjan (Gbagbo) a poussé le président, élu en 2000 « dans des conditions calamiteuses », à rechercher, davantage que son prédécesseur, de nouveaux partenaires devant financer une partie de son programme de « Refondation » composé de réformes institutionnelles, de « réconciliation nationale », de décentralisation, de réformes politiques, économiques, ayant trait à la Défense, ou encore à l'éducation. Partie sur les bases du temps Henri Konan Bédié, la coopération sino-ivoirienne va connaître un coup d'arrêt partiel (visites officielles en particulier) après septembre 2002. Le retour des officiels chinois, en juin 2006, a coïncidé avec une augmentation sans précédent de toutes les composantes de la relation bilatérale. De fait, la Chine bénéficie d'un certain laisser-aller, d'un certain laisser-faire de la part de la présidence, coupée de son gouvernement et avec qui les clivages sont nombreux. Ce laisser-faire se traduit par la réalisation de l'Hôtel des députés, peu contrôlé par le BNETD contrairement au Palais de la Culture abidjanais. En échange, la Chine s'octroie par ailleurs du manganèse.

Toutefois, cette dernière est dans une certaine mesure et toute proportion gardée, également utilisée politiquement par Laurent Gbagbo. Elle sert, *via* un groupe public, de contrepoids et de menace face au groupe français Bouygues (troisième pont), se voit accorder de nombreux contrats[363], est régulièrement désignée comme la plus à même de réaliser des programmes d'envergure tels que l'immobilier, les établissements scolaires, l'autoroute, la voie ferrée, et est donc accueillie à bras ouverts après avoir été recherchée entre 1995 et 2005-2006. Alors que la fin du mandat officiellement reporté représente une intense activité diplomatique (visites et activités de l'Ambassade), économique (investissements, commerce, prêts et dons) et politique (déplacements du personnel de l'Ambassade, accords de coopération, soutien au régime Gbagbo), l'élection présidentielle de fin 2010 ne va pas amener la paix et la résolution de conflits latents. La crise post-électorale passée, Alassane Ouattara est intronisé avec la présence de ses soutiens politiques (ONU, France, États-Unis, Nigeria, Burkina Faso, Sénégal, etc.). Il ne tiendra pas rigueur à cette Chine « pro-Gbagbo », rencontrant dès les premiers mois de son mandat l'ambassadeur Wei Wenhua, cet acteur

[363] La CGC remporte au moins onze contrats entre 2006 et 2008 par exemple, et elle n'est pas isolée.

central qui fut aux côtés de L. Gbagbo entre 2007 et 2010. C'est, du reste, avec Wei que Ouattara paraphe ses premiers accords, ses premiers prêts sans intérêts et concessionnels. Le pragmatisme a été plus fort qu'une éventuelle rancœur, un certain désappointement, ou une certaine déception, sentiments qui ont dû traverser Alassane Ouattara entre décembre 2010 et avril 2011. Ce fut certainement et par ailleurs la colère qui le traversa lors de la remise d'un don ô combien symbolique, début mars 2011, au ministre de l'Agriculture du gouvernement nommé par Laurent Gbagbo...

Fort de son expérience du début des années 1990, Alassane Ouattara a parfaitement su relativiser et ne pas compromettre les nombreux accords passés sous l'ère Gbagbo. Satisfait et fort de l'héritage laissé par ce dernier, il est dorénavant le principal acteur ivoirien à maitriser l'évolution de la relation sino-ivoirienne, de ce que la République de Côte d'Ivoire doit faire pour orienter ce partenariat prometteur. Vers quoi doivent tendre les relations sino-africaines et plus précisément les relations sino-ivoiriennes ? Cette vaste question mériterait un chapitre à elle seule et surtout, être décomposée en autant d'États que le continent africain possède… À l'échelle ivoirienne, il est souhaitable que, tout en gardant ses spécificités, la Chine, son APD, ses investissements et ses ressortissants – notamment ceux ayant ouvert des salons de massage et certains commerçants – soient mieux contrôlés par les autorités locales. Mieux contrôlés en amont (capacités de négocier les accords de coopération et les contrats) et en aval (*in situ*, sur les sites des projets bilatéraux), les acteurs chinois perdraient une partie des pouvoirs qui restent majoritairement aux mains de la partie asiatique. Il convient ainsi de rééquilibrer les rapports de forces, non pas unilatéraux, mais largement favorables à l'État chinois et à ses multiples représentations. Des normes aux matériels et aux machines, en passant par les conditionnalités parfois troubles des accords ou par les délais d'exécution – ne sont-ils pas trop courts pour envisager le respect des règles de sécurité, de maintenance, etc. ? –, la Côte d'Ivoire et la très grande majorité des États africains doivent, en définitive, pouvoir (re)négocier les termes de la coopération sino-ivoirienne et sino-africaine afin de canaliser le pouvoir chinois, réduire l'asymétrie afférente et donc, simplement équilibrer les rapports de force. En outre, il serait opportun d'équilibrer la balance commerciale et de conserver, puis d'accroître la valeur ajoutée en imposant des transferts de savoir-faire.

Encore limitée à quelques secteurs bien précis, tels que le commerce et l'import-export, le bâtiment et la santé, la pénétration économique chinoise ne peut rivaliser avec la française, particulièrement bien organisée, représentée et implantée dans l'industrie agroalimentaire, les transports et le secteur bancaire. En revanche, la Chine et ses entreprises grignotent peu à peu des parts de marché dans les télécommunications – secteur de plus en plus concurrentiel, avec *Huawei* et ZTE –, dans l'automobile, le matériel et les machines agricoles. De plus, la France, ses « représentants » et ses opérateurs économiques ont encore une marge de manœuvre importante au sein des réseaux économiques, financiers et politiques. Le service économique de l'Ambassade ne dit pas le contraire, pointant du doigt ces organisations lui restant « favorables » : patronat, chambre de commerce, syndicats professionnels, consultants marketing, juridiques ou financiers ».

Si l'avenir de la Côte d'Ivoire ne se fait pas à Shanghai ou à Beijing, pas plus qu'il ne se fait dorénavant à Paris, les dirigeants ivoiriens doivent impulser – et le plus rapidement possible – cette stratégie à long terme, à même de profiter de l'expérience chinoise, du partenariat (prometteur) et des moyens disproportionnés que la Chine possède et met à disposition du supercomplexe géopolitique et économique Chine-Afrique. Afin de conclure, cette recherche a permis, du moins c'est le souhait, d'énoncer, de représenter et d'analyser les multiples facettes de cette Chine paradigmatique et pragmatique en Côte d'Ivoire et en Afrique subsaharienne. Une Côte d'Ivoire durant trois décennies, entre 1983 et 2013, qui peut justement être représentée comme un terrain de jeu, au cœur de cette aire de jeu africaine, et où la « Chine » a joué plusieurs jeux : un jeu économique qu'elle a remporté, un jeu politique

et géopolitique qu'elle a partiellement perdu. Ce jeu consistant à soutenir Laurent Gbagbo, avec les réserves caractérisant Beijing, peut, en simplifiant, être la représentation géopolitique d'une Chine divisée entre ses reliques maoïstes et communistes, anti-impérialistes, et celle d'une Chine définitivement entrée et ancrée dans un monde mondialisé voulu et développé par ses détracteurs de l'Ouest, par les États-Unis et l'Union européenne. Cette dernière, possédant une relation pour le moins particulière à l'Afrique, est sortie vainqueur et confortée des conflits post-2002 et post-électoral ivoiriens.

De fait, un soutien chinois qui ne faisait pas le poids face à la situation de terrain, du terrain ivoirien, ce qui nous amène à dire qu'à travers cet exemple empirique, la Chine est bien à l'école ivoirienne et africaine. Partiellement recalée à l'examen géopolitique, elle obtient toutefois une mention dans l'épreuve économique. Même l'économiste Ouattara, formé au FMI, a succombé aux sirènes des *packages* de l'APD chinoise, qui offre quantité d'avantages en comparaison des États membres du CAD de l'OCDE, présents le 21 mai 2011 lors de son investiture en tant que quatrième président de la République de Côte d'Ivoire et ce faisant, en tant qu'acteur principal du quatrième temps sino-ivoirien. Par la progression qualitative et quantitative des échanges commerciaux, de cette APD multisectorielle, par ces migrants et ces migrations, par la nécessaire et réelle marge de manœuvre induite par le rôle politique et économique joué à l'échelle locale (État), régionale (organisations africaines, continent) et internationale (ONU, OMC…), cette Chine, plurielle, reconfigure effectivement les rapports de force. Nonobstant une maturité déontique, la « Chine denguiste », résiliente à travers sa projection ivoirienne, d'honnie quelques années auparavant, est donc devenue avec cette paradoxale récence de relations bilatérales pour le moins dynamiques, tout simplement incontournable.

L'ambition présidentielle de faire de la Côte d'Ivoire un État émergent à l'horizon 2020 est supportée par le Plan national de développement 2012-2015. Une ambition partagée par la République populaire de Chine, cette puissance globale à moyen terme, soucieuse de participer à la « reconstruction » ivoirienne et donc, d'apporter une partie substantielle des 17 milliards € nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par Alassane Ouatarra, lequel représente finalement une évolution dans la continuité. Si ce dernier compte sur la Chine, la réciproque est avérée, la RPC comptant faire d'Abidjan sa vitrine : la « Perle des lagunes », la future façade dorée de la politique chinoise en Afrique de l'Ouest francophone ?

Alassane Ouattara et une centaine d'opérateurs économiques chinois. *Abidjan, 8-11 août 2012.*
Source : http://news.abidjan.net/h/438660.html

6. Bibliographie

Ouvrages, chapitre(s) d'ouvrage(s), ouvrages collectifs et articles de périodiques

AICARDI DE SAINT-PAUL, Marc, « La Chine et l'Afrique entre engagement et intérêt », *Géopolitique africaine*, n° 14, 2004, 9 pages.

ALDEN, Chris, *China in Africa*, Zed Books, Londres, 2007, 154 p.

ALDEN, Chris ; LARGE, Dan ; SOARES DE OLIVEIRA, Ricardo, « Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, 2008, pp. 119-133.

AMPIAH, Kweku et NAIDU, Sanusha, *Crouching Tiger, Hidden Dragon: Africa and China*, Durban, University of Kwazulu Natal Press, 2008, 357 p.

ANDJOU, Joseph et COURTEAU, Christophe, *Sagesse africaine*, Éditions Michel Lafon, Neuilly-sur-Seine, 2008, 384 p.

ANDRESY, Agnès ; MARTEAU, Jean-François ; RABALLAND, Gaël, « La Chinafrique, mythes et réalités », *Études*, 2010/9, Tome 413, 2010, pp. 151-162.

AURÉGAN, Xavier, *Les enjeux géopolitiques de la percée chinoise au Sénégal – La puissance asiatique au pays de la teranga*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, Institut français de géopolitique, 2011/1, 208 p.

AURÉGAN, Xavier*, Les enjeux géopolitiques de la Chine en Afrique de l'Ouest : études de cas au Mali et en Mauritanie*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, Institut français de géopolitique, 2011/2, 192 p.

AURÉGAN, Xavier, « Le Burkina Faso et les « deux Chines », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 381-390.

AURÉGAN, Xavier, « Analyse économique de la Chine en Afrique de l'Ouest ». In : *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, n° 27, 2012, pp. 95-108.

AURÉGAN, Xavier, « La Chine, d'un État honni à incontournable en Côte d'Ivoire ». In : *Croisements*, n° 3, Séoul, 2013, pp. 86-111.

BARR, Michael, « Mythe et réalité du soft power de la Chine », *Études internationales*, vol. 41, n° 4, 2010, pp. 503-520.

BARRAT, Jacques, « La « Chinafrique » : un tigre de papier ? », *Géostratégiques*, n° 25, 2009, pp. 159-164.

BART, François, « Chine et Afrique, une longue histoire, une nouvelle donne géographique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 253-254, 2011, pp. 193-207.

BASSAN, Martina, « Principaux centres et instituts chinois de recherche sur l'Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 397-408.

BASSETT, Thomas J., « « Nord musulman et Sud chrétien » : les moules médiatiques de la crise ivoirienne », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 13-27.

BAYART, Jean-François, COPANS, Jean (Dir.) et al., *Le modèle ivoirien en question : crises, ajustements, recompositions*, Khartala – ORSTOM, 1997, 809 p.

BAYART, Jean-François, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 1999, 24 p.

BAYART, Jean-François, « Critiques politiques de la mondialisation », *L'Économie politique*, 2004/2, n° 22, pp. 8-20.

BAYART, Jean-François, « La « Grande Disjonction », ou de la nécessité pour l'économie du développement de considérer le mouvement », *Revue d'économie du développement*, 2007/2, vol. 21, pp. 197-210.

BEAUCHEMIN, Cris, « Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : chronique d'une guerre annoncée ? », *Critique internationale*, 2005/3, n° 28, pp. 19-42.

BEI, Je-Fa, « La valeur du yuan : entre souveraineté monétaire et coopération internationale », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 145-147.

BELLIER, Irène, « Peut-on mesurer la mondialisation ? Résonances dialogiques d'une recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales », *Cahiers du GEMDEV*, n° 31, 2007, pp. 5-15.

BELLIGOLI, Serena, « L'arrivée en Zambie : investissement et développement », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 241-255.

BEN HAMMOUDA, Hakim *et al.*, « Crise globale et émergence, Vers un nouveau modèle de développement ? », *Mondes en développement*, 2010/2, n° 150, pp. 49-51.

BERGÈRE, Marie-Claire, *Chine, le nouveau capitalisme d'État*, Fayard, Saint-Amand-Montrond, 2013, 310 p.

BERTONCELLO, Brigitte et BRÉDELOUP, Sylvie, « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou « sanglot de l'homme noir » ? », *Afrique contemporaine*, 2006/2, n° 218, 2006, pp. 199-224.

BERTONCELLO, Brigitte et BRÉDELOUP, Sylvie, « De Hong Kong à Guangzhou, de nouveaux « comptoirs » africains s'organisent », *Perspectives chinoises*, n° 2007/1, 2007, pp. 2-16.

BERTONCELLO, Brigitte et BRÉDELOUP, Sylvie, « Chine-Afrique ou la valse des entrepreneurs-migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25, n° 1, 2009, pp. 45-70.

BEURET, Michel et MICHEL, Serge, « La Chine a-t-elle un plan en Afrique ? », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, 2008, pp. 49-68.

BOILLOT, Jean-Joseph et DEMBINSKI, Stanislas, *Chindiafrique-La Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*, Paris, Odile Jacob, 2013, 363 p.

BONNASSIEUX, Alain, *L'Autre Abidjan – Chronique d'un quartier oublié*, Paris, Éditions Khartala, 1987, 256 p.

BOQUET, Yves, « Dynamiques de développement et inégalités régionales en Chine », *Espace populations sociétés*, 2009/3, pp. 375-396.

BOSSARD, Laurent, « Peuplement et migration en Afrique de l'Ouest : une crise régionale en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 151-165.

BOUQUET, Christian, « Élection des conseils généraux en Côte d'Ivoire (Juillet 2002) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 219, 2002, pp. 345-350.

BOUQUET, Christian, « La partition de la Côte d'Ivoire, conséquence des migrations de la période coloniale ? », *Outre-Terre*, 2006/4, n° 17, 2006, pp. 333-341.

BOUQUET, Christian, « La mondialisation est-elle le stade suprême de la colonisation ? Le transfert des modèles mondialisés dans les pays pauvres », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2007/2, n° 238, 2007, pp. 185-202.

BOUQUET, Christian, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 2008, 275 p.

BOURDARIAS, Françoise, « Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25, n° 1, juin 2009, pp. 7-24.

BRÄUTIGAM, Deborah, *The Dragon's gift: the real story of China in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 397 p.

BRÄUTIGAM, Deborah et XIAOYANG, Tang, « Shenzhen africain : les zones économiques spéciales de la Chine en Afrique ». In : Jean-Jacques Gabas et Jean-Raphaël Chaponnière, Le temps de la Chine en Afrique, *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 133-149.

BRÉDELOUP, Sylvie, « Des négociants au long cours s'arrêtent à Dimbokro », *Cahiers d'Études africaines*, vol. 31, n° 124, 1991, pp. 475-486.

BRÉDELOUP, Sylvie, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n° 2, 2003, pp. 85-113.

BRÉDELOUP, Sylvie et KOURAOGO, Oumarou, « Quand la « crise » ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabés émigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n° 3, 2007, pp. 133-149.

BRÉDELOUP, Sylvie et LOMBARD, Jérôme, « Mort de la fripe en Afrique ou fin d'un cycle ? », *Revue Tiers-Monde*, 2008/2, n° 194, 2008, pp. 391-412.

BROADMAN, Harry G., *La route de la soie en Afrique – Nouvel horizon économique pour la Chine et l'Inde*, Herndon, Banque Mondiale, 2006, 39 p.

BRUNEAU, Michel, « Civilisation(s) : pertinence ou résilience d'un terme ou d'un concept en géographie ? », *Annales de géographie*, 2010/4, n° 674, pp. 315-337.

CABESTAN, Jean-Pierre, « Chine : Chronologie orientée », *Politique étrangère*, vol. 48, n° 1, 1983, pp. 103-107.

CABESTAN, Jean-Pierre, « La politique étrangère chinoise : une Chine sans ennemis n'est pas forcément une Chine rassurante », *Hérodote*, 2007/2, n° 125, pp. 11-27.

CAO, Huhua ; DEHOORNE, Olivier ; ROY, Vincent, « L'immigration chinoise au Canada : logiques spatiales et nouvelles territorialités », *Norois*, 2006/2, n° 199, 2006, pp. 11-22.

CATTELAIN, Chloé *et al.*, « Les Déclassés du Nord : Une nouvelle migration chinoise en France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 3, vol. 21, 2005, pp. 27-52.

CHAPONNIÈRE, Jean-Raphaël, « Les échanges entre la Chine et l'Afrique : Situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse », *STATECO*, n° 100, 2006, 14 p.

CHAPONNIÈRE, Jean-Raphaël, « L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », *L'économie politique*, 2008/2, n° 38, 2008, pp. 7-28.

CHAPONNIÈRE, Jean-Raphaël, « Un demi-siècle de relations Chine-Afrique : Évolution des analyses », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 35-48.

CHAPONNIERE, Jean-Raphaël et JOZAN, Raphaël, « Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 21-34.

CHAPONNIÈRE, Jean-Raphaël *et al.*, « Les investissements agricoles de la Chine : Une source d'inquiétudes ? », *Afrique contemporaine*, 2011/1, n° 237, pp. 71-83.

CICUREL, Michel, « La Chine à la quête du monde », *Commentaire*, vol. 33, n° 131, 2010, pp. 659-666.

COGNEAU, Denis *et al.*, « Côte d'Ivoire : histoires de la crise », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 5-12.

COGNEAU, Denis et MESPLE-SOMPS, Sandrine, « Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 87-104.

COLIN, Jean-Philippe, Le développement d'un marché foncier ? Une perspective ivoirienne, *Afrique contemporaine*, 2005/1, n° 213, pp. 179-196.

COLLEYN, Jean-Paul et DOZON, Jean-Pierre, « Lieux et non-lieux de Marc Augé », *L'Homme*, 2008/1, n° 185-186, pp. 7-32.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « De la nation en Afrique noire », *Le Débat*, 1995/2, n° 84, pp. 118-133.

COUSSY, Jean, « Idéologies, diplomaties et intérêts dans les relations économiques afro-asiatiques », *Politique africaine*, n° 76, 1999, pp. 47 à 62.

COUSSY, Jean, « États africains, programmes d'ajustement et consensus de Washington », *L'Économie politique*, 2006/4, n° 32, pp. 29-40.

DARRACQ, Vincent, « Jeux de puissance en Afrique : le Nigeria et l'Afrique du Sud face à la crise ivoirienne », *Politique étrangère*, 2011/2, pp. 361-374.

DEBRIE, Jean, « Géohistoire d'un tracé technique : frontières et réseaux en Afrique de l'ouest continentale « francophone » », *Flux*, 2007/4, n° 70, pp. 49-58.

DOMENACH, Jean-Luc, « Un capitalisme léniniste ? Entretien », *Le Débat*, 2001/5, n° 117, pp. 74-91.

DOMENACH, Jean-Luc, « Peut-on parler d'émergence chinoise ? ». In : Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, pp. 81-89.

DOZON, Jean-Pierre, *Frères et sujets - La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003, 348 p.

DUBRESSON, Alain et YAPI-DIAHOU Alphonse, « L'État, « le bas », les cours : exclusion sociale et petite production immobilière à Abidjan », *Tiers-Monde*, Tome 29, n° 116, 1988, pp. 1083-1100.

DUNNING, John Harry, « *Multinationals enterprises and the global economy* », Addison-Wesley, 1993, pp. 70-74.

DUSSOUY, Gérard, « Vers une géopolitique systémique », *Revue internationale et stratégique*, 2002/3, n° 47, pp. 53-66.

DUVAL, Claude et ETTORI, François, « États fragiles… ou États autres ? Comment repenser l'aide à leur développement, notamment en Afrique ? », *Géostratégiques*, n° 25, 2009, pp. 43-55.

DZAKA-KIKOUTA, Théophile, « Le rôle des *joint-ventures* et alliances stratégiques dans l'internationalisation des multinationales chinoises : évidence pour les pays d'Afrique Centrale », *XXVIII*^{èmes} *Journées du Développement ATM*, 2012, 20 p.

ENGELBORGHS-BERTELS, Marthe, « Les conceptions chinoises en matière de relations internationales », *Études internationales*, vol. 12, n° 2, 1981, pp. 321-341.

ÉTIENNE, Gilbert, « La Chine et les Chinois de l'extérieur », *Relations internationales*, 2010/1, n° 141, 2010, pp. 99-109.

FABRE, Guilhem, « Le crépuscule de "Chinamérique" ? La Chine et l'effondrement du modèle américain », *Le Débat*, 2009, 18 p.

FOUQUIN, Michel, « La crise mondiale accélère la montée en puissance de l'Asie », *Mondes en développement*, 2010/2, n° 150, pp. 103-121.

FOURNET-GUÉRIN, Catherine, « Les Chinois de Tananarive (Madagascar) : une minorité citadine inscrite dans des réseaux multiples à toutes les échelles », *Annales de Géographie*, 2009/5, n° 669, pp. 543-565.

FOUZANET, Isabelle *et al.*, « Chronologie chinoise du lancement de la politique de réforme à aujourd'hui », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 493-498.

GABAS, Jean-Jacques, « Les pays émergents et la coopération internationale ». In : L'enjeu mondial. Les pays émergents, *Presses de Sciences-Po*, 2008, pp. 221-234.

GABAS, Jean-Jacques et GOULET, Frédéric, « Les coopérations agricoles chinoises et brésiliennes en Afrique : Quelles innovations dans les principes et pratiques ? », *Afrique contemporaine*, 2012/3, n° 243, pp. 111-131.

GABAS, Jean-Jacques et CHAPONNI ÈRE, Jean-Raphaël, *Le temps de la Chine en Afrique – Enjeux et réalités au sud du Sahara*, Paris, Karthala, 2012, 216 p.

GARY-TOUNKARA, Daouda, « La crise ivoirienne : le poids de l'histoire coloniale ». In : Adame Ba Konaré, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, La Découverte, « Cahiers libres », 2008, pp. 241-251.

GAULARD, Mylène, « Les limites de la croissance chinoise », *Revue Tiers Monde*, 2009/4, n° 200, pp. 875-893.

GAULME, François, « « États faillis », « États fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *Politique étrangère*, 2011/1, pp. 17-29.

GAYE, Adama, *Chine-Afrique : Le dragon et l'autruche – Essai d'analyse de l'évolution contrastée des relations sino-africaines : sainte ou impie alliance du XXIème siècle ?*, Paris, L'Harmattan, 2006, 294 p.

GENTELLE, Pierre, « La Chine dans la globalization, de louables intentions : ni pillage ni gaspillage ? », *Monde Chinois*, n° 9, 2007, pp. 11-24.

GUÉRIN, Emmanuel, « Bailleurs émergents: où en est la Chine en Afrique ? », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 105-118.

GUERRERO, Dorothy-Grace et MANJI, Firoze, *China's new role in Africa and the South*, Nairobi, Fahamu Books & Pambazuka Press, 2008, 258 p.

HAERINGER, Philippe, « Structures foncières et création urbaine à Abidjan », *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, n° 34, 1969, pp. 219-270.

HAERINGER, Philippe, « Vingt-cinq ans de politique urbaine à Abidjan ou la tentation de l'urbanisme intégral », *Politique Africaine*, 1985, n° 17, pp. 20-40.

HARNEIT-SIEVERS, Axel ; MARKS, Stephen ; NAIDU, Sanusha, *Chinese and African perspectives on China in Africa*, Nairobi, Fahamu Books & Pambazuka Press, 2010, 290 p.

HAZARD, Éric, *et al.*, « L'impact de l'émergence chinoise et indienne en Afrique - Étude de cas sur le Sénégal », *Enda Prospectives Dialogues Politiques*, 2007, 75 p.

HE, Yong et SHI, Yunnan, « Les positions de l'Europe, des États-Unis et de la Chine en Afrique. Implications pour son développement », *Revue Tiers Monde*, 2010/1, n° 201, pp. 193-214.

HOCHRAICH, Diana, *Pourquoi l'Inde et la Chine ne domineront pas le monde de demain*, Paris, Ellipses, 2007, 198 p.

HU, Ping, *La pensée manipulée – Le cas chinois*, La Tour d'Aigues, L'aube – essai, France, 2004, 255 p.

HU, Ping, *Chine, à quand la démocratie ? Les illusions de la modernisation*, La Tour d'Aigues, L'aube – Poche document, 2005, 144 p.

HUCHET, Jean-François et RUET, Joël, « Les multinationales chinoises et indiennes à la conquête du monde ». In : Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, pp. 209-220.

HUGON, Philippe, « L'économie du développement, le temps et l'histoire », *Revue économique*, vol. 42, n° 2, 1991, pp. 339- 366.

HUGON, Philippe, « Instabilité économique et incertitude en Afrique ». In : *Les Cahiers du GEMDEV*, Paris : GEMDEV, 1993, n° 19, pp. 25-34.

HUGON, Philippe, « La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 105-127.

HUGON, Philippe, « La crise ivoirienne et son impact régional : regard sur l'actualité et scénarios pour l'avenir », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 129-150.

HUGON, Philippe, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2006/2, n° 218, p. 33-47.

HUGON, Philippe, « La Chine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités pour le développement ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008/4, n° 72, pp. 219-230.

HUGON, Philippe, « La crise du capitalisme financier mondial et sa contagion au second monde « émergent » et au Tiers monde », *Revue Tiers Monde*, 2009/1, n° 197, pp. 165-182.

HUGON, Philippe, « La crise mondiale et l'Afrique : transmission, impacts et enjeux », *Afrique contemporaine*, 2009/4, n° 232, pp. 151-170.

HUGON, Philippe, « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », *Revue internationale de politique de développement*, n° 1, 2010, pp. 99-118.

HUGON, Philippe, « Afrique 2030 : quels futurs possibles ? », *Revue internationale et stratégique*, 2010/4, n° 80, pp. 175-182.

KABLAN N' GUESSAN HASSY, Joseph, « L'invasion des véhicules d'occasion en transit par le port d'Abidjan : le dynamisme ambivalent d'une activité en plein essor », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2010/3, n° 251, pp. 365-390.

KELLNER, Thierry, « La politique pétrolière de la République populaire de Chine : stratégies et conséquences internationales », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 425-469.

KERNEN, Antoine, « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », *Politique africaine*, n° 105, mars 2007, pp. 163-180.

KERNEN, Antoine et VULLIET, Benoît, « Petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 69-94.

KIPRÉ, Pierre, *Villes de Côte d'Ivoire 1893-1940*, Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1985, Tome I, pp. 5-281.

KOFFIE-BIKPO, Céline Yolande, « La pêche maritime en Côte d'Ivoire face à la piraterie halieutique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2010/3, n° 251, pp. 321-346.

KONÉ, Amadou, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2003, 227 p.

KORINMAN, Michel, « Entretien avec Jean-Pierre Dozon », *Outre-Terre*, 2005/2, n° 11, pp. 241-245.

KORINMAN, Michel, « De Pékin à Beijing », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 11-17.

KOUAKOU KOUADIO, Clément, « Jeunes et pauvreté urbaine dans les pays en développement : le cas de la Côte d'Ivoire », *Revue africaine de l'Intégration*, vol. 3, n° 1, 2009, 34 p.

JUNGPARK, Yoon et YINGCHEN, Anna, « Recent Chinese Migrants in small Towns of Post-apartheid South Africa », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2009, vol. 25, n° 1, pp. 25-44.

LACOSTE, Yves, « Mondialisation et géopoltique », *Hérodote*, 2003/1, n° 108, pp. 3-6.

LACOSTE, Yves, « La Chine change l'« ordre » du monde », *Hérodote*, 2007/2, n° 125, pp. 3-6.

LACOSTE, Yves, *Géopolitique : La longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2009, 335 p.

LAFARGUE, François, « La Chine, une puissance africaine », *Perspectives chinoises*, n° 90, 2005, pp. 2-10.

LAFARGUE, François, « L'Inde en Afrique : logiques et limites d'une politique », *Afrique contemporaine*, 2006/3, n° 219, pp. 137-149.

LAFARGUE, François, « La rivalité entre la Chine et l'Inde en Afrique australe », *Afrique contemporaine*, 2007/2, n° 222, pp. 167-179.

LAFARGUE, François, « Le Brésil, une puissance africaine ? », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 137-150.

LAMBERT, Denis, *Géopolitique de la Chine – Du bronze antique au plutonium*, Paris, Ellipses, 2009, 549 p.

LAUSENT-HERRERA, Isabelle, « La nouvelle immigration chinoise au Pérou », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2009/1, vol. 25, n° 1, pp. 71-96.

LDIEGEL, Uwe, « Quelle coopération FranChinAfrique ? », *Revue internationale et stratégique*, 2011/1, n° 81, pp. 169-175.

LÉANDRE, Edgard Ndjambou, « Échanges maritimes et enclavement en Afrique de l'Ouest : le cas des ports d'Abidjan et de Cotonou », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2004/2-3, n° 226-227, pp. 233-258.

LEBARZ, Claire, « Les migrations : enjeux politiques pour les pays de départ », *Regards croisés sur l'économie*, n° 8, 2010/2, pp. 106-107.

LEIMDORFER, François, « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan », *Politique africaine*, vol. 74, 1999, pp. 51-75.

LÉVY, Jacques, « La mondialisation : un évènement géographique », *L'Information géographique*, 2007/2, vol. 71, p. 6-31.

LOMBARD, Jérôme, « Enjeux privés dans le transport public d'Abidjan et de Dakar », *Géocarrefour*, vol. 81-2, 2006, pp. 167-174.

LOROT, Pascal (dir.), *Introduction à la géoéconomie*, Paris, Economica, 1999, 244 p.

MADDISON, Angus, « La Chine dans l'économie mondiale de 1300 à 2030 », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 89-104.

MA-MUNG, Emmanuel et GUILLON, Michelle, « Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n° 3, 1992, pp. 175-193.

MA MUNG, Emmanuel, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 2000, 175 p.

MA-MUNG, Emmanuel, « Diaspora et migrations chinoises ».In Christophe Jaffrelot (Ed.), *L'enjeu mondial*, Paris, CERI-L'Express, 2009, pp. 235-244.

MA-MUNG, Emmanuel, « Le prolétaire, le commerçant et la diaspora », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25, n° 1, 2009, pp. 97-118.

MA MUNG, Emmanuel (dir.), *Nouvelles migrations chinoises en Afrique et en Amérique latine*, Poitiers : Association pour l'étude des migrations internationales, REMI, n° 25, 2009/1, 243 p.

MANJI, Firoze et MARKS, Stephen, *African perspectives on China in Africa*, Nairobi, Fahamu Books & Pambazuka Press, 2007, 174 p.

MARCHAL, Roland, « La Chine et l'Afrique : des retrouvailles aux faux-semblants ». In : Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, pp. 235-247.

MEIDAN, Michal, « Le pétrole et la Chine-Afrique : plus qu'une relation commerciale », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 95-104.

MEYER, Claude, « La Chine, centre du monde », *Études*, 2010/4, Tome 412, pp. 439-450.

MICHAILOF, Serge, « Comment sortir de l'ornière les pays « faillis » ? », *Politique étrangère*, 2011/1, pp. 31-43.

MICHEL, Serge et BEURET, Michel, *La Chinafrique – Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset, 2008, 348 p.

MILANI, Carlos R. S., « Les pays émergents dans l'actuel ordre mondial : changements et légitimité politique », *Revue internationale et stratégique*, 2011/2, n° 82, pp. 52-62.

MIRAN, Marie, *Islam, Histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions Khartala, 2006, 546 p.

MISSAOUI, Lamia, « Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas », *Revue Européenne de Migrations Internationales*, vol. 11, n° 1, 1995, pp. 53-75.

MORIN-ALLORY, Ronan, « La Chine parle aux Africains. L'appareil médiatique de Pékin », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 43-71.

MOSHER, Steven W., « Les Chinois veulent-ils le monde ? », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 73-88.

NDJAMBOU, Léandre Edgard, « Échanges maritimes et enclavement en Afrique de l'Ouest : le cas des ports d'Abidjan et Cotonou », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 226-227, 2004, pp. 233-258.

NGUYEN, Éric, *Les relations Chine-Afrique*, Mercuès, Studyrama perspectives, 2009, 141 p.

NIQUET, Valérie, « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2006, pp. 361-374.

OGUNSANWO, Alaba, *China's policy in Africa 1958-1971*, Londres, Cambridge University Press, 1974, 336 p.

ONANA, Jean-Baptiste, « Les enjeux de l'immigration africaine en Chine », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 413-418.

PAIRAULT, Thierry, « L'illusion confucéenne ou l'impensée économique », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 139-144.

PARENTEAU, René et CHARBONNEAU, François, « Abidjan : une politique de l'habitat au service du plan urbain », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 99, 1992, pp. 415-437.

PEARL HURITY, Rita, « Les Chinois et la recherche sur l'Afrique », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 393-396.

PISANI-FERRY, Jean, « La Chine, l'économie mondiale et l'Europe », *Commentaire*, vol. 33, n° 131, 2010, pp. 649-658.

POSTON, Dudley et YU, Mei-Yu, « The distribution of the overseas chinese in the contemporary world », *International migration review*, vol. 24, n° 3, 1990, pp. 480-508.

PRIN, Estelle, « Les commerçants nigérians des portes au cœur de la Chine », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 419-430.

RAINE, Sarah, *China's African Challenges*, New York, Routledge, 2009, 270 p.

RAYNAL, Sandrine, « En Côte-d'Ivoire, « les forces du bien contre les forces du mal » », *Hérodote*, 2005/4, n° 119, pp. 111-128.

RICHER, Philippe, *L'offensive chinoise en Afrique*, Paris, Karthala, Les terrains du siècle, 2008, 161 p.

ROBERT, Anne-Cécile, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris, Les éditions de l'Atelier/Les éditions Ouvrières, 2006, 208 p.

ROTBERG, Robert I., *China into Africa: trade, aid and influence*, Paris, Brookings Institution Press, 2008, 339 p.

ROUBAUD, François, « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 57-86.

SANJUAN, Thierry (dir.), « Chine : nouveaux enjeux géopolitiques », *Hérodote*, n° 125, 2007, 191 p.

SAVINA Annie Manou, YAPI-DIAHOU, Alphonse *et al.*, « Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : Classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Tiers-Monde*, Tome 26, n° 101, 1985, pp. 55-68.

SCHAUMASSE, Arnaud, « France et Chine sur le continent africain : de l'inévitable rivalité à la nécessaire coopération ? », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 325-334.

SHINN, David H., « Les États-Unis reconsidèrent les relations sino-africaines », *Outre-Terre*, 2011/4, n° 30, pp. 273-281.

STECK, Jean-Fabien, « Abidjan et le Plateau : quels modèles urbains pour la vitrine du « miracle » ivoirien ? », *Géocarrefour*, vol. 80/3, 2005, pp. 215-226.

STECK, Jean-Fabien, « Un émergent face à la gouvernance locale ». In : *Le temps de la Chine en Afrique*, Paris, Gemdev-Karthala, 2012, pp. 131-141.

TAPE BIDI, Jean, « Impact de la crise ivoirienne sur les ports ouest-africains », *Outre-Terre*, 2005/2, n° 11, pp. 309-318.

TARRIUS, Alain, « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne de Migrations Internationales*, vol. 17, n° 2, 2001, pp. 37-61.

TAYLOR, Ian, *China's new role in Africa*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2008, 227 p.

TROLLIET, Pierre, *La diaspora chinoise*, Paris, PUF, 2000, 128 p.

VANDERMEERSCH, Léon, « Le monde vu de Chine », *Hérodote*, 2003/1, n° 108, pp. 43-68.

VERON, Jean-Bernard, Éditorial, *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 5-9.

VERSCHAVE, François-Xavier, *De la Françafrique à la Mafiafrique*, Bruxelles, Éditions Tribord, 2004, 72 p.

VIRCOULON, Thierry, « Chinois d'Afrique, Chinois en Afrique et afro-chinois : les multiples visages de la communauté chinoise d'Afrique du Sud », *Monde Chinois*, n° 8, 2006, pp. 27-38.

VIRCOULON, Thierry, « La nouvelle question sino-africaine », *Études*, 2007/11, Tome 407, 2007, pp. 451-462.

WALDRON, Arthur, *China in Africa*, Washington, The Jamestown Foundation, 2008, 135 p.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine, « Motivations et attentes des migrants », *Projet*, 2002/4, n° 272, pp. 46-54.

WU, Lei, « Le pétrole, la question du Darfour et le dilemme chinois », *Outre-Terre*, 2007/3, n° 20, pp. 215-226.

WU, Yuan, *La Chine et l'Afrique 1956-2006*, Beijing, China Intercontinental Press, 2006, 120 p.

WU, Lei et LIU, Jun, « Les questions clefs de la relation Chine-Iran », *Outre-Terre*, 2011/2, n° 28, pp. 519-530.

YIHUANG, Zhou, *La diplomatie Chinoise*, Que sais-je sur la Chine ?, 2004, 176 p.

ZHANG, Yike, « Qu'est-ce que la géopolitique, diyuan zhengzhixue ? », *Outre-Terre*, 2006/2, n° 15, pp. 43-47.

ZHENG, Qi, « Productions de savoirs sur l'Afrique en Chine ». In : GABAS, Jean-Jacques et al. *Le temps de la Chine en Afrique*, Paris, GEMDEV-Karthala, 2012, pp. 93-102.

Documents annexes

BAfD/OCDE, *Perspectives économiques en Afrique 2008* (Côte d'Ivoire), Éditions OCDE, 11 mai 2008, pp. 273-285. ISBN 9264046437.

BERTRAND, Magali, et al., *Géographie et représentations : de la nécessité des méthodes qualitatives*. In : *Recherches Qualitatives*, n° 3, collection "Hors Série" : Actes du Colloque international de Béziers, 2007, pp. 316-334.

Bilan des liens d'amitié et de coopération entre la République populaire de Chine et la République de Haute-Volta, Archives du Burkina Faso, 13 avril 1983.

CEPICI, dix ans déjà !, non daté, 18 p.

GUO CHATELARD, Solange; CORBEN, Scott, *King Cobra and the Dragon*, *Al Jazeera*, 5 janvier 2012 <http://www.aljazeera.com/programmes/peopleandpower/2012/01/20121484624797945.html>

HUGON, Philippe, *Quels impacts ont les puissances émergentes sur le développement soutenable des pays du Sud ? Le cas des relations de la Chine et de l'Inde avec l'Afrique*. XXVIII[èmes] Journées de l'Association Tiers-Monde (ATM), 11-13 juin 2012. Document non-publié.

KROA, Ehoulé, *Concertation sur l'exercice de la médecine traditionnelle chinoise en Côte d'Ivoire*, Programme national de promotion de la médecine traditionnelle, 4 décembre 2008, 19 p.

Le CEPICI au service du secteur privé en Côte d'Ivoire, non daté, 6 p.

LOSH *et al.*, *Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne – Une mise en perspective à partir du cas des filières agricoles*, *CIRAD-DIAL*, 2003, 63 p.

Rapport d'activités de l'Ambassade burkinabé en Chine, Archives du Burkina Faso, septembre et octobre 1991.

Rapport intermédiaire de Guiguidou, BNETD, 1998, nombre de pages inconnu.

Relations économiques entre la Chine et la Côte d'Ivoire, Mission économique française, mars 2009.

Projet d'aménagement hydro-agricole de Guiguidou, rapport de fin de chantier, BNETD, août 2000, 18 p.

UNION EUROPÉENNE, *Côte d'Ivoire-Commission européenne – 5 ans de coopération pour la sortie de crise*, novembre 2007, 42 p.

Ouvrages, articles scientifiques et documents consultés sur Internet

Academic Ranking of World Universities 2011, Shanghairanking.com, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.shanghairanking.com/ARWU2011.html>

AFD, *Coopération au développement : une vision française*, Afd.fr, 74 p. (pages consultées le 12 juillet 2012) <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/Colonne-droite/Cooperation-francaise-VF.pdf>

AFD, *Rapport annuel 2011*, Afd.fr, 63 p. (pages consultées le 12 juillet 2012) <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/ELEMENTS_COMMUNS/pdf/Rapport-annuel-AFD2011.pdf>

AFOLAYAN, Adejumoke, *Migration in Nigeria - A country profile*, OIM, 2009, p. 118. (page consultée le 14 septembre 2012) <http://publications.iom.int/bookstore/free/Nigeria_Profile_2009.pdf>

AICARDI DE SAINT PAUL, Marc, Taïwan et l'Afrique, communication à l'Académie des sciences d'outre-mer, 5 décembre 2008, 8 p. (pages consultées le 19 juillet 2012) <http://www.burkinafaso-cotedazur.org/documents/documents/politique-exterieure/academie-sciences-outremer-5dec08-interventionMASP.pdf>

AJAKAIYE, Olusanya; KAPLINSKY, Raphael, *China in Africa: A Relationship in Transition*, European Journal of Development Research, Volume 21, Issue 4, 2009, pp. 479-676 (pages consultées le 14 septembre 2012) < http://www.palgrave-journals.com/ejdr/journal/v21/n4/pdf/ejdr200930a.pdf>

ALDEN, Chris; LARGE, Dan; SOARES DE OLIVEIRA, Ricardo, *China returns to Africa: anatomy of an expansive engagement*, Working paper, Real Instituto Elcano, 2008, 20 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano_eng/Content?WCM_GLOBAL_CONTEXT=/elcano/elcano_in/zonas_in/asia-pacific/dt51-2008>

Annonces légales ivoiriennes, Abidjan.net, http://business.abidjan.net/AL/

Aperçu de la Côte d'Ivoire (en langue chinoise), People.com.cn, 8 novembre 2004, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.people.com.cn/GB/29999/2973761.html>

ARTUS, Patrick ; MISTRAL, Jacques ; PLAGNOL, Valérie, *L'émergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique*, Rapport au Conseil d'analyse économique, juin 2011, 314 p. (pages consultées le 18 août 2012) <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/098.pdf>

AURÉGAN, Xavier, *La Chine en Côte d'Ivoire : le double jeu*, Diploweb, 2011/3 (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.diploweb.com/La-Chine-en-Cote-d-Ivoire-le.html>

AURÉGAN, Xavier, *La communauté libanaise en Afrique de l'Ouest*, Diploweb, 2011/4 (page consultée le 19 octobre 2012) <http://www.diploweb.com/Communaute-libanaise-en-Afrique-de.html>

AURÉGAN, Xavier, *Les « communautés » chinoises en Côte d'Ivoire : analyse comparative de l'hétérogénéité des acteurs, de leur intégration et des territoires en Afrique de l'Ouest***,** Working Paper Institut français de géopolitique, février 2012, 26 p. <http://geopolitique.hypotheses.org/122>

BALLO, Moïse, *Migration au Mali - Profil national*, OIM, 2009, pp. 54-120. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://publications.iom.int/bookstore/free/Mali_Profile_2009.pdf>

BIAKA, Devalois, *Côte d'Ivoire, la « disparition » du Patriote Victor Biaka Boda*, L'Harmattan, 1993, p. 37 (page consultée le 2 septembre 2012) <http://books.google.fr/books?id=VVI9FDMT1MgC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

BOUQUET, Christian, *La transgression, modèle économique alternatif pour les pays pauvres*, Café Géopolitique, 2006, (page consultée le 1er septembre 2012) <http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=872>

BRAUD, Pierre-Antoine, La Chine en Afrique : Anatomie d'une nouvelle stratégie chinoise, Analysis, 2005, 7 p. (pages consultées le 3 janvier 2012) <http://www.iss.europa.eu/uploads/media/analy124.pdf>

BRUNHES, Jacques, Assemblée parlementaire de la Francophonie, XXXIIe session à Rabat, document n° 34, 2006, 18 p. <http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2006_commcoop_apd.pdf>

Centre for Chinese studies, *China's interest and activity in Africa's construction and infrastructure sectors*, University of Stellenbosch, 2006, 110 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.ccs.org.za/downloads/DFID%203rd%20Edition.pdf>

CHEN, Michael-Xiaobao et al., *China and India: What's in it for Africa?*, OECD Development Centre, 2006, 103 p. (pages consultées le 9 janvier 2012) <http://www.oecd.org/development/perspectivesonglobaldevelopment/36259343.pdf>

CHEN, Zhimin; JIAN, Junbo, *Chinese Provinces as Foreign Policy Actors in Africa*, Occasional paper n° 22, China in Africa Project, South African

Institute of International Affairs, 2009, 24 p. (pages consultées le 7 janvier 2012) <http://www.saiia.org.za/images/stories/pubs/occasional_papers/saia_sop_22_zhimin_and_junbo_20090218_en.pdf>

China-Africa Economic and Trade Cooperation, décembre 2010, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://english.gov.cn/official/2010-12/23/content_1771603.htm>

China's African Policy, 12 janvier 2006, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://english.peopledaily.com.cn/200601/12/eng20060112_234894.html>

China's Foreign Aid, avril 2011, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://english.gov.cn/official/2011-04/21/content_1849913.htm>

China's Foreign Trade, décembre 2011, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.gov.cn/english/official/2011-12/07/content_2014019.htm>

CIRAD, *Etude sur les complémentarités et concurrences entre agricultures de l'UE et des ACP : Fiche UEMOA*, 4 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) < http://www.hubrural.org/IMG/pdf/cirad_etude_complementarite_concurrence_agriculture_ue_acp_fiche_uemoa.pdf>

Classement des économies, Doing Business, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://francais.doingbusiness.org/rankings>

Circulaire du 31 mai 2011 (dite Guéant) du ministère de l'Intérieur français ayant pour objet la « maîtrise de l'immigration professionnelle, http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/06/cir_33321.pdf>

Club des investisseurs français au Mali (CIFAM), *La présence chinoise au Mali*, CIFAM, Bamako, mai 2005, 6 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.cifam.org/images/stories/pdf/archives/presencechine.pdf>

CNUCED, *China: an emerging FDI outward investor*, 2003, 10 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) < http://archive.unctad.org/sections/dite_fdistat/docs/china_ebrief_en.pdf>

Comparing Chinese provinces with countries - All the parities in China, The Economist, <http://www.economist.com/content/all_parities_china>

Consommation de pétrole dans le monde en 2011, Insee.fr, (page consultée le 29 août 2012) <http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF11336>

Côte d'Ivoire, Doing Business, (page consultée le 29 août 2012) <http://francais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/c%C3%B4te-d%27ivoire#starting-a-business>

COURET, Dominique, *Territoires publics et espace urbain à Abidjan : Quand gestion urbaine revendications citadines composent…*, Karthala-ORSTOM, 1997, pp. 429-458 (pages consultées le 10 janvier 2012) <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_03/010012784.pdf>

DAVIES, Martyn, *How China delivers development assistance to Africa*, Centre for Chinese studies, DFID, University of Stellenbosch, 2008, 86 p. (pages consultées le 19 janvier 2012) <http://www.ccs.org.za/downloads/DFID_FA_Final.pdf>

DAVIES, Penny, *China and the end of poverty in Africa – towards mutual benefit?*, Swedish development aid organisation Diakonia, Suède, Eurodad, 2007, 117 p. (pages consultées le 13 janvier 2012) <http://oefse.at/Downloads/veranstaltungen/1011/Vienna_Penny%20Davies.pdf>

DELCOURT, Laurent, *Avantages ou inconvénients pour le développement ?*, CETRI, avril 2008 (page consultée le 18 janvier 2012) <http://www.cetri.be/spip.php?article927>

DE ROHAN, Josselin, *La politique africaine de la France*, Rapport d'information n° 324, Présidence du Sénat, 28 février 2011, 40 p. (pages consultées le 19 juillet 2012) <http://www.senat.fr/rap/r10-324/r10-3240.html>

Directorate of Intelligence, *Communist China's presence in Africa*, Special Report declassified, n° 32, USA, 1969, 11 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://2001-2009.state.gov/documents/organization/54521.pdf>

DJÉGUÉMA, Adebayo, *Crises et recompositions dans les modes d'habiter et les pratiques sociales à Abidjan*, 42e Congrès ISoCaRP, 2006, 19 p. (pages consultées le 18 janvier 2012) <http://www.isocarp.net/Data/case_studies/779.pdf>

DOZON, Jean-Pierre, *L'état français contemporain et son double, l'état franco-africain*, Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, Flammarion, Mayenne, 2002 (page consultée le 18 janvier 2012 <http://ccrh.revues.org/432>

DUCHEMIN, A, *Atlas de Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, Abidjan, IGT, planche D3a. Carte Sphaera n° 15477 de (et avec l'accord) de l'IRD, 1979, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.cartographie.ird.fr/sphaera/images/telechargement/15477.pdf>

DUPRÉ, Mathilde ; SHI, Weijing, *La présence chinoise en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Bénin*, AFD, Paris, 2008, 49 p. (pages consultées le 19 janvier 2012) <http://www.portailconstruction.org/index.php/espace-etudiant/148-la-presence-chinoise-en-afrique-de-louest-le-cas-du-mali-et-du-benin>

DZAKA-KIKOUTA, Théophile, *L'aide publique au développement de la chine aux pays pétroliers et miniers d'Afrique Centrale contribue-t-elle au développement durable des pays récipiendaires ?*, BAD-CEA: Conférence économique africaine, 12-14 novembre 2008, 23 p. (pages consultées le 18 août 2012) <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/30753773-EN-DZAKA-CONFERENCE-CEA-BAD-TUNIS-NOVEMBRE-2008-VERSION-A-ENVOYER.PDF>

EISENMAN, Joshua, KURLANTZICK, Joshua, *China's Africa Strategy*, Carnegie endowment, 2006, pp. 219-224. (pages consultées le 19 janvier 2012) <http://www.carnegieendowment.org/files/Africa.pdf>

ÉLAMÉ, Esoh, *L'immigration en Afrique noire dans le contexte de la mondialisation*, LESTAMP, 2005, (page consultée le 29 janvier 2012) <http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/publication.esoh.htm>

Étude sur le forum des marchés d'Adjamé, Université de Cocody, 2009 (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.memoireonline.com/10/09/2851/Etude-sur-le-forum-des-marches-dAdjame.html>

Étude d'analyse de la dette extérieure du Mali et de ses impacts sociaux, économiques et politiques, Coalitions des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-Mali), (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.cadmali.org/spip.php?rubrique23>

FMI, *Côte d'Ivoire: Stratégie de Réduction de la Pauvreté-Rapport d'Étape au titre de l'année 2009*, juillet 2009, 199 p., (pages consultées le 3 juillet 2012) <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2009/cr09156f.pdf>

FMI, *Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne : surmonter la tourmente*, 2009, 104 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2010/afr/sreo0410f.pdf>

FOSTER, Vivien, et al., *Bâtir des ponts : Le rôle croissant de la Chine dans le financement des infrastructures en Afrique subsaharienne*, Banque Mondiale, PPIAF, Washington, 2009, 157 p. (pages consultées le 29 janvier 2012) <http://www.ppiaf.org/sites/ppiaf.org/files/publication/Trends%20Policy%20Options-5-Building%20Bridges%20-%20VFoster%20et%20al-%20French.pdf>

GELB, Stephen, *South-South Investment: The Case of Africa* In: Africa in the World Economy – The National, Regional and International Challenges Fondad, La Hague, décembre 2005, pp. 200-205 (page consultée le 16 juillet 2012) <www.fondad.org>

HELLENDORFF, Bruno, *La Chine en Afrique – Survol des enjeux*, GRIP, 13 décembre 2010, 15 p. (pages consultées le 3 août 2012) <http://grip.org/fr/node/150>

HELLENDORFF, Bruno, *La Chine face aux menaces sécuritaires africaines*, GRIP, 10 mars 2011, 16 p. (pages consultées le 3 août 2012) <http://grip.org/en/node/140>

HU, Jintao, *Discours de Monsieur Hu Jintao, président de la République populaire de Chine, à la cérémonie d´ouverture du sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine*, 4 novembre 2006, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.politica-china.org/imxd/noticias/doc/1223293844DiscoursdeMonsieurHuJintao.pdf>

HUGON, Philippe, *Côte d'Ivoire : quelles issues possibles après deux mois d'attentisme et de pouvoir bicéphale ?*, Diploweb, 21 janvier 2011, 4 p. (pages consultées le 29 février 2012) <http://www.diploweb.com/Cote-d-Ivoire-quelles-issues.html>

Indice GINI, Banque Mondiale (page consultée le 14 septembre 2012) <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI>

International Trade Centre, Trade statistics for international business development, (page consultée le 23 août 2012) <http://www.trademap.org/>

JIANG, Zemin, *Allocution du président chinois Jiang Zemin à la cérémonie d'ouverture de la 1ère Conférence ministérielle*, FOCAC 2000, 10 octobre 2000, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.fmprc.gov.cn/zflt/fra/wjjh/zyjh/t168996.htm

KELLNER, Thierry ; BONDIGUEL, Thomas, *Chine : L'impact des think tanks chinois spécialisés en relations internationales sur la politique étrangère de Pékin*, Diploweb, 2010, 30 p. (pages consultées le 1er février 2012) <http://www.diploweb.com/spip.php?article622>

Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire du 22 mai 1997, p. 20 (pages consultées le 19 août 2012) <http://www.cepici.gouv.ci/userfiles/file/DECRET-97-230.pdf>

LE BAIL, Hélène, *Les grandes villes chinoises comme espace d'immigration internationale : le cas des entrepreneurs africains*, IFRI, Asie Visions 19, 2009, 28 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www.ifri.org/downloads/av19lebailfr.pdf>

Loi n° 95-12 du 12 janvier 1995 portant code du travail, CEPICI Côte d'Ivoire, 81 p. (pages consultées le 19 août 2012) <http://www.cepici.gouv.ci/userfiles/file/CODE_DU_TRAVAIL.pdf>

Loi n° 95-620 du 3 août 1995 portant code des investissements, CEPICI Côte d'Ivoire, 10 p. (pages consultées le 19 août 2012) <http://www.cepici.gouv.ci/userfiles/file/CODE_INVEST_LOI.pdf>

LUTTWAK, Edward Nicolai, *Le rêve américain en danger*, Paris, Odile Jacob, 1995, pp. 34-37 (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://books.google.fr/books?id=5ansJWJ58MQC&q=diplomatique#v=snippet&q=diplomatique&f=false>

McGANN, James, *Global « go to think tanks" report 2010*, University of Pennsylvania, 25 janvier 2011, 81 p. (pages consultées le 14 mai 2012) <http://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1004&context=think_tanks>

MOFCOM, *Invest in China* (page consultée le 14 mai 2012) <http://www.fdi.gov.cn/index.htmI>

MOHAN, Giles; TAN-MULLINS, May, *Chinese Migrants in Africa as New Agents of Development? An Analytical Framework*, European Association of Development Research and Training Institutes, European Journal of Development Research, vol. 21, 4, pp. 588-605. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www.palgrave-journals.com/ejdr/journal/v21/n4/full/ejdr200922a.html>

MOSS, Todd, ROSE, Sarah, *China Exim bank and Africa: new lending, new challenges*, Center for global development, Washington, 2006, 3 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www.eldis.org/vfile/upload/1/document/0708/DOC22802.pdf>

MUNZELE MUNZIMI, Jean-Macaire, L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique *?*, Collection Les classiques de sciences sociales, 2004, 17 p. (pages consultées le 15 mars 2012) http://classiques.uqac.ca/contemporains/munzele_jean_macaire/aide_devel_afrique/aide_devel_therapie_Afrique.pdf>

NASSA, Dabié Désiré Axel, *Abidjan : Rue Des Jardins et Rue du Commerce à l'épreuve de la mondialisation*, REGARDS-CNRS, 2009, 13 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=75563>

NKENÉ, Blaise-Jacques, « Les immigrés nigérians à Douala : problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain », Polis / RC.S.P /C :P :S :R – vol 7, numéro spécial., pp. 147-167 (pages consultées le 2 juin 2012) <http://www.acpmigration-obs.org/fr/node/4866>

OCDE, *L'économie mondiale – Statistiques historiques*, 2003, p. 275 (page consultée le 19 août 2012) <http://www.oecd.org/fr/asiepacifique/etudesducentredeveloppementleconomiemondialestatistiqueshistoriques.htm>

OCDE, *Objectif développement – Migrations, transferts de fonds et développement*, 15 novembre 2005, pp. 37-43 (pages consultées le 22 juin 2012) <http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?CID=&LANG=EN&SF1=DI&ST1=5LGMRBBR0P6F>

OCDE, *L'Afrique et la Chine*, Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006, 16 p. (pages consultées le 23 juin 2012) <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/38409991.pdf>

OCDE, *Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : rendre l'aide plus efficace d'ici 2010*, 14 p. (pages consultées le 11 juillet 2012) <http://www.oecd.org/dataoecd/53/48/42543826.pdf>

OCDE, *Perspectives économique en Afrique : l'Afrique et ses partenaires émergents (2011)*, Keepeek.com, 319 p. (pages consultées le 14 juillet 2012) <http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/perspectives-economiques-en-afrique-2011_aeo-2011-fr>

Oil Product Consumption, Bp.com, (page consultée le 29 août 2012) <http://www.bp.com/sectiongenericarticle800.do?categoryId=9037171&contentId=7068611>

Oil Trade Movements, Bp.com, **(**page consultée le 29 août 2012) <http://www.bp.com/extendedsectiongenericarticle.do?categoryId=9041230&contentId=7075081>

PAIRAULT, Thierry, *Les entreprises chinoises sous la tutelle directe du gouvernement illustrées par leur investissement en Afrique*, Revue de la régulation, 2013, n° 13, (page consultée le 28 juin 2013) <http://regulation.revues.org/10195>

PAIRAULT, Thierry, *L'investissement chinois direct à l'étranger*, Pairault.fr, 9 novembre 2010, 17 p. (pages consultées le 2 août 2012) <http://www.pairault.fr/ehess/doc/thp20101109.pdf>

PAIRAULT, Thierry, *Flux d'investissement direct chinois en Afrique (2003-2010)***,** Pairault.fr, 20 septembre 2011, (page consultée le 2 août 2012)

<http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/linvestissement-chinois-en-afrique/269>

PAIRAULT, Thierry, *Sur l'investissement chinois en Afrique*, Pairault.fr, 3 mai 2012, (page consultée le 2 août 2012) <http://www.pairault.fr/sinaf/index.php/linvestissement-chinois-en-afrique>

PAONE, Valérie, *L'influence de la Chine en Afrique – Une alternative au post-colonialisme ?*, MAE France, 18 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/20_Paone.pdf>

PELLERIN, Mathieu, *Le nouvel essor des relations entre la Chine et Madagascar*, IFRI, mars 2011, 21 p. (pages consultées le 1er septembre 2012) <http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=6565&id_provenance=97>

PNUD, *Human Development Report 2011- Sustainability and Equity: A Better Future for All*, 2011 (page consultée le 14 septembre 2012) <http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_EN_Summary.pdf>

POZZAR, Marie-Hélène, *L'aide chinoise à l'Afrique – La difficulté à penser la notion d'aide chinoise au développement*, UQAM, 2009, 47 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www.ieim.uqam.ca/IMG//pdf/L_aide_chinoise_a_l_Afrique.pdf>

Présidence de la République du Mali, *Mali-Chine : présentation de la République Populaire de Chine*, Bamako, 2009, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://maliatt2002-2012.net/spip.php?article1728>

Présidence de la République du Mali, *Mali-Chine : point de la coopération*, Bamako, 2009, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://maliatt2002-2012.net/spip.php?article1727>

QUARTEY, Peter, *Migration in Ghana - A country profile*, OIM, 2009, pp. 111-112. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://publications.iom.int/bookstore/free/Ghana_Profile_2009.pdf>

RAVALLION, Martin, *Are there lessons for Africa from China's success against poverty?*, Working Paper 4463, Banque Mondiale, Washington, 2008, 31 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2008/01/24/000158349_20080124082651/Rendered/PDF/wps4463.pdf>

REISEN, Helmut, *Chine-Afrique: Vers une dette plus soutenable ?*. In : Le Courrier de la Planète, 2007/4, n° 84, pp. 41-44 (pages consultées le 3 novembre 2011) < http://www.courrierdelaplanete.org/84/article3.php>

Résolution 1962 du 20 décembre 2010, Organisation des nations unies, http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N10/702/17/PDF/N1070217.pdf?OpenElement>

Résolution 1975 du 30 mars 2011, Organisation des nations unies, http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/284/77/PDF/N1128477.pdf?OpenElement>

ROUPPERT, Bérangère, *La Côte d'Ivoire un an après - Rétrospective sur cinq mois de crise électorale, ses impacts et ses questionnements*, GRIP, 2012/1, p. 10 (page consultée le 1er décembre 2012) <http://www.grip.org/fr/node/176>

SARKOZY, Nicolas, Discours à l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, 26 juillet 2007, (page consultée le 14 septembre 2012) <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2007/discours-a-l-universite-de-dakar.8264.html>

SARKOZY, Nicolas, Discours devant le Parlement de la République d'Afrique du Sud, 28 février 2008, (page consultée le 14 septembre 2012) < http://www.elysee.fr/president/mediatheque/videos/2008/fevrier/discours-devant-le-parlement-d-afrique-du-sud.4406.html>

SAUTMAN, Barry, *Friends and interests: China's distinctive links with Africa*, Working Paper, n° 12, The Hong Kong University, 2006, 40 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://users.polisci.wisc.edu/schatzberg/ps362/Sautman2007.pdf>

SECK, Assane, *Dakar métropole ouest-africaine*, Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique Noire, IFANDAKAR, n° 85, 1970, pp. 51-489. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=7904439>

SÉKA, Pierre Roche, KOUAKOU KOUADIO, Clément, *Relations économiques entre la Chine et l'Afrique : Le cas de la Côte d'Ivoire*, CREA, Abidjan, 2008, 27 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://www.aercafrica.org/documents/asian_drivers_working_papers/Chine-CotedIvoire.pdf>

STAMM, Eilert, *L'engagement de la Chine au Sénégal – Bilan et perspectives, un an après la reprise des relations diplomatiques*, Friedrich Ebert Stiftung, Dakar, 2006, 31 p. (pages consultées le 3 mars 2012) <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/senegal/05267.pdf>

The China Monitor, *Africa's new diaspora: African communities in China*, Centre for Chinese studies, University of Stellenbosch, Issue n° 36, 2009, 18 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.ccs.org.za/wp-

content/uploads/2009/04/china_monitor_issue-_36_january_2009.pdf>

The China Monitor, *China's development assistance to Africa*, Centre for Chinese studies, University of Stellenbosch, Issue n° 28, 2008, 24 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.ccs.org.za/wp-content/uploads/2009/04/china-monitor-april_2008.pdf>

The China Monitor, *China's growing relationship with francophone Africa*, Centre for Chinese studies, University of Stellenbosch, Issue n° 42, 2009, 19 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) < http://www.ccs.org.za/wp-content/uploads/2009/06/China_Monitor_July_2009.pdf>

The Pew Global Attitudes Project, *Rising environmental concern in 47-Nation survey: Global unease with major world powers*, Pew Research Center, 2007, 133 p. (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://www.pewglobal.org/files/pdf/256.pdf>

TODÉGNON, Toussaint ; DEVILLARD, Alexandre, *Migration au Bénin - Profil national*, OIM, 2011, p. 18. (page consultée le 14 septembre 2012) <http://publications.iom.int/bookstore/free/Profil_Migratoire_Benin.pdf>

Union européenne, *La politique chinoise et ses effets sur l'Afrique*, Résolution du Parlement européen du 23 avril 2008 (page consultée le 5 mars 2012) <http://www.europarl.europa.eu/oeil/file.jsp?id=5564762>

WOETS, Ludovic, *Les enjeux de la puissance chinoise en Afrique*, strategic-road.com, 2006 (page consultée le 7 mars 2012) <http://www.blogg.org/blog-48662-billet-440580.html>

YAO KONAN, Sylvère, *Migration en Côte d'Ivoire - Profil national 2009*, OIM, 2009, pp. 49 à 73 (pages consultées le 14 septembre 2012) <http://publications.iom.int/bookstore/free/Cote_Profile_2009.pdf>

YAO KONAN, Sylvère *et al.*, *Migration en Afrique de l'Ouest et Centrale - Aperçu régional*, OIM, 2011, p. 36. (page consultée le 14 septembre 2012) <http://publications.iom.int/bookstore/free/MPAfricaRegionalOverview_6March2012.pdf>

YAP, Melanie; LEONG, Man Dianne, *Colour, Confusion & Concessions : the history of the Chinese in South Africa*, Hong Kong University Press, 1996, 513 p. (pages consultées le 12 septembre 2012) <http://books.google.fr/books?id=_ca9nqe6PRoC&pg=PA207&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false>

ZEEBROEK, Xavier, *Côte d'Ivoire : la paix malgré l'ONU ?*, GRIP, 2008/2, p. 18 (page consultée le 1er décembre 2012) <http://grip.org/sites/grip.org/files/RAPPORTS/2008/2008-2.pdf>

Articles de presse consultés sur Internet

吳学謙 (Wu Xueqian), Wikipedia.org, http://ja.wikipedia.org/wiki/%E5%91%89%E5%AD%A6%E8%AC%99

27 accords de prêts et de dons signés entre la Côte d'Ivoire et la Chine depuis 1985, Xinhua.net, 19 novembre 2011, http://french.people.com.cn/96852/7599407.html

A la découverte de la "TASLY tendance", Leblogdeyoro.ivoire-blog.com, 26 juillet 2008, http://leblogdeyoro.ivoire-blog.com/archive/2008/07/26/a-la-decouverte-de-la-tasly-tendance.html

Abidjan et « son » usine de faux Euro, Leblogdeyoro.ivoire-blog.com, 16 octobre 2008, http://leblogdeyoro.ivoire-blog.com/archive/2008/10/16/abidjan-et-son-usine-de-faux-euro.html

ACHI, Patrick, *La Chine fait don de matériaux piscicoles à la Côte d'Ivoire*, p*atrick-achi.over-blog.org*, 16 novembre 2008, http://patrick-achi.over-blog.org/article-24802763.html

« ADI », *La gastronomie chinoise à l'honneur*, News.ahibo.com, 22 février 2007, http://news.ahibo.com/spip.php?article399

« ADI », *Automobiles : Les marques chinoises bousculent le marché*, News.ahibo.com, 14 décembre 2008, http://news.ahibo.com/spip.php?article1240

ADINGRA, Jean-Éric, *Grand Lahou — Mine de Lauzoua — La BNI finance l'exploitation de 100 000 tonnes de manganèse*, Koffi.net, 12 juin 2007, http://www.koffi.net/koffi/actualite/10041-Grand-Lahou-Mine-de-Lauzoua-La-BNI-finance-l%27exploitation-de-100-000-tonnes-de-manganese.htm

AFD, *L'Aide Publique au Développement en Afrique*, Afd.fr, http://www.afd.fr/home/pays/asie/geo-asie/chine/production-intellectuelle-cn/apd-en-afrique

African Progress the Taiwan Way, Taiwaninfo.nat.gov.tw, 1er octobre 1965, http://taiwaninfo.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=159877&CtNode=124&htx_TRCategory=&mp=4

AKROU, Jean-Baptiste, *Côte d'Ivoire: Maison des députés : le chantier fermé pour une semaine*, Allafrica.com, 13 juillet, 2004, http://fr.allafrica.com/stories/200407130292.html

AKROU, Jean.Baptiste, *Côte d'Ivoire: Maison des députés : non au sabotage!*, Allafrica.com, 19 juillet 2004, http://fr.allafrica.com/stories/200407191160.html

B. JACOB, Kesy, *Côte d'Ivoire: Grève au port de pêche*, Allafrica.com, 23 juillet 2008, http://fr.allafrica.com/stories/200807231235.html

BA, Nimatoulaye, *Comment la contrefaçon a tué l'industrie du textile*, Abidjanshow.com, 23 novembre 2009, http://www.abidjanshow.com/v2x/home/article/index?categorie=106&id=7002

BAKAYOKO, Lanciné, Habillement : Pourquoi les vêtements chinois sont prisés, Abidjan.net, 17 juin 2009, http://news.ci/article/imprimer.asp?n=334202

BEGANSSOU, Prince, Vous avez dit « Chine-toc » ?, Africavox.com, 23 mars 2011, http://www.africavox.com/billet.cfm/3682_vous-avez-dit-_chine-toc_-?.html

Biographie du Ministre Aké Siméon (1977 – 1990), diplomatie.gouv.ci, http://www.diplomatie.gouv.ci/img/Bio_Simeon.pdf

BOSCO, Dom, *Pirates chinois en Chinafrique*, Dombosco.fr, 22 janvier 2012, http://www.dombosco.fr/article-pirates-chinois-en-chinafrique-97625393.html

BOUGON, François, *Barack Obama effectue sa première visite en Chine*, AFP, 15 novembre 2009, http://chine.aujourdhuilemonde.com/barack-obama-effectue-sa-premiere-visite-en-chine

BOUMNADE, Ilham, *Automobile: CFAO ose le Made in China*, Leconomiste.com, Édition n° 3723 du 20 février 2012, http://www.leconomiste.com/article/891402-automobile-cfao-ose-le-made-china

Cérémonie de signature du protocole d'accord entre la douane et Uniwax, Douanes.ci, 9 septembre 2009, http://www.douanes.ci/?page=Infos.Actualite.News&id=169&rub=actualite&typrub=srub

China to reinforce military cooperation with Cote d'Ivoire, Xinhua, 20 décembre 2012, http://news.xinhuanet.com/english/china/2012-12/20/c_132053916.htm

Chinese urged to invest in Cote d'Ivoire, Xinhua, 11 août 2012, http://news.xinhuanet.com/english/business/2012-08/11/c_131778134.htm

CISSÉ, Abou. *Procès mouvementé d'étrangers pour vente et consommation d'alcool*, L'Authentique, 3 avril 2012, http://www.lauthentic.info/spip.php?article605

CIOPF, *Interview du Dr Kouassi Parfait sur le médicament de la rue*, 5 août 2009, http://www.ciopf.org/en_direct_de_nos_membres/interview_du_dr_kouassi_parfait_sur_le_medicament_de_la_rue

Coopération avec la chine: Kablan Duncan reçoit un important don de matériel pour l'administration publique, Gouv.ci, 9 mai 2012, http://www.gouv.ci/actualite_1.php?recordID=2357

Cote d'Ivoire president meets Chinese FM on bilateral ties, Xinhua, 4 janvier 2012, http://news.xinhuanet.com/english/china/2012-01/04/c_131341961.htm

Côte d'Ivoire : le rapatriement des ressortissants taïwanais en préparation, Taiwan Info, 17 novembre 2004, http://taiwaninfo.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=36988&CtNode=458&htx_TRCategory=&mp=4

Côte d'Ivoire : des bateaux de pêches chinois accusés de « pillage », AFP, 12 décembre 2007, http://chine.aujourdhuilemonde.com/cote-divoire-des-bateaux-de-peches-chinois-accuses-de-pillage

Cote d'Ivoire: Pôle urbain - La nationalisation aux portes du projet, Allafrica.com, 17 juin 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200906170350.html

Côte d'Ivoire : le vice-ministre chinois des AE reçu par le président Alassane Ouattara, FOCAC.org, 27 juin 2011, http://www.focac.org/fra/zxxx/t834155.htm

D. TAOYORO, Paul, *Cote d'Ivoire: Adiaké - La Chine offre deux broyeuses de manioc aux femmes*, Allafrica.com, 4 mars 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200903050487.html

DALLET, Christian, *Cote d'Ivoire: Lakota : la Chine va bitumer les axes routiers Sassandra-Lakota-Oumé*, Allafrica.com, 5 mai 2003, http://fr.allafrica.com/stories/200305050813.html

DALLET, Christian, *Cote d'Ivoire: Lakota : des opérateurs économiques chinois en prospection dans la commune*, Allafrica.com, 22 mai 2003, http://fr.allafrica.com/stories/200305220274.html

DALLET, Christian, *Cote d'Ivoire: Didiévi - La Chine offre un broyeur aux femmes de Langui Kouadiokro*, Allafrica.com, 16 janvier 2009 , http://fr.allafrica.com/stories/200901190813.html

DE MAHI, Zéré, *Pillage systématique des deniers publics - Comment Hamed Bakayoko a pompé le Fonds national des télécommunications*, Abidjan.net, 24 mars 2010, http://news.abidjan.net/h/360189.html

DELCOURT, Laurent, *Avantages ou inconvénients pour le développement ?*, Centre tricontinental (CETRI), avril 2008, http://www.cetri.be/spip.php?article927

Des Chinois veulent investir dans la riziculture en Côte d'Ivoire, Panapress.com, 25 avril 2007, http://www.panapress.com/Des-Chinois-veulent-investir-dans-la-riziculture-en-Cote-d-ivoire--12-646501-4-lang2-index.html

DIAOURÉ, Ramata, *Relations Mali-Chine, La diaspora chinoise de notre pays s'érige en association de droit malien*, Afribone, 30 août 2005 , http://www.afribone.com/article.php3?id_article=1683

DESPAS, Laurent, *Les clandestins chinois à l'assaut d'Abidjan*, Koaci.com, 16 septembre 2010, http://www.koaci.com/articles-6286

DOUDOU, Jean-Antoine, *Projet de développement rizicole à l'Ouest de la Côte d'Ivoire - L'appui d' Amadou Gon aux investisseurs chinois*, Koffi.net, 25 avril 2007, http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.koffi.net/koffi/actualite/4793-Projet-de-developpement-rizicole-a-l%27Ouest-de-la-Cote-d%27Ivoire-L%27appui-d%27-Amadou-Gon-aux-investisseurs-chinois.htm

*Élections législatives: De 1960 à 2011***,** Fratmat.info, http://www.fratmat.info/component/content/article/13554-election-legislatives-de-1960-a-2011?start=1

Élections municipales en Côte d'Ivoire, Wikipedia.org, http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:%C3%89lections_municipales_en_C%C3%B4te_d%27Ivoire

ESSIS, Nomel, *Taux de participation aux élections : Les Ivoiriens ont toujours traîné les pas*, news.abidjan.net, 12 décembre 2011, http://news.abidjan.net/h/419561.html

ÉTOU, César, *Côte d'Ivoire: Commerce et industrie . Libanais et Chinois à couteaux tirés*, *Allafrica.com*, 16 juillet 2010, http://fr.allafrica.com/stories/201007191414.html

ÉTOU, César, *Conflit des "Lêkê" libanais et chinois : La Cour suprême va trancher*, Actu.atoo.ci, 2011, http://actu.atoo.ci/larticle.php?id_ar=10290

Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia In Asia du pape Jean-Paul II […], Vatican.va, 6 novembre 1999, http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_06111999_ecclesia-in-asia_fr.html

Failed States Index 2012, The Fund For Peace, http://www.fundforpeace.org/global/?q=fsi2012

FORITE, Nathalie, *La crise énergétique sud-africaine profite à la France*, 28 février 2008,

GNÉPROUST, Marcelline, *Côte d'Ivoire: Lait contaminé de Chine - attention ! des commerçants changent les étiquettes*, Allafrica.com, 28 septembre 2008,http://fr.allafrica.com/stories/200809290890.html

GUAINO, Henri, *L'homme africain et l'histoire*, 26 juillet 2008, Le Monde, http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/07/26/henri-guaino-toute-l-afrique-n-a-pas-rejete-le-discours-de-dakar_1077506_3232.html

HAZGUI, Imen, *Le match France Chine se joue en Afrique*, 3 juin 2010, Easy Bourse, http://www.easybourse.com/bourse/international/article/16420/le-match-france-chine-se-joue-en-afrique.html

Insécurité à Abidjan : La résidence de l`Ambassadeur de Chine attaquée, Rewmi.com, 13 novembre 2008, http://www.rewmi.com/Insecurite-a-Abidjan-La-residence-de-lAmbassadeur-de-Chine-attaquee_a13654.html

Introduction du Fonds de développement Chine-Afrique, Cad-Fund, http://www.cadfund.com/fr/Article_List.aspx?columnID=99

Ivory Coast: Peiping Regime Bent On Domination Of A-A World, Taiwanreview.nat.gov.tw, 21 novembre 1965, http://taiwanreview.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=168944&CtNode=103

Joint Communique Regarding The Establishment of Diplomatic Relations Between the People's Republic Of China And The Republic Of The Ivory Coast, 25 avril 2002, http://www.fmprc.gov.cn/eng/wjb/zzjg/fzs/gjlb/2964/2965/t16492.htm

KAHOFI, Suy, Pour contrer la crise Abidjan se met en mode chintok !; Les produits chinois omniprésents à Abidjan, La Côte d'Ivoire au jour le jour !, Eburnietoday.mondoblog.com, 2010 et 2011, http://eburnietoday.mondoblog.org/tag/chine/

Kenya's Labor Leader Urges Closure Of Mao's "Embassy", Taiwantoday.tw, 8 août 1965, http://taiwantoday.tw/ct.asp?xItem=168375&CtNode=103

KETCHATENG, Jean-Baptiste, « 241 milliards pour l'autoroute Yaoundé-Douala », *Africatime.com*, 29 juin 2012, http://www.africatime.com/cameroun/nouvelle.asp?no_nouvelle=679625&no_categorie

KONIN, Adélaïde, *Arnaque ou bilan de santé ? : 20 examens médicaux en 10 minutes !*, Koffi.net, 4 février 2012, http://www.koffi.net/koffi/actualite/145988-Arnaque-ou-bilan-de-sante-20-examens-medicaux-en-10-minutes.htm

KOUADJO, Colbert, *BNI : Les dessous honteux de la liquidation de LEV- CI*, Amanien.info, 16 mars 2010, http://www.amanien.info/actualite-100-bni-les-dessous-honteux-de-la-liquidation-de-lev-ci.html

KOUADIO, Théodore, *Santé publique: La médecine chinoise peut-elle aider les populations ?*, Fratmat.indo, 25 janvier 2012, http://www.fratmat.info/component/content/article/69-slide/14766-sante-publique-la-medecine-chinoise-peut-elle-aider-les-populations-.html

KOUYO, Augustin, *Arrêté pour une affaire de détournement de fonds: Méambly brandit ses preuves*, Ivoire.telediaspora.net, 20 février 2012, http://ivoire.telediaspora.net/fr/texte.asp?idinfo=63390

L'Afrique est ruinée ? La Chine est preneuse, Le Monde, 19 mai 2008, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/05/19/l-afrique-est-ruinee-la-chine-est-preneuse_1046856_3212.html

L'entrepreneur chinois Wang Bin et le projet espoir Chine-Afrique, China.org.cn, 9 novembre 2011, http://www.focac.org/fra/zxxx/t865706.htm

La coopération avec le Tiers Monde, Taiwanauj.nat.gov.tw, 1er mars 1997, http://taiwanauj.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=72179&CtNode=1586

La Côte d'Ivoire et la Chine ont "une vision commune" sur "tous les points" (Ouattara), French.news.cn, 4 janvier 2012, http://french.news.cn/afrique/2012-01/04/c_131340937.htm

La Chine appelle à davantage d'assistance de l'ONU pour assurer la sécurité des Chinois en Côte d'Ivoire, Xinhua, 10 avril 2011, http://french.china.org.cn/news/txt/2011-04/10/content_22325214.htm

La Chine en Afrique : une nouvelle colonisation ?, Convergences Révolutionnaires, 23 septembre 2010, http://www.convergencesrevolutionnaires.org/spip.php?article2144

La démocratie à la base, Chinadaily.com, 24 août 2010, http://www.chinadaily.com.cn/fr/editorial/2010-08/24/content_11196603.htm

La Lettre du Continent du 1er décembre 2005.

LAI, Victor, *MOFA ready to evacuate overseas chinese from Ivory Coast*, Central News Agency (Taïwan), 23 septembre 2002, http://www.accessmylibrary.com/coms2/summary_0286-26071455_ITM

LAURENT, Éric, *La Chine à l'assaut de l'Afrique*, Bakchich, 3 avril 2008, http://www.bakchich.info/international/2008/04/03/la-chine-a-lassaut-de-lafrique-52178

LE BEC, Christophe, *Automobile-Marc Ferreol : « CFAO doit garder une longueur d'avance »*, Jeuneafrique.com, 23 mai 2012, http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2679p078.xml0/france-distribution-concurrence-interviewautomobile-marc-ferreol-cfao-doit-garder-une-longueur-d-avance.html

LE BLOG DE WOHI, *La Chine reconnaît le régime de Laurent Gbagbo*, 2011, http://eburniaplus-wohi.blogspot.com/2011/03/la-chine-reconnait-le-regime-de-laurent.html

Le BNETD sollicité !, BNTED.ci, http://www.bnetd.ci/bnetd/actualites.do;jsessionid=C40AE39A92CA46DACDC515736F9AEBAC?m=e&id=67

Le ministre Bruno Koné lance le projet de gouvernance électronique, AIP, 3 octobre 2011, http://news.abidjan.net/h/412457.html

Le Plan d'action de Beijing (2007-2009), Xinhua, 6 novembre 2006, http://french.china.org.cn/foreign/archives/chineafrique/txt/2006-11/06/content_2271763.htm

Le RDR conteste plusieurs scrutins, Afrique-express.com, 1er mars 1996, http://www.afrique-express.com/afrique/cotedivoire/ci-1996.html

Les Chinois chez feu Houphouët ?, La lettre du continent n° 469, 21 avril 2005, http://www.africaintelligence.fr/LC-/pouvoirs-et-reseaux/politique/2005/04/21/les-chinois-chez-feu-houphouet,13565833-ART

Lev Leviev outwitted Alrosa, 19 mars 2011, Rusmafiozi-eng.blogspot.fr, http://rusmafiozi-

eng.blogspot.fr/2011/05/lev-leviev-outwitted-alrosa.html

LIN, Liyao, Top 10 think tanks in China, China.org.cn, 26 septembre 2011, http://www.china.org.cn/top10/2011-09/26/content_23491278.htm

Liste des États fragiles 2007, Banque Mondiale, http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTABTUSFRENCH/EXTIDAFRENCH/0,,contentMDK:21558431~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:1264512,00.html

LIU, Hongwu, China's Development, Africa's Opportunity, Institute of African Studies Zhejiang Normal University, 16 septembre 2009, http://ias.zjnu.cn/en/show.php?id=657

LOUAMY, Jack, *La médecine chinoise inonde le marché*, Rezoivoire.net, 9 octobre 2006, http://www.rezoivoire.net/news/enquete-article/1258/la-medecine-chinoise-inonde-le-marche.html

LOUAMY, Jack, *Chantiers de Yamoussoukro: Les "chinoiseries" se dégradent*, Rezoivoire.net, 23 février 2007, http://www.rezoivoire.net/news/enquete-article/1629/chantiers-de-yamoussoukro-les-chinoiseries-se-degradent.html

MALO, Antoine, *Gbagbo: "Ce n'est pas moi qui vais perdre"*, LEJDD, 29 octobre 2010, http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Elections-en-Cote-d-Ivoire-230228

N'DA, Jean.Yves, *L'invité du MARIN's club : Baka yoko dévoile son plan de sauvetage*, Abidjan.net, 20 mai 2009, http://news.ci/article/imprimer.asp?n=331518

NDONGO, Jean-Pierre, *Laurent Gbagbo reçoit le soutien de la Russie et de la Chine*, Afrique actu, 6 décembre 2010, http://afriqueactu.net/16163-laurent-gbagbo-recoit-le-soutien-de-la-russie-et-de-la-chine

News Digest: Board members jailed for swindle involving Sichuan vice-governor, Thechina.biz, 1er janvier 2011, http://thechina.biz/china-economy/board-members-jailed-for-swindle-involving-sichuan-vice-governor/

NIMAGA, Bakary, *Ce descendant de la grande famille Gon Coulibaly de Korhogo-Issa Malick Coulibaly-Une aventure vraiment ambigüe*, Lepatriote.net, http://www.monsaphir.com/politique/issa-malick-coulibaly-une-aventure-vraiment-ambigue.html

ONU, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, un.org, http://www.un.org/fr/millenniumgoals/

Ouattara, Grâce, *Côte d'Ivoire: Paludisme - La Chine installe un centre de recherche à Abidjan*, Allafrica.com, 7 avril 2009, http://fr.allafrica.com/stories/200904080460.html

PAMBRUN, Stéphane, *Angola : des chinoises battues et contraintes de se prostituer*, Jeune Afrique, 9 décembre 2011, http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2656p062.xml0/

Peiping Trains Africans at 3 Secret Mainland Centers, Taiwanauj.nat.gov.tw, 7 mai 1964, http://taiwanauj.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=170890&CtNode=103

Photos : Coopération agricole entre la Chine et la Côte d'Ivoire, Chine-informations.com (Xinhua), 8 juillet 2011, http://www.chine-informations.com/actualite/photos-cooperation-agricole-entre-la-chine-et-la-cote-ivoire_32043.html

Position de la France sur les États fragiles et les situations de fragilité, diplomatie.gouv.fr, 27 décembre 2007, http://www.diplomatie.gouv.fr/en/IMG/pdf/EtatsFragiles-2.pdf

RANTRUA, Sylvie, *Bouygues lève les financements du troisième pont à Abidjan*, Mtm-news.com, 3 juillet 2012, http://www.mtm-news.com/article/4540/bouygues-leve-les-financements-troisieme-pont-abidjan

Rapport 2011 du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement, http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2011/download/

REMED, *Étude pilote menée sur le marché illicite des médicaments en Côte d'Ivoire*, http://www.remed.org/candice3.pdf

Revue de l'union postale universelle, n° 3, 2005, http://news.upu.int/uploads/media/union_postale_2005-3_en-fr.pdf, p.8.

ROGERS, James, *World's fifteen most powerful countries in 2012*, europeangeostrategy.ideasoneurope.eu, 29 décembre 2011, http://europeangeostrategy.ideasoneurope.eu/2011/12/29/worlds-fifteen-most-powerful-countries-in-2012/

S. KOUAMÉ, Yolande, *Coopération : vers la fin de l'aide liée*, RFI, 8 novembre 2002 : http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/EconomieDeveloppement/710.asp

Sanli Afrique Developpement, Abidjanboussole.com, http://abidjanboussole.com/emplacements/sanli-c-sanli-afrique-developpement

SIDIBÉ, Moussa, *Organisation de la présidentielle : La Chine remet du matériel roulant et de communication à la CEI*, Notrevoie.com, http://www.notrevoie.com/develop.asp?id=35883

Sister Cities, CAPFA, 2 juin 2010, http://www.capfa.org.cn/en/city_js.asp?id=354&fatherid=297

Site Internet officiel de l'AFECC, http://www.afecc.com/fr/default.asp

Site Internet officiel d'ARCO, http://www.ngcplc.com/arco/index.html

Site Internet officiel de la FLEOCI, http://www.fleoci.com/index.php?page=iu

Site Internet officiel du FOCAC, http://www.focac.org/fra/

Site Internet officiel de *Huawei*, http://www.huawei.com/fr/catalog.do?id=58

Site Internet officiel du MAE taïwanais, http://www.mofa.gov.tw/

Site Internet officiel du PAA, http://www.paa-ci.org/

Site Internet officiel de VITIB, http://www.vitib.ci/

Site Internet officiel de La Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, http://www.cdvr.ci/comprendre-la-cdvr/cdvr-en-bref.html

STANISLAS, Djama, Côte d'Ivoire: Affaire "vêtements chinois empoisonnés" - La Côte d'Ivoire se met en alerte, Allafrica.com, 24 août 2007, http://fr.allafrica.com/stories/200708270136.html

Stratégie de Going Out : mieux la mettre en œuvre, Government of China, 15 mars 2006, http://www.gov.cn/node_11140/2006-03/15/content_227686.htm

STROOBANTS, Jean-Pierre ; LE BOZEC, Antoine, *L'ONU veut contrôler la ruée vers les terres agricoles*, Le Monde.fr, 15 juin 2009, http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article398

TABOU, Céline, *Namibie : Une entreprise chinoise impliquée dans une affaire de corruption présumée*, afriquechos.ch, 4 août 2009, http://www.afriquechos.ch/spip.php?article4180

The Impacts of Human Resource Management Practices on the Performance of Enterprises in Abidjan (Côte d'Ivoire), Cnki.com, janvier 2009, http://www.cnki.com.cn/Article/CJFDTOTAL-DHDY200901020.htm

TIÉMOKO, Assale, *Côte d'Ivoire: Affaire "Surfacturation dans l'achat d'engins lourds..." - Voici pourquoi un audit est nécessaire pour découvrir la vérité*, Allafrica.com, 12 mars 2010, http://fr.allafrica.com/stories/201003120141.html

TRA BI, Charles, *Dossier : affaire ''riz contamine au port d'Abidjan''*, Clean-abidjan.blogspot.fr, 12 novembre 2006, http://clean-abidjan.blogspot.fr/2006/11/dossier-affaire-riz-contamine-au-port.html

Travailler pour les entreprises chinoises en Afrique : "Nous nous sentons très bien", French.news.cn, 30 août 2011, http://french.news.cn/afrique/2011-08/30/c_131083932_4.htm

Two Chinese strikers die in Equatorial Guinea Clash, China Daily, 31 mars 2008, http://www.chinadaily.com.cn/china/2008-03/31/content_6576567.htm

Une étude sur la Convention de pêche avec la société chinoise Poly-Hondone Pelagic Fishery Co., FOR-MAURITANIA, 14 septembre 2011, http://www.fr.for-mauritania.org/49-0-une-tude-sur-la-Convention-de-pche-avec-la-Socit-chinoise-Poly-HonDone-Pelagic-Fishery-Co.html

VAN STEIJN, Belinda, *La Chine achète l'Afrique avec ses armes*, RNW.nl, 19 mars 2012, http://www.rnw.nl/afrique/article/la-chine-ach%C3%A8te-lafrique-avec-ses-armes

Vindication at the U.N., Taiwaninfo.nat.gov.tw, 1er décembre 1969, http://taiwaninfo.nat.gov.tw/fp.asp?xItem=179182&CtNode=124

Violations des libertés: la Chine esquive une résolution à l'ONU, Liberation.fr, 24 avril 1996, http://www.liberation.fr/monde/0101177120-violations-des-libertes-la-chine-esquive-une-resolution-a-l-onu

WANDJI, Calvin. *Roxy: Un marché de médicament en Côte d'Ivoire*, Kamerpharmaresearch.over-blog.com, 28 mars 2005, http://kamerpharmaresearch.over-blog.org/article-roxy-un-marche-de-medicament-en-cote-d-ivoire-47534579.html

Zhang Lin *et al.*, Lie Guo Zhi: Côte d'Ivoire, 1991, http://www.amazon.com/Lie-Guo-ZHANG-PING-WANG/dp/7801499336/ref=sr_1_1?s=books&ie=UTF8&qid=1334417517&sr=1-1

7. Annexes

Annexe I : Questionnaire franco-chinois adressé aux ressortissants chinois à Abidjan

PARIS 8 UNIVERSITE VINCENNES - SAINT-DENIS

UNIVERSITE DE COCODY ABIDJAN

您好！ (Bonjour !)

我是在大学巴黎8学生。(Je suis étudiant à l'université Paris 8).
我研究中国与科特迪瓦的关系。(J'étudie les relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire).
这些问题可以让我更好地了解在科特迪瓦的中国社会。(Ces questions me permettront de mieux comprendre la communauté chinoise en Côte d'Ivoire).
谢谢 ！(Merci !).

1- Quel est votre nom ?
你叫什么名字？

2- Quel âge avez-vous ?
你多大了？

3- De quelle province êtes-vous originaire ?
你来自哪个省？

4- Votre famille est-elle en Côte d'Ivoire ?
是你的家人在科特迪瓦？

5- Depuis combien de temps vivez-vous en Côte d'Ivoire ?
有多久你住在象牙海岸？

6- Où habitez-vous à Abidjan ?
如果你住在阿比让？

7- Pourquoi avoir choisi la Côte d'Ivoire ?
你为什么选择象牙海岸？

8- Que vendez-vous comme produits ?
你卖这些产品？

9- D'où vient votre capital d'investissement ?
哪里的投资资本？

10- Avez-vous reçu de l'aide du gouvernement chinois ?
你有没有收到中国政府的援助？

11- Êtes-vous en lien avec l'Ambassade ou le Bureau économique ?
你相关的大使馆或办事处经济？

12- Voulez-vous rentrer en Chine ? Si oui, quand et pourquoi ?
你会回到中国？如果是，何时和为什么？

13- Avec la crise, avez-vous eu des problèmes ?
随着危机，你有没有问题？

14- Que pensez-vous des Ivoiriens et du gouvernement ivoirien ?
你认为科特迪瓦和科特迪瓦政府？

Annexe II : Les commerçants chinois à Adjamé

Quel est votre nom ?	Quel âge avez-vous ?	De quelle province êtes-vous originaire ?	Votre famille est-elle en Côte d'Ivoire ?
Chen Gang	20 ans	Hubei	Oui
Guo Fang	37 ans	Zhejiang	Oui
Fu	42 ans	Henan	Oui
Hu	42 ans	Henan	Oui
Jian	32 ans	Henan	Oui
Xuéding Duojiao	22 ans	Liaoning	Oui (ils sont 4, deux couples)
Zheng Yifu	46 ans	Zhejiang	Non
Yang	23 ans	Zhejiang	Oui (ils sont 4)
"Aïcha"	49 ans	Henan	Oui (ils sont 4, elle a 3 petits frères)
Li Zhenyong	25 ans	Anhui	Non
Zhao	17 ans	Shanxi	Oui
Lin Xiangxiang	20 ans	Zhejiang	Oui
Xu Bo	24 ans	Henan	Oui
Yang Long	20 ans	Zhejiang	Oui
Zhang	22 ans	Henan	Non.
Lin YuFei	23 ans	Zhejiang	Oui (ils sont 4 sa sœur et leurs parents)
Chi Zaotian	42 ans	Henan	Oui (avec ses amis)
Junxiao Dai	24 ans	Zhejiang	Oui
Ka	36 ans	Henan	Oui
Wan Guocao		Zhejiang	
		Henan	
		Henan	
		Beijing	
		Henan	
		Tianjin	
		Henan	
		Henan	
		Henan	
		Zhejiang	
		Henan	

	Depuis combien de temps vivez-vous en Côte d'Ivoire ?	Où habitez-vous à Abidjan ?	Pourquoi avoir choisi la Côte d'Ivoire ?
Chen Gang	3 ans (2008)	Deux-Plateaux	
Guo Fang	3 ans (2008)	Deux-Plateaux	Affaires
Fu	3 ans (2008)	Deux-Plateaux	Affaires
Hu	5 ans (2006)	Deux-Plateaux	Affaires
Jian	2 ans (2009)	Deux-Plateaux	Affaires
Xuéding Duojiao	2 ans (2009)	Deux-Plateaux	Trop de difficultés en Chine
Zheng Yifu	3 ans (2008)	Deux-Plateaux	
Yang	5 mois (2011)	Deux-Plateaux	Regroupement familial
"Aïcha"	4 ans (2007)	Deux-Plateaux	Pour le lien fraternel entre les deux pays
Li Zhenyong	2 ans (2009)	Marcory Zone 4C	
Zhao	2 ans (2009)	Deux-Plateaux	
Lin Xiangxiang	3 ans (2008)	Deux-Plateaux	
Xu Bo	1 an (2010)	Deux-Plateaux	
Yang Long	2 ans (2009)	Deux-Plateaux	
Zhang	4 ans (2007)	Attoban	Parce ce que c'est un bon pays
Lin YuFei	2 ans (2009)	Deux-Plateaux	
Chi Zaotian	4 ans (2007)	Deux-Plateaux	Affaires
Junxiao Dai	2 ans (2009)	Cocody Riviera 3	
Ka	1 an (2010)	Deux-Plateaux	Affaires
Wan Guocao			

	Que vendez-vous comme produits ?	D'où vient votre capital d'investissement ?	Avez-vous reçu de l'aide du gouvernement chinois ?
Chen Gang	Chaussures	Chine	Non
Guo Fang	Chaussures	Chine	Non
Fu	Chaussures	Familial	Non
Hu	Sacs à main/portefeuilles	Familial	Oui
Jian	Chaussures	Familial	Non
Xuéding Duojiao	Chaussures	Familial	Non
Zheng Yifu			
Yang	Chaussures	Familial	Non
"Aïcha"	Chaussures	Familial	Non
Li Zhenyong	Chaussures	D'un ami	Non
Zhao	Ustensiles de cuisine	Familial	Non
Lin Xiangxiang	Chaussures	Chine	Oui
Xu Bo	Chaussures	Familial	Oui.
Yang Long	Chaussures	Familial (son père)	Non
Zhang	Chaussures/sacs à main	Chine	Non
Lin YuFei	Produits chinois	Familial	
Chi Zaotian	Chaussures/portefeuilles	Emplois antérieurs	Non
Junxiao Dai			
Ka	Chaussures	Emplois antérieurs	Non
Wan Guocao			

	Êtes-vous en lien avec l'Ambassade ou le Bureau économique ?	Voulez-vous rentrer en Chine ? Si oui, quand et pourquoi ?
Chen Gang	Non	Oui, dans 2 ans (2013)
Guo Fang	Non	
Fu	Oui	Oui, dans 2 ans (2013)
Hu	Oui	Je ne sais pas
Jian	Oui	Je ne sais pas
Xuéding Duojiao	Oui	
Zheng Yifu		
Yang	Non	Oui, dans 3 ans (2014)
"Aïcha"	Oui (lors de manifestations/crises)	Non, elle est très bien en Côte d'Ivoire
Li Zhenyong	Non	Oui, dans 1 an (2012)
Zhao	Oui	Oui
Lin Xiangxiang	Non	Oui
Xu Bo	Non	Oui
Yang Long	Non	Je ne sais pas
Zhang	Oui	Seulement pour les vacances
Lin YuFei		
Chi Zaotian	Non	Oui, cela dépend des affaires
Junxiao Dai		
Ka	Non	Oui, cela dépend des affaires
Wan Guocao		

	Avec la crise, avez-vous eu des problèmes ?	Que pensez-vous des Ivoiriens et du gouvernement ivoirien ?
Chen Gang		
Guo Fang		
Fu	Non	Je les apprécie
Hu	Oui (lié à son emploi)	Je les apprécie
Jian	Non	Je les apprécie
Xuéding Duojiao	Non	Je les apprécie
Zheng Yifu		
Yang	Oui (lié à son emploi)	
"Aïcha"	Non	Elle souhaite faire de l'humanitaire
Li Zhenyong		
Zhao	Oui	Je les apprécie
Lin Xiangxiang		
Xu Bo		
Yang Long		
Zhang	Non	Je les apprécie
Lin YuFei		
Chi Zaotian	Non	Comme ci comme ça
Junxiao Dai		
Ka	Non	J'apprécie le pays
Wan Guocao		

Annexe III : Les « autres » chinois d'Abidjan

Quel est votre nom ?	Quel âge avez-vous ?	De quelle province êtes-vous originaire ?	Votre famille est-elle en Côte d'Ivoire ?
He Zhongmei (propriétaire du Happy Bar)	40 ans	Heilongjiang	Oui (son mari et sa fille de 14 ans)
Wang Cheng (directeur du CCPIC)	47 ans	Tianjin	Non
Lu Lianhua (propriétaire du Night Story)	36 ans	Fujian	Oui
Yang (famille propriétaire d'un supermarché)	27 ans	Henan	Oui (environ 8 membres)
Xu Fangdong (propriétaire de Nuit de Hong-Kong et Sanagarina)	23 ans	Zhejiang	Oui (un frère plus âgé travaillant au CCPIC)
Tian Chi (vendeuse de matelas à Treichville)	43 ans	Henan	Oui
Yang Jueyan (Propriétaire du commerce de développement de photographies)		Zhejiang et Gansu	Oui (ils sont 10: 4 femmes, 6 hommes)
Lu Tao (vendeuse au Plateau)	49 ans	Hunan	Non
Huang Shaomin (vendeur de matelas aux Deux-Plateaux)	25 ans	Fujian	Oui
Xié Xiémai (vendeuse de matelas aux Deux-Plateaux)	45 ans	Shanghai	Oui (deux enfants et son mari)
Se Li (ingénieur sur le chantier du MAE)	48 ans	Liaoning	Non
Zhu Xuebao (ingénieur sur le chantier du MAE)	27 ans	Jiangsu	Non
Ouyang Riping (directeur de la DTE)	57 ans	Hunan	
Xin (employée à Le Pékin)		Shandong	
Li Na (employée à l'Asia)	26 ans	Shanghai	Oui (ils sont 4)
Ling Tian (directeur de FEFE)	49 ans	Fujian	Non
Zhang Xiaoxian (employé de TASLY)	31 ans	Tianjin	Non
Zhong Huaishuang (employée à l'Escale des jardins)	20 ans	Henan.	Non
Wang Fei (employée à l'Escale des jardins)	22 ans	Xinjiang	Non

	Depuis combien de temps vivez-vous en Côte d'Ivoire ?	**Où habitez-vous à Abidjan ?**	**Pourquoi avoir choisi la Côte d'Ivoire ?**
He Zhongmei	4 ans (2007)	Rue Langevin (Zone 4C)	Affaires
Wang Cheng	2 ans (2009)	Zone 4C (CCPIC)	Affaires

Lu Lianhua			
Yang	5 ans (2006)	Marcory Zone 4C	Affaires
Xu Fangdong	5 ans (2006)	Marcory Zone 4C	Affaires
Tian Chi	1 an (2010)	Deux-Plateaux	Affaires
Yang Jueyan	4 ans (2007)		Affaires
Lu Tao	12 ans (1999)	Plateau	Affaires
Huang Shaomin	1 an (2010)	Deux-Plateaux	Affaires
Xié Xiémai	1 an (2010)	Cocody Riviera 3	Regroupement familial
Se Li	Une semaine	MAE	Affaires
Zhu Xuebao	10 jours	MAE	Affaires
Ouyang Riping	19 ans (1992)	Marcory Zone 3	
Xin			
Li Na	6 ans (2005)	Deux-Plateaux	Affaires
Ling Tian			
Zhang Xiaoxian	1 an (2010)	Deux-Plateaux	Affaires
Zhong Huaishuang	4 mois (2011)	Deux-Plateaux	Affaires
Wang Fei	11 mois (2011)	Deux-Plateaux	Affaires

	Que vendez-vous comme produits ?	**D'où vient votre capital d'investissement ?**	**Avez-vous reçu de l'aide du gouvernement chinois ?**	**Êtes-vous en lien avec l'Ambassade ou le Bureau économique ?**
He Zhongmei	Boissons	Personnel	Non	Non
Wang Cheng	Services aux entreprises/particuliers		Non	Non
Lu Lianhua				
Yang	Médicaments	Familial	Non	Oui
Xu Fangdong	Boissons	Emplois antérieurs	Non	Non
Tian Chi	Matelas	Familial	Non	Non
Yang Jueyan	Développement photo	Familial		
Lu Tao	Chaussures, alimentation et médicaments	Emplois antérieurs	Non	Non
Huang Shaomin	Matelas chinois	Familal	Non	Oui
Xié Xiémai	Matelas chinois	Familal	Non	Non
Se Li	Ingénieur		Non	Non
Zhu Xuebao	Ingénieur		Non	Non
Ouyang Riping			Non	Oui
Xin				
Li Na	Restaurateur	Familal	Non	Oui
Ling Tian				
Zhang Xiaoxian	Médicaments/compléments alimentaires		Non	Non
Wang Fei	Restaurant		Non	Non

	Voulez-vous rentrer en Chine ? Si oui, quand et pourquoi ?	Avec la crise, avez-vous eu des problèmes ?	Que pensez-vous des Ivoiriens et du gouvernement ivoirien ?
He Zhongmei	Oui, dans 6 ans (2017)	Le commerce en a pâti	Les lois pour les hommes d'affaires sont insuffisantes
Wang Cheng	Oui, dans 2 ans (2013)	Non	La crise a impacté l'économie
Lu Lianhua			
Yang	Oui, dans 5 ans (2016)	Oui (vols et pillages)	Comme ci comme ça
Xu Fangdong	Oui, dans 5 ans (2016)	Non	
Tian Chi	Oui, dans 4 ans (2015)	Non	
Yang Jueyan			
Lu Tao	Cela dépend des possibilités (travail)	Non	
Huang Shaomin	Oui, dans 3 ans (2014)	Non	J'apprécie le pays
Xié Xiémai	Oui, dans 1 an (2012)		
Se Li	Oui, dans 1 an (2012)		
Zhu Xuebao	Oui, dans 2 ans (2013)		J'apprécie le pays
Ouyang Riping			Très bien
Xin			
Li Na	Pour les vacances seulement	Oui, peur	Maintenant c'est bien
Ling Tian			
Zhang Xiaoxian	Oui, dans 2 ans (2013)	Non	Très bien
Zhong Huaishuang	Oui, dans 2 ans (2013)	Pas vécu la crise	Très bien
Wang Fei	Oui, dans 1 an (2012)	Non	Maintenant c'est bien

Entretiens du 5 février au 16 mars 2009 – Côte d'Ivoire : Abidjan

Adjamé : commerçants chinois et libanais
AFP – Agence France Presse
AIP – Agence ivoirienne de presse
Ambassade de Chine – Bureau économique et commercial
ANADAMCI – Association nationale des acteurs de la médecine chinoise de C.I.
APEX-CI – Association pour la promotion des exportations en C.I.
Archives nationales
Banque Mondiale
BNETD – Bureau national d'études techniques et de développement (Abidjan et Yamoussoukro)
Bureau économique et commercial de la RPC en C.I.
CCI – Chambre de commerce et d'industrie
CCIFR – Chambre de commerce et d'industrie française en C.I.
Centre d'acuponcture de Chine en C.I.
CEPICI – Centre de promotion des investissements en C.I.
Clinique CICA
Direction générale des Douanes et SYDAM (Service informatique des Douanes)
DPM – Direction des pharmacies et médicaments
Fédération des associations de consommateurs actifs de C.I.
FENACCI – Fédération nationale des commerçants de C.I.
Foire de Chine
INPS – Institut national de prévoyance sociale
Les bars, restaurants et salons de massage chinois (Marcory et Cocody)
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts
Ministère de la Culture et de la Francophonie
Ministère de la Défense
Ministère de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs
Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
Ministère des Affaires étrangères
Ministère des Infrastructures économiques
Ministère de l'Intérieur
Ministère des Mines et de l'Énergie
Ministère des nouvelles Technologies et des Télécommunications
Ministère du Commerce
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
Mission économique française
Palais de la Culture
PETROCI Holding – Société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire
PNR – Programme national riz
Primature
Union européenne
Yeshi Group (Rimco)

Yamoussoukro

Direction régionale de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat
Hôtel des députés
Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny
PSTCY – Programme spécial pour le transfert de la capitale

Entretiens du 5 février au 26 mars 2010 – Côte d'Ivoire : Abidjan

Adjamé (commerces, cartographie)
ANADAMCI – Association nationale des acteurs de la médecine chinoise
Archives de la primature
BNETD
Cabinet PKD (Pierre Koffi Djémis)
CCPIC – Centre chinois de promotion des investissements en C.I.
CEGECI – Confédération générale des entreprises de C.I.
CEPICI – Centre promotion des investissements de C.I.
Cocody (restaurants, entreprises, commerces, cartographie)
DTE – Datong Entreprise (et autres entreprises chinoises)
IRD – Institut de recherche et de développement
FENACCI
Libanais (Foire de Chine, commerçants)
Marcory (salons de massages et restaurants, cartographie)
Ministères et primature
Mission économique française
Ministère de l'Agriculture
SCAC – Service de coopération et d'action culturelle
Treichville (commerces)

Gagnoa

Cliniques chinoises et cliniques ivoiriennes proposant la médecine chinoise
Hôpital en construction

Burkina Faso : Ouagadougou (6-24 mars)

Ambassade de Taïwan au Burkina Faso
Archives nationales
Chambre de commerce et d'industrie
CIRAD – Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication
Ministère de la Défense
Ministère de la Santé
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie
Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale
Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
Ministère des Sports et des Loisirs
Ministère du Commerce, de la Promotion de l'entreprise et de l'Artisanat
Mission économique française
Présidence de la République du Burkina Faso

Entretiens du 3 octobre au 6 novembre 2011 – Côte d'Ivoire : Abidjan

Adjamé, Cocody, Marcory, Treichville, Plateau… (cartographies)
AGEROUTE – Agence de gestion des Routes
AIP
ANADER – Agence nationale d'appui au développement rural
Bureau économique et commercial chinois
Cabinet PKD
CCPIC
Chambre de commerce et d'industrie
INPS (Centre de recherche antipaludique)
Ministères
Ministère des Affaires étrangères (réhabilitation du ministère et salle de conférence)
ONDR – Office national de développement de la riziculture
Palais de la Culture
Port de pêche
Entreprises chinoises (cartographie)

Annexe V : L'aménagement urbain à Abidjan : une priorité gouvernementale

« Ville phare dans le dispositif colonial africain », Abidjan est organisée selon un zonage ségrégatif – ou « une morphologie signifiante » (Steck, 2005 : 216) – propre aux métropoles francophones africaines (Brazzaville ou Dakar par exemple). Aux villes blanches, créées et aménagées selon des normes transposées et répondant aux contraintes sanitaires, sont opposées les villes indigènes, noires ou encore africaines. Cette « structure sociospatiale » (Parenteau et Charbonneau, 1992 : 435) générée par les investissements coloniaux se prolonge et se renforce après 1960 et l'indépendance de la Côte d'Ivoire par les différentes et néanmoins convergentes politiques de l'habitat. Préoccupation majeure de l'ancienne puissance coloniale puis du gouvernement indépendant ivoirien, l'aménagement d'Abidjan a été, au fil des décennies, soutenu par plusieurs politiques et plans renforcés ou modifiés par des sous-estimations chroniques (encadré et document suivant). Ces plans furent suivis par les plus hautes instances étatiques, et firent l'objet de financements substantiels et soutenus par la création d'organes spécifiques. La manière de penser la ville, avant et après 1960, n'aura finalement que peu évolué, en raison des acteurs chargés de la planification et de l'exécution de ces plans, souvent français, toujours – ou presque – formés en Europe. Le « miracle économique ivoirien »[364] permit la mise en place d'organismes chargés de répondre aux enjeux de l'habitat – économiques notamment. À partir de 1978, avec la crise économique et sociale inhérente à la baisse des cours des matières premières (cacao et café) – ces cultures de rente si représentatives de l'État ivoirien –, le temps de l'État entrepreneur est révolu. L'insuffisance des crédits, conjuguée aux plans d'ajustements structurels (PAS) du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale, contraignent l'État à la liquidation de plusieurs sociétés d'urbanisme : la SOGIFIHA puis la SETU. L'interventionnisme est mort, vive l'autoproduction et sa privatisation ! La création des logements économiques est particulièrement touchée. Depuis, Abidjan se repose sur un passé, riche certes, mais n'ayant pu et su répondre aux évolutions sociodémographiques. La métropole abidjanaise de 2012, ségrégée et paupérisée, est donc le résultat ou l'image en partie figée de la capitale économique et politique de 1983. Hormis la réalisation d'infrastructures et l'extension naturelle urbaine, sa périurbanisation est due à l'augmentation de la population ivoirienne et à l'urbanisation – généralisée et visible à l'échelle continentale. Ainsi, ses quartiers (ou communes) ont peu changé de « statut » ou de fonction depuis une trentaine d'années.

Ainsi, la structuration différentielle de l'agglomération valorise et consolide certains territoires, mais en paupérise d'autres. Abidjan est composée de dix communes situées au Nord et au Sud de la lagune Ébrié. Elles possèdent certaines fonctions et activités aisément identifiables, définies par les facteurs historiques et géographiques, sociaux et économiques. Le Plateau abidjanais, par exemple, concentre la majeure partie des infrastructures administratives et politiques, et des sièges sociaux. Koumassi, au Sud-Est, est partagée entre sa zone industrielle et des quartiers d'habitat populaire, à l'urbanisation peu maîtrisée. La commune de Marcory, récemment usitée par les expatriés français, est depuis 2004 et les exactions commises à l'encontre de cette population en voie d'appropriation par la communauté libanaise. Cette dernière, profitant du prompt et massif retrait, a rapidement compris l'enjeu du dégonflement de la bulle immobilière, ce dernier étant partiellement limité à cette commune et notamment aux zones 3 et 4C. Historiquement industrialisé (présence du PAA), le Sud de Marcory accueille désormais une population aisée et moyenne bénéficiant des services de proximité de type européen : centres commerciaux[365] et restaurants hauts de gamme par exemple, à l'image de la commune de Cocody, située au Nord-Est d'Abidjan. Adjamé en revanche, au Nord du Plateau, est resté un quartier populaire, multiethnique, voire, « populeux » (Haeringer, 1969 : 234).

[364] Le « miracle ivoirien » pourrait se résumer au libéralisme économique, au capitalisme d'État, à l'ouverture des frontières et la recherche de main-d'œuvre étrangère dans le cadre du développement d'une agriculture d'exportation, de rente, accompagnée d'une industrialisation soutenue en grande partie par l'ancienne puissance coloniale ; ceci, encadré par le parti unique ivoirien et le président, Félix Houphouët-Boigny.

[365] La Côte d'Ivoire ne dispose pas de loi régissant l'implantation des supermarchés – contrairement à la loi Royer du 27 décembre 1973 en France. Les impacts relatifs à ces installations sur l'espace urbain ne sont donc pas ou peu pris en compte.

Historicité de l'aménagement urbain abidjanais (1948-1980)

1948-1952 : Plan Badani (architecte français, 1914-2006).

1952 : Création de la Société immobilière d'habitation de Côte d'Ivoire (SIHCI) par la Caisse de la France d'outre-mer. Construction à Adjamé et à Treichville de caravansérails (ou chambres locatives), d'immeubles locatifs et de pavillons en location-vente.

1959 : Création de la Société d'urbanisme et de construction de Côte d'Ivoire (SUCCI). Construction de logements individuels « à l'occidental » dont les « 220 logements à Adjamé ». Fondée par la Caisse des dépôts et consignations française.

1960 : Plan de la Société pour l'étude technique d'aménagements planifiés (SETAP).

1961 : Création du ministère de la Construction et de l'Urbanisme.

1962 : Création de la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI), née de la fusion entre la SIHCI et la SUCCI. L'État ivoirien y détient 56 % des parts.

1963 : Création de la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SOGEFIHA).

1966 : Études de la Société d'économie et de mathématiques appliquées (SEMA). Construction et aménagement aux Deux-Plateaux notamment.

1966 : Création du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD).

1968 : Plan de l'Agence d'urbanisme de la région d'Abidjan (AURA). Construction de logements de haut et moyen standing (Cocody, Deux-Plateaux).

1974 : Plan directeur.
1976 : Plan du ministère des Travaux publics et des Transports, de la Construction de l'Urbanisme (MTPCU).

Document 1: La stratification socio-spatiale abidjanaise

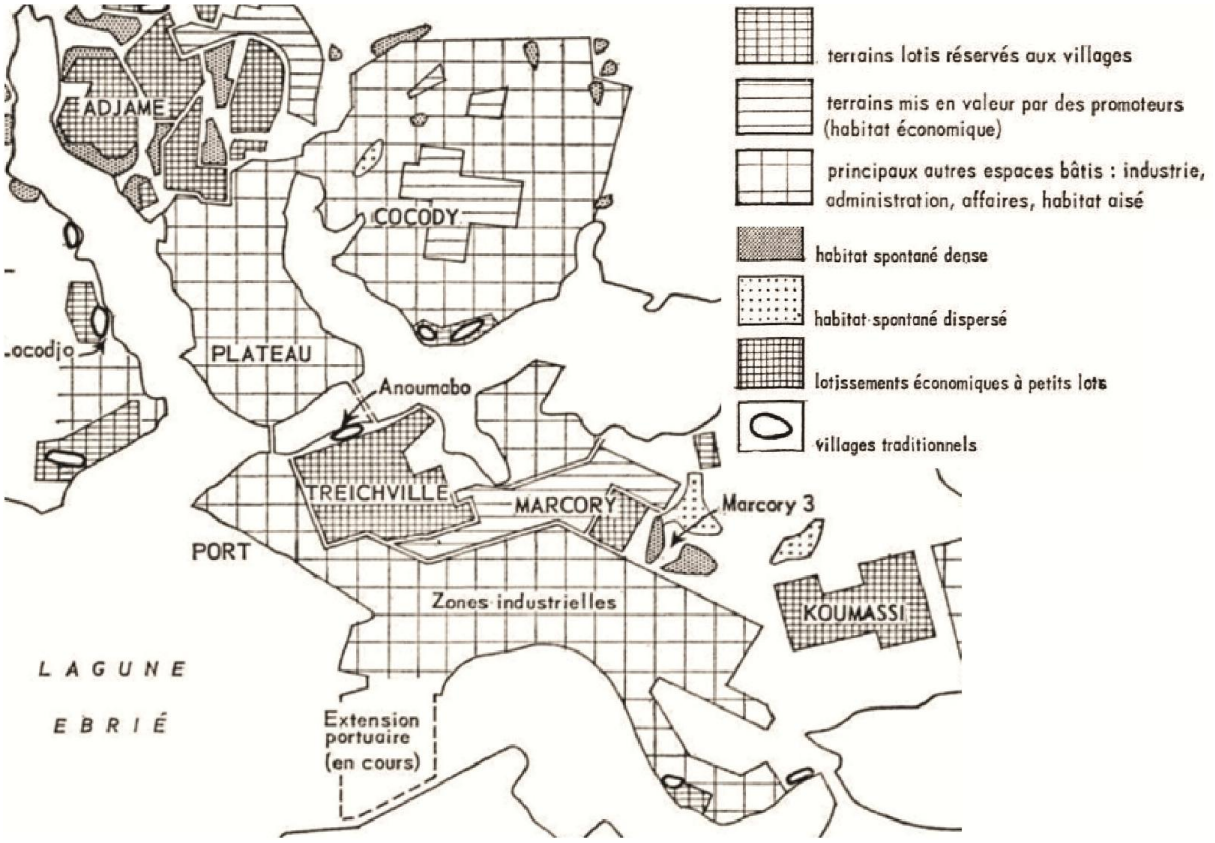

Source : HAERINGER, Philippe. *Structures foncières et création urbaine à Abidjan*. p. 235.

Annexe VI : Le Centre d'acuponcture de Chine en Côte d'Ivoire (Deux-Plateaux)

CENTRE D'ACUPUNCTURE DE CHINE EN CÔTE D'IVOIRE

LE CENTRE D'ACUPUNCTURE DE CHINE EST UNE POLYCLINIQUE DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE UNIQUEMENT CRÉÉ PAR L'ETAT DE CHINE EN 1989 EN CÔTE D'IVOIRE SOUS LE PATROMAGE DE LAMBASSADE DE LA RÉ PUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE EN C. I. LES MÉDECINE CHINOIS DU CENTRE BIEN CHOISIS PAR L'AMBASSADE.
DE CHINE SONT, PARFAITEMENT QUALIFIÉS ET EXPÉRIMENTÉS DANS LES DOMAINES TANT MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE QUE MÉDECINE CLASSIQUE OCCIDENTALE

LE CENTRE VOUS 0FFRE UN SERUICE EXCEUENT AVEC SON INTERPRETE DE FRANÇAIS POUR VOUS ÉLIMINER PLUS EFFICACEMENT LA SOUFFRANCE MALADE

HORAIRE D'OUVERTURE :

- DU LUNDI AU SAMEDI : 8H00 – 12H00
  15H00 – 19H00
- DIMANCHE : 8H00 – 12H00

TEL: **22 41 64 83**

06 BP 106 C1DEX-I ABIDIAN 06

VILLA N° 100, BD LATRILLE II – PLATEAUX COCODY

DISCIPLINES : - MÉDECINE GÉNÉRALE
- DERMATOLOGIE

THERAPEUIIQUES : ACUPUNCTURE ; PHYSIOTAÉRAPIE ; MASSAGE ; INJECTION ; PERFUSION ; MEDICATION ; TADITIONNELLE CHINOISE ; EXAMEN CLASSIQUE OCCIDENTAL ; HOSPITALISATION

EFFICACITÉS : PALUDISME ; FAIBLESSE SEXUELLE ; LOMBAGO ; RHUMATISME ; SCIATIQUE ; MIGRAINE ;CÉPHALEE ; ASTHME ; HYPERTENSION ; NEURASTHENIE ; PNEUMONIE ; BRONCHITE ; RHINITE ; GASTRITE ;ULCÉRE DE L'ESTOMAC ; HÉPATITE ; DIABÈTE ; NÉPHRITE ; URÉTHRITE ; PROSTATITE ; HÉMIPLEGIE D'APOPLEXIE ; NÉVRALGIE ; PARALYSIE FACIALE ; HEMORROIDES ; RÈGLES JRRÉGULIERS DES FEMMES ; DYSMÈNORRHÈE ; STÉRILITÉ SECONDAIRE ;

DERMATOLOGIE :ECZEMA : DERMATITE ; TEIGEN

AUTRES : ABSTINENCE DE TABAC ; AMAIGRISSEMENT

LE CENTRE D'ACUPUNCITURE DE CHINE VOUS FAIT UN BON ACC UELL À VOTRE PRESENCE

CENTRE D'ACUPUNTURE DE CHINE
EN COTE D'IVOIRE

PROFESSEUR AGREGE
Wang Jian Min

01 BP 7604 ABIDJAN
VILLA N°100, Bd LATRILLE,
2 PLATEAUX-COCODY

Tel :(225) 22 41 64 83
Cel : 07 86 55 16

NOTRE CLINIQUE RÉCEMMENT IMPORTE ULTRASONIQUE EXAMINATION APPAREILLAGE , QUI PEUT PRÉCISÉMENT DIAGNOSTIQUER LA ULCÈRE ,LE CALCUL ,LE CANCER ,ET FAIRE CLAIREMENT EXAMINATION DE L'ESTOMAC, LES INTESTINS ,LE FOIE, LA VÉSICULE BILIAIRE, LE PANCRÉAS , LA RATE, LE REIN, LA VESSIE, LE UTÉRUS, LA PROSTATE, LE FALLOPIAN TUBE , SURTOUT PEUT LAISSER EXAMINATION DE LA PREMIÈRE PERIODE PLUS COMPLETE.

DÉPARTEMENT DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE:

EXAMINATION PRÉMATURÉE : 8000CFA

EXAMINATION DE TOUT CORPS : 12000CFA

MADAME LIU , UNE PROFESSEUR CHINOISE ,EST DEMANDÉE À CONSULTER .

Présidentielle ivoirienne : la communauté internationale souhaite voir un succès du second tour

12 novembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

ABIDJAN, 12 novembre (*Xinhua*) -- Des ambassadeurs occidentaux, asiatiques et africains accrédités en Côte d'Ivoire ont assuré vendredi que leurs pays respectifs sont prêts à apporter leur soutien à cette institution pour le succès du second tour de la présidentielle. Lors d'une entrevue avec le président de la Commission électorale indépendante (CEI) ivoirienne, Youssouf Bakayoko, le porte-parole de la délégation des diplomates, Yves Gillet, a indiqué qu'il s'avère opportun de contribuer au succès du second tour de la présidentielle dans un esprit de paix, de sérénité et de transparence. « Nous sommes prêts à aider la CEI dans la mesure du possible à organiser ce second tour selon sa demande », a réitéré Yves Gillet, chargé d'affaires à la délégation de l'Union européenne. « Pour l'instant, les choses se mettent en place concernant le second tour. Nous tirons tous les enseignements du premier tour, et je pense que la CEI est parfaitement consciente des quelques améliorations éventuelles à apporter », a-t-il ajouté. Le diplomate a ainsi comparé le second tour de la présidentielle ivoirienne à un match de finale. « Il est important et normal que la pression soit très forte sur les deux équipes du match, mais également sur l'arbitre. Nous ferons tout ce qui est possible de notre côté pour aider l'arbitre à assurer son rôle », a-t-il conclu. La Côte d'Ivoire a achevé le premier tour de l'élection présidentielle qui s'est soldé par la qualification du président Laurent Gbagbo et de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara pour le second tour avec respectivement 38,04 % et 32,07 % des suffrages. La date du second tour que les observateurs souhaitent apaiser tout autant que le premier a été fixée au 28 novembre. La communauté internationale apporte un appui substantiel à l'élection présidentielle ivoirienne depuis plusieurs mois. Plusieurs pays tels que la Chine et le Japon avaient offert début septembre du matériel électoral à la CEI, quand la France de son côté avait offert en octobre du matériel roulant pour la sécurisation du scrutin. Plusieurs organismes comme le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne (UE) avaient également effectué divers dons à la CEI en vue de mener à bien sa mission. L'élection présidentielle ivoirienne se veut un scrutin « historique » censé garantir le retour de la paix et de la stabilité dans le pays frappé de plein fouet par une crise militaro politique depuis huit ans.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7199536.html

La Chine souhaite une résolution des disputes de l'élection en Côte d'Ivoire

6 décembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 6 décembre (*Xinhua*) -- La Chine souhaite que les parties impliquées en Côte d'Ivoire puissent résoudre les disputes de l'élection à travers des procédures légales et des dialogues politiques, a déclaré lundi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. « (La Chine) souhaite que les parties impliquées en Côte d'Ivoire puissent mettre les intérêts nationaux et ceux de son peuple au premier plan, rester calmes et modérées, et résoudre les disputes à travers des procédures légales et des dialogues politiques, dans le but de maintenir la stabilité nationale et la solidarité » a annoncé la porte-parole Jiang Yu lors d'une conférence de presse à Beijing. Elle a également noté que la Chine allait soutenir les efforts déployés par l'Union africaine et d'autres pays africains pour aboutir à une médiation. Des opposants au président sortant Laurent Gbagbo ont déclaré dimanche qu'ils avaient formé un nouveau gouvernement pour le pays, avec à sa tête le Premier ministre sortant Guillaume Soro, ont rapporté les médias. Le président sortant M. Gbagbo a été désigné, par le Conseil constitutionnel, comme vainqueur de l'élection présidentielle, la semaine dernière. Cependant, la commission électorale du pays avait annoncé plus tôt que l'ancien Premier ministre, candidat à la présidentielle, Alassane Ouattara, avait gagné l'élection avec 54,1 % des votes contre 45,9 % pour son concurrent M. Gbagbo. Les Nations unies, l'Union africaine, la France et les États-Unis ont félicité M. Ouattara, le reconnaissant

officiellement comme président élu de la Côte d'Ivoire. L'Union africaine a envoyé l'ancien président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, pour résoudre la crise politique en Côte d'Ivoire. « La Chine a gardé un œil sur la situation en Côte d'Ivoire après l'élection », a indiqué Mme Jiang, en ajoutant que la Chine va maintenir son principe de non-ingérence et de respect de la souveraineté nationale de la Côte d'Ivoire.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/Chine/7222718.html

La Chine appelle les Ivoiriens à désamorcer la crise par dialogue

7 décembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

ABIDJAN, 7 décembre (*Xinhua*) -- L'Ambassade de Chine en Côte d'Ivoire a fait mardi une déclaration, appelant les antagonistes du pays à régler le litige issu de l'élection présidentielle par le dialogue et à éviter les violences qui risquent d'aggraver la situation « déjà très tendue ». « La partie chinoise appelle toutes les parties ivoiriennes concernées à garder la sérénité, à dissiper leurs divergences par voie de dialogue et de concertation politique et à s'abstenir de toute violence qui risque d'aggraver davantage la situation déjà très tendue pour que la Côte d'Ivoire sorte définitivement de la crise dans les meilleurs délais », dit la déclaration. « La partie chinoise exprime sa profonde préoccupation devant la situation politique actuelle en Côte d'Ivoire », selon la déclaration, qui rappelle que toutes les parties ivoiriennes concernées et la communauté internationale, y compris la Chine, ont fait "des efforts inlassables" pour mettre à la crise ivoirienne. « Le peuple ivoirien, qui a beaucoup souffert de cette crise, désire ardemment le retour de la paix et du développement socio- économique. Nous souhaitons, du fond du cœur une Côte d'Ivoire pacifique, unifiée, stable et prospère, ce qui est dans l'intérêt fondamental du peuple ivoirien », a souligné l'Ambassade de Chine, tout en saluant la médiation de l'ex-président sud-africain Thabo Mbeki, envoyé spécial de l'Union africaine.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7224351.html

La Chine "respecte" la reconnaissance par la CEDEAO de la victoire d'Alassane Ouattara dans la présidentielle ivoirienne

9 décembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 9 décembre (*Xinhua*) -- La Chine a déclaré qu'elle « respectait » la décision prise par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui reconnaît Alassane Ouattara comme président élu ivoirien. « La Chine continuera à soutenir les efforts faits par les organisations régionales africaines et les pays africains afin d'atténuer les tensions en Côte d'Ivoire », a déclaré jeudi à Beijing Jiang Yu, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, dans une déclaration écrite. La CEDEAO a annoncé qu'elle reconnaissait Alassane Ouattara comme président élu ivoirien. Elle a également ordonné une suspension immédiate de toutes les activités en Côte d'Ivoire. Les décisions ont été prises lors du sommet extraordinaire de la CEDEAO, présidé par le président nigérien Goodluck Jonathan, à l'aéroport international de Nnamdi Azikiwe, jeudi à Abuja. « La Chine a surveillé attentivement la situation en Côte d'Ivoire depuis l'élection » a indiqué Mme Jiang, et elle a réaffirmé que la Chine va adhérer à son principe de non-ingérence et respecter la souveraineté nationale de la Côte d'Ivoire. « (la Chine) espère que les parties concernées en Côte d'Ivoire pourront donner la priorité aux intérêts nationaux et publics, rester calmes et mesurées, et résoudre les conflits à travers des procédures légales et le dialogue politique afin de maintenir la stabilité et la solidarité nationales » a déclaré Mme Jiang. La Côte d'Ivoire a organisé deux tours pour les élections présidentielles, dont le premier a eu lieu le 31 octobre et le second le 28 novembre, opposant le président sortant Laurent Gbagbo, à l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara. La Commission électorale indépendante a publié le 2 décembre les résultats provisoires, donnant vainqueur M. Ouattara au second tour. La communauté internationale, incluant l'Union africaine, l'Union européenne, la CEDEAO, les États-Unis et la France ont tous avalisé l'élection de M. Ouattara, et appelant M. Gbagbo à céder le pouvoir.
Accès : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2010-12/10/content_21514504.htm

Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo favorable à un "comité d'évaluation" sur la crise

21 décembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

ABIDJAN, 21 décembre (*Xinhua*) -- Le président sortant de Côte d' Ivoire Laurent Gbagbo, proclamé vainqueur de l'élection présidentielle comme son adversaire Alassane Ouattara, s'est déclaré mardi favorable à un « comité d'évaluation » sur la crise postélectorale marquée par la formation d'un gouvernement respectif pour chaque camp et des violences dans le pays. « Je suis prêt dans le respect de la Constitution, des lois ivoiriennes et des procédures que nous nous sommes librement donnés à accueillir un comité d'évaluation sur la crise post électorale en Côte d'Ivoire », a déclaré Laurent Gbagbo dans un discours à la télévision nationale. Ce comité aura pour mission d'analyser « objectivement » les faits et le processus électoral pour un « règlement pacifique » de la crise, a expliqué M. Gbagbo, non sans souligner qu'il est « le président de la République de Côte d'Ivoire ». Selon lui, le comité doit comprendre des « Ivoiriens de bonne volonté » et être dirigé par un représentant de l'Union africaine avec des représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, de la Ligue arabe, des Nations unies, des États-Unis, de l'Union européenne, de la Russie et de la Chine. Le discours de Laurent Gbagbo intervient après plusieurs jours de répression de l'armée contre les marches lancées par le camp Ouattara voulant s'emparer de la télévision nationale et du siège du gouvernement aux mains de M. Gbagbo. Les affrontements ont fait 20 morts selon le camp Gbagbo, mais près de 200 morts selon son adversaire. La victoire de Laurent Gbagbo, proclamée par le Conseil constitutionnel, est contestée par la communauté internationale qui soutient Alassane Ouattara, vainqueur selon les résultats de la Commission électorale indépendante certifiés par l'ONU. L'UE et les États-Unis ont annoncé des sanctions contre Laurent Gbagbo et ses proches qui font « obstacle » au processus électoral. Samedi, Laurent Gbagbo a demandé le départ des casques et des soldats français de la Force Licorne. La demande a été ignorée par le Conseil de sécurité qui a prolongé pour six mois lundi le mandat de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire.

Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7239080.html

La menace de la CEDEAO d'utiliser la force pour faire partir Laurent Gbagbo est irresponsable (experts)

30 décembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

ACCRA, 30 décembre (*Xinhua*) -- Des experts en sécurité et des analystes politiques ont qualifié d'« imprudente et d'irresponsable » la menace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de recourir à la force pour faire partir le président sortant ivoirien Laurent Gbagbo s'il refuse de céder le pouvoir. Dans un communiqué publié dimanche dernier à Abuja au terme d'une réunion d'urgence des chefs d'État de la CEDEAO, les dirigeants de la CEDEAO ont convenu d'utiliser « la force légitime » pour faire partir Gbagbo s'il refuse de céder le pouvoir au président élu Alassane Ouattara. Dans une interview accordée jeudi à l'agence Chine Nouvelle, Kwesi Anning, un expert en sécurité du Centre de maintien de la paix de Kofi Anna, a dit qu'une telle menace n'était qu'une déclaration grandiloquente. Il a expliqué que la Côte d'Ivoire avait participé aux discussions sur la formation de la force de la CEDEAO et elle connaît bien cette force et les faiblesses de ses États membres. Il a soutenu que la médiation est le meilleur moyen à suivre. Kwesi Prat, un analyste politique et porte-parole du Forum socialiste du Ghana, a dit de son côté que la position de la CEDEAO d'utiliser la force pour faire partir Gbagbo et installer Ouattara est très imprudente et irresponsable. Selon lui, environ la moitié de la population ivoirienne est composée des citoyens des pays voisins et toute forme de guerre en Côte d'Ivoire aurait des conséquences désastreuses sur la sous- régions.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7247865.html

La Chine préoccupée par les tensions en Côte d'Ivoire (porte-parole du ministère des Affaires étrangères)

30 décembre 2010
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 30 décembre (*Xinhua*) -- La Chine a déclaré jeudi être préoccupée par les tensions actuelles en Côte d'Ivoire. « Nous souhaitons que les parties concernées puissent traiter, de manière appropriée, les différends par le

dialogue et les négociations, afin de réaliser la réconciliation politique et de sauvegarder la paix et la stabilité de la Côte d'Ivoire » a indiqué la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Jiang Yu, lors d'une conférence de presse régulière. Depuis le 28 novembre, la Côte d'Ivoire est dans une impasse politique, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara ayant tous deux prêté serment en tant que président. « Nous soutenons les efforts pacifiques de médiation déployés par les pays africains concernés par la crise » a fait savoir Jiang Yu. Selon elle, le gouvernement chinois a demandé à la Côte d'Ivoire de prendre des mesures efficaces pour protéger les citoyens chinois et la propriété des institutions chinoises dans le pays africain. Le ministère chinois des Affaires étrangères a suggéré aux Chinois de ne pas visiter la Côte d'Ivoire pour le moment et aux citoyens chinois en Côte d'Ivoire de prendre des mesures de précaution et de rester vigilants, a ajouté la porte-parole.
Accès : http://french.people.com.cn/Chine/7247911.html

La Chine appelle à résoudre la crise en Côte d'Ivoire par le dialogue

6 janvier 2011
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 6 janvier (*Xinhua*) -- La Chine a appelé jeudi les parties impliquées dans la crise en Côte d'Ivoire à résoudre d'une manière appropriée les disputes et les différends à travers le dialogue. « Nous apprécions les efforts positifs de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour promouvoir une résolution pacifique de la crise en Côte d'Ivoire » a déclaré jeudi à Beijing Hong Lei, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière. La Côte d'Ivoire traverse une crise politique après l'annonce par Laurent Gbagbo et son rival présidentiel Alassane Ouattara de leurs victoires respectives lors des élections présidentielles du 28 novembre 2010. L'UA et la CEDEAO ont envoyé une délégation au sommet composée de cinq membres en Côte d'Ivoire pour chercher une solution pacifique à la crise politique. M. Hong a ajouté que la résolution pacifique de la crise était dans l'intérêt commun des pays d'Afrique de l'Ouest et a appelé les parties impliquées dans la crise en Côte d'Ivoire à « résoudre les différends, à réaliser la réconciliation politique et à maintenir la paix et la stabilité nationale à travers des consultations ».
Accès : http://www.chine-informations.com/actualite/la-chine-appelle-a-resoudre-la-crise-en-cote-ivoire-par-le-dialogue_26110.html

La Chine s'engage à soutenir l'ONU

7 janvier 2011
Le Service en français de *Xinhua*

NEW YORK (Nations Unies), 6 janvier (*Xinhua*) -- Le ministre chinois des Affaires étrangères Yang Jiechi a déclaré jeudi que son pays continuerait à soutenir le travail des Nations Unies et de son secrétaire général, Ban Ki-moon, dans le cadre des efforts conjoints visant à promouvoir la paix, la sécurité et le développement du monde. M. Yang a tenu ces propos lors d'une rencontre avec M. Ban au siège de l'ONU à New York. Il a déclaré que les Nations Unies avaient réalisé des exploits dans la sauvegarde de la paix, le développement conjoint et la promotion de la coopération internationale au cours de l'année passée. « La Chine continuera à soutenir le travail des Nations Unies et de son secrétaire général Ban Ki-Moon afin d'œuvrer ensemble pour la paix, la sécurité et le développement du monde », a dit M. Yang. M. Ban a apprécié le rôle important de la Chine dans les affaires internationales en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, souhaitant une participation plus active de la Chine aux efforts en faveur de la paix et de la sécurité. Les deux hommes ont aussi discuté de la situation dans la péninsule coréenne, au Soudan, en Côte d'Ivoire et sur le changement climatique.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/International/7253588.html

La Chine soutient que l'ONUCI joue un rôle actif en Côte d'Ivoire (porte-parole)

11 janvier 2011
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 11 janvier (*Xinhua*) -- La Chine soutient que l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) joue un rôle actif dans la résolution de la question ivoirienne, a déclaré mardi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei. Hong Lei s'est ainsi exprimé lors d'une conférence de presse régulière en réponse à la demande de confirmation sur les intentions de la Chine d'envoyer, à l'instance des Nations

unies, des forces de maintien de la paix en Côte d'Ivoire. Le porte-parole n'a cependant pas confirmé cette nouvelle, soulignant que dix observateurs militaires chinois étaient déjà en mission dans le cadre de l'ONUCI. « Dans les circonstances actuelles, nous soutenons le rôle actif joué par l'ONUCI dans la résolution pacifique de la question ivoirienne », a ajouté Hong Lei. La Côte d'Ivoire a été plongée dans une impasse politique depuis les élections présidentielles du 28 novembre 2010. Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara ont tous les deux revendiqué la victoire, se sont proclamés président de la République et ont chacun formé un gouvernement. La Commission électorale indépendante a annoncé le 2 décembre 2010 les résultats provisoires établissant la victoire d'Alassane Ouattara au second tour des élections avec 54 % des voix. Toutefois, le Conseil constitutionnel a déclaré peu de temps après que ces résultats n'étaient pas valides et a décrété Laurent Gbagbo vainqueur des élections. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union africaine et la Communauté économique des pays ouest-africains (CEDEAO) ont tous montré leur soutien à Alassane Ouattara. La CEDEAO avait auparavant exhorté Laurent Gbagbo à se retirer, promettant en cas de refus un recours légitime à la force. Un total de 9 000 personnes de l'ONUCI protège actuellement l'hôtel du Golf, où se trouve le commandement d'Alassane Ouattara à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, actuellement sous le contrôle de Laurent Gbagbo.
Accès : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2011-01/12/content_21720055.htm

Côte d'Ivoire : la grève illimitée se poursuit et s'étend à des quartiers pro-Gbagbo

19 janvier 2011
Le Service en français de *Xinhua*

ABIDJAN, 19 janvier (*Xinhua*) -- Des quartiers pro-Gbagbo sont atteints par la grève générale illimitée lancée depuis mardi par le camp Ouattara. Selon le constat de Xinhua, le transport a été fortement perturbé mercredi à Yopougon et Cocody (favorables à Gbagbo) où les mini cars de transport urbains appelés « gbakas » n'ont pas roulé alors qu'ils avaient circulé mardi. Les travailleurs habitant ces zones ont ainsi éprouvé d'énormes difficultés à se rendre dans leurs services. Tout comme mardi, les secteurs pro-Ouattara eux ont présenté le même décor au deuxième jour de l'opération « pays mort ». Les activités économiques ont été de nouveau perturbées dans le quartier d'Adjamé abritant la grande gare routière et les magasins de gros, ainsi que dans les quartiers d'Abobo et de Treichville où la plupart des magasins étaient fermés. « La situation des commerçants s'est dégradée avec la crise postélectorale. Nous subissons de lourdes pertes avec l'opération « pays mort », mais nous respectons tout de même le mot d'ordre », a confié le secrétaire général adjoint de l'union nationale des commerçants de Côte d'Ivoire (UNCCI) Cissé Hamed. Si certains commerçants comme lui ont fermé pour suivre le mot d'ordre repris par des responsables syndicaux de commerçants et transporteurs, d'autres opérateurs économiques ont préféré fermer par crainte de violences, de pillages ou encore de représailles. C'est le cas du supermarché « Trade Center » tenu par des ressortissants libanais et du grand magasin « La foire de Chine » tenu par des ressortissants chinois où l'on a fermé pour observer la prudence. La crise entre Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo secoue la Côte d'Ivoire depuis le second tour de la présidentielle. Le camp Ouattara tente de multiplier sur le terrain des actions populaires visant à « faire partir Gbagbo du pouvoir ». Une seconde médiation entreprise lundi et mardi par le premier ministre kenyan Raila Odinga pour le compte de l'Union africaine s'est avérée encore une fois infructueuse.
Accès : http://french.news.cn/afrique/2011-01/20/c_13698655.htm

La Chine soutient les efforts africains pour une issue pacifique de la crise ivoirienne

29 janvier 2011
Le Service en français de *Xinhua*

ADDIS ABEBA, 28 janvier (*Xinhua*) -- La Chine soutient les efforts africains en faveur d'une issue pacifique de la crise ivoirienne, a déclaré vendredi à Xinhua M. Liu Zhenmin, envoyé spécial du gouvernement chinois et ministre assistant des Affaires étrangères, qui se trouve dans la capitale d'Éthiopie pour assister au 16e sommet de l'Union africaine « La Chine souhaite que toutes les parties concernées en Côte d'Ivoire œuvrent vers une solution de leurs disputes par dialogue et consultation, et sur la base des intérêts du pays et du peuple », a expliqué M. Liu. La Chine apprécie et continuera à soutenir les efforts de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO) pour une issue pacifique de la crise, a-t-il ajouté. La crise ivoirienne est l'un des dossiers à l'ordre du jour du 16e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, prévu les 30 et 31 janvier à Addis-Abeba, au siège de l'organisation continentale. Suite au deuxième tour de l'élection présidentielle du 28 novembre, Alassane Ouattara, reconnu président ivoirien par la communauté internationale, a appelé à la force lancée pour faire partir Laurent Gbagbo, qui se considère aussi comme seul président légitime du pays. Selon les statistiques des Nations unies, les violences dans ce pays ouest-africain ont causé plus de 200 morts. L'Union africaine a réitéré sa position selon laquelle « le président sortant Laurent Gbagbo doit céder le pouvoir à son rival Alassane Ouattara ».
Accès : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2011-01/30/content_21843494.htm

La Chine soutient les efforts de médiation de l'Union africaine sur la crise en Côte d'Ivoire

1er mars 2011
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 1er mars (*Xinhua*) -- La Chine a déclaré mardi qu'elle soutenait les efforts de médiation de l'Union africaine pour résoudre la crise en Côte d'Ivoire. La Chine est préoccupée par les tensions en Côte d'Ivoire, a fait savoir dans un communiqué écrit, Jiang Yu, la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Selon la porte-parole, la Chine a toujours préconisé une résolution pacifique de la crise et a appelé au calme et à la retenue en Côte d'Ivoire. « Nous espérons que les parties concernées peuvent traiter de manière appropriée les divergences par la voie du dialogue et de la négociation afin de réaliser une réconciliation politique et de sauvegarder la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire », a-t-elle ajouté. La Chine soutient les efforts de médiation du panel de haut niveau de l'Union africaine pour mettre fin à la crise en Côte d'Ivoire, indique le communiqué.
Accès : http://french.china.org.cn/news/txt/2011-03/02/content_22032119.htm

Le Conseil de sécurité de l'ONU préoccupé par le risque d'une guerre civile en Côte d'Ivoire

3 mars 2011
Le Service en français de *Xinhua*

NEW YORK (Nations Unies), 3 mars (*Xinhua*) -- Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est déclaré jeudi profondément préoccupé par le « risque d'une guerre civile » en Côte d'Ivoire, appelant toutes les parties concernées à la retenue face à une escalade de la violence dans le pays. L'ambassadeur de Chine à l'ONU, Li Baodong, qui assume la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de mars, a tenu ces propos dans une déclaration faite à l'issue d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité sur la situation en Côte d'Ivoire. « Les membres du Conseil de sécurité restent profondément préoccupées par l'escalade de la violence en Côte d'Ivoire, notamment à Abidjan, suite à des attaques contre les civils dont des femmes », dit la déclaration. Notant que l'escalade de la violence a entraîné un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur inquiétude sur le risque d'une nouvelle guerre civile en Côte d'Ivoire et appelé toutes les parties à faire de preuve de retenue pour le prévenir et résoudre leurs différends par les moyens pacifiques. Ils ont appelé le président ivoirien sortant Laurent Gbagbo à lever le siège de l'hôtel du Golf sans délai et ont condamné les violences commises par les forces pro-Gbagbo contre le personnel de l'ONU. Le Conseil de sécurité a réaffirmé leur soutien aux efforts de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) en vue de trouver une solution à la crise ivoirienne. Il a invité les parties ivoiriennes à autoriser le panel de haut niveau de l'UA, qui œuvre pour une solution à l'impasse politique en Côte d'Ivoire, à accomplir sa mission. Le Conseil de sécurité encourage l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire à surveiller l'embargo sur les armes décrété depuis 2004, se déclarant prêt à imposer des sanctions ciblées contre tous ceux qui menacent le processus de paix dans le pays. Selon l'ONU, des violences ont fait 50 morts en une semaine en Côte d'Ivoire, portant à 365 le nombre de personnes tuées dans les violences postélectorales depuis la mi-décembre 2010.
Accès : http://french.china.org.cn/autreshorizons/2011-03/04/content_22051356.htm

Dépêche de Fraternité Matin
9 mars 2011

La Chine offre 1,5 milliard de FCFA de matériel agricole à la Côte d'Ivoire pour la relance de la riziculture. Ce sont 240 tonnes

d'engrais, 20 motoculteurs, 17 faucheuses, 20 batteuses et 10 décortiqueuses que le directeur de l'Office national pour le développement du riz (ONDR), Thomas Kouadio Tiacoh a présenté mardi au ministre de l'Agriculture, Issa Malick Coulibaly et à son homologue du Commerce, Touré Amara. « Ce don composé de produits et de matériel mécanique pour la relance de la riziculture est un signal fort qui témoigne du soutien indéfectible de la Chine, grand producteur de riz, au peuple souverain de Côte d'Ivoire », a déclaré Issa Malick Coulibaly.
Accès : http://www.souslemanguier.com/nouvelles/news.asp?id=11&pays=152&idnews=30910

La Chine appelle à la fin immédiate des violences et des conflits armés en Côte d'Ivoire

31 mars 2011
Le Service en français de *Xinhua*

NEW YORK (Nations Unies), 30 mars (*Xinhua*) -- La Chine a appelé mercredi toutes les parties concernées en Côte d'Ivoire à mettre immédiatement un terme à la confrontation armée et aux violences et à régler leurs divergences par le dialogue et la consultation. Le représentant permanent de la Chine aux Nations Unies, Li Baodong, a lancé cet appel lors d'une réunion ouverte du Conseil de sécurité, après que ce dernier eut adopté à l'unanimité une résolution pour imposer des sanctions ciblées à l'encontre du président sortant ivoirien, Laurent Gbagbo, qui a refusé de transférer le pouvoir au président reconnu par la Commission électorale ivoirienne, Alassane Ouattara. Le Conseil de sécurité demande, dans cette nouvelle résolution, « la fin immédiate des violences contre les civils » en Côte d'Ivoire, et « décide d'adopter des sanctions ciblées » à l'encontre de M. Gbagbo et de ses proches associés. M. Li a exprimé les profondes préoccupations de la Chine concernant la détérioration continue de la situation en Côte d'Ivoire. « Nous croyons en une résolution pacifique à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire à travers des moyens pacifiques », a déclaré M. Li, ajoutant : « nous apprécions et soutenons les efforts de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) visant à parvenir à une solution politique à la crise en Côte d'Ivoire ». En décembre 2010, la Commission électorale ivoirienne avait déclaré Alassane Ouattara vainqueur du second tour de l'élection présidentielle, tenu le 28 novembre dernier, alors que le Conseil constitutionnel avait lui donné la victoire au président sortant Laurent Gbagbo, qui avait alors refusé de lâcher le pouvoir. « La Chine insiste comme toujours à dire que les opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent appliquer strictement le principe de neutralité », a ajouté l'ambassadeur Li, tout en soulignant : « nous espérons que les opérations onusiennes en Côte d'Ivoire pourront remplir leur mandat de manière stricte et globale... et éviter de devenir partie au conflit ».
Accès : http://www.focac.org/fra/zfgx/t811225.htm

La Chine appelle les parties en Côte d'Ivoire à exécuter la résolution de l'ONU

1er avril 2011
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 1er avril (*Xinhua*) -- La Chine a appelé vendredi toutes les parties en Côte d'Ivoire à exécuter la résolution de l'ONU. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei, a indiqué dans un communiqué que la Chine s'inquiétait de la situation actuelle en Côte d'Ivoire. Selon le porte-parole, la Chine recommande toujours une solution pacifique par la voix du dialogue et de la discussion pour la crise ivoirienne après les élections. La Chine soutient les efforts de médiation de la part de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest afin de résoudre la crise. M. Hong a annoncé que la Chine appelle toutes les parties en Côte d'Ivoire à agir selon la résolution de l'ONU afin de restaurer la paix, la stabilité et l'ordre social au plus vite dans le pays. En outre, la Chin exhorte la Côte d'Ivoire à prendre des mesures concrètes pour protéger la population ivoirienne et les habitants étrangers. Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé à l'unanimité mercredi une résolution demandant l'arrêt des violences contre les habitants en Côte d'Ivoire. Le conseil a également convenu d'infliger des sanctions ciblées contre Laurent Gbagbo, son épouse et ses trois collaborateurs.
Accès : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2011-04/02/content_22280827.htm

Côte d'Ivoire : des pays s'engagent à protéger leurs ressortissants

4 avril 2011
Le Service en français de *Xinhua*

ABIDJAN, 4 avril (*Xinhua*) -- Plusieurs pays continuent à suivre de près la situation en Côte d'Ivoire afin de pouvoir assurer la sécurité de leurs ressortissants, même si l'intensité des combats a baissé d'un cran dimanche entre les forces du président sortant Laurent Gbagbo et celles du président élu Alassane Ouattara, dont la légitimité est reconnue par la communauté internationale. Le président français Nicolas Sarkozy a décidé dimanche de rassembler immédiatement les ressortissants français à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, dans le cadre des préparatifs en vue de leur éventuelle évacuation par les forces françaises. Le ministre français de la Défense, Gérard Longuet, a promis de ne pas exposer de Français « comme otages ou comme victimes indirectes d'un affrontement » entre les deux forces. M. Sarkozy a téléphoné au secrétaire général Ban Ki-moon pour discuter de l'application totale de la résolution onusienne 1975, qui a donné un mandat de protection des civils à l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et aux troupes françaises qui en font partie. La Côte d'Ivoire a été plongée dans la tourmente suite au refus de M. Gbagbo d'accepter sa défaite face à son adversaire, l'ancien Premier ministre M. Ouattara, à l'issue du second tour des élections présidentielles du 28 novembre 2010. Selon le ministre Longuet, environ 12 000 ressortissants français sont placés sous la protection des forces françaises stationnées à Port-Bouët, près de l'aéroport international d'Abidjan. Les soldats français, en coordination avec l'ONUCI, ont pris le contrôle de l'aéroport, où ont trouvé refuge quelque 1 600 Français et ressortissants d'autres nationalités. Thierry Burkhard, porte-parole de l'état-major de l'armée française, a déclaré dimanche que la France allait envoyer deux compagnies supplémentaires, ce qui porterait les effectifs des forces françaises de l'opération Licorne à 1 400 hommes. Outre la France, certains autres pays suivent eux aussi de très près la situation dans ce pays d'Afrique de l'Ouest La Chine a exprimé ses préoccupations quant à l'actuelle situation sécuritaire en Côte d'Ivoire, et a appelé toutes les parties concernées dans le pays à agir conformément à la récente résolution de l'ONU. Mercredi dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé à l'unanimité une résolution, demandant l'arrêt des violences contre les civils en Côte d'Ivoire, et prévoyant des sanctions contre M. Gbagbo, son épouse, ainsi que trois de ses associés. D'après le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei, la Chine préconise, comme elle l'a toujours fait, un règlement pacifique à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, et exhorte le pays à prendre des mesures concrètes pour protéger sa population civile et les ressortissants étrangers. En raison de la crise dans le pays, le nombre de Chinois en Côte d'Ivoire est passé de 1 300 à 600. L'Ambassade de Chine à Abidjan a affirmé qu'elle continuerait à fournir l'assistance aux ressortissants chinois. Pour sa part, l'Ambassade de Corée du Sud en Côte d'Ivoire révise actuellement son plan d'évacuation d'urgence des 115 ressortissants sud-coréens présents dans le pays, a déclaré vendredi le ministère sud-coréen des Affaires étrangères. De surcroît, après avoir été la cible d'attaques, l'ONUCI a confirmé dimanche avoir temporairement évacué une partie de son personnel vers la ville de Bouaké dans le nord du pays. Les combats se sont poursuivis dimanche autour des derniers bastions de M. Gbagbo, avec moins d'intensité cependant que lors des affrontements de vendredi. Les forces de M. Ouattara, qui étaient déterminées à prendre rapidement le contrôle de la capitale suite à leur offensive éclair à travers le pays, se sont heurtées à de fortes résistances à Abidjan, notamment sur les sites du Palais présidentiel, des bases militaires et de la radio-télévision nationale (RTI). Le conflit a fait jusqu'ici au moins 800 morts à Abidjan.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7340329.html

La Chine appelle à une solution pacifique à la crise en Côte d'Ivoire

8 avril 2011
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 8 avril (*Xinhua*) -- La Chine appelle les parties concernées par la crise en Côte d'Ivoire, à mettre fin aux conflits par le biais des consultations et négociations, a déclaré vendredi Hong Lei, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. « Nous déplorons les nombreuses victimes civiles dans les conflits armés en Côte d'Ivoire et nous appelons les parties concernées à mettre fin aux conflits par le biais des consultations et des négociations, et à réaliser une réconciliation politique et l'union nationale », a indiqué Hong Lei, dans un communiqué. « La Chine se

préoccupe de la situation de sécurité en Côte d'Ivoire et espère que les parties concernées pourront prendre des mesures concrètes pour maintenir l'ordre social et protéger la sécurité des civils, ainsi que des étrangers », a ajouté M. Hong. La Chine est prête à conjuguer ses efforts avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif dans la réalisation du développement pacifique et de la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire, a fait savoir le porte-parole. Des émeutes ont éclaté en Côte d'Ivoire, après que Laurent Gbagbo a refusé de céder le pouvoir lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, le 28 novembre 2010, qui l'a opposé à l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara. Laurent Gbagbo a continué à résister et refusé de signer les documents qui attestent qu'il renonce au pouvoir et reconnait Alassane Ouattara comme le vainqueur de l'élection présidentielle.
Accès : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2011-04/10/content_22322593.htm

La Chine appelle à davantage d'assistance de l'ONU pour assurer la sécurité des Chinois en Côte d'Ivoire

10 avril 2011
Le Service en français de *Xinhua*

NEW YORK (Nations Unies), 9 avril (*Xinhua*) -- La Chine a appelé à davantage d'assistance de l'ONU pour assurer la sécurité des ressortissants chinois en Côte d'Ivoire, où les combats se poursuivent, a indiqué samedi à Xinhua Li Baodong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies. M. Li a lancé cet appel lors de sa réunion d'urgence avec le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon sur la situation actuelle en Côte d'Ivoire. Lors de la rencontre, le diplomate chinois a dit au chef de l'ONU que les dirigeants et le gouvernement chinois attachaient une grande importance à la sécurité des ressortissants chinois présents en Côte d'Ivoire. La Chine est très préoccupée par la sécurité des étrangers en Côte d'Ivoire, et notamment celle des citoyens chinois; leur sécurité est gravement menacée dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, où la situation s'est encore détériorée et où un conflit armé est en cours, a-t-il dit à Xinhua après sa rencontre avec Ban Ki-moon. « Étant donné la gravité de la situation sécuritaire et humanitaire sur le terrain actuellement, la Chine demande aux Nations Unies de prendre de nouvelles mesures pour assurer la sécurité des citoyens chinois en Côte d'Ivoire », a dit M. Li. « Notre espoir est que le conflit puisse prendre fin le plus rapidement possible, et que la crise en Côte d'Ivoire puisse être réglée par des moyens politiques », a affirmé M. Li lors de la réunion. Le diplomate chinois a remercié encore une fois Ban Ki-moon pour les aides apportées à plusieurs reprises aux diplomates et à d'autres ressortissants chinois par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).
Accès : http://french.china.org.cn/news/txt/2011-04/10/content_22325214.htm

La Chine souhaite une rapide restauration de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire

12 avril 2011
Le Service en français de *Xinhua*

BEIJING, 12 avril (*Xinhua*) -- La Chine souhaite que la Côte d'Ivoire puisse rétablir la stabilité sociale et la paix au plus tôt, a déclaré mardi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hong Lei. « La Chine suit de près le développement de la situation en Côte d'Ivoire », a déclaré le porte-parole Hong Lei lors d'une conférence de presse régulière. Le président sortant de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, et sa femme ont été arrêtés dans leur résidence à Abidjan, ce qui a mis fin à l'impasse politique de plusieurs mois entre Gbagbo et Alassane Ouattara, internationalement reconnu comme vainqueur des élections présidentielles du 28 novembre 2010. La Chine souhaite que la Côte d'Ivoire puisse réaliser la réconciliation nationale et se remettre sur les rails du développement pacifique dès que possible, a indiqué Hong Lei. La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale pour jouer un rôle positif dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement en Côte d'Ivoire, a-t-il ajouté.
Accès : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2011-04/13/content_22346509.htm

Côte d'Ivoire : la Chine disposée à assister la Côte d'Ivoire pour sa reconstruction

4 mai 2011
People's Daily Online
Source: *Xinhua*

L'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire Wei Wenhua a réaffirmé mardi à Abidjan l'engagement de son pays à assister la Côte d'Ivoire pour la reconstruction et le développement socio-économique du pays. Le diplomate chinois qui s'exprimait à l'issue d'une audience que lui a accordée le président

élu ivoirien reconnu par l'ONU Alassane Ouattara a rappelé la bonne coopération ainsi que les liens d'amitié et de fraternité entre la Chine et la Côte d'Ivoire. M. Wei Wenhua a par ailleurs fait état de son soulagement concernant la fin de la guerre et a salué la politique de réconciliation et de réunification entreprise par le gouvernement Ouattara. « Nous avons exprimé aussi notre inquiétude relative aux problèmes d'insécurité, et nous espérons que le gouvernement pourra prendre des mesures efficaces et effectives pour rétablir l'ordre public et protéger les civils », a noté en outre le diplomate chinois. Le président élu ivoirien Alassane Ouattara a également reçu en audience dans son quartier général du Golf Hôtel le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Côte d'Ivoire Young Jin Choi. Les deux personnalités ont convenu de la nécessité d'une coopération avec toutes les ressources pour la restauration de l'ordre et de la stabilité. La Côte d'Ivoire a abordé un nouveau virage de sa vie socio- politique depuis l'arrestation le 11 avril dernier du président sortant Laurent Gbagbo. Le gouvernement d'Alassane Ouattara tente de remettre le pays sur les rails après les nombreuses violences meurtrières et actes de pillages qui ont secoué tous les secteurs. La capitale économique ivoirienne, Abidjan, se trouve en voie de pacification et de normalisation, à l'exception de Yopougon (quartier pro-Gbagbo) où les forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI, forces pro-Ouattara) se heurtent à des poches de résistance dans leur opération de sécurisation. Les FRCI ont entamé depuis lundi un assaut visant à désarmer par la force les miliciens pro-Gbagbo qui ont refusé de déposer les armes de manière pacifique. L'assaut qualifié d'« assaut final » s'est poursuivi mardi avec de nouveaux combats à l'arme lourde et à l'arme automatique entre les deux forces antagonistes à Yopougon.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7369093.html

Côte d'Ivoire : l'heure de la reconstruction a sonné (ANALYSE)

9 mai 2011
People's Daily Online
Source: *Xinhua*

La Côte d'Ivoire a ouvert une nouvelle page de son histoire après cinq mois de crise postélectorale émaillée de violences caractérisées par des dégâts matériels et des pertes en vie humaine. L'heure de la reconstruction semble avoir sonné sous la houlette du gouvernement Ouattara qui entend bien relever ce défi, outre celui de la réconciliation nationale. « Reconstruire, ce n'est pas le plus dur. J'ai les financements et j'ai la bonne équipe. Mais obtenir la paix et la réconciliation après ce que nous avons vécu depuis des années, c'est bien plus compliqué », avait déclaré le président élu ivoirien, Alassane Ouattara, lors d'une récente interview. M. Ouattara qui compte reconstruire le pays avec toutes les compétences a de ce fait promis de constituer un gouvernement d'union nationale avant fin, mai dans lequel figureront des ministres issus du Front populaire ivoirien (FPI), parti politique de son rival Laurent Gbagbo. Le président élu compte en outre mettre au travail l'administration publique et les Ivoiriens de tous les secteurs, afin de bâtir le pays.

Le quitus de la légitimité

Pour nombre d'observateurs, un grand pas vient d'être franchi sur le plan de la légalité et de la légitimité du pouvoir Ouattara avec la prestation de serment du président élu vendredi au palais présidentiel à Abidjan. « La prestation de serment devant le Conseil constitutionnel donne à M. Ouattara un quitus pour sa légitimité et pour diriger le pays en toute confiance », a estimé le président du forum des jeunes africains pour la démocratie (FOJAD) section Côte d'Ivoire, Abraham Kader. Pour celui-ci, le président du Conseil constitutionnel « s'est rattrapé » en faisant la proclamation qui selon lui ramènera la paix et le développement dans le pays. Le président du Conseil constitutionnel, Paul Yao Ndré qui déniait à Alassane Ouattara toute légitimité au profit de son rival le président sortant Laurent Gbagbo, s'est dédit cinq mois plus tard en proclamant Alassane Ouattara Président de la République de Côte d'Ivoire. Cette assise légitime sera sans nul doute confortée le 21 mai avec la cérémonie d'investiture officielle de M. Ouattara. Après la polémique politico-judiciaire que des pro-Gbagbo ne comptent toutefois pas laisser de si tôt, les nouvelles autorités ivoiriennes s'attellent à trouver les stratégies et les moyens pour reconstruire le pays dévasté par la guerre. Pour ce faire, les autorités ne cachent pas leur conscience du fait qu'en plus des ressources internes, la Côte d'Ivoire a besoin d'appuis extérieurs.

L’appui des partenaires

C'est donc avec satisfaction qu'elles ont accueilli le soutien de la France, au lendemain de la capture de Laurent Gbagbo. L'Agence française de développement (AFD) a consenti à la Côte d'Ivoire une aide de 400 millions d'euros. La France dont le soutien à la reconstruction de la Côte d'Ivoire s'est fait suite à la demande du président élu reconnu par l'ONU Alassane Ouattara, a réaffirmé son engagement aux côtés des Ivoiriens. L'Europe n'est pas demeurée en reste de cette mobilisation internationale au chevet de la Côte d'Ivoire. La Commission européenne vient de lui octroyer une aide substantielle de 44 millions d'euros. Une convention a été signée à cet effet jeudi entre le gouvernement Ouattara et le commissaire européen au développement Andris Piebalgs. L'aide de l'Europe vise à relancer le secteur de l'agriculture et à moderniser l'administration judiciaire. Plusieurs partenaires internationaux entendent également s'engager aux côtés de la Côte d'Ivoire. Des Ivoiriens interrogés affirment attendre « vivement » dans cette œuvre de reconstruction les bailleurs de fonds traditionnels que sont les institutions de Bretton Woods, entre autres la banque mondiale et le fonds monétaire international (FMI). La mobilisation des partenaires est également observée sur le plan humanitaire, avec l'intervention appréciable des ONG internationales, de l'ONU et de diverses organisations humanitaires qui entendent aussi jouer leur partition. Les États-Unis ont ainsi annoncé vendredi un octroi supplémentaire de 8, 5 millions de dollars au titre de l'aide à plus de 170 000 réfugiés qui ont fui la Côte d'Ivoire principalement vers le Liberia, et des centaines de milliers d'autres Ivoiriens qui ont été déplacés dans leur pays à cause de l'agitation politique et des violences récentes.

L'Asie se signale

Au-delà de la France, de l'Europe, des États-Unis et des institutions financières de Bretton Woods, l'Asie qui détient aussi des moyens et de l'expertise se signale. Les partenaires asiatiques semblent avoir leur place dans le processus de reconstruction de la Côte d'Ivoire qui compte au nombre de ses amis des pays comme la Chine qui s'est hissée depuis plusieurs mois au rang de deuxième économie mondiale. L'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire Wei Wenhua a traduit lors d'une audience que lui avait accordée mercredi Alassane Ouattara la disponibilité de son pays à aider à la reconstruction de la Côte d'Ivoire. L'œuvre de reconstruction de la Côte d'Ivoire qui sort de cinq mois de crise postélectorale se présente comme une œuvre immense, mais réalisable avec la contribution des Ivoiriens dans leur diversité et l'appui des partenaires au développement. Le pays a amorcé un nouveau virage de sa vie sociopolitique depuis l'arrestation du président sortant Laurent Gbagbo le 11 avril par les forces pro-Ouattara soutenues par l'ONU et la force française Licorne. La crise postélectorale ivoirienne a fait au moins 3.000 morts et un million de déplacés selon les autorités ivoiriennes.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7373905.html

Côte d'Ivoire : les ambassadeurs de Chine et d'Allemagne déplorent le pillage des symboles de leur coopération

8 juin 2011
People's Daily Online
Source: *Xinhua*

Les ambassadeurs d'Allemagne et de Chine ont déploré le pillage de certains symboles de leur coopération avec la Côte d'Ivoire, à l'issue d'une visite de terrain effectuée par chacun d'eux. L'ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire Stephan Keller a fait le triste constat à San Pedro, à Soubré (sud-ouest) et à Guiglo (ouest) des saccages subis par les bureaux et les matériels de la GTZ (coopération allemande). Au plus fort de la crise postélectorale, des hommes armés ont attaqué les locaux de la GTZ dans ces localités et ont emporté le matériel après avoir exercé des dégâts sur les bâtiments. « A Guiglo, le matériel et des véhicules ont été emportés, ainsi que 10 tonnes d'engrais destinées aux bénéficiaires de projets. Les bureaux fonctionnant dans le cadre du parc national de Taï (ouest) ont également été la cible des pillards », a énoncé le diplomate allemand, faisant le point des dégâts mardi à la presse. « C'est vraiment dommage que cela ait pu arriver. Ce sont des actes regrettables. L'Allemagne a été toujours proche de la Côte d'Ivoire et notre coopération à travers la GTZ concerne plusieurs domaines tels que la protection du parc national de Taï", s'est-il offusqué ». « Nous avons saisi les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) pour constater ce qui est arrivé et prendre éventuellement des mesures sécuritaires », a déclaré l'ambassadeur, faisant état de la nécessité du soutien du gouvernement ivoirien pour que la mission allemande continue son

action sur le terrain. La GTZ qui apporte un appui à la Côte d'Ivoire à travers plusieurs projets multisectoriels, se présente comme un véritable outil de coopération germano-ivoirienne. De son côté, l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire Wei Wenhua s'est rendu le week-end dernier au Palais de la culture d'Abidjan où il a fait l'amer constat de destructions et de vols opérés dans cet édifice qui est le fruit de la coopération sino-ivoirienne. « Les dégâts sont énormes. Tout a été pillé. C'est vraiment dommage. Il faut reconstruire l'édifice, car la réhabilitation et les réparations vont coûter plus cher », a déclaré en substance M. Wei qui a promis d'envoyer un groupe d'experts pour faire des évaluations. L'ambassadeur chinois a par ailleurs demandé que les hommes en armes qui occupent les locaux du Palais de la culture en ce moment les libèrent pour permettre d'entreprendre les travaux en toute sérénité. « Le palais est l'un des symboles de la coopération avec la Chine. La visite de l'ambassadeur de Chine sur le site est un signe qui montre que ce pays ami est disposé à nous aider », s'est réjoui pour sa part le directeur général par intérim du Palais de la Culture, Tehua Adjoumani. Le Palais de la culture situé dans le quartier de Treichville au sud d'Abidjan a été construit en 1995 par la Chine. L'édifice qui est entré de manière véritable dans sa phase opérationnelle en 2003 était devenu ces dernières années un haut lieu de rencontres culturelles. La Chine et la Côte d'Ivoire entretiennent depuis plusieurs années d'excellentes relations d'amitié. La crise postélectorale aigüe qui a secoué la Côte d'Ivoire a donné lieu à plusieurs exactions, dont des vols, saccages et pillages de matériels et d'édifices publics et privés.
Accès : http://french.people.com.cn/96852/7405024.html

La Chine disposée à prendre une part active dans la reconstruction de la Côte d'Ivoire
23 juin 2011
People's Daily Online
Source: *Xinhua*

Le vice-ministre des Affaires étrangères de Chine, Zhai Jun, a indiqué lors d'une visite jeudi en Côte d'Ivoire que son pays est disposé à prendre une part active dans la reconstruction post-crise du pays. Lors de sa visite, le vice-ministre a effectué au nom du gouvernement chinois une remise de dons, de prêts et prononcé une annulation partielle de la dette de la Côte d'Ivoire. M. Zhai a signé avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères Daniel Kablan Duncan des accords portant sur une aide non remboursable de 80 millions de Yuan (environ 5,5 milliards de FCFA), un prêt sans intérêts de 20 millions de Yuan (environ 1,4 milliard de FCFA) et une annulation de la dette de la Côte d'Ivoire à hauteur de 75 millions de Yuan (environ 5,4 milliards de FCFA). Par ailleurs, la Chine a fait un don de matériels urgents à la Côte d'Ivoire évaluée à 15 millions de Yuan (environ 1,09 milliard de FCFA). L'émissaire chinois s'est réjoui de ce que la Côte d'Ivoire se trouve dans une phase de normalisation et de reconstruction et a assuré que la Chine continuera à soutenir le processus de paix en Côte d'Ivoire. Zhai Jun a réitéré la disponibilité de son pays à apporter un appui à l'édification de la stabilité dans le pays. « La Côte d'Ivoire est un pays important de l'Afrique de l'Ouest. L'amitié entre ces deux peuples est très profonde, et ils entretiennent depuis de nombreuses années des relations de solidarité, de fraternité et de non-ingérence », a-t-il noté. Pour celui-ci, la coopération sino-ivoirienne s'est avérée fructueuse au regard des réalisations effectuées par la Chine dans le pays telles que la construction de la maison des députés de Yamoussoukro (centre) et de la salle de réunions du ministère des Affaires étrangères. Le vice-ministre chinois a ainsi proposé l'intensification des échanges amicaux entre la Côte d'Ivoire et la Chine, et le renforcement de la coopération dans bien d'autres secteurs tels que les domaines culturels, de la santé, de la jeunesse et des femmes. Pour sa part, le ministre ivoirien des Affaires étrangères Daniel Kablan Duncan a salué le soutien de la Chine à la Côte d'Ivoire dans sa phase de reconstruction post-crise. M. Duncan a exprimé la reconnaissance du gouvernement ivoirien à la République populaire de Chine pour son action au profit du peuple ivoirien. Pour le chef de la diplomatie ivoirienne, la Côte d'Ivoire et la Chine entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération qui remontent à l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1983.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7419356.html

La Chine veut "renforcer" sa coopération avec la Côte d'Ivoire dans « tous les domaines »

24 juin 2011
Le Service en français de *Xinhua*

La Chine veut « renforcer » sa coopération avec la Côte d'Ivoire dans « tous les domaines », a affirmé vendredi à Abidjan son vice-ministre des Affaires étrangères, Zhai Jun, en visite dans le pays. « À un moment important et historique pour la Côte d'Ivoire engagée sur la voie de la reconstruction et de la paix, la Chine est disposée à renforcer sa coopération dans tous les domaines », a déclaré Zhai Jun au sortir d'une séance de travail avec le Premier ministre ivoirien Guillaume Soro. Selon M. Zhai, le Premier ministre ivoirien et lui sont parvenus à « un large terrain d'entente » après avoir échangé sur la « promotion des relations d'amitié et de coopération » entre leurs deux pays. « Nous sommes tenus au principe de sincérité et de soutien mutuel », a insisté le vice-ministre chinois qui souligne que les relations diplomatiques entre son pays et la Côte d'Ivoire sont vieilles de 28 ans. Dès son arrivé jeudi à Abidjan pour une visite de deux jours, M. Zhai a signé avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, des accords portant sur une aide non remboursable de 80 millions de yuan (5,5 milliards de francs CFA), un prêt sans intérêts de 20 millions de yuan (1,4 milliard de francs CFA) et une annulation de la dette ivoirienne évaluée à 75 millions de yuan (5,4 milliards de francs CFA) Les accords concernent également un don de « matériels urgents » estimé à 15 millions de yuan (1,09 milliard de francs CFA). « Sur la voie du développement, la Côte d'Ivoire aura toujours la Chine à ses côtés comme un bon ami et un bon partenaire », a assuré le vice-ministre chinois.
Accès : http://www.chine-informations.com/actualite/la-chine-veut-renforcer-sa-cooperation-avec-la-cote-ivoire_31528.html

Côte d'Ivoire : le vice-ministre chinois des AE reçu par le président Alassane Ouattara

24 juin 2011
People's Daily Online
Source: *Xinhua*

Le vice-ministre des Affaires étrangères de Chine, Zhai Jun, a été reçu en audience vendredi à Abidjan par le président ivoirien Alassane Ouattara, à qui il a exprimé la volonté chinoise de développer « davantage » les relations avec la Côte d'Ivoire. « C'est une occasion d'exprimer la volonté chinoise de faire développer davantage les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays », a déclaré Zhai Jun à l'issue de l'audience au Palais présidentiel d'Abidjan. M. Zhai est arrivé à Abidjan jeudi pour une visite de deux jours. « Mon objectif principal a été d'exprimer le soutien de la Chine à la Côte d'Ivoire qui vient de sortir d'une crise post-électorale et qui amorce une nouvelle ère de reconstruction et de paix », a indiqué le vice-ministre chinois. Il a ajouté avoir informé le président ivoirien de l'engagement de la Chine à l'aider dans la reconstruction de son pays. « Je lui ai dit que le gouvernement chinois a décidé d'octroyer une nouvelle aide économique au gouvernement et au peuple ivoirien, mais également d'octroyer un don d'urgence en matériel », a-t-il relevé. Le vice-ministre chinois a signé jeudi avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, des accords portant sur une aide non remboursable de 80 millions de yuan (5,5 milliards de francs CFA), un prêt sans intérêts de 20 millions de yuan (1,4 milliard de francs CFA) et une annulation de la dette ivoirienne évaluée à 75 millions de yuan (5,4 milliards de francs CFA) sans compter un don de « matériels urgents » estimé à 15 millions de yuan (1,09 milliard de francs CFA). Vendredi, M. Zhai a eu une séance de travail avec le Premier ministre ivoirien Guillaume Soro.
Accès : http://french.peopledaily.com.cn/96852/7421225.html

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline – Travail

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE GUIGUIDOU

B.N.E.T.D. DEPARTEMENT AGRICULTURE & AMENAGEMENT RURAL DOCUMENTATION-ARCHIVES

RAPPORT DE FIN DE CHANTIER

DA 2992

Août 2000

BNETD

DA 2992

BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

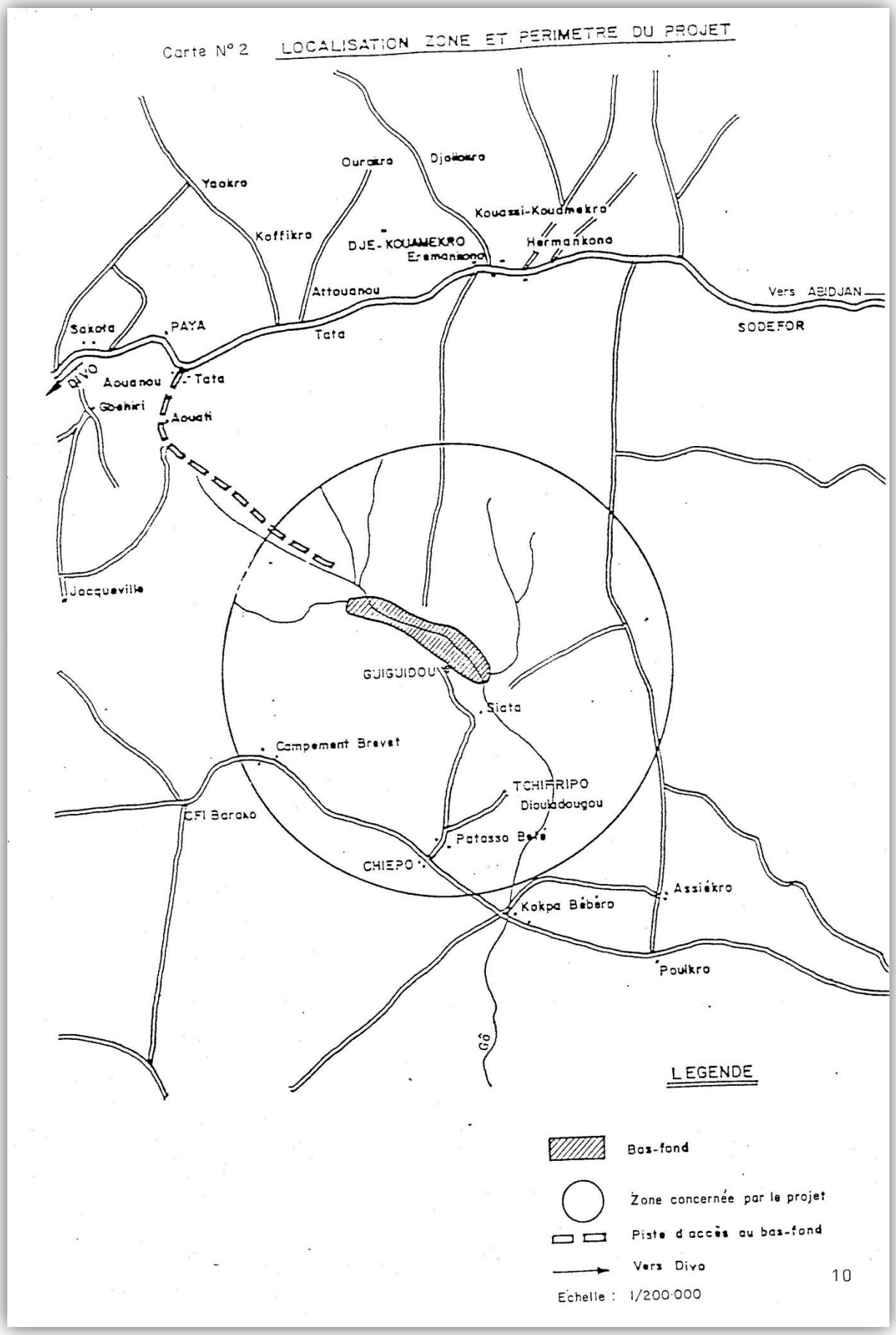
Carte N° 2 LOCALISATION ZONE ET PERIMETRE DU PROJET
Ouraka
Djaïkro
Yaokro
Koffikro
Kouassi-Koudjekro
DJE-KOUAMEKRO
Hermankono
Eremankono
Attouanou
Vers ABIDJAN
SODEFOR
Sakota
PAYA
Tata
DIVO
Aouanou
Tata
Gbahiri
Aouati
Jacqueville
GUIGUIDOU
Siata
Campement Brevet
TCHIFRIPO
Dioulidougou
CFI Baroko
Patasso Bete
CHIEPO
Assiékro
Kokpa Bébéro
Poukro
Gô
LEGENDE
Bas-fond
Zone concernée par le projet
Piste d accès au bas-fond
Vers Divo
Echelle : 1/200.000
10

Figure 2

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE GUIGUIDOU

PLAN D'ENSEMBLE

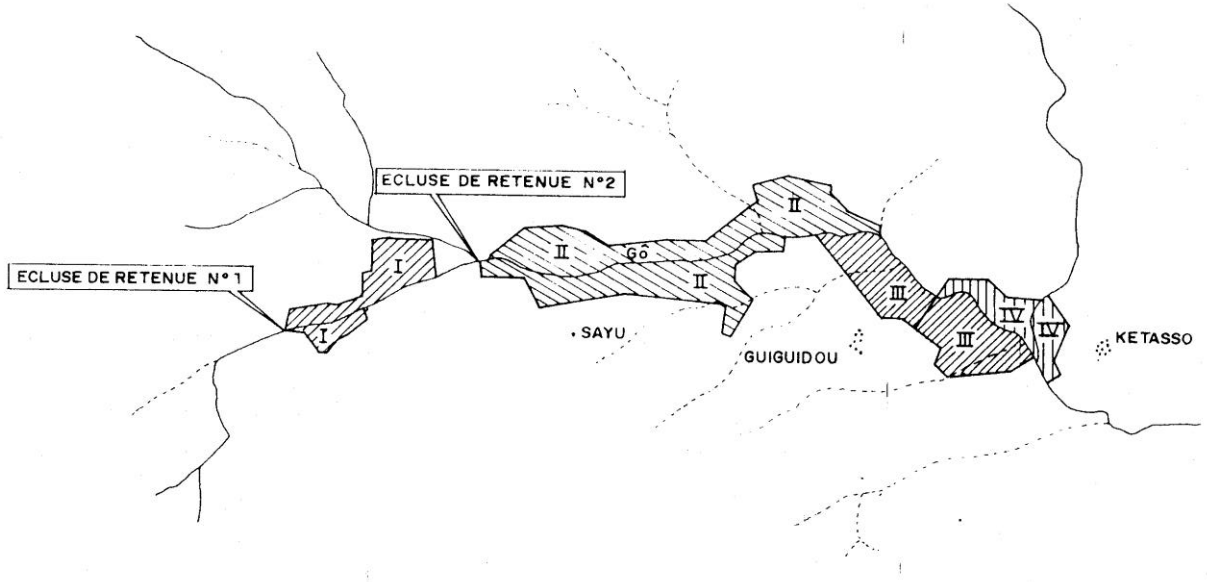

Annexe IX : Le CCPIC

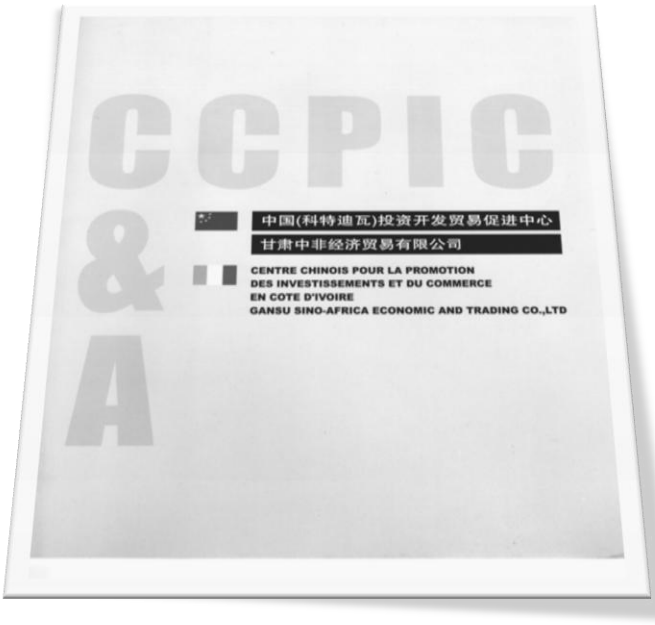

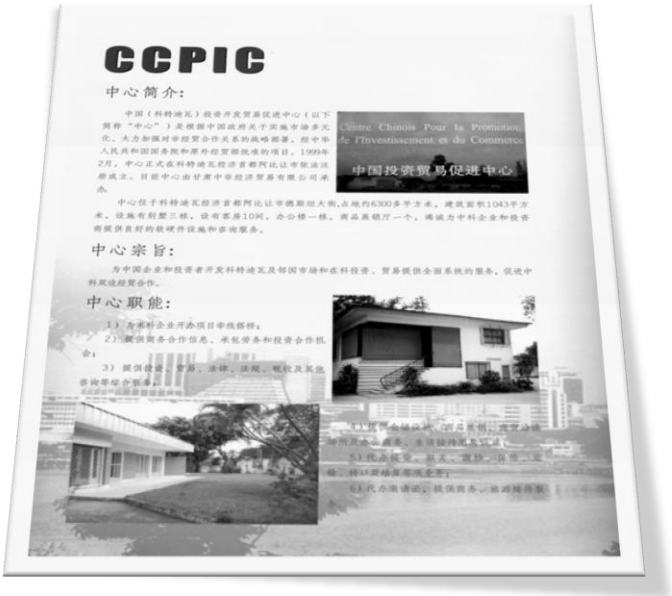

CCPIC

PRESENTATION DU CENTRE CHINOIS POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DU COMMERCE EN COTE D'IVOIRE:

DANS LE CADRE,DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CHINOIS DE LA DIVERSIFICATION DES MARCHES ET DE COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE AVEC LES PAYS D'AFRIQUE,A ETE APPROUVE PAR LE CONSEIL DES AFFAIRES D'ETAT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE ET LE BUREAU ECONOMIQUE ET COMMERCIAL, LA CREATION EN FEVRIER 1999 DU CENTRE DE COMMERCE D'INVESTISSEMENT DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DE CHINE EN COTE D'IVOIRE.PRESENTEMENT,LE CENTRE SE CHARGE DE GANSU SINO-AFRICA ECONOMIQUE & TRADING CO.,LTD.
LE CENTRE DE COMMERCE D'INVESTISSEMENT DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DE CHINE EN COTE D'IVOIRE SE SITUE SUR LE BOULEVARD VGE A MARCORY,(ABIDJAN).IL POSSEDE DES TERRES D'UNE MOYENNE DE 6300M^2,LA PORTION

CONSTRUITE S'ETEND A UNE SUPERFICIE DE 1043M^2.AINSI NOUS AVONS TRIOS VILLAS,DIX CHAMBRES D'HOTEL,UN BUREAU A ETAGE,UNE GRANDE SALLE D'EXPOSITION.
EN DEFINITIVE,NOTRE CENTRE S'ATTACHE A FOURNIR UN SERVICE DE CONSULTATION POUR TOUTES LES ENTREPRISES ET INVESTISSEUR DE CHINE ET DE COTE D'IVOIRE.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CENTRE SONT:

FOURNIR UN SERVICE SYSTEMATIQUE ET GENERAL AUX ENTREPRISES ET INVESTISSEURS CHINOIS DESIREUX DE SE DEVELOPPER EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA SOUS REGION.PROMOUVOIR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE BILATERALE.

LES FONCTIONS DU CENTRE:

1.ETABLIR DES RELATIONS DE PARTENARIATS ENTRE LES ENTREPRISES CHINOISES ET IVOIRIENNES
2.PRESENTER DES INFORMATIONS RELATIVES A LA COOPERATION COMMERCIALE ET LES SECTEURS PROPICES AUX INVESTISSEMENTS ET LE DOMAINE DES TRAVAUX FORFAITIRES EN COTE D'IVOIRE ET DANS LES PAYS LIMITROPHES.
3.PRESENTER LE CADRE GENERAL DES INVESTISSEMENTS,DES LOIS EN MATIERE DE COMMERCE,DES TAXES ET AUTRES CONSULTATIONS.
4.FOUNIR UN ESPACE POUR L'ORGANISATION DE FOIRE COMMERCILE,ET DE RENIONS D'AFFAIRE,FOURNIR UN ENTREPOT POUR LES MARCHANDISES IMPORTEES ET LEUR ENTREPOSAGE,METTRE A LA DISPOSITION DES INVESTISSEUR,UNE MAISON D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT.
5.S'OCCUPER DES FORMALITES DOUANIERES,DES ASSURANCES,TRANSPORT ET AUTRE FORMALITES LIEES AU TRANSIT DES MARCHANDISES.
6.FACILITER L'OBTENTION LA LETTRE D'INVITATION.

Annexe X : La reconnaissance bilatérale du 2 mars 1983

LA PENSEE DU JOUR

« La Côte d'Ivoire continuera, en toutes occasions, à favoriser toutes les concertations, tous les rapprochements, toutes les politiques d'associations politiques, culturelles ou économiques, bien entendu au premier chef entre pays africains. »

Félix Houphouet-Boigny

fraternité matin

LE GRAND QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATION

Jeudi 3 Mars 1983

19e Année, N° 5511

100 F

Sénégal : 200 F

France : 3,50 FF.

22122

08. 03. 83

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION DES ARCHIVES NATIONALES

B. P. V 126 — ABIDJAN

LA CÔTE D'IVOIRE RECONNAÎT LA CHINE POPULAIRE

• NOS RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE ONT ÉTÉ ÉTABLIES HIER

EDITORIAL

LA Côte d'Ivoire et la Chine Populaire nouent des relations diplomatiques: cette nouvelle, communiquée en même temps à Abidjan et à Pékin, a dû surprendre plus d'un Ivoirien. Car rien, en effet, ne la laissait prévoir.

Ainsi, après de grandes Nations comme les Etats-Unis et la France, la Côte d'Ivoire va échanger des ambassadeurs avec la République Populaire de Chine. Cela signifie-t-il un changement de cap dans la politique internationale de notre pays? La réponse, le Chef de l'Etat l'avait donnée en 1965: **«nous ne nous refuserons pas, avait-t-il précisé, à nouer des relations diplomatiques avec les pays... qui s'engageront à ne pas profiter de ces relations diplomatiques pour s'immiscer dans nos affaires intérieures, qui s'engageront à respecter nos institutions, à ne pas favoriser ou encourager les menées subversives dans notre pays».**

Il faut répéter à l'envie, que les Ivoiriens de ne rien faire qui puisse soutenir une quelconque action devant les déstabiliser. Sur ces bases rassurantes dont tout indique qu'elles seront respectées, la coopération ivoiro-chinoise ne pourra que se développer. Chacun des deux pays y a d'ailleurs tout à gagner.

Pays du tiers-monde, confrontés aux mêmes problèmes de développement — décuplés dans le cas de la Chine en raison de l'immensité et de la diversité de son territoire et de sa démographie galopante —, exposés aux pressions des nations industrialisées du Nord, qu'elles soient de l'Ouest ou de l'Est, dépourvus de moyens, la Chine et la Côte d'Ivoire peuvent mutuellement s'aider pour donner à leurs peuples le mieux-être auquel ils aspirent tous deux.

Tout comme la Chine pourra tirer bénéfice de l'influence du «Sage de l'Afrique» dans le monde et en Afrique, la

par Auguste Miremont

restent attachés au **libéralisme économique**, à **l'ouverture** en ce qui concerne leurs relations extérieures, à la **coopération** avec les autres Etats, et à **la Paix**, dont ils ont fait une religion. Ce sont ces notions qui, depuis toujours, marquent notre politique étrangère et disent, plus que des longs discours, la volonté de la Côte d'Ivoire d'œuvrer avec tout Etat qui les partage, et qui réaffirment la tolérance de celle-ci envers les régimes différents du sien et son respect de toutes les convictions. Notre pays a, c'est un fait, des relations aussi bien avec les pays occidentaux dits libres qu'avec ceux de l'Europe communiste, sauf l'URSS dont on connaît la propension à vouloir, coûte que coûte, exporter sa révolution. Cela ne sera pas le cas de la Chine Populaire qui, dans le communiqué commun ivoiro-chinois publié hier, reconnaît «les principes de l'égalité, de la **non-agression**... de la **non-ingérence**, et **du respect mutuel de la souveraineté**, de **l'intégrité territoriale et des options politiques et économiques**».

Il faut s'attarder sur ces termes du communiqué. Ils indiquent la décision des deux pays d'observer une neutralité certaine dans la politique suivie par eux, et Côte d'Ivoire s'inspirera du sens de la discipline et de l'organisation du peuple chinois, peuple d'agriculteurs, dont l'ingéniosité lui a permis non seulement de se suffire à lui-même mais de créer un Etat et une Nation qui, dans certains domaines, parviennent à concurrencer et à surprendre les pays riches.

Il était certain que la Côte d'Ivoire ne pouvait pas continuer à méconnaître Pékin dont l'importance sur le continent asiatique est énorme. Comme il ne fait pas de doute que si nos relations avec la Chine nationaliste avaient pu être maintenues, notre Président, dont la fidélité dans l'amitié est grande, n'aurait pas hésité. Mais l'histoire, et surtout l'expérience, montrent que cela n'eût pas été possible. En raison de la lutte implacable que se mènent les deux Chines. Et de leur volonté d'être, chacune, la seule représentante légale du peuple chinois.

Le 1er mars 1983 sera donc dans notre jeune Histoire une date dont on se souviendra. Et aussi le point de départ d'une longue, fructueuse et riche coopération avec ce grand pays qu'est la Chine. Qui a décidé d'être pour nous, Ivoiriens, un partenaire loyal.

d'Abidjan, sous la Présidence du Chef de l'Etat.

Le Conseil a entendu plusieurs rapports et pris d'importantes décisions. Au titre du ministère des Affaires Etrangères, le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le gouvernement de la République Populaire de Chine, ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau d'ambassades conformément à la pratique internationale.

Ces relations seront fondées sur les principes de l'égalité, de la non-agression, du respect de la souveraineté et des options politiques et économiques.

Le conseil a par ailleurs autorisé le Chef de l'État à signer plusieurs décrets au titre des ministères: de l'Intérieur, par la fixation du régime des taxes rémunératoires et des redevances des communes et de la ville d'Abidjan, et de la Recherche Scientifique portant sur la participation de nos chercheurs à la réunion internationale pour la conservation des Thonidés à Dakar. Ci-dessous, le communiqué conjoint relatif à l'établissement des relations diplomatiques.

Pages 26-27

LE COMMUNIQUÉ CONJOINT

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Gouvernement de la République Populaire de Chine, désireux de promouvoir et de développer des relations d'amitié et de coopération entre leurs deux pays, ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau d'Ambassades à partir du 2 Mars 1983.

Ces relations sont fondées sur les principes de l'égalité, de la non-agression, des avantages réciproques, du règlement des différends par des moyens pacifiques, de la non-ingérence d'un Etat dans les affaires intérieures de l'autre et du respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et des options politiques et économiques.

Le Gouvernement de la République Populaire de Chine soutient les efforts entrepris par le Gouvernement ivoirien pour préserver l'indépendance, garantir le respect de la souveraineté et développer l'économie de la République de Côte d'Ivoire.

Le Gouvernement Ivoirien reconnaît que le Gouvernement de la République Populaire de Chine est l'unique Gouvernement légal représentant le peuple chinois tout entier.

Le Gouvernement chinois déclare que Taïwan est une partie inaliénable du territoire de la République Populaire de Chine. Le Gouvernement Ivoirien en prend acte.

Les deux Gouvernements échangeront des Ambassadeurs dès que possible et, conformément à la pratique internationale se prêteront assistance pour l'établissement de leurs Ambassades et l'exercice des fonctions qui en découlent, dans leurs Capitales respectives.

Fait à Pékin, le 1er mars 1983

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

SIMÉON AKÉ
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

WU XUEQIAN
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CÔTE D'IVOIRE-RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

ÉTABLISSEMENT DES RELA

Notre pays vient de reconnaître la République Populaire de Chine. Hier au cours d'un conseil de ministres présidé par le Chef de l'État S.E. le Président Félix Houphouet-Boigny, le Gouvernement a décidé d'établir avec cette République Populaire des relations diplomatiques au niveau des ambassades.

Ces relations comme toutes celles que notre pays établit avec les pays amis seront fondées sur les principes de l'égalité, de la non-agression, des avantages réciproques, du règlement des différends éventuels par des moyens pacifiques, de la non-ingérence d'un État dans les Affaires Intérieures de l'autre et du respect mutuel de la Souveraineté, de l'intégrité territoriale et des options politiques et économiques.

En se rendant à New-Delhi où se tiendra du 7 au 11 mars prochain le 7e sommet des Non-Alignés, M. Siméon Aké, notre ministre des Affaires Étrangères, a fait escale mardi à Pékin où il a été reçu par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, à qui il a remis un message du Chef de l'État.

À Pékin, M. Aké a eu des entretiens avec son homologue chinois, M. Wu Xue Qian, et avec le conseiller d'État, M. Huang Hua, ancien ministre des Affaires Étrangères, qui a rang de vice-premier ministre à l'Intérieur du Gouvernement de Pékin.

UNE ÉQUATION RÉSOLUE

En reconnaissant à la République Populaire de Chine le droit de représenter le peuple chinois, notre pays vient de s'ajouter à ceux qui ont résolu l'équation posée par la représentation du peuple chinois aux instances internationales.

C'était le 1er octobre 1949 sur la grande place TIEN AN MEN que la République Populaire de Chine a été proclamée par Mao Zédong entouré des hauts dignitaires du Parti Communiste Chinois (P.C.C.) et des héros de la guerre civile qui les opposait au gouvernement nationaliste de Tchang Kaï Tchek. Ce jour marquait et la libération d'une catégorie du peuple et le départ en exil dans l'île de Taïwan (Formose) pour le Gouvernement nationaliste, sous la protection des États-Unis.

Dès lors, se tissa la trame de l'épineux problème de la représentation du peuple chinois: qui du gouvernement de Pékin et de Taïpeh devait représenter la Chine au Conseil de sécurité de l'O.N.U. où la Chine figurait parmi les 5 membres permanents?

La République Populaire de Chine (R.P.C.) est montée sur la scène internationale en 1949 pendant la guerre froide dans un monde divisé en deux blocs depuis 1945. La R.P.C. naturellement passa dans le camp communiste et consacra ainsi la division du monde.

Devant ce dilemme de la représentation du peuple chinois, les États-Unis avaient joué en son temps, les troubles-fêtes à l'image de la partie d'openette du colonel Khadafi lors du sommet avorté de l'O.U.A. à Tripoli. Non seulementë ils refusaient de céder Formose à la Chine communiste pour des raisons de sécurité (containment), mais ils conferaient au gouvernement de Thiang Kaï Tchek la légitimité et la légalité de représentation du peuple chinois à l'O.N.U. Ainsi depuis 1953, la R.P.C. frappe à la porte de cet organisme international et en 1971 a fait la demande pour le retrait immédiat de la Chine nationaliste de l'O.N.U.

Des escalades verbales et échanges de coups de feu émaillèrent cette période de tension (1953-1971) au cours de laquelle les excès de la révolution culturelle avait terni l'image de marque de la R.P.C.

C'est le 25 février 1971 que le Président Nixon des États-Unis, dans un message à la Nation, sur l'état du monde, fit une large place à la République Populaire de Chine. La décrispation ainsi consommée, la R.P.C. prit la place de la République de Chine au Conseil de Sécurité le 25 octobre 1971, investissant de facto le gouvernement de Pékin de la légitimité de représenter le peuple chinois tel que l'a défini la conférence du Caire de novembre 1943.

Quoique le représentant de la République Populaire de Chine siège au Conseil de Sécurité à la place de celui de la Chine nationaliste, il demeure encore la reconnaissance par toute la communauté internationale d'un seul représentant du peuple chinois. Aussi l'acte que vient de poser notre pays le 1er mars 1983 est une solution à cette équation chinoise.

AMOS DIBY

«Fraternité-Matin» et «I.D.» vendus à Dakar «Le Soleil» à Abidjan

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que «Fraternité Matin» et «Le Soleil» ont repris leur vente respectivement au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

CÔTE D'IVOIRE-RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

TIONS DIPLOMATIQUES

Un pays aux vastes potentialités

Etat de l'Asie et le plus grand pays du monde par s a population, la République populaire de Chine est géographiquement divisée en provinces regroupées en six régions:
l'Est qui a pour capitale Chang-Hai le Nord c apitale Pékin, le Nort-Est capitale Chen-Yang, le Nord-Ouest capitale Si-ngan, le Sud et le Centre capitale Wouhan et le Sud-Ouest capitale Tchong-King.

La superficie est de 9.780.000 km2. L'ancien empire chinois distinguait la Chine proprement dite ou Chine des dix-huit provinces et les dépendances extérieures. Cette distinction n'existe plus officiellement mais il faut séparer de la description les régions autonomes en partie désertiques de la Mongolie du Sin-Kiang et du Tibet.

■ **La Chine du Nord-Est** appelée anciennement Mandchourie est formée par une grande plaine encadrée par des massifs boisés. La production agricole est constituée surtout par le Sorgho, le kaoliang et le Soja. Des richesses du sous-sol sont le charbon, le fer, le cuivre le le loess que le fleuve Hoang-Ho charrie en masses énormes et auquel il doit son nom de Fleuve Jaune.

C'est la région de culture du blé, du millet, du soja. D'énormes gisements de houille et de fer y existent. Les principales villes de cette région sont Pékin et Tien-Tsin.

■ **La Chine Centrale** a un climat tropical. Elle est traversée par un fleuve, le Yang-Tsé-Kiang navigable pour les gros bateaux jusqu'à 1000 km de la mer. Elle comprend d'ouest en est des montagnes et une région fertile le bassin rouge puis une série de hautes terres. Villes principales: Han-Kéou, Nan-King, Chang-hai.

■ **La Chine du Sud**: zone de climat tropical chaud et humide. A l'ouest de cette région, les montagnes du Yunan ont d'immenses forêts et des ressources minérales importantes: houille , cuivre, étain. Sur les collines qui forment le reste de la région on cultive le thé et le mûrier. Les vallées des fleuves et la plaine du Si-Kiang fournissent de la canne à sucre, du aussi de son surpeuplement les famines qui s'en suivirent provoquèrent une émigration de sa population dans tout l'Extrême-Orient et en Amérique.

Le gouvernement actuel met sur pied les bases de l'industrialisation en transformant l'existence de tous par l'institution d'une vie communautaire.

■ **Historique:** Les origines des Chinois sont incertaines puisque c'est à partir du 7e siècle que la chronologie présente quelque sûreté. De nombreuses dynasties se sont succédé dans le pays et on y comptait 22. Des rivalités opposèrent les différentes dynasties Hia, Tsin, Tchou, Han Tang, Song, Tatars et Mongols (dynastie des Yuan) pour le pouvoir jusqu'à l'avènement des Ming qui cédèrent la place en 1644 à la dynastie mardchoue des Tsing qui devait gouverner le pays jusqu'à la révolution de 1911.

Les premiers empereurs mandchous reprirent la politique antérieure de conquête de leurs prédécesseurs mais les successeurs furent inquiétés par la pénétration des Européens en Asie. Les puissances du gouvernement impérial négocie avec les républicains, obtient l'abdication de l'empereur et devient Président de la République. Il meurt en 1916 et une période d'anarchie s'ensuivit jusqu'à l'arrivée au pouvoir du Kuo-Min-Tang et la victoire de Tchang Kaï Chek héritier spirituel de Sun Yat Sen (1928).

Le Japon surpeuplé tente alors de s'implanter dans l'est de la Chine et en 1932 émancipe la Mandchourie qui forme l'Etat indépendant du Mandchoukouo.

Puis en 1937 sous un prétexte futile le Japon attaque la Chine et s'empare des principales villes Pékin, Changhaï Nanking, Canton... envahissant dix provinces et installant un gouvernement sous influence japonaise à Nanking tandis que l'ancien gouvernement de Tchang Kaï Chek se réfugie à l'Ouest à Tchoung King. Après Pearl Harbor en 1941 la Chine déclare la guerre à l'Axe et après la défaite japonaise en 1945 Tchang Kaï Chek et le Kuo Min Tang se heurtent à l'opposition communiste di-

tique amorcée dès août 1959 au congrès de Sou Chan au cours duquel le maréchal Peng qualifié d'opportuniste est épuré au profit de Lin Piao qui le remplace à la tête de l'armée.

Dès 1961 le comité central décide d'entreprendre une opération de réajustement général d'ordre économique (en donnant la priorité à l'agriculture) et politique (lutte contre l'infiltration des adversaires du régime dans le Parti et dans le gouvernement.

Ce n'est qu'en août et septembre 1962 que cette campagne de rectification prend son essor véritable lors du 10e plénum du comité central du Parti Communiste qui décide à la demande de Mao Tsé Toung d'accentuer la lutte contre le révisionnisme de Khrouchtchev à l'extérieur et surtout de relancer à l'intérieur la lutte des classes en éliminant les survivances bourgeoises et les éléments dégénérés. C'est dans cet objectif que fut lancé un mouvement d'éducation socialiste qui se propage à travers le pays avec l'appui des paysans.

Joint Communique regarding the establishment of diplomatic relations between the People's Republic of China and the Republic of the Ivory Coast

In order to promote and develop their friendly relations and cooperation, the Government of the People's Republic of China and the Government of the Republic of the Ivory Coast have decided to establish diplomatic relations at the ambassadorial level as of March 2nd 1983.

The establishment of the relations is based on the following principle's equality, non-aggression against the other country, mutual benefit, settling disputes through peaceful means, non-interference into internal affairs of the other country, mutual respect for sovereignty, territorial integrity and political and economic choice.

The Government of the People's Republic of China supports the endeavors made by the Government of the Ivory Coast to safeguard the independence of its country, ensure the respect for the sovereignty of its country and develop the economy of the Republic of the Ivory Coast.

The Government of the Ivory Coast acknowledges that the Government of the People's Republic of China is the only legitimate government representing the entire Chinese people.

The Chinese Government states that Taiwan is an inseparable part of the territory of the People's Republic of China. The Government of the Ivory Coast has taken note of this state-ment.

The two governments will respectively send its ambassador to the other country at the earliest possible time, and in accordance with international practices, each government will render its assistance for the other government to build the embassy in its own capital and for the embassy of the other country to perform its duty properly.

Representative of the Government of the People's Republic of China:

Minister of Foreign Affairs Wu Xueqiang*

Representative of the Government of the Republic of the Ivory Coast:

Minister of Foreign Affairs Simeon Acher*

March 1st 1983, in Beijing

**Il s'agit en réalité de Wu Xieqian et de Siméon Aké, respectivement ministres de 1982 à 1988 et de 1977 à 1990.*

Source : http://www.fmprc.gov.cn/eng/wjb/zzjg/fzs/gjlb/2964/2965/t16492.htm

(Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine)

Aké et Wu, les hommes de la reconnaissance de 1983

Siméon Aké, né le 4 janvier 1932 à Bingerville (Est d'Abidjan) et disparu le 8 janvier 2003 à Abidjan, fut, avant de devenir le second ministre des Affaires étrangères ivoirien – et d'Houphouët-Boigny –, un ambassadeur et le représentant permanent de la RCI au sein de l'ONU entre septembre 1966 et juillet 1977, date à laquelle il remplace l'historique ministre Arsène Usher Assouan. Ministre de 1977 à 1990, lorsque Dramane Ouattara forme son premier gouvernement, le 7 novembre 1990, Aké participa donc aux six derniers gouvernements de l'ère Houphouët-Boigny. Observateur privilégié de la montée en puissance diplomatique, politique et économique chinoise à l'ONU, c'est lui qui ratifia le communiqué établissant les relations sino-ivoiriennes du 2 mars 1983, avec son homologue Wu Xueqian (Annexe XI).

Wu Xueqian, né le 19 décembre 1921 à Shanghai et décédé le 4 avril 2008 à Beijing, a rejoint le PCC en 1939 durant la Seconde Guerre sino-japonaise (1937-1945). Ayant effectué des études de langues étrangères, il devient, en 1958, le secrétaire du ministère des Affaires étrangères, avant d'être nommé vice-ministre en 1978, premier vice-ministre en avril 1982 et enfin, ministre en novembre de la même année (jusqu'en 1988). Il parapha ainsi le communiqué conjoint à peine cinq mois après sa nomination. Il fut par ailleurs membre du douzième et du treizième Comité central du PCC entre 1982 et 1992, avant d'entrer, de 1993 à 1998, à la huitième Conférence consultative politique du peuple chinois.

Selon ces biographies croisées, il s'avère peu probable que la reconnaissance soit induite par une relation entre ces deux acteurs politiques. Celle-ci serait donc essentiellement le fait, malgré l'insuffisance d'éléments étayant cette thèse, du président Houphouët-Boigny, pour les raisons indiquées au sein du Chapitre VII.

Annexe XII : Synthèses de la coopération sino-ivoirienne par domaine

Synthèse de la coopération agricole sino-ivoirienne

Date	Objet	Coût en euros
14/12/1984	Accord de coopération	
3/6/1986	Prêt (Guiguidou)	4 968 313
14/12/1988	Accord économique (Guiguidou)	
25/11/1997	Accord de coopération (Recherche agricole)	
5/6/1998	Prêt, don et prise en charge spéciale (Guiguidou, 3 évènements)	5 986 525
6/2002	Prêt (Guiguidou)	266 785
12-16/4/2003	Jumelage Baoding-Lakota : coopération rizicole	
25/9/2005	Don de tracteurs à l'UCAPA et à la CAPARAL	
5/10/2005	Don de tracteurs, d'atomiseurs et de broyeurs	
7/1/2006	Don d'un broyeur multifonction	
23/4/2007	Investissement privé dans le projet RIZZO	22 202 280
20/6/2007	Don dans le domaine piscicole (village d'Andé)	27 200
1/2/2009	Don de bicyclettes et d'un broyeur à manioc (Cofelak)	
21/2/2009	Don de deux broyeurs à manioc (Alohoré et Caimpex)	
20/5/2009	Don de trois broyeurs et d'une décortiqueuse	6 100
8/3/2011	Don d'engrais, de motoculteurs, de faucheuses, de batteuses et de décortiqueuses	2 286 735
11/10/2012	Sinochem International investit dans 40 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéa dans la région de San Pedro	305 000 000
5/1/2013	Zhang Guoqing exprime la volonté chinoise d'accompagner l'État ivoirien à reboiser le territoire et à importer des grumes (ébène)	
19/4/2013	Convention entre le ministère des Eaux et forêts et l'Association sino-africaine des exploitants et exportateurs de bois de vène	464 970
15-16/6/2013	Investissement dans 2 000 hectares (district d'Abidjan)	7 622 451
Non daté	Usine de montage de machines agricoles à San Pedro	
TOTAL : 326 629 078 € (348 831 358 € avec le projet RIZZO) 2,72 % du total de la coopération sino-ivoirienne (2,9 % avec RIZZO)		

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine de la Santé

Date	Objet	Coût en euros
25/11/1997	Accord de coopération dans le domaine biomédicale	
1/4/2004	Don à la Pharmacie de la santé publique (PSP)	15 244
7/1/2006	Don au Centre de santé de Zahibohio	1 524
24/10/2007	Don de produits pharmaceutiques par la société Kunming P.C.	640 285
7/5/2008	Don de matériel de laboratoire	198 183
1/9/2008	Échanges de notes : Centre de recherche antipaludique et don de médicaments antipaludéens	200 770
4/4/2009	Inauguration du Centre Chine-Côte d'Ivoire de prévention et de traitement du paludisme et don de matériel médico-technique	190 000
TOTAL : 1 246 006 € 0,01 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine des infrastructures

Date	Objet	Coût en euros
5/5/1997	Prêt concessionnel pour le développement d'études antisismiques	3 048 980
1/10/1999	Inauguration du Palais de la Culture à Abidjan	39 636 744
27/5/2006	Inauguration de l'Hôtel des députés à Yamoussoukro	24 391 842
10/4/2007	Divers investissements à Bouaké	8 232 246
9/1/2008	Financement du marché communal de Yamoussoukro	36 587 764
26/6/2008	Délégation de la société *Synohydro*	
1/7/2008	Délégation de l'*Exim Bank of China* (raffinerie)	
6/8/2008	Accord de coopération avec le Groupe *DongZhao ChangTai Investment*	
1/9/2008	Échange de note concernant la réfection du bâtiment du ministère des Affaires étrangères	
31/12/2008	Accord de coopération concernant l'abattoir de Port-Bouët	
28/3/2009	Inauguration du marché de Zahibohio	25 916
4/4/2009	Inauguration de l'hôpital de Gagnoa	7 652 940
11/5/2009	Inauguration du Centre de conférences international	2 411 743
5-6/2009	Accord concernant le pôle urbain de 12 000 ha	7 622 450 861
12/2009	Réhabilitation de l'axe Boundiali-Tengréla	26 831 027
8/6/2010	Financement de l'opération résidentielle *Concorde*	41 359 418
26/9/2011	Annonce de la réhabilitation du Palais de la Culture	
3/10/2011	Prêt concessionnel relatif à l'autoroute Abidjan-Bassam	80 319 289
6/12/2011	Réhabilitation du « Bloc ministériel »	2 591 633
Fin 2011	CRM est désignée maître d'œuvre pour la voie ferrée San Pedro-Mont Nimba	1 100 000 000 (Annexe XVII)
3/1/2012	Délégation de la CMEC (autoroute Abidjan-Bassam)	
27/6/2012	Signature des deux décrets pour l'autoroute et l'adduction en eau potable de la ville d'Abidjan	76 000 000
25/11/2012	La CMEC revient sur le chantier de l'Hôtel de Ville d'Adzopé	970 000
9/1/2013	Accord de prêt pour le barrage de Soubré	430 000 000
9/5/2013	Début de la réhabilitation du Palais de la Culture	22 867 353
15/5/2013	Logements à Abidjan par *Henan Guoji*	765 386 883
10/5/2013	Officialisation de la construction d'un stade olympique à Anyama	18 000 000
TOTAL : 10 308 764 639 € 85,98 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Les appels d'offres remportés par les sociétés chinoises et les entreprises à capitaux chinois en Côte d'Ivoire (1994-2012)

Société	DATE	TYPE	MONTANT €	LIEU	DESCRIPTION
COVEC	févr-96	AOO	6 944 957	Bondoukou-Bouna	Aménagement de la route Bondoukou-Bouna
COVEC	févr-97	AOO	374 862	Divo	Travaux d'aménagement du marché central de Divo
COVEC	févr-97	GAG	499 283	Abidjan	Réhabilitation du stade Houphouët-Boigny
COVEC	mai-97	AOR	865 933	Yopougon (Abidjan)	Construction du bâtiment D4 de la Cité policière de Yopougon
COVEC	oct-97	AOO	800 805	Abidjan	Réhabilitation de la piste d'athlétisme du Stade FHB
COVEC	1998		40 904	Boundiali-Tengréla	Aménagement de la route Bondoukou-Bouna
COVEC	févr-98	GAG	787 139	Abidjan	Réhabilitation de vestiaires du stade FHB
COVEC	avr-98	AOO	963 795		Aménagement des bas-fonds dans l'Ouest de la RCI (riziculture)
COVEC	mai-98	AOO	473 962	Bouaflé	Réalisation d'un canal primaire d'eaux pluviales
COVEC	mai-98	AOO	280 216	Abidjan	Construction et équipement d'un amphithéâtre (université de Cocody)
COVEC	juil-98	AOO	257 766	Comoé	Réhabilitation de la piste Bania-Carrefour Gawi
COVEC	juil-98	AOO	738 353		Aménagement des bas-fonds (riziculture)
COVEC	sept-98	AOR	141 136	Bouaké	Aménagement de la plateforme de l'UFR de médecine (université)
COVEC	nov-98	AOO	760 755	Abobo (Abidjan)	Travaux de voirie et de drainage à Abobo-Kennedy
COVEC	mai-99	AOO	807 581		Construction d'un bâtiment et aménagement de locaux
COVEC	juil-99	AOO	276 134	Bouaké	Construction d'un laboratoire d'anatomie (université de Bouaké)
COVEC	août-99	AOO	547 307		Construction de 410 murs
CNCTPC	1995			Bondoukou-Bouna	Travaux sur l'axe Bondoukou-Bouna
CNCTPC	janv-01	AOO	706 867	Koumassi (Abidjan)	Travaux de voirie à Koumassi
CNCTPC	2007		5 345 053	Arrah-Bénaouin	Travaux de bitume de la route Arrah-Bénaouin
DTE	oct-94	AOO	100 230		Fourniture de décortiqueurs et d'outillages
DTE	sept-07		106 714		Acquisition de 20 motoculteurs
YITWO	déc-03	LCVM	25 916		Livraison d'un véhicule de type tracteur
YITWO	oct-04	LCVM	38 112		Livraison d'un véhicule de type tracteur
AFECC	oct-07	GAG	2 103 796	Yamoussoukro	Travaux d'équipements à l'Hôtel des députés de Yamoussoukro
SIMED	oct-05	AOO	37 027		Fourniture de consommables pharmaceutiques
CGC	août-98	AOO	1 646 320		Réalisation de 950 forages d'exploitation
CGC	nov-98	AOO	611 451		Réalisation de 12 systèmes hydrauliques

CGC	oct-06			San Pédro	Réhabilitation des infrastructures routières du port de San Pédro
CGC	déc-06		94 964		Création de 10 forages
CGC	mars-07		166 152	Anyama	Réalisation d'un système de HVA
CGC	mai-07		53 955	Tiassalé	Réhabilitation de 3 forages d'exploitation dans la sous-préfecture
CGC	juin-07		4 568 455		Réalisation de 500 forages d'exploitation équipés de pompes
CGC	sept-07		1 268 592	Abobo (Abidjan)	Fourniture et pose de canalisations dans la commune d'Abobo
CGC	nov-07	AOO	1 519 476	Ferké et Boundiali	Réalisation de 255 forages d'exploitation dans ces deux départements
CGC	nov-07	AOO	1 462 504	Korhogo et Tengréla	Réalisation de 245 forages d'exploitation dans ces deux départements
CGC	avr-08		429 869		Réalisation de 57 forages d'exploitation et de 10 forages piézomètres
CGC	avr-08		617 634		Réalisation de 10 systèmes HVA
CGC	nov-08		494 367	Tanda	Alimentation en eau potable (plusieurs localités, sous-préfecture de Tanda)
CGC	*mars-12*		*2 364 553*	*Ferkéssédougou*	*Travaux de construction du barrage de Moulongo: contrat résilié*
TOTAL			**36 958 343**		

COVEC : Société d'ingénierie d'outre-mer de Chine

CNCTPC : Compagnie nationale chinoise des travaux de ponts et chaussées

DTE : *Datong Entreprise Groupe*

YITWO Agro-Industrial

AFECC: *Anhui Foreign Economic Construction*

SIMED

CGC: *China Geo-Engineering Corporation*

AOO : Appel d'offres ouvert

AOR : Appel d'offres restreint

GAG : Gré à gré

LCVM : Lettre de commande valant marché

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine de l'Éducation

Date	Objet	Coût en euros
15/9/1988	Accord de coopération scientifique et technique	
12/1991	Accord de coopération scientifique et technique	
12/1992	Accord de coopération (universités de Cocody et Nanjing)	
25/11/1997	Accord de coopération (Recherche et développement)	
24/2/1998	Protocole d'accord de coopération (Enseignement supérieur)	
23-29/4/2002	Accord de coopération relatif aux échanges de bourses et stages	
26/10/2003	Dons envers les étudiants déplacés de guerre de l'université de Bouaké	1 524
7/1/2006	Réhabilitation de l'école primaire de Zahibohio	1 524
4/6/2008	Pose des premières pierres de deux collèges (Dabou et Anyama)	
11/10/2008	Projet de 42 lycées et 173 collèges	304 898 034
27/2/2009	Don de fournitures de bureau à trois collèges (District de Yamoussoukro)	15 244
22/3/2010	Projet de construction d'un lycée polytechnique	
30/11/2012	La CNEEC offre 9 ordinateurs et 50 ballons de football à la Direction régionale de l'Éducation nationale de Guémon	
7/12/2012	Le groupe HAEIR offre la première salle multimédia (sur neuf) au lycée moderne de Treichville	
TOTAL : 304 916 326 € 2,54 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine du développement (micro-projets, emploi…)

Date	Objet	Coût en euros
28/9/1990	Don de 52 machines à coudre	
7/6/1993	Envoi d'experts chinois pour former les femmes à la broderie et création d'un centre de formation	388 745
5/4/1995	Programme de formation à la broderie	356 731
20/12/2002	Don au ministère de la Solidarité, de la Sécurité sociale et des handicapés	152 449
24/8/2012	Bourses à 11 opérateurs du secteur de l'hôtellerie et de l'hébergement	
TOTAL : 897 925 € 0,007 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine des télécommunications

Date	Objet	Coût en euros
8/7/1996	Don pour le financement d'un commutateur téléphonique	356 731
28/9/2007	Accord pour le projet « Téléphonie rural » (abandonné)	
1/7/2008	Projet électronique d'e-gouvernement	22 167 611
20/7/2012	Construction du réseau haut débit de fibre optique	58 000 000
13/9/2012	1 000 lignes électriques de 500 villages par la CNEEC (région de Bouna et Ouest)	625 000 000
9/11/2012	*Huawei* annonce la création d'un *Data Center*	23 000 000
TOTAL : 728 524 342 € 6,07 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine de la Défense

Date	Objet	Coût en euros
23/9/1994	Prêt pour l'achat d'armes légères	3 048 980
22-25/1/1997	Accord pour un atelier de réparations de la Marine nationale	22 867 353
11/9/2001	Don et visite du ministre de la Défense chinois	900 000
2/2012	Achat de plus de 200 lance-roquettes types RPG-7 et RPG-28	
9/5/2012	Bourses dans le cadre de stages de formation	
17/12/2012	Délégation chinoise menée par le colonel supérieur Hua Bo chez les FRCI	
TOTAL : 26 816 333 € (0,22 % du total de la coopération sino-ivoirienne)		

Synthèse des visites sino-ivoiriennes dans le domaine de la Défense

Date	Acteurs concernés
5/1994	Visite en Chine de Léon Konan Koffi, ministre de la Défense.
7/1995	Visite du général Liu Jingsong, commandant de la zone militaire de Lanzhou.
7/1996	Visite en Chine du commandant de la Marine ivoirienne, le capitaine Mégnan Diomandé.
22-25/1/1997	Six membres du gouvernement chinois, dont le général Zong Hong, sont reçus en audience par le ministre de la Défense, Vincent Bandama N' Gatta.
11/1998	Visite de Liang Guanglie, lieutenant-général et commandant de la zone militaire de Shenyang.
4/2001	Visite du général Jiang Pumin, Directeur des Affaires étrangères au Département de la Formation (université de la Défense nationale) et d'une dizaine d'officiers de l'armée chinoise dans le cadre d'une "prise de contact dans les pays africains" concernés par la coopération et l'assistance technique de la République populaire de Chine.
9/2001	Délégation menée par le général Chi Haotian, membre du Conseil d'État et ministre de la Défense nationale.
2/2002	Visite en Chine de Lida Moïse Kouassi, ministre de la Défense, de la Protection nationale et des Affaires d'État.
22/6/2006	Laurent Gbagbo reçoit en audience Zhan Xi et Wang Yong, vice-président et vice-directeur général de la société chinoise *Poly Technologies Incorporated*., société spécialisée dans l'exploitation minière et pétrolière, mais également dans la fabrication et la vente d'armes.
12-19/5/2010	Emmanuel Djakouré, attaché de Défense, visite la division des forces aériennes de l'Armée populaire de Libération.
5/12/2012	Visite, en Chine, du général Doué afin de rencontrer les dirigeants de GENERTEC.
17/12/2012	Le colonel supérieur Hua Bo est reçu par les FRCI (général de brigade et Chef d'état-major Firmin Detoh Letho).

Synthèse de la coopération sportive sino-ivoirienne

Date	Objet	Coût en euros
17/6/1990	Don de 100 ballons de volley-ball	
8/10/2003	Construction de la nouvelle salle de jeu (complexe sportif de Koumassi)	8 150
16/10/2008	Début des travaux de salles de jeu couvertes	54 881
7/7/2011	Projet d'infrastructures sportives	
TOTAL : 63 031 € 0,0005 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération culturelle sino-ivoirienne

Date	Objet	Coût en euros
1992	Accord de coopération culturelle	
12/1992	Jumelages entre Abidjan-Tianjin et Abengourou-Ezhou	
1998	Don de deux ordinateurs à l'AIP (par *Xinhua*)	
12-16/4/2003	Visite à Baoding du Conseil général de Lakota (jumelage)	4 573 470
16/1/2004	Dons au ministre de la Culture	
2004-2005	Nouvelle convention de partenariat entre *Xinhua* et l'AIP	
22/4/2005	Accord entre le Parlement chinois et le CES ivoirien	
7/10/2006	Création du poste « Attaché au tourisme » à l'Ambassade ivoirienne	
6/11/2006	Laurent Dona-Fologo, président du CES, se rend en Chine	
19-25/2/2007	Semaine de la Chine à l'hôtel du Golf	
16/12/2008	Don à la RTI	8 003
18/9/2009	Don à l'UNJCI	
23/12/2011	Partenariat entre *Xinhua* et *Fraternité Matin*	
17/7/2012	*Xinhua* expose des photographies au Palais de la Culture, retraçant la coopération sino-africaine	
24/9/2012	Deuxième exposition de photographies de *Xinhua*	
9/4/2013	Troisième exposition de photographies de *Xinhua*	
21/5/2013	Délégation d'artistes chinois à l'École des Beaux-Arts d'Abidjan	
TOTAL : 4 581 473 € 0,03 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine électoral

Date	Objet	Coût en euros
7/2000	Don afin de soutenir l'organisation des échéances électorales	198 183
1/9/2005	Appui au processus électoral	16 769 391
22/5/2009	Don de motocyclettes, de triporteurs et de téléphones à la CEI	
26/9/2009	Don de tricycles, de bicyclettes, de téléphones et lampes solaires (CEI)	
3/3/2010	Don de 15 véhicules (CEI)	11 433
4/9/2010	Don de matériels à la CEI	266 785
5/12/2011	Don de matériel informatique	609 796
6/4/2012	Don de matériel informatique à la CDVR	
18/4/2013	Don chinois dans le cadre des élections municipales et régionales du 21 avril 2013	76 225
18/6/2013	Don de Zhang Guoqing à la Cdvr	76 224
TOTAL : 18 008 037 € 0,15 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

Synthèse de la coopération commerciale et économique sino-ivoirienne

Date	Objet	Coût en euros
12/12/1984	Accord commercial	
12/9/1985	Accord commercial	
8/12/1988	Accord entre le CTIETCC et le Club des hommes d'affaires ivoirien	
1996	Accord commercial	
8/7/1996	Accord pour la création du CCPIC	
1997	Investissement dans la cogestion *W-Trabois*	580 831
9/4/1997	Investissement dans la cogestion *Yitwo Agro-Industrial*	4 088 683
17/10/1997	Investissement dans la cogestion *Hua-Ke*	4 268 572
12/1997	Entrée en service du CCPIC	
12-14/6/1998	Don et création de la Commission mixte	304 898
18/6/1998	Don pour l'achat de fournitures de bureau (MAE)	237 820
29/1/1999	Don pour le financement d'une usine d'engrais (future FLEOCI)	297 275
25/5/1999	Participation de l'État ivoirien à la SICMI	
9/1999	Accord de coopération	560 000
14/3/2000	Prêt pour l'exploitation de l'or à Zeregbo	1 219 592
15/8/2000	Don	1 524 490
2001	Investissement dans la cogestion *Zhundi*	1 021 134
16/2/2001	Accord de coopération et don (2 évènements)	1 115 683
2002	Investissement dans la cogestion SIT	9 676 843
3/2002	Accord commercial et prêt (Hôtel des députés)	9 146 941
19/4/2002	Don	701 265
16/5/2002	Convention entre l'APEX-CI et le Centre de promotion du commerce international chinois	
29/8/2002	Don pour le 23e Congrès de l'Union postale universelle	2 744 082
30/9/2002	Accord sur la promotion et la protection des investissements	
20/12/2002	Don	274 408
18/1/2003	Accord de coopération pour l'exploitation du gisement de manganèse de Lauzoua	
13/3/2003	Investissement dans la cogestion *Lic-Pharma*	2 210 510

1/9/2003	Prêt	9 231 600
10/2003	Prêt en faveur de la poste ivoirienne	2 226 517
23/12/2003	Prêt	1 014 548
2/11/2004	Accord de coopération portant sur plusieurs prêts	3 179 750
23/11/2004	Prêt	2 134 286
2005	Investissement dans la cogestion *Lulu Fishery*	720 671
30/8/2005	Prêt	1 524 490
19/9/2005	Prêt	3 050 000
2006	Investissement dans la cogestion FLEOCI	113 720
10/6/2006	Don de véhicules de police	74 500
2/8/2006	Convention entre l'APEX-CI et l'Association internationale de coopération économique de Chine	
28/12/2006	Prêt et don	4 268 572
9-14/5/2007	Annulation de la dette, prêt et don	19 002 000
8/11/2007	Délégation d'hommes d'affaires et accord de coopération économique	
1/9/2008	Don et prêt (2 évènements)	42 164 772
29/12/2008	Don	15 244
30/12/2008	Don	3 268 000
31/12/2008	Accord de coopération économique et technique	3 201 429
22/1/2009	Don	15 244
13/3/2009	Don	15 000
23/9/2009	Partenariat entre la SODEMI et la CGM	5 945 511
31/12/2009	Accord de coopération économique et technique	3 201 429
3/3/2010	Prêt	2 134 286
24/6/2011	Dons, prêt et annulation de dette (4 évènements)	21 142 630
3/1/2012	Accord de coopération économique et technique	14 482 656
12/1/2012	Partenariat entre la CMEC et le Gie Pvtr-CI pour 5 000 véhicules	
7/3/2012	Prêt concessionnel (renouvellement du parc automobile)	45 734 705
14/5/2013	Deux prêts sans intérêts sont octroyés lors de la Commission mixte bilatérale à Abidjan	19 000 000
TOTAL : 246 834 587 € 2,05 % du total de la coopération sino-ivoirienne		

1983

1er mars : Beijing : Wu Xueqian et Siméon Aké, ministres des Affaires étrangères ratifient le communiqué conjoint établissant les relations sino-ivoiriennes.

1984

12 décembre : Accord commercial (Décrets nº 85-954 et 85-957 du 12/9/1985).
14 décembre : Abidjan : Accord de coopération sur le développement agricole.

1985

12 septembre : Abidjan : Accord commercial.

1986

3 juin : Prêt de 50 millions de yuan (3,259 milliards FCFA avant dévaluation ou 4 968 313 €[366]) dans le cadre du projet Guiguidou.

1988

15 septembre : Accord de coopération scientifique et technique signé entre Cai Zaidu, ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire, et Alhassan N' Diaye, ministre de la Recherche (Décrets nº 89-84, 89-85 et 89-86 du 26/1/1989).
8 décembre : À Tianjin : Accord entre la *China Tianjin International Economic And Technical Cooperation Group Corporation* (CTIETCC) de Tianjin et le Club des hommes d'affaires du Centre de commerce international d'Abidjan.
14 décembre : Accord économique portant sur le développement agricole (envoi d'experts à Guiguidou) et échange de notes entre la Fédération nationale des femmes chinoises et le ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant ivoirien.

1990

17 juin : L'ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire, Cai Zaidu, offre 100 ballons de volley-ball à la Fédération ivoirienne éponyme.
28 septembre : L'ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire, Cai Zaidu, remet, lors d'une cérémonie, 52 machines à coudre à l'Union générale des travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI).

1991

Décembre : Abidjan : Accord de coopération scientifique et technique dans l'Enseignement supérieur.

1992

Accord de coopération culturel.

Décembre : Jumelage entre Abidjan et Tianjin, et entre Abengourou (Moyen-Comoé) et Ezhou (province du Hubei).
Décembre : Accord de coopération entre les universités de Nanjing (ou Nankin, capitale du Jiangsu) et de Côte d'Ivoire (Cocody).

1993

7 juin : Abidjan : Échanges de Notes à Abidjan entre la Fédération nationale des femmes chinoises et le ministère de la Promotion de la femme, concernant l'envoi d'experts chinois en Côte d'Ivoire pour la formation de femmes ivoiriennes aux techniques de broderie, et, la création d'un Centre de formation à Port-Bouët (255 millions de FCFA ou 388 745 €).

1994

23 septembre : La Chine octroie un prêt sans intérêts de 540 millions de FCFA (823 225 €) à destination du ministère de la Défense (pour l'achat d'armes légères). C'est le second prêt

[366] Calcul : Le franc CFA (FCFA) fut dévalué de moitié le 11 janvier 1994. 1 FCFA valait donc 0,02 franc français entre 1958 et 1994, puis 0,01 franc entre 1994 et 1999 (1er janvier), date à laquelle le FCFA fut arrimé à l'Euro (€). 1 € vaut désormais 655,957 FCFA. 1 € vaut par ailleurs 6,55957 francs. Pour calculer la valeur des projets en € et avant 1994, il suffit de convertir la somme en FCFA en francs français puis en euros.

en moins d'une année. Le total des deux prêts est estimé à 2 milliards de FCFA (soit, 3 048 980 €).

1995

5 avril : Don de 234 millions de FCFA (356 731 €) dans le cadre du financement d'un programme de formation à la broderie dans la commune de Port-Bouët.

1996

Accord commercial entre la Côte d'Ivoire et la Chine remplaçant l'accord du 12 décembre 1984, signé par le Premier ministre Daniel Kablan Duncan en visite en Chine.

8 juillet : Abidjan : Accord de création d'un Centre chinois d'investissement, d'exploitation et de commerce en Côte d'Ivoire (CCPIC). Don de 234 millions de FCFA (356 731 €) pour le financement d'un commutateur téléphonique d'une capacité de 3 000 lignes.

1997

Investissement dans la cogestion *W-Trabois* (industrie du papier, 381 millions de FCFA, 580 831 €).

22-25 janvier : Six membres du gouvernement chinois, dont le général Zong Hong, sont reçus en audience par le ministre de la Défense, Vincent Bandama N' Gatta. Un accord stipule l'appui chinois dans le cadre de la constitution d'un atelier de réparations de la Marine nationale. Il est estimé à 15 milliards de FCFA (22 867 353 €).

9 avril : Investissement dans la cogestion *Yitwo Agro-Industrial* (industrie mécanique et automobile, 2,682 milliards de FCFA, 4 088 683 €).

5 mai : L'*Exim Bank of China* accorde un prêt d'environ 2 milliards de FCFA (3 048 980 €) au gouvernement ivoirien. D'une durée de 15 ans (dont 5 ans de différé) et au taux de 5 %, il doit permettre à l'État ivoirien de développer des études antisismiques.

17 octobre : Inauguration de la cogestion *Hua-Ke* à Yopougon par le ministre chinois du Commerce extérieur, Yang Wensheng. *Hua-Ke* est détenue à 30 % par la partie ivoirienne. Le capital est estimé à 4 milliards de FCFA (6 097 960 €). [Soit, 4 268 572 € pour la partie chinoise].

25 novembre : Accord de coopération dans le domaine de la Recherche agricole, biomédicale, technologique et de la recherche-développement.

Décembre : Abidjan : Le *China Investment and Development Center for Trade Promotion* entre en service.

1998

24 février : Abidjan : Protocole d'accord de coopération en matière d'enseignement supérieur.

5 juin : Prêt de 1,304 milliards de FCFA (1 987 935 €) et don de 2,281 milliards de FCFA (3 477 362 €) pour le financement du projet hydroagricole de Guiguidou. Une prise en charge spéciale se chiffre en sus à 336 millions FCFA (521 228 €).

12-14 juin : Visite de Tang Jiaxuan, ministre chinois des Affaires étrangères. Don de 200 millions de FCFA (304 898 €) et création d'une Commission mixte sino-ivoirienne.

18 juin : Don de 156 millions de FCFA (237 820 €) pour l'achat de fournitures de bureau et de véhicules au ministère des Affaires étrangères.

1999

29 janvier : Don de 195 millions de FCFA (297 275 €) pour le financement de l'étude de faisabilité d'une usine de fabrication d'engrais chimique en Côte d'Ivoire.

25 mai : Parution au Journal officiel du Décret nº 99-260 « autorisant la participation financière de l'État au capital social de la société ivoiro-chinoise de matériels informatiques dite SICMI ».

Septembre : Accord de coopération (367 millions de FCFA ou 560 000 €) lors de la visite du Premier ministre, Daniel Kablan Duncan.

1er octobre : Zhao Baozhen, ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire, remet les clés du Palais de la Culture. L'infrastructure, construite par la GOVEC (*Gansu Overseas*

Engineering Corporation) et financée par Beijing, aura couté environ 26 milliards de FCFA (39 636 744 €).

2000

14 mars : L'*Exim Bank of China* accorde un prêt d'environ 300 milliards de FCFA (450 millions €) dans le cadre de l'exploitation de l'or à Zeregbo. Ce prêt, sur 15 ans (dont 5 de différé), est à un taux de 3 %. Le coût global de l'opération (création d'une usine, d'infrastructures routières…) sera de 800 milliards de FCFA (1 219 592 €).

Juillet : Don de 130 millions de FCFA (198 183 €) afin de soutenir l'organisation des échéances électorales (présidentielle du 22 octobre et législatives du 10 décembre et du 14 janvier 2001).

15 août : Don de 1 milliard de FCFA (1 524 490 €) au gouvernement ivoirien.

2001

Investissement dans la cogestion *Zhundi* (industrie du papier, 670 millions de FCFA, 1 021 134 €).

16 février : Abidjan : Laurent Gbagbo, président ivoirien, reçoit Ji Peiding, vice-ministre des Affaires étrangères. Un accord de coopération de 357 millions de FCFA est signé (544 000 € environ). Don de 375 millions de FCFA (571 683 €) à cinq ministères pour l'achat d'équipements.

11 septembre : Don de 1 million de dollars US (900 000 € ou 590 millions de FCFA) à l'armée ivoirienne dans le cadre de la visite de Chi Haotian, membre du Conseil d'État et ministre de la Défense nationale.

2002

Investissement dans la cogestion *SIT* (industrie textile, 6 347 592 903 FCFA, 9 676 843 €).

Mars : Abidjan : Accord commercial et prêt de 6 milliards de FCFA (9 146 941 €) pour la construction de l'Hôtel des députés de Yamoussoukro.

19 avril : Don au gouvernement (11 automobiles, 22 motocyclettes, 84 ordinateurs, 500 climatiseurs et 6 photocopieurs). Le montant du don est de 460 millions de FCFA (701 265 €).

23-29 avril : Lors de sa visite en Chine, Laurent Gbagbo signe trois accords de coopération : le premier est relatif aux échanges de bourses et de stages, le deuxième porte sur la protection des investissements et le troisième, sur une convention de prêt.

16 mai : Beijing : Convention de coopération entre l'APEX-CI (Association pour la promotion des exportations en Côte d'Ivoire) et le Centre de promotion du commerce international chinois.

Juin : Réhabilitation de la piste d'accès au périmètre de Guiguidou (Divo) pour un montant de 175 millions de FCFA (prêt sans intérêts, 266 785 €).

30 juin : Abidjan : Accord sur la promotion et la protection des investissements (Décret nº 2004-575 du 28/10/2004[367]).

29 août : Don de 1,8 milliard de FCFA (2 744 082 €) pour l'organisation du 23e Congrès de l'Union postale universelle (UPU). Il est constitué d'ordinateurs, d'équipements d'interprétation simultanée et de systèmes électroniques de vote.

20 décembre : Deux dons sont octroyés : le premier, d'une valeur de 180 millions de FCFA (274 408 €), concerne le ministère des Affaires étrangères et le second, d'une valeur de 100 millions de FCFA (152 449 €), intéresse le ministère de la Solidarité, de la Sécurité sociale et des Handicapés.

2003

18 janvier : Beijing : Accord de coopération sur l'exploitation du gisement de manganèse de Lauzoua.

13 mars : Convention de prêt gouvernemental pour la création de la cogestion *Lic-Pharma* (industrie pharmaceutique). Le prêt est estimé à 1,450 milliards de FCFA (2 210 510 €).

12-16 avril : Visite à Baoding du Conseil général de Lakota. Signature d'un protocole d'accord pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans le département :

[367] http://www.asianlii.org/cn/legis/cen/laws/abtgotprocatgotrocdotpapoi1477/

le bitumage des axes routiers Lakota-Sassandra et Lakota-Oumé, la construction d'un hôpital moderne et de médecine chinoise, du siège du Conseil général, d'une école de langue chinoise, l'implantation d'une rizière. Les deux derniers projets portent sur un investissement évalué à 3 milliards de FCFA (4 573 470 €).

15 avril : Don au gouvernement de cinq autobus de marque *Mercedez Benz*.

1er septembre : Signature d'un prêt sans intérêts d'un montant de 6 milliards de FCFA (ou 9 231 600 €), à Abidjan lors de la visite en Côte d'Ivoire de Qiao Zhonghuai, vice-ministre chinois des Affaires étrangères.

Octobre : Par la signature d'échanges de notes, environ 1 460 500 000 FCFA (2 226 517 €) sont octroyés pour la fourniture d'équipements de postes de télécommunication à La Poste de la Côte d'Ivoire.

8 octobre : Afin d'achever la construction de la nouvelle salle de jeu au sein du complexe sportif de Koumassi, l'Ambassade de Chine remet un chèque de 5 346 414 FCFA (8 150 €) à la Fédération ivoirienne de tennis de table (FITT).

26 octobre : Des ouvrages de littérature chinoise et générale, un ordinateur muni d'une imprimante et 1 million de FCFA (1 524 €) pour les étudiants déplacés de guerre de Bouaké sont remis à la présidence de l'université de Bouaké, située à Cocody Angré.

23 décembre : Signature d'un accord relatif au don de dix millions yuan RMB, soit environ 665 500 000 FCFA (1 014 548 €), pour la réalisation de projets retenus par les deux parties.

2004

16 janvier : Deux micro-ordinateurs et un photocopieur sont remis à la ministre de la Culture et de la Francophonie, Mme Anne Messou Affala.

1er avril : L'ambassadeur chinois, dans le cadre de la lutte contre le paludisme, remet 10 millions de FCFA (15 244 €) à la Pharmacie de la santé publique (PSP) à Treichville.

22 juillet : La Chine offre une automobile (*Peugeot 307*) au comité de pilotage du programme spécial du transfert de la capitale à Yamoussoukro (PSTCY).

2 novembre : Signature entre Mamadou Bamba, ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, et Ma Zhixue, ambassadeur, d'un accord de coopération portant sur plusieurs prêts sans intérêts d'une valeur de 2 085 779 270 FCFA ou 3 179 750 €.

23 novembre : Un échange de notes porte sur un don d'environ 1,4 milliard de FCFA (2 134 286 €).

2005

Convention de partenariat entre l'Agence de presse *Xinhua* et l'Agence ivoirienne de presse (AIP).

Investissement dans la cogestion *Lulu Fishery* (pêche, 472 millions de FCFA, 720 671 €).

22 avril : Un accord stipule le renforcement des liens entre le Parlement chinois et le Conseil économique et social ivoirien (CES) lors de la rencontre, à Jakarta, pour le sommet Asie-Afrique, des ministres des Affaires étrangères (Li Zhaoxing et Mamadou Bamba).

30 août : À la suite d'un entretien avec le président Gbagbo, l'ambassadeur chinois octroie un prêt sans intérêts de 1 milliard de FCFA (1 524 490 €).

1er septembre : Afin de soutenir le processus électoral, la Chine octroie un prêt de 11 milliards de FCFA (16 769 391 €).

19 septembre : Le ministre des Affaires étrangères, Mamadou Bamba, signe un accord de coopération concernant une aide en faveur de la Côte d'Ivoire. Le prêt sans intérêts est d'environ 2 milliards FCFA ou 3 050 000 €.

25 septembre : Appuyant les acteurs du monde agricole, la Chine remet des matériels agricoles (un tracteur) à l'Union des coopératives agropastorales d'Adzopé (UCAPA) et à la Coopérative de développement pour l'aménagement rural (CAPARAL).

5 octobre : Lors de la journée de l'agriculture, à Bohia, l'Ambassade de Chine offre un tracteur, 4 atomiseurs et 2 broyeurs.

2006

Investissement dans la cogestion *FLEOCI* (industrie chimique, 74,5 millions de FCFA, 113 720 €).

7 janvier : En déplacement à Zahibohio, l'Ambassade de Chine offre 1 million de FCFA (pour l'achat de médicaments pour le Centre de santé de Zahibohio), 1 million pour la réhabilitation de l'école primaire et un broyeur multifonction destiné à la coopérative des femmes [soit, 2 millions FCFA environ, ou 3 048 €].

27 mai : Inauguration de l'Hôtel des députés. Il fut financée à hauteur de 16 milliards de FCFA par la partie chinoise (24 391 842 € et sur 22,7 milliards de FCFA au total, soit, 34 605 926 €).

10 juin : Ma Fulin, Premier conseiller de l'Ambassade chinoise, offre des véhicules de police équipés de radio mobile pour un montant de 48 millions de FCFA, soit, 74 500 €.

2 août : Convention de coopération entre l'APEX-CI et l'Association internationale de coopération économique de Chine.

7 octobre : L'Ambassade ivoirienne à Beijing créé un nouveau poste, celui d'attaché au tourisme, dont la mission est de placer la Côte d'Ivoire sur la liste des « pays destination » du gouvernement chinois.

6 novembre : Beijing : Jia Qinglin, président du Comité national de la Conférence consultative du Peuple chinois reçoit Laurent Dona-Fologo, président du CES (renforcement des liens entre le Parlement chinois et le CES). Un accord économique et technique est également paraphé, ainsi qu'un mémorandum d'entente sur la reconnaissance, par la Côte d'Ivoire, du statut d'économie de marché de la Chine.

28 décembre : Signature d'un accord de financement au ministère des Affaires étrangères. L'accord porte sur 2,8 milliards de FCFA (4 268 572 €) et se répartit comme suit : un quart sous forme de prêt sans intérêts (0,7), le reste sous forme de don (2,1).

2007

10 avril : Conduite par Wang Cheng, la délégation du Centre chinois pour la promotion des investissements et du commerce en Côte d'Ivoire (CCPIC), accompagnée du maire Ibrahima Fanny, a visité, à Bouaké, certains sites devant être réhabilités. Notamment, l'Hôtel de Ville et le grand marché. Le CCPIC prévoit également la construction de cinq marchés dans la commune et le bitumage de 45 km de route, pour permettre le désenclavement de trois grands quartiers de la ville. Le coût total de ces investissements s'élève entre 8 et 10 milliards de FCFA, dont 40 % pris en charge par la municipalité de Bouaké (soit environ 5,4 milliards de FCFA ou 8 232 246 € pour la partie chinoise).

23 avril : Une délégation de la société *Sichuan Huansen* est reçue au ministère de l'Agriculture par le ministre Amadou Gon. Elle souhaite investir dans un projet rizicole de 4 000 ha, dénommé « Riz des rives du N'Zo » (RIZZO). Le montant est de 14 563 740 981 FCFA (22 202 280 €).

9-14 mai : Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères et Wen Jiabao, Premier ministre reçoivent à Beijing Youssouf Bakayoko, ministre des Affaires étrangères ivoirien. Signature d'un accord économique et technique, et d'un mémorandum d'entente sur la reconnaissance par la Côte d'Ivoire du statut de l'économie de marché à la Chine. Par ailleurs, 40 % de la dette est annulée (11 807 226 000 FCFA, 18 millions €), un prêt sans intérêts de 655 957 000 FCFA (1 million €) et un don de 1 311 914 FCFA (2 000 €) sont octroyés.

20 juin : Afin de promouvoir la pisciculture, l'Ambassade de Chine offre 17 850 000 FCFA au village d'Andé (ou 27 200 €).

28 septembre : Décret entre *Huawei* et la République de Côte d'Ivoire en vue du financement du projet national de services de téléphonie rurale en Côte d'Ivoire. Ce projet sera abandonné en mars 2010. Le ministre des Postes et Télécommunications, Ahmed Bakayoko, étant soupçonné de détournement de fonds publics.

24 octobre : Don de produits pharmaceutiques par la société *Kunming P.C.* d'une valeur de 420 millions de FCFA (640 285 €).

8 novembre : Abidjan : Laurent Gbagbo et Guillaume Kigbafori Soro (Premier ministre) reçoivent une délégation d'hommes d'affaires conduite par Zhai Jun, ministre assistant chargé des Affaires étrangères. Signature d'un accord de coopération économique et technique et autres documents.

2008

9 janvier : Le Directeur de l'unité d'exécution du Programme spécial pour le transfert de la capitale (PSTCY), Antoine Dégry, annonce le financement chinois du futur marché communal de la capitale ivoirienne, pour un coût estimé à 24 milliards de FCFA (36 587 764 €).

7 mai : Don de matériel de laboratoire dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire (130 millions de FCFA, 198 183 €).

20 mai : Après le tremblement de terre en Chine (province du Sichuan), Laurent Gbagbo se rend à l'Ambassade de Chine en Côte d'Ivoire. Il s'enquiert, par ailleurs, de possibles partenariats avec des investisseurs chinois intéressés par les projets de développement du port autonome d'Abidjan, d'une liaison aérienne directe Chine-Côte d'Ivoire et de partenariats dans le domaine de la formation professionnelle.

4 juin : Pose des premières pierres de deux collèges financés par la Chine, à Dabou et Anyama.

26 juin : Guillaume Soro reçoit une délégation de la société *Sinohydro*, spécialisée dans le BTP et menée par son chargé d'Afrique, Deng Guoping.

1er juillet : Laurent Gbagbo reçoit une délégation de l'*Exim Bank of China* et de la PETROCI dans le cadre de l'accroissement de la capacité de production de la deuxième raffinerie ivoirienne.

1er juillet : Signature d'une convention de financement portant sur un projet électronique de e-gouvernement (ou gouvernance par Internet), entre l'État ivoirien, représenté par Charles Koffi Diby, ministre de l'Économie et des Finances et Li Ruogu, gouverneur de l'*Exim Bank of China*. Le montant est estimé à environ 14,541 milliards de FCFA (22 167 611 €, Décret nº 2008-255 du 18/9/2008).

4 août : *Tianjin Machinery Import & Export Corporation*, est désigné partenaire technique pour la centrale thermique de Vridi.

6 août : Signature à Abidjan d'un accord de coopération entre le Groupe *DongZhao ChangTai Investment* (DZCT) et l'État ivoirien.

1er septembre : Guillaume Soro, Premier ministre, et Youssouf Bakayoko, ministre des Affaires étrangères reçoivent une délégation conduite par Fu Ziying, vice-ministre du Commerce. Volonté chinoise d'aide à la reconstruction de la Côte d'Ivoire: don de 26 342 049 563 FCFA (soit environ 40 millions €) et un prêt sans intérêts de 1 316 228 324 FCFA (soit 2 006 577 €). Trois échanges de notes concernent l'envoi d'une mission d'experts chinois pour mener l'étude de la réfection du bâtiment du ministère des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire, la création d'un centre de recherche de lutte contre le paludisme et un don de médicaments antipaludéens d'une valeur de 131 696 523 FCFA (200 770 €).

11 octobre : Projet de financement de 42 lycées et 173 collèges proposé par la CASIC (*China Aerospace Science and Industry Corporation*) au ministre de l'Éducation nationale. Le montant global est estimé à 200 milliards de FCFA (environ 305 millions €).

16 octobre : Début des travaux de salles de jeu couvertes. La Chine effectue un premier engagement d'environ 36 millions de FCFA ou 54 881 €.

16 décembre : Don de matériel photographique à la Radio-télévision ivoirienne (RTI) pour un montant de 5,25 millions de FCFA (8 003 €).

29 décembre : L'ambassadeur Wei Wenhua offre 10 millions de FCFA (15 244 €) au ministère des Affaires étrangères.

30 décembre : Abidjan : Youssouf Bakayoko, ministre des Affaires étrangères préside une cérémonie au ministère des Affaires étrangères avec Wei Wenhua, ambassadeur chinois. Don de 2 143 667 476 FCFA (environ 3,268

millions €), dans le cadre du renforcement du processus de paix en Côte d'Ivoire.

31 décembre : Un accord de coopération économique et technique est signé. Son montant est d'environ 2,1 milliards de FCFA (3,201 millions €). Il concerne en partie l'abattoir de Port-Bouët.

2009

22 janvier : Lors d'une réception à l'Ambassade chinoise par Wei Wenhua, pour le Nouvel An chinois, la Chine, *via* sa représentation locale, offre 10 millions de FCFA (15 244 €).

1er février : Don d'un broyeur à manioc et de 4 bicyclettes à la Coopérative des femmes de Langui-Kouadiokro (Cofelak), dans la commune de Didiévi.

21 février : Deux broyeurs à manioc sont offerts à Alohoré et au campement Caimpex (sous-préfecture de Bonoua).

27 février : L'Ambassade de Chine offre des fournitures de bureau à trois collèges du district de Yamoussoukro (Attiégouakro, Kossou et Molonou-Blé). La valeur est estimée à 10 millions de FCFA (15 244 €).

13 mars : Don de matériel informatique au district de Yamoussoukro (9 839 355 FCFA ou 15 000 €).

28 mars : Cérémonie d'inauguration d'un marché financé par la Chine à Zahibohio. Son coût est d'environ 17 millions de FCFA (25 916 €).

4 avril : Pose de la première pierre de l'hôpital général de Gagnoa, construit par la GOVEC (*Société générale des travaux d'outre-mer de Gansu*) et entièrement financé par la Chine (5,02 milliards de FCFA, 7 652 940 €).

4 avril : Inauguration du Centre Chine-Côte d'Ivoire de prévention et de traitement du paludisme à Abidjan et don de matériel médico-technique (124 631 830 FCFA, 190 000 €).

11 mai : Inauguration du Centre de conférences international, situé dans l'enceinte du ministère des Affaires étrangères. Il fut financé par la Chine à hauteur de 1,582 milliards de FCFA (2 411 743 €) et construit par la *China Jiangsu Construction Group Corporation* (CJCC).

20 mai : Trois broyeuses et une décortiqueuse sont offertes à des coopératives de femmes, à Man, Agboville, Bongouanou et Guibéroua (environ 4 millions de FCFA, 6 100 €).

22 mai : Don de motocyclettes, de triporteurs et de téléphones à la Commission électorale indépendante (CEI).

24 mai-7 juin : Visite de Junyi Wang, Directeur général du fonds d'investissement public chinois *Peking University Founder Investment Group* (pour la construction d'un grand pôle urbain de 12 000 ha et la construction de 50 000 logements). Signature le 13 août du contrat dont le coût total, sur 25 ans, est estimé à 5 000 milliards de FCFA (7 622 450 861 €). Un premier prêt de 500 milliards est effectué (762 245 086 €).

18 septembre : Don de matériel informatique à l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI).

23 septembre : Partenariat entre la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) et la *China National Geological & Mining Corporation* (CGM) : création de la Compagnie minière du littoral (CML) dans le cadre du développement et de la valorisation du gisement de Lauzoua. Cette cogestion appartient à 51 % à la SODEMI, 39 % à des partenaires (CGM) et 10 % à l'État ivoirien. Les investissements, à cette date, étaient de 10 milliards de FCFA (15 244 901 €, soit, 5 945 511 € pour la partie chinoise).

26 septembre : Don à la CEI de tricycles, de bicyclettes, de téléphones et de lampes solaires.

Décembre : Début des travaux de réhabilitation de l'axe Boundiali-Tengréla par la société COVEC. Cofinancé par la BOAD et la Côte d'Ivoire (17,6 milliards de FCFA, près de 27 millions €), ce projet sera retardé par la crise post-électorale de 2010-2011 et devrait être achevé en octobre 2013 – après deux mises en demeure envers la société chinoise.

23 décembre : Don de fournitures de bureau au ministère des Affaires étrangères.

31 décembre : Signature d'un accord économique et technique d'un montant de 2,1 milliards de FCFA (3 201 429 €).

2010

3 mars : Don de 15 véhicules à la CEI (7,5 millions de FCFA, 11 433 €).

3 mars : Un accord de coopération prévoit le prêt sans intérêts de 1,4 milliard de FCFA (2 134 286 €).

22 mars : Réception par Benjamin Yapo Atsé, ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle d'une délégation du Bureau du Conseil économique et commercial de l'Ambassade de la République populaire de Chine, conduite par SEM. Yang Luo-Fa, dans le cadre du projet de construction d'un lycée polytechnique chinois en Côte d'Ivoire.

8 juin : Signature tripartite d'un prêt concessionnel entre l'*Exim Bank of China*, le ministère de l'Économie et des Finances et la SICOGI dans le cadre du financement de l'opération *Concorde*. Projet immobilier de 3 390 logements à Abobo, la SICOGI a, avec le soutien de l'État ivoirien, souscrit un prêt de 27,13 milliards de FCFA (41 359 418 €).

4 septembre : Don de matériels électoraux à la CEI pour une somme de 175 millions de FCFA (266 785 €). Le don consiste en 200 tricycles à moteur, 150 motocycles, 4 téléphones et 1 000 lampes solaires.

2011

8 mars : Dans le cadre de la promotion de la riziculture, l'Ambassade de Chine offre 240 Tonnes d'engrais, 20 motoculteurs, 17 faucheuses, 20 batteuses et 10 décortiqueuses. Le montant du don est d'environ 1,5 milliard de FCFA (2 286 735 €).

Arrestation de Laurent Gbagbo (11 avril)

24 juin 2011 : Suite à la visite de Zhai Jun, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, plusieurs accords furent signés avec le ministre des Affaires étrangères ivoirien, Daniel Kablan Duncan. Ils comprennent un don (5 840 000 000 FCFA, 8 903 022 €) au titre de la reconstruction post-crise, un prêt sans intérêts remboursable sur 10 ans et à compter du 1er juillet 2026 (1 460 000 000 FCFA, 2 225 755 €) et une annulation partielle de la dette (5 478 657 300 FCFA, 8 352 159 €). Un don de « matériels urgents » à également été effectué (1,09 milliard de FCFA, 1 661 694 €). Deux discours ont été publiés à l'occasion[368].

7 juillet : Dans le cadre d'un projet d'infrastructures sportives, Wei Wenhua est reçu par le ministre des Sports et Loisirs, Philippe Legré.

26 septembre : Une délégation d'experts chinois s'est rendue au Palais de la Culture (à partir du 14 septembre), après l'annonce par Wei Wenhua, le 6 juin, de la réhabilitation de l'infrastructure construite par la Chine et saccagée lors de la crise post-électorale.

3 octobre : Signature de l'accord de prêt (de l'*Exim Bank of China*) portant sur 52,686 milliards de FCFA (80 319 289 €) et destiné à la construction de l'autoroute Abidjan-Bassam. Le prêt remboursable sur 20 ans (différé de 7 ans, soit, 2018) est assorti d'un taux à 2 %. Au total, les opérations de l'*Exim Bank of China* en Côte d'Ivoire sont estimées à 100,7 milliards de FCFA (153 millions €). Cette autoroute est l'un des nombreux chantiers financés par la Banque Mondiale et devant à terme constituer le « corridor Abidjan-Lagos ».

5 décembre : Au siège de la CEI, *via* son ambassadeur, la Chine offre du matériel informatique pour un montant de 400 millions de FCFA (609 796 €). Ce don comprend 180 ordinateurs portables, 250 ordinateurs de bureau, 250 imprimantes, 600 téléphones et 6 photocopieurs.

6 décembre : Les travaux de réhabilitation du « Bloc ministériel » sont inaugurés par l'ambassadeur chinois, Wei Wenhua, et le ministre des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan. Le financement chinois est de 1,7 milliard de FCFA (2 591 633 €). Les travaux sont effectués par le Groupe d'ingénierie de la construction de Jiangsu.

23 décembre : Une convention de partenariat est signée entre l'agence de presse chinoise *Xinhua* (Chine Nouvelle) et le groupe de presse gouvernemental ivoirien *Fraternité Matin*. Wu Changrong, chef de bureau de

[368] http://www.diplomatie.gouv.ci/doc/Discours_diner_Ci_CHINE.pdf; http://www.diplomatie.gouv.ci/doc/Discours_Echange_signature_CICHINE.pdf

Xinhua et Venance Konan, Directeur général de « FratMat » représentaient les deux organes.

2012

3 janvier : Signature à Abidjan d'un accord de coopération économique et technique entre les ministres des Affaires étrangères Yang Jiechi et Daniel Kablan Duncan. Il est estimé à 9,5 milliards de FCFA (près de 14,5 millions €).

3 janvier : M. Tiémoko Koné, Directeur de cabinet représentant le Premier ministre Soro, a reçu une délégation du groupe chinois CMEC (*China Machinery Engineering Corporation*) dans le cadre de la construction de l'autoroute Abidjan-Bassam.

12 janvier : Signature d'un partenariat entre la CMEC et le Groupement d'intérêt économique des propriétaires de véhicules de transport routier de Côte d'Ivoire (Gie Pvtr-CI). Il porte sur le renouvellement du parc automobile des transporteurs (5 000 véhicules).

7 mars : Prêt « préférentiel » de 30 milliards de FCFA (45 millions €, à 2 %, sur 20 ans dont 8 années de grâce) dans le cadre du renouvellement du parc automobile du Haut conseil du patronat des transporteurs de Côte d'Ivoire. Dans un premier temps, 600 véhicules devraient être financés par ce prêt concessionnel.

6 avril : L'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, Zhang Guoqing, a offert une dizaine d'ordinateurs à la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr).

9 mai : L'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, Zhang Guoqing, présente le don offert par la RPC au gouvernement ivoirien dans la salle de Conférence du MAE en présence du ministre des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan. Le don est composé de 500 ordinateurs, de 500 imprimantes, de 500 onduleurs, de 10 ambulances équipées et de 44 véhicules de la marque *Voleex C30*. Depuis le 1er juin 2011, 130 bourses ont en outre été attribuées par le gouvernement chinois dans le cadre de stages de formation envers les fonctionnaires et militaires ivoiriens.

27 juin : Signature de deux décrets portant ratification de prêts conclus entre l'*Exim Bank of China* et le gouvernement ivoirien : ils portent sur le financement de l'autoroute Abidjan-Bassam (52 milliards de FCFA, 79 millions €) et le projet d'approvisionnement en eau potable de la ville d'Abidjan (50 milliards de FCFA, 76 millions €).

17 juillet : *Xinhua* expose des photographies au Palais de la Culture de Treichville. Les photographies retracent notamment la coopération sino-africaine.

20 juillet : Lancement, à San Pedro, par le Premier ministre Jeannot Kouadio-Ahoussou, le ministre des NTIC, Bruno Koné et Zhang Guoqing, de la construction du réseau haut débit de fibre optique ivoirien. D'une longueur de 6 700 kilomètres, le projet, d'un montant de 69 millions €, est financé à 85 % (58 millions €) par l'*Exim Bank of China* et *Huawei*.

29 juillet : Alassane Ouattara, de retour d'un voyage en Chine, annonce l'ouverture d'une ligne de crédit de 1 500 à 2 500 milliards de FCFA (2,2 à 3,8 millions €). Elle concerne de nombreux projets, dont l'autoroute Abidjan-Bassam, l'adduction en eau potable de l'agglomération abidjanaise ou la réhabilitation de la voie ferrée Abidjan-Ouagadougou-Niamey. Fin juillet, le président ivoirien annonce que « la Chine va investir environ 5 milliards de dollars » en Côte d'Ivoire ces prochaines années.

6 août : Cérémonie de lancement des travaux de construction de la première phase des infrastructures ayant pour objet l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération abidjanaise. Présidée par Alassane Ouattara et Zhang Guoqing, cette cérémonie concerne notamment 9 forages entre Bonoua et Abidjan. Le projet est financé par un prêt concessionnel de l'*Exim Bank of China* pour un montant de 50 milliards de FCFA (76 millions €). La seconde phase sera réalisée par la partie française.

24 août : Départ de onze opérateurs ivoiriens du secteur de l'hôtellerie et de l'hébergement pour Beijing. Les bourses octroyées par la Chine sont destinées à la réalisation d'un stage d'un mois dans la capitale chinoise.

13 septembre : Outre le barrage de Soubré, la réunion entre le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Adama Toungara, et le représentant de l'*Exim Bank*, Wang Fade, porte

sur un programme de renforcement du réseau électrique ivoirien. L'*Exim Bank* soutient effectivement la *China National Electric Engineering Corporation* (CNEEC) qui doit réaliser un millier de lignes d'électrification de 500 villages à l'horizon 2015 dans la région de Bouna, pour un monta nt estimé à 625 millions €.

14 septembre : Un Forum économique sino-ivoirien se tient à Abidjan et regroupe une centaine d'acteurs économiques chinois, représentant une cinquantaine d'entreprises. Il est présidé par le Directeur général du CEPICI, Emmanuel Esmel Essis, et Zhang Guoqing.

24 septembre : Troisième exposition de la galerie de photographies organisée par *Xinhua*, ayant pour thèmes « la grande marche de la Chine » et l'« amitié sino-ivoirienne ».

11 octobre : *Sinochem International* investit dans 40 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéa dans la région de San Pedro. L'investissement devrait porter sur 305 millions €. Il s'agirait de la contrepartie à un autre investissement chinois, relatif à un centre agro-industriel à San Pedro, devant créer environ 10 000 emplois.

9 novembre : Via un investissement de 30 millions de dollars (23 millions €) relatif à un *Data Center*, *Huawei* appuie le gouvernement ivoirien et plus précisément les ministères ivoiriens des Technologies de l'information et de la Communication.

25 novembre : À Adzopé, à une centaine de kilomètres au Nord d'Abidjan, une délégation de la CMEC (*China Machinery Engineering Corporation*), menée par Wang Dyar, signe une convention ayant trait à la construction de l'Hôtel de Ville. Débuté en 2006 et souhaité par le maire Léon Emmanuel Monnet (FPI, ministre de l'Énergie entre 2001 et 2010), ce projet fut arrêté en février 2011 lors de la crise post-électorale. Les travaux, démarrés en 2007, reprennent sous l'autorité du maire intérimaire, Gilbert Atsé Yapi et du président du Conseil général, Alphonse Latto N' Guia. Ils sont financés à hauteur de 85 % par la partie chinoise, pour un montant total de 750 millions de FCFA (1,143 million €, soit 970 000 € pour la Chine). La supervision du chantier est confiée à l'architecte Pierre Fakhoury.

30 novembre : Le Directeur de la CNEEC (*China National Electric Engineering Corporation*), Shi Jun, offre 9 ordinateurs et 50 ballons de football à la Direction régionale de l'Éducation nationale de Guémon (Ouest de la Côte d'Ivoire, à proximité de Duékoué). Ce don est effectué, à la résidence du ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, Adama Toungara.

7 décembre : Don, par le groupe HAEIR, d'une salle multimédia au lycée moderne de Treichville. La salle, équipée de 30 postes informatiques, d'un serveur et de 5 ordinateurs pour l'administration, est la première des neuf – autres établissements amenés – à recevoir ce matériel.

17 décembre : Venus apporter une expertise en matière de sécurisation et de formation aux Forces républicaine de Côte d'Ivoire (FRCI), des experts militaires chinois se rendent à Abidjan. Ils sont reçus par le général de Brigade, Firmin Detoh Letho, Chef d'état-major général adjoint, représentant les FRCI. La délégation chinoise est, quant à elle, conduite par le colonel supérieur Hua Bo, Directeur de la Division Afrique-Asie de l'Ouest.

2013

5 janvier : Rencontre entre le ministre des Eaux et forêts, Mathieu Babaud Darret, et Zhang Guoqing. Le reboisement des forêts ivoiriennes et l'exportation de grumes sont au centre des préoccupations respectives.

9 janvier : Le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, signe un accord de prêt avec l'*Exim Bank* concernant le barrage de Soubré, ouvrage essentiel pour le développement de la production nationale d'électricité. Le coût total du projet est estimé à 331 milliards de FCFA (environ 505 millions €), financés à 15 % par la Côte d'Ivoire et à 85 % par la Chine (soit 430 millions €), avec un taux annuel fixé à 2 % sur vingt années.

4 mars : Inauguration, à Gagnoa et par Alassane Ouattara, de l'hôpital général bâti par la Chine. Il est accompagné du Premier ministre, de nombreux membres du

gouvernement et de l'ambassadeur de Chine, Zhang Guoqing.

4 avril : Le deuxième chantier du réseau de fibre optique ivoirien concerne 610 kilomètres (tronçon Est, Abidjan-Aboisso) et est attribué à la CITCC (*China International Telecommunication Construction Corporation*). Il fait suite au premier tronçon San Pedro-Odienné, lancé en juillet 2012 (1 400 km).

9 avril : Exposition organisée au Palais de la Culture abidjanais par l'agence de presse *Xinhua* concernant les trente années de coopération sino-ivoirienne. C'est la troisième exposition que *Xinhua* organise à Abidjan, après « les Africains en Chine » et « le voyage du président Ouattara en Chine ».

18 avril : Don de 50 millions de FCFA (76 225 €) offert par l'ambassadeur Zhang Guoqing à la CEI dans le cadre des élections régionales et municipales organisées le dimanche 21 avril 2013.

19 avril **:** Signature d'une convention entre le ministre des Eaux et forêts, Mathieu Babaud Darret, et l'Association sino-africaine des exploitants et exportateurs de bois de vène en vue de reboiser 500 hectares dans la forêt classée de Foumbou (région de Korhogo) pour un montant de 305 millions de FCFA (464 970 €).

10 mai : Officialisation de la construction d'un stade olympique à Anyama par la porte-parole du ministère des Affaires étrangères ivoirien, Jeanne Guehé, lors de la réunion de la Commission mixte de coopération économique et technique sino-ivoirienne. Le stade fait l'objet de deux prêts d'une valeur globale de 18 millions € et est intégré dans un vaste projet de cité olympique.

14 mai : La délégation chinoise participant à la Commission mixte sino-ivoirienne accorde deux prêts sans intérêts de 150 millions de yuan (19 millions €). Charles Koffi Diby, le ministre ivoirien des Affaires étrangères et Li Jinzao, vice-ministre chinois du Commerce, sont notamment présents.

4 juin : Remise de 50 millions de FCFA (76 224 €) à la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr).

15-16 juin : Des opérateurs économiques chinois, dont *Africa Invest.net*, représenté par son P-DG Wang Wenming, visitent la sous-préfecture d'Anyama (District d'Abidjan) afin d'investir dans 2 000 hectares. Le projet rizicole concerne 4 villages et est estimé à 7 622 451 €.

Accords, dons, prêts et/ou réalisations non datés

Usine de recherche agroalimentaire à l'INP-FHB (Yamoussoukro)	
Usine de montage de micro-ordinateurs (Yamoussoukro)	914 694 €
Usine de montage de machines agricoles à San Pedro	
Usine de traitement des déchets à Attinguié	
Aménagement hydro-agricole de M' Bahiakro	9 146 941 €
Construction de centres de santé à Korhogo	

Note : Les appels d'offres (Annexe XII) remportés par les sociétés chinoises et les entreprises de droit ivoirien à capitaux chinois ne sont pas tous répertoriés dans cette annexe.

Annexe XIV : La politique agricole chinoise « à l'extérieur »

L'agriculture n'occupe encore qu'une place congrue dans l'activité globale chinoise en Afrique – en comparaison des extractions pétrolières par exemple. Cependant, l'approvisionnement de certains produits lié à sa propre croissance démographique et l'implantation de firmes spécialisées dans l'*agrobusiness* sont deux facteurs participant à l'augmentation des importations et des investissements dans ce secteur.

Si, lors du FOCAC de 2006, l'agriculture est revenue au premier plan des enjeux économico-sociaux, sur le terrain, force est de constater que ce secteur ne représente pas une priorité, et ce, malgré l'engagement pris par Beijing : ouvrir son marché à 190 puis 440 produits exemptés de droits de douane et originaires des PMA (pays les moins avancés). Mais que représentent les produits agricoles dans cette liste ? Les produits transformés font-ils partie de cette résolution ? Si Hu Jintao, lors du cycle de Doha, exhortait les pays occidentaux à réduire leurs subventions aux productions nationales, à faciliter l'accès aux produits étrangers et à supprimer les *subsides* à l'exportation, ces remarques – fondées au demeurant – ne pouvaient s'appliquer à ces États sous-industrialisés d'Afrique subsaharienne. Il faudrait pour cela créer ou moderniser un tissu industriel fiabilisé, afin de sortir d'une économie de rente multidécennale. Selon le plan d'action de Beijing, la Chine populaire doit améliorer et financer des infrastructures, notamment dans le domaine agricole (voir *infra*).

Serait-ce une simple volonté chinoise de diversifier ses investissements à l'étranger ? Selon Valérie Niquet, la Chine « contrôle aujourd'hui [en 2006] plus de 20 000 hectares de terres agricoles, réparties en une dizaine de centres de production. La production agricole est destinée au marché local, au marché chinois et plus encore aux marchés mondiaux. Les exploitations agricoles chinoises sont spécialisées dans la culture du riz, dans les cultures maraîchères ou industrielles (sisal) pour l'exportation » (Niquet, 2006 : 372). Selon Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, l'accaparement des terres (ou *land grabbing*), accéléré depuis 2008 et la crise alimentaire, a atteint vingt millions d'hectares entre 2005 et 2008 : soit, l'équivalent des terres arables françaises. La Chine a par exemple acheté près de trois millions d'hectares en République démocratique du Congo afin d'y installer la plus vaste exploitation d'huile de palme[369]. Mais cet enjeu avait déjà été soulevé au Mali, au sein du complexe sucrier du SUKALA, à proximité de Ségou (Aurégan, 2011/2). En réalité, la Chine, comme les États-Unis, la Turquie ou la Libye, investit dans un « secteur économique » vital et comportant de multiples enjeux et défis. Une stratégie sur un continent où des milliers d'hectares cultivables peuvent être mis en location, sur le long terme (bail emphytéotique).

Les disparates volontés étatiques africaines affichées sont toutefois appuyées par les multiples efforts de coopération sino-africains. La Chine a ainsi créé, en janvier 2007, le premier centre de recherche sur l'agriculture en Afrique au sein de l'université agricole de Nanjing (province du Jiangsu). Il offre une formation technique, une assistance, et des programmes éducationnels destinés aux étudiants africains désireux de se former aux techniques agricoles chinoises. Une complémentarité avec les experts présents sur les territoires ivoiriens, maliens ou sénégalais par exemple.

[369] STROOBANTS, Jean-Pierre ; LE BOZEC, Antoine, *L'ONU veut contrôler la ruée vers les terres agricoles*, Le Monde.fr, 15 juin 2009, http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article398

Extrait du Plan d'action de Beijing (2007-2009) adopté lors du FOCAC 2006.

« Les deux parties [africaines et chinoises] soulignent, dans le Plan d'action, le rôle important de l'agriculture dans leurs économies respectives, estimant que le renforcement de leur coopération agricole contribue à l'élimination de la pauvreté, à la promotion du développement et à la garantie de la sécurité alimentaire. Les deux parties se félicitent des grands progrès de leur coopération agricole et sont résolues à renforcer les échanges et la coopération en ce qui concerne notamment la culture céréalière, l'élevage, l'irrigation, la pêche, les machines agricoles, la transformation des produits agricoles, le contrôle sanitaire et phytosanitaire, la sécurité alimentaire, ainsi que la prévention et le traitement des épidémies, tout en explorant activement de nouvelles formes et voies pour la coopération agricole. La partie chinoise s'est offerte pour envoyer en Afrique 100 experts agronomiques supérieurs et créer en Afrique 10 centres-pilotes caractéristiques des technologies agricoles. Elle encourage, avec un soutien appuyé, les entreprises chinoises à augmenter leurs investissements dans le secteur agricole en Afrique pour une plus grande participation de ces dernières à la construction des infrastructures agricoles, à la production des machines agricoles et à la transformation des produits agricoles dans les pays africains. La Chine continuera à renforcer la coopération avec l'Afrique en ce qui concerne les technologies agricoles pratiques et la revalorisation des ressources humaines agricoles, cimentant aussi la coopération avec les pays africains dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire de la FAO. »

Source : *Le Plan d'action de Beijing (2007-2009)*, Xinhua, 6 novembre 2006, http://french.china.org.cn/foreign/archives/chineafrique/txt/2006-11/06/content_2271763.htm

Union- Discipline - Tra vail

Ministère de la Santé Publique

Concertation Sur l'Exercice de la Médecine Traditionnelle Chinoise en Côte d'Ivoire

Direction de Coordination de Promotion de la Médecine Traditionnelle – Praticiens de la Médecine traditionnelle chinoise

---

Abidjan, 04 Décembre 2008

Dr KROA Ehoulé

RAPPORT

Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle

1

Annexe XVI : Les compléments alimentaires de Tasly

TASLY

FICHE DES PRODUITS

KING'S CAPSULE
Traite l'impuissance et les faiblesses sexuelles, l'azoospermie, la mobilité des spermatozoïdes. Traite l'infertilité, l'éjaculation précoce. Améliore la qualité de la vie sexuelle.

RED YEAST TABLET
Ajuste rapidement et efficacement le niveau des lipides du Sang. Prévient et traite plusieurs types d'hyperlipidémie, L'artériosclérose et l'apoplexie. Accélère la récupération du corps. Efficace pour les personnes âgées.

DE-TOXIN SHEET
Elimine les toxines du corps et rehausse le processus autoguérison de l'organisme. Traite : la transpiration des pieds, les règles douloureuses, les douleurs rhumatismales, l'arthrite, les jambes et genoux enflés, le zona.

PROPOLIS SIROP
Prévient des infections et diminue les Inflammations ; Efficace contre les blessures et les brûlures. Traite les infections respiratoires (bronchite, asthme, Tuberculose) ; Traite efficacement l'ulcère gastrique.

PROPOLIS & GLOSSY GANODERMA CAPSULE
Efficace pour la réactivation du système immunitaire naturel. Augmente la capacité de résistance de l'organisme aux cancers ;
Évite les effets secondaires de la chimiothérapie dans le traitement du cancer.
Efficace dans le traitement du cancer de la peau.

PROPOLIS SOFTGEL CAPSULE
Améliore l'élasticité des vaisseaux sanguins.
Diminue la viscosité du sang, le taux de cholestérol et de sucre dans le sang. Améliore le rendement des. Anticorps.
Traite efficacement l'hypotension artérielle.
Autres : Diharée, maladies de la peau, de foie.

PROPOLIS & WATER LILY POLLEN CAPSULE
Normalise le système endocrinien de l'organisme ;
Améliore l'irrigation de la peau en sang.
Prévient et traite le cancer de la peau, Traite la prostatite, Protège le foie, améliore la vue, soulage de la constipation et rend le teint éclatant,

ROYAL JELLY CAPSULE
Enrichit le cerveau et renforce la mémoire ;
Rehausse le système immunitaire.
Complément nutritionnel, il fortifie, atténue la fatigue. Nourrit la peau, la protège et la rend plus éclatante.

SAVON AU MIEL-PROPOLIS
Protége la peau et la rend belle. Est un puissant Antibactérien, soulage des démangeaisons. Améliore la circulation du sang. Très Parfumé.

SAVON AU POLLEN D'ABEILLE
Pour peau délicate. Rend votre peau belle et parfaitement tendre. Soulage des démangeaisons. Un long usage du savon: améliore la circulation du sang ; la rend la peau plus. Éclatante et douce. Sensation de fraîcheur tout au long de la Journée.

SHUSHA
Serviette hygiénique sanitaire pour femmes, donne plus de confort, de protection avec en plus: des effets antibactériens ; Contre les démangeaisons vaginales, les pertes blanches, les règles douleureuses. Élimine les mauvaises odeurs, absorbe l'humidité,
Tue les microbes suivants: Le staphylocoque aureus, Les chromomyces, les dermatophytes…,
Trois modèles:
1. Modèle Sec & Fraîcheur pour usage en situation normale .
2. Modèle de type Nouveau pour usage en période des menstruations pour usage pendant la journée.
3. Modèle Sec & Fraîcheur pour usage de la nuit.

DANSHEN TEA
Prévient et traite les maladies cardio-vasculaires, Cérébrovasculaires, le cholestérol, le diabète. Réduit le taux de graisse. Améliore la circulation du sang, la prise d'oxygène du muscle cardiaque. Ralentit la thrombose. Aide les fumeurs et personnes exposées aux radiations. Recommandé aux adultes.

CAMELLIA BEE POLLEN TEA
Thé de haute valeur nutritionnelle. IL retarde le vieillissement, maintient en bonne santé. Réduit le taux de graisse, en baissant le cholestérol du sang. Embellit la peau et équilibre les hormones du corps. Favorise le sommeil et soulage de la fatigue. Renforce le Cerveau et L'immunité. Donne de l'appétit.

NANO IRON + VITAMIN C
Embellit le teint; fortifie l'immunité, donne de la vitalité et soulage de la fatigue.

NANO TUMMY RELIEF POWDER
Bon pour les douleurs de l'estomac, les problèmes d'indigestion, de ballonnement et de rot.

NANO COOLING GEL
Soulage immédiatement des douleurs : le mal de tête, de dos du cou, de l'épaule. L'appliquer directement et frotter sur la partie douloureuse.

CEN FORTE TABLET
Véritable complément alimentaire, il règle la sécrétion des coenzymes et des hormones. Rhumatismales chroniques, L'ostéoporose, l'artériosclérose, la migraine, le diabète, Obésité et l'hypertension. Efficace pour la transpiration Excessive, L'anorexie, l'insomnie.

COLIM FORTE TABLET
Règle le métabolisme et maintient l'organisme en bonne
Santé ainsi que la peau et les muscles. Fortifie le système Immunitaire et des nerfs; favorise la division et la reconstitution cellulaire. Obésité et l'hypertension. Efficace pour la transpiration Excessive, L'anorexie, l'insomnie.

MILK CALCIUM TABLET
Véritable concentré nutritionnel à la vitamine D et au calcium. Il traite les maladies : du Collagène, l'arthrite, les douleurs, Rhumatismales chroniques, L'ostéoporose, l'artériosclérose, la migraine, le diabète, Obésité et l'hypertension. Efficace pour la transpiration, Excessive, L'anorexie, l'insomnie.

B&E CIRCULATION MACHINE

DUAL-USAGE MASSAGE CUSHION

Le Cou
Le Reins
Les Fesses

Massage en voitures

Tasly Cote D'Ivoire
Add: Cocody 2Plateaux Rue Des Jardins Lot No. 1525, Il 149
Tel: 00225—22414202 Fax: 00225—22414112

Tasly Benin Sarl
Add: Carré 21 Lieu dit Les Cocotiers Cotonou,Benin
P.O.Box: 04 BP 1096 Cadjehoun Cotonou
Tel: +229-21-30-91-85 Fax: +229-21-30-91-85

Tasly World (Cam) Co., Ltd
Add: Avant Gandermarrie National Emiac, Yaounde, Cameroon
Tel: 00234-806-002-3377 Fax: 00234-1271-6691

Tasly World Brazzaville
Add: 152,Avenue General de Gaulle,Immeuble ARC 9e etage en verres bleus,centre ville.
Tel:00242-813549/815371 Fax:00242-813549

Photographies du Centre avant les pillages du mois d'avril 2011

Unités de diagnostic biologique du paludisme et de contrôle de qualité, d'épidémiologie moléculaire et de culture cellulaire

Source : Professeur Kouassi Dinard, Directeur de l'INSP

Photographies du Centre en octobre 2011

Unités de diagnostic biologique du paludisme et de contrôle de qualité (gauche) et d'épidémiologie moléculaire (droite) : *photographies de l'auteur*

Annexe XVIII : Le Tanzam, premier succès politico-idéologique chinois à l'extérieur de ses frontières

En 1964, après le voyage de Zhou Enlai sur le continent africain et voyant le refus algéro-malien de confier au gouvernement chinois la construction d'une route transsaharienne[370], Beijing cherche par tous les moyens à se démarquer sur ce vaste territoire postcolonial où les indépendances, très récentes, ouvrent de nombreuses perspectives politiques. Dans la même période, Lusaka, devenue indépendante mais toujours enclavée, recherche une alternative à son transit (de cuivre notamment) passant obligatoirement par le Mozambique (colonie portugaise jusqu'en 1975) et l'Afrique du Sud. Le président zambien – Kenneth Kaunda –, mettant en exergue les potentialités du sous-sol zambien, s'adresse alors à la Banque mondiale et aux Britanniques afin d'obtenir le financement d'une voie ferrée Lusaka-Dar Es Salam (ancienne capitale tanzanienne). Le projet, déclaré non rentable par Washington et Londres, est alors repris par le président tanzanien, Julius Nyerere, qui propose à Zhou Enlai, lors de son périple africain, la réalisation de cet ouvrage inédit en Afrique subsaharienne. La Chine populaire y voit ici sa revanche et surtout, par la réalisation de cette infrastructure, le calque du barrage d'Assouan en Égypte.

En 1956, Gamal Abdel Nasser, président égyptien, se voir refuser par les bailleurs de fonds occidentaux le projet « pharaonique » du barrage d'Assouan. Se jouant des rivalités Est-Ouest dans cette période de guerre froide idéologique, il fera appel à l'URSS et c'est cette dernière qui, en 1958, entamera les travaux de ce barrage d'une capacité de 169 milliards de mètres cubes d'eau. La RPC, par la voie ferrée subsaharienne, voulait reproduire l'affront fait aux pays dits impérialistes, le bloc de l'Ouest et sa superpuissance étasunienne.

La démarche chinoise, critiquée aussi bien à l'Est (URSS) qu'à l'Ouest (États-Unis), incite toutefois les occidentaux à réévaluer l'entreprise zambienne, menant une reconnaissance aérienne du tronçon. Ils confieront au président zambien un généreux et minutieux rapport. Mais parallèlement, les Chinois remettent un dossier de huit pages démontrant la possibilité d'un tel ouvrage après avoir parcouru à pied le tronçon tanzanien. Un nouveau veto étasunien oblige les deux gouvernements Est-africains à livrer le projet à Beijing. La RPC propose alors un prêt sans intérêts sur 30 ans, dont un échelonnement des échéances reporté (8 années). Débutés en 1973, les travaux s'achèveront en juillet 1976 soit une année avant le délai imparti. Le Tanzam ou « chemin de la liberté » (ou encore TAZARA) est une voie ferrée de 1 600 km (1 900 selon Bart) et reste le plus grand projet réalisé en Afrique par le biais d'une aide étrangère. Le montant global – dans le contexte de ces années 1970 – a atteint la somme de 400 millions de dollars (USD). Plus de 15 000 ouvriers chinois (jusqu'à 50 000 ?) auraient travaillé sur ce chantier. Ce sont par ailleurs ces entreprises chinoises qui, une fois la voie ferrée achevée, s'emploieront dans les États de la sous-région : elles bâtiront des palais, des stades et autres assemblées financées par la République populaire de Chine.

Le chemin de fer Tanzanie-Zambie portant l'inscription : « fabriqué par la République populaire de Chine ».

[370] C'est l'Algérie qui entame les travaux dans les années 1970.

Annexe XIX : Le barrage de Moulongo, exemple d'un projet sino-ivoirien résilié

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

ARRETE n° 091 /MEF/DGBF/DMP du 01 MARS 2012 résiliation de marché n°2009-02-9036, passé entre l'Office National de Développement de la Riziculture (ONDR) et l'entreprise CGC-CI, relatif aux travaux de construction de barrage de Moulongo dans le département de Ferkessédougou. Le montant de ce marché s'élève à un milliard cinq cent cinquante un millions quarante cinq mille deux cent quatre vingts (1 551 045 280) F CFA.

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

VU le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des Marchés Publics;
VU le décret n° 2011-101 du 01 juin 2011, portant nomination des membres du Gouvernement;
VU le décret n° 2011- 118 du 22 juin 2011 portant attributions des membres du Gouvernement;
VU le décret n° 2011- 222 du 07 septembre 2011 portant Organisation du Ministère de l'Economie et des Finances;
VU l'arrêté n° 202/MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010 portant Conditions et Modalités de résiliation des marchés publics;
VU la demande de résiliation du 9 janvier 2012;
VU les nécessités de service.

ARRETE :

ARTICLE 1er
Le marché n° 2009-02-9036, relatif aux travaux de construction du barrage de Moulongo dans le département de Ferkessédougou, passé entre l'Office National de Développement de la Riziculture (ONDR) et l'entreprise CGC-CI, 06 BP 2377 ABIDJAN 06 - tél : 22 41 50 55- Cel: 07019784, est résilié pour nécessités de service.

ARTICLE 4
Le Directeur des Marchés Publics et le Directeur Général de l'Office National de Développement de la Riziculture (ONDR) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Il sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire et au Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le

DIBY Koffi Charles

AMPLIATIONS :
DMP
CF
DGBF
DGTCP
J.O
ONDR/MINAGRI
CGC-CI/ ENT
BNETD

Annexe XX : Les projets ivoiriens proposés aux bailleurs et aux investisseurs

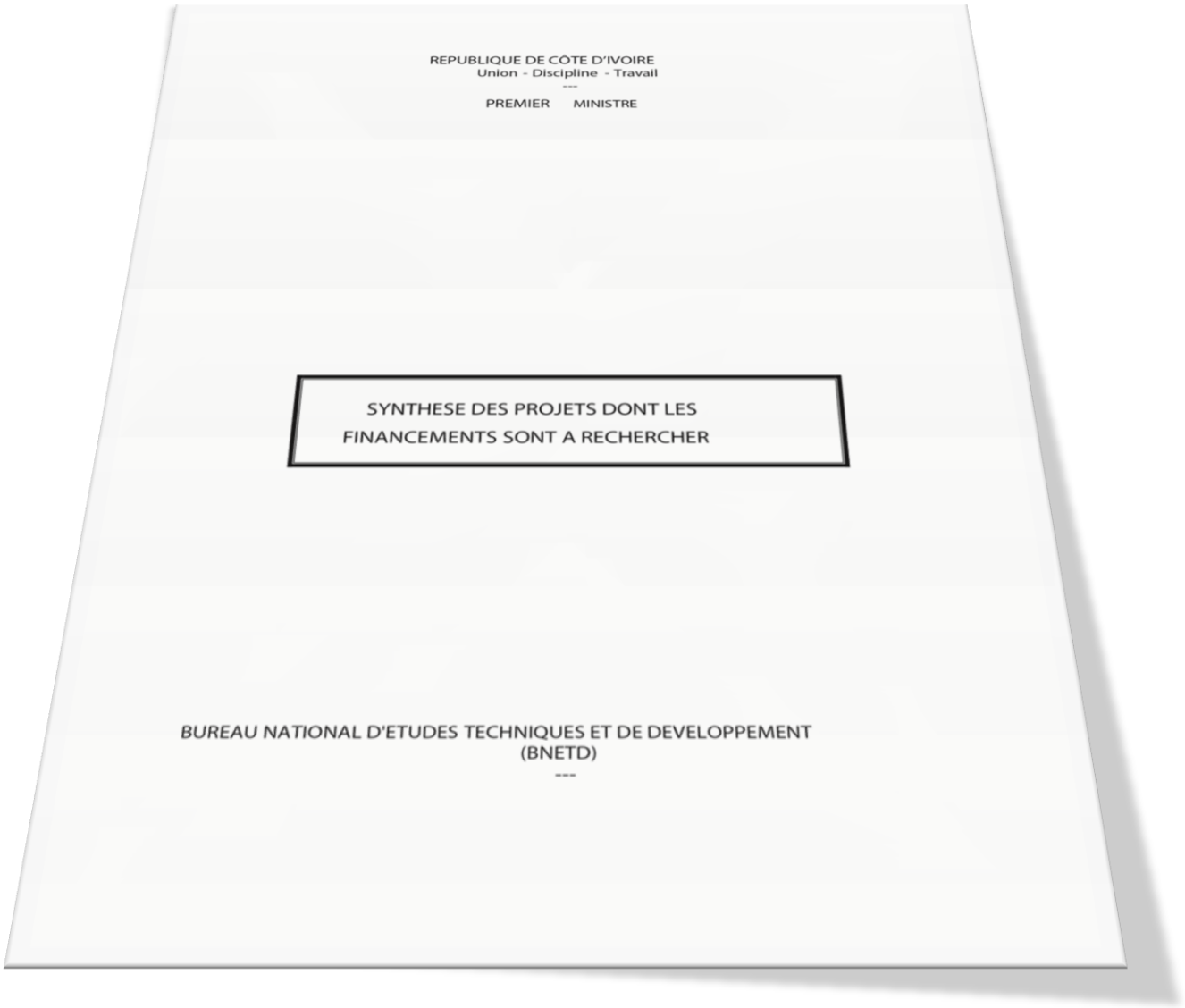

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

PREMIER MINISTRE

SYNTHESE DES PROJETS DONT LES
FINANCEMENTS SONT A RECHERCHER

BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT
(BNETD)

SOMMAIRE

		PAGES
1	Train urbain d'Abidjan	3
2	Complexe olympique d'Abidjan	4
3	Marchés de gros dans les chefs-lieux de région	5
4	Abattoir – Marchés à bétail régionaux	6
5	Marchés dans les villes moyennes	7
6	Gares routières interurbaines régionales	8
7	Zones industrielles dans les chefs-lieux de région	9
8	Centres artisanaux régionaux	10
9	Parkings publics à Abidjan	11
10	Pont sur le Bandama	12
11	Autoroute Yamoussoukro-Bouaké	13
12	Voie express Grand Bassam-Ghana	14
13	Réseau de ponts-bascules routiers	15
14	Transports collectifs dans les chefs-lieux de région	16
15	Collecte et traitement des ordures ménagères dans les chefs-lieux de région	17 18
16	Réseaux d'adduction d'eau dans les chefs-lieux de région	19
17	Réseaux d'assainissement dans les chefs-lieux de région	20
18	Interconnexion des réseaux électriques Côte d'Ivoire-Guinée	21
19	Création d'universités privées	22
20	Construction de cités pour élèves et étudiants	23
21	Aménagement de l'aéroport de San Pedro	24
22	**Construction d'un chemin de fer San Pedro-Mont Nimba**	25
23	Agropole d'Abidjan	26
24	Marché de gros d'Abidjan	27

CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER SAN PEDRO – MONT NIMBA

1 - OBJECTIFS DU PROJET

Afin de permettre une exploitation effective des gisements miniers découverts dans les régions de Man (minerais de fer des monts Klahoyo et Nimba) et de Biankouma-Touba (gisement de Nickel) et assurer au mieux leur transport, la construction d'une voie ferrée qui relierait ces mines au port de San Pedro, s'avère être l'infrastructure d'évacuation la plus appropriée.

En vue de rentabiliser cette voie ferrée et pour en faire un outil de développement de la région Ouest et un outil d'intégration sous-régionale (liaison avec la Guinée), il a été décidé que le projet tienne compte de la possibilité de création et de développement d'un trafic commercial (voyageurs, marchandises). À ce titre, des embranchements commerciaux reliant la ligne principale aux villes avoisinantes telles Issia, Daloa, Touba et le port de San Pedro sont envisagés.

L'objectif de ce projet est de réaliser une liaison ferroviaire San Pedro-Mont Nimba passant par les mines de nickel de Biankouma-Touba et de fer des monts Klahoyo et Nimba, et si possible, des embranchements commerciaux reliant la ligne principale aux villes telles Touba, Issia, Daloa, et le port de San Pedro.

2 - MONTAGE FINANCIER

Les coûts disponibles sont des estimations sur un tronçon de la voie ferrée principale (San Pedro-Sipilou). Le coût d'investissement a été évalué à 360 milliards de francs CFA et le coût d'exploitation annuel à 16 milliards de francs CFA [550 et 24 millions €].

Le financement recherché est de type mixte (public-privé).

3 - STADE D'ÉLABORATION DU PROJET

Le projet est au stade de l'étude de faisabilité. L'étude est financée par le Programme de Coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle a été réalisée par le cabinet canadien CANARAIL.

Personne à contacter : M. KOUASSI N' DA
Directeur du Département Industrie, Énergie et Mine
Tél. : (225) 22 48 34 26
E-mail : njkouassi@bnetd.ci

Annexe XXI : L'hôpital général de Gagnoa

LES INFORMATIONS SUR L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE GAGNOA CONSTRUIT PAR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE (GOUVERNEMENT CHINOIS)

Conformément aux notes échangées les 3 et 15 avril 2008 entre le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le gouvernement de la République populaire de Chine a accordé un don de cinq milliards vingt millions de francs CFA (5.020.000.000) au gouvernement ivoirien pour la réalisation du projet de l'hôpital de Gagnoa [7,6 millions €].

- **Contenu du projet**
  - Superficie totale : environ 3 hectares
  - Superficie bâtie : environ 6 700 m2
  - Capacité d'accueil : 104 lits
  - Services projetés
    - Médecine générale
    - Pédiatrie
    - Gynécologie obstétrique
    - Chirurgie générale
    - Imagerie médicale
    - Laboratoire d'analyse
    - Administration
    - Pharmacie
    - Urgences et réanimation
    - Annexes

- **Réalisation du projet :** Le projet comprend deux phases :

La phase de la conception :
L'Institut de conception architecturale de Wu Han (*Wuhan Architectural Design Institute*) a été sélectionné suite à un appel d'offres par le gouvernement chinois pour la conception de l'hôpital général de Gagnoa.

La phase de la construction :
La Société Générale des Travaux d'outre-mer de Gansu [GOVEC] a été sélectionnée suite à un appel d'offres par le gouvernement chinois pour la réalisation des travaux de construction de l'hôpital général de Gagnoa.

- **Charges de chaque partie pour la réalisation du projet**

  - **Partie ivoirienne:**
    - La partie ivoirienne se charge d'obtenir le permis de construire pour le site désigné pour la réalisation du projet ;
    - La partie ivoirienne est chargée de faire démolir et déménager les habitants situés à l'intérieur des limites du terrain du projet, déblayer et éliminer les obstacles et bâtiments existants sur les lieux ; indiquer le site de l'emprunt de terre et le site de dépôt de terre pour l'exécution des travaux ;
    - La partie ivoirienne est chargée de fournir les réseaux de l'eau, de l'électricité, de télécommunication ainsi que la route jusqu'à la place désignée par la partie chinoise située à l'intérieur des limites du chantier de l'exécution ;

- La partie ivoirienne consent à exonérer des droits de douane et les taxes des équipements, des matériaux destinés aux dits travaux, ainsi que tout impôt et taxes des produits de subsistance des techniciens chinois désignés pour l'exécution de ce projet durant leur séjour en Côte d' Ivoire ;
- La partie ivoirienne est chargée de désigner les représentants du chantier qui assisteront GANSU dans l'organisation de l'exécution des travaux, ceux-ci aideront à résoudre les problèmes techniques ponctuels qui se poseront au cours de l'exécution des travaux ; ils aideront la partie chinoise à embaucher ou à licencier la main-d'œuvre locale, enfin ils aideront la partie chinoise en cas d'accident ou de décès.
- Aider la partie chinoise à acheter les matériaux locaux nécessaires au projet.
- Assister la partie chinoise dans le dédouanement et l'enlèvement de matériels, leur transport jusqu'au chantier, y compris les matériaux de construction, les machines de l'exécution des travaux, les équipements de construction, les denrées alimentaires, les médicaments et les matériels de protection du travail destinés au personnel technique pendant la durée de l'exécution des travaux ;
- La partie ivoirienne aide la partie chinoise à régler les formalités d'entrée et de sortie du personnel technique chinois et le titre de séjour pendant la durée de l'exécution des travaux en Côte d'Ivoire ;
- La partie ivoirienne est chargée d'assurer la sécurité des biens et la sécurité corporelle du personnel technique chinois pendant la période de leur travail en Côte d'Ivoire.

➢ **Obligations de la partie chinoise:**

- La partie chinoise se charge de faire le nivellement du terrain à l'intérieur des limites de ce projet ;
- La partie chinoise se charge de l'exécution de tous les travaux de construction stipulée en fonction du document de conception de ce projet ;
- La partie chinoise est responsable du montage et du réglage de l'essai des équipements médicaux fournis en collaboration avec la partie ivoirienne ;
- La partie chinoise est responsable de la location ou la fourniture de la machine d'exécution de construction de ce projet ;
- La partie chinoise fournit les matériaux de construction nécessaires de ce projet ;
- La partie chinoise achète les matériaux locaux nécessaires à la réalisation du projet ;
- La partie chinoise est responsable des transports maritimes et l'assurance des matériaux de construction, des machines d'exécution des travaux, de l'équipement de construction, des denrées alimentaires, des médicaments et des matériels de protection de travail à partir du port d'embarquement jusqu'au port d'arrivée ;
- La partie chinoise est responsable du dédouanement, de l'enlèvement des matériels. Elle a également la charge de réclamer l'indemnisation du matériel endommagé après l'arrivée des matériels au port d'arrivée à la société maritime ;
- La partie chinoise est responsable d'envoyer les personnels nécessaires pour l'exécution des travaux et le montage ainsi que le réglage et l'essai des équipements médicaux fournis en Côte d'Ivoire. Elle doit assumer leur assurance corporelle ;
- Elle est responsable du transport des matériaux locaux importé à partir du lieu d'achat ou du transport des matériaux offerts par la partie chinoise à partir du port d'arrivée jusqu'au chantier d'exécution.

Source : Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

Annexe XXII: Le nouveau pôle urbain abidjanais

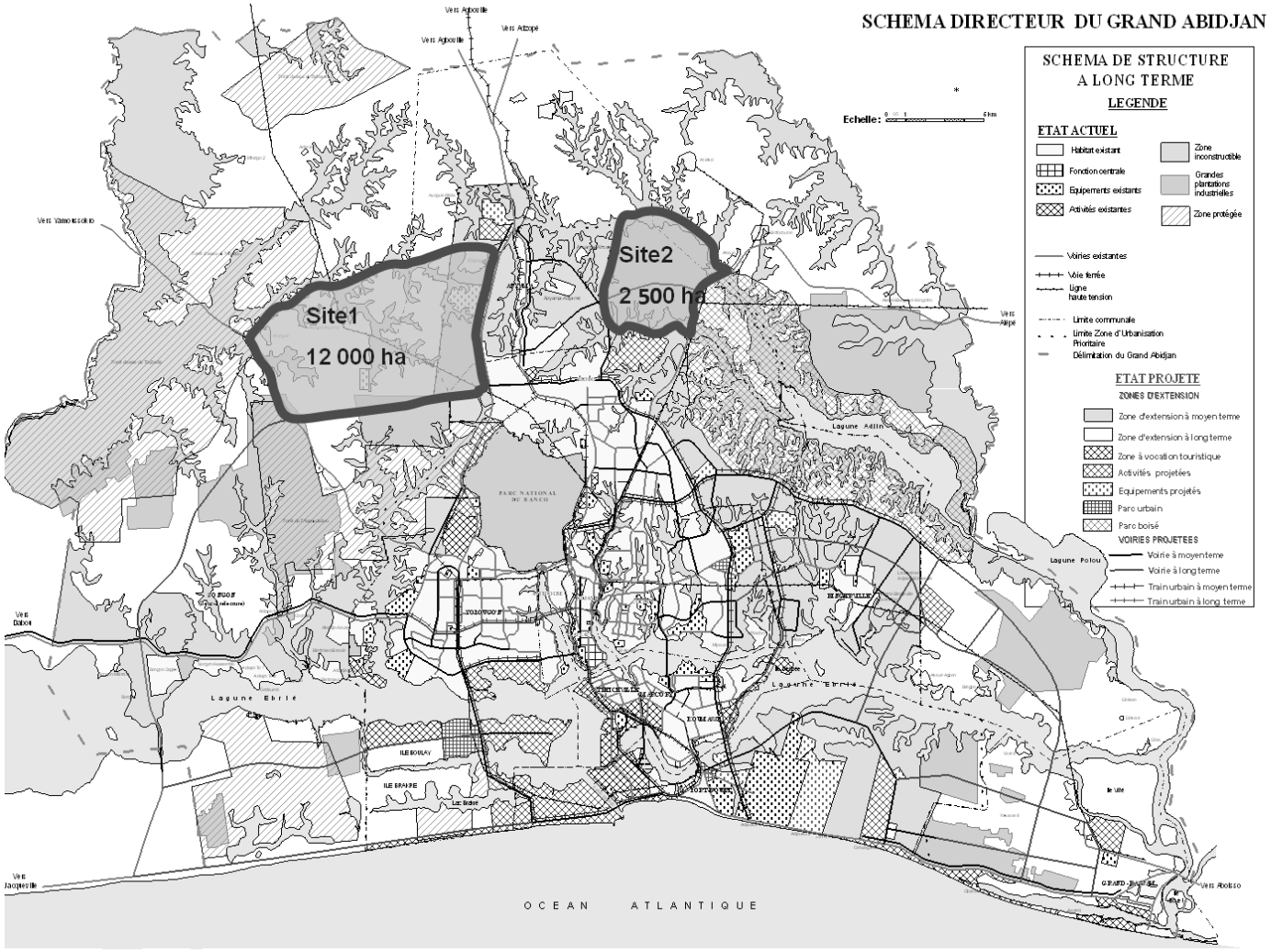

Source: Site Internet de la société *Sophia Immobilier* (http://www.sophiaimmobilier.com/sophia/images/stories/La%20zone%20du%20projet.png)

中 华 人 民 共 和 国 大 使 馆

No.007/ARFC/2009

L'Ambassade de la République Populaire de Chine à Abidjan présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères de la République de Côte d'Ivoire et a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit:

Conformément à l'Accord de Coopération en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique et Technique entre le Gouvernement de la République populaire de Chine et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, la partie chinoise offre chaque année cinq(5) bourses à la partie ivoirienne. Pour l'année 2009-2010, les deux bourses sont prises par des étudiants ivoiriens déjà en Chine pour leurs études continues et les trois autres bourses (Master Degree)sont disponibles pour des étudiants ivoiriens(détenteurs du diplôme de maîtrise).

L'Ambassade prie le Ministère de bien vouloir transmettre au Ministère de l'Enseignement Supérieur (la Cellule de bourses d'études) l'avis de bourses d'études ci-joint.

L'Ambassade de Chine saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères les assurances de sa haute considération.

Abidjan, le 6 Février 2009

Ministère des Affaires Etrangères
c/o : Ministère de l'Enseignement supérieur et
***de la Recherche scientifique** (la Cellule de bourses d'études)*
ABIDJAN

Avis de bourses d'études

Le Gouvernement chinois offre au Gouvernement ivoirien trois bourses d'études disponibles pour l'année académique 2009-2010. Selon les instructions que l'Ambassade de Chine a reçues du Ministère de l'Éducation de Chine, l'Ambassade prie la Cellule de bourses d'études du Ministère de l'Enseignement supérieur de bien vouloir lui proposer trois étudiants ivoiriens qualifiés qui ont déjà obtenu la maîtrise, et dont l'âge est de moins de vingt-huit ans.

Il est à noter que chacun de ces trois candidats devra soumettre ses références nécessaires telles que les authentifications en anglais du certificat « la maîtrise » et du relevé de note ad hoc, deux lettres de proposition écrites en anglais par de différents professeurs, le projet d'études en Chine en anglais ou en chinois (plus de 800 mots).

La Cellule de bourses d'études est priée d'informer par fax l'Ambassade de Chine de la liste de deux candidats (y compris le contact) avant le 06 mars 2008. (fax. 22446784)

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Année 1983

►**1er mars :** Beijing : Wu Xueqian et Siméon Aké, ministres des Affaires étrangères ratifient le communiqué conjoint établissant les relations sino-ivoiriennes.
►**30 août :** Accord pour l'installation de l'Ambassade de Chine en Côte d'Ivoire.

Année 1984

►**Janvier :** Ouverture de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Chine.
►**23 février :** Présentation des lettres de créance par Zhu Chencaï, premier ambassadeur chinois.
►**5 juin :** Présentation des lettres de créance par Tiémélé Amoikon, premier ambassadeur ivoirien.

Année 1986

►**Octobre :** Visite en Côte d'Ivoire de Li Peng, vice-Premier ministre.

Année 1987

►**Juin :** Visite de Wu Xueqian, membre du Conseil d'État et ministre des Affaires étrangères.

Année 1988

►**8 décembre :** Tianjin : Accord entre la *China Tianjin International Economic and Technical Cooperation Group Corporation* (CTIETCC) et le Club des hommes d'affaires du Centre de commerce international d'Abidjan.
►**14 décembre :** Accord économique portant sur le développement agricole (envoi d'experts à Guiguidou) et échange de notes entre la Fédération nationale des femmes chinoises et le ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant ivoirien.

Année 1989

►**Janvier :** Une délégation ivoirienne menée par le ministre du Commerce, Nicolas Kouandi, se rend à Shenyang.
►**25 avril :** Une délégation ivoirienne menée par le ministre du Commerce, Nicolas Kouandi, se rend à Shanghai dans le cadre d'une exposition consacrée aux exportations ivoiriennes relevant de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles (CSSPPA), ou Caistab (http://www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?AD=ADA350791).
►**Septembre :** Visite de Wang Hanbin, vice-président de l'Assemblée nationale populaire.

Année 1990

►**6 mars :** Le ministre de l'Énergie et des Mines, Yed Esaïe Angoran, reçoit son homologue chinois, Zhu Xin.

Année 1992

►Jumelage entre Abidjan et Tianjin, et entre Abengourou (Moyen-Comoé) et Ezhou (province du Hubei).
►**Janvier :** Visite de Qian Qishen, membre du Conseil d'État et ministre des Affaires étrangères.
►**Juillet :** Visite de Yang Shangkun, président de la République populaire de Chine.
►**Décembre :** Accord de coopération entre les universités de Nanjing (ou Nankin, capitale du Jiangsu) et celle de Côte d'Ivoire (Cocody).

Année 1994

►**Mai :** Visite en Chine de Léon Konan Koffi, ministre de la Défense.

Année 1995

►**Juillet :** Visite de Liu Jingsong, général et commandant de la zone militaire de Lanzhou.
►**Novembre :** Visite de Li Lanqing, vice-Premier ministre.

Année 1996

►**Juillet :** Visite en Chine de Daniel Kablan Duncan, Premier ministre.
►**Juillet :** Visite en Chine du commandant de la Marine ivoirienne, le capitaine Diomandé Mégnan.

Année 1997

►**22-25 janvier :** Six membres du gouvernement chinois, dont le général Zong Hong, sont reçus en audience par le ministre de la Défense, Vincent Bandama N' Gatta.
►**Mai :** Visite de Song Jian, membre du Conseil d'État et Directeur général de l'État pour la science et la technologie.
►**Mai :** Beijing : Visite du président ivoirien, Henri Konan Bédié.
►**17 octobre :** Inauguration de la cogestion *Hua-Ke* par le ministre chinois du Commerce extérieur, Yang Wensheng.

Année 1998

►**12-14 juin :** Visite de Tang Jiaxuan, ministre chinois des Affaires étrangères.
►**Novembre :** Visite de Liang Guanglie, lieutenant-général et commandant de la zone militaire de Shenyang.

Année 1999

►**Janvier :** Abidjan : Visite de Hu Jintao, vice-président de la République populaire de Chine.
►**Mai :** Visite en Chine du président de l'Assemblée nationale, Émile Atta Brou.
►**Septembre :** Visite en Chine du Premier ministre, Daniel Kablan Duncan.

Année 2001

►**16 février :** Abidjan : Laurent Gbagbo, président ivoirien, reçoit Ji Peiding, vice-ministre des Affaires étrangères.
►**Avril :** Visite de Jiang Pumin, général et Directeur des Affaires étrangères au Département de la Formation (université de la Défense nationale) et d'une dizaine d'officiers de l'armée chinoise dans le cadre d'une « prise de contact dans les pays africains » concernés par la coopération et l'assistance technique de la République populaire de Chine.
►**Septembre :** Visite de Chi Haotian, ministre de la Défense nationale, et de plusieurs hauts gradés chinois (les lieutenants généraux Wen Zongren, Liu Fengiun, Lu Denghua, le major Ding Yiping et le major-général Li Donghui).

Année 2002

►**Février :** Visite en Chine de Lida Kouassi Moïse, ministre de la Défense, de la Protection nationale et des Affaires d'État. Achat ivoirien de plus de 200 lance-roquettes types RPG-7 et RPG 28.
►**23-29 avril :** Beijing : Visite de Laurent Gbagbo. Il est notamment accompagné du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du Directeur du BNETD.
►**16 mai :** Beijing : Convention de coopération entre l'APEX-CI (Association pour la promotion des exportations en Côte d'Ivoire) et le Centre de promotion du commerce international chinois.
►**22-25 mai :** Visite à Abidjan d'une délégation de la Cour populaire suprême chinoise.
►**Juin :** Visite en Côte d'Ivoire de Wei Jianxing, permanent du Comité central du PCC.
►**30 septembre :** Abidjan : Accord de protection et de promotion des investissements.

Année 2003

►**18 janvier :** Beijing : Accord de coopération sur l'exploitation du gisement de manganèse de Lauzoua.
►**12-16 avril :** Visite à Baoding du Conseil général de Lakota. Signature d'un protocole d'accord pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans le département : le bitumage des axes routiers Lakota-Sassandra et Lakota-Oumé, la construction d'un hôpital moderne et de médecine chinoise, du siège du Conseil général, d'une école de langue chinoise, l'implantation d'une rizerie et d'une rizière. Les deux derniers projets portent sur un investissement évalué à 3 milliards de FCFA.
►**1er septembre :** Visite en Côte d'Ivoire de Qiao Zhonghuai, vice-ministre des Affaires étrangères.

Année 2005

►**22 avril :** Jakarta : Li Zhaoxing et Mamadou Bamba, ministres des Affaires étrangères, se rencontrent lors du Sommet Asie-Afrique.

Année 2006

►**2 août :** Convention de coopération entre l'APEX-CI et l'Association internationale de coopération économique de Chine.
►**22 juin :** Laurent Gbagbo reçoit en audience Zhan Xi et Wang Yong, vice-président et vice-directeur général de la société chinoise *Poly Technologies Incorporated*., société spécialisée dans l'exploitation minière et pétrolière, mais

également dans la fabrication et la vente d'armes.

►**6 novembre :** Beijing : Jia Qinglin, président du Comité national de la Conférence consultative du peuple chinois reçoit Laurent Dona-Fologo, président du CES (Conseil économique et social). Renforcement des liens entre le Parlement chinois et le CES.

Année 2007

►**Janvier :** Trois experts piscicoles de la province chinoise de l'Anhui sont envoyés à Andé pendant un an pour renforcer la coopération piscicole entre les deux pays.

►**23 avril :** Une délégation de la société *Sichuan Huansen* est reçue au ministère de l'Agriculture par le ministre Amadou Gon.

►**10 mai :** Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères et Wen Jiabao, Premier ministre, reçoivent, à Beijing, Youssouf Bakayoko, ministre des Affaires étrangères ivoirien. Signature d'un accord économique et technique, et mémorandum d'entente sur la reconnaissance par la Côte d'Ivoire du statut de l'économie de marché à la Chine. Une annulation partielle de la dette est négociée, elle porte sur 28 millions €.

►**20 juillet :** Liu Lide, ancien ambassadeur chinois, se rend à Daoukro sur invitation de Konan Bédié. Il y rencontre également M. Eugène Aka Aouélé, vice-président du PDCI-RDA.

►**23-30 juin :** Première édition des Journées de promotion économique de la Côte d'Ivoire en Chine (Beijing et Guangzhou).

►**2 septembre :** Silvère Nebout, conseiller spécial de Laurent Gbagbo, se rend au Forum des communicateurs sur le thème « La coopération et la perspective de la communication entre la Chine et les pays Africains », se déroulant à Beijing du 3 au 17 septembre.

►**8 novembre :** Abidjan : Laurent Gbagbo et Guillaume Kigbafori Soro (Premier ministre) reçoivent une délégation d'hommes d'affaires conduite par Zhai Jun, ministre assistant chargé des Affaires étrangères. Signature d'un accord de coopération économique et technique.

Année 2008

►**4 mars :** Feng Zuoku, vice-président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger, reçoit Alain Nicaise Papatchi Coffie, ambassadeur ivoirien en Chine. 25e anniversaire des relations sino-ivoiriennes.

►**17-21 avril :** Premier Forum de promotion des actions pour l'industrialisation de la Côte d'Ivoire, à Shanghai.

►**12-16 mai :** Forum de promotion des matières premières à Shanghai.

►**13-25 juin :** Visite à Singapour et dans plusieurs ports chinois (Shanghai, Hong-Kong et Guangzhou) de Marcel Gossio, Directeur du Port autonome d'Abidjan (PAA) : promotion de la desserte Côte d'Ivoire-Chine.

►**20 juin :** Dong Songgen, vice-président du Conseil chinois pour la promotion du commerce international, mène une délégation à Abidjan.

►**20 juin :** À Beijing, Mme Fatoumata Hamza Bamba, ministre de la Reconstruction et de la Réinsertion, a tenu une séance de travail avec une délégation d'hommes d'affaires chinois accompagnée par l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Chine, M. Alain Nicaise Coffie.

►**26 juin :** Guillaume Soro reçoit une délégation de la société *Sinohydro*, spécialisée dans le BTP et menée par son Chargé d'Afrique, Deng Guoping.

►**1er juillet :** Laurent Gbagbo reçoit une délégation de l'*Exim Bank of China* et de la PETROCI dans le cadre de l'accroissement de la capacité de production de la deuxième raffinerie ivoirienne.

►**1er juillet :** Signature d'une convention de financement portant sur un projet électronique de e-gouvernement, entre l'État ivoirien, représenté par Charles Koffi Diby, ministre de l'Économie et des Finances, et Li Ruogu, gouverneur de l'*Exim Bank of China*.

►**6 août :** Signature à Abidjan d'un accord de coopération entre le Groupe *DongZhao ChangTai Investment* (DZCT) et l'État ivoirien.

►**9-12 août :** Délégation du ministère de l'Éducation nationale en Chine afin de négocier la construction de 19 lycées (projet global de 215 établissements, cf. 11/10/2008).

►**1er septembre :** Guillaume Soro reçoit une délégation conduite par Fu Ziying, vice-ministre du Commerce. Don de 26 milliards de FCFA (environ 39,6 millions €) et un prêt sans intérêts de 1,3 milliard de FCFA (2 millions €).

►**26 septembre :** Un conseiller spécial de Laurent Gbagbo se rend en Chine.

►**11 octobre :** Projet de financement de 215 établissements scolaires proposé par la CASIC (*China Aerospace Science and Industry Corporation*) au ministre de l'Éducation nationale.

►**20 octobre :** Wu Hongbo, ministre assistant des Affaires étrangères, reçoit Léon Emmanuel Monnet, ministre des Mines et de l'Énergie.
►**21 novembre :** Laurent Gbagbo reçoit une délégation du groupe CASIC.

Année 2009

►**20 mars :** Abidjan : Visite d'une délégation du Conseil chinois de promotion du commerce international. Suivi du Forum économique et commercial CEDEAO-Chine tenu en 2006 en Chine.
►**23 avril :** Une délégation du PCC se rend au siège du FPI en Zone 3 (Marcory), Abidjan.
►**18-22 mai :** Second Forum de promotion des matières premières et de l'industrialisation à Shanghai. Une quarantaine de responsables d'entreprises publiques forment la délégation ivoirienne (Anare, Petroci, PAA, Sodemi, Gestoci…).
►**18 juin :** Jean-Louis Moise Coffi Moulot, chef de la délégation ivoirienne, rencontre le Directeur régional chargé du département des prêts concessionnels de l'*Exim Bank of China*, Zhu Ying, dans le cadre du projet de pôle urbain.
►**24 mai-7 juin :** Visite et signature, le 13 août, de contrat par Junyi Wang, Directeur général du Fonds d'investissement public chinois *Peking Investment Fouder Group* (grand pôle urbain de 12 000 ha et construction de 50 000 logements).
►**10 juillet :** Visite à Beijing de Michel N' Zi, Directeur général de la Société nationale de développement informatique (SNDI). L'objectif de la mission est l'extension du réseau sur le territoire ivoirien.
►**23 septembre :** Partenariat entre la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) et la *China National Geological & Mining Corporation* (CGM) : création de la Compagnie minière du littoral (CML) dans le cadre du développement et de la valorisation du gisement de Lauzoua.
►**14-20 octobre :** Entretien entre Guillaume Soro et Wen Jiabao à Chengdu (Sichuan) lors de la cérémonie d'ouverture de la foire internationale. Les investissements chinois dans les secteurs du transport, des télécommunications et de l'électricité furent l'objet de cette rencontre. Lors de sa tournée en Chine, Soro s'est notamment entretenu avec les dirigeants de l'*Exim Bank of China* et de la société CEMEC.

Année 2010

►**Janvier :** Une délégation chinoise visite le projet « PADERLAC » à Yamoussoukro et plusieurs coopératives de femmes impliquées dans le projet vivrier de Bouaflé.
►**13 janvier :** Une délégation chinoise menée par le Directeur général du Centre international pour la lutte contre la pauvreté en Chine (LPRCC), Wu Zhing, a visité plusieurs villes (Abidjan, Yamoussoukro, Bouaflé, Taki Salékro et Bomizambo) dans le cadre du renforcement des productions rizicoles par les femmes.
►**18 janvier :** Guillaume Soro, Premier ministre, reçoit le PDG de la société COVEC, Fang Yuang Ming, dans le cadre du programme immobilier de la Sicogi.
►**15 février :** Une délégation chinoise menée par Pang Lu, conseiller économique et commercial de l'Ambassade de la RPC en Côte d'Ivoire, visite le Port autonome de San Pedro.
►**13 mai :** Une délégation chinoise menée par Wei Wenhua, ambassadeur, visite le Port autonome de San Pedro dans le cadre de son extension.
►**12-19 mai :** Emmanuel Djakouré, attaché de Défense, visite la division des forces aériennes de l'Armée populaire de Libération.
►**16-22 mai:** À Abidjan, mission d'évaluation de l'*Exim Bank of China*.
►**17-21 mai :** Forum de promotion des matières premières et des grands projets d'infrastructures économiques pour l'industrialisation de la Côte d'Ivoire, à Shanghai.
►**4-10 août :** Forum de promotion de l'habitat et de l'urbanisation, à Shanghai.
►**4-10 octobre :** Forum de l'économie et de la promotion des matières premières agricoles pour la transformation, à Shanghai.
►**8 octobre :** Une délégation de notaires chinois se rend à la Chambre des notaires de Côte d'Ivoire. Elle est conduite par Maître Tang Qingfa, présidente de l'Association du notariat.

Année 2011

►**18 février-5 mars :** Marcel Gossio, Directeur du port autonome d'Abidjan, se rend en Chine dans le cadre de l'embargo décrété par l'Union européenne.

Arrestation de Laurent Gbagbo (11 avril)

►**14 juin :** Une délégation d'experts chinois se rend au Palais de la Culture en vue de sa réhabilitation.
►**24 juin :** Visite de Zhai Jun, vice-ministre des Affaires étrangères. Il est reçu par Alassane Ouattara et Guillaume Soro.
►**Novembre :** Un conseiller technique du ministre ivoirien de l'Artisanat et de la Promotion des petites et moyennes entreprises (PME), Sylvestre Assoumou, est en mission en Chine.
►**16-20 novembre :** Gaoussou Touré, ministre des Transports, est l'invité spécial de la 6e Convention annuelle du « *South-South Global Assets & Technology Exchange* (SS GATE) ».
►**26 novembre-4 décembre :** Une délégation chinoise représentant une quinzaine d'entreprises se rend à Abidjan afin d'évaluer la faisabilité de nouveaux projets.
►**19-23 décembre :** Le ministre des Transports, Gaoussou Touré, accueille une délégation chinoise souhaitant financer et construire deux voies ferrées (Abidjan-Niger et San Pedro-Mali).

Année 2012

►**3 janvier :** Le président ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, accueille le ministre des Affaires étrangères Yang Jiechi. Ce dernier est également reçu par son homologue, Daniel Kablan Duncan, avec lequel un accord de coopération économique et technique est signé.
►**3 janvier :** M. Tiémoko Koné, Directeur de cabinet représentant le Premier ministre Soro, a reçu une délégation du groupe chinois CMEC (*China Machinery Equipment import, Export Corporation*) dans le cadre de la construction de l'autoroute Abidjan-Bassam.
►**7 mars :** Visite d'une délégation chinoise de l'*Exim Bank of China* accordant un prêt préférentiel de 30 milliards de FCFA (45 millions €, à 2 %, sur 20 ans dont 8 années de grâce) dans le cadre du renouvellement du parc automobile du Haut conseil du patronat des transporteurs de Côte d'Ivoire. 600 véhicules devraient être financés.
►**22-25 mars :** Délégation de 37 membres du CCPIT (*China Council for the Promotion of International Trade*) à Abidjan dans le cadre de la coopération CEDEAO-Chine. La délégation, emmenée par le vice-président du Centre, Yu Ping, a notamment visité le port autonome d'Abidjan et la SOTRA (Société des transports abidjanais).
►**23-27 avril :** Forum des matières premières organisé par le cabinet PKD à Shanghai.
►**25 avril :** Emmanuel Essis Esmel, Directeur général du CEPICI, reçoit une délégation du CCPIT de la province du Hubei.
►**2 mai :** Une délégation de la société COVEC est reçue par le Premier ministre, Jeannot Kouadio-Ahoussou, dans le cadre des travaux de l'axe Boundiali-Tengréla et dont les délais ont été dépassés. Mise en demeure, COVEC s'engage à finaliser le bitumage de l'ouvrage cofinancé par la BOAD et la Côte d'Ivoire (17,6 milliards de FCFA, près de 27 millions €).
►**14 au 23 mai :** Seconde édition des Journées de promotion économique et commerciale de la Côte d'Ivoire, à Beijing, Shanghai et Guangzhou. Elle a pour thème « La Côte d'Ivoire à l'heure de la reconstruction et du développement ». Plus de 200 représentants d'entreprises chinoises sont présents à Abidjan, le 14 mai, pour le lancement officiel.
►**25 au 31 mai :** Bruno Koné, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), effectue une visite de travail en Chine. Il a notamment visité l'entreprise *Huawei*.
►**Juin :** Une délégation ivoirienne se rend en Chine et notamment à Shenzen, visiter le centre de R&D de *Huawei*, qui est amenée à investir dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Deux protocoles sont signés à cette occasion entre le ministre de la Poste et des TIC ivoirien et le vice-président de *Huawei*, Junfeng Guo. Ils portent sur le réseau national (ivoirien) de fibre optique et sur le projet « e-Côte d'Ivoire ».
►**5 juin :** COMPLANT (Compagnie nationale d'importation et d'exportation des équipements complets de Chine) est représentée à Abidjan par une délégation reçue par le ministre du Commerce, Dagobert Banzio. Après avoir quitté la Côte d'Ivoire lors de la crise post-électorale, le groupe souhaite profiter des nouvelles opportunités commerciales, notamment dans la distribution de produits vivriers, l'insertion des jeunes dans la restauration ou le commerce, via une centrale d'achat.
►**6 juin :** Le président de la Banque nationale chinoise, Gao Xiqing, est reçu par le Premier ministre ivoirien, Jeannot Kouadio-Ahoussou. À la tête d'une délégation, il exprime notamment les perspectives chinoises en matière d'investissements en Côte d'Ivoire.

►**10 au 22 juin :** Le président de la JPDCI (Jeunesse du PDCI), le député Bertin Konan Kouadio, se rend en Chine à l'invitation de Jia Qinglin, président de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC). Le représentant du PDCI y retrouve 37 leaders politiques africains.

►**28 juin :** Une délégation de *China Railway Institute*, menée par son Directeur général, Wang Jun, rencontre le secrétaire national du Secrétariat national à la reconstruction et à la réinsertion (SNRR), Mamadou Koné, des dirigeants du BNETD et du CEPICI. La partie chinoise souhaite investir dans les secteurs du logement social et des infrastructures ferroviaires notamment. L'entreprise chinoise aurait, au cours de cette audience, présenté et remporté le contrat de la voie ferrée Man-San Pedro, d'un montant de 750 milliards de FCFA (1,1 milliard €).

►**17 au 20 juillet :** Voyage d'une délégation ivoirienne en Chine, menée par le président Ouattara, dans le cadre du cinquième FOCAC sino-africain.

►**6 août :** À Bonoua, Zhang Guoqing, avec Alassane Ouattara, lance officiellement les travaux de plusieurs infrastructures devant permettre l'approvisionnement en eau potable de la capitale économique Abidjan.

►**8 au 11 août :** Délégation de 129 acteurs économiques chinois en Côte d'Ivoire encadrée par le CEPICI et souhaitée par Alassane Ouattara lors de sa visite en Chine en juillet. Environ 170 projets, d'une valeur estimée à 5,5 milliards de dollars, sont présentés aux opérateurs chinois (secteur minier, 57 projets ; hydrocarbures, 47 projets ; secteur énergétique, 66 projets). Le secteur du cacao est particulièrement recherché par les investisseurs chinois, dont les entreprises *China SEFCO Group* et *Wuxi Huadong Cocoa Food Co*. Enfin, l'entreprise *Sichuan Ming Chuan Chengyu Co*. remporte un contrat relatif à la construction d'une cimenterie en Côte d'Ivoire.

►**14 septembre :** Zhang Guoqing participe au Forum économique sino-ivoirien qui se tient à Abidjan et regroupe une centaine d'acteurs économiques chinois, représentant une cinquantaine d'entreprises.

►**25 septembre au 12 octobre :** Le Groupement d'intérêt économique propriétaire de véhicules de transport routiers de Côte d'Ivoire (Gie Pvtr-CI) se rend en Chine afin d'acquérir des milliers de véhicules.

►**11 octobre :** Alassane Ouattara reçoit une délégation d'hommes d'affaires chinois, dont le président du groupe *Sinochem International*, Pan Zhengyi. La délégation s'enquiert des possibilités d'investissement dans le domaine agro-industriel, et plus précisément, sur 40 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéa dans la région de San Pedro. L'investissement devrait porter sur 305 millions €, avec, à terme, la création de 10 000 emplois.

►**12 octobre :** Le lendemain, la *Sinochem International* est reçue par le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. Le groupe chinois souhaite également investir dans un complexe industriel de production d'intrants, à vocation sous-régionale.

►**22 au 24 octobre :** Une nouvelle délégation chinoise d'environ 200 personnes originaires de la province du Hubei et représentant 87 entreprises, est à Abidjan dans le cadre d'une mission de prospection économique. Cette délégation s'intéresse notamment aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, de la finance, de l'automobile et de l'électronique.

►**5 novembre :** Visite du P-DG du groupe chinois *Startimes* à Abidjan. Xinxing Pang est reçu par le Premier ministre, Garde des Sceaux et ministre de la Justice, Jeannot Kouadio-Ahoussou. L'échange porte sur les opportunités d'investissement dans le domaine de la télévision numérique.

►**25 novembre :** Visite d'une délégation de la CMEC à Adzopé dans le cadre de la construction de l'Hôtel de Ville, réalisé par cette entreprise.

►**26 novembre :** Suite à la visite, en Chine, du Gie Pvtr-CI, une délégation de la CMEC est reçue à Abidjan par le président du Groupement ivoirien. La CMEC annonce la livraison de 5 000 véhicules.

►**5 décembre :** Visite du général Doué en Chine afin de rencontrer les dirigeants de GENERTEC (*China National Corporation for Overseas Economic Cooperation*), dont son président, Ma Zhiwu. Il s'agit de finaliser l'accord signé en août 2012, relatif à la construction, par la partie chinoise, de plusieurs infrastructures pour la Défense nationale (bâtiment principal et casernes).

►**6 décembre :** Délégation du groupe HAIER, menée par son président, Zhang Qingfu, et reçue par le ministre de la Poste et des TIC, Bruno Koné. Le groupe chinois répond à l'appel d'offre lancé par le ministère et consistant à équiper les établissements scolaires de matériels informatiques (e-Éducation).

►**16 décembre :** Visite de Feng Zuoku, vice-président de l'Association du peuple chinois

pour l'amitié avec les pays étrangers, chez le gouverneur du district abidjanais, Robert Beugré Mambé.

►**17 décembre 2012 :** Une délégation militaire chinoise est menée par le colonel supérieur Hua Bo, Directeur de la Division Afrique-Asie de l'Ouest. Elle doit « apporter son expertise en matière de sécurisation et de formation aux FRCI ».

Année 2013

►**9 janvier :** Signature, à Abidjan, d'un prêt entre l'*Exim Bank of China* et le gouvernement ivoirien, représenté par le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan. Il concerne le barrage hydro-électrique de Soubré (environ 430 millions €).

►**11 mars :** Ji Peiding, ancien vice-ministre des Affaires étrangères et président de l'Association des anciens diplomates se rend à Abidjan et rencontre le Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances, M. Daniel Kablan Duncan. L'échange porte sur les potentialités d'investissement. Ji Peiding dirige à cette occasion une délégation d'entrepreneurs chinois.

►**15 mars :** Une importante délégation chinoise est à Abidjan pour célébrer le trentième anniversaire des relations sino-ivoiriennes. L'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers (*The Chinese People's Association for Friendship with Foreign Countries*) et l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire ont convié plus de 300 invités dont Lu Shaye, Directeur du Département des Affaires africaines, Zhang Xue, journaliste de CCTV, Alain Nicaise Papatchi Coffie, ambassadeur de la RCI en Chine, Alassane Ouattara et son épouse, etc.

►**25 mars :** Le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, rencontre Zhong Jianhua, le représentant spécial du gouvernement chinois chargé des Affaires africaines.

►**30 mars :** Une délégation chinoise menée par le président des artistes peintres de Chine participe à l'exposition « *Guohua* : la peinture chinoise en terre ivoirienne » pour les 30 ans des relations bilatérales (à la rotonde des arts contemporains sur Le Plateau).

►**10 mai :** Délégation d'une dizaine d'acteurs chinois dans le cadre de la Commission mixte sino-ivoirienne.

►**14 mai :** La délégation chinoise participant à la Commission mixte sino-ivoirienne accorde deux prêts sans intérêts de 150 millions de yuan (19 millions €). Charles Koffi Diby, le ministre ivoirien des Affaires étrangères et Li Jinzao, vice-ministre chinois du Commerce, sont notamment présents.

►**15 mai :** Le lendemain, le Premier ministre Daniel Kablan Duncan accueille une délégation du groupe *Henan Guoji Industry* qui doit investir un milliard de dollars dans l'immobilier (10 000 logements sociaux et un millier « hauts de gamme pour aider le gouvernement à se préparer au retour de la BAD »).

►**21 mai :** Une délégation d'artistes chinois est reçue à l'École des Beaux-Arts d'Abidjan en prélude à une exposition de chefs-d'œuvre de la peinture contemporaine chinoise. La quinzaine d'artistes, représentée par Xu Qinsong, est invitée par le ministère de la Culture et de la Francophonie dans le cadre du trentième anniversaire des relations sino-ivoiriennes.

►**15-16 juin :** Des opérateurs économiques chinois, dont *Africa Invest.net*, représenté par son P-DG Wang Wenming, visitent la sous-préfecture d'Anyama (District d'Abidjan) afin d'investir dans 2 000 hectares. Le projet rizicole concerne 4 villages et est estimé à 7 622 451 €.

Note : Ne sont précisées que les rencontres de haut niveau diplomatique (et économique) du 1er mars 1983 au 1er juillet 2013. Les inaugurations faites par l'Ambassade de Chine en Côte d'Ivoire n'y figurent pas.

Annexe XXV : Les concessions d'exploitation pétrolières en Côte d'Ivoire

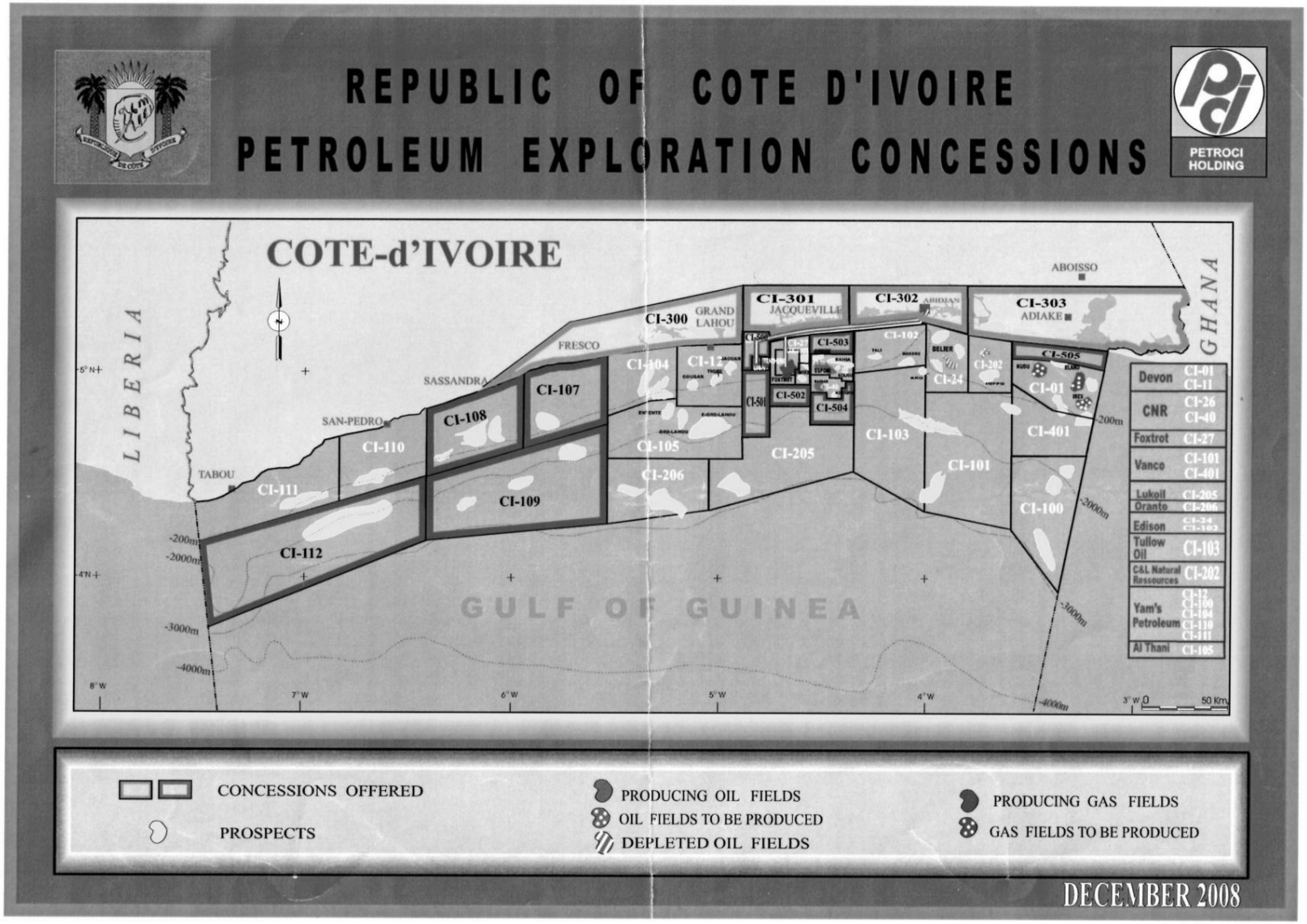

Annexe XXVI : Déplacements, discours et entretiens réalisés par l'Ambassade chinoise (1989-2013)

Biographie sélective des ambassadeurs chinois en Côte d'Ivoire

■ **ZHU Chengcai** (ambassadeur de février 1984 à avril 1988)

Né en 1932 dans la province du Hebei, il fut ambassadeur à Madagascar (mars 1991-mai 1994) et aux Comores (avril 1991-avril 1994). Il fut également Directeur adjoint au MAE chinois (Division Afrique) entre janvier 1982 et janvier 1984.

■ **CAI Zaidu** (mai 1988 à août 1993)

Il est né en 1933 dans la province du Fujian et fut nommé Directeur du Bureau chinois « taïwanais » entre mai 1986 et avril 1988.

■ **LIU Lide** (septembre 1993 à mars 1999)

Il fut, avant 1993, ambassadeur au Mali et Directeur adjoint de la division Afrique au MAE chinois (janvier 1988-juin 1989).

■ **ZHAO Baozhen** (mars 1999 à novembre 2003)

Ses précédents postes furent Madagascar (juin 1994-février 1998) et les Comores (mai 1994-mai 1996).

■ **MA Zhixue** (novembre 2003 à juillet 2007)

Originaire du Hebei et né en 1949, M. Ma entre au MAE chinois en 1975 (Directeur adjoint de la Division Afrique de 1995 à avril 1998). Il fut en poste au Cameroun (1978-1980), à Madagascar (1984-1987 et avril 1998-septembre 2001), à Djibouti (1987-1990), au Mali (2001-novembre 2003) et au Luxembourg (août 2007-août 2010).

■ **WEI Wenhua** (novembre 2007 à janvier 2012)

Il fut ambassadeur au Mali de novembre 2003 à 2007, avant d'être remplacé par son successeur en Côte d'Ivoire, Zhang Guoqing.

■ **ZHANG Guoqing** (depuis février 2012)

M. Zhang est né en 1942 dans la province du Jiangxi. Il fut nommé vice-président du Congrès national du Peuple (CNP) entre janvier 1975 et juin 1983 et ambassadeur à Djibouti entre octobre 2008 et février 2012. Il fut en poste au Mali entre avril 2007 et avril 2011.

Décennie 1980

CAI Zaidu

25 avril 1989
Une délégation ivoirienne menée par le ministre du Commerce, Nicolas Kouandi, se rend à Shanghai dans le cadre d'une exposition consacrée aux exportations ivoiriennes relevant de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles (CSSPPA), ou Caistab. Présence de Cai Zaidu, ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire.

Décennie 1990

17 juin 1990
La Chine offre 100 ballons de volley-ball à la fédération ivoirienne éponyme. La cérémonie se déroule au Palais des Sports de Treichville et est présidée par l'ambassadeur Cai Zaidu.

28 septembre 1990
Don de 52 machines à coudre par la Fédération des syndicats chinois (FTU) au syndicat des travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI). La cérémonie est présidée par Cai Zaidu et Hyacinthe Adiko Niamkey, secrétaire général de l'UGTCI.

LIU Lide

23 septembre 1994
Liu Lide, ambassadeur chinois, remet au nom du gouvernement chinois un prêt sans intérêts de 540 millions de FCFA (2 milliards cumulés en une année, soit, 3 millions €) au ministre délégué auprès du Premier ministre, Niamien N' Goran.

22-25 janvier 1997
Six membres du gouvernement chinois, dont le général Zong Hong et Liu Lide, sont reçus en audience par le ministre de la Défense, Vincent Bandama N' Gatta.

ZHAO Baozhen

1er octobre 1999
Zhao Baozhen, ambassadeur chinois en Côte d'Ivoire, remet les clés du Palais de la Culture.

Décennie 2000

28 septembre 2000
Réception par Mme Zhao Baozhen, ambassadrice de Chine en Côte d'Ivoire, du ministre ivoirien des Relations extérieures, Charles Gomis.

27 décembre 2001
Mme Zhao Baozhen s'entretient avec le Premier ministre Affi N' Guessan et affirme que le gouvernement et le peuple chinois appliquent et appliqueront la politique de développement des relations de coopération d'amitié avec la Côte d'Ivoire, souhaitant que les entreprises chinoises puissent apporter leur contribution au développement de la Côte d'Ivoire.

Juin 2002
Remise, par Zhao Baozhen, du projet « réhabilitation de la piste d'accès de Guiguidou » à Sébastien Djédjé Dano, ministre de l'Agriculture et des Ressources animales.

5 juin 2002
Visite de Wei Jianxing, chef de la délégation du Parti communiste chinois (PCC) à Yamoussoukro avec Wei Wenhua et le maire de la commune, Jean Kouacou Gnrangbé Kouadio, lors du 20e anniversaire des relations bilatérales.

29 août 2002
Don d'ordinateurs, d'équipements d'interprétation simultanée et de systèmes électroniques de vote d'une valeur de 1,8 milliard FCFA (2,7 millions €) dans le cadre de l'organisation du 23e Congrès de l'Union postale universelle qui se tiendra à Abidjan en octobre 2004 (par Zhao Baozhen).

23 décembre 2002
Remise des clés du Palais de la Culture par Zhao Baozhen.

7 mars 2003
Discours de Zhao Baozhen pour le 20e anniversaire des relations bilatérales.

15 avril 2003
Don de cinq autobus de marque *Mercedes Benz* au gouvernement ivoirien.

13 juin 2003
Zhao Baozhen visite les cogestions sino-ivoiriennes (*Yitwo Agro-Industrial* et *Lic-Pharma* notamment) avec le ministre de l'Industrie et du Développement du secteur privé, Jeannot Kouadio-Ahoussou.

12 juillet 2003
Mme Zhao Baozhen présente un timbre commémorant le 20e anniversaire des relations

en présence des ministres ivoiriens des Infrastructures et des Nouvelles technologies.

30 août 2003
M[me] Zhao Baozhen est reçue par Mamadou Bamba, ministre des Affaires étrangères (commémoration du vingtième anniversaire des relations bilatérales).

Octobre 2003
Signature d'échanges de notes portant sur un montant de 1 460 500 000 FCFA (2,2 millions €) pour la fourniture d'équipements à La Poste de la Côte d'Ivoire.

1[er] octobre 2003
« La chine s'oppose à l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État » et « Je suis une Africaine » déclare Zhao Baozhen lors d'une interview à sa cérémonie de départ.

8 octobre 2003
Remise d'un chèque de 5 346 414 FCFA (8 150 €) à la Fédération ivoirienne de tennis de table (FITT) pour achever la construction de la nouvelle salle de jeu au sein du complexe sportif de Koumassi.

26 octobre 2003
Zhao Baozhen offre des ouvrages de littérature chinoise et générale, un ordinateur muni d'une imprimante et 1 million FCFA (1 500 €) en faveur des étudiants déplacés de guerre de Bouaké. La cérémonie se déroule à la présidence de l'université de Bouaké, à Cocody Angré.

MA Zhixue

11 décembre 2003
Présentation de lettres de créance du nouvel ambassadeur chinois, Ma Zhixue.

23 décembre 2003
Signature d'un accord relatif au don de 665 500 000 FCFA (environ 1 million €) pour la réalisation de projets retenus par les deux parties.

3 janvier 2004
« Le nuage qui couvre la Côte d'Ivoire se disperse » déclare Ma Zhixue lors d'une interview.

16 janvier 2004
Deux ordinateurs et un photocopieur ont été remis à M[me] Anne Messou Affala, ministre de la Culture et de la Francophonie, par Ma Zhixue.

1[er] avril 2004
Don de 10 millions de FCFA (15 000 €) en médicaments dans les locaux de la Pharmacie de la santé publique (PSP) à Treichville.

22 avril 2004
Ma Zhixue évoque avec le président de la République, Laurent Gbagbo, des questions touchant à la coopération bilatérale, au retour de la paix en Côte d'Ivoire et à la reconstruction nationale.

7 juin 2004
Nouvel entretien avec Laurent Gbagbo.

22 juillet 2004
La Chine offre une *Peugeot 307* au Comité de pilotage du PSTCY par l'intermédiaire de son représentant en Côte d'Ivoire, Ma Zhixue.

2 novembre 2004
Signature par Mamadou Bamba, ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, et Ma Zhixue, d'un accord de coopération portant sur plusieurs prêts sans intérêts d'une valeur de 2 134 286 €.

23 novembre 2004
Échange de notes entre le ministre Bamba et Ma Zhixue.

11 avril 2005
Ma Zhixue « félicite », lors d'un discours, le Premier ministre Seydou Diarra pour l'accord de Pretoria.

Été 2005
Don d'un important lot de matériel d'exploitation et informatique d'une valeur de 1,8 milliard FCFA, soit 2,744 millions €, à La Poste de Côte d'Ivoire. En 2005, cette dernière a pris possession de 31 véhicules, de 25 motocyclettes, de 100 ordinateurs ainsi que de 200 écrans, de 100 photocopieuses, de 2 500 boîtes postales et de mobilier comprenant bureaux, fauteuils, chaises et armoires. En sus, 50 coffres-forts, 1 064 pèse-lettres et 50 balances électroniques ont été distribués au Directeur général, Sébastien Zéhi.

30 août 2005
Entretien avec Laurent Gbagbo et prêt de 1 milliard de FCFA (1,5 million €).

1[er] septembre 2005
Discours de Ma Zhixue accompagné, au cours d'une audience, de son premier conseiller,

M. Ma Fulin (prêt de 11 milliards de FCFA, environ 16 millions €).

19 septembre 2005
Ma Zhixue signe avec le ministre des Affaires étrangères, Mamadou Bamba, un accord de coopération concernant une aide en faveur du gouvernement ivoirien portant sur un prêt sans intérêts de 2 millions €.

25 septembre 2005
L'ambassadeur de Chine offre un tracteur à Adzopé à l'occasion d'une remise de matériels agricoles à l'Union des coopératives agropastorales d'Adzopé (UCAPA) et à la Coopérative de développement pour l'aménagement rural (Caparal).

5 octobre 2005
La journée de l'agriculteur organisée à Bobia est marquée par le don d'un tracteur, de quatre atomiseurs et de deux broyeurs.

7 janvier 2006
Don de 2 millions de FCFA (3 000 €) et d'un broyeur multifonction au village de Zahibohio situé dans la sous-préfecture de Bayota.

20 avril 2006
Charles Konan Banny reçoit Ma Zhixue.

25 avril 2006
« C'est par les élections que prendra fin la crise ivoirienne » déclare le diplomate chinois lors de la remise d'une invitation du président chinois pour le sommet du Forum sino-africain au gouvernement ivoirien.

27 mai 2006
L'ambassadeur Ma prononce un discours lors de l'inauguration de l'Hôtel des députés de Yamoussoukro.
« Au bout d'un travail assidu des Chinois et des Ivoiriens, la Maison des députés de Côte d'Ivoire se dresse devant nous avec fierté et dignité. Sur le visage de tout un chacun ici présent, à commencer par le président de la République [Gbagbo], je lis un débordement d'émotion mélangée de joie, de satisfaction, de fierté et de réflexion. Votre présence massive à cette cérémonie traduit votre ferme volonté de faire redresser la Côte d'Ivoire – votre cher et grand pays. La réalisation de ce projet marque un pas effectif du programme du transfert de la capitale politique à Yamoussoukro. Ce projet est l'un des fruits de la coopération amicale entre la République Populaire de Chine et la République de Côte d'Ivoire depuis 1983, date de l'établissement de nos relations diplomatiques. Il m'est agréable de noter que cet important projet a été arrêté par les gouvernements ivoirien et chinois avant la crise que nous vivons aujourd'hui. Malgré des difficultés de tout ordre, les parties chinoise et ivoirienne n'avaient aucunement hésité à donner le coup d'envoi à ce projet. Et aujourd'hui, les travaux se sont achevés au terme prévu. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, la réalisation de ce grand projet dans une période exceptionnelle nous révèle au moins deux significations : Premièrement, la Chine et la Côte d'Ivoire, deux pays amis, sont fidèles à leurs relations d'amitié et de coopération. La Chine reste aux côtés de la Côte d'Ivoire en période de crise tout comme en période d'allégresse. Cette amitié qui repose sur une bonne volonté sincère, un soutien mutuel, une égalité réciproque et une coopération mutuellement avantageuse, a résisté aux épreuves de vent et de marée. La Chine, de sa part, est fière de compter parmi ses amis, la Côte d'Ivoire. Deuxièmement, la Chine est confiante en l'avenir de la Côte d'Ivoire. Ce pays, fier de son histoire, riche de ses potentialités naturelles et de ses ressources humaines, doit continuer à jouer son rôle stabi1isateur et de développement économique dans sa région ouest-africaine. C'est avec un sentiment réconfortant que nous constatons des avancements dans le processus de paix. Nous souhaitons vivement que toutes les parties ivoiriennes concernées fassent preuve d'une plus grande volonté de trouver une solution à cette crise par voie de dialogues et dans un esprit de réconciliation nationale. Tout problème intérieur ne trouve une véritable solution qu'au sein de la famille même. La Chine travaille et travaillera, de concert avec la communauté internationale, pour aider la Côte d'Ivoire à sortir de cette crise qui a trop duré et qui a trop fait souffrir le peuple ivoirien. Nous restons convaincus que le retour de la paix ouvrira un large horizon de la coopération internationale de la Côte d'Ivoire. Comme par le passé, la Chine continuera à prêter son assistance à la Côte d'Ivoire dans son œuvre de l'unité nationale et de l'édification du pays ».

10 juin 2006
Don au gouvernement de véhicules de police équipés de radios mobiles (74 500 €) par le Premier conseiller de l'Ambassade de Chine, Ma Fulin.

19 juin 2006

Entretien de Ma Zhixue auprès du journal *L'inter*.

« *L'inter : Quelles analyses faites-vous de la percée diplomatique de la Chine en Afrique ?* M. MA FULIN : La Chine entretient de très bonnes relations avec les pays africains et surtout les pays en voie de développement parce que la Chine est aussi un pays en voie de développement. C'est pourquoi nous avons bâti notre politique extérieure sur la paix et l'indépendance qui constituent des bases de développement pour consolider les relations entre les pays du tiers-monde. En effet, la Chine est le plus grand pays en développement, mais le continent africain regroupe le plus grand nombre de pays en voie de développement. C'est ce qui explique une poussée de la Chine vers l'Afrique et notamment la Côte d'Ivoire qui est un pays frère et ami. Ce n'est pas une aide à sens unique, mais l'aide est bilatérale. La Chine a beaucoup de fois, bénéficié du soutien des pays en développement. Nous avons les mêmes objectifs. La défense de la souveraineté et la paix. Ce sont les points communs entre nous. En Chine, nous parlons de développement partagé permettant à tout le monde de se développer.

L'inter : S'il est vrai que la Chine a des points communs avec les pays africains, mais il est aussi clair que la Chine vient vers l'Afrique à cause de son pétrole. M. M. F. : Je voudrais dire que c'est une coopération, une collaboration entre la Chine et les pays africains. Le continent africain est très riche en ressources naturelles. Mais la Chine est aussi riche en ressources naturelles que nous avons mises en valeur pour avoir les devises en vue de financer le développement. La Chine était un grand pays exportateur de pétrole. Mais avec le développement, le besoin en énergie est grand. Donc nous ne venons pas en Afrique pour piller son pétrole et ses ressources minières (manganèse, fer, bauxite...). Mais nous venons ici parce que nous avons un besoin et les pays africains ont besoin de la mise en valeur de toutes ces ressources pour avoir des devises fortes pour financier leur développement. C'est une coopération d'égal à égal entre les pays africains et la Chine. Il faut faire des investissements créateurs d'emplois, faire venir des recettes fiscales pour relever l'économie. En Chine, nous accordons plus d'avantages aux entreprises étrangères pour les encourager à investir.

L'inter : Sur le plan international, on voit la Chine se faire le défenseur des pays du Tiers-monde. Cela est dû à quoi ? M. M.F. : La Chine est attachée au principe de souveraineté et d'indépendance. Ce sont des valeurs que nous défendons toujours. Et lorsque des mesures sont contraires à ces valeurs (stabilité, souveraineté), nous nous opposons de telle sorte qu'on trouve une mesure juste. Quand un pays propose, nous faisons des remarques lorsqu'il y a menace sur la souveraineté. La Chine intervient pour donner sa position. Sinon la Chine ne soutient aucun parti politique, mais la Côte d'Ivoire tout entière. Lorsque nous faisons des remarques, c'est pour sauvegarder la souveraineté et l'indépendance que nous prônons. (Suite, demain mardi).

2 octobre 2006

Entretien de Ma Zhixue auprès du journal *L'inter*.

« *L'Inter : SEM. L'ambassadeur, aujourd'hui c'est le 57e anniversaire de la République populaire de Chine, quelles sont vos impressions ?* S.E.M MA ZUHEXU : C'est une impression de joie et de fierté. La Chine à déjà 57 ans et elle a connu un chemin de développement. Donc la Chine voudrait partager ces expériences de développement avec la Côte d'Ivoire. Et notre objectif, c'est de renforcer davantage cette coopération. Je suis en Côte d'Ivoire depuis trois ans et lorsque je vois que la crise perdure, cela fait mal aux amis de la Côte d'Ivoire qui veulent que ce pays retrouve sa stabilité, la paix et le développement.

L'Inter : La Chine va accueillir bientôt un grand sommet, le sommet Sino-Afrique qui va traiter du développement, pouvez-vous nous donner les grandes lignes de ce sommet ? S.E.M M.Z : Ce sommet sera le premier du genre, entre la Chine et les pays africains. Notre objectif est de renforcer à travers ce sommet les coopérations entre la Chine et les pays africains, parce qu'avec la mondialisation, il ne faudrait pas que les Africains soient en marge du développement. La Chine et les pays africains sont tous des pays en voie de développement. Il faut que ces pays en voie de développement mènent une coopération renforcée. Ce sommet se tiendra du 4 au 5 novembre et il y aura une réunion des ministres qui le précédera.

L'Inter : Est-ce que la Chine a une solution à proposer aux hommes politiques ivoiriens pour la sortie de crise ? S.E.M MZ : Nous n'avons pas une solution propre à nous,

mais nous estimons que la solution se trouve chez les Ivoiriens. C'est une crise ivoirienne, il faut que les Ivoiriens eux-mêmes trouvent une solution à cette crise. Parce que les autres ne pourront pas la régler pour les Ivoiriens. Il faut que tous les Ivoiriens prennent leurs responsabilités ».

13 octobre 2006
Entretien entre l'ambassadeur et Laurent Gbagbo avant le premier FOCAC de la Côte d'Ivoire (troisième FOCAC après ceux de 2000 et 2003).

12 novembre 2006
Ma Zixhue offre un stylo en or massif au président ivoirien de la part du président Hu Jintao.

27 novembre 2006
L'ambassadeur Ma Zhixue est reçu en audience par le chef d'État ivoirien.

28 décembre 2006
Accord de financement de 2,8 milliards de FCFA (plus de 4 millions €) signé entre le ministre des Affaires étrangères, Youssouf Bakayoko, et l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, SEM Ma Zhixue.

19 au 25 février 2007
Semaine de la Chine à l'hôtel du Golf à Abidjan.

24 avril 2007
Ma Zhixue s'estime « heureux que la crise ivoirienne va prendre fin » lors d'un entretien avec le président ivoirien.

15 mai 2007
« C'est la première fois que je rends visite au nouveau Premier ministre Guillaume Soro » déclare Ma Zhixue lors d'une audience. « Ma visite d'aujourd'hui vise à lui transmettre les félicitations du Premier ministre chinois, SEM Wen Jiabao, pour sa nomination à ce poste. C'est l'occasion pour moi de réaffirmer auprès du Premier ministre ivoirien tout le soutien total du gouvernement chinois aux efforts pour le retour de la paix et à tous les efforts du gouvernement ivoirien pour la reconstruction nationale. Et pour accompagner la Côte d'Ivoire à sortir de la crise, à se lancer dans son œuvre de reconstruction nationale, la Chine est prête comme toujours à apporter son assistance, soit politique, soit économique, soit financière ».

18 mai 2007
« Visite d'amitié » à Affi N' Guessan, président du FPI en présence de Drahamane Sangaré Abou et Oureto Miaka, respectivement premier vice-président et secrétaire général du FPI.

11 juin 2007
« Aujourd`hui, je suis venu faire une visite d`adieu. Je termine mon mandat en Côte d`Ivoire. Je partirai très prochainement de la Côte d`Ivoire. Avant de partir de la Côte d`Ivoire, pour moi, un ambassadeur de la Chine, j`ai le devoir de rencontrer le président Ouattara [lapsus ?] vu ses bonnes relations avec la Chine et surtout vu ses contributions faites pour le renforcement des liens de coopération entre la Côte d`Ivoire et la Chine du temps où il était Premier ministre. Il a apporté une grande contribution au renforcement des liens politiques, économiques entre la Côte d`Ivoire et la Chine. J`ai parlé également avec le Premier ministre Ouattara du retour de la paix en Côte d`Ivoire ». Tournée d'adieu de Ma Zhixue.

20 juin 2007
L'Ambassade de Chine à Abidjan offre des dons piscicoles d'une valeur de 27 200 € au village d'Andé, situé à 100 km au nord d'Abidjan, pour promouvoir la pisciculture en Côte d'Ivoire.

26 Juin 2007
« Nous avons espoir pour l'arrivée très prochaine d'une paix durable. Certes, il y a des difficultés pour y parvenir. Mais, s'il y a une volonté sincère et sereine, ces difficultés passeront au deuxième plan. Les Ivoiriens doivent travailler et emprunter ensemble le chemin de la paix » déclare Ma Zhixue à Henri Konan Bédié.

3 juillet 2007
« Que les Ivoiriens gardent la volonté ferme d'aller à la paix » et avec « Le président Gbagbo, nous nous félicitons du développement heureux et efficace des relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire, ce sont des relations de qualité » déclare Ma Zhixue lors d'un entretien avec le président ivoirien pour son départ de Côte d'Ivoire.

24 octobre 2007
Don de produits pharmaceutiques 420 millions FCFA (640 285 €).

WEI Wenhua

7 février 2008

Au terme d'une audience avec le Premier ministre Soro, l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire déclare : « C'est une visite de courtoisie. C'est la première fois que je le rencontre. Nous avons parlé de l'amitié et de la coopération entre nos deux pays. Je lui ai aussi transmis les salutations cordiales de notre Premier ministre. Nous avons aussi parlé des élections. La Chine souhaite que la Côte d'Ivoire organise bien cette élection et que ce soit une élection transparente et démocratique, avec un bon succès. La Chine apprécie la situation actuelle en Côte d'Ivoire et tout ce que le Premier ministre a fait pour sortir la Côte d'Ivoire de la crise. Le peuple chinois apportera soutien et assistance dans la mise en œuvre du processus de paix et le développement du pays ».

12 mars 2008

25e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques. « Il n'y a eu aucun nuage dans les relations qui sont caractérisées par l'amitié sincère, le traitement d'égal à égal et la coopération à grande échelle […] Bien que la crise (ivoirienne) ait eu une certaine influence négative sur la vie quotidienne des ressortissants chinois et les activités des entreprises chinoises, leur sécurité n'a jamais été menacée ». L'ambassadeur Wei donne par ailleurs une longue interview à *Fraternité Matin* : « *Quel sens donnez-vous à un tel anniversaire?* Le 2 mars 1983, la Chine et la Côte d'Ivoire ont établi des relations diplomatiques sur la base des Cinq Principes de la Coexistence pacifique. Ce qui a ouvert la voie à une nouvelle ère de l'amitié et la coopération entre nos deux pays. Aujourd'hui, ces relations ont parcouru un chemin de 25 années, ce qui n'est pas très long, mais constitue une base solide. Il n'y a eu aucun nuage dans les relations sino-ivoiriennes qui sont caractérisées par l'amitié sincère, le traitement d'égal à égal et la coopération à grande échelle. La célébration de ce 25e anniversaire est très significative. Elle permet de faire le bilan de ce qu'on a réalisé et de préparer l'avenir. La Chine aimerait travailler de concert avec la Côte d'Ivoire pour chercher à renforcer notre coopération.

Quels ont été, à votre avis, les faits les plus marquants de ces relations? Depuis l'établissement de nos relations diplomatiques, nos deux pays veillent toujours à développer leur coopération conformément aux principes de respect mutuel, d'égalité, et de bénéfices réciproques. Elles se traduisent par les échanges mutuels de haut niveau et la coopération fructueuse dans de nombreux domaines. Les visites en Chine des présidents Bédié et Gbagbo, ainsi que celles en Côte d'Ivoire du président Yang Shangkun et du président Hu Jintao, alors vice-président, ont grandement contribué à la promotion de nos relations. Les projets réalisés tels que le Palais de la culture à Abidjan, la Maison des députés à Yamoussoukro, la riziculture à Guiguidou jouent un rôle important dans la vie socioéconomique de la Côte d'Ivoire, et ils sont devenus les symboles de l'amitié et de la coopération sino-ivoiriennes. À l'issue du sommet de Beijing du Forum Chine-Afrique en 2006, la Chine a renforcé encore plus sa coopération avec les pays africains, y compris la Côte d'Ivoire. De nouveaux projets, comme un hôpital à Gagnoa et deux écoles dans les environs d'Abidjan, sont sur le point de démarrer. En un mot, nos relations sont fructueuses, et promettent de l'être davantage.

De Félix Houphouët-Boigny à Laurent Gbagbo, la Côte d'Ivoire a connu des mutations politiques et socio-économiques. Ces mutations ont-elles eu un impact sur la coopération entre les deux pays? Pendant ces 25 ans, la situation internationale et nos deux pays ont connu de nombreuses mutations, mais cela n'a jamais empêché nos relations bilatérales de se développer d'une manière saine et régulière, ni à l'amitié entre nos deux peuples de s'approfondir davantage. Cela s'explique surtout par la fidélité de nos deux pays aux principes tels que le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre, le traitement d'égal à égal et les bénéfices réciproques. Nos deux pays se soutiennent mutuellement et harmonisent leurs points de vue dans les instances internationales dans le cadre du maintien de la paix mondiale et du développement partagé.

Quelle est la place de la Côte d'Ivoire dans la politique extérieure de la Chine? Renforcer la solidarité et la coopération avec les pays en voie de développement dont la Côte d'Ivoire, telle est la base de la politique extérieure d'indépendance et de paix de la Chine. La Chine n'épargne aucun effort pour établir et développer un nouveau partenariat stratégique avec l'Afrique. Dans la nouvelle conjoncture, renforcer davantage les relations d'amitié et de coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire, répond non seulement aux

intérêts fondamentaux de nos deux peuples, mais aussi contribue à la promotion de la coopération entre la Chine et tous les pays en développement, dont les pays africains et, au-delà, à la promotion de la prospérité commune du monde entier.

La Chine apporte depuis 1985 une aide financière régulière à la Côte d'Ivoire, qui se décline en aide remboursable et en aide non remboursable. Quel est, à ce jour, le volume de ces deux types d'aide? Chaque année, le gouvernement chinois accorde, dans la mesure de ses possibilités, des dons ou des prêts sans intérêts au gouvernement ivoirien. Comme l'aide extérieure de la Chine est calculée en Yuan RMB, dont le taux de change contre le dollar US et le Franc CFA a connu beaucoup de changements, il est difficile pour moi de vous donner un chiffre exact. Il est à noter que la Chine demeure un pays en développement, et qu'elle-même n'a pas toujours les financements dont elle a besoin pour son développement. Les appuis que nous accordons à la Côte d'Ivoire s'inscrivent dans la coopération Sud-Sud, qui est plutôt une sorte d'entraide entre pays pauvres. Ces aides visent à renforcer la coopération bilatérale, à soutenir le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire et à affermir l'amitié de nos deux peuples. L'aide chinoise ne paraît pas très énorme en chiffres, mais elle n'est assortie d'aucunes conditions politiques préalables. Lors du sommet de Beijing du Forum Chine Afrique en novembre 2006, le président Hu Jintao a annoncé, au nom du gouvernement chinois, huit mesures visant à renforcer la coopération pragmatique sino-africaine.

En quoi ces mesures consistent-elles? Conformément à ces mesures, la Chine a annulé en 2007 une partie de la dette de 300 millions de yuan (RMB) de la Côte d'Ivoire à son égard. D'ici à 2009, la Chine va encore doubler son aide en faveur de l'Afrique par rapport à celle de 2006. Par ailleurs, nous allons sensibiliser nos institutions financières et les encourager à participer directement à la coopération « gagnant-gagnant » Chine-Afrique à travers l'octroi des prêts préférentiels à intérêt bonifié par le gouvernement chinois, des crédits acheteurs préférentiels en matière d'exportation ainsi que par le canal du fonds du développement Chine-Afrique. La Côte d'Ivoire et les autres pays africains vont certainement en bénéficier.

Excellence, en général, on sait ce que la Chine apporte à la Côte d'Ivoire. Ce que l'on sait moins, c'est ce que la Côte d'Ivoire apporte à la Chine. Sommes-nous en présence d'une coopération à sens unique? Quel est le volume des échanges entre les deux pays? L'amitié comme la coopération n'est jamais à sens unique. Depuis toujours, nos deux pays se respectent et se soutiennent mutuellement. Le gouvernement ivoirien est toujours fidèle à la politique d'une seule Chine, accordant ainsi un soutien ferme au gouvernement chinois dans sa cause grandiose de la réunification nationale. Dans les instances internationales, la Chine a toujours bénéficié du soutien utile et de la collaboration étroite de la Côte d'Ivoire dans de nombreux dossiers. Nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude et tous nos remerciements. Notre coopération économique et commerciale se caractérise par la complémentarité, les bénéfices réciproques et le résultat gagnant-gagnant. Le volume de nos échanges commerciaux s'élève actuellement à plus de 300 millions de dollars US. Nous espérons que la partie ivoirienne pourra exporter plus de marchandises vers la Chine pour faire en sorte que le volume du commerce bilatéral s'accroisse davantage.

La Chine fait partie des pays qui n'ont pas quitté la Côte d'Ivoire, malgré la crise que connaît celle-ci depuis un peu plus de cinq ans maintenant. Comment cela s'explique-t-il? Quel signal les autorités chinoises ont-elles voulu donner à travers une telle position? À notre avis, la crise ivoirienne est plutôt une difficulté temporaire à laquelle la Côte d'Ivoire est confrontée sur le chemin de son développement. Le Peuple ivoirien épris de paix est tout à fait capable de surmonter cette difficulté par ses propres efforts pour remettre le pays sur le chemin de la paix durable et du développement continu. La Chine et la Côte d'Ivoire sont des pays amis, ce que la crise n'a pu et ne pourra jamais changer. C'est pourquoi, malgré la crise, la Chine a maintenu sa coopération avec la Côte d'Ivoire et soutient fermement son processus de paix. Elle encourage toutes les parties ivoiriennes à reconstruire ensemble la paix en réglant leurs divergences par la négociation et le dialogue. Bien que la crise ait eu une certaine influence négative sur la vie quotidienne des ressortissants chinois et les activités des entreprises chinoises, leur sécurité n'a jamais été menacée. Cela reflète dans une grande mesure une profonde amitié du Peuple ivoirien envers le Peuple chinois.

La crise ivoirienne a-t-elle eu un impact sur les échanges entre les deux pays? Dans quelles proportions? Il faut dire que la

coopération sino-ivoirienne a subi les effets de la crise ivoirienne. Plusieurs entreprises chinoises ont vu leurs chiffres d'affaires diminuer pendant un certain temps. C'est pourquoi nous espérons sincèrement que la Côte d'Ivoire va sortir très rapidement de la crise.

Quelles sont les perspectives de la coopération ivoiro-chinoise? Y a-t-il des axes que les deux pays entendent renforcer? Si oui, lesquels? Les relations de coopération amicale entre nos deux pays ont un avenir prometteur. Pour porter ces relations à un plus haut niveau, nous sommes disposés à travailler de concert avec la partie ivoirienne de la manière suivante: premièrement, renforcer les échanges politiques et promouvoir la connaissance et la confiance mutuelle; deuxièmement, intensifier davantage la coopération socio-économique. La partie chinoise accordera plus d'aide au développement ivoirien, tout en cherchant à diversifier les modes et les moyens de coopération. Nous encouragerons encore plus les entreprises performantes chinoises à investir en Côte d'Ivoire pour participer directement au développement économique de ce pays; troisièmement, élargir nos échanges culturels pour raffermir l'amitié de nos deux peuples; quatrièmement, consolider les coordinations et les consultations dans les affaires internationales pour maintenir la paix mondiale et promouvoir le développement commun. Je suis convaincu qu'avec nos efforts conjoints, nos relations d'amitié et de coopération prendront plus de volume.

La Chine va abriter au mois d'août prochain les Jeux olympiques 2008. Dans le même temps, elle doit faire face à la recrudescence des critiques concernant la situation des Droits de l'homme à l'intérieur de ses frontières. Comment les autorités chinoises perçoivent-elles ces critiques et quelles réponses y apportent-elles? […] De notre point de vue, les droits à l'existence et au développement constituent les droits les plus fondamentaux des êtres humains. Pour les pays en développement en particulier, il est essentiel de résoudre d'abord le problème de survie de la population avant de mieux garantir les autres droits. Le gouvernement chinois attache une grande importance non seulement à l'amélioration des droits à l'existence et au développement, mais aussi à la jouissance des droits politiques, sociaux et culturels du peuple chinois. Conformément à ses propres réalités, la Chine a mis sur pied un système politique et législatif visant à promouvoir le développement des droits de l'homme. Nous avons réussi à régler le problème de la nourriture pour plus de 1,3 milliard d'habitants, et nous travaillons à améliorer progressivement les conditions de vie de la population. Cela constitue déjà la plus grande contribution à la cause des droits de l'homme dans le monde. Nous faisons aussi beaucoup d'efforts dans le perfectionnement de notre législation et la construction d'un État de droit pour la promotion des droits politiques, sociaux et culturels du peuple chinois.

Vous avez aussi lancé, ces dernières années, le concept de développement scientifique. En quoi cela consiste-t-il? À travers ce concept, nous plaçons l'homme au centre de nos préoccupations, c'est-à-dire que nous considérons le développement de l'homme comme le point de départ et l'objectif de tout développement. Il s'agit ainsi de bâtir une société harmonieuse où tout le monde a droit à l'éducation, où toute prestation de services est rétribuée, où chacun est couvert par l'assurance-maladie et l'assurance - vieillesse, et où tout le monde peut prétendre à un logement décent. Nous ne cessons d'améliorer la démocratie socialiste, et avons obtenu beaucoup de succès dans la sensibilisation de la population à l'accès à la vie politique et à la gouvernance du pays. Aucun pays n'est parfait dans la protection des droits de l'homme. Compte tenu de nos différences (de culture et de niveau de développement notamment), nous avons des divergences avec les pays occidentaux sur la vision des droits de l'homme, ce qui est tout à fait normal. Nous entendons mettre en œuvre les mécanismes de la coopération à l'échelle internationale pour échanger les expériences et coordonner les points de vue. Nous déploierons plus d'efforts pour contribuer à la promotion des droits de l'homme en Chine comme dans le monde entier. Je souhaite que les Jeux de Beijing fassent davantage prévaloir l'esprit olympique de paix et d'amour. Je souhaite aussi à la Côte d'Ivoire bonne chance et bon succès ».

7 mai 2008

Don de matériel de laboratoire pour lutter contre la grippe aviaire (130 millions de FCFA, 198 183 €).

4 juin 2008

« La Chine reste prête à apporter sa contribution au processus de paix et à la reconstruction de la Côte d'Ivoire » estime Wei Wenhua lors d'une cérémonie relative à la

pose de la première pierre des écoles de Dabou et Anyama.

6 juin 2008
Le Comité national olympique de Côte d'Ivoire (CNO-CI) organise une conférence-débat sur les Jeux olympiques et les préparatifs des sportifs ivoiriens pour les JO-2008 de Beijing, avec la présence de Wei Wenhua qui « souhaite du fond du cœur que les sportifs ivoiriens battent de nouveaux records avec leur Drogbatitude, c'est-à-dire le niveau de football de M. Drogba, aux JO-2008 de Beijing ».

13 août 2008
« Nous avons parlé du processus de paix et du processus électoral. Le Premier ministre m'a assuré que la date des élections pour le 30 novembre sera respectée. Nous avons aussi parlé de la coopération économique, notamment en ce qui concerne l'agriculture entre nos deux pays. Dans le domaine agricole, nous discutons du programme déjà mis en œuvre dans le pays. Nous sommes en train de voir dans quelle mesure nous pouvons élargir cette coopération. À la fin de ce mois, il y aura le vice-ministre du Commerce de Chine qui effectuera une visite ici. Ce jour-là, nous verrons en détail cette coopération », déclare M. Wei lors d'une rencontre avec Guillaume Soro.

1er septembre 2008
Pose de la première pierre du Centre de conférences international du MAE ivoirien à Abidjan.

16 décembre 2008
« J'espère que ces dons permettent de faciliter l'interview et le filmage, et de présenter au peuple ivoirien des émissions télévisées d'une plus grande diversité […] J'espère que la RTI va servir d'un pont culturel entre la Chine et la Côte d'Ivoire, et que la RTI présentera, avec ses émissions, un pays ami comme la Chine au peuple ivoirien afin d'approfondir la compréhension mutuelle entre les peuples des deux pays […] L'Ambassade de Chine va continuer à renforcer les relations d'amitié et de coopération avec la RTI, et à promouvoir les échanges entre les médias des deux pays, pour approfondir les rapports amicaux entre les deux pays » annonce Wei Wenhua, lors d'un déplacement à la RTI. Il offre par ailleurs du matériel photographique (8 003 €).

20 décembre 2008
Wei Wenhua est l'hôte du gouverneur du District de Yamoussoukro.

29 décembre 2008
Remise de matériel de bureau au ministère des Affaires étrangères (3 268 000 €). « Depuis la signature de l'accord politique de Ouagadougou, le processus de paix de la Côte d'Ivoire a déjà connu des progrès notables. Nous espérons du fond du cœur qu'une paix durable revienne dans les meilleurs délais, sur tout le territoire de la Côte d'Ivoire, et nous sommes convaincus que son économie se redressera de nouveau, après la crise ».

31 décembre 2008
Accord économique et technique (2,1 milliards FCFA, 3 201 429 €).

22 janvier 2009
Réception pour la fête du printemps à l'Ambassade chinoise.

fin janvier 2009
Don d'un broyeur et de 4 bicyclettes à la coopérative de Langui-Kouadiokro.

1er février 2009
Don 4 bicyclettes offertes et d'un broyeur à manioc à Didiévi à la Coopérative des femmes de Langui-Kouadiokro (Cofelak).

21 février 2009
Don de deux broyeurs à manioc à Alohoré et au campement Caimpex, par Mme Jia Guling, première conseillère de l'Ambassade.

27 février 2009
Don de fournitures de bureau à trois collèges du district de Yamoussoukro pour une valeur de dix millions de FCFA (15 244 €). « J'espère qu'avec ce matériel, les enfants des établissements bénéficiaires vont acquérir une bonne formation et de la sagesse nécessaires pour leur épanouissement afin qu'ils prennent la relève dans une Côte d'Ivoire plus prospère et plus développée ».

13 mars 2009
Nouveau don de matériel informatique au District de Yamoussoukro.

28 mars 2009
« Nous sommes heureux de constater que le processus de paix en Côte d'Ivoire a enregistré des progrès notables et la paix nous est proche […] La Chine soutient comme par le passé, la cause de paix et le développement en Côte

d'Ivoire, et elle est disposée à travers des coopérations substantielles entre nos deux pays, à renforcer l'amitié traditionnelle entre nos deux peuples, et à promouvoir les relations bilatérales à un niveau plus élevé », déclare à Zahibohio (sous-préfecture de Ouragahio), l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire lors de la cérémonie d'inauguration d'un marché que l'Ambassade de Chine a offert aux populations du village (25 916 €).

31 mars 2009
Déclaration de M. Wei Wenhua à propos de M. Alcide Djédjé, conseiller spécial auprès de Laurent Gbagbo : « Vous attachez depuis toujours une attention toute particulière aux relations d'amitié et de coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire, et vous n'épargnez aucun effort pour renforcer les rapports de coopération entre nos deux pays et nos deux peuples dans de différents domaines, y compris le soutien réciproque dans la scène multilatérale, la coopération gagnant-gagnant du développement économique et social. À cet effet, j'insiste pour vous exprimer encore une fois mes sincères remerciements pour votre position ferme à la politique d'une seule Chine ».

4 avril 2009
Pose de la première pierre de l'hôpital général de Gagnoa.
« La Côte d'Ivoire apporte aussi fermement ses soutiens à la Chine sur des dossiers majeurs. Pour cela, le gouvernement chinois ne manque pas d'exprimer hautement son appréciation au gouvernement ivoirien […] Depuis le sommet de Beijing, au Forum sur la coopération Chine-Afrique en 2006, la Chine veille à établir et à développer un nouveau type de partenariat stratégique avec l'Afrique, caractérisé par les qualités et la confiance réciproque sur le plan politique, par le principe gagnant-gagnant sur le plan économique et par le renforcement des échanges mutuels sur le plan culturel […] l'impact sévère de la crise financière ne touchera jamais les relations de coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire ».

4 avril 2009
Inauguration du Centre de recherche antipaludique à Abidjan.

6 avril 2009
Don de matériel médico-technique.

7 avril 2009
« L'inauguration de ce centre reflète une fois de plus l'amitié profonde entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Je suis sûr qu'il servira de plate-forme d'échanges dans le domaine sanitaire entre nos deux pays […] Nous souhaitons que ce centre puisse soutenir la Côte d'Ivoire dans le cadre de son programme national contre le paludisme, en soulageant la douleur des paludéens ivoiriens et qu'il serve de pont d'amitié entre nos deux peuples », indique M. Wei lors d'une seconde inauguration du Centre antipaludique.

11 mai 2009
Inauguration du Centre de conférences international.

20 Mai 2009
La cérémonie où M. Wei offre 4 millions de FCFA (6 100 €, constitués de trois broyeuses et d'une décortiqueuse) à des associations coopératives de femmes des zones rurales des départements de Man (Ouest), Agboville (Sud), Bongouanou (Est) et Guibéroua (Centre-ouest) est l'occasion de plusieurs déclarations. « Cette cérémonie montre, une fois de plus, les excellentes relations d'amitié et de coopération » […] vos frères chinois sont toujours à vos côtés pour vous accompagner […] ni les répercussions sévères de la crise internationale, ni les difficultés techniques et financières actuelles de la Côte d'Ivoire, rien ne peut toucher à la base solide des excellentes relations de coopération et d'amitié sino-ivoiriennes ».

22 mai 2009
Don de motocyclettes, de triporteurs et de téléphones à la CEI.

18 septembre 2009
Don de matériel informatique à l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) et multiples déclarations de M. Wei.
« La Chine se positionne comme un modèle de développement et un exemple en matière d'autosuffisance alimentaire, avec 7 % de la terre labourable du monde entier, la Chine nourrit un milliard trois cent cinquante millions de personnes, soit 22 % de la population mondiale, et le taux d'autosuffisance alimentaire est de 95 % […] grâce à l'indépendance nationale et à l'amour patriotique depuis 60 ans, le peuple chinois est debout en Asie orientale. Avec les réformes, les innovations, l'ouverture d'envergure, et surtout la stabilité sociale depuis 30 ans, le

peuple chinois est en train de réaliser son rêve […] toutefois, la Chine est encore un pays en voie de développement malgré les progrès obtenus, le Produit intérieur brut (PIB) de la Chine par habitant est de 3 292 dollars américains en 2008, et cela ne représente que 8 % environ de celui des États-Unis […] la crise ivoirienne est une difficulté temporaire à laquelle la Côte d'Ivoire est confrontée sur son chemin de développement [et concluant] le gouvernement chinois continue comme par le passé à soutenir le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire ».

23 septembre 2009
Wei Wenhua participe à la cérémonie de lancement officiel du partenariat entre la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) et la *China National Geological & Mining Corporation* (CGM) à l'hôtel *Pullman* (sur le Plateau à Abidjan).

26 septembre 2009
Don à la CEI de tricycles, de bicycles, de téléphones et de lampes solaires.

23 novembre 2009
Exposition de photos au sein de l'Ambassade chinoise sur la coopération sino-ivoirienne et la culture des deux parties. Un documentaire de 15 minutes est également proposé, démontrant, selon Wei Wenhua, « deux pays qui partagent les mêmes souffrances et un passé similaire ».

30 novembre 2009
Point sur la coopération entre Laurent Gbagbo et Wei Wenhua.

23 décembre 2009
Don de fournitures de bureau au ministère des Affaires étrangères par Wei Wenhua.

31 décembre 2009
Signature d'un accord économique et technique d'un montant de 2,1 milliards de FCFA (3 201 429 €).

Décennie 2010

15 février 2010
Délégation de l'Ambassade au port autonome de San Pedro (menée par Pang Lu, conseiller économique et commercial).

3 mars 2010
Don de 15 véhicules dans le cadre des élections à la CEI (11 433 €).

3 mars 2010
Accord de coopération de 2 134 286 €.

22 mars 2010
Le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Benjamin Yapo Atsé, reçoit une délégation du Bureau du Conseil économique et commercial de l'Ambassade de la République populaire de Chine, conduite par Yang Luo-Fa (construction d'un lycée polytechnique).

30 mars 2010
Wei Wenhua accueille une délégation des FN et estime que « la Chine a toujours soutenu le processus de paix et espère que les parties respecteront l'accord de Ouagadougou [et espère] une concertation et un dialogue pour régler les divergences et pour promouvoir conjointement le processus de paix ».

13 mai 2010
Visite du port de San Pedro.

31 mai 2010
Visite du Port autonome d'Abidjan (PAA).

4 septembre 2010
« Bouffée d'oxygène à la CEI » apportée par Wei Wenhua dans le cadre d'un don de matériels électoraux (266 785 € constitués de 200 tricycles à moteur, de 150 motocycles, de 1 000 lampes à énergie et quatre téléphones mobiles).

8 mars 2011
160 tonnes d'engrais Npk, 80 tonnes d'engrais Uree, 20 motoculteurs, 17 faucheuses, 20 batteuses et 10 décortiqueuses sont offerts par l'Ambassade chinoise.

Arrestation de Laurent Gbagbo (11 avril)

3 Mai 2011
« Le problème de sécurité nous inquiète ». « Nous avons rencontré le président de la République, M. Ouattara, pour lui exprimer notre soulagement de la fin de la guerre et notre appréciation de la politique de réconciliation et de reconstruction initiée par le gouvernement. Nous avons aussi exprimé notre inquiétude sur les problèmes de sécurité. Nous espérons aussi que le gouvernement prendra des mesures efficaces pour rétablir l'ordre public et protéger les civils. En tant que pays ami de la Côte d'Ivoire, la Chine est toujours disposée à assister la Côte d'Ivoire pour la reconstruction du pays et le développement

socio-économique **»** déclare M. Wei lors d'un entretien avec le nouveau président ivoirien.

4 juin 2011
« C'est dommage. Ce sont de grands dégâts. On va devoir envoyer d'abord un groupe d'experts pour évaluer ce qui s'est passé. Ensuite, on va voir ce qu'on peut faire. Ce n'est pas un problème de réparation, mais de reconstruction, car ce sont tous les équipements qui sont partis. Et il faut du temps pour tout remettre en place. Mais il faudrait attendre que la situation se normalise […] c'est encore occupé comme un camp militaire par des militaires, on ne peut pas travailler comme ça. Il faut que tout se normalise […] ça suffit, on ne va plus continuer. C'est la même chose partout ! ».
Réactions de l'ambassadeur Wei lors de la visite du Palais de la Culture, symbole de la coopération sino-ivoirienne.

24 juin 2011
« J'ai eu à être reçu en audience par le Premier ministre et nous avons procédé à un échange approfondi sur la promotion des relations d'amitié et de coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Nous sommes parvenus à un large terrain d'entente. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Côte d'Ivoire il y a vingt-huit ans, nous nous sommes toujours tenus aux principes de sécurité et de soutien mutuel […] à un moment historique et important pour la Côte d'Ivoire qui s'est engagée sur le grand chantier de la reconstruction, la Chine a tenu à renforcer sa coopération avec la Côte d'Ivoire dans tous les domaines. En tant qu'envoyé spécial du gouvernement chinois pour transmettre ce message, je peux rassurer que sur la voie du développement, la Côte d'Ivoire a toujours à ses côtés la Chine comme un bon partenaire **»**.
Discours de l'ambassadeur après une entrevue avec le Premier ministre, Guillaume Soro.

7 juillet 2011
Le ministre des Sports et Loisirs, Philippe Legré, confie la construction d'un lycée sport-études à l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Wei Wenhua.

28 septembre 2011
Festivités et allocution lors du 62e anniversaire de la République populaire de Chine.

29 septembre 2011
Longue interview accordée par M. Wei au média *Fraternité Matin*.

« La Chine est un des premiers pays à venir à Abidjan à l'issue de la crise en apportant directement des appuis financiers pour exprimer l'amitié de la Chine et son soutien ferme à la reconstruction et au retour de la paix en Côte d'Ivoire. La Chine est disposée à participer activement à ce processus sur trois volets. Dans le domaine politique, nous allons apporter notre soutien sans faille aux élections législatives prévues avant la fin de l'année. Dans le domaine du bien-être du peuple, la Chine va octroyer 1,9 milliard de FCFA (près de 2,8 millions €) dans le cadre d'un don d'urgence en matériel à la Côte d'Ivoire. Les deux parties sont en discussion sur les différents projets. Par ailleurs, les entreprises chinoises prennent part aux appels d'offres sur les grands projets à venir comme la télécommunication, l'électricité, le transport et l'approvisionnement en eau potable. Ce n'est qu'une image réduite de l'excellence qualité des relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire. Pendant les moments les plus difficiles, la Chine a toujours été aux côtés de la Côte d'Ivoire, un pays ami. Les sociétés et institutions financières chinoises sont toutes prêtes à explorer le nouveau champ de la coopération bilatérale et à participer activement à cette vague de redressement ».

29 septembre 2011
Entretien entre l'ambassadeur et Alassane Ouattara.
« La Côte d'Ivoire, à travers l'Afrique et la Chine sont tous deux des terres d'espoir depuis que les relations politiques se sont resserrées [et] ont ainsi gagné en profondeur, notamment au niveau des relations internationales et sur le plan régional. La Chine est passée d'un pays pauvre et faible à un pays fort et dynamique avec, aujourd'hui, un taux d'analphabètes ramené de 80 % à 3,6 % et l'espérance de vie de 35 à 73 ans, et plus de 1,2 milliard de Chinois sont couverts par l'assurance-maladie de base ».

3 octobre 2011
Signature d'un accord de prêt (de l'*Exim Bank of China*) portant sur 52,8 milliards de FCFA (80 millions €) et destiné à la construction de l'autoroute Abidjan-Bassam. Le prêt, remboursable sur 20 ans (différé de 7 ans, soit, 2018), est assorti d'un taux à 2 %.

29 novembre 2011
L'ambassadeur de la RPC rencontre Moussa Dosso, ministre ivoirien de l'Industrie.

5 décembre 2011
Au siège de la CEI, la Chine offre du matériel informatique pour un montant de 400 millions de FCFA (600 000 €). Ce don comprend 180 ordinateurs portables, 250 ordinateurs de bureau, 250 imprimantes, 600 téléphones et 6 photocopieurs. « La Chine va continuer à soutenir le développement économique de la Côte d'Ivoire » indique Wei Wenhua.

6 décembre 2011
Wei Wenhua et le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, donnent symboliquement des coups de marteau afin de lancer les travaux de réhabilitation du « Bloc ministériel » financé à hauteur de 1,7 milliard de FCFA (2 591 633 €) par le gouvernement chinois.

11 janvier 2012
« Abidjan me donne toujours un très beau souvenir. Je vais le garder, et où que je sois à l'avenir. Je vais employer tous mes efforts pour le renforcement de la coopération et l'amitié entre nos deux pays […] Je pense qu'après la crise, il y aura un bel avenir de coopération entre nos pays. Par exemple, notre ministre des Affaires étrangères a déjà eu un entretien avec son homologue, M. le ministre des Affaires étrangères d'antan, et on a beaucoup discuté de coopération. Je pense que dans quelques mois, on va commencer la réhabilitation du palais culturel par exemple, et on va aussi discuter pour réaliser d'autres projets » affirme Wei Wenhua lors d'une réception au District d'Abidjan, en présence du Gouverneur, Robert Beugré Mambé.

13 janvier 2012
Le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, remet à Wei Wenhua la médaille de Commandeur de l'Ordre national.

18 janvier 2012
« Je suis venu dire au revoir au président Ouattara, je vais quitter la Côte d'Ivoire où j'ai travaillé pendant quatre ans […] nous sommes tombés d'accord pour renforcer nos relations et j'ai dit au président que je suis prêt à y contribuer ». Déclarations effectuées à la sortie d'une audience auprès du président ivoirien pour le départ de l'ambassadeur.

19 janvier 2012
Wei Wenhua et son épouse organisent une réception d'adieu et reçoivent le ministre des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, le ministre de l'Intégration africaine, Adama Bictogo, le ministre de l'Industrie, Moussa Dosso, le ministre des Infrastructures économiques, Patrick Achi, la ministre de la Famille, Raymonde Coffie, le ministre de la Communication, Souleymane Diakite, le ministre de la Promotion de la Jeunesse, Alain Lobognon, le ministre chargé des Ex-combattants, Mathieu Darret, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Défense, Paul Koffi, l'ambassadeur de la RCI en Chine, Nicaise Koffi ou le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders.

21 janvier 2012
Visite et inauguration de la future route financée par la Banque mondiale desservant la nouvelle Ambassade de Chine en construction, en présence de Patrick Achi, ministre des Infrastructures économiques

ZHANG Guoqing

9 février 2012
Le nouvel ambassadeur Zhang Guoqing présente au ministre d'État et ministre des *Affaires étrangères*, Daniel Kablan Duncan, les « copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République [populaire] de Chine près la République de Côte d'Ivoire »
Il déclare à cette occasion : « la partie chinoise attache une grande importance à la coopération amicale sino-ivoirienne. La Chine entend, dans la mesure de ses possibilités, accompagner la Côte d'Ivoire dans sa grande cause de réconciliation nationale, de reconstruction et de relance économique. La Chine soutient que la Côte d'Ivoire joue un rôle plus actif dans le processus du développement et de l'intégration régionaux, et espère que les deux pays maintiendront une étroite concertation et un soutien mutuel en ce qui concerne des questions essentielles internationales et régionales. Je vais me consacrer à promouvoir le développement sans cesse des relations amicales et de coopération entre nos deux pays, et faire de mon mieux pour contribuer à l'amitié sino-ivoirienne ».

15 février 2012
Présentation des lettres de créance par Zhang Guoqing à Alassane Ouatarra.

1er mars 2012
L'ambassadeur Zhang rencontre Charles Koffi Diby, ministre de l'Économie et des Finances, et Kablan Duncan, ministre d'État (Affaires étrangères). Selon Zhang, « la Côte d'Ivoire est entrée aujourd'hui dans une nouvelle ère historique de développement. La Chine, en tant que pays ami de la Côte d'Ivoire, entend travailler ensemble avec elle pour intensifier des échanges bilatéraux, renforcer la confiance politique réciproque, consolider le soutien mutuel dans les affaires internationales et régionales, afin que les relations sino-ivoiriennes accèdent à un nouveau palier ».

6 mars 2012
Zhang Guoqing, accompagné de son épouse, Mme Zhao Jingxia, rencontre la Première dame de la Côte d'Ivoire, Mme Dominique Ouattara.

6 mars 2012
Zhang Guoqing rencontre Adama Bictogo, ministre chargé de l'Intégration africaine.

22-25 mars 2012
Zhang Guoqing conduit une délégation de 37 membres du CCPIT à Abidjan.

25 mars 2012
Réception d'honneur du nouvel ambassadeur, ce dernier déclarant que « la Chine est prête à continuer à travailler avec la Côte d'Ivoire pour intensifier les échanges amicaux et la coopération tous azimuts, consolider l'amitié traditionnelle, approfondir la confiance politique mutuelle et élargir sur tous les plans la coopération pragmatique, de sorte que les relations sino-ivoiriennes enregistrent sans cesse de nouveaux résultats au plus grand bénéfice de nos deux peuples ».

29 mars 2012
Cérémonie d'ouverture des Journées de promotion économique et commerciale de la Côte d'Ivoire à la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères, en présence de Zhang Guoqing.

29 mars 2012
Audience entre le ministre de la Culture, Maurice Kouakou Bandaman, et Zhang Guoqing.
« J'ai profité de cette visite pour exprimer mes condoléances à l'occasion de la disparition d'un grand homme de la culture ivoirienne, le professeur Zadi Zaourou. Nous avons parlé de la continuité de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine de la culture. Parce que la culture est l'une des choses les plus importantes pour construire une nation. Nous avons convenu qu'il fallait faire beaucoup d'efforts pour accélérer en particulier la réhabilitation du Palais de la Culture de Treichville ».

6 avril 2012
L'ambassadeur chinois offre une dizaine d'ordinateurs à la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr).

10 avril 2012
L'ambassadeur rencontre Dagobert Banzio, ministre du Commerce.

13 avril 2012
Une rencontre de travail a lieu à l'Ambassade entre le secrétaire national à la Reconstruction et à la Réinsertion, M. Mamadou Koné, et M. Zhang.

1er mai 2012
Une cérémonie à la Bourse du travail de Treichville est organisée entre l'UGTCI et l'ambassadeur chinois.

9 mai 2012
Don de 500 ordinateurs, de 500 imprimantes, de 500 onduleurs, de 10 ambulances équipées et de 44 véhicules de la marque *Voleex C30* au MAE ivoirien. « Ceci est un geste fort emblématique des relations de coopération sincère et pragmatique de type Sud-Sud […] Le peuple chinois tient à promouvoir cette coopération amicale de type Sud-Sud avec la Côte d'Ivoire qui est en train d'ouvrir une nouvelle page historique pour réussir sa noble cause de redevenir le pays phare de l'Afrique de l'Ouest ».

22 mai 2012
Organisation d'une galerie photographique par *Xinhua*, « vitrine destinée à établir une plateforme de collaboration culturelle entre Abidjan et Beijing ». C'est donc une plateforme « faisant découvrir aux Ivoiriens les traditions de la Chine, son histoire théâtrale, musicale et cinématographique ».

20 juillet 2012
Zhang Guoqing se rend à San Pedro où il officialise, aux côtés de Jeannot Kouadio-Ahoussou, Premier ministre et de Bruno Koné, ministre de la Poste et des TIC, le projet de réseau de fibre optique ivoirien, financé et réalisé par la Chine (*Exim Bank* et *Huawei*).

3 août 2012
Lors du lancement officiel des travaux de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam, l'ambassadeur Zhang Guoqing promet que la Chine « ne ménagera aucun effort » pour réaliser cette infrastructure très médiatisée. « Cette autoroute est le premier grand projet de coopération sino-ivoirien et augure d'excellentes relations entre les deux pays. La Chine est déterminée à bien réaliser qualitativement ce grand projet et à respecter les délais ». Il s'exprime notamment devant le président Alassane Ouattara ou le ministre des Infrastructures économiques, Patrick Achi.

31 août 2012
Le président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, reçoit l'ambassadeur chinois Zhang dans son cabinet annexe situé à Riviera-Golf (Cocody). Zhang déclare à l'issue de la rencontre : « Nous avons échangé sur l'avenir de la coopération entre nos deux Parlements. J'ai encore une fois de plus exprimé mes chaleureuses félicitations à son Excellence, le président de l'Assemblée nationale pour sa brillante élection dans cette tâche très lourde ». « Nous sommes des pays en voie de développement donc nous devons nous inspirer des expériences de l'un et de l'autre pour avoir un développement en adéquation avec notre propre culture et au bénéfice de nos peuples […] Les relations entre nos pays restent toujours excellentes. Nous avons tous les mêmes destins d'être opprimés par les autres et donc nous avons la même tache d'accélérer nos mouvements pour que nos peuples aient un développement plus aisé. Nous avons ensemble beaucoup de points communs. Je suis sûr que nos relations vont se renforcer davantage ».

Septembre 2012
Zhang Guoqing remet, à la résidence de la République populaire de Chine à Riviera III (Cocody), 15 bourses d'études. Il déclare à cette occasion : « Vous portez le flambeau de l'amitié sino-ivoirienne. L'éducation, je suis convaincu, étant moi-même enseignant de formation, est une partie très importante dans la nouvelle nation et dans le redressement de la Côte d'Ivoire. Je suis fier de participer à ce redressement ».

24 septembre 2012
Zhang Guoqing inaugure la troisième galerie de photographie de *Xinhua* au Palais de la Culture.

27 septembre 2012
Zhang Guoqing reçoit, au sein de l'Ambassade chinoise, de nombreuses personnalités politiques ivoiriennes – dont Alassane Ouattara et son épouse – dans le cadre de la « fête nationale » chinoise du 1er octobre, célébrant l'anniversaire – le 63e – de la RPC. L'ambassadeur y souligne « les excellentes relations d'amitié et de coopération [qui] connaissent un nouvel essor [depuis l'arrivée de Ouattara à la présidence] », ajoutant que « La Chine souhaite avec détermination être un des partenaires privilégiés de la Côte d'Ivoire tout comme la Côte d'Ivoire soutient fermement la Chine dans son développement ».

21 novembre 2012
Dans le cadre d'une interview accordée à Fraternité Matin, Zhang Guoqing revient sur les enjeux du XVIIIe Congrès du PCC et ses premiers mois en tant qu'ambassadeur de la RPC en Côte d'Ivoire.

7 décembre 2012
Le lycée moderne de Treichville est le premier des neuf établissements ivoiriens sélectionnés à recevoir sa salle multimédia offerte par le groupe HAIER. Dans le cadre du programme « *e-classroom* », Zhang Guoqing déclare que « Les enfants constituent l'avenir et investir dans les enfants c'est investir dans l'avenir ». Ce don est effectué en présence des ministres de la Poste et des TIC, Bruno Koné, et de la Fonction publique, Gnamien Konan ».

8 décembre 2012
Zhang Guoqing est l'invité d'honneur d'une conférence – « Culture et développement en République populaire de Chine » – donnée dans les locaux du groupe ivoirien CEFIAT, Établissement de l'enseignement supérieur.

5 janvier 2013
Rencontre entre le ministre des Eaux et forêts, Mathieu Babaud Darret, et Zhang Guoqing. Le reboisement des forêts ivoiriennes et l'exportation de grumes sont au centre des préoccupations respectives.

9 janvier 2013
Zhang Guoqing, représentant l'*Exim Bank of China*, a procédé à la signature d'un accord de prêt avec le Premier ministre Daniel Kablan Duncan. Ce prêt est destiné au barrage de Soubré, dans l'Ouest du pays.

3 février 2013
Zhang Guoqing célèbre le Nouvel An chinois à la salle de conférence du MAE ivoirien – bâtie par une entreprise chinoise. Une troupe de danse menée par Rose-Marie Guiraud, les Guirivoires, anime la soirée.

6 février 2013
Zhang Guoqing est reçu par Harouna Douamba, président de l'ONG ANA (Aimons notre Afrique). Les prochaines élections sont notamment au cœur des débats. L'ONG recherche des financements dans le cadre de son recrutement : 500 bénévoles devront sillonner le territoire ivoirien afin de promouvoir la démocratie et ses « vertus ».

4 mars 2013
Inauguration, aux côtés d'Alassane Ouattara notamment, de l'hôpital général de Gagnoa.

25 mars 2013
Zhang Guoqing déclare lors d'une interview à Fraternité matin privilégier « la non-ingérence dans les affaires intérieures des États parce que notre principe est de respecter la souveraineté de chacun ».

17 avril 2013
Zhang Guoqing est reçu en audience par le président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro. Il déclare ainsi être « honoré d'être reçu par Son Excellence, Monsieur le président de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire. Nous avons parlé des bonnes relations qui existent déjà entre nos deux pays, nos deux peuples, entre nos deux institutions, à savoir l'Assemblée nationale […] Vous savez qu'en Chine, la nouvelle Assemblée a été élue au mois de mars. Et le président de l'Assemblée nationale ivoirienne m'a chargé de transmettre son message de félicitation à son homologue en Chine. Donc, il a été question de renforcer les échanges qui existent déjà entre nos deux Assemblées et de multiplier ces échanges ». Il évoque également les élections municipales et régionales du 21 avril 2013, en constatant « que les candidats font pleinement leur campagne et dans l'ensemble je crois que cela se déroule normalement. Et je vais faire de mon mieux pour soutenir ces élections locales ». Il invite finalement les candidats à « faire preuve de sérénité et de démocratie ».

18 avril 2013
Don de 50 millions de FCFA offert par l'ambassadeur Zhang Guoqing à la CEI dans le cadre des élections régionales et municipales organisées le dimanche 21 avril 2013.

21 mai 2013
Lors de la réception de la délégation d'artistes chinois à l'École des Beaux-Arts d'Abidjan, Zhang Guoqing a salué la présence de ces « grands maîtres et ces artistes de top niveau [qui doivent] promouvoir les échanges culturels entre la Côte d'Ivoire et la Chine ». Le même jour, il se rend à la Rotonde des arts contemporains d'Abidjan dans le cadre du vernissage de l'exposition « Guohua : la peinture chinoise en terre ivoirienne ».

22 mai 2013
Zhang Guoqing se rend à Guiguidou dans le cadre d'une formation sur la culture de variétés de riz chinois à haut rendement. Il y révèle les difficultés augurées par la crise : « La crise a duré trop longtemps et a retardé le développement de la Côte d'Ivoire, mais c'est le moment du redressement […] C'est à nous de travailler main dans la main pour le redressement et faire davantage pour développer la culture du riz en Côte d'Ivoire ».

4 Juin 2013
" Je suis sûr qu'avec son excellence M. le président de la République, la Côte d'Ivoire connaîtra un redressement pacifique et glorieux dans tous les domaines. Nous voulons montrer que nous sommes toujours aux côtés du peuple ivoirien pour que cette tâche de réconciliation soit réalisée le plus tôt possible", déclare l'ambassadeur Zhang lors de la remise de 50 millions de FCFA (76 224 €) à la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr).

18 juin 2013
Dans les locaux du District d'Abidjan, le Gouverneur, Robert Beugré Mambé, et Zhang Guoqing assistent à la présentation du projet d'exploitation de riz (5 milliards de FCFA, 7 622 451 €) qui concerne les villages de Hiro-Lamé, Akoupé Zeudji et Ahoué. Le projet est encadré par le CNRA, l'ANADER et l'ONDR.

Annexe XXVII : Les dates clés de la coopération taïwano-ivoirienne (1960-1983)

Visites en Côte d'Ivoire	Objet
11 août 1960	Officialisation des relations
8 mars 1961	Sampson C. Shen, Directeur du *Government Information Office* (GIO)
Début 1964	Yang Chi-Tseng, ministre des Affaires économiques
Juillet 1964	Yang Hsi-Kun, vice-ministre des Affaires étrangères
Mars 1965	Yang Hsi-Kun, vice-ministre des Affaires étrangères
1967	Yang Hsi-Kun, vice-ministre des Affaires étrangères
27 juillet 1967	Chiu Nan, Directeur adjoint du GIO
Septembre 1969	Wei James, Directeur général du GIO
Octobre 1969	Yang Hsi-Kun, vice-ministre des Affaires étrangères
31 août 1971	Yang Hsi-Kun, vice-ministre des Affaires étrangères
Mai 1981	Ku Cheng-kang, président émérite de la Ligue internationale anticommuniste
13 octobre 1981	Le maire de Taipeh visite Dimbokro
Octobre 1989	*China External Trade Development Council* (CETDC)
Missions	
16 août 1963	Agricole
Août 1964	Agricole
20-22 octobre 1964	Culturelle
Avril 1965	Agricole
Mai 1965	Économique
Juillet 1967	Agricole
Mai 1970	Agricole
1973	Économique
Juillet 1973	*Ta Tung Industrial Corporation*
Novembre 1976	*Technique*
mi-1981	Agricole
Accords de coopération	
22 septembre 1962	Agricole
6 août 1967	Agricole
1969	Technique
31 août 1971	Commercial
4 décembre 1972	Commercial
10 avril 1974	Industrie manufacturière
19 juillet 1979	Commercial
Autres	
Non daté	Culture d'oignons dans le département de Boundiali, ancienne région des Savanes
26 juillet 1965	Ouverture du séminaire sino-africain agricole
Avril 1967	Ouverture de la représentation africaine du GIO
Août 1967	Construction d'un entrepôt agricole
27 avril 1968	L'ingénieur agricole Tsou Ueh-ou est décoré de l'Ordre officiel civil
Décembre 1968	FHB est invité en Chine par un expert du *tai-chi-chuan*
Juin 1970	Le président de l'Assemblée ivoirienne, Philippe Yace, est décoré de l'ordre de l'étoile brillante
Mai 1973	Construction d'une fabrique de conserves d'ananas
Mai 1974	Ouverture d'une représentation du CETDC
Juin 1982	Visite du CETDC et du *Taiwan Shoe Industry Association*
2 mars 1983	La Côte d'Ivoire reconnaît la Chine populaire
Juillet 1987	Exportation des 50 premières voitures taïwanaises (*Yueloong*)
1996	Construction d'abris pour les enfants des rues à Abidjan (Fondation bouddhiste *Tzu Chi*)[371]
Février 2003	Évacuation de plusieurs dizaines de Taïwanais
Novembre 2004	Plan d'urgence pour évacuer les ressortissants taïwanais

[371]AICARDI DE SAINT PAUL, Marc, *Taïwan et l'Afrique*, communication à l'académie des sciences d'outre-mer, 5 décembre 2008, p. 7 (page consultée le 19 juillet 2012) <http://www.burkinafaso-cotedazur.org/documents/documents/politique-exterieure/academie-sciences-outremer-5dec08-interventionMASP.pdf>

Quelques mois après l'obtention du siège permanent onusien, la Chine populaire entreprend les démarches afférentes à la reconnaissance bilatérale avec Ouagadougou. Du 15 septembre 1973 au 4 février 1994, la capitale burkinabée fut assurément liée à Beijing, nonobstant une coopération modeste, tant en termes de projets qu'en valeur. Les cinq présidents successifs entreprenaient et prolongeaient alors, à l'image du voisin ivoirien une décennie plus tard, une relation *a priori* non souhaitée, le Burkina Faso étant l'un des quatorze États africains à s'opposer au vote de 1971. Anecdotique, un courrier adressé au ministre des Affaires étrangères, Joseph Conombo, le 10 septembre 1971, par le secrétaire d'État étasunien William Pierce Rogers, incitait la Haute-Volta – ancienne dénomination – à adopter le projet de résolution albanais. Celui-ci proposait d'entériner la double représentation sino-taïwanaise, mais cette dernière solution n'ayant été retenue, l'actuel Burkina Faso vota contre la résolution (document 2 en fin d'annexe).

Maurice Yaméogo (président de 1959 à 1966) avait toutefois entretenu des relations avec Pékin avant l'officialisation des relations bilatérales, c'est-à-dire durant la première coopération taïwano-burkinabée (1964-1973). Par conséquent, cet État enclavé ouest-africain est l'un des six à avoir reconnu par deux fois – au minimum – la République de Chine. Puisque la Chine populaire ne détient pas le monopole du pragmatisme, le « pays des hommes intègres » réagissait donc aux changements de statut des « deux Chines », en se rapprochant de la « populaire » et au détriment de la « république ». Si les conditions de la reconnaissance taïwanaise de 1964 sont inconnues, les archives locales n'ayant gardé les traces écrites connexes, celle de 1994 intervient pour des raisons strictement économiques. Plus qu'économiques d'ailleurs, ces raisons tiennent plutôt à la corruption étatique menée tambours battants par les divers gouvernements taïwanais. Selon les recherches effectuées *in situ*, à Ouagadougou, outre les promesses effectuées envers Blaise Compaoré et relatives à l'APD et à la coopération taïwano-burkinabée, l'éviction de Beijing est due à plusieurs « cadeaux » offerts par le gouvernement de la République de Chine.

Si certains doutes peuvent habiter les esprits quant aux jeux diplomatiques africains ou sud-américains envers les deux Chines, le cas burkinabé ne souffre lui d'aucune ambiguïté. Dans un courrier daté du 4 août 1994 et spécifiquement envoyé au président burkinabè Campaoré, le consultant et courtier Alex Adjei, situé dans le quartier cossu de Chelsea, à Londres, informe le premier représentant burkinabè que, tout travail méritant salaire, sa supposée entremise et son *lobbying* auprès des instances taïwanano-burkinabées devront être rémunérés, sous peine d'esclandre international :

> « L'année dernière, j'ai été dûment et officiellement reconnu comme un expert-conseil basé à Londres par un consultant taïwanais afin de solliciter et de négocier entre les gouvernements africains sélectionnés la possibilité de la reconnaissance et l'établissement de relations diplomatiques complètes avec le gouvernement de Taïwan […] en vertu de l'accord, mon organisation a été chargée de négocier une compensation financière pour le Burkina Faso par le gouvernement de Taïwan dans le cas de la reconnaissance officielle […] les propositions ont été soumises au ministre des Affaires étrangères […] il m'a été donné l'assurance complète par les consultants d'affaires taïwanais à Londres et à Taipeh que toute nation africaine, qui accorde au gouvernement taïwanais la reconnaissance diplomatique, sera payée sous la table, un certain pourcentage des sommes en dollars américains en fonction de la population de ce pays. Dans le cas du Burkina Faso qui a une population de 9 millions [en 1994], nous sommes conscients que le gouvernement de Taïwan a mis à la disposition de votre gouvernement entre 50 et 60 millions de dollars y compris le don de trois grandes industries à mettre librement en place pour former des travailleurs locaux ».

Le correspondant réclame *in fine* 10 % « des sommes versées aux fonctionnaires du Burkina Faso », menaçant, le cas échéant et « avant qu'il ne soit trop tard », de révéler le marchandage à « l'ONU et aux organisations internationales » (document 3 en fin d'annexe)[372].

À la suite de ce document compromettant et étonnamment disponible, il est plus aisé de comprendre la volte-face du Sénégal d'Abdou Diouf en janvier 1996, et les autres infidélités africaines, passées comme suivantes. En gardant à l'esprit l'information inscrite, la reconnaissance du Lesotho en 1990 s'avère dérisoire, en comparaison, si l'on compte des six millions de dollars offerts par Taïwan comme le suggère le courrier précité et qui prend donc en compte le facteur démographique. Pragmatisme, malhonnêteté et concussion-corruption sont plusieurs termes renforcés par la phrase rédigée, en janvier 1992, par l'ambassadeur burkinabè en Chine populaire :

> « Les rapports entre Pékin et Ouagadougou paraissent désormais si étroits que notre pays ne se permettrait pas de troquer la Chine-mère contre Taïwan comme l'ont déjà fait plusieurs États en contrepartie d'une fallacieuse manne financière ».

En 1973 pourtant, l'Ambassade taïwanaise installée à Ouagadougou ne tenait pas rigueur, outre mesure, au gouvernement local de la fin de leur relation :

> « À la suite de la reconnaissance du régime de Pékin par la République de Haute-Volta […] la République de Chine, dans le total respect de la souveraineté voltaïque, a décidé de son côté de suspendre ses relations diplomatiques […] à compter de ce jour 23 octobre 1973. En conséquence, l'Ambassade de la République de Chine à Ouagadougou est d'ores et déjà fermée, et la Mission agricole chinoise [taïwanaise] quitte également la Haute-Volta »[373].

Nommer de manière explicite la Mission agricole taïwanaise n'est ni superflu, ni hasardeux, puisque cette dernière a effectivement réalisé de nombreux programmes repris par Beijing entre 1973 et 1994, puis par Taïwan depuis cette date (carte suivante).

Les informations recueillies auprès des instances représentatives (ministères burkinabés et Ambassade taïwanaise) étant limitées à la période post-1994, pour la coopération bilatérale Taïwan-Burkina Faso, l'écart constaté entre les deux coopérations et les deux « bailleurs » devrait de fait être augmenté, en incluant les programmes réalisés par Taipeh entre 1964 et 1973. Malgré tout, en l'espace d'une quinzaine d'années[374], le volontarisme taïwanais n'est pas seulement de façade, sa coopération étant 51 fois supérieure à celle de la Chine continentale (Tableau suivant).

Concernant celle-ci et fort logiquement, les principaux accords de coopération et les investissements chinois remontent à la décennie 1970, lorsque plus de dix projets furent signés et entrepris. Il est ainsi possible de mentionner l'aménagement des vallées du Kou, de Banfora, du Sourou ou de la plaine de Banzon. La Chine a également réalisé l'adduction d'eau pour les villes de Koudougou et de Ouagadougou, a créé plusieurs unités de production et étudiait la faisabilité de lignes de chemin de fer vers Tambao ou Lomé. Ces projets de coopération furent ancrés dans l'accord économique et technique du 17 octobre 1973. Faisant l'objet d'un prêt de 15 années (1988), ils pouvaient – l'ont-ils été ? – être remboursés « par des marchandises voltaïques diverses ». Durant les 21 années de la coopération, 19 millions d'euros furent investis dans 36 projets, eux-mêmes encadrés par trois accords : celui de 1973 (100 millions de yuan ou 150 millions de dollars), celui de

[372] Document n° 0972 des Archives nationales du Burkina Faso (présenté en fin d'annexe).
[373] Courrier n° 009768 du 23 octobre 1973 envoyé par l'Ambassade taïwanaise au ministère des Affaires étrangères de la Haute-Volta (Archives du MAE burkinabé).
[374] Entre 1994 et 2010, année de l'étude de terrain (Annexe IV).

1984 (35 millions de yuan ou 98 millions de dollars) et finalement de 1989 (50 millions de yuan ou 236 millions de dollars).

Du côté taïwanais, qui emploie les mêmes procédés usités par la Chine (prêts à taux nul ou préférentiels, dons, investissements), les Commissions mixtes biennales (soit neuf depuis 1994) servent de plateformes de concertations et de suivis. Pierres angulaires, elles ont, entre 1994 et 2010, mis en oeuvre 68 projets pour un montant équivalent et estimé à près de 1 milliard d'Euros. Afin d'obtenir certains éléments de comparaison avec la coopération sino-ivoirienne, et en reprenant les projets abandonnés par Pékin au lendemain de la volte-face diplomatique – dont l'aménagement de 1 260 hectares dans la vallée du Kou –, Taipeh « investit » notamment dans le renforcement de la formation professionnelle, la construction d'un centre hospitalier universitaire à Ouagadougou, les projets rizicoles « Pluvial i et ii » (7 500 hectares), la construction d'un échangeur à l'Est de la capitale, mais également dans un programme de 1 000 forages, dans 350 terrains de football départementaux, un abattoir frigorifique ou encore l'approvisionnement en eau potable de cinq villes. Quantitativement – 68 contre 36 – et qualitativement, par une meilleure répartition sur le territoire burkinabé, ces réalisations jouent un rôle à forte connotation sociale et participent au développement d'un État incapable – tant économiquement que politiquement – d'assurer certains services publics de base (accès à l'eau et à électricité par exemple).

Si les programmes taïwanais précédant la reconnaissance de la Chine continentale de 1973 étaient limités au secteur agricole, ceux des années 1990 et 2000 couvrent un spectre autrement plus large, du secteur informel (fonds d'appui au secteur informel) à la condition féminine (fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes) et jusqu'au tourisme sanitaire (centre de repos et de remise en forme de Bagré). La coopération touche ainsi l'ensemble des domaines et secteurs : l'agriculture qui reste la porte d'entrée de Taïwan au Burkina, la santé, la culture, la défense, le BTP et les infrastructures, l'éducation et la recherche, le sport, l'environnement, et jusqu'à l'administration de l'État. Cette APD tous azimuts fut rendue possible par la politique et l'impulsion donnée par le président Lee Teng-hui, connu pour sa « diplomatie du chéquier »… également usitée de l'autre côté du Détroit…

À l'image de la Chine populaire en Côte d'Ivoire avec les infrastructures, un domaine d'intervention monopolise l'APD taïwanaise au Burkina. De Bobo Dioulasso à Bambakari, le secteur agricole représente environ 82 % de la coopération tandis que la santé et l'éducation ne forment, ensemble, que 10 %. L'aide offerte par Taipeh est également beaucoup mieux répartie, du moins, touche un nombre de domaines plus vaste que son « homologue » chinois à Abidjan. Si les deux coopérations ne peuvent être comparées efficacement, les temps, les contextes, les besoins locaux et les moyens en amont divergeant, cette mise en perspective ne s'avère pas, pour autant, totalement inutile.

Les montants des coopérations, exprimés en Francs CFA après dévaluation et en Euros, mettent en exergue un net déséquilibre et plus exactement le poids qu'entendent donner les gouvernements respectifs au récipiendaire. Marginal, peu « utile » à Beijing, le Burkina Faso l'est d'autant plus à Taïwan, l'État enclavé représentant plus de 80 %, en population, des quatre États africains encore solidaires du dernier. Le Faso, avec environ 16 millions d'habitants, en compte donc cinq fois plus que le Swaziland, la Gambie et São Tomé-et-Principe réunis (environ 3 millions). Ne serait-ce que par ce facteur, Ouagadougou ne peut être qu'un partenaire à valoriser, et par voie de conséquence, la coopération bilatérale doit être exemplaire, sous peine de discrédit. L'État africain est d'ailleurs le plus peuplé des 23 reconnaissant encore, en 2013, la République de Chine.

Vitrine de Taïwan en Afrique, le Faso peut compter et participe en sus à plusieurs instruments de la politique étrangère taïwanaise. Hormis les ONG, dont la fondation bouddhiste Tzu Chi – qui

construisit des abris pour les enfants des rues d'Abidjan en 1996 (Aicardi de Saint-Paul, 2009 : 272) – Taïwan et ses affiliés s'appuient sur l'ICDF (*International Cooperation and Development Fund*), la TABA (*Taiwan-Africa Business Association*) et organise plusieurs colloques thématiques, dont le *Toward Prosperity and Sustainable Development* ayant réuni 35 représentants de pays africains en 2007. Le tout, en complément des Forums économiques Taïwan-Afrique, pendant des sommets Taïwan-Amérique centrale, dont le premier s'est tenu en 2007.

Les aspects diplomatiques et démographiques étant fort logiquement ancrés dans les représentations taïwanaises et notamment officielles (document 1 suivant), le facteur politique, troisième pilier intégré à cette analyse, prend, dans le cas burkinabé, une place considérable. Au pouvoir depuis un quart de siècle (1987), Blaise Compaoré jouit aux échelles régionales (Afrique de l'Ouest et continentale) d'une certaine légitimité. Cette dernière l'amène, à de nombreuses reprises, à exercer un rôle de médiateur dans les conflits togolais et ivoiriens notamment. Sur la scène internationale, son soutien apporté à l'île asiatique lui permet d'obtenir un strapontin, inexistant si la Chine populaire disposait d'une Ambassade à Ouagadougou. L'échange de bons procédés permet à Taïwan de compter sur l'agitateur Campaoré dans ses revendications, et à celui-ci d'obtenir un soutien financier substantiel, la reconnaissance de 1994 et son contexte exprimant exactement cette double sollicitude économico-politique.

Au début de l'année 1994 d'une part, Ouagadougou, confrontée à de multiples difficultés budgétaires et économiques, dont le plan d'ajustement structurel mis en vigueur depuis mars 1991 ou la dévaluation du CFA, recherche éperdument des financements étrangers, de préférence non occidentaux. En tout état de cause, la Chine populaire ne semble pas disposée à lui proposer. Les impacts envisagés de la dépréciation monétaire et la situation économique générale du pays incitent le chef d'État burkinabè à choisir le seul partenaire capable de financer rapidement et sans condition – hormis sa reconnaissance – ses futurs « engagements nationaux » : Taïwan. Cette opportunité, à laquelle s'ajoute un certain nombre d'intérêts, dont au moins un serait personnel (document 3 en fin d'annexe), présente par ailleurs l'avantage de voir un « nouvel » acteur contribuer, d'une manière indirecte *a minima*, à la seconde partie du premier mandat officiel (1991-1998) du chef d'État.

D'autre part, les « Chinois » présents au Burkina Faso, notamment à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso, sont généralement assimilés et inclus dans une vaste « communauté » ne rendant pas compte des distinctions nationales, soit, entre les Chinois continentaux (de la RPC) et les Taïwanais. Les responsables politiques (ministères de l'Agriculture et des Affaires étrangères) divergent fortement avec les représentations populaires. Déplorant la « colonisation » humaine et économique de la Chine populaire et son opacité, *versus*, le dynamisme, l'ouverture économique et le « partage des mêmes valeurs » avec Taïwan, ces responsables estiment toutefois et implicitement comme anachronique la reconnaissance de Taipeh. Les diplomates taïwanais, situés à proximité de la présidence burkinabée, font des distinctions pour le moins tranchées entre ces deux communautés de ressortissants, les premiers étant considérés comme sans scrupules et possédant un esprit de colonisateur lorsque les seconds, de Taïwan, apporteraient les transferts de compétences et de technologie, répondant par là même au développement de cet État placé au 191e rang de l'Indice de développement humain (IDH)[375]. Le demi-millier de « Chinois » – dont environ 400 Chinois de la RPC – installés au pays des hommes intègres ne crée pas ou très peu de productions médiatiques et populaires. Ouagadougou a en effet d'autres problématiques plus urgentes, dont la décadence des mœurs. Il n'empêche, les entreprises dirigées par les continentaux sont supérieures en nombre à celles

[375] Rapport 2011 du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement, http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2011/download/).

des Taïwanais. Elles occupent par ailleurs les mêmes secteurs d'activités que leurs analogues abidjanais, dakarois ou bamakois, et ce, malgré l'illégalité de leurs statuts.

Ces raisons sont-elles suffisantes pour délaisser Beijing au profit de la diplomatie du dollar taïwanaise ? Assurément oui, mais elles ne sont pas isolées d'un dernier motif, diplomatique et relatif à la Chine populaire, qui a, de manière certaine, contribué au départ de ses représentants officiels.

Les rapports d'activités de l'Ambassade burkinabée à Beijing (1973-1994) proposent une lecture approfondie des relations bilatérales. Si l'accès aux documents ivoiriens fut délicat et inenvisageable au ministère des Affaires étrangères, il n'en fut pas de même à Ouagadougou. Transparence ou négligence, les rapports d'activités de l'Ambassade burkinabée à Beijing (entre 1973 et 1994) sont en partie disponibles aux Archives nationales et révèlent de curieuses méthodes chinoises. De nombreux « désagréments » sont ainsi déplorés :

> « violations et disparitions de valises diplomatiques et de courriers personnels, […] hausses anarchiques des loyers [des diplomates] et des salaires des employés chinois » travaillant à l'Ambassade burkinabée en Chine, « opacité » des termes des accords « favorisant ainsi des interprétations abusives par la partie chinoise à son seul profit », « humiliation à peine voilée infligée à notre pays […] symptomatique de l'état d'esprit réel de nos amis chinois, capables du meilleur comme du pire [et ayant] le sens de l'égoïsme », « mesures arbitraires qui s'appliquent sans discernement », « pure provocation », « locaux truffés de microphones » et employés chinois soupçonnés de rendre compte aux services de renseignement, sont plusieurs griefs détaillés dans les rapports diplomatiques[376].

Ces mises à l'index, considérables, peuvent enfin être – et par le prisme économique – rehaussées dans le bilan des liens d'amitié et de coopération daté du 13 avril 1983 :

> « Les apports publics sont constitués de dons et [de] subventions généralement sinon toujours liés, ils s'accompagnent de publicité tapageuse. Bien qu'engendrant des obligations financières peu contraignantes (taux d'intérêt très bas) ils portent le plus souvent atteinte à la souveraineté [du Burkina Faso] »[377]. À propos d'un forage dans la région de Koudougou, à proximité de la capitale ouagalaise, l'Ambassade déclare que la « technique employée par la partie chinoise était plutôt désuète et il était douteux que les équipements utilisés servent à la fin du projet ».

La reconnaissance de Taïwan, en février 1994, mettant fin à la coopération sino-burkinabée, prendrait donc tout son sens sans la découverte de documents compromettant la nature même du rapprochement Taipeh-Ouagadougou (document 3 en fin d'annexe)… Ces errements diplomatiques sont-ils limités au cas burkinabé, ou préfigurent-ils de mauvaises habitudes endogènes appliquées à tout étranger, diplomate comme investisseur, séjournant en Chine ? Si la seconde proposition est bien celle qui retient ici notre attention, il n'en reste pas moins que Beijing, par et malgré ses défauts hérités et remis au goût du jour, n'en constitue pas moins le premier partenaire du continent africain. S'entêtant dans un « rôle sans avenir » (Aurégan, 2011), le président Campaoré pratique effectivement un jeu instable, puisque la disparition de la République de Chine (agrégée à la RPC) signifierait la fin de cette partie, où chats et souris s'entremêlent sur plusieurs décennies. Nombreux sont celles et ceux, de la présidence aux ministères techniques, qui voient cette relation comme *de facto* anachronique et imputable aux « bakchichs » et à l'« esprit de mendicité » prévalant à Ouagadougou. Une simple

[376] Rapport d'activités de l'Ambassade burkinabée en Chine, des mois de septembre et d'octobre 1991.
[377] Bilan des liens d'amitié et de coopération entre la République populaire de Chine et la République de Haute-Volta, 13 avril 1983.

question de temps, de jeux et de rivalités d'acteurs ? À court ou moyen terme, ces éléments auront certainement raison du statut taïwanais en Afrique, et ce faisant, de sa légitimité à l'échelle internationale. À moins que ce ne soit l'inverse ? Combien d'années cet État développé, excellemment intégré économiquement, soutiendra-t-il encore ces États, et par conséquent, sa politique extérieure ? Une aide qui se paie, certes plus « politiquement qu'économiquement » (0,15 % de son PNB environ), mais qui met obligatoirement à mal la *realpolitik* du président Ma Ying-jeou. Un statut ambigu, paradoxal et contre toute rationnalité – puisque Taïwan est membre de l'OMC, mais pas de l'OMS par exemple – et qu'il conviendra, obligatoirement un jour, de modifier : une Chine, trois systèmes…

Quant à la Chine, populaire, en se positionnant sur le continent africain, elle impulse non seulement une reconfiguration de ce dernier à l'échelle internationale, et par extension des relations internationales, mais crée de nouveaux enjeux géopolitiques, parfois simplement modifiés ou adaptés à ce partenariat, symbole d'une multipolarisation, qui est elle-même une catachrèse du XXI^{e} siècle.

Document 1 : Page d'accueil du site Internet du MAE taïwanais

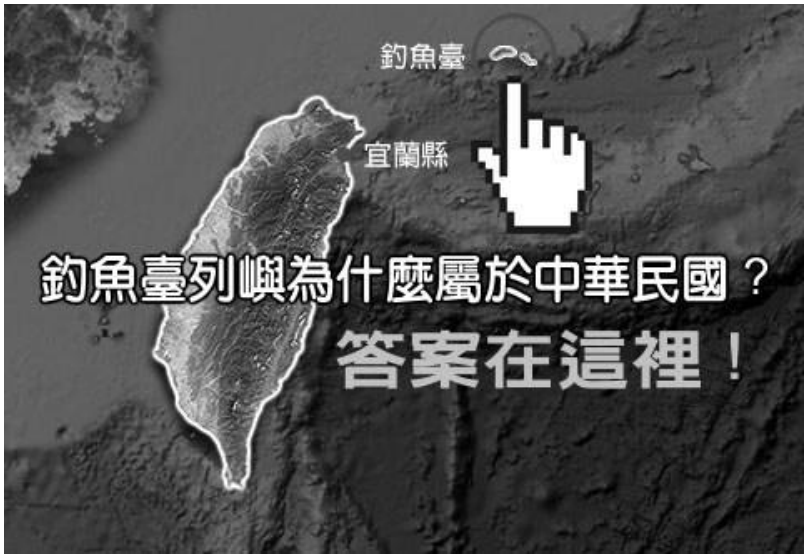

Source : http://www.mofa.gov.tw/ *(le 30-11-2012)*

La coopération entre le Burkina Faso et les deux Chines

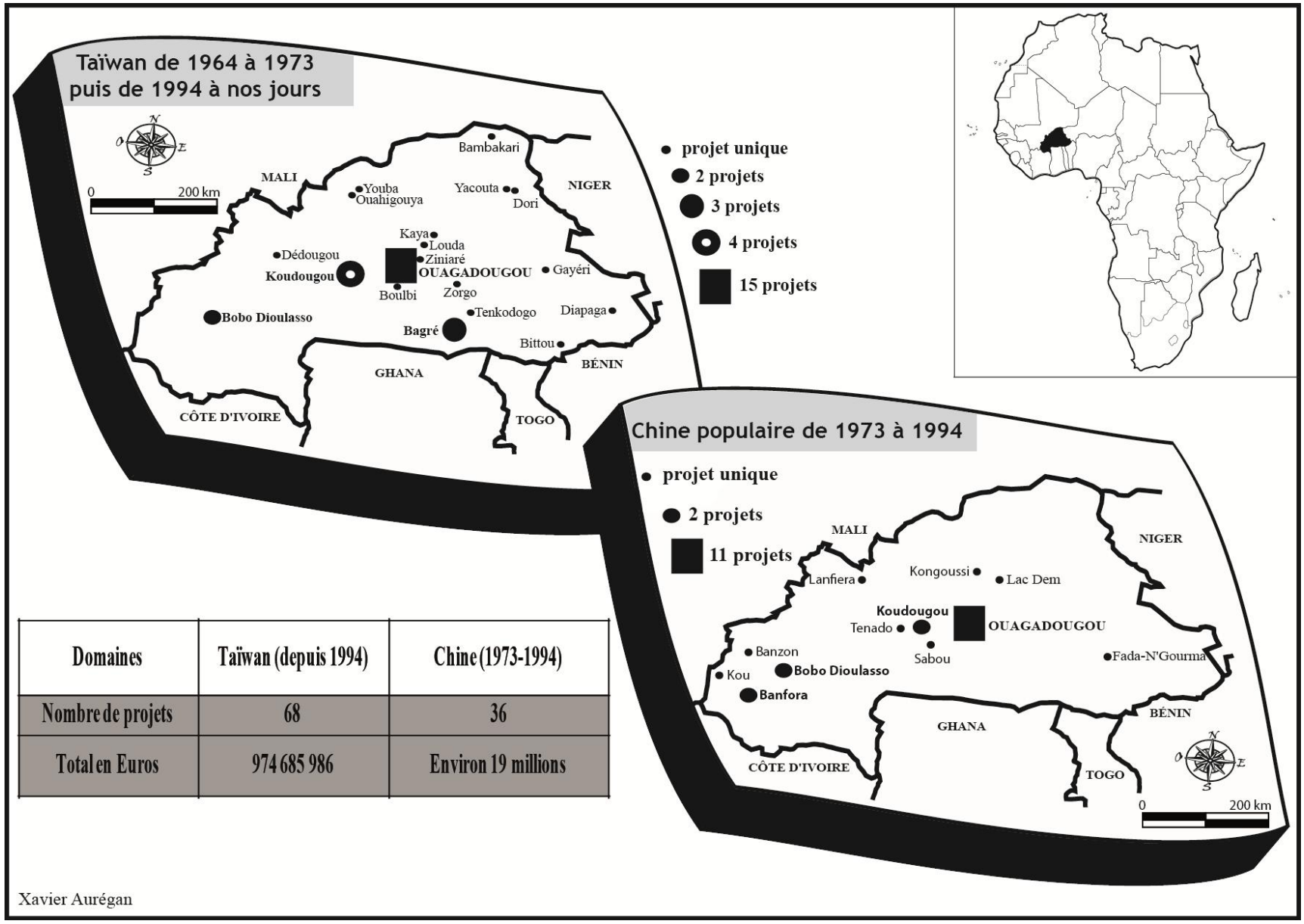

Domaines	Taïwan (depuis 1994)	Chine (1973-1994)
Nombre de projets	68	36
Total en Euros	974 685 986	Environ 19 millions

Xavier Aurégan

Les coopérations croisées Chine-Taïwan au Burkina Faso depuis 1973

Domaines	**Taïwan (depuis 1994)**	**Chine (1973-1994)**
Agricole	524 554 871 809 FCFA	4 050 000 000 FCFA
Infrastructures	15 820 850 000	2 352 500 000
Santé	37 873 275 065	
Finances	1 459 750 000	
Enseignement/Éducation	33 586 100 000	
Emploi	4 426 650 000	
Action sociale	1 732 750 000	
Promotion de la femme	1 082 600 000	
Ressources animales	3 277 925 800	
Culture	447 450 000	
Sports	2 718 550 000	
Informations/Médias	4 000 000 000	
Interministériel	393 574 200	
Défense	262 382 800	
Environnement	393 574 200	
Administration	999 263 660	
Présidence/Assemblée	6 322 528 182	
Industriel		325 000 000
Autres indéfinis		*5 772 550 000*
Nombre de projets	**68**	**36**
Total en Francs CFA	**639 352 095 716**	**12 500 000 000**
Total en Euros	**974 685 986**	**Environ 19 millions**

Document 2 : Le lobbying étasunien au Burkina Faso lors de l'accession chinoise à l'ONU

Note : Première page d'un courrier composé de trois feuillets

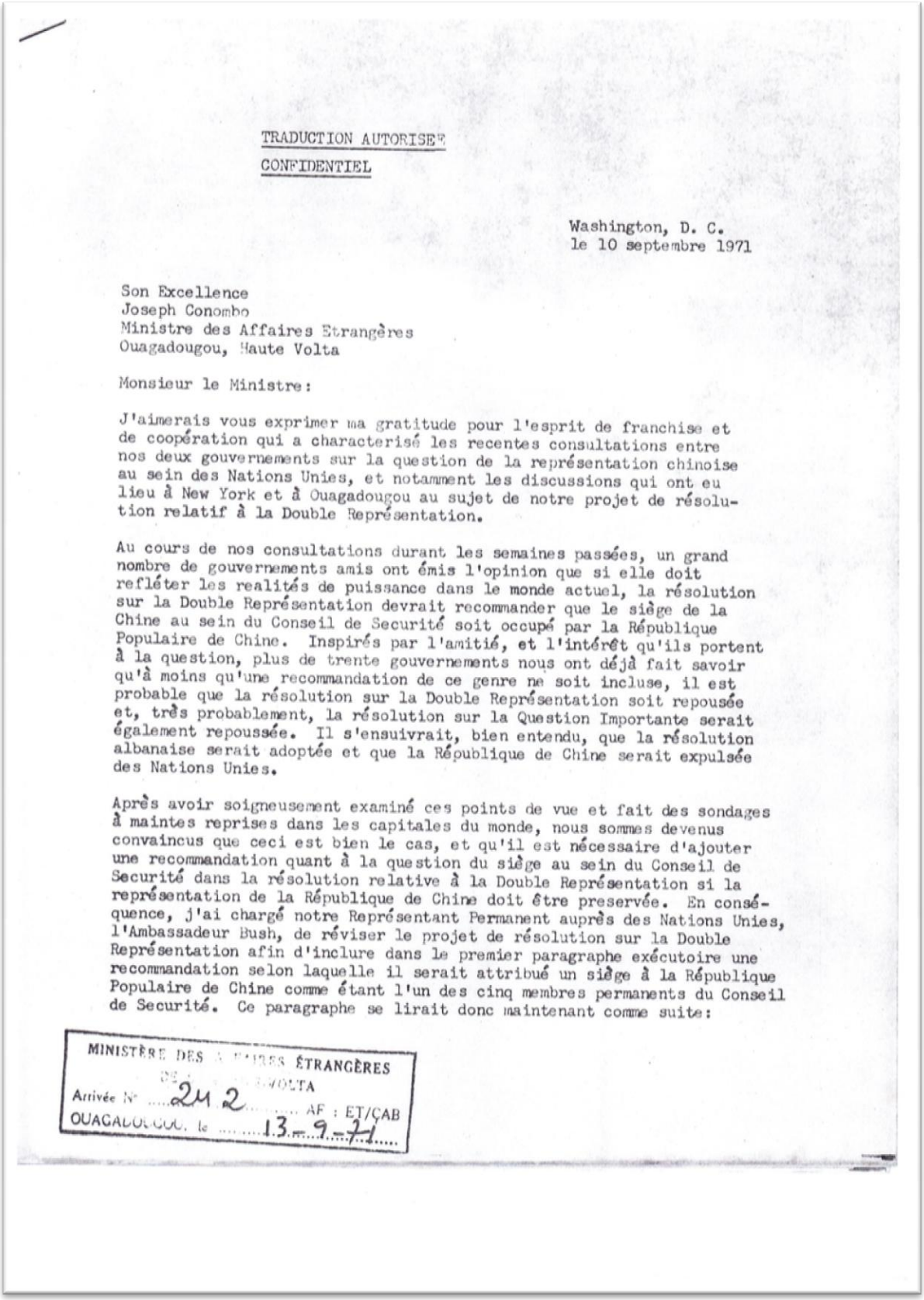

TRADUCTION AUTORISEE

CONFIDENTIEL

Washington, D. C.
le 10 septembre 1971

Son Excellence
Joseph Conombo
Ministre des Affaires Etrangères
Ouagadougou, Haute Volta

Monsieur le Ministre:

J'aimerais vous exprimer ma gratitude pour l'esprit de franchise et de coopération qui a characterisé les recentes consultations entre nos deux gouvernements sur la question de la représentation chinoise au sein des Nations Unies, et notamment les discussions qui ont eu lieu à New York et à Ouagadougou au sujet de notre projet de résolution relatif à la Double Représentation.

Au cours de nos consultations durant les semaines passées, un grand nombre de gouvernements amis ont émis l'opinion que si elle doit refléter les realités de puissance dans le monde actuel, la résolution sur la Double Représentation devrait recommander que le siège de la Chine au sein du Conseil de Securité soit occupé par la République Populaire de Chine. Inspirés par l'amitié, et l'intérêt qu'ils portent à la question, plus de trente gouvernements nous ont déjà fait savoir qu'à moins qu'une recommandation de ce genre ne soit incluse, il est probable que la résolution sur la Double Représentation soit repousée et, très probablement, la résolution sur la Question Importante serait également repoussée. Il s'ensuivrait, bien entendu, que la résolution albanaise serait adoptée et que la République de Chine serait expulsée des Nations Unies.

Après avoir soigneusement examiné ces points de vue et fait des sondages à maintes reprises dans les capitales du monde, nous sommes devenus convaincus que ceci est bien le cas, et qu'il est nécessaire d'ajouter une recommandation quant à la question du siège au sein du Conseil de Securité dans la résolution relative à la Double Représentation si la représentation de la République de Chine doit être preservée. En conséquence, j'ai chargé notre Représentant Permanent auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Bush, de réviser le projet de résolution sur la Double Représentation afin d'inclure dans le premier paragraphe exécutoire une recommandation selon laquelle il serait attribué un siège à la République Populaire de Chine comme étant l'un des cinq membres permanents du Conseil de Securité. Ce paragraphe se lirait donc maintenant comme suite:

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA HAUTE VOLTA
Arrivée N° 242 AF : ET/CAB
OUAGADOUGOU, le 13-9-71

Document 3 : Le Burkina Faso et la – rentable – reconnaissance taïwanaise

Hon. Alex Adjei
General Commodity Broker & Consultant
42 Upper Whistle Walk
London SW10 0ER
Mobile: 0374 231675
Fax: 071-244 8890

4-08-94

His Excellency Captain Blaise Campaore,
Head of State,
Burkina-Faso.

Dear Mr. President,

RE: IN THE MATTER OF THE RECOGNITION OF AND ESTABLISHMENT OF DIPLOMATIC RELATIONS WITH THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CHINA-TAIWAN BY BURKINA FASO

Last year I was duly and officially authorised as a consultant based in London by a Taiwanese business consultant to solicit and negotiate among selected African Governments the possibility of recognition and establishment of full diplomatic relations with the government of the Republic of China-Taiwan.

Among the selected countries, was Burkina Faso. Under the agreement of understanding, my organisation was to broker a financial compensation for Burkina Faso from the government of Taiwan in the event of official recognition and establishment of diplomatic relations.

His Excellency, acting in my official capacity as an appointed consultant and negotiator, I duly submitted proposals in January 1994 to your government aimed at soliciting your Excellency's recognition of the government of Taiwan.

The proposals were submitted to the then Foreign Affairs Minister of Burkina Faso, Mr. Sanou Thomas through Mr. John Kabore Bouraima ex-prefet, PDG of Societe Generale Import-Export et de Transit (SA) Togo.

In fact, all available evidence shows that the documents were handed over to the Hon. Minister for RECOGNITION of the Taiwan government at ambassadorial level.

His Excellency, I have observed with great satisfaction that our joint efforts have yielded fruits, and your government has duly accorded recognition to the government of Taiwan.

PRESIDENCE DU FASO
SECRETARIAT PARTICULIER
Arrivée le 08 Août 1994
sous le No 0272

.../2

Hon. Alex Adjei
General Commodity Broker & Consultant
42 Upper Whistle Walk
London SW10 0ER
Mobile: 0374 231675
Fax: 071-244 8890

MY AREA OF CONCERN

His Excellency, inspite of this positive development, I am not happy at the outcome of the recognition which has not taken into account the influential role my organisation played in the negotiations between the two governments.

In the first instance, I had been given full assurance by the Taiwanese business consultants in London and Taipei that any African Nation, which accords the Taiwan government diplomatic recognition will be paid under the table, a certain percentage of monies in US Dollars depending on the population of that particular country. In the case of Burkina Faso which has a population of 9 million we are aware that the Taiwan government has made available to your government between 50 and 60 million US Dollars including donation of three major industries to be set up free to train local workers. Besides, all ambassadorial recognition expenses are to be borne by the Taiwan government.

His Excellency, all that myself, John Kabore Bouraima and my overseas agents are requesting at this stage is OUR AGENCY COMMISSION as we are ENTITLED to 10 Percent of the amount of money paid to the officials of the Burkina Faso Government.

ADMONITION:

I do sincerely believe in the sense of Justice and fair play of His Excellency Captain Blaise Campaore. In this regard, I do hope that His Excellency will take necessary measures to ensure that justice is done to me and my overseas agents.

In the absence of this being done, I am afraid that myself and my associates in Europe will have no alternative but let the whole world, including the United Nations, and the International Organisations get to know the real underlying financial considerations and under hand deals that have taken place between Taiwan and the government of Burkina Faso.

I hope Mr. President will take this matter seriously and make available our due share of the monies to us BEFORE IT IS TOO LATE.

I am awaiting anxiously a favourable reply from His Excellency the Head of State of Burkina Faso Captain Blaise Campaore.

I remain yours sincerely,

HON. ALEX ADJEI.

Annexe XXIX : Les instruments financiers de Beijing

Si la principale institution financière est l'*Exim Bank of China*, plusieurs organismes participent plus ou moins substantiellement à l'APD chinoise envers l'Afrique.

Exim Bank of China : Créée en 1994, la banque d'import-export étatique chinoise est installée à Beijing, à moins d'un kilomètre de la place Tian'anmen. Elle possède également des représentations à Paris, à Johannebourg, à Saint-Pétersbourg et dans chaque province. Ses principales missions sont le soutien financier aux entreprises opérant et/ou investissant outre-mer, de faciliter l'importation et l'exportation des marchandises et la promotion des relations avec l'international. Elle dépend directement du Conseil d'État – dirigé par le Premier ministre – dont elle soutient les politiques de développement.

China Bank of Development : Créée la même année que sa consœur orientée vers l'international, les missions de la CBD sont prioritairement nationales. Elle possède également et pour ce faire une représentation dans chaque province. La CBD participe indirectement à l'APD par ses opérations commerciales : elle fournit des prêts aux entreprises souhaitant investir à l'étranger. Elle est également à l'origine de la création du CADF (*China-Africa Development Found*) au sein duquel elle a injecté 1 milliard de dollars.

Agricultural Bank of China : Banque commerciale à actionnariat public depuis 2010, elle est cotée aux bourses de Hong-Kong et de Shanghai. Finançant les projets agricoles jusque dans les années 1990 (1994 notamment), elle a ainsi évolué pour diversifier ses activités. Son rôle dans le financement des investissements en Afrique est mal connu.

China Export & Credit Insurance Corporation: La Sinosure, créée le 18 décembre 2011, est une compagnie d'assurance d'État possédant un statut indépendant et promouvant le commerce extérieur chinois. Fin 2011, les activités de la Sinosure seraient d'environ 740 milliards de dollars (exportations, commerce international et investissements nationaux).

China-Africa Development Fund : Fonds d'investissement devant sa création à Hu Jintao, dans le sillage du FOCAC de 2006, le CADF (5 milliards de dollars) accorde des crédits aux entreprises chinoises ayant des projets d'investissement en Afrique. Il est plus précisément attentif aux opérations liées au transport, aux télécommunications, à l'énergie et l'exploitation de ressources naturelles ou encore à l'agriculture. Il ne s'adresse pas exclusivement aux grandes entreprises et aux multinationales : les petites et moyennes entreprises peuvent prétendre à des financements jusqu'aux deux tiers du capital.

China-Africa Business Council : Le CABC fut créé en 2005 et conjointement par la « *China Society for Promotion of the Guangcai Program* » – plate-forme des principaux entrepreneurs privés chinois –, le PNUD et le MOFCOM. Il finance également les entreprises et les investissements. Il est situé à Hong-Kong et à Beijing.

China Association for International Friendly Contact : La CAIFC (1984) est à l'image de son homologue spécialisée sur l'Afrique (l'Association d'amitié des peuples sino-africains), un *lobby* à vocation humanitaire (et politique) qui coopère avec les Nations-Unies. Elle possède une « déclinaison » nommée Association pour l'Amitié sino-africaine qui publie le magazine « Feizhou » (Afrique en pinyin) depuis 2009.

Il existe également plusieurs acteurs à la marge des financements de programmes envers l'Afrique : l'*Industrial and Commercial Bank of China* (ICBC), la *Bank of China* ou la *China Construction Bank*.

Sources :

CHAPONNIÈRE, Jean-Raphaël, « L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », *L'Économie politique*, 2008/2, n° 38, pp. 7-28.

DAVIES, Martyn, *How China delivers development assistance to Africa*, Stellenbosch, Centre for Chinese studies, DFID, University of Stellenbosch, 2008, 86 p.

Annexe XXX : Capital, statut, date de création et dénomination des entreprises chinoises en RCI

Autres entreprises	Capital social en €	Date de création	Secteur
CABINET MEDICAL CHINOIS SUZANNA			Santé
CENTRE UNIVERSEL DE REPORTAGE MARIAGE CURM			Commerce
CHINA ENGINEERING CORPORATION			BTP
CNCTPC			BTP
DTE			Import-Export
EEPS ZP			
GLOBAL SANTAFE INTERNATIONAL DRILLING CORPORATION			Pêche
YITWO AGRO-INDUSTRIAL		1996	Industrie
ZENITH PLASTICS CI		1983	Industrie
ZHONGDI-CI			

Sociétés anonymes (SA)	Capital social en €	Date de création	Secteur
CHINA AFRICA INTERNATIONAL BUSINESS CORPORATION LIMITED "CAIB"	10 000 000	sept-08	Commerce
D&K MINING	10 000 000	avr-12	Exploitation minière
DAFA	10 000 000	nov-07	Industrie
FAMETAL MINING AND RESOURCES CI	10 000 000	août-08	Exploitation minière
GOLD DRAGON RESOURCES COTE D`IVOIRE "GDR-CI"	10 000 000	févr-12	Exploitation minière
HUAWEI TECHNOLOGIES	110 000 000	nov-06	Télécommunications
LOONG SHUN	10 000 000	oct-11	Transport
PÊCHE ET FROID COTE D'IVOIRE	250 000 000		Pêche
SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOITATION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE "SUEMCCI"	12 000 000	sept-09	Industrie
XINXIANG CHINE CÔTE D'IVOIRE	10 000 000	mai-12	BTP
Total	**442 000 000**		
Moyenne	**44 200 000**		

Sociétés à responsabilité limitée (SARL)	Capital social en €	Date de création	Secteur
3TECH CI	1 000 000	août-10	Import-Export
CAMA	1 000 000	sept-08	Import-Export
CGC	100 000 000	juil-11	BTP
CCS CI	1 000 000	juil-09	Télécommunications
CIG CI	2 000 000	août-11	Import-Export
CITT CI	10 000 000	oct-09	BTP
CRAA INTERNATIONAL CI	1 000 000	août-08	Import-Export
CREC-7	5 000 000	avr-09	BTP
DAPING FISHERY	1 000 000	janv-07	Pêche
ENTREPRISE DE PÊCHE DES ÉTOILES ET DE JADE	2 000 000	juin-09	Pêche
ETS MIBOIS	1 000 000	févr-12	Exploitation de bois
FLEOCI	1 000 000	avr-06	Industrie
FADA	1 000 000	nov-10	Pêche
FEFE	1 500 000	févr-07	Pêche
FUFU FISHERY	1 000 000	avr-12	Pêche
GEI LI-SOVE-MO-DI	1 000 000	sept-11	Commerce
GREEN WORLD COTE D'IVOIRE	3 000 000	sept-08	Commerce
GUANG MING "GM"	1 000 000	avr-08	Publicité
HAN-HAN YEBEU	1 000 000	janv-07	BTP
HON TOTO TOMATO PRODUCT "SARL H.T.T.P."	6 000 000	mai-11	Import-Export
HONG XIN	1 000 000	mars-12	Industrie
JIANGSU PROVINCIAL CONSTRUCTION GROUP COTE D'IVOIRE SARL	10 000 000	juin-11	Import-Export
LONG XIANG	1 000 000	févr-12	Exploitation de bois
LULU FISHERY	3 000 000		Pêche
LUO YANG SUNSI GROUP COTE D'IVOIRE	1 000 000	mars-10	Commerce
MAJESTAR (COTE D'IVOIRE) SARL "M.S. CI"	200 000 000	oct-11	Import-export
MANUFACTURE INDUSTRIAL AND BEVERAGE AND MACHINERY "MIBEM"	1 000 000		Industrie
NATURE INTERNATIONALE SARL	1 000 000	oct-11	Import-Export
NOUVELLE ENTREPRISE DOUBLE ELEPHANT SARL "N.E.D.E SARL"	5 000 000	mars-10	Commerce
OFIA INTERNATIONAL SARL	1 000 000	mars-07	Import-Export

PÂTISSERIE DONALD	1 000 000		Commerce
SARL FAMILIAL LIN "SARL F.L."	6 000 000	mars-10	Commerce
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SINO-IVOIRIENNE "S.D.S.I"	2 000 000	févr-08	Études
SOCIÉTÉ SINO-IVOIRIENNE DE TEXTILE "SIT"	500 000 000		Industrie
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION MINIÈRE TIAN HAO "SO.DEX.M.TH"	15 000 000	mai-10	Exploitation minière
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES TROIS ASSOCIES "S.C.3A"	5 000 000	juin-07	Industrie
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION D'ABIDJAN COTE-D'IVOIRE "SOCOTA-CI"	3 000 000	sept-10	BTP
SOCIÉTÉ DE GÉNIE CIVIL ET DE COMMERCE DE ANHUI-CHINE EN COTE D'IVOIRE "SOGECOA"	10 000 000		BTP
SOCIÉTÉ DE MÉTALLURGIE DE COTE D'IVOIRE "METAL-CI"	10 000 000		Industrie
SOCIÉTÉ DE MINERAIS HONG SEN	50 000 000	avr-12	Exploitation de bois
SOCIÉTÉ DE TRAVAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION À VITESSE MAXIMUM "STTVM"	1 000 000	avr-07	BTP
SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES YANG-HODDIE "YANG-HODDIE"	1 000 000	nov-09	Services
SOCIETE MEILUN CI	2 500 000	juil-11	Import-Export
SONATPC	10 000 000	déc-07	BTP
SUNDA COTE D'IVOIRE INVESTMENT CO	1 000 000	nov-09	Industrie
SUNSIHNE AGRICOLE	5 000 000	déc-09	Commerce
TASLY COTE D'IVOIRE	1 000 000	mars-07	Santé
TERIYA-CI	1 000 000	sept-11	Import-Export
TIANJIN CENTURY EAST INTERNATIONAL	1 000 000	déc-07	Import-Export
XING DA "X.D SARL"	1 000 000	sept-08	Import-Export
YALEYUAN	1 000 000		Restauration
YU DA IMPORTATION ET EXPORTATION "YU DA I.E."	50 000 000	nov-08	Import-Export
YUELANG INTERNATIONAL ELECTRONIC COMMERCE WINALITE SARL	2 000 000	août-10	Import-Export
ZHANG LOTUS LIMITED	1 000 000	août-10	Finance
ZENITH TOP IVOIRE "Z.T.P."	25 000 000	juil-09	Import-Export
Total	**1 071 000 000**		
Moyenne	**19 472 727**		

Annexe XXXI : Les cogestions sino-ivoiriennes

W-Trabois

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 1997
Montant : 580 831 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 1,5
Activité : Industrie (papier)

Yitwo-Agro Industrial

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 1997
Montant : 4 088 683 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 16
Activité : Industrie (mécanique)

Selon les informations obtenues, cette cogestion serait plus exactement une société anonyme (SA) au capital de 270 660 00 FCFA (412 618 €), capital très inférieur à l'investissement réalisé. En 2012, le 2 février, une assemblée générale ordinaire voyait deux entreprises (*China First Tractor & Construction Machinary Corp.* et *YTO International Ltd*) céder leurs parts respectives au profit de la société *China Africa Machinary Corp.* (CAMACO). L'investissement réalisé par le groupe chinois *YTO Group Corporation*, originaire du Henan, en 1996 ou 1997 selon les sources, aurait été avalisé par l'État ivoirien qui, en contrepartie, aurait exigé une participation locale et privée au capital. De manière certaine, le Fonds de développement Chine-Afrique (*CAF Fund*) – ainsi que CAMACO – est présent au Conseil d'administration de *Yitwo-Agro Industrial*. Le président de ce Conseil se nomme Zhao Zijian.

Hua-Ke

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 1997 (fermeture en 2007)
Montant : 4 268 572 €
Montant de l'investissement en pourcentage : *Inconnu*
Activité : Concessionnaire

Inaugurée le 17 octobre 1997 par le ministre chinois du Commerce extérieur, Yang Wensheng, *Hua-Ke* fut le symbole « des bonnes relations d'amitié » entre les deux États. Les privés ivoiriens détenaient 30 % d'un capital estimé à 500 millions de FCFA (762 245 €). En réalité, le capital fut de l'ordre de 6 097 960 €, dont 70 % pour la partie chinoise. Pour diverses raisons non évoquées dans la presse, l'usine de montage aurait fermé en 2007.

Zhundi

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 2001
Montant : 1 021 134 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 23
Activité : Industrie (papier)

SIT

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 2002
Montant : 9 676 843 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 14,5
Activité : Industrie (textile)

Seule cogestion à être domiciliée en dehors de la capitale économique, implantée à Korhogo

dans le Nord, elle fut majoritairement contrôlée par Kassoum Coulibaly jusqu'à son décès en 2010. Ses héritiers ont alors cédé 13 % du capital social à un certain Zhang Jianqiao, « en compensation de sa créance sur la société ».

Lic-Pharma

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 2003
Montant : 2 210 510 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 20
Activité : Industrie (pharmaceutique)

Créée en 1998, mais débutant ses activités en 2002, Lic-Pharma fit l'objet d'un prêt de l'*Exim Bank* – à l'image de la majorité des cogestions – le 13 mars 2003. L'investisseur se nomme COVEC, déjà présent dans la majorité des États ouest-africains (Sénégal, Mali et Mauritanie notamment).

Lulu Fishery

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 2005
Montant : 720 671 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 22
Activité : Pêche

Dirigée par Zou Delin, *Lulu Fishery*, compterait 9 chalutiers récents (le dernier étant construit en 2004) et constitue pour près de la moitié de la flotte ivoirienne (20 navires). Cette société unipersonnelle a augmenté son capital en 2007, par la création de 4 000 nouvelles parts sociales de 5 000 FCFA (7,6 €). Le capital, depuis 2007, serait de 3 millions de FCFA (environ 4 500 €). Un de ses employés, Jiang Xuedong, serait décédé dans un *crash* d'avion au Cameroun lors du vol 507 de la *Kenya Airways*, le 5 mai 2007 (Boeing 737-800 immatriculé 5Y-KYA, vol Douala-Nairobi).

FLEOCI

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 2006
Montant : 113 720 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 0,5
Activité : Industrie (agroalimentaire)

Cette cogestion fut décrite précédemment (Encadré V).

Compagnie minière du littoral – CGM (gisement de Lauzoua)

Date de l'investissement réalisé par le gouvernement chinois : 2009
Montant : 5 945 511 €
Montant de l'investissement en pourcentage : 39
Activité : Exploitation (manganèse)

Le partenariat entre la SODEMI et la CGM fut décrit lors du Chapitre III, A, point iv (Le développement, les télécommunications et… la démocratie).

TABLEAU RESUME DU CODE DES INVESTISSEMENTS

AVANTAGES FISCAUX CONSENTIS	Régime de la déclaration d'investissement (uniquement réservé à la création d'activité Montant inférieur à 500 millions de FCFA)	Régime de l'agrément à l'investissement Montant supérieur à 500 millions de FCFA	
		Création d'activité	Développement d'activité
Exonération de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou sur les bénéfices non commerciaux (BNC), pendant 5 ans ou 8 ans	OUI	OUI	NON
Exonération de la patente et licence, pendant 5 ans ou 8 ans	OUI	OUI	NON
Exonération de la TVA sur les équipements, matériels et le premier lot de pièces de rechange locaux ou importés	SUPPRIME	SUPPRIME	SUPPRIME
Application d'un droit d'entrée unique et préférentiel de 5% sur les équipements, les matériels et le premier lot de pièces de rechange importé	NON	OUI	OUI
Exonération de la contribution foncière des propriétés bâties accordée exclusivement aux investissements supérieurs à deux milliards, pendant 5 ans ou 8 ans	NON	OUI	NON
Exonération de la TVA sur les matériaux de production industrielle destinés à une activité exonérée de TVA et de prestation en matière de santé (secteurs de l'imprimerie, de la boulangerie, de l'industrie pharmaceutique, fabrication des engrais et fabrication des aliments de bétail.)	NON	OUI	OUI
DUREE DES AVANTAGES			
Zone A : Département d'Abidjan (5 ans) : - 3 premières années : exonération totale - 4ème année : exonération de 50% - 5ème année : exonération de 25%	OUI	OUI	NON
Zone B : Intérieur du pays (8 ans) : - 6 premières années : exonération totale - 7ème année : exonération de 50% - 8ème année : exonération de 25%	OUI	OUI	NON
CONDITIONS D'ELIGIBLITE	Réaliser une opération de création d'activité (nouveau projet) dans tous les secteurs à l'exception des secteurs bancaire et financier, du bâtiment et des travaux publics, du commerce et des transports. A cette exception s'ajoutent les activités de conditionnement de café, de cacao et de la première transformation du bois. * Tenir une comptabilité régulière conforme au plan comptable ivoirien ; * Etre soumis à un régime réel d'imposition.	Réaliser des opérations de création ou de développement d'activité dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs bancaire et financier, du bâtiment et des travaux publics	

Guichet Unique de l'Investissement (CEPICI) 6

(**1981 :** Signature du premier PAS du FMI en février, couvrant la période 1981-1983)

(**1982 :** Manifestations estudiantines en février et création du Front populaire ivoirien par Laurent Gbagbo. Arrêté, condamné à deux ans de prison, il est libéré le 1er août et s'exile en France).

Chronologie du premier temps sino-ivoirien (1983-1995)

1983

1983 : Scandale de la Logemad, un organisme chargé de reverser aux propriétaires les loyers des logements occupés par des fonctionnaires.
1983-1984 : Catastrophes environnementales (sécheresses).
13 février : Le Conseil des ministres adopte une série de mesures destinées à moderniser le commerce du vivrier (construire ou améliorer 1 600 km de routes, création de marchés d'intérêt régional, stabilité des prix, etc.).
2 mars : Reconnaissance bilatérale entre la Chine populaire et la RCI.
21 mars : Yamoussoukro est intronisée capitale politique et administrative de la RCI.
Août : Signature du PAS 2.

1985

Mars : Début de l'affaire Emmanuel Dioulo, maire d'Abidjan, accusé de détournements dans la filière café-cacao.
28 janvier : Entrée en vigueur de la Convention de Lomé (entre les ACP et l'Union européenne).
10 août : Deuxième visite du pape Jean-Paul II, bénissant la première pierre de la Basilique de Yamoussoukro.
27 octobre : FHB est réélu (pour la cinquième fois après 1960, 1965, 1970 et 1980).
10 novembre : Élections législatives. Le parti unique (PDCI) remporte la totalité des sièges.

1986

1er février : Rétablissement des relations avec Israël (établies en 1961, rompues en 1973).
11 février : Établissement des relations avec Cuba.
Février : Rétablissement des relations avec l'URSS (établies en 1967, rompues en 1969).

1987

Février : Signature du PAS 3 : la Côte d'Ivoire est déclarée « insolvable » et l'État continue à perdre ses prérogatives, particulièrement dans le domaine économique (imposition de cultures destinées à l'exportation).

1988

12 septembre : L. Gbagbo rentre en Côte d'Ivoire et est reçu par FHB.
19-20 novembre : Dans la clandestinité, le FPI organise son Congrès constitutif.

1989

2 juin : La LIDHO (Ligue ivoirienne des droits de l'homme) est constituée.

1990

Février-mars : Manifestations estudiantines.
5 mai : Démocratisation de la vie politique et multipartisme.
10 septembre : Inauguration et consécration de la Basilique de Yamoussoukro par Jean-Paul II.
28 octobre : Première élection présidentielle opposant deux candidats (FHB et L. Gbagbo, soutenu par la FESCI). Elle est remportée par Houphouët-Boigny avec 81 % des voix.
25 novembre : Premières élections législatives « démocratiques ». 163 députés du PDCI sont élus, 9 pour le FPI et 1 pour le PIT. Alassane Ouattara, « soutenu » par le FMI, est nommé Premier ministre, poste spécialement créé.

1991

Mai : Manifestations estudiantines réprimées par le Chef d'état-major Robert Gueï.
Septembre : Nouvel accord de confirmation du FMI.
16 octobre : La RCI adhère au pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques. Elle adhère également à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de l'OUA.

1992

Février : Manifestations estudiantines. Le 18, le leader de l'opposition, L. Gbagbo, est arrêté et condamné à deux ans de prison et amnistié en juillet.

7 avril : La RCI établit des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud.

7 décembre : Décès du président Houphouët-Boigny (88 ans). Son successeur constitutionnel est Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale (article 11 de la Constitution modifié en 1990).

1994

12 janvier : Dévaluation du franc CFA et importantes mesures structurelles afférentes.

7 février : Enterrement de FHB à Yamoussoukro. D'éminentes et de nombreuses personnalités politiques françaises sont présentes.

30 avril : H. Konan Bédié est élu président du PDCI.

13 décembre : Un nouveau Code électoral est adopté (loi 94-642). L'article 49 stipule notamment que « nul ne peut être élu président de la République s'il n'est âgé de 40 ans révolus et s'il n'est Ivoirien de naissance, né de père et mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance ».

1995

Septembre-octobre : L'opposition organise d'importantes manifestations, particulièrement à Abidjan, qui s'étendent ensuite à l'ensemble du territoire. Au Centre-Ouest à majorité Bété, ces protestations deviennent des conflits « inter-ethniques ».

22 octobre : Élection d'Henri Konan Bédié. Il devient le deuxième président ivoirien dans un contexte conflictuel. Élu avec 96 % des voix, il devance le seul autre candidat n'ayant pas boycotté l'élection – ou ayant été invalidé –, Francis Wodié (PIT, environ 3 %).

25 novembre : Élections législatives où le PDCI remporte 148 sièges, devant le RDR (14) et le FPI (12).

Chronologie du deuxième temps sino-ivoirien (1996-2000)

1996

26 janvier : Le nouveau gouvernement est formé par le Premier ministre reconduit, Daniel Kablan Duncan.

13 février : Lors des élections municipales, le PDCI remporte 164 communes (32 pour l'opposition).

30 avril : Célébrations du cinquantenaire du PDCI-RDA, plus ancien parti africain au pouvoir.

Novembre : Révocation du général Gueï après avoir refusé de réprimer les manifestations anti-PDCI de 1995.

30 décembre : Le FPI remporte 5 des 8 sièges de l'élection législative partielle.

1997

Mai : Après des manifestations organisées par la FESCI (« dissoute » en 1991) acquise au FPI, les campus universitaires sont fermés.

8 août : La Constitution et le Code électoral sont remaniés.

1998

9 février : Un nouveau PAS est signé pour la période 1999-2000.

30 juin : Modification et adoption par le Parlement de la Constitution qui accroît substantiellement les pouvoirs du président. En toile de fond de la campagne présidentielle de 2000, les conflits ruraux et l'ethnicisation de la vie politique se développent.

15 décembre : La France et la RCI adoptent un document-cadre de partenariat et de développement.

23 décembre: Loi nº 98-750 du 23 décembre 1998 portant Code foncier rural.

1999

Septembre : Le général Gueï est amnistié.

24 décembre : Dans un contexte délétère où affaires et conflits ruraux sont omniprésents, une mutinerie de soldats (Firpac) devient un coup d'État destituant le président Konan Bédié. Ancien Chef d'état-major, le général Robert Gueï devient le « père Noël en treillis » et est présenté comme nouveau président de la République et ministre de la Défense. Le Comité national de salut public dissout l'ensemble des institutions républicaines. Le concept d'ivoirité devient doctrine d'État.

29 décembre : L'opposant et chef du RDR, Alassane Ouattara, rentre en Côte d'Ivoire.

2000

12 janvier : Le FPI et le RDR entrent au gouvernement de transition.

Mai : Les leaders politiques ivoiriens sont sommés de ne pas quitter le pays sans autorisation alors qu'intervient le limogeage des ministres d'Alassane Ouattara.

23-24 juillet : Une nouvelle Constitution est adoptée par référendum (86,53 %). Elle stipule que le futur candidat à la présidence doit notamment « être Ivoirien de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens [et ne doit pas s'être] prévalu d'une autre nationalité ». En connaissance de cause, Alassane Ouattara a appelé à voter « oui ».

29 juillet : Malgré le référendum, Alassane Ouattara se déclare candidat. Sa candidature est invalidée le 6 octobre par la junte.

9 août : Le général Gueï déclare à son tour sa candidature sous l'étiquette PDCI. Après le refus du parti historique, le président-général estime être le « candidat du peuple ».

22 octobre : Victoire « calamiteuse » de Laurent Gbagbo avec 59 % des suffrages alors que le RDR et le PDCI boycottent l'élection. Le même jour, Robert Gueï se déclare également vainqueur et Alassane Ouattara réclame de nouvelles élections. Des émeutes éclatent sur le territoire ivoirien.

24 octobre : Alors que le ministère de l'Intérieur déclare R. Gueï vainqueur, celui-ci décrète un couvre-feu et l'état d'urgence. L. Gbagbo appelle ses sympathisants à descendre dans la rue. Au Sud du Plateau, la présidence, « sécurisée » par les militants FPI, revient à L. Gbagbo alors que l'armée nationale « se met à la disposition » du leader FPI.

25-26 octobre : Les affrontements entre partisans Ouattara-Gbagbo font plusieurs centaines de blessés et une centaine de morts. La Commission nationale électorale proclame la victoire du candidat FPI.

27 octobre : Après les affrontements meurtriers, un charnier est découvert à Yopougon. Il contient 57 corps.

13 novembre : Après s'être enfui le 26 octobre, R. Gueï reconnaît L. Gbagbo dans ses fonctions depuis Yamoussoukro.

4-10 décembre : L'état d'urgence ainsi qu'un couvre-feu sont décrétés par L. Gbagbo. Alors qu'Alassane Ouattara est exclu des législatives, la Cour suprême rejetant sa candidature, de nouvelles violences et manifestations éclatent à Abidjan. Elles auraient fait une vingtaine de morts. Dans ce cadre, l'Union européenne suspend son aide (le 3 décembre).

10 décembre : Avec une forte abstention (66 %), les résultats des législatives accordent 96 sièges au FPI et 94 au PDCI (RDR et PIT : 5 et 4).

Chronologie des évènements de la « crise » ivoirienne (2001-2010)

2001

Janvier : Les violences de l'hiver 2000 ont fait plus de 300 morts, 65 disparus et 1 500 blessés selon un rapport officiel. Des élections législatives partielles sont organisées au Nord.

7 janvier : Ahmed Bassam (Traoré) aurait organisé une tentative de coup d'État depuis la RTI.

25 mars : Le RDR conquiert 64 communes lors des élections municipales. Le PDCI obtient 58 communes contre 34 pour le FPI et 38 pour les « indépendants ».

9 octobre-18 décembre : Un Forum de réconciliation nationale réunit l'ensemble des responsables politiques. À son issue est reconnue la nationalité ivoirienne d'A. Ouattara et, en contrepartie, la légitimité du président Gbagbo.

30 novembre : En France depuis novembre 2000, A. Ouattara est de retour en Côte d'Ivoire. Il participe ainsi au Forum.

2002

5 août : Un gouvernement réunissant l'ensemble des formations politiques est formé. Le RDR y participe.

19 septembre : Tentative de coup d'État à Abidjan. Bouaké et Korhogo passent sous contrôle des rebelles. Assassinat du général Robert Gueï et du ministre de l'Intérieur. La presse officielle incrimine le général Gueï et Ouattara, qui, craignant pour sa vie, se réfugie à l'Ambassade de France.

21 septembre : Les quartiers populaires de la capitale ivoirienne, peuplés majoritairement d'immigrés ouest-africains, sont incendiés.

22 septembre : Lancement de l'opération Licorne pour assurer la sécurité des ressortissants étrangers dont 2 300 sont évacués de la zone de confrontation. Le dispositif français est constitué à partir du 43e BIMa stationné à Abidjan et renforcé.
29 septembre : La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) décide de l'envoi d'une force de paix.
1er octobre : Le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI, branche politique de la rébellion) annonce vouloir renverser le régime et demande la réintégration des militaires forcés à l'exil, en 2000 et 2001, après des tentatives de coup d'État.
6 octobre : Laurent Gbagbo refuse de signer un accord de cessez-le-feu avec les rebelles, à l'issue d'une semaine de médiation de la CEDEAO.
17 octobre : Le président Gbagbo signe un accord de cessation des hostilités avec le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) de Guillaume Soro et demande à la France d'assurer le contrôle du cessez-le-feu.
20 octobre : Déploiement de la force Licorne.
22 octobre : Licorne est renforcée pour le contrôle du cessez-le-feu.
30 octobre : Début des négociations directes entre le gouvernement et la rébellion.
8 novembre : Le frère de Dacoury-Tabley Louis, ancien compagnon de route du président Gbagbo rallié au MPCI, est retrouvé criblé de balles, deux jours après son enlèvement.
26 novembre : Le président du RDR, Alassane Ouattara, retire ses ministres du gouvernement. Le lendemain, il quitte la résidence de l'ambassadeur de France à Abidjan, où il était réfugié depuis le 19 septembre; il trouve refuge au Gabon.
28 novembre : Deux nouveaux mouvements rebelles – le Mouvement populaire ivoirien du Grand-Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) – s'emparent de Man et Danané dans l'Ouest du pays.
5 décembre : Découverte par l'armée française d'un charnier de 120 cadavres à Monoko-Zohi, dans l'Ouest.
28 décembre : Arrivée de renforts français.

2003

3 janvier : Début du déploiement de la Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (MICECI).
24 janvier : Signature des accords de Linas-Marcoussis qui prévoient le maintien au pouvoir du président Gbagbo et un gouvernement de réconciliation nationale ouvert aux mouvements rebelles réunis au sein du mouvement des Forces nouvelles (FN).
25-26 janvier : Gbagbo accepte l'accord et annonce la nomination d'un nouveau Premier ministre de consensus, Seydou Diarra. Guillaume Soro, secrétaire général du MPCI, annonce que son mouvement a obtenu les portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur. En Côte d'Ivoire, des manifestations anti-françaises, parfois violentes, sont organisées par des « Jeunes patriotes » proches du président Gbagbo qui refusent l'entrée des rebelles au gouvernement.
4 février : Résolution 1464 du CSNU autorisant la CEDEAO et les forces françaises à assurer la protection des civils menacés en soutien des accords de Marcoussis. Manifestations anti-françaises à Abidjan.
27 février : Rapport d'*Amnesty International* accusant le MPCI du massacre, à Bouaké, de soixante gendarmes et de leurs enfants le 6 octobre 2002.
3 mai : Mise en place de la zone de confiance conformément aux accords de Linas-Marcoussis. Signature d'un accord de cessez-le-feu entre les forces gouvernementales et les rebelles.
13 mai : Résolution 1479 créant la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI).
4 juillet : Proclamation de la fin officielle de la guerre civile entre l'armée gouvernementale et les Forces nouvelles.
25 août : Deux militaires de la force Licorne sont tués lors d'une patrouille au lac Kossou. Une tentative de coup d'État d'Ibrahim Coulibaly, du MPCI, est déjouée par les services secrets français.
21 octobre : Le correspondant de Radio France Internationale, Jean Hélène, est tué à Abidjan.
11-12 décembre : Tentative de prise de contrôle de la Radio-télévision nationale (RTI) par des groupes armés (19 morts).

2004

3-8 février : Visite de réconciliation en France de Laurent Gbagbo**.**
27 février : Résolution 1528 décidant la création de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en remplacement de la MINUCI et désignant Licorne comme force en soutien de l'ONUCI.
25 mars : Répression violente d'une manifestation des « marcoussistes » (120 morts), ouverture d'une enquête de l'ONU, les FN et les partis d'opposition se retirent du gouvernement.

4 avril : Début du déploiement de l'ONUCI qui doit compter plus de 6 000 hommes.
16 avril : Le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer est porté disparu.
30 juillet : Sommet d'une dizaine de chefs d'État africains, sous la présidence de Kofi Annan, à Accra (Ghana) – dit Accra III – dictant un échéancier pour une solution à la crise ivoirienne, sous peine de sanctions de l'ONU.
2 août : Découverte par l'ONUCI d'un charnier de 99 cadavres à Korhogo, au Nord du pays, dans une zone contrôlée par la rébellion.
15 octobre : Échec du processus de désarmement, les FAFN exigent d'abord l'adoption des réformes politiques.
28 octobre : Les Forces nouvelles instaurent un « couvre-feu » et décrètent l'« alerte maximale » dans le Nord.
4 novembre : Les FANCI bombardent les principales villes tenues par les FAFN.
6 novembre : Un SU-25 bombarde un cantonnement du GTIA français à Bouaké, neuf militaires français sont tués et 31 blessés. Évacuation de 6 000 ressortissants à la suite de pillages et de manifestations anti-françaises à Abidjan. Renforcement temporaire des effectifs de Licorne (+ 500 militaires) qui atteignent 5 000 hommes.
9 novembre : Une fusillade éclate devant l'hôtel Ivoire, provoquant la mort de neuf manifestants. Paris évoque d'abord des tirs entre Ivoiriens, avant de reconnaître que les Français ont ouvert le feu, en état de « légitime défense ».
15 novembre : Résolution 1572 instaurant l'embargo des armes sur la Côte d'Ivoire.
18 novembre : Fuyant les exactions anti-françaises, 8 332 ressortissants, sur un total de 13 000, sont rapatriés en France.
6 décembre : Le Sud-Africain Thabo Mbeki, mandaté par l'Union africaine, annonce un accord visant à accélérer l'application des accords de Marcoussis.
25 décembre : Une commission d'enquête de l'ONU dénonce les « violations des droits de l'Homme » et « les assassinats politiques », au Sud comme au Nord.

2005

28 janvier : Radio France Internationale révèle que Simone Gbagbo et le chef des rebelles, Guillaume Soro, sont soupçonnés, avec 93 autres personnes, de crimes graves par des enquêteurs de l'ONU, qui recommandent de saisir la Cour pénale internationale.
Février : Évolution de Licorne, fermeture du GTIA Nord (Korhogo), les effectifs sont ramenés à 4 000 militaires.
1er mars : Plus de trente miliciens sont tués dans l'attaque d'une position de la rébellion des Forces nouvelles à Logoualé (450 km au Nord-Ouest d'Abidjan).
6 avril : Signature de l'accord de Pretoria qui complète ceux de Marcoussis.
26 avril : Gbagbo annonce qu'il accepte la candidature de Ouattara à l'élection présidentielle.
14 mai : Signature d'un accord entre l'armée et les forces rebelles sur le calendrier du désarmement des milices et la mise en place d'une armée « refondée et restaurée ».
18 mai : Ouattara et Konan Bédié concluent à Paris une alliance inédite dans l'espoir de gagner l'élection présidentielle du 30 octobre face à Gbagbo (futur RHDP).
1-2 juin : Violences interethniques à Duékoué, dans l'Ouest (70 morts).
29 juin : Accord de Pretoria II, qui fixe un calendrier pour le désarmement et la création d'une Commission électorale indépendante (CEI).
9 juillet : Nouvel accord entre les FANCI et les Forces nouvelles sur le calendrier de désarmement.
25 août : Les Forces nouvelles refusent de cautionner l'élection du 30 octobre, estimant que les conditions d'une « élection libre, démocratique, et transparente » ne sont pas réunies.
27 août : Début du démantèlement des milices progouvernementales.
31 août : Fin de la médiation de l'Afrique du Sud. La rébellion « récuse » cette médiation qu'elle estime trop favorable au pouvoir en place.
27 septembre : Gbagbo déclare que l'élection présidentielle ne pourra se tenir le 30 octobre faute d'un désarmement de la rébellion, et qu'il se maintiendra à son poste après cette date.
6 octobre : L'Union africaine se prononce pour le maintien à la présidence de Gbagbo après le 30 octobre, et la nomination d'un Premier ministre de transition. Le Conseil de sécurité de l'ONU approuve la décision de l'Union africaine sur la transition politique après le 30 octobre.
21 octobre : Adoption par l'ONU de la résolution 1633 préconisant une transition politique « n'excédant pas douze mois », dotée d'un Premier ministre avec « tous les pouvoirs nécessaires ».

8 novembre : Première réunion ministérielle du Groupe de travail international (GTI) mandaté par le CSNU pour suivre le processus de paix ivoirien.
4 décembre : Nomination de Charles Konan Banny comme Premier ministre.
28 décembre : Formation d'un gouvernement de transition. Le secrétaire général des FN, Guillaume Soro, est désigné numéro deux du gouvernement.

2006

15 janvier : Le GTI estime que le mandat des députés, qui a expiré, n'a pas à être prolongé. Violentes manifestations du 16 au 20 janvier des Jeunes patriotes contre l'ONU. L'ONUCI réplique à une attaque à Guiglo et à Douakoué, tuant cinq assaillants, et quitte ces postes.
3 février : Le Conseil de sécurité de l'ONU vote des sanctions contre trois personnalités accusées de faire obstacle à la paix, Blé Goudé et Eugène Djué, dirigeants des milices « jeunes patriotes » et Martin Kouakou Fofié, commandant des Forces nouvelles.
6 février : Renforcement temporaire de l'ONUCI avec une compagnie de la MINUL (Liberia).
28 février : Pour la première fois sur le sol ivoirien depuis 2002, une réunion se tient à Yamoussoukro entre les principaux protagonistes de la crise : Gbagbo, Konan Banny, Soro, Ouattara et Konan Bédié.
Mars-avril : Redéploiement de l'ONUCI dans l'Ouest du pays.
9 juin : Résolution 1682 décidant le renfort de l'ONUCI (+ 1 025 hommes).
Juin : Les effectifs de Licorne sont ramenés à 3 500 hommes avec un dispositif inchangé (trois GTIA).
Juillet : Lancement des audiences foraines.
3 août : Les FN suspendent leur participation au dialogue militaire sur le DDR.
19-20 août : Déversement de déchets toxiques provenant du navire le Probo Koala dans des décharges publiques d'Abidjan (16 morts et 31 000 victimes).
23 août : L'ONUCI annonce que les élections présidentielles ne pourront avoir lieu comme prévu le 31 octobre en raison des retards pris dans leur préparation.
1er septembre : Adoption par l'ONU de la résolution 1721 reconduisant d'un an Laurent Gbagbo et Charles Konan Banny, avec des pouvoirs étendus pour ce dernier.
5 septembre : Réunion à Yamoussoukro des principaux responsables politiques ivoiriens, qui s'engagent à poursuivre le dialogue.
20 septembre : Réunion sur la crise ivoirienne en marge de la 61e Assemblée générale des Nations Unies. Le report des élections, qui devaient avoir lieu avant fin octobre, est confirmé.

2007

4 mars : Signature de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) par Gbagbo et Soro, prévoyant la formation d'un nouveau gouvernement et la suppression de la « zone tampon ».
Mars : En coordination avec l'ONUCI, ajustement de Licorne, fermeture du GTIA Est et renforcement du GTIA Centre. Les effectifs sont ramenés à 2 900.
29 mars : Guillaume Soro est nommé Premier ministre conformément à l'APO.
16 avril : Démantèlement de la zone de confiance, remplacée par une ligne verte avec des postes de contrôle de l'ONUCI.
29 juin : Attentat à la roquette contre l'avion de Guillaume Soro à Bouaké (quatre morts).
30 juillet : Cérémonie de la « Flamme de la paix » à Bouaké, marquant la fin officielle de la guerre et le début du processus de désarmement (première visite de Laurent Gbagbo en zone FN).
Août : Licorne renforce sa capacité de force de réaction rapide en redéployant le DetAir de Lomé (Togo) à Abidjan. Les moyens terrestres les plus lourds sont désengagés, effectifs ramenés à 2 400 hommes.
25 septembre : Reprise des audiences foraines.
7 décembre : Annonce de la réorganisation du dispositif ONUCI suivant l'évolution favorable de la situation sécuritaire, avec une réduction de ses emprises de 44 à 24.
24 décembre : Relance du processus de désarmement des ex-combattants.

2008

15 janvier : Résolution 1795 confiant au Représentant spécial du secrétaire général en Côte d'Ivoire, la certification du processus électoral.
16 janvier : Arrestation et inculpation de dix personnes pour attentat et complot contre l'autorité de l'État.
Janvier : Licorne ajuste ses effectifs à la situation sécuritaire, concentre ses moyens sur deux emprises. Effectifs ramenés à 1 800 hommes.
24 avril : Signature d'un « code de bonne conduite » par les partis politiques en vue de la campagne pour l'élection présidentielle.

2 mai : Début du désarmement des rebelles.
30 juillet : Démantèlement du dernier poste d'observation de l'ONUCI sur la ligne verte.
15 septembre : Lancement des opérations d'identification et de recensement électoral.
23 décembre : Gbagbo et Soro signent à Abidjan et à Paris, un accord intégrant les 5 000 ex-rebelles à la nouvelle armée ivoirienne « dans un délai de deux ans ».

2009

12 janvier : Le secrétaire général de l'ONU recommande, dans son rapport trimestriel, la réduction des effectifs de l'ONUCI de l'ordre d'un bataillon.
28 janvier : Le Parlement français vote la prolongation de l'intervention française en Côte d'Ivoire.
Été : Fin de la réorganisation de la force Licorne : les effectifs sont passés à 900 hommes déployés sur le camp de Port-Bouët.
Octobre : Un rapport de l'ONU s'inquiète du réarmement dans le Nord du pays.
Novembre : L'élection présidentielle est une nouvelle fois reportée, au début de l'année 2010, les listes électorales provisoires n'ayant toujours pas été affichées.

2010

12 février : Gbagbo annonce la dissolution du gouvernement et de la Commission électorale indépendante, après plus d'un mois de crise.
19 février : Plusieurs personnes sont tuées à Gagnoa et dans le Centre-Ouest, au cours d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants opposés au président.
23 février : Après une dizaine de jours de manifestations, le Premier ministre Soro annonce la formation d'un nouveau gouvernement. Cette nouvelle équipe a pour tâche d'organiser « fin avril-début mai » l'élection présidentielle. Une nouvelle Commission électorale indépendante (CEI), présidée par l'opposition, est mise sur pied.
26 mai : Restauration de l'administration civile dans le Nord du pays après la passation de pouvoir des commandants des Forces nouvelles.
13 juillet : Trois journalistes sont emprisonnés pour avoir publié un rapport d'enquête confidentiel pointant des malversations présumées dans la filière du cacao.
29 septembre : Le CSNU adopte la résolution 1942 autorisant le renforcement de l'ONUCI en vue des élections – annoncées par Soro le 5 août – du 31 octobre 2010.
30 septembre : Accord amiable entre *Trafigura* et le cabinet d'avocats britannique *Leigh Day* qui représente les 31 000 victimes des déchets toxiques du Probo Koala.
31 octobre : Premier tour des élections présidentielles ivoiriennes.

Chronologie des évènements de la crise post-électorale (2010-2011)

2010

31 octobre : Premier tour des élections présidentielles ivoiriennes. Gbagbo devance ses deux principaux opposants (Ouattara et Konan Bédié). La campagne présidentielle s'est par ailleurs déroulée sans heurts majeurs.
24 novembre : Le CSNU adopte la résolution 1951 autorisant la prolongation des renforcements et le déploiement de moyens complémentaires en vue du second tour des élections.
28 novembre : Second tour des élections présidentielles ivoiriennes opposant Gbagbo à ADO.
2 décembre : La CEI déclare ADO vainqueur des élections avec 54,1 % des vois. La force Licorne commence à participer aux patrouilles de l'ONUCI dans Abidjan, les mesures de vigilance sont renforcées.
3 décembre : Le Conseil constitutionnel invalide les résultats de la CEI et déclare Gbagbo vainqueur de l'élection présidentielle avec 51,45 % des voix. L'ONU valide la victoire de Ouattara.
4 décembre : L'Union africaine prend position pour Ouattara et avalise une médiation dirigée par Thabo Mbeki.
5 décembre : Le Côte d'Ivoire compte deux présidents et deux chefs de gouvernement. Ouattara reconduit Soro au poste de Premier ministre tandis que Gbagbo annonce la nomination de Gilbert Marie N'gbo Aké au même poste.

7 décembre : La CEDEAO prend position et reconnaît Ouattara comme seul président légitime.
9 décembre : L'Union africaine suspend la participation de la Côte d'Ivoire à l'organisation.
16 décembre : Blocus par les forces pro-Gbagbo de l'hôtel du Golf, quartier général de l'« opposition » retranchée et notamment d'ADO.
20 décembre : Le CSNU adopte la résolution 1962 qui exhorte au respect des résultats des élections remportées par M. Ouattara et prolonge le mandat des forces impartiales jusqu'au 30 juin 2011.
31 décembre : Sanctions de l'Union européenne contre 59 proches de Gbagbo.

2011

6 janvier : Gel des avoirs américains du couple Gbagbo et de trois de leurs proches.
11-13 janvier : Affrontements entre les forces pro-Gbagbo et les fidèles de Ouattara à Abobo, quartier populaire du Nord d'Abidjan et fief de l'opposition (11 morts).
14 janvier : Gel des avoirs européens de Laurent Gbagbo, de 84 membres de son camp et de 11 entités économiques.
19 janvier : Résolution 1967 de l'ONU autorisant l'envoi de 2 000 Casques bleus en renfort.
22 janvier : Démission du gouverneur de la BCEAO, Philippe Henry Dacoury-Tabley.
24 janvier : Ouattara ordonne l'arrêt des exportations de cacao afin d'étrangler financièrement Gbagbo.
Fin janvier : Pour maintenir les mesures de vigilance dans la durée, la réserve opérationnelle embarquée sur le bâtiment Corymbe est débarquée à Abidjan pour renforcer le dispositif de Licorne, les effectifs passent à 1 100 hommes environ.
7-8 février : Nouveaux affrontements à Abobo.
14 février : Plainte de Gbagbo contre la CEDEAO.
22 février : Début des combats opposant les forces pro-Gbagbo aux forces pro-Ouattara dans plusieurs quartiers d'Abidjan, dont Abobo.
23 février : Début des combats opposant les forces pro-Gbagbo aux forces pro-Ouattara dans l'Ouest du pays.
3 mars : Sept femmes sont tuées dans le quartier d'Abobo par les forces pro-Gbagbo lors d'une manifestation de femmes en faveur d'ADO.
10 mars : L'Union africaine reconnaît Ouattara comme seul président de la Côte d'Ivoire.
17 mars : Bombardement par les forces pro-Gbagbo d'un marché d'Abobo (30 morts).
28 mars : Début de « l'offensive généralisée » des forces pro-Ouattara vers le Sud du pays et Abidjan.
30 mars : Le CNSU adopte la résolution 1975 (condamnant L. Gbagbo, qui n'accepte pas de solution politique) autorisant l'ONUCI à intervenir pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile, et exigeant son départ immédiat. Les forces pro-Ouattara s'emparent de la capitale politique, Yamoussoukro.
31 mars : Début de la bataille d'Abidjan. Levée du blocus de l'hôtel du Golf. Prise de contrôle de l'aéroport d'Abidjan par l'ONUCI.
1er avril : La force Licorne commence à accueillir, sur le camp de Port-Bouët, des ressortissants français, étrangers et des civils ivoiriens menacés par les violences dans Abidjan.
2-3 avril : Licorne prend le contrôle de l'aéroport d'Abidjan et renforce son dispositif avec des unités des forces françaises déployées au Tchad et au Gabon. La force Licorne compte plus de 1 600 hommes.
4 avril : Licorne conduit des frappes, en soutien de l'ONUCI, sur des armes lourdes des forces de L. Gbagbo. Le lendemain, un cessez-le-feu est annoncé.
6-7 avril : Licorne conduit une opération d'extraction à Abidjan pour récupérer l'ambassadeur du Japon et ses collaborateurs retenus à la résidence de l'ambassadeur par des éléments armés.
10 avril : Suite aux violations répétées du cessez-le-feu par les forces de M. Gbagbo, l'ONUCI, avec le soutien Licorne, réalise de nouvelles frappes sur des véhicules blindés et armes lourdes.
11 avril : Le couple Gbagbo est arrêté à sa résidence par les forces ivoiriennes – en soutien de l'armée française.
12 avril : L'armée prête allégeance au président Ouattara.
16 avril : Les derniers ressortissants accueillis par Licorne quittent le camp de Port-Bouët. Au total, plus de 5 000 personnes ont été accueillies, dont 3 000 ont été évacuées vers des aéroports d'Afrique de l'Ouest.
21 avril : Levée des sanctions de l'Union africaine.
4 mai : Fin de la bataille d'Abidjan avec la prise de contrôle de Yopougon par les FRCI.

13 mai : Le CSNU adopte la résolution 1981 prolongeant le mandat des forces « impartiales » au 31 juillet 2011.
1er juin : Fin du désengagement des renforts, la force Licorne compte à nouveau 900 militaires.
Juin : L'ONU s'inquiète de la multiplication des violences en Côte d'Ivoire.
11 juillet : Désengagement du Groupement tactique de gendarmerie (GTG) au sein de la Force Licorne. Cette dernière passe de 900 à 700 militaires.
Août : Pascal Affi N' Guessan, ancien chef du FPI, et 11 autres personnes sont inculpés d'infraction à la sécurité nationale pour avoir refusé de reconnaître les résultats de l'élection présidentielle de novembre 2010. Le 18, le couple Gbagbo est inculpé de crimes économiques.
Septembre : Inauguration d'une Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) par le président Ouattara.
22 novembre : Mandat d'arrêt international délivré par la CPI contre Simone Gbagbo pour crimes contre l'humanité commis lors des violences de 2010-2011.
30 novembre : Incarcération à Scheveningen (CPI, Pays-Bas) de Laurent Gbagbo, poursuivi pour crimes de sang commis pendant la crise post-électorale.
11 décembre : Élections législatives, les premières après dix ans de crise. Elles sont boycottées par le FPI et remportées par le RDR (127 sièges), devant le PDCI (77).

Sources de l'Annexe XXXIII :

Ministère de la Défense (France) : http://www.defense.gouv.fr/operations/cote-d-ivoire/dossier/cote-d-ivoire-chronologie-et-reperes-historiques

Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chronologie-pays_62_C%C3%B4te%20d%27Ivoire

L'Express : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/chronologie-de-la-cote-d-ivoire-1958-2011_910836.html

La documentation française : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/cote-divoire/chronologie.shtml

Sciences-Po Bordeaux : http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/chronologie/cotivoir.html

Bernard Conte (CEAN) : http://conte.u-bordeaux4.fr/docspdf/cichrono.htm

Tableau 1 : Les élections présidentielles et législatives en Côte d'Ivoire entre 1990 et 2011

	Date	Premier tour	Second tour	Taux de participation	Abstention	Votes nuls-blancs	*Remarques*
Présidentielles	28 octobre 1990	H. Boigny : 81,68 % Gbagbo : 18,32 %		69,2 %	30,8 %	1,5 %	Seulement deux candidats
	22 octobre 1995	K. Bédié : 96,16 % Wodié : 3,84 %		56,2 %	43,8 %	9,3 %	Absence du RDR et du FPI
	22 octobre 2000	Gbagbo : 59,3 % Gueï : 32,7 % Wodié : 5,7 %		37,4 %	62,6 %	11 %	Absence du PDCI et du RDR (14 candidats rejetés)
	31 octobre-28 novembre 2010	Gbagbo : 38 % Ouattara : 32 % K. Bédié : 25 %	Ouattara : 54,1% Gbagbo : 45,9 %	83 % puis 81 %	16 % puis 18,9 %	4,6 % puis 2,1 %	Conflit post-électoral
Législatives	25 novembre 1990	PDCI : 163 sièges FPI : 9 PIT : 1		32 %	68 %		Première élection législative « démocratique »
	25 novembre 1995	PDCI : 148 sièges RDR : 14 FPI : 12		45 %	55 %		Contexte de l'article 49
	10 décembre 2000	FPI : 96 sièges PDCI : 94 RDR : 5 PIT : 4		33,12 %	66,88 %		Boycott de l'inéligible Ouattara
	11 décembre 2011	RDR : 138 sièges PDCI : 86 UDPCI : 8		36,56 %	63,44 %		Boycott du FPI

Sources : Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/419561.html)
Fraternité Matin (http://www.fratmat.info/component/content/article/13554-election-legislatives-de-1960-a-2011?start=1)
Wikipedia (http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_municipales_ivoiriennes_de_1995)

Tableau 2 : Les 49 résolutions onusiennes entre février 2003 et juillet 2012

2003		2004		2005		2006		2007	
4/2	**1464**	4/2	**1527**	1er/2	**1584**	24/1	**1652**	10/1	**1739**
13/5	**1479**	27/2	**1528**	4/4	**1594**	6/2	**1657**	20/6	**1761**
4/8	**1498**	15/11	**1572**	4/5	**1600**	2/6	**1682**	29/6	**1763**
13/11	**1514**			3/6	**1603**	14/9	**1708**	16/7	**1765**
				24/6	**1609**	1er/11	**1721**	29/10	**1782**
				18/10	**1632**	15/12	**1726**		
				21/10	**1633**	15/12	**1727**		
				15/12	**1643**				

2008		2009		2010		2011		2012	
15/1	**1795**	27/1	**1865**	28/1	**1911**	19/1	**1967**	26/4	**2045**
29/7	**1826**	30/7	**1880**	27/5	**1924**	16/2	**1968**	26/7	**2062**
29/10	**1842**	29/10	**1893**	30/6	**1933**	30/3	**1975**		
				29/9	**1942**	28/4	**1980**		
				15/10	**1946**	13/5	**1981**		
				24/11	**1951**	29/6	**1992**		
				20/12	**1962**	27/7	**2000**		

Tableau 3 : Les accords « de paix »

Accra I	Marcoussis	Accra II	Accra III	Pretoria	APO
29/9/2002	24/1/2003	7/3/2003	30/7/2004	6/4/2005	4/3/2007